This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1207

Soc. 26062 d. 7
25-6

REVUE

DE

TOULOUSE.

1207

Soc. 26062 d. 7
25-6

1207

Soc. 26062 d. 7
25-6

REVUE

DE

TOULOUSE.

TYPOGRAPHIE DE BONNAL ET GIBRAC,
RUE SAINT-ROME, 44, TOULOUSE.

REVUE

DE

TOULOUSE

ET

DU MIDI DE LA FRANCE

SOUS LA DIRECTION

DE M. F. LACOINTA

TREIZIÈME ANNÉE. — TOME VINGT-CINQUIÈME.

ON S'ABONNE

A TOULOUSE : CHEZ DELBOY, LIBRAIRE, RUE DE LA POMME, 71

ET ARMAING, LIBRAIRE RUE SAINT-ROME, 44

TOUT CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION DOIT ÊTRE ADRESSÉ AU DIRECTEUR

DE LA REVUE, RUE DU SÉNÉCHAL, 8.

1867.

REVUE

DE

TOULOUSE.

châtiée. L'œil du père a eu souvent, comme vous le dites, bien de la peine à reconnaître son enfant.

—

Un autre homme de bon conseil, hôte quotidien de mon foyer, un homme plein de tact et de goût, et aussi bon que spirituel, M. Félix Assiot, m'a été enlevé depuis votre départ. Vous savez combien ces séparations sont douloureuses ; vous avez perdu votre compagnon de voyage, le chevalier de Froidefond, homme dévoué, qui réglait si bien son itinéraire sur le vôtre, que vous étiez toujours sûr de vous rencontrer avec lui dans la même ville et dans le même gîte. Il était à la veille de mourir dans une chambre d'hôtel, — c'est le sort auquel vous êtes exposés, messieurs les voyageurs, qui vivez partout et nulle part, comme l'oiseau sur la branche, — lorsqu'une femme au cœur d'or sut, sous un prétexte ingénieux, attirer chez elle ce vieil ami de quarante ans, l'entoura de soins affectueux et attentifs, jusqu'à vouloir, elle protestante, qu'un prêtre catholique l'assistât à son lit de mort, et lui portât les dernières consolations de la religion. Touchant exemple de tolérance et de charité chrétienne !

—

Ces secours me manquent aujourd'hui. — La plupart des auteurs sont personnels. J'en fais tous les jours l'expérience. Il n'y a pas de conseils à leur demander; ils ne vous écoutent pas. Ils ne prennent intérêt qu'à ce qu'ils font. Il faut même pousser la prudence jusqu'à s'abstenir de leur parler des œuvres d'autrui.

—

Et cependant, votre conseil ne m'aurait jamais été plus utile que dans ce moment. Il s'agit d'apporter quelques modifications à la *Revue*. On fait bien son éloge; on lui dit qu'elle se soutient honorablement; on loue également la persévérance du directeur; on s'étonne, lorsque tant d'entreprises semblables sombrent journellement autour de lui, qu'il ait réussi à conduire la sienne sans encombre, pendant douze ans. Mais

on lui demande aussi quelques concessions au goût du jour; on voudrait qu'il lui taillât un nouveau patron sur le modèle des journaux en vogue; qu'elle fît de la littérature anecdotique, personnelle; en un mot, qu'elle se mît à la mode : « Les longs articles, lui dit-on, font peur au lecteur, comme les longs ouvrages faisaient peur à La Fontaine. Changez de système. Soyez moins sérieux ; glosez sur le compte du tiers et du quart ; lancez, de temps en temps, quelque petite méchanceté ; ne craignez rien, percez l'épiderme. Le scandale affriande et vous attirera des chalands ; et puisque le public veut être amusé, amusez-le. »

—

Cette interpellation faite à brûle-pourpoint, peut paraître embarrassante. La *Revue*, vous le savez, — est peu intrigante de sa nature. Elle ne visite personne, elle ne fatigue personne; elle n'a ni patrons dévoués, ni voyageurs à gages; elle ne court pas après les abonnés; elle se borne à accueillir ceux qui viennent à elle Comme un honnête négociant, elle ne veut devoir sa clientèle qu'au mérite de sa marchandise. Par exemple, si la qualité des abonnés pouvait remplacer la quantité, j'avoue qu'elle aurait sujet d'être satisfaite, car elle compte sur ses listes de bien beaux noms dans l'administration, la magistrature, l'armée, l'instruction publique et le clergé. Et cependant, elle ne peut affirmer qu'une chose, c'est qu'elle vit. Comment vit-elle? Si l'on tient à le savoir, elle va le dire : La *Revue de Toulouse* n'a pas, comme le *Figaro*, cinq cents francs à dépenser par jour pour sa rédaction. Loin de là. La rédaction, au contraire, ne lui coûte rien; elle ne paye pas ses rédacteurs, et, en revanche, les rédacteurs payent leur abonnement à la *Revue*. Voilà le secret de son existence.

—

On voudrait maintenant qu'elle changeât d'allure et de langage. Pour qu'elle vît s'agrandir le cercle de ses abonnés et qu'elle gagnât en popularité, on voudrait qu'elle prît le ton

fanfaron et hâbleur, qu'elle mît les poings sur ses hanches, et qu'elle se donnât des airs d'agent provocateur.

Elle n'en fera rien ; elle ne dérogera en rien à ses habitudes de bonne compagnie.

Mais elle n'est pas rebelle à tout changement raisonnable. On la trouve gourmée et collet monté , eh ! bien, elle se détendra ; elle a le front trop sévère, elle se déridera ; elle rit peu ; eh ! bien, elle forcera sa nature, elle rira beaucoup et souvent.

—

C'est dans ce but, mon cher ami, que j'ai imaginé d'écrire, sous la rubrique de *Lettres toulousaines*, non pas tout ce qui me passera par la tête, mais ce qui me paraîtra instructif, curieux ou piquant. Je prendrai modèle sur mes confrères de la capitale ; et vous devez déjà voir, à la nouvelle coupe de mon habit, que je me suis mis à la mode. L'usage des *alinéas* est le premier emprunt que je leur fais, et je le tiens pour bon. Nos dames n'ont-elles pas inventé un colifichet qu'elles appellent une *engageante ?* L'*alinéa* est cela. Au lieu de présenter l'article en bloc, l'alinéa le détaille ; il lui enlève ainsi son air rébarbatif, et le lecteur, qui aurait reculé devant la première manière, se laisse prendre à la seconde. Les alinéas établissent des étapes. Quand les étapes sont rapprochées, le voyageur sent moins la fatigue ; il a plus d'occasions de s'arrêter. Ainsi en est-il du lecteur. Après chaque alinéa, il peut se reposer, dormir même s'il s'y sent prédisposé. Avouez que l'alinéa est bien imaginé.

—

Je n'ai pas la prétention d'égaler mes confrères de Paris : mais je m'y ferai de mon mieux pour en approcher ; non pas en tout, pourtant. — Parmi tant de journaux qui paraissent chaque matin, j'en ai choisi un, un seul, — si je prenais l'habitude d'en lire d'autres, toute la journée y passerait. — Est-il rien d'aussi étourdissant que le *Figaro*. Que d'esprit ! Il me promène de théâtre en théâtre, de cour

d'assises en cour d'assises, dans les bals, dans les concerts, dans les palais, dans les ateliers ; il me met en rapport avec les hommes de lettres et les artistes ; il me fait vivre pendant une heure de la vie de Paris. Il y a des moments où je me crois réellement sur le boulevard, il me semble voir défiler en procession tous les gens dont il parle. Malheureusement, il force la note, et je n'achève jamais le journal sans qu'une sorte d'ivresse ne me monte à la tête, non celle que provoque une liqueur saine, mais une ivresse d'absinthe et de trois-six.

Ce n'est point le genre d'ivresse que j'aspire à produire ; je serai heureux d'arriver à cette gaîté douce qui réjouit l'esprit sans agiter les sens, et ne trouble point le sommeil par des rêves insensés.

—

J'ai pris la liberté de placer les *Lettres toulousaines* sous votre patronage et de vous prendre pour intermédiaire entre le public et moi. Vous me pardonnerez, je l'espère, cette façon d'agir, en souvenir de nos bonnes et anciennes relations. Je serai franc jusqu'au bout. J'ai pensé que votre image, toujours présente à mon esprit, serait un guide pour me conduire et un frein pour m'arrêter dans mes écarts. Oui, j'en nourris l'espoir, je vous devrai « les généreux sentiments, les sages conseils et toutes les bonnes pensées ; » vous serez en quelque sorte pour moi celui dont on a dit « que son ombre eût pu encore gagner des batailles. »

—

Avant d'user du privilége que je m'arroge et d'entrer dans mon rôle, je sens le besoin de répondre à un reproche que vous m'avez fait anciennement ; vous m'écriviez ceci :

« Votre recueil, — chacun doit vous le dire, — se soutient toujours à un niveau rare en province ; mais le bataillon sacré de la première heure, qui s'était serré autour de vous, il y a dix ans, me paraît s'être singulièrement éclairci. Je ne suis pas assez immodeste pour penser que la rédaction actuelle est inférieure à l'autre ; seulement, lorsque je reçois votre bro-

chure mensuelle, toujours impatiemment attendue par moi et les miens, mes yeux de vieux collaborateur, — admis à faire valoir ses droits à la retraite, — cherchent naturellement quelqu'une de ces anciennes signatures chères à mon cœur, qu'ils n'y rencontrent plus qu'à de longs intervalles. Que font donc ces vieux braves que vous aviez convoqués avec moi au baptême de la *Revue ?* Sont-ils allés rejoindre les légions de Varus ? »

Mon Dieu, vous connaissez les vicissitudes de la vie, et vous-même en êtes un exemple. Nous ne sommes pas destinés à rester à la même place et à conserver éternellement les mêmes goûts. Si votre nom ne se trouve plus dans la *Revue* aussi souvent qu'autrefois, à qui la faute ? Je suis bien obligé de répondre aux personnes qui me portent leurs regrets, qu'il y a empêchement ; que la chappe de plomb qui pèse sur vos épaules en comprimant votre corps, arrête l'essor de votre imagination et alourdit votre main. Votre histoire est celle de plusieurs de vos anciens collaborateurs à la *Revue*.

M. Roschach ne fait plus d'articles ; il écrit des livres et de bons. Depuis qu'il est archiviste de la ville et inspecteur des antiquités, il s'est retiré, oiseau hagard, dans une des vieilles tours du Capitole. Il vit là, heureux et à l'aise, dans les combles, comme un rat dans un fromage de Hollande, et s'occupe à mettre en ordre les archives communales, « ces frêles monuments exposés pendant de longues années à tant de causes de destruction, à la pluie, à la poussière, au soleil, à des dents moins mythologiques, hélas ! que celles du temps, *tempus edax rerum*, quelquefois même aux distractions de graveurs improvisés qui les découpaient en étoiles et en rosaces, » et il sort, de temps en temps, de sa retraite, un livre à la main, comme le *Catalogue du Musée des antiques*, que vous connaissez, une des œuvres assurément les plus sérieuses et les plus savantes que Toulouse ait publiées depuis longtemps.

—

Mais si la *Revue* a perdu quelques-uns de ses anciens collaborateurs, il en est aussi qui lui sont restés fidèles : MM. Edw. Barry, Ernest Astrié, Jules Buisson, le Dr Bernard, un autre des plus infatigables et des plus goûtés, — et celui-là, elle vous le doit, — son correspondant de la Guadeloupe.

M. Mathieu Guesde, votre ancien condisciple à Charlemagne, avec qui vous m'avez mis en rapport, il y a dix ans,— et ce n'est pas un des moindres services que vous doive la *Revue*, — M. Guesde ne lui a pas retiré un seul instant sa collaboration. Esprit analytique et observateur, il a dépeint, dans des cadres simples, à l'aide de personnages pris dans les positions les plus ordinaires et qu'il a minutieusement étudiés, des mœurs différentes des nôtres et bien peu connues ; et cela, sans recourir aux grands moyens, sans inventer des situations forcées et romanesques, sans chercher à étonner par de grands coups de théâtre. Son naturel bon et sensible répand sur tous ces tableaux un charme communicatif qui vous pénètre. On se prend alors à aimer l'auteur de ces ravissantes études ; on voudrait le voir, le connaître, vivre dans son intimité. — Vous ne vous imaginez pas le succès qu'ont eu ces études sur les Antilles, les lettres de félicitation qu'elles m'ont valu. Il est, parmi nos abonnés, un prêtre estimable qui ne me rencontre jamais sans m'arrêter pour me dire : « Nous donnez-vous du Guesde dans votre prochaine livraison ? » N'est-ce pas l'histoire de ces écoliers qui, par une nuit d'hiver, se portaient sous les fenêtres de l'auteur des *Contes des Mille et Une Nuits*, et lui criaient : « M. Galland, si vous ne dormez pas, dites-nous donc un de ces jolis contes que vous contez si bien. » — Pourquoi, au lieu de paraître dans une Revue de province, ces belles études n'ont-elles pas été publiées par la *Revue des Deux-Mondes ?* La popularité serait venue depuis longtemps aux œuvres de votre ami et la notoriété à son nom. Mais, patience, l'heure de la réparation est proche. Vous avez trouvé, m'avez-vous dit, un éditeur pour ses œuvres. C'est une belle et bonne action que vous allez faire.

—

Mais, pour quelques rédacteurs que la *Revue* a perdus, — eh! quel journal et quelle revue se retrouvent, après douze ans, ce qu'ils étaient avant! — combien d'autres ont pris leur place! Des écrivains, à qui la *Revue* aurait été heureuse et fière d'ouvrir ses rangs dès le principe : l'élégant traducteur de Martial; un autre, un poète de la bonne école, M. Edmond Py, un poète de conviction — et ces poètes-là sont rares de nos jours, où la poésie sérieuse est de plus en plus délaissée. A leur suite..... Mais j'ai mauvaise grâce à faire l'éloge des rédacteurs de la *Revue?* C'est à vous, c'est au public qui les lit, de prononcer et de juger.

—

N'est-ce pas aussi un bien grand honneur pour le recueil que je dirige, d'avoir été choisi par le grand poète de Bordeaux, M. Hip. Minier, le censeur aimable de nos mœurs et de nos travers, l'auteur de tant de satires ingénieuses et piquantes, pour être le premier dépôt de ses vers et leur premier organe de publicité ?

—

Maintenant, mon ami, que je vous ai dit à peu près tout ce que je voulais vous dire, mes prolégomènes achevés, j'entre en matière, et je commencerai, si vous le voulez bien, mes fonctions d'historiographe, par quelques mots sur la presse de Toulouse : sujet scabreux, à propos duquel il est vrai de dire : *Glissez, n'appuyez pas.* C'est ce que je ferai. Vous voyez, tontefois, que je ne prends pas des voies détournées et que je vais droit à la difficulté. — J'attaque, comme on dit, le taureau par les cornes.

—

Toulouse, depuis la suppression de la *Gazette du Languedoc*, en 1856, n'a eu que deux journaux politiques : le *Journal de Toulouse*, politique et littéraire, et l'*Aigle*, Courrier du Midi. Toute tentative pour en fonder d'autres n'a pu réussir. « La multiplicité des journaux est une source d'embarras pour

l'administration. » Devant cette fin de non-recevoir, justifiée par l'expérience, il a fallu baisser pavillon.

—

Le *Journal de Toulouse* passe, je crois, pour le Nestor des journaux de province. Il date des premières années du siècle. Ce n'était, à l'origine, qu'un chétif carré de papier, grand comme la main. Il est arrivé, par des agrandissements successifs, au format des grands journaux; et aujourd'hui, 1er janvier 1867, où il subit une dernière transformation, il n'a plus rien à envier, pour l'ampleur et le développement, aux plus grands journaux de la capitale.

—

— Voyez la force de l'habitude. Les abonnés de quarante ans, de père en fils, désignent rarement le *Journal de Toulouse* par son nom. Vous leur entendez dire : « J'ai lu sur le *Politique*..... J'ai lu sur le journal de *Vieusse*..... Parce qu'il y a uu demi-siècle, *M. Vieusseux* en était le propriétaire. —

—

Le succès du *Journal de Toulouse* remonte à 1817, à l'époque de l'affaire *Fualdès*, dont le *Figaro* refait aujourd'hui, à l'usage de ses abonnés, une nouvelle édition, après tant et tant d'autres; comme si les annales judiciaires n'offraient pas tous les jours des exemples de crimes assez noirs pour satisfaire la curiosité la plus avide de fortes émotions.

—

Le *Journal de Toulouse* est la propriété de M. Léonce de Lavergne, membre de l'Institut, qui y a longtemps écrit avant de prendre dans la presse un des premiers rangs parmi les principaux économistes de l'époque. Il a également servi de marchepied à des hommes qui se sont poussés dans la vie politique ou dans l'administration. M. Granier de Cassagnac, député au Corps-Législatif, et M. Louis Dureau, préfet du Loiret, y ont fait leurs premières armes.

Depuis dix ans, la direction du journal est entre les mains de M. Auguste Pujol.

—

Que vous dire sur le compte du journal et de son directeur que vous ne sachiez aussi bien que moi? Il vous est arrivé plus d'une fois, lorsque vous étiez ici, d'aller prendre l'air du bureau, rue Saint-Rome, et vous avez certainement gardé bon souvenir de l'accueil affable que vous y receviez.

Je n'ai rien à vous apprendre sur le journal. Egalement éloigné de l'opposition systématique et de l'adulation banale, le *Journal de Toulouse* a pour tactique de tourner les écueils sans s'y heurter, et, par l'habileté de sa manœuvre, il a réussi à détourner de sa tête les foudres de l'autorité.

Parlons de ses rédacteurs.

—

L'honorabilité du caractère doit être la principale qualité du journaliste. — Lorsque le rédacteur en chef de la *Guienne* mourut, en 1859, toute la presse de Bordeaux fut en deuil; elle oublia l'écrivain politique pour ne voir que l'homme de bien; sans distinction de partis, elle assista, triste et silencieuse, à ses funérailles, et l'expression de ses regrets eut un écho jusque dans la *Revue de Toulouse*.

M. Pujol a la fleur d'honnêteté et la droiture de Justin Dupuy. C'est un témoignage que je me plais à lui rendre avec tous ceux qui le connaissent, quoique nous différrions souvent de manière de voir. Mais l'opinion d'un écrivain, quand elle est sincère, a droit au respect, et jamais, — que je sache, — le rédacteur en chef du *Journal de Toulouse* n'a donné lieu de douter de la sincérité de ses sentiments. Aux qualités du cœur, M. Pujol joint celles de l'esprit; il aborde, avec une égale facilité, les sciences qui ont entre elles le moins d'affinités, les lettres, la musique, l'histoire naturelle. Certaines monographies du P. Lacordaire, d'Alex. Fourtanier, etc., ont été fort remarquées des personnes qui attachent

quelque prix à l'art d'écrire et font cas d'un style ferme, de visées justes et d'un ordre méthodique dans la disposition d'un sujet. Mais au dire de ses amis, M. Pujol a un grave défaut : c'est une excessive défiance de lui-même et l'inconscience de sa valeur.

—

M. Pujol a groupé autour de lui, pour les besoins de son journal, plusieurs écrivains de mérite. M. Paul de Laburthe y traite, *ex professo*, tout ce qui a rapport à la musique ; M. Eugène Lapierre a dans ses attributions la chronique théâtrale et y fait preuve d'un esprit judicieux ; une plume vaillante, un écrivain aussi modeste que savant, M. Gourdon, s'occupe des questions scientifiques et agricoles ; puis, une foule de volontaires et d'officiers de fortune y battent les buissons en vrais *guerillas*, et font lever parfois des hôtes ignorés et imprévus dans le vaste champ des VARIÉTÉS.

—

Le compétiteur du *Journal de Toulouse* est l'*Aigle*. Mais l'*Aigle* n'est plus l'*Aigle* ; la mue a fait tomber ses plumes. Alors, empruntant à Mercure son caducée, il s'est constitué le *Messager de Toulouse*. A ma connaissance, c'est la quatrième transformation que subit ce journal. Avant sa dénomination nouvelle, il a été successivement la *France méridionale*, l'*Indépendant* et l'*Aigle*.

—

J'aime le pouvoir par tempérament et je le respecte. J'aime par sentiment, par goût, par réflexion, celui que nous avons, et j'ai regretté souvent qu'il ne fût pas mieux soutenu à Toulouse. Depuis deux mois, le sceptre de la direction est aux mains de M. Billequin, chevalier de la Légion-d'Honneur, un athlète blanchi sous le harnais. On attend du *Messager de Toulouse* ce qu'on a espéré vainement de l'*Aigle*.

—

Le second de M. Billequin est M. Achille Varembey, un ancien professeur de l'Université. Il y est spécialement chargé de la *Revue de la Semaine*, où son prédécesseur faisait mer-

veille. M. Varembey s'y évertue avec entrain et belle humeur, et n'est pas trop écrasé par la comparaison. — M. Aug. Laget, ancien directeur des théâtres de Toulouse, y parle chant, musique, opéra, en homme du métier; — M. Cruzel traite les questions agricoles; — M. Jeanbernat les questions scientifiques, qu'il résout, non par $a+b$, mais sous une forme saisissante et dramatique. — Dans ces derniers temps, la rédaction s'est recrutée de la collaboration de deux écrivains de mérite, M. Roschach et M. d'Hugues. M. Roschach s'est approché de l'*Aigle*, l'a touché et s'en est éloigné. Et pourtant, le *Voyage de M. de Frédour dans les Pyrénées* était plein d'intérêt. Pourquoi l'avoir laissé se morfondre en route et ne pas lui avoir donné le temps d'arriver? — M. d'Hugues est resté. Ecrivain facile, élégant, notre professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres se fait lire avec un charme infini. Sa critique, animée d'une douce chaleur, est entraînante. Le public y trouve ce qu'il aime, l'ironie, le sel, et le coup de fouet qui cingle souvent en plein visage; et sur qui? Sur des auteurs de renom, MM. Taine, Michelet, Sardou, de Montalembert. M. d'Hugues n'y va pas de main morte.

—

Eh! bien, ni vous, M. d'Hugues, malgré votre fin sourire, qui laisse voir une belle rangée de dents blanches... et aiguës; ni vous, M. Billequin, avec vos premiers-Toulouse fort bien raisonnés; ni vous, M. Varembey, avec votre entrain et vos mamours; ni vous, M. Jeanbernat, avec vos drames scientifiques, n'êtes les auteurs préférés des abonnés de l'*Aigle*. Votre maître à tous, c'est Charles Lanjeau. Et savez-vous pourquoi? Parce qu'il est vulgaire. Le vulgaire! Mais c'est ce qui fait fortune. — Eh! qu'il le sait bien celui qui signe du nom de Lanjeau! Il est vulgaire parce que cela lui réussit; il ne le serait pas, autrement. — Pour quelques gourmets lettrés qui se plairont à vos élégances, à vos pointes d'ironie, M. d'Hugues, la masse des lecteurs se tourne de préférence vers la *Correspondance Lanjeau*. Les œuvres communes ont fait plus

de réputations que les chefs-d'œuvre. M. Ponson du Terrail est plus populaire que Balzac ou Georges Sand, Thérésa que la Patti.

—

Vous ne croiriez pas qu'il m'est arrivé, un jour que je parlais des principaux écrivains de la *Revue*, de m'entendre dire par une personne qui a la prétention d'être lettrée : « Qui est-ce que M. Renoult? Qui est-ce que M. Roschach ? » — Fatiguez-vous donc, pendant douze ans, à faire des œuvres charmantes, des vers, des nouvelles, de la critique, de l'archéologie, de l'histoire, pour vous entendre dire un jour : « Qui est-ce que M. Roschach? Qui est-ce que M. Renoult ? »

—

Charles Lanjeau nous est connu de longue main. Il a, pendant bien des années, servi aux lecteurs de l'*Aigle* la pitance qu'ils aiment. Charles Lanjeau, c'est notre grand Lomon. Lorsqu'il écrivait ici la *Revue de la semaine*, qui eut tant de succès, il faisait déjà sous le pseudonyme de Charles Lanjeau, de la fantaisie..... j'allais dire de la physique amusante. Et c'est le mot, car on était ébloui par ce feu d'artifice qui vous entrait dans les yeux.

—

Un jour, à propos de cette *Correspondance Lanjeau*, j'ai recueilli un singulier jugement, que je tiens à rapporter. — Quand on est journaliste, on a des ennemis. Lomon en avait donc. —

— Lisez-vous dans l'*Aigle* la *Correspondance Lanjeau* ? me dit un jour quelqu'un, — un ennemi de Lomon sans doute.

— Oui.

— Comment la trouvez-vous ?

— Mais, amusante.

— Avouez que c'est bien supérieur à la *Revue de la semaine* de Lomon.

Voilà cependant où conduit la passion.

Après cela, ce connaisseur était peut-être de bonne foi ;

mais, à coup sûr, il n'était pas de la force de celui qui disait : « Citez-moi un paragraphe, une phrase d'un de nos vieux livres, et, d'après la place qu'occupe un *qui* ou un *dont*, je saurai vous dire et l'époque et l'auteur. » Il n'y manquait jamais.

—

Voltaire était de cette force. On ne pouvait citer devant lui des vers de quelqu'un de ses contemporains, sans qu'aussitôt il nommât le coupable. Sa nièce, Mme Denis, qui n'avait jamais pu le prendre en défaut, piquée au jeu, imagina un jour de lui réciter des vers de sa façon : « Ceux-ci, lui dit l'oncle, en lui donnant une petite tape sur la joue, ceux-ci, ma nièce, sont de la chercheuse d'esprit. »

—

J'ai souvent exprimé, dans la *Revue*, mon opinion sur cet écrivain si sympathique à la foule. Je ne me répéterai pas. J'ajouterai seulement pour les personnes auxquelles il est inconnu, cette particularité : qu'il a une taille de tambour major, et que, la nuit, il allume, dit-on, son cigarre aux becs de gaz des réverbères. — Ce qu'a écrit cet homme est incroyable, et n'entrerait pas dans cent volumes. S'il s'en faisait un piédestal, il atteindrait aisément au fronton de notre Capitole.

—

Lomon est venu à Toulouse, il y a deux ans, pour un événement de famille, — il mariait sa fille. Il me fit l'amitié de venir me voir. C'était à l'époque de la question des Duchés, qui portait dans ses flancs de si violentes tempêtes. Il écrivait alors dans le *Pays*, aujourd'hui il écrit dans la *France*. Je savais qu'il était, en outre, le correspondant de plusieurs journaux de province.

— Eh ! bien, lui dis-je, que faisons-nous à Paris?

— Ah ! je vois que vous voulez avoir une idée de la vie d'un journaliste.

— Très-volontiers.

— Vie de paresseux ! disent les bons bourgeois.

— Je n'en crois rien.

— Vous avez tort ; jugez-en : Le matin, à 5 heures, je suis debout, je m'habille, et je lis à la hâte les journaux du matin : *Moniteur*, *Siècle*, *Débats*, *Constitutionnel*, etc., et je prends mes notes.

— Ensuite ?

— Je me rends au bureau de mon journal. Là, il faut lancer un entre-filets, corriger les épreuves des articles de la veille, lire, traduire, extraire. Le *Times*, le *Morning-post*, l'*Evening-Standard*, l'*Owl*, l'*Indépendance belge*, le *Précurseur*, la *Gazette de Cologne*, le *Fremdenblott*, le *Botshafter*, le *Boersenhall*, le *Vaterland*, les journaux italiens, espagnols, portugais me passent successivement sous les yeux. — Joignez-y, quand les questions spéciales brûlaient, le *Dagbladet*, le *Dennemark*, les gazettes de Berlin, de Vienne, de Moskou et de Saint-Pétersbourg.

— Et combien de temps cela demande-t-il ?

— Cela dure jusqu'à deux heures.

— Après ?

— Alors, on est las, on se jette sur un canapé, et l'on respire. Puis viennent les flaneurs, les causeurs, les correspondants. Ne faut-il pas savoir ce qui se dira le lendemain à Berlin, à Vienne, à Londres, à Rome et ailleurs?

— Sans doute.

Le portefeuille garni de notes, la tête pleine de souvenirs, on allume un cigarre et on va causer sur le boulevard Montmartre. — Le pouls de Paris est là. — Les amateurs de petits scandales sont à leur poste. Chacun apporte son contingent de nouvelles qu'il s'empresse de débiter. — Vers trois heures et demie, commence la seconde étape de la journée. On a ses quatre ou cinq lettres à écrire : une pour Toulouse, une pour Bordeaux, une pour Besançon, une pour Nice. — A six heures, la besogne est terminée, celle du moins qui revient tous les jours. Restent encore quelques articles à

brocher pour l'*Annuaire encyclopédique*, pour le *Journal des Chemins de fer*, le *Journal des Chasseurs*, etc., puis, les expositions à visiter, les ateliers, les usines ; quelques livres à lire, quelques visites à rendre.

— Mais, comment pouvez-vous vous tirer d'embarras parmi tant de journaux de langues et de pays si différents ?

— La nécessité de lire les feuilles danoises m'a forcé d'étudier le *Danske ;* pour lire l'*Invalide russe*, j'ai dû user du même procédé. Quant à l'anglais, l'allemand, l'italien, je connais ces langues-là de longue date ; je les ai apprises à rude école, comme Mazeppa à monter à cheval.

— Et quand trouvez-vous le temps de dîner ?

— On va quelquefois au théâtre, et, dans ses moments perdus, de temps en temps, on mange et on boit pour n'en pas perdre l'habitude. Il n'y a que l'ennui qui n'a pas le temps de venir...

Voilà ma vie de fainéant...

— De galérien, vous voulez dire.

—

Je voudrais pouvoir citer quelques pages de ce journaliste, qui a tant écrit. Mais comment choisir dans toutes ces feuilles qu'une même journée voit naître et mourir ? où les retrouver le lendemain ? — J'ai là, par hasard, sur ma table, un numéro de l'*Aigle* du 17 juillet dernier. J'en détache ces dix lignes d'une lettre qu'il écrivait de Nancy, à l'époque du voyage de l'Impératrice :

« Quelle chaleur, quelle poussière et quelle soif ! Depuis ce matin, je traite mon estomac comme une maison incendiée. Je joue à la fois le rôle de l'immeuble et celui des pompiers. Dans cette fournaise intérieure, je verse du café froid, de la bière, du vin blanc, de l'eau à la glace, du thé, des grogs, du bishoff, de la limonade ; rien n'y fait. Demain je serai à Paris, je me voue aux nymphes de la Seine. Je me jette dans la rivière et j'y passe vingt-quatre heures de suite. En attendant, ça brûle toujours. — Morale : « L'été est une vilaine

saison pour voyager, et l'hiver une excellente pour rester chez soi. »

—

Je m'arrête sur cette citation. Je n'ai pas tout dit ; j'achèverai plus tard. — Je dois, d'ailleurs, une mention à la presse littéraire, à la *petite presse*, deux ou trois alinéas, au moins. Je continuerai, si vous y donnez votre acquiescement, si le genre, que j'inaugure aujourd'hui, ne déroge pas trop du ton ordinaire de la *Revue*, et si vous pensez que ses lecteurs s'en accommodent. Dans ce cas seulement, je continuerai ; non pas périodiquement, chaque mois, mais quand la matière et le temps y prêteront. La matière ; une ville de province est bien pauvre en faits dignes d'être recueillis ; le temps, j'en ai peu à ma disposition, car, vous n'ignorez pas que j'ai, comme vous, une chappe de plomb sur les épaules.

F. Lacointa.

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

RENTRÉE SOLENNELLE DES FACULTÉS

PROCÈS-VERBAL.

Cejourd'hui, lundi 26 novembre 1866, la séance annuelle de rentrée des Facultés de Droit, des Sciences, des Lettres et de l'École préparatoire de Médecine et de pharmacie s'est tenue dans l'un des grands amphithéâtres de la Faculté de Droit, sous la présidence de M. Roustan, Recteur de l'Académie.

A l'issue de la messe, célébrée dans l'intérieur de l'hôtel de la Faculté, M. le Recteur est entré en séance et a pris place sur l'estrade, ayant à ses côtés MM. les Inspecteurs de l'Académie et MM. les Professeurs des Facultés et de l'École de Médecine.

Dans une courte allocution, écoutée avec intérêt par l'auditoire, M. le Recteur a expliqué les motifs qui ont fait apporter quelques modifications au programme de la séance,

dont la durée était prolongée démesurément par la lecture de cinq discours et de trois rapports, et a terminé en adressant aux élèves des exhortations paternelles qui ont été accueillies par les applaudissements sympathiques de l'assemblée.

Après l'allocution de M. le Recteur, M. Taillefer, inspecteur d'Académie, en résidence à Foix, a lu un rapport d'ensemble sur les comptes-rendus présentés par MM. les Doyens au Conseil académique. Ce résumé offrait le tableau général de la situation de l'enseignement supérieur dans l'Académie de Toulouse, tel qu'il résulte des documents fournis par les Doyens, et qu'on trouvera ci-après.

A la suite de cette lecture, ont été entendus les rapports des commissions chargées de la délivrance des prix dans les diverses Ecoles : ces rapports figurent également dans le présent procès-verbal.

Rapport de M. G. de Félice, Doyen de la Faculté de théologie protestante de Montauban.

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS,

Le Rapport que j'ai l'honneur de soumettre à votre haute et bienveillante attention peut se diviser en trois parties : l'enseignement des professeurs, les travaux des élèves, enfin ce qui appartient à la discipline de notre Ecole, considérée au double point de vue universitaire et moral.

La matière est vaste ; mais je m'efforcerai de la circonscrire dans ses plus étroites limites.

Et d'abord l'enseignement.

La première place est donnée dans nos programmes au professeur

de dogmatique, et il en doit être ainsi ; car c'est de la doctrine chrétienne que sort la vie chrétienne, comme le fleuve de sa source, ou l'arbre de sa racine. En d'autres termes, la foi engendre l'amour de Dieu, l'amour l'obéissance, et l'obéissance l'union avec Dieu : suprême destination de la créature immortelle.

Le professeur de dogmatique a exposé les doctrines fondamentales de l'Ecriture Sainte, depuis les livres de Moïse jusqu'aux épîtres de l'apôtre saint Jean : faisant voir partout l'ordre, la gradation des révélations divines, et montrant que le soleil des âmes est comme celui de la nature, dont la lumière, toujours la même, va croissant depuis les premiers rayons du matin jusqu'à ceux du midi.

Le professeur de morale a expliqué dans ses principes et ses applications le sommaire de la loi chrétienne : cette parole du Christ, que nulle parole de philosophe n'a jamais égalée, et qui renferme sous une forme aussi profonde que brève tous nos devoirs de piété, de personnalité et d'amour fraternel.

Le même professeur a continué ses leçons d'éloquence sacrée ; et, en traitant de l'invention oratoire, il a établi que toutes les découvertes, toutes les connaissances humaines peuvent être employées au service de la prédication, parce que toutes les vérités secondaires se rattachent au christianisme, qui est la suprême vérité.

Trois professeurs ont occupé la chaire d'histoire ecclésiastique, devenue vacante.

L'un d'eux a fait connaître les doctrines et les actes de ceux qui ont été nommés les précurseurs de la Réformation.

Le deuxième suppléant a résumé l'histoire des dogmes, depuis les Pères de l'Eglise jusqu'aux docteurs modernes : histoire qui recommence toujours dans l'humanité, parce que tout réagit sur la conception des croyances religieuses.

Le troisième suppléant a raconté l'histoire de l'Eglise au quatrième siècle : cette mémorable époque où le christianisme, longtemps enfermé dans les catacombes, s'assied sur le trône des Césars, et transforme bientôt à son image, non seulement les peuples de l'Empire romain, mais les Barbares qui viennent l'envahir.

Le professeur d'exégèse du Nouveau-Testament a étudié avec ses élèves la vie de Jésus. Il a opposé des textes authentiques aux objections des adversaires dont les noms et les écrits sont assez connus ; et,

renversant par le témoignage des auteurs sacrés les hypothèses de la science critique, il a constaté la triple mission de Jésus, comme Prophète, Sacrificateur et Roi : tant il est vrai que lorsqu'on prend l'incrédulité corps à corps, elle s'évanouit ; ou, pour employer une autre image, c'est un fantôme qui avait grandi dans les ténèbres, et qui disparaît devant la clarté du jour.

Le professeur d'hébreu et d'exégèse de l'Ancien-Testament, qui remplit une double tâche dans les deux auditoires de philosophie et de théologie, a enseigné dans l'un les éléments de la langue hébraïque, et caractérisé dans l'autre les principaux livres de l'ancienne alliance, en s'appliquant à réhabiliter la sainte origine et l'importance de ces écrits qui ont préparé la venue du Dieu-Sauveur.

Le professeur de philosophie a développé des matières diverses : les lois de l'ordre moral, en opposition à ceux qui nient le libre-arbitre, ou prétendent que le devoir n'est qu'une affaire de convention et d'intérêt bien entendu. Il a résumé, de plus, l'histoire de l'Ecole cartésienne, et donné des leçons sur la religion des Indous : ce peuple singulier, qui semble avoir précédé tous les autres dans les voies de la civilisation, et qui est peut-être aujourd'hui le plus arriéré de tous.

Enfin, le professeur de grec et de haute latinité a fait, outre l'explication des textes du Nouveau-Testament, l'analyse de la principale apologie de Justin-martyr : ce docteur, qui appartenait à l'Orient par sa naissance et sa première éducation, à l'Occident par ses leçons et ses écrits, et qui sanctionna par l'héroïsme de sa mort les enseignements de sa vie. Le même professeur a poursuivi l'histoire de l'apologétique chrétienne pendant les premiers siècles, et montré que si le christianisme a eu de grands adversaires, il leur a opposé de plus grands défenseurs.

Tel est le sommaire des leçons données dans notre Ecole. Nous voulons répondre autant que possible à ce qu'il importe d'enseigner aux ministres de la religion, qui doivent être à l'avant-garde dans le domaine de l'intelligence comme dans celui de la foi.

Venons maintenant aux travaux de nos élèves.

J'ai d'abord à vous signaler, Messieurs, une thèse présentée pour obtenir le grade de docteur en théologie : ce qui a eu lieu pour la première fois, depuis de longues années, et peut-être depuis l'origine de la Faculté de Montauban.

Le nom du candidat qui a réussi dans cette difficile entreprise vous est déjà connu. C'est M. François Bonifas, dont les deux thèses pour

l'obtention du grade de licencié en théologie ont occupé dans mon rapport de l'année dernière la place qu'elles méritaient d'avoir.

Il a été, cette année, plus haut et plus loin dans la thèse qui lui a valu le doctorat. Elle est intitulée : *Essai sur l'unité de l'enseignement apostolique.*

Je voudrais qu'il me fût permis d'arrêter votre attention sur ce remarquable travail, qui a été hautement approuvé, je le sais, par des membres éminents d'une autre Eglise que celle de l'auteur. Il se distingue, en effet, par la fermeté des convictions, l'étendue des études, la solidité des preuves et la netteté du langage.

Pour ne mentionner qu'un seul point, M. Bonifas établit que les apôtres, tout en gardant leur caractère individuel et distinct, s'accordent à nous annoncer le même Christ dans sa personne et dans toute son œuvre. Question fondamentale ; car, s'il y avait dans le Nouveau-Testament plusieurs Christs tout différents les uns des autres, nous n'en aurions plus aucun, et, dès lors, que resterait-il à l'humanité? Une tombe muette et un avenir inconnu. Mais, non : il y a dans l'enseignement des apôtres tout à la fois assez de différences pour que leurs témoignages se fortifient réciproquement, et assez de ressemblances pour prouver qu'ils sont sortis de la même source. L'unité dans la diversité : c'est le grand caractère des Saintes Ecritures aussi bien que la grande loi de la création.

Vous apprendrez avec intérêt que M. Bonifas, présenté comme candidat à la chaire d'histoire ecclésiastique, a obtenu près des deux tiers des suffrages de nos Consistoires (61 contre 33) : ce qui atteste, et d'une manière éclatante, que la grande majorité de nos corps ecclésiastiques reste fidèle aux croyances de nos pères, et qu'elle n'accepte pas le radicalisme religieux.

Un arrêté ministériel a chargé M. Bonifas du cours d'histoire ecclésiastique, en attendant que l'âge de trente ans accomplis permette de le nommer professeur titulaire.

Un autre de nos anciens élèves, M. Auguste Sabatier, qui a été s'asseoir pendant quelque temps sur les bancs des Universités de l'Allemagne, a obtenu le grade de licencié en théologie, après avoir soutenu deux thèses : l'une en latin, sur l'authenticité de l'Evangile de saint Jean ; l'autre en français, sur les sources de la vie de Jésus.

Dans la première, le candidat remonte de témoignage en témoignage jusqu'au commencement du second siècle, et prouve que l'Eglise avait

reconnu, dès cette époque reculée, l'existence et l'authenticité de l'Evangile selon saint Jean.

Dans la deuxième thèse, le candidat compare le texte de cet Evangile avec celui des trois premiers qui portent dans l'Ecole le nom de *synoptiques*, et il s'applique à montrer que ces quatre documents primitifs, tout en étant plus ou moins divers, se confirment et se complètent les uns par les autres.

M. Sabatier joint à la culture de l'esprit de solides convictions, et nous espérons que le protestantisme français trouvera en lui un théologien distingué par sa science comme par sa doctrine.

Quelques mots suffiront pour caractériser les autres thèses destinées à obtenir le simple titre de bachelier en théologie En comptant toutes celles qui avaient été retardées, et que nos candidats ont soutenues depuis le commencement de la dernière année scolaire, elles sont au nombre de vingt-deux : ce qui ne s'était pas encore vu dans notre Faculté.

La plupart de ces thèses ont pour objet d'établir l'authenticité des livres du Nouveau-Testament, la divinité du Christ, sa parfaite sainteté, sa résurrection, et en général la solidité des fondements sur lesquels repose la foi chrétienne. Il est facile de voir que nos étudiants ont voulu se rendre compte à eux-mêmes des questions si controversées à notre époque, et ils ont bien fait. Là où la science des libres penseurs essaie d'introduire le doute, il faut que la science des croyants raffermisse la foi ; et il est bon d'ailleurs que, dans une Ecole de théologie, tout travail académique soit aussi une œuvre de piété personnelle.

Trois de ces thèses ont obtenu le chiffre qui équivaut à la note : *bien*. Les autres sont restées au-dessous, mais aucune n'a été si mauvaise, ou si mal soutenue, qu'elle ait dû être rejetée.

Outre les grands examens de nos candidats au baccalauréat, nous avons fait subir quarante-trois examens dans l'auditoire de théologie, et vingt-sept dans celui de philosophie. La plupart ont été admis, et quelques-uns avec la note *bien* ou *très-bien* ; mais les examens médiocres n'ont pas été les moins nombreux.

Voilà pour ce qui concerne les travaux des étudiants et les nôtres.

Avant d'aborder la troisième et dernière partie de mon rapport, permettez-moi, Messieurs, de remplir un devoir de reconnaissance envers M. le Ministre de l'Instruction publique, et de le remercier devant vous de la distinction qu'il a bien voulu m'accorder. Ne pouvant ni me taire,

ni m'arrêter sur cette question personnelle, je me bornerai à citer quelques lignes de la lettre de remerciement que j'ai eu l'honneur d'adresser à Son Excellence : « La décoration, si honorable en soi, l'est doublement à mes yeux par la main qui me l'a donnée ; et, sans me faire illusion sur la valeur de mes titres universitaires, je les estime plus haut, depuis qu'ils ont obtenu votre éminente et bienveillante sanction. »

Parlons maintenant de ce qui tient à l'ordre universitaire et moral dans notre École. J'y serai aussi bref que possible, afin de ne pas trop usurper sur votre temps qui est si précieux, et qui va être si bien rempli par la lecture des autres rapports.

Le nombre de nos étudiants s'est accru d'une manière sensible. L'année dernière, nous en avons eu 75 en moyenne; au commencement de celle-ci, il y en avait 87. Jamais ce nombre n'avait été atteint depuis les vingt-huit ans que j'exerce le professorat. C'est assurément une marque de confiance de la part des familles et des Églises; mais toute chose humaine a son revers, et l'augmentation du chiffre de nos élèves a rendu plus difficile l'application des règles disciplinaires.

L'assiduité aux leçons n'a pas été assez exacte, et nous tâcherons d'y pourvoir. Quand les professeurs sont à leur poste, les élèves y doivent être aussi. Sans cette régularité, point de solides études.

Ce n'est pas tout. Chacun sait que l'esprit d'indiscipline, déguisé sous le nom séduisant d'esprit d'indépendance, s'étend de plus en plus parmi les membres des générations nouvelles. On pouvait espérer qu'il s'arrêterait au seuil d'une Ecole où se forment les futurs ministres de la religion; car, lorsqu'on doit donner l'exemple après, il importe de le donner avant. Mais notre attente n'a pas été pleinement réalisée.

Certains actes d'insubordination n'avaient pas, sans doute, dans l'esprit de ceux qui les ont commis la portée qu'ils semblaient avoir, et c'est une règle de justice de mesurer la gravité des faits à l'âge, ou à l'expérience de ceux qui y mettent la main. Il ne faut pas oublier, cependant, que les élèves de l'enseignement supérieur, et surtout ceux de l'enseignement théologique, ont une responsabilité spéciale. Si noblesse oblige, le degré d'éducation et de lumières, et le but que l'on veut atteindre obligent également.

Aussi, les Facultés de Théologie ont-elles réclamé et obtenu de tout temps, auprès de l'autorité supérieure, des règles distinctes pour le maintien de la discipline morale, et elles les ont appliquées. C'est ce que nous avons dû faire à l'égard de cinq de nos élèves, qui s'étaient aban-

donnés à des déréglements incompatibles avec une vocation sérieuse pour le ministère de l'évangile. Nous en avons éprouvé une grande amertume; mais, quoi qu'il en coûte, on ne paie jamais trop cher la virile satisfaction d'avoir accompli son devoir.

Elevons-nous, en terminant, dans une région plus haute et plus sereine.

L'Empereur disait, en ouvrant la dernière session législative, avec ce langage élevé et ferme dont il a le secret, parce qu'il y joint la grandeur et l'énergie de l'action : « Employons-nous à répandre partout, avec les lumières, les saines doctrines économiques, l'amour du bien et les principes religieux.... Quand tous auront reçu, dès l'enfance, ces principes de foi et de morale, qui élèvent l'homme à ses propres yeux, ils sauront qu'au-dessus de l'intelligence humaine, au-dessus des efforts de la science et de la raison, il existe une volonté suprême qui règle les destinées des individus comme celles des nations. »

Voilà, Messieurs, sous la différence des travaux et des situations, notre œuvre commune, et ce qui nous garantit en toute occasion votre puissant et bienveillant concours.

C'est l'œuvre du sacerdoce qui, debout sur le seuil du sanctuaire, dit à l'incrédulité par ses exemples comme par ses enseignements : tu n'iras pas plus loin ;

L'œuvre de la magistrature qui, en appliquant les règles de la justice, maintient l'autorité de la conscience, et par cela même l'autorité de Dieu dans l'homme;

L'œuvre de l'administration civile qui, en faisant exécuter les lois, protége l'ordre social, l'une des grandes manifestations de l'ordre moral et religieux ;

L'œuvre de l'administration universitaire qui, en développant les facultés de l'intelligence, veut élever et perfectionner l'homme tout entier dans ses relations avec Dieu ;

L'œuvre du droit qui, en s'appuyant sur le devoir, s'élève nécessairement jusqu'au Législateur divin, de sorte qu'il y a pour la religion et le droit une source commune, selon cette admirable parole de Montesquieu : « Les lois humaines statuent sur le bien, la religion sur le meilleur (*Esprit des lois*, liv. 26, ch. 2) ;

L'œuvre des sciences naturelles et médicales qui, en nous révélant la sagesse des lois du Créateur dans le monde visible, nous fait conclure à la même sagesse dans le monde invisible ;

L'œuvre des lettres enfin, qui, en exposant les règles du Beau, nous fait mieux apprécier le Bien dont le Beau est la splendeur, et le Vrai, dont le Bien est l'expression.

Nous accomplissons donc, à regarder au fond des choses, une œuvre qui tend à la même fin, et je retrouve encore ici la grande loi de l'unité dans la diversité.

Soutenus par de si éminents coopérateurs, nous ferons aussi notre œuvre, nous, professeurs de la Faculté de Montauban ; et, en servant notre commune patrie sur la terre, nous marcherons ensemble avec plus d'assurance vers celle qui nous attend : la patrie du ciel.

Extraits du Rapport de M. Chauveau Adolphe, Doyen de la Faculté de Droit.

Monsieur le Recteur,
Messieurs,

Je suis appelé à vous présenter un Rapport exclusivement consacré à l'analyse des travaux de l'année scolaire de la Faculté de Droit, Rapport qui n'est pas destiné à être lu à la séance solennelle de rentrée.

Je vous prie d'excuser la sécheresse des détails qui composent nécessairement un compte-rendu de cette nature.

J'aurai l'honneur de vous parler : 1° des élèves, de leur nombre, des examens, des exercices divers de la Faculté, du travail à la Bibliothèque ;

2° Des Professeurs et de leur enseignement.

§ 1er.

ÉLÈVES.

I. NOMBRE.

Pour la Capacité		39
Pour la Licence	1re année	227
	2e année	189
	3e année	161
Pour le Doctorat		28
	Total	644

II. EXAMENS.

Il est dans les habitudes de la Faculté d'être beaucoup plus indulgente pour les jeunes gens d'une assiduité exemplaire, d'une conduite irréprochable, que pour ceux qui laissent quelque chose à désirer sous ce double rapport.

NOMBRE TOTAL DES EXAMENS : 943.

Il a été passé :	En capacité. . .	25	examens.
	dont.	3	avec éloge.
	—	2	avec majorité de boules blanches.
	En 1re année. .	206	examens.
	dont.	9	avec éloge.
	—	35	avec majorité de boules blanches.
	En 2e année. .	180	examens.
	dont.	14	avec éloge.
	—	20	avec majorité de boules blanches.
	En 3e année. .	499	examens et thèses.
	dont 1re de lic.	9	avec éloge.
	—	17	avec majorité de boules blanches.
	2e de lic.	16	avec éloge.
	—	13	avec majorité de boules blanches.
	Thèses. .	16	avec éloge.
	— . .	10	avec majorité de boules blanches.
	En doctorat. . .	33	examens et thèses.
	dont.	4	thèses avec éloge.

Il a été prononcé 66 ajournements :	1re année. . . .	14
	2e année. . . .	21
	Capacité.	2
	1re de licence. .	15
	2e de licence .	7
	Thèses.	4
	Doctorat. . . .	3

Voici les noms des élèves qui, dans les quatre années, ont été reçus avec unanimité de boules blanches et éloge.

Capacité.

MM. Maque.
Pointe.
Vermeil.

1re Année.

MM. Arnauld.
Boyer.
Campistron.
Garrigou.
Guy.
Palangié.
Vignerte.
Vigouroux.

2e Année.

MM. de Bonne.
Boué du Boislong.
Boyer.
Cabardos.
Faisans.
Guy (Gabriel).
Lacroix (Léonard).
Laporte.
Latour Dejean.
Lavabre.
Manuel.
Pailhé.
Talairach.
Vayron.

1er Examen de licence.

MM. Anglade.
Barberet.
Bourrouillou.
D'Ambert de Serilhac.
Pailhas.
Saint-Pé.
Vieu.

2e Examen de licence.

MM. Anthouard.
Barberet.
Boissy-Dubois.
Bourrouillou.
Brousse.
De Castelnau.
Fauré (Amédée).
Gairal.
Mabillat.
Méric de Bellefon.
Pailhas.
Sengensse.
Talazac.
Testemalle.
De Vesine-Larue.
Vieu.

Thèse de licence.

MM. Anthouard.
Barberet.
Bourrouillou.
De Boysson.
Brousse.
Cambe.
De Castelnau.
Gairal.
Lannes.
Lèbre.
Mabillat.
Pailhas.
Saint-Pé.
Sengensse.
Testemalle.
De Vesine-Larue.
Vieu.

1er Examen de doctorat.

MM. Barbe.
De Combes.
Massol.
Sengensse.

2e Examen de doctorat.

MM. Sengensse.
Simounet.
Sourbets.

Thèse de doctorat.

MM. Audran.
De Capèle.
Carles.
Malric.
Ribéreau.
De Sarrieu.
Sklodowski.
Vigneaux.

Dans les Thèses de licence, soutenues à la fin des trois années d'études ordinaires, on peut trouver les éléments qui servent à mesurer l'importance de l'enseignement donné par les professeurs et la valeur des fruits que les élèves ont su retirer de cet enseignement.

Voici les appréciations rapides que fait naître l'examen des meilleures Thèses de licence, soutenues dans notre Ecole, dans le cours de l'année scolaire 1865-1866.

Et d'abord quelques courts détails de statistique.

Le nombre des Thèses, reçues avec éloge, et qui par conséquent ont paru entièrement satisfaisantes, soit au point de vue de la rédaction, soit au point de vue de la soutenance, s'élève à *seize*. Celui des Thèses reçues avec trois boules blanches, monte à *dix*. Une remarque intéressante à faire, c'est que deux docteurs-médecins ont sollicité et obtenu devant notre Ecole, avec éloge, le grade de licencié en droit. L'un de ces docteurs-médecins était attaché en qualité d'aide-major à un bataillon de chasseurs à pied en garnison à Toulouse. Il est impossible de ne point remarquer aussi qu'un hasard intelligent avait donné à ces deux étudiants deux sujets de thèse qui leur ont permis de mettre à profit et d'exposer leurs connaissances médicales.

L'un, M. Mabillat, chirurgien militaire, ayant à traiter *de la preuve de la filiation*, n'a point laissé passer l'occasion de donner à l'appui de ses solutions juridiques, des détails scientifiques sur la *conception*. L'autre, M. de Vésine-Larue, devant s'occuper de l'*avortement*, a rédigé sur ce point une Thèse très-complète, dans laquelle, après avoir mentionné et apprécié toutes les législations de l'Europe, relatives à cette matière, il a étudié l'avortement au point de vue médical, et a conclu, contrairement à notre article 317 du Code pénal, à l'incrimination de la tentative d'avortement.

Il a aussi scrupuleusement discuté les cas dans lesquels l'homme de l'art peut pratiquer sur la femme l'accouchement anticipé pour sauver la vie de la mère.

Entrant maintenant, au fond, dans l'examen des Thèses, il n'est que juste de constater combien elles sont en sérieux progrès pour la partie du Droit romain. Le latin est correct, les développements sont considérables, les textes du Digeste sont généralement cités à propos et bien étudiés; des questions sérieuses sont placées comme *positions* à la fin des dissertations.

Il faut citer comme exemples : les Thèses de M. Brousse et de M. Testemalle, traitant du même sujet : l'*Obligation corréale*, dont la difficulté est presque proverbiale, et celle de M. Sengensse : *De fidejussoribus*.

La jurisprudence et la doctrine des bons auteurs ont servi d'éléments importants à la rédaction de nos meilleures Thèses, et ce fait prouve qu'elles n'ont pas été rédigées à la hâte; on pourrait cependant reprocher quelquefois presque un abus de citations de cette nature.

Les origines historiques des questions et des problèmes juridiques à élucider ont généralement préoccupé nos élèves; mais, en face de ces développements historiques assez larges, l'on se prend quelquefois à regretter que le côté philosophique des questions ait été beaucoup moins souvent abordé. On trouve rarement l'exposé de principes supérieurs qui permettent de juger la loi d'en haut. Quelques Thèses cependant échappent à ce léger reproche, M. Talazac a apprécié en même temps qu'étudié l'institution de la *contrainte par corps*, et M. Saint-Pé a interrogé autre chose que les textes pour juger le système de la punition de la *récidive*.

Quelquefois aussi, nos meilleures thèses accusent dans le style une certaine inexpérience qui n'a rien de surprenant chez des jeunes gens ; mais la conscience avec laquelle sont traitées toutes les parties d'une thèse, doit faire oublier cette critique.

Les élèves studieux, tout en reconnaissant que les principes du droit civil sont des principes justement dominateurs, comprennent l'importance que prennent, surtout dans notre vie moderne, les dispositions soit du droit commercial, soit du droit administratif.

La Thèse de M. de Castelnau se fait remarquer par une bonne dissertation sur l'*association en participation* et surtout par un véritable petit Traité, en 35 pages, sur la matière délicate et complexe des

chemins vicinaux. M. Brousse, dont la Thèse en droit civil, sur l'*aveu* et le *serment*, est riche en aperçus historiques, a également rédigé une bonne Thèse sur la *juridiction gracieuse du conseil d'Etat*. Le même éloge doit être accordé à M. Testemalle, pour sa thèse de droit administratif : *Du déclassement des matières administratives et judiciaires*.

Le Droit civil est remarquablement rédigé dans les Thèses de MM. Brousse, Gairal, Sengensse et Lèbre (Ernest), quoique ce dernier n'ait été reçu qu'avec trois boules blanches ; il faut aussi mentionner de lui une bonne théorie *Des pactes* en Droit romain, et une bonne dissertation en Droit administratif, sur *la garantie constitutionnelle*.

L'élite de nos élèves peut seule aborder les épreuves longues et sérieuses du doctorat ; cependant nous devons être satisfaits du nombre des Thèses de docteur, soutenues cette année devant nous. Il s'élève à dix, et la plupart constituent de très-bonnes monographies. Aussi, presque toutes ont-elles été couronnées par une réception avec *éloge*.

Ici, le choix même du sujet sert à apprécier le candidat, il lui appartient, et il montre immédiatement quelle est la tendance de l'esprit de l'étudiant en droit. Est-ce la science pure qui l'attire ? Se laisse-t-il, au contraire, séduire par l'étude des monuments historiques ? Enfin, les nécessités de la vie moderne le préoccupent-elles, au contraire, plus activement ? Ces diverses tendances se sont manifestées tour-à-tour et ont introduit dans les sujets de Thèse une variété suffisante qu'il est bon de constater.

Le plus souvent, la même matière a été traitée, en Droit romain comme en Droit français : *Du bail emphytéotique* ; *Des donations entre époux* ; *De l'indignité en matière de successions*, par exemple ; quelquefois, au contraire, les Thèses offrent deux monographies entièrement distinctes ; les deux sujets n'avaient aucun rapport entre eux, ou n'offraient que des rapports éloignés. C'est ainsi que M. Carles a traité, en Droit romain, de l'action *De constitutâ pecuniâ*, et en Droit français de la *Lettre de change* ; et M. Audran, après nous avoir entretenu de la *Délimitation légale du droit de propriété foncière à Rome*, a ensuite étudié l'*aliénation des meubles et des revenus dotaux*, sous le régime dotal français.

Toutes les Thèses reçues cette année avaient une étendue fort considérable. Nous en pouvons citer une qui forme un vrai volume de 400 pages, à impression très-serrée ; elle est l'œuvre de M. Malric, un de

nos plus studieux élèves, dont le zèle a été récompensé par l'obtention de M. le Ministre d'une remise de frais d'examens.

Une table bien faite accompagne généralement ces Thèses; ce qui rend les recherches faciles et donne à ces ouvrages le véritable caractère d'un livre.

Dans ces œuvres étendues, le tempérament juridique du candidat se révèle largement. Tel songe surtout à discuter les monuments de la jurisprudence avec le plus grand soin, M. Malric, notamment. Tel autre s'occupe surtout des opinions émises par la doctrine, M. Ribereau, par exemple. Mais, malgré cette diversité heureuse, parce qu'elle révèle des personnalités, il est impossible de ne pas être frappé du zèle avec lequel les leçons de nos professeurs ont dû être suivies, pour que le reflet de leur enseignement puisse briller d'une façon aussi nette dans ces travaux.

Pour les cours fondamentaux de Droit romain et de Droit français, cela n'a rien d'étonnant. Ainsi, dans la Thèse de M. Audran, l'on voit exposée largement une Thèse originale, soutenue par son ancien professeur, sur la *Vetus forma* des immeubles, et qui donne l'explication de la servitude *Altiùs tollendi et stillicidii non recipiendi*; ce qui n'empêche point d'ailleurs ce studieux jeune homme de discuter avec une fermeté respectueuse quelques-uns des points de la doctrine de son maître; mais l'on s'aperçoit aussi que les enseignements spéciaux, même les plus récents, ont porté leurs fruits.

Toutes les Thèses renferment un chapitre, souvent fort développé, sur le Droit coutumier, considéré comme l'un des éléments de la formation de notre législation. Quant à la Thèse sur l'*Emphytéose*, elle se fait remarquer tout naturellement par une étude complète de toutes les institutions de la féodalité. Voilà l'influence incontestable de l'enseignement de M. Ginoulhiac.

Celui de l'Economie politique, inauguré depuis deux ans à peine, a aussi marqué sa trace dans les travaux de nos docteurs. On peut d'abord citer une Thèse, dont l'auteur, M. Sklodowski, était un réfugié polonais, et qui avait fait entrer l'économie politique dans le titre même de son œuvre. Il s'agissait *Du régime dotal et de la communauté au double point de vue moral et économique*. Mais, soit dans la Thèse *Sur la lettre de change*, soit dans celles sur l'*Emphytéose*, soit dans celle sur la *Délimitation légale de la propriété à Rome*, soit dans celle *Sur le remploi*

de la dot, on lit plusieurs pages où les vrais principes économiques sont dessinés à côté de la position du problème juridique.

Enfin, il n'est pas inutile de faire remarquer que, surtout en Droit romain, nos jeunes gens ont pris le soin de se mettre au courant des travaux les plus modernes et des découvertes les plus récentes.

III. EXERCICES DIVERS DANS LA FACULTÉ.

1° Outre les cours, les jeunes gens peuvent s'inscrire, chaque année, pour recevoir des instructions auxquelles les règlements donnent le nom de *Conférences facultatives*; ils doivent verser une somme de 60 francs.

Je regrette beaucoup que ces conférences très-utiles ne soient pas mieux comprises par nos élèves, qui sont toujours trop peu nombreux, et qui devraient tous s'empresser d'accourir à une instruction supplémentaire si précieuse.

Aucun aspirant au doctorat ne s'étant présenté, il n'y a pas eu de conférences facultatives pour la quatrième année.

NOMBRE DES ÉLÈVES INSCRITS.

En 1re année.	25
En 2e année.	20
En 3e année.	24

Je dois dire que ceux qui se sont fait inscrire ont été d'une grande exactitude et ont retiré les meilleurs fruits des conférences.

2° Pour les aspirants au doctorat et les jeunes docteurs, mon honorable prédécesseur, M. le doyen Delpech, avait organisé une conférence spéciale, dite d'*agrégation*. Cette conférence a été toujours dirigée par mon savant collègue M. Humbert, avec un zèle digne d'éloges ; et même, cette année, deux mois avant l'ouverture du concours, cet honorable collègue a consenti à diriger trois exercices de cette conférence par semaine : il a abusé de ses forces, car il a fait ensuite une maladie grave; mais aussi il en a été bien récompensé par le succès de nos candidats, dont un a été nommé, M. Deloume; un autre a été déclaré admissible, M. Ribereau, et deux ont laissé dans l'esprit des juges du concours les meilleurs souvenirs, MM. Audran et Laurent.

Je me suis fait un devoir et un plaisir d'assister à cet utile exercice,

et je puis, Messieurs, vous donner l'espérance que, la Faculté de Droit de Toulouse, la seconde de l'Empire, sera toujours dignement représentée dans les concours de Paris, dont le prochain aura lieu le 1er avril 1867.

Vous avez sans doute remarqué, Messieurs, que, cette année, nous avons reçu dix docteurs, dont huit avec unanimité de boules blanches et éloge, tandis qu'en 1864 et 1865, il n'avait été soutenu que quatre Thèses de Doctorat.

3° J'ai eu l'honneur de vous entretenir, dans mon rapport de 1865, de la création d'exercices destinés à habituer nos jeunes gens des trois années, à parler le langage du droit, ce que le célèbre Leibnitz appelait le *Curriculum polemicum*.

Chaque année forme une section spéciale de la conférence générale, qui se réunit pour entendre des travaux écrits sur des questions de droit.

Chaque section se constitue en tribunal, avec bureau, commissaire, secrétaire et membres discutant. Ces trois sections, aux exercices desquelles mes collègues et moi nous avons assisté, autant que nous le permettaient nos autres occupations, ont fonctionné avec régularité et ont révélé des aptitudes naissantes qui devront un jour nous fournir de brillants candidats pour les concours. Cependant, comme je tiens à ne vous présenter, Messieurs, que des notions exactes sur la position de notre Faculté, je dois vous dire que le zèle avait été bien plus grand à la création de cette conférence, que même les inscriptions étaient trop nombreuses pour que chacun prît part aux exercices, tandis que la seconde année n'a compté qu'un petit nombre relatif de membres actifs, et que plusieurs d'entre eux ont été amenés à prendre souvent la parole.

Malheureusement, le nouveau paraît toujours beau, et les enthousiasmes pour l'étude sont parfois des feux légers qu'emporte le moindre accident. Mais je n'en ferai pas moins tous mes efforts pour maintenir, dans notre Faculté, un exercice dont j'ai senti moi-même l'utilité, il y a déjà près d'un demi-siècle, quand j'avais l'honneur d'étudier à Poitiers, sous mon savant maître, l'illustre Boncenne.

4° Chaque année, Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Instruction publique choisit une question de droit parmi celles qui sont proposées par la Faculté, et cette question peut être traitée par les aspirants au doctorat et les docteurs récemment reçus.

Cette année, nous avons eu quatre Mémoires, dont trois travaux remarquables, et la Faculté a été heureuse de pouvoir accorder une première et une seconde médailles d'or, et une mention très honorable.

5° En 1840, des prix avaient été proposés aux jeunes gens studieux de 3e année, sur des sujets de droit romain et de droit français.

La liste de nos lauréats, depuis 1841, prouve que ces concours ont révélé des talents naissants ; car nous comptons parmi eux des membres des Cours souveraines, des procureurs-généraux, des avocats ayant conquis le premier rang, etc., etc.

Plusieurs Facultés de France avaient obtenu que ces concours fussent étendus aux 1re et 2e années. Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu nous accorder cette faveur ; et cette année, nos élèves de 1re et de 2e années ont composé sur les diverses parties de l'enseignement. La Faculté leur accorde des prix et des mentions, et elle a été étonnée, en examinant ces compositions diverses, de leur rédaction qui présageait des succès futurs d'une plus haute importance.

IV. BIBLIOTHÈQUE.

Plusieurs fois, j'ai sollicité les crédits nécessaires pour pouvoir organiser, d'une manière permanente, l'ouverture et l'éclairage de la Bibliothèque pendant les soirées d'hiver. Le Conseil académique a bien voulu appuyer ma demande par une adhésion unanime. M. le bibliothécaire Latané, plein de zèle et d'intelligence, ne pouvant suffire à cette multiple surveillance, surtout en cas de maladie, un bibliothécaire-adjoint serait essentiel.

N'ayant encore reçu aucune allocation pour atteindre le but que je me proposais, j'ai fait un appel à notre jeunesse studieuse, et je suis heureux de reconnaître que mon appel a été entendu : une dixaine de nos jeunes gens les plus assidus, soit parmi les étudiants pour la licence, soit parmi les aspirants au doctorat, a bien voulu recevoir le titre honorifique de bibliothécaire-adjoint, et, au grand avantage de tous leurs condisciples, la Bibliothèque a été, l'hiver dernier, ouverte de 7 à 9 heures et demie du soir ; en été, de l'heure de la fermeture réglementaire (4 heures) jusqu'à 7 heures.

Cette bonne volonté qui avait peut-être l'inconvénient de distribuer

sur trop de têtes la responsabilité de la conservation de nos livres, pourrait ne pas se renouveler, et il serait plus convenable, sous tous les rapports, qu'un bibliothécaire-adjoint fût nommé, et que le service fût organisé avec l'exactitude réglementaire.

Je n'ai demandé qu'une allocation de cinq cents francs ; et comme c'est dans l'intérêt des études et de la conduite même de nos jeunes gens, je ne crains pas d'être importun en présentant encore cette année une nouvelle demande.

§ 2.

PROFESSEURS.

Ici, Messieurs, heureusement je serai plus court et j'aurai moins besoin de réclamer votre indulgente attention. Nommer chacun de mes honorables, savants et chers collègues, c'est suffisamment faire l'éloge de la profondeur et de la clarté de leur enseignement, du ponctuel accomplissement du devoir, et des rapports bienveillants avec les élèves. Le concours loyal et affectueux qu'ils accordent à leur collègue chargé de l'administration de la Faculté et notre union constante témoignent du zèle commun à tenir haut l'enseignement du Droit et à remplir fidèlement toutes les obligations du professorat.

Malgré les occupations d'examens très nombreux , examens pendant lesquels les cours ont lieu presque toute l'année, Messieurs les professeurs de Droit romain font des conférences obligatoires aux aspirants de doctorat, et quelques autres professeurs font des conférences facultatives aux élèves des trois années.

L'année dernière, la Faculté avait espéré pouvoir faire des cours supplémentaires et spéciaux pour le Doctorat, mais l'insuffisance de son personnel ne lui permit pas de réaliser un aussi utile projet.

Son Excellence Monsieur le Ministre a bien voulu autoriser encore pour cette année ces cours supplémentaires spéciaux, et il serait regrettable que l'insuffisance du personnel en empêchât l'ouverture.

La Faculté de Droit de Toulouse est composée de onze chaires, et, d'après les règlements, elle pourrait obtenir dans un état normal, c'est-à-dire quand chaque chaire serait remplie par un titulaire, le nombre de cinq agrégés.

Notre vénéré doyen honoraire, professeur de Code Napoléon, est en

congé. M. Poubelle, agrégé, le remplace et s'acquitte dignement de cette honorable mission ; il ne peut plus compter comme agrégé prêt à suppléer un professeur malade ou empêché.

Il en est de même de M. Rozy, chargé du cours d'économie politique qu'il a inauguré à Toulouse avec tant de succès. Reste M. Bonfils seul, qui, à son début, a été chargé, en même temps, de *deux cours*, de conférences et d'examens. Ces occupations diverses de notre jeune et habile collègue lui laissaient à peine le temps d'une utile préparation.

J'ai donc considéré comme un devoir impérieux, dans l'intérêt des études, de solliciter de Monsieur le Ministre l'envoi d'au moins deux agrégés.

Les fréquents concours qui ont lieu maintenant chaque année, témoignent, je le sais, d'une grande pénurie dans le personnel des Facultés ; je sais aussi que plusieurs Facultés manquent de titulaires ; mais on ne peut disconvenir que les embarras de service dans les Facultés naissantes ou dans d'anciennes Facultés qui n'ont que cent ou deux cents élèves, ne sont pas comparables à ceux qui existent forcément dans une Faculté, comme celle de Toulouse, où il existe plus de six cents élèves.

Je serais heureux, Messieurs, que Monsieur le Recteur et le Conseil académique voulussent bien joindre leurs voix autorisées à la demande du Doyen de la Faculté de Droit de Toulouse, pour obtenir un complément de personnel qui est vraiment indispensable à cette Faculté.

Le Conseil apprendra avec plaisir que plusieurs de nos collègues ont soutenu avec éclat le renom scientifique de la Faculté de Droit de Toulouse : M. Rodière, par de savantes études sur les anciennes Facultés et sur l'unité des Banques d'émission ; M. Molinier, par de nombreux rapports qui deviennent de véritables traités, soit devant l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, soit devant l'Académie de Législation ; M. Bressolles, par une dissertation sur la liberté de tester ; M. Huc, par un examen approfondi du Code civil italien, dont la presse juridique s'est vivement préoccupée, et dont le gouvernement italien a voulu aussi proclamer le mérite en accordant à son auteur l'Ordre des SS. Maurice et Lazare ; M. Rozy, par la publication de leçons importantes faites à Castres dans un cours d'économie politique.

Rapport de M. Henri Bonfils, agrégé, sur les concours de la Faculté de Droit.

Monsieur le Recteur,

Messieurs,

En me confiant la mission délicate d'exposer aujourd'hui les mérites de ses meilleurs disciples, la Faculté de Droit réalisait mes vœux les plus chers. Je souhaitais cette occasion de manifester à mes maîtres ma profonde reconnaissance. Leur indulgente et paternelle affection dirigea tous mes pas; depuis, ils ont encore voulu m'associer à leurs travaux. Mon cœur en a été vivement touché. Je ne saurais jamais oublier ni leurs conseils, ni leurs exemples ; et je suis heureux que cette fête universitaire me permette de leur témoigner publiquement ma gratitude et mon respectueux attachement.

Il m'est cependant impossible de me dissimuler les difficultés du mandat qui m'a été confié. Et je ne l'aurais pas entrepris sans crainte, si je n'avais été convaincu que la distinction des travaux de nos élèves vous ferait aisément oublier l'insuffisance du rapporteur. — A défaut d'autre mérite j'essaierai, du moins, Messieurs, d'être aussi bref que le permet le devoir d'une impartiale justice entre des lauréats nombreux et distingués.

Dans les années antérieures, la Faculté de Droit appelait ses élèves à disputer diverses couronnes. Elle décernait des prix et des mentions honorables aux étudiants qui avaient suivi les conférences de chacune des trois premières années, puis à des degrés supérieurs aux vainqueurs des concours de licence et de doctorat. Mais là s'arrêtait la série des récompenses offertes par la Faculté. Désireuse de stimuler l'ardeur de ses disciples, de préparer dès la première année de forts et intrépides lutteurs pour les concours de licence, de rehausser ainsi, par la difficulté de la victoire, l'attrait déjà si vif de ses couronnes, la Faculté a ouvert l'arène aux étudiants de la 1re et de la 2e année. Par cette innovation, elle invitait ses plus jeunes élèves à demander à de laborieux et constants efforts, la solution du problème de leur avenir. Nos étudiants ont compris la haute portée de cette création, et, jaloux de répondre aux

généreuses intentions de leurs maîtres, se sont empressés de prendre part à ces nouveaux concours. — En rendant compte de leurs travaux, je suivrai l'ordre naturellement indiqué par la hiérarchie des prix.

CONFÉRENCES.

Placées sous l'impulsion supérieure des professeurs titulaires et sous la direction plus immédiate des agrégés, les conférences facultatives ont été, pendant la dernière année scolaire, assidûment fréquentées par l'élite de nos étudiants. Les résultats obtenus démontrent invinciblement l'utilité de cette institution et doivent exciter les élèves à en suivre avec zèle les différents exercices. Vous le constaterez bientôt, Messieurs; toutes les couronnes appartiennent aux étudiants auxquels les travaux des conférences avaient, non-seulement procuré de brillants examens, mais appris, en outre, à parler le sévère langage du droit.

Les élèves de première année ont si bien répondu aux soins attentifs de leur maître de conférence, M. Rozy, que c'est à peine si trois prix et cinq mentions ont été jugées suffisants pour récompenser leur assiduité. Un premier prix *ex-æquo* est décerné à MM. Arnault et Campistron. Le premier, esprit sûr et réfléchi, a fourni de bonnes compositions sur le droit romain ; le second a apporté un soin consciencieux à tous ses travaux. Vues nettes, style pur et clair, tels sont les titres de M. Cousin au 2e prix. — La 1re mention revient, *ex-æquo*, à MM. Cazal et Bepmale. Ont été jugés dignes d'une 3e mention *ex-æquo*, MM. Calmejane, Gombault et Desplats.

Guidés, en l'absence d'un agrégé, simultanément par MM. Huc et Humbert, professeurs titulaires, les membres de la conférence de 2e année ont préludé par d'intéressants labeurs à la lutte plus périlleuse des concours de fin d'année. L'esprit net et précis de M. Pailhé l'appelle à partager le 1er prix avec M. Lacroix, qui a montré de l'énergie et de l'imagination. MM. Pariset et Latour-Dejean obtiennent ensemble le 2e prix. Ils se sont fait remarquer, l'un par l'ordre méthodique, l'autre par la clarté de leurs dissertations. M. Galibert a continué de mériter la 1re mention qui lui avait été décernée l'année précédente : la deuxième est la récompense de l'assiduité de M. Gabolde.

L'habile direction de M. Poubelle a préparé dans la conférence de 3e année une riche et féconde pépinière pour le Doctorat. Les compositions ont été solides et nourries, les argumentations pleines d'animation et

d'éclat. Le classement était difficile, et la Faculté n'est sortie d'un heureux embarras qu'en distribuant quatre prix et trois mentions. Le 1er prix appartient simultanément à M. Lannes, dont l'esprit se meut à l'aise au milieu des difficultés, à M. Saint-Pé, recommandable par un travail soutenu. Des mérites divers ont valu un 2e prix *ex-æquo* à MM. Cambe et Barberet. MM. Gayral et Bourrouillou, dont je vais bientôt retrouver les noms, obtiennent chacun une 1re mention; la 2e est décernée à M. Brousse, étudiant aussi modeste que laborieux.

CONCOURS DE 1re ANNÉE.

Ces résultats sont satisfaisants, mais une épreuve plus difficile, celle des compositions, écrites en six heures, sous la surveillance des professeurs et sur un sujet désigné par le sort, vous permettra, Messieurs, de mieux apprécier les progrès des études dans notre Faculté.

Seize concurrents se sont présentés en 1re année pour le concours de Droit romain. Le sujet proposé *du legs de la chose d'autrui et de celle de l'héritier*, exigeait une étude analytique assez délicate. Après un premier examen, six compositions seulement ont été retenues et définitivement classées dans l'ordre suivant : Au premier rang, celle qui portait pour épigraphes, deux maximes empruntées, l'une à Cicéron, l'autre à Montesquieu, et due à la plume facile de M. Couzin. — La dissertation abondante et nourrie de M. Vigouroux lui fait obtenir le 2e prix. La 1re mention est accordée *ex-æquo* à M. Garrigou, déjà habile à formuler nettement sa pensée, et à M. Puget, qui s'est signalé par une connaissance approfondie des textes. M. Arnault et M. Campistron, dont les compositions révèlent de solides études, partagent la 2e mention.

Exposer les droits et les obligations qui résultent pour les père et mère de la jouissance, accordée sur les biens de leurs enfants par l'art. 384 C. N., tel était le sujet du concours de Droit français. Vingt-trois compositions ont été soumises au jugement de la Faculté. Une dissertation très-complète a valu le 1er prix à M. Campistron. M. Garrigou obtient le 2e pour une bonne étude historique de la question. La Faculté décerne la 1re mention à MM. Cazal et Arnault; la 2e à MM. Puget et Esquirol.

2e Année.

Dans les concours ouverts entre les étudiants de 2e année, six élèves seulement ont pris part à cette double lutte. La Faculté regretterait l'exiguité de ce chiffre, si l'incontestable mérite des compositions ne lui faisait présumer que la force reconnue des concurrents a dû écarter des esprits moins pénétrés de leur propre valeur. Néanmoins, elle espère que ce nombre s'accroîtra dans le concours prochain. Que ceux qui, en juillet dernier, ont douté de l'étendue de leurs forces s'occupent à les accroître dès à présent. La victoire est, plus souvent, le résultat d'une lente et sûre préparation que d'une subite et audacieuse entreprise.

« L'acheteur évincé peut-il, en Droit romain, se faire indemniser par son vendeur? Dans quels cas, sous quelles conditions, par quelles voies juridiques peut-il exercer ce recours? Comment s'expliquer l'existence d'une double action? » Ces questions ont été examinées avec une étonnante sûreté de doctrine, par l'auteur de la composition écrite sous le n° 1. Son style porte l'empreinte de l'exactitude et de la netteté de son esprit. Ces qualités remarquables font décerner à M. Pailhé le 1er prix de Droit romain. — Bien près de lui se place son digne émule. L'ardeur de M. Lacroix lui fait quelquefois négliger son style et confondre le ton de la dissertation avec celui de la plaidoirie. Malgré ces défauts, une bonne exposition de la matière, une doctrine presque toujours irréprochable ont mérité à M. Lacroix le 2e prix. — M. Latour-Dejean obtient la 1re mention; M. Cabardos, la 2e. De légères erreurs n'empêchent pas leurs dissertations d'être dignes de ces récompenses.

Le sort avait désigné pour le concours de Droit français une question empruntée au Code de procédure civile. Les candidats devaient déterminer les différences existant entre les jugements par défaut faute de comparaître et les jugements par défaut faute de conclure. Comme dans le précédent concours, une composition a tout d'abord attiré l'attention de la Faculté. Comme la dissertation du Droit romain, elle était l'œuvre de M. Pailhé. Une troisième couronne venait ainsi se placer sur le front de cet étudiant modèle. M. Pailhé a le droit d'être fier de son brillant succès. Mais victoire oblige aussi bien que noblesse. Que, cette année encore, un labeur constant maintienne l'éclat de sa triple couronne!

La Faculté accorde le 2e prix à M. Latour-Dejean, qui aurait peut-être atteint le premier rang, si une méthode plus sûre s'était unie à la facilité et à l'élégance de son langage. — Une composition bien ordonnée fait accorder une 1re mention à M. Laporte ; mais qu'il se souvienne que la pauvreté du style n'est pas simplicité et que la clarté n'exclut pas une certaine richesse d'expressions. La 2e mention revient à M. Lacroix, déjà vainqueur dans le concours du Droit romain.

3e Année.

J'arrive, Messieurs, au concours de licence, à cette épreuve suprême qui, pour quelques-uns de nos élèves, termine le cours de leurs études juridiques. La lice n'est pas ouverte à tous. Un travail assidu, constaté par une majorité de boules blanches obtenues dans les examens, peut seul permettre d'y entrer. Parmi les étudiants qui avaient subi avec honneur cette épreuve préparatoire, sept se sont présentés pour le concours de Droit romain. Le sujet sorti de l'urne était ainsi conçu : *De la prestation des fautes*. Son importance est incontestable, et la détermination de la responsabilité, qui, dans les divers rapports contractuels, incombe au débiteur, a toujours préoccupé les jurisconsultes et les législateurs. La question avait encore cet attrait particulier, qu'en cette matière les principes du Droit de Rome ont exercé la plus grande influence sur les règles du Code Napoléon. Stimulés par le sujet, les concurrents devaient produire d'excellentes dissertations. L'attente de la Faculté n'a point été déçue.

Toutes les compositions étaient bonnes et toutes, par leur mérite absolu, auraient pu être l'objet d'une distinction. L'une d'entr'elles a immédiatement conquis la première place. L'auteur expose, dans un ordre parfait, les deux théories qui se sont partagé les suffrages des commentateurs. Sa dialectique est forte et nourrie ; ses définitions sont irréprochables. Familier avec les textes, il les cite à propos, et dans la revue qu'il fait des divers contrats, quelques mots lui suffisent pour indiquer les motifs de ses solutions. Ces qualités devaient faire décerner le premier prix de Droit romain à M. Bourouilhou, auteur de la composition inscrite sous la devise : *jus suum cuique tribuere*.

Le second prix revenait de droit à une composition bien écrite, où la netteté du style s'allie à l'exactitude du langage. La méthode de l'auteur ui est propre, et son esprit logique sait faire produire à un principe

toutes ses conséquences. Moins développée que la composition précédente, cette dissertation était due à la plume de M. Gayral, qne la vivacité de son esprit avait fait remarquer dans les travaux des conférences.

M. Barberet a mérité une première mention honorable par une dissertation où l'absence de synthèse est heureusement rachetée par de bonnes définitions. Le travail de M. Talazac nous offre une excellente division de la matière. Malheureusement quelques faiblesses de style, quelçues incorrections n'ont permis à la Faculté de décerner à M. Talazac qu'une deuxième mention.

Dix candidats ont pris part au concours de Droit français. La question proposée était ainsi formulée : *De l'action en reprises de la femme après la dissolution de la communauté et des garanties qui y sont attachées.* Question délicate qui touche à la fois aux droits de la famille et au crédit public; à la famille, par la protection que devait le législateur à la femme placée sous la dépendance de l'époux, par la liberté qu'il fallait accorder au mari chargé de créer ou d'accroître le patrimoine commun ; au crédit public, par la relation étroite qui l'unit au crédit particulier des citoyens. Résolue dans un sens favorable aux intérêts bien entendus de la femme et du mari, pendant une période de 30 années, cette question avait vivement excité l'attention des magistrats et des jurisconsultes, depuis qu'en 1853 la Cour suprême avait cru devoir revenir sur une jurisprudence constante. Vous vous rappelez, Messieurs, l'émotion profonde que causa cette solution nouvelle, chez les hommes voués à l'étude théorique ou à l'application pratique du Droit, les réclamations, les critiques auxquelles elle donna naissance, la perturbation profonde qu'elle produisit dans le monde des affaires. Vous savez aussi que quelques années après, sous la haute influence d'un célèbre procureur général, la Cour de Cassation, abandonnant la voie nouvellement tracée, consacrait par un arrêt solennel sa première jurisprudence.

Par le choix de cette question, la Faculté montrait que le soin donné aux études théoriques ne lui a jamais fait oublier que la valeur du droit dans les relations sociales résulte des applications pratiques de ses principes. — Pour répondre à l'intention de la Faculté, les candidats devaient donc exposer les deux opinions en présence, indiquer les arguments propres à chacune d'elles, expliquer les causes et les conséquences d'une victoire momentanée, celles d'une défaite définitive, et choisir enfin en donnant les motifs de leur préférence. Tous les concurrents se

sont acquittés avec honneur de leur tâche. Toutes les compositions étaient dignes d'éloges. Néanmoins, la Faculté a laissé quelques noms dans l'ombre. Elle devait ne pas dépasser le nombre des récompenses mises à sa disposition et conserver en même temps la graduation indiquée par l'étude comparée des diverses dissertations.

Une composition a tout d'abord réuni les suffrages par l'exactitude des doctrines et la richesse des développements. Après avoir nettement circonscrit la question et montré son importance pratique, l'auteur rejette, par une solide réfutation, la solution consacrée en 1853. Un enchaînement méthodique amène successivement sous sa plume les questions secondaires, et le lecteur marche sûrement à sa suite vers une conclusion habilement amenée. L'auteur de cette composition connaît la jurisprudence et l'opinion des jurisconsultes les plus accrédités. Son style est clair et simple. Peut-être pourrait-on relever quelques incorrections, quelques tournures de phrases trop familières ; mais ces légers défauts s'expliquent quand on réfléchit que six heures seulement étaient accordées pour écrire les 24 pages de cette composition. Elle fait obtenir à M. Bourouilhou, son auteur, le premier prix de droit français.

Bien près du premier rang venait se placer une dissertation remarquable par la vigueur de l'argumentation. L'auteur aime la lutte et la discussion ; mais l'ardeur de son tempérament ne lui a pas permis de formuler ses pensées dans cet ordre méthodique qui distingue la première composition. En décernant à M. Gairal le second prix de droit français, la Faculté l'engage à se modérer et à donner davantage à la méthode dogmatique. — Une première mention *ex-æquo* est accordée à MM. Vieu et Barberet. La composition de M. Barberet offre une excellente et respectueuse discussion de l'opinion de M. Troplong. L'ordre dans lequel M. Vieu présente ses solutions est parfait. Sa phrase a une limpidité toute française. Pourquoi faut-il qu'une omission regrettable, qu'une contradiction trop sensible entre deux parties de sa doctrine, aient empêché M. Vieu d'atteindre un rang supérieur. — Une dissertation très abondante a valu la 2e mention à M. Aristide Saint-Pé.

Tels sont, Messieurs, les beaux résultats du concours ouvert entre nos licenciés. De ces luttes ressort, jeunes étudiants, un enseignement que vous devez recueillir. Aux vainqueurs des concours de droit romain, appartiennent aussi les palmes du droit français. Presque tous nos lauréats emportent une double couronne. Ah ! c'est que par une fréquentation assidue, ils ont dérobé aux jurisconsultes de Rome, quelques-

toutes ses conséquences. Moins développée que la composition précédente, cette dissertation était due à la plume de M. Gayral, qne la vivacité de son esprit avait fait remarquer dans les travaux des conférences.

M. Barberet a mérité une première mention honorable par une dissertation où l'absence de synthèse est heureusement rachetée par de bonnes définitions. Le travail de M. Talazac nous offre une excellente division de la matière. Malheureusement quelques faiblesses de style, quelques incorrections n'ont permis à la Faculté de décerner à M. Talazac qu'une deuxième mention.

Dix candidats ont pris part au concours de Droit français. La question proposée était ainsi formulée : *De l'action en reprises de la femme après la dissolution de la communauté et des garanties qui y sont attachées.* Question délicate qui touche à la fois aux droits de la famille et au crédit public; à la famille, par la protection que devait le législateur à la femme placée sous la dépendance de l'époux, par la liberté qu'il fallait accorder au mari chargé de créer ou d'accroître le patrimoine commun ; au crédit public, par la relation étroite qui l'unit au crédit particulier des citoyens. Résolue dans un sens favorable aux intérêts bien entendus de la femme et du mari, pendant une période de 30 années, cette question avait vivement excité l'attention des magistrats et des jurisconsultes, depuis qu'en 1853 la Cour suprême avait cru devoir revenir sur une jurisprudence constante. Vous vous rappelez, Messieurs, l'émotion profonde que causa cette solution nouvelle, chez les hommes voués à l'étude théorique ou à l'application pratique du Droit, les réclamations, les critiques auxquelles elle donna naissance, la perturbation profonde qu'elle produisit dans le monde des affaires. Vous savez aussi que quelques années après, sous la haute influence d'un célèbre procureur général, la Cour de Cassation, abandonnant la voie nouvellement tracée, consacrait par un arrêt solennel sa première jurisprudence.

Par le choix de cette question, la Faculté montrait que le soin donné aux études théoriques ne lui a jamais fait oublier que la valeur du droit dans les relations sociales résulte des applications pratiques de ses principes. — Pour répondre à l'intention de la Faculté, les candidats devaient donc exposer les deux opinions en présence, indiquer les arguments propres à chacune d'elles, expliquer les causes et les conséquences d'une victoire momentanée, celles d'une défaite définitive, et choisir enfin en donnant les motifs de leur préférence. Tous les concurrents se

L'auteur applique ensuite à la législation actuelle les règles fournies par l'étude du droit ancien. Ce rapprochement, conforme à la formation de notre droit national, lui permet de traiter avec une vigoureuse concision les questions les plus controversées. Mais n'a-t-il pas quelque peu négligé l'étude de la jurisprudence, étude dont un autre lauréat a su tirer un excellent parti. Cette légère imperfection ne pouvait pas cependant nous faire oublier les incontestables mérites de cet ouvrage. La Faculté lui a décerné à l'unanimité la première médaille d'or. Une douce surprise nous était réservée ; et c'est avec bonheur qu'après la rupture de l'enveloppe cachetée, la Faculté entendit sortir de la bouche de notre vénéré Doyen le nom de M. Auguste Massol. Déjà les succès antérieurs de cet étudiant laborieux faisaient pressentir sa victoire et nous l'avaient montré comme un fils, jaloux de suivre avec honneur une voie noblement tracée.

Esprit moins synthétique, l'auteur du Mémoire déposé avec l'épigraphe, *La liberté entraîne la responsabilité*, se recommande par sa vaste érudition. Sa phrase a de la chaleur et du mouvement, de la variété et de la vie. Il n'a négligé ni l'étude de la jurisprudence ni le commerce des jurisconsultes anciens ou modernes. Son esprit indépendant ne craint pas de s'attaquer à leurs opinions, mais sa plume respectueuse connaît les égards dus à de grandes renommées. Ce Mémoire de 267 pages in-folio, bien divisé, contient des passages très-remarquables, et je dois signaler les discussions relatives au partage d'ascendant et à l'application de l'art. 783. Digne par lui-même d'une première médaille, ce travail était cependant inférieur à celui de M. Massol au point de vue de la méthode et du style. Peut-être le temps a-t-il manqué à M. Laborde pour fondre et réunir dans une puissante synthèse les nombreuses richesses accumulées par ses soins.

Une première mention très-honorable revient à M. Simounet (Pierre), auteur d'un troisième Mémoire, œuvre monumentale de 450 pages in-folio. Une tendance très-marquée à la généralisation, une dialectique chaleureuse accompagnée d'un style plein de verve et d'éclat, tels sont les titres de M. Simounet. Certaines questions sont traitées avec un véritable talent. Les recherches historiques, faites par l'auteur, sont étendues et consciencieuses. Mais la Faculté regrette qu'elles l'aient quelquefois entraîné hors de son sujet, et l'aient conduit à placer dans son ouvrage des dissertations, excellentes en elles-mêmes, mais dont la

présence vient déranger l'harmonie de son travail. Ainsi, pourquoi nous redire l'organisation de la magistrature à Rome, pourquoi traiter des actions *de dolo et quod metus causâ?* Semblables à ces jeunes arbres, qui nourris par une sève féconde, se couvrent de trop nombreuses branches jusqu'à ce que la main intelligente de l'horticulteur ramène une juste proportion entre le tronc et les rameaux, l'œuvre de M. Simounet reprendra par d'heureux sacrifices un harmonieux aspect.

Un quatrième Mémoire avait été déposé. Des lacunes trop considérables n'ont pas permis de lui décerner une récompense. Mais comme ce travail se recommande néanmoins par d'intéressantes recherches historiques, la Faculté a désiré qu'une mention toute spéciale en fût faite dans ce rapport. Négliger les détails, donner plus de part à la méthode synthétique, réprimer les écarts de sa plume, tels sont les conseils que la Faculté adresse à ce quatrième concurrent, qu'elle espère retrouver dans le concours prochain.

J'ai terminé, Messieurs, l'honorable bulletin des travaux et des succès de nos élèves. Je me suis étendu sur le concours de doctorat. Je l'ai fait pour répondre aux désirs de la Faculté. Le soin donné par le rapporteur à l'examen de chacun de ces Mémoires, devait correspondre à la valeur et à l'importance absolue de ces œuvres sérieuses et élevées. Fière de tous ses élèves, la Faculté de Droit est heureuse de voir grossir la phalange de ces laborieux pionniers, qui cherchent dans le diplôme et les concours du doctorat le couronnement de leurs patientes études. C'est avec bonheur qu'elle voit ses meilleurs disciples demander à l'austère discipline du travail la satisfaction de leurs légitimes aspirations.

Puisse leur exemple entraîner sur leurs pas ceux qui leur succèdent dans la carrière ! Que la jeunesse de nos écoles se voue avec constance à la méditation des préceptes du juste et du vrai. Elle trouvera toujours ses plus beaux titres de gloire dans la recherche intelligente de la vérité.

Rapport de M. Molins, doyen de la Faculté des sciences.

Monsieur le Recteur,

Messieurs,

Dans la vie régulière et ordonnée des Facultés, les faits importants sont rares, et pour elles les années se suivent et se ressemblent fort. Ne nous en plaignons pas, félicitons-nous plutôt d'une telle uniformité comme d'un gage de la stabilité de l'institution. L'Université, c'est-à-dire l'Etat enseignant, ne peut vouloir réformer que ce qui appelle à bon droit une réforme. De fréquents changements donneraient à entendre qu'elle repose sur une base peu sûre, ou dénoteraient du moins un vice d'organisation scolaire. Ce n'est donc qu'avec circonspection et dans une juste mesure qu'on porte l'innovation dans le paisible domaine de nos travaux.

Cette remarque s'applique surtout à notre enseignement qui, d'année en année, ne reçoit que de faibles modifications, amenées par les investigations récentes, par les progrès incontestés. Cet enseignement, en effet, ne saurait se contenter d'à peu près, ni céder aux inspirations de la fantaisie, sans perdre ce caractère élevé et pur, cette haute autorité qui en est la glorieuse marque. La science n'est-elle point ce monument imposant, œuvre des plus beaux génies de tous les âges, dont les fortes assises n'ont rien à craindre du temps, et dont il ne faut approcher qu'avec respect ? On s'explique donc comment, depuis treize ans que le cadre de nos leçons a été tracé, la loi nous ait été imposée de nous y renfermer scrupuleusement, sauf à signaler, par intervalles, et à incorporer dans nos programmes les résultats nouveaux, dès qu'ils prennent rang parmi les découvertes ou qu'ils constituent de notables améliorations.

Toutefois, le devoir des Facultés étant de se maintenir sans cesse au niveau des connaissances acquises, nous pouvons prévoir le moment où ce cadre habituel, soumis à l'épreuve d'une expérience déjà longue,

deviendra insuffisant, et où il faudra l'agrandir, en raison du travail accumulé de la génération actuelle, nous souvenant alors que, si la prudence commande de ne toucher que discrètement aux limites qui nous sont assignées, elle ne saurait être un obstacle aux justes réformes dont la nécessité se fait vraiment sentir.

Quoi qu'il advienne, du reste, nos sentiments ne varieront pas sur les bienfaits souverains de nos études de prédilection, sur la nourriture substantielle qu'y trouve l'intelligence, et nous nous efforcerons, comme par le passé, d'associer la jeunesse à nos vives convictions : Oui, lui dirons-nous, l'acquisition d'un savoir réel et approfondi est éminemment salutaire ; elle amène avec elle sa récompense. Car le travail qu'avive un souffle généreux, par cela même qu'il se traduit en œuvres utiles, devient pour l'âme la meilleure des disciplines, et loin de dégrader celui qui s'y livre, il le grandit et l'honore. Reconnaissons-le donc : le premier motif qui doit nous porter à ces nobles études, « c'est, comme le disait Montesquieu, la satisfaction intérieure que l'on ressent lorsqu'on voit augmenter l'excellence de son être, et que l'on rend plus intelligent un être intelligent (1). » Ainsi, les créations de la science sont un merveilleux stimulant pour la pensée, elles fécondent nos facultés, elles nous communiquent une sainte émulation. L'esprit s'y assouplit, s'y transforme, s'y fortifie, et la passion qui ne meurt jamais en nous, se portant sur les objets mêmes de nos recherches, contribue efficacement à notre bonheur, parce qu'elle ne nous fait dépendre que de nous-mêmes et tourne nos aspirations vers la source éternelle du vrai et du beau.

Notre tâche est double, comme on sait : nous donnons un enseignement public et nous conférons des grades. Ces deux fonctions se lient même l'une à l'autre, en ce sens que nos leçons sont une préparation directe aux épreuves qui conduisent au grade de licencié. C'est là justement ce qui prête un caractère d'utilité plus marquée à notre enseignement ; car, s'il est bon sans contredit de répandre des connaissances générales qui soient à la portée d'un public nombreux, il importe aussi, et nous en faisons notre objet principal, d'initier à la haute science cette portion plus choisie de l'auditoire, qui se destine au professorat et qui attend de nous des soins plus particuliers. C'est à son profit qu'ont été

(1) Discours sur l'Etude et les Sciences, prononcé à l'Académie de Bordeaux (novembre 1725).

instituées les Conférences préparatoires à la licence, complément précieux de la leçon. Là, le professeur trouve une occasion naturelle d'approfondir les théories ardues, de donner tous leurs développements aux matières qui n'ont pu être qu'ébauchées dans le cours. Il y ajoute ces exercices pratiques et ces travaux de laboratoire, que les aspirants au grade chercheraient vainement ailleurs et qui leur sont d'un puissant secours.

C'est pendant le dernier exercice qu'a été inaugurée l'Ecole de préparation à la licence, annexée au lycée de Toulouse en faveur des aspirants répétiteurs que leurs connaissances acquises et leur aptitude disposent à profiter de notre enseignement. L'Université leur a ouvert libéralement nos conférences, et nous leur devons, aussi bien qu'à nos autres étudiants inscrits, toute notre sollicitude, tous nos soins assidus. En revanche, ils nous doivent un travail sérieux et productif, cette persévérance active qui jointe à l'ardeur pour l'étude les conduira sûrement au but. N'oublions pas, à cette occasion, de mentionner les épreuves écrites auxquelles ces jeunes gens sont astreints régulièrement, et qui portent sur les matières les plus importantes des cours : analogues à celles de la licence, elles sont pour eux une salutaire gymnastique intellectuelle, elles complètent efficacement leur forte instruction.

D'habitude, nos conférences sont fréquentées par des maîtres répétiteurs de lycées, par des régents de colléges communaux, ou par des professeurs attachés aux établissements libres d'enseignement secondaire. De temps à autre, pourtant, il s'y joint quelque étudiant bénévole que ses goûts studieux entraînent vers la science approfondie. Dans la dernière année, huit étudiants s'étaient inscrits pour prendre part à ces utiles exercices, trois se destinant aux Mathématiques, cinq aux sciences physiques. Sur ce nombre, cinq appartenaient au lycée de Toulouse ; deux étaient déjà pourvus de la licence ès-sciences mathématiques, un autre de la licence ès-sciences physiques.

Ceci me conduit aux résultats des examens de la licence, pour les deux sessions de novembre et de juillet qui y sont consacrées. Sept candidats se sont présentés : deux ont été ajournés, et cinq ont subi les épreuves avec succès. L'un de ces derniers, qui aspirait à la licence ès-sciences naturelles, avait demandé à scinder l'examen, de manière à n'en subir, au mois de juillet, que la première partie consistant en une composition écrite et en une épreuve orale relative à la zoologie.

c'est M. Seignette (Paul), à qui il restera encore, pour atteindre au grade, à répondre, dans la session prochaine, sur la Botanique et la Géologie, indépendamment de l'épreuve pratique.

Quant aux quatre candidats admis définitivement, deux aspiraient à la licence ès-sciences mathématiques, les deux autres à la licence ès-sciences physiques; en voici les noms :

1° *Licence ès-sciences mathématiques.*

M. Lèvy (Maurice), ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées à Montauban.

M. Groult (Paul), ancien maître répétiteur au lycée de Dijon, étudiant de la Faculté.

2° *Licence ès-sciences physiques.*

M. Périer (Théodore), chargé de cours de sciences physiques au lycée de Cahors.

M. Seignette (Adrien), régent de Physique au collége de Foix.

Malgré quelques lacunes, des imperfections, ou même des erreurs regrettables, les examens de licence ont été, en somme, satisfaisants. C'est ce qui ressort du chiffre seul des réceptions, puisque deux candidats seulement, sur les sept qui se sont présentés, ont dû être écartés. Notons, en passant, que les deux ajournements ont été occasionnés par l'insuffisance des compositions : preuve nouvelle de l'importance souveraine qu'elles prennent dans nos jugements.

MM. Périer et Adrien Seignette, que leurs fonctions tenaient éloignés de la Faculté, privés par là même des ressources qu'on ne trouve guère que dans les grands centres d'enseignement, sont un nouvel exemple de ce que peut une volonté persévérante jointe à un travail consciencieux. Les examinateurs ont été heureux, en constatant leur succès, de leur en décerner le prix par l'admission au grade.

Quant à MM. Lévy et Groult, une mention toute particulière leur est due pour la distinction avec laquelle ils ont soutenu l'ensemble des

épreuves. La Faculté a reconnu en eux des sujets d'élite qu'elle peut proposer comme modèles à ses futurs candidats. L'épreuve écrite, il est vrai, a laissé à désirer sur quelques points; mais ces défectuosités ont été largement rachetées par l'excellence de l'épreuve orale. C'est là que les candidats, aux prises avec des difficutés nouvelles, ont donné toute la mesure de leur savoir. Soit en Calcul infinitésimal, soit en Mécanique ou en Astronomie, ils ont montré des connaissances à la fois étendues et approfondies, répondant avec assurance, avec justesse, aux objections diverses qui leur étaient faites. Aussi le jury n'a-t-il eu que des éloges à leur décerner pour cette partie importante de l'examen, et il a traduit ses impressions en attribuant à chacun une boule blanche. J'ajoute que, bien que les deux candidats aient pleinement satisfait les examinateurs, il a paru évident que M. Lévy avait sur son jeune concurrent, M. Groult, une certaine supériorité résultant d'études plus mûries et d'une plus longue possession des méthodes de l'analyse. Les épreuves pratiques sont venues clore l'examen, et elles leur ont été tout aussi favorables : l'un et l'autre ont rempli aisément leur tâche, en montrant une notable habitude de ce genre de dessin et des constructions de la Géométrie descriptive. En définitive, les examinateurs ont prononcé leur admission au grade avec une boule rouge et deux boules blanches, données à chacun, mais en assignant le premier rang à M. Lévy et le second à M. Groult.

Voilà, Messieurs, les résultats de ces sérieuses épreuves de la licence, dont la haute portée se fait aisément sentir, quand on considère la destination spéciale de ceux qui les affrontent. Elles ouvrent, en effet, l'entrée du professorat, elles sont un précieux moyen de recrutement par les garanties de savoir et l'aptitude qu'elles supposent. Tous les cours de la Faculté y préparent sans contredit; quelques-uns même n'ont pas un autre objet et y trouvent toute leur raison d'être. Mais là, pour atteindre au but, la volonté et le travail ne sauraient suffire, et il faut en plus ces heureux dons de l'intelligence qui les vivifient et les font fructifier. C'est assez indiquer que le petit nombre seulement, même parmi ceux qui peuvent se prévaloir de bonnes études, est en état de s'engager utilement dans cette voie, de sorte qu'il y a à la fois peu d'appelés et peu d'élus.

Tout autres sont les conditions du baccalauréat, ce passeport obligé qu'il faut présenter au seuil des grandes carrières libérales. Là, ce qu'on demande simplement, c'est la preuve d'études régulières et suivies, c'est la constatation de ce labeur patient, continu, qui conduit sans secousse

au succès et d'autant plus sûrement qu'on s'en est moins préoccupé. Le baccalauréat s'adresse à la moyenne des intelligences ; il est organisé de manière à leur être aisément accessible, ce qui ne veut point dire qu'il n'ait, lui aussi, son importance marquée. Et comment en douterait-on, si, par le principe même de son institution, il est la sanction de l'enseignement secondaire et s'il en détermine le niveau ?

Dans l'année écoulée, un intérêt plus particulier s'attachait à une telle épreuve, en raison de l'entière application qu'allait recevoir le nouveau règlement. L'année précédente, il est vrai, la forme de l'examen avait déjà changé : les urnes avaient disparu, et partant le tirage au sort se trouvait supprimé. Mais les anciens programmes régnaient encore et déterminaient l'ensemble des connaissances exigées. Cette fois, dès le mois de mai, des programmes tout différents ont dû être mis en vigueur, et c'est ce qui imprimait un caractère de nouveauté, de curiosité presque, aux résultats des deux dernières sessions. Cependant, par l'effet d'une tolérance bien naturelle, la transition d'un état de choses à l'autre avait été prudemment ménagée, la liberté d'opter ayant été accordée pour toute la période classique.

Les trois sessions du baccalauréat ont donné ensemble 334 candidats, répartis en plusieurs catégories, comme il suit :

Baccalauréat complet.	233
Baccalauréat restreint..	97
Baccalauréat scindé (2me partie).	3
Complément du baccalauréat restreint. . . .	1

En regard de 180 ajournements qui ont été prononcés, viennent se placer 154 admissions, ce qui répond à une moyenne de 46 pour 100. Dans le précédent exercice, cette moyenne avait été de 37 pour 100 seulement. Le chiffre s'est donc sensiblement relevé : d'où résulte cette conséquence qu'une incontestable amélioration s'est produite dans les épreuves, amélioration qui mérite d'autant plus d'être remarquée qu'elle coïncide avec l'application du mouveau régime d'examens.

Le baccalauréat ès-sciences, d'ailleurs, a été plutôt simplifié que chargé de difficultés sérieuses. L'épreuve écrite, en particulier, est restée ce qu'elle était, c'est-à-dire qu'elle impose aux candidats, avec une version latine, une composition dont le sujet est invariablement emprunté aux Mathématiques et à la Physique. Comme par le passé, c'est là que

la plupart de nos ajournés ont succombé, parce que c'est là surtout que se révèlent les préparations artificielles et de mauvais aloi. Une composition écrite, l'expérience nous l'apprend chaque jour, est éminemment propre à démasquer ce savoir factice qui n'est que le produit de la mémoire, et qui, acquis en peu de temps, s'efface en moins de temps encore. Avec un tel bagage, pourrait-on venir à bout d'un travail qui demande du raisonnement et de la réflexion, comme une démonstration mathématique ou un problème à résoudre? Aussi, sur les 180 candidats ajournés, n'y en a-t-il pas eu moins de 145 écartés pour la faiblesse de cette première épreuve, les 35 autres l'ayant été à la suite de l'épreuve orale.

Il est bon, je crois, de noter, dans les ajournements occasionnés par l'épreuve écrite, la part qu'il faut faire séparément à la version et à la composition scientifique, en ne considérant toutefois sous ce point de vue que les aspirants au baccalauréat complet, puisque le baccalauréat restreint ne nous amène guère que des jeunes gens qui ont préalablement satisfait à la partie littéraire. Or, sur 233 candidats de la première catégorie, dont 107 ont échoué à l'épreuve écrite, 17 ont été éliminés pour une mauvaise version, 35 pour l'insuffisance de la composition scientifique, 55 pour ces deux parties à la fois. Ce dernier chiffre est significatif, en ce qu'il montre que, parmi ceux qui ont été ajournés à la suite des compositions, plus de la moitié n'étaient pas mieux préparés sur l'épreuve littéraire que sur l'épreuve scientifique.

Il est un groupe d'étudiants sur lequel il faut s'arrêter un instant, c'est celui des candidats déjà bacheliers ès-lettres, dont le nombre tend à s'accroître chaque année. Une telle tendance s'explique, d'ailleurs, sans peine : car, la partie scientifique du baccalauréat ès-lettres ayant été notablement augmentée, il en résulte, à l'égard de ceux qui s'en sont bien rendus maîtres, qu'il leur reste peu d'efforts à faire pour atteindre au niveau du baccalauréat ès-sciences. En outre, le diplôme dont ils sont en possession a le privilége de les affranchir de toute la partie littéraire, ce qui diminue d'autant les difficultés de la nouvelle épreuve. Parmi les 334 candidats de la dernière année, nous n'avons pas compté moins de 155 bacheliers ès-lettres, sur lesquels 78 ont été ajournés et 77 ont été admis. On voit donc que, pour cette catégorie, la proportion des réceptions dépasse la moyenne générale, et qu'elle s'élève à 50 pour 100 environ.

Quant aux mentions accordées à ceux qui ont obtenu le diplôme, il y

a une remarque à faire : c'est que, par suite des combinaisons sur lesquelles repose le nouveau règlement, il est beaucoup plus malaisé qu'autrefois, d'arriver aux mentions *bien* et *très-bien*. Ces distinctions n'en deviennent que plus méritoires. Peut-être même s'en faut-il peu que la note actuelle *assez-bien* ait autant de valeur intrinsèque que l'ancienne note *bien;* la qualification seule aurait changé, et il suffirait dès-lors de s'entendre. Pour ce qui est de la mention *très-bien*, elle semble s'offrir comme une sorte de perfection et comme un idéal; c'est le rameau d'or du baccalauréat; il ne faut donc point s'étonner si une année entière se passe sans qu'aucun candidat y atteigne. Ce qui domine, dans nos examens, c'est l'humble note *passable*, dont on est trop tenté de se contenter. Voici, au reste, comment se répartissent les diverses mentions entre nos 154 bacheliers :

Mention *bien*	2
Mention *assez-bien*.	41
Mention *passable*.	111

La mention *bien*, décernée à deux de nos lauréats en raison du mérite précoce dont ils ont fait preuve, en appelle aujourd'hui pour eux une nouvelle, je veux dire celle de leurs noms, car ils se sont rendus dignes d'être portés à l'ordre du jour. Ce sont :

MM. Lelasseux (Louis-Horace), élève du Lycée de Toulouse ;
Caldeirou (Jean-Paul-Achille), du même Lycée.

Relativement au jeune Lelasseux, j'ajoute une particularité, qui est une éclatante confirmation de son succès au baccalauréat : à la suite du dernier concours, il a été admis à l'École militaire de Saint-Cyr, le premier de sa promotion.

Je viens de vous entretenir de notre enseignement et de la collation des grades. Est-ce là toute ma tâche? Et après vous avoir parlé des choses, puis-je me taire sur les personnes, si quelque changement important s'est produit parmi nous? Non, assurément. Et d'abord, j'ai la satisfaction de mentionner la distinction récente dont M. Filhol a été l'objet, distinction dont la Faculté s'est sentie honorée dans un de ses membres, que désignaient ses services multipliés, et qui a été placé à la tête de l'administration municipale de cette grande cité.

Nous avons applaudi également à la nomination du nouveau collègue, appelé, dès le commencement de l'année scolaire, à occuper la chaire d'Astronomie, et nous avons été d'autant mieux disposés à l'accueillir en bienvenu, qu'il n'était pas un inconnu pour nous. C'est chez nous, en effet, il y a vingt-cinq ans, que M. Despeyrous faisait ses premiers pas dans l'enseignement supérieur par l'obtention des diplômes de licencié et de docteur, l'élève annonçant déjà le maître. Pour moi, en particulier, c'est plus qu'un sentiment de confraternité que j'ai éprouvé en pareille circonstance, puisque, en le voyant associé à nos travaux, il m'a été donné de renouer des liens qui m'étaient chers.

Mais, quelque hospitalière et empressée qu'ait été la main que nous avons tendue à notre collaborateur, nous n'avons pu oublier le vide qui s'était fait au milieu de nous ; car l'année n'a pas été sans deuil pour la Faculté. Un collègue aimé de tous, l'excellent M. Petit nous avait été enlevé. Un touchant usage, auquel j'obéis aujourd'hui bien volontiers, m'impose un dernier devoir : il faut retracer, en peu de mots du moins et simplement, les phases diverses d'une vie si fatalement terminée.

M. Frédéric Petit, né à Muret le 16 juillet 1810, mort à Toulouse le 27 novembre 1865, n'avait que cinquante-cinq ans environ. Il avait fait de très-bonnes études au collége de cette dernière ville, études qui ne furent pas exclusivement littéraires et qui révélèrent, outre les heureux dons de son intelligence, une aptitude bien marquée pour les sciences. C'est dans notre Faculté qu'au sortir des classes il vint demander la sanction de l'instruction substantielle qu'il y avait puisée, et nos registres témoignent de la distinction avec laquelle il conquit le premier de nos grades. Décidé dès ce moment à poursuivre une telle voie, il se rendit à Paris dans le but de profiter des cours d'enseignement supérieur. Les grades de licencié et de docteur, recueillis dans ce grand foyer scientifique, furent le prix de ses nouveaux efforts, de son généreux labeur. Mais il ne s'en tint pas là, et regardant avec raison comme insuffisantes, pour l'avenir qu'il se promettait, les connaissances que supposent les diplômes , il chercha à approfondir ce qu'il n'avait qu'ébauché, à compléter le savoir acquis, à se perfectionner en tous sens. Il fréquenta à cet effet les cours du Collége de France, se sentant plus d'ardeur que jamais, parce que, délivré désormais de la préoccupation des examens, il pouvait se livrer en toute liberté à ses études de prédilection et à des travaux personnels.

C'est à la Mécanique céleste principalement qu'il s'était sérieusement

adonné. Le système du monde, avec ses merveilleux accidents, lui était dévoilé, soit dans les leçons publiques faites au nom de l'Etat, soit dans des leçons privées, où un jeune et éminent géomètre, réunissant quelques auditeurs d'élite, développait avec une lucidité communicative les conséquences des lois de l'attraction et rendait compte des perturbations planétaires.

La vocation de M. Petit pour l'astronomie commençait à se prononcer, lorsque la direction de l'Observatoire de Toulouse devint vacante. La recommandation du savant d'Aubuisson, celui-là même auquel la ville doit l'ingénieux système d'alimentation de ses fontaines publiques, lui valut l'appui de l'illustre directeur de l'Observatoire de Paris, qui le désigna à l'administration municipale, comme le meilleur choix qu'elle pût faire. M. Petit fut nommé.

C'était en 1838. A peine installé dans cet Observatoire de Toulouse, qu'avait fondé en 1775 l'astronome Garipuy, il en sentit toutes les défectuosités, il fut frappé de son insuffisance. Il projeta aussitôt la construction du nouvel édifice où il devait s'établir quelques années après (septembre 1844). N'y aurait-il qu'un tel monument pour rappeler les travaux de M. Petit, son ardeur à servir la science, on peut affirmer que sa mémoire demeurera attachée à cette importante fondation et qu'elle ne périra pas. Ce qu'il lui a fallu de persévérance, de volonté intelligente, d'industrieuse activité, pour arriver à ses fins, c'est ce qu'il serait superflu de raconter ici, car il a pris soin de le faire lui-même, et d'une manière saisissante, dans la préface de l'ouvrage où il a déposé les résultats de ses observations astronomiques et météorologiques (1). Et puisque je suis amené à parler de cet ouvrage, il ne faut pas oublier que, s'il lui fut donné de le mettre au jour, s'il put en outre se pourvoir des instruments indispensables, il le dut à un homme généreux, à un auditeur zélé, qui avait conçu pour lui une affection véritable, et qui, par reconnaissance pour le maître, légua toute sa fortune à la ville de Toulouse, à la condition qu'elle en disposerait uniquement dans l'intérêt de son Observatoire.

Peu d'années avaient suffi à M. Petit pour acquérir la plus honorable notoriété dans le monde savant, si bien qu'en 1842 le titre de membre correspondant de l'Institut vint couronner ses travaux et en fut la digne

(1) *Annales de l'Observatoire de Toulouse*, par M. Frédéric Petit, un vol. in-4°, 1868.

récompense. En 1848, l'enseignement de l'Astronomie fut fondé dans la Faculté de Toulouse, et cette fois, on peut le dire, la chaire fut créée pour le professeur, de sorte que nous eûmes à nous féliciter en même temps de l'institution du cours et du choix de celui à qui il était confié. Par là se trouvèrent heureusement complétés les moyens d'instruction et les secours divers que nous offrons aux aspirants à nos grades supérieurs.

Le talent de notre collègue, sa verve, sa facilité de parole, étaient universellement appréciés; mais ce qui rendait sa science plus pénétrante, c'était une sorte de bonhomie ou de familiarité douce qui communiquait à ses leçons le ton de la causerie et leur donnait un agrément tout particulier. Cela était vrai surtout de son cours d'été, qu'il faisait à l'Observatoire même, cours devenu justement populaire, où ses vives allures étaient empreintes d'une piquante originalité; et il est permis d'en juger aujourd'hui encore par l'ouvrage posthume, publié naguère, qui reproduit avec fidélité la physionomie de cet enseignement (1).

Tels sont, Messieurs, pour ne retracer que les plus saillants, les travaux méritoires qui avaient marqué l'existence de M. Petit. Faut-il s'étonner dès lors de la sensation pénible dont fut atteinte cette intelligente et généreuse population, à la nouvelle de sa mort? Pareille perte n'est point de celles qui ne causent que des regrets ; elle fut comme un deuil public dans une ville où il s'était attiré tant de sympathies par ses précieuses qualités d'esprit et de cœur. Le connaître et l'aimer, n'étaient qu'une seule et même chose : voilà ce que chacun se disait. On s'attrista d'une fin aussi prématurée, on déplora qu'une si belle carrière eût été sitôt fermée. Et maintenant, puisse du moins cette chère mémoire nous venir en aide par les nobles exemples qu'elle nous a laissés, puisse-t-elle nous guider et nous soutenir dans les âpres sentiers de la vie ! Demandons-lui ces salutaires enseignements qui retrempent les âmes, et répétons, en pensant à celui qui n'est plus, le mot de l'Empereur romain mourant : « Travaillons ! »

(1) *Traité d'Astronomie pour les gens du monde*, par M. Frédéric Petit, deux vol. in-18, 1866.

Rapport de M. Delavigne, doyen de la Faculté des Lettres.

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS.

Dans cette vie d'efforts et de labeur que nous impose plus que jamais le temps où nous vivons, il est utile de s'arrêter par moment, de se replier sur soi-même, d'évoquer le souvenir d'un passé si vite évanoui, non pour satisfaire une curiosité oisive, mais pour mesurer ce qu'on a fait, et par conséquent ce qu'on vaut : car on ne vaut que par ce qu'on a fait. L'Université, gardienne de tant de bonnes traditions, nous fait de cet examen de conscience, comme un devoir annuel, et je serais heureux si, devant cette éminente assemblée, je pouvais l'accomplir avec une sobre exactitude.

Avant tout, la Faculté doit à la jeunesse qui l'écoute et à ce public de tout âge qui en grossit les rangs, un enseignement méthodique, sévère, puisé aux plus hautes sources, et destiné à entretenir, à renouveler en tout sens, et à multiplier, jusque dans les provinces les plus éloignées, les grands courants de la science. La Faculté, sous ce rapport, n'a failli à aucun de ses devoirs ; et je regrette de ne pouvoir marquer que d'un trait rapide, les sujets si variés que chacun de nous a dû traiter suivant la nature de son cours. — Le professeur de littérature ancienne, dans le cours de littérature, a exposé l'histoire comparée de la poésie lyrique chez les Grecs et les Latins. Dans son cours d'explication, il a vu la première Olympique et les trois premières Pythiques de Pindare, le deuxième livre des *Géorgiques* de Virgile, et quelques morceaux choisis de Lucrèce. — Le professeur de littérature française a étudié dans leur apparition successive, les œuvres caractéristiques de l'esprit français pendant la durée du moyen-âge. Il a analysé tour à tour les épopées chevaleresques et allégoriques, les Mémoires historiques, et particulièrement, ceux de Villehardouin et de Joinville. Pendant le second semestre, il a exposé les origines et les progrès de notre théâtre, pendant le XVe et le XVIe siècle. — Dans les conférences de haute littérature, destinées aux élèves de l'Ecole de Droit, il a étudié les origi-

nes et le caractère nouveau de notre littérature au XIXe siècle, dans les œuvres de Mme de Stael et les poésies d'André Chénier. — Le professeur de littérature étrangère a fait l'histoire de la littérature espagnole au XVIe siècle. Après avoir passé en revue les principaux écrivains contemporains de Michel Cervantes, il s'est attaché particulièrement à l'étude de la vie et des œuvres de ce grand homme. — Le professeur de philosophie, après avoir étudié l'histoire de la philosophie dans l'Université de Toulouse au moyen-âge, a traité de la Psychologie et de la Morale. — Le professeur d'histoire s'est occupé de la France et en particulier du Midi de la France à l'époque Romaine.

A ce riche ensemble de sujets traités et de leçons données, sans interruption, pendant l'année 1865-1866, il faut ajouter les mémoires et publications diverses, dus à chaque membre de la Faculté. Une note spéciale, annexée à ce rapport, en donne le tableau complet; et si ce n'est pas à moi à me faire ici juge de leur mérite, j'atteste, néanmoins, que leur prix s'accroît encore par la rareté de nos loisirs. Il faut, en effet, un habile effort pour s'en ménager quelques-uns dans ce mouvement incessant de leçons à renouveler, de conférences à faire, de concours à surveiller ou à corriger, et surtout dans le dur travail que nécessite, à Toulouse, la tâche si importante pour la société et pour les familles, mais si épineuse pour les juges, de la collation des grades en général, et du grade de bachelier en particulier.

Ici, nous touchons à la seconde partie des travaux de la Faculté ; et la sécheresse des chiffres ou des détails sera loin d'en voiler à vos yeux le grave intérêt. — Citons seulement, et pour mémoire, le doctorat ès-lettres qui, cette année, nous laisse sans candidat, et abordons le résultat des épreuves de la licence. C'est un grade spécial qui donne rang dans l'Université, et assure, à ceux qui l'ont conquis, parfois un poste dans nos Lycées, et toujours les plus hautes chaires dans nos colléges communaux. La difficulté des épreuves et la sévérité des juges, sont une garantie indispensable au bon recrutement de l'Université; aussi, la Faculté n'oublie-t-elle jamais que, dans chaque candidat, elle doit reconnaître d'abord, et désigner ensuite un professeur. Nos deux sessions réglementaires ont été tenues en novembre 1865 et en juillet 1866. Sur deux aspirants, un seul, M. de Grenier Fajal, élève de la Faculté de Théologie de Montauban, a été reçu en novembre; et deux seulement, sur cinq, à la session de juillet : ce sont MM. Martin, régent de rhétorique au Collége de Pézénas, et Granboulan, professeur de l'enseigne-

ment libre. Les candidats, on le voit, sont peu nombreux ; et encore, faut-il l'avouer, leur rareté n'est pas compensée par une supériorité incontestable. On regrette que, chez la plupart d'entre eux, l'instruction ne s'appuie pas assez sur cette forte assise des études grecques et latines, qui assurent au goût toute sa pureté et son élévation, et prêtent à l'esprit tant de force et de durée. Ces réserves faites, la Faculté rend néanmoins justice au talent, encore inégal, de M. Martin, et à l'effort toujours progressif de M. Granboulan. Ajoutons que, grâce à une institution due à l'initiative généreuse de M. le Ministre, une partie des lacunes signalées dans l'instruction des candidats, tendra de plus en plus à disparaître. L'École des Maîtres stagiaires, annexée au Lycée impérial de Toulouse, nous fournira, je l'espère, des licenciés d'élite. Elle le doit, du reste, pour répondre aux sacrifices qu'elle nous impose à tous. Oubliant les travaux qui la surchargent, la Faculté a bien voulu, chaque semaine, et à tour de rôle, ouvrir des conférences littéraires, historiques et philosophiques, pour les membres de cette Ecole, qui se recrute par le concours. Je ne puis, cette année, enregistrer des résultats, puisque l'institution, à peine naissante, n'a pu encore envoyer aucun candidat à nos épreuves définitives. J'ai foi, néanmoins, dans son avenir et sa durée. Car, l'idée qu'elle réalise est à la fois juste, libérale, bienveillante, et n'a besoin, pour prospérer, que du vaillant concours d'une sérieuse jeunesse. Seulement, que les maîtres stagiaires ne l'oublient pas : dans ces conférences faites pour eux, l'assiduité et l'attention ne suffisent point ; il faut une participation plus active, une suite de travaux écrits, bien liés et méthodiquement traités. Qu'ils ne se manquent pas à eux-mêmes ; et la Faculté, à son tour, ne leur manquera pas. Nous lui promettons, en son nom et pour cette année nouvelle, un surcroît de zèle et de dévouement.

Les licenciés sont notre corps d'élite : arrivons maintenant au gros de l'armée et pénétrons dans les rangs serrés des candidats au baccalauréat.

Le baccalauréat, en effet, ne se charge plus de recruter un corps spécial ; il s'adresse à tous, répond aux besoins les plus variés de toutes les professions libérales, et doit réparer les brèches que la marche du temps ou les hasards de la vie amènent incessamment à tous les degrés de la hiérarchie sociale. Toulouse, la grande capitale intellectuelle du Midi, reste toujours, par le nombre de ses examens, la seconde Faculté de l'Empire. Dans nos trois sessions de novembre 1865, de mars et de

juillet 1866, 801 candidats se sont présentés et se répartissent ainsi : 304 en novembre, 142 en mars, 355 en juillet. Une diminution assez sensible apparaît, dans le chiffre comparé de la dernière session (479 en juillet 1865, 355 en juillet 1866), et nous ne nous en plaindrons pas si la science accrue des candidats compense, un jour, leur infériorité numérique. 194 sur 446 ont été définitivement admis dans les deux premières sessions, qui avaient conservé le privilége de l'ancien programme, et bornaient par conséquent l'épreuve écrite à deux compositions. En juillet, et par une décision spéciale de M. le Ministre, cette faveur n'a été maintenue qu'aux candidats déjà ajournés ou bacheliers ès-sciences : 59 en ont profité, et 23 seulement ont été jugés dignes du grade, tous avec la note *passable*. 296 ont abordé résolûment les difficultés nouvelles de la troisième composition, compensées, jusqu'à un certain point, par les suppressions judicieuses faites dans toutes les parties de l'ancien programme. 162 ont été refusés pour les épreuves écrites, et 16 seulement pour les épreuves orales. 118 ont été jugés dignes du grade, 50 avec la mention *assez bien*, et 4 avec la mention *bien*. Cette mention, si difficile à obtenir, a été méritée par MM. Coste, Etudes domestiques; Ducuing, Lycée de Tarbes; Mendousse, Ecole Sainte-Marie; Quod, Collége de Foix. Sans vouloir dégager toutes les conséquences que laisse entrevoir cette première épreuve de l'examen réformé, conséquences qu'à bon droit vous jugeriez prématurées, il en est une néanmoins qui s'impose déjà avec évidence et frappe tous les regards : c'est la difficulté, et presque l'impossibilité de se présenter désormais aux épreuves, sans avoir fait une rhétorique et une philosophie sérieuse. Dans l'ordre des mérites, la mémoire maintenant passe au second rang ; et, grâce au nombre et à l'importance accrue des compositions écrites, le savoir lentement acquis, le goût, le jugement, la méthode, reprennent le leur, c'est-à-dire le premier. Déjà, les compositions latines, dans leur ensemble, attestent plus d'efforts et quelque progrès. La sage innovation de la composition française a forcé les élèves à insister plus sérieusement sur la partie philosophique de leurs études : et, sur ce point, comme sur l'histoire, et sur les explications grecques, latines, françaises, les réponses ont été plus satisfaisantes. La version latine laisse néanmoins fort à désirer, sous le rapport de l'intelligence du texte et de l'élégance de la traduction. Nous faisons ici appel aux efforts et au talent de tous ces maîtres distingués qui, dans l'enseignement officiel ou libre, brillent à tous les rangs dans cette vaste Académie. Nous leur

indiquons la lacune : c'est annoncer qu'elle sera bientôt comblée. Et les candidats sérieusement avertis, excités dans leur zèle par un programme mieux ordonné et plus concentré, soutenus dans leurs efforts par notre bienveillance qui, à coup sûr, ne leur fera pas défaut, abaisseront, j'en suis certain et dans une proportion considérable, les chiffres de ces listes d'exclusion qui tout d'abord nous contristent, avant d'aller porter la douleur au milieu de leurs familles. C'est un engagement que je souscris pour eux et d'avance ; l'an prochain, ils sauront le réaliser.

Tel est, Messieurs, le compte-rendu de nos travaux pendant l'année scolaire 1865-1866. Je vous ai tout dit : C'est le secret d'ennuyer, s'il faut en croire Voltaire. Qu'importe, si c'est aussi le secret d'éclairer la conscience, de préparer les résolutions, de mûrir les vœux d'un conseil où se rassemblent les plus hauts dignitaires du sacerdoce, de la magistrature, de l'université, unis tous dans un même désir comme dans un même but, celui de développer et d'accroître, au bénéfice de la société tout entière, cette grande lumière que Dieu a mise en tout homme venant en ce monde, c'est-à-dire son intelligence et sa raison.

NOTE

SUR LES TRAVAUX PUBLIÉS OU EN VOIE DE PUBLICATION, DES PROFESSEURS DE LA FACULTÉ DES LETTRES, DEPUIS LE COMMENCEMENT DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1865-1866.

M. Delavigne. *Les origines de la littérature française*, discours d'ouverture (Toulouse, 1865).

Etudes sur la société du XVIIIe *siècle* (Toulouse, 1866).

M. Gatien-Arnoult. *Cinq leçons sur l'Université de Toulouse,* dans les dix premières années, depuis sa fondation.

Eloge de M. Petit, membre de l'Académie des Sciences de Toulouse, et Réponse à M. d'Hugues, reçu Mainteneur.

Addition et correction aux Biographies de Pierre Fermat.

M. Hamel. *Suite des études sur la comédie grecque* (Lecture faite à l'Académie des Sciences).

M. Barry. *Une inscription inédite des Auscii en vers,* petite épitaphe de la chienne Muia, découverte aux environs d'Auch.

Un dernier mot à propos de l'inscription des Auscii (*Revue de Toulouse*, 1866).

M. D'HUGUES a commencé la publication d'un travail historique, sur l'*Administration des provinces romaines en général,* et *sur le proconsulat de Cicéron en Cilicie en particulier.*

Discours d'ouverture, sur la Littérature espagnole, et de réception, à l'Académie des Jeux Floraux.

Articles de critique historique et littéraire, dans divers Journaux ou Recueils.

Rapport de M. Delavigne, sur les conférences de littérature instituées à la Faculté des Lettres en faveur des étudiants en droit.

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS,

Dans cette fête du travail et du talent, je prends pour la onzième fois la parole : et je ne me plains pas que la tâche soit monotone. En est-il une plus douce que de donner l'éveil à de jeunes esprits, de désigner à la cité qui nous écoute, l'élite de ses enfants, et d'obliger, en quelque sorte, leur avenir par l'éclat de leurs premiers succès?

Ces succès n'ont pas été conquis sans efforts : car le sujet choisi pour nos études de 1866 était difficile. Avec notre jeune et ardent auditoire, nous avons écrit, sous une inspiration commune, le premier chapitre de l'histoire des lettres au XIXe siècle. Nous avons voulu ressaisir à leur vive source, les origines de cette pensée moderne, si troublée, si orageuse ; étudier les inquiétudes de l'esprit nouveau, et comme les premiers actes d'une révolution littéraire qui, avant Châteaubriand, Victor Hugo et Lamartine, comptait déjà pour ses premiers chefs, dans la prose et dans la critique, Mme de Staël ; dans la poésie, André Chénier.

Notre attente a été pleinement réalisée ; et le mérite des concurrents a répondu à la beauté du sujet.

Mme de Staël, dans la prodigieuse variété de son esprit et dans la ferme unité de son cœur, a été dignement appréciée. Et je dirai volontiers de cette femme illustre ce que Vauvenargues disait si bien des lettres elles-mêmes : « On ne peut avoir l'âme grande ou l'esprit un peu pénétrant sans quelque passion pour elles. » Dans quelque voie que se précipite notre pensée, nous rencontrons Mme de Staël au point de départ ; et je compare son génie communicatif et inspirateur à ces tableaux qui, de quelque côté qu'on se place, semblent toujours vous regarder et vous

sourire. — Pour Chénier, le *Français Byzantin*, comme il signait souvent, ou plutôt le dernier des Homérides, il est un de ces poètes tombés avant l'âge, et dont la mort éveille, dans tous les cœurs, une sympathie infinie. Il semble qu'à force d'amour, chacun de nous veuille réparer l'outrage fait à la jeunesse, au courage, et au génie. Aussi, n'hésitons pas à le dire : le jour où, montant sur l'échafaud, Chénier se frappait le front, et semblait moins regretter sa vie en fleurs que la gloire entrevue... ce jour-là, ses regrets étaient immérités. Derrière lui marchait la muse, la muse des nobles actions et des beaux vers. Elle s'apprêtait à effacer les taches de sang éparses sur les feuillets interrompus; et contre ce dernier silence, contre cette seconde mort qu'on appelle l'oubli et qui nous attend tous, souvent même au cœur de ceux qui nous ont le plus aimés, elle allait du moins, et pour jamais, défendre le nom du poète martyr.

Parmi ceux qui ont recueilli avec le plus de goût ce legs d'une mémoire aimée, nous citons MM. Calmejane, Jules Lagaillarde, Léon Moras, Fuzier Hermann, Bernard Prouho et Adolphe Desplas. Un peu indécis d'abord et comme éblouis par les mille rayons qui partent en tous sens du génie de Mme de Staël, ils ne sont entrés qu'une seule fois en lice et pour André Chenier. Ce sont nos soldats d'avant-garde : et l'an prochain, plus exercés, mieux aguerris, ils prendront part à toutes nos luttes ; et je les désigne d'avance pour nos bataillons d'élite. J'en dis autant pour M. Louis Esquirol. Ses notes, un peu détachées, sur Mme de Staël, décèlent un esprit fort avisé et un précoce savoir. Qu'il ne se borne pas au premier effort ; et son nom viendra s'inscrire de lui-même sur nos listes d'honneur.

Cette distinction, juste prix du talent uni à la persévérance, a été réservée, pour la première année de l'Ecole, à MM. Alphonse Scalla, Théodore Loubatière, Oscar Rougé et Justin Ressayre.

Dans quelques pages sur Mme de Staël, l'esprit ferme et juste de M. Loubatière manquait encore de cet art qui donne à la pensée comme au style un coloris plus nuancé. Mais déjà, dans ses études sur la poésie française au XVIIIe siècle, il a su peindre avec des traits délicats l'auteur de la *Jeune captive*, le poète, comme il a si bien dit, qui a consacré sa muse à chanter ce qu'il y a de plus grand ici-bas après la religion : je veux dire l'amitié, l'amour, et la liberté. — *Corinne* a surtout attiré l'imagination de M. Oscar Rougé. C'est un esprit progressif qui aime sincèrement les lettres, et puise dans leur commerce assidu, dans la

riche diversité de ses lectures, je ne sais quelle vivacité généreuse, qui donne à sa pensée de l'essor et en soutient les inégalités. — M. Scalla, que sa santé frêle a trop longtemps retenu loin de nous, a fait un début brillant dans sa triple étude sur Chénier, Staël et Châteaubriand. Son âme, pure et forte, trouve, pour s'exprimer, un accent parfois plein d'éloquence. L'an prochain, plus assidu, plus présent à chacun de nos concours, il disputera et vaillamment cette première place que M. Justin Ressayre a su retenir par la variété de ses travaux, par sa science étendue, et surtout par une facile élégance qui devra se dépouiller du luxe un peu lourd des abstractions et du langage philosophique.

La seconde année a tenu tête à toutes ses promesses; et, sur nos listes d'honneur, elle a inscrit de vaillants champions : MM. Alfred Grailhes, Paul Durand, Edouard de la Portalière, Emile Cartailhac et Hippolyte Galibert.

On ne peut demander à M. Alfred Grailhes des sentiments plus élevés ou une verve plus sincère, plus originale; mais un jugement plus ferme, et surtout un goût plus pur dans le choix de ses idées, ou moins troublé dans leur expression. M. Grailhes vit loin de nous; on le devine aisément. Et, en le rappelant à Toulouse, nous lui dirions volontiers ce que Cicéron disait à Rufus : « O Rufus, vivons à Rome, et dans son atmosphère lumineuse, » —*O Rufe, in hac luce vivamus* ! — L'Allemagne a porté bonheur à M. Paul Durand. Eclairé par une connaissance précise de la langue et de la littérature de ce grand pays, il a peint avec justesse Mme de Staël parcourant l'Europe, y remportant de pacifiques victoires, et renvoyant à cette France qui l'exilait, les dépouilles opimes des littératures étrangères. Son originalité gagnera encore à se débarrasser de quelques emprunts faits à sa mémoire. — Châteaubriand, par l'éclat un peu despotique de son imagination, a fait trop oublier à M. de Laportalière, le nom et les mérites plus modestes d'André Chénier. Mais que d'idées variées et ingénieuses il a jetées dans son analyse du génie moral, artistique, philosophique et religieux de l'Allemagne! Par quelques traductions bien faites, il a su même ajouter à l'œuvre originale. — Plus fidèle au sujet indiqué pour le concours, il eût obtenu ce second rang que M. Cartailhac a su mériter, moins par quelques pages un peu aventureures sur Mme de Staël, que par son essai sur Chénier à Saint-Lazare.

Disons-lui néanmoins que nous avons droit d'espérer mieux encore, le jour, et ce jour est prochain, où il laissera la raison sévère prendre le

pas sur sa vive imagination. Quoique le fond de ses tableaux soit emprunté à l'histoire, le cadre, comme les idées, a semblé un peu arbitraire. Il devra se garder d'une critique qui, exacte au fond, pourrait paraître romanesque dans la forme. — C'est le défaut qu'a effleuré de bien près, mais en sachant l'éviter avec un grand art, M. Hippolyte Galibert. Son étude, intitulée *Une journée à Coppet*, groupe, et avec une parfaite connaissance des nuances et des détails, toute cette brillante société européenne, toute cette aristocratie de la naissance, de l'esprit et de la beauté, Benjamin Constant, Montmorency, Schlegel, Sismondi, Mme Récamier, et tant d'autres qui s'inclinaient, respectueux et empressés, devant la fille de Necker, leur reine par le droit de la grâce, de la bonté et du génie. Son étude sur André Chénier publiciste est semée de jugements fins et fermes, et enrichie de ces trouvailles heureuses que l'érudition de M. Galibert cherche et sait rencontrer dans les témoignages même les plus fugitifs de la presse révolutionnaire. Tout cet ensemble de qualités fortes et rares désigne d'avance M. Galibert à nos médailles de 3e année.

Ces médailles, ainsi qu'une mention très honorable, ont été données à MM. Léon Barberet, Edouard de Lamy, et Georges Chauveau. — Esprit très judicieux et à la fois très orné, M. Barberet était un redoutable compétiteur. Quelque confusion, non pas dans ses plans, mais dans l'abondance de ses idées, un style qui sera plus expressif lorsqu'il sera plus lumineux, ont contrarié son succès définitif. Mais dans son étude sur *Corinne*, ou plutôt sur Mme de Staël, que de vues justes et d'émotion touchante! Comme il a su replacer dans son vrai cadre cette femme ardente et mobile! Corinne, et M. Barberet le montre avec bonheur, Corinne, c'est la tragédie de la femme vouée à la gloire, mais qui a perdu le bonheur; c'est la confidence idéalisée des joies et des souffrances de cette grande âme qui s'appela Mme de Staël, ou plutôt qui se baptise de nouveau dans sa gloire, et ne nous apparaît plus à nous, générations déjà lointaines, que sous l'éclat et le nom même de cette Corinne, sacrée d'abord par sa beauté et son génie, et bientôt par son courage et ses malheurs. — Moins éloquent, mais plus compréhensif, mieux ordonné, plus méthodique, M. Edouard de Lamy aime les vastes ensembles, et s'y déploie avec aisance. L'histoire de la poésie lyrique tout entière s'est rattachée, sans trop d'efforts, à son étude sur Chénier; et, dans son histoire des travaux de Mme de Staël, il eût épuisé le sujet si le sujet n'eût pas été inépuisable. Quelques pâleurs, et des inégalités

nécessaires quand on a la noble ambition de travaux aussi étendus, n'ont pu le laisser monter à ce premier rang que depuis trois années, des travaux d'élite et un mérite hors ligne avaient tout d'abord conquis, et ont fidèlement conservé à M. Georges Chauveau. « Les portraits doivent être faits selon le ton et l'esprit du modèle, » a dit quelque part un critique célèbre, et M. Georges Chauveau a suivi le conseil dans sa fine et délicate esquisse d'André Chénier, comme dans sa peinture à larges traits de Mme de Staël. Partout son jugement reste pénétrant et ferme, sa pensée haute; et son goût comme son style, n'est que l'inclination naturelle d'un esprit bien fait vers tout ce qui est simple, vrai et beau. Aussi, au moment solennel qui termine, en les honorant, des études chères à sa jeunesse, je lui remets avec confiance cette première médaille, qui se transmet comme Alexandre le voulait pour son empire, c'est-à-dire au plus digne; il saura en garder l'honneur.

Je voudrais le louer plus longtemps, la tâche serait aisée; et surtout le louer mieux..... Il m'en donne heureusement l'occasion, et je la saisis avec empressement. J'aime, vous le savez, à terminer ces entretiens de rentrée par quelques conseils à la jeunesse. Mais un général qui harangue ses soldats, ou tout simplement un maître qui exhorte ses disciples, ont l'air d'obéir à un devoir convenu, et de suivre une inspiration professionnelle. — Combien est plus entraînant, plus décisif, le cri spontané du soldat à ses frères d'armes, l'exhortation du disciple à ses compagnons de jeunesse et d'études! Je quitte donc volontiers la place, ou plutôt je cède, en terminant, la parole à M. Georges Chauveau lui-même. Je détache quelques fragments d'une lettre qu'il voulait bien m'adresser en tête de son *Essai sur Chénier*. L'utilité du but lui fera pardonner ma citation; et, d'ailleurs, les nobles pensées ne sont pas une confidence réservée à un seul, mais un patrimoine qui se partage entre tous :

« Ce travail, m'écrivait M. Georges Chauveau, est le dernier que je vous remets ; et mon cœur se serre à cette idée. Pendant trois années, la littérature a été ma seule consolation, car j'ai bien souffert de corps et d'esprit. Mais j'avais à mes côtés un ami fidèle qui me consolait : un travail commencé. J'avais un but qui fortifiait mon courage. Je voulais devenir digne de vos éloges, et cette pensée doublait mes forces.....

» Je voudrais que tous ceux qui me suivront dans l'étude du droit, comprissent l'utilité de ces travaux littéraires. On y apprend à se connaître, on fortifie sa faiblesse par de continuelles réflexions. Ceux qui

n'ont pas l'amour du beau l'acquièrent, ceux qui l'ont déjà y trouvent des heures d'ineffables jouissances.

» J'aurai toute ma vie devant les yeux ces longues soirées d'hiver que j'ai passées avec Bossuet! Le froid avait beau se faire sentir et me pénétrer de toutes parts, et les heures s'écouler avec rapidité, j'oubliais les heures, je ne sentais pas le froid, ravi par des émotions que nul génie depuis ne m'a communiquées avec autant de puissance. — Si les jeunes gens pressentaient ces délicates jouissances de l'esprit, ils viendraient en foule, car l'arène est vaste et le juge indulgent. Pourquoi donc resteraient-ils en petit nombre?.. .. »

En petit nombre!..... Non, Messieurs, ils ne resteront pas en petit nombre. J'en atteste cet appel inattendu et touchant, cette voix partie du cœur d'un jeune homme et qui ira au cœur de la jeunesse. — Plus pressés, plus ardents que jamais, vous viendrez étudier avec nous une de ces grandes figures que la science tient en réserve presque inépuisable dans le musée de ses gloires. Vous travaillerez librement, à leur ombre, sous leur regard, sous le feu inspirateur de leur âme et de leur génie. Et si une même récompense ne vient pas toujours couronner un même et généreux effort, qu'importe! Vous avez fait devoir d'homme, ou plutôt vous avez attesté votre vraie virilité : car celui-là est vraiment viril, qui, dans sa force et sa volonté, accomplit librement le devoir qu'il a choisi lui-même.

Rapport de M. Filhol, directeur de l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

MESSIEURS,

En vous présentant mon rapport sur les travaux qui ont été accomplis au sein de l'Ecole de Médecine pendant le cours de l'année scolaire qui vient de finir, j'éprouve tout d'abord le besoin de réclamer votre indulgence pour cette œuvre imparfaite, à laquelle je n'ai pu consacrer qu'un temps fort limité. A défaut d'autre mérite, ce compte-rendu aura, du moins, celui d'être exact et complet.

L'année qui vient de s'écouler a été bonne, sous tous les rapports, pour l'Ecole de Médecine de Toulouse. Les professeurs ont lutté de zèle

pour contribuer au succès des élèves, et ceux-ci ont été, en général assidus, laborieux et pleins de bonne volonté.

Des améliorations importantes ont été introduites dans certaines parties de l'enseignement. Des conférences plus nombreuses et des cours complémentaires sont venus augmenter les moyens d'instruction, déjà si considérables, dont les étudiants pouvaient disposer.

M. Estévenet a fait un cours de médecine opératoire pendant le semestre d'été ; M. Bonamy a fait, pendant le même semestre, des leçons destinées aux élèves qui se proposaient de subir les examens pour le grade d'officier de santé ; M. Labéda, chef des travaux anatomiques, et professeur suppléant d'anatomie, a ouvert des conférences, où les élèves qui se disposaient à prendre part au concours pour l'internat, soit dans les hôpitaux de Paris, soit dans ceux de Toulouse, ont pu se préparer dans d'excellentes conditions.

Un jeune docteur, M. Graciette, a bien voulu nous prêter son concours intelligent et désintéressé, et remplir gratuitement les fonctions de bibliothécaire. MM. les Etudiants ont pu ainsi venir tous les jours travailler dans la bibliothèque de l'Ecole, et profiter des ressources considérables qui s'y trouvent pour l'étude de la médecine. Je dois ajouter qu'ils en ont bien profité, car la bibliothèque a été fréquentée fort régulièrement par eux, et nous n'avons eu qu'à nous féliciter de leur en avoir facilité l'accès.

Le nombre des élèves, qui ont pris des inscriptions, s'est élevé à 132, savoir :

Aspirants au doctorat.	75
— au grade d'officier de santé.	33
— au grade de pharmacien de 1re classe. . .	3
— au grade de pharmacien de 2me classe. . .	21
Total.	132

Le chiffre des inscriptions a été de 393, savoir :

Inscriptions pour le doctorat. :	235
— pour le grade d'officier de santé..	101
— pour le grade de pharmacien de 1re classe. .	5
— pour le grade de pharmacien de 2me classe..	52
Total.	393

Le produit de ces inscriptions s'est élevé à 9,825 fr.

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE.

En 1re année : 33 étudiants ont subi leur examen, 29 ont été admis, et 4 ont été ajournés.

En 2me année : sur 25 élèves inscrits, 20 ont été admis, et il y a eu 5 ajournements.

En 3me année : 5 élèves ont subi leur examen, tous ont été admis.

Enfin, 11 élèves en pharmacie ont subi avec succès l'examen de fin d'année.

Voici les noms des candidats qui ont obtenu la note *très satisfait* :

1re année : MM. Laurens, Mauginé, Simacourbe, Soubie.

2e année : M. Dutech.

3e année : MM. Puntous et Pérus.

Le nombre des ajournements est, comme on vient de le voir, fort minime, et pourtant les examens ont été très sérieux, car l'Ecole de Médecine tient surtout à élever le niveau des études, en alliant à la bienveillance, une sévérité qui va toujours croissant. Le chiffre considérable des admissions prouve donc que MM. les Etudiants ont réellement bien travaillé pendant toute l'année.

CONCOURS POUR LES PRIX.

Les résultats du concours pour les prix à décerner par l'Ecole, en 1866, n'ont pas été moins satisfaisants que les années précédentes.

Les concurrents étaient nombreux et la plupart ont subi leurs épreuves avec une véritable distinction.

Les épreuves écrites étaient presque toutes dignes d'éloges, sous le rapport de la pureté du style, de la clarté et de la précision dans les descriptions.

Les épreuves orales ont été, en général, moins brillantes. Ceci s'explique facilement par l'émotion à laquelle ne sauraient se soustraire des jeunes gens qui n'ont pas encore acquis une grande habitude de la parole. Cependant, ces épreuves n'ont pas été dépourvues de mérite.

Le prix de clinique est décerné à l'étudiant de troisième année, qui a présenté la meilleure série d'observations recueillies au lit des malades, dans les salles de clinique.

Ce prix, auquel l'Ecole de Médecine attache une grande importance,

a été disputé par nos meilleurs élèves et a valu à l'Ecole une très belle série d'observations.

Enfin, nous disposons tous les ans d'un prix de la valeur de 300 fr. en faveur de l'étudiant qui, après avoir fait ses études médicales à Toulouse, a subi ses examens pour le grade d'officier de santé avec le plus de succès.

Ce prix ne peut, d'ailleurs, être accordé que dans le cas où les notes obtenues par le candidat ont été excellentes.

Nous avions eu, l'an dernier, le regret de ne pouvoir pas le décerner, parce que, parmi les candidats remplissant les conditions de scolarité exigées par le fondateur du prix, il n'en était aucun qui eût obtenu les notes exigées par l'arrêté ministériel qui a fixé les conditions du concours. Nous n'avons pas été plus heureux cette année, car aucun des candidats n'a obtenu des notes suffisantes pour avoir droit à cette récompense. L'Ecole en a éprouvé un vif regret.

EXAMENS DE FIN D'ÉTUDES.

Le nombre des candidats qui se sont présentés pour obtenir le grade d'officier de santé, a été moindre cette année que les années précédentes. Sept étudiants ont subi leurs examens. Trois ont été admis et quatre ont été ajournés.

M. Pérus a obtenu la note *très satisfait* pour le premier et le troisième examen, et la note *bien satisfait* pour le deuxième.

Dix-sept candidats au grade de pharmacien de deuxième classe ont subi leurs épreuves. Treize ont été admis; quatre seulement ont été ajournés.

Enfin, dix-neuf élèves sages-femmes ont été jugées dignes de recevoir leur diplôme.

L'École de Médecine a éprouvé, dans le courant de l'année 1866, une perte cruelle. M. Adolphe Dassier, professeur-adjoint de clinique externe, est mort peu de jours après sa nomination. Cette mort a causé une douloureuse impression à chacun de nous, car Dassier était aimé de tous ses collègues; il était jeune, intelligent, habile, et tout semblait lui promettre un brillant avenir. M. Batut, professeur suppléant de clinique chirurgicale, a été appelé à lui succéder. Le zèle dont ce jeune professeur a donné des preuves pendant toute la durée de sa suppléance est de bon augure, et nous autorise à espérer que l'Ecole trouvera en

lui un professeur dévoué, dont le talent, développé déjà par une longue pratique, rendra des services réels à nos étudiants.

Un autre changement s'est produit dans le personnel enseignant de l'Ecole de Médecine. M. Rippoll, chirurgien en chef à l'Hôtel-Dieu, a été nommé professeur-suppléant de clinique externe. Cette nomination tournera aussi, nous n'en doutons pas, au profit des élèves.

Messieurs, je ne dois pas terminer ce Rapport sans vous rappeler deux faits qui nous ont causé une joie bien légitime.

M. Dieulafoy, professeur honoraire à l'École de médecine de Toulouse, dont les travaux sont bien connus du corps médical et dont nous n'avons pas oublié les brillants services, a reçu la croix d'officier de la légion-d'honneur. Cet éminent professeur a eu ainsi, dans la même année, la satisfaction de voir son nom doublement honoré par la récompense élevée qu'il vient de recevoir et par le succès éclatant que son neveu, Georges Dieulafoy, a remporté au dernier concours pour l'internat dans les hôpitaux de Paris où il a obtenu le n° 1. L'Ecole de Toulouse est heureuse et fière de ce double succès.

M. Estévenet, dont chacun de vous a pu depuis longtemps apprécier le remarquable mérite, et qui occupe un rang des plus distingués parmi les chirurgieus français, a été nommé chevalier de la légion-d'honneur.

Ces récompenses, assurément bien méritées, ont été favorablement accueillies par l'opinion publique. Vous joindrez vos félicitations à celles qu'ont déjà reçues de nous ces deux excellents collègues ; et, comme nous, vous témoignerez votre reconnaissance au chef de l'État qui sait si dignement récompenser le mérite partout où il lui est signalé.

Ici, se termine mon compte-rendu des travaux de l'École de médecine pour l'année 1866.

Cet exposé, pur et simple des faits, suffira, si je ne m'abuse, pour vous donner une idée bien claire de la prospérité de cette École et de sa marche non interrompue dans la voie du progrès.

Noms des lauréats qui ont été couronnés dans les divers concours de l'année scolaire 1865-1866.

FACULTÉ DE DROIT DE TOULOUSE.

—

CONCOURS DE 1866.

Doctorat.

1re *Médaille d'or*. . . . . M. Massol (Auguste), né à Toulouse.
2e *Médaille d'or*. . . . . M. Laborde (Adrien), né à Mont-de-Marsan (Landes).
1re *Mention honorable*. . M. Simounet (Pierre), né à Agen (Lot-et-Garon.).

3e année.

Droit romain.

1er *Prix*. . . . . M. Bourrouillou (Joseph), né à Montpellier.
2e *Prix*. . . . . M. Gairal (Georges), né à Castelnau-d'Auzan (Gers).
1re *Mention*. . . . . M. Barberet (Léon), né à Paris (Seine).
2e *Mention*. . . . . M. Talazac (Edmond), né à Labastide-Paumès (Haute-Garonne).

Droit français.

1er *Prix*. . . . . M. Bourrouillou, déjà nommé.
2e *Prix*. . . . . M. Gairal, déjà nommé.
1re *Mention ex æquo*. . { M. Vieu (Célestin), né à Puylaurens (Tarn).
{ M. Barberet, déjà nommé.
2e *Mention*. . . . . M. Saint-Pé (Aristide), né à Toulouse.

2e ANNÉE.

Droit romain.

1er *Prix*. . . . . M. PAILHÉ (Didier), né à Bagnères (Hautes-Pyr.).
2e *Prix*. . . . . M. LACROIX (Léonard), né à Montréjeau (Hte-Gar.)
1re *Mention*. . . . . M. LATOUR-DEJEAN (Félix), né à Cordes (Tarn).
2e *Mention*. . . . . M. CABARDOS (Henri), né à Bagnères (Hautes-Pyr.)

Droit français.

1er *Prix*. . . . . M. PAILHÉ, déjà nommé.
2e *Prix* . . . . . M. LATOUR-DEJEAN, déjà nommé.
1re *Mention*. . . . . M. LAPORTE (Gustave), né à Toulouse.
2e *Mention*. . . . . M. LACROIX (Léonard), déjà nommé.

1re ANNÉE.

Droit romain.

1er *Prix*. . . . . M. COUZIN (Henri), né à Cette (Hérault).
2e *Prix*. . . . . M. VIGOUROUX (Eugène), né à Serignac (Lot).
1re *Mention ex æquo*. . { M. GARRIGOU (Maurice), né à Bone (Algérie).
M. PUGET (Léon), né à Toulouse.
2e *Mention ex æquo*. . { M. ARNAULD (Georges), né à St-Michel (Dordogne).
M. CAMPISTRON (Louis), né à Gimont (Gers).

Droit français.

1er *Prix*. . . . . M. CAMPISTRON, déjà nommé
2e *Prix*. . . . . M. GARRIGOU, déjà nommé.
1re *Mention ex æquo*. . { M. CAZAL (Emile), né à Pézenas (Hérault).
M. ARNAULD, déjà nommé.
2e *Mention ex æquo*. . { M. PUGET, déjà nommé.
M. ESQUIROL (Louis), né à Toulouse.

CONFÉRENCES.

3e ANNÉE.

1er *Prix ex æquo*. . . .	M. LANNES (Jean), né à Lectoure (Gers). M. SAINT-PÉ, déjà nommé.
2e *Prix ex æquo*. . . .	M. BARBERET, déjà nommé. M. CAMBE (Hippolyte), né à Parisot (Tarn-et Garonne).
1re *Mention ex æquo*. .	M. BOURROUILLOU, déjà nommé. M. GAIRAL, déjà nommé.
2e *Mention*.	M. BROUSSE (Albert), né à Colombiers (Hérault)

2e ANNÉE

1er *Prix ex æquo* . . .	M. PAILHÉ, déjà nommé. M. LACROIX (Léonard), déjà nommé.
2e *Prix ex æquo*. . . .	M. PARISET (Paul), né à Lunéville (Meurthe). M. LATOUR-DEJEAN, déjà nommé.
1re *Mention*.	M. GALIBERT (Hippolyte), né à Narbonne (Aude).
2e *Mention*.	M. GABOLDE (Louis), né à Revel (Haute-Garonne).

1re ANNÉE.

1er *Prix ex æquo*. . . .	M. ARNAULD, déjà nommé. M. CAMPISTRON, déjà nommé.
2e *Prix*.	M. COUZIN, déjà nommé.
1re *Mention ex æquo*. .	M. CAZAL, déjà nommé. M. BEPMALE (Paul), né à Caujac (Haute-Gne).
2e *Mention ex æquo*. .	M. CALMEJANE (Louis), né à Orthez (Basses-Pyr.). M. DE GOMBAULT (Antoine), né à Saint-Eutrope (Lot-et-Garonne). M. DESPLAS (Adolphe), né à Lisle-d'Albi (Tarn).

FACULTÉ DES LETTRES.

Conférences de littérature française, particulières aux étudiants en Droit.

3e ANNÉE.

1re *Médaille*, ... M. CHAUVEAU (Georges), de Toulouse.
2e *Médaille* . . . . . M. DE LAMY (Edouard), de Saint-Julia (Haute-Garonne).
Mention très honorable. . M. BARBERET (Léon), de Paris.

2e ANNÉE.

1re *Mention*,, ... M. GALIBERT (Hippolyte), de Narbonne.
2e *Mention*. . . . . M. CARTAILHAC (Edmond), de Marseille.
3e *Mention*. . . . . M. DE LAPORTALIÈRE (Edouard), d'Albi.
4e *Mention* . . . . . M. DURAND (Paul), de Toulouse.
5e *Mention*. . . . . M. GRAILHES (Alfred), de Monestié (Tarn).

1re ANNÉE.

1re *Mention*.. . . . . M. RESSAYRE (Justin), de Toulouse.
2e *Mention*. . . . . M. ROUGÉ (Oscar), de Belvès (Aude).
3e *Mention*. . . . . M. LOUBATIÈRE (Théodore), de Villefranche (Aveyron).
4e *Mention*. . . . . M. SCALLA (Alphonse), de Lescuns (Haute-Garonne).

ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

1re ANNÉE. — 1re SECTION.

Sciences physiques et naturelles.

1er *Prix*. . . . . M. SOUBIE (Joseph), de Bedou (Basses-Pyrénées).
2e *Prix*. . . . . M. BORIE (Jean-Joseph), de Donzenac (Corrèze).
Mention honorable. . M. LAURENS (Léopold), de Montpezat-Petrac (Basses Pyrénées).

1re ANNÉE. — 2e SECTION.

Anatomie et physiologie.

1er *Prix*. . . . . M. SOUBIE (Joseph), déjà nommé.
2e *Prix*. . . . . M. MAUQUIÉ (Jules-François), de Mauroux (Gers).
Accessit. . . . . M. LAURENS (Léopold), déjà nommé.

2e ANNÉE.

1er *Prix*. . . . . M. DUTECH (Jean-Bertrand-Félix), de Guchen (Hautes-Pyrénées).
2e *Prix*. . . . . M. BADIN (Anne-Marie-Vidal), de Toulouse (Haute-Garonne).
Accessit. . . . . M. JOUGLA (Pierre-Marguerite-Joseph), de Toulouse (Haute-Garonne).

3e ANNÉE.

1er *Prix*. . . . . M. PUNTOUS (Jean-Baptiste-Gabriel), de Sainte-Foy (Haute-Garonne).
2e *Prix*. . . . . M. ANDRÉ (Grégoire), de Toulouse (Haute-Garonne).

Elèves en pharmacie.

1er Prix. . . . . Réservé.
2e Prix. . . . . M. Porterie (Jean-Clément), de Labastide-de-Neste (Hautes-Pyrénées).
Accessit. . . . . M. Delcung-Saint-Martin (Augustin), de Labastide-de-Sérou (Ariège).

Clinique.

Prix. . . . . M. Dutech (Jean-Bertrand-Félix), déjà nommé.

Prix Lasserre.

Prix. . . . . M.

POÉSIE.

—

SONNET.

—

A MON CHIEN.

Alerte, gracieux, caressant et fidèle,
Sachant donner la patte et surprendre un secret,
Cherchant de ci, de là, fouillant dans maint retrait,
Tel est mon petit chien, un caniche modèle.

Parfois à mes désirs il se montre rebelle,
Il aboie et s'obstine après un indiscret ;
Mais, lorsqu'une visite a pour moi de l'attrait,
Il connaît mes amis et vient sans qu'on l'appelle.

Je le nomme marquis ; ce n'est pas un blasphème.
Il est des noms heureux qu'on donne à ceux qu'on aime.
Il est vrai que je puise en dehors de mon bien.

Marquis suit mon regard et cherche mon sourire.
A le voir si parfait, on est tenté de dire :
Que d'hommes il faudrait pour faire un petit chien !

Paul Cordeil.

REVUE DRAMATIQUE.

Les Féeries. — Les Opérettes. M. Désiré, Mlle Tostée — *Le Coup de Jarnac, Jean-la-Poste, Catherine Howard.* — *Un Pied dans le crime, Nos gens, Le Mariage à l'enchère.* — *Nos bons Villageois.* Victorien Sardou.

La *Revue de Toulouse* est bien en retard avec le Théâtre des Variétés, et la dette qu'elle a contractée envers lui commence à devenir terriblement criarde. Essayons aujourd'hui de faire taire ce créancier impitoyable en lui payant, en monnaie plus ou moins de poids, ce que nous lui devons.

Et d'abord, passons rapidement sur la campagne d'été. Les débuts terminés, non sans avoir fait éclater de violents orages, auxquels une hostilité systématique n'était peut-être pas tout-à-fait étrangère, et la troupe à peu près complétée, une *féerie*, la *Poule aux œufs d'or*, s'est emparée de la scène. Nous n'avons, certes, aucune aversion pour ce genre de pièce. Jeune ou vieux, on est enfant à tout âge : et quoi de plus doux pour un enfant que de se voir transporté dans un monde imaginaire, où tout semble fait à souhait pour le plaisir des yeux, où les choses les plus impossibles s'accomplissent avec la plus merveilleuse facilité, où les rêves les plus étranges, les plus capricieux, les plus insensés, se réalisent instantanément ? Nous comprenons le charme infini qu'offre un pareil spectacle, qui nous fait oublier un moment les misères de la vie réelle, et nous n'hésitons pas à nous associer à la joie enfantine d'un public ingénu. Mais nous regrettons en même temps que les féeries représentées dans ces dernières années aient pour but exclusif de satisfaire les yeux et d'exciter un gros rire par de grosses excentricités; nous regrettons qu'elles soient l'œuvre de faiseurs émérites, de charpentiers dramatiques patentés, et nous nous laissons aller à rêver une féerie enfantée par un vrai poète, dont l'imagination féconde, s'égarant à plaisir dans le domaine du surnaturel et de l'idéal, en rapporterait des trésors de grâce, d'esprit et de fantaisie; nous rêvons, en un mot, un *Songe d'une nuit d'été* de Shakspeare, avec toute sa richesse de poésie, mais avec des sacrifices nombreux à la délicatesse et à la pureté de goût inhérentes à l'esprit français. — Mais, hélas ! c'est trop demander, et, à la place d'un charmant poëme fantastique, il faut se contenter d'une vaste *machine*, à

nombreux *tableaux* et à *grand spectacle*, dont la vulgarité n'est pas le moindre défaut. Qu'on choisisse, du moins, parmi les plus spirituelles et les plus amusantes; et, comme c'est en tête de celles-là que se placent les *Pilules du diable*, qui ont tant égayé, il y a vingt ans, le public toulousain, félicitons la Direction de nos théâtres de remonter en ce moment une pièce de si désopilante mémoire.

La *Poule aux œufs d'or* ayant cessé de couver et de..... produire pour nous, à la féerie a succédé l'opérette. Deux artistes des Bouffes-Parisiens, M. Désiré et Mlle Tostée, sont devenus pendant près de trois mois nos pensionnaires, et la plus grande partie de leur joyeux répertoire a été représentée devant nous. Il y aurait, assurément, bien des réserves à faire, si on voulait apprécier à leur juste valeur ces différentes pièces, dont quelques-unes pourraient à bon droit être attribuées à des échappés de Charenton : il y aurait presque toujours à constater l'extravagance du fond (quand il y a un fond quelconque, ce qui très-souvent n'a pas lieu), aussi bien que l'excentricité, poussée jusqu'au délire, des détails, la témérité de certaines situations, la crudité effrontée de certains mots, le tout effarouchant maintes fois la pudeur de l'auditeur le moins pudibond; il y aurait enfin à regretter un appel trop fréquent fait à des artifices de mauvais aloi, à la grimace, à la *charge*, à la *cascade*, pour employer les termes *techniques*. Et cependant, malgré de si nombreux et de si graves défauts, comme l'esprit et l'originalité, comme la verve et la gaîté vive et franche ne perdent jamais leurs droits, comme le moindre accent de vrai comique, — ce *grain de mil*, qui *fait si bien notre affaire*, — doit être applaudi partout où il se découvre, on ne peut s'empêcher de reconnaître que plusieurs de ces opérettes méritaient parfaitement le succès qu'elles ont obtenu.

Quant à celles qui, comme *Orphée aux enfers* et la *Belle Hélène*, ont pour objet de parodier, par des procédés renouvelés de Scarron, les divinités mythologiques et les personnages héroïques de l'antiquité, elles ont trouvé, il faut bien le dire, des censeurs justement irrités, et nous nous apprêtions nous-même à partager cette généreuse indignation, lorsque nous nous sommes senti désarmé par cette réflexion consolante : que, puisque, après tant de siècles écoulés depuis les temps à demi-fabuleux où vivaient ces héros et depuis l'époque où ces faux dieux ont cessé d'être adorés, il y avait encore lieu aujourd'hui de les parodier, comme on parodie les personnages d'un drame ou d'une comédie qui vient de naître, il fallait que ces souvenirs classiques fussent encore bien vivants dans tous les esprits; et nous avons jugé que ces impertinences nouvelles, ajoutées à tant d'autres, devaient être également inoffensives. Ayant ainsi mis en repos notre conscience littéraire, un instant alarmée, nous avons pu assister sans nous voiler la face à ces travestissements irrespectueux des poëmes homériques; nous avouons

même y avoir ri de bon cœur, car, en certains points, — entre autres, le premier acte de la *Belle Hélène*, — nous avons trouvé cela fort ingénieux et fort spirituel. Nous avons, en même temps, entendu non sans plaisir la musique dont le maestro Jacques Offenbach, cet Allemand si parisien, a orné ces malicieuses facéties : *musiquette*, si l'on veut, qui est à la vraie musique bouffe ce qu'un petit vin clairet est au vin de Champagne; musique de flons-flons, hardie, tapageuse, sautillante, court-vêtue, mais aussi toujours vive, piquante, originale, où le filon mélodique ne fait jamais défaut et se montre constamment à découvert; musique de carrefour, musique de quadrille, mais à qui nous pardonnerions peut-être ces défauts, mêlés à tant de séduisantes qualités, si elle s'abstenait plus souvent de ces bizarreries grossières, de ces *déhanchements* harmoniques que l'on dirait empruntés au répertoire idiot et aviné des cafés-chantants. Il convient toutefois d'ajouter, pour être juste, que plusieurs partitions d'Offenbach sont à peu près pures de cet alliage malsain : par exemple, le *Mariage aux lanternes*, un vrai bijou mélodique, et les *Bavards*, dont l'amusant libretto a été assez heureusement imité d'un charmant *intermède* de Cervantès.

On sait le mot attribué à M. de Talleyrand. — « Il faut bien que tout le monde vive, » lui disait-on, pour excuser un malheureux, auteur de certain méfait. — « Je n'en vois pas la nécessité, » répondit le célèbre diplomate. Il est bon nombre de musiciens puristes et de critiques par trop orthodoxes, qui n'ont pour Offenbach que des sentiments aussi peu charitables, et ne parlent de lui qu'en termes aussi dédaigneux. Nous sommes loin, nous profane, de professer un pareil mépris pour l'infatigable compositeur, car nous reconnaissons en lui un mérite devenu assez rare aujourd'hui, celui d'avoir une physionomie bien caractérisée et bien accentuée, d'avoir son individualité, son cachet, son style particulier, d'être, en un mot, assez original pour pouvoir dire, lui aussi :

« Mon verre n'est pas grand ; mais je bois dans mon verre. »

Et, pour finir nos citations, nous appliquons à sa musique ce vers de Boileau, que devraient bien méditer les musiciens de l'*avenir* :

« Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. »

M. Désiré et Mlle Tostée ont fait merveille dans l'interprétation de toutes ces bouffonneries chantantes et dansantes. Une verve endiablée, une gaîté intarissable, un aplomb étourdissant ne laissaient pas au public le temps de respirer au milieu de tant d'excentricités de jeu et de langage; on riait, on riait, on riait encore : on était désarmé. Et comme, d'ailleurs, même

sous le masque le plus burlesque, même sous le costume le plus fantasque. M. Désiré savait (ce qu'on n'a peut-être pas assez apprécié) rester naturel et conserver une vérité relative d'accent, et qu'à son talent de comédienne fantaisiste Mlle Tostée joignait une voix agréable, dont elle se servait avec habileté, nous ne craignons pas de dire que les deux artistes parisiens avaient les titres les moins douteux à l'hospitalité bienveillante que nous leur avons si longtemps accordée.

Revenant à notre répertoire ordinaire, nous trouvons plusieurs nouveautés représentées pendant le séjour de M. Désiré et de Mlle Tostée à Toulouse. C'est d'abord le *Coup de Jarnac*, drame soi-disant historique, dont les auteurs, aussi perfides envers nous que leur chevalier de Jarnac à l'égard de ce pauvre La Châtaigneraie, ont fait briller à nos yeux un titre plein de promesses pour nous attirer à eux et nous faire assister à l'exhibition d'un fort piètre ouvrage.

Jean-la-Poste vaut mieux. Œuvre du dramaturge anglais Dion Boucicault, et traduit pour la scène française, il y a parfaitement réussi. C'est simple, naïf, honnête, intéressant : on dirait un de nos bons vieux mélodrames, signé Victor Ducange ou Guilbert de Pixérécourt.

Catherine Howard a de bien plus grandes prétentions. Ce drame sanglant, enfanté par Alexandre Dumas au plus beau moment de sa fièvre dramatique et à l'époque la plus *chevelue* du romantisme, dormait depuis trente ans dans les catacombes de la Porte-Saint-Martin. Il était assez curieux de le voir reparaître au jour en un temps si différent par les idées et par les goûts de celui qui l'a vu naître, et de constater le résultat de cette nouvelle épreuve. Ce résultat a été lamentable. Malgré sa structure en apparence vigoureuse, œuvre d'une main puissante et hardie, le *drame* a paru tout vermoulu et tout délabré; mais c'est surtout le style qui a offert des caractères bien significatifs de vétusté. Quel pathos retentissant! Quelle emphase! Quelle boursouflure! Quel entassement d'images hyperboliques et de naïvetés grandioses, dont l'effet immédiat était d'amener le sourire sur les lèvres! — Hélas! pensions-nous avec tristesse, combien d'œuvres contemporaines de *Catherine Howard* et restées célèbres parce qu'on ne les joue plus depuis longtemps, ne feraient peut-être pas, malgré leurs grands airs superbes, meilleure figure, si elles remontaient sur la scène, et accuseraient la même décrépitude! « Vieux habits, vieux galons! » comme dit la chanson de Béranger.

A côté de ces trois drames, nous n'avons guère à signaler qu'une comédie en trois actes, *Un Pied dans le crime*, qui n'est pas le chef-d'œuvre de l'un de ses auteurs, Eugène Labiche, mais où l'on retrouve à chaque instant, sous une forme singulièrement plaisante, cette science d'observation qui

fait de lui, pour la peinture des mœurs bourgeoises, le véritable successeur de Picard; puis, une spirituelle bluette à deux personnages, *Nos gens*, de MM. Edmond About et de Najac, marivaudage d'antichambre, où l'on entend, dans la bouche d'un valet et d'une soubrette de grande maison, un langage précieux et raffiné, que ne désavoueraient ni Dorante ni Araminte; enfin, le *Mariage à l'enchère*, comédie en un acte, due à la plume de M. Jules Guillemot, qui a publié récemment dans la *Revue Contemporaine* une série de travaux remarquables sur le théâtre moderne, et dans laquelle, à défaut d'une donnée bien neuve et d'une grande originalité dans les détails, on remarque plusieurs traits d'un bon comique.

Et maintenant, place à *Nos bons Villageois*, de Victorien Sardou. Il s'est fait un grand bruit à Paris autour de la nouvelle comédie de l'auteur de *Nos Intimes*. Le succès, au théâtre du Gymnase, a été immense, la pièce et ses interprètes ont été acclamés, et la critique n'a pas été, généralement, en reste d'enthousiasme avec le public. Bientôt pourtant quelques notes discordantes se sont fait entendre au milieu de ce concert d'éloges, et tout le monde a pu lire dans la *Revue des Deux-Mondes* un article de M. Prévost-Paradol, le précoce académicien, dont la sévérité nous a paru, — disons franchement notre pensée, la franchise est une vertu, — toucher à l'injustice.

Certes, nous ne tenons pas en estime excessive le talent de M. Sardou, et quand nous avons rendu compte ici même des *Vieux Garçons* et de la *Famille Benoîton*, nous avons mis, ce nous semble, à notre admiration des sourdines suffisantes. Mais de ces réserves à un dénigrement absolu, il y a loin; et pas plus qu'alors, et quoique *Nos bons Villageois* nous semblent inférieurs à ces deux comédies, nous ne croyons aujourd'hui le moment venu de réduire à néant le jeune et triomphant auteur. Ses défauts, — vous le voulez, nous l'accordons, — sont très-grands et très-nombreux : il n'observe qu'à la surface; il ne voit que ce qui se passe dans la rue; il en est encore, dans la connaissance du cœur humain, au rudiment; son esprit est trop fréquemment en hostilité avec le bon goût; sa gaîté est plus souvent turbulente que sincèrement joyeuse; de la vraisemblance, de la logique, de la vérité morale, il s'en inquiète parfois assez peu; il remplace le portrait par la caricature; il cherche constamment l'*effet*, et il n'y arrive pas toujours sans l'emploi de ces moyens grossiers que le langage fleuri des coulisses qualifie de *ficelles*; enfin, peu soucieux de soumettre ses plans à des lois d'unité et d'homogénéité, il remplace invariablement ces conditions essentielles par un *procédé*, qui consiste à faire une comédie avec deux actes de vaudeville et trois actes de drame, de sorte que, dans toutes ses pièces, il y a ce qu'on appelait naguère, en style universitaire, *bifurcation*.

Tout cela est vrai, tout cela peut être reproché à M. Sardou. Mais aussi,

que de qualités pour compenser ces défauts ! Si son observation est superficielle, en revanche elle porte rarement à faux, et ce que voit l'observateur, il le voit très-bien. S'il fait parfois grimacer les types qu'il nous présente, s'il force les caractères, du moins leurs traits essentiels sont vrais et bien saisis. Il prend ses sujets au plus vif des mœurs modernes, et ce n'est pas sa faute si ces mœurs ont si peu de relief et d'originalité. Le vrai comique, bien franc et bien large, lui échappe peut-être; mais ajoutons bien vite qu'il sait être plaisant et ne pas l'être à demi; il a une verve qui étincelle, qui jette feu et flamme; il sème à pleines mains les mots heureux, spirituels, piquants, et ceux d'un goût douteux sont emportés dans le tourbillon. Puis, quand vient le drame, s'il ne fait pas toujours parler à ses personnages le langage le plus puissant et le plus vrai de la passion, il sait, toutefois, même dans les situations fausses où il les place trop souvent, leur prêter des accents d'une véritable éloquence. Fort éloigné encore de posséder le merveilleux talent scénique de Scribe, dont on l'a proclamé trop tôt le légataire universel, et inhabile jusqu'à présent à composer un *scenario* d'une contexture irréprochable, il a déjà pourtant un art très-grand de mise en scène; il est ingénieux, industrieux, plein de ressources, fécond en expédients pour dissimuler des incohérences ou des soudures trop multipliées : connaissant, en somme, fort bien le théâtre, mais surtout le public, sachant ce qu'il veut, et ce qu'il faut pour lui arracher un éclatant succès.

Qu'un auteur si bien doué — et si jeune encore ! — agrandisse maintenant son horizon, qu'il porte plus haut son regard; qu'en même temps il se recueille (la demi-chute de sa dernière œuvre, de *Maison neuve*, lui en fait un devoir); qu'il observe avec plus de pénétration; qu'il mûrisse, qu'il creuse à fond un sujet bien choisi; qu'il dispose son plan, non plus d'après un procédé vicieux et devenu trop visible, mais selon les règles d'une logique rigoureuse, de façon que tous les développements de l'action ne soient que des déductions naturelles du point de départ; qu'il cherche enfin un peu moins l'effet à tout prix, et les brillantes promesses de ses heureux débuts se changeront en magnifiques réalités.

Il a été trop parlé de *Nos bons Villageois*, et la pièce est déjà trop connue pour qu'il soit nécessaire de la raconter ici. A elle s'applique parfaitement tout ce que nous venons de dire pour caractériser, soit en bien, soit en mal, le talent de M. Sardou. L'unité d'action lui est étrangère, non moins que l'unité de ton : les deux premiers actes forment deux vaudevilles distincts, le second quelque peu grossier; le troisième acte commence en comédie, pour faire bientôt place à un drame qui se continue jusqu'au dénouement, amené par une scène ravissante, la perle et la bonne fortune de l'ouvrage.

Les *Paysans* de Balzac sont d'affreux coquins, pour lesquels la potence

devrait être en permanence. On trouverait plutôt dans les paysans du *Gentilhomme Campagnard*, de Charles de Bernard, les modèles des villageois de Sardou. On a crié pour ceux-ci à l'exagération, à la fausseté des portraits; mais il faut remarquer que ce sont des villageois de banlieue, de banlieue parisienne, c'est-à-dire les pires de tous, car ils unissent les vices des habitants de la campagne à ceux des habitants de la ville; et sur ce point, M. Sardou peut répondre à ses critiques qu'il a peint d'après nature, attendu que, devenu propriétaire d'une charmante villa à Marly, ce lieu rendu célèbre par la fantaisie de Louis XIV, il s'est laissé infliger par les électeurs de ce village le titre et les fonctions de conseiller municipal, et qu'il a pu ainsi voir à l'œuvre les Grinchu, les Floupin et les Tétillard.

Une interprétation médiocre pouvait être funeste à *Nos bons Villageois*. Une interprétation excellente leur a valu sur notre scène un succès complet, présage d'un grand nombre de représentations, et il nous est agréable, en terminant cette trop longue chronique, de payer à nos artistes le tribut d'éloges qu'ils ont si bien mérité. — Chargé de personnifier le baron, M. Norlis nous a définitivement prouvé que nous possédons en lui un comédien de haute valeur. M. Mentor, aux prises avec un rôle très-ingrat et très-difficile, n'a été nullement inégal à sa tâche. Du personnage de Morisson, M. Montcavrel, le courageux directeur, le pilote habile à doubler le cap des Tempêtes, a fait une création des plus remarquables : d'abord, bonhomme, jovial, plein de rondeur et de franchise, il a su trouver ensuite les accents paternels les plus pathétiques. Les trois *bons* villageois, qui se comparent eux-mêmes aux *trois Suisses fameux* de *Guillaume Tell*, mais en qui nous avons reconnu les trois Anabaptistes du *Prophète*, devenus citoyens de Bouzy-le-Têtu, ne pouvaient avoir de meilleurs interprètes que MM. Armand, Berlingard et Holtinger. Fort mal partagée, car le rôle de la baronne est des plus fâcheux, Mlle Morel a fait preuve d'autant de talent que de dévouement; enfin, dans celui de Geneviève, cette aimable sœur de l'aimable Antoinette des *Vieux Garçons*, Mlle Gentien a été ravissante de grâce, de fraîcheur et d'ingénuité. — Quant à la mise en scène, faite avec beaucoup de soin et d'intelligence, elle n'a rien laissé à désirer : l'œil du maître, c'était facile à voir, avait passé par là.

E. Amalric.

CHRONIQUE.

La séance de rentrée des Conférences des avocats stagiaires a eu lieu le 16 décembre, à la salle de la Bibliothèque du Palais de Justice, sous la présidence de Me Gautié, bâtonnier. Nous ne nous aventurerons pas à la suite de l'honorable chef de l'Ordre, dans ses excursions sur le domaine de la politique. Un faux pas sur ce terrain glissant est un cas de mort pour un journal littéraire. Mes Paul Caze et Malric ont prononcé les discours d'usage. M. Caze avait choisi pour sujet *Jean de Coras*, un des juristes les plus éminents du XVIe siècle. On n'analyse pas un travail de cette importance sur une simple audition; nous attendrons, pour en parler, qu'il ait été imprimé. Nous nous bornerons à dire que cette belle et vigoureuse étude, écoutée avec attention, révèle chez son jeune auteur une grande puissance de dialectique. La dissertation de M. Malric sur l'*autorisation maritale* a été également accueillie par les sympathies de l'auditoire. — Le *Prix Fourtanier*, consistant en une médaille d'or de 250 francs, a été décernée à M. François Ribereau. M. Ribereau, lauréat de la Faculté de droit, a été couronné, l'année dernière, par l'Académie de Législation, dans le concours ouvert entre les lauréats du doctorat des Facultés de droit de l'Empire.

*
* *

Il va paraître prochainement une œuvre sans précédent, croyons-nous, dans notre histoire littéraire : c'est une traduction du poème en vieux provençal de la Croisade contre les Albigeois. Ce poème, écrit à Montauban en 1210, et qui est l'épopée nationale du Midi de la France, se compose de plus de deux cents strophes en vers monorimes. Ces couplets, qui offrent un ensemble de plus de 9,000 vers, ont été traduits par M. Mary-Lafon en vers monorimes, également de même mesure et de même assonance.

Aucun poème connu, soit ancien ou moderne, ne renferme des morceaux supérieurs par le fond, la forme, l'énergie et le coloris aux récits des batailles de Muret, Saint-Martin-des-Bordes, Castelnaudary, au concile de Latran, aux conseils féodaux tenus à cheval ou sous la tente, et surtout aux siéges de Beaucaire et de Toulouse.

La sombre et superbe harmonie de ce chef-d'œuvre, égal par le fond et la forme, s'il ne leur est supérieur, à ce qu'ont produit de plus beau l'Italie et l'Allemagne, éclate enfin dans cette traduction littérale à la fois et littéraire, dont on peut se figurer les difficultés en songeant que la rime ne change qu'à chaque strophe et qu'il y a des strophes de 200 vers! Ce qu'on aurait peine à imaginer, c'est l'allure vive, rapide et dégagée, dans ce rhythme, de notre alexandrin, si lourd quand il est accouplé.

*
* *

Par arrêté, en date du 25 novembre 1866, une session extraordinaire d'examen du baccalauréat est autorisée du 1er au 15 mai 1867, dans les Facultés des sciences, en faveur des candidats régulièrement inscrits pour l'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, et des candidats régulièrement inscrits près une Faculté de médecine ou une Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie. Les pièces et consignations seront reçues au secrétariat, rue du Sénéchal, 13, à Toulouse, du 10 au 25 avril.

Toulouse, 1er janvier 1867.

F. LACOINTA.

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE.

—

L'ESPAGNE.

—

Ἑσπερία, Hesperia (*à situ*); Iberia (*ab incolis*); Hispania, Espagne, appellation empruntée, sans doute, à quelqu'une des populations ibériennes. — Position astronomique : Lat. N.; entre 36° 0′ 30″ au cap Tarifa, et 43° 46′ 40″ au cap Ortegal : Long. O, entre 1° 0′ 35″ au cap Creus et 11° 50′ 10″ au cap da Roca : plus longs jours au S. 14 h. 1/2; au N. 15 1/4. — Limites au N. l'océan Atlantique, qui prend successivement les noms de golfe de Gascogne, *Cantabricum mare*, de mer de Portugal et de golfe de Cadix : au S. et à l'E. la Méditerranée, qui prend successivement les noms de golfe des Ibères, *Ibericum mare*, et de golfe des Baléares, *Balearicum mare*. — Superficie de la Péninsule 5830 myr. c. développement des côtes 310 myr., de la frontière continentale, 36. — Superficie de l'Espagne 4724 myr. c.; du Portugal 1106.

TRAITS CARACTÉRISTIQUES DE CONFIGURATION GÉNÉRALE, DE POSITION, DE VOISINAGE.

L'Espagne est la plus occidentale des péninsules européennes. Plus compacte et plus homogène que l'Italie, moins articulée et moins expansive que la Grèce, cette lourde péninsule se détache avec une hardiesse remarquable du continent européen dont elle est comme la borne occidentale. Formée à l'intérieur de hauts plateaux étagés, séparés par des chaînes confusément parallèles, battue de trois côtés par les flots des deux mers qu'elle sépare et qu'elle domine (1), elle ressemble à un môle gigantesque dont les eaux auraient envahi et recouvert les grèves. L'isthme élargi (36 myr.), qui la rattache au continent, est fermé lui-même dans toute son étendue par la haute cordilière des Pyrénées, qui se prolonge jusqu'à la Galice, sur la côte septentrionale de la Péninsule, et vient flanquer d'un second mur d'enceinte les plateaux élevés du versant océanique, auxquels elle sert de contrefort (2). On s'expliquerait en présence de ces caractères

(1) Hinc Oceano, illinc Iberico mari comprimentibus (Plin. III, 2).
(2) Undique mari Pyrenæoque vallata (Florus, II, 17).

de configuration générale, et abstraction faite de toute considération historique, comment la Péninsule espagnole est encore aujourd'hui ce qu'elle a toujours été, une des choses les moins européennes de l'Europe. — Du côté du Sud, au contraire, elle n'est séparée que par un étroit canal (détroit de Gibraltar, 2 myr.) du continent de l'Afrique, auquel elle semble avoir tenu à des époques antérieures à la nôtre (identité de formation et de disposition géologique des couches des deux rivages), et dont l'influence est fortement marquée dans son climat comme dans son histoire. La ligne caractéristique qui divise hydrographiquement les deux versants de la Péninsule, l'*Orospeda* et l'*Idubeda* des anciens, semble partir elle-même de l'extrémité méridionale de la Péninsule, de la pointe africaine de Tarifa. Elle suit d'abord les crêtes tourmentées et neigeuses des Alpujarras, forme, sous le nom de monts Ibériques, le mur de soutènement des plateaux océaniques (1); puis elle s'affaisse et s'efface dans les plaines élevées de l'Aragon et de la Castille, où les eaux divergentes de l'Ebre et du Duèro ne sont plus séparées souvent que par des rides effacées ou des plans inclinés, pour aller rejoindre, en se redressant brusquement, la ligne orientale des Pyrénées françaises qui la relient au seuil général du continent.

VERSANT MÉDITERRANÉEN : VALLÉE DE L'ÉBRE ; CONFIGURATION, ORIENTATION, RELATIONS ET TENDANCES GÉNÉRALES — ANCIENNES DIVISIONS PROVINCIALES : LES BALÉARES ; CLIMAT DU VERSANT.

Malgré quelques points de ressemblance incontestables, les deux versants généraux que nous venons de distinguer, présentent dans leur configuration, comme dans leur histoire, des diversités ou des contrastes, dont il est difficile de n'être point frappé. Resserré du côté du Sud par les lignes abruptes du mur de ceinture, le versant méditerranéen ne forme à l'origine qu'une étroite lisière de côtes, et n'envoie pendant longtemps à la mer que des cours d'eau secondaires, la Ségura, le Xucar, le Guadalaviar, descendus de la ligne de faîte. Quoiqu'elle s'élargisse insensiblement à partir du royaume de Murcie

(1) On réunit sous le nom de monts ibériques, les sierras continues de Huescar, Sagra, Segura, d'Alcaraz, de Cuença, d'Albaraçin, de Molina, de Siguenza, d'Urbion, de Moncayo, de Oca, de Reynosa.

et surtout de celui de Valence, la côte ne prend quelque consistance et quelque profondeur que du côté de l'Est, où s'ouvre, sous le retranchement des Pyrénées, cette vallée étagée de l'Ebre (*Iberus*, superficie du bassin, 658 myr. c.), qui naît au-dessus de Reynosa, dans les plaines élevées du royaume de Léon. On a remarqué, avec raison, que l'Ebre est comme emprisonné longtemps dans les palliers supérieurs de son bassin, dont il ne sort qu'avec peine (déchirure et défilé célèbre de Pancorvo). Plus large et plus calme à partir de Logrono et surtout de Tudela, il est de nouveau barré au-dessous de Méquinenza par un cahos de contreforts transversaux détachés des Pyrénées et des monts Ibériques, entre la Sègre et le Llobregat, et n'arrive à la mer, au-dessous de Tortose (48 myr. de cours), que par un delta ensablé, flanqué de lagunes.

C'est du côté de l'Orient, il est vrai, du côté de l'Italie, de la Grèce, de la Phénicie, de la civilisation tout entière dans les temps anciens au moins, que s'ouvre cette vallée et que descend cette ligne de l'Ebre, plus navigable que ne le sont d'ordinaire les fleuves espagnols (1). Abritée des vents du Nord par ce long sourcil des Pyrénées, limite de deux climats distincts, elle est ouverte tout entière aux tièdes influences de la Méditerranée, et c'est à ces circonstances qu'elle doit le rôle caractéristique qu'elle a toujours joué, comme le versant lui-même, dans l'histoire de la Péninsule. Depuis les Phéniciens et les Carthaginois, jusqu'aux Romains, jusqu'aux Arabes, c'est par ce versant que se sont tentées et accomplies toutes les conquêtes, celles de la civilisation, comme celles des armes. La Tarragonaise des Romains, qui étreignait et dominait la Péninsule tout entière, en suivant jusqu'à l'Océan la ligne culminante des Pyrénées (2), s'appuyait visiblement sur le versant méditerranéen et avait sur l'Ebre son centre et sa capitale. Du côté de la France elle-même, où il semble jeté comme un fossé, derrière ce mur abrupte des Pyrénées, dont il coupe transversalement les vallées et dont il recueille successivement les eaux, l'Ebre est une grande route au moins autant qu'une barrière. L'expérience a prouvé que c'était en remontant sa vallée, quels que soient les obstacles dont elle est semée, que l'on pouvait le plus sûre-

(1) Amnis navigabili commercio dives... navium per CCLX. m. a Varia oppido capax (Plin. III, 4).

(2) Affixa Pyrenæo, totoque ejus latere decurrens... (Plin., III, 1).

ment tourner et pénétrer les plateaux élevés et les vallées parallèles du versant océanique. Par un mouvement inverse et corrélatif, cette Espagne méditerranéenne semble, de son côté, séparer plus facilement ses destinées du reste de la Péninsule. Entraînées comme leurs eaux, par la pente générale du sol, c'était vers la mer, vers l'Italie, vers le levant, que s'épanchaient, au moyen-âge, les populations du versant, Valenciens, Catalans, Aragonais, entreprenants comme leurs dynasties. A l'époque mémorable de la réunion de l'Aragon avec la Castille, les états de ce versant, quelque distincts qu'ils soient à plus d'un égard, formaient dans la Péninsule elle-même, sous la suprématie de l'Aragon, qui en avait réuni la majeure partie, une espèce d'empire étranger, séparé par ses relations, comme il l'était par la nature de l'Espagne océanique, et plaçant volontiers hors de la Péninsule ses affections ou ses espérances.

Les Basques ou Ibères de la NAVARRE, Οὐασκόνων ἔθνος. Strab. (*Reyno de Navarra*, séparé en 1512 de la Basse-Navarre devenue française : 72 myr. c., 300,000 h.), paraissent avoir possédé de toute antiquité les hautes vallées et les palliers tourmentés qui constituent le fond du triangle de l'Ebre. Pamplona, sur l'Arga, leur capitale, 15,000 h., date au moins de l'époque Romaine. C'est à une haute antiquité que remontent aussi les *Fuéros* du R. et des communes, et ses *meriendades* ou subdivisions provinciales. Les ducs d'Albe étaient présidents-nés des Etats, chanceliers et connétables héréditaires du R. — L'ARAGON, qui occupe dans toute sa largeur la vallée moyenne de l'Ebre (*R. de Aragon*, 596 myr. c., 858,000 h.), conserve lui-même quelque chose d'âpre, de sévère et de montagneux sous un ciel déjà méridional (culture étendue de la vigne, oliviers vers le Sud). Fortement continental, comme la Castille, à laquelle il confine, il a comme elle ses plateaux déboisés et incultes, *muelas*, adossés à la rampe des monts ibériques, ses hautes plaines ondulées, que domine au Nord l'arc neigeux des Pyrénées, ses savanes d'une herbe fine, royaume incontesté des mérinos (2,000,000 de têtes : chair savoureuse), et ses *despoblados* qui se multiplient d'une manière rapide. On compte plus de 300 villages ou hameaux à l'état de *dépopulation*, 150 ont complètement disparu. Ce qui est particulier à l'Aragon, c'est ce caractère étroit, obstiné, inflexible, qui semble trouver un aliment et un orgueil dans tout ce qui aurait dû l'abattre, dans les malheurs anciens ou récents du pays, dans le souvenir toujours vivant de son indépen-

dance, dans celui de ses franchises et libertés, enviées jadis de toute la Péninsule : « Donnez un clou à l'Aragonais, dit-on en Espagne, il l'enfoncera avec sa tête. » Saragoza, 45,000 h., qui doit son nom à une ancienne colonie Romaine, *C. C. A.*, *Colonia Cæsar-Augusta*, remarquable déjà par son caractère et ses habitudes municipales (liste nombreuse de *Duumviri* sur ses monnaies), a justifié de nos jours ce proverbe énergique, et renouvelé contre nous les prodiges de l'antique Numance (1808, Palafox); riche et célèbre église de *N. S. del Pilar*. L'ancien palais des rois d'Aragon, qui résidaient primitivement à Aïnça, sur le Cinca, dans le Sobrarbe, a été converti par Philippe V en forteresse destinée à contenir la ville.

C'est en Catalogne (*principado de Cataluna* : 322 myr. c., 1,200,000 h.), que se révèle ce caractère expansif, entreprenant, maritime, qui a fini par entraîner l'Aragon lui-même dans la voie des entreprises et des conquêtes lointaines. Dès qu'on a franchi le Rio-Cinca, ancienne limite des deux Etats, on est frappé encore aujourd'hui des habitudes industrieuses de la population, qui contrastent avec l'inertie des provinces intérieures (costume et idiôme particulier), de l'intelligente activité de la culture, qui grimpe ici jusqu'au sommet tourmenté des côteaux, du nombre et de la variété des arbres, qui se multiplient graduellement, comme les hameaux et les blanches bourgades. Froissée du reste, comme l'Aragon, dont ces malheurs communs l'ont rapprochée, dans sa nationalité et dans ses libertés provinciales, la Catalogne a conservé aussi de vifs ressentiments contre la Castille et contre la France, et un esprit habituel d'opposition politique, qui est devenu plus d'une fois embarrassant dans un pays accidenté, que l'on dirait configuré par la nature pour la guerre de *guérillas*. Barcelone (*Colonia Barcino, C. Faventia. Plin.*), sa capitale, 140,000 h., est une des villes les moins espagnoles de l'Espagne, par sa position, par son industrie, par ses relations étendues et ses habitudes civilisées (tissus de coton : 20,000 ouvriers; de laines fines ou communes, soieries, papeterie, etc. Le mouvement du port s'élève, année commune, à 1,000 ou 1,100 vaisseaux à l'entrée; les exportations de toute espèce et pour tout pays, à 25 millions de francs). Le village manufacturier de Reuss est devenu en moins d'un demi-siècle, une ville de 30,000 âmes; Tarragone, au contraire, la ville des Scipions (*C. Tarraco, Scipionum opus. Plin.*), l'ancienne capitale de l'Espagne de l'Ebre, en a à peine 11,000. Ce sont les Grecs,

du reste, les Grecs ioniens de Massalia qui semblent avoir dominé les derniers sur cette côte où se succédaient, jusqu'au-delà des bouches de l'Ebre, leurs colonies, Rhodope, Ampuriæ et leurs Ἀρτέμισια (temples de Diane).

Malgré son peu de profondeur continentale et sa longue étendue de côtes (35 myr. : lagunes et étangs malsains, comme ceux de la côte française : *graos*), le R. de Valence (210 myr. c., 1,160,000 h.), est plus agricole qu'industriel (productions du N. et du S. de l'Espagne, vignobles célèbres d'Alicante, irrigations savantes); plus industriel que maritime. Valencia, sa capitale, 70,000 h., ville d'Europe encadrée dans un paysage d'Orient, est assise au milieu d'une de ces plaines basses, arrosées et cultivées en jardin, *huerta*, qui alternent ici avec les riches vallées dans lesquelles s'alignent les torrents et les cours d'eau descendus des monts ibériques : le Miniarès, le Palencia, qui baigne Murviédro, près des ruines de l'antique Sagonte, *Saguntum, fide nobile. Plin.*, le Guadalaviar (*Turium*, 20 myr. de cours), qui naît, comme le Xucar, dans les montagnes tourmentées de l'Albaraçin et vient s'étancher en irrigations dans la *huerta* de Valence, le Xucar, *Sucro*, qui se perd après 28 myr. de cours, dans les lagunes d'Albuféra (tremblements de terre, 1829). Sombre, défiant, taciturne, passionné et dissimulé tout à la fois, le caractère valencien diffère lui-même par des traits bien tranchés (dialecte particulier), du caractère catalan, dont il n'a ni l'emportement bruyant, ni la mobilité passionnée, ni l'humeur inquiète et entreprenante.

Le petit R. de Murcie (205 myr. c. 500,000 h.) où les souvenirs de la conquête arabe se mêlent à ceux de la domination carthaginoise (*Orihuela, Abdera, Carthago-nova*), dont cette partie de la côte a été longtemps le centre (de là ce nom de *provincia Carthaginiensis*, lors du démembrement de la Tarragonnaise primitive), est la dernière étape politique du versant dont la Ségura (*Tader*) est le dernier cours d'eau important (sources dans les *múelas* désertes de la S. Sagra ; embouchure au-dessous d'Orihuèla; 22 myr. de cours). Murcia, 56,000 h. au centre du riche bassin de la Ségura dont la végétation magnifique contraste avec l'aridité du cadre qui l'entoure (pluies très-rares, culture en grand du mûrier, r. de la soie, 6,000,000 de fr.); Carhagène, 37,000 h. l'ancienne capitale des Barcas (κτίσμα Ἀσδρούβα. Strab.), avec un des bons ports de la Méditerranée, est encore le seul port militaire de l'Espagne sur cette côte dépourvue d'abris, du côté

des colonnes (Strab.). Resserré entre la mer et les montagnes, à partir surtout du cap de Gata (R. de Grenade), le versant n'offre plus qu'une côte montagneuse et tourmentée sur laquelle se succédaient jusqu'au détroit, jusqu'aux rochers de Gibraltar et de Tarifa, des villes Carthaginoises aussi, l'antique Malaga par exemple, 50,000 h. avec ses vignobles célèbres et son port toujours fréquenté (en 1835, 649 navires à l'entrée). Ce rocher à pic de Gibraltar (400 m.) que couronne une forteresse anglaise (depuis 1707), inexpugnable aujourd'hui, est le premier anneau de cette chaîne de stations maritimes (Gibraltar, Malte, Corfou), par lesquelles l'Angleterre surveille ce lac étranger de la Méditerranée où elle a révélé par des coups récents sa présence et son pouvoir (Algésiras, Trafalgar, Aboukir). Quant au climat du versant il présente déjà à partir des Pyrénées quelque chose du caractère exceptionnel qui le distingue jusqu'à ses extrémités méridionales. Sur le littoral catalan où les blanches bourgades s'entourent souvent de bouquets d'orangers, on voit paraître les haies d'agaves et de cactus, les nopals, les raquettes, les palmiers-nains et toute cette végétation rigide qui grandit et se multiplie sur les côtes du R. de Valence. A Elche, sur les confins de celui de Murcie, les stipes jusqu'alors isolés des palmiers se réunissent en faisceaux, en bouquets, et l'on arrive par degrés à cette végétation toute africaine de la Basse-Andalousie, où croissent à l'abri des cimes neigeuses de la Névada, sous les brises tièdes de la mer, tous les végétaux des tropiques (singes des rochers de Gibraltar), le cotonnier, le bananier, la canne à sucre, la cochenille, le dattier dont le fruit ne mûrit, dit-on, sur aucun autre point du continent.

L'ancien R. de Majorque, *R. de Mallorca*, conquis au XIIIe siècle par les Espagnols, comprend deux groupes d'îles : les Baléares, dont les frondeurs étaient si célèbres, et les Pityuses (Cabréra, Formentera, Ivica, l'antique *Ebusus*, 5 myr. c.) : inhabitées pour la plupart. — Majorque, *Major*, la principale des Baléares (Puy élevé de Torellas, 36 myr. c.) a une population de 200,000 h. et une ville de 35,900 h., Palma avec un bon port et un commerce assez animé. Minorque (*Minor* : 6 myr. c.) n'a que 50,000 h., mais elle possède un port excellent, occupé aussi à plusieurs reprises par les Anglais. Sol montueux et fertile, mœurs primitives et simples dans l'intérieur, sous un climat de l'âge d'or, culture en grand de l'oranger (*mallorcas*); dans les villes, traces assez marquées déjà de la civili-

sation et de la culture arabe, mêlées quelquefois d'une teinte italienne et génoise; comme sur les côtes de la Catalogne et du R. de Valence.

VERSANT OCÉANIQUE : ORIENTATION, ÉLÉVATION ET ISOLEMENT DU SOL. — INVASIONS ET CONQUÊTES ÉTRANGÈRES. — PERSISTANCE DE L'ESPRIT ET DU CARACTÈRE NATIONAL.

Supérieur par sa masse au versant méditerranéen auquel il s'adosse comme un arc de cercle gigantesque (60 myr. de rayon), le versant océanique (1) présente, au premier aspect, quelque chose de plus continental, de plus consistant même et de plus homogène. Il est composé de plateaux inégaux qui atteignent, dans leurs palliers les plus élevés, jusqu'à 8 et 900 mètres, et viennent s'affaisser sur les côtes en talus escarpés, en murailles abruptes, dont les crêtes dominent les plateaux qu'elles encadrent. Il faut ajouter, pour avoir une idée complète de cette Espagne extérieure, comme l'appelaient d'un mot profond les Romains, *Hispania ulterior*, *exterior*, que c'est vers l'occident que ces plateaux s'inclinent, c'est-à-dire vers cet Océan solennel et stérile jusqu'à Christophe-Colomb, que, separée du continent par cette première muraille des Pyrénées françaises, derrière laquelle s'aligne le fossé de l'Ebre, elle est séparée de la vallée de l'Ebre elle-même, le côté pénétrable de l'Espagne, par les rampes épaisses et les *muèlas* confuses de la ligne de faîte. Le seul point de contact entre les deux versants est aux sommités du plateau castillan, dans les *paraméras* élevées où l'Ebre méditerranéen cotoie en sens inverse le Duéro océanique, symbole de l'union future de l'Aragon et de la Castille ; et la nature a replié là, derrière ce haut sourcil des Pyrénées asturiennes, les murailles épaisses et continues de Sommo-Sierra et de Guadarrama, les derniers retranchements intérieurs de la Péninsule.

Ce n'est point à dire cependant que ce versant si bien gardé ait échappé lui-même aux invasions et aux conquêtes qui remplissent toute l'histoire de ce pays inabordable. Sans parler des établissements des Phéniciens, à Gaddir et à Hispal (1100 av. l'ère. ch.), c'est sur ces

(1) Pour ne point multiplier les subdivisions, nous réunissons sous ce nom le versant océanique proprement dit et celui du golfe de Gascogne.

hautes plaines que l'on voit se déverser, à des époques anté-historiques aussi, ces grandes migrations des Celtes et des Galls, qui sont venues mêler un élément longtemps distinct à l'élément ibérien, qui paraît avoir recouvert primitivement la Péninsule tout entière (1). C'est sur ces hauts plateaux où s'est décidé tant de fois le destin de l'Espagne que se rencontreront les Carthaginois, qui en possédaient, dit un ancien, la meilleure partie (τὴν ἄριστην. Strab.), et les Romains, qui voulaient la posséder tout entière (134 av. — 500 ap. l'ère chr.); là que nous trouvons plus tard établie ou campée, cette singulière société des Wisigoths, qui a mêlé en Espagne le moyen-âge chrétien à la civilisation antique (507-711); là que nous verrons s'arrêter au pied des pyrénées asturiennes et cantabriques, où les Romains avaient failli s'arrêter, les conquêtes et la civilisation africaines de ces Arabes et Berbères de l'Afrique du Nord, sous lesquels l'Espagne du sud faillit s'oublier elle-même et oublier cette Europe, dont tant de choses la séparent (711-1492).

Que ces divers régimes aient ici laissé leur empreinte et leur trace comme ils l'ont laissée sur le versant méditerranéen, c'est ce qu'il serait impossible de nier sérieusement. N'est-ce point à la conquête romaine, qui répondait au génie espagnol par ses côtés élevés et pratiques, que l'Espagne tout entière doit sa langue actuelle, cet idiôme roman qui s'est substitué partout (moins les Provinces basques) à l'idiôme national des anciens Ibères, son droit en grande partie (par l'intermédiaire des conciles de Tolède et du code Wisigothique), ses institutions municipales et provinciales sous leur forme la plus ancienne? C'est à la domination des Wisigoths que semble remonter dans les villes la puissance politique de l'épiscopat, dans les campagnes le régime de la grande propriété, base de l'indépendance et de l'anarchie féodale, comme ce fut en grande partie sous celle des Arabes, qu'achevèrent de se dessiner, sur le fonds sérieux et passionné

(1) Au premier siècle de l'empire, Pline distinguait encore ces populations celtiques des populations ibériennes, à la diversité du langage, du culte et des noms de villes : (*Sacris, linguâ, oppidorum vocabulis,* Pline III). Quant aux Ibères, M. Guill. de Humboldt a supérieurement démontré (*Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens.* Berlin, 1821), que leur idiôme national n'était autre que le Basque actuel; que c'est à cette langue qu'appartiennent, dans toute la Péninsule, les dénominations géographiques les plus anciennes et les plus nombreuses, et que par conséquent les Ibères l'avaient habitée les premiers dans toute son étendue.

de la vieille personnalité ibérienne, cet esprit d'intolérance religieuse, cette défiance de l'étranger et de l'inconnu, ces habitudes pastorales et presque nomades, ce mélange oriental aussi de vie oisive et de vie guerrière qui planent encore sur la Péninsule.

Ce que l'on peut au moins affirmer, c'est que, sous ces dominations étrangères, cette Espagne est restée plus nationale et plus espagnole, grâce à la configuration de son sol mêlé de montagnes et de steppes et à l'énergie physique et morale de ses habitants ; plus fortement marquée, dans ses hauts palliers surtout, du caractère primitif ; plus fidèle à ce passé dont elle semble à la fois le gardien et le représentant ; le vrai cœur et la vraie force de l'Espagne, comme le disait avec justesse un historien ancien (*robur Hispaniæ*. Flor. 11, 17).

Pendant que l'Espagne méditerranéenne, que l'Aragon et la Catalogne, oubliant leur pays et leur dieu, s'épanchaient comme nous l'avons dit, hors de la Péninsule, c'est sur les hauteurs de ce triste versant, où rien ne distrait du devoir et de la vertu que l'on voit naître et s'organiser, sous le drapeau de la Castille, cette croisade religieuse et nationale qui a fini par rejeter en Afrique la conquête arabe refoulée lentement de vallée en vallée (1). Drapée éternellement de ce manteau de montagnes au pied desquelles viennent mourir, comme les vagues de ses grèves, les agitations et les exemples des civilisations étrangères, isolée de l'Europe, de ses deux mers, de ses côtes elles-mêmes, sur ces plateaux élevés où l'on n'a plus de rapports qu'avec soi-même ou avec le ciel, cette Espagne extérieure est encore aujourd'hui la région la plus espagnole de la Péninsule, et nous la verrons, à toutes les époques, neutraliser les tendances excentriques de l'Espagne méditerranéenne qu'elle domine à la fois par la puissance de sa masse, par l'élévation de son sol, par l'énergique originalité de son caractère.

DIVISIONS PHYSIQUES DU VERSANT : SIERRAS ET FLEUVES PARALLÈLES, INÉGALITÉS DES PALLIERS. — DIVERSITÉS DU CLIMAT.

Ce qui n'est pas moins caractéristique, dans l'histoire comme dans la géographie du versant, c'est que ce vaste système de plateaux et

(1) Pour le grand rôle qu'a joué la Castille dans la croisade espagnole, v. notre Manuel d'Hist. Univ., 2e édit., Hist. du moyen-âge, p. 142-148.

de hautes plaines est intérieurement découpé d'ondulations ou de crêtes parallèles qui semblent se détacher de la ligne confuse du *divergium* et des plaines élevées où elle s'efface à l'occident. Faibles et très peu sensibles à leur point de départ, où la démarcation des cours d'eau n'est souvent tracée que par des plans inclinés ou des rampes de collines, ces crêtes (*sierras*, *serrae*, scies), se dessinent et s'accentuent à mesure qu'elles s'en éloignent. Elles séparent de leurs murailles élargies ou redressées, les bassins parallèles des grands fleuves océaniques, et ne s'affaissent qu'à de faibles distances des deux mers, avec les plateaux dont elles forment à la fois le revêtement et la charpente intérieure. Vu des hauteurs de la Sierra-Nevada, dont l'arête tourmentée et les pitons neigeux semblent avoir jailli après coup du massif confus des Alpujarras (*picacho de Veleta*, *cerro de Mulahacen* 3554 m., les points culminants de la Péninsule), cet ensemble de plateaux et de plaines étagées ne ressemblerait pas mal à un escalier gigantesque dont les gradins, séparés par autant de rampes concentriques, se succèderaient, en s'exhaussant du sud au nord, et viendraient s'adosser à la ligne culminante des Pyrénées, dont le sourcil verdoyant et neigeux encadre et domine à la fois les deux Espagnes, celle de l'Océan comme celle de la Méditerranée (1). Aucun volcan, du reste, ne projette au-dessus de cet océan montagneux sa colonne ou son panache de fumée, quoique l'on ait reconnu et signalé sur ce versant, comme sur le versant opposé, de nombreux phénomènes volcaniques (volcans éteints de la Catalogne et du R. des Algarves, sources thermales, tremblements de terre en Portugal aux XVIe et XVIIIe siècles, au XIXe dans les R. de Murcie et de Valence). Arides et déboisées depuis des siècles (2), leurs lignes parallèles et continues ne semblent avoir d'autre destination que de séparer profondément les populations, les vallées et les fleuves, en offrant un repaire aux brigands et aux bêtes fauves, qui descendent et remontent encore à la suite des troupeaux du désert des plateaux au désert des sierras (3).

(1) C'est bien certainement à cause de cette particularité stratégique et administrative tout à la fois, que les Romains avaient pris cette longue chaîne comme base de leur Espagne intérieure « qui s'adossait à la chaîne des Pyrénées et en suivait tout le contour, depuis la Méditerranée jusqu'à la côte gallicienne » (Plin. III. 1).

(2) Montes Hispaniæ aridi sterilesque (Plin. XXXIII. 4).

(3) A défaut de chevaux et d'ânes sauvages disparus aujourd'hui de la Péninsule,

Le bassin étroit du Guadalquivir (*Bætis*, *Bætica*, 494 myr. c.), le plus déprimé des quatre bassins océaniques (altitude moy. 100 à 200 mètres), est fortement encaissé entre les masses élevées des Alpujarras et les pentes abruptes de la Sierra-Moréna, tapissées d'arbousiers, de kermès et de chênes-verts. Aussi a-t-il joué de tout temps un rôle caractéristique dans l'histoire et les relations du versant dont il se détache d'une manière tranchée, qu'il contourne et qu'il pénètre extérieurement, comme un chemin de ronde. Espagnol jusqu'à la mer (40 myr. de cours), navigable à l'époque romaine jusqu'à Cordoue (Plin.), le fleuve lui-même ne présente que rarement ces accidents qui gênent ou entravent si souvent le cours des fleuves espagnols (1). Il a toujours été, malgré les atterrissements qui obstruent son embouchure, et les *déhésas* ou déserts, dont elle est flanquée (à droite grand désert salé de 25 kil. c.; à gauche long banc sablonneux de la *Marisma*, 25 kil., qui rappelle la camargue du Rhône, sa végétation salsugineuse et ses grands troupeaux à demi sauvages), une des voies fluviales les plus importantes du versant, la vraie porte de l'Espagne océanique, la seule avec le Minho que le Portugal lui laissât ouverte sur l'atlantique et sur le nouveau-monde (2). On sait que ce fut du petit port de Palos, situé entre les embouchures du Guadalquivir et celles du Rio-Tinto, célèbre comme le Guadalète par ses riches vignobles, que partit le 3 avril 1492, Ch. Colomb, pour son dernier voyage, qui a donné un monde à la Castille et à l'Espagne ; *Por Castilla y por Léon — Nuevo mundo halò Colon*. Le bassin de l'Anas, au contraire (Gua-di-ana, 658 myr. c.), appartient tout entier au grand plateau océanique dont il

comme les castors, les cygnes et d'autres grands oiseaux qui animaient, au temps de Strabon, le cours solitaire de ses fleuves, on y trouve encore des sangliers, des ours et des loups. Les lièvres et les lapins abondent dans les plaines; les truites, dans les ruisseaux des montagnes; les saumons, aux embouchures des fleuves et des rivières, de celles qui tombent dans la baie de Biscaye particulièrement.

(1) Il a ses sources au revers des monts de Cazorla. Ses affluents principaux sont au nord, le Guadalimar; au sud, le Xénil.

(2) Strabon distingue avec beaucoup de précision (III, 104, 105), les divers degrés de la navigation toujours difficile de ces grands fleuves, d'abord les grands navires ou vaisseaux *myriagogues*, qui s'arrêtaient aux embouchures du *Boetis*, du *Tagus*, du *Durius*, puis les grandes barques à fond plat, puis les *lembes* ou bâtelets légers. Aujourd'hui encore, les grands navires transbordent à San-Lucar de Barameda, d'où les cargaisons remontent au moyen de bateaux jusqu'à Séville.

forme la bordure méridionale (alt. moy. 3 à 400 m.), dont il présente déjà la physionomie générale avec quelque chose de plus aride encore et de plus dépeuplé (1). Le fleuve lui-même a sa perte à peu de distance de ses sources (*ojos de la Guadiana*, 24 kil. de cours souterrain, ce qui faisait dire à Pline III. 1. que l'Anas aime à naître : *Anas, nasci gaudens*), ses rapides et ses brisants sur plusieurs points de son cours, à Ciudad-Réal d'abord, puis à Serpa, en Portugal, auquel il appartient pendant 80 k., après lui avoir servi de frontière. Il arrive comme le Guadalquivir, en s'infléchissant graduellement vers le sud, à partir de Badajoz surtout, à son embouchure ensablée, navigable seulement de Mertola à la mer. — Le Tage, *Tagus*, *Tajo*, en Portugais, *Téjo*, dont le bassin (715 myr. c.), élevé en moyenne de 5 à 600 m., est limité au N. E. par les massifs confus de Cuença, d'Albaracin (sources du Tage, point hydrographique très important), de Molina, de Oca, de Siguenza, et fermé du côté du N. par la plus épaisse et la plus élevée de toutes les chaînes intérieures de la Péninsule (60 myr. sur 10 de largeur moyenne, chaînons de Somosierra, de Guadarrama, de Pico, d'Avila, de Gredos et de Gata, d'Estrella, en Portugal, 2000 m., de Louçaa et de Cintra), est lui-même le premier cours d'eau du versant, au moins par l'étendue de son cours (68 myr.) (2). Au sortir des *paraméras* arides et déboisées qui constituent aussi son bassin supérieur, il laboure profondément de ses eaux limoneuses des plaines ouvertes et profondes, qui pourraient devenir, au moyen d'irrigations, d'une merveilleuse fertilité ; mais il tarit en partie, pendant les longues sécheresses de l'été, et les rapides qui entravent son cours supérieur, d'abord à Alcantara, plus tard entre Montalvao et Abrantès, en Portugal, y paralysent à peu près complètement la navigation fluviale. — Inférieur au Tage par l'étendue de son cours (60 myr.), le Duéro, *Durius* (3) lui est supé-

(1) L'Anas, qui a ses sources aux lagunes de Ruidera, a pour affl. princ. au N., la Giguela, au S., le Montiel ou Jabalon, le Gua-di-Sira et l'Ardila. Son bassin est fermé du côté du sud par les s. d'Alcaraz, Moréna, de Llérèna et d'Aroche qui s'élèvent à peine au-dessus des plateaux, quoiqu'elles dominent de très haut la basse vallée du Guadalquivir, du côté du N. par les s. de Tolède, de Guadalupe, d'Estremoz et de Monchique, qui séparent le bassin de l'Anas de celui du Tage.

(2) Ses affluents principaux sont, au N. le Xarama, grossi du Hénarès et du Manzanarès, l'Alberche, le Tiétar et l'Alagon ; au S., le Gua-di-èla et le Sabor.

(3) Il a ses sources dans la vallée de Reynosa, au revers S. de la s. d'Urbion,

rieur par la largeur de son bassin (878 myr. c.), qui possède les plaines les plus élevées et les plus étendues de la Péninsule (alt. moy. 7 à 900 m.), au point de contact de la haute vallée de l'Ebre, par la richesse de ses affluents, par le volume de ses eaux et la régularité de son étiage : de là le proverbe espagnol : si le Tage a son nom, le Duéro a ses eaux. Mais ce bassin est en même temps le plus encaissé de la Péninsule, circonscrit du côté du sud par les sierras épaisses qui limitent le bassin du Tage, dominé du côté du nord par le long parapet des Pyrénées asturiennes qui débordent les plateaux de 5 à 600 m. en moyenne. Coupé lui-même de *saltos* et de rapides prolongés, à son entrée en Portugal surtout, le fleuve ne franchit qu'avec peine les gradins du plateau qui le supporte. — Fils des Pyrénées galliciennes qui limitent et encaissent son bassin, le Minho, *Minius*, *Bœnis*, n'est en réalité qu'un grand fleuve de côte (28 myr. de cours), comme le Mondégo du littoral portugais et ne mériterait point d'être cité après ces grandes artères, si le Sil, fils des Pyrénées comme lui, ne venait doubler le volume de ses eaux, et s'il ne tombait à la mer par une embouchure navigable qui appartient à l'Espagne comme celle du Guadalquivir. — Du côté du N. les pentes septentrionales des Pyrénées, que l'on distingue quelquefois sous le nom de versant cantabrique, n'envoient à la mer que des cours d'eau limpides, torrentueux, rarement navigables au dessus de leurs embouchures (le Nalon, l'Ansa, la Deba, l'Orola, l'Orio, l'Anezo, la Bidassoa), qui viennent finir dans le golfe de Gascogne, sur une côte montagneuse remarquablement découpée.

On entrevoit, du reste, sur ces indications rapides, quelles diversités de climat doivent résulter de ces inégalités du sol, combinées ici avec de hautes barrières montagneuses, avec des variations infinies d'exposition, d'orientation et d'abri. Tandis que la vallée profonde du Guadalquivir reproduit et rappelle la végétation africaine du versant méditerranéen, l'oranger et le mûrier dès le cirque du fleuve, dans sa vallée moyenne, le palmier et le dattier mêlés aux aloès, aux pistachiers et aux lauriers-roses, qui dessinent comme en Grèce le cours des ruisseaux, on est surpris de retrouver à l'autre extrémité

et pour affl. au N. la Pisuerga grossie du Carrion et de l'Arlanzon, le Valderaducly, l'Esla, grossie de la Céa, au S. le Duraton, la Céga, l'Eresma, la Tormès et l'Agueda.

du versant, sur les deux pentes des Pyrénées asturiennes, les riches prairies, les champs de lin, et la tendre verdure des côtes occidentales de l'Europe, des vallées basses et humides, le poirier et le pommier de notre Normandie dont on y boit le cidre, le châtaigner de notre Auvergne avec ses habitudes laborieuses et nomades. Dans la région moyenne du versant, sur les plateaux élevés de la Castille, battus de tous les vents, le climat prend comme la nature quelque chose de continental et de tristement sévère. Le thermomètre que le Solano, la dernière vague du Simoun Africain, élève l'été de 30 à 40° r., tombe au-dessous de zéro sous la bise glacée du Guadarrama (*Gallego*, vent du nord et du nord-ouest) qui couvre souvent le sol d'une couche épaisse de neige. Plus méridionale que Gênes de 4°, Madrid a une température moyenne inférieure de 2 degrés. L'olivier, l'amandier, le figuier lui-même ne réussissent complètement que vers le sud des plateaux, dans le bassin du Guadiana, par exemple, où l'olivier est encore loin d'atteindre les proportions de l'olivier du Guadalquivir, le plus grand arbre de la vallée, disait Pline. Au nord, la vigne s'arrête au pied des pentes boisées des Pyrénées où l'on recueille à une certaine hauteur les lichens médicinaux de Norwège et d'Islande. Dans la nature morale elle-même, quoique la Castille ait réussi à imposer à tout le versant une certaine uniformité de langue, de costume, de caractère même, on retrouve partout les traces de cet esprit d'isolement et de localité, de cette individualité obstinée, fille de la race, du climat et du sol, dont les anciens avaient été aussi frappés que nous. Strabon s'expliquait par là comment ce grand peuple des Ibères avait toujours été incapable de grands projets et de grandes choses (τὰ μικρὰ τολμῶντες), hors d'état même de résister longtemps aux envahisseurs étrangers, parce qu'ils ne sont braves que dans leurs montagnes, à la façon des bandits et des dresseurs d'embuscades (ἐπίθετοι καὶ λεστρικοί), et se laissent ainsi battre en détail (κατὰ μέρη) et soumettre les uns après les autres (1). Jusqu'à l'époque

(1) La guerre espagnole, la guerre de *guérillas*, que le géographe caractérise fort nettement ici, sort en effet du brigandage qui touche lui-même de très près aux habitudes pastorales et chasseresses. De berger mercenaire qu'il était d'abord : *ob paupertatem primo mercenarius* (*homo pastoralis. P. Oros.*), Viriathus, le premier des *guérilleros* espagnols, était devenu un chasseur intrépide : *alacritate venator... ex venatore latro, ex latrone subito dux atque imperator.* (Plin.-Fl. II.)

mémorable de la réunion de la Castille et de l'Aragon, qui a inauguré l'ère de l'unité politique en Espagne, les grandes divisions territoriales du versant ne formaient, en réalité, sous la suzeraineté de la Castille, qu'une confédération d'Etats qui conservaient chacun leurs institutions ou leur constitution, à défaut de leurs dynasties. Leurs traditions au moins, leurs habitudes et leurs mœurs sont restées distinctes comme leur passé et leur histoire, et nous allons retrouver, de vallée en vallée, les traces nettement marquées encore de cette énergique individualité, de cette longue existence provinciale.

EDW. BARRY.

La suite à la prochaine livraison.)

LES MONASTÈRES CISTERCIENS

DE L'ANCIENNE PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE TOULOUSE.

—

1° Belleperche. — 2° Bolbonne.

Saint Robert, abbé de Molesme, au diocèse de Langres, mécontent de voir ses religieux vivre d'une manière peu conforme à la règle de Saint-Benoît que sa communauté avait adoptée, partit, un jour, en 1098, avec quelques moines fervents de l'abbaye, et alla s'établir, à quatre ou cinq lieues de Dijon, dans la forêt de Cîteaux, que lui avait accordée Renaud, vicomte de Beaune, seigneur du pays. Ce fut là l'origine de ce fameux Ordre de Cîteaux, auquel se rattachent les plus beaux souvenirs de nos gloires monastiques (1); au sein duquel une foule d'hommes de tout rang et de toute condition allaient chercher le repos et la paix, qu'ils ne trouvaient pas dans le monde (2). Cet Ordre de Cîteaux qui, au fait, n'était qu'une légère réforme de celui de Saint Benoît, s'accrut et se développa à ce point qu'au XVIe siècle, on comptait, dans la seule province du Languedoc, plus de quarante maisons soumises à sa règle.

Cîteaux, dès les premières années de sa fondation, avait enfanté les abbayes de La Ferté (3), de Pontigni (4), de Morimond (5), et de Clairvaux. C'est ce qu'on appelait ses quatre premières filles, qui, elles-mêmes, donnèrent naissance à un grand nomdre de commu-

(1) V. le Père Hélyot, *Histoire des Ordres monastiques*, t. V, p. 341.

(2) V. le *Journal d'Eugénie de Guérin*, 4e édit., p. 301. *in fine*.

(3) A 2 lieues de Châlons-sur-Saône.

(4) En Champagne.

(5) Même province.

nautés. Il est essentiel de remarquer que ces quatre abbayes eurent le rang et la prérogative de maisons de chefs d'Ordre, bien qu'elles demeurassent sous la direction de l'abbé de Cîteaux.

La plus célèbre des quatre abbayes dont il vient d'être question, fut, sans contredit, celle de Clairvaux. Elle fut fondée, en 1114, par Saint Bernard et par Hugues, comte de Champagne, dans un vallon entouré de bois et de montagnes, au diocèse de Langres, et dans la partie de ce vallon appelée *vallée d'Absinthe*, retraite inculte et sauvage, mais qui, grâce au travail des religieux, fit bientôt place à des champs fertiles. Et comme, suivant certains historiens, le vallon s'appelait Clairval, *Clara Vallis*, le nouveau monastère en prit le nom, duquel est venu ensuite celui de CLAIRVAUX.

La grande réputation que l'abbé de Clairvaux s'était attirée par sa science et sa sainteté, ne tarda pas à donner à son abbaye une grande célébrité. On y compta bientôt, disent les écrivains ecclésiastiques, 130 religieux ; et ce nombre alla en augmentant, puisque, d'après les mêmes écrivains, à la mort de Saint Bernard, il y en avait 700. Mabillon rapporte, en effet, à ce sujet, en racontant la vie de Saint Bernard dans ses *Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti*, avoir vu, dans la nef de la grande église de Clairvaux, 400 stalles ou places, subsistant encore de celles qui, jadis, avaient servi à ces 700 religieux.

Quoi qu'il en soit du nombre des moines, à l'abbaye de Clairvaux, aux premiers temps de sa fondation, il est certain que la réputation de sainteté que le fondateur de cette abbaye s'était acquise, et dont on parlait en tous lieux avec admiration, contribua beaucoup à l'établissement, dans notre pays, d'un grand nombre de monastères de son Ordre. Au moment où éclata la Révolution de 1789, il y en avait huit dans la province ecclésiastique de Toulouse. Car, outre les trois abbayes Cisterciennes de femmes, dont nous avons retracé en quelques mots l'histoire : de *Goujon*, de l'*Oraison Dieu*, des *Salenques*, il y avait cinq abbayes d'hommes, du même Ordre : *Grandselve* et *Eaunes*, dans le diocèse de Toulouse ; *Calers*, dans celui de Rieux ; *Belleperche*, dans le diocèse de Montauban ; et *Bolbonne*, dans celui de Mirepoix, sans compter les *Feuillans*, congrégation religieuse qui était une réforme de l'Ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Rieux, non plus que les *Feuillantines* de Toulouse, qui suivaient la réforme des Feuillants.

Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans de grands détails, au sujet de ces maisons religieuses. Cela comporterait de trop longs développements, qui dépasseraient les limites de ce petit travail. Nous voulons seulement leur consacrer quelques lignes, d'après des documents encore inédits, que des recherches auxquelles nous nous sommes livré, ont fait tomber entre nos mains. Aujourd'hui même, nous ne parlerons que des deux abbayes de Belleperche et de Bolbonne, quitte à revenir, plus tard, sur les autres, moins celle de Grandselve, dont l'histoire a fait le sujet d'une Notice intéressante et détaillée, que M. Jougla a publiée dans les *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France* (1).

I.

ABBAYE DE BELLEPERCHE.

Cette abbaye, située sur la rive gauche de la Garonne, dans la commune de Cordes-Tolosanes que l'acte de saisie du comté de Toulouse appelle *Villa de Cordoa*, dans un site admirable, au midi et à 7 ou 8 kilomètres de Castelsarrasin, fut fondée au commencement du XIIe siècle : *Duodecimo, ut videtur, seculo ineunte* (2). S'il faut en croire les auteurs de la *Gallia Christiana*, les seigneurs voisins de Castelmayran, auxquels on donne le titre de Toparques d'*Arcombaut* (lieu inconnu), furent ses principaux fondateurs : *Condita à vicinis dominis de Castromairano, Toparchis de Arcombato*. Plusieurs autres grands seigneurs du pays, parmi lesquels il faut compter Raymond V, comte de Toulouse, les vicomtes de Lomagne et les seigneurs de l'Isle-Jourdain, comblèrent cette abbaye naissante des marques de leur munificence, en lui cédant des terres, des bois et des priviléges qui la rendirent une des plus riches de la province.

L'abbaye n'avait pas été établie, dans le principe, là où elle a existé depuis. Elle fut placée, suivant les historiens déjà cités, sur une colline nommée *Bella-Perticula*, auprès du village actuel de Larrazet, à une lieue de l'endroit qu'elle occupa postérieurement. Et comme cette colline était malsaine et privée d'eau, l'abbaye fut transférée,

(1) Tom. VII, p. 179 et suiv.
(2) *Gallia Christiana*. t. XIII.

par les conseils de Saint Bernard, là où elle a existé jusqu'en 1791 : *Hùc, ob aquæ penuriam et aëris inclementiam, translata est, superstite et auctore S. Bernardo, è loco dicto* BELLA-PERTICULA *juxtà Larrazetum in monte unâ à Bellapertica leucâ posito* (1). C'est, comme on le devine, de la dénomination de *Bella-Perticula* que portait le lieu où elle avait été d'abord établie, que l'abbaye prit et conserva toujours, en latin, le nom de *Bellapertica*, et en français, celui de *Belleperche*.

Les premiers religieux du couvent de Larrazet avaient été, selon toute probabilité, établis en ce lieu par Gérard de Sales, disciple du B. Robert d'Arbrissel qui, sous les auspices de Philippia, duchesse d'Aquitaine et comtesse de Poitiers, et d'Amelius, évêque de Toulouse, fonda, dans notre pays, à la fin du XIe siècle, une foule de monastères de l'Ordre de Fontevrauld (2). Quelques temps après, la communauté de *Bella-Perticula* passa dans l'Ordre de Citeaux et voulut, par respect pour Saint Bernard, être considérée comme une filiation de la maison de Clairvaux (3). Et c'est sous l'administration de son second supérieur, Alquier, que le monastère fut transféré dans le lieu où l'on voit encore ce qui en reste.

L'église du nouveau monastère fut bâtie, paraît-il, avec une grande magnificence, puisque, d'après les écrivains de la *Gallia Christiana*, elle ressemblait à une cathédrale : *Basilica non impar erat cathedrali* (4). Ce fut sous le gouvernement de Guillaume de Geoffroi, *Guillelmus Gaufridi*, noble seigneur du Périgord, qui fut abbé de Belleperche, dans le cours de la seconde moitié du XIIIe siècle (5), que fut terminée et solennellement consacrée cette église, pour l'œuvre de laquelle, *operi ecclesiæ Belleperticæ*, Raymond VII, comte de Toulouse, avait laissé, dans son testament du 23 septembre 1249, cent marcs sterling.

Les bâtiments de l'abbaye n'étaient pas moins magnifiques que

(1) *Gallia Christiana, ubi suprà.*

(2) Couvents de femmes de Lespinasse, de La Grâce-Dieu, de Longages, etc.

(3) V. *Hist. de Lang.*, t. IV, p. 130.

(4) Tom. XIII.

(5) L'image en pied de cet abbé est gravée au trait, sur une dalle tumulaire sauvée des ruines de l'église de Belleperche. Cette pierre tombale de 2m 10c de longueur, sur 1m de largeur, entourée de l'inscription qu'ont reproduite les auteurs de la *Gallia Christiana* (tom. XIII, col. 263), est conservée à Belleperche. Guillaume de Geoffroi mourut en 1293. Quelque temps auparavant, il avait été élu évêque de Bazas.

l'église. Suivant Lebret, en son *Histoire de Montauban* (1), ils étaient comptés parmi les plus beaux de la province. Les parties qui restaient, du temps des écrivains de la *Gallia Christiana*, en attestaient encore la splendeur et la magnificence : *Quanta verò fuerint ædificia regularia, tantæ quæ supersunt, ruinæ docent.*

Mais, en 1572, l'abbaye de Belleperche ressentit, comme tant d'autres, les effets de la fureur des Calvinistes. A cette époque, elle fut ravagée par les Protestants. L'église et une grande partie du monastère furent détruits, et les Religieux jetés dans la Garonne, où ils périrent tous, à l'exception du prieur qui parvint à se sauver à la nage (2).

Quelque temps après ce désastre, l'église et le monastère furent reconstruits. Mais l'église a été de nouveau détruite, après 1791, sans doute comme désormais inutile. Les vastes bâtiments seuls du monastère ont été conservés et appartiennent aujourd'hui à des particuliers. Les Étrangers qui passent sur le pont suspendu jeté là, sur la Garonne, pour faciliter les communications du chef-lieu du département de Tarn-et-Garonne avec la Gascogne, s'arrêtent pour en admirer l'aspect majestueux et si pittoresque, sur les rives verdoyantes du fleuve.

Pendant longtemps, l'abbaye de Belleperche fut gouvernée par des abbés qui ne devaient leur dignité qu'à l'élection des religieux de la communauté. Mais, comme toutes les autres abbayes de l'Ordre, celle de Belleperche tomba en commende ; et, dès ce moment, ses beaux revenus furent brigués par les grands dignitaires de l'Eglise, presque toujours étrangers aux traditions monastiques. L'évêque de Montauban, Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, fut le dernier abbé commendataire de Belleperche. Il possédait ce bénéfice depuis 1781.

Les maisons de l'Ordre de Cîteaux n'étaient pas de celles qui, d'après leurs statuts, ne pouvaient posséder aucun bien : *Bona possidere*, et dont les religieux (tels, entr'autres, les Franciscains de l'étroite Observance), ne devaient, par suite, subsister que par la charité du peuple : *Victum quærere per mendicitatem*. Bien au contraire, les moines de Cîteaux, ou les Bernardins, comme on les appelait généralement,

(1) Tom. II, p. 66 et 67, nouv. édit.

(2) V. Lebret, *loc. cit.*; *Hist. de Lang.*, t. IX, p. 79.

avaient la faculté de recevoir et de posséder toute sorte de biens; et il faut convenir qu'ils avaient largement usé de la permission ; car les couvents de l'Ordre de Cîteaux étaient tous, en général, fort riches. Les domaines, les terres considérables que possédait particulièrement l'abbaye de Belleperche, avaient fait de cette abbaye un important bénéfice. Les Religieux donnaient ces domaines, ces terres, à ferme, pour un revenu annuel qui se payait en argent ou en nature, aux époques déterminées dans les actes de baux. D'après un document officiel que nous avons eu, un instant, entre les mains (1), les revenus du monastère se portaient, en 1789, à 34,095 livres ; et les charges concernant la mense conventuelle, s'élevaient à 10,488 livres : par où le revenu net était de 23,607 livres : ce qui devait produire une jolie rente pour monseigneur l'abbé commendataire (2). Nous pouvons donner, d'après les procès-verbaux d'adjudication dressés à l'époque des ventes des biens de l'abbaye, opérées, en 1791 et 1792, en exécution des lois de l'Assemblée Nationale, l'état de tous les immeubles qui produisaient la plus grande partie de ces revenus. Le voici (3):

Immeubles situés dans le territoire des communes :

1° DE CORDES.

Métairie de *Borde-Basse*, vendue.	90,100 liv.
— *Borde-Haute*.	49,100
— *Périlhan*.	80,800
Pièce de terre dite *La Campagne*.	16,700
Vignes.	10,000
Bois taillis.	72,000
Ramier dit de *Cordes*.	59,000
Moulin à trois meules, sur la Gimone.	73,100
Autre moulin à trois meules, et un moulin à vent.	57,800
Maison conventuelle et terres adjacentes.	132,000
Diverses pièces de terre.	1,975

(1) Inventaire des effets de l'abbaye de Belleperche dressé, le 7 mai 1790, par la municipalité de Cordes : *Archives départementales de la Haute-Garonne.*

(2) D'après l'*Almanach royal* de 1790, l'abbaye de Belleperche payait 600 florins en Cour de Rome, et ne rapportait à l'abbé commendataire que 12,000 livres.

(3) *Archives départementales de la Haute-Garonne.*

2° DE CASTELSARRASIN ET DE SAINT-MARTIN.

Métairie de *Borde-Larche* ou *Le Roël* (1).	75,000
Maisons, vignes et terres labourables.	21,475

3° DE GARGANVILLAR.

Métairie de *Bois-Grand*.	49,700
Terre et four banal.	710

4° D'ANGEVILLE.

Métairie du *Barrat*. . . . . , ...	14,200

5° DE MONTAIN.

Diverses pièces de terre.	2,095

6° DU CANTON DE GRENADE.

Domaine de *Belleperchette*.	18,500

La vente de tous ces immeubles produisit une somme de 824,255 livres.

Le 7 mai 1790, les membres de la municipalité de Cordes, pour obéir aux lois de cette époque, s'étaient transportés à l'abbaye située, comme on l'a vu, dans le territoire de leur commune, à l'effet de dresser l'inventaire des effets mobiliers qu'elle renfermait. Parmi les objets inventoriés, figurent quelques pièces d'argenterie de table que les municipaux de Cordes mentionnent ainsi : « Il nous a été représenté » par les Religieux, pour l'argenterie à leur usage, vingt couverts » d'argent, dont quatorze aux armes de la maison, cinq sans armes, » et un vingtième avec un écusson représentant une vache ; plus, » deux cuillères à ragoût, une troisième à la soupe, marquée aux » armes de la maison, et les deux premières marquées B. P. » La présence de cette argenterie à l'abbaye ne serait pas de nature à annoncer, il faut en convenir, une grande simplicité dans la manière de vivre des religieux ; néanmoins son usage peut facilement se comprendre. L'on sait que, dans la plupart des couvents Cisterciens, tous généralement, comme on l'a vu, plus ou moins riches, non-seulement les religieux étrangers, de passage, mais encore les personnages de distinction y trouvaient une large hospitalité, avec toutes les délica-

(1) Quelques noms de métairies peuvent ne pas être corrects ; mais nous les donnons comme ils sont orthographiés dans les procès-verbaux d'adjudication ou dans les documents auxquels nous les avons empruntés.

tesses du luxe de l'époque. On montre encore, à Belleperche, la chambre, bien conservée, destinée aux Étrangers qui visitaient la maison. Il ne serait pas, dès-lors, étonnant que, pour leurs hôtes, et probablement aussi pour leur abbé, dans ses visites fréquentes à l'abbaye, les enfants de Saint Bernard, à Belleperche et en d'autres couvents Cisterciens, se fussent quelque peu éloignés de cette austère simplicité dont leur saint patron leur avait laissé l'exemple.

L'on a vu que les objets d'argenterie dont il vient d'être question, étaient, la plupart, marqués aux armes de la maison. Quelles étaient ces armes? Nous avouons ne pas les connaître. Tout ce que nous savons, c'est que l'abbaye de Belleperche, comme toutes les grandes abbayes, avait un sceau dont elle se servait pour donner une certaine autorité à ses actes. Le sceau en cuivre de cette abbaye, qui paraît être ancien, a été conservé et se garde religieusement aujourd'hui aux Archives de la mairie de Castelsarrasin. Son module est presque celui des anciens sceaux royaux. Pour armoiries, l'on y voit, au milieu, la Vierge, couronnée, assise sur un trône ou une chaire, et tout autour, cette légende en caractères gothiques : *Conventus abbatiæ monasterii Bellæpertissæ*. A côté de la Vierge, l'on remarque un tout petit personnage, debout, que l'on serait tenté, d'abord, de prendre pour l'*Enfant Jésus*, mais dont le costume semblerait indiquer plutôt un moine. Et si c'est un moine, ne serait-il pas Saint Bernard demandant la protection de la Reine du Ciel pour son abbaye? On ne peut rien affirmer à cet égard, pas plus qu'on ne peut dire ce que tient la Vierge de sa main droite appuyée sur son sein, si toutefois il y a là une main. Ce sont des questions qui peuvent exercer la sagacité des archéologues. Nous nous bornons à les signaler.

L'abbaye de Belleperche avait eu, autrefois, un grand nombre de religieux. S'il faut s'en rapporter à ce que racontent les auteurs de la *Gallia Christiana* (1), ce nombre se serait élevé jusqu'à deux cents : *Ut in oppidum et gentem magnam excreverit hæc domus et ferè ducentos monachos aut conversos aluerit*. Quoi qu'il en soit de l'exactitude de cette assertion, au moment de la suppression de l'abbaye, en 1791, huit religieux seulement habitaient cette retraite charmante. Voici leurs noms :

(1) Tom. XIII, col. 260.

Dom Charles-Denis Filanchère, prieur de la maison, qu'il habitait depuis 52 ans. — Age : 68 ans.
Dom Pierre-Louis Filanchère neveu, 34 ans.
Dom Joseph de Pierre de Lavalade, 32 ans.
Dom Caprais Fossat, procureur-syndic de la maison, 30 ans.
Dom Alexandre Cornac, 34 ans.
Dom François-Adam-Pierre-Joseph-Théodore Mang, 37 ans.
Dom Jean-Pierre Calbet, affilié de la maison de Payrouse en Périgord, conventuel depuis deux ans en celle de Belleperche, 72 ans.
Frère Joseph Réné, convers, 62 ans.

L'on a souvent dit et l'on a écrit que la plupart des moines n'étaient entrés et ne restaient dans leurs couvents que comme contraints et malgré leur volonté. Eh bien ! sur l'interpellation qui leur est faite par les municipaux de Cordes, le 7 mai 1790, les religieux de Belleperche, jeunes et vieux, et, chose digne de remarque, les jeunes y étaient en majorité, eh bien ! disons-nous, tous déclarent (1) que « leur vœu est de rester à l'abbaye, si elle est conservée, et d'y finir » leurs jours, en remplissant leurs devoirs : » c'est que « ces âmes pures, a dit un historien moderne en parlant des anciens religieux (2), séparées du monde, ne concevaient d'autre bonheur que celui que procurent la prière, la contemplation des choses célestes et les espérances de l'avenir. » Mais le désir des religieux de Belleperche ne put être satisfait. Car les lois de l'Assemblée Nationale ayant fait mettre à l'encan tous les vieux asiles de la piété, ces religieux ne tardèrent pas à être expulsés de leur monastère.

L'abbaye de Belleperche avait existé pendant près de sept cents ans.

II.

ABBAYE DE BOLBONNE.

Lorsqu'on se rend de Toulouse dans l'ancien pays de Foix, un peu avant de passer du département de la Hte-Garonne dans celui de l'Ariége,

(1) Un seul religieux, âgé de 72 ans, répondit que son intention était, à cause de ses infirmités, de sortir de la maison et de quitter l'Ordre pour se retirer dans sa famille.

(2) M. Dumège, *Cont. de l'hist. de Lang.*, t. X, p. 730.

on découvre, à gauche, dans le lointain, près du confluent du Lhers et de l'Ariége, au milieu d'une foule d'arbres d'une végétation luxuriante, et d'immenses champs cultivés, les murs d'une grande ferme. Cette ferme était jadis un grand monastère : c'était l'ancien couvent de Bolbonne, devenu fort célèbre par ses richesses et par les tombeaux des comtes de Foix.

Dans les premiers siècles de son existence, l'abbaye de ***Bolbonne***, comme l'appellent tous les livres, tous les anciens documents officiels, mais que les gens du pays nomment ***Boulbonne***, n'était pas là où l'on voit une partie de ses anciens bâtiments. Elle avait été établie aux environs de Mazères, à l'entrée de la plaine de Bolbonne, d'où elle avait tiré son nom. Au commencement du XIe siècle, cette plaine de Bolbonne, entre les rivières de Lhers et de l'Ariége, qui s'étendait presque jusqu'aux portes de Pamiers, et qui comprenait au milieu la butte de Montaut, ***de Monte-Alto in Bolbonâ*** (1), était couverte par un bois auquel les anciens titres donnent le nom de ***Bois de Bolbonne***. Elle appartenait, à cette époque, aux comtes de Carcassonne, puisque nous voyons Roger Ier, comte de cette ville, en donner, dans son testament fait vers l'année 1002, la moitié au second de ses fils, Bernard, celui-là même qui fut la tige des comtes de Foix : ***Medietatem de toto bosco Bolbonæ quæ est inter flumen de Ercio et flumen Aregiæ*** (2). C'est à peu près à l'extrémité Nord de cette plaine que s'établirent les premiers religieux de l'abbaye, qui en disputèrent bientôt le sol aux vieilles futaies qui le couvraient.

A quelle époque faut-il reporter les commencements de cet établissement ? — Les auteurs de l'***Histoire de Languedoc*** parlent dans leur grand ouvrage des premiers temps de l'abbaye de Bolbonne. Selon ces auteurs (3), elle existait déjà dès l'année 1130, sous la règle de Saint-Benoît, et elle se serait aggrégée, en 1150, à l'Ordre de Cîteaux. Les écrivains de la ***Gallia Christiana*** (4) s'occupent aussi des origines de cette célèbre maison religieuse, et ils sont d'accord sur ce point avec Dom Vaissète : ***Filia Bonifontis, de lineâ Morimundi, Bolbona, Fuxensis comitatûs, ... condita ad annum***

(1) Document de 1263 : *Hist. de Lang.*, t. VI, p. 535, aux *Preuves*.
(2) *Hist. de Lang.*, t. III, p. 474, aux *Preuves*.
(3) Tom. IV, p. 131.
(4) Tom. XIII, col. 288.

circiter 1129, *addicta ab initio fuit ordinis S. Benedicti, et ad Cisterciensem accessit, anno* 1150.

Déjà, à la fin du XIIe siècle, l'abbaye de Bolbonne était devenue importante, soit par les libéralités qu'elle avait reçues, à différentes époques, des comtes de Foix et de divers seigneurs du pays, soit par les annexions qui y avaient été faites de quelques monastères situés dans les environs ou en d'autres lieux. Roger-Bernard, comte de Foix, notamment, avait augmenté considérablement, en 1160, les domaines de l'abbaye, en lui donnant tout ce qu'il possédait dans le bois de Bolbonne.

Roger IV, un de ses successeurs, fit construire, vers l'année 1262, dans l'église de cette abbaye, une chapelle particulière qu'il dota de 200 sols toulousains, et y fit transporter les tombeaux de ses ancêtres qui avaient été reconnus par le chapitre général de Cîteaux pour fondateurs du monastère : *Constitui fecimus unam capellam seu oratorium in monasterio Bolbonæ in quâ transferri fecimus corpora comitum et prædecessorum nostrorum et humari qui in dicto monasterio elegerunt sepulturam, ubi speramus similiter sepeliri* (1).

L'on sait que des comtes de Comminges et plusieurs comtes de Foix prirent la livrée monastique à Bolbonne. L'on peut citer entre autres, Bernard IV, comte de Comminges, qui s'y retira à la fin de ses jours et y mourut vers l'année 1224 ; Roger-Bernard II, comte de Foix, qui y mourut également dans les premiers jours du mois de juin de l'année 1241, après y avoir pris l'habit religieux ; Roger IV dit Rotfer, qui y décéda, dans la chambre de l'abbé, après s'être fait également revêtir de l'habit de l'Ordre de Cîteaux. L'usage consacrait, en ce temps-là, ces retraites soudaines du monde qui portaient les grands, après quelque aventure extraordinaire ou une vie agitée, à se soumettre, par esprit de pénitence, aux mortifications de la chair : exemple renouvelé, comme l'on sait, par Charles-Quint, au XVIe siècle.

Les anciens bâtiments de notre abbaye, ceux édifiés au voisinage de Mazères, eurent l'honneur d'héberger plusieurs grands personnages.

Au mois de septembre de l'année 1213, alors que Simon de Montfort, ce héros de la guerre contre les Albigeois, s'avançait avec son armée vers Muret pour défendre cette ville contre le roi d'Aragon,

(1) Voy. charte de Roger IV, dans l'*Hist. de Lang.*, t. VI, p. 530, aux *Preuves*.

Pierre II, et le comte de Toulouse, qui en avaient formé le siége, il s'arrêta au couvent de Bolbonne ; et c'est sur l'autel de son église qu'il alla offrir à Dieu son épée avant de livrer la célèbre bataille de Muret.

Plus tard, la même abbaye reçut la visite de deux rois :

Le 1er juin 1272, Philippe-le-Hardi, roi de France, et le comte d'Alençon, son frère, y arrivèrent. Le roi Jacques d'Aragon et le vicomte de Béarn s'y rendirent aussi, pour ménager la paix avec le comte de Foix, Roger-Bernard III, qui n'avait pas craint de mesurer ses forces avec celles de ce puissant monarque. Une ancienne chronique s'exprime ainsi à cette occasion : *Eodem anno* (M. CC. LXXII), *primâ die Junii, in vigiliâ Ascensionis, et in die cristinâ, Philippus, rex Franciæ, et P. frater ejus, et Jacobus, rex Aragoniæ, et Jacobus, filius ejus, cum multis ducibus et prælatis, et magno exercitu, fuerunt apud domum Bolbonæ, tractantes pacem comitis Fuxi.* L'on sait que ces négociations, en définitive, n'aboutirent point ; que Philippe-le-Hardi alla assiéger le château de Foix où le comte s'était réfugié avec l'élite de ses vassaux ; et que ce comte, craignant pour ses biens et même pour sa vie, si son château était pris, finit par se rendre à discrétion au roi de France.

Dans le XIVe siècle, les Routiers, qui commirent tant de désordres et firent tant de mal en notre pays, pillèrent le couvent de Bolbonne et mutilèrent les Moines. Le pape Benoît XII (Jacques Fournier, de Saverdun) fit environner de murs le monastère où il avait pris l'habit religieux. Mais ces murs ne purent le protéger contre les attaques des Religionnaires. En effet, vers le milieu du XVIe siècle, l'abbaye fut entièrement détruite par les Calvinistes. En 1567, Jean-Claude de Lévis, sieur de Daudon, jeune seigneur huguenot, quoique appartenant à l'illustre et catholique maison de Mirepoix, ayant levé des troupes pour le service des Protestants, les conduisit au couvent de Bolbonne, le pilla, le brûla et le démolit jusques dans ses fondements. Les Religieux qui purent échapper de ses mains se retirèrent, les uns à Saverdun, les autres à Belpech, et, ensuite, dans un hôpital (1), certains disent une maison collégiale (2) qu'ils avaient à Tou-

(1) Document conservé aux Archives départementales de l'Ariége, qui nous a été communiqué par M. l'archiviste Orliac, par l'intermédiaire de M. Baudouin, archiviste de notre département.

(2) Voy. Catel, *Mém. de Lang.*, p. 181.

louse dans la rue qui porte encore le nom de leur abbaye. Ils y demeurèrent jusqu'en 1652, époque à laquelle, ayant reçu de leurs supérieurs l'injonction de quitter ce lieu et de se retirer dans une solitude, suivant l'esprit de leur Ordre (1), ils se mirent à rebâtir le monastère, à quelque distance de l'ancien, proche du hameau appelé Trames-Aigues (*inter medias aquas*), charmante solitude, sur les frontières du comté de Foix et du Languedoc (2), là où l'on voit aujourd'hui ses débris : *Bolbonenses*, disent les auteurs de la *Gallia Christiana* (3), *primâ mansione relictâ, ob amœnitatem loci, suum ibidem condiderunt monasterium, an.* 1652. Et le savant bénédictin Martenne qui visita la nouvelle maison vers l'année 1717, a écrit dans ses *Voyages Littéraires* (4) : « On a rebâti cette maison avec tant de magnificence qu'elle peut passer pour une des plus belles abbayes de l'Ordre de Cîteaux : » ce que les auteurs de la *Gallia Christiana* (5), ont répété, en disant : *cultissima ac pené omnium Occitaniæ monasteriorum splendidissima.* Au-dessus de l'entrée d'honneur, on lisait cette

(1) Document cité plus haut.

(2) Le fonds sur lequel le monastère fut reconstruit, était dans les limites du comté de Foix. C'est ce qui était, suivant nous, très-clairement démontré dans un procès que soutenait, en 1713, le syndic des religieux de Bolbonne contre le syndic-général de la province du Languedoc et les consuls de la ville de Cintegabelle à propos de la nobilité des fonds des métairies ou granges de *Trames-Aigues, Baissac, Arlénac, Ampouliac, Baulias-de-Dessous* et *Baulias-de-Dessus*, situées sur les bords, d'un côté et de l'autre, de la rivière de l'Ariége, et dont les terres étaient contiguës audit monastère. Les Religieux qui tenaient par donation ces métairies des comtes de Foix (*v. infrà*), citaient d'abord l'hommage rendu, en 1263, par l'un de ces comtes au roi de France et dont il est question plus loin. Ils citaient ensuite : 1° un acte duquel il résulte que, le roi de Navarre ayant, en 1584, fait vendre, en qualité de comte de Foix, les métairies sus-désignées, parce que les Religieux ne lui avaient point payé un droit d'amortissement, il les leur fit rendre en 1585 ; 2° deux enquêtes faites, les 11 février 1610 et 20 avril 1668, portant que les métairies susdites étaient dans le comté de Foix ; 3° une sentence des officiers des Gabelles, de la même année 1668, qui confirme l'usage du sel du Poitou dans l'étendue de ces métairies comme étant dépendantes du pays de Foix ; 4° enfin, un dénombrement rendu, en 1690, par les Religieux en la Chambre des Comptes de Navarre, des mêmes métairies comme étant dans le comté de Foix. Tous ces actes sont mentionnés dans le document communiqué par M. Orliac.

(3) Tom. XIII, col. 285.

(4) *Voyages Littéraires de deux Religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, 2e part., p. 36.

(5) Tom. XIII, col. 289.

inscription composée par celui que l'on a appelé si justement le Virgile Français, *Virgilius Gallicarum*, par le P. Vanière :

Bolbonii nova cenobii qui mænia lavdas,
Ingredere, et priscos magis admirabere mores.

L'on a vu plus haut que l'abbaye de Bolbonne était devenue le Saint-Denis des comtes de Foix. Le 15 mai 1755, le pays fut témoin, à cette occasion, d'une cérémonie imposante, celle de la translation dans la nouvelle abbaye, des restes de ces comtes que l'on venait de découvrir au lieu même où avait existé l'ancien monastère. Nous devons, à cet égard, laisser la parole au procès-verbal qui fut dressé de cette translation solennelle par un notaire de Mazères. Voici le texte de ce document qui était demeuré, croyons-nous, inédit jusqu'à ce jour. La pièce est longue; mais elle vaut la peine d'être citée tout entière :

« Sachent tous présents et à venir que, dans le coutumier de la ville de Mazères, païs de Foix, diocèse de Mirepoix, il y a un acte en latin daté du IV des Kalendes de février mil deux cent cinquante-deux, qui porte que Adhémar, de bonne mémoire, abbé de l'abbaye de Bolbonne, Ordre de Cîteaux, avec ses religieux, seigneurs de la ville de Mazères et de sa juridiction, appela en pariage le prince Roger, comte de Foix, nommé patron du monastère de ladite abbaye alors situé dans la plaine qui est entre ladite ville de Mazères et Montaut de Crieu, lequel partagea avec ce prince la seigneurie de ladite ville et les terrains et les droits mentionnés audit acte de pariage, et dont ledit seigneur, comte de Foix, et ses auteurs avaient fait antérieurement donation et transport en faveur de ladite abbaye de Bolbonne, dans laquelle ils avaient ordonné leur sépulture; en quoi ils furent suivis par la plus grande partie des seigneurs comtes, leurs successeurs, puisqu'il paraît de l'histoire du Langudoc, de celle de M. de Marca, des chroniques de Berdoues, et des archives de Foix et de Pau, que Roger-Bernard, comte de Foix; Raymond, son fils; Roger, autre Roger, autre Roger-Bernard, Gaston second, Jean de Grailly, et autres seigneurs comtes de Foix, ont été inhumés et déposés au mausolée dressé pour eux dans le susdit monastère de l'abbaye de Bolbonne, les procès-verbaux de l'incendie duquel faisant foy que la chapelle et caveau où leurs corps avaient été déposés, étaient dans l'enceinte de l'église distinguée du cimetière des religieux : lequel caveau depuis ladite (*sic*) incendie a été inconnu jusqu'à ces derniers jours, parce que le monastère n'a pas été rétabli au même local,

ayant été édifié au lieu de Trames-Aigues et tout auprès de la jonction de la rivière de Lhers avec celle de l'Ariége. C'est donc depuis peu que ce caveau a été découvert par certains habitants de Mazères, occupés à fouiller et tirer de la brique des masures et fondements dudit ancien monastère de Bolbonne, et dans lequel il a été trouvé des casques, des gantelets et autres pièces qui distinguent la sépulture des princes et des grands seigneurs de celle du reste du peuple; le local dudit caveau se rapportant parfaitement à ce qui en est énoncé dans lesdits procès verbaux d'incendie; de laquelle découverte dom Nicolas Bourgon, prêtre, docteur en théologie, prieur de ladite abbaye de Bolbonne, ayant été averty, il a cru qu'il convenait à sa piété et à celle de MM. les Religieux, de faire ramasser soigneusement les os desdits seigneurs comtes de Foix et de leur famille renfermés dans ledit caveau, et dans lequel il est vraisemblable que sont renfermés ceux du cardinal Curty et de plusieurs autres abbés de Bolbonne, et de les faire inhumer dans un lieu propre et convenable au respect dû à la mémoire de leurs fondateurs, tel que leur monastère actuel où le service divin porté par leur fondation. est journellement fait par lesdits sieur prieur et religieux.

» Et, en conséquence, ayant fait mettre lesdits ossements dans une caisse, ledit sieur prieur, accompagné desdits sieurs religieux, s'est rendu processionnellement à l'ancien Bolbonne pour en faire le transport dans l'église paroissiale de ladite ville de Mazères, ayant été joint à ce même effet par M. Barthélemy Betvèze, prêtre et curé de ladite ville, par ses vicaires et autres prêtres de la paroisse, par les religieux du Tiers-Ordre de St-François, par MM. les bailly, consuls modernes, procureur du roy, syndic et autres municipaux, bourgeois et habitants de ladite ville, précédés de la compagnie garde bourgeoise mise sous les armes, l'enseigne déployée, tambour battant.

» Et c'est ainsi que le convoi, suivi d'une foule de peuple, est arrivé à ladite église de Mazères, où on a chanté vêpres de morts et laissé en dépôt la susdite caisse, après les salves ordinaires et accoutumées; tout cela s'est ainsi fait et passé, le quatorzième jour du mois de may mil sept cent cinquante-trois.

» Et advenu le quinzième jour du même mois, à six heures du matin, M. le curé ayant célébré une messe pour le repos de l'âme des seigneurs et de leur famille, le convoi a pris la route de Bolbonne processionnellement, et dans la même forme et manière qu'il arriva, le jour d'hier, à l'église de Mazères; le sieur prieur et lesdits sieurs religieux de Bolbonne, ledit sieur curé et ses vicaires, les religieux du Tiers-Ordre, accompagnés des sieurs bailly, consuls et autres officiers, bourgeois et principaux habitants de ladite ville, précédés de ladite garde bourgeoise; et étant arrivés à l'abbaye, après les salves de ladite compagnie bourgeoise faites à l'entrée, la susdite caisse a été

déposée devant le maître-autel de l'église de Bolbonne, où le sieur prieur a célébré une messe et fait un service solennel, après lequel et la dernière salve de la compagnie bourgeoise de Mazères, la susdite caisse a été portée et placée au côté gauche du maître-autel, près de la muraille de l'église qui est à l'angle du septentrion, au levant et assez près de la chapelle de Saint-Benoît, en attendant qu'on construise un mausolée au même local qui vient d'être désigné pour y renfermer ladite caisse.

» De quoy et de tout ce dessus, ledit sieur prieur a requis nous, notaire royal et apostolique de ladite ville de Mazères, de dresser notre procès-verbal pour lui servir et à MM. les religieux de l'abbaye de Bolbonne, de monument de ladite translation.

» Concédé, fait et récité à ladite abbaye, en présence de M. le comte de Durfort, de M. Jean-Paul Lafage, avocat en Parlement, notaire royal de la ville de Cintegabelle, et de M. Jacques Pascal, notaire royal de ladite ville de Mazères, soussignés avec ledit sieur prieur et lesdits sieurs religieux de l'abbaye, lesdits sieurs curé, vicaires et prêtres de Mazères, MM. les curés de Calmont et de Trames-Aigues qui, chacun dans leur paroisse, le convoi passant, assisté des sieurs officiers de sa paroisse, et surtout de ceux de M. le comte de Paulo, seigneur dudit lieu de Calmont, ont fait les prières accoutumées en pareille occasion ; M. le prieur de Calers, le R. P. Augustin, gardien dudit couvent de Mazères et sa communauté; ledit sieur bailly de Mazères, lesdits sieurs consuls, procureur du roy et syndic de la ville et autres principaux habitants de ladite ville de Mazères et des lieux circonvoisins (1) »

Le mausolée annoncé en ce document fut élevé dans l'église de l'abbaye. Une plaque de marbre noir inscrite en caractères dorés, placée au fond du bras droit de l'église, du côté de l'Evangile, indiquait le lieu où étaient renfermés les ossements des comtes de Foix.

Suivant l'abbé Expilly, l'abbaye de Bolbonne était une des plus opulentes maisons de l'Ordre de Cîteaux. Les domaines qu'elle possé-

(1) Au bas de ce procès-verbal, on trouve les signatures de : « Durfort d'Eyme, Bourgon, prieur de Bolbonne; Flournel, prieur de Calers; Roques, sous-prieur ; d'Aix, Couvand, Dordé, Cabet, Cellerié, François de Florange, Mastré, Verdun, Tautabel, Betvèze, curé de Mazères; Ferrasse, vicaire de Mazères; Azémar, curé de Calmont; Martens, curé de Trames-Aigues; Marquié, prêtre; Augustin Cazeneuve, gardien des Tiercères de Mazères; Marquié, bailly ; Peyre, consul de Mazères ; Sabatié, consul; Laforgue, consul; Jouziès, consul; Leclerc, procureur du roy; Marquié-Claverie, syndic; Hérisson, Serres, Peyre cadet, Martimort, Serres, Marquié-Terrebas, Delcuze, Lafage, notaire; Leclerc père, Pascal, notaire; Born, notaire. »

dait, étaient, en effet, nombreux et considérables. Ils étaient disséminés sur les deux rives de l'Ariége et du Lhers, dans la vaste plaine de Bolbonne, et sur les côteaux du Lauraguais. Comme nous l'avons fait pour Belleperche, nous donnerons l'état de tous les biens-fonds de notre abbaye, en indiquant le prix de leur adjudication, lorsque, en exécution des lois de l'Assemblée Nationale, ils furent vendus en 1791 et en l'an IV.

On trouvait dans le département de la Haute-Garonne et dans les communes :

1° DE CINTEGABELLE.

La métairie de *Montalibet* avec tuilerie, adjugée.	26,849 liv.
Autre (du nom de *Baissac*, peut-être), de 4 paires de labourage.	53,800
Les métairies de *Laguerre*..	23,512
— d'*Ampouliac*.	55,400
— de *Baulias-de-Dessus*.	32,388
— de *Baulias-de-Dessous*.	36,500
Un domaine et deux granges, dites de *Maurens* et de *Rodes*..	190,000
Le couvent, écurie, parc, terres et la métairie de *Tramesaïgues*.	180,500

2° DE CALMONT :

La métairie de *Saint-Jean du Taur* (le dénombrement du comte de Foix, cité plus loin, l'appelle *Grangia de Tor*).	71,100

3° DE MONTGISCARD ET DE BELBÈZE :

Les métairies dites le *Cardinal* et *La Grange*, contenant 300 arpents.	72,200

4° DE LAGARDE :

La métairie de *La Grange*, contenant 72 arpents de terre et 12 arpents de bois.	41,100

5° DE MONTGAILLARD.

Sept arpents de terre.	16,000

6° VILLE DE TOULOUSE :

Une maison, grange et petit jardin, rue des Augustins..	24,700
Autre maison, composée de deux corps, rue Boulbonne : c'est l'ancien collége ou hôpital des Bernardins de Bolbonne..	15,621

Il y avait dans le département de l'Ariége et dans les communes :

1° DE MAZÈRES :

La métairie de *Durgou*, adjugée.	9,200	liv.
Prairie dite *Lanat*.	5,575	
La métairie dite le *Recteur*.	26,800	
Four banal au premier quartier de Mazères. . .	1,400	
La métairie des *Alix*.	8,250	
Le moulin farinier de Mazères..	51,100	
Emplacement de l'ancien four banal..	650	
Les métairies dites de : *Boulbonne*.	32,700	
— du *Piq* (1).	30,600	

2° DE SAVERDUN.

La métairie d'*Arténac*..	62,000

3° DE MONTAUT.

La *grange de Saint-Bernard*.	36,500
Les métairies dites : de *Lasparets*.	12,700
— de *Lagamasse*.	17,264

4° DE MONTAUT ET DE GAUDIÈS.

La métairie de *Larcat*.	39,600

(1) Nous suivons les indications des procès-verbaux de vente. Or, il y a peut-être ici une erreur au sujet de la situation de cette métairie. Car il pourrait se faire que la métairie *du Piq* que l'on place dans la commune de Mazères, ne fût autre que la métairie *de Pic* que nous connaissons et qui est située dans la commune de Montaut, au couchant et au pied de la Butte.

5° DE DUN.

La métairie de *Dieuzaide*.	15,480
Quatre pièces de terre en vigne.	4,350
Bois de *Cornis*.	35,000
Bois de *Matabiau*..	5,025
Les biens dépendant du moulin de Dun.	11,500
Moulin de Dun..	20,000

6° DE MALEGOUDE.

La métairie de *Castélas*..	17,000

7° DE RIEUCROS.

Bois.	29,400
La métairie de *Matras*.	19,000
Total du produit des ventes.	1,350,764 liv.

La plupart des domaines que nous venons de désigner, notamment les granges de *Tramesaïgues*, d'*Arténac*, la métairie d'*Ampouliac*, celle de *Saint-Jean de Tor*, etc., etc., ... provenaient aux religieux de Bolbonne, des donations qui leur avaient été faites par les comtes de Foix, qui en étaient anciennement propriétaires. Le comte de Foix, Roger IV, dans l'hommage qu'il rendit de toute sa comté au roi de France, en 1263 (1), les dénombre, en effet, comme étant sous sa domination et de la dépendance de sa comté : *D. comes Fuxensis tenet à D. rege Francorum nemora et superdominationem domûs Bolbonæ, et de grangiis sitis in nemoribus supradictis et super dominationem grangiarum de* ENTRAMBIS-AQUI, *de* AMPOLACHO, *de* ARTENACHO, *et de* TOR...

Si l'on ajoute à tous les immeubles sus-désignés, les maisons que l'abbaye avait dans la ville de Carcassonne, mais dont nous ne connaissons point les prix de vente ; ce qu'elle possédait sur les bords de la mer, du côté de Coursan, dans le département de l'Aude ; la dîme que les Religieux prélevaient dans plusieurs paroisses ; les droits féodaux dont ils jouissaient en divers lieux, l'on aura une idée de l'importance de notre abbaye ; et l'on conviendra que c'est avec raison

(1) V. *Hist. de Lang.*, tom. VI, pag. 535, aux *Preuves*.

qu'on l'avait placée au nombre des plus riches maisons Cisterciennes (1).

Mais tout change en ce bas monde. Tandis que ces granges, ces métairies si fertiles, ces bois, ces moulins, dont il était question tout à l'heure, vendus peut-être à vil prix (2), allaient enrichir leurs acquéreurs, ceux qui les possédaient, la veille encore, dépouillés, chassés, quittaient douloureusement leur asile, la plupart peut-être n'attendant désormais que de l'aumône le pain et le vêtement..... *et divites dimisit inanes.*

Mais les Religieux ne furent pas les seuls qui perdirent dans la suppression de leur monastère. Au XVIe siècle, l'abbaye de Bolbonne, comme celle de Belleperche et tant d'autres, avait été mise en commende ; et depuis lors, ses magnifiques revenus, prélèvement fait de la mense conventuelle et des aumônes que l'on distribuait, chaque jour, aux pauvres, tournaient, en grande partie, au profit de ses abbés commendataires. Le dernier abbé de Bolbonne fut Monseigneur Jean-Baptiste-Marie de Maillé-Latour-Landry, évêque de Saint-Papoul. Il avait été pourvu de son opulent bénéfice, en 1789. La Révolution ne lui permit pas d'en jouir longtemps.

Durant les premiers siècles de son existence, la population de l'abbaye avait dû être considérable. Mais elle avait beaucoup diminué depuis. Aussi, au XVIIe siècle, lors de la reconstruction du monastère, on ne plaça dans la nouvelle église que 62 stalles, comme nous l'ap-

(1) D'après l'*Almanach royal* de 1790, cette abbaye payait 1,200 florains en Cour de Rome, et ne donnait que 9,000 livres à son abbé commendataire. L'abbé de Bolbonne aurait eu ainsi moins que l'abbé de Belleperche, abbaye bien moins riche pourtant que celle de Bolbonne. Il y a évidemment une erreur dans le chiffre donné par l'*Almanach royal*.

(2) L'une des métairies vendues, située dans la commune de Mazères et adjugée au prix de 9,200 livres, a été mise en vente, il y a quelques mois, après surenchère, devant le Tribunal civil de Castelnaudary, sur la mise à prix de 70,006 fr. ; et l'on annonçait que ce domaine avait une contenance de plus de 49 hectares, qu'il donnait en moyenne 350 hectolitres de blé, 200 hectolitres d'avoine, en outre du millet et du fourrage en abondance. Sans doute, la plus-value résultant du bénéfice du temps, et probablement aussi les défrichements, les grandes améliorations exécutés sur ce domaine, en avaient augmenté considérablement la valeur. Mais cela ne doit pas empêcher de remarquer l'immense écart entre le prix de l'adjudication de 1791 et celui de la revente, en 1866.

prennent, en décrivant l'intérieur de cette église, les municipaux de Cintegabelle : « Vis-à-vis la nef et formant le haut du bras de la » Croix, disent-ils, est placé le Chœur des Religieux, établi sur un » parquet dans toute sa longueur, surmonté d'un double rang d'es- » tales (*sic*) formant le haut et bas Chœur. Les estales du haut » Chœur sont au nombre de 36, dix-huit de chaque côté, y compris » les deux estales ornées et couronnées de menuiserie avec des orne- » ments dorés, servant, l'une, pour l'abbé, et l'autre, pour le prieur. » Les estales du bas-Chœur sont au nombre de 26, treize de chaque » côté. » Au moment de la Révolution, il n'y avait plus à l'abbaye, pour occuper toutes ces stalles, que treize Religieux, le prieur compris.

Les destructeurs n'ont pas été moins actifs à Bolbonne, durant le XVIIIe et le XIXe siècle, que pendant le XVIe. Sans doute, le marteau de la Révolution n'y a pas fait autant de ruines qu'ailleurs ; les murs de l'abbaye sont, il est vrai, en grande partie, debout. Mais, à l'intérieur, tout a été dénaturé, transformé. Ces bâtiments du monastère qui avaient excité l'admiration des Bénédictins, que les municipaux de Cintegabelle signalaient comme « très-beaux (1), » ont été changés en greniers, en magasins, en logements de colons. Pour tout dire en un mot, l'ancien couvent de Bolbonne n'est plus aujourd'hui, comme nous l'annoncions en commençant, qu'une ferme. C'est, du reste, le sort de presque tous nos anciens monastères. De l'église construite en basilique ou en forme de Croix, et que l'évêque du diocèse, Mgr de Champfleur, avait consacrée, en 1742, il ne reste qu'une muraille. Tout ce qui l'ornait, ses autels, la chaire en bois de menuiserie doré et à panneaux de marbre, l'orgue, les boiseries du Chœur, ses nombreux tableaux, la plupart dus au pinceau de Despax, peintre toulousain, sont disséminés dans les paroisses voisines, principalement à Cintegabelle et dans l'église du hameau de Tramesaigues, généralement désigné aujourd'hui, dans le pays, sous le nom baroque de *Picarrou*.

Mais si nous savons où se conservent les dépouilles de l'église de Bolbonne, il en est autrement des archives de la vieille abbaye. Que

(1) Inventaire fait par la municipalité de Cintegabelle, le 14 mai 1790, des effets et objets mobiliers existant dans l'abbaye des religieux de Bolbonne. *Arch. dép. de la Haute-Garonne.*

sont devenus ces titres, ces chartes anciennes, cette masse de registres et de liasses qui y existaient, en 1790, documents précieux, à l'aide desquels on aurait pu écrire son histoire? Qui le sait, sinon ceux qui se sont donné la mission secrète de les garder.

Terminons, en rappelant que l'abbaye NOTRE-DAME DE BOLBONNE qui donna un Pape à l'Eglise en la personne de Benoît XII et un cardinal, Guillaume Curti, son neveu, dit-on, comptait, comme celle de Belleperche, près de sept cents ans d'existence (1).

VICTOR FONS,
Juge au Tribunal Civil de Toulouse.

(1) Nous avons extrait à peu près tout ce qui précède sur l'*Abbaye de Bolbonne*, d'un travail manuscrit que nous avons composé, il y a déjà plusieurs années, intitulé : *Souvenirs historiques de la vallée de l'Ariége*.

POÉSIE.

SÉDUCTION.

Plus d'une voix d'enfant disparaît à la mue.
Plus d'une âme d'enfant, qui fut poète un jour,
S'étonne, jeune encor, de n'être plus émue,
Passés ses dix-huit ans et son premier amour...

L'Esprit inspirateur, un jour, quittant la nue,
Vint visiter mon âme, et son repos fut court;
Mais je n'ai pu jamais oublier sa venue,
Ni me lasser, hélas! d'attendre son retour...

Il me semble que Dieu ne devrait pas permettre
Qu'un envoyé de lui, qu'un hôte qui fut maître,
Pût dans nos cœurs ainsi passer, se reposer,
Puis s'enfuir, emportant notre paix dans sa fuite,
La paix d'une âme en deuil qu'il n'aurait point séduite,
S'il n'eût promis de l'épouser!...

ILES DE RIVIÈRE.

N'aimez-vous point les îles de rivière?
Je les préfère aux îles de la mer,
Bien qu'on ne puisse y bâtir sa chaumière,
Car l'eau souvent les submerge en hiver;

Ce n'est qu'aux jours d'azur et de lumière,
Que le flot bas les montre à découvert,
Que, dégageant leur tête haute et fière,
Les peupliers s'y lèvent du pré vert...

O fleurs, parure, émeraudes de l'onde !
Belles d'un jour ! entre les bras des eaux,
Les voyez-vous naître, au chant des oiseaux,
S'ouvrir, sourire à la beauté du monde,
Et promptement, sous les cieux éternels,
Se rendormir dans les bras maternels !...

A UNE DAME.

—

Si vous ne voulez pas qu'on vous parle d'amour,
A quoi vous sert la grâce et la pudeur exquise ?
Si vous ne voulez pas qu'on vous parle d'amour,
Faut-il vous le chanter ?... Que faut-il qu'on vous dise ?...

Si vous ne voulez pas qu'on vous parle d'amour,
Est-il donc près de nous ? Tremble-t-il dans la brise ?
Est-ce donc qu'il nous guette, aveugle, mais non sourd ?
Que vous pleurez sa perte ?... ou craignez son retour ?...

Ah ! ne pleurez jamais ; gardez-vous de sourire ;
Ne dites jamais mot, même pour contredire ;
Ni ne vous éventez à la chaleur du jour ;
Dites aux belles nuits de perdre leur mystère,
Aux roses, leur parfum, aux oiseaux de se taire,
Si vous ne voulez pas qu'on vous parle d'amour !

LES DEUX MOISSONS.

—

— Quoi ! trois fronts, en un jour, frappés, jeunes encor !
— Hélas !... telle est la loi du rigoureux Brumaire !
L'année a deux moissons qui se suivent à tort,
La première joyeuse et la seconde amère...

L'été, le Moissonneur, rustique victimaire,
Tranche l'épi doré, qui se plie à son sort ;
L'automne vient, les jours se resserrent ; la Mort
Fauche le col penché du jeune poitrinaire !...

Or, les jeunes mortels, blonds aussi cependant,
Quand ils meurent, l'auster gémit sombre et grondant ;
Sous des cieux lourds, froncés, ils tombent solitaires...

Mais aux épis tombés brillent des cieux amis ;
Au chant de la cigale, ils semblent endormis,
L'un sur l'autre jetés, comme feraient des frères !...

Gabriel Tarde.

LETTRES TOULOUSAINES.

—

DEUXIÈME LETTRE.

—

Réponse de M. J. Renoult a la lettre précédente.

Paris, 12 janvier 1867.

Cher maître,

« ..... Ce que nous faisions en 1855 ne paraît plus suffire aux lecteurs de 1867, et c'est tout naturel. Dans cet âge de la vapeur et de l'électricité, douze ans c'est l'éternité, et les Revues mensuelles, aussi bien que les journaux quotidiens, doivent se rajeunir de temps en temps, sous peine de se voir délaisser. Déjà, — il y a bien dix ans de cela, — votre recueil, jusqu'alors presque exclusivement universitaire et officiel, éprouva le besoin de devenir un peu plus mondain, de *se détendre*, comme vous dites. C'est alors que Vaïsse commença la série d'études critiques qui devaient le désigner au choix des Académies locales ; c'est alors aussi que vous me demandâtes ces *Lettres parisiennes*, que j'écrivais un peu partout, excepté à Paris. Ce fut ce qu'on pourrait appeler la seconde manière de la *Revue*. On vous conseille aujourd'hui de passer à une troisième manière, et vous me faites l'honneur de me consulter à cet égard. Cet appel à ma vieille expérience m'embarrasse, je vous l'avoue, autant qu'il me flatte, car j'ai peur de ne pas savoir me soustraire suffisamment, en cette circonstance, à mes vieilles idées de vétéran. Je ne craindrai pas cependant de vous dire que, selon moi, marcher sur les traces du *Figaro* n'est pas du tout votre fait. Les gens qui vous engagent à *gloser sur le compte du tiers et du quart* et *à lancer, de temps en temps, quelque petite méchanceté*, par la raison que *le scandale attire*

les chalands, — le scandale! cher maître, avez-vous pu écrire ce gros mot sans frémir de la tête aux pieds? — ces gens-là vous donnent, croyez-moi, un conseil déplorable. La personnalité, très-difficile à manier pour les journalistes parisiens, me semble pleine de dangers, ou, pour mieux dire, impossible en province. On se connaît trop, on se voit de trop près; ceux de qui on peut parler n'appartiennent pas assez au public pour qu'on puisse les nommer sans les blesser. Ici, chaque artiste, chaque écrivain se considère comme relevant de la critique; il est résigné d'avance à ses rigueurs, et, pourvu qu'elle n'aille pas jusqu'à l'injure, il en prend son parti, sauf à rendre, comme on dit, les poires au sac.

» Quand celui qui a été *éreinté*, — c'est le mot technique, — par le journal du matin, prend l'air, le soir, sur le boulevard, il passe inaperçu dans la foule, et l'on ne se met pas sur les portes pour le montrer au doigt, en disant : « C'est lui ! » L'artiste seul est en cause, l'homme disparaît dans un lointain vaporeux, grâce aux deux millions d'individus au milieu desquels sa personnalité se perd. Cette perspective vous manquera complètement à Toulouse : non seulement on ne vous pardonnera pas la moindre épigramme, mais on vous fera même un crime des éloges qu'on aura reçus de vous, pour peu que vous ayez fait la part plus large au voisin, et je ne jurerais pas que vous n'avez blessé personne dans les trois pages anodines consacrées par vous à la presse toulousaine. Laissez donc à d'autres la chronique anecdotique et personnelle, et que les « lauriers » du *Figaro* ne troublent pas votre sommeil.

» La *Revue des Deux-Mondes* serait plutôt, à mon sens, le modèle que la *Revue de Toulouse* devrait se proposer pour rester fidèle à son passé, tout en cherchant à s'améliorer dans l'avenir. De bons articles de critique; l'histoire et l'archéologie locales; de petits romans intéressants, si c'est possible; une Chronique théâtrale bien faite; un Courrier de Paris court, mais amusant; enfin, les *Lettres toulousaines*, auxquelles je souhaite toute sorte de succès, tel doit être le fond de votre rédaction. A moins de force majeure, ne donnez des vers que lorsqu'il vous en viendra de bons.

» Vous pourriez aussi publier, de temps en temps, une revue des cours publics, où de bonnes analyses critiques feraient assister les abonnés du dehors aux leçons de vos Facultés et en fixeraient le souvenir pour les abonnés de Toulouse. Les cours de la Faculté des

Lettres plairaient naturellemnnt à tout le monde. Quant à ceux de la Faculté des Sciences, il faudrait les présenter sous la forme attrayante que M. Figuier a su donner à ses livres de science à l'usage des gens du monde. Croyez-vous qu'en vulgarisant de cette manière une leçon sur la pisciculture, par exemple, ou sur l'électricité, avec ses mille applications modernes, depuis le télégraphe sous-marin jusqu'à la galvanoplastie, vous ne seriez pas utile tout en intéressant beaucoup vos lecteurs, et même vos lectrices? Mais il faut, pour cela, joindre à une science solide une grande légèreté de touche. Vous devrez facilement trouver les collaborateurs spéciaux, nécessaires pour ce travail, dans une ville qui fait gloire de s'appeler « la savante. »

» Tâchez de rendre cet ensemble aussi agréable et d'une lecture aussi facile que vous le pourrez. — Les *alinéas*, que vous avez adoptés, sont une bonne chose : c'est, comme vous le dites très-bien, une suite d'étapes, rassurantes pour les lecteurs qu'effraierait une trop longue traite sans stations. C'est quelque chose comme le *cinq minutes d'arrêt* des chemins de fer, si agréable à l'oreille du voyageur. Les alinéas ont été inventés, si je ne me trompe, par Alphonse Karr, et ils n'ont pas peu contribué peut-être au grand succès des *Guêpes*, tout en abrégeant la besogne de leur unique rédacteur.

» Que la *Revue* se déride et qu'elle sourie le plus possible, ce sera au mieux ; qu'elle rie même, ainsi que vous le promettez, votre public choisi ne s'en plaindra jamais, parce que ce sera le rire de la bonne compagnie ; qu'elle sacrifie un peu moins, si c'est possible, à l'éloquence officielle, et j'ose prédire que, — à part les intéressés, — tout le monde applaudira, comme moi, à cette réforme essentielle. Continuez bravement la série des *Lettres toulousaines* que vous venez d'inaugurer et qui promet d'être piquante, et recevez, au moment où vous mettez à la voile, les vœux d'un navigateur en retraite qui aimerait tant à faire encore une traversée avec vous et qui maudit le sort « qui l'attache au rivage. »

Voilà un programme bien beau, bien séduisant, et une *Revue* qui réussirait à l'exécuter ponctuellement dans toutes ses parties, serait à coup sûr une *Revue* modèle. Je pourrais, à la rigueur, en revendiquer les premiers linéaments, car votre programme est beaucoup le mien ; il lui ressemble comme un frère jumeau ; c'est celui que j'ai

annoncé à plusieurs reprises, et si je ne l'ai pas toujours suivi, c'est que probablement cela ne m'a pas été possible. Vous n'êtes arrêté par aucune difficulté ; vous taillez, comme l'on dit, en plein drap, et vous n'entrez pas dans la position d'un directeur de *Revue* qui n'a point une moisson d'or à distribuer à ses rédacteurs. Au lieu de collaborateurs patentés, je n'ai pour m'aider dans ma tâche que des hommes de loisir, que des écrivains bénévoles, travaillant quand il leur plaît et sur ce qui leur plaît ; et ce que vous demandez exige un assujettissement que je n'ai pas le droit de leur imposer. La *Revue* a compté et compte encore dans ses rangs des hommes dévoués ; mais le jour où la lassitude les prend, elle est impuissante à les retenir, parce qu'elle manque de ce qu'on appelle « le nerf de l'industrie. »

Ce n'est pas la *copie* qui lui fait défaut ; elle en a de quoi sustenter plusieurs *Revues* ; c'est l'ordre, la suite, l'à-propos dans la rédaction. Je reçois journellement toute espèce d'articles sur toute espèce de sujets, mais écrits sur un ton et conçus dans un esprit qui ne sont pas toujours ceux de la *Revue*. Souvent il m'arrive deux et trois études sur la même pièce nouvelle ou sur le même livre nouveau ; un compte-rendu d'une leçon de la Faculté des Sciences ou de la Faculté des Lettres, sans corrélation avec la leçon qui a précédé et celle qui a suivi ; des articles qui paraissent arriver directement de la lune, tant leurs auteurs se doutent peu que la *Revue de Toulouse* doit avant tout faire une œuvre toulousaine en traitant des sujets toulousains. Il faut porter la lumière dans ce fouillis, en tirer ce qui a de la valeur, le tenir en réserve, épier le moment de le faire entrer dans la *Revue*, bien choisir la place et l'accompagnement à lui donner, parce que le cadre fait souvent valoir la toile. Il faut brider les impatiences, ménager les amours-propres qui se cabrent, éconduire poliment et avec toutes sortes de ménagements, les importuns qui vous tyrannisent de leurs productions, les auteurs toujours en admiration devant eux-mêmes, et qui, lorsque vous leur rendez leurs *poésies* extravagantes ou plates, vous disent avec l'imperturbable assurance d'Oronte :

Et moi, je vous soutiens que mes vers sont fort bons.

Il n'y a que les gens du métier pour comprendre toutes ces misères.

—

Vous vous êtes mépris assurément sur mes intentions, si vous avez pu croire que je voulais faire subir une évolution complète à la

Revue, et la refaire sur le patron du *Figaro.* C'est loin de ma pensée, soyez-en bien persuadé.

Je n'ai jamais songé à modifier dans sa base la rédaction de la *Revue.* La rédaction restera, — ce qu'elle a toujours été, — sérieuse; et elle le prouve par les deux belles et savantes études qui sont en tête de la livraison d'aujourd'hui. Le changement qui m'est demandé et que je désire, ne l'affectera guère qu'à la surface. Je voudrais y introduire un élément plus prononcé d'actualité, quelque chose d'intime et de personnel qui lui donnât sa physionomie propre, qui la distinguât de ce qui se publie partout, qui en fît autre chose qu'une revue quelconque, qui fût, en un mot, son cachet, son estampille, sa marque; et c'est dans ce but que j'avais imaginé la création des *Lettres toulousaines.*

—

L'idée acceptée, quel est le ton qui doit régner dans ces lettres? Ici, je ne dirai pas que je suis tiraillé en sens divers, et que je ne sais à qui entendre. Non, presque toutes les suggestions que je reçois pencheraient pour le ton frivole et agressif. « L'homme aime à s'amuser, par le mal plutôt que par le bien ; c'est dans ses goûts et dans sa nature. » Voilà ce qu'on me dit, et l'on voudrait que la *Revue* se chargeât d'égayer ce monde blasé. Vous ne pensez pas, mon ami, que je cède jamais à un aussi déplorable conseil. Je sais où cette voie conduit. J'ai vu trop souvent, à Toulouse même, l'affligeant spectacle d'écrivains se colletant sur les claies de leurs journaux, pour être jamais tenté de les imiter. En douze ans, la *Revue* n'a pas donné un seul exemple d'attaque, je ne dirai pas injurieuse, mais seulement injuste, et elle ne démentira pas son passé ; et si j'ai vanté l'esprit du *Figaro,* c'est avec bien des restrictions, car j'ai ajouté aussitôt que cette littérature malsaine provoquait « une ivresse d'absinthe et de trois-six, » qui n'est ni dans mes appétences ni dans mes goûts.

—

Mon seul but, en vous consultant, était de savoir si, mes habitudes de réserve et de modération vous étant connues, vous pensiez que des Lettres toulousaines conçues dans cet esprit avaient chance d'intéresser? Vous le croyez ; cela me suffit. Reposez-vous du reste sur moi. Je ne suis pas homme à casser les vitres, ou à risquer l'*ut* de poitrine, pour faire du bruit.

—

Il est dangereux de jouer avec le feu, et, dans le journalisme, on ne fait pas autre chose, c'est vrai. Mais il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui ont le talent de faire passer un charbon ardent d'une main dans l'autre, sans se brûler. Pourquoi n'aurais-je pas la même habileté? J'y réussirai peut-être, mais, en ce cas, je conviens que j'ai bien besoin d'exercice.

—

Ainsi, je n'ai encore écrit que ma *Première aux Toulousains*, et déjà je me suis brûlé les doigts. — Vous avez bien raison de dire que la critique personnelle est difficile et presque impossible en province; et si l'expérience ne m'avait enseigné depuis longtemps la prudence et la mesure, je l'apprendrais aujourd'hui à mes dépens.

—

On m'attaque, et sur un point d'autant plus sensible, qu'il touche à ce qu'il y a de plus délicat chez l'écrivain, la sincérité des sentiments. — Ainsi, ne rencontrant plus dans la *Revue*, aussi souvent qu'autrefois, les noms d'écrivains qui vous étaient sympathiques, vous m'aviez demandé ce qu'était devenu le bataillon sacré de la première heure, ces vieux braves que j'avais convoqués avec vous, il y a douze ans, à son baptême; et je vous avais opposé le déplacement, la mobilité des goûts et les mille vicissitudes de la vie. Que pouvais-je dire de plus? Y avait-il nécessité et convenance d'en dire davantage? Mais j'eus l'imprudence de citer avec éloge deux ou trois noms; voilà mon tort. — Pourquoi ne parle-t-il pas des autres? a-t-on dit. — Et on a crié aussitôt à l'ingratitude.

—

Croit-on donc la *Revue* assez ennemie d'elle-même, assez absurde, pour renier ses glorieux parrains, ceux qui ont couvert son berceau de si magnifiques dons : MM. Delondre, Noulet, Barry, Roschach, Brassinne, Joly, Leymerie, L. Clos, Vaïsse, Sacase, Huc, Vié, Le Blanc, tous, comme vous, ouvriers de la première heure, dont les travaux ont été les solides assises sur lesquelles la *Revue* a bâti plus tard? Croit-on qu'il lui en coûte de proclamer leurs noms? Mais sans eux, sans leur concours, la *Revue* n'aurait pas vécu six mois.

—

Et on veut qu'elle les ait oubliés ? Elle mériterait plutôt le reproche de les rappeler trop souvent, car elle les cite à tout moment. Mais elle est ainsi faite : il faut que sa reconnaissance éclate. Autant d'autres font d'efforts pour dissimuler un bienfait reçu, autant elle met d'empressement et d'ardeur à le divulguer. Ainsi, elle redit et redira bien souvent encore combien elle est redevable à M. Barry pour ses belles *Etudes sur les transformations du globe ;* à M. Noulet, pour son *Histoire des divers patois du Midi de la France ;* à M. Leymerie, pour son *Etude géognostique des Pyrénées ;* à M. Joly, pour ses *Lettres sur la zoologie et la physiologie ;* à M. Léon Clos, pour ses recherches sur la *Municipalité de Toulouse au moyen-âge ;* etc., etc. Elle n'a point oublié, et elle n'oubliera jamais que M. Em. Vaïsse a été, pendant huit ans, son collaborateur assidu, que ses *Etudes critiques sur le théâtre contemporain* ont jeté sur elle un grand lustre, que son idylle si touchante, le *Pélerinage au Cayla,* lui a valu le plus beau succès peut-être qu'elle ait obtenu, puisque, après plus de trois ans, épuisée ainsi qu'un tirage particulier, elle lui est demandée journellement de divers points de la France et dernièrement encore, par M. le maire de la ville de Bordeaux.

Si l'on croit, — non pas vous, mon ami, qui me connaissez, — que ces aveux me coûtent à faire, on se trompe ; je suis heureux, au contraire, qu'on en ait fait naître l'occasion.

—

J'étais dans l'intention de vous laisser aujourd'hui la parole, et, cet incident vidé, de ne pas poursuivre et de m'arrêter ; mais j'ai quelques nouvelles, qui ne supportent pas de remise, et pour lesquelles je demande un instant encore votre attention.

—

Notre Académie des Jeux Floraux avait à pourvoir au remplacement de trois de ses membres : MM. Pagès (de l'Ariége), de St-Félix de Mauremont et Auguste d'Aldéguier. Trois candidats se sont présentés et ont été élus sans conteste : M. Villeneuve, conseiller à la Cour impériale, M. le vicomte de Lapasse et M. de Sambucy. M. Villeneuve est un de nos collaborateurs à la *Revue*. Il se recommandait aux suffrages de l'Académie par une traduction en vers français, élégante et fidèle, des épigrammes de Martial et des œuvres lyriques d'Horace. Je n'ai donc point à faire son éloge ; et, sans être taxée de

complaisance, la *Revue* peut avancer que l'honorable candidat se présentait avec des titres sérieux. — Les deux autres membres ont été pris dans les rangs de la *Société archéologique*.

M. le vicomte de Lapasse a la réputation d'un homme d'esprit. Quant à ses titres littéraires, je ne lui connais que quelques notices en bon style, lues en séances publiques à la Société d'archéologie et à la Société d'agriculture. Mais, peut-être, serait-ce à un autre motif qu'il devrait son élection.

Si l'on en croit une certaine rumeur, M. de Lapasse aurait apporté à l'Académie, mieux que l'eau de Jouvence, un spécifique plus souverain, dont il est l'inventeur, l'*or potable*, qui a le pouvoir de prolonger la vie. On assure qu'avec sa carte de visite, l'honorable candidat a déposé chez chacun des membres un flacon de son élixir. Pouvait-il alors y avoir une minute d'indécision, « je me le demande ? » M. de Lapasse est aussi fort populaire à Toulouse par son couvre-chef, qui mesure un mètre et plus d'envergure. En temps d'orage, l'Académie tout entière trouvera à s'y abriter. Mais l'Académie ne connaît point les orages. Jamais aucun nuage n'a troublé la placidité de son ciel.

—

Je suis sans renseignement sur les titres de M. de Sambucy.

—

Un décret impérial, en date du 20 janvier, a nommé ministre de la guerre, S. Exc. le maréchal Niel. Né à Muret, le 2 octobre 1802, le Maréchal appartient à notre contrée par sa naissance, comme il lui appartient aussi par le grand commandement militaire dont il est investi et qui a son siége à Toulouse. La presse a été unanime à signaler le nouveau ministre comme l'un des officiers français les plus distingués, le plus savant peut-être dans la science militaire, et le premier ingénieur de l'armée. Elle s'est plu à rappeler ses nombreux services depuis sa sortie de l'Ecole polytechnique en 1823, et les titres d'honneur qu'il s'est acquis à Constantine, à Rome, à Bomarsund, en Crimée, en Italie, où « il s'est couvert de gloire, » selon l'expression de l'Empereur à l'Impératrice, dans sa lettre datée du champ de bataille de Solférino, le soir du 25 juin 1859.

Mais il me semble que les journaux ont laissé dans l'ombre un des

côtés principaux de la personnalité du Maréchal, sa qualité d'auteur. A l'exemple des grands hommes de guerre, il a utilisé les longs loisirs que donne la paix, en travaux utiles. Il a écrit, principalement sur la campagne de Crimée et sur celle d'Italie, des ouvrages savants, considérables, fort estimés, enrichis de cartes, qui ne sont pas dans le commerce de la librairie, mais qu'on trouve dans les grands dépôts de l'artillerie et du génie où les hommes du métier vont les consulter et s'instruire. — La stratégie change avec les progrès incessants dus aux découvertes modernes; les sciences mathématiques et naturelles, la mécanique, la chimie, la physique jouent un grand rôle dans le perfectionnement des armes et de tous les engins de guerre; il est bon alors que la stratégie ait ses historiens. M. le maréchal Niel en est un; il ne croit pas que les lauriers les plus verts dispensent de travailler; il est persuadé, au contraire, que l'homme doit exercer toutes les nobles aptitudes qu'il a reçues, et que les individualités complètes ne se forment que par le développement harmonieux de toutes les facultés. La paix a donc fait à M. Niel une seconde existence, puisqu'à ses services militaires il a su en ajouter d'un autre ordre qui lui font également honneur, et qui ne sont pas moins utiles à son pays que ceux qu'il lui a rendus pendant la guerre.

—

La mort de M. Ingres, dont la nouvelle est arrivée le jour même, 14 janvier, à Toulouse, y a produit une douloureuse sensation. M. Ingres avait fait ses premières études de dessin dans notre ville, sous la direction de M. Roques, à qui il avait gardé une vive reconnaissance. Malheureusement, Toulouse « déshéritée dans son cœur, » n'a eu aucune part dans la rétribution de ses largesses; il lui a préféré sa ville natale, Montauban, déjà si richement dotée de son vivant (1); il lui a légué, par testament, outre une foule d'objets d'art, son magnifique tableau de *Jésus au milieu des Docteurs*, qui passe pour n'avoir d'égal dans son œuvre que l'*Apothéose d'Homère*.

Montauban a pris, en cette circonstance, toutes les marques du deuil. Le *Courrier de Tarn-et-Garonne*, du 15 janvier, a paru avec un cadre noir; le théâtre a fait relâche; le conseil municipal, convoqué extraordinairement, a nommé une commission pour aller à Paris représenter la ville aux funérailles; des services funèbres ont été

(1) V. t. IV de la *Revue*, p. 315.

célébrés à la cathédrale et dans la petite église de Sapiac, qui possède un trésor, le tableau de *Sainte Germaine*, dont le grand peintre a enrichi son humble sanctuaire; des vers à sa mémoire, composés par M. Mary-Lafon, ont été récités sur le théâtre.

La *Revue* devait une Notice à M. Ingres, elle la donnera le mois prochain.

La plupart des journaux et des correspondances ayant rapporté d'une manière inexacte la date de sa naissance, — il en est qui le font naître à Toulouse, d'autres à Paris; il en est même qui ont prétendu qu'il n'avait été baptisé qu'il y a peu d'années, et qui ont inventé l'histoire d'une nouvelle consécration de son mariage; — je vais reproduire, d'après le *Courrier de Tarn-et-Garonne*, l'acte de son baptême, extrait textuellement des registres de la paroisse Saint-Jacques, de Montauban :

L'an 1780 et le 30e jour du mois d'aoust, a été ondoyé par nous prêtre hebdomadier de l'église cathédrale de cette ville, dans la maison du père de l'enfant, par permission de MM. les vicaires généraux de ce diocese, un garçon nommé Nazaire, fils du sieur Ingre, sculpteur en plâtre, et de demoiselle Moulet, son épouse, le père présent, soussigné avec nous.

INGRES père.

FÉRAL, *ptre hebd. délégué.*

L'an 1780 et le 14e jour du mois de septembre, par nous prêtre vicaire de cette paroisse, soussigné, ont été *supléces* les cérémonies du baptême à Jean-Auguste-Dominique *Ingre*, fils de Jean-Marie-Joseph *Ingre*, sculpteur, et de Anne Moulet, mariés, né le vingt-neuvième aoust dernier, ondoyé à la maison le lendemain trentième du dit mois d'aoust, par permission de Messieurs les vicaires généraux. Parrain Mre Auguste-Pierre-Jean-François-Marie de Roure, bachelier; marraine Damoiselle Jeanne-Marie de *Puylignieux*, fille de Messire Dominique-Antoine de *Puylignieux*, chevalier, conseiller du Roy en tous ses conseils, premier président de la souveraine Cour des aydes et finances de Montauban, le père présent, témoins soussignés avec nous,

Janny-Marie-Louise de PUYLIGNIEU. DU ROURE fils.
Charles PUYLIGNIEU. INGRES père, MOULET.
Valette DU ROURE. C. DU ROURE. Gabrielle LARTIGUE. Anne AMAT. SOL. BRUGIÈRES jeune.
Poncet, vic.

On peut remarquer que le nom patronymique d'*Ingres* est écrit dans ces deux actes sans *s* à la fin; mais M. Forestié fait observer que

les diverses signatures apposées par J-M-Jh. Ingres semblent indiquer que la véritable orthographe de son nom est bien celle qui a été adoptée.

—

J'en étais là de ma lettre, et, au moment de finir, j'allais en consacrer les dernières lignes à la mémoire d'un professeur illustre, M. Cousin, dont les leçons, comme un rayon venu d'en haut, ont illuminé ma jeunesse et ouvert mon esprit aux grandes et belles choses, lorsqu'une nouvelle lettre, que je reçois de vous, coupe court à toutes mes idées et ne me laisse plus que le sentiment d'une profonde tristesse. Vous terminiez ainsi votre lettre du 14 janvier, que j'ai reproduite plus haut :

« Il m'arrive de la Guadeloupe de mauvaises nouvelles qui vous » affligeront, et, avec vous, tous les lecteurs de la *Revue*. Mathieu » Guesde, mon cher camarade, — non de Charlemagne, comme vous » le croyez, mais du collége Bourbon, aujourd'hui lycée Bonaparte, — » ce collaborateur à qui vous rendez si bien justice, est cloué sur son » lit de douleur par une grave et cruelle maladie. Dieu veuille qu'il » puisse reprendre bientôt sa collaboration si remarquable à la *Revue*, » et sa correspondance plus remarquable encore avec ses amis ! »

—

Je ne m'étais pas trop appesanti sur les termes de votre lettre ; je n'avais vu dans les craintes que vous éprouviez, que la sollicitude un peu vive d'un ami pour son ami, et j'étais loin de penser que ce fût l'avis avant-coureur de sa mort. Il n'y a plus aujourd'hui à se faire illusion, le malheur n'est que trop réel ; Guesde n'est plus. Je perds, en le perdant, plus qu'un collaborateur à la *Revue*. Il y avait tant d'honnêteté, tant de cœur, tant de vraie sensibilité dans tous ses écrits, que, sans le connaître, sans l'avoir jamais vu, nous nous étions pris d'une grande affection pour lui, et nous nous étions habitués à le regarder comme un hôte de notre foyer. Il me reste à porter cette triste nouvelle à la connaissance de nos lecteurs. Ils trouveront dans les termes mêmes de la lettre que vous venez de m'écrire, l'expression bien sentie d'une douleur à laquelle ils ne manqueront pas de s'associer :

Paris, ce 26 janvier 1867.

» Mon cher maître,

» L'inquiétude que nous causaient les tristes nouvelles reçues de la Pointe-à-Pître n'était que trop fondée. Notre pauvre ami Guesde s'est éteint, le 3 janvier, âgé de cinquante-deux ans à peine, et la fatale nouvelle m'est parvenue aujourd'hui même. Vous comprendrez ma douleur, car vous savez que Guesde était mon plus ancien camarade ; depuis le collége, de près comme de loin, notre affection mutuelle avait toujours été la même et notre correspondance ne s'était jamais ralentie. — Dans le trouble où je suis, je ne puis que vous communiquer quelques lignes de la lettre que je viens de recevoir, pour vous prouver que la *Revue de Toulouse* ne sera pas seule à regretter notre ami :

« Si la sympathie d'un pays tout entier, m'écrit un des habitants les » plus considérés de l'île, si l'affection peuvent consoler des parents, ceux » de Guesde doivent être consolés. La Guadeloupe entière, de toute cou- » leur, pleure Guesde ; il n'avait que des amis, et, dans l'opinion de tous, » l'esprit le plus distingué, le cœur le plus noble a quitté la colonie. Le » deuil est général et toute la population a accompagné notre ami au » cimetière. »

» Les larmes me viennent aux yeux, je ne puis vous en dire davantage : annoncez ce malheur à notre cher Docteur qui l'a prévu sans doute d'après ce que je lui ai écrit ces jours derniers, et croyez-moi bien toujours, cher maître,

» Votre tout dévoué, J. RENOULT.

—

C'est en 1858 que vous m'avez mis en rapport avec M. Guesde. Depuis cette époque, c'est à-dire, pendant huit ans (sa dernière étude, *Carmen*, a paru dans les livraisons de novembre et de décembre 1866), M. Guesde a donné à la *Revue* vingt et une *Etudes sur les Antilles*. Il me les adressait directement de la Guadeloupe. Quelques-unes ont été publiées avec des dessins sur bois, qu'il avait gravés lui-même, et plusieurs aussi ont été reproduites par les journaux de Bordeaux, de Lyon et de Marseille. On me saura gré d'en rappeler les titres avec l'indication des volumes où elles figurent dans la *Revue* :

1° *Le Français aux Antilles* (t. X) ; 2° *En allant à Gayama* (t. X) ; 3° *Le Hivaro* (t. XI) ; 4° *La Misa del Gallo* (t. XII) ; 5° *Le*

Veloria (t. XIII); 6° *El Bergantio* (t. XIII); 7° *Le commerce des bœufs à Puerto-Rico* (t. XIII); 8° *Les trois carosses d'Humacao* (t. XIV); 9° *La Quépa* (t. XV); 10° *Une relâche* (t. XVI); 11° *Saint-Christophe* (t. XVI); 12° *Hansen* (t. XVI); 13° *Sisyphe* (t. XVII); 14° *Zo* (t. XVIII); 15° *Ramon Villodas* (t. XIX et XX); 16° *Le saut de la Lézarde* (t. XXI); 17° *Les Caraïbes* (t. XXI); 18° *Le docteur Subyras* (t. XXI); 19° *Pacheco* (t. XXIII); 20° *La Dominique* (t. XXIV); 21° *Carmen* (t. XXIV).

Je n'ajoute plus un mot. Je me recueille dans le souvenir qu'ont laissé dans mon esprit toutes les belles choses que je viens d'énumérer.

Votre tout dévoué.

F. Lacointa.

M. Gatien-Arnoult vient de faire imprimer le discours qu'il a prononncé, cette année, à l'ouverture de son Cours de Philosophie, à la Faculté des Lettres. Cette première leçon embrasse deux questions : 1° en *pratique*, quelle est la moralité des Français de ce siècle? 2° en *théorie*, où en est la science enseignée par les maîtres?

Je ne sais si tout le monde voudra se reconnaître dans le tableau que M. Gatien-Arnoult a tracé de la France d'aujourd'hui; en tout cas, on ne le trouvera pas flatté.

L'honorable professeur ne croit pas sans doute à la corruption du siècle, c'est-à-dire à cette aggravation d'immoralité, qui consiste à tuer et à voler sur les grands chemins, à commettre des viols et des rapts à main-armée, et autres crimes odieux; et, quoique rapportent à cet égard les gazettes des tribunaux, il est persuadé que cette immoralité n'est point commune parmi nous, qu'elle n'est pas plus grande aujourd'hui qu'autrefois, et il ferait plutôt pencher la balance en notre faveur. Mais s'il veut bien nous accorder que, sous ce rapport, nous valons mieux que ceux qui nous ont précédés dans la vie, M. Gatien se montre moins indulgent quand il parle de « la moralité spirituelle ou de for intérieur, » qui réside dans l'accomplissement de ses devoirs; et il prétend, après examen, que la France de ce siècle en manque complètement.

Des quatre causes principales qui développent en nous la vraie moralité, aucune, dit M. Gatien, ne subsiste aujourd'hui :

La foi religieuse : Elle est remplacée par « l'indifférence; »

La foi politique : « Elle se meurt, elle est morte, » et l'on ne trouve plus que « l'insensibilité à toutes les choses pures de la patrie; »

La culture littéraire : Elle est étouffée par « la sauvagerie scientifique et la barbarie industrielle; »

L'esprit de famille : Il est tombé devant « l'individualité qui mène à l'isolement. »

Telle est, selon M. Gatien, la France d'aujourd'hui. A qui la faute? A ceux naturellement qui sont chargés d'enseigner la science morale, et alors l'honorable professeur fait le procès en règle au Clergé (catholique et protestant), à la Magistrature, à l'Etat, aux Académies, à l'Université, à la Presse, en un mot, à tout ce qui a mission de moraliser. Cette condamnation en bloc paraîtra un peu sévère. Mais, que faut-il donc faire? — Ici, je laisse la parole à M. Gatien; voici la conclusion de son discours :

Il m'est très-facile d'énoncer en peu de mots ce que je me propose de faire dans le Cours de cette année. Je veux essayer d'établir évidemment la théorie morale ; c'est-à-dire essayer de constituer scientifiquement la philosophie morale, ou encore, en employant des termes qui commencent à être bien en vogue, essayer de découvrir et de démontrer suivant la méthode positive, vraiment positive, quel est le *bien* de l'homme, et par suite quel usage il convient de faire de la *liberté*, suivant la *loi* qui est la règle des *devoirs* à accomplir et des *droits* à exercer. — Voilà ma pensée fondamentale.

Si vous me demandez ce que j'entends par constituer scientifiquement la théorie ou la philosophie morale, je me sentirai, si non plus embarrassé pour le dire, au moins plus impuissant pour l'énoncer en peu de mots.

Et si vous demandez ensuite quel résultat j'attends de ces Etudes conduites à bonne fin, je serai tout-à-fait embarrassé ou plutôt gêné pour le dire : car je craindrai de paraître trop ambitieux et trop naïvement dupe d'illusions sur la puissance de certaines idées. J'en serai presque honteux.

Cependant je dois m'en expliquer un peu. Et, pour que l'explication soit plus claire, permettez-moi de la donner comme en des articles séparés.

1. A mes yeux, il est donc incontestable qu'en la France de nos jours, la Moralité s'est abaissée et qu'elle s'abaisse de plus en plus. Cet abaissement vient de ce que les fondements sur lesquels on l'appuyait autrefois ont été renversés ou du moins fortement ébranlés : c'étaient la crainte religieuse, l'honneur politique, l'éducation classique, l'esprit de famille. Et rien ne s'est présenté pour les remplacer.

Il a toujours été très-important de donner à la Moralité l'appui de la Science : aujourd'hui, c'est une nécessité.

2. La Science morale, la vraie Science digne de ce nom, la doctrine constituée scientifiquement ou élevée au rang d'une Science démontrée positivement ou rendue évidente, n'existe pas. Faire qu'elle existe ou du moins y travailler est certainement une des plus grandes tâches qui soient imposées aux Philosophes français de notre époque. Chacun doit apporter sa pierre et son courage à la construction de cet édifice.

3. Pour construire la Science morale, comme pour toute autre science, il faut s'astreindre rigoureusement à la méthode scientifique, qui est la même chose que la méthode philosophique et la même chose encore que ce que

quelques-uns affectent depuis quelque temps de nommer la méthode positive.

Cette méthode positive, scientifique ou philosophique, est celle dont, au dix-septième siècle, Descartes posa deux principales règles en son célèbre Discours de la Méthode; — celle dont, au dix-huitième siècle, Condillac posa d'autres règles et qui inspira la célèbre Préface de l'Encyclopédie; — celle qu'ont invariablement professée et suivie, depuis cette époque, tous les auteurs de ces grandes découvertes dans les sciences naturelles, qui ne cessent d'étonner que parce qu'elles ont fait contracter l'habitude de ne s'étonner de rien; — celle à qui les sciences proprement dites philosophiques doivent tous les progrès qu'elles ont faits; — celle, enfin, qu'on peut ramener à ces quelques règles fondamentales : Douter de tout ce qui n'a pas été examiné; Examiner toute chose tombant sous l'examen, en commençant par les faits qu'on observe, et en continuant par les lois qu'on induit : Observer en soumettant les choses au double travail de l'analyse qui décompose et de la synthèse qui recompose : Induire en s'élevant des faits aux lois particulières, de celles-ci aux lois générales, puis aux lois universelles les plus vastes qu'on puisse découvrir : Affirmer ce qui est évident après examen, tout ce qui est évident, rien que ce qui est évident.

Il ne peut vraiment plus être question d'aucune autre méthode, en morale, pas plus qu'en quelque branche que ce soit de la philosophie.

4. Je dirais volontiers que la proclamation de ces Règles que je date de 1637-1750, est en philosophie ce qu'est en politique la déclaration des Principes datée de 1789.

Comme, en dehors de ces Principes, il n'y a point de sérieux projets à former pour la constitution de l'État sur des bases qui assurent la justice, d'où découle la vie sociale; ainsi, en dehors de ces Règles, il n'y a point de légitimes espérances à concevoir pour la découverte de la vérité, qui donne la vie intellectuelle. Ces Règles et ces Principes sont les dogmes essentiels de deux églises, sœurs, hors desquelles il n'y a vraiment point de salut, ni pour la génération présente ni pour la postérité.

Au souffle des Principes de 1789, on a détruit l'ancien régime; au souffle des mêmes Principes, on s'est mis à construire le nouveau : il s'agit toujours de continuer, soit en détruisant encore ce qui est resté ou ce qui est revenu du passé mauvais, soit en refaisant ce qui a été mal fait du nouveau, et surtout en marchant constamment en avant, suivant la loi du progrès. Car l'Évangile l'a dit : « Malheur à celui qui, après avoir mis la » main à la charrue, s'avise de regarder en arrière! » Et tout, en la sphère politique, doit être refait d'après ces Principes de 1789 : et tout ce que ces Principes contiennent en leur sein doit être amené progressivement au grand jour de la vie sociale. Y travailler est le suprême devoir des hommes

politiques de notre temps; devoir qu'il faut remplir à tout moment et partout, sans impatience, il est vrai, malgré les désirs, mais encore plus sans découragement, en dépit des obstacles. — De même, à la date de 1637, quand Descartes posa les principales Règles de la méthode, il déclara qu'il fallait détruire tout l'ancien édifice des connaissances humaines, et le reconstruire entièrement à nouveau. Et il se mit aussitôt à l'œuvre, donnant l'exemple en même temps que le précepte. Quel grand révolutionnaire! Plusieurs de ses illustres contemporains furent ses disciples. Environ un siècle après, à la date de 1750, lorsque l'Encyclopédie, c'est-à-dire toute une légion de philosophes animés de l'esprit de Descartes, sinon imbus de ses doctrines, posa les mêmes grandes Règles, en y ajoutant et en les expliquant, elle déclara de nouveau, mais plus haut et plus ferme, qu'il fallait détruire tout l'édifice intellectuel du passé et en reconstruire un autre tout neuveau. Le Dictionnaire de l'Encyclopédie ne fut lui-même qu'une gigantesque entreprise pour la réalisation de cette pensée : les auteurs donnaient aussi l'exemple en même temps que le précepte. Quels autres grands révolutionnaires! Il faut encore ici continuer de la même manière et aux mêmes conditions. Car, dans la sphère philosophique aussi, la méthode a des exigences absolues : rien ne doit être proposé ni admis en dehors des Règles de 1637-1750, et tout doit être posé ou ordonné en rapport avec elles. Par l'inspiration et sous la direction de ces Règles-Principes, il faut aussi refaire les systèmes d'idées, reconstruire les édifices intellectuels et les augmenter sans cesse, comme par d'autres etages et par d'autres bâtiments, bien haut et bien loin, progressivement, indéfiniment. Y travailler est le devoir suprême des vrais penseurs de notre temps.

5. Dans les dernières parties de son Discours, Descartes insistait sur la nécessité de construire méthodiquement les sciences qui ont pour objet les corps : le dix-huitième siècle l'imita beaucoup plus que ne l'avaient fait ses contemporains; et il marcha courageusement en cette voie, où notre siècle dix-neuvième ne cesse pas d'avancer. La même chose est à faire pour les sciences qui se rapportent à l'esprit.

La science, en se mettant partout dans le monde physique, a tourné au profit de l'humanité et à sa plus grande gloire : en se faisant reine, elle a fait l'homme roi : car si l'homme est le roi de la création terrestre par le droit de sa nature supérieure, il ne le devient de fait que par la science. Que la science se mette donc aussi dans le monde moral; qu'elle s'y fasse reine aussi, en le délivrant de la tyrannie des croyances fausses, des opinions vaines, des hypothèses chimériques, des systèmes mensongers : et cette autre royauté tournera encore plus que la première au profit et à la gloire de l'hu-

manité. Elle la dépassera de toute la distance qui sépare l'esprit du corps, la pensée de la matière ou le ciel de la terre.

Le devoir des philosophes de notre temps est de ne se laisser ni distraire par rien de cette idée, ni détourner par rien de ce but.

Depuis quelque temps, en notre monde politique, on se risque à donner des explications plus nettes et à faire des applications plus hardies des Principes de 1789, relativement aux choses de l'ordre économique, industriel, commercial et financier. Nous y applaudissons. Mais il ne faut pas que cela nous fasse perdre de vue ces mêmes Principes, relativement aux choses de l'ordre politique proprement dit ou supérieur, ni que nous en attachions moins de prix à ces grandes libertés publiques pour lesquelles nos pères et nous nous avons tant combattu. Car ce serait de la sottise. — De même, au monde intellectuel, applaudissons à tous les développements de la science physique en général; mais ne permettons pas qu'elle nous fasse prendre en mépris ni négliger la moindre branche de la grande science morale, qui est la philosophie en général. Car ce serait bien une autre sottise.

Combien j'en vois malheureusement qui commettent l'une et l'autre !

6. J'ajouterai, — quoique cette addition puisse être un hors-d'œuvre, mais vous en comprendrez le motif, — qu'en ces études que je recommande, il ne faut pas ouvrir ses oreilles ni son esprit à toutes les déclamations banales contre le dix-huitième siècle, spécialement contre sa philosophie morale. (J'ai déjà eu occasion de les rappeler).

Je n'ignore pourtant pas que ces accusations sont bien accueillies d'un grand nombre et qu'elles obtiennent faveur en plus d'un haut lieu. J'oserais dire que le costume de réactionnaire sur ce point est bien porté dans un certain monde : il y a même des salons ou des équivalents de salon dans lesquels il est de rigueur; c'est l'habit d'étiquette et de cérémonie, sans lequel on n'est pas admis. Ainsi, en d'autres lieux voisins de ceux-ci, il est de bon ton de se poser en réactionnaire contre les grands libéraux de la Constituante. Beaucoup de jeunes gens se donnent même ce genre : il faut bien se mettre à la mode. Jeune école politique donnant la main à une jeune école philosophique : deux sœurs tout-à-fait dignes l'une de l'autre. Mais c'est précisément parce que ces philosophes sont en crédit et honneur que je demande qu'on se tienne en garde contre eux.

Je le demande, parce que ma ferme conviction, à la suite de longues années d'études, est que la philosophie française de notre siècle a quelque chose de mieux à faire que de réagir contre la philosophie du dix-huitième et de remonter au dix-septième. Elle devrait au contraire tenir à grand honneur de relever de lui, dix-huitième siècle; elle devrait se faire une loi

de le continuer, de le développer, et mettre sa gloire, au moyen de cette continuation libre et de ce développement large, à le dépasser autant qu'il peut lui être donné de le faire, suivant la loi du progrès successif. — Telle devrait être sa conduite, spécialement en la philosophie morale qu'il s'agit de constituer scintifiquement. Telle sera la mienne.

7. Je suppose que ce travail ait été conduit à bonne fin.

La Morale scientifiquement constituée ne sera d'abord comprise que d'une petite minorité de penseurs : une telle science n'est pas faite pour servir de pain quotidien au grand nombre. Ces hommes, en s'entendant et en s'unissant dans la même pensée, formeront une école, école philosophique de Morale positive, vraiment positive. Quelques-uns, puis plusieurs d'entre eux voudront propager leur doctrine, la populariser, la vulgariser : des hauteurs ou du sanctuaire de l'Ecole, ils la feront descendre ou s'épandre, en pénétrant successivement dans les différentes couches ou classes de la société. Car la vérité a sa puissance de prosélytisme. La pratique s'en imposera par conviction à ceux qui comprendront la théorie; elle s'en imposera par persuasion à ceux qui la croiront : cette pratique sera la Moralité, qui est douée aussi d'une puissance de prosélytisme, et qui se fera ses prédicateurs et ses instituteurs. Par eux tous, la Moralité sera le bon esprit de famille, qu'elle ranimera autour du foyer domestique; l'apprentissage de l'humanité, à laquelle elle formera par une éducation vraiment classique dans les colléges; l'honneur politique, qu'elle placera dans l'accomplissement des devoirs et l'exercice des droits du citoyen sur le forum; l'amour de la patrie, qu'elle fera sacré, sans patriotisme étroit; l'amour de l'humanité, qui est la grande famille des hommes; et au-dessus, comme dans un nuage mystérieux, d'où s'échappent des rayons de lumière, elle montrera la grande figure du Dieu infini, commandant à tous la vraie crainte religieuse, pleine de respect et d'amour. Tous ces produits de la Moralité réagiront ensuite sur elle, ils la fortifieront, ils l'augmenteront; et c'est ainsi que nous pouvons espérer qu'alors on en verra l'élévation progressive au lieu de l'abaissement continu que l'on signale aujourd'hui.

La Morale scientifiquement constituée et refaite d'après les règles de 1637-1750, qui sont les Principes de notre 1789 philosophique, aura été la cause de cette heureuse révolution. La science sera la mère de la Vertu; et la Vertu fera le Bonheur des hommes, autant qu'il leur est possible d'être heureux dans les conditions de leur existence terrestre.

C'est du moins ce que l'avenir me fait entrevoir dans les obscurités du lointain : il m'y sourit, il m'appelle : et j'y vais joyeusement, bravement, quoique parfois bien attristé et presque découragé, en voyant tout ce qui nous sépare du but et combien il paraît, en certains jours, s'éloigner sou-

dain presque à l'infini, précisément au moment où nous croyons en avoir le plus approché.

Peut-être plusieurs d'entre vous connaissent-ils eux-mêmes ces heures de tristesse et de découragement! Mais je veux croire qu'ils ne savent pas moins en repousser le douloureux cauchemar.

Je les y engage de toutes mes forces.

Que mes espérances soient donc les vôtres, que mon ambition soit la vôtre : et tous ensemble entreprenons, avec la ferme résolution de ne pas le quitter sans l'avoir terminé, ce travail vraiment philosophique. En cette pensée, je vous donne une longue suite de rendez-vous pour cette année.

LAFONTAINE, GRANVILLE ET M. GUSTAVE DORÉ.

ESSAI DE CRITIQUE ARTISTIQUE.

Du temps que nous étions au collége, on nous parlait souvent des conditions que devait remplir une bonne traduction. Il ne suffisait pas, nous avait-on dit, d'éviter les non-sens et les contre-sens, il fallait aussi que le morceau grec ou latin fût mis en français correct. Plus que cela : il y avait un dernier travail de perfectionnement, exclusivement à la portée de ceux qui avaient un flair littéraire très-délicat : ce travail, nous avait-on dit encore, consistait à conserver dans la traduction la physionomie, le caractère de l'auteur que l'on traduisait, à faire passer d'une langue dans l'autre ce que son style avait de marquant, à lui laisser son originalité, de sorte qu'on vît bien que c'était le même individu sous un autre vêtement.

Illustrer un auteur, c'est bien en quelque sorte le traduire. Les règles que j'ai indiquées peuvent donc s'appliquer à l'illustration d'un ouvrage. Le dessin devient réellement une exécution d'*images*, et la pensée de l'écrivain doit se réfléchir sur les cartons du dessinateur. Celui qui se mêle de traduire ainsi, entreprend, selon moi, un travail bien difficile. Il doit laisser de côté toute idée d'invention, renoncer à créer, mettre un frein à son tempérament artistique, en un mot, faire, en quelque sorte, abstraction de sa personnalité. Il doit apporter tous ses soins à découvrir la pensée de l'auteur sur lequel il travaille, et, quand il l'a decouverte, à s'en pénétrer, à la faire sienne et à la montrer à tous les yeux en une image fidèle et frappante. Or, comme il n'est point facile de se débarrasser complètement de son propre caractère, comme on revient toujours, malgré soi, à ses habitudes, à son style, il est évident que, pour bien traduire l'œuvre d'un homme, il faut

avoir un peu le tempérament de cet homme : on reproduira plus fidèlement sa pensée, si sa forme se rapproche de celle qu'on emploie pour exprimer ce qu'on pense soi-même.

Sans plus détailler, abordons notre sujet. Si ces considérations sont exactes, il nous est facile de nous former bientôt une première impression générale. Rapprochons le poète et les artistes, l'auteur et les traducteurs dont nous nous occupons, mettons en regard leurs natures, et voyons s'il y a entre eux bien des rapports, bien des analogies.

Il suffit de posséder un peu son La Fontaine et son Doré, pour reconnaître que le fabuliste et le dessinateur n'ont rien de commun et appartiennent à des catégories tout-à-fait différentes. On connaît ces fameuses illustrations de la *Bible* et de la *Divine comédie*. Tout y est vigoureux et largement estompé, plus monstrueux que grand, plus fantastique que beau. Il y a des groupes humains qui ressemblent à des myriades de vers entrelacés; il y a des rochers suspendus si hardiment au-dessus des abîmes qu'on en a le vertige; il y a des hommes membrés comme des Titans. Tout cela est ordinairement jeté à travers de puissants effets de lumière, le point principal habilement éclairé, et tout le reste demeurant dans un clair obscur qui a quelque rapport avec le chaos.

Le *Bonhomme*, lui, n'a pas le goût des grandes compositions; il vit dans son monde idéal d'animaux parlants, plus volontiers avec les petits sires qu'avec les gros bonnets. Sans fermer les yeux sur les grands spectacles de la création, la mer, les forêts, les montagnes, il se contente de les esquisser rapidement en deux ou trois grands vers, et revient en toute hâte, à ses loups, à ses renards et à ses rats.

Et voilà maintenant le bon fabuliste, le plus naïf, le plus simple, le plus français de nos écrivains, entre les mains de M. Gustave Doré, le moins net, le plus désordonné, le plus chevelu de nos dessinateurs. Un ami sage, homme de bon goût, s'est-il trouvé là pour faire remarquer à M. Doré combien le genre de son talent différait de celui de La Fontaine? Apparemment non : les annonces, placées en tête de chaque livraison qu'il illustre, indiquent plutôt que les éditeurs ont entraîné M. Doré à commettre cette imprudence. Il faut donc de deux choses l'une : ou que le jeune dessinateur n'ait pas une idée exacte du génie de La Fontaine, ou qu'il se croie lui-même un talent assez souple pour le plier au gré de toutes ses fantaisies. C'est à nous d'examiner s'il a préjugé de ses forces, s'il a présenté comme il convient les esquisses et la philosophie du Bonhomme, et s'il ne nous a pas défiguré une physionomie qui nous est si familière et si chère.

— Chaque race a son esprit particulier, et chacun sait en quoi consiste l'*esprit français*. Est-il question de raconter, de prouver ou de décrire, le véritable écrivain français ira droit au but, par le chemin le plus court

possible, sans profusion de phrases, chaque mot ayant un rôle et servant à rendre l'idée plus claire. Faut-il représenter un type, reproduire une scène, le véritable dessinateur français ne se préoccupera pas des accessoires; il mettra en quelques traits ses personnages sur le papier, n'oubliant rien de ce qui contribue au sens de son dessin, mais ne s'occupant des détails qu'autant qu'il le faut pour donner à son œuvre la couleur locale, et un caractère de vérité. Car c'est bien la vérité qui est le côté marquant de notre génie. Nous sommes faits pour agir, pour écrire, pour parler et pour peindre selon les règles de la vérité; cela implique une foule d'autres qualités : la force, la simplicité et la clarté dans le style. La majesté et la délicatesse ne sont point exclues; seulement, chez nous, la majesté ne s'entoure pas de brouillards comme en Allemagne, et la délicatesse n'est pas superficielle et recherchée comme chez les Italiens.

Clarté, délicatesse et simplicité, voilà bien tout La Fontaine. Nul genre ne réclame ces qualités comme celui qu'il a choisi. Il fallait se faire petit, revêtir tour-à-tour la peau de chaque bête, parler selon le caractère qu'on lui prêtait, et tirer de là sa philosophie; philosophie que l'on débitait à petites doses, après un conte fort court, où la narration tenait juste la place qu'il lui fallait, laissant à peine le coin de quelques vers pour la description des personnages ou l'exposition des lieux.

> L'Aigle avait ses petits au haut d'un arbre creux,
> La Laie en bas, la Chatte entre les deux.

Voilà la scène. Les personnages sont aussi prestement et aussi complètement dépeints :

> Un loup n'avait que les os et la peau,
> . . . . . .
> Ce loup rencontre un dogue aussi puissant que beau,
> Gras, poli, qui s'était fourvoyé par mégarde.

Et ailleurs :

> Sur la branche d'un arbre était en sentinelle
> Un vieux coq adroit et matois.

Tenons-nous-en à ces extraits et ne succombons pas à la tentation de citer tout le volume. Ces cinq ou six vers de La Fontaine donnent une idée suffisante de sa manière d'exposer. Mais on voit si bien ce qu'il montre, que l'on se sent, je l'avoue, une violente démangeaison de crayonner ses personnages. On ne réfléchit pas qu'aucun art ne peut mieux représenter ces petites scènes, que chacune de ces pages est parfaite, et que le crayon n'ajoutera rien ni au charme, ni à la vérité, ni au relief de ses récits.

Deux artistes ont cédé à cette démangeaison. Granville, — un peu par force, si l'on en croit certains dires, — a le premier illustré La Fontaine; M. Gustave Doré est en train de l'illustrer aujourd'hui. Granville était peut-être l'homme du monde le plus capable d'accomplir cette tâche. Il ne faisait rien à la légère, prenait son art au sérieux, et mettait tous ses soins à présenter clairement sous ses dessins la pensée qu'il fallait. Voyez ses *Animaux peints par eux-mêmes,* voyez son *Jérôme Paturot*. Cela est vrai, c'est conforme au sens de l'écrivain, c'est empreint du même caractère que le texte; le commentaire y est sombre et ne s'écarte jamais du thème. Et avec tout cela, quelle légèreté de crayon, quelle verve, quel esprit!

Cet éminent artiste s'engagea donc avec crainte à mettre les Fables en illustration : il voyait la difficulté de l'œuvre. Il fallait lutter, par la sobriété et la netteté du dessin, avec les descriptions les plus sobres et les plus nettes qui soient, contenues le plus souvent en deux ou trois vers. Il fallait ensuite saisir le point important de l'action développée par chaque fable, et représenter la scène telle que la concevait La Fontaine à cet instant précis; et puis, avec un coup de crayon, avec une ligne, avec un point, avec des tours de force, montrer encore dans tout cela, le caractère des personnages, leurs intentions et l'idée morale qui ressort de l'apologue.

Je n'oserais dire que Granville a toujours parfaitement réussi; mais assurément il y a bien des chefs-d'œuvre parmi ses illustrations. Il avait eu l'idée de rendre la fiction plus claire en habillant ses personnages comme des êtres humains, tandis qu'il leur laissait leurs têtes d'animaux. La Fontaine avait prêté aux bêtes nos passions, nos travers et nos vices; Granville, en leur faisant endosser un costume, indique où se trouvent ces passions, ces vices et ces travers. On a loué, dans la fable du *Loup* et du *Renard*, ce renard habillé en Bertrand, et ce loup accoutré à la Robert-Macaire. Dans la fable du *Loup* et du *Chien*, le chien est un intendant cossu, au cou gras et au vaste abdomen; il tient une cage d'une main et un parapluie de l'autre : double signe de la vie confortable qu'il mène et de la servitude où il vit. Le loup est en haillons, un bâton noueux à la main, et son doigt nerveux indique d'un geste interrogatif le cou de son interlocuteur. Toute l'idée de La Fontaine n'est-elle pas là-dedans? Mais il faut voir tous ces portraits d'animaux pour reconnaître combien Granville avait compris La Fontaine. Ce *Coq en sentinelle*, regardez-le sur la branche où l'a perché l'artiste, et dites-moi s'il est possible de s'y méprendre; sa crête est inclinée et il ferme l'œil à demi. Granville a *croqué ce vieux coq adroit et matois*, au moment où il *se met à rire en soi-même* de la peur du Renard. Son clignement d'œil, rendu d'un seul coup de crayon, en dit plus que dix pages d'un bon écrivain, et autant que deux vers de La Fontaine.

Cette manière d'interpréter le fabuliste me paraît excellente, et Granville

s'est tiré avec grand honneur d'une tâche bien délicate. Je n'en saurais dire autant de M. Doré. Prenez neuf de ses compositions sur dix, montrez-les à un amateur qui ne les connaîtra pas, et je le défie de deviner au premier coup-d'œil que c'est là un sujet tiré des Fables de La Fontaine. Ce sont de grands tableaux au crayon. Quand il faudrait un croquis négligemment ombré plutôt qu'un dessin minutieux, nous voyons apparaître presque une toile encombrée de détails, de perfectionnements oiseux. C'est tantôt un fouillis de vases ciselés, de verres renversés, de tapis laborieusement drapés, à travers lesquels deux rats se trémoussent : cela représente le *Rat de ville et le Rat des champs*. Tantôt c'est un paysage sombre, avec un ciel d'orage et une végétation un peu fantastique, et, au milieu, une nuée de gros et de petits oiseaux : cela s'appelle l'*Alouette et les petits oiseaux*. Tantôt ce sont deux bipèdes emplumés, l'un blanc, l'autre noir, qui se contemplent au sein d'une forêt-vierge de je ne sais quel pays : et c'est là l'interprétation de *Philomène et Progné*. Ou bien ce sont deux aventuriers, au milieu d'un jardin, et dont l'un regarde à quelque distance, sur une terrasse, un groupe de belles dames et de beaux seigneurs : et, au-dessous, on lit : *Le Renard et les Raisins*.

Mais il faut analyser toutes les puérilités, toutes les inutilités dont sont encombrées ces compositions, pour reconnaître combien M. Doré est loin de La Fontaine. On l'a dit et mille fois répété : rien n'est plus difficile que d'être naturel dans ses œuvres. Nul ne le fut jamais comme notre Bonhomme, avec ses petits vers, ses contes rapides, ses vieux mots, et son allure naïve. Mais nul ne l'est moins que M. Doré, avec ses complications, ses effets recherchés, ses tons excessifs et ses abus du *repoussoir*. — Voulez-vous vous faire une idée exacte de ce qu'est le naturel dans le dessin ? Ouvrez un album de Gavarni, l'artiste-philosophe dont la tombe est encore fraiche. Que voyez-vous dans ces études de mœurs si frappantes, si vraies, si pleines de vie ? Pas autre chose que les personnages indiqués par la légende, à demi ombrés, et entourés de quelques coups de crayon négligés, quand il est nécessaire de caractériser le lieu où ils se trouvent. Les figures elles-mêmes ne sont pas entièrement *modelées ;* mais des traits précis et énergiques y déterminent parfaitement l'expression que demandait l'auteur.

Faute de suivre ces exemples, M. Doré a surchargé inutilement ses dessins. On lui demandait de traduire La Fontaine en le commentant un peu ; il l'a commenté si capricieusement, avec tant de légèreté et si peu de méditation, qu'il l'a défiguré. Dans la plupart des Fables, il n'a vu que la surface de l'apologue ; il n'a point saisi le point précis où se trouvait le sens, et, brodant à l'étourdie ses illustrations, il a tant fait que la pensée du fabuliste ne paraît plus derrière ses fantaisies. Je crois, en somme, qu'il vaudrait

mieux intituler son œuvre : *Mosaïque brillante sur les sujets des Fables de La Fontaine.*

On pourra dire que, dans l'esprit de M. Doré, ce dernier titre est le bon, que l'artiste fait ses illustrations avec la conscience qu'elles ne rentrent pas dans le genre du sujet illustré. Cela n'est rien moins qu'une excuse. Vous prétendez que M. Doré n'a pas voulu se donner l'air d'imiter Granville, et que, celui-ci ayant envisagé les Fables sous leur côté jovial et humoristique, M. Doré les a prises sous un aspect plus large, et, si on peut le dire, plus dramatique. Eh bien ! voilà le tort. Sous prétexte d'être original, il ne faut pas dénaturer un excellent auteur, et il est inconvenant de plier les idées d'un poète à votre fantaisie, quand votre rôle de traducteur exige que vous soumettiez vos fantaisies à ses idées. L'interprétation de Granville penche vers le comique ; mais, est-ce que le ton de La Fontaine a rien de tragique ? Quand il donne de grands enseignements, — ce qui n'est pas fréquent, — les présente-t-il comme on ferait du haut d'une chaire ou au cinquième acte d'un drame ? La Fable, comme le Conte, est un genre destiné à instruire l'homme par les moyens qu'on emploie pour instruire les enfants. Le conteur et le fabuliste nous montrent la sagesse en habit couleur rose. Si vous vous mêlez de les interpréter, faites donc comme eux, et ne vous servez ni de grands éclats, ni de combinaisons compliquées.

Je ne parle pas des deux artistes au point de vue de l'exécution matérielle. Granville est un dessinateur d'une espèce toute française, et M. Doré, un illustrateur d'une espèce assez allemande, et tous deux ont les défauts de leurs qualités. On peut reprocher à Granville de dessiner parfois trop légèrement et avec trop de timidité ; mais on peut dire, avec plus de raison encore, que les illustrations de M. Doré sont souvent trop lourdes. Je ne sais pas si ce dernier a fait de sérieuses études d'anatomie, mais quelquefois il n'y paraît guère, si on examine de près certaines poses et certaines conformations de ses personnages, qu'ils soient hommes ou animaux. Il faut quelquefois s'arrêter et chercher un moment pour trouver le piquant d'une esquisse de Granville : sa main timide et modeste a craint de trop risquer l'idée. Chez M. Doré, il faut chercher plus longtemps encore pour se reconnaître dans certains fatras d'ombres et d'objets indéterminés. Il y a, entre autres, le *Paon se plaignant à Junon*, et le *Chêne et le Roseau*, que bien des élèves ne voudraient pas signer.

A côté de ces défauts, M. Gustave Doré a une qualité de grand artiste que je me garderais de passer sous silence. Dans ses tableaux au crayon, il trouve fréquemment de saisissants effets de lumière, et il s'en sert même pour exécuter quelquefois des tours de force. Je m'écarte ici des *Fables*, et je considère l'artiste en lui-même. Dans la *Bible*, dans le *Dante*, dans le *Capitaine Fracasse*, ses *jours* sont le plus souvent fort bien réussis.

Selon l'impression qu'il veut produire, il illumine son principal personnage en laissant tous les autres dans l'ombre, ou bien, éclairant les alentours, il l'enveloppe dans une ombre portée, qui lui donne, à son gré, un air sévère ou terrible. Ces effets se retrouvent dans les Fables. Dans le *Conseil tenu par les Rats*, — une des meilleures planches, — le jour venant d'un coin reculé du tableau, laisse leur teinte noire à tous les rats qui présentent le dos, tandis que ceux du fond, tournés vers les spectateurs, sont en pleine lumière, et montrent clairement leurs museaux pointus et leurs mines drôlement préoccupées. Dans l'*Alouette et les Petits oiseaux*, l'homme relégué au fond de l'horizon paraît de moitié plus petit que les premières alouettes; mais l'artiste, ombrant vigoureusement tout le paysage, a jeté ce personnage sur un fond si lumineux, qu'il attire le premier toute l'attention et qu'il est bien le point principal du tableau.

— On prétend que les peintres ne veulent pas voir un peintre dans M. Gustave Doré, et que les dessinateurs ne lui reconnaissent aucune des qualités du dessinateur. Les uns et les autres peuvent avoir raison; mais cela ne prouve pas grand chose. De ce que M. Gustave Doré ne peut être rangé dans aucune de ces catégories artistiques, il n'en suit pas qu'il n'ait aucun talent. S'il a trouvé un genre particulier où il excelle, cela prouve seulement une chose : c'est qu'il a des tendances tout-à-fait originales. Et, quel que soit ce genre, pourvu qu'il ne soit pas ennuyeux, on doit l'applaudir s'il sait y exceller. De bonne foi, je ne vois rien qui doive nous indigner dans le genre de M. Doré. Il fait sur papier, a-t-on dit, des toiles à l'encre de Chine. Il *lave*, il *brosse* et il *estompe* au lieu de *hacher* ses dessins. Pourvu qu'une fois fini le dessin soit bon, qu'importe le procédé? Et il n'est pas rare que les dessins de M. Doré soient bons. Il a l'imagination chaude et prompte, un peu trop vague, par malheur; il compose hardiment son œuvre, mais il ne résiste pas à l'envie d'y loger tous les accessoires qui lui viennent en tête pendant l'exécution. Si son idée est un peu nette, si sa pensée ne voltige pas trop dans un monde idéal d'arabesques, de fleurs, de papillons et de brouillards, il arrive souvent que la composition est bonne; d'ordinaire, ses lumières sont parfaitement disposées; enfin, si son coup de crayon abondant a autant de bonheur que d'audace, le sujet se détache, la vie y circule, et l'effet ne manque pas de se produire sur le spectateur. Le dessinateur obtient alors des compositions pleines de poésie et qu'on ne se lasse pas de regarder. Telles sont la *Cigale et la Fourmi*, le *Bûcheron et la Mort*, le *Lion et le Moucheron*, le *Loup devenu Berger*, etc. — en oubliant cependant le thème d'où ces sujets sont tirés.

Malheureusement, la position où se trouve maintenant M. Doré est on ne peut plus apte à dissimuler toutes ses qualités et à montrer tous ses défauts. On ne saurait être plus déplacé que lui à côté de La Fontaine. Les grandes

compositions n'ont guère de chances de rien valoir comme interprétation des Fables, et, vu le genre de son talent, il est probable qu'il fera d'autant plus mal qu'il s'efforcera de mieux faire. La preuve en est dans son œuvre même. Laissez de côté les grandes planches, et regardez les dessins à demi terminés qui se trouvent en tête de chaque Fable. Il arrive que beaucoup de ces croquis, jetés avec un air de laisser-aller, vous font songer à la négligence apparente et à la simplicité du Bonhomme. *L'Ivrogne et sa femme*, le *Coq et la Perle*, l'*Enfant et le Maître d'école*, le *Loup plaidant contre le Renard par devant le Singe*, et plusieurs autres sujets sont esquissés comme on les a vus dans La Fontaine. M. Doré a-t-il fait lui-même cette observation ? Ou bien, n'attache-t-il aucune importance à ces croquis faits à la volée? — Au train dont les grandes compositions vont toujours, on est porté à croire qu'il n'est pas encore éclairé sur ce point.

Mais s'il veut à tout prix couvrir le papier de ses fantaisies souvent excentriques, de ses élucubrations si compliquées, de ses personnages, microscopiques ou monstrueux à son gré, que ne choisit-il un thème en harmonie avec ses goûts ? Quelle malencontreuse idée a-t-il eue de s'en prendre à La Fontaine? Si étincelantes que soient ses improvisations, elles n'ont rien de simple, de net, de français, et il est agaçant de le voir accumuler ses oripeaux sur les chefs-d'œuvre du Bonhomme. Quand on a un culte, on souffre de voir profaner l'objet de ce culte, et c'est profaner La Fontaine que de nous le faire voir à travers le prisme d'une imagination d'outre-Rhin. Nous ne demandons pas mieux que d'admirer les riches et fougueuses qualités de M. Gustave Doré; mais nous ne les admirerons que si nous le trouvons à la place qui leur convient. Lui manque-t-il donc d'autres sujets à illustrer? N'a-t-il pas à sa disposition tous les Contes arabes et toutes les Ballades allemandes? — Je lui souhaite de prendre un bon parti et de ne plus s'approcher des grands écrivains qui n'ont avec lui aucun lien de parenté. Tout le monde y gagnera : M. Doré, tout le premier, parce qu'il évitera de se faire juger sous un faux point de vue; et nous ensuite, parce que nous n'aurons pas l'ennui de voir nos auteurs les plus chers ensevelis sous d'étranges déguisements.

JULES LAGAILLARDE,
Etudiant en droit.

VARIÉTÉS

LE MARIAGE EN ANGLETERRE.

Nous connaissons tous ce dicton : « Mariez-vous, vous ferez bien ; ne vous mariez pas, vous ferez mieux. » Pourquoi faut-il qu'à notre époque cette légende soit devenue en France une vérité ? Le mariage, la plus belle de toutes les institutions sociales, celle qui donne la stabilité à la famille et à la société, est devenu un épouvantail ou une spéculation. Au lieu de ces doux préliminaires qui conduisaient jadis les jeunes fiancés jusqu'au jour du mariage; au lieu de cette cour délicate imposée au jeune homme comme un charmant servage, et comme un reste de cette ancienne galanterie chevaleresque de nos aïeux, nous n'avons plus maintenant que les froides et égoïstes discussions de la dot. Questions d'argent d'abord ; ensuite peut-être quelques grimaces d'affection ; voilà ce qui forme les prolégomènes de la plupart des mariages dans la société actuelle.

Il ne s'agit plus de savoir si deux êtres destinés à vivre éternellement ensemble se plaisent et se conviennent : quel minime détail ! L'essentiel est de se demander si leurs fortunes s'équilibrent, et si le plateau de la balance n'oscille pas plus d'un côté que de l'autre. Combien peu d'unions vraiment dignes d'envie remarque-t-on autour de soi, et quelle panique chez les jeunes gens au seul mot de mariage ! Aussi, le nombre des célibataires, dans la classe moyenne surtout, augmente de jour en jour, et il nous faudra bientôt une loi, comme à Rome, pour flétrir le vieux garçon, et lui imposer le supplice du mariage.

Il n'en est pas ainsi en Angleterre, où l'on se marie jeune, et où l'on n'attend pas, comme en France, d'avoir usé tout le printemps de son existence pour se marier et faire une fin. Il semblerait alors que la vie, selon l'image d'Horace, commence sous la forme d'une belle femme, et « *desinit in piscem.* » Il faut dire aussi que l'éducation donnée à la jeune fille anglaise ne ressemble nullement à celle de nos pensionnats. Entrez dans une de ces institutions parisiennes destinées aux demoiselles , et, pendant les heures de récréation, écoutez les conversations qui s'échangent

entre ces jeunes et jolies filles, dont vous admirez peut-être l'ingénue naïveté dans le salon de leur père. Vous pourrez vous convaincre bientôt qu'il n'y a plus d'ingénues qu'au théâtre du Gymnase, et que ce rôle est un des plus difficiles à jouer en société par suite du manque de sujets. Je ne sais plus quel auteur a dit que la petite fille n'était qu'une petite femme avec toutes les malices, les chatteries, et les ruses dont les filles d'Eve ont le privilége.

Délicieuse simplicité de Marguerite s'ignorant elle-même, et répondant en rougissant aux compliments de Faust : « Je ne suis ni demoiselle, ni belle; » chastes et suaves beautés idéales des keepsakes anglais et des romans britanniques, je vous cherche aujourd'hui dans la fange parisienne, et, sous les toques à aigrettes, dans les corsages bardés de fer et d'acier, je ne rencontre que des Benoîtonnes de tout âge et de tout rang, demandant à un mari non pas jeunesse, beauté, talent, génie ou simplement affection, mais richesse, diamants, équipages, fussent-ils même apportés par le vieillard qu'on peut aimer comme un père, mais jamais comme un époux.

En Angleterre, le jeune homme cherche d'abord à plaire à la jeune fille ; il la rencontre souvent seule, car dans ce pays, beaucoup plus moral que le nôtre, la jeune vierge, défendue par des lois sévères, jouit de bien plus de liberté que la femme mariée. C'est l'inverse chez nous, fort ridiculement, puisque la faute d'une jeune fille est toujours rigoureusement réparable part un mariage, et que le crime de l'épouse qui se donne ou se vend à un amant n'a aucune réparation possible.

Le jeune homme Anglais passe quelquefois plusieurs années à faire une cour de petits soins assidus à celle qu'il aime ; et, s'il parvient à lui plaire, il peut être presque certain de devenir son fiancé, ou « bridegroom, » comme disent nos voisins, c'est-à-dire le serviteur de la fiancée. Il va faire ensuite lui-même, et sans intermédiaires, la demande au père, et presque toujours, s'il n'y a pas une différence trop considérable entre le rang des jeunes gens, le choix de la fille est confirmé par le père.

Pour comprendre ce charme de la cour anglaise, et du doux servage des fiançailles, il faut lire ce délicat petit chef-d'œuvre de Charles Dickens, intitulé : *Davy Copperfield*, et les amours du jeune héros d'abord avec Dora, sa femme-enfant, et puis, après la mort de cette frêle et aimante créature, avec Agnès, ce type de la jeune Anglaise, réunissant aux plus désirables perfections de l'épouse, les solides qualités de la femme d'intérieur. Elle conduit toute la maison de son père, et porte à la ceinture ce petit trousseau de clés, qui est son sceptre et son bâton de commandement. Elle excelle dans tous les détails du comfort britannique ; et, depuis le thé jusqu'aux richesses de la cave, rien n'échappe à son œil vigilant. Elle est la reine de ce doux royaume, le nid domestique, le « sweet home »

comme l'appellent les Anglais, ce délicieux foyer de la famille que nous délaissons de plus en plus chaque jour en France, pour les émanations malsaines du café, ou les émotions dangereuses du jeu au club.

Mme de Staël, elle-même, avait compris ce type de la jeune fille Anglaise, et dans son charmant ouvrage de *Corinne*, elle nous montre la lutte que soutient lord Nelvil, entre son amour pour la muse couronnée au Capitole, et celui que lui inspire Lucile Edgermond. Malgré toute la prédilection de Mme de Staël pour Corinne, on voit qu'elle ne peut refuser son admiration aux qualités réelles et sérieuses qui doivent faire de Lucile, la seule épouse digne d'Oswald. « Bien que Corinne enchantât l'imagination, dit-elle, il y » avait pourtant un genre d'idées qui ne s'accordait qu'avec Lucile. Les » images du bonheur domestique s'unissaient plus facilement à la retraite » de Northumberland qu'au char triomphal de Corinne... »

Le mariage de proposition ou de convenance, ainsi nommé par antithèse, sans doute, puisqu'il est presque toujours inconvenant, n'existe généralement pas dans les mœurs anglaises. Celui qui domine est le mariage d'inclination, non pas celui qui se fait sous l'influence d'un sentiment exalté, fiévreux et momentané, passant chez nous quelquefois pour de l'amour et s'éteignant comme un feu de paille, mais celui qui se base sur un sentiment enraciné profondément dans le cœur et se continuant pendant toute l'existence. Lorsque le mariage a été consommé au temple, les nouveaux époux partent de suite et vont faire un voyage, soit à Londres, soit au bord de la mer, à Scarborough, le *Trouville* anglais, ou souvent en France, laissant la famille et les amis dîner copieusement et danser ensuite. Car, en Angleterre, il n'y a pas de fête, si l'on ne mange pas, et la moindre circonstance donne naissance à des festins pantagruéliques, où les jeunes misses rêveuses et sentimentales donnent largement satisfaction à leur appétit, sans crainte du ridicule. En France, cette coutume anglaise du voyage immédiat après la cérémonie religieuse a pénétré dans nos mœurs; seulement, moins grands mangeurs que nos voisins, nous avons supprimé le festin, et les noces de notre époque ne sont accompagnées d'aucune gaîté, ni de liesse

Jadis, en Angleterre, lorsque les parents refusaient leur consentement au mariage, les jeunes gens qui s'aimaient avaient un moyen bien facile de légitimer leur union. Il leur suffisait d'aller trouver le fameux forgeron de *Gretna-Green*, dont l'enclume, placée à la frontière de l'Ecosse, servait d'autel à ces unions. En réalité, le juge de paix de Gretna-Green n'était pas toujours un maréchal-ferrant; mais sa présence suffisait pour rendre valable ces mariages clandestins. La cérémonie se passait dans une auberge, en présence de trois témoins, qui se trouvaient être ordinairement le ministre, la maîtresse de l'auberge, et le postillon de la chaise de poste qui avait

amené les deux amants. Des noms célèbres figurent sur les registres de Gretna-Green ; on y lit ceux de lord Eskine et de lord Eldon, anciens présidents de la Chambre des lords; de Shéridan, du comte Westmoreland ; de Charles Ferdinand de Bourbon, prince de Capoue, fils de François Ier, roi des Deux-Siciles, marié le 7 mai 1836, à Caroline Smith, irlandaise du comté de Waterford; enfin, à la date du 3 novembre 1845, se trouvent les noms du capitaine de hussards Ibbetson et de lady Adela Villiers, fille du comte de Jersey et sœur de la princesse Esterhazy.

Avant de parler des différents genres de mariages adoptés par la loi anglaise, je veux dire quelques mots d'une charmante coutume qui se rapporte à mon sujet, et qui se renouvelle chaque année, le 14 février, le jour de Saint-Valentin. C'est l'époque où les amoureux échangent une quantité innombrable de lettres, appelées des « Valentines, » et qui font maudire par les facteurs de la poste ce saint choisi pour patron par les fiancés du Royaume-Uni. Presque toutes ces lettres sont sans signature, et viennent souvent intriguer un jeune cœur qui ignorait encore un doux sentiment inspiré à l'inconnu. On vend à cet usage de magnifiques feuilles de papier, ornées de dessins et d'emblèmes, ou même de petites photographies artistiques et allégoriques. Disons aussi que beaucoup de ces Valentines sont moqueuses et ironiques, et ressemblent alors un peu à nos poissons d'avril.

La loi anglaise admet trois manières différentes de se marier : la première, la plus ordinaire et la plus usitée, consiste à aller au temple après la publication des bans ; la seconde, à acheter les bans, en prenant ce que l'on nomme une *licence*, qui coûte deux livres ; et la troisième manière, enfin, qui se passe complètement du temple, et n'exige que la présence des futurs dans le bureau du « registrar » ou officier de l'état civil, avec un seul témoin et un attorney. Mais cette dernière façon de se marier est peu employée, et n'est surtout en usage que dans la basse classe de la société anglaise, ou chez les gens foncièrement irréligieux. La bourgeoisie et l'aristocratie rougiraient d'aller chez le registrar ; elles se marient tout simplement au temple, en achetant les bans, et, lorsque la fortune des mariés le permet, une pompe religieuse, des chants, une foule nombreuse de ministres et de membres du clergé, viennent donner de l'éclat à la cérémonie religieuse.

Il y a encore cependant un quatrième genre de mariage, plus aristocratique que les précédents, qui consiste à obtenir, à grand prix, de l'archevêque de Cantorbury, une *licence* spéciale, permettant de se marier quand et où l'on voudra. Mais ceci n'est pas à la portée de tous les Anglais, et ne s'accorde qu'aux plus grandes familles de l'aristocratie.

Lorsqu'on se marie devant le registrar, il faut d'abord formuler une solennelle déclaration, qu'il n'existe aucun empêchement au mariage, que

les deux futurs ont résidé depuis sept jours dans le district du registrar, et que, si l'un des deux est mineur, il a un consentement officiel des parents ou tuteurs; toutes ces affirmations sont jurées devant le registrar, sous les peines attachées par la loi anglaise aux faux-serments. Vingt-et-un jours après la demande, si aucune objection n'a été faite à l'office du registrar, ce dernier délivre le certificat de mariage, et tout est dit.

Quelquefois, on veut joindre au mariage civil la cérémonie religieuse avec licence; on peut alors obtenir le certificat deux jours après la requête, et se marier, soit dans le rite national ou anglican, soit à la synagogue, soit dans le rite quaker. Mais, en-dehors de ces trois religions, le mariage doit se célébrer dans un bâtiment autorisé à cet usage, en présence du registrar, et avec la déclaration ordinaire des époux, qu'il n'y a aucun empêchement légitime et qu'ils prennent pour témoins de leur union, les personnes présentes à la cérémonie.

Pour que le mariage religieux, dans l'église anglicane, soit valable, il faut qu'il soit célébré par une personne dans les ordres, et *avant midi*, dans une église ou chapelle consacrée pour ce motif, sauf lorsqu'il y a licence spéciale. Les parties contractantes ne doivent pas être alliées à un degré de parenté défendu par les tables de consanguinité; les deux futurs seront majeurs ou auront obtenu le consentement officiel des parents ou tuteurs. L'un des deux aura résidé depuis quatorze jours dans la paroisse où se célèbre le mariage.

Bien qu'effectué *après midi*, le mariage serait valable, mais le ministre qui l'aurait présidé serait passible des peines sévères portées par la loi. Relativement à cette exigence de l'heure de midi, je raconterai l'anecdote suivante : Un couple se présente devant le curé d'une paroisse métropolitaine de Londres pour se marier; au moment de commencer la cérémonie, on s'aperçoit que le futur a oublié sa *licence*. Il sort à la hâte du temple, et court chercher la pièce indispensable qui lui manque, mais il ne peut être de retour avant que les douze coups fatals aient sonné. Le ministre cependant, par complaisance, continue la cérémonie, et l'heureux couple se croit bel et bien marié. On rentre chez les parents et le déjeuner pantagruélique commence, tandis que les jeunes époux s'empressent de fuir loin du bruit, et s'apprêtent à partir pour leur voyage de noces. Soudainement, pendant le festin, la porte de la salle à manger s'ouvre, et le curé s'élance au milieu des convives en criant : « Il n'y a pas de mariage! » La consternation se peint sur tous les visages; il faut courir après les nouveaux mariés, leur apprendre la triste vérité. Le ministre leur annonce qu'il est nécessaire de recommencer le lendemain toute la cérémonie, le mariage n'ayant pu se faire *avant midi*, et, par conséquent, étant nul et sans valeur. Le rusé savait fort bien que l'union était bonne et indissoluble, mais il ne

voulait pas courir les risques de son imprudente faiblesse, qui aurait pu lui valoir quatorze années de déportation en Australie.

Rigoureusement, la loi anglaise permet le mariage à quatorze ans pour l'homme et à douze pour la femme. Cependant, ces unions précoces sont fort rares, et on les a environnées de tant de difficultés légales et de précautions, qu'il est impossible d'en abuser. Ainsi, la licence des bans ne peut être obtenue dans ce cas que sur la demande des parents, et si ceux-ci, pendant la publication des bans, font la plus légère opposition au mariage, il ne peut absolument avoir lieu. Cependant, si les jeunes gens, ou plutôt les enfants trop précoces, parviennent à obtenir leur licence, ou à faire publier leurs bans sans objection des parents, le mariage est valable et ne peut être rompu.

On sait qu'en Angleterre comme dans tous les pays protestants le divorce existe toujours, tandis que le catholicisme l'a complètement chassé de ses institutions. Je ne toucherai pas ici à cette question délicate qui a soulevé depuis tant de siècles les discussions les plus animées chez les jurisconsultes et les théologiens ; seulement, l'application du divorce présente une si grande quantité d'abus, et facilite tellement la dépravation des mœurs, que, malgré les avantages qu'il pourrait avoir en certaines occasions, je pense qu'il est préférable de le bannir d'une législation. Une des causes les plus communes du divorce en Angleterre, et qui facilite singulièrement l'humeur changeante d'un mari, consiste dans la publication des bans sous un faux nom, avec le consentement cependant des deux parties. Et combien il est facile à un jeune homme de persuader à une fiancée bien éprise, sous un prétexte quelconque, de consentir à un léger changement dans son nom ! On en a vu beaucoup d'exemples, et les dossiers de la Cour du divorce de Sa Majesté en contient de fort curieux. Un jeune gentleman, amoureux d'une jolie soubrette de sa mère, nommée Anna Catherick, lui fit croire que, pour la validité de leur mariage, la publication des bans devait avoir lieu sous le nom d'Anna seulement. La pauvre fille, éblouie par la perspective d'une si brillante union, consentit à ce léger changement, et, après quelques mois de mariage, lorsque l'indigne gentleman fut fatigué de sa victime, il demanda et obtint le divorce pour ce seul motif d'un nom supprimé. Seulement, il avait eu soin de ne pas prendre de licence, car, dans ce cas, le mariage est toujours valable, bien que la licence ait été obtenue sous de faux noms.

Une dernière coutume, que je ne dois pas négliger de rapporter : Au moment où le jeune couple s'éloigne de la maison paternelle, le père saisit un vieux soulier et le jette après les mariés, afin d'éloigner les mauvais génies qui seraient tentés de venir troubler la félicité conjugale du nouveau nid. Un mariage sans cette cérémonie superstitieuse serait fatalement destiné à toutes les infortunes d'un sort cruel. Le Royaume-Uni est encore livré

à un certain nombre de croyances populaires, comme beaucoup de nations septentrionales.

En terminant ce court aperçu sur le mariage en Angleterre, je ne puis m'empêcher de remarquer quelle différence considérable il y a entre ce qu'on en pense chez nos voisins, et ce qu'on en dit en France. De l'autre côté du détroit, on considère le mariage comme une chose fort grave, sérieuse par-dessus tout, et qu'il ne faut par conséquent pas traiter avec légèreté; le Français, né malin, se contente, au contraire, de répéter cette légende de Gavarni, en haussant les épaules : « Les maris me font toujours rire. »

Emile GAILHARD.

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition par les Facultés des Sciences et des Lettres de Toulouse, à la session de novembre 1866.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES RESTREINT.

Du 8. — *Physique* : 1° Description d'un télégraphe électrique. — 2° Exposer la théorie du siphon.

Géologie : Comment peut-on déterminer l'âge relatif d'une chaîne de montagnes? — Application aux Pyrénées.

Du 9. — *Physique* : 1° Formation de la rosée et théorie de ce phénomène. — 2° Comment peut-on comparer les intensités de deux lumières?

Botanique : De la comparaison du tronc et du stipe.

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

Du 3 novembre. — *Composition latine.*

LETTRE DE CÉSAR A CATON.

Caton, renfermé dans Utique et réduit aux dernières extrémités, ne voulait à aucun prix se rendre. César, avant d'emporter la ville, lui adressa cette lettre :

Incipiet dicendo, quamvis Utica diutiùs resistere non videatur, tamen se ultrò pacem afferre. Hoc autem se facere, et naturâ ipsâ impulsum, et Catonis gratiâ, cujus virtutem breviter extollet. — Tùm deditionem suadebit, quæ non turpis futura sit quià partes, quas amplexus est, hactenùs summâ fide et virtute Cato defendit; nec periculosa, propter insitam animo Cæsaris clementiam. — Hinc hortabitur eum ut, armis positis, Romam repetat, et unà cum Cæsare in constituendâ republicâ operam ponat.

Composition française.

Distinguer la loi souveraine du devoir des autres mobiles ou motifs de nos actions, et particulièrement des motifs intéressés.

Du 5. — *Composition latine.*

Les triumvirs avaient enveloppé Quintus Cicero et son fils dans la même proscription. Le fils tombe le premier dans les mains des soldats et est conduit devant Antoine qui lui ordonne, sous peine de la vie, de révéler la retraite de son père. Réponse du fils :

Negat patrem à se proditum iri ; indignatur se tàm ignavum, tàm impium judicari, ut latentem patrem furori Antonii objiciat. — Negabit se futurum Antonii similem qui avunculum suum proscripserit. — Postremò corpus suum tormentis offeret, quibus extorqueri non posse contendet id quod celatum velit.

Composition française.

De l'utilité pratique de la philosophie pour la direction de l'esprit et la conduite de la vie.

Du 6. — *Composition latine.*

Les lieutenants d'Annibal voulaient qu'après la victoire de Cannes, il marchât immédiatement contre Rome. Annibal, qui ne partageait pas cet avis, leur adresse ce discours :

Romanos ictu gravi afflictos, sed non sibi quidem incruentam fuisse victoriam, tam procul à patriâ inter acerrimos hostes destituto, cui magna pars senatûs carthaginiensis invideat, cui supplementa rarò mittantur. Cavendum ne, Romanis in desperationem adductis, ubi non jàm de imperio, sed de Urbis ipsius mænibus dimicabunt, novæ vires redeant. — Paulatim emollescent Romanorum animi, et meliùs de pace tum forsàn agetur, quàm si conentur Romam cum summo periculo oppugnare, et alteram Cannensem pugnam dubio eventu in ipso pomærio instaurent.

Composition française.

Des conditions de la critique historique. — Des qualités de l'historien.

Du 7. — *Composition latine.*

Dante avait commencé à écrire en vers latins son poème de la *Divine comédie*. Puis, il changea son dessein, abandonna la langue des savants pour la langue du peuple ; et, dans une lettre à un de ses amis, il lui annonce qu'il est décidé à écrire en italien l'immortel poème.

Quapropter consilium suum mutaverit, exponet. — Præclaram quidem et viris doctis quasi propriam esse latinam linguam ; ideò minùs scriptis convenit quæ ad populum universum pertinent. — Præterea non deesse recentiori Italorum sermoni vim aut venustatem : ejus illustrandi munus libenter se suscipere profitebitur. — Tantum sibi, quanquàm exsuli, patriæ amorem esse, ut aliquid Florentiæ suæ laudis, si possit, addere vehementissimè cupiat.

Composition française.

Analyse et critique des divers motifs de nos actions.

Du 8. — *Composition latine.*

Un vieillard vient détourner Montézuma et les grands de l'Empire d'accueillir les Espagnols dans l'intérieur du Mexique (1519).

Vehementer arguet regis et procerum imprudentiam qui ultrò ad regni et patriæ perniciem ruunt. — Hispanos depinget errones è patriâ ejectos, maria ideò scru-

tantes ut avaritiam expleant. Ne paucorum minas et arma insolita pertimescant ! — Veterum vaticinia memorans quæ monent cavendum ab Oriente, Montezumam obtestabitur ne nimiâ animi benignitate sibi et suæ genti ruinam importet.

Composition française.

Utilité et puissance de la Méthode. Expliquer la méthode socratique et la méthode cartésienne.

Du 9. — *Composition latine.*

Un seul enfant de la famille des Fabius avait survécu. Il fut élevé aux frais de la république, et le jour où il dut revêtir la toge virile, le consul lui parle ainsi devant le peuple assemblé :

1° Solere parentes gaudere quùm virilem togam puer aliquis induit : huic autem ex suâ gente neminem superesse, sed rempublicam in locum parentis successisse. — 2° Revocabit quidquid debeat Fabiis civitas : susceptum privatis copiis commune periculum, petitam fortiter pro civibus mortem, traditum posteris exemplum. — Indè ad Fabium oratione conversâ, hortabitur eum, majorum exemplo ad benè de patriâ merendum, integrumque nomen nepotibus tradendum.

Composition française.

Réfuter les diverses objections élevées par le fatalisme contre la liberté humaine et la providence divine.

Du 10. — *Composition latine.*

Lacédémone, maîtresse d'Athènes, y avait établi le gouvernement des trente tyrans. Pour échapper aux spoliations et au supplice, une foule d'Athéniens avait cherché un refuge à Thèbes. Thrasybule, général déjà célèbre, croit le moment venu de tenter la délivrance de sa patrie, et exhorte ainsi ses compagnons d'exil :

Grave et acerbum carere patriâ ; se tamen eâ æquo animo caruisse, dùm sua privata res atque incolumitas sola ageretur. — Nunc ipsius patriæ salutem agi ; nunc trigenta tyrannorum partum per dedecus et Athenarum cladem imperium, scelere ac sævitiâ exerceri ; vexari ac distrahi omnibus modis rempublicam ; exulare optimum quemque civium... Fragilem et caducam dominationem eorum esse ; invisos enim esse Atheniensibus. — Sibi verò virtutem inesse, sibi amorem patriæ ; nihil asperum atque insuperabile in civitatem redeuntibus.

Composition française.

Réfuter les diverses apologies qu'on a essayé de faire du suicide, par la détermination exacte du rôle de l'homme en ce monde, et de sa destinée future.

Du 12. — *Composition latine.*

Le poète Varius annonce à Auguste la mort de Virgile, et le supplie de s'opposer à l'ordre, laissé en mourant par le poète, de brûler l'Enéide qu'il n'a pu terminer.

Periit Virgilius, et illa jamdudùm expectata Æneïs, quam Iliade majorem fore Romani confidebant, in discrimen oblivionis venit. Nam jussit poeta moriens cremari opus imperfectum. — Sed vetat sacra majorum memoria Trojam iterùm flammis abolere. — Vetant illi veteres Romanorum duces quos cecinit Virgilius. — Vetat ipse Augustus, Cæsaris et Æneadum nepos, cujus gloria tanto opere mirum in modum amplificaretur. — Servet igitur Augustus eximii vatis supremum opus, nec ipse maximum Principatûs sui decus deleri sinat.

Composition française.

Des droits et des devoirs du père de famille. — Des fondements de son autorité.

REVUE LITTÉRAIRE.

1° Les Ecrivains auxiliaires des avocats au XVIIe et au XVIIIe siècle, par M. C. Guyo, avocat. — 2° Les pérégrinations de Jean de Guerlins, imprimeur à Toulouse au commencement du XVIe siècle, par M. Desbarreaux-Bernard. — 3° Incident à propos de l'*Epopée Toulousaine* de M. Ducos. — 4° Deux succès de la décentralisation littéraire, à Bordeaux

On ne peut nier qu'il n'y ait, en ce moment, dans les rangs de la jeunesse, un effort généreux pour se dégager de l'atmosphère malsaine produite par la foule des productions légères dont le flot monte toujours et menace de tout submerger. Le mois dernier, je signalais une savante et sérieuse *Etude sur Coras*, par M. Paul Caze; aujourd'hui, je recommanderai également à l'attention un travail substantiel sur les *Ecrivains auxiliaires des avocats au XVIIe et au XVIIIe siècle*, par M. Corentin Guyo, avocat à la Cour impériale de Paris. Quoiqu'elle ait rapport à un historien, Saint-Simon, sur lequel il paraîtrait que tout a été dit, cette étude peut être considérée comme une œuvre originale, car c'est un côté de cet esprit ondoyant et multiple, un peu laissé dans l'ombre, que le jeune écrivain a mis en relief. « Le nez toujours en quête de scandale, » Saint-Simon, qui furetait aussi bien au Palais de Justice que dans les cabinets de Versaille, s'est trouvé mêlé à plusieurs procès de préséance, où il a joué un rôle important. M. Guyo a fort bien fait connaître cet esprit brouillon, méchant, tenant dans ses mains les fils de nombreuses intrigues, distribuant les rôles, menant tout, se faufilant partout, exaltant les uns, abaissant les autres, selon qu'ils servaient ou contrariaient ses projets. Quelle langue acérée! M. Guyo a écrit cette notice dans un style ferme, concis, empreint d'un cachet d'archaïsme qui rappelle assez la manière de Saint-Simon. Par exemple, M. Guyo appelle ces sortes d'écrivains *les auxiliaires des avocats*; c'est *fléaux* qu'il faut dire. Les avocats n'ont rien à attendre de bon de ces gens passionnés, qui se jouent de l'honneur de leurs adversaires, qui veulent dominer toujours et partout. Avec de pareils esprits, les avocats sont bien vite effacés et réduits au rôle de comparses. Dieu les garde d'en rencontrer sur leur chemin !

—

Le docteur Desbarreaux-Bernard, qui poursuit avec un zèle infatigable ses recherches sur les commencements de l'imprimerie à Toulouse, vient de publier un opuscule, aussi remarquable par l'érudition que par la beauté typographique. Il sort des presses de M. Forestié neveu à Montauban, et porte pour titre : *Les pérégrinations de Jean de Guerlins*, imprimeur à Toulouse au commencement du XVIe siècle. L'auteur est parvenu, à force de patience et de soins, à refaire la vie de cet ouvrier typographe, venu d'Allemagne après la découverte de Gutemberg, et à dresser la liste de tous les ouvrages qu'il a imprimés à Toulouse. Cet opuscule sera vivement recherché par les bibliophiles.

—

Il vient de se produire, à propos de l'*Epopée Toulousaine* de M. Ducos, un incident qui m'oblige à deux mots d'explication.

Lorsque le vénérable doyen de l'Académie des Jeux-Floraux publia son poëme, en 1850, je fus le premier, je crois, à rompre le silence qui se faisait autour de lui, et je consacrai, dans le *Journal de Toulouse*, sept ou huit articles, — ce n'était pas trop, — à l'étude de cette vaste composition. Plus tard, je réunis ces articles en corps de brochure, que je distribuai à mes amis.

M. D'Hugues, le savant professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres, vient à son tour, après plus de quinze ans, d'écrire, dans le *Messager de Toulouse*, trois articles sur le poëme de M. Ducos; ou, plutôt, un article à l'adresse de M. Ducos, qu'il malmène fort, lui et son poëme, et deux articles où il me prend à partie. L'honneur d'être critiqué par M. D'Hugues est assez grand pour qu'on l'achète par quelques sacrifices d'amour-propre. Je ne me plains donc pas d'avoir rencontré chez lui, à côté d'éloges très flatteurs, une résistance opiniâtre à toutes les critiques que j'avais faites. M. D'Hugues était dans son droit; chacun, en matière de goût, juge à son point de vue; et, encore une fois, je n'ai pas à m'en plaindre.

Mais comment, après avoir jugé mon travail « consciencieux et probe, » M. D'Hugues a-t-il pu dire que « je n'avais trouvé que matière à sarcasme, » que je m'étais laissé aller à l'esprit de « dénigrement, » etc.? Je fus, je l'avoue, fort étonné de l'accusation. Je m'empressai de relire des articles dont je n'avais conservé, après quinze ans, qu'un bien vague souvenir, et je déclare que je n'ai rien trouvé, mais rien, pas une ligne, pas un mot de cette critique bilieuse, qui est si peu dans mon caractère et dans mes habitudes. Je puis bien hasarder, de temps en temps, d'innocentes plaisanteries, — que j'ai la faiblesse de croire spirituelles, — comme je m'en suis permis plus haut envers un nouveau mainteneur, M. de Lapasse, qui a trop d'esprit pour n'être pas le premier à en rire; mais de là au dénigrement, au sarcasme, il y a une limite que je ne franchirai jamais.

Au reste, le meilleur juge, en pareille matière, c'est l'auteur. Voici la lettre que M. Ducos m'a fait l'honneur de m'écrire, il y a quinze ans, lorsque je lui adressai, en brochure, les articles qui avaient déjà paru séparément dans le *Journal de Toulouse*. Quelque débonnaire que soit un auteur, on ne comprendrait pas qu'il pût écrire sur ce ton et en de pareils termes, au critique qui aurait manqué, dans sa personne, aux convenances les plus ordinaires.

« Monsieur,

» A mon retour des champs, où j'ai passé la semaine dernière, j'ai trouvé chez moi deux exemplaires de vos *Études critiques sur l'Epopée toulousaine*. Je vous remercie de cet envoi gracieux et de la lettre infiniment polie dont vous l'avez accompagné.

» Vous avez fait un examen étendu et consciencieux du grand poème auquel j'ai dévoué les plus belles années de mon existence. Quoique votre critique, dont le ton ne cesse pas d'être convenable et digne, soit sévère à l'excès, je n'en suis pas moins reconnaissant du soin que vous vous êtes donné. Du moins, vous n'êtes pas entré dans cette conspiration du silence qui s'est ourdie autour de moi, et qui semblait devoir être, *dans Toulouse*, la seule récompense des longues veilles que j'ai consacrées à célébrer les jours de sa grandeur. Vous n'êtes pas de ces esprits tranchants et superficiels, qui se hâtent de prononcer sur toutes choses, qui trouvent fort commode de juger sans entendre, et dont la merveilleuse pénétration n'a pas besoin de lire un ouvrage pour le connaître et surtout pour le condamner. Vous m'avez lu et vous m'avez jugé en connaissance de cause. — Je ne me dissimule pas que la composition de cette vaste machine qui s'appelle le *poème épique* est un des plus grands efforts de l'esprit humain, et combien cette tâche était au-dessus de mes forces. Mais j'ai été poussé et soutenu dans l'accomplissement de cette immense composition, par je ne sais quel sentiment qui a dominé toutes mes appréhensions, et dont je ne me suis rendu compte qu'après avoir terminé mon rude labeur. — Certes, je n'ai pas la prétention d'avoir produit un chef-d'œuvre. Je sais que toute œuvre humaine, et la mienne plus que toute autre, doit porter les traces de cette imperfection qui est le triste apanage de notre nature Ainsi, je ne doute pas que mon poème ne présente plusieurs parties défectueuses ; mais vous me laisserez la confiance qu'on peut y remarquer d'autres parties qui offrent peut-être une heureuse compensation.

» Je ne puis accepter tous les reproches que vous adressez à l'ouvrage et à l'auteur. Je compte en réfuter bientôt la plus grande partie, et j'espère obtenir de votre loyauté l'aveu que la plupart ne sont pas mérités. A mon tour, je me permettrai de vous adresser celui de n'avoir pas donné place

dans vos 76 pages à un seul fragment de mon poème. Vous avez bien transcrit çà et là deux ou trois vers, mais jamais vingt vers de suite, jamais un seul tableau ; et certainement vous auriez pu en trouver. Permettez-moi de vous dire que cette omission fait lacune dans votre travail, d'ailleurs si remarquable.

J'ai goûté beaucoup les théories littéraires que vous avez développées ; vous y montrez une instruction profonde, une parfaite connaissance de l'art, le discernement du vrai critique, et, à un haut degré, le talent de l'écrivain. Ces qualités, si rares aujourd'hui, me font singulièrement apprécier l'avantage d'avoir rencontré un Aristarque tel que vous.

» Soyez persuadé, Monsieur, que si je ne partage pas toujours vos opinions sur mon poème, j'éprouve du moins pour votre personne tous les sentiments d'estime et de considération que vous voulez bien m'accorder. Comme témoignage de ces sentiments, je vous adresse un exemplaire de l'*Epopée toulousaine*, que je vous prie d'accepter. Je vous prie aussi de me croire

» Votre bien dévoué serviteur,

» F. Ducos.

» Toulouse, le 14 juin 1852.

» *P. S.* Puisque vous voulez bien mettre à ma disposition quelques exemplaires de vos *Études critiques*, je vous serai reconnaissant de m'en réserver quatre. »

—

Au moment de mettre sous presse, nous recevons de Bordeaux l'agréable nouvelle que M. Hipp. Minier vient d'y obtenir un nouveau succès sur la scène du Théâtre-Français. Voici en quels termes s'exprime le *Journal de Bordeaux* : « Encore une heureuse protestation en faveur de la décentralisation littéraire. Le petit acte en vers que nous a donné hier soir (31 janvier) M. Hipp. Minier, sous le titre : *Qui a bu boira*, n'est rien moins qu'un véritable bijou. Pensées sages et honnêtes, vers élégants, énergiques et bien frappés, telles sont les principales qualités qui ont valu à ce proverbe un succès complet. Nul, du reste, n'en a été étonné. L'auteur n'est point à son début, et il suffit d'être Bordelais pour savoir ce que valent chez lui et le cœur de l'homme et l'esprit du poète. »

Nous remettons au mois prochain de parler de la pièce de M. Minier. Nous aurons aussi un compte à régler avec M. de Batz Trenquelléon, auteur d'un drame historique en cinq actes, le *Béarnais*, représenté également avec un grand succès sur la scène de Bordeaux. — Bordeaux jouit vraiment d'un bonheur inouï.

F. Lacointa.

Toulouse, 1er février 1867.

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE.

—

L'ESPAGNE.

(Suite) (1).

DIVISIONS HISTORIQUES ET PROVINCIALES DU VERSANT.

Andalousie. — *Los cuatro reynos de Andalucia.* Quoiqu'elle ait conservé quelque chose de ses forêts d'oliviers (*Bætis, oliviferâ crinem redimite coronâ.* Mart.), de ses riches cultures et de cet air d'abondance qui contraste avec l'aridité des plateaux voisins (2), c'est à l'antiquité que remonte la véritable prospérité de la vallée du Guadalquivir. En maîtres intelligents et tolérants qu'ils étaient (maintien et respect du culte chrétien dans les villes arabes), les Khalifes avaient su développer ici les principes féconds de la civilisation antique, l'industrie, le commerce, l'agriculture et cette vie civilisée des villes, qui s'éteignait pas degrés dans l'Europe barbare. Dans leurs *razzias* annuelles, au contraire, les croisés Espagnols ne semblent avoir eu d'autre but que de dévaster et de détruire ; brisant les ponts et les routes, incendiant les villages et les villes que personne depuis n'a songé à rebâtir. En moins de deux siècles (persécutions religieuses, inquisition : révoltes et émigrations des Juifs et des Maures, les industriels et les négociants du pays), le désert avait reparu dans la riche vallée, dans ses cantons les plus fertiles quelquefois, dans cet *Ajarafe*, par exemple, l'ancien jardin d'Hercule, que saint Ferdinand avait choisi pour sa part de butin, après la prise de Séville, et dans la plaine de Cordoue que le ministre Olavidès, au siècle dernier, avait entrepris de repeupler (*nuevas poblaciones*), au moyen de colonies allemandes.

La chaîne tourmentée des Alpujarras que couvrait le R. de Grenade

(1) V. la première partie à la livraison précédente.

(2) Divite cultu et quodam fertili ac peculiari nitore (Plin., III, 3).

(*Reyno de Granada* ou Haute-Andalousie, 256 myr. c. 1,250,000 h.), a été, comme les Pyrénées asturiennes, le refuge et l'asile des populations musulmanes refoulées des plateaux et de la plaine, le dernier boulevard de l'islamisme reculant à son tour devant les conquêtes de la Croix. La prospérité de Grenade (1019-1492; 400,000 h. : 80,000 aujourd'hui), répond à peu près à l'époque désastreuse où croulaient, l'une après l'autre, sous la trompette des Croisés, les murailles des grandes villes arabes; où les fugitifs de Baëza, 1227, venaient fonder sous les murs de leur ancienne capitale, cette petite ville encore subsistante de l'Albaycin (le faubourg plus récent encore d'*Antequerela*, date de 1410). Des balcons découpés de l'Alhambra, les derniers rois de Grenade pouvaient embrasser d'un coup-d'œil tout leur royaume, cette *Véga* du Xénil gardée comme un éden, par un mur de montagnes arides. Dans la ville elle-même, que domine d'un air défiant leur Kasbah africaine, mélange singulier de harem, de palais, de forteresse, on retrouverait à chaque pas le signe de cette décadence (petitesse et pauvre apparence des maisons mauresques), de cette incertitude du présent, de cette défiance dans l'avenir. Le grand palais renaissant, que les princes autrichiens voulaient opposer, au XVIe siècle, à cet Alhambra profane, est lui-même inachevé et désert comme cette tour charmante du Généralife, dont les cyprès ont été plantés aussi par les Maures. Mais tout rappelle et respire l'Afrique dans cet Atlas européen, depuis ce soleil de plomb, ce ciel et cette mer d'azur sur lesquels la S. Neveda détache ses crêtes grises et son diadême de neige, jusqu'à ce désert de montagnes étagées, où les eaux des glaciers portent seules, dans les replis des vallées, la verdure, la fraîcheur et la vie; où les populations et les villes, entourées de leur enceinte mauresque, s'étagent et s'isolent dans leurs oasis montagneuses, depuis les rives brûlantes de la mer et du fleuve, jusqu'aux vallées alpestres de Ronda et d'Alhama, qui rappellent la nature et l'air vif de la Suisse septentrionale (contrebandiers pittoresques de Ronda; bandits célèbres de Moron et d'Olvèra). — Jaen (*Jayenu-l-harir*, Jaën de la soie, 18,000.), l'ancienne capitale d'un petit royaume (*Reyno de Jaën*, 315,000 h.), qui occupait tout le cirque de la vallée du Guadalquivir, a conservé aussi son enceinte romantique de murailles et de tours mauresques, dominées par un alcazar délabré (*al-Kasr*, *le Caesar*, le palais impérial), et encadrées à l'horizon par de sombres montagnes qui arrêtent l'hiver les rayons du soleil. Mais on y chercherait vainement les 600 villes

ou villages qu'enrichissaient, au moyen-âge, la culture du mûrier et le tissage de la soie, dont cette riche vallée a longtemps approvisionné l'Europe. — Cordoue (*Reyno de Cordova*, 410,000 h.), la ville des Marcellus (κτίσμα Μαρκέλλου, Strab.), qui la repeuplèrent de familles patriciennes (*Corduba patricia;* de là, la pureté prétendue du sang à Cordoue, *la Cepa de Cordova*) a été la capitale de l'Espagne arabe, sous la grande dynastie des Beni-Ummeyahs, les Ommyades, au moment le plus brillant de sa civilisation et de sa puissance (750-1036). C'est de cette époque que date, 785, la *Mezquita* ou grande mosquée (les coupoles et le chœur sont modernes), espèce de basilique écrasée, soutenue sur une forêt de colonnes alignées (854-1200), jadis enlevées par les Khalifes aux villes romaines de leurs états, à Nîmes et à Narbonne en Septimanie, en Espagne à Tarragone et à Italica (1). Aussi peuplée au Xe siècle que Damas et Bagdad (1,000,000 d'h., 300 mosquées, 900 bains), savante et littéraire, comme l'avait été la Cordoue romaine (*facunda Corduba,* patrie de Lucain et des deux Sénèques), cette Athènes musulmane joignait à l'aisance et au luxe, filles de l'industrie, le goût des arts et des plaisirs de l'esprit. Il ne faut pas oublier que ce fut par elle que commencèrent à pénétrer, au sein de la barbarie européenne, les premières notions des sciences exactes et les premières lueurs de la philosophie, les catégories d'Aristote commentées par l'arabe Averroès, *ch' l gran commento feo* (Dante). — Phénicienne peut-être d'origine (*Hispal*, *Hispel*, *Hispalis*), grandie au VIIe siècle aux dépens de la romaine Italica, que le fleuve et la fortune semblent avoir abandonnée vers cette époque (2), la Séville arabe date aussi du Khalifat des Ommyades (*Reyno de Sevilla;* 1,000,000 d'h., le dernier des trois R. de la basse Andalousie, 462 myr. c.). Mais elle n'a point perdu aussi complètement que Cordoue la trace de cette civilisation expansive que tout rappelle ici, depuis les murailles de *tapia* dont la ville est encore entourée, jusqu'à ces élégantes maisons d'apparence orientale, séparées par des rues étroi-

(1) N'était-ce point à l'exemple de ces grandes villes arabes de l'Espagne, le Paris et le Londres de ce temps-là, que Charlemagne voulut fonder et embellir sa nouvelle capitale d'Aix-la-Chapelle, pour laquelle il dépouillait aussi de leurs colonnes les villes antiques de la Gaule et de l'Italie, Nîmes et Ravenne, par exemple?

(2) Cette colonie des Scipions était située au lieu de Santi-Ponce, à quelque distance de la ville actuelle. Comme la plupart des cités romaines de l'Espagne du Sud, elle a servi de carrière et de modèle à la ville mauresque.

tes (1), jusqu'aux nombreux minarets (la *Giralda*, 1191) qui s'élèvent encore au-dessus de cette ville à moitié mauresque. Ajoutons, pour justifier le proverbe local, *Quien no ha visto a Sevilla, no ha visto a maravilla*, que l'art chrétien ne s'efface point ici comme il le fait souvent devant son brillant rival. Sans parler de cet Alcazar où chacune des grandeurs de l'Espagne a laissé sa trace, de saint Ferdinand à Pierre-le-Cruel, de Charles-Quint et de Philippe II aux Bourbons, l'immense cathédrale que les rois d'Espagne voulurent bâtir en manière de trophée sur l'emplacement même de la grande mosquée (1480), est un des chefs-d'œuvre de l'architecture espagnole, décoré à l'intérieur des chefs-d'œuvre de la Renaissance (2). La noble et élégante *Lonja* (Bourse), que construisait au XVIe siècle (1598), l'architecte de Philippe II, Juan de Herrera, fait penser à cette époque de prospérité plus récente où Séville était devenue l'entrepôt du commerce du Nouveau-Monde. Si l'on suit avec plaisir à Valence les essais originalement imitateurs de la peinture espagnole, c'est à Séville que l'on en admire le plein Midi et l'épanouissement, dans les toiles lumineuses surtout du divin Murillo (Bartolomé-Esteban Murillo, 1621-1682), où le génie ascétique et formaliste de l'art espagnol s'éclaire, sous ce soleil pénétrant, d'une sorte de rayonnement intérieur, s'anime comme la nature tout entière de mouvement, de couleur et de grâce, d'une grâce

(1) « Ces maisons ont généralement un porche d'entrée, *El Zagan*, qui mène au *Cancel*, ou portail de fer ouvragé à jour. L'intérieur consiste en une cour rectangulaire et découverte, *patio*, autour de laquelle s'étendent les *corredores* supportés par des pilastres de marbre. Une fontaine jaillissante, *fuente*, murmure au milieu de la cour. Cette cour est couverte en été d'une tenture *velo*, *toldo*, et devient le rendez-vous de tous les commensaux, qui habitent alors les frais rez-de-chaussée et émigrent l'hiver aux étages supérieurs. » (Rich. Ford. Spain, p. 36). Remarquer à l'intérieur de ces maisons qui rappellent de très près, comme nos cloîtres, la disposition des maisons romaines, surtout quand les *patios* se multiplient et se succèdent, les tuiles coloriées et vernissées, *azulëtos*, encastrées dans les murs, les plafonds à caissons, les losanges de stuc appliqués en revêtement et les élégantes croisées à deux cintres reposant sur une légère colonnette. La moitié des maisons de Séville datent de l'époque mauresque (restaurations et altérations nombreuses), ou ont été rebâties dans le goût mauresque.

(2) C'est là que repose, au milieu de ses compagnons d'armes, comme la reine Isabelle à Grenade, le conquérant chrétien de Séville et de la vallée, le saint roi Ferdinand. Nous avons encore le *doomsday-book* de Séville, le *repartimiento* des maisons et des terres des vaincus entre ses soldats et ses officiers, dont prétendent descendre les anciennes familles de la ville.

abondante et chaude, plus facile que sentie, plus expansive qu'idéale (1). La Phénicienne Gadès (Gadir, Γαδείρα, Cadiz), d'où semble avoir rayonné la plus ancienne civilisation de la Péninsule, asiatique et africaine déjà par ses origines, a été de tout temps le grand port de cette riche vallée (position sans égale, à l'extrémité d'une presqu'île étroite, resserrée par la baie de Cadix et par la mer). Au premier siècle de l'empire, où Strabon s'étonnait de la richesse des Gaditains et de la population de leur ville, leurs vaisseaux étaient encore les plus grands de tous ceux qui naviguaient sur les deux mers. Au XVIe siècle, lorsque Christophe Colomb eut fait de l'Amérique une colonie espagnole, c'était sous ses quais que venaient mouiller (ce monopole a duré jusqu'au XVIIIe siècle), *les Gallions* et *la Flotte*, qui apportaient à l'Europe, par l'Espagne, les trésors du Nouveau-Monde. En dépit de l'émancipation toute récente des colonies espagnoles, son port, l'un des plus sûrs de l'Occident, est toujours un des plus animés de la côte espagnole. Il avait reçu, en l'année 1834, 665 navires, jaugeant ensemble 88,918 tonneaux. Le chiffre total de ses importations s'était élevé à 29,900,000, celui de ses exportations à 42,628,000. Indiscret et fanfaron, content de lui, aussi propre à l'intrigue qu'aux affaires, expansif jusqu'au bavardage, théâtral dans son costume (le *Majo*), comme dans ses attitudes (*meneo y gracia* des femmes, la *crissatura* de Martial), déclamatoire et recherché dans son éloquence (Lucain, les deux Sénèques), sacrifiant volontiers, dans la pensée, comme dans l'art, le sentiment et le sens intime, à l'éclat et à l'effet extérieur, l'Andalous lui-même forme un contraste tranché avec l'Espagnol des plateaux, qui ne parle qu'avec mépris de cette Andalousie tout entière, de son passé sans dignité, de son sol plantureux et humide, de son climat énervant sous lequel tout transige, jusqu'à la vertu.

(1) Quant à Vélasquez, le rival de Murillo (Diègo Rodriguez de Silva y Velasquez, né à Séville en 1597, mort à Madrid en 1660), quoiqu'il appartienne matériellement, comme le vieil Herrera, son maître, à l'école de Séville, il nous semble bien plutôt répondre à cette Espagne conquérante et dominatrice du XVIe siècle, où l'esprit et le talent s'impreignaient, au contact des affaires, d'une teinte pratique et positive, où le sentiment national et la fermeté du caractère s'alliaient à une distinction froide, sévère, un peu hautaine, dont l'Europe est restée longtemps frappée. Peintre de la Cour, ami de Philippe II, contemporain de cette haute génération d'hommes d'Etat, d'hommes de guerre, de diplomates et de courtisans, il n'avait eu besoin souvent, pour les élever à la dignité de l'histoire, dans ces admirables portraits qui résument

Dans le bassin de l'Anas, l'Estremadure méridionale (la province tout entière, *Estremadura*, mesure 382 myr. c., avec 750,000 h.) et La Manche (*la Mancha*, 193 myriamètres carrés, 260.000 h.) ont été longtemps le champ de bataille des deux religions et des deux races. De là, sur toute cette marche, un long et profond désordre social qui a laissé partout ses traces distinctes dans la physionomie du pays ; des habitudes pastorales et nomades qui se sont substituées par degrés à la vie sédentaire ; un esprit d'héroïsme et d'aventure qui trouvait ici son élément dans une pauvreté héréditaire, dans le dédain et l'oubli du travail, dans le prestige national et religieux qui s'était longtemps attaché à la vie guerrière. La découverte du Nouveau-Monde vint au XVIe siècle offrir un aliment inattendu à cet esprit chevaleresque, sans objet depuis deux siècles. Comme toutes les provinces pauvres de la péninsule, l'Estremadure et la Manche prirent une part active à cette croisade d'un nouveau genre. Elles lui fournirent un riche contingent de flibustiers, de planteurs, d'aventuriers, de héros. F. Cortez était de Médellin, les Pizarres de Truxillo. La vierge préférée de Mexico est encore la vierge de l'Estremadure, *Nuestra Senora de Guadalupe*, à laquelle les conquérants du Nouveau-Monde rapportaient au retour la dîme de leur butin. Mais au milieu de tout cela la dépopulation s'étendait dans la mère-patrie, et le désert, *déhésas y despoblados*, reprenait graduellement possession de ces plaines fertiles de l'Anas, où la charrue des Romains et des Arabes a partout laissé sa trace (1).

Ce désert pastoral qui rappellerait les steppes monotones de l'Europe orientale, sans les ondulations quelquefois assez marquées du sol et les parfums aromatiques qu'il exhale (lavande, thym, gérandées, genêts, cigales bruyantes), et les maquis d'un vert sombre (cistes, arbousiers, alaternes, myrtes) qui le coupent de loin en loin (porcs à demi sauvages, charcuterie célèbre), est aujourd'hui la prairie

son talent, que de les rendre tels qu'ils étaient. — On cite dans l'école à moitié italienne de Valence, Vicente Juanès (1523-1579), le Raphaël espagnol; Fr. de Ribalta (1565-1628), qui tient à la fois du Dominiquin et de Sébastien del Piombo, l'Espagnoletto (José de Ribera), qui assombrit et charge le Caravage (1588-1655); les Espinosa, imitateurs des Carraches (1568-1644); Pedro Orrente, qui rappelle les Bassans et leur peinture pastorale.

(1) « Il sortit de l'Espagne, depuis Ferdinand jusqu'à Philippe III, plus de trois millions d'individus. » (De Laborde, Itin. introd., t. I, p. 36).

communale de l'Espagne océanique ; le royaume d'hiver de la *Mesta*, ancienne et puissante association de propriétaires privilégiés, dont les mérinos conduits par une armée de pasteurs sans nom, traversent deux fois par an toute l'Espagne centrale, des plaines de l'Estremadure aux montagnes de Soria et de Ségovie, dévastant de droit 90 vares de terre sur leur passage, *canada de paso* (1). La petite ville forte de Badajoz, 13,000 h., sur la rive gauche de l'Anas, en face de la frontière portugaise, a succédé, comme capitale de l'Estremadure, à l'antique *Augusta-Emerita* dont les ruines couvrent encore un espace de 20 à 30 k., protégées sans doute par la solitude (2). Dans la Manche, Ciudad-Real, 9,000 h., a remplacé, elle-même, l'antique cité des Orétains, *Oretum*, détruite par les Arabes au commencement du VIIIe siècle. Au-dessous de ces mœurs à moitié nomades et de cet héroïsme dévoyé dont Cervantès est venu chercher ici le dernier type, on retrouverait dans les oasis de ce désert sablonneux (huttes et villages de terre battue, population mal nourrie, mal vêtue) quelque chose de la vieille société ibérienne, de sa patience au travail, de son âpreté au gain, de courts esprits mêlés de bon sens, comme ce *Sancho Pança* dont le type est aussi vrai, dans son genre, que celui de son illustre maître (3), un cœur capable de reconnaissance et d'attachement sous une enveloppe épaisse et défiante. Mais que de temps, quelle persévérance et quelles ressources il faudrait pour rendre à la vie civilisée ces plaines où la population semble diminuer de siècle en siècle !

(1) Ces troupeaux voyageurs, *trashumantes*, sont généralement divisés en détachements de 10,000 chacun (*Cabanas*, une tente en arabe). Ils quittent leurs quartiers d'été dans les montagnes, *agostaderos*, en octobre, et descendent alors dans leurs quartiers d'hiver, *invernadores* des plaines chaudes où le sol pastoral est partagé en lots et en districts. Chaque cabane est dirigée par un *mayoral*, qui a sous lui 50 bergers et 50 chiens. Quelques-uns de ces troupeaux restent 40 jours en route (600 kil.) Ces longs voyages, ces haltes du soir, cette vie solitaire et errante des pasteurs, ont une physionomie toute orientale (Rich. Ford., p. 253). M. de Laborde évalue à 40,000 le nombre des *estremenos* (Itinéraire) ; quant à celui des moutons il a dû varier de siècle en siècle. Ils montaient au XVe siècle à 7 millions, au XVIIIe à 5 millions sans compter 7 à 8 millions de moutons sédentaires.

(2) Les monuments encore reconnaissables de cette grande cité romaine remontent aux règnes de Trajan et d'Hadrien, deux empereurs espagnols, comme on le sait.

(3) De là le proverbe espagnol : *dos Juanes con un Pedro hacen un asnon intero.* Ces Juan et ces Pedro sont surtout communs dans le R. de Murcie et dans la Manche.

La vallée du Tage, traditionnellement chantée par les poètes, rappelle par plus d'un trait la physionomie du bassin de l'Anas. Elle n'offre trop souvent, dans sa partie supérieure surtout, que des plateaux d'une terre rougeâtre, desséchés par les vents et le soleil, (ξηρὰ πεδία, Strab.), détrempés l'hiver par les pluies qui en font d'immenses bourbiers, labourés profondément par des cours d'eau encaissés, qui les sillonnent sans les arroser, encadrés à l'horizon d'ondulations tourmentées ou de lignes arides ou nues. L'alouette, dit le proverbe local, doit porter son grain dans ces savanes (poussière nitreuse et grisâtre), et le voyageur y cherche, souvent en vain, quelque bouquet de cistes et de chênes verts ou quelqu'un de ces mornes villages dont le clocher s'élève tristement au-dessus des toits de chaume et de murs de *tapia*. De cette ligne centrale du Tage on surveille, il est vrai, le cours du Duèro en dominant celui de l'Anas, du Guadalquivir, de l'Ebre lui-même. Aussi, est-ce souvent dans la région supérieure de ce bassin (Nouvelle Castille, *Castilla Nueva*, 812 myr. c., 1,800,000 h. en y comprenant la Manche. — La vallée moyenne du fleuve, jusqu'à la frontière Portugaise, appartient à l'Estremadure, moins déserte et moins désolée ici que sur le bassin de l'Anas) que l'on voit naître ou s'asseoir les pouvoirs politiques qui ont dominé sur le versant et par le versant sur la Péninsule. Tolède, la ville des conciles, l'ancienne capitale de l'épiscopat et de la royauté wisigothique, conserve quelque chose de cette ancienne physionomie sacerdotale et espagnole, qui se mêle ici, comme à Séville, aux souvenirs de la domination des Maures (alcazar, ancienne mosquée, murailles, tours et maisons de construction mauresque). Etrangère au présent, isolée même de ce désert de Castille sur son éperon de rochers escarpés, au pied duquel gronde et écume le Tage silencieux et mélancolique d'ordinaire, elle a déjà quelque chose de la Thèbes égyptienne, qui a été longtemps la ville des temples et des prêtres, des images sacrées, des amulettes et des pélerins avant d'être la cité des ruines (16,000 h.). Ses églises et ses couvents s'élèvent hiérarchiquement autour de sa cathédrale (nombreux monuments d'art, riche trésor, aujourd'hui dispersé, auquel avaient travaillé 149 artistes), comme au-dessous de ses archevêques, les plus riches prélats de la Péninsule, se groupait tout un peuple de hauts dignitaires, d'officiers, de prébendiers, de gens de service, de commensaux, de mendiants, que l'Eglise a longtemps nourris en Espagne. Ce qu'il

faut ajouter, c'est que cette ville déchue s'est toujours souvenue de ce qu'elle a été et de ce que l'on se doit à soi-même quand on a été quelque chose, qu'elle a combattu et succombé au premier rang dans cette guerre des *communéros*, le dernier soupir de l'Espagne féodale. « A toi, la couronne de l'Espagne et la lumière du monde, lui écrivait *Juan de Padilla*, la veille de l'échafaud, à toi qui fus libre dès le temps des Goths et qui as versé ton sang pour la liberté des autres... » Madrid, au contraire (400,000 h.), est une ville sans passé, sans traditions, sans physionomie même, sous un des climats les plus sévères de l'Espagne des plateaux ; de là le proverbe : *tres meses de invierno, nueve de infierno*, sur un des points les plus déserts du désert des Castilles. Ses musées qui égalent ou surpassent les premiers musées de l'Europe (en peinture, *el Museo*, une des plus riches collections du monde malgré l'abus des restaurations, musées de la *Trinidad, de la R. Academia* : — *la Armeria R.* la plus splendide collection d'armures qui existe, épées et poignards de Tolède, armures italiennes et allemandes) ont été formés à l'époque la plus brillante de l'art renaissant et de la puissance espagnole. Ses monuments construits, à peu d'exceptions près, au XVIIe et au XVIIIe siècle (le *Buen Retiro*, le palais neuf encore inachevé, églises nombreuses, ponts somptueux du Manzanarès que l'on cherche l'été dans son lit desséché) sont empreints comme ses quartiers neufs (rues de Tolède, d'Alcala, *Plaza-Mayor*), du goût régulier, solennel et plat qui avait devancé les Bourbons à Madrid comme à Naples. La résidence de la cour et de la haute administration, celle d'une partie de la grandesse (éloignement instinctif de la campagne), abaissée depuis longtemps au rang de cortége et de cour, lui donnent un aspect d'animation qui contraste avec le calme un peu morne des vieilles villes espagnoles (*na hay sino un Madrid*), quelque chose de l'élégance cosmopolite et du bruit un peu vide des capitales modernes. Mais on n'a point oublié en Espagne que cette ville d'hier n'était encore au XVe siècle, qu'une maison de plaisance, un rendez-vous de chasse des rois de Castille (1) ;

(1) Elle ne porte pas même aujourd'hui le titre romain toujours sérieux en Espagne de *Ciudad* et n'a point de cathédrale ni d'évêque ; son titre légal est celui de *Villa y Corte*, accompagné d'épithètes emphatiques, plus ou moins menteuses, que l'on résume par les sigles suivantes : la M. N. M. N. I. C. Y. M. H. *Villa y Corte de Madrid. La muy noble, muy leal, imperial, coronada y muy heroica* Villa. etc.

que son histoire et son nom ne sont mêlés à aucun des grands souvenirs du pays, et que c'était à ce titre même que les princes autrichiens l'avaient préférée aux vieilles capitales provinciales de la Péninsule. Au rebours de la France, où Paris est presque tout, Madrid n'est presque rien en Espagne (1). Sans influence réelle et sans considération dans le pays, elle ne décide pas même du destin de la Castille, dont elle est aujourd'hui la capitale. — Les résidences royales, *los sitios reales*, de l'Escorial, d'Aranjuez et de saint Ildephonse, portent chacune le caractère de l'époque qui les a produites. Le couvent de l'Escorial, le saint Just de Philippe II, qui y passa, comme on le sait, les quatorze dernières années de sa vie, le saint Denys des princes espagnols, n'a rien au premier abord de religieux, de royal, ni même de sévère. Ses murs de granit cendré, ses toits de plomb et d'ardoise, ses innombrables fenêtres garnies de contrevents verts, trop petites évidemment pour cette immense façade, produisent de loin l'effet d'une vaste manufacture adossée aux croupes grises du Guadarrama. Mais il est impossible, quand on arrive au pied de ses murailles épaisses, quand on mesure de l'œil cet immense quadrilatère, quand on parcourt à l'intérieur ce labyrinthe régulier de cours et de galeries parallèles, de n'être point frappé de la grandeur et de la simplicité de cet ouvrage des hommes, qui semble se confondre ici sans effort avec les œuvres de la nature, qui n'est point écrasé par la montagne sombre dont il est sorti (2). Saint Ildephonse bâti par Philippe V sur une des croupes supérieures du Guadarrama, à 900 m. au-dessus de la mer, est une contrefaçon de notre Versailles, dont il rappelle les allées solennelles, les parterres équarris, les pièces d'eau, les bassins et les groupes mythologiques d'où l'eau jaillit aux grands jours.

(1) Paris is every thing for France : Madrid is but little for Spain. (I. Mahon, war of the success.)

(2) On sait que ce singulier monument est construit sur la forme d'un gril, en mémoire du martyre de saint Laurent d'Aragon (anniversaire de la bataille de saint Quentin, 10 août 1567). Le palais occupe le manche du gril. En dépit de l'opinion commune qui en faisait honneur à Louis de Foix, il est bien établi aujourd'hui que les plans ont été faits par Juan Bautista de Toledo, 1508, et qu'il a été terminé en 1584 par Juan de Herrera. La chapelle d'une admirable simplicité, le *relicario* et les vases sacrés (XVIe et XVIIe siècles) ont été dévastés et spoliés, comme dans beaucoup d'autres sanctuaires, à l'époque de l'invasion française.

Dans le bassin du Duéro qu'occupaient la VIEILLE CASTILLE (*Castilla Vieja*, anciennement *Reyno de Castilla*, 467 myr. c. 1,180,000 h.) et la R. DE LÉON (*Reyno de Léon*, 530 myr. c., 1,260,000 h.), les souvenirs se pressent, au contraire, et les villes historiques se multiplient. *Burgos* (12,000 h.), la sœur aînée de Tolède, la première capitale des rois de Castille (de là son vieux droit de préséance dans les cérémonies et dans les Cortès où elle opinait avant Tolède et Madrid) se couronne en vraie ville castillane (*Castellanos rancios y viejos*) de sa riche cathédrale gothique (1241), hérissée de clochetons découpés et de flèches dentelées. C'est à quelque distance de cette cité fidèle (*muy leal y muy heroica*, sans hyperbole cette fois), dans l'élégante chartreuse gothique de Miraflorès, que repose à côté des princes castillans du XVe siècle, le héros de la croisade espagnole, l'Achille de son épopée sans Homère (*el romancero*), ce glorieux Cid de Bivar, que notre Corneille a chanté le dernier. Ségovie dont les manufactures de laines occupaient jadis 40,000 ouvriers (elle compte à peu près 6,000 h. aujourd'hui) montre avec orgueil dans son alcazar les statues de tous les rois chrétiens de l'Espagne, dont plusieurs l'avaient habitée. Assise au pied des Pyrénées asturiennes, sur des croupes verdoyantes, d'où elle domine des plaines fertiles en blé, comme tout le plateau du Duéro, les plus désertes aujourd'hui de la Péninsule, et de grandes villes dépeuplées comme Salamanque (13,000 h., ancienne et célèbre université, 1243, avec 25 colléges), comme Valladolid qui a eu 100,000 h., comme Médina del campo tombée de 50,000 à 3,000 h., la petite ville de Léon (5,000 h., *Leg. VII Gem.* : *legio septima gemina*, comme l'appelle une inscription antique) semble veiller autour de sa charmante cathédrale gothique (1199), la plus légère, la plus svelte, la plus élégamment harmonieuse de la Péninsule. Elle n'a point oublié qu'elle a été aussi la capitale chrétienne de l'Espagne, la résidence d'une génération de rois dont elle a conservé pieusement les tombeaux, récemment profanés.

En dépit de l'inquisition qui proscrivait à la fois les nudités et l'anatomie, la sculpture, cette sœur fidèle de l'architecture, a laissé dans ces vieilles et pittoresques cités des plateaux, des chefs-d'œuvre ignorés de l'Europe (1); à Cuença, avec les deux Bécerriles (Alonzo

(1) C'est évidemment sous l'influence de l'église (riches cathédrales, riches cou-

et Francisco Bécerril, 1500-1550), à Léon avec cette famille des d'Arphé (Enrique de Arphé, Antonio de Arphé, Juan de Arphé y Villafane, 1470-1585), dont les ouvrages de ciselure et d'orfèvrerie rappellent, au paganisme près, les chefs-d'œuvre de Foppa à Milan, de Cellini à Florence. Aux admirables tombeaux de la chartreuse de Miraflorès, près de Burgos, où maître Gil (*el maestro Gil*, père de Diègo de Siloë, 2me moitié du XVe siècle) a fouillé et amolli le marbre avec une élégance et une grâce idéale, Valladolid, la Elorence de la ciselure et de la sculpture castillane (le dernier des d'Arphé s'y était fixé) oppose les chefs-d'œuvre de Juan de Juni, élève ou rival de Michel-Ange et de Gregorio Hernandez, qui pénétrait le bois d'un sentiment chrétien si profond et si pur. Mais ce qui domine tout ici, c'est cette inflexible personnalité et cette hauteur souveraine du caractère, *tu regere imperio populos*..... que tout semble avoir servi sur ces hauts plateaux, les souvenirs toujours vivants du passé (Numance, guérillas celtibériennes), la position du sol défendu et dominant (*el coro, el corazon de Espana*), le prestige et les succès de la croisade. Comme la royauté, qui semble avoir compris de bonne heure qu'elle avait ici son point d'appui et son point d'action naturels (Léon, Ségovie, Burgos, Tolède, Madrid), l'inquisition, cette forme religieuse de la centralisation et de l'unité espagnole, l'inquisition, dont l'ombre plane encore sur l'Espagne, a grandi dans ces villes déchues du Duèro et du Tage, à peu de distance de cette sévère vallée de Loyola (dans la Biscaye) où est née une autre grande institution, fortement espagnole aussi à ses origines, quoiqu'elle couvre aujourd'hui les deux mondes, comme cette Espagne du XVIe siècle à laquelle elle a seule survécu. Il n'y a point jusqu'au

vents, riches confréries), que s'est développée ici cette sculpture chrétienne que l'Espagne du nord peut opposer avec orgueil à la peinture chrétienne du midi. Effigies de bois ou de terre cuite, posées, drapées et peintes avec une vérité quelquefois effrayante, statues de pierre ou de marbre, stalles ou boiseries sculptées (*silleria del coro*), rétables peints ou sculptés, ciselures sur fer, sur bronze, sur ivoire, sur argent, tabernacles, ostensoirs (*custodia*), reliquaires, croix, crosses, encensoirs, chandeliers, etc., ses productions variées de forme, de taille comme de matière, senties et pures avant tout, décoraient, en nombre prodigieux, les églises et les couvents espagnols où l'art local était renfermé presque en entier. — Les grands sculpteurs de l'Ebre et du Guadalquivir, à la même époque, étaient, en Aragon, Damien Forment qui florissait en 1525; en Andalousie, Alonzo Cano, 1625, et J. Martinez Montanez, 1620, que l'on a surnommé le Phidias de Séville.

dialecte castillan, devenu l'idiome classique de la Péninsule par la prépondérance définitive de la Castille, qui n'ait lui-même quelque chose de persistant et de traditionnel (1), de noble et d'un peu hautain, parfaitement en rapport avec cette contenanee sévère et cette démarche libre qui frappe surtout dans la classe agricole, avec ce sentiment de dignité personnelle et cet esprit d'égalité qui ont survécu ici à toutes les conquêtes et à trois siècles de gouvernement absolu (2). Quant aux villes, fortes et solidement construites, comme les châteaux féodaux des premiers *Campéadores* (*castra*, *castella*, *Castilla*), elles diffèrent par des traits marqués de ces villes étrangères du sud que nous avons décrites. Groupées, en général, autour d'une place carrée, bordée d'arcades (*la Plaza Mayor*, l'antique *forum*, théâtre des *autos da fé* jadis, des courses de taureaux aujourd'hui) où viennent converger des rues étroites et irrégulières, flanquées de grands hôtels ou de hautes maisons (*casas solares*) au portail surmonté de madones ou d'écussons armoriés, aux fenêtres ornées de balcons et fermées de jalousies qui semblent écouter plutôt que regarder sur la rue; elles conservent elles-mêmes l'empreinte de cette vieille Espagne ibérienne et wisigothique restée ici intacte et souveraine.

Le R. de Galice (*Reyno de Galicia*, 422 myr. c., 2,000,000 h.), dont le nom rappelle les invasions anté-historiques des Celtes et des Galls (3), couvre l'éventail montagneux des Pyrénées asturiennes,

(1) On a remarqué que le dialecte castillan est resté plus fidèle qu'aucun autre dialecte espagnol à la langue latine, dont ils sont tous sortis. Tout, du reste, est encore antique dans ce pays orgueilleusement immobile; les maisons des villages construites de terre battue ou de briques cuites au soleil (*adobes*) ont été décrites par Strabon et par Pline, il y a 1,800 ans. Le chariot de Léon et de la Vieille-Castille est encore le *Plaustrum* de l'époque romaine, avec ses roues massives et non évidées, *tympana*.

(2) Tout vrai castillan, dit un voyageur, regarde l'Espagne comme le premier pays du monde (*Quien dire Espana, dice todo*), la Castille comme la première de ses provinces, son village comme le premier de la Castille, lui-même comme le premier de son village ou tout au moins l'égal des premiers.

(3) On cite à l'appui de cette origine celtique d'une partie, au moins, de la population, la prononciation rauque et gutturale du dialecte galicien (*Gallego*), où se maintient obstinément le son tout celtique de l'*u*, *quandu*, *pocu*; les habitudes laborieuses des femmes, qui dirigent ici la charrue, la quenouille au côté, et ce vif sentiment de la famille et de ses généalogies qui avait déjà frappé les anciens (Strab.).

qui s'épanouissent et s'affaissent ici confusément dans la mer. De là ses côtes découpées de caps nombreux (Finisterre, ortégal, etc.), de rades et de ports excellents, la Corogne, entre autres, 13,000 h., et le Ferrol où Charles III avait créé, à la fin du siècle dernier, un des arsenaux les plus célèbres de l'Europe. De là aussi un climat pluvieux et humide, âpre et presque froid dans la région élevée des montagnes (riches vignobles des côtes et des vallées abritées; bosquets d'oliviers et même d'orangers sur la côte occidentale); un sol rare et pauvre (déserts et maquis montagneux, *gandaras*), plus peuplé qu'il ne l'est ordinairement dans la Péninsule, des habitudes laborieuses et nomades qui dispersent chaque année une partie de la population dans les grandes villes d'Espagne et de Portugal (journaliers, portefaix, porteurs d'eau, etc.). On cite les *Gallegos* comme on citait les Béotiens de l'ancienne Grèce pour leur force musculaire, pour leur patience au travail et leur probité. Mais il est impossible de n'être point frappé, dans l'intérieur du pays surtout, de l'état encore barbare de l'industrie et de l'agriculture, de la grossièreté des ustensiles et des instruments aratoires, de l'aspect misérable des chaumières qui servent à la fois de chambre à coucher, de cuisine, de basse cour et d'étable. Cette misère et ce travail pénible (lourds fermages) semblent avoir réagi, comme en Irlande, sur l'esprit et le moral de la population à laquelle les anciens appliquaient déjà ces épithètes de *fera*, *ferino ritu vivens*, qu'il serait très-faux aujourd'hui d'étendre à la chaîne tout entière. Sant-Jago de Compostella, 28,000 h., en partie abandonnée pour la Corogne, a été longtemps le grand pélerinage de la Péninsule (à partir du XIe siècle), la Jérusalem de l'Espagne, qui avait ainsi chez elle sa croisade et ses lieux saints. Elle conserve encore, dans sa puissante cathédrale, avec l'image révérée de l'apôtre de la Péninsule (œuvre de Matéo, 1188) quelques-uns des monuments les plus anciens de l'art espagnol (croix de bronze doré de 874) et ses confessionnaux de toutes langues, à peu près déserts aujourd'hui (1).

(1) Sans insister sur les anomalies assez nombreuses en Espagne du culte, du rituel et de la hiérarchie (muzarabisme ou rituel primitif de l'église dans le sud, dans le nord, églises privilégiées, *juraderas*, églises exemptes, *exentas*, de la juridiction de l'ordinaire, etc.), nous aurions eu à signaler, dans chacune des provinces espagnoles, quelqu'un de ces cultes locaux qui ajoutent encore ici aux principes de diversité que nous avons fait ressortir. La patronne et la protectrice nationale de l'Aragon est

Pauvre et montagneuse comme la Galicie, dont elle rappelle la nature alpestre et les vallées verdoyantes baignées d'un air humide, les montagnes nuageuses et les côtes découpées, la PRINCIPAUTÉ DES ASTURIES (*Principados de las Asturias*, 86 myr. c., 400,000 h.) a eu la bonne fortune, fort rare en Espagne, d'échapper à peu près à toutes les conquêtes, depuis celle des Arabes qui s'arrête, comme on le sait, au pied de cette muraille jusqu'à celle des Romains et des Goths, contre lesquels les Asturiens vivaient dans un état de révolte permanente. Aussi la propriété y est-elle remarquablemennt divisée, en comparaison des provinces du sud où des cantons entiers devenaient le salaire des *conquistadores*, les châteaux et les villes murées

toujours la Vierge du Pilier, au nom de laquelle s'armaient les guérillas dans la guerre de l'indépendance : *la Virgen del Pilar dice — que no quiere ser francesa, — que quiere ser capitana — de la gente aragonesa;* comme celle de l'Estremadure est encore *Nostra Senora de Guadalupe*, dont nous avons parlé; comme celle de Séville est la Vierge sans péché, dont les Franciscains défendaient la pureté sans tache symbolisée par le lys, dont Murillo, *el pintor de las conceptiones*, a peint tant de fois les conceptions immaculées. On s'abordait à Séville, à cette époque, en prononçant la formule *Ave Maria purissima*, à quoi l'interlocuteur devait répondre *sin pecado concebida*.. Si Caravaça a sa croix miraculeuse comme Burgos et bien d'autres villes, Jaën a son *rostro santo* (son saint suaire), dont tout le monde, les bandits eux-mêmes, portent au cou de petites images, en façon de scapulaire. Au *san Vicente Ferrer* de Valence, l'une des célébrités de l'ordre de saint Dominique, dont Ribalta a été le grand peintre, l'une des gloires de cette docte Valence, la ville de la théologie sous les chrétiens comme chez les Maures, Avila oppose la dernière fleur du mysticisme espagnol, cette épouse du Christ dont elle osait porter le nom, *santa Teresa de Jesus*, dont les extases mystiques, les tendres langueurs et le cœur percé d'une flèche enflammée (v. ses images) ont inspiré tant de fois l'art et la poésie espagnole. Par la grandeur du nom et du titre autant que par celle des services rendus, le véritable patron de l'Espagne est l'apôtre saint Jacques, que Narbonne, il est vrai, disputait à Compostelle; celui que l'on a vu à la bataille héroïque de Clavijo descendre de son cheval blanc, au milieu de la chevalerie castillane, abattre 60,000 Maures sous sa puissante épée (Cervantès l'appelait don Diègo Matamoros) et disparaître en jonchant le sol de ces coquilles, *veneras*, qui étaient avec le bourdon et l'*esclavina*, le trait distinctif des pélerins de saint Jacques. Mais une espèce de prédilection mystique ou galante, semble depuis longtemps déjà ramener la préférence du côté de l'éloquente patronne d'Avila. Dès le XVIIe siècle, Philippe III lui avait décerné le titre officiel de généralisme de l'infanterie, et l'on n'a point oublié que ce fut à elle que les cortès révolutionnaires de Cadiz décernèrent le commandement en chef de l'armée nationale, que les Anglais réclamaient pour *leur duc*. Dès les temps les plus anciens, l'Espagne avait déjà ses religions différentes comme ses idiomes distincts, comme ses sociétés séparées, et Strabon ne néglige jamais de signaler ces diversités (Strab.. lib. III. pass.).

aussi rares que les *déhésas* et les *despoblados*. A l'abri des *razzias* alternatives des deux races, les paysans vivaient et vivent encore dans des fermes isolées qu'ils cultivent et qu'ils possèdent quelquefois eux-mêmes. Il n'y a point jusqu'au caractère national, qui ne présente ici, avec cette teinte d'âpreté et ses habitudes laborieuses et nomades communes à toute cette zone montagneuse (ὁμοειδεῖς ἁπάντων οἱ βίοι. Strab.), quelque chose de simple, de bienveillant et d'hospitalier que l'on trouve rarement dans la Péninsule. La petite ville d'Oviédo, 7,000 h., qui a été la capitale de l'Espagne avant Léon, Burgos et Tolède, conserve à côté de l'antique palais ruiné des *Ramire* et des *Ordogno*, ses églises du IXe et du Xe siècle (*Santa Maria de Norancos*, *San Miguel da Lino*), les types les plus anciens et les plus purs aujourd'hui de l'art chrétien primitif de l'Espagne, de cet art roman accepté et continué respectueusement par les Goths, en dépit du nom très-faux d'architecture gothique, décrédité aux XIIe et XIIIe siècles, par l'art ogival (*tudesco* en espagnol), l'art poétique et triomphant de la Croisade, et qui depuis a achevé graduellement de disparaître sous les caprices profanes de la renaissance, sous les solennités sans caractère du XVIIe siècle, sous ce déluge de dorures, de marbres, de colonnes torses ou cannelées, de baldaquins salomoniques et rococo, où il achève aujourd'hui de s'éteindre.

Les *Euskes*, des PROVINCES BASQUES (*Las Provincias Vascongadas*, 85 myr. c., 280,000 h.), sont les représentants les plus purs de l'ancienne nationalité ibérienne (*Cantabri*, *Vascones*), dont ils parlent encore l'idiome oublié de toute la Péninsule. Seuls aussi en Espagne, ils ont su faire respecter leurs libertés et leurs franchises provinciales, *fuèros*, effacées partout sous les envahissements du pouvoir central. Rédigés au XVIe siècle, 1527, comme les *fuèros* de Navarre sur le type des antiques *fuèros* de l'Aragon, l'exemple et l'école de la liberté provinciale en Espagne (1), ces *fuèros* sont profondément empreints de cet esprit de vallée et de clocher qui domine bien des choses ici. Ce que l'on peut au moins admirer sans réserve, c'est l'énergie obstinée avec laquelle ce petit peuple a défendu, depuis l'époque romaine (*Cantaber indoctus juga ferre nostra*, Hor.), sa

(1) Les fuèros aragonais qui remontent par leur origine au IXe siècle, aux fuèros de Sobrarbe, ont été rédigés pour la première fois par Vital, évêque d'Huesca, et confirmés dans cette ville, en 1246, par le roi Jaime I d'Aragon.

liberté et le droit précieux à ses yeux de se gouverner suivant les croyances et les coutumes traditionnelles du pays (*la fe y las costumbres antiguas*, c'était encore le cri de la dernière guerre civile). Sous la monarchie constitutionnelle de notre temps comme sous l'ancienne monarchie castillane ou autrichienne, dont les rois juraient à leur avènement, comme *Senores de Viscaya*, de respecter et de faire respecter les *fuèros* du pays, les trois provinces unies forment encore un état indépendant et distinct, une espèce de république fédérative, libre au-dedans comme au-dehors ; les districts, *partidos*, ne relevant en réalité que de leur alcade et de leur curé qui, lui-même, ne relève de personne, puisque la hiérarchie épiscopale n'a point pénétré dans ce pays de liberté quand même (1). On retrouve quelque chose de la Suisse, non seulement dans l'aspect du pays et de ses petites villes (fortes et sombres maisons de pierre aux toits coniques) entourées de promenades, de jeux de balle, *Juego de pelota*, de prairies, de jardins riants, de cascades murmurantes, mais dans la nature morale de la population elle-même qui rappelle, à plus d'un égard, la Suisse catholique et féodale des petits cantons, âpre aussi et rude de formes, défiante des changements et des nouveautés, attachée jusqu'à l'entêtement (*testa-duros*, caractéristique commune à toute la chaîne), à ses traditions, à son passé, à ses prêtres. Actifs et laborieux du reste, durs au travail et âpres au gain, pasteurs, agriculteurs et *guérilleros* du premier ordre, ces descendants des Ibères ont su donner au sol ingrat qu'ils habitent un aspect d'animation, de bien-être et d'aisance riante qui contraste avec la solitude et la misère des provinces voisines. Le Guypuscoa, la plus petite et la plus peuplée des trois provinces, 145,000 h. (c'est relativement la province la plus peuplée de tout le royaume) a pour capitale la petite ville animée et riante de Vitoria (*Beturia*, plaine, 12,000 h.). L'Alava, 85,000 h., entre le Guypuscoa et la Navarre, a eu longtemps pour chef-lieu la ville forte de *San Sebastian*, 10,000 h., dépossédée aujourd'hui par Tolosa. La Biscaye (*Vizcaya*, 50,000 h.), a pour capitale Bilbao, 15,000 h., ville marchande sur l'*Ibaïlchalval*, qui la met, au moyen de bateaux, en communication avec la mer. C'est en Biscaye, au pied du chêne

(1) Les armes du pays sont trois mains jointes avec la légende *Arurac bat* : les principaux et les plus importants de ses priviléges sont le libre consentement et la perception de l'impôt par les états des trois provinces, l'exemption du régime administratif et douanier de l'Espagne, celle de la conscription, etc.

séculaire de Guernica que s'assemblaient jadis les Etats des trois provinces. — La petite république d'Andorre, *Andorra*, sur laquelle le regard s'arrête à l'extrémité orientale de cette chaîne des Pyrénées, le dernier rempart de la liberté en Espagne, est un autre petit Etat que protège son obscurité même (29 myr. c., 8,000 h.). Relevant religieusement des évêques d'Urgel, protégé politiquement par la France, ce petit peuple de bergers, de forgerons et de contrebandiers nous donne une idée de ces petits Etats des Pyrénées primitives dont les cultes locaux, la civilisation et l'indépendance ont résisté, plus ou moins longtemps, à l'action envahissante des grandes sociétés avec lesquelles ils confinaient.

Edw. Barry.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

VICTOR COUSIN.

L'ÉCOLE ÉCLECTIQUE ET L'AVENIR DE LA PHILOSOPHIE FRANÇAISE (1).

MESSIEURS,

Je vais suspendre, mais pour un ou deux jours seulement, le cours de nos études de philosophie morale. Un douloureux événement, que vous avez tous sans doute appris comme moi, par les journaux, m'y invite et jusqu'à un certain point m'y oblige, M. Cousin vient de mourir.

C'est incontestablement l'homme dont le nom a retenti le plus haut en notre monde de la philosophie française de ce siècle ; l'orateur et l'écrivain qui peut être appelé avec raison le maître du plus grand nombre de ceux qui s'occupent d'études philosophiques depuis cinquante ans : car ils ont tous subi son influence, même quand ils ont été ses élèves très-indociles et que leur indocilité s'est élevée jusqu'à la contradiction et à l'attaque. C'est le rôle des hommes éminents de faire sentir leur puissance par la réaction qu'ils provoquent, non moins que par l'action qu'ils exercent.

A la demande de plusieurs d'entre vous, me plaçant par l'imagination sur le bord de la fosse où M. Cousin vient de descendre et

(1) Cette étude représente les deux leçons que M. Gatien-Arnoult a faites en sa chaire de la Faculté, les 18 et 22 janvier dernier. Après les avoir dites, en les improvisant sur des notes recueillies à la hâte et commentées avec ses souvenirs, il les a mises par écrit, à la sollicitation de plusieurs personnes. Peut-être n'y a-t-il pas textuellement en cet écrit une seule des phrases telles que le professeur les a dites ; mais le cadre des deux leçons, le fonds et le développement des idées s'y retrouvent exactement.

me reportant en arrière pour embrasser toute sa vie, je voudrais vous le montrer tel que je l'y vois. Mais je crains de ne le pouvoir pas en ce discours improvisé.

J'ai une autre crainte plus sérieuse. Les hommes les plus éminents ne le sont jamais au-delà de certaines limites ni par tous les côtés ; ils ont leurs défauts qui font ombre à leurs qualités les meilleures. Si on découvre les défaillances de leur humaine nature, on court le danger d'être accusé de manquer aux égards qu'on doit à ces illustres morts : si on les cache, on court l'autre danger non moins grave d'être accusé de manquer au respect qu'on doit à la vérité. L'embarras devient encore plus grand quand ces morts appartiennent à quelque famille puissante qui croit son honneur intéressé à les défendre et qu'ils ont de nombreux ennemis. La famille d'un philosophe est la foule de ses disciples ou son école : ses ennemis sont les écoles rivales.

Mais deux choses me rassurent. Vous me connaissez depuis trop longtemps et trop intimément pour ne pas savoir que tout ce que je vous dirai sera la pure expression de ma pensée, en dehors de toute préoccupation étrangère à la science. M. Cousin est trop grand pour craindre qu'on dise de lui tout ce qu'on pense, et pour avoir besoin qu'on dise ce qu'on n'en pense pas. Les réticences et la flatterie ne sont des hommages que pour les médiocrités.

I.

Victor Cousin fut un enfant du peuple, comme tant d'hommes éminents à toutes les époques et spécialement au dix-huitième siècle, en France. Le peuple est le nourricier de la patrie, au moral par ses travailleurs de tête, non moins qu'au physiqne par ses travailleurs des mains.

Son père était horloger, comme celui de Jean-Jacques. Il habitait à Paris, dans le quartier Saint-Antoine : et c'est là que Victor Cousin vint au monde, le 28 novembre 1792, qu'on appelait alors, si je ne me trompe, le 7 frimaire de l'an premier de la République ; c'est-à-dire qu'il naquit, non loin des ruines de la Bastille, récemment détruite en un accès de vengeance populaire, et dans ces jours où le trône venait d'être renversé, la royauté frappée de déchéance, la

République proclamée et la Convention nommée pour juger celui qui avait été le Roi et qui n'était plus que Louis Capet.

Il est vraisemblable que son enfance se passa comme celle de tous les petits garçons de son âge et de sa condition, en ce quartier et en ce temps. Je n'ai même entendu réciter sur son compte aucune de ces anecdotes dont il est si commun de former une auréole autour de la tête des enfants devenus célèbres.

Vers 1802, quand il eut une dixaine d'années, à l'époque où le Consulat préludant à l'Empire commençait la restauration d'une partie de l'ancien régime, et, à la place des écoles centrales républicaines devenues promptement des ruines, remettait les anciens colléges qu'il appela des lycées, le jeune Cousin suivit les classes de celui de son quartier : lycée Charlemagne. Il est certain qu'il s'y distingua parmi les bons élèves. Il remporta même le prix d'honneur au concours général, en l'an 1810. On peut dire que le rhétoricien de dix-huit ans, couronné dans la grande salle de la Sorbonne, aux applaudissements de ses camarades et de ses maîtres, pour l'éloquence qu'il avait montrée en un discours latin, préludait aux triomphes plus grands que, dans les mêmes lieux, aux applaudissements encore plus vifs d'un innombrable auditoire, il devait obtenir plus tard pour son éloquence de professeur.

Du lycée il passa à l'école normale, où la nouvelle Université cherchait à réunir l'élite des élèves pour en faire l'élite des maîtres. Dès le début, il y prit rang parmi les meilleurs et parut un des meilleurs d'entre eux. Il se destinait à l'enseignement des lettres pour lesquelles il semblait avoir une vocation non douteuse : et comme il était plus avancé que tous ses camarades dans la connaissance de la langue et de la littérature grecque, on le chargea d'en être auprès d'eux un maître répétiteur, sans cesser d'être lui-même un élève. Son avenir de professeur semblait fixé par là.

Mais il se trouva qu'en ces jours la philosophie était enseignée à l'Ecole en même temps qu'à la Faculté par un homme qui connaissait très-bien les choses dont il parlait, qui les exposait avec une grande clarté et avec un art d'autant plus parfait qu'il se montrait moins, et qui les disait en la vraie langue de la philosophie française, noble en sa simplicité et naturelle avec élégance. J'ai nommé Laromiguière. Par ces qualités et par celles qui en étaient l'aimable cortége, il charma et séduisit le jeune normalien ; cette séduction fut une conquête ;

cette conquête un rapt. Le rhétoricien, répétiteur de grec, fut enlevé à la section des lettres pour être donné à la section de philosophie, dont il ne tarda pas à devenir maître de conférences.

Les grands événements politiques de 1814 et de 1815 le trouvèrent en cet état : ils le firent royaliste : et quand, au 20 mars, on apprit que l'ex-empereur s'était échappé de l'île d'Elbe, qu'il avait débarqué, qu'il était arrivé à Grenoble, puis à Lyon, le jeune Cousin se fit inscrire sur la liste des volontaires royaux. J'ai même entendu raconter qu'il alla en tenue de guerre jusqu'à la barrière, mais ne la dépassa pas, soit que, réflexion faite, il ne s'en souciât plus, soit que l'exilé qui accourait vite, comme l'*aigle volant de clocher en clocher*, ne lui en eût pas laissé le temps.

Sous la seconde Restauration, qui vint encore plus promptement que la première s'en était allée, un autre éminent professeur de philosophie le prit en amitié et sous son patronage. Il le fit certainement à cause des preuves de talent que le jeune conférencier ne cessait pas de donner à l'Ecole ; peut-être aussi le fit-il un peu à cause des preuves de royalisme qu'il avait données un jour. Car si dans Royer-Collard, — c'est de lui qu'il s'agit, — l'homme de science était sensible aux premières, l'homme politique ne pouvait pas être insensible aux secondes : et lui qui était resté l'ami des Bourbons dans le malheur et qui avait été leur correspondant en exil, il devait sourire au jeune homme qui leur avait donné au moins un témoignage de sympathie en un jour de danger. Quoi qu'il en soit, il choisit Cousin pour être son suppléant en la chaire d'histoire de la philosophie moderne, dès l'année 1815-16.

Le professeur y continua dignement le conférencier. Toutefois, ni son talent encore jeune pour un poste si élevé ni les circonstances ne firent aucun grand succès à ses débuts : sa réputation ne s'étendit guère au-delà d'un cercle assez limité : on le remarqua seulement pour ce qu'il donnait, et surtout pour ce qu'il promettait.

En ces années de discussions, d'agitations et de profondes scissions politiques, on sait que Royer-Collard prit rang parmi les royalistes, amis de la Charte constitutionnelle, qui l'interprétaient et voulaient la développer et l'appliquer, au moins en partie, dans le sens des principes libéraux de 1789 : il était le chef d'un parti qu'on désignait par l'épithète de *doctrinaire*. Son suppléant le suivit d'abord. Mais bientôt il alla plus loin. De ce qu'on appelait le centre gauche, en la

langue de ce temps-là, il s'avança vers la gauche. Quelque chose de cet esprit se montra en ses leçons : elles s'en ressentirent par instants et lui valurent plus de réputation et de succès. La politique se montrait reconnaissante des services que la philosophie cherchait à lui rendre.

Elle s'en vengea aussi. Dans un moment de crise, au milieu de la réaction anti-libérale qui triompha après l'assassinat du duc de Berry, le cours du jeune philosophe libéral fut suspendu : et peu après encore, la même réaction qui continuait et grandissait ayant emporté l'école normale, M. Cousin n'eut plus aucun titre officiel ou public. Cela se passait en 1821-22.

Une illustre famille de l'Empire, celle du maréchal Lannes, recueillit le destitué de la Restauration, et le donna pour précepteur à l'un de ses enfants.

En cette atmosphère et souffrant un peu pour la liberté, comme il le rappela plus tard, M. Cousin l'en aima davantage. Il en eut de plus vives sympathies pour la gauche très-avancée; jusqu'à s'affilier, disait-on, à la société des Carbonari. L'enfant de l'an Ier de la République se retrouvait-il en l'homme de l'an XXXIII, retournant vers son berceau? Le soupçon qu'en eut la police fut un obstacle insurmontable à ce qu'il reparût dans sa chaire aussi longtemps que dura le triomphe du parti qui l'avait frappé, malgré les sollicitations de plusieurs personnages influents dont le dévouement monarchique ne pouvait être mis en doute et qui s'offraient pour ses cautions. Ce soupçon le suivit même dans un voyage qu'il fit en Allemagne en 1824-25; et là, soit sur une délation de la police française, soit à cause de quelques démarches inconsidérées qu'il fit ou de quelques paroles imprudentes qu'il prononça, — il en était bien capable, — il fut arrêté et retenu en prison. La presse libérale de France s'en émut vivement: elle s'en plaignit bien haut : d'autres s'en plaignirent plus bas, mais non moins amèrement : nos représentants à l'étranger eurent honte de ne pas intervenir ou ils y furent forcés; et, au bout de six mois de captivité à Berlin, notre prisonnier fut rendu à la liberté.

Trois ans se passèrent encore sans qu'il eût à Paris autre chose que cette liberté individuelle, dont il employait les loisirs un peu lourds à des éditions d'ouvrages et à des compositions d'articles de journaux qu'il réunit à d'autres pièces sous le nom de *Fragments philosophiques*,

qu'il publia en 1826, avec une Préface, qui commença le grand bruit autour de son nom.

Enfin, l'année 1828 arriva : elle porta au pouvoir des hommes qui s'annoncèrent comme voulant fermer irrévocablement l'ère des entreprises contre-révolutionnaires et donner à la France toutes les libertés compatibles avec l'ordre, tel que l'entendait la Charte de 1814. C'était le ministère Martignac. Un des premiers actes de M. de Vatimesnil, ministre de l'instruction publique, fut de rendre la parole à M. Cousin, qui reprit, en effet, le cours de son enseignement philosophique, le 17 avril de cette année, et qui commença par déclarer qu'il était « heureux et fier de reparaître en sa chaire, au retour des espé- » rances constitutionnelles de la France » et que, « dans sa loyale » reconnaissance, il éprouvait le besoin d'en remercier publiquement » son pays, le Roi et l'administration nouvelle. » Les plus vifs applaudissements accueillirent ces paroles et firent une ovation à celui qui les prononçait.

M. Guizot, un autre interdit des années antérieures, reprit à la même époque le cours de son enseignement historique. M. Villemain, qui n'avait jamais été écarté de sa chaire de littérature française, s'y installa mieux. Et c'est ainsi que s'ouvrit l'ère brillante des trois rois du professorat universitaire, que n'oublieront jamais ceux qui en ont été les contemporains et dont le mouvement ne peut être imaginé que d'une manière bien incomplète par quiconque n'en a pas été à la fois témoin et partie (1).

Cela dura deux années et demie de scholarité, pendant lesquelles M. Cousin fit des leçons toujours suivies par un nombreux auditoire, mais dont les dernières furent loin d'avoir l'éclat et le retentissement des premières.

En ce temps, les espérances politiques dont on s'était bercé, à l'avènement du ministère Martignac, perdirent aussi petit à petit leurs illusions. L'alliance projetée entre la liberté et la royauté ne se réalisa pas. Aux premiers jours, tout avait été enchantement et entraînement et aplanissement idéal des plus grandes difficultés : l'imagination avait fait accroire que rien n'était impossible et que tout deviendrait facile avec la bonne volonté qui se montrait partout. Mais cette bonne volonté fit d'abord quelque peu défaut chez plusieurs : quelques difficultés se

(1) Voir la note A.

présentèrent ensuite dans la réalité et à l'exécution : ces difficultés devinrent des obstacles, qui grandirent successivement et autour desquels se groupèrent tous les efforts de la résistance et du mouvement. Il n'y eut plus bientôt que de la mauvaise volonté partout; volonté de lutte et de guerre; la Révolution et la Contre-révolution en présence, désireuses d'en venir aux mains encore une fois. La Contre-révolution s'appela Polignac, la Révolution fut le peuple de Paris; et en trois jours, il en eut fini. C'est ce qu'on a nommé la Révolution de juillet 1830 : seconde édition non augmentée, au contraire diminuée, du 10 août 1792.

M. Cousin ne prit qu'une part indirecte et assez faible au drame de ces trois *glorieuses* journées, comme on les appela longtemps. Mais un de ses élèves, J.-G. Farcy, ayant été tué sur la place du Carrousel, dans les rangs des insurgés, il lui rendit un glorieux hommage en lui dédiant le septième volume de sa traduction de Platon et en le proclamant un jeune et courageux citoyen mort pour la patrie, *en combattant pour les lois.* C'était presque en faire un Grec des Thermopyles.

Le parti victorieux le considéra comme un des siens et le traita en conséquence. Si le pouvoir qui venait de tomber lui avait ôté un jour ses places de professeur-suppléant à la Faculté et de maître de conférences à l'Ecole, le pouvoir qui s'élevait le fit professeur titulaire, vrai directeur de l'Ecole normale, membre du Conseil royal de l'instruction publique, conseiller d'Etat, deux fois membre de l'Institut, à l'Académie française et à l'Académie des sciences morales et politiques, ministre et pair de France. J'allais oublier qu'il le fit aussi officier et commandeur de la Légion-d'Honneur.

Par là M. Cousin fut bien détourné de ses études philosophiques, pendant les dix-sept années et demie que dura la monarchie de Juillet. Il renonça d'abord complètement à faire des cours publics; et dans la chaire, dont il garda le titre, il eut un suppléant perpétuel. Il s'occupa de rééditer ses anciens ouvrages beaucoup plus que d'en composer de nouveaux : aucun de ceux-ci ne fut bien étendu; c'étaient généralement des Fragments, des Introductions, des Préfaces. Il s'occupa aussi d'avoir des disciples beaucoup plus qu'une doctrine. Le premier goût de son adolescence et de sa jeunesse pour la littérature lui revint dans l'âge mûr, touchant à la vieillesse : juste, *il avait cinquante ans quand cela lui arriva.*

Tel il était lorsque la Révolution du 24 février 1848 vint jeter à

bas encore une fois la royauté des Bourbons, — troisième édition du 10 août 1792 — et proclamer une seconde république sur les débris du trône renversé. M. Cousin y adhéra, jusqu'à un certain point, dans la Préface dont il fit précéder une édition de la Profession de foi du vicaire savoyard qu'il destinait à être populaire. Mais il ne tarda pas à sympathiser davantage avec ceux qui entreprirent de renverser ce nouveau gouvernement et qui y réussirent. Cependant, il ne parut pas se rallier au second Empire, qui le mit à la retraite : ses vœux semblaient bien plutôt pour la restauration du pouvoir qui l'avait comblé de ses faveurs : il y revenait par la pensée.

Plusieurs s'attendaient à le voir revenir aussi à la philosophie ; il n'en fut rien. Son goût pour la littérature devint, au contraire, beaucoup plus vif : cette vivacité alla jusqu'à le rendre exclusif et à l'absorber tout entier. Il se complut dans les Etudes sur les femmes du dix-septième siècle : et il s'y complaisait au point de faire dire qu'il était vraiment amoureux de ces héroïnes, dont il dessinait et peignait des portraits évidemment flattés.

A la fin, il passa des femmes aux hommes de ce même siècle. On dit que ses amitiés politiques tournèrent en même temps d'un autre côté et le bruit courut plus d'une fois qu'on allait cacher son ancien manteau de pair de Louis-Philippe sous celui de sénateur de l'Empire. Mais la mort est venue le prendre avant que ce projet, si tant est qu'il ait existé, eût pu être réalisé, et elle l'a frappé sur la terre étrangère à Cannes, le 14 janvier 1867, entré depuis moins de deux mois en sa soixante-quinzième année.

II.

Cette esquisse de la vie de Victor Cousin prépare le tableau de son rôle philosophique, le seul dont je veuille m'occuper. Peut-être vais-je tomber en quelques répétitions. Mais je ne cherche pas à les éviter et je ne les regretterai pas si, comme je l'espère, elles servent à le faire bien connaître.

Destiné d'abord à l'enseignement de la littérature et de l'art oratoire, M. Cousin s'en détourna donc pour la philosophie. Celui qui

l'attira l'eut d'abord sous son empire. Avec Laromiguière et comme lui, il admira Condillac. En la thèse latine qu'il composa pour le doctorat, mais qu'il ne soutint pas devant la Faculté, il appelait l'auteur du *Traité des sensations* un homme de grand génie, *vir magni ingenii* : c'étaient ses propres expressions, si ma mémoire, en se reportant si loin, ne me trompe pas. Il croyait que tout ce qu'on pouvait et qu'on devait faire se bornait à quelques corrections graves, à plusieurs modifications et améliorations de détail, et à une suite et à un développement large. Il pensait comme Laromiguière.

En devenant le suppléant de Royer-Collard, il changea. Tout, entre ces deux maîtres, était contraste et différence (1). En philosophie, cette opposition se dessinait franchement et se résumait dans un trait caractéristique qui était un fait immédiatement frappant et permanent. Tandis qu'en l'école de Laromiguière, on apprenait à continuer de prononcer le nom de Condillac avec respect et à rendre honneur à sa statue couronnée d'immortelles, quoiqu'en en détachant quelques fleurs, en l'école de Royer-Collard, on ne prononçait plus ce même nom qu'avec dédain ; on découronnait la statue et on la brisait. Là on proclamait le philosophe du dix-huitième siècle digne d'avoir sa place au Panthéon, entre plusieurs de ses illustres contemporains ; ici on l'en aurait plutôt arraché pour le traîner dans la rue et le jeter à l'égoût. Lorsqu'on passait de l'école de Laromiguière à celle de Royer-Collard, tous deux enseignant dans la même vieille enceinte, qui se serait étonnée d'entendre ces voix discordantes, s'il lui avait été donné de s'étonner de quelque chose, le second de ces maîtres pouvait être représenté, debout et roide sur le seuil de sa porte, disant au néophyte le mot historique de S. Remi à Clovis : « Baisse la tête, » bon Sicambre, brûle ce que tu as adoré. » Le jeune suppléant baissa la tête et brûla.

Ce n'était pas de lui-même que Royer-Collard attaquait Condillac, ni avec ses propres armes ; ce qu'il lui opposait et substituait n'était pas une doctrine qui fût véritablement la sienne. Il l'avait reçue de l'étranger, d'au-delà de la Manche : c'était la doctrine de l'école écossaise. Le fonds de ce qu'il enseignait appartenait à Thomas Reid, le chef de cette école : il n'y mettait de lui-même que le commentaire

(1) Voir la note B.

et la forme. M. Cousin se fit écossais comme son maître, et accepta le commentaire (1).

Les Ecossais et leur commentateur ne l'absorbèrent pas tellement qu'il ne pût entendre et écouter les voix qui parlaient haut dans les pays d'outre-Rhin : elles piquèrent sa curiosité. Pour les mieux entendre, il alla visiter cette terre d'Allemagne dans les loisirs que lui firent les vacances de l'année 1817 : et il en revint adepte de la philosophie allemande de Kant et de ses disciples. Il l'enseigna dans sa chaire jusqu'à l'époque où il lui fut défendu d'y parler (2).

Dans les autres loisirs plus longs que lui fit cet interdit, il parut pris d'un goût nouveau qui ne s'était pas encore manifesté en lui, du moins avec cette force, et qu'il avait tout au plus fait soupçonner. Il se tourna vers l'histoire de la philosophie. Moins curieux de savoir pour lui-même ce qu'il devait penser que ce qui avait été pensé par d'autres, et désirant moins aussi le faire savoir au public, il se mit à lire les philosophes d'autrefois et à donner de nouvelles éditions de leurs ouvrages. Après avoir commencé par Proclus, il continua par Descartes et finit par Platon.

Divers motifs purent le déterminer au choix de ces auteurs. Mais il faut y donner une grande place au désir de continuer en l'activant la réaction contre la philosophie de Condillac et contre l'esprit du dix-huitième siècle, au profit du dix-septième et de l'esprit platonicien. M. Cousin était toujours, sur ce point, en son rôle de suppléant de M. Royer-Collard.

Cependant, au milieu de ses travaux d'éditeur et de traducteur, il

(1) Leçons des années 1815-16 et 1816-17. — « L'année 1816 fut employée » tout entière à essayer nos forces sur des questions toutes particulières, où nous » avions l'avantage de retrouver souvent les traces de M. Royer-Collard et des phi- » losophes écossais... Les résultats positifs de cette année ne dépassèrent guère le » cercle de la philosophie écossaise. » V. Cousin.

(2) Leçons des années 1817-18 et suivantes jusqu'en 1821. « Les résultats de » l'année 1817 ont déjà un peu plus d'importance... Dans l'année 1818, nos tra- » vaux avancèrent dans la même route et commencèrent à prendre plus d'étendue et » de profondeur. » — « Depuis 1819, mon point de vue systématique et dogmatique » s'étant un peu affermi et élevé... V. Cousin. — Voir note C, sur la suspension du cours de M. Cousin.

ne cessait pas d'avoir l'oreille ouverte aux voix des philosophes d'Allemagne : il voulut aller les entendre de plus près une seconde fois. Le roi de Prusse, en le retenant dans sa prison de Berlin, lui donna le moyen de les écouter longtemps, plus longtemps sans doute qu'il n'aurait désiré. Il n'en sortit que plus captivé par la philosophie de Schelling et d'Hégel : et il rentra en France beaucoup plus allemand qu'il n'était parti.

Ne pouvant pas le dire en sa chaire qui continuait d'être interdite, il l'écrivit au public dans la Préface qu'il mit en tête de son premier volume de *Fragments philosophiques* (1). Ces Fragments n'étaient qu'une seconde édition d'articles précédemment insérés en divers journaux ou des programmes de ses cours et quelques lambeaux de ses leçons à l'Ecole normale et à la Faculté, dans les années scholaires 1815-16 à 1819. Il déclarait ne reproduire les uns et ne publier les autres que pour « les condamner à l'oubli, les ensevelir définitive-» ment, prendre officiellement congé de ces premières années de sa » vie philosophique, les saluer pour la dernière fois et leur dire » adieu à jamais ; » tous ses travaux de cette époque ayant été bien dépassés depuis 1819, et « se trouvant trop en arrière du point où il » était maintenant parvenu. » On signala ce point comme approchant beaucoup du panthéisme de Schelling et d'Hegel, si même il ne l'était pas. C'était vrai (2).

Aussi lorsque, deux années plus tard, il fut permis à M. Cousin de reparaître en sa chaire, son premier cours ne fut qu'une importation et une traduction d'Hegel. La traduction était libre, très-libre même, sans aucun doute : l'importation en était comme celle d'un produit exotique, transformé pour passer plus facilement à la douane ; le professeur français ayant eu soin d'habiller le professeur allemand à la française et de le débarrasser de tout ce qu'il y avait de trop berlinois en son attirail, son costume et son accent, bien faits pour effrayer et mettre en fuite un auditoire parisien. Mais, sous ce déguisement et ce masque, l'homme ne cessait pas d'être reconnaissable.

(1) *Fragments philosophiques*, par Victor Cousin, 1 vol. in-8°. Paris, Sautelet et Cie, 1826, 1re édition. Les passages cités dans les notes précédentes sont extraits de la Préface de cet ouvrage.

(2) M. Cousin l'a nié plus tard : j'aurais mieux aimé qu'il eût reconnu simplement s'être trompé en ce temps-là. Voir note D, quelques passages de cette Préface de 1826.

On a souvent raconté que le philosophe de Berlin, en lisant les leçons de son collègue de Paris, s'était écrié que « M. Cousin lui avait » bien pris quelques-uns de ses petits poissons de la Sprée, mais qu'il » les avait aussi bien noyés dans sa longue sauce à l'eau de Seine. » Ce mot a été répété tant de fois que personne ne doute qu'il n'ait réellement été dit. En tout cas, il a pu l'être : car il ne dit que la vérité.

Cette évolution de M. Cousin fut la quatrième, en laquelle il devenait hégélien, après avoir été kantien, écossais et primitivement condillacien.

Déjà, avant cette année 1828, réfléchissant sur ce mouvement d'esprit qui le portait successivement vers les systèmes qu'il rencontrait, il avait cru s'apercevoir que son choix de chaque jour εκλογη était déterminé par l'attrait de la portion de vérité contenue en chaque doctrine (1). Par là, il expliquait les variations de ses inconstantes amours : en les expliquant, il les justifiait. Il avait même songé dès lors à ériger cette explication justificative en principe philosophique et à en tirer un système de nouvelle école : il avait prononcé le mot d'*éclectisme*. Si je ne me trompe, cela lui était arrivé pour la première fois en 1826 : ou du moins ce fut alors qu'il le dit assez haut pour que le public y fît quelque attention (2). Mais il le proclama bien plus haut à la fin de la grande année 1828 : alors il le donna comme l'expression de sa pensée la plus profonde, comme l'équivalent de la devise à inscrire sur le drapeau qu'il arborait, comme le nom propre de l'école qu'il voulait fonder, le nom du système philosophique auquel seul il reconnût des chances d'avenir et auquel seul il promettait le royaume de la pensée humaine, parce qu'il le voyait seul dans

(1) Il écrivait en 1829 : « Il y a déjà longtemps qu'après avoir étudié et traversé » plus d'une école, essayant de me rendre compte de l'attrait que chacune avait tour-» à-tour pour moi,... je m'aperçus que l'autorité de ces différents systèmes venait de » ce que tous ont, en effet, quelque chose de vrai... » Préface du *Manuel de l'histoire de la philosophie*, p. xvi.

(2) Préface des *Fragments philosophiques*, 1826, p. xlvii. « Si l'on y prend garde, » le système que nous venons de retracer à la hâte n'est pas autre chose qu'un » *éclectisme* impartial appliqué aux faits de conscience. Il fut aussi dès lors appliqué » aux doctrines diverses... » P. xlviii « J'essayerai de poursuivre la réforme des » études philosophiques en France, en éclairant l'histoire de la philosophie par un » système, et en démontrant ce système par l'histoire entière de la philosophie. »

la destinée de l'humanité, suivant la loi éternelle de son *nécessaire devenir*. — Relisez la leçon de clôture de son cours, le 17 juillet 1828 (1) : elle est tout entière une proclamation de l'Eclectisme. Les derniers mots, par lesquels le professeur prenait congé de son auditoire, exprimaient sa dernière pensée : « L'Eclectisme dans la cons-
» cience, dans toutes les parties de la philosophie, dans la spéculation
» et dans l'histoire, dans l'histoire générale de l'humanité et dans
» l'histoire de la philosophie qui en est le couronnement, tel est mon
» but... tel est le drapeau qui me trouvera toujours fidèle. »

Mais l'éclectisme, qui est la séparation par l'analyse des vérités et des erreurs mêlées dans les doctrines philosophiques et le choix εκλογη des vérités partielles contenues en chaque système pour en former par la synthèse la vérité totale, suppose la connaissance de ces systèmes et de ces doctrines. Tout projet d'éclectisme est irréalisable sans l'histoire de la philosophie (2).

C'est pourquoi M. Cousin, à cette époque, se livra lui-même avec une ardeur nouvelle à des travaux historiques de ce genre, et il y engagea tous ceux qui voulaient le suivre. Et il ne cessa pas d'agir ainsi, tant qu'il s'occupa de philosophie.

Dans le cours de l'année qui suivit celle de son éclatante réapparition en la chaire de la Faculté, il présenta le tableau général de la philosophie depuis son origine la plus reculée, dans l'Orient indien, jusqu'au dix-huitième siècle en France ; et insistant ensuite sur la théorie de Locke qu'il signale comme *le père de toute l'école sensualiste du dix-huitième siècle*, il en fit une critique très-détaillée.

Immédiatement après, à l'ouverture de l'autre année scholaire 1829-30, il publia la traduction d'un Manuel de l'histoire de la philosophie, composé en Allemagne, par Tennemann.

Et puis, après la Révolution de 1830, ayant renoncé de lui-même à l'enseignement philosophique, mais étant investi du pouvoir d'en former les maîtres et de les gouverner, il ne voulut rien tant qu'en

(1) Voir la note E.

(2) « Si la philosophie française du dix-neuvième siècle doit être éclectique, elle
» doit s'appuyer sur l'histoire de la philosophie. En effet, il est évident que toute
» philosophie éclectique a nécessairement pour base une connaissance profonde de
» tous les systèmes dont elle prétend combiner les éléments essentiels et vrais. »
Préface du *Manuel de l'histoire de la philosophie*, p. xvii.

faire des chercheurs de cette vérité historique et des amis de la science du passé, tel qu'il a existé dans l'intelligence des hommes d'autrefois. Il les poussa dans cette voie par ses exhortations et ses encouragements, par ses indications et ses conseils, par ses promesses et ses récompenses, par ses ordres aussi et par les conditions qu'il imposait et par les nécessités que sa toute-puissance universitaire lui donnait les moyens de créer. Il introduisit même l'étude telle quelle de cette histoire jusque dans les écoles primaires de la philosophie, en la plaçant au nombre des questions sur lesquelles devaient être interrogés les candidats au baccalauréat ès-lettres. — Je demande pardon pour ce détail; mais il est caractéristique.

En ces mêmes années, M. Cousin donnait l'exemple, publiant successivement un grand nombre d'opuscules qui sont des études, des mémoires ou des fragments sur l'histoire de la philosophie à toutes les époques, dans l'antiquité, au moyen-âge, dans les temps modernes, au XVIIe siècle, au XVIIIe et même au XIXe. Il revoyait aussi et il publiait d'anciennes études du même genre.

Ces travaux et ces préoccupations historiques suffisaient bien pour l'absorber : en effet, il y était presque tout entier. Néanmoins, il ne paraissait pas vouloir dire un suprême adieu aux pensées de philosophie spéculative. Il s'y remit à diverses reprises, par intervalles. Mais au lieu de paraître avoir trouvé des éléments de progrès pour la théorie dans ses études d'histoire, il ne fit que revenir sur ses pas en arrière, presque au point d'où il était parti.

Il commença par se défendre d'avoir jamais enseigné le panthéisme germanique, il le renia et le condamna. Il déclara détestable la philosophie d'Allemagne qui en tirait les conséquences et qui l'avait posé. Il se détourna de toute spéculation allemande et ne voulut plus ni en respirer le souffle, ni en parler la langue. Il revint à l'esprit des Ecossais et à leur méthode : il reprit diverses études psychologiques et s'appliqua à les faire plus exactes au fonds, plus élégantes par la forme. Il corrigea et recorrigea dans cette intention plusieurs de ses anciens ouvrages. Mais il devint aussi plus ennemi du XVIIIe siècle ou plus réactionnaire contre la philosophie de Condillac et des siens; les Français, sectateurs des Anglais, Locke et Bacon; il en détourna davantage tous ceux qui le suivaient et leur prêcha plus haut cette réaction : l'élève de Royer-Collard reparut plus fort. En cette réaction,

il remonta plus résolûment vers le XVIIe siècle : il s'attacha davantage au spiritualisme, tel qu'il le voyait à cette époque, sous le glorieux drapeau de Descartes, de Bossuet, de Fénelon, de Malebranche et de leurs plus illustres contemporains : il le voulut aussi associé au christianisme. Lui qui, en 1828, faisait honneur à la philosophie d'être supérieure à la religion, et qui la présentait « tendant doucement la » main à l'humanité, retenue entre les bras du christianisme, pour » l'aider à s'élever plus haut (1), » il proclama que « l'on ne peut » mesurer ses progrès en philosophie que par ceux de la tendre véné- » ration qu'on ressent pour la religion de l'Evangile (2). »

Ce fut bien là son dernier mot de philosophie ; mais ce ne fut pas son dernier acte. Sa pensée, en remontant le courant de l'âge, ne s'arrêta pas au jour où il était devenu philosophe ; elle retourna plus loin aux années de son adolescence et à ses premières amours de jeune homme. Alors Victor Cousin, prix d'honneur au grand concours, avait aimé la littérature, l'éloquence, les belles-lettres ; et à la fin de sa vie, il se remit à aimer les belles-lettres, l'éloquence et la littérature. Comme il les avait abandonnées pour la philosophie, il abandonna la philosophie pour elles : ses dernières œuvres furent littéraires.

Le hasard a fait qu'il est mort loin de Paris, sa patrie, sur une terre presque étrangère. C'est une concordance. Ainsi est-il mort loin de la philosophie, en des études qui ne sont pas de son domaine. Quoiqu'il eût promis, à plusieurs reprises, de « lui consacrer, sans » retour et sans réserve, tout ce qui lui restait de force et de vie (3), » il avait cessé de vivre pour elle, avant de mourir pour tous.

Que conclure de là ? Le voici, à moins que je ne me trompe.

Cette esquisse, que l'on pourrait nommer une photographie, montre évidemment qu'en M. Cousin, *la pensée philosophique manqua de stabilité*. Il n'avait pas reçu de la nature le don de la longue patience qui s'obstine à la poursuite d'une idée et ne se lasse pas avant de l'avoir atteinte ; — cette longue patience qui fait que l'on regarde

(1) Leçon du 24 avril 1828, p. 38.
(2) Avant-propos du livre *du Vrai, du Beau et du Bien*, édit. 1860, revue, ix.
(3) Leçon du 17 avril 1828, p. 5.

fixement les mêmes choses pendant des jours et des années; qu'à force de les regarder, on y voit ce qui est resté invisible à tous, et qu'en le montrant, on étend les horizons de la science. « Comment avez-vous » trouvé cela ? » demandait quelqu'un à Newton. « En y pensant tou- » jours, » répondit-il. M. Cousin n'aurait pas fait cette réponse. Quand on l'a nommé « un voyageur intellectuel, » on n'a pas si mal dit. Son œil vif était tant soit peu hagard : il exprimait son esprit.

Cette esquisse montre encore qu'en la pensée de M. Cousin, il y eut *absence d'initiative*. Il ne fut jamais qu'un penseur à la suite, empruntant les idées des autres, et les mettant en circulation, après les avoir comme frappées de son timbre. Ce n'est pas lui qui eût jamais pu écrire au frontispice d'aucun de ses livres, la devise de Montesquieu : *Prolem sine matre creatam*. Au contraire. Mais, sans initiative pour lui-même, il avait une grande force d'impulsion pour les autres. Le maître auquel il obéissait devait être celui auquel tous obéissent. L'objet de son amour devait devenir un objet d'amour universel : il voulait absolument lui conquérir de nombreux adorateurs : il en savait le secret; il en possédait l'art ; et il l'exerçait avec un bonheur égal à son ardeur. Mais cet art n'est que secondaire et d'un mérite inférieur.

Le mérite vraiment supérieur ou la grande intelligence, en un mot le génie a pour conditions essentielles l'initiative et la stabilité de la pensée. M. Cousin qui en manquait en philosophie ne peut donc pas trouver place parmi les grands penseurs philosophes. Ce serait faire acte de flatterie envers sa mémoire, que de le proclamer une grande intelligence (1).

(1) J'entends une grande intelligence *philosophique*. — J'ajoute que le grand *caractère* est comme la grande *intelligence* : il n'existe pas non plus sans deux conditions essentielles, qui sont la fermeté de la volonté et la profondeur du sentiment. Ces deux choses se tiennent : le sentiment profond fait la volonté ferme, et la fermeté de la volonté donne de la profondeur au sentiment. M. Cousin manqua aussi de l'une et de l'autre. Le caractère fut en harmonie avec l'intelligence. Voyageur intellectuel, il traversa les systèmes philosophiques ; et voyageur moral, les partis politiques.

Ainsi il fut sans doute, jusqu'en 1814, napoléonien comme tous les jeunes gens de son temps : en 1815, il devint royaliste ardent; vers 1817, 1818, carbonaro ou ami des carbonari ; plus tard accusé par les frères et amis de les avoir quittés ; en 1828, royaliste-chartiste ou constitutionnel de la branche aînée ; après 1830, philippiste dévoué ; en 1848, associé au mouvement républicain ; peu après réactionnaire : depuis plusieurs années, il n'était bruit que de son ralliement au napoléonisme.

III.

Toutefois, il faut reconnaître et je me hâte d'ajouter qu'il y avait ou plutôt qu'il y a une certaine grandeur dans la pensée qu'exprime ce mot *éclectisme*, que M. Cousin donna un jour et qu'il ne cessa pas de donner, jusqu'à la fin de sa vie, comme son principe fondamental ou comme la devise de son drapeau. Elle était grande aussi l'entreprise à laquelle il déclara tant de fois qu'il voulait consacrer toute sa vie : *Vitam impendere* ECLECTISMO.

La devise inscrite sur le drapeau disait que, quelles que soient les erreurs que les hommes embrassent, elles contiennent toujours un fond de vrai et que c'est par là qu'on s'attache à elles (1). C'était ainsi rendre hommage à la raison humaine, proclamer l'excellence de sa nature, la déclarer excusable en ses faiblesses, pardonnable en ses fautes, respectable jusqu'en ses hontes même : c'était s'absoudre soi-même et se grandir en absolvant et en grandissant les autres.

Dans l'entreprise annoncée en conséquence de cette devise, il ne s'agissait de rien moins que d'exposer par l'histoire le tableau de toutes les opinions qui ont eu cours parmi les hommes de tous les pays et de tous les siècles sur les questions de l'ordre philosophique ; — de les ramener à quelques groupes principaux ou de les classer en un petit nombre de systèmes très-vastes et très-compréhensifs ; — de les soumettre à une haute critique, en distinguant et démontrant ce qu'il y a de vrai et de faux en chacun d'eux, en y dégageant de tous les mélanges d'erreur les parcelles de vérité qu'ils contiennent, comme on dégage l'or du fumier dans lequel il est enfoui ou des matières hétérogènes qui en altèrent la pureté dans la mine ; — et de recueillir toutes ces parcelles, de les assembler et de les réunir en un tout, de les fondre ensemble et d'en former pour ainsi dire une seule statue, qui soit la sainte image de la vérité, seule digne d'être

(1) « C'est la vertu de la pensée de n'admettre rien que sous la condition d'un » peu de vérité, et l'erreur absolue est inintelligible. L'erreur absolue est inintelli- » gible ; donc elle est inadmissible ; donc elle est impossible. » *Leçon 4e du Cours de 1828-29*, p. 169.

adorée en esprit par tous les hommes, courbant la tête devant elle et fléchissant les genoux à son nom. C'était, comme on le voit, annoncer une grande chose : c'était se risquer à faire les plus magnifiques promesses, étaler un splendide programme, signaler un but bien digne d'être poursuivi, exciter dans les âmes de vives espérances, les enflammer d'ardeur et y allumer un vaste incendie.

On comprendra encore mieux qu'il en ait été ainsi, si l'on veut se rappeler que ces promesses ne s'arrêtaient pas à la sphère de la spéculation philosophique, mais qu'elles s'étendaient à celle de l'action politique. Aux yeux de M. Cousin, les partis politiques étaient comme des systèmes philosophiques. De même que chacun de ceux-ci contient toujours quelque vérité, ainsi chacun de ceux-là contient toujours quelque justice : de même que le philosophe doit recueillir toutes les parcelles de vérité éparses dans les systèmes et en former le code de la sagesse spéculative qui soit le Catéchisme de l'humanité, ainsi le politique doit recueillir toutes les parcelles de justice éparses dans les partis et en former le code de la sagesse pratique qui soit la Charte de l'humanité. Et il montrait en même temps la Charte française de 1814 comme étant un essai, déjà un chef-d'œuvre de cette entreprise : — je parle de son Cours de 1828 : — il saluait comme l'aurore du plus brillant avenir l'avènement du ministère Martignac, qui annonçait l'intention d'exécuter franchement cette Charte, de l'appliquer et de la développer suivant son esprit. Il invitait la jeunesse française à suivre l'administration nouvelle en cette voie, à l'y soutenir, à l'y pousser ; il lui disait que le rôle et la mission générale du XIXe siècle est là ; que le rôle et la mission particulière de la France, en ce siècle XIXe, est là ; et que là encore, non ailleurs, est le rôle tout spécial et la mission de la jeunesse, au sein de la France. Et la jeunesse enivrée de ces belles paroles les accueillait avec de frénétiques applaudissements, dont s'enivrait à son tour celui qui les prononçait, si bien qu'entre l'orateur et son auditoire, il était difficile de reconnaître quel était le plus enchanteur et le plus enchanté.

Comme ils s'en souviennent tous ceux qui étaient jeunes en ce temps-là ! A leur imagination, dont leur cœur était complice, l'Eclectisme apparaissait vraiment comme le Dieu de la mythologie grecque, armé de la baguette magique qu'il jette entre les serpents prêts à se dévorer, et qui les force, par sa vertu toute-puissante, à s'enrouler autour, pour former le merveilleux caducée de la paix universelle et

perpétuelle. Ils n'espéraient pas moins de leur maître qui leur commandait de ne pas moins espérer de leur époque et de leur pays, ni de lui : car, « après un assez long exil, il revenait consacrer le reste » de sa vie à lui être utile. » (1)

De tous les jeunes d'alors, vieux d'aujourd'hui, on peut dire le vers de Virgile, en y changeant un mot : *Et dulces* senior *reminiscitur Argos*.

Mais que sont devenues ces espérances à la suite de ces promesses ? En empruntant le vers d'un autre poète latin, auquel je change encore un mot : *Quid dignum tanto* tulit *hic promissor hiatu ?*

M. Cousin, historien de la philosophie. L'histoire de la philosophie devait être la grande affaire de l'Eclectisme et celle de son chef, qui le reconnut toujours et le proclama souvent (2) : il n'y manqua pas non plus.

En s'en occupant, il est allé un peu partout, dans l'espace et dans le temps ; dans l'extrême orient indien, dans la Grèce antique et dans l'autre Grèce plus jeune des premiers siècles du christianisme, dans le moyen âge, dans les temps modernes en France, en Angleterre, en Allemagne et jusqu'à nos jours ; vrai voyageur intellectuel (3). Mais tous ses travaux en cette sphère n'ont été publiés par lui-même que sous le titre de fragments ou sous quelque autre analogue ; ils ne méritent pas en effet d'autre nom : ou ils n'ont été que des éditions et des traductions auxquelles il a toujours manqué quelque chose (4).

(1) *Leçon de clôture*, du 17 juillet 1828, p. 44.

(2) « Il est évident que toute philosophie éclectique a nécessairement pour base » une connaissance approfondie de tous les systèmes dont elle prétend combiner les » éléments essentiels et vrais (Phrase déjà citée, p. 207). » — « Mon enseignement » doit être l'histoire de la philosophie. » *Leçon de clôture*, 1828, p. 44.

(3) M. Cousin a fait ce qu'il annonçait en cette leçon : « Nous pourrons à volonté » nous arrêter tantôt à une époque et tantôt à une autre ; — nous transporter » d'abord sur les hauteurs de l'Himalaïa et du Thibet, — ou descendre sur les » rivages de la Grèce, — ou nous enfoncer dans le moyen âge et la scolastique, — » ou suivre les traces fécondes de la philosophie moderne et de Descartes, en Angle- » terre, ou en France, ou en Allemagne. » *Id.*

(4) La traduction de Platon a manqué d'une partie des arguments annoncés et d'un résumé de l'histoire de la philosophie platonicienne. L'édition de Descartes a manqué du résumé de la philosophie cartésienne, promise par le prospectus.

En prenant ces travaux ensemble, on peut leur appliquer le vers de Martial refait : « Il y en a de très-bons, la plupart sont bons, » quelques-uns sont médiocres : *Optima sunt, quædam mediocria,* » *sunt bona plura.* » Mais ils ne peuvent pas être considérés comme équivalant à une Histoire générale de la philosophie, quoique l'auteur ait eu pour eux cette prétention dans les derniers temps de sa vie. Je pourrais appeler cela une faiblesse de vieillard pour ses petits-enfants.

M. Cousin a entrepris aussi l'autre œuvre de l'historien de la philosophie, œuvre postérieure et supérieure, qui consiste à rapprocher les systèmes les uns des autres, à les comparer, à en étudier les rapports de ressemblance et de différence et à les ranger en un petit nombre de classes. Il n'en admit d'abord que deux ; puis il en reconnut trois et quatre, ceux dont il a rendu les noms populaires pendant quelque temps, à force de les répéter ; le Sensualisme, l'Idéalisme, le Scepticisme et le Mysticisme : ces systèmes étant les seuls qui puissent exister, disait-il ; et par conséquent les seuls qu'on retrouve en toute l'histoire de la philosophie (1).

Mais poser ainsi *a priori* la loi de l'histoire philosophique, avant d'avoir suffisamment étudié les systèmes, était une témérité grande, en harmonie, il est vrai, avec la nature des esprits impatients, mais peu conforme aux patientes lenteurs commandées par la méthode : — enfermer ainsi l'esprit philosophique comme entre quatre murs, en le condamnant à aller alternativement se heurter contre l'un et l'autre, était une imitation malheureuse des tours et retours de Vico et d'Hegel : — ramener ainsi tout le travail philosophique à quatre opérations était un arrangement nominal plutôt qu'une vue réelle des choses ; arrangement commode pour l'ignorance qui aime à se payer de mots, très-favorable à la demi-science qui aime à s'épanouir dans la phrase, mais sans utilité pour la vraie science. Que gagne, en effet, la science de l'homme, par exemple, à ce qu'on dise que tous les systèmes reviennent à enseigner que l'homme est un corps sans âme, Sensualisme ; ou qu'il est une âme sans corps, Idéalisme ; ou qu'il faut douter s'il est corps ou âme, l'un et l'autre ou ni l'un ni l'autre,

(1) *Leçon 4e du Cours de* 1828-29. « Tels sont ni plus ni moins les emplois les » plus généraux de la réflexion : développés par le temps et les siècles, ils engendrent » *quatre* systèmes élémentaires qui représentent et renferment l'histoire entière de » la philosophie. » Pag. 164.

Scepticisme ; ou qu'il faut rêver des deux, Mysticisme ? Que gagne encore la science de Dieu à ce qu'on dise que tous les systèmes philosophiques reviennent et ne peuvent que revenir à nier que Dieu existe et à poser le monde sans Dieu, Athéisme sensualiste ; ou à affirmer que Dieu existe et à poser Dieu sans le monde, Théisme idéaliste ; ou à douter, Scepticisme religieux ; ou à rêver et à s'illuminer de visions, Visionnarisme mystique ?

Même, en admettant cela comme une loi générale de l'histoire philosophique, il faudrait dire par quelles causes ou suivant quelles lois particulières l'esprit humain va d'un système à l'autre. Le silence sur ce point était l'omission de la chose la plus importante.

Enfin, tout en proclamant très-haut et sans cesse qu'il n'y a que quatre systèmes qui aient jamais existé et qui puissent exister jamais en philosophie, parce que, suivant la nature de l'homme, il n'y a que quatre emplois de la réflexion, ni plus ni moins, M. Cousin en proposait pourtant un cinquième. C'était se contredire soi-même en même temps que donner un démenti à l'histoire. Car l'Eclectisme a été souvent essayé ; et, en l'essayant à son tour, M. Cousin faisait un emploi de la réflexion tout différent des quatre qu'il disait être les seuls possibles à l'intelligence de l'homme. — D'autres objections se présentent encore.

C'est pourquoi cette théorie des quatre systèmes, donnée un jour comme la loi du développement philosophique de l'humanité, rencontra bien vite une forte opposition, même parmi les sectateurs de M. Cousin : et un critique a pu dire, il y a déjà longtemps, que « cette » construction *a priori* est si fort en ruines que personne ne songe » plus à la renverser. »

M. Cousin, philosophe spéculatif ou théoricien. L'Eclectisme s'était annoncé comme devant être à la fois critique et organique ; et il ne pouvait pas être l'un sans l'autre. Car il faut, pour critiquer sérieusement, avoir une doctrine qui serve de critérium ou de règle de jugement ; et toute critique qui n'aboutit pas à une doctrine est insuffisante : œuvre de révolutionnaire, tout puissant pour détruire, mais impuissant pour construire ; œuvre incomplète.

Au premier titre et le joignant à son rôle d'historien, M. Cousin a fait sur différents philosophes des critiques de détail, très-remarquables

par la clarté du langage, par l'élégance de la forme et par le mouvement du style. Ce qui vaut mieux encore, ces articles de critique sont des travaux d'analyse psychologique toujours distingués par la délicatesse, souvent par la justesse, quelquefois par la profondeur. Mais il arrive aussi qu'ils sont quelquefois superficiels, et d'autres fois inexacts, n'atteignant qu'une partie des faits ou les présentant autrement qu'ils ne sont posés dans la réalité.

Je ne vois pas d'ailleurs qu'en toutes ces analyses, il ait rien ajouté de bien important à la science de l'esprit humain, telle qu'elle existait avant lui.

Pour la seconde partie de la mission que l'Eclectisme s'était donnée, je vois encore moins que M. Cousin l'ait remplie. Qu'on dise donc quel est le système de philosophie spéculative organisé par lui. De tous ses fragments, quelque soigneusement qu'on les recueille et rassemble, on ne formera pas un corps de doctrine : plusieurs parties manqueront toujours et d'autres ne s'accorderont pas.

L'Eclectisme nous devait, — car il nous l'avait promis, — la science de l'homme individu, Psychologie ; la science de l'homme collectif ou peuple, Politique ; la science de l'homme-humanité, Philosophie de l'histoire. Il nous devait aussi la science de Dieu ou du mystérieux infini ; car on nous avait dit que « *mystère* est un mot qui appartient » non à la langue de la philosophie, mais à celle de la religion » (1) : et que le propre de la philosophie est de dégager les idées contenues dans les mystères de la religion et de « convertir les vérités qui lui » sont offertes par celle-ci dans sa propre substance et dans sa propre » forme... La forme rationnelle est nécessairement la dernière de » toutes » (2).

Or, en Psychologie générale, M. Cousin n'est pas allé au-delà de la théorie des trois facultés, Sensibilité, Raison, Liberté ; théorie depuis longtemps vulgaire, sans véritable valeur scientifique, à laquelle on ne plie les faits qu'en les torturant et qui devrait être remplacée par une meilleure. Dans les développements de cette théorie, il n'a rien dit de lui-même sur la Sensibilité et ce qu'il en a dit laisse bien des lacunes : il n'a guère examiné dans la Raison que l'origine et la formation de certaines idées, sans en donner aucune

(1) *Leçon du 21 mai 1828*, p. 19.

(2) *Leçon du 17 avril 1828*, p. 30, 28.

explication neuve ni bien satisfaisante ; et sur l'art de diriger cette Raison, lequel art est la méthode, objet de la logique, il a simplement déclaré que la seule bonne est celle de l'Observation, « qu'il acceptait » volontairement de l'esprit de son temps, qui lui-même est l'œuvre » de l'esprit général du monde : » — enfin, sur la Liberté, il n'a rien trouvé de plus que ce qui est en une foule de livres ; et l'usage qu'il faut en faire, et qui est l'objet de la morale, ne lui a inspiré que son opuscule du Bien. En réalité, il n'y a point de Psychologie éclectique vraiment dite, systématisée ou organisée par M. Cousin.

En théorie de constitution sociale ou en Politique, M. Cousin n'est pas allé au-delà de la Charte constitutionnelle de 1814, légèrement modifiée en 1830. Relisez encore sa leçon de clôture du 17 juillet 1828 : elle contient une profession de foi politique et une proclamation civique en faveur de la Charte, non moins qu'une profession de foi philosophique et une proclamation scholastique en faveur de l'Eclectisme. Ce n'est pas là une science organisée.

En théorie du développement de l'humanité ou en Philosophie de l'histoire, M. Cousin n'a rien donné de plus que son commentaire français de la grande loi, formulée en allemand, par Hegel sur le devenir de l'humanité, qui se fait perpétuellement dans le triple moment de l'infini, du fini et du rapport de l'infini au fini. Mais il avait lui-même cessé depuis longtemps de défendre cette théorie.

Enfin, dans la sphère de la Religion, après avoir critiqué l'idée de Dieu, tel qu'il est communément représenté par les théistes de l'école, de l'église et du monde, après avoir au moins touché au panthéisme, subordonné la religion à la philosophie, commandé à la foi de s'incliner devant la raison, qui est chargée de lui apprendre à se rendre compte d'elle-même, « de l'éclairer, disait-il, et de l'élever » du demi-jour du symbole à la grande lumière de la pensée pure, » où brille le vrai Dieu, triple et un, à la fois infini, fini et rapport de l'infini au fini, M. Cousin descendit de ces hauteurs et revint au Dieu de tout le monde, et à la théodicée vulgaire qu'il confondait et qu'il était même bien près d'identifier avec la théologie chrétienne.

GATIEN ARNOULT.

(*La fin à la prochaine livraison*).

LA BELLE PAULE.

SCÈNES DE LA VIE ACADÉMIQUE.

—

Blagnac, 15 février 1867.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Si vous avez conservé quelque souvenir de ma dernière Lettre (1), vous vous rappellerez peut-être dans quelle disposition d'esprit je m'étais retiré à Blagnac. — Mais, pour ne pas demeurer tout-à-fait étranger aux choses de ce monde, j'avais pris un abonnement au *Messager de Toulouse*, le seul journal que mes principes me permettent de lire, quoique la profondeur de ses aperçus déconcerte souvent mon intellect. — Cependant je m'étais retiré tranquille dans mon ermitage, employant mes loisirs à méditer la parole des éminents publicistes du *Messager*, lorsque, le 28 décembre, j'éprouvai, en ouvrant mon journal, une violente commotion.

La feuille toulousaine commençait, en effet, la publication d'un roman-feuilleton ayant pour titre : LA BELLE PAULE..... Allons! me dis-je, c'est encore quelque *nouvelle donnée historique*, qui va détruire l'une des plus gracieuses légendes de ma vieille cité natale..... et je m'empressai de courir à la signature, pour connaître le nom du *Mainteneur* qui allait probablement *démolir* une antique croyance. Cette publication était signée : *Champfleury*.....

Ce nom ne me disait rien; — car, je vous l'avouerai, Monsieur le Directeur, — j'ai eu le tort de négliger beaucoup la littérature contemporaine, et mes notions à son endroit s'arrêtent à 1830.

J'allai donc aux informations chez un mien voisin, homme très fort, et qui partageait avec moi les charges de l'abonnement au *Messager de Toulouse*. Je lui demandai s'il connaissait M. Champfleury, et si ce n'était pas là un pseudonyme heureusement trouvé, destiné à cacher discrètement la brillante personnalité d'un académicien des Jeux-Floraux, car je me rappelais avoir

(1) V. t. XXIV, p. 208.

souvent entendu, dans les *semonces et résumptions* annuelles, comparer l'Académie des Jeux-Floraux à un *champ* toujours *fleuri*.....

Mais mon voisin me détrompa fort sèchement, et me dit, d'un ton dédaigneux, que M. Champfleury était un romancier de l'époque actuelle, que c'était *le Courbet de la littérature*..... Je n'en pus tirer autre chose. Je compris seulement que M. Courbet était un peintre dont on parlait depuis quelque temps.

Alors, pour éclaircir un peu mes idées, qui en avaient grand besoin, j'allai à l'église paroissiale où un jeune peintre de grand talent, disait-on, était occupé à restaurer un *Père Eternel*, qui, depuis longues années, fait l'admiration des connaisseurs.

Je le priai fort civilement (le jeune peintre, pas le *Père Eternel*), de me dire ce que c'était que M. Courbet, et ce qu'il en pensait..... Le jeune peintre laissa tomber les paroles suivantes avec un écrasant mépris classique : COURBET ! ..... *c'est le Champfleury de la peinture!*.....

Et il me fut encore impossible d'en tirer autre chose.....

Je rentrai donc au logis, un peu plus embarrassé qu'auparavant, et je repris mon journal avec un certain malaise facile à comprendre.

Mais voilà que mon attention fut alors attirée par le sous-titre auquel je n'avais pas encore pris garde : SCÈNES DE LA VIE ACADÉMIQUE !.....

J'aurais reçu sur la tête la tuile qui tua Pyrrhus, que je n'aurais pas été plus étourdi !.....

Comment ! il y avait donc une vie académique !..... Je ne m'en étais jamais douté. — J'avais souvent entendu parler de *Scènes de la Vie Privée*, *Scènes de la Vie Parisienne, de la Vie de Province, de la Vie de Bohême, de la Vie Mexicaine*, et encore *de la Vie aux Antilles*, grâce au regrettable M. Guesde; j'avais même été initié, dans ces derniers temps, par le moyen d'*aquariums*, à des scènes fort touchantes de la *vie aquatique*..... Mais jamais, non jamais, je n'avais entendu parler d'une *vie académique*..... J'avais donc vécu plus d'un demi-siècle sans en avoir eu la plus petite notion, et il fallait que la révélation m'en fût faite le 28 décembre, jour des *Saints-Innocents!*.....

Mais, me demandai-je d'abord, est-il bien vrai qu'il y ait une *vie académique?*.....

En quoi consisterait au juste cette *vie académique?*

S'il existe une *vie académique*, il doit y avoir aussi une *mort académique* ; — et alors est-il possible de saisir exactement la différence qu'il pourrait y avoir entre la *vie académique* et la *mort académique?*

Ceux qui sont morts, *académiquement* parlant, vivent-ils encore *humainement* parlant?..... Et réciproquement?.....

Telles étaient les réflexions métaphysiques qui avaient envahi mon

esprit..... Je n'en dormis pas de la nuit. Cependant, vers le point du jour, je finis par m'arrêter à cette idée, que *la vie académique* ne pouvait être qu'une création fantaisiste de ces sophistes modernes, connus sous le nom de *Spirites*, et qui ont la prétention de faire parler les morts..... Cette pensée judicieuse me rendit un peu de calme, et je m'endormis, convaincu que La Belle Paule ne pouvait être qu'un *roman spirite*, écrit par M. Champfleury, sous la dictée de M. Home ou des frères Dawenport.

A mon réveil, on me remit le numéro suivant du journal, et je commençai tout de suite la lecture du feuilleton.

Je ne tardai pas à voir se dissiper une partie de mes craintes. Les scènes de *La Belle Paule*, que je croyais remonter au moyen-âge, se passaient, au contraire, en 1832; — il n'y avait donc plus de *nouvelle donnée historique* à redouter.

Mais de quels noms singuliers ont été affublés les personnages du roman? — Dans cette étude, qui vise, hélas! à la couleur locale, les grisettes s'appellent : *Martril* ou *Miettou*; la bourgeoisie est représentée par *Négogousse*, *Casmajou*, *Escanecrabe*, et autres; la noblesse, par les *Poucharramet*, les *D'Espipat*, les *Parrequeminières*, les *La Coulourde;* le clergé, par l'abbé *Supplici* et l'abbé *Desinnocends*..... Que voulez-vous que pensent les étrangers qui liront le livre de M. Champfleury? — Ils croiront certainement qu'on ne peut faire un pas dans Toulouse, sans être exposé à trouver embusqué à chaque coin de rue quelque féroce *Négogousse*, ou quelque sombre *Escanecrabe*..... Je crois, entre nous, Monsieur le Directeur, que M. le Maire de Toulouse aurait dû adresser, à ce propos, un *Communiqué* au *Messager;* — et même, un bon *Avertissement* n'eût pas été de trop; car, insinuer qu'il existe une ville dont les habitants peuvent s'appeler impunément *Escanecrabe* ou *Négogousse*, c'est positivement exciter à la haine contre une classe de citoyens.

Mais laissons ces détails, et voyons enfin quelle est la donnée de ce malencontreux roman.

M. Négogousse, riche marchand d'huile, a acheté et payé, au grand scandale des Parrequeminières, des Pompertuzat et de tous les aristocrates de la ville, la célèbre *Maison de pierre* (rue de la Dalbade, n° 25), à seule fin d'y installer convenablement Mlle Négogousse, sa fille légitime et mineure. — Mlle Négogousse s'appelle *Paule;* de plus, elle est fort belle; enfin on voit, dès les premières pages, qu'elle doit être l'héroïne du roman, — voilà pourquoi le roman s'appelle : La belle Paule.

Le personnage de M. Négogousse, riche marchand d'huile et acquéreur du célèbre *Hôtel de pierre*, est-il purement imaginaire? — voilà ce que je me suis tout d'abord demandé. Après réflexion, j'ai pensé que c'était un mythe; et qu'il serait impossible de trouver dans Toulouse un véritable

Négogousse. En effet, l'homme dont nous parlons s'était bien gardé de transporter ses huiles dans la *Maison de pierre ;* il les avait laissées dans un entrepôt éloigné, de sorte que l'*Hôtel de pierre* n'abritait, en définitive, que son Négogousse et la Belle Paule... Or, peut-être trouverait-on d'autres maisons, plus remarquables que la Maison de pierre, où il n'y a pas de *Belle Paule*, mais où foisonnent les tonnes d'huile.

Vis-à-vis l'Hôtel de pierre habitait le jeune Raymond Falconet, le seul personnage important du roman qui ait un nom un peu présentable. Pour voir les passants, Paule se mettait à la fenêtre ; — Raymond aussi. — Mais, comme il ne passe jamais personne dans la rue de la Dalbade, les jeunes gens ne voyaient qu'eux-mêmes ; — après s'être vus pendant longtemps, ils finirent par se regarder, et puis par se considérer, et finalement par s'aimer.

Or, le jeune Raymond était clerc dans une étude d'avoué. Le hasard fait bientôt entrer dans la même étude, aussi en qualité de clerc, un ancien camarade de Raymond, Saturnin de Poucharramet, espèce d'imbécille envieux et méchant, ex-séminariste cafard, toujours habillé comme d'Outreville, dans *le fils de Giboyer*, élève, protégé et commensal de l'abbé Supplici qui s'était plu à le former *selon son cœur*.

Raymond se demandait comment il pourrait avoir accès dans la maison Négogousse ; mais il ne trouvait rien ; il se consumait dans l'impatience et l'ennui, quand un terrible malheur qui le mit à deux doigts de sa perte vint heureusement lui fournir l'occasion qu'il cherchait.

Voici le fait : — la procession de la Fête-Dieu passait devant la Maison de pierre ; — rue pleine de monde ; — les deux jeunes gens à la fenêtre, comme s'il n'y avait personne ; — Paule descend dans la rue pour recevoir de plus près la bénédiction ; — elle est insultée par un faux pénitent qui faisait des siennes dans le cortège ; — Raymond qui a tout vu, se précipite dans la rue *pour punir le coupable* (air connu) ; — le coupable *se dérobe à ses coups ;* — fureur de Raymond ; — le hasard lui révèle le nom du coupable ; — projets de vengeance ; — Raymond va au théâtre, et s'asseoit à côté du coupable pour le provoquer ; — il le provoque ; — sensation prolongée dans la salle ? — à la porte ! à la porte ! — à bas le chiffon ! — à bas le... curieux ! — d'Espipat, le noble d'Espipat, relève le gant jeté par Raymond et qui ne s'adressait pas à d'Espipat ; — le lendemain grand combat entre Raymond et d'Espipat ; — Raymond est rapporté plus d'à demi-mort ; — journal, faits divers ; — Paule lit le journal ; — il est blessé ! grand Dieu ! — vivra-t-il, mon Dieu ! incertitude ; — l'incertitude dure six mois ; — pendant ce temps, le confesseur de la Belle Paule va porter tous les jours les consolations spirituelles à Raymond ; en sortant de chez Raymond, il entre chez Négogousse, et donne en causant des nouvelles

du malade, et puis le lendemain raconte au malade ce qu'on a dit chez Négogousse.

Nota. Le confesseur s'appelle : l'abbé Desinnocends...

Le malade reçoit aussi la visite du célèbre docteur Gardouch ; — le docteur Gardouch est *considérablement* en colère contre l'Académie des Jeux Floraux ; — il est surtout l'ennemi personnel de Clémence Isaure qui n'a jamais existé ; — en conséquence, il a composé un grand ouvrage intitulé : *Comme quoi Clémence-Isaure n'a jamais existé...* — Mais c'est un secret ! Pour achever de guérir Raymond, il lui donne à lire *cet écrit redoutable ;...* mais, silence et mystère ! — *exit* le docteur Gardouch ; — le manuscrit reste sur le lit du malade.

Entre Saturnin de Poucharramet ; — il flaire le manuscrit ; sous prétexte d'épancher son cœur dans le sein de l'amitié, le cafard escamote une partie du manuscrit comme eût pu le faire M. Velle lui-même ; — *exit* Poucharramet.

Poucharramet remet le manuscrit à l'abbé Supplici ; — celui-ci, indigné, lui fait sentir toute l'indélicatesse et en même temps la maladresse de son procédé, et lui déclare que lorsqu'on a commis une telle infamie, il faut savoir en tirer tout le profit.

Poucharramet, honteux et confus, jure qu'à l'avenir il tâchera de ne pas faire les choses à demi.

Raymond est enfin guéri ! — merci, mon Dieu ! — il peut alors se présenter à la Maison de pierre pour faire une visite de convenance à M. et Mlle Négogousse, qui avaient plusieurs fois, comme voisins, fait demander de ses nouvelles.

Le but que s'était proposé Raymond se trouvait donc atteint, mais le moyen employé paraît imprudent et pas assez direct.

Vous demanderez, M. le directeur, où se trouve *la vie académique* au milieu de ces événements ; — mais nous y arriverons :

« A cette époque, dit M. Champfleury, aspiraient à un fauteuil vacant de l'Académie des Jeux Floraux, deux candidats entre lesquels l'opinion de l'aristocratie se partageait : l'un appelé Lafitte-Vigordanne, l'autre Escanecrabe.

» ... Escanecrabe se présentait au Capitole en qualité de botaniste ; son titre principal consistant en une brochure sur le *Putrilage de certains champignons dans la forêt de Bouconne.*

» Laffitte-Vigordanne n'avait fait qu'un quatrain dans sa vie ; mais c'était un remarquable quatrain. Pendant les Cent-Jours le poète s'attaqua à « l'ogre de Corse, » et témoigna dans le quatrain d'un excessif enthousiasme pour les Bourbons. »

Cette entrée en matière se rapproche assez de la vérité. Mais l'auteur paraît s'en écarter lorsqu'il déclare que la lutte entre Lafitte-Vigordanne et Esca-

necrabe avait fini par passionner le public. Jamais on n'a vu cela, M. le directeur; jamais, ni avant 1832, ni depuis cette époque, le public ne s'est passionné pour ce qui pouvait se faire ou ne pas se faire à l'Académie des Jeux Floraux. L'auteur tombe ensuite tout-à-fait dans le faux lorsqu'il veut nous faire assister à une scène d'intérieur, au sein de l'Académie.

Les cabales qui s'agitaient dans l'intérêt des deux candidats avaient réussi à assurer à chacun un nombre égal de dix-huit voix. En conséquence, l'un des partis voulant jouer au plus fin chercha à découvrir quelque vieil académicien bien oublié que l'on ferait surgir à la séance, et dont le suffrage inattendu assurerait la prépondérance au candidat préféré. C'est ainsi que fut exhumé M. de Castelgaillard que l'on croyait occupé à rendre le dernier soupir loin de Toulouse. — Mais l'autre parti avait eu une idée semblable dont le résultat avait été la production *in extremis*, du marquis de Pechsbusque... — On procéda au vote; soixante-dix-sept tours de scrutin amenèrent invariablement dix-neuf voix pour chacun des candidats.

« Après soixante-dix-sept ballotages, dit M. Champfleury, il y eut un temps d'arrêt pendant lequel quelques illustres se rendirent à la buvette... les prudents se réunirent alors pour trouver une issue à la situation.

» Seuls étaient restés assis, M. de Castelgaillard et le marquis de Pechsbusque, comprenant à peine ce qui se passait, accablés d'avoir voté chacun soixante-dix-sept fois. A cette heure, ils n'avaient plus conscience de leur présence dans la salle des Illustres. La bouche de l'un pendait, les muscles manquant de ressorts; les paupières abattues de l'autre étaient couleur de feuille morte. »

Et dire, Monsieur le directeur, que telle est pourtant *la vie académique !* ... Mais, continuons :

« Un des modérés qui avait l'oreille de l'assemblée, fit observer que ces deux illustres occupaient leur fauteuil, sans doute, pour la dernière fois. C'étaient donc deux places vacantes dans un avenir prochain. Rien n'était plus simple que de s'engager à donner à la première vacance ces deux fauteuils aux concurrents Lafitte-Vigordanne et Escanecrabe qui divisaient l'assemblée.

» Une transaction sourde se forma dès cette ouverture.

» L'Académie avait résolu de nommer ce jour-là Lafitte-Vigordanne ou Escanecrabe; elle se rallia à l'insidieuse motion de ne nommer ni l'un ni l'autre.

» Alors les membres les plus opposés s'entendirent et se formèrent en groupes, se prirent l'un l'autre par le bras, et au soixante-dix-huitième vote fut nommé, à la majorité absolue, un homme dont le nom avait surgi tout-à-coup :

» L'abbé Supplici ! »

Hélas ! Monsieur le directeur, les choses ne se passent pas ainsi dans la véritable Académie des véritables Jeux Floraux... *L'Académie ne connaît pas les orages*, vous l'avez remarqué vous-même, et *jamais aucun nuage n'a troublé la placidité de son ciel.* Tout le monde y est toujours d'accord ; on se recrute tout doucement dans un petit monde fort restreint, mais bien pensant ; on admet de loin en loin quelque nouveau converti qui accepte toujours avec un orgueil bouffi, et Supplici en habit noir ou en soutane est toujours reçu à bras ouverts...

Cependant, nous avons laissé Raymond tout heureux d'avoir eu le droit de présenter ses hommages à M. et Mlle Négogousse. D'Espipat, son adversaire, devenu son meilleur ami, l'invite à venir fêter sa guérison complète. Naturellement la scène se passe au café Tivollier ; les témoins de Raymond, Loubens et Lagardelle sont de la partie, et même l'hypocrite Poucharramet, l'élève de Supplici.

C'est maintenant le cas de dire un mot de Loubens qui paraît jouer un certain rôle.

Loubens est un journaliste envoyé de Paris par le ministère pour rédiger l'*Etoile de Toulouse*... La chose n'a rien d'improbable et se voit quelquefois, à Toulouse comme ailleurs. Mais ce que je ne puis comprendre, Monsieur le directeur, ce sont les instructions que Loubens prétend avoir reçues :

« Quand je suis arrivé ici, raconte-t-il à Raymond, le préfet m'a dit : soyez prudent ! J'ai suivi le conseil et je m'en trouve bien. La prudence consiste à ne pas écrire une ligne..... Les élections municipales approchent. T'imagines-tu, Raymond, que je prendrai parti pour un candidat ? Chacun imprimera dans les colonnes du journal sa circulaire qui ne sera précédée ni suivie d'aucune réflexion de ma part .. Grand Dieu ! que deviendrais-je entre les candidats du gouvernement et ceux de l'opposition ? La poste aux lettres reçoit des lettres d'affaires, des lettres d'amour, des lettres d'injures... La poste aux lettres distribue le tout sans se troubler... Un journal est une boîte aux lettres dont je suis le facteur. »

Je connais, Monsieur le directeur, des journaux rédigés avec cette prudence inerte ; mais je ne savais pas que leurs rédacteurs fussent envoyés par le ministère. Je pensais qu'un rédacteur envoyé par le ministre n'avait pas besoin d'être prudent ; et que si un rédacteur avait besoin d'être prudent, cela prouvait qu'il n'était pas commissionné par le ministre...

Je déclare que la théorie de M. Champfleury trouble toutes mes idées ; et je me propose d'écrire au *Messager de Toulouse* pour qu'il me donne son opinion sur un point de cette importance.

Raymond était donc à souper en joyeuse compagnie au café Tivollier. Au dessert, comme il a le vin tendre, il se laisse aller à déclamer une pièce de

vers inspirés par la gracieuse Mlle Négogousse. C'est une révélation !... Raymond est un vrai poète !... On le presse d'envoyer quelque chose aux Jeux Floraux ; — après de longues hésitations, il cède.

L'hypocrite Poucharramet n'est pas poète ; — néanmoins l'abbé, qui a des vues sur lui, veut qu'il devienne lauréat des jeux floraux. C'est au moyen de cette transition que M. Champfleury va nous faire assister à une autre scène de la vie académique, *la Distribution solennelle des fleurs.*

L'auteur décrit d'abord le caractère auguste de l'assemblée, et l'arrivée des commissaires qui étaient allés à l'église de la Daurade chercher les fleurs poétiques déposées depuis la veille sur l'autel.

« En tête, derrière les bedeaux, s'avançait le chevalier de la Tremblaye, coiffé à l'oiseau royal avec une petite queue qui frétillait sur le grand col de son habit. D'une main tremblante, il tenait l'Amaranthe d'or, et un éclair d'orgueil animait encore son regard

» M. de Pompertuzat le suivait, les cheveux en coup de vent, portant triomphalement l'Églantine d'or, qu'il faisait miroiter au-dessus de sa tête.

» Souriant et narquois, se présentait ensuite M. Pons de Lunel avec le Souci d'argent.

» Derrière lui marchait M. Resplandy, coiffé d'une calotte noire, sur laquelle se détachaient d'agréables houpettes de coton débordant des oreilles ; d'une main il tenait un petit manchon, de l'autre la Primevère que, de temps à autre, il introduisait dans le manchon comme pour la réchauffer.

» Le cortége était terminé par Limoges cadet, à qui l'Académie avait tenu compte du passage dans son sein de ses aïeux les Limoges, qui, n'ayant pas jeté un lustre considérable sur la compagnie, avaient contribué à maintenir la tradition... »

Enfin, la séance commence ; — Pons de Lunel fait un discours que j'ai entendu bien souvent, monsieur le Directeur : — les bons principes sont vengés, la *saine littérature* encouragée, les passions mauvaises honnies, Saturnin de Poucharramet couronné, et Raymond oublié...

La séance est levée :

« Le tambour battait au champ, — le groupe académique s'ébranla et défila sur la place du Capitole, où le peuple admirait les candidats reconduits triomphalement au son de la musique.

» Les sceptiques et les négateurs pouvaient sourire de ce spectacle. La foule n'était pas moins frappée à la vue des vainqueurs du Capitole...

» Ce jour-là, les grisettes abandonnaient leurs ateliers ; les cours publics étaient fermés ; peu de barques circulaient sur la Garonne ; tous les gamins de Toulouse s'étaient donné rendez-vous sur la place : — c'étaient d'immenses curiosités, des yeux grands comme des fenêtres, des bouches larges comme des portes... »

Voilà, Monsieur le Directeur, ce que devient la réalité dans un roman réaliste !... On voit bien que M. Champfleury n'a jamais mis le pied dans Toulouse, et qu'il a puisé ses renseignements dans les *Guides* et dans les *Dictionnaires de conversation*.

Jusqu'ici la donnée du roman ne paraît pas très-originale ; le style est un peu... trop *modéré ;* — néanmoins, je suis obligé de reconnaître que je m'intéressais fort à Raymond et à la Belle Paule, et qu'il me tardait de savoir comment cela finirait, car je prévoyais que l'abbé Supplici et son élève Poucharramet commettraient d'abominables noirceurs.

J'étais surtout impatient de savoir comment le public de Toulouse avait accueilli une publication où il était si *fortement* question des jeux floraux. — A Blagnac, la Belle Paule avait causé une véritable tempête. J'avais eu l'imprudence de prêter à mon curé le *Messager de Toulouse*, ne soupçonnant pas que le digne ecclésiastique pût s'amuser à lire le feuilleton. Mais quelle fut ma terreur lorsque, le dimanche suivant, je l'entendis au prône de la messe de paroisse, tonner contre ces folliculaires qui distillent le venin de l'impiété dans des feuilles quotidiennes, et surtout contre les *abonnés* qui, par leur adhésion coupable, rendent possibles de pareilles infamies... Peu à peu l'allusion devint plus transparente, et je compris qu'il s'agissait de la Belle Paule et des Jeux Floraux...

Si les choses en étaient à ce point dans notre pacifique village, que devait-il donc en être à Toulouse ?... Je résolus immédiatement de faire un voyage dans ma vieille cité natale, afin de juger par moi-même de l'état de l'opinion. En conséquence, je pris économiquement ma place sur l'impériale de l'*Omnibus*, et je me trouvai bientôt transporté sur la place du Capitole.

Je constatai, avec une stupéfaction profonde, que tout était dans le plus grand calme. J'essayai de saisir, au milieu des groupes, le sujet des conversations, mais les seuls mots qui frappèrent mon oreille furent invariablement ceux-ci : *longitudinale, transversale, tripotages...* mais rien qui fît la moindre allusion aux Jeux Floraux et à la Belle Paule. — J'étais vraiment dans le plus grand embarras, lorsque j'eus l'heureuse pensée d'aller m'installer dans un café, le *Café de la Préfecture*, où autrefois, dans les années qui suivirent 1830, j'avais l'habitude d'aller assez souvent faire une partie de *dominos*.

Je retrouvai ce café tel que je l'avais vu, il y a bientôt quarante ans ; la tapisserie seule avait été changée ; mais le poêle et les clients étaient les mêmes.

Pour ne pas être considéré comme un *intrus*, après une aussi longue absence, je m'empressai de demander la *Gazette de France* et la *Semaine catholique*, et bientôt je parus absorbé dans la lecture de ces intéressantes feuilles. Mais, en réalité, j'écoutais de toutes mes oreilles une discussion

animée dont les éclats m'arrivaient de la seconde salle, *la salle du fond*..... Dès les premiers mots, j'avais compris qu'il était question, parmi *les habitués*, des *jeux floraux* et du roman *la Belle Paule* ..

D'abord, j'entendis raconter comme quoi le principal locataire de la *Maison de Pierre*, homme bien pensant, avait été obligé de demander son congé, attendu que les enfants des concierges voisins ne manquaient jamais de le poursuivre en l'appelant *Négogousse!* depuis qu'ils avaient entendu lire *la Belle Paule* dans la loge de leurs parents. Aussi, les *habitués* paraissaient-ils d'accord pour considérer cette œuvre comme se rapprochant beaucoup d'une *infamie sacrilége*... le mot fut prononcé. D'ailleurs, au point de vue littéraire, son mérite était nul, et, pardessus tout, c'était un tissu de mensonges et d'inexactitudes.

— Ce qu'il y a de plus fort, dit enfin pour conclure, un des plus échauffés, c'est que dans ce roman plusieurs scènes se passent au *café Tivollier*, en 1832, alors que le café Tivollier n'existait pas encore à cette époque...

— Pas possible ! s'écrièrent plusieurs incrédules.

Et c'est sur ce point capital que la discussion continua entre les éminents critiques. — Il paraît que la chose était sérieuse, car je vis bientôt sortir deux Messieurs qu'à leur tournure je reconnus pour deux des Académiciens décrits par M. Champfleury. Ils partirent comme un ouragan dans la direction du Capitole, et, après quelques instants, ils rentrèrent triomphants... Ils venaient du café Tivollier, et avaient carrément posé au propriétaire de l'établissement la question suivante : « A quelle époque avez-vous fondé votre café à Toulouse? — En mars 1853, avait répondu en tremblant le timoré restaurateur qui avait cru avoir affaire à deux employés de la police.

— *La Belle Paule* est désormais une œuvre jugée, dit la galerie tout d'une voix.

Il est difficile, en effet, d'adresser à *la Belle Paule* un plus grave reproche.

Mais la discussion continua entre les consommateurs de *la salle du fond;* seulement le sujet avait changé; il s'agissait d'assurer et même d'étendre l'influence des jeux floraux et des saines doctrines; mais l'Académie paraissait divisée en deux camps, et, pour n'être pas indiscret dans mes révélations, j'adopterai précisément les dénominations créées par M. Champfleury. Ainsi, je compris que les *nouveaux convertis* se réunissaient de préférence chez l'un d'eux, *Lafitte*-Vigordanne : — au contraire, ceux de la veille, *les purs*, ne bougeaient du salon de madame de Parrequeminières. — Au fond, ils étaient tous d'accord; ils différaient seulement sur les moyens... J'entendis vaguement parler de la création de journaux, *la Semaine catholique*

étant jugée insuffisante ; mais chacun des deux partis voulait présenter la chose à sa manière.

Au fond, je le répète, ils étaient tous d'accord ; d'ailleurs, l'abbé Supplici dont on vantait l'*esprit conciliant* servait de trait d'union entre les deux fractions de l'Académie. Mais, en réalité, c'était lui qui faisait mouvoir tous ces gens-là, dont aucun ne lui allait à la cheville.

.... Peu à peu, le café se vida, et deux ou trois personnes seulement restèrent dans la salle du fond.

J'écoutais toujours...

Ce que j'entendis, je ne pourrais le répéter : d'ailleurs, je ne pus tout comprendre... Seulement, il en résulta pour moi que l'abbé Supplici était un terrible homme et le plus influent de Toulouse.

— Il est temps de mettre des bornes au scandale, dirent enfin les trois derniers habitués en se retirant à leur tour, et de venger la morale et les jeux floraux outragés.

Je frissonnai en les voyant passer devant moi sombres et énergiques, et je m'empressai d'aller à la poursuite d'un *omnibus* pour regagner au plus vite mon ermitage de Blagnac.

Les dernières paroles que j'avais entendues m'inquiétaient d'autant plus que je n'en pouvais saisir toute la portée.

Le lendemain, 18 janvier, je commençai à comprendre :

On lisait, au bas du feuilleton, les lignes suivantes :

(*Nous publierons ultérieurement la seconde partie de l'ouvrage de M. Champfleury*)

L'action de l'abbé Supplici commençait à se faire sentir, et le *Messager de Toulouse*, aussi prudent qu'*un autre*, se gardait bien de résister.

Pleurons sur *la Belle Paule*, supprimée *à peine au sortir de l'enfance*.

Gardez-moi toujours le secret sur ce que je viens de vous révéler, Monsieur le directeur, car autrement il me faudrait quitter Blagnac, et j'en serais désespéré.

Car de plus en plus les blanchisseuses me rappellent Nausicaa lavant son linge dans une eau toujours pure.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur le directeur, votre bien obéissant serviteur.

J. Simplinet aîné.

ARCHIVES HISTORIQUES.

I.

ARRÊT DU PARLEMENT DE TOULOUSE QUI DÉFEND LES BALS, MASCARADES, BRELANS ET JEUX DE CARTES PUBLICS.

Vendredi 11me janvier 1630, en la Grand'Chambre, présents MM. Le Masuyer, premier président, de Calmels, Masnau, de Barthelemy, Maussac, de Hautpoul, Bertrand, Resseguier...

Sur la requeste verballement faicte par le procureur général du Roy, contenant qu'il est adverty que quelques particuliers ont faict et tenu des balz de nuict en la présant ville et se disposent à continuer iceux et porter mascarades et balletz tant de nuict que de jour jusques au Caresme prochain, et que dans aucunes maisons se tiennent brelans et jeux de cartes publics ; et d'autant que les misères publiques obligent un chacun à songer plutost à appaiser l'yre de Dieu qui afflige depuis si longtems la ville, qu'a provoquer encores de nouveau ses fléaux par telles dissolutions et desbauches, requéroit que par la Cour y feust pourveu.

LA COUR, aiant esgard à la dite requeste, a faict et faict inhibitions et deffances à toutes personnes, de quelle qualité et condition que ce soit, de faire et tenir ny souffrir estre faictz et tenus en leurs maisons aucungz balz, porter mascarades et ballets, de jour et de nuit, ny en public par les rues et carrefours de la ville ny ès maisons particulières, ny tenir brelans et jeux de cartes, à peine aux contrevenans de deux mil livres d'amende, applicable les trois cartz aux hospitaux de la presant ville et le cart au dénonciateur ; et a faict et faict LA dite COUR inhibitions et deffances à tous viollons et menestriers de contrevenir au présant arrest, à peine de punition corporelle ; enjoignant aux Capitoulz de la presant ville de faire publier le presant arrest à son de trompe et en la forme ordinaire...

LE MASUYER.

II.

ARRÊT QUI CHASSE LES COMÉDIENS, A PEINE DU FOUET ET DE L'AMENDE.

Jeudi 18me may 1628, en la grand chambre :

Vu la requeste présentée par le procureur général du Roy que (bien) que

toute la France soit travaillée par guerres civiles et estrangères, mesme en l'estendue de ce ressort, et la campagne pleine de désolation et oppression des sujets du Roy, néantmoings il est venu à sa connoissance que certains comédiens et bateleurs sont venus depuis huit jours en ceste ville de Tholose pour placarder par les carrefours vouloir jouer en la dite ville, et ont convenu vouloir le fere à l'hostelerie de l'Escu (ce) qui est scandaleux, le Roy estant en campagne en nom et ses armées sur pied...

LA COUR a fait et fait inhibitions et deffanses aux dits comédiens et à tous aultres de jouer en ceste ville et aultres du ressort de la Cour; leur enjoinct de vuider la ville dans deux fois vingt-quatre heures et le ressort dans quinzaine, à peine du fouet et de l'amende; enjoinct aux Capitouls de tenir la main à l'exécution du présent arrest, etc....

LE MASUYER.

III.

ARRÊT TOUCHANT LES SECOURS RELIGIEUX A PORTER AUX PESTIFÉRÉS.

Vendredi 13 octobre 1628, en la Chambre Criminelle, séant en vaccations. Présens : MM. Le Masuyer, premier président, Masnau, Maussac, Chastanetz, Vézian, Rabaudy, Bertrand.

Entrés en la dite Chambre MM. de Caumels, docteur et advocat, et N*** N***, Capitoulz, veneus pour fere la redde à la Cour du nombre des pestiférés, malades ou mortz et des maisons ausquelles la contagion avoict pareu de nouveau ; par le Premier Président leur a esté représenté qu'il y avoict desja plus de troys à quatre cens malades, mortz de peste sans avoir eu aulcune consolation, confession ny administration du Saint-Sacrement, nonobstant que par la dite Chambre, despuis troys sepmaines, il leur ayt esté enjoinct de fere pourveoir de prestres ou religieux, despartis es troys ou quatre maisons de la ville, pour acister les malades dans icelle et au faubourg, conformément aux délibérations de la maison de ville et arrest de la Cour, et enjoinct de rechef de le fere exécuter, attandeu l'extrême nécessité, veu qu'il n'y a que deux Capucins destinés pour servir les malades au préd des Sept Deniers.

Par le sieur de Caumels a esté reparty qu'à diverses fois luy et ses collègues se sont retirés de vers M. de Maran, vicaire général du sieur Archevesques, et auroict mesmes uzé de comminations de fere saizir le temporel à faulte d'y satisfere, lequel a toujours respondeu ne pouvoir trouver aulcun prestre ny recteur de la dite ville qui veuille courir le hazard des dites acistances, mais bien qu'il rechercheroict parmi les couventz les secours de quelques religieux, ce que néantmoings jusques à présent n'a point esté

exécuté : bien est vray que le P. Odo, des jésuistes, s'estoict offert et quelques religieux capucins, cordeliers et recolletz, ce qui tiroict de longue pour venir aux exécutions.

LA CHAMBRE, séant en vaccations, a enjoinct et enjoinct aux dits Capitoulz de fere exécuter leurs délibérations et arrest de la Cour, et de continuer leurs incistances en l'endroict du vicaire général du dit sieur Archevesque.

LE MASUYER.

IV.

ARRÊT TOUCHANT LES PRÉCAUTIONS A PRENDRE PENDANT LA PESTE.

Samedy, 4 novembre 1628, en la Chambre criminelle séant en vaccations. Présens : MM. Le Masuyer, premier président, Masnau, Prohenques, Maussac, Vezian, Gargas, Rabaudy.

Sur les fréquentes plainctes faictes par plusieurs habitants de ceste ville de ce que, ores par la police générale d'icelle, toutes les maisons infectées de maladie contagieuse et ceux qui se sont trouvéz habiter en icelles lors que le mal y est survenu, doilvent demeurer renferméz, et ne soit loisible à eulx d'en sortir, hanter ny fréquanter leurs concitoyens, et qu'à ces fins les dictes maisons doibvent estre fermées à cadenat ; ce néantmoings quelques unes d'icelles se trouvent sans aucune fermeure, et ceux qui y résident et qui sont infectez ne laissent pas de vaguer par la ville de jour et de nuict, respendans par ce moyen le maulvais air et communiquant le mal aux aultres habitans : mesmes de ce que plusieurs des croix blanches qu'on mect pour marque d'infection es dites maisons se trouvent avoir esté ostées et enlevées des portes d'icelles, au moyen de quoy diverses personnes y vont, n'estans pas adverties du danger qui y peut estre, à quoy est nécessaire de pourveoir.

LA CHAMBRE, séant en vaccations, a ordonné et ordonne qu'il sera enjoinct aux Capitouls de fere que par le cappitaine de la santé, à l'instant qu'aucune des maisons de la présente ville, fauxbourgs et gardiage d'icelle se trouvera infectée, y soit apposé cadenat, ou à deffault de cadenat une barre de fer fortement clouée, pour fermeure ; à ce que personne n'en puisse sortir : faisant inhibitions et deffances à toutz concitoyens d'enlever et oster les dites clostures ny effacer les marques et croix apposées aux dites maisons, et à ceux qui y auroient esté enferméz d'en sortir à peyne de 500 liv., rayement de leurs maisons et autre amende arbitraire ; enjoinct aux diseniers et voisins leur administrer toutes commoditéz en vivres.

LE MASUYER.

REVUE DRAMATIQUE.

THÉATRE DES VARIÉTÉS. — *La Conjuration d'Amboise.*
THEATRE-FRANÇAIS DE BORDEAUX. — *Le Béarnais.* — *Qui a bu boira.*

Avec le mois de février a recommencé, au Théâtre des Variétés, la série annuelle de ces représentations *à bénéfice* qui, par le renouvellement incessant du répertoire dont elles sont la cause, mettent à une si rude épreuve la mémoire et l'intelligence de nos artistes. Chaque semaine, en effet, apporte son contingent de pièces nouvelles ou de reprises, et ce n'est pas sans frémir que l'on songe au labeur effrayant que suppose l'étude précipitée d'œuvres si nombreuses et si diverses.

La première de ces représentations nous a fait connaître le beau drame de M. Louis Bouilhet, la *Conjuration d'Amboise*, qui est cette année pour le Théâtre de l'Odéon ce que le *Lion amoureux* a été l'an dernier pour le Théâtre-Français. Malgré l'infériorité évidente du dernier venu, un égal succès a couronné les deux ouvrages, et les vers sonores et brillants de M. Bouilhet n'ont pas soulevé de moins vives acclamations que la mâle et robuste poésie de Ponsard. A Toulouse, sur nos deux scènes des Variétés et du Capitole, la *Conjuration d'Amboise* a reçu un accueil bien moins enthousiaste qu'à Paris sans doute, mais dont il faut, à tout prendre, se déclarer satisfait, — surtout si l'on songe à l'aversion mêlée d'épouvante qu'inspire de plus en plus à notre public, à certaine fraction de notre public du moins, toute œuvre d'une valeur sérieuse, toute œuvre littéraire et poétique : aversion devenue si manifeste, que l'affiche, qui connaît son monde, avait eu bien soin de taire que le drame annoncé... n'était pas en prose. Grâce à cette précaution, guet-apens aussi habile que perfide, on est venu en assez grand nombre, on a pris place sans méfiance. Mais bientôt, au murmure harmonieux qui frappait les oreilles, au débit cadencé des acteurs, l'affreuse vérité s'est révélée, et nous avons pu voir alors le malaise le plus douloureux s'emparer de plusieurs spectateurs, lesquels, impuissants à dissimuler une affreuse grimace, l'œil morne, le front blême et couvert d'une sueur froide,

semblaient jurer *in petto*, comme le corbeau de la fable, qu'on ne les y prendrait plus.

—

Pastiche charmant de *Namouna*, cette merveilleuse fantaisie d'Alfred de Musset, — mais toutefois, malgré cette filiation évidente, œuvre suffisamment originale, — *Melœnis, conte romain*, commença la réputation de M. Bouilhet; mais le théâtre ne tarda pas à devenir le but de ses efforts et de ses travaux. *Madame de Montarcy*, *Hélène Peyron*, *l'Oncle Million*, *Faustine*, qu'il mit au jour successivement, firent applaudir très-souvent le poète, mais plus rarement l'auteur dramatique : on admirait de belles scènes, des situations fortes ou touchantes, des vers magnifiques; mais on regrettait la faiblesse de la composition générale, l'indécision dans la marche de l'action, le vague des physionomies, l'absence de vrais caractères. Avec la *Conjuration d'Amboise*, ces regrets ne s'effacent pas entièrement, mais ils deviennent beaucoup moins vifs, et il est enfin permis d'entrevoir le moment où le talent de M. Bouilhet trouvera dans le théâtre sa véritable arène.

La présente chronique ne devant être qu'un bulletin rapide, quelques mots nous suffiront pour exprimer notre sentiment sur l'œuvre nouvelle. Et d'abord, n'insistons pas sur sa valeur historique, car elle est, assurément, fort douteuse. Pour faire revivre sur la scène une des époques les plus palpitantes de notre histoire, pour évoquer ce seizième siècle, parfois si grand, toujours si dramatique, à ce moment, précurseur de tant de sanglants orages, où le fanatisme religieux et les haines politiques faisaient germer dans tous les cœurs des fureurs sourdes encore, mais déjà implacables, il aurait fallu s'inspirer des passions les plus ardentes; il aurait fallu, en même temps, armer sa main de cette plume frémissante avec laquelle Agrippa d'Aubigné écrivit son terrible poëme des *Tragiques*. M. Bouilhet n'a eu garde de le faire, et dans quelques scènes épisodiques seulement il nous a rappelé que nous étions en 1560. La conspiration calviniste, dont le titre de l'ouvrage semble promettre le tableau développé, est un simple cadre dans lequel se déroule le véritable sujet, c'est-à-dire une intrigue romanesque, les amours du prince de Condé et de la comtesse de Brisson, et tous les autres personnages, roi, reines, princes, conjurés, ne sont guère, auprès de ces deux protagonistes du poëme, que des comparses. Reste donc un drame de passion, drame chevaleresque, héroïque, fécond en beaux élans, en situations pathétiques. Malheureusement, *Hernani*, *Marion Delorme*, *Ruy-Blas*, en ont fourni les éléments principaux, notamment le grand duo d'amour final, y compris cette inévitable fiole de poison, empruntée si souvent à la pharmacie romantique, et que la comtesse de Brisson met un empressement vraiment déplorable à vider, sans autre motif plausible que

les besoins du dénouement. Les péripéties de cette histoire amoureuse sont d'ailleurs beaucoup trop brusqnes, et la rapidité de ces évolutions vient détruire à chaque instant l'intérêt qui commençait à s'attacher aux deux héros, surtout à la comtesse, figure poétique et charmante.

—

Les beaux vers, exprimant les plus beaux sentiments, sont répandus à profusion dans la *Conjuration d'Amboise*, et l'inspiration du poète, toujours grande, toujours noble, pure, élevée, trouve toujours aussi pour se traduire la forme la plus riche et la plus éclatante. Mais dans cet éclat, dans cette richesse, n'y a-t-il pas un peu de clinquant et comme un vernis artificiel ? Le raffiné, le trop joli, le colifichet, le lyrisme à outrance et hors de saison n'abondent-ils pas dans le style de M. Bouilhet, et l'effet de ces brillants défauts n'est-il pas d'étouffer maintes fois cet accent vrai, sincère et pénétrant, qui est au théâtre le meilleur et le plus puissant langage de la passion ? On éprouverait quelque embarras, nous le craignons, à faire à ces questions une réponse négative.... Mais, si l'on ne peut absoudre complètement M. Bouilhet sur ce chef d'accusation, il faut, hâtons-nous de le proclamer, s'incliner avec admiration devant les beautés incontestables dont son œuvre étincelle, et, le cœur plein d'une sympathie respectueuse, honorer cet homme d'un autre âge, ce croyant, cet inspiré, assez téméraire pour rester fidèle, au milieu du prosaïsme qui nous déborde, au culte de la poésie, au culte de l'idéal !

Le dernier numéro de la *Revue de Toulouse* signalait le double succès obtenu récemment au Théâtre-Français de Bordeaux par la cause de la décentralisation littéraire avec le drame de M. Charles de Batz-Trenquelléon, le *Béarnais*, et le proverbe de M. Hippolyte Minier, *Qui a bu boira*. Nous avons eu, depuis lors, la bonne fortune de lire ces deux ouvrages, et il nous est agréable de consigner ici, — M. de Batz-Trenquelléon et M. Minier ayant pris, en des temps divers, une part active à la rédaction de la *Revue*, — le témoignage de la vive satisfaction que cette lecture nous a fait éprouver.

—

Le *Béarnais* est un drame de cape et d'épée, où nous est retracée la jeunesse aventureuse, héroïque et galante de Henri IV, qui n'est encore que Henri de Navarre. Nous y voyons ce prince, qui devait être un si bon et un si grand roi, déployer à plaisir tous les *talents* que lui attribue la

chanson. Sur une trame un peu lâche et un peu flottante peut-être, la pièce court vive, rapide, entraînante, franchissant au gré de son caprice et le temps et l'espace (1579-1587, Hagetmau, Nérac, Coutras), passant tour-à-tour et avec une aisance merveilleuse d'un boudoir à un camp, d'une salle de bal à une chaumière, d'un oratoire à un champ de bataille. C'est moins un drame qu'une chronique dramatique, dont les nombreux épisodes sont rattachés l'un à l'autre par une action principale, l'histoire des amours de Henri et de la comtesse de Gramont, compliquée un moment par la jalousie, — quelque peu mélodramatique, ce nous semble, — d'Olivier de Navailles.

Mais ce qui nous a particulièrement frappé, c'est l'art très-grand avec lequel l'auteur a reconstitué toutes les figures historiques que son sujet lui fournissait : elles sont là, devant nous, bien vivantes, offrant des traits nets, exacts et vivement accentués, et celles mêmes qui ne font qu'apparaître ou ne se montrent que de profil sont ébauchées avec une précision singulière. Evidemment, il y a dans cette série de créations, si conformes aux souvenirs laissés dans nos esprits par l'histoire ou par la légende, un vrai talent de composition, auquel nous sommes heureux de rendre hommage. La brillante réussite du *Béarnais* au Théâtre-Français de Bordeaux nous semble donc pleinement justifiée, et cette nouvelle victoire de M. de Batz-Trenquelléon est aussi flatteuse pour lui que celle qu'il a remportée il y a deux ans avec une ingénieuse et spirituelle comédie en trois actes, *Nos Ennemis*.

—

Sur cette même scène bordelaise, qui, décidément, est privilégiée, M. Minier avait, lui aussi, fait représenter, l'an dernier, un grand drame historique, conçu dans les mêmes conditions que le *Béarnais*, et dont nous croyons nous rappeler qu'il a été dit quelques mots dans la *Revue de Toulouse* ; c'était le *Boucher Dureteste*, que l'on pourrait comparer à une vaste fresque, sur laquelle étaient reproduits en traits hardis et vigoureux les principaux incidents qui marquèrent les troubles de la Fronde à Bordeaux. Aujourd'hui, le cadre adopté par M. Minier est infiniment plus rétréci, et c'est un tout petit croquis, une miniature, un *Meissonnier*, qu'il soumet aux fins amateurs, aux gourmets artistiques, pour qui la qualité vaut toujours mieux que la quantité ; en d'autres termes, c'est un proverbe mignon, une comédie de Ravent, une exquise bluette poétique.

Qui a bu boira. C'est un viel adage, que justifie trop bien, hélas ! la fragilité humaine. M. Minier met en scène un joueur et une femme dépensière. La bourse étant vide pour le moment chez l'un et chez l'autre, chacun d'eux jure de s'amender ; la bourse s'étant regarnie tout-à-coup, le

serment qu'on vient de faire est aussitôt oublié, et on se livre de plus belle à sa passion favorite : qui a bu boira.

Voilà l'idée. Ce n'est rien, assurément, et pourtant c'est beaucoup, car c'est un heureux prétexte à plusieurs scènes finement comiques et très-habilement filées, écrites d'ailleurs en vers charmants et frappés au meilleur coin, comme tous ceux que laisse échapper la plume de M. Minier. Et tout cela est coquet, léger, délicat; on voit que le poète s'est fait une loi d'appliquer cet excellent précepte, si méconnu de nos jours :

Glissez, mortels, n'appuyez pas.

A. Amalric.

SONNET.

—

A L'OMBRE D'ALFRED DE VIGNY.

. . . . . Et Vigny, plus secret,
Comme en sa Tour d'Ivoire, avant midi rentrait.
(Sainte-Beuve).

Penseur suave et pur, infortuné poète,
Soldat découragé, mais toujours valeureux,
Le souffle qui respire en ton œuvre incomplète
Ne vient assurément d'aucun rivage heureux.

D'une grande pensée impuissant interprète,
Et de la *Tour d'Ivoire* hôte mystérieux,
Combien d'obscurs efforts, de rêves douloureux
Ont vus les chastes murs de ta calme retraite!

L'astre éclatant du Beau, dans un pur firmament
A tes yeux éblouis de son rayonnement,
Déroula les splendeurs de ses diverses phases;

Mais toutes ces faveurs tu les reçus en vain;
Oui, le ciel de Platon t'accorda des extases,
Mais il te refusa son langage divin.

Armand Granel.

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition par les Facultés des Sciences et des Lettres de Toulouse, à la session de novembre 1866.

Du 13. — *Composition latine* :

Après la victoire du Granique, Alexandre envoie aux Athéniens trois cents boucliers pris sur les Perses, et qui doivent être placés en hommage dans le temple de Minerve. Lysimaque, ami du roi et qui apporte aux Athéniens cette dépouille triomphale, prend ainsi la parole devant le peuple assemblé :

Quæ apud flumen Granicum gesta sunt paucis vividè narrabit. Dicet hæc spolia sanctissimo Palladiæ urbis templo affigenda, communicatæ cum Atheniensibus laudis esse pignus. — Addet Alexandrum non sibi, sed Græciæ vicisse, Græcorum esse ducem et civem omnium. — Finiet dicendo Asiam non tantùm jacere obviam spolianti prædam, sed velut amplissimum patere campum, in quo multiplex Græcorum virtus et industria appareat ; vigeant artes, condantur urbes, Græcorumque ingenium ultimum in Orientem propagetur.

Composition française :

Démontrer que la philosophie est nécessaire à l'orateur.

Du 15. — *Composition latine* :

Solon propose au peuple Athénien une loi, par laquelle chaque citoyen serait tenu de rendre compte devant tous de l'emploi de ses loisirs.

Hanc legem suadet quâ cives omnes otii sui rationem reddere jubeantur, 1° quià nihil homini turpius inertiâ ; 2° quià patriæ nihil civium diligentiâ industriâque utilius ; 3° quià nihil sæpè etiam gloriosius.

Composition française :

Caractère de la philosophie de Descartes, en s'appuyant sur les idées contenues dans le Discours de la Méthode.

Du 15. — Réponse de Caton assiégé dans Utique à la lettre de César qui lui promettait non-seulement la vie, mais encore la richesse et les honneurs, s'il voulait se rendre.

Ità adhuc vixi ut mirum sit Cæsarem Catonis mores et ingenium ignorare. Victoris partes foveant illi quibus libet ac prodest. Nemo, mutatâ toties republicâ, me mutatum esse vel gaudebit vel dolebit. — Quod ad pericula attinet, meum est me non minùs clementiæ quàm iræ victoris subducere. Inter publicas ruinas de salute meâ parùm curo. — Licet omnia unius in ditionem concesserint, me rebus humanis quæ jàm deploratæ sunt, eripiam. — Cæsaris vitæ non invideo : aliquandò Catonis morti Cæsar invidebit.

Composition française :

Etablir les preuves de l'immortalité de l'âme.

Du 16. — *Composition latine* :

Epistola Favorini philosophi quâ suadet nobili feminæ ut liberos, quos peperisset, non nutricum adhibitarum, sed suo sibi lacte alat :

Oro te totam esse et integram matrem filii tui. Hoc est enim contrà naturam et imperfectum matris genus natos peperisse ac statim à sese abjecisse. — Ad fingendas corporis atque animi similitudines lactis ingenia et proprietates valent... Sæpè videas arborem lætam et nitentem in locum alium transpositam deterioris terræ succo deperisse. — Argumenta tandem eliciet non solùm à valetudine corporis et dignitate animi, sed etiam ab affectu, quòd, quæ partus suos ablegant à sese et aliis nutriendos dedunt, vinculum illud coagulumque animi atque amoris, quo parentes cum filiis natura consociat, interscindunt, aut certè quidem diluunt deteruntque.

Composition française :

Réunir les preuves les plus solides sur lesquelles les plus grands philosophes ont établi l'existence de la divine Providence.

Du 17. — *Composition latine* :

Tiberius Gracchus soutient la loi agraire devant le Sénat.

Non rogatur ut privata divitum civium bona inter pauperes dividantur ; rogatur tantùm ut publicus ager, undè publicani tantas divitias sibi colligunt, pauperibus committatur aut donetur. — Quàm turpe sit cives, de patriâ benè meritos, eâ paupertate laborare manifestum est. De periculo bonus quisque cogitet, etc, etc. — Non ii ambitionis meritò arguuntur qui plebi terram, undè vitam cum labore sustinent, afferunt. — Hi contrà libertati imminent, quorum spes et ambitio plebis paupertate augentur.

Composition française :

Conditions de la critique historique, et avantages que le philosophe peut retirer de la lecture des historiens.

LETTRES TOULOUSAINES.

—

TROISIÈME LETTRE.

—

A M. Jules Renoult, a Paris.

Sommaire : De la requête des Anglais à propos des tombes des officiers tués le 10 avril 1814 ; détails sur la bataille ; un *mot* du maréchal Soult. — Un événement à l'Académie des Jeux Floraux. — La *petite presse* à Toulouse. — Opinion des journaux sur M. Guesde ; vœu exprimé par la *Guienne*, de Bordeaux.

Toulouse, le 1er mars 1867.

Mon cher ami,

Comment trouvez-vous messieurs les Anglais ? Vous avez connu, par le *Moniteur* du 20 janvier, leur requête à propos des dégradations que le temps, ce grand destructeur, a fait éprouver aux tombes de leurs officiers morts sous les murs de Toulouse, le 10 avril 1814. Vous avez connu, par la même source, la réponse chevaleresque de l'Empereur (1). Ce n'est pas cette réponse qui m'étonne ; — un

(1) A l'éditeur du *Times* :

Monsieur, je suis charmé de vous envoyer, comme répondant à ce qui a été publié dans votre numéro du 8 courant, sur les tombeaux anglais en France, copie d'une lettre que j'ai reçue de Sa Majesté Impériale l'Empereur Napoléon III. Elle en dit assez.

Je suis, Monsieur, votre, etc. Wood.

White's Club. 23 janvier.

—

« Palais des Tuileries, 20 janvier 1867.

» Monsieur,

» J'apprends avec regret, par votre lettre, que les tombeaux des officiers anglais tués à la bataille de Toulouse sont détériorés.

» Les soldats qui tombent sur la terre étrangère appartiennent à cette terre et il est du devoir de tous d'honorer leur mémoire.

» Je me charge de faire réparer ces tombeaux à mes frais.

» Recevez l'assurance de mes sentiments.

» Napoléon. »

Napoléon ne pouvait en donner d'autre, — c'est la réclamation, et le reproche implicite d'oubli du devoir, fait aux Toulousains.

—

Certes, les tombes ont droit au respect, et, entre toutes, celles des braves gens, — à quelque nation qu'ils appartiennent, — qui ont trouvé la mort au champ d'honneur.

Si donc on allait insulter à ces tombes, les mutiler méchamment, à dessein, il n'y aurait pas dans la langue de termes assez forts pour flétrir un pareil sacrilége. Mais, dans le cas présent, ce n'est pas la main des hommes qui est coupable, c'est celle du temps. Alors, pourquoi s'en prendre à nous ? Le culte des tombes a ses limites. Il ne saurait aller jusqu'au fétichisme, jusqu'à honorer comme des reliques les mausolées des ennemis du pays, alors surtout que, — sauf l'Obélisque qui est un monument expiatoire, — pas une croix, pas une pierre, pas un signe particulier ne recouvre les restes d'un seul de plusieurs milliers de Français tombés héroïquement en défendant le sol de la patrie.

—

Ce que demandent messieurs les Anglais est une affaire qui les regarde, une affaire à régler entre eux et sans notre intervention. Est-ce que les victimes de la bataille de Toulouse n'ont pas laissé de rejetons ? Est-ce que leurs familles sont éteintes ? Car l'entretien des tombes est un devoir qui incombe aux enfants. C'est à eux d'en relever les pierres qui se détachent, les inscriptions qui s'effacent, et d'y verser des larmes avec des fleurs. Des mains étrangères sont peu propres à ces soins délicats : — Il y a quelques années, les journaux annoncèrent que le tombeau du général Carnot, mort à Magdebourg en 1823, souffrait des injures du temps, et aussitôt des offres de le réparer vinrent de toutes parts. Mais le fils les refusa en disant que ce soin n'appartenait qu'à lui. Que messieurs les Anglais prennent exemple sur ce trait de piété filiale !

—

Je n'ai pas cru bien nécessaire de constater et le nombre et l'état de ces tombes. Le relief d'un pays subit, en un demi-siècle, des

changements considérables, surtout lorsque le sol est devenu un domaine privé.

Le fort de la bataille fut, vous le savez, sur la rive droite de la Garonne. L'engagement sur la rive gauche, au faubourg Saint-Cyprien, n'a été qu'une affaire secondaire. Ce n'est donc pas de ce côté que j'ai dû porter mes recherches, quoiqu'on signale encore une pierre tombale à *Lardenne*. Les seules traces de la bataille sont les profondes entailles que les boulets ont laissées sur la belle porte en fer de Muret, et que vous avez bien certainement remarquées et touchées plus d'une fois de vos mains.

—

C'est sur la rive droite que le sol a été jonché de morts. L'armée de Wellington se composait de 60,000 hommes ; celle de Soult n'en comptait que 36,000. Après avoir longtemps chevauché sur la rive gauche, cherchant un passage favorable, le duc de Wellington se décida pour Grenade, où il jeta un pont de bateaux, et, le 4 avril, le corps du maréchal Béresford arrivait heureusement et sans être inquiété, sur la rive droite de la Garonne. Mais, le passage effectué, une crue subite et violente emporta le pont, et 15,000 Anglais restèrent séparés du gros de l'armée, et livrés pendant quatre jours aux coups de l'armée française.

Que fit alors le maréchal Soult? Replié sur Toulouse où il s'était savamment fortifié, et craignant de découvrir la ville s'il se portait contre le détachement de l'armée anglaise, il resta coi. Et le temps étant redevenu favorable, le duc de Wellington se hâta de rétablir le pont de bateaux, de sorte que, le 9 avril, il se trouvait devant Toulouse avec toute son armée.

—

La ligne du canal vigoureusement défendue coûta la vie à bien des Ecossais. Les Espagnols ne furent pas plus heureux dans une tentative de s'emparer des hauteurs de Lapujade. Assaillis dans leur flanc gauche et leur flanc droit, ils laissèrent sur le sol un nombre considérable de morts. — A midi, l'armée anglaise avait déjà perdu 3,000 hommes et était repoussée de partout.

—

Mais la bataille allait changer de face.

C'est en ce moment que le maréchal Béresford prenant une résolution héroïque, mais qui pouvait lui être fatale, se porta avec sa division, du nord au sud, le long des hauteurs qui couvraient l'est de notre position, dans l'intention de tourner la ville et de s'en rendre maître par le faubourg St-Michel. Il avait, en opérant ce mouvement, son flanc découvert, et si le maréchal Soult avait consenti à profiter de ce nouvel avantage, le coup eût peut-être été décisif. Mais tenant toujours à rester sur la défensive, il résista pendant deux heures à toutes les instances de ses généraux, et, lorsqu'il céda, il était trop tard; le maréchal Béresford, hors d'atteinte, se portait de front contre l'extrême droite de nos positions, vers le point du Calvinet. Ce fut le moment le plus chaud de la bataille, celui où il périt le plus de monde; celui où le brave général Taupin tomba à la tête de sa division, où le général Harispe fut mis hors de combat, celui enfin où les Anglais s'emparèrent des hauteurs du Calvinet, qu'ils gardèrent, malgré tous les efforts qui furent faits pour les en débusquer.

—

Il ne reste aucune tombe particulière sur le plateau des *Redoutes*. A l'époque où l'on érigea l'Obélisque et l'Observatoire, les ossements que les fouilles mirent à découvert furent transportés pêle-mêle au cimetière. Il n'a guère existé de tombes individuelles qu'à l'Embouchure, sur le domaine de M. Raymond, au faubourg Guilleméry, et au cimetière des protestants. Longtemps aussi, on a pu voir dans la salle qui servait de vestibule au Temple des protestants, des écussons et des inscriptions ; mais, lorsqu'on a dû agrandir le Temple, ces écussons disparurent avec les ossements qu'ils servaient à recouvrir.

—

Je ne discuterai pas la question de savoir si le maréchal Soult eut tort ou raison d'être resté sur la défensive, et d'avoir laissé échapper par deux fois, l'occasion d'écraser la division du maréchal Béresford : la première, après son passage de la Garonne à Grenade ; la seconde, lorsque voulant tourner la ville et la prendre par le sud, elle prêta le flanc pendant deux heures. C'est un point sur lequel les tacticiens

ont seuls le droit de prononcer. Les pertes furent grandes de part et d'autre dans cette terrible journée. Mais comme les Anglais y laissèrent un tiers et plus de monde que les Français; comme avec une armée double de la nôtre, ils ne réussirent que sur un point à faire une trouée dans un front de bataille de plus de trois kilomètres, on paraît s'accorder à reconnaître que le résultat; s'il ne nous a pas été favorable, est resté pour le moins indécis.

—

Le maréchal se vit bien souvent contester ce médiocre avantage, et vous n'avez pas oublié le mot auquel il donna lieu, et qui peint si bien l'injustice de l'esprit de parti : « Lorsque le maréchal Soult est ministre, disait-on, il a *perdu* la bataille de Toulouse : lorsque le maréchal Soult n'est pas ministre, il a *gagné* la bataille de Toulouse. »

—

Un fait incontestable, c'est que le Maréchal voulait, à tout prix, sauver Toulouse; c'est qu'il avait pris tous les moyens de défense pour couvrir la ville; c'est qu'il était résolu d'aller jusqu'à l'extrême héroïsme, jusqu'à l'héroïsme du désespoir, pour qu'elle ne tombât pas au pouvoir des Anglais. La preuve est dans le discours qu'il tint alors au maire de Toulouse, et que je vais rapporter avec la petite *coquille* qui en gâte la fin (il faut conserver à l'histoire sa vérité), mais qui ne lui enlève rien de son énergie.

—

Le maire de Toulouse était alors M. de Malaret, le grand-père de notre ambassadeur actuel à Florence. Le Maréchal le fit appeler, le matin même de la bataille, et avec le ton résolu d'un homme qui a calculé la gravité de la situation et qui est bien déterminé à se montrer digne du rôle qu'elle lui impose, il lui dit :

« Monsieur le Maire, je viens faire appel à votre patriotisme et à » celui des habitants de Toulouse. Les Anglais sont à vos portes. Il » faut faire des prodiges de valeur pour les empêcher d'entrer. » Renouvelons ici la défense héroïque de Saragosse. Que chaque » habitant se fasse soldat ; qu'on se batte, s'il le faut, de rue en rue, » de maison en maison. Je n'ai qu'un fils, je consentirais à le perdre » plutôt qu'il survé*casse*..... »

Je déclare tenir ce détail de la bouche même de l'honorable M. de Malaret. Que voulez-vous? La langue lui a tourné au brave Maréchal. Ce n'est pas la seule fois. Mais ici, le patriotisme a facilement raison contre la grammaire.

L'Académie des Jeux Floraux vient d'être secouée dans sa sérénité olympienne par un violent coup de tamtam. Ce coup a été si fort que les voûtes du temple en ont été ébranlées. Voici le fait : l'Académie avait reçu, il y a deux ans, parmi les pièces diverses envoyées à ses concours, une *Ode à Musset*, qui n'était qu'un *éreintement* complet de notre grand poète. Cette ode enleva les suffrages et obtint le prix du genre, l'*amarante d'or*. — Un membre avait été, dans son enthousiasme lyrique, jusqu'à proposer qu'on doublât la valeur du prix, tant le prix ordinaire lui paraissait au-dessous du mérite de l'œuvre. — Or, comme l'auteur avait déjà remporté d'autres prix dans les concours précédents, ce dernier succès lui donnait droit au titre de Maître ès-jeux, et, en conséquence, des lettres de *Maîtrise* lui furent délivrées dans la séance publique du 3 mai 1865. L'auteur couronné était M. Valery.

Jusque-là tout était bien.

Mais, ne voilà-t-il pas que le même M. Valery, le nouveau maître ès-jeux, a publié, ces jours-ci, un poëme en six chants, *Nuda*, — composition étrange, que je ne puis mieux comparer qu'aux rêves et aux divagations d'un malade, — dans lequel il avoue tout bonnement à l'Académie qu'il s'est moqué d'elle, et qu'il ne croit pas un mot de ce qu'il a écrit dans son *Ode à Musset*. Le passage est curieux et vaut d'être cité :

Si je le maltraitai, j'en vais dire la cause :
J'avais toujous rêvé d'être Académicien.
Si ce titre est si peu, c'est qu'il est quelque chose ;
Et moi, comme Piron, lecteur, je n'étais rien...
Mais, près des immortels dont Lutèce s'honore,
Ne pouvant espérer ma place sans orgueil,
Ma philippique en main, près de Clémence Isaure,
Je vins aux Jeux Floraux demander mon fauteuil.

Isaure, tu le sais, est une chaste Vierge ;
Son temple est une église interdite à l'amour ;
L'eau bénite y tient lieu d'hippocrène, et le cierge
Est le seul feu sacré que l'on brûle à sa cour.
Or, près des esprits forts si Musset est de mode,
Il n'en est guère ainsi dans le monde dévot ;
J'en dis beaucoup de mal, on couronna mon ode ;
Mais à coup sûr, lecteur, je n'en pensais pas mot.

—

J'avoue que ces vers m'ont abasourdi. Mais, quelle nécessité y avait-il pour M. Valery de faire cette déclaration publique? qui la lui demandait? qu'est-ce qui l'obligeait à rejeter avec scandale un titre qu'il avait longtemps brigué? L'Académie s'est montrée fort irritée, je le conçois. A quel parti s'arrêtera-t-elle? Je ne sais. Le mieux serait de n'en prendre aucun. Retirer à M. Valery ses lettres de Maîtrise, c'est inutile, il les a déchirées. Lui interdire l'entrée de l'Académie ; mais il s'en est banni lui-même. Voilà cependant par quel coup de tête un homme de talent s'est fermé la porte non seulement de l'Académie des Jeux Floraux, mais de toutes les Académies, et, — ce qu'il y a de plus triste, — a donné le droit de douter désormais de sa sincérité et de sa bonne foi.

—

Je m'étais proposé de m'arrêter quelque peu sur la *petite presse* de Toulouse, et au moment où j'étends la main, je ne trouve plus rien à saisir. V. Hugo a fait une délicieuse pièce de vers intitulée : *A des oiseaux envolés* ! Ce titre irait à merveille au chapitre que je commence. Tous ces oiseaux au plumage varié qui, l'année dernière, remplissaient Toulouse de leurs gazouillements et de leurs cris, se sont envolés. Tous ces journaux charmants, moqueurs ou méchants que janvier avait vus naître ont disparu. Séduits par les brillantes perspectives que l'imagination fait miroiter à leurs yeux, les rédacteurs ont pris leur direction vers Paris. Ils ont pensé que le changement de climat leur serait favorable. La *Revue de Toulouse* a vu partir quelques-uns de ces oiseaux voyageurs : MM. Henri Vié, Henri Arnoulat, Hipp. Philibert, Catulle Mendès, Alcide Dussolier, etc. J'ai appris de vous, avec bien de la satisfaction, que Henri Vié « qui s'est jeté dans le grand courant de la littérature parisienne, n'y est

plus un inconnu, et qu'il parviendra à y surnager, lorsque tant de malheureux s'y noient. »

—

Ce que vous me dites là me remet en mémoire un pauvre jeune homme de nos contrées, qui est allé grossir le long martyrologe de ceux qui n'ont trouvé que déceptions et misère, au lieu de la réalisation des songes dorés qu'ils avaient faits. M. Noulens, un de nos confrères de la presse, a raconté dans la *Revue d'Aquitaine*, qu'il dirige depuis douze ans, avec beaucoup de persévérance et de talent, la fin lamentable du vicomte de Menou, de Condom, que le démon littéraire avait saisi, et qui est mort, il y a peu de mois, à Paris, phthisique et désillusionné. Je détache la lettre suivante parmi quatre ou cinq autres aussi navrantes, que M. Noulens a publiées, et qu'on ne peut lire sans un serrement de cœur :

» Mon cher Noulens, quatre ou cinq jours après cette lettre, vous recevrez quelques prospectus qui vous apprendront bien des choses.

» Bref, je suis sur le point de *remercier mon boulanger*, ou, pour parler moins pittoresquement, je m'en vais mourant. Je viens d'entrer dans le troisième et dernier degré (période des cavernes) de la phthisie, dont je souffre depuis six ans.

» Je publie un petit volume intime; j'espère que vous allez me récolter quelques souscripteurs parmi vos nombreuses connaissances dans les lettres, parmi les artistes et la littérature du boulevard.

» Savez-vous combien l'excellent Branet, en trois jours, sans me prévenir, m'a recueilli de souscriptions dans Condom ?

» Cinquante-sept ! c'est mythologique !

» Les souscriptions que je tiens déjà couvriront en partie mes premiers frais ; le reste sera à peu près bénéfice.

» J'en ai grand besoin, du reste, car je tiens, *mordicus*, à mourir dans ma chambre, dans mon lit, et non dans certains lits blancs numérotés et rangés par mornes files.

» Pouah ! et puis, cette atmosphère tiède, sentant on ne sait quoi... le cataplasme, peut-être; la mort, à coup sûr !

» Toutefois, s'il le fallait absolument, je serais ferme et intrépide jusqu'au bout. ....

» Dans ces heures tristes, on ne ment pas quand on jure, comme je fais pour vous, reconnaissance et amitié.

» Vte DE MENOU. »

Puisse un pareil destin épargner nos jeunes amis !

—

Toulouse n'a donc plus de *petite presse* littéraire. L'*Entr'acte* est un journal qui vit d'allusions, de petites malices, souvent réussies, effleurant l'épiderme mais n'allant jamais jusqu'au sang. Le *Midi artiste* est dirigé par un imprimeur qui tient une agence théâtrale. Tout ce qui vit du théâtre y trouve des renseignements utiles sur la formation des troupes, les emplois vacants ou à la veille de l'être ; il publie aussi des comptes-rendus sommaires des pièces représentées sur nos deux scènes. Mais la passion, qui est une mauvaise conseillère, l'entraîne souvent dans des écarts regrettables. Au-dessus de ces feuilles est l'*Écho des Trouvères* qui paraît depuis quelques semaines.

—

Si nous sommes pauvres en feuilles littéraires, en revanche nous sommes riches en journaux d'Archéologie. Nous en comptons jusqu'à trois. L'Archéologie est une mode. Tout le monde veut se donner des airs d'archéologue. Mais si le nom est commun, la chose est rare ; si quelques-uns ont la science, combien n'en ont même pas le vernis. La *Revue archéologique du Midi de la France*, que dirige M. Bruno Dusan, est arrivée à sa neuvième livraison, et chaque numéro est marqué par un progrès sensible. L'impression en est fort belle, et les dessins, que M. Dusan obtient par un procédé qui lui appartient, ont gagné beaucoup en netteté. Le format in-4° sur deux colonnes a un air grand et riche que n'a pas le format étriqué de l'in-8° qu'a adopté le *Moniteur de l'archéologue* dirigé par M. Coustou. La rédaction n'est pas non plus à la hauteur de la *Revue* de M. Dusan. Un article sur les *Armoiries de Toulouse*, que renferme la dernière livraison, ne nous a pas paru écrit dans le style exact et correct qui a cours dans la science archéologique. — Enfin une troisième *Revue*, intitulée l'*Archéologie populaire*, par M. l'abbé Carrière, vient de prendre timidement sa place au soleil et s'est faite humble afin de n'effaroucher personne. Ces trois *Revues* sont-elles destinées à vivre, et ne se gêneront-elles pas l'une l'autre ? Le temps nous l'apprendra.

—

J'ai réservé, pour la fin, de vous dire quelques mots encore sur notre ami Guesde. Les regrets qu'il a laissés sont touchants, et je ne pensais pas qu'ils dussent être aussi nombreux. — Lorsque nous lisons un livre, une *Revue*, nous gardons pour nous l'impression qui nous en est restée; mais, lorsque celui qui nous a charmés pendant

dix ans, vient tout-à-coup à nous manquer ; lorsque la mort, une mort inattendue l'enlève brusquement à nos entretiens et à nos fêtes, alors notre cœur s'épanche et nos lèvres s'ouvrent pour livrer passage à nos regrets. Je ne puis m'expliquer autrement le grand nombre de lettres que j'ai reçues. Ce serait faire un vain étalage de sensibilité, que de les transcrire ici. Je garderai pour moi cette correspondance intime ; je ne reproduirai même pas ce que les journaux de Paris, de Bordeaux et de Marseille ont publié sur Guesde ; mais on trouvera naturel que je fasse exception en faveur des deux feuilles publiques de la Guadeloupe et que je rappelle le concert d'éloges qui s'est élevé de tous les points de l'île, pour honorer la mémoire de notre ami.

Voici comment s'exprime l'*Avenir*, journal de la Guadeloupe :

« ...Qui n'a connu et qui n'a aimé l'homme si distingué auquel nous rendons en ce moment ces derniers et pieux hommages ? Qui n'a remarqué cent fois cette physionomie originale, cette nature fine et délicate, cet esprit vif et étincelant, qui n'était pas sans mélange de malice, cette érudition solide et variée, ce bon sens exquis, tous ces dons si rares que tempérait en lui une grande aménité de caractère et une modestie qui touchait presque à la timidité.

» Tour à tour, écrivain, journaliste, savant, artiste, poète, homme public, il était devenu populaire parmi nous, sans être pourtant trop amoureux de la popularité, et nous étions fiers de le compter au rang des hommes qui honoraient et ornaient le plus notre pays.

» Quoique né et élevé en France, Guesde nous appartenait par son long séjour au milieu de nous et l'immense sympathie qui l'entourait ; il nous appartenait par l'affection profonde qu'il avait vouée à ses nouveaux compatriotes, et l'admiration si vive qu'excitait en lui cette magnifique nature coloniale que son âme d'artiste et de poète ne pouvait se lasser de contempler.

» Il nous appartient, hélas ! plus que jamais, aujourd'hui que cette terre va s'ouvrir pour recueillir ses cendres, et que nous sommes appelés à la douloureuse mission et à l'honneur, en même temps, de les garder et de les protéger.

» Guesde meurt encore jeune, foudroyé par un mal que rien ne laissait prévoir. Il meurt, le cœur plein d'espérances, l'esprit préoccupé des plus nobles projets et de travaux divers auxquels il consacrait depuis longtemps tous les loisirs que lui laissaient les devoirs de sa profession. Il tombe avant le temps, et sans avoir atteint à toute la renommée dont il était digne par

ses talents et ses vertus. Si la gloire ne lui a pas souri, si les richesses et les honneurs, dont il se souciait peu d'ailleurs, ne l'ont pas entouré de leur auréole, ce n'est pas que la volonté et l'énergie lui aient manqué, ce n'est pas que la prévoyance, l'ordre et la grandeur d'âme lui aient fait défaut, c'est que nul dans ce monde n'est maître de sa destinée, c'est que la fatalité des événements déconcerte souvent les plus habiles et brise quelquefois les plus forts.

» Qu'importe d'ailleurs qu'il n'ait pas conquis dans le monde et dans l'admiration de ses contemporains la place que lui assignaient les rares aptitudes, les hautes facultés dont la nature l'avait doué, il y en a une qu'il ne perdra jamais, c'est celle qu'il occupe dans notre mémoire et dans nos cœurs. »

Voici la notice que lui a consacrée *le Commercial* de la Guadeloupe dans son n° du 4 janvier.

« Né en France, Guesde entrait dans la vie active avec la Révolution de 1830. C'était alors le temps des grandes aspirations, le temps des espérances généreuses pour tout ce qui avait un cœur chaud et un esprit élevé. Guesde eut sa place dans la mêlée. Etudiant en médecine d'abord, il se sentit plus porté vers les lettres, et fonda un journal avec quelques amis. Son esprit fin, ses idées honnêtes, ses convictions libérales, le mirent aussitôt en rapport avec la plupart des hommes qui sont devenus célèbres depuis dans les lettres et dans les arts, et ils sont restés presque tous ses amis malgré l'absence; il en a conservé jusqu'au dernier moment une sorte d'aristocratie de l'esprit qui se montrait dans son langage comme dans ses manières réservées.

» Des revers de fortune le forcèrent, il y a 30 ans, à venir à la Guadeloupe, qui devint dès lors son pays : il ne l'a plus quittée. Marié à la Pointe-à-Pitre, sa vie entière fut donnée au travail et aux devoirs de la famille. Il s'y absorbait, réservant à ses intimes seuls les trésors de son esprit gaulois, les charmes de sa conversation toujours émaillée de mots fins et d'anecdotes choisies. Aussi le monde colonial l'aurait-il ignoré, s'il n'avait eu la fantaisie, il y a quelques années, de faire un *Almanach de la Guadeloupe*. Qui ne se souvient de ce petit livre délicieux, qui lui appartenait tout entier, prose, vers, dessins, impression, car il avait dû tout faire, lui qui savait tout faire?

» Ce n'était pas son coup d'essai, pourtant; il avait déjà fait passer devant nous, dans le journal l'*Illustration*, la cour empanachée et grotesquement posée de l'empereur Soulouque. On n'a pas oublié cette mystification, contre laquelle protestèrent en vain les Haïtiens de Paris. Malgré eux, Soulouque est encore pour le monde entier un Africain, habillé en général d'armée, ayant un madras autour de la tête ; l'*Illustration London News* et l'*Illustrated Magazine* de New-York ont affirmé le fait en reproduisant le dessin de Guesde. Nous pouvons le dire aujourd'hui, cette mystification

était à l'adresse de M. Paulin, rédacteur de l'*Illustration*, et ami un peu trop oublieux.

» Parlerons-nous de l'histoire d'Améric Vespuce et de celle de Sisyphe qui ont égayé les lecteurs du *Journal pour Rire*, et surtout de sa collaboration à la *Revue de Toulouse*, où les noms de plusieurs d'entre nous sont connus par les récits de la vie coloniale qu'il y publiait? Enfin ce journal lui-même a, bien des fois, produit des études de mœurs et d'art, des critiques de théâtre, qui n'étaient pas signées, mais que l'on reconnaissait aussitôt à l'expression facile et au tour spirituel qu'il savait imprimer, comme son cachet, sur toutes ses œuvres.

» C'est alors que les honneurs civiques vinrent le chercher et le solliciter en vain, jusqu'au moment où il crut sa présence utile au Conseil municipal pour y défendre quelques causes justes et intéressantes. Dans ces fonctions où souvent on ne voit que la satisfaction de l'amour-propre, il ne trouvait, lui, que le sentiment du devoir accompli et du dévouement.

» Tel est l'homme que tous pleurent, que pleurent les pauvres honteux surtout, pour qui un tact toujours délicat, une parole toujours respectueuse rendaient l'aumône moins amère, car il avait aussi le don si rare de savoir donner. Et pour nous qui l'avons connu dans l'intimité, qui avons pénétré plus avant dans cette nature timide et trop réservée, hélas! nous qui avons surpris au foyer domestique les vertus de ce grand cœur, nous en garderons le souvenir comme un héritage précieux. »

La *Guienne* de Bordeaux, dans son N° du 19 février, a exprimé un vœu que je tiens encore à rapporter :

« .... Le directeur de la *Revue de Toulouse* a rappelé les titres littéraires de Mathieu Guesde, qui a successivement donné à cet important recueil vingt-et-une *Etudes sur les Antilles*. Plusieurs de ces travaux ont été reproduits par les journaux de Bordeaux, de Lyon et de Marseille. La *Guienne*, pour sa part, a souvent cité avec honneur et le nom et les écrits de Mathieu Guesde, et c'est avec une vive satisfaction que nous nous rappelons cet acte de justice.

» Qu'il nous soit permis d'exprimer un vœu qui, sans doute, ira au cœur de M. Lacointa. Les *Etudes sur les Antilles* pourraient former deux ou trois beaux volumes, auxquels le succès ne manquerait pas. Le directeur de la *Revue de Toulouse* et les nombreux amis de Mathieu Guesde ne pourraient-ils se concerter à ce sujet? Notre humble mais dévoué concours leur serait acquis. »

Le désir exprimé ici par la *Guienne* avait été émis plusieurs fois déjà, du vivant de Guesde. Tous les articles donnés à la *Revue de Toulouse* devaient être réunis en deux volumes, sous ce titre : La Vie aux Antilles, *mœurs, portraits et paysages transatlantiques*,

par Mathieu Guesde. Il avait été convenu, je crois, que vous en écririez la préface, tant il tenait à voir votre nom à côté du sien. Hetzel devait être l'éditeur. L'affaire était même si bien emmanchée qu'on n'attendait plus que l'arrivée de Guesde pour la mener à fin. Mais, au moment de s'embarquer pour la France, au moment de revoir ses amis qu'il aimait tant, son Paris qu'il a toujours regretté, au moment de réaliser le rêve de toute sa vie, la mort est venue détruire tous ses projets et jeter un deuil profond dans le cœur de ses amis. — Je puis cependant donner l'assurance à notre confrère de Bordeaux que le dessein primitif n'est pas abandonné.

Agréez, mon cher ami, etc. F. Lacointa.

NÉCROLOGIE.

M. le baron de Belcastel, ministre de France à Weimar, qui vient de mourir dans cette ville, le 18 février, appartenait à Toulouse par sa naissance et ses liens de famille. Il était entré dans le corps diplomatique, il y a plus de trente ans, sous les auspices de son oncle, M. le comte d'Argout, ministre du roi Louis-Philippe, et y avait rempli successivement plusieurs postes importants. La nouvelle de sa mort a été vivement ressentie par LL. AA. le grand-duc et la grande-duchesse qui se sont empressées de faire témoigner à la famille de M. de Belcastel et au secrétaire de la légation de France la part toute particulière qu'elles prenaient à cette perte. — Le baron de Stein, qui représentait aux obsèques le duc de Saxe, a dit que son auguste maître, en le chargeant de cette mission, « n'avait pas » voulu seulement donner une preuve des sentiments qu'il professait » pour le ministre de France, mais qu'il avait aussi saisi avec empres- » sement l'occasion de rendre à l'Empereur un témoignage particulier » de respect et de sympathie. » Le corps de M. de Belcastel a été transporté à Toulouse pour y être déposé dans le tombeau de sa famille. Le char funèbre, précédé d'un nombreux clergé, était escorté d'une double rangée de chasseurs à pied, et suivi des représentants de la famille du défunt, des autorités civiles et militaires et d'un grand nombre d'amis.

Toulouse, 1er mars 1867. F. Lacointa.

VICTOR COUSIN

L'ÉCOLE ÉCLECTIQUE ET L'AVENIR DE LA PHILOSOPHIE FRANÇAISE (1)

IV.

Je reviendrai bientôt à M. Cousin : je ne le quitte qu'un instant pour aller à ceux qu'on nomme ses disciples et les philosophes de son école. On sait que le disciple fait souvent la plus grande gloire du maître; et que la grandeur de l'école devient celle de l'homme qui en fut le chef et qui la fonda. Socrate a l'immortalité de l'école socratique; l'école cartésienne a grandi Descartes. En a-t-il été de même de l'école éclectique?

M. Cousin eut d'abord des élèves proprement dits, dans la première période de son enseignement, comme maître de conférences à l'Ecole normale et suppléant de Royer-Collard à la Faculté. Ensuite, il eut des disciples et des sectateurs parmi les nombreux auditeurs de ses leçons et parmi les lecteurs, beaucoup plus nombreux, de ses livres, depuis 1826 et 1828. Après 1830, il compta, de plus, des sectateurs, qui étaient comme des apôtres qu'il se faisait par son influence personnelle et par celle qu'il devait à sa position officielle de grand-maître de l'Université de France pour l'enseignement philosophique en toutes les écoles : cela dura jusqu'en 1848. Depuis cette époque, son influence diminua sensiblement : il renonça lui-même à la maintenir : il sembla qu'il ne restait plus que l'ombre de son nom, *stat magni nominis umbra* : cette ombre même disparut. Cependant, elle était encore imposante et puissante dans le lointain et derrière les voiles qui l'enveloppaient. Voilà ce que tout le monde sait et dit.

(1) Voir la première partie à la livraison précédente.

Or, en groupant dans sa pensée, autour de M. Cousin, tous ces hommes qui composent une véritable multitude, on trouve en eux la même diversité qu'en M. Cousin lui-même ; c'est-à-dire que les uns ou les autres de ces disciples représentent l'une ou l'autre des phases de l'esprit du maître. Tous, ils reflètent l'image de ce maître ; mais comme cette image fut changeante, d'époque en époque, les reflets en changent aussi dans chacun d'eux, suivant le moment et l'aspect auxquels il correspond. Ce qui fut le plus durable dans le maître est aussi ce qu'on retrouve dans le plus grand nombre des disciples ce qu'il y eut de permanent en lui, se retrouve en eux tous. Le caractère qu'il revêtit le dernier est encore celui qui se montre le mieux dans les derniers venus au monde de notre philosophie.

Je voudrais, mais je ne peux pas dérouler ce tableau devant vous je dois me borner à en esquisser les groupes.

Le premier que je vois se compose de *psychologistes*, très nombreux. Leurs ouvrages qu'ils me présentent, sont des *essais*, de *fragments*, des *mélanges*, des *thèses*, des *leçons*, des *programmes* de cours, des *manuels* de baccalauréat. Je ne parle pas de ceux de ces livres qui ne sont que des spéculations mercantiles ou de petits monuments que la vanité magistrale s'édifie à elle-même. Sous le bénéfice de ces éliminations, ces ouvrages ont tous du mérite ; mais un mérite médiocre ; les meilleurs ne s'élèvent pas au-dessus de ce qu'on peut nommer le niveau écossais, qui était celui de M. Cousin à son début et qu'il n'avait guère dépassé à la fin. Les auteurs se roulent dans le cercle des trois facultés, tracé par le maître. Il en est pourtant quelques-uns qui essayent de s'en échapper : certains s'en échappent même et composent, en dehors du cercle officiellement fatal, des ouvrages plus ou moins considérables. Mais ils n'obtiennent pas grand succès (1). En réalité, la science de l'homme psychique ou moral (science du moi ou de la ψυχη) n'a point fait de sérieux progrès par les psychologistes éclectiques.

Un second groupe, plus nombreux encore, se compose d'*historiens de la philosophie*. Leurs ouvrages sont généralement des monographies ou des études sur quelques philosophes pris individuellement et

(1) Je pense spécialement à Jouffroy, Damiron, Garnier... Voir la note F.

sur quelques écoles ; d'autres embrassent certaines périodes et certains siècles. Sur les traces et sous l'impulsion de M. Cousin, ils ont porté leurs investigations partout, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours ; depuis l'extrême Orient jusqu'à l'Occident. Tous ces travaux ont de la valeur : quelques-uns l'ont très grande : ceux à qui nous les devons ont incontestablement bien mérité de la science. Mais, avec eux, l'histoire de la philosophie n'est encore qu'expositive ou descriptive des opinions et des systèmes ; elle est restée à ce premier degré, ne s'élevant pas au second, ni encore moins au troisième, qui sont la recherche des causes des systèmes, et celle de la loi suivant laquelle ils se développent. Il ne faut pas blâmer la prudence de ces hommes, simples narrateurs ou chroniqueurs du passé : il faut même les féliciter d'avoir désappris la témérité par l'expérience d'illustres naufrages. Pour moi, je suis content de voir qu'ils reconnaissent que la théorie de l'histoire ne peut pas être construite *a priori* et que là, comme partout, la synthèse des lois doit être posée et élevée sur les faits donnés par l'analyse. Mais il n'en est pas moins vrai que les faits ne sont que les matériaux de la science, qui n'existe réellement que par la découverte des lois ; et, s'il est prudent et sage de redouter les tempêtes qui emportent tant de voyageurs montant vers les régions célestes, il y a bassesse et lâcheté à ramper toujours sur la terre, se faisant appliquer le vers latin : *Serpit humi tutus nimium timidusque procellæ*. C'est ce que font généralement les hommes du groupe dont je parle. En réalité, l'école éclectique n'a donné que des préparateurs à l'histoire de la philosophie : ces préparations sont œuvre d'érudition : l'érudition est l'embryon ou le fœtus de l'histoire ; il lui faut une large évolution pour devenir l'histoire même. L'érudit est un chercheur et un tailleur des pierres qui doivent entrer dans la construction de l'édifice, dont le plan est conçu par l'architecte : l'architecte est l'historien digne de ce nom (1).

(1) « Un érudit est un maçon, un philosophe est un architecte... Vous apercevez ici une des causes et un des caractères de l'histoire de la philosophie, telle que M. Cousin l'a faite... Il s'est contenté d'exposer les diverses philosophies... On l'a imité. Depuis Thalès jusqu'à Kant, on a exploré toutes les philosophies ; moyen-Age, Pères de l'Eglise, philosophes de la Renaissance, les thèses et les monographies ont tout remis au jour. Mais, en étudiant les faits comme lui, on s'est, comme lui, dispensé d'en rechercher les lois ; nous avons, grâce à lui, tous les matériaux d'une histoire de la philosophie ; grâce à lui, nous n'avons pas cette histoire. Il n'a point

Les hommes de ces deux groupes, psychologistes et historiens de la philosophie, se mêlent souvent, c'est-à-dire que les mêmes jouent souvent le double rôle d'historien et de théoricien. Ainsi avait fait M. Cousin. Ce groupe composé a sa fidèle expression dans un livre qui est l'œuvre collective d'un grand nombre : le *Dictionnaire des sciences philosophiques* (1). Il en est de cet ouvrage comme de tous ceux du même genre : à côté de bons articles, on en trouve de médiocres et même de mauvais : je ne veux en parler qu'en général. La partie d'érudition y est traitée avec soin ; les notices biographiques sur tous ceux qui ont un nom en philosophie les font suffisamment connaître, et la bibliographie relative à chacun d'eux fournit les moyens de les connaître plus intimement, si on le désire. L'exposition des opinions, quand elles en valent la peine, a une étendue proportionnée à leur importance : la critique qui l'accompagne est convenable en sa forme, qui est celle de l'impartialité calme et digne. Mais, au fond, elle a le caractère du critérium dont elle s'inspire : ce critérium est la doctrine qu'on développe dans les articles qui contiennent la partie théorique de l'œuvre, et cette doctrine n'est jamais que celle dont j'ai déjà parlé. De même, dans les articles consacrés à l'histoire des systèmes et des écoles, on ne s'élève pas au-dessus du niveau signalé.

La préface de ce Dictionnaire est datée du 15 novembre 1843, un siècle moins quelques années depuis la Préface d'un autre Dictionnaire. Les auteurs y rappelaient cette « grande Encyclopédie du » XVIIIe siècle » et « l'influence immense qu'elle a exercée sur » l'esprit moderne. » Ils demandaient qu'il leur fût « permis d'espé- » rer une partie de cette influence » sur le temps présent et à venir. S'il en eût été ainsi, le milieu du XIXe siècle aurait eu son grand monument par ce Dictionnaire des sciences philosophiques, comme le milieu du XVIIIe avait eu le sien par l'Encyclopédie ; le milieu du XVIIe siècle par le Discours de la méthode ; le milieu du XVIe

trouvé en lui-même, ni développé dans les autres l'esprit philosophique : il a la gloire d'avoir montré en lui-même et développé dans les autres l'esprit d'érudition. » (H. Taine, *Les philosophes français du XIXe siècle*, p. 174-6).

(1) *Dictionnaire des sciences philosophiques*, par une société de professeurs de philosophie, sous la direction de M. Franck, membre de l'Institut, agrégé de philosophie près la Faculté des Lettres de Paris, 5 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1844-1851.

par la Réforme ; et le milieu du xve par la Renaissance, à la suite de la prise de Constantinople (1). Mais, après vingt-trois ans et deux mois, nous savons combien peu il en a été ainsi. Ni la Préface de ce Dictionnaire, ni le Dictionnaire lui-même n'ont fait grand bruit : cette œuvre n'a point eu de retentissement ; elle n'a guère été connue au-delà d'un certain monde ; et elle n'y jouit même pas de l'estime et du succès qu'elle mérite. L'éclectisme, en contemplant ce monument, ne peut guère sourire à sa gloire. Ce n'est pas même une colonne de Juillet à côté du souvenir de la prise de la Bastille.

En ce groupe, plusieurs se font particulièrement remarquer. Je ne signale pourtant que celui qui, pendant douze années, suppléa M. Cousin en la chaire d'histoire de la philosophie ancienne et qui fut, en même temps, maître de conférences de philosophie à l'Ecole normale ; M. Jules Simon. Comme son maître, mais à un moindre degré, il eut la réputation d'un professeur orateur et il en exerça le prestige : il dut un grand succès à la brillante facilité de sa parole : il frappait aussi par une allure de tendance mystique où l'on apercevait comme une couleur de l'école d'Alexandrie qui déteignait sur lui et dont il subissait un peu l'esprit plutôt qu'il ne le dominait en le comprenant parfaitement. Mais ce ne fut pas là son trait principal. Le hasard a fait que j'ai assisté à l'une de ses épreuves au concours d'agrégation de philosophie : il exposa la théorie de l'association des idées suivant l'écossais Dugald Stewart, sans essayer d'en faire aucune critique, ni d'en rien perfectionner. On n'a pas vu qu'au fond il ait grandement changé depuis. La première série de ses livres, qui sont à l'usage des jeunes gens étudiant la philosophie dans les colléges, ne s'est pas élevée au-dessus de ce niveau. La seconde série, à l'usage des gens du monde amateurs de philosophie, a conservé le même caractère. S'il eût existé une véritable philosophie éclectique, M. Simon aurait été certainement bien propre à la vulgariser par ses qualités de littérateur élégant, d'orateur doucement ému, et de penseur habile pour une assimilation qui ait un cachet de personnalité. Mais cette philosophie manquant, il n'a pas essayé de la faire : il s'est borné à en propager une autre, comme telle. Puis, s'apercevant peut-être de sa méprise et du peu de portée de son œuvre, il y a renoncé.

(1) Cette remarque sur les grands événements intellectuels qui ont marqué le milieu des derniers siècles, est de Dalembert.

Comme son maître, il s'est tourné d'un autre côté ; mais ce côté a été différent. Tandis que M. Cousin est remonté vers le dix-septième siècle, à l'amour des grandes dames et des seigneurs, M. Simon s'est élancé au-delà du moment actuel de notre siècle dix-neuvième, par amour des ouvrières et du peuple à qui il voudrait ouvrir un meilleur avenir. C'est assurément là une noble désertion, mais ce n'en est pas moins une désertion. Il a imité son maître, quoique ne le suivant pas

En voici d'autres qui correspondent au moment *panthéistique* de M. Cousin.

Ce sont d'abord deux foules ; l'une des Saint-Simoniens, l'autre des positivistes Augusto-Comtiens. La religion qu'ils essayèrent de hucher au haut de leur système bourré de tant de choses n'est que la proclamation et le culte du Grand-Tout, comme Etre suprême, seul Dieu réel et véritable. Ils répétaient certaines phrases de M. Cousin ou en donnaient l'équivalent. Les Fourriéristes, leurs confrères en tentatives de rénovation sociale, se rapprochaient aussi d'eux en conceptions religieuses, se ressentant du même esprit.

En dehors de ces foules, et entre plusieurs autres, deux hommes se présentent ensuite ; MM. Vacherot et Renan. — M. Vacherot, qui suppléa aussi pendant quelque temps M. Cousin en sa chaire, après avoir étudié les philosophes de l'école d'Alexandrie, passa à ceux de l'Allemagne : il s'y enfonça profondément et il en rapporta plus de foi au panthéisme hégélien, qu'il présenta en une forme rationnelle didactique ; mais en cette forme dégagée de tout ce qu'elle avait de pur germanique et transformée suivant la nature de son esprit qui est celle de l'esprit français. — M. Renan, avec une érudition plus grande et plus variée, entrant dans l'histoire intellectuelle de plus de nations et s'efforçant d'y pénétrer par la voie moins frayée des langues, en rapporta aussi le panthéisme : mais il le présenta sous l'autre forme, indécise et vague, du mysticisme poétiquement rêveur qui adore la vérité et Dieu comme la beauté suprême dont la littérature et l'art se font un divin idéal. Il put croire qu'il réalisait la promesse faite un jour par M. Cousin, et qu'il *aidait vraiment le peuple à s'élever plus haut que le christianisme* en lui enseignant que Jésus est homme-Dieu, parce que « en lui s'est condensé tout ce » qu'il y a de bon et d'élevé dans la nature humaine » et qu'il a été « la plus haute des colonnes qui, du sein de l'humanité, s'élevant

» vers le ciel, montrent à l'homme d'où il vient et où il doit » tendre » (1) : et en proclamant, les genoux ployés au nom de Jésus, qu'il fut « une personne divine, non en ce sens qu'il ait absorbé tout » le divin, mais en ce sens qu'il a fait faire à l'humanité le plus » grand pas vers le divin » (2). C'est aussi de l'Hégel affirmant que Dieu est dans le *devenir* de l'humanité.

Un dernier groupe se compose d'hommes bien différents. Ceux-ci déclarent vouloir maintenir le peuple dans le giron des vieilles croyances et s'y maintenir eux-mêmes : ils soutiennent la compatibilité de la raison avec la foi, de la foi des anciens jours qui fait le chrétien avec la raison des temps modernes qui fait le philosophe : ils prêchent l'alliance de l'une et de l'autre, l'alliance de la science et de la religion ; et ils tâchent de la faire sur les bases d'un spiritualisme qui, d'une part, soit philosophique sans cesser d'être chrétien et qui, d'autre part, tout en continuant d'être chrétien, ne refuse pas de se faire philosophique. Ils en appellent aux grands jours du XVIIe siècle dont ils désirent rallumer le flambeau éteint par le souffle du XVIIIe : ils recommandent l'union de l'École et de l'Eglise, comme elle existait jadis entre l'école de Descartes et l'église de Bossuet : et s'il arrive qu'elle s'établisse par la bonne volonté des hommes en l'un et l'autre camp, ils espèrent et prédisent que la paix règnera sur la terre et qu'elle glorifiera dans les hauteurs du ciel le Dieu de l'Evangile : *Gloria in excelsis Deo*..... C'est le groupe de ceux qui s'appellent *spiritualistes chrétiens*. Ils représentent évidemment la dernière phase de M. Cousin, quand il disait que l'épithète d'*esprits superficiels* convient mieux que celle de *profonds penseurs* à tous ceux qui, après Voltaire, découvrent des difficultés dans le christianisme..... (3).

(1) La *Vie de Jésus*, douzième édition populaire, p. 258.
(2) La *Vie de Jésus*, Idem. Idem.
(3) « N'écoutez pas ces esprits superficiels qui se donnent comme de profonds » penseurs, parce qu'après Voltaire ils ont découvert des difficultés dans le christianisme..... Notre vrai drapeau est le spiritualisme, cette philosophie aussi » solide que généreuse, qui commence avec Socrate et Platon, que l'Evangile a » répandue dans le monde, que Descartes a mise sous les formes sévères du génie » moderne, qui a été au XVIIe siècle une des gloires et des forces de la patrie, qui » a péri avec la grandeur nationale au XVIIIe..... » *Du Vrai, du Beau et du Bien*, édit. » cit. Avant-propos, p. VII, IX.

Bien plus, comme s'il était dans l'ordre de la fatalité des choses que la représentation de M. Cousin en son école fût complète, beaucoup d'hommes du même groupe la portent, en dehors de la philosophie, dans la sphère politique. Ils soutiennent aussi que les libertés publiques, telles que la civilisation moderne et en particulier notre civilisation française les comprend et les demande, ne sont pas incompatibles avec certains éléments de despotisme, et qu'il est une alliance et un traité de paix qu'il faut contracter entre les deux puissances, qu'on appelle maintenant le libéralisme démocratique et le césarisme impérial. — Mais je ne m'occupe que des philosophes.

Le premier de ce groupe, dans l'ordre du temps, est M. Bautain, qui est même allé plus loin que son maître. Car ayant laissé d'abord sa psychologie écossaise se mêler de quelque germanisme à tendance mystique, puis ayant tourné au transcendantalisme catholique, il a cru ne pouvoir mieux faire que d'embrasser l'état ecclésiastique. Ensuite, non content d'avoir mis la soutane du prêtre par dessus la robe du professeur-philosophe, il a quitté sa chaire de philosophie pour monter en une autre de théologie ; et de Strasbourg où il était, il est allé à Paris démontrer la vérité de la foi chrétienne supérieure à la raison, dans la vieille Sorbonne, en quelque sorte dans la chapelle même à laquelle touchait le dernier cabinet de son premier maître. M. l'abbé Bautain, grand-vicaire de l'archevêque de Paris, enseigne encore, cette année, aux mêmes lieux. — Parmi les professeurs laïques, ses associés en cette œuvre de spiritualisme chrétien, qu'ils voudraient amener à l'alliance de la raison et de la foi, je nommerai deux derniers venus dans les chaires du haut enseignement philosophique à Paris ; M. Lévêque, au Collége de France ; M. Caro, à la Faculté des Lettres. Ils sont les derniers disciples de M. Cousin, et la dernière évolution de son école éclectique.

Donc, tel le maître, telle l'école. L'école est même restée inférieure au maître : elle n'a rien ajouté à sa gloire, jusqu'aujourd'hui : elle l'aurait plutôt diminuée.

Qui dira ce que l'avenir réserve ?

Une chose est certaine. Le présent s'est détourné de l'éclectisme. Il ne lui pardonne pas d'avoir si peu donné après avoir tant promis. En contemplant son œuvre, combien y en a-t-il qui répètent, avec un

accent mêlé de mélancolie et d'ironie, le fameux *Amphora cœpit institui...*, d'Horace !

V.

Je reviens à M. Cousin.

On a raconté qu'un jour, voulant faire connaître quelle était son ambition relativement à l'avenir, il employa cette formule : « Un » monument et des épisodes. » En examinant la collection de ses œuvres, j'y vois bien les épisodes; mais le monument, je l'y cherche en vain, si l'on entend par là quelqu'un de ces livres qui contiennent des vérités d'un ordre supérieur, dans une forme en harmonie avec elles, et que les générations se transmettent successivement l'une à l'autre comme un dépôt dont la perte serait préjudiciable aux plus chers intérêts de l'humanité. M. Cousin n'a rien écrit de semblable.

Cependant, il me paraît qu'il a laissé de lui-même un monument d'un autre genre, qui lui assure l'immortalité, aussi longtemps que vivra dans la mémoire des hommes le souvenir de notre existence française, dans le demi-siècle écoulé depuis 1815.

En tout ce temps-là, M. Cousin a été un énergique agitateur d'idées, un ouvreur de vastes horizons, un grand instituteur en plusieurs parties.

Il a *fortement agité les idées* par l'histoire : en remettant notre esprit moderne en relation avec celui de plusieurs antiquités que le XVIIe et le XVIIIe siècles avaient trop posées en objets de haine ou de mépris : en mettant notre esprit français en relation avec celui des autres peuples que notre vanité nationale ou nos rancunes nous faisaient considérer comme trop peu dignes de notre attention : en établissant un vaste système de commerce d'idées, non moins propre à augmenter les richesses intellectuelles que l'autre commerce les matérielles. On lui doit de la reconnaissance pour tout le bien qui peut en résulter.

Il a *ouvert de vastes horizons* : en signalant ceux que d'autres avaient ouverts et qui n'existaient pas pour nous : en portant les idées dans une foule de directions : en présentant certaines ressemblances ou analogies du développement humain dans les individus, dans les peuples et dans la collection des peuples qui est l'humanité :

en montrant dans le lointain, au delà des lois psychologiques, le autres lois plus vastes de la métaphysique ou de la philosophie d l'histoire. Que sais-je encore? Même quand ces horizons, en s'e approchant, n'ont paru que des pays d'illusions fantastiques, on reconnu qu'il était bon qu'on les eût ouverts. C'est en cherchant u monde qui n'existait pas que Christophe Colomb a trouvé celui qu existait. On ne lui en doit pas moins de la reconnaissance.

Enfin M. Cousin a été *un grand instituteur*, surtout en apprenan à mieux employer l'instrument de l'analyse psychologique et à la fair servir à plus d'usages ; en apprenant à mieux parler la langue de l science et à la faire plus claire, plus souple et plus élégante; e apprenant aussi à bien classer les questions, à les bien poser, à le bien disposer et enchaîner systématiquement les unes aux autres. l a été un écrivain de premier ordre, dans tous les genres où il lui plu de s'exercer. Il a été un orateur éloquent à tous les titres qu demandent les maîtres de l'art oratoire. Aussi tant qu'on lira se leçons, — je parle de celles qu'il a réellement faites, — on le admirera : et au milieu de son admiration la plus vive, le lecteu entendra toujours le mot fameux qui ne cesse pas d'être répété « Que serait-ce donc si vous l'aviez entendu lui-même ? » (1)

C'est le souvenir de toutes ces choses qui ne périra jamais : c'est l ce qui assure l'immortalité à M. Cousin, et ce qui formera son véritabl *monument*, autour duquel se grouperont, comme des épisodes, tous se ouvrages, dont aucun n'est sans mérite et dont quelques-uns peu vent, à certains égards, être considérés comme des chefs-d'œuvre Son ambition relativement à l'avenir aura de cette manière la satis

(1) « Le talent de M. Cousin est oratoire. Il a le don et le goût de l'éloquence » vous trouverez en lui toutes les qualités qui peuvent la nourrir et l'orner. » dispose parfaitement les diverses parties d'un sujet. En cela ses leçons de 182 » sont des modèles. Aucun professeur ne savait mieux classer les questions, l » annoncer, faire compter aux auditeurs tous les pas de sa méthode, les mener pa » la main, les soutenir aux passages difficiles, marquer les étapes de voyage, l » arrêter au bout de chaque question pour leur faire embrasser d'un coup d'œ » l'espace parcouru. On sent qu'il est toujours maître de son sujet, qu'il se me » dans le champ des idées comme dans son domaine, qu'il en sait tous les chemin » qu'il est prêt, si l'un d'eux se trouve fermé, à en ouvrir d'autres, qu'il a le dro » de prendre charge d'âmes et de s'offrir pour guide aux ignorants et aux étrange » qui voudront visiter la contrée solitaire et périlleuse où il s'est établi. En off » l'orateur est un guide..... » (H. Taine, *ouv. cit.*, p. 76-7.)

faction complète qu'il demandait en sa formule, et notre adieu suprême doit lui donner l'assurance qu'il peut reposer en paix.

VI.

Je n'ai pourtant pas fini. Car il ne serait pas bon que ce discours eût pour unique fin la satisfaction d'une curiosité historique : il doit avoir sa moralité. Sur la tombe de tout homme qui a joué dans la vie un rôle assez important pour fournir la matière d'une oraison funèbre ou de quelque chose qui en approche, il y a lieu de prononcer le célèbre texte : *Et nunc intelligite, erudimini....* Nous sommes en imagination sur la tombe d'un homme dont le rôle fut grand en philosophie ; c'est une leçon de philosophie qui doit en sortir, une instruction à ceux qui s'occupent de philosophie sur la direction de leur esprit ; c'est à eux qu'il faut s'adresser et dire : Comprenez donc, instruisez-vous : *Intelligite, erudimini.*

Voilà un homme de puissantes facultés naturelles, d'une riche culture par l'éducation, d'une incessante activité pendant toute sa vie, longue par les années, plus longue par le travail, d'un dévoûment incontestable et longtemps exclusif à la philosophie, — qui pourtant a été reconnu impuissant à l'œuvre : grande force improductive, grands efforts stériles.

Voilà autour de lui une foule d'autres hommes, tous bien doués de la nature, bien cultivés par l'art, et laborieux, et dévoués ; disciples d'élite autour d'un maître d'élite. Le maître a voulu fonder une école de philosophie ; les disciples ont voulu la constituer : autres efforts stériles, autres forces improductives, autres impuissances reconnues à l'œuvre.

Maître et disciples brûlaient du désir et se flattaient de l'espérance « d'édifier une tour s'élevant jusqu'à l'infini, » comme aurait dit Pascal : ils y ont travaillé pendant un demi-siècle, mais tout leur « édifice craque, comme aurait encore dit Pascal, et la terre s'ouvre » jusqu'aux abîmes. » Quelle peut en être la cause ? quelle leçon en sort, quelle instruction peut en être tirée ?

Avant de faire la réponse et pour la préparer, je me tourne d'un autre côté.

Nous sommes accoutumés à passer alternativement de la philosophie à la politique et de la politique à la philosophie. Portez donc vos yeux vers le spectacle de notre vie politique depuis la grande année 1789. C'est la date de la Révolution. C'est aussi le commencement d'une longue série de révolutions successives, dans lesquelles notre France n'a pas cessé de se précipiter de l'une à l'autre, pendant les trois quarts de siècle écoulés depuis cette époque. Si nous en faisons l'énumération, nous trouvons que le chiffre ne s'en élève pas à moins de onze, jusqu'à la dernière d'où est sorti le gouvernement actuel, et qui est la douzième. J'omets les détails : je considère l'ensemble : considérez-le avec moi.

Toutes les fois qu'un gouvernement a voulu ou paru vouloir faire un retour à l'ancien régime par quelque résistance non dissimulée et forte au nouveau régime qui est la conséquence des Principes de 1789, il a été violemment brisé. Tels Louis XVI, au 10 août 1792 ; Louis XVIII, au 20 mars 1814 ; Charles X, aux trois journées de juillet 1830 ; Louis-Philippe, au 24 février 1848. La cause de la grande impuissance bourbonienne est là.

Toutes les fois qu'un gouvernement naissant a voulu assurer sa vie et se donner des chances d'avenir, il a fait acte d'adhésion plus ou moins explicite aux Principes de 1789, et il a promis plus ou moins solennellement de les prendre comme règle de conduite. Louis XVI, pour continuer son règne et perpétuer sa dynastie, jura fidélité à la Constitution, le 14 septembre 1791. Louis XVIII, pour se faire pardonner son retour avec les armées étrangères, donna la déclaration de Saint-Ouen, le 2 mai 1814. Louis-Philippe inaugura son règne en acceptant les amendements que l'esprit libéral voulut introduire dans la Charte constitutionnelle antérieure, et en les publiant le 14 août 1830. Louis-Napoléon, après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, dans le premier article de la Constitution qui continue d'être la nôtre, déclara « reconnaître, confirmer et garantir les grands Principes » proclamés en 1789. » Leur principe vital a été là.

Enfin, toutes les fois qu'un gouvernement établi a senti sa puissance vitale diminuer et qu'il a reconnu le besoin de lui donner plus de force, il est revenu à ces mêmes Principes et a témoigné vouloir les développer plus largement et les appliquer plus franchement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Ainsi firent Napoléon Ier, par l'acte additionnel aux Constitutions de l'Empire, au mois d'avril 1815 ;

Louis XVIII, par la dissolution de la Chambre introuvable, le 5 septembre 1817 ; Charles X, par la formation du ministère Martignac, en 1828. Dans le même ordre d'idées, l'Empereur régnant a promis à diverses reprises d'aller plus avant dans la voie des libertés publiques et d'élever progressivement les étages de notre édifice constitutionnel jusqu'à ce qu'il arrive au couronnement.

Ces faits, auxquels je pourrais en joindre beaucoup d'autres, contiennent évidemment une grande leçon, la même dont je vous parlais au commencement de cette année (1) ; savoir qu'en dehors des Principes de 1789, il n'y a point de vie politique possible en France, j'ajoute et chez tous les peuples qui sont entrés dans le grand courant de la civilisation moderne. En dehors de ces Principes et de leur application large et franche, on ne vivra pas ; on végétera, on dépérira, on agonisera, on mourra.

Vous savez que ces Principes ont été résumés en la formule, *Liberté, Égalité, Fraternité*. Je ne discute point cette formule ; je la pose ou je la suppose vraie. Un jour, en un des terribles jours de la tourmente révolutionnaire, je ne sais lequel, on entendit une voix, partie je ne sais d'où, ajouter aux trois mots consacrés, ceux-ci, *ou la mort* : et bientôt on vit la formule ainsi rédigée s'écrire de tous les côtés, spécialement sur le papier-monnaie de cette époque. Assurément c'était là une déclaration sauvage, dans le sens que lui donnaient les Jacobins terroristes du club et de la rue ; car c'était en leur bouche une horrible menace de guillotine ou de lanterne adressée à tous leurs adversaires politiques. Mais cette formule a un autre sens bien plus élevé pour ceux qu'on peut nommer les philosophes de la révolution, les vrais initiés aux mystères de la religion sociale. Pour eux cette formule, en un sens profond, est du genre de celle-ci : « Hors de » l'Eglise point de salut, » c'est-à-dire Catholicisme ou la mort éternelle ; ou comme cette autre : « Hors de la vérité point de bien ; » ou encore comme la formule-maxime de Platon : « Les » peuples ne seront heureux que quand ils seront gouvernés par les » philosophes ; » ce qui revient à dire qu'il n'y a point de bonheur social possible sans une Constitution qui soit suivant la Sagesse ou la Vérité. De même la formule *Liberté, Égalité, Fraternité, ou la mort*,

(1) Voir la Leçon d'ouverture, *La Moralité et la Science morale en la France d'aujourd'hui*, p. 32 et 35.

cette formule que la vile et sotte multitude, — cette multitude qui n'est vile que parce qu'elle est sotte et qui n'est sotte que parce qu'elle est vile, — prenait grossièrement à la lettre pour s'en faire une loi de sang, comprise en son esprit par les Sages, signifie qu'il n'y a point et qu'il ne peut point y avoir de véritable vie sociale en dehors de la doctrine suivant laquelle les hommes, *égaux* par leur nature, doivent être *libres* pour l'exercice de leurs droits, et se reconnaître *frères* pour leurs devoirs réciproques. Ce sont des Principes de 1789. Elle équivaut donc à cette proposition : ***Que le peuple de France soit une société d'hommes libres, égaux et frères, suivant les Principes de 1789, sinon il mourra.*** Et c'est la vérité.

Ceux qui la nient en théorie sont des aveugles ou des trompeurs. Ceux qui la combattent en pratique sont des maladroits ou des méchants. Ni l'école de ces théoriciens, ni la famille de ces praticiens ne sont faites pour posséder l'avenir et le gouverner. Sinon, je plains l'avenir.

Sans en dire davantage, quelque envie que j'en éprouve, je me tourne vers la philosophie.

Portez-y vos regards avec les miens.

Vous voyez qu'en notre France du dix-huitième siècle, le rôle de la philosophie a été grand ; il a été si grand que le siècle en a pris son nom le plus vulgaire ; c'est le Siècle de la philosophie. A son tour, la philosophie de cette époque n'a pas de nom plus vulgaire que celui du siècle même ; c'est la Philosophie du XVIIIe siècle.

Je n'ai pas l'intention de rappeler ce qu'elle fut. Souvenez-vous seulement que tous la reconnaissent et la proclament Mère de la Révolution de 1789. Amis et ennemis sont unanimes pour lui décerner ce titre ; les uns, pour lui en faire gloire ; les autres, honte : ils ont tous raison. Quand la Révolution plaça Voltaire et Jean-Jacques au Panthéon, elle agit logiquement : ce sont bien ses Dieux à elle. Quand la Contre-révolution les en arracha, elle n'agit pas moins logiquement : car ce sont ses démons.

Au commencement de notre siècle XIXe, cette philosophie continuait d'être en honneur ; mais ce n'était plus l'honneur des anciens jours. Le pouvoir qui s'élevait la repoussait même sous le nom d'idéologie, et certaine littérature, expression d'une partie de la société, l'attaquait

avec l'ardeur qui promet le succès. M. Cousin, dans ce qu'on peut nommer son berceau philosophique, apprit pourtant à l'honorer et il bégaya le nom de Condillac, comme celui d'un père à qui l'on doit respect et reconnaissance. Mais il fut bien vite enlevé à ces premières amours : et il n'y est jamais revenu.

Ce trait est caractéristique en lui. La philosophie du dix-huitième siècle, philosophie de Condillac, sous le nom grossier de sensualisme, inventé et propagé à dessein, n'a jamais été pour lui qu'une pauvre, une triste philosophie, une philosophie fausse, dangereuse, détestable comme portant nécessairement en ses flancs les monstres du matérialisme et de l'athéisme. Même aux jours où il voulait se montrer indulgent à son égard et disposé à la juger avec une grande impartialité éclectique, il ne lui épargnait pas ces épithètes sévères et dures. Même encore aux jours où il était amené à dire le plus de bien du XVIIIe siècle, il conseillait et commandait de se tenir en garde contre sa philosophie et de ne pas la continuer : il lui était moins difficile de se contredire que de déposer son antipathie.

Cette aversion philosophique avait commencé chez lui sous l'influence de Royer-Collard, à l'époque où se manifestait, chez plusieurs puissances du jour, l'aversion politique de la Révolution et le désir contre-révolutionnaire de restaurer l'ancien régime : elle ne fit qu'augmenter, malgré quelques apparences d'intermittence : à la fin, elle était comme une fièvre en son paroxysme ; et si c'était une faute, M. Cousin est mort dans l'impénitence finale.

Cette aversion de la philosophie du XVIIIe siècle s'est communiquée du maître aux disciples : elle s'est trouvée en son école dès le commencement, elle y a grandi, elle y est devenue de plus en plus vive et profonde; on pourrait dire que le mot d'ordre y est le cri retourné de *Guerre à l'infâme.*

La Philosophie a ainsi le sort de la Révolution.

La Révolution veut la liberté sous la loi, l'égalité de la démocratie, la fraternité par l'accord des sentiments et la coopération : on l'a dénoncée comme voulant la licence dans l'anarchie, le niveau de la démagogie, la communauté du socialisme. On l'a chargée, comme un bouc émissaire, de toutes les iniquités d'Israël, on l'a maudite, à cause d'elles, puis on a essayé de la jeter au désert pour y mourir. — De même la Philosophie du XVIIIe siècle a été accusée d'enseigner, en

science de l'Homme, le matérialisme; en science de Dieu, l'athéism en science du Devoir, l'égoïsme (1). On l'a montrée inspirant l saturnales de ces monstruosités (2); on l'a faite responsable de leu fautes et de leurs crimes, de leurs folies et de leurs fureurs; puis on essayé aussi de l'envoyer, autre bouc émissaire, mourir en exil, lo de la société des hommes.

Par haine et par peur de la Révolution ainsi représentée, les co temporains ont été détournés du nouveau régime qu'elle annonç et retournés vers l'ancien : on leur a fait regretter que celui-ci e été si violemment et si complètement détruit : on l'a montré p ses côtés les plus beaux, on l'a justifié, on l'a glorifié : le soleil Louis XIV a reparu en imagination inondant la France de s lumières, principe de gloire et de prospérité : on en a recueilli l restes, on en a réveillé les étincelles assoupies sous la cendre, on a rallumé les gerbes éteintes; et de tout cela on s'est efforcé former comme une nouvelle étoile monarchique, annonçant résurrection des puissances défuntes et montrant au peuple la rou vers l'heureux avenir. — De même par haine et par peur de la Ph losophie du XVIIIe siècle représentée d'une manière semblable, o s'est détourné d'elle et retourné vers la philosophie antérieure : on déploré que celle-ci eût été si violemment critiquée et si entièreme abandonnée; on l'a commentée, défendue, remise en honneur; le cartésianisme a reparu comme la vraie, solide et généreuse doctrir du spiritualisme religieux et moral, qui a été au XVIIe siècle une d

(1) Le matérialisme qui assimile et confond le corps et l'âme, la chose étendue la chose pensante, équivaut à la démagogie niveleuse. L'égoïsme, qui autori chacun à faire pour soi tout ce qui lui plaît, *quidquid licet*, sans autre loi, équiva à la licence anarchique. L'athéisme, qui exclut du monde toute personnali divine, équivaut au communisme qui exclut de la société les conséquences néce saires de la personnalité humaine. Les accusations contre la Révolution et la Phil sophie ne sont pas seulement semblables; au fond, elles sont les mêmes.

(2) « Sans grands frais de sagacité et de dialectique, il suffit d'un peu de lectu » pour voir à découvert derrière l'attrayant principe ses terribles conséquences... » à côté de Condilhac, d'Holbach et Lamétrie et toutes les saturnales du mat » rialisme et de l'athéisme. » (V. Cousin, Préface du *Manuel de l'histoire de l philosophie*, p. x.) — « Loin de vous cette triste philosophie qui vous prêche l » matérialisme et l'athéisme... » Avant-propos du livre *du Vrai*, p. IX.

gloires et des forces de la patrie et qui a péri avec la grandeur nationale au XVIIIe, a-t-on dit (1).

Vraiment, il faudrait être bien aveugle pour ne pas voir ou bien menteur pour ne pas convenir qu'au milieu du mouvement révolutionnaire ont apparu des démagogues, des anarchistes, des communistes. Mais la Révolution ne les reconnaît pas pour ses enfants. Ils naissent bien plutôt de la Contre-révolution, suivant la loi des contraires et par le jeu fatal des réactions. La démagogie vient moins de la démocratie que de l'oppression aristocratique : le niveau est la réaction contre le privilége. La licence vient moins de la liberté que de l'arbitraire despotique : l'anarchie est la réaction contre la tyrannie. Le socialisme vient moins de la fraternité que de l'exploitation fratricide : le communisme est une réaction contre le monopole de quelques-uns au détriment de tous. Qu'on examine les faits et les idées, on s'en convaincra. — De même il est incontestable qu'au milieu du mouvement philosophique du XVIIIe siècle, on a vu surgir des matérialistes, des athées, des égoïstes à système immoral. Mais la Philosophie les désavoue aussi pour ses enfants. Ils ont une autre origine suivant la même loi des contraires. Le matérialisme vient de la réaction contre le spiritualisme exagéré, qui tient en trop grand mépris le corps et les sens : l'athéisme vient de la réaction contre le théisme imprudent, qui discourt sur Dieu comme s'il n'était pas incompréhensible : l'égoïsme vient de la réaction contre la morale peu humaine, qui n'est pas fondée sur la nature et qui fait un devoir de la combattre non de la suivre. Qu'on examine encore les faits et les idées : on s'en convaincra aussi.

Je continue et je termine le parallèle. Comme en la sphère des faits constitutionnels, malgré les monstres que certaines imaginations groupent autour de la Révolution de 1789, il faut en embrasser fermement les principes et les appliquer franchement, parce que hors d'eux il n'y a point de large vie politique à espérer dans l'avenir; ainsi dans la sphère des idées, malgré les autres monstres que l'on

(1) Ce sont les propres expressions de M. Cousin, dans l'Avant-propos cité p. VII. « Notre vraie doctrine, notre vrai drapeau est le spiritualisme, cette philosophie » aussi solide que généreuse, qui.... que..., qui a été au XVIIe siècle une des » gloires et des forces de la patrie, qui a péri avec la grandeur nationale au » XVIIIe. » Le spiritualisme religieux et moral est l'antithèse du matérialisme irreligieux et immoral.

groupe autour de la Philosophie du XVIIIe siècle, il faut en accep les vrais principes et l'esprit profond et les suivre, parce que h d'eux il n'y a point de large développement à espérer pour science de l'homme, qui comprend tant de choses et qui s'étend loin.

Or, ni M. Cousin ni son école n'ont agi ainsi : ils ont fait le co traire, perpétuels réactionnaires contre la Philosophie du XV sècle. C'est pourquoi, — je signale consciencieusement les cho telles qu'elles m'apparaissent, — c'est pourquoi les contemporains le ont échappé et leur échappent : et je vois de nombreux signes ciel qui annoncent que la postérité leur échappera encore davanta La cause fondamentale de l'impuissance éclectique est là. Que ce s la première leçon qui sorte de cette étude.

L'autre en découle nécessairement : elle est toute pratique et formule en un précepte : Ne faisons pas ou ne faisons plus comme l éclectiques. Arrêtons-nous enfin dans la voie de réaction où ils n'o pas cessé de marcher depuis un demi-siècle et où ils ne sont arriv à rien. Que ce soit la moralité de cette étude.

Dans une de ses grandes leçons où il avait dit beaucoup de bien XVIIIe siècle, M. Cousin s'écriait en terminant : « Honorons-le. Disons-le comme lui et avec lui. Le XVIIIe siècle est notre père à no hommes du siècle XIXe, comme la Révolution est notre mère. La vo qui retentit des hauteurs du Sinaï par la bouche de Moïse a u application ici : « Tes père et mère honoreras afin de vivre longu » ment. »

M. Cousin, après avoir dit, Honorons-le, ajoutait : « Ne le continuo pas. » C'est là son erreur et le point sur lequel nous nous séparo de lui. Nous disons au contraire : Honorons le XVIIIe siècle continuons-le.

Mais qu'on ne s'y méprenne pas. L'honneur que nous demando qu'on rende au XVIIIe siècle n'est pas celui d'un culte idolâtriqu émanant d'un sentiment de respect irréfléchi ou d'une admiratic servile. Nous ne sommes pas et nous demandons qu'aucun de vo ne soit du nombre de ces hommes, — si toutefois il y en a, — q s'imaginent que, dans l'œuvre de ce siècle XVIIIe, il n'y a rien à corr

ger, ni rien à retrancher, ni rien à ajouter; comme si la sagesse ou la science était sortie parfaite de leur cerveau, telle que la déesse Minerve s'élança, tout armée de pied en cap, du front de Jupiter.

Je me rappelle une anecdote. Un philosophe de ce temps-là disait un jour dans un salon : « Il faut reconnaître que nous avons abattu beaucoup de bois dans la forêt des préjugés. » Une dame reprit : « C'est donc pour cela que vous avez débité tant de fagots. » Ces fagots sont les imperfections de l'œuvre du XVIIIe siècle, en philosophie comme en tout le reste : inexactitudes qu'il faut corriger ou rectifier ; erreurs qu'il faut retrancher ou détruire ; lacunes et vides qu'il faut combler par des additions ; commencements qu'il faut achever et continuer.

La continuation du XVIIIe siècle, que nous demandons, n'est pas une continuation servile, mais une continuation libre, qui soit un développement large de l'esprit de ce siècle et un exhaussement au-dessus de lui de toute la hauteur qu'il nous est possible d'atteindre par l'application de sa méthode, suivant la loi du progrès successif.

Je le répète, qu'on ne s'y méprenne pas : et j'insiste. *Continuer librement* un siècle n'est pas continuer de penser absolument comme lui : ce n'est là qu'une continuation servile : c'est moins une continuation qu'une répétition. L'écho ne continue pas la voix ; ni l'ombre le corps : l'un et l'autre ne font que répéter. — Penser comme les autres, c'est ne pas penser. Un siècle qui pense comme son prédécesseur est un siècle qui ne pense pas. La pensée n'est continuée que par la pensée. — La continuation libre d'un siècle est l'addition réfléchie de ses propres efforts aux siens, pour atteindre le but voulu par tous deux. C'est ainsi que nous l'entendons du XVIIIe siècle par le XIXe, au point où il est arrivé.

Cette continuation doit être un développement large. *Développer largement* un siècle n'est pas simplement ajouter son étendue à la sienne ; comme un minéral, en s'ajoutant à un autre minéral, en augmente l'étendue : ce n'est là que le développement de l'agrégat ou de l'être non doué de vie. Un siècle est un être vivant qu'un autre siècle développe en élaborant sa substance, en la transformant et en l'assimilant à la sienne propre. Plus le travail d'élaboration, de transformation et d'assimilation est complet, plus le développement est large. A parler avec exactitude, ce n'est pas le siècle passé qui

est développé par le siècle présent ; mais c'est le siècle présent qui se développe au moyen du passé. La vie se développe en puisant dans la mort. — Un siècle en développe largement un autre, lorsqu'il le fait revivre en lui-même, sous une forme meilleure, dépouillé de ses parties impures ou de ce qu'il avait de mal, n'ayant gardé que ses parties pures ou ce qu'il avait de bien, et qu'il y ajoute un autre bien, tiré du fond de sa propre nature ; les deux étant en harmonie. C'est toujours ainsi que nous l'entendons du XIXe siècle développant le XVIIIe.

Ce développement doit être un exhaussement d'un siècle sur l'autre. Cela n'a pas besoin d'explication. *Dépasser* un siècle *en hauteur*, c'est aller plus loin que lui dans la voie qui mène au but où tendent tous les efforts de l'humanité. Nous entendons que le XIXe s'élève au-dessus du XVIIIe dans l'ordre philosophique, en s'avançant plus loin que lui dans la grande et difficile science de l'homme qui comprend toute la philosophie. Et nous voulons espérer qu'il en sera ainsi dans ce dernier tiers de sa vie qui lui reste à remplir, pourvu qu'il sache briser la fatalité de certains obstacles. *Si qua fata aspera rumpas.*

Encore un mot qui m'est suggéré par un rapprochement de dates et je finis.

Il y a trente-neuf ans, le roi Charles X résolut de faire son gouvernement plus libéral et nomma le célèbre ministère qui prit le nom de son président, M. Martignac, le 4 janvier 1828. Un des premiers actes de M. de Vatimesnil, ministre de l'instruction publique, fut de permettre à M. Cousin de reprendre le cours de ses leçons de philosophie, et les premières paroles du professeur en se retrouvant en sa chaire fut de se déclarer « heureux et fier d'y reparaître, » au retour des espérances constitutionnelles de la France. »

Aujourd'hui, l'Empereur régnant, dans une lettre déjà célèbre, vient de déclarer qu'il veut faire un pas dans la voie du gouvernement libéral, et la France en salue les espérances. Il ne s'agit point de professeur écarté de sa chaire à y faire remonter : mais je voudrais que le professorat lui-même rappelât de l'exil la Philosophie du XVIIIe siècle et lui rendît quelques-uns des honneurs auxquels elle a droit. Ce serait une autre association de deux événements heureux du même genre.

Pour moi qui peux, sans prétention d'un rapprochement qui serait ridicule, parler de ma voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint, je n'en veux pas moins poursuivre ce but aussi longtemps et autant que je le pourrai, dans les limites de ma sphère et de mes facultés. Employant les propres expressions de M. Cousin, dans le jour que je rappelle, je veux consacrer à cette œuvre ce qui me reste de force et de vie. Puissé-je y avoir pour coopérateurs des collègues, je ne dis pas plus convaincus que moi ni plus dévoués, mais plus capables et plus heureux !

GATIEN ARNOULT.

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE.

—

L'ESPAGNE.

(Suite et fin) (1).

ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DE L'ESPAGNE ACTUELLE. — TRAITS DISTINCTIFS DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA CIVILISATION.

Quoiqu'elle ait été de tout temps, surtout depuis l'union célèbre de la Castille et de l'Aragon (1478), la préoccupation la plus constante du pouvoir, c'est d'une époque assez récente que date en Espagne l'unité de gouvernement et d'administration. Commencée par la violence et par la ruse sous Ferdinand-le-Catholique, au temps des Borgia et des Louis XI, continuée avec plus de largeur et de dignité sous les princes de la maison d'Autriche, sous Charles-Quint et sous Philippe II particulièrement (1516-1598), c'est au siècle dernier, c'est au nôtre, et, chose remarquable encore, sous une influence étrangère qu'elle a pris sa forme dernière : au XVIIIe siècle sous l'influence de la France monarchique, au XIXe siècle sous l'influence de la France constitutionnelle et parlementaire (2).

Intronisés en Espagne par la politique et par les armes de Louis XIV, les Bourbons (1713) avaient eu quelque peine à se faire

(1) Voir les deux premières parties aux livraisons précédentes.

(2) L'Angleterre serait à peu près la seule puissance européenne qui pût balancer en Espagne, en raison de la situation péninsulaire du pays, cette influence prépondérante de la France. On a remarqué que, depuis plus d'un siècle, la politique anglaise suit régulièrement en Espagne une marche opposée à la nôtre. Mais, soit influence du voisinage, soit communauté d'habitudes, de culture et de croyance, c'est à la France que semble rester sur ce terrain l'avantage, à la condition pour elle de ne point chercher à convertir cette influence en protectorat, ce protectorat en conquête (1808-1812).

pardonner cette origine étrangère et cette invasion de nos goûts, de nos modes, de nos arts qui les avaient suivis au-delà des Pyrénées. Mais ils y avaient porté en même temps, avec des habitudes conservatrices et pieuses, respectueuses de tout ce que respectait le pays, des idées d'ordre, de légalité, d'économie bien entendue, des traditions, excellentes pour l'époque, d'administration et de gouvernement qui ont laissé leurs traces dans l'organisation intérieure du pays. C'est sous ce régime obscurément réparateur, que l'Espagne semble s'être reconnue, au sortir de cette croisade sans fin où elle avait failli succomber (contre les infidèles d'Espagne, les Maures, contre les infidèles d'Europe, les protestants, contre les infidèles d'Amérique, les Indiens), qu'elle semble s'être pour la première fois préoccupée de ses besoins matériels et de ses intérêts positifs. Sans parler de la dynastie encore régnante (1), c'est de cette époque que date presque tout entière l'ancienne organisation monarchique de l'Espagne, dont nous retrouverons, de loin en loin, quelques débris enchâssés dans l'organisation actuelle, ce régime des intendants, par exemple, et des capitaines-généraux, calqué sur l'administration politique de la France, comme l'était en partie l'ancienne organisation du crédit public, de l'armée et de la marine si florissantes sous Charles III et Ferdinand IV.

Etrangers aussi par leur origine, les principes de 89, comme on est convenu de les appeler (2), devaient froisser par bien d'autres côtés les sentiments et les idées de cette Espagne monarchique et religieuse, que les Bourbons semblaient avoir endormie. Il y aurait dans

(1) La reine dona Isabelle II de Bourbon qui occupe aujourd'hui le trône d'Espagne (abrogation secrète de la loi salique en 1789, publique en 1830), est fille du dernier roi Ferdinand VII. Née le 10 octobre 1830, proclamée reine avant sa majorité, le 29 octobre 1833 (régence de la reine Christine), elle a été mariée en octobre 1846 à son cousin don Francisco de Assis, dont elle n'a qu'un enfant, la princesse des Asturies, héritière du trône espagnol. L'écu des armes du R., qui rappelle la lente formation de la monarchie, est écartelé aux 1 et 4 de gueules à la tour d'argent qui est de Castille ; aux 2 et 3 d'argent au lion de gueules couronné d'or qui est de Léon, enté en pointe d'argent, à la grenade de gueules feuillée de sinople qui est de Grenade ; le tout d'azur à 3 fleurs de lys d'or, qui est de Bourbon France. — Le pavillon marchand est blanc chargé de l'écu des armes du R. — Le titre officiel de la R. depuis le XVe siècle est S. M. C., sa majesté catholique.

(1) On sait que la première constitution espagnole, celle des Cortès de 1812, était calquée, dans ses traits principaux, sur la constitution française de 1791.

ce sentiment de répulsion tout seul, abstraction faite des intérêts que menaçaient les nouvelles doctrines, de quoi expliquer les oppositions qui accueillirent, à son apparition, le régime politique qui en était l'expression déjà régulière, et les oscillations violentes auxquelles il a été exposé depuis (1). Mais, en froissant par quelques côtés, les susceptibilités de l'esprit national, il répondait par d'autres à ses instincts les plus intimes, à ce sentiment du droit et de la dignité humaine, qui a toujours été fort dans ces âmes énergiques, à cet esprit d'égalité et d'indépendance personnelles, qui s'était maintenu en Espagne sous le régime féodal, comme sous la monarchie absolue. A défaut des antiques *Cortès* provinciales qui ont été longtemps ici, avec les *Fuéros*, le dernier mot du gouvernement et de la liberté politique, il rappelait au moins quelque chose de ces assemblées générales des *Cortès*, supprimées à l'avènement des Bourbons. Les discussions passionnées ou orageuses, les prétentions ou les antipathies provinciales, les questions toutes personnelles d'intérêt ou de vanité qui s'y mêlaient à la discussion des grands intérêts du pays n'étaient point elles-mêmes sans quelque charme, dans un pays où elles ont toujours tenu une grande place dans le gouvernement, avec le favoritisme et l'intrigue. Telle est, du reste, la puissance de la raison librement discutée, que les dernières résistances de l'esprit de localité et de privilége ont achevé de se taire, sinon de s'effacer, devant le sentiment de l'intérêt général, et que c'est bien certainement sous ce régime tout récent, accueilli, dès son apparition, par des oppositions passionnées (clergé, noblesse), balloté depuis entre les excès de ses partisans et ceux de ses adversaires, que l'Espagne a fait les pas les plus décidés et les plus intelligents dans la carrière de la centralisation gouvernementale et de l'unité administrative, où nous essayons de la suivre.

Ce n'est point, du reste, dans les régions purement politiques du nouveau régime, qu'il faudrait chercher ces résultats heureux et féconds. Quoique le gouvernement constitutionnel, en Espagne, nous présente, à peu de chose près, les mêmes éléments que dans les grands états occidentaux (d'un côté, le pouvoir exécutif, représenté par la

(1) Constitution des Cortès de 1812, jurée en 1814, abolie en 1815 par le roi Ferdinand VII. — Révolution de 1820 : constitution nouvelle, détruite en 1823, par une armée française. — Troisième inauguration du régime constitutionnel, à la mort de Ferdinand VII. Charte ou statut-réal de 1834, revisé d'abord en 1837, plus tard, en 1845, dans un sens monarchique et conservateur.

royauté héréditaire, sans exclusion des femmes, et investi des hauts attributs qui sont restés partout son apanage ; irresponsabilité et inviolabilité personnelle, droit de paix et de guerre, droit de conclure les traités, de commander les armées, de sanctionner et de promulguer les lois ; de l'autre, le pouvoir législatif, composé de deux chambres, le sénat et le congrès, dont les attributions et la constitution rappellent, dans leurs grands traits au moins, celles de nos dernières assemblées parlementaires) (1), et que le législateur ait essayé d'établir entre eux les mêmes conditions d'équilibre et de solidarité (responsabilité ministérielle, droit de voter et de refuser l'impôt, gouvernement des majorités) ; il est impossible de méconnaître la prépondérance, plus marquée tous les jours, qu'a prise dans ce système d'équilibre prétendu le pouvoir monarchique, moins encore par les hautes prérogatives dont il est revêtu que par l'assentiment qu'il est assuré d'avance de rencontrer dans l'esprit religieux des populations, dans leurs habitudes monarchiques, dans leur ignorance et leur insouciance (à quelques éclats près, dans les villes surtout) du régime délicat et compliqué sous lequel elles vivent. Sur bien d'autres points, et sur des points très graves, nous verrions de même le régime constitutionnel forcé de modifier son mécanisme, d'assouplir son esprit et même ses principes aux exigences d'un pays et d'un passé tout exceptionnels, en reconnaissant, par exemple, et en proclamant une religion d'Etat (la constitution radicale de 1812 l'avait fait elle-même), c'est-à-dire en associant ainsi le principe de l'intolérance religieuse à celui de la liberté politique, écrit sous toutes ses formes, en tête de toutes les chartes qui se sont succédé depuis 40 ans.

Dans la sphère administrative, en revanche, les réformes se sont succédé d'une manière rapide, depuis quelques années surtout (1845). Calquées généralement sur le type de notre administration actuelle, ces réformes se sont étendues de proche en proche, à toutes les branches du service public, qui se centralise aujourd'hui entre huit ministères (2). Ce travail de réorganisation a été si rapide, que

(1) Les membres du sénat sont nommés à vie par le pouvoir royal. Ceux du congrès (350), sont élus par les colléges électoraux (un député par 35,000 âmes), suivant des conditions de cens et de capacité assez libérales.

(2) Ces huit ministères ou secrétaireries d'Etat (le traitement est de 30,000 fr.), sont celui *del despacho* état ou affaires étrangères ; de grâce et justice ; *gobernacion* ou intérieur, auquel est aujourd'hui rattachée l'instruction publique ; commerce et

l'on ne trouve plus aujourd'hui, que de loin en loin, des vestiges de l'ancienne organisation monarchique de l'Espagne, dans les capitaineries générales, par exemple (14 capitaineries répondant aux 11 grandes provinces historiques), et dans les divisions ecclésiastiques (10 archevêchés, 49 évêques suffragants pour la terre-ferme et les colonies, 25,000 prêtres) (1) qui ont traversé, à quelques modifications près, tous les régimes politiques de l'Espagne. Dans l'ordre administratif, proprement dit, les 49 provinces entre lesquelles a été arbitrairement divisé, comme en France, le territoire de la vieille monarchie (2), sont administrées par des gouverneurs (chefs politiques jadis) qui diffèrent de nos préfets en ce qu'ils réunissent à leurs

travaux publics; guerre, marine et finances. On y a récemment ajouté (1851), un ministère dit *del fomento*, du développement, du progrès, qui caractérise assez bien l'esprit de réorganisation et d'améliorations pratiques, dont le gouvernement a pris ici l'initiative.

(1) Ce chiffre s'élevait, au siècle dernier, à 120,000 prêtres ou moines; le nombre des couvents de tous ordres à 3,000; l'ensemble des propriétés ecclésiastiques, au tiers à peu près du sol cultivable de l'Espagne. La sécularisation de ces nombreux couvents remonte aux années 1835-37-41. (Le célèbre tribunal de l'Inquisition, établi, comme on le sait, en 1480, avait été supprimé dès 1820). La partie des biens de ces couvents, aliénée au profit de l'Etat, a produit la somme de 873 millions de francs, ce qui permet d'évaluer à deux milliards au moins, la valeur des immeubles que possédait l'Eglise espagnole au commencement de ce siècle. Sans revenir franchement sur le principe de cette sécularisation, des lois plus récentes ont décidé que le produit futur des ventes serait affecté au clergé lui-même, à la charge pour lui de convertir ce capital en obligations de rente sur l'Etat. — L'Espagne possède encore, à l'heure qu'il est, 660 couvents de femmes, avec 12,000 religieuses, environ.

(2) Voici les noms de ces 49 circonscriptions nouvelles avec l'indication des anciennes provinces aux dépens desquelles elles ont été formées : Navarre, province de Pampelune; Aragon, province de Huesca, de Saragosse et de Téruel; Catalogne, province de Girone, de Barcelonne, de Lérida, de Tarragone; Valence, province de Castellon-de-la-Plana, de Valence et d'Alicante; Murcie, provinces de Murcie et d'Albacète, Baléares et Pityuses, province de Palma; Grenade, province de Malaga, d'Alméria et de Grenade; Basse-Andalousie, provinces de Cadiz, de Séville, de Cordoue, de Huelva, de Jaën; Estremadure de l'Anas et du Tage, provinces de Badajoz et de Caceres; Manche et Nouvelle-Castille, provinces de Ciudad Real, de Cuença, de Guadalaxara, de Tolède, de Madrid; Léon, provinces de Léon, de Zamora, de Valladolid, de Palencia, de Salamanque; Vieille-Castille et partie des Asturies, provinces de Ségovie, d'Avila, de Burgos, de Logrogno, de Soria, de Santander; Galice, provinces de la Corogne, de Lugo, de Ponte-Vedra, d'Orense; Asturies, province d'Oviédo. Les provinces Basques, restées en dehors de cette nouvelle organisation, ont conservé leurs anciennes subdivisions.

fonctions administratives, les fonctions financières de nos receveurs-généraux, mais qui leur ressemblent par le caractère et la nature de leurs attributions, par cette adjonction récente du conseil provincial, analogue à nos conseils de préfecture, par l'action qu'ils exercent sur les rouages inférieurs de l'administration, de l'administration municipale elle-même, les alcades étant partout aujourd'hui à la nomination du gouvernement. Dans l'ordre judiciaire où un nouveau code pénal vient de substituer (1849) une législation précise et codifiée au cahos de l'ancienne législation, noyée elle-même sous un déluge de commentaires, on retrouverait notre cour de cassation dans le tribunal suprême de justice au-dessous duquel s'échelonnent les *audiencias* (cours d'appel, 15 en terre ferme, 4 outre-mer) et les tribunaux de première instance, composés d'un seul juge assisté d'un promoteur fiscal qui remplit les fonctions du ministère public. Dans l'instruction publique on reconnaît de même nos trois degrés d'enseignement, fonctionnant aussi sous la surveillance d'un conseil spécial; instruction supérieure, dix universités (Madrid, Barcelonne, Salamanque, quelques-unes avec 5 facultés) ; instruction secondaire, 27 instituts ou colléges royaux, placés sous la surveillance des évêques; instruction primaire distribuée par 15,000 écoles, communales pour la plupart, et fréquentées approximativement par 600,000 enfants.

Si l'armée avait conservé dans les agitations incessantes du pays son organisation française en partie (recrutement, avec faculté de rachat direct à l'Etat), son effectif onéreux pour les finances du pays (100,000 h. de toutes armes, 1850), son état-major disproportionné (6 maréchaux, 80 lieutenants-généraux, 220 maréchaux de camp, 260 brigadiers et de nombreux officiers à la suite (1), il restait beaucoup à faire pour relever la marine de l'état d'épuisement où elle était tombée depuis les désastres d'Algésiras et de Trafalgar qu'elle a partagés avec nous, et l'émancipation plus désastreuse encore des colonies américaines; pour rappeler la vie dans les arsenaux si longtemps déserts du Ferrol, de Cadiz et de Carthagène (2).

(1) Cette armée de fonctionnaires ou de salariés en non activité, que l'on retrouve partout en Espagne (*Cesantes, jubilados*), s'élevait, il y a quelques années, au chiffre de 51,856, et coûtait à l'Etat 134 millions de réaux.

(2) Le budget de l'armée de terre ferme, car les Colonies ont toujours eu leur

Dans l'ordre financier, où le mal était plus profond encore, il avait fallu d'abord restituer à l'État l'administration de ses propres revenus aliénés à divers titres, substituer à des impôts mal assis, inégaux, variables de province en province, un système de taxes uniformes et rationnelles, réformer en même temps le système de la comptabilité financière analogue aujourd'hui à la nôtre (conseil supérieur des comptes, 25 août 1851). Au milieu de ces désordres et de ces malheurs, force avait été de suspendre le service de la dette qui s'était élevée graduellement à un chiffre accablant pour les ressources limitées du pays (12 milliards de réaux, 3 milliards de francs) : mais il était possible de mettre au moins un terme à cette série de banqueroutes déguisées (conversions et transformations de titres, ajournements ou réductions d'intérêts, etc.), qui avaient ruiné au-dedans comme au-dehors le crédit du pays, de porter la lumière et la franchise dans les profondeurs de cet abîme devant lequel tout le monde semblait reculer, d'abandonner résolûment une partie des créances périmées de fait, pour sauver au moins celles auxquelles il était possible de faire honneur (rachat et annulation successive des créances passives, réduction graduelle de la dette à un taux uniforme de titres et d'intérêt). En dépit des charges nouvelles qu'a imposées au trésor ce grand acte de probité politique, le budget de la dette publique n'excède point, à l'heure qu'il est, 25 millions de francs ; le budget de l'Etat n'atteint point lui-même 300 millions de francs, chiffre qui n'a rien de disproportionné, à coup sûr, si l'on tient compte de l'étendue du pays et de ses ressources variées qui n'auraient besoin que d'activité, de débouchés et de capitaux.

Réorganisée politiquement sur le modèle des grands États européens, l'Espagne réussira-t-elle à en prendre l'esprit comme elle en a pris les livrées ? S'ouvrira-t-elle aussi aisément aux influences fécondes de la civilisation qui peuvent seules donner quelque réalité et quelque consistance à ces réformes hâtives, un peu théoriques jusqu'ici ? Si l'on est étonné de retrouver en Espagne le mécanisme de

état militaire à part, s'est élevé, en 1850, au chiffre de 315,157,576 réaux. Celui de la marine, dont l'effectif ne s'élève encore qu'à trois vaisseaux, dont deux inachevés, cinq frégates, six corvettes, treize bricks, etc., sans compter une flottille à vapeur de 22 voiles et de 6,600 chevaux, monte au chiffre de 68,161,964 r., ce qui fait en réalité plus du tiers du revenu de l'Etat.

nos institutions politiques et administratives, on ne l'est pas moins d'y retrouver nos modes et nos danses cosmopolites, qui se substituent graduellement, dans les classes supérieures, aux plaisirs, aux costumes et aux danses pittoresques de chaque province, de voir pénétrer dans les villes des plateaux elles-mêmes, dans cette atmosphère d'ennui qui plane depuis longtemps sur la Péninsule, les grandes inventions de l'industrie, de la science et du luxe modernes, le gaz, la vapeur, les chemins de fer qui auront ici le mérite de créer, si jamais ils s'achèvent, les premières voies de communication, qui révéleront l'une à l'autre ces Espagnes voisines et ennemies, qui les mettront en échanges véritables d'idées et de produits. Dans un ordre plus élevé n'est-ce point sous cette influence étrangère, sous celle de la France particulièrement, qui semble devenue pour l'Espagne l'intermédiaire habituel de la civilisation, que nous avons vu se réveiller, après un long sommeil, ces brillantes facultés de l'imagination espagnole, que nous avons entendu résonner de nouveau, en vers dignes du XVIe siècle, cette langue sonore et accentuée qui recouvre ou déborde la pensée avec tant de majesté !

Voilà bien des côtés, à coup sûr, par lesquels l'Espagne de notre temps diffère de l'Espagne monarchique du siècle dernier, avec laquelle on s'obstine à la confondre. Mais il est impossible, en même temps, de n'être point frappés de traits tout aussi tranchés, par lesquels elle diffère des grands états de l'occident, du caractère en partie désert de son sol qui a rendu toujours si difficile le gouvernement et même l'administration, de la faiblesse numérique de sa population (14 millions d'hommes), inférieure de trois cinquièmes à celle de la France, sur un sol d'une étendue à peu près égale, de la répartition très-inégale de cette population de province en province (1). Comme dans les pays jeunes et primitifs encore, le commerce et l'industrie s'effacent à peu près ici devant l'agriculture (2), et cette

(1) Il est remarquable que ce soit dans les provinces où domine le pâturage, que la population tombe à son chiffre le plus bas : Léon, 23 h. par kil. c. ; Estrémadure, 20 h. par kil. c. ; Manche, 13 h. par kil c. ; Aragon, 23 h. par kil. c. ; tandis qu'elle atteint son maximum dans les montagnes de la Galice, 48 h. par kil. c., et des provinces Basques, 49 h. par kil. c.

(2) L'industrie manufacturière n'existe, en réalité, que dans quelques provinces et ne s'y soutient qu'à l'aide de lourds tarifs, qu'élude une contrebande acharnée (produits anglais en Andalousie et sur la frontière portugaise ; produits français en

agriculture elle-même routinière et apathique, à l'exception de quelques provinces où elle semble s'inspirer de traditions plus anciennes (arabes ou romaines, Columelle), est encore paralysée par une foule de causes, ici, par le système traditionnel de la grande propriété (biens des grandes familles, des corporations, des communes, des églises et des couvents jadis), ailleurs par l'exagération

Catalogne, Aragon, Navarre). Nous signalerons sous ce rapport les toiles unies et damassées de la Galice ou de Léon, la draperie encore estimée de la vieille Castille, la chaudronnerie, la quincaillerie, les aciers bruts ou travaillés des Asturies et des provinces Basques, les tissus de laine, de coton et de soie, des R. de Séville et de Valence, et l'industrie plus variée de la Catalogne (tanneries, papeteries, cotonnades et mousselines, lainages et soieries de toute espèce), la seule des provinces espagnoles qui rappelle quelque chose des grands centres industriels de l'Europe. — Les richesses minérales de la Péninsule qui a eu le singulier honneur d'être longtemps le Pérou et le Mexique de l'ancien monde (lavages d'or de l'Anas et du Tage, mines d'argent de la Bétique), les granits et les marbres précieux de ses montagnes, qui égalent ou surpassent les plus belles matières orientales, jaspe de Tortose, marbre vert de Grenade, etc., l'étain de la Galice, le fer et le cuivre des Pyrénées, le plomb de l'Andalousie, le mercure de la Manche, resteraient elles-mêmes inexploitées, comme elles le sont sur bien des points, sans les capitaux et l'industrie étrangère. — Quant au commerce du pays, à peu près réduit aux matières premières et aux productions agricoles, parmi lesquelles figurent au premier rang les vins, toujours estimés, des provinces de l'est et du sud; dans la Navarre, le rancio; en Aragon, le grenache, dans le R. de Valence, le tinto d'Alicante, l'un des plus connus en France; en Andalousie, les vins de Malaga, Malvoisie, tinto de Rota, de Xérès, de Pacharet; puis les laines de Castille et de l'Andalousie, moins recherchées aujourd'hui qu'elles ne l'ont été jadis; les huiles des provinces du sud, les fruits secs des R. de Valence et de Murcie, les écorces de chêne, etc. Il est paralysé à l'intérieur par la rareté des voies de communication, Madrid n'ayant encore de relations directes qu'avec deux ou trois points du littoral, Bilbao, Barcelonne et Cadiz (canaux incomplets, de Castille, entre la Pisuerga et le Duèro, de l'Ebre, de Tudèle à Saragosse, œuvre de Charles-Quint); au-dehors, par la faiblesse des productions manufacturières du pays, qui ne soutiendraient nulle part la concurrence étrangère, par l'absence de débouchés exclusifs depuis l'émancipation des colonies Américaines et par la décadence dans laquelle est tombée la marine marchande, qui ne jauge point aujourd'hui, en y comprenant même les barques de 20 tonneaux et au-dessus, plus de 561,384 tonneaux, en tout 13,089 bâtiments de toute taille, montés par 66,839 pilotes, patrons, officiers ou matelots. Ce qui prouve, du reste, que ni cette industrie, ni ce commerce ne sont en progrès, c'est que le chiffre des importations, en grande partie industrielles, s'est notamment accru depuis les derniers remaniements du tarif douanier, tandis que celui des exportations presque exclusivemenent agricoles restait stationnaire; en 1849, 585 m. d. r. à l'importation, 478 m. à l'exportation; en 1850, 671 m. d. r. à l'importation, 488 m. à l'exportation.

du pâturage et des dépaissances, partout par l'absence à peu près complète de voies de communication qui arrête toute chose en Espagne, l'agriculture comme le commerce, qui oblige dans les bonnes années les propriétaires des deux Castilles à laisser pourrir sur pied une partie de leur récolte, pendant que les provinces du littoral en sont réduites à la famine ou aux blés de l'étranger (1).

Que si l'on songe maintenant à la rareté et à la dépopulation des villes clairsemées ici comme des oasis, et au peu d'action qu'elles exercent, la capitale comprise, sur l'opinion et les destinées du pays ; si l'on réfléchit, d'un côté, à la faible importance de la classe moyenne ; de l'autre, à l'inflexible originalité de la classe agricole, cette dernière force vive du pays, sur laquelle la civilisation semble sans prise par cette absence de besoins, par ce courage des privations et ce dédain de la misère qui la distinguent entre toutes les populations européennes ; si l'on tient compte en même temps de cette espèce de répulsion qu'est assurée de rencontrer ici toute tentative de réformes sérieuses, quels qu'en soient du reste le caractère et le but ; de ces habitudes à moitié nomades qui maintiennent encore en dehors de la société et même de la civilisation, des milliers de Gitanos, de bergers, de bandits, on comprendra que cette dernière transformation sera plus difficile et plus lente qu'elle ne l'a été ailleurs. S'il ne lui est point donné d'échapper complètement à cette

(1) L'Espagne ne possède encore que quelques tronçons de chemins de fer complètement achevés de Barcelonne à Mataro, de Madrid à Aranjuez, de Jijon à Langreo, de Valence à Xativa ; mais d'autres lignes plus importantes sont en cours d'exécution, celle d'Aranjuez à Almanza, par exemple, qui continuée jusqu'à Alicante, mettrait Madrid et la Castille en communication directe avec la Méditerranée, avec l'Océan même, au moyen d'artères transversales qui descendraient le Tage jusqu'à Lisbonne, le Guadalquivir jusqu'à Séville et Cadiz. Une autre grande ligne qui percerait la chaîne des Pyrénées, de Santander à Alar-del-rey, où vient aboutir le canal de Castille, mettrait le riche plateau des Castilles au niveau de l'Océan. Ce sont là avec la grande artère de Madrid à Burgos, et de Burgos à la frontière française par les provinces Basques, les grandes lignes du réseau espagnol. Quant aux routes ordinaires, elles se bornent à peu près aux *carreteras generales*, qui rayonnent, comme les gentes d'une roue, autour de la capitale. Un projet de loi, soumis au Sénat en 1850, organisait à la française tout un système de routes générales, provinciales ou vicinales ; mais on sait combien il y a loin en Espagne de l'intention à l'exécution, de l'exécution même à la réalité.

force inconnue qui finit, disait Neslon, par faire céder les chênes eux-mêmes, le vieil esprit ibérien trouvera des points d'appui et des moyens de résistance dans cette énergique personnalité qui domine tout ici, dans ce génie fuyant et divers (πανουργὸν φύσει..... μηδὲν ἁπλοῦν, Strab.) qui échappe au moment où l'on croit le saisir, dans cette insouciance du mieux et même du bien contre laquelle ont échoué déjà bien des efforts. Ce que l'on peut au moins affirmer, c'est que, dans le passé comme dans le présent, l'Espagne a toujours différé du reste de l'Europe et que cette originalité morale sera plus persistante qu'ailleurs, parce qu'elle tient ici par d'intimes liens à cette originalité du sol et du climat où il faut la replacer pour bien la comprendre.

EDW. BARRY.

INGRES.

—

Les nations policées se montrent pressées d'enterrer leurs morts. Usages, convenances sociales, habitudes de presse sont combinés aujourd'hui pour s'acquitter vite envers les deuils publics ou privés. Faut-il donc que le monde cesse de vivre parce que l'on y meurt? La vie moderne est si hâtive; c'est beaucoup, en vérité, que l'on consente à se distraire de son chemin pour écrire un nom sur un registre, accompagner un mort à l'église ou au cimetière, lui bâcler quelques louanges, suivant l'ordre de mérite et la nature de l'emploi, en tête, au milieu ou dans le feuilleton d'un journal. Il y a des morts faciles, enterrés à la troisième page, dès le premier coup d'encensoir; il y a des morts résistants. Ceux-ci ont pris, leur vie durant, une importance disproportionnée avec la place que les annales quotidiennes de la vie générale peuvent consacrer à un homme. Ils reviennent plusieurs jours de suite. Leur bruit posthume se répercute quelque temps, c'est un écho. Mais les échos ne s'entendent guère que dans la solitude, et le bruit meurt avant d'avoir cessé, parmi les rumeurs et les cris de la place publique.

C'est bien dans la solitude qu'il faudrait doucement attirer les morts dignes de vivre, pour les considérer et les écouter en silence dans ce colloque dernier et sincère qu'ils doivent avoir forcément avec les vivants.

Où rencontrer la solitude autre part qu'en Province, par ce temps de capitales affairées? C'est donc dans une modeste Revue de Province et de sa Province que nous attirons Ingres au moment où la presse parisienne nous l'abandonne.

Paris, sans nul doute, suffit mieux que nous à la besogne journalière des enterrements officiels. L'empressement des critiques y égale à peu près la ponctualité scandaleuse de l'administration des pompes funèbres. Les plus accrédités sont aussi les plus prévoyants. Chaque illustre ayant passé la cinquantaine a un dossier dans leurs cartons. Œuvres, anecdotes, conversations, mots, empilés et compilés peu à peu, projets, attendent le jour et guettent l'homme. Quand il dure, le carton déborde, et il n'est pas sûr qu'on ne lui jette parfois un œil d'impatience. Aussi, dès le lendemain du décès, la louange s'épanouit publiquement dans le journal où le critique gouverne despotiquement tel quartier de la renommée. Pour les malices, les traits, les contes, ils se dépensent et se distillent au jour le jour, suivant l'occasion et l'heure, dans les salons, à l'Académie, entre amis ou convives, le plus souvent, cette fois, au bénéfice du critique, non du mort.

Combien nous sommes pauvres devant ces réserves intéressantes, ces sources tou-

jours ouvertes d'information! Solitude, recueillement, silence, respect, nos riches[illegible]es sont vraiment d'un autre âge.

En somme, qu'aurions-nous à dire sur Ingres, qui a vécu loin de nous, et, malg[illegible]ré nos liens naturels, par notre maladresse peut-être, autant que par la sévérité un p[illegible]eu étroite et dure de sa mémoire, beaucoup trop hors de nous, si nous nous attachio[illegible]ns seulement à l'homme, au lieu de nous attacher à l'œuvre? C'est pourquoi nous allo[illegible]ns donner à nos lecteurs une étude exclusivement consacrée à cette œuvre. Déjà vie[illegible]ux de deux ans, ce travail, qui avait obtenu le suffrage du peintre lui-même, a é[illegible]té revu par son auteur. En lui conservant sa date, avec les marques du temps où [illegible] il a été écrit, nous sortons des habitudes de la *Revue*, mais nous sommes assuré [illegible] de garder à l'hommage rendu par nous au grand artiste un plus vif accent de sinc[illegible]é-rité, et de le garantir, en tout cas, contre le soupçon de banalité et de complaisan[illegible]ce qu'encourent d'ordinaire les appréciations faites au *jour des louanges*.

Une étude sur M. Ingres ne saurait être complète, sans avoir po[illegible]ur préface l'analyse des œuvres de J. Roques, son premier maître; po[illegible]ur dernier chapitre ou complément, l'analyse des œuvres de *son fi*[illegible]*ls*, H. Flandrin.

Séparé de M. Ingres, Roques perd vingt coudées, Flandrin en gag[illegible]ne trop. L'un est amoindri, l'autre est surfait. Et la critique risque de se tromper deux fois, soit en attribuant, comme elle l'a fait jusqu'ici, [illegible] le mérite de la direction première et définitive de M. Ingres à Dav[illegible]id, qui n'a pas besoin de cet honneur, soit en faisant de Flandrin [illegible] un inventeur, un *maître*.

Contentons-nous cependant aujourd'hui de cette simple indicati[illegible]on et arrêtons-nous aux seuls travaux de M. Ingres.

Tout ce qu'on a écrit sur lui est empreint de tant de colère [illegible] et d'injustice d'un côté, d'une partialité si flagrante de l'autre, qu'il [illegible] ne serait pas aisé de naviguer en assurance entre ses ennemis et sa clie[illegible]n-tèle. Mais, en dehors de ce qui a été écrit, nous avons son œuv[illegible]re, et c'est sur cette œuvre que nous tâcherons d'asseoir, en resta[illegible]nt dégagé de toutes les ardeurs d'école, un jugement rationnel.

La confusion constante entre l'homme et le peintre s'explique da[illegible]ns une biographie, sans que l'excessive liberté de quelques écrivains, [illegible] en cette matière, puisse s'excuser au même degré. Parvenue à une ce[illegible]r-taine hauteur, une vie de travail, de lutte et de conquête, a droit [illegible] à une plus large considération. S'arrêter à des détails accessoires, [illegible] en dessinant un semblable portrait, ce n'est donc pas seulement fai[illegible]re une faute de peinture, c'est pécher contre cette loi du respect, dont [illegible] la

nocratie ne gagnera rien à dépouiller nos mœurs. Les tableaux de Ingres apporteront-ils à l'avenir la confidence de ces anecdotes elier et de ces bizarreries d'amour-propre pour lesquelles les ivains, les peintres et toute la race des poètes devraient être plus ulgents? Mettons notre effort à gagner, du vivant de cet homme stre, l'autre rive, d'où il sera contemplé et jugé. Plus libre que biographes, plus désintéressé des passions de notre temps, atta-ns-nous surtout à son œuvre, et regardons l'ensemble de cette vre dans les yeux, comme son *Œdipe* regarde le Sphynx.

Quelques mots cependant sur la vie de M. Ingres, avant d'aborder examen.

Les beaux-arts ont eu cette bonne fortune, dans la France du dix-uvième siècle, de nous montrer, chez nos deux grands chefs d'école, foi, l'unité, la dignité de la vie et du caractère, portées à un degré lévation que ni la philosophie, ni les lettres, ni la politique n'ont oduit chez les hommes de notre temps. Ce n'est point ici le lieu d'en hercher les causes. Constatons seulement, à l'honneur de cette ble passion du beau, que, lorsqu'une fois elle remplit une âme, elle ffit, même aujourd'hui, pour lui garder de bien rares priviléges.

Né à Montauban en 1780, M. Ingres (Jean-Auguste-Dominique) en appartient pas moins à Toulouse par ses premières études de peinre. Je n'obéis point à une vaine préoccupation de clocher en relent un fait de grande conséquence. Après avoir examiné l'œuvre tière de son premier maître Joseph Roques, j'ose l'affirmer, en effet, dernier a eu sur le développement des facultés de son élève une fluence beaucoup plus durable que celle de David, son second maî-e. Encore sensible dans le *Portrait du Napoléon des Invalides*, lle-ci s'efface rapidement sous l'impression autrement puissante de ome, de Florence, et surtout des révélations décisives du véritable t grec; celle-là persiste, comme ces particularités d'accents, que les fants emportent du pays natal, et qu'une oreille exercée retrouve core, dans la maturité de l'âge ou dans la vieillesse, sous un accent un langage nouveaux. M. Ingres ne s'y trompait guère. Il n'a jamais ssé d'appeler Roques *son maître*, « *son vrai maître, le créateur de que les autres n'ont fait que développer.* » A soixante années d'in-rvalle, s'il fût venu revoir le *Tombeau d'Amyntas*, le *Portrait de la ère de J. Roques*, la *Communion du duc d'Angoulême*, les esquisses nservées dans sa famille, ses cartons, il est permis de penser qu'il

n'eût pas seulement éprouvé une émotion filiale; il eût peut-être retrouvé dans ces œuvres, en plus d'un point et avec un grand élan de reconnaissance, la clef de cette interprétation de la nature, qui est irrévocablement aujourd'hui devenue la sienne. Pour moi, en admirant le magnifique développement qu'ont pris chez l'élève les germes déposés par le maître dans les œuvres que je viens de citer, je me suis demandé bien souvent si leur floraison, avec la même culture, n'eût pas donné dans J. Roques un émule à M. Ingres. Elle eût assuré, en tout cas, à Toulouse, un grand artiste de plus, le plus distingué parmi les peintres de son école. Mais deux arbres de même famille n'atteignent pas toujours la même hauteur. Qui n'a rencontré dans nos Pyrénées un sapin jeté au milieu d'une vaste clairière avec beaucoup d'air, d'espace et de lumière, végétant mal et ne montant point? Qu'une de ses graines, emportée par le vent au sein d'une vallée profonde, germe, que l'arbre ait besoin de lutter contre l'ombre et le fourré pour gagner le soleil, l'air qui nourrit, il pousse plus droit, plus fort, plus haut, et devient le mât d'un navire. La facilité de sa nature et de sa vie arrêtèrent trop tôt le talent de J. Roques (1). Une destinée plus rude et plus contestée, un caractère plus entier, une foi plus robuste, gardèrent à l'ambition de M. Ingres d'autres hauteurs et lui ont préparé une autre renommée. Toujours est-il que, grâce à une coïncidence aussi heureuse qu'inattendue, sa jeunesse, ou plutôt son enfance, trouva à Toulouse, dans Roques, au sein d'une école dont les tendances, depuis le dix-septième siècle, avaient été à peu près exclusivement décoratives, un maître de vraie doctrine, ami du style, de la distinction, de l'élégance, des belles traditions, du grand art enfin. A ce titre, Toulouse aurait, ce semble, plus à revendiquer dans sa gloire que Montauban; et notre Musée devrait montrer avec un plus légitime orgueil quelque œuvre capitale digne de servir de pendant au *Vœu de Louis XIII*.

Ainsi que je l'indiquais en commençant, il n'entre pas dans mon cadre de réunir ici des détails biographiques sur un peintre si connu. Il est indispensable cependant d'indiquer, au moins par grandes lignes, les diverses périodes de sa vie.

(1) Devenu très-populaire, il trouva, dans l'exécution rapide de nombreux portraits, une source de fortune. Il allait chaque été à Bagnères-de-Luchon *faire sa saison*, et il rapportait une moisson abondante.

De 1793 à 1800, se placent ses premières études, soit à Toulouse, chez Roques, soit dans l'atelier de David; en 1801, son premier prix de Rome; de 1801 à 1806, son séjour à Paris; de 1806 à 1820, son premier séjour à Rome; de 1820 à 1824, ses études à Florence. Admis à l'Institut en 1825, après avoir été décoré l'année précédente, il reste à Paris jusqu'en 1834. Cette même année, il revient à Rome comme directeur de l'Ecole Française. En 1841, nous le retrouvons en France. Et, dans ces derniers temps, après soixante ans de travaux ininterrompus, poursuivis, sans ombre de doute ou d'incertitude, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, au milieu des contradictions les plus violentes et de critiques manifestant le plus souvent leur injustice par leur excès même, M. Ingres a conquis le public, les écoles en grande partie et la dignité de sénateur.

Ce dernier genre de récompense, accordé à des mérites non politiques, laisse souvent, en France, l'opinion incertaine. Dans un pays où la vanité aurait produit moins de désordres physiologiques dans les cerveaux, on accepterait plus aisément, sous ces grandes distinctions, l'idée d'une aristocratie très-vivante, toujours ouverte, sans cesse rajeunie par un sang nouveau. Que n'est-on plutôt disposé à les consacrer en quelque manière, par les droits naturels de l'hérédité? Mais le sentiment même de cette hérédité n'existe presque plus. Dans notre conception d'une démocratie de plus en plus ombrageuse et individualiste, comme dans certaines aspirations économiques, les conquêtes de tout ordre tendent à devenir de plus en plus viagères. C'est à peine si le travail d'une génération suffit à la génération suivante. Le bien conquis, la noblesse conquise doivent se renouveler à chaque vie d'homme. Sauf à ce monde de Français, fils de leurs œuvres, à devenir supérieurement insociable par sa suffisance.

Quoi qu'il en soit, cette grande vie d'artiste, couronnée d'un succès si combattu, se caractérise simplement par l'unité amenant à l'autorité. Ce n'est plus seulement en France, c'est en Europe que le nom de M. Ingres reste une des plus hautes personnifications de l'art français.

On ne peut s'empêcher de sourire en voyant son admirable et imperturbable dévouement à l'art constaté en ces termes, par le plus irrité de ses biographes : « De 1806 à 1820, M. Ingres perd pour » ainsi dire à Rome sa qualité de Français et devient citoyen d'un » peuple de statues. Indifférent aux joies et aux douleurs de son

» pays, il est tout entier à ses tableaux l'*Odalisque* et l'*Arétin*, au
» moment même où le canon de la Russie tonne sur les hauteurs de
» Montmartre. Nous le revoyons, pendant les journées de juin 1848,
» terminer impassiblement la *Vénus Anadyomène* au son du tocsin
» de la guerre civile, quand le sang des victimes coule en ruisseaux
» dans les rues de Paris ; heureuse insensibilité ! » (1)

Voilà certainement un grief qui ne l'empêchera pas de passer maître. Le peintre de la *Liberté*, de *Boissy d'Anglas*, le peintre d'*Hamlet*, l'artiste qui doit le plus aux passions de notre temps et qui est le plus vraiment sorti de nos entrailles, Eugène Delacroix, aurait aussi bien pu peindre à la même heure une répétition de la *Noce juive*, *Un tigre au repos*, *Un ruisseau de fleurs s'échappant d'une corbeille renversée*. L'importance des choses de l'esprit (quels que soient entre elles le rang et l'ordre) est telle, en effet, que ces distractions superbes portent en elles-mêmes leur excuse. Et si, par aventure, Ingres ou Delacroix, à ces dates mémorables, eussent ajouté quelque élément nouveau, ou seulement montré quelque élément ancien possédé à un degré inconnu jusqu'ici dans les arts du dessin, que seraient, dans deux cents ans, auprès de cette conquête, l'invasion douloureuse de 1814, l'horrible et terrible émeute sociale de juin quarante-huit ? En abordant ces régions sans frontières de l'Art et de l'Idéal, désintéressons-nous davantage. Mais le moyen d'apprendre à la critique à sortir de soi ? Nul effort ne coûte autant : et, en écrivant ces lignes, suis-je bien assuré moi-même de ne pas surfaire l'importance de l'art, cette grande *inutilité* qui m'est si chère, au détriment d'autres valeurs politiques, morales, intellectuelles et sociales (2) ?

Mais voilà bien des incidents. Arrivons enfin au but, à l'œuvre de M. Ingres.

Nous voici dans son *Salon* à l'Exposition universelle de 1855. Appelons-y par la pensée toutes les productions du maître. Il est seul : il a voulu être seul. Je ne me plaindrai point de ses exigences hautaines. Heureux qui peut en avoir de semblables ! Il ne s'agit ici

(1) M. Théophile Sylvestre, *Histoire des artistes vivants*.

(2) Voici mon excuse : des révolutions, des guerres même sociales, des invasions sans nombre dans l'histoire ; un Léonard, un Michel-Ange, un Raphaël, un Titien, un Véronèse, un Corrège, un Velasquez, un Rubens, un Rembrandt, etc.

d'égalité, ni de libre concurrence, ni de politique, ni de commerce, ıis bien de peinture. Et c'est montrer une intelligence très-exacte ; vraies conditions de l'art que de fuir, quand on le peut, la cohue le tapage des Expositions ordinaires ; nos mœurs se sont faites à ce ılange absurde, où, par ce temps d'individualisme, la diversité des les et des couleurs cause tant de fatigue à tout œil bien organisé, out esprit bien fait. Probablement M. Ingres en est fâché pour nos eurs, et il n'a pas tort.

Quatre ou cinq peintures murales, dont l'une inachevée, quatorze quinze tableaux avec des personnages de grandeur naturelle, une ıgtaine ayant les dimensions ordinaires des peintures de chevalet, tant de grands portraits peints, quelques dessins, quantité de por- ıits dessinés, voilà, au scandale des improvisateurs, tout le bagage ce travailleur intrépide et le résultat de soixante années consacrées, ns distraction, aux arts du dessin. Avec tant d'aisance dans l'exé- tion, tant de sûreté de caractérisation et de science, tant d'ardeur ıur l'étude, avec un corps robuste, étranger aux agitations nerveuses ; nos organisations d'aujourd'hui, et qui a toujours été pour l'artiste n allié fidèle, il y a lieu de s'étonner que M. Ingres n'ait pas pro- ıit davantage. Les maîtres illustres de l'Italie, des Flandres, de Espagne, de la France, tout récemment encore E. Delacroix, nous nt, en général, habitués à une autre fécondité ; et ce serait un parti- ris trop évident que de lui faire un mérite de la restriction de son omaine. Remarquons-le toutefois : pour rester un vrai maître, il 'est pas indispensable d'être une de ces âmes abondantes, sans cesse ıbsédées par des flots intérieurs de conceptions et d'images, qui ont tonné le monde par l'étendue et la puissance de leur génie. Ses acultés expliquent la mesure de son œuvre. Prompt à exécuter, mais ent à se pénétrer de son idéal définitif, il passe cinquante séances levant un portrait et le repeint en entier à la dernière. Ce n'est pas ıue la nature ne l'impressionne d'abord et fortement, c'est qu'il reste lifficile à l'excès sur la manière de rendre ses impressions. Il pousse usqu'à la manie le besoin de la perfection. Nos prime-sautiers, pleins le fétichisme pour leur petit dieu intime, ont établi sur des raisons ıpécieuses la théorie du respect absolu de leurs œuvres. Un tableau ıne fois *livré* ne doit pas plus être retouché qu'un œuf une fois pondu. Comment retrouver, en effet, à la même place et combinés pareille- nent, les éléments qui ont produit, à une certaine heure, et cet œuf

et ce tableau ? Ceci touche aux entrailles mêmes de l'esthétique positiviste. Fort indépendant de ces doctrinaires de l'inspiration, on a vu M. Ingres revenir en 1840 sur des peintures exécutées en 1817. Peintre d'ailleurs absolument et presque uniquement, beaucoup plus, en tout cas, que poète, c'est de la nature, de la présence et du choc de la nature, qu'il a dû attendre à peu près toute sa vie l'occasion de ses œuvres. Tandis qu'une idée, un sentiment, un drame, la vision, la résurrection intérieure et personnelle d'un drame sonnent pour d'autres le réveil journalier, lui, il n'est lancé d'ordinaire sur la piste de l'Idéal que par une forme réelle entrevue, dont le baptême se fera plus tard comme chose secondaire. Il n'a connu que par rares intervalles les tressaillements de l'Imagination, non sa tyrannie permanente et ses fortunes extraordinaires. La reine aujourd'hui courtisée de nos facultés est restée pour M. Ingres la souveraine de la branche cadette de l'esprit et de l'art français.

Son imagination, uniquement attirée par un même ordre de sujets, se concentre fréquemment sur un morceau. Alors son rôle devient secondaire. Peut-être l'est-il trop souvent dans l'œuvre du maître. Et si les toiles marquées de ce caractère spécial nous le montrent toujours comme un grand exécutant, elles ne sont point exemptes d'une nuance de pédantisme.

L'idée qne nous avons de l'alliance de toutes les hautes fonctions de l'intelligence n'est pas toujours satisfaite par lui. Sa puissance imaginative est limitée en comparaison de sa science. Contrairement à beaucoup de contemporains, dont l'éducation générale et le sentiment surpassent l'éducation technique, son œil semble porter plus loin, voir mieux, plus haut, plus grand que son esprit.

Qu'importe, après tout, s'il a eu moins que d'autres les facultés poétiques qui donnent prise sur le public de notre pays? Ce n'est pas là la question. Quand on veut juger de la valeur d'un peintre il faut, avant tout, se demander s'il est un grand dessinateur ou s'il est un grand coloriste. Le reste, sans doute, aide, complète, multiplie les forces, élève la taille des artistes ; mais sans ce don rare : dessiner grandement, colorer grandement, d'une façon qui s'impose par sa force ou sa nouveauté, le reste ne sert de rien pour entrer dans le cercle étroit des hommes et des œuvres qui gouvernent les beaux arts. Or, M. Ingres est manifestement un grand dessinateur.

Les incorrections signalées dans quelques-uns de ses tableaux,

dans l'*Odalisque*, le *Saint Symphorien*, etc., ne sont point une objection sérieuse. Elles n'indiquent pas plus l'insuffisance ou l'ignorance que les fautes de tel grand prosateur français ; nul n'oserait le prétendre. Ce sont plutôt les excès d'intention caractéristique d'un dessinateur : la preuve, c'est qu'elles n'empêchent jamais l'effet voulu d'être produit ; elles l'expliquent au contraire plus clairement. A ce titre, elles confirment davantage sa tendance native et peuvent passer pour un des signes de son organisation.

La recherche du grand dans le vrai par le dessin est bien le rêve de sa vie, de sa jeunesse, de sa maturité comme de sa vieillesse. De là, dans son œuvre, le même caractère que dans sa vie, de l'unité d'abord, de l'autorité ensuite.

Dans le *Salon* où nous venons d'entrer, cette recherche imprime, en effet, une marque pareille à chaque essai, à chaque effort nouveau.

Au rebours des peintures de beaucoup de nos contemporains, celles-ci ne présentent ni les doutes, ni les incertitudes qui décèlent l'absence du tempérament. De l'*Achille recevant sous sa tente les députés d'Agamemnon* au *Jésus au milieu des docteurs*, c'est le même homme, le même œil, la même foi, la même poursuite passionnée. L'unité n'exclut d'ailleurs ici ni la variété, ni le développement. Il a fallu toute la ferveur avec laquelle M. Ingres adore Raphaël, jointe au défaut méridional d'exagérer sa pensée en parlant, pour faire illusion sur ce point, et donner créance à l'opinion banale qui le présente comme un simple imitateur du Sanzio. Quoi de plus facile cependant que de le montrer, dans la série de ses tableaux, sous l'influence d'écoles d'âge divers, successivement impressionné par toutes les grandes manières de dessiner ?

Garanti par son goût inné de pure beauté, une sorte de santé esthétique inaltérable et par les leçons de son premier maître Roques, il évite sans effort les écoles de décadence : son prix de Rome, par le goût des draperies, rappelle le Poussin, dont la trace se retrouvera aussi dans les draperies du *Saint Pierre* ou dans l'expression dramatique de la *Stratonice*. C'est à peine s'il a séjourné dans les traditions pseudo-gréco-romaines de David, car il se montre déjà sérieusement émancipé de sa tutelle dans ses portraits dessinés vers 1806. Un instinct extraordinaire le pousse par dessus ce commentateur insuffisant, aux vraies sources du grand art. Il part pour Rome sous l'invocation de Raphaël. Mais, l'*OEdipe et le Sphynx* à peine achevé, le voici déjà

Archaïque et Dorien dans *Romulus vainqueur d'Acron*. La figure de *Thétis* du tableau du musée d'Aix, certaines parties du *Songe d'Ossian*, l'*Angélique*, l'*Odalisque vue de dos*, etc., etc.... relèvent de l'inspiration Grecque directe ou Italo-Hellénique, par un haut goût de simplification et d'exquise élégance. Le génie de l'Attique est tout entier dans ce tableau de *Virgile lisant l'Enéide*, dans lequel se retrouve ce don par excellence de la sculpture au temps de Phidias : le geste surpris et fixé à l'instant heureux et unique où il semble suspendu et réglé par l'harmonie (1). A ces peintures, il faut ajouter encore le côté antique, les figures de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, dans l'*Apothéose d'Homère*, d'une grandeur sculpturale, imposante, l'esclave brûlant des parfums de *Stratonice*, la *Muse* de Chérubini, la *Vénus Anadyoméne*, la *Source*. Autant d'œuvres animées par le rhythme Grec, cette ondulation d'une ligne toujours harmonieuse, poursuivie comme un son, et laissant dans l'âme une impression si délicate qu'on doit l'appeler musicale pour la rendre, toute inhérente qu'elle est, à l'essence même des arts du dessin. Son amour de la naïveté conduit naturellement M. Ingres à toucher un moment aux *Trecentisti*, *Françoise de Rimini*, *Charles V et Maillard*, etc., montrent cette trace fugitive. L'influence Romaine et Italienne est représentée dans son œuvre par l'*Œdipe*, le *Christ et Saint Pierre*, la *Chapelle Sixtine*, le portrait de Madame Devauçay, l'*Arétin*, *Henri IV et ses enfants*..... Tout ce groupe se distingue d'ailleurs par une impression colorée, relativement harmonieuse, du moins suffisante, non ennemie. Le *Martyre de saint Symphorien* a subi la *jetatura* de Michel-Ange. Le bras d'Apelle, dans l'*Apothéose d'Homère*, est interprété comme un André del Sarte. Il ne reste guère plus pour l'influence vraiment directe, exclusive et dominante de Raphaël que le *Saint Pierre*, le *Vœu de Louis XIII*, les *Deux Vierges à l'hostie*, et, *passim*, des fragments,

Dirai-je ma pensée tout entière? M. Ingres est plus naturaliste que Raphaël.

La vie de Raphaël est un miracle de dons providentiels, et non seulement sa vie, mais l'heure de sa mort. S'il eût vécu 89 ans,

(1) Je le définirais volontiers ainsi : *le repos dans le mouvement;* par opposition aux écoles tourmentées dont l'excès se définirait au contraire : *le plus de mouvement possible dans le repos.*

comme Michel-Ange, à qui il doit tant, oserait-on affirmer, en étudiant la pente de son génie, qu'il ne fût venu s'amoindrir dans la grande rhétorique Italienne? Les minutes où l'art s'arrête dans la fleur, la jeunesse, la franchise d'une impression nouvelle devant la nature, sont rares, et dans la vie des artistes et dans la vie des écoles. Si j'allais proclamer cependant M. Ingres plus naturaliste que Raphaël peignant un portrait, ou dessinant *ad vivum*, nul ne me jetterait plus vertement la pierre que lui-même. Mais son œuvre, prise dans son ensemble, est plus naturaliste que l'œuvre abandante de Raphaël. A part le péché accidentel des *licteurs du Saint Symphorien*, je n'y vois ni trace de manière, ni même place pour la manière. Ses facultés répugnent à la fois à cette ascension et à cette chute.

A ce point de vue des influences, résumant ma pensée sur M. Ingres, je le présenterais surtout comme l'âme d'artiste, en Europe, qui a la première reproduit par affinité de tempérament plastique, avec le plus de fidélité, de force, d'élégance et d'appropriation personnelle, le véritable art Grec que nos devanciers n'ont pas connu.

Ce grand dessinateur ne serait-il donc qu'un rapsode?

S'il n'eût fait que chanter la grande Rome, Florence, les deux Florence, Egine, Athènes, l'Ionie, l'Etrurie; s'il n'eût fait que dessiner Grec comme pas un, il offrirait tout au plus aux artistes ce genre d'intérêt que les lettrés accordent à M. Burnouf. Mais combien il entrerait peu dans son génie celui qui le tiendrait pour un peintre plus attaché aux traditions et aux idées qu'à la nature! La nature, c'est sa vraie mère et sa nourrice. Si entraîné qu'on l'ait cru par des traces lumineuses, il n'a jamais quitté sa main, il ne faut pas chercher ailleurs le secret de sa force. Sans elle il ne fait rien, il ne peut même rien; étrangère au dessin d'imagination, son inspiration reste muette. Avec elle, originalité, grâce, audace, tout lui vient simplement. Il lui faut ce levier dans la main pour soulever le poids qui opprime dans l'homme toute ambition, toute pensée, pour déchaîner ses ardeurs et ouvrir à l'Idéal.

Avant d'être la muse des chants sacrés, la jeune fille qui élève la main sur la tête de Chérubini est le portrait de Mlle de Rayneval. Simplifié par une longue et silencieuse idéalisation, il n'en reste pas moins si caractérisé, que le portrait domine la nature dans le souve-

nir, tant le portrait est plus clair et plus saisissant que la nature elle-même.

Une impression naïve, personnelle, élevée devant le modèle, jointe à la science complète de toutes les grandes méthodes de dessin qui peuvent aider à la rendre (1), voilà M. Ingres en deux mots. Ce qui reste saillant dans son œuvre, c'est bien lui, son organisation d'abord ; les divers systèmes d'interprétation peuvent surajouter leur aide, mais ils ne viennent qu'après. Sans eux, en dehors d'eux, il aurait toujours vu simple, grand à sa manière, et il eût poursuivi et découvert, avec la pénétration que donne la passion, les secrets de la forme et du style.

On a pu cependant lui reprocher avec raison de manquer d'énergie dans l'expression du relief, et d'être plus frappé de l'arabesque, du galbe, du contour des objets que de leur saillie. C'est, en effet, le caractère de son génie, et parfois le défaut de ses œuvres peintes ; ce n'est jamais le défaut de ses dessins, des grandes études qui servent à préparer l'exécution.

S'il n'eût fait que dessiner, on peut l'affirmer hardiment, la plus grande part des critiques soulevées par ses peintures n'eût pas eu seulement l'occasion de naître.

Comment refuser systématiquement, par exemple, le don de la vie et de l'énergie dans le mouvement au maître qui a dessiné *les études pour le Saint Symphorien?* Et comment prétendre encore, soit devant ces dessins, soit devant la série de ses portraits dessinés, qu'il accouple et combine des morceaux d'Antique et de Renaissance, cet artiste qui va chercher l'indication du caractère, dans le modèle, par les entrailles?

Sa haute valeur est écrite en caractères éclatants dans ces belles études. On y retrouve tout entier le maître, qui insistait plus que maître n'a jamais insisté, sur la recherche de l'individualité de la forme, vue par son grand côté. Il serait désirable que les meilleures parmi ces études, allassent compléter au Louvre la série de nos admirables dessins français. Poussin a sans doute plus d'ampleur vivante, de richesse, de sérénité, de charme dans ses compositions ; Lesueur plus d'onction et de nouveauté, Prud'hon plus d'imagina-

(1) Je ne parle pas, bien entendu, des méthodes de dessin qui sont à l'usage des coloristes.

tion, d'inspiration, plus de forces et de grâces poétiques; mais les *études d'après nature* de M. Ingres, pour ses tableaux, se rapprocheraient davantage, sans se confondre avec elles, des études semblables des grands maîtres italiens de la fin du quinzième et du commencement du seizième siècles. C'est, en ce genre, ce que la France a produit de plus fort, depuis la Renaissance, surtout dans l'expression de la beauté virile.

Venons maintenant aux portraits peints par M. Ingres.

Le portrait, voici un genre où les Grecs n'ont pu lui servir de patron, et qui défie cette science de combinaison, d'amalgame et de rhabillage qu'on lui prête volontiers.

Je n'examinerai que deux de ses portraits : Bertin et le comte Molé. Mme Devauçay emprunte un charme étranger à une impression italienne très-frappante : il n'a pas besoin de cette adjonction.

J'ai déjà eu occasion de le remarquer ailleurs, le portrait est la peinture héroïque des temps modernes.

Nos tableaux d'histoire ne sont plus aujourd'hui que des groupes de portraits idéalisés. Et c'est ce qui explique comment les peintres d'histoire restent, depuis la Renaissance, les seuls grands peintres de portraits.

Je demande trois choses à un portrait historique :

Le *style*, ou le port, l'empreinte héroïque, le signe même de la grandeur originelle de l'homme révélé dans toute sa forme extérieure. Le style est largement indépendant de l'exactitude d'une reproduction matérielle. On le trouve déjà, en effet, dans les images hiératiques des Egyptiens, des Assyriens et des Grecs primitifs, où la structure de l'homme n'est pas encore. Il s'obtient techniquement par la généralisation, la simplification : c'est l'élément général de l'idéal.

Le *caractère*, ou l'élément particulier de l'idéal.

S'il n'y avait contradiction philosophique dans les termes, je dirais que la peinture et la sculpture modernes croient à l'individualité de l'idéal. L'habitude chrétienne de vivre avec la pensée de l'Idéal résurrectionnel les excite du moins, fût-ce à leur insu, à poursuivre la transfiguration de l'individu. Nos portraits de maître sont des apothéoses. De même que l'excès dans le style ramène à l'enfance de l'art et aux images primitives, l'excès dans le caractère conduit à la caricature.

Enfin, l'*expression morale*, l'âme.

Ces deux derniers éléments sont devenus pour nous, chrétiens et modernes, d'une importance dominante. L'un des deux semble aller directement contre le style. De là la difficulté de concilier ces contraires dans une harmonie satisfaisante. Manifester à un degré éminent le caractère et l'expression morale, en conservant le style, voilà notre problème capital. C'est l'ambition des forts, l'ambition souveraine.

Que l'avènement du portrait ait marqué d'ailleurs une ère de décadence dans la sculpture et la peinture, depuis Hegel, la critique semble d'accord sur ce point. Le changement, en tout cas, ne se serait pas fait sans de riches compensations. Progrès ou déchéance, il est certain que nous n'avons pas, comme les Grecs, l'heureuse fortune de n'avoir à exprimer par les arts du dessin qu'un idéal en parfait équilibre avec les moyens ordinaires de la peinture et de la sculpture. Notre appétit d'infini a rompu désormais cet équilibre. La figure, ce siége de l'expression morale, où l'âme est si naturellement présente, que l'empreinte en est visible même après la mort, a pris une importance inconnue des Grecs, aux dépens du corps qu'ils adoraient. Et s'il vivait de nos jours, pressé des mêmes besoins que nous, Phidias serait bien obligé de nous satisfaire.

Grec d'organisation, M. Ingres reste par ses portraits profondément original, neuf, moderne. Généralisateur magistral, caractérisateur magistral, hautement expressif, il a déposé, dans les deux portraits de Bertin et de Molé, tout le style, tout le caractère, toute l'élévation, la vivacité, la profondeur d'expression que ses modèles comportaient. Rare triomphe de peintre, obtenu par la peinture seule, par l'audace ou le bonheur de l'attitude, par la clarté, la simplicité, la largeur de l'interprétation dans le dessin. Avec le don de la couleur ou de l'harmonie, ces deux toiles se placeraient immédiatement après les portraits du Titien et de Raphaël.

J'entends qu'on me querelle pour ce terme d'héroïque rapproché du portrait de Bertin en redingote, et qu'on le qualifie à mes oreilles de bourgeois. Bourgeois, je le veux bien, si l'on consent à se souvenir que la bourgeoisie française a pu, à certaine heure, poser ses mains sur ses genoux aussi fièrement que les lions héraldiques posent leurs pattes sur les écussons armoriés. C'est la force de la bourgeoisie, ayant sur les lèvres le mot de Siéyès, que l'artiste a heureusement caractérisée dans cette œuvre significative. De même qu'il a offert dans le

ınage du comte Molé, le type de la distinction, de l'aisance, de ılesse, de l'aristocratie intelligente et élégante, un gentilhomme. là comment un grand artiste peut se déclarer hardiment débi- e l'art grec, sans être insolvable envers la Grèce ni coupable son temps. Par ses beaux portraits, M. Ingres s'est acquitté ses maîtres antiques en monnaie de titre supérieur, marquée in de cet art éternellement nouveau qu'ils ont les premiers menté et enseigné ; il s'est aussi acquitté envers nous, ses con- rains, en reproduisant avec une grande élévation l'expression e de l'âme moderne.

r si sommaire que soit cette étude, gardons-nous d'oublier un mérite important de M. Ingres. De tous les bénéfices par lui des découvertes contemporaines sur le véritable art de la , il en est un qu'on ne saurait passer sous silence, parce qu'il déjà montré très productif et qu'il restera le legs le plus fruc- de son héritage de maître. Débarrassé des paraphrases molles tes des Grecs d'Alexandrie ou des roides imitations romaines, convention et du poncif, rétabli dans sa naïveté, dans sa vie, a proportion et sa mesure, dans sa grâce et sa gravité innées, sans pareil lui a permis de mettre à néant l'équivoque d'un nisme prétendu nécessaire entre l'interprétation orientale et ique de la forme humaine et l'art chrétien.

attendant que la science historique éclaircisse et démêle l'obs- de leurs premiers rapports, il a compris d'instinct que la sim- tion, ce principe le plus saillant de la méthode grecque, amène llement à la pureté dans la forme. Et il a fourni dans les œuvres grands élèves, comme dans les siennes propres, la démonstra- xpérimentale de la fécondité de cette alliance.

in, il a été vraiment, par la sûreté, la clarté, l'autorité de son nement, le seul chef d'école de ce temps-ci (1). Moins « riche

On a été jusqu'à lui reprocher d'avoir ouvert un atelier à l'affluence de la . « Un maître original, un homme libre, — dit le biographe cité au com- ent de cet article, — n'eût jamais songé à fonder une école. » — Rien ne mieux la nécessité des écoles que le grand nombre d'ouvriers qui encombrent hui l'Art français, atômes égarés, impalpables, inutiles, tant que la force tion d'un maître ne les rattache pas à un centre consistant et vivant. Si l'art hoir et se perdre dans la peinture de chevalet et la sculpture de boudoir, et sommes appelés à réduire en monnaie de billon, dont l'effigie s'efface par

de sens et d'intelligence, » moins bien doué que d'autres contemporains, il a eu plus qu'aucun cette pleine possession de soi-même, de son être, de ses facultés, la force des Français d'une autre époque, la grâce d'état de notre dix-septième siècle. A la science réunissant le don d'enseigner et d'enflammer, il s'est montré avec éclat un maître, dans un moment et dans un pays où les artistes, pourvus en général de beaucoup plus de sentiment que de savoir, ne sont le plus souvent que des dilettanti.

Sa grande méthode peut se résumer en deux mots : il enseignait à chercher l'ensemble d'une figure, en discutant en quelque sorte avec soi-même les grandes lignes, les grands plans, les grandes masses d'ombre et de lumière constituant sa forme spéciale. On la poursuivait ainsi lentement, le dessin passant de l'état de nuage à la consistance des solides, par une série d'études et d'attentions conduisant à la possession pleine du modèle, et à cette liberté supérieure qui permet de ne plus caractériser une forme que par ses traits essentiels, sans nul souci des détails accessoires.

Les réalistes n'étaient, à ses yeux, que des élèves réduits à l'impression première et courante, esclaves d'une vision incomplète, impuissants à gravir ce second degré de l'art, la liberté de l'idéalisation.

Le maître incomparable des coloristes français, Eugène Delacroix, enseignait quelque chose d'analogue, et conseillait pareillement une conduite harmonique de l'exécution, en vue de la couleur. Pour arriver à un tableau fidèle et égal au rêve, il faut, disait-il, passer par une série de tableaux, chaque couche nouvelle donnant au rêve plus de réalité.

Qu'ils veuillent idéaliser la couleur, la lumière ou la forme, qu'ils rêvent la hauteur du style ou l'atmosphère du drame humain, les vrais maîtres ont tous l'horreur salutaire de la peinture facile et des improvisations. On trouve en eux le sentiment profond de cette vérité, que la conquête de l'Idéal est une lutte avec les anges, et on les voit tendus au combat, violents, attentifs comme Jacob.

Reste à se demander comment avec une science si complète, si

l'universel usage, l'or pur des grandes écoles, qu'on s'en tienne à l'individualisme. Mais si l'art aspire à reprendre possession des monuments nationaux à rester ou à redevenir le grand art, qui ne voit l'importance des écoles?

peu de mystère dans l'exécution, une élévation si manifeste, M. Ingres a eu à soutenir longtemps une lutte si opiniâtre.

Je sais bien que les compétitions entre peintres et sculpteurs ne sont pas historiquement signalées par la douceur et une courtoisie excessive. Je voudrais éviter d'en donner les raisons désagréables pour les artistes, et ne pas insister sur les modes de recrutement de l'armée des beaux-arts dans les divers âges, pour en porter surtout ici la raison humaine et générale. Les artistes sont passionnés et doivent l'être : de la passion naît l'inspiration ; de la passion aussi naît l'injustice et la violence. Mais cela ne suffit point pour justifier une si rude opposition, et j'ai à cœur d'expliquer encore autrement la résistance qu'il a trouvée dans les tendances rivales et même d'abord, dans tout son temps, afin de mettre à couvert la bonne foi de ses adversaires.

C'est dans le rapprochement des facultés d'un tel maître et des qualités ou des défauts sympathiques à sa génération qu'il faut chercher les causes de ces combats acharnés.

Premièrement, son sentiment de la beauté sensible se limite à l'homme et aux œuvres de l'homme, aux draperies, à l'ameublement, à l'architecture. Dépourvu du sens de la couleur, il se montre presque indifférent à ce charme du paysage, le faible du dix-neuvième siècle. Secondement, si on les compare à ses facultés de peintre, ses facultés poétiques sont inférieures. Elles cèdent d'ailleurs à un souffle qui n'est pas le vent du jour. A part trois ou quatre tableaux très-éloquents, très-dramatiques, à la manière de Racine, de Corneille, du Poussin, le *Virgile*, le *Saint Symphorien*, la *Stratonice* (1), l'imagination proprement dite tient peu de place dans son œuvre. Or, ne l'oublions pas, l'imagination est la faculté aujourd'hui la plus développée. De 1820 à 1830, en train de conquérir l'empire, elle inclinait déjà au despotisme. D'un autre côté, il faut avoir vu, dans l'église Saint-Paul de Nîmes, le profil de M. Ingres par Flandrin (2), pour comprendre ce

(1) Le *Virgile* est racinien : Le geste sublime de *Saint Symphorien* est la traduction du cri de Polyeucte : *A la gloire !* tandis que, par la clarté dramatique, la pantomine de l'*Antiochus*, du *Médecin*, dans la Stratonice, rappellent le Poussin. Parmi ses dernières œuvres, la *Vénus anadyomène*, et surtout la *Source* sont arrivées tardivement à rencontrer un des courants d'idées favorits du temps actuel.

(2) Hte Flandrin y a fait figurer, dans une procession de saints, le portrait de son cher maître avec d'autres portraits.

qu'il y eut dans cette tête d'obstination invincible, exclusive ; ce qu'elle dut opposer d'intolérance et d'anathèmes à l'*invasion des barbares*. Le mouvement romantique crut voir se personnifier en lui toute la réaction. C'était le temps de ces premières et tumultueuses fêtes de l'imagination française qui finissent, de nos jours, dans des orgies meurtrières. Je vois ce grand résistant, sobre et sain, fier de sa sobriété et de sa santé, ce prosateur sévère, s'opposer seul, le dos tourné au courant, au flot des imaginatifs et des poètes. Le fleuve a passé, grâce à Dieu. Et cependant, pour un bras qui est arrivé à la grande mer, combien de petits ruisseaux sont allés se perdre à droite et à gauche, dans les près et les taillis charmants, mais dénués de futaie.

Ce n'est point aujourd'hui une mode populaire de résister au courant. Il y a déjà longtemps que Tocqueville, revenant d'Amérique, conseillait une autre manœuvre. Quand on reste debout, pourtant, malgré le courant, et un tel courant, on est quelque chose ou quelqu'un.

Derrière M. Ingres une île s'est formée, s'agrandissant naturellement de beaucoup d'alluvions, et touchant de toutes parts aux vieilles rives. La place de son piédestal y est marquée ; une grande école l'entoure, le continue, le développe, lui succède et l'honore. Il a attiré dans son orbite le public, nombre d'autres écoles, et avec celles-ci les professeurs Ary Scheffer, Delaroche, pour ne nommer que les morts, tous les peintres, en un mot, de peu de tempérament et dont l'organisation n'était point directement opposée à la sienne.

Avec des mérites propres et différents, il se place à côté de nos plus grands dessinateurs, Poussin, Lesueur, Prud'hon. On peut dire qu'il représente avec Flandrin et ses autres meilleurs élèves tout un lot de notre fortune artistique au XIXe siècle.

—

C'est donc à tort, selon nous, que la critique, trop impressionnée par l'amoindrissement présent des œuvres et des hommes, et gagnée en même temps par la manie doctrinaire de théoriser nos défauts et nos défaillances, s'est laissée aller récemment à dire que M. Ingres est le dernier des grands peintres dans le sens traditionnel. Elle explique doctement pourquoi il doit l'être ; mais ces hardiesses divinatoires dissimulent un grand fonds de timidité intellectuelle. Telle ne doit pas être la morale de cette biographie. Le courage est con-

ix comme la peur. Au récit de cette vie si vaillante et si tenace, e de cette œuvre si indépendante de nos faiblesses, les irrésolus devenir déterminés et les sceptiques croyants. Le grand art a sé d'autres épreuves, éclipsé et mort en apparence, tandis qu'il ige aujourd'hui des dédains de la peinture par la supériorité des eurs. Née pour les hauteurs, au fond plus ambitieuse que s, l'âme humaine consentira moins que jamais à porter le deuil grand art pour le compte du réalisme.

demande ce qu'il peut faire de notre vie, de nos mœurs, de tements?

e de coins du monde moderne encore inexplorés! A part notre eur militaire, toutes nos autres grandeurs demeurent, pour dire, intactes. Grandeur politique et civile, grandeur industrielle, leur domestique restent livrées aux peintres de genre ou aux ateurs officiels. En regardant aux journées de la Révolution ment, je ne vois que des tentatives de peintres de second ordre quisse du *Boissy d'Anglas* de Delacroix.

ivons-nous pas encore, n'avons-nous pas toujours les sujets de on? Les types religieux sont-ils donc épuisés? Où donc est la figure du Christ? Ce que, même les plus grands, nous ont montré ici de l'Homme-Dieu, peut-il décourager les peintres de l'avenir ursuivre son idéal éternel?

si la sève chrétienne était privée momentanément de l'activité poussé des générations entières de peintres et de sculpteurs aux ux de sainteté, ne reste-t-il pas les sujets où la religion se mêle les actes de la vie publique, à tous les actes de la vie privée? venu au terme d'une très longue carrière, le maître de M. Ingres, ques, demanda le saint viatique. Comme le prêtre entrait dans ambre, élevant le ciboire, sa famille entière, par un mouvement me, s'agenouilla dans des attitudes douloureuses et recueillies. par ce spectacle et soulevé par un dernier élan, le vieux peintre a : « Quel beau tableau cela ferait! »

'on suppose les mêmes facultés qui ont produit le portrait de a..... appliquées à l'interprétation de toutes ces grandeurs de moderne, publique ou privée, quels beaux tableaux cela ferait.

JULES BUISSON.

15 décembre 1865.

QUELQUES MOTS

SUR LE DISCOURS PRONONCÉ PAR M. GATIEN-ARNOULT, A L'OUVERTURE DE SO[illegible] COURS DE PHILOSOPHIE.

A M. le Directeur de la *Revue de Toulouse* (1).

Monsieur,

Admis quelquefois à l'honneur d'écrire dans votre *Revue*, je voudrais [illegible] avec tout le respect que je dois à la personne et à la carrière philosophiqu[illegible] de M. Gatien-Arnoult, signaler quelques erreurs et éclaircir quelqu[illegible] équivoques dans son discours d'ouverture à la Faculté des Lettres.

Je passe sur les reproches bien sévères que le professeur adresse au clergé [illegible] à la magistrature, aux Académies, à l'Etat, à la presse, à tout le mond[illegible] enfin. On se demande si M. Gatien-Arnoult n'a pas voulu nous donner u[illegible] abrégé philosophique des *Odeurs de Paris*, avec quelques variantes.

J'ai hâte d'arriver aux propositions dont la nouveauté m'a surpris, j'allai[illegible] dire la singularité.

« La science morale, dit le professeur, la vraie science digne de ce nom, [illegible]
» la doctrine constituée scientifiquement ou élevée au rang d'une science [illegible]
» démontrée positivement ou rendue évidente, n'existe pas... Chacun doi[illegible]
» apporter sa pierre et son courage à la construction de cet édifice... J'[illegible]
» vais joyeusement, bravement, quoique quelquefois bien attristé et presqu[illegible]
» découragé, en voyant tout ce qui nous sépare du but, et combien i[illegible]
» paraît, en certains jours, s'éloigner soudain presque à l'infini, précisémen[illegible]
» au moment où nous croyons en avoir le plus approché... La moral[illegible]
» scientifiquement constituée ne sera d'abord comprise que d'une petit[illegible]
» minorité de penseurs. Ces hommes, en s'entendant et en s'unissant, [illegible]
» formeront une école. La pratique de la morale (par le moyen de cett[illegible]

(1) Cette lettre nous avait été adressée le mois dernier, mais trop tard pour [illegible] qu'elle pût paraître dans la livraison de mars.

» école) s'imposera par conviction à ceux qui comprendront la théorie ; elle
» s'imposera par persuasion à ceux qui la croiront.

» L'Encyclopédie, c'est-à-dire toute une légion de philosophes animés
» de l'esprit de Descartes, déclara qu'il fallait détruire tout l'édifice intellec-
» tuel du passé et en reconstruire un tout nouveau. Il faut encore ici
» continuer la même manière et aux mêmes conditions. »

Quelques phrases sont interverties dans cette citation ; mais on n'a qu'à relire la fin du *Discours* dans le dernier numéro de la *Revue* pour se convaincre que je n'altère, par ce déplacement, ni l'esprit ni le sens des conclusions du professeur.

On croit rêver en entendant de pareilles choses : « D'abord la science morale n'existe pas. » Il serait trop désespérant que l'esprit humain eût, depuis près de six mille ans, travaillé en vain, je ne dis pas pour la créer (car l'homme ne peut créer les lois éternelles du devoir), mais pour découvrir en lui-même et dans la société les principes fondamentaux de la morale des individus et des nations. Du moins, depuis l'avènement du christianisme, la raison est en possession de ces lois. Dire que la morale est à créer, lorsqu'on a l'Evangile, les commandements de Dieu et de l'Eglise, lorsqu'on a le catéchisme, ce serait vouloir du nouveau, n'en fût-il plus au monde. Quel cours de morale plus sublime ou plus *fondé en raison* aurait-on la prétention d'inventer ? M. Gatien-Arnoult parle de nos droits. Il sait sans doute que nos droits et nos devoirs s'engendrent réciproquement. Il n'est plus permis de l'ignorer, après dix-huit siècles, après les travaux historiques de notre époque sur la civilisation chrétienne et l'influence de la morale catholique dans le monde ; tous les devoirs de l'homme sont connus. Est-ce que la science catholique n'a pas tracé à chacun sa conduite, au *père*, à l'*enfant*, aux *époux*, aux *citoyens*, aux *souverains*, au *pauvre*, au *riche*, au *maître*, au *serviteur*, etc. ? Est-ce que ce n'est pas la *sûre*, *claire* et *splendide* morale du Christ qui a refait la société, qui nous a tirés des turpitudes du paganisme, qui a relevé la femme, le pauvre, l'esclave ? Et ces principes de fraternité universelle et du droit des gens, qui est-ce qui les a enseignés aux peuples ? L'Eglise, toujours l'Eglise. L'Evangile a jeté des torrents de lumière dans le monde. Il est le sublime abrégé de nos devoirs. C'est lui qui a fondé la civilisation, lui seul peut la maintenir.

— A la bonne heure, me dit-on ; mais tout cela n'est pas scientifique.

— Comment ?

— La science, la vraie science morale digne de ce nom, ne date que de Condillac ou tout ou plus de Descartes ! ou plutôt, il y a eu en 1637-1750 un essai pour la fonder, car la science morale n'existe pas.

— Mais, d'abord, êtes-vous sûr que la morale des siècles chrétiens n'ait pas été passée au crible de ce doute scientifique dont vous rapportez tout l'hon-

neur à Descartes? On ignore, ou bien on se plaît trop à oublier que fameux doute méthodique et tout le parti que Descartes en a tiré contre l incrédules, est une arme qu'il a lui-même empruntée à S. Augustin, dont il s'est servi dans le même esprit de religion et de foi que ce grar génie. Voici, en effet, le doute méthodique de Descartes, et son *je pens donc je suis*, hardiment posé par S. Augustin dans ce dialogue :

— La Raison. Commençons notre ouvrage.

— S. Augustin. Croyons que Dieu nous soutiendra.

— La Raison. Prie-le donc aussi brièvement et aussi complètement q tu le pourras.

— S. Augustin. O Dieu, toujours le même, faites que je me connais faites que je vous connaisse.

— La Raison. Mais toi qui veux te connaître, *sais-tu que tu existes?*

— S. Augustin. Je le sais.

— La Raison. D'où le sais-tu?

— S. Augustin. Je l'ignore.

— La Raison. As-tu conscience de toi comme d'un être simple ou cos posé?

— S. Augustin. Je l'ignore.

— La Raison. Sais-tu si tu es mis en mouvement?

— S. Augustin. Je l'ignore.

— La Raison. Sais-tu *si tu penses?*

— S. Augustin. *Je le sais.* (*Soliloques*, liv. II, ch Ier.)

Le grand Bossuet, que je veux nommer ici, quoique M. Gatien-Arnou n'aime pas à entendre parler du dix-septième siècle, Bossuet, qui ét *cartésien*, parce qu'il voyait comme Descartes dans la *Méthode* un moy de réduire les *philosophes*, ne laissa pas d'entrevoir le parti que ceux pourraient en tirer à leur tour contre les intentions de Descartes et les vr intérêts de la raison et de la vérité :

« Sous prétexte, dit-il, qu'il ne faut admettre que ce qu'on ente » clairement (ce qui, réduit à certaines bornes, est très-véritable), chac » se donne la liberté de dire : J'entends ceci et je n'entends pas cela; et s » ce seul *fondement*, on approuve et on rejette tout ce qu'on veut, sa » songer qu'outre nos idées claires et distinctes, il en est de confuses et » générales, qui ne laissent pas de renfermer des vérités si essentielles qu' » renverserait tout en les niant... Il s'introduit sous ce prétexte une libe » de juger qui fait que, sans égard à la tradition, on avance témérairem » tout ce qu'on pense. » (*Lettres diverses*, tom. II, p. 109.)

Il y avait là une sorte de prophétie trop justifiée par cette légion d'enc clopédistes qui déclarèrent « qu'il fallait détruire tout l'édifice intellect du passé pour en reconstruire un tout nouveau. » Je ne puis compren

nt M. Gatien-Arnoult songe à faire de ces démolisseurs les Pères de nce morale.

Iernaux, dans son *Histoire de la Terreur*, nous fait lire leur morale e dans les faits. De grâce, accordez-nous qu'il n'y a rien de commun es écrivains impies du XVIIIe siècle, ces matérialistes, ces philosophes pteurs de toute autorité, de toute morale, et le doute méthodique, *nent méthodique* de S. Augustin et de Descartes.

oute scientifique, savez-vous qui l'a appliqué à l'étude et à la forma- la science morale, de la manière la plus franche et la plus féconde? s étonnerai, peut-être, mais c'est la grande école des théologiens ques et surtout S. Thomas d'Aquin. Je ne parle pas ici de leurs de théologie morale qui sont néanmoins dans les conditions scientifi- ie vous exigez pour la morale de l'avenir. Vous voulez, dites-vous, ier cette science morale comme le sont de nos jours les sciences natu- Eh bien, l'astronomie, par exemple, est une science qui emprunte icipes à une science supérieure, aux mathématiques, à la géométrie. oute, la théologie morale, qui s'occupe des vérités que la science supé- le Dieu lui révèle, mérite aussi bien que l'astronomie d'être qualifiée ı de vraie science. Mais j'ai à cœur de ne pas mériter le reproche ondre ici la morale théologique avec la morale philosophique : on ne ondait pas non plus au Moyen-âge.

que, pendant quelques siècles, chez les chrétiens, la philosophie et lation fussent unies, on ne dénia jamais à la raison ses droits, on ne ais la confusion de la science philosophique et de la science théolo- On a l'air de venir nous apprendre que Descartes et les encyclo- ı sont venus porter l'ordre, la lumière dans ce chaos, en émancipant n. Je voudrais qu'on eût l'obligeance de nous dire quel est celui des docteurs du Moyen-âge qui allait puiser aux sources de la révélation admettre les axiomes et les vérités qui brillaient d'une lumière imméans doute ils avaient coutume de confirmer les vérités métaphysiques, tés morales par le secours de la révélation; mais ils les élucidaient rouvaient surtout par des arguments pris de la seule raison. Les s de S. Thomas en sont un témoignage éclatant; on y trouve un arfait des matières philosophiques et rationnelles, absolument indé- , de la Révélation. M. Cousin lui-même appelle ce Traité « un des grands monuments de l'esprit humain au Moyen-âge, et qui com- l avec une haute métaphysique *un système entier de morale* et même litique. » (*Histoire de la philosophie*, t. I, p. 312.)

ı, S. Thomas pénètre avec une subtilité qu'on n'a pas égalée dans plis et replis de ces questions; il y porte le doute avec une har- ui n'est dépassée que par le génie avec lequel il résout les difficultés

qu'il fait surgir devant lui. Il commence chaque chapitre, chaque article en assiégeant la vérité de tous les doutes que peut accumuler la plus inexorable dialectique. Ce n'est jamais qu'à l'évidence de la raison qu'il se rend.

Cette méthode a suffi aux grands esprits du dix septième siècle. — Il m'est impossible de saisir la portée de cette réflexion de M. Gatien-Arnoult : « La philosophie française de notre siècle a quelque chose de mieux à faire » que de réagir contre la philosophie du dix-huitième siècle et de remonter » au dix-septième. » Je ne vois pas ce que le *Traité du Vrai, du Beau et du Bien*, de M. Cousin, qui a été et demeure encore le maître des professeurs de philosophie de l'Université de France, a perdu de vérité, en se rattachant, pour s'y fortifier, aux travaux philosophiques de Bossuet, de Mallebranche, de Fénelon et de Leibnitz. Je serais bien aise qu'on me montrât quels principes on a découverts, depuis ces grands génies, pour augmenter ou fortifier la moralité des peuples, des familles ou des simples particuliers. J'ose même défier M. Gatien-Arnoult de citer aucun des principes justes de la démocratie, relativement à la liberté, aux rapports des souverains et des sujets, dans toutes les questions de l'ordre intellectuel et moral, qui n'ait trouvé dans S. Thomas d'Aquin un hardi promoteur. J'insiste là-dessus, parce que je trouve par trop singulière l'idée de faire dater la science morale de ce XVIIIe siècle qui, à ce point de vue, n'a eu en propre qu'un incroyable libertinage d'esprit et un plus grand dévergondage de mœurs. C'est là un lieu commun qu'un paradoxe philosophique à discuter ne me justifie presque pas d'avoir réveillé.

Je comprends que des jeunes gens qui n'ont lu de Voltaire que les poésies légères, les tragédies, le siècle de Louis XIV, quelques volumes de choix, puissent croire à la moralité d'un siècle dont le chantre cynique de la *Pucelle*, auteur de tant d'autres productions impures et ordurières, a été la plus universelle personnification. Certes, je n'ai pas l'intention d'insinuer que M. Gatien-Arnoult veuille attirer la jeunesse à l'Ecole de ces malfaiteurs intellectuels dont Arouet était le chef de file; mais enfin il fut malfaiteur et il l'est toujours, ce siècle qui tua dans les âmes la foi religieuse; et les services rendus par l'abbé de Condillac à la vérité philosophique n'autorisent pas à proposer aux jeunes gens ce siècle comme un modèle. On l'a dit avec raison : « La philosophie séparée ne s'avoue pas, ou du moins ne veut pas avouer combien la morale qu'elle enseigne doit pour sa perfection à Jésus-Christ, pour son maintien à la force disciplinaire de l'Eglise. Si l'influence de Jésus-Christ et de l'Eglise pouvait cesser dans le monde, on verrait bientôt à quoi serait réduite la *morale indépendante*. Otez Dieu de la morale, elle n'a plus de fondement ni de sanction; ôtez-en ce qu'elle doit à Jesus-Christ, elle n'a plus de certitude ni de mobile. Privée de ces forts appuis, la morale n'est plus qu'un thème d'Académie. »

TAILLANDIER.

REVUE DRAMATIQUE.

THÉATRE DES VARIÉTÉS. — *Galilée*, drame en trois actes, en vers, de François Ponsard.

Décidément, notre Théâtre des Variétés s'efforce de retrouver ses lettres de noblesse, car, après tant de hideux mélodrames et tant de parades grossières dont il s'est permis l'exhibition, voici que pour la deuxième fois en moins de deux mois il a fait acte de théâtre littéraire, voici qu'à la *Conjuration d'Amboise* de Louis Bouilhet vient de succéder le *Galilée* de François Ponsard. De l'Odéon passer au Théâtre-Français, et à chacun d'eux emprunter une œuvre dont les seuls éléments de succès sont l'éloquence et la poésie, c'est là une tentative courageuse qu'il faut hautement approuver et pour laquelle nous adressons à qui de droit nos sincères félicitations.

Avant même son apparition, on le sait, le drame astronomique de M. Ponsard était célèbre. Des scrupules, excessifs peut-être, mais à coup sûr fort justifiables dans un moment où les consciences religieuses sont en proie à de si vives alarmes, semblaient devoir ajourner indéfiniment la représentation de cet ouvrage, lorsqu'une volonté souveraine a levé tous les obstacles, et le Théâtre-Français a pu compter un succès de plus et l'auteur de *Lucrèce* un nouveau triomphe. Et, dans ce triomphe, il n'y a rien à regretter, rien à condamner; car ici, comme dans *Charlotte Corday* et dans le *Lion amoureux*, c'est une loyauté parfaite et en même temps une grande sérénité d'esprit qui ont sans cesse présidé à l'inspiration du poète. Rendons-lui grâce d'avoir séparé d'une main ferme ce qui doit être séparé, d'avoir déterminé le domaine de la science à côté du domaine de la religion, mais aussi, mais surtout d'avoir concilié deux principes que trop souvent un aveuglement fatal déclare inconciliables; rendons-lui grâce enfin d'avoir su, en flétrissant ce qui doit être flétri, revendiquer les droits imprescriptibles de la pensée humaine sans faire appel aux passions mauvaises et sans tomber dans ces déclamations creuses et banales dont on abuse tant aujourd'hui et qui sont pour la meilleure des causes le plus dangereux des ennemis.

Il y a deux Galilée, le Galilée de l'histoire et le Galilée de la légende. Le premier fut un très-savant personnage, qui, grâce à l'invention du télescope, put appliquer et formuler en termes certains le système planétaire de Copernic. Mais chez lui, le caractère n'était pas à la hauteur du talent ; l'énergie morale lui faisait défaut, et il n'entrait pas plus dans ses goûts que dans ses calculs de se transformer en apôtre et de devenir le martyr de ses idées. Il mit, au contraire, tous ses soins à dissimuler ce que ses découvertes pouvaient présenter de téméraire à une époque où régnaient encore tous les préjugés du Moyen-âge ; il prévint ainsi pendant longtemps toute accusation formelle d'hérésie, et, lorsque enfin, après la publication imprudente de certains *Dialogues*, où, sous une forme dubitative, se cachaient des affirmations très-précises, il dut comparaître à Rome devant le tribunal de l'Inquisition, il consentit sans de trop longs combats à sauver sa vie au prix d'une rétractation solennelle de ses doctrines. — Le second Galilée, celui de la légende, s'offre à nous sous un aspect beaucoup plus héroïque : traité comme un vil malfaiteur, chargé de fers, plongé dans un horrible cachot, ce n'est qu'après avoir été livré au bourreau, qu'après être brisé par la torture, qu'il laisse tomber de ses lèvres presque mourantes des paroles d'abjuration. Le rôle de l'Inquisition devient ici parfaitement odieux, et jamais le proverbe : « On ne prête qu'aux riches » n'a été mieux justifié qu'en cette circonstance.

De ces deux Galilée, le dernier seul, évidemment, pouvait devenir le héros d'un poëme dramatique. C'est donc celui-là que M. Ponsard a choisi. Mais s'il a grandi son personnage, s'il lui a donné une hauteur d'âme, une force de caractère qu'il n'eut pas en réalité, il n'a représenté les persécuteurs de ce grand génie qu'avec les traits fournis par l'histoire, ne leur faisant dire, ne leur faisant faire que ce qu'attestent les documents officiels, comme s'il avait eu pour règle constante cette parole d'un personnage célèbre : « Il faut prendre garde de calomnier même l'Inquisition. »

Les personnages ainsi posés, une grande difficulté se présentait. Ce Galilée, ce grand cœur, cet apôtre, ce martyr prédestiné, bravant d'abord les fers et le bûcher, comment le montrer ensuite dans cette scène d'abjuration, si triste et si humiliante, sans éloigner de lui tout intérêt ? Le fait lui-même était beaucoup trop certain, puisqu'il y avait accord sur ce point entre l'histoire et la légende, pour qu'il fût possible de l'écarter ; les plus grandes licences poétiques ne permettaient pas d'aller jusque-là. Que faire alors ? Ce qu'a fait M. Ponsard : placer Galilée dans une situation si dramatique, si palpitante et si douloureuse, que le spectateur en eût le cœur tout déchiré, et qu'il fût amené à souhaiter ardemment qu'une rétractation

du malheureux vieillard, seule voie de salut offerte en ce moment, vînt mettre un terme à de si cruelles tortures morales. Et comment cette situation pathétique a-t-elle été amenée? En faisant du cœur de Galilée le théâtre de l'un de ces combats entre deux sentiments opposés, mais également nobles et généreux, que Corneille aime tant à instituer dans le cœur de ses héros : la foi, la conviction, l'enthousiasme du savant d'un côté, la tendresse paternelle de l'autre, tels sont les ennemis entre lesquels s'engage une lutte acharnée, et la science n'est enfin vaincue qu'après les plus affreux déchirements de l'âme.

On s'est demandé où est la pièce dans *Galilée*, où est le drame. Eh bien ! la voilà, la pièce; le voilà, le drame, bien réel, bien visible, ce nous semble, et sans qu'on ait besoin, pour l'apercevoir, d'emprunter à notre savant son télescope; et, là aussi, se trouve la raison d'être de ces deux personnages d'Antonia et de Taddeo, dont les amours nous ont paru d'abord assez peu intéressants. A la vérité, ils échangent de fort jolis propos; et, lorsque Antonia témoigne le désir de savoir comment on parle d'amour là-haut, dans ces mondes lointains qui peuplent l'espace, nous trouvons cela plein de *couleur locale*, c'est-à-dire parfaitement placé dans la bouche de la fille d'un astronome, de celui-là même qui a émis l'idée que toutes les autres planètes sont habitées comme la nôtre; mais, encore une fois, ces belles choses nous touchent assez peu, et ces deux amoureux éthérés nous laissent indifférents... Qu'il en est autrement au troisième acte, devant l'Inquisition ! Galilée refuse d'abjurer; ses disciples fidèles, l'ambassadeur du duc de Toscane, sa femme Livie ont fait de vains efforts pour ébranler sa résolution de mourir plutôt que de renier ses croyances scientifiques. C'est alors qu'Antonia fait entendre sa voix touchante :

... Ah ! cher père ! ah ! prends pitié de moi !
Je succombe aux douleurs, à l'angoisse, à l'effroi.
. . . . . .
La nature reprend ses droits avec fureur;
Je ne suis plus que fille et frissonne d'horreur ;
Je ne vois que mon père expirant dans les flammes ;
Ce tableau fait de moi la plus lâche des femmes.
Non, non, de ta vertu je n'ai pas hérité ;
Non, n'espère de moi nul effort de fierté.
Je me jette, éplorée, à tes pieds que j'embrasse.
Abjure, père, abjure ! Achète ainsi ta grâce !
. . . . . .
Tu ne me réponds pas ! ton regard fuit le mien !
(Elle se relève et va se jeter dans les bras de Taddeo).
Je l'aime éperdument; je l'aime, entends-tu bien,

D'une amour sans égale, invincible, inouïe !
M'arracher Taddeo, c'est m'arracher la vie,
Et, quand par tes roideurs tu brises notre hymen,
Tu me frappes à mort, toi-même, de ta main.

Galilée (d'un ton de douleur et de reproche).

Oh ! ma fille !

C'en est fait, le vieillard est vaincu, la nature reprend sur lui tous ses droits ; mais comme il nous fait partager sa douleur et ses regrets !

Ah ! vous ne savez pas ce que vous exigez,
Quel principe vital en moi vous égorgez !
Ce qu'on demande est plus que mon sang ; c'est mon âme,
Ma force, ma raison d'être, ma foi, ma flamme.
. . . . . .
J'ai comme eux ma maîtresse, et j'ai ma royauté :
La Science ! J'adore à genoux sa beauté,
Et vous pouvez juger de quel coup l'on me tue,
Quand on veut, Dieu puissant, que je la prostitue !
. . . . . .

(Tombant à genoux).

Dieu, qui lis dans mon âme, et qui vois mes combats,
Tu sais que le bûcher ne m'épouvante pas,
Et que, si pour ta gloire il faut que je périsse,
J'irai sans chanceler au-devant du supplice ;
Mais, contre des bourreaux solide et triomphant,
Je suis faible et vaincu sous les pleurs d'une enfant.
Et, par ces prompts retours que la nature opère,
Je cherche le héros et ne trouve qu'un père.

Ne croirait-on pas entendre Polyeucte dans sa prison ?

Gardes, que me veut-on ? — Pauline vous demande. —
O présence, ô combat que surtout j'appréhende !
Félix, dans la prison j'ai triomphé de toi,
J'ai ri de ta menace, et t'ai vu sans effroi :
Tu prends pour t'en venger de plus puissantes armes,
Je craignais beaucoup moins tes bourreaux que ses larmes.

—

C'est ainsi que dans un sujet dont le choix, il faut bien l'avouer, n'était pas des plus heureux au point de vue théâtral, M. Ponsard a su faire naître l'émotion dans tous les cœurs et arracher des larmes de tous les yeux. Ne pouvant glorifier son héros jusqu'au dernier moment, obligé d'accepter

ses défaillances morales, il s'est attaché à les expliquer et à les justifier, et ce n'est pas sa faute si, quand la pièce s'achève, l'admiration pour un puissant génie a fait place à la pitié pour un infortuné.

Un autre écueil du sujet, c'était son côté didactique. « La Science est ma maîtresse, » nous dit Galilée. Une maîtresse aussi abstraite est un personnage bien peu scénique, et il n'a fallu rien moins que toutes les magnificences de la plus éclatante poésie pour nous faire admirer ses attraits. M. Ponsard n'a jamais écrit de plus beaux vers, et il est vraiment merveilleux qu'une forme si riche et si brillante ait pu s'appliquer à des détails techniques, présentés avec une exactitude qui ferait sourire de bonheur M. Despeyrous et M. Daguin, nos savants astronomes. Sous ce double rapport, poétique et scientifique, le grand monologue du second acte est un morceau achevé, destiné à prendre place dans toutes les mémoires.

—

Toutes les parties de *Galilée* ne s'élèvent pas, il est vrai, à une égale hauteur de poésie. Çà et là, certains vers se contentent de *marcher*, comme la prose ; il leur manque des *ailes*. Parfois aussi, on peut signaler un peu de lourdeur, résultat d'une *carrure* de coupe et de rhythme trop fréquente. Mais ces légers défauts n'enlèvent rien à la beauté générale d'un style où revivent les meilleures traditions laissées par nos grands poètes du XVIIe siècle. On dirait un métal pur, solide et compacte. Point de vains ornements, point de colifichets prétentieux. Cela est net, plein de sens, plein d'idées, et l'image n'est qu'un vêtement donné à la pensée, dont elle n'a jamais pour but de dissimuler l'absence.

La langue de Corneille est familière à M. Ponsard ; on l'a dit souvent, et rien n'est plus vrai : on en trouverait la preuve à chaque page de ses œuvres. On y peut voir aussi qu'à l'occasion il ne s'inspire pas moins heureusement de Molière, car c'est à une telle inspiration que nous devons, dans *Galilée*, ce plaisant personnage du professeur Pompée, le pédant encroûté, digne confrère des Pancrace et des Marphurius du *Mariage forcé*, — et surtout celui de Livie, cette héroïne du pot-au-feu, cette autre Xantippe d'un autre Socrate, qu'embrasseraient sur les deux joues Mme Jourdain et le bonhomme Chrysale.

Interprétée avec talent par MM. Norlis, Henri, Holtinger, Mmes Toscan et Gonthier, cette œuvre d'un grand poète, qui est en même temps un noble cœur, a été écoutée par notre public avec une sympathie respectueuse, avec une admiration profonde ; et c'est là un résultat que nous constatons avec joie, parce qu'il nous permet de croire qu'il y a place sur la scène des Variétés pour autre chose que les *Chevaliers du brouillard* et les *Calicots*.

E. Amalric.

LETTRES TOULOUSAINES.

—

QUATRIÈME LETTRE.

A M. Jules Renoult, a Paris.

Sommaire : Nouveaux documents sur les incidents de la bataille de Toulouse. — Les approches de l'Exposition universelle. — J. Favre à Toulouse. — La subvention Lamartine. — La loi sur la presse. — Jugement du *Paris-Magazine* sur Toulouse. — Extraits de la correspondance de la *Revue*.

Toulouse, le 1er avril 1867.

Mon cher ami,

Les armes et les uniformes n'ont jamais eu le don de vous éblouir, je le sais. Lorsque vous étiez à Toulouse, vous n'auriez pas fait un pas pour voir défiler une revue, pour assister au spectacle d'une petite guerre ou d'une école de feu, la nuit, au Polygone; et la réception faite, la semaine dernière, au général de Goyon, qui vient de succéder au maréchal Niel dans le commandement du 6e corps, vous aurait trouvé probablement très-froid et très-indifférent. Il ne faut donc pas songer à vous enrôler dans la tribu des *Chauvins*, on y perdrait et son temps et sa peine.

Vous devez voir percer dans ce début le bout d'oreille d'une précaution oratoire. C'est qu'en effet j'ai intérêt à vous ménager. Je voudrais vous parler de guerre, et revenir un moment sur les incidents de la bataille de Toulouse. Les quelques lignes que j'ai écrites, dans ma dernière lettre, en réponse à la réclamation de Messieurs les Anglais, m'ont valu des notes fort curieuses et fort intéressantes, que j'aurais grand tort de dédaigner. Dans des *Lettres toulousaines*, ce qui a un rapport direct à Toulouse doit y primer tout le reste; veuillez

donc prendre la peine de lire ce qu'on vient de m'écrire, vous ne regretterez pas, je crois, le temps que vous y aurez passé :

« La *Revue de Toulouse* de mars 1867 donne, au sujet de la requête des Anglais, à propos des tombes des officiers tués le 10 avril 1814, une réponse de la plus exacte vérité ! J'ai fait moi-même des recherches pendant plusieurs jours, et je n'ai retrouvé que les tombes que vous signalez. A l'Embouchure, chez M. Raymond, une pierre élevée sur un fort modeste piédestal, portait l'inscription suivante :

Ce monument a été érigé à la mémoire du lieutenant-colonel FORBES, *du 45e régiment, tué en conduisant* GLORIEUSEMENT *ses soldats à l'attaque du pont.*

» Quelques raclures avaient été faites sur ce mot GLORIEUSEMENT ; c'était à tort, évidemment. Aussi, quelque temps après, on pouvait lire sur ce simple mausolée, qui n'avait subi aucune mutilation :

A l'aspect du modeste asile
Où repose cet Anglais,
Passant, pourquoi ces accès
De jalousie et de bile?
Sont-ils dignes d'un Français?
Ah ! d'un œil bien plus tranquille
Vois ce pieux monument,
Et ne sois fâché seulement
Que de n'en pas compter CENT MILLE !

—

» Au sujet des événements relatifs à la bataille, il y a plusieurs points à rectifier.

» Inspiré des assertions de M. Thiers, qui, sur quelques détails, a pu être induit en erreur, vous dites d'après lui :

Le général anglais réussit à jeter un pont de bateaux sur la Garonne, à Grenade.

» C'est une erreur. Ce pont fut établi sur le domaine de M. Evesque, commune de Seilh (rive gauche), et appuyé en face, sur la rive droite, commune de Gagnac, quartier de la Beaute, en face des propriétés de M. de Borrassol.

Ce pont fut emporté par une crue subite et violente, comme on en voit à cette époque de l'année.

» Erreur complète!! Le Maréchal, qui faisait exercer sur tous les points une surveillance rigide, était instruit de tout, en amont comme en aval de Toulouse. Dès qu'on connut à l'état-major de la place l'établissement du pont, on redoubla de surveillance, si c'était possible. On surveilla le mouvement, le passage des troupes sur la rive droite, et lorsque l'on comprit qu'il fallait y mettre un terme, on agit en conséquence : des arbres énormes furent abattus au Moulin du Basacle, attachés avec de grosses chaînes, et ce faisceau, amené au milieu de la Garonne, fut entraîné par le courant avec une extrême rapidité, et alla bientôt heurter les pontons anglais, et tout fut détruit.

» Cette opération avait été méditée, calculée, résolue et exécutée sous la direction d'un officier d'état major des plus distingués, M. Cavalier de la Pomarède, un de nos compatriotes, qui me l'a souvent racontée.

» Ce n'est donc pas là un effet du hasard ; il faut y reconnaître la science et la prévoyance dont l'armée française donna tant de preuves à cette époque.

» Les écrits précités ajoutent :

Le maréchal Soult, déconcerté par ses précédents revers, n'osa pas quitter sa position défensive à Toulouse, pour aller chercher les Anglais, et les culbuter dans la Garonne ou les prendre.

» C'est vrai ; c'est probable ; mais était-ce possible ?

» Ecoutons le Maréchal.

» Ayant un jour reçu à Saint-Amans la visite de quelques habitants notables de Castres, parmi lesquels M. Alba Lassource, qui m'a rapporté l'entretien, le Maréchal, quoique peu parleur, se montrait vivement impressionné des bruits et des écrits répandus alors à Toulouse au sujet de la bataille.

— Tout le monde, dit-il, peut critiquer, mais peu savent comprendre et apprécier les événements militaires. Sans doute la rupture du pont de Gagnac avait mis la division Béresford dans une position très-critique ; je pouvais le lui prouver. Mais, pour cela, il m'aurait fallu des troupes suffisantes. Pour attaquer ces 15,000 hommes que M. Thiers reconnaît des meilleurs de l'armée anglaise, — et il a raison, — il me fallait un nombre égal de bonnes troupes : car il est certain que ces Anglais ne se seraient pas rendus sans résistance. Commandés par un général brave et expérimenté,

ils auraient soutenu mes plus vigoureuses attaques. Ils étaient évidemment pourvus de toutes leurs munitions; les vrais militaires savent qu'elles ne manquent jamais aux armées en campagne.

» Ce combat en plaine présentait donc le caractère le plus sérieux. Mais, encore un coup, je n'étais pas en mesure de réunir un nombre d'hommes suffisant, sans dégarnir ma ligne de défense, sans m'exposer aux attaques du surplus de l'armée anglaise qui, dans ce moment, cherchait par tous les endroits à pénétrer dans Toulouse. C'eût été de ma part une haute imprudence.

» Et puis, en admettant que j'eusse pu combattre avec avantage ces 15,000 Anglais qui avaient tous les moyens de se bien défendre dans le hameau très-étendu de Gagnac, de s'abriter derrière les maisons, les murailles, les parois et autres accidents de terrain qui existaient alors; en admettant enfin, — ce qui est certainement peu probable, — qu'ils se fussent rendus prisonniers, qu'aurais-je fait de cette masse d'hommes? Pouvais-je les amener à Toulouse? C'était adjoindre aux ennemis du gouvernement d'alors des auxiliaires dangereux. Pouvais-je les envoyer à Albi ou à Montauban? Il n'y avait pas de locaux pour les enfermer. D'ailleurs, il fallait une escorte nombreuse, et je n'en avais pas; je ne pouvais pas en avoir. L'histoire établira que j'ai combattu à Toulouse ne pouvant mettre en ligne de bataille que de 13 à 15,000 hommes.

» Ici le Maréchal ému s'arrêta :

— Oui, dit-il, 13,000 baïonnettes, au vrai. Et cependant, cette poignée de braves a présenté contre toute l'armée anglaise, et sur tous les points, une résistance des plus héroïques. Aux *Ponts-Jumeaux*, aux *Minimes*, des garnisons composées de quelques débris de régiment résistèrent toute la journée à des divisions et presque à des corps d'armée. Je devrais citer l'héroïsme du général d'Arricau à l'Embouchure, du major Bourbaki aux Minimes; mais, comme il faudrait aussi citer tous les autres chefs, la nomenclature serait trop longue. Tous combattirent avec fermeté, avec héroïsme, avec fureur! c'est le mot.

» On a écrit et répété que j'avais 36,000 hommes. Je ne les avais pas. Je le laissais croire tant aux ennemis du dehors qu'à ceux de l'intérieur. Pour accréditer ces bruits dénués de toute vérité, je réclamais 36,000 rations par jour. — Je connais les calomnies auxquelles ce fait a donné lieu; mais qui pourrait dire que nous ayons vendu et dilapidé le montant de ces rations?

» Ici le Maréchal s'arrêta, plus ému encore que la première fois, et se borna à ajouter :

— Quoi que puissent dire et inventer de misérables détracteurs, on sera toujours forcé de reconnaître que la défense à Toulouse peut être citée dans nos annales comme une des plus belles de nos fastes militaires. »

Les notes que j'ai reçues ne s'arrêtent pas là. Il en est une dernière, la plus intéressante de toutes, que je me vois obligé de réserver. Elle a trait à ce qui concerne l'événement de la division Taupin, « l'événement le plus grave de la bataille. » Mais, comme s'il craignait de s'expliquer, ou d'assumer sur lui une trop grande responsabilité, en disant tout ce qu'il sait, mon correspondant me renvoie à d'autres personnes, dépositaires de notes qu'il aurait écrites lui-même, en présence de témoins, — dont *deux* sont encore en vie, — sous la dictée du commandant du 47e de ligne, notes destinées au général Lapène, et qui auraient été remises en mains tierces. Je ne chercherai point à lever le voile qui couvre ce mystère : je pressens seulement qu'il y a au fond quelque chose de grave, et que le moment ne paraît pas encore venu de révéler la vérité.

L'écrit que j'ai entre les mains se termine par cette réflexion :

« Donner à l'armée de Soult 36,000 hommes, mais c'est lui donner le chiffre de ce que possédait l'armée commandée par l'Empereur. Soult avait laissé à Bayonne la division Labbé ; il avait été forcé de désarmer et de renvoyer tous les soldats de la Confédération du Rhin ; il avait envoyé 15,000 hommes à l'armée de Paris. Que pouvait-il lui rester? Au plus 15,000 hommes de vieilles troupes, et un accessoire de nouvelles levées, habillées à peine. »

—

Je suis heureux qu'on m'ait fourni l'occasion de relever quelques erreurs assez graves dans ma relation sur la bataille de Toulouse. Abritées de l'autorité et du nom de M. Thiers, elles auraient pris plus de consistance avec le temps, et il eût été bien difficile ensuite de redresser l'opinion. — Mais descendons des hauteurs du Calvinet, c'est-à-dire de l'histoire, et arrêtons-nous dans la plaine parmi les violettes et les marguerites :

Me magis arbusta juvant, humilesque myricæ.

Je gage que je sais à quoi vous pensez à cette heure ; je gage que vous vous dites à vous-même : « Si je savais quelque honnête provincial, — un Toulousain par exemple, — qui voulût prendre pendant six mois ma place à Paris et me céder la sienne à Toulouse, je lui dirais bien vite : Tope-là, le troc est fait. » Je gage encore que

vous êtes à Paris deux cent mille qui brûlez de la même impatience de fuir, tant le tumulte vous fait peur. L'idée seule que des milliers d'étrangers vont envahir vos places, vos rues, vos monuments publics et porter la perturbation dans vos habitudes doit vous crisper les nerfs. Déjà même votre supplice a commencé; car le flot approche, il monte, et vous devez vous sentir les pieds mouillés.

—

Mais ne vous exagérez-vous pas la hauteur que la marée atteindra? L'affectation que mettent les journaux à répéter que tout va être hors de prix et qu'il ne sera pas possible de vivre à Paris, pourra refroidir l'ardeur de beaucoup de gens qui avaient mis dans leurs calculs d'aller visiter l'Exposition. J'ai par devers moi un souvenir qui date de loin et qui ne manque pas d'à-propos.

—

Il remonte au 25 mai 1825, à l'époque du Sacre de Charles X. — Ce Sacre eut lieu, vous le savez, cinquante ans jour pour jour après celui de son frère Louis XVI, qui avait été sacré le 25 mai 1775. — Les habitants de Reims comptaient bien faire leurs choux gras des fêtes du Sacre, comme les Parisiens d'aujourd'hui comptent sur l'Exposition pour faire fortune. Les journaux de l'époque, comme les journaux d'aujourd'hui, ne manquaient pas d'enregistrer chaque jour et de livrer à tous les vents de la publicité le prix élevé qu'avaient atteint les loyers; ils racontaient que l'ambassadeur d'Angleterre, le duc de Northumberland, avait loué, en face de la cathédrale, pour le temps des fêtes du Sacre, au prix de 36,000 francs, un hôtel qui ne s'était vendu que 30,000 francs un an auparavant; que M. de Chateaubriand avait fait marché à 1,200 francs pour une chambre au 3me sur la cour, etc... Savez-vous ce qu'il en résulta? C'est qu'il ne vint personne au Sacre, et qu'à toutes les maisons pendaient des écriteaux annonçant des chambres et des appartements à louer. Ce fut un fiasco complet.

Eh bien! quelque chose de pareil attend Messieurs les Parisiens. Pour vouloir trop gagner, ils ne gagneront rien. En lâchant un bénéfice réel pour un bénéfice imaginaire, ils auront le sort du chien de la fable.

—

Au mois de novembre 1866, Me Berryer était venu plaider devant la deuxième Chambre de la Cour un des nombreux épisodes

auxquels ont donné lieu les testaments du P. Lacordaire : discussion d'hommes d'affaires qui ne prêtait guère à l'éloquence. Ce mois-ci, la même Chambre a eu encore l'heureuse fortune d'entendre un des princes de la parole, dans toute la force et l'éclat de son talent, Me J. Favre, et dans une affaire bien autrement intéressante, une séparation de corps. Vous savez si j'aime et si je recherche les fêtes de l'esprit, et j'ai dû, de par la Faculté, me priver de celle-ci, qui s'annonçait comme une des plus belles et des plus brillantes, et qui a donné tout ce qu'elle promettait. Je n'aime point à parler de choses que je n'ai pas vues et de discours que je n'ai pas entendus; je vous dirai cependant, d'après la voix unanime des personnes qui ont suivi les débats, que Me J. Favre a été, le premier jour, fin, spirituel dans l'exposé de l'affaire, et, le lendemain, éloquent et *pathétique* dans la discussion. C'est à dessein que je souligne ce mot, car des critiques refusent à Me J. Favre la sensibilité; ils le représentent comme un orateur froid, un élégant discoureur, « un *Narcisse* de l'art, » qui se mire dans ses paroles, et n'émeut pas. Or, il paraîtrait que Me Jules Favre a ému l'auditoire jusqu'aux larmes, notamment dans sa péroraison, à propos d'une phrase extraite d'une lettre lue à l'audience, sur l'*indépendance de la femme,* qui lui aurait inspiré les plus heureux et les plus touchants mouvements d'éloquence.

—

Le Corps législatif a été saisi d'un projet de loi qui accorde à M. de Lamartine, à titre de récompense nationale, un don de 400,000 francs. Cet acte de munificence trouve des opposants, mais il a l'approbation de toutes les personnes qui mettent les jouissances de l'esprit au-dessus de toutes les autres, et qui consentiraient à retrancher quelque chose de leur bien-être plutôt que de se passer de poètes et de poésie. Je suis de ceux-là, mon ami. Lamartine a été un des dieux de mon heureuse jeunesse, et je ne le renierai pas sur mes vieux ans. Envain viendra-t-on me corner aux oreilles qu'il a eu des millions et qu'il n'a rien su en garder; je répondrai que les hommes de cette trempe ne sont pas faits comme les autres hommes, et que la prodigalité dont on les accuse est peut-être une des conditions de leur génie. Et cette fortune, comment en a-t-il usé? En largesses de roi, en actes de bienfaisance dont s'est peut-être ressenti plus d'un des écrivains qui lui jettent aujourd'hui la pierre. Honorons en M. de Lamartine la dignité du caractère. Entré pur aux affaires, il en est

sorti pur. Y en a-t-il beaucoup de ceux-là? Si M. de Lamartine mourait aujourd'hui, demain tout Paris assisterait à ses funérailles. Eh bien, n'attendons pas qu'il soit mort pour lui donner un dernier témoignage d'estime.

—

L'aurons-nous, ou ne l'aurons-nous pas, la loi sur la presse, cette loi si souvent faite et toujours à refaire?

« Le journal est bien à nous, a dit M. de Sainte-Beuve; c'est notre gloire et notre plaie; c'est la grande conquête, c'est aussi le plus grand problème de la civilisation moderne. »

» Je connais la presse, dit M. Veuillot, dans les *Odeurs de Paris*; s'il s'agissait d'en faire présent au monde, j'hésiterais sans doute, et vraisemblablement je m'abstiendrais. Mais il ne s'agit plus d'installer au milieu de la civilisation cet engin périlleux et peut-être destructeur. Il s'agit de vivre avec lui, d'en tirer le bien qu'il peut produire; de neutraliser, d'atténuer au moins le mal qu'il peut faire. »

Tous les écrivains s'accordent à reconnaître qu'une servitude absolue n'est pas moins dangereuse qu'une liberté illimitée. Alors, puisque la presse a besoin d'être refrénée, où finit la liberté, où commence la licence? Voilà le point capital sur lequel il a été et il sera toujours difficile de s'entendre. Cette borne, qui confine les deux territoires, ne sera de longtemps encore respectée par les partis.

—

Les journaux de la capitale ont toujours honoré Toulouse d'un superbe dédain. Ou ils n'en parlent pas, ou, s'ils en parlent, c'est avec le parti pris de faire rire à ses dépens. Ils en sont encore à ce qu'on racontait sur Toulouse, il y a cinquante ans; ils n'en savent pas davantage. En 1857, lorsque la presse de Paris fut conviée aux fêtes de l'inauguration du chemin de fer de Bordeaux à Cette, elle vint, mais elle appela ce voyage *un voyage à l'étranger*, et ses plaisanteries tombèrent sur nous dru comme grêle. Voici que le *Paris-magazine*, formé à la même école, vient de consacrer à Toulouse un article de huit colonnes, article attardé de dix ans, et qui aurait parfaitement figuré dans le concert de 1857. Pour quelques traits d'observation qui touchent juste, combien d'autres qui frappent à faux! Je n'ai pas l'intention de relever toutes les erreurs dans lesquelles le journaliste est tombé, le bon sens public en a fait justice. Ainsi, à ses

yeux, Toulouse n'a pas cessé d'être une « ville espagnole ; elle en a les nombreux couvents, *la paresse, la somnolence;* c'est une ville *inerte, sans la moindre industrie*, etc. » A qui fera-t-on accroire qu'une ville de 130 mille âmes, la 6e de l'Empire, d'après le dernier recensement, est une ville *inerte?* Mais, où se tiennent donc les habitants? Il faut bien qu'ils soient quelque part; apparemment, ils ne vivent pas chez eux dans des boîtes de coton. Ouvrez les yeux et vous les verrez se presser dans les rues, sur les places, dans les magasins, dans les ateliers, dans les usines. Oui, dans *les ateliers*, dans *les usines*; car il faut bien vous apprendre, puisque vous l'ignorez, que Toulouse a de grandes industries. Elle n'a pas une industrie spéciale, comme Castres, comme Mazamet, comme Mulhouse, comme Sedan, etc.; elle les a toutes et en assez grand nombre pour se suffire à elle-même; elle a de plus des fabriques de premier ordre, qui alimentent la France et l'étranger? — Vous n'avez donc jamais visité les nombreuses usines répandues sur les bords de la Garonne, au Basacle, aux Amidonniers, au moulin du Château, au Ramier? Il ne faut pas être de Toulouse pour ne pas connaître la fabrique de cuivres de MM. Mather, les fonderies de MM. Olin-Chatelet, Bonnet, Cardailhac, Yarz; la papéterie Rochefort qui produit 800 kilogrammes par jour, et dont les papiers découpés en grands formats pour les journaux, sont expédiés en Espagne, aux Etats-Unis et jusque dans les Indes; la chapellerie Hispa qui fait un commerce considérable avec l'Amérique; la fabrique de parquets de Maybon et Batiste, qui n'a peut-être pas sa pareille en France pour l'importance; et la cordonnerie, dont il se fait une exportation si considérable; et la carrosserie qui rivalise avec celle de Bruxelles et de Paris. — Je ne suis pas dans l'intention de détailler ici tous les établissements de l'industrie toulousaine; je ne puis cependant m'empêcher de signaler encore la grande Manufacture impériale des tabacs, une des plus considérables de l'Empire, qui occupe 1,200 ouvriers, confectionne deux cent mille cigares *par jour*, et manipule plus de deux millions de kilogrammes de tabac *par an*.

Et le chroniqueur parisien vient nous dire avec un aplomb imperturbable :

Le commerce à Toulouse est à peu près nul; les deux seuls objets d'exportation sont les oies et les chanteurs.

Voilà où l'on arrive, quand on tombe dans le péché d'exagération.

La presse toulousaine ne pouvait guère échapper aux sarcasmes du journaliste. Après avoir parlé de mes confrères du *Journal de Toulouse* et de l'*Aigle*, il ajoute :

« Il y a bien aussi une revue mensuelle, la *Revue de Toulouse*, qui compte déjà huit ou dix années d'existence et *presque autant d'abonnés*. Elle semble avoir pris pour modèle la *Revue des Deux-Mondes*, et ses lecteurs s'y sont quelquefois trompés. »

Certes, l'éloge est flatteur et la *Revue de Toulouse* peut s'en croire. Une petite rectification cependant : La *Revue* est dans sa treizième année ; et si elle doit compter un abonné par année, elle marche alors à la conquête de son treizième. L'obtiendra-t-elle ? Elle l'espère.

—

Après avoir rapporté l'opinion du chroniqueur parisien sur la *Revue*, peut-être n'est-il pas hors de propos de dire ce qu'en pensent ses *douze* abonnés. C'est sortir de mes habitudes de discrétion, mais j'ai mon excuse dans la circonstance.

Voici d'abord un dernier témoignage rendu à la mémoire de M. Guesde :

« J'ai bien tardé à vous transmettre l'émotion que j'ai ressentie en apprenant la perte si regrettable du bon et honnête M. Guesde. Je ne suis pas étonné que vous receviez tous les jours des marques touchantes de la douleur généralement causée par cette mort C'est une figure modeste qui mériterait d'être mise en lumière par Sainte-Beuve. Il y avait là bien autre chose qu'un Maurice de Guérin. C'est le Charles de Bernard des Antilles tempéré par quelque peu du sentiment de Bernardin de Saint-Pierre. Ce qui me le fait dire, à part ma propre observation, c'est que toutes les fois que j'ouvrais les feuillets de la *Revue*, ma femme ne manquait pas de me demander : « Y a-t-il aujourd'hui quelque chose de Guesde ? »

Et ailleurs :

« J'ai lu avec intérêt le travail de M. Barry sur l'Espagne. C'est arrêté, ferme et musclé comme les Sierras elles-mêmes. Nous aurons là, pour ainsi dire, une carte en relief de la Péninsule ibérique ; mais je doute que cela convienne aux touristes qui prennent les *Guide-Chaix* ou les *Guide-Joanne*. En revanche, les penseurs s'expliqueront par cette peinture du théâtre bien des pages de l'histoire d'Espagne et connaîtront bien mieux le terrain que ceux qui le traversent en chemin de fer. Merci de nous avoir donné cette étude.

» M. Gatien-Arnoult, lui, n'a pas pris le style lapidaire pour écrire l'épitaphe de M. Cousin. Quelle légèreté de touche ! quelle clarté d'exposition ! cela se dévore comme une page de Voltaire.

Je terminerai ces citations par un extrait d'une lettre qui me fut adressée, le mois dernier, à propos de l'essai de critique artistique de M. J. Lagaillarde, étudiant en droit, sur les fables de La Fontaine illustrées par Gustave Doré :

« Je viens de parcourir en toute hâte votre livraison de février et je vous en fais mon compliment. Votre jeune critique, *étudiant en droit*, a de très-remarquables qualités. Je lui sais gré, étant étudiant en droit, de ne s'être pas laissé duper par Doré. Il dit, à son sujet, des choses excellentes. Il montre de la maturité, un goût bien français, un esprit vif, net, pénétrant. C'est par le côté technique que sa critique laisse à désirer, comme celle de tant d'autres, qui ont cessé depuis bien longtemps d'étudier en droit.....

» Je suis assuré qu'une conversation avec votre jeune critique nous trouverait d'accord ; et je crois, en résumé, que vous avez mis la main sur une plume et sur un esprit discipliné, donnant de bonne heure bien autre chose que des promesses. »

Ce jugement est de M. J. Buisson, de l'auteur de l'*Etude sur Ingres*; notre étudiant de vingt ans doit en être très-flatté, et la *Revue* est heureuse d'avoir aidé ce jeune talent à faire un si brillant essai de ses forces.

Agréez, mon cher ami, etc. F. Lacointa.

—

P.-S. L'*Africaine* a été représentée hier, 29 mars, pour la première fois, sur la scène du Capitole. Toulouse, comme vous le voyez, vient après Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier même, qui sont, depuis plusieurs mois, en possession du chef-d'œuvre de Meyerbeer. Cela tient à des difficultés locales que vous devinez sans doute. Le directeur des théâtres n'a pu réussir, après six mois, à former une troupe d'opéra passable. Le public a mis les ténors en coupes réglées ; et, à proprement parler, nous n'en avons pas encore à l'heure qu'il est. De là, l'impatience du public, provoquée par l'insuffisance de la troupe et la monotonie du répertoire ; de là aussi ces soirées tumultueuses qui pourraient bien finir par éloigner les personnes paisibles, auxquelles les scènes de désordre inspirent plus de dégoût que la musique ne leur cause de plaisir. — Je me réserve de revenir un jour sur cette question de l'opéra, bien souvent traitée dans la *Revue*, et qui sera toujours une question capitale pour les Toulousains.

—

Un écrivain qui a jeté le plus vif éclat sur les concours des Jeux-Floraux, dans ces dernières années, un poète de bonne trempe qui a cueilli à peu près toutes les principales fleurs dans tous les genres de poésie et qui ne doit qu'à lui son titre de *Maître ès-jeux*, M. Stéphen Liégeard, vient d'être nommé député au Corps Législatif par le département de la Moselle. Bien que les aspérités de la politique nous fassent craindre pour les ailes du poète à qui une lyre sied d'ordinaire mieux qu'une tribune, nous n'en regardons pas moins cette élection comme un grand honneur rendu aux lettres et surtout à la poésie.

Toulouse, 1er avril. F. Lacointa.

POÉSIE.

Jeux-Floraux. — Concours de 1867.

LE CHARLATAN, HOMME DE LETTRES,

PIÈCE QUI A OBTENU UN ŒILLET,

Par M. PIERRE-ALEXANDRE GROC, de Toulouse.

Ne forçons pas notre talent.

Vous tous, mes bons amis, qui me faites l'honneur
De venir écouter votre humble serviteur;
Citoyens de la ville, habitants des campagnes,
Peuples de nos vallons, bergers de nos montagnes,
Vous savez que, depuis bientôt quatre-vingts ans,
Nos lois ont parmi nous confondu tous les rangs,
Et qu'entre les enfants de notre belle France,
Il ne doit exister aucune préférence;
Que vous pouvez viser tous aux plus grands emplois,
(Sans au sceptre pourtant aller brûler vos doigts);
Que l'Etat désirant, dans sa sollicitude,
Que vous vous adonniez avant tout à l'étude,
Malgré vous, vous prendrez l'enseignement gratuit,
Qu'il donne à pleines mains le jour comme la nuit;
Et que, comme l'esprit passe avant la matière,
Le pain n'est plus pour vous qu'un besoin secondaire.

Je dis même, ce n'est que pressé par la faim,
Que l'on peut aller vite et faire son chemin.
S'il eût un peu souffert, tel qui reste en arrière
Aurait pu fort souvent bien fournir sa carrière.
Dans ce siècle où chacun ne veut l'égalité
Que pour primer, s'il peut, dans la société,
Qu'on ne nous parle plus de biens et de naissance ;
Les titres qu'on n'a pas sont de nulle importance.
En ces temps de progrès, le cœur et les talents
Pourront seuls élever aux postes éminents.
Non, non, quoi qu'en ait dit la mordante satire,
Qui sans doute a voulu seulement faire rire,
On peut sans la fortune être un grand citoyen,
Et l'argent aujourd'hui, vous le savez, n'est rien.
Mais, afin d'acquérir ainsi tant de lumières,
Ne vous contentez pas des écoles primaires,
Pas plus que du flambeau des quatre Facultés,
Quoiqu'il jette fort loin de brillantes clartés.
Si de grandes leçons votre esprit est avide,
Pour marcher en avant toujours d'un pas rapide,
Lisez-moi !... je suis l'un des plus grands écrivains
Qui soient venus jamais étonner les humains !
La juste renommée a, sur cette planète,
En célébrant mon nom, fatigué sa trompette ;
Aussi l'on me connaît, et dans ces régions
J'ai de lecteurs ravis quelques gros millions.
Mais mes livres sont chers !... Ainsi, je vous le jure,
Voulant vous procurer quelque bonne lecture,
Par pur patriotisme et sans autre intérêt
Que celui de prouver que je suis toujours prêt
A faire sans compter les plus grands sacrifices
Quand il faut au pays rendre de bons offices,
Je viens, presque pour rien, vous livrer en détail
Des morceaux détachés d'un riche et grand travail
Que j'ai fait sur les arts, les mœurs, la politique,
Sur les lettres, le droit, l'histoire et la physique,
Et sur d'autres sujets traités bien savamment
Dont je ne ferai pas le long dénombrement.

Ce travail surprenant de science profonde,
Une fois bien connu, fera le tour du monde,
Et, tout resplendissant d'un éclat sans pareil,
Sera pour les esprits comme un nouveau soleil.
On y lit des discours d'une grande élégance,
Qu'on peut offrir pour vrais modèles d'éloquence
A plusieurs orateurs et bien des députés
Que, pour leur beau langage, on n'a jamais cités.
Si ces chefs-d'œuvre-là, malgré leur importance,
Pouvaient paraître froids à votre intelligence,
Je pourrais en offrir de bien moins sérieux,
Tout ce que l'on peut voir de beau, de gracieux.
Je sais ce qu'il vous faut; je veux avoir la gloire
En meublant votre esprit d'orner votre mémoire :
En style bien fleuri, bien simple ou bien léger,
Comme en sublime aussi je puis vous obliger.
Demandez, j'ai de tout, soit en vers, soit en prose,
Comme vous l'entendrez choisissez quelque chose;
Je vous le fournirai sans le moindre embarras;
Allez, ne craignez pas de fatiguer mon bras,
Dans mes riches écrits, n'importe en quelle espèce,
Je puiserais vingt ans que j'en aurais sans cesse.
Venez donc, approchez ! Si vous aimez les vers,
J'ai là pour en fournir notre immense univers !
Ils sont accommodés à l'Ode, à l'Epigramme,
A l'Epître, à l'Idylle, en Tragédie, en Drame...
(Et tout cela s'est fait sans collaborateur !)
J'en ai de douze pieds et de toute longueur;
Je les vends au millier, comme aussi par centaine,
Et s'il le faut encor, j'en livre à la douzaine.
Quand à les débiter je me vois bien en train,
Il m'arrive parfois de descendre au quatrain.
N'ayant jamais trompé mon aimable assistance,
Vous pouvez avec moi traiter en confiance;
Je vous donnerai bien toujours la quantité,
Et je vous garantis aussi la qualité.
Car n'allez pas me croire écrivain empirique,
Comme on en compte tant dans notre république,

Qui ne font que gâter les esprits et les cœurs,
Et que j'appelle, moi, de vils empoisonneurs.
Faites-vous donc servir : pour charmer l'auditoire,
On va jouer des airs de notre répertoire.
Nous allons commencer... Grosse caisse en avant !
Clarinette et tambour, attaquez vivement !

LE VIEUX FAUTEUIL,

ÉLÉGIE QUI A OBTENU UN SOUCI RÉSERVÉ,

Par M. Hippolyte MATABON, de Marseille.

> Les vieux meubles paternels, ternis et surannés, ont une beauté à part. Ils font le foyer.
>
> Maurice Leprevost

Il est un fauteuil où, le soir,
Las du labeur de mes journées,
Dans mon réduit je viens m'asseoir
Et songer aux jeunes années.

Sur ses pieds de chêne sculpté,
A merveille il porte son âge :
Pourtant un siècle bien compté
A fané sa robe à ramage.

De ce serviteur familier
Que la mémoire est bien servie !
Comme il sait ne rien oublier
De l'humble histoire de ma vie !

Pareil aux vieillards, — doux ami !
Il parle, il raconte, il conseille ;
Et le passé, mal endormi,
A sa voix touchante s'éveille.

Il fait revivre tour à tour
Joie et deuil, plaisirs et tristesses ;
Des absents il me rend l'amour,
Les sourires et les caresses.

Le temps qui jaunit son damas
Y laisse une empreinte bien chère !
Pauvre fauteuil ! entre ses bras
Je crois revoir encor mon père...

C'est là qu'aux beaux jours d'autrefois,
Non loin de sa forge qui fume,
Mon père s'endormait parfois
Au choc des marteaux sur l'enclume.

Ce carillon vif et joyeux,
Cette cadence accoutumée,
Doucement lui fermait les yeux
Ainsi qu'une berceuse aimée.

J'entends les bruits de l'atelier :
Sur le fer la lime grinçante;
J'entends le souffle régulier
De la fournaise incandescente.

Pour rendre le fer souple et doux,
Du charbon ! vite, à larges pelles !
Et dans un nuage aux flots roux,
Brille un feu croisé d'étincelles.

L'été, souvent je m'asseyais
Sur l'établi plein de ferraille ;
Près de l'étau je recueillais
Avec soin la blanche limaille.

Mais l'hiver, il fallait me voir,
La mine espiègle et charbonnée,
Me blottir sous le manteau noir
De la profonde cheminée !

Temps heureux, où je savourais
L'insouciance goutte à goutte,
Sans soupçonner que les regrets
Sont les compagnons de la route.

Pauvre père que j'aimais tant !
Un jour, sa place resta vide...
Ma mère la prit en pleurant,
Et ce fut ma première ride.

Dans les chagrins, dans les soucis,
Dans l'angoisse la plus amère,
Qu'il est doux d'entendre : « Mon fils ! »
Qu'il est doux de dire : « Ma mère ! »

Ce cri nous consolait tous deux ;
Après, nous gardions le silence,
Avec des larmes dans les yeux
Et le cœur plein de souvenance...

Sur ce fauteuil, combien de fois
Je m'accoudai, tremblant pour elle !
La toux entrecoupait sa voix,
Une toux ardente et cruelle...

Un soir, sa souffrance finit,
Et, murmurant une prière,
Doucement elle s'éteignit,
Le jour de la mort de mon père...

Quel désert après ce départ !
Quelle navrante solitude !
O fauteuil ! longtemps mon regard
Alla vers toi par habitude !...

Ne te souvient-il plus, réponds,
D'un enfant gracieux et frêle,
Qui foulait de ses pieds mignons
Ton vieux coussin de brocatelle ?

Tu protégeais ses premiers pas,
Et, doux appui de sa faiblesse,
Tu le soutenais dans tes bras,
Comme un aïeul plein de tendresse !

Hélas ! à ton dossier, un soir,
On fixait un cierge livide ;
Il me semble toujours le voir
Brûler non loin du berceau vide...

Ainsi, quand je t'ouvre mon cœur,
Dans une langue qu'on ignore,
Vieux et fidèle serviteur,
Des miens tu me parles encore !

Ah ! lorsqu'enfin je rejoindrai
Ceux que j'ai perdus sur la terre,
Vous qu'au foyer je laisserai,
Gardez le fauteuil de mon père !

MA MAISON BRULÉE,

PIÈCE QUI A OBTENU UN ŒILLET,

Par M. Auguste LESTOURGIE, d'Argentat (Corrèze).

..... Et dulcia tecta.
V.

Les vents ont refroidi les cendres dispersées,
Le sol s'est nivelé sous le pied des passants :
Il ne survit de toi qu'un deuil dans mes pensées,
Vieille maison, doux nid de mes rêves naissants !

J'ai vu se déchirer, se tordre dans les flammes
Tes modestes lambris qui m'avaient abrité.
Mais rien ne peut ôter le souvenir aux âmes ;
Dans la mienne le tien tout entier est resté.

L'indifférent qui foule une place si chère
Sait-il de quel amour tu gardes le trésor,
Et qu'en tes murs sacrés de la voix de ma mère
L'écho céleste et pur pour moi chantait encor ?

Sait-il qu'à ce foyer broyé par l'incendie,
O mon père, longtemps, jadis tu vins t'asseoir,
Grave, heureux, caressant ta famille agrandie,
Et qu'à travers mes pleurs souvent j'ai cru t'y voir ?

Dans la sombre forêt lorsqu'est tombé le chêne,
Hormis l'oiseau plaintif, qui peut se souvenir
De ce nid mol et frais, fait de mousse et de laine,
Où toute la couvée aurait voulu mourir ?

La brise emporte au loin pour d'autres nids peut-être,
Le duvet encor tiède et le feuillage vert...
Oh ! vous, poète ailé qu'avril voit reparaître,
Vous le savez du moins si je n'ai pas souffert !

C'était là !.. rien n'est plus !.. chaque ardente bouffée
Prit un lambeau béni de ce passé... puis, rien,
Que mes secrets sanglots et ma plainte étouffée !..
Mais tout revit en nous quand l'âme se souvient !

O ma chambrette bleue au gai soleil tournée,
Je te retrouve avec mes songes de vingt ans,
Ma première chanson par l'amour crayonnée,
Et Jocelyn ouvert sous mes yeux frémissants !

Oui, toute ma jeunesse avec ses poésies,
Son naïf abandon, ses sincères ardeurs,
Sa foi, ses grands espoirs, ses visions choisies,
Et toi, sainte amitié, qui riais dans nos cœurs !

Celui que l'autre jour, brisé bien avant l'heure,
Nous mîmes tristement sous les cyprès en deuil,
O ma vieille Maison, calme et simple demeure,
Que de fois, tu le sais, il a passé ton seuil !

Et ceux qui sont partis, dispersés sur la route,
L'un pour combattre au loin et l'autre pour prier,
Leur concert si joyeux et que tout bas j'écoute
Eveillerait encor ton écho familier !

Eux aussi n'ont-ils pas, — car ils t'avaient aimée,
Senti que leur passé s'effondrait avec toi,
Et que de tes débris la dernière fumée
Emportait vers le ciel ce qu'en gardait ton *toit?*

Hélas ! la vie est morne... ont-ils pleuré? que sais-je ?
Une étape de plus dans ce rude chemin
Couverte par l'oubli, cette insondable neige !..
Y songe-t-on alors qu'on ignore demain ?

Mais toi ! je n'ai point peur que jamais tu l'oublies,
Cet asile si doux, ce paradis rêvé,
Où les longues douleurs de mes mélancolies
S'effacèrent un jour dans le bonheur trouvé.

L'oublier ! ce poëme ineffable d'ivresse !
L'oublier ! ce coin sombre et pourtant radieux !
Cette pauvre mansarde où chanta ma jeunesse,
Où ton amour pour moi, pur, descendit des cieux !

L'oublier ! ce berceau du premier-né ! ce temple
De notre culte à deux pour nos trois anges blonds !
O mirage charmant ! C'est vous qu'elle contemple !
O vestige sacré, d'elle je vous réponds !

Fuyez, disparaissez, épaves de ma vie !
Les étreintes de feu n'ont pu vous consumer :
J'ai cueilli pour mon âme à leur rage ravie
De souvenance en vous assez pour la calmer !

Le soleil maintenant luit sur la place nue ;
L'air circule, et ce vide est inondé d'azur ;
Mais, moi, je rebâtis ma demeure, inconnue
De l'écolier qui joue à l'abri du vieux mur.

Je refais l'escalier aux sonores spirales ;
J'y fais bondir les pas aux sons accoutumés,
Et dans l'ombre du rêve, en repeuplant les salles,
Je revois et j'entends ceux que j'ai tant aimés !

O bonheurs d'autrefois, de nouveau je vous goûte !
O printemps envolés, j'ai votre floraison !
O chansons du matin, toujours je vous écoute...
Car je t'habite encore, ô ma vieille Maison !

LE MARBRE ET LE CISEAU,

FABLE QUI A CONCOURU POUR LE PRIX,

Par M. AUGUSTE ROUSSEL, de Paris.

« *Natura et Scientia.* »

Au temps où des beaux-arts rallumant le flambeau,
L'immortel Phidias s'illustrait dans Athènes,
On prétend que chez lui le marbre et le ciseau
Eurent certain débat digne de La Fontaine.

A peine dégrossi par la main du sculpteur,
Un bloc aussi blanc que la neige
Se plaignait hautement du ciseau créateur :
« Arrière ! disait-il, instrument sacrilége !
» Du sein de ma splendeur où tu vois l'idéal,
» Tu prétends comme un dieu tirer la créature,
» Et tu commets, Outil brutal,
» Le crime de gâter l'œuvre de la nature ! »

Tandis que sur ce ton notre bloc babillait,
Le Ciseau façonnait, taillait, creusait, fouillait...
Si bien qu'on vit bientôt le Marbre chrysalide
Se métamorphoser à la façon d'Ovide.

D'abord, je ne sais quoi de vague se forma ;
Puis, la tête d'un homme apparut la première ;
L'épaule s'arrondit, le buste s'anima...
On sentait tous les jours palpiter la matière.

Bref, il se dégagea, sous l'effort de l'acier,
Un chef-d'œuvre nouveau d'une beauté suprême.
Ce n'était plus un bloc grossier,
C'était pour tous Apollon même !

O mortel ignorant ! c'est toi que j'ai nommé.
Qu'es-tu sans la science ? Un marbre inanimé.
En vain le Créateur façonna ta poussière,
En vain il l'anima de son souffle de feu ;
Le savoir seul, sculptant ton ébauche grossière,
Peut de toi faire un homme et quelquefois un dieu !

ÉLOGE DE M. PAGÈS (DE L'ARIEGE)

Lu à l'Académie des Jeux Floraux, dans la séance publique du 12 mai

PAR M. CH. DE RÉMUSAT.

Messieurs,

Nos règles et nos traditions interdisent la politique à notre Académie. Les convenances seules suffiraient pour nous dissuader de troubler ces paisibles réunions du bruit des opinions qui peuvent diviser notre pays, et d'introduire au sein des amis du *gai savoir* les tristes débats où la vérité même ne se dispense guère de prendre le langage de la passion. Cependant, la littérature politique est devenue une des branches fécondes de la littérature française. Aucune peut-être ne s'est aujourd'hui développée davantage; aucune n'a peut-être produit plus de fruits qui, pour n'avoir pas été toujours exempts d'amertume, n'ont pas manqué de saveur et de beauté. D'éminents écrivains ont consacré aux questions publiques une bonne part, souvent la meilleure de leur talent.

L'auteur du *Génie du Christianisme* n'a pas donné moins de temps et de pages à la politique qu'à la religion. Comment donc une Académie qui n'est indifférente à aucune partie des lettres françaises, qui, née en quelque sorte avec le génie national, en suit avec sollicitude et sympathie le cours changeant et les mouvements divers, pourrait-elle feindre d'ignorer que de nos jours l'art de penser et d'écrire s'est porté avec complaisance sur les objets de la science sociale, et que les événements et les institutions qui influent sur le sort des peuples ont, plus que toute autre chose, occupé la plume des gens d'esprit? Vous vous en êtes plus d'une fois souvenus, Messieurs, et vos choix en ont porté témoignage; jamais peut-être avec plus d'éclat que le jour où vous avez ouvert vos portes à l'habile publiciste dont vous me permettez de vous entretenir aujourd'hui.

M. Pagès a été, avant tout, un écrivain politique. C'est du milieu des combats de la presse et de la tribune que vous l'avez appelé parmi vous. Ce serait donc, en prononçant son éloge, méconnaître à la fois son talent et son caractère que de le séparer timidement des opinions qu'il a professées, des luttes auxquelles il a pris part. Il a soutenu noblement une noble cause ; il faut parler de lui comme il a vécu. Mais on peut le louer sans attaquer ses adversaires. Je ne rallumerai pas des discussions éteintes. Je me souviendrai de ce qui est dû au caractère pacifique de cette réunion, à la diversité consciencieuse des opinions que rapproche ici l'amour des lettres, enfin à l'hospitalité qui nous est donnée dans une enceinte où tout conseille la prudence et la discrétion à la parole indépendante.

Je serai bien forcé de dire que, pendant une longue vie, M. Pagès a défendu librement la liberté ; mais je ne l'imiterai que le moins possible, ou plutôt je règlerai ma modération sur la vôtre. J'ai toujours été d'avis que la liberté ne perd rien à être modérée. Si elle l'avait toujours été, elle aurait mieux conservé le droit de ne pas l'être.

Jean-Pierre Pagès, né à Seix (Ariége) le 9 septembre 1784, fut élevé par son oncle, curé de Portet, auprès duquel il puisa des principes et des sentiments qui ne se sont jamais effacés. Son éducation s'acheva à l'Ecole centrale de Toulouse, une de ces institutions toutes modernes, où régnait l'esprit de la révolution, déjà tempéré par l'expérience. L'intelligent disciple garda toujours quelque chose de ce double enseignement du presbytère et du prytanée. Sa philosophie, une philosophie tolérante, lui laissait une vraie sympathie pour ce que n'enseigne pas la philosophie même. Un jour qu'il avait soutenu à la tribune la liberté des associations religieuses, un de ses collègues, en le louant d'un remarquable discours, lui dit : « Je savais bien que vous aviez du respect pour ces croyances dont vous réclamez l'entière liberté. » — « Plus que du respect, me répondit-il en souriant. »

M. Pagès entra au barreau ; mais dès lors il unit aux travaux de la profession d'avocat le goût des sciences et des lettres. L'archéologie et l'histoire naturelle occupèrent ses loisirs, et nos sociétés savantes lui durent d'intéressants mémoires qui témoignèrent de la variété de ses connaissances. C'est ainsi qu'il se préparait à s'ouvrir les portes de notre académie des sciences, dont le choix devança le vôtre.

En 1811, il fut nommé procureur impérial à Saint-Girons. Je ne

doute pas que le spirituel magistrat n'ait rempli avec autant de conscience que de capacité les devoirs du ministère public ; mais je le soupçonne de ne les avoir jamais beaucoup aimés. C'était un esprit fait pour les idées générales, pour la critique indépendante ; il devait se plaire médiocrement aux détails de la pratique judiciaire, ainsi qu'aux rigueurs obligées de son rôle officiel. En tout, les solennités de convention le faisaient sourire. Aucun état peut-être ne peut se passer de préjugés, et quoiqu'il eût essayé, il aurait été bien difficile à M. Pagès de prendre les préjugés du sien.

La Restauration lui retira son emploi. Ce n'est pas tout : il fut exilé à l'intérieur ; sa présence apparemment compromettait la sécurité du département de l'Ariége ! Les vainqueurs politiques ne s'épargnent pas toujours le soin de se faire des ennemis, et le pouvoir néglige rarement d'envoyer des recrues à l'opposition. Il semble ignorer que l'œuvre de l'injustice prédispose à l'amour de la liberté. On s'est étonné à tort que de l'école de l'Empire fût sorti plus d'un défenseur des droits populaires. Sans doute, chez quelques-uns le mécontentement a pu tenir lieu de principes ; ceux-là devaient à leurs intérêts toutes leurs convictions, et n'apportaient à la liberté que les mécomptes de l'ambition et les ressentiments de la défaite. Mais pour les esprits élevés, la chute de l'Empire contenait d'autres leçons. Elle leur enseignait que le pouvoir absolu était, même contre l'étranger, un mauvais défenseur des conquêtes de la Révolution française, et que le sacrifice de la liberté n'était pas un bon moyen de sauver l'indépendance. Car nous avions perdu tout ensemble les droits et les frontières que nous avait laissés la République.

Ces droits, du moins, on les pouvait retrouver sous la monarchie régénérée ; la charte les proclamait, et c'est à les revendiquer, c'est à en propager la connaissance et le sentiment que M. Pagès se reconnut appelé. L'expérience venait de révéler une fois de plus tout ce qu'ont de précaire et d'instable la force et sa fortune. La disgrâce qui le frappait affermissait en lui le mépris des biens que le hasard donne et reprend. Les rigueurs des partis victorieux lui rendaient la justice plus chère et plus sacrée, et leurs excès lui enseignaient la modération.

Il était donc exilé en France et il habitait Angoulême, lorsqu'il acheva l'ouvrage le plus étendu peut-être qui soit sorti de sa plume, ses *Principes généraux du droit politique*. Ce livre annonçait un

publiciste plein des idées de son temps, qui pourraient être encore les idées du nôtre.

Ses travaux le mirent en rapport avec ceux qui, à Paris, ambitionnaient alors de diriger l'esprit public. Il y vint sur l'appel de Benjamin Constant, et put ainsi assister et prendre part au grand mouvement d'opinion qui commençait à se manifester.

Les deux premières années de la seconde restauration furent tristement consumées dans une agitation douloureuse et vaine. La France envahie, une occupation étrangère, un gouvernement naissant, des institutions nouvelles, des partis irrités et craintifs, une inexpérience universelle, fruit inévitable de quinze ans d'absolu pouvoir, combien d'éléments de confusion et d'incertitude! Plus de traditions politiques; celles de l'ancien régime, de la révolution, de l'Empire, paraissaient également proscrites. La nation troublée cherchait pour ainsi dire sa voie. Ce n'est guère qu'en 1817 que se dessina la double direction qu'elle devait suivre, et que l'on put reconnaître et délimiter le milieu dans lequel allaient osciller pendant trente ans le pouvoir et l'opinion; une liberté toujours inquiétée, menacée même, mais persistante, commença. Celle qui naît et meurt la première de toutes, la liberté de la presse, sortit du nuage, et sa lumière quelquefois voilée ne semblait plus devoir jamais s'éteindre.

Elle attira de loin M. Pagès, et, à peine à Paris, il prit rang dans cette phalange d'écrivains dont la France ne devait pas oublier les noms. Il entra dans l'arène de la presse politique et se signala bientôt parmi les meilleurs combattants. Il est plus facile de louer son talent que d'en citer les preuves. On aurait peine à compter les feuilles où il déposa sa pensée et qui propagèrent son nom. L'habileté du journaliste, qui n'est certes pas le moindre des dons littéraires, exige l'improvisation et dépend de l'à-propos. Aussi lui est-il rarement accordé de laisser des monuments durables. La verve et la justesse, l'abondance et le mouvement, la force et la mesure, ces qualités si précieuses et si nécessaires, n'assurent point à son œuvre un long avenir. Son succès le plus éclatant est souvent le succès d'un jour. Ce que les circonstances inspirent passe avec elles. Il n'est pas sûr que les *Provinciales* elles-mêmes, si elles n'avaient été le signal de la formation définitive de la prose française, et le premier né des ouvrages accomplis de notre littérature, eussent obtenu leur juste immortalité; elles ont dû beaucoup à leur date. On croit aujourd'hui que le

mystère qui couvre le nom de *Junius* a plus contribué que son éloquence à perpétuer en Angleterre la mémoire de ses implacables lettres. Les *Pensées sur les causes des mécontentements actuels*, ce chef-d'œuvre de Burke, cité souvent comme le modèle des pamphlets politiques, pourraient bien avoir aujourd'hui plus de réputation que de lecteurs. Comment des passions, incessamment changeantes, donneraient-elles aux écrits qu'elles animent une durée qu'elles n'ont pas ? Aussi, quoique la littérature de notre XIXe siècle n'ait rien produit de supérieur à la polémique de ses journaux, quand ils ont joui de quelque liberté, en connaît-on mieux les auteurs que le contenu ? Les écrivains sont célèbres, et les écrits oubliés. Cette injustice est peut-être inévitable ; il faut s'y résigner, et payer de ce prix l'honneur d'écrire pour la patrie.

Parmi ces publications qui marquèrent la renaissance de la liberté de la presse, deux recueils ont laissé une réputation presque historique et sont encore cités sans être lus, la *Minerve* et le *Conservateur*. Si l'on en feuilletait aujourd'hui les pages, on s'étonnerait de la vivacité, de la violence de ces débats d'un autre âge. Ce que permettaient alors les institutions et les mœurs paraîtrait invraisemblable. L'invective se montrait peut-être plus hardie dans le *Conservateur*.

L'éloquence de Chateaubriand et de Lamennais s'attribuait des droits illimités. Plus contenue parce qu'elle était plus soupçonnée, l'opposition de la *Minerve* se ménageait davantage. Les ressentiments dont elle était l'organe, avec non moins d'amertume, avaient plus de timidité. Un écrivain d'une incomparable habileté lui enseignait la prudence, sans l'obliger à l'impartialité. Nul n'a su mieux que Benjamin Constant porter la mesure dans l'hostilité, cacher la passion sous l'ironie, manier avec aisance des armes acérées et désoler son ennemi sans l'outrager. Animé sans chaleur, persuasif sans entraînement, offensant sans injure, flexible sans mollesse, toujours naturel et toujours plein d'artifice, il possédait tous les secrets du métier, et dans ce genre de polémique il sera difficilement surpassé. On peut cependant regretter que cette aptitude dominante l'ait arraché aux études et aux méditations plus calmes qui avaient par moments captivé sa jeunesse. La justesse native, l'élévation et l'étendue de son esprit pouvaient le destiner à des œuvres plus achevées, à une plus sérieuse renommée ; mais sa nature était trop au-dessous de son esprit.

Dès que M. Pagès connut Constant, il se prit pour lui d'un goût vif qui devint bientôt une sincère amitié. Bien des différences les séparaient. M. Pagès était un sage. La simplicité de ses goûts, la régularité de sa vie, une sorte d'austérité sans rudesse et l'amour des vertus modestes, tout contrastait chez lui avec l'existence agitée et hasardeuse d'un homme qui n'avait presque connu ni famille ni patrie. Jeté dès sa jeunesse dans le trouble du grand monde, mobile sans ardeur et passionné sans volonté, Constant, jusque dans les dernières années de sa vie, conservait un insatiable besoin d'émotions qui l'égarait souvent et venait plutôt de l'imagination que de la sensibilité. Mais son esprit, en perdant une partie de sa force, avait gardé beaucoup de sa vivacité, et la séduction de sa conversation était restée toute puissante. Elle captiva M. Pagès. Il était fait pour s'y plaire. Avec des principes mieux assurés, un caractère plus solide que son brillant interlocuteur, il n'avait guère plus que lui d'illusions sur les hommes et sur les choses. Sans douter de la vérité, il doutait de son empire, et jugeait le monde avec une clairvoyance légèrement moqueuse. Il plut à Constant qui le charma. En pénétrant dans son intimité, il se sentit une sympathie indulgente pour cette nature fine et souffrante, balottée de la générosité à l'égoïsme, pour cette âme irritable et blasée, avide et incapable de bonheur, pour cette belle intelligence, mécontente et accablée d'elle-même, supérieure dans son déclin à ses œuvres et même à ses pensées. Il aima cet homme qui se croyait méconnu et qui désespérait d'être aimé. Cette amitié a duré autant que la vie de Constant, et répandu quelque douceur sur la tristesse aride de ses derniers jours. Confident de ses travaux et de ses projets littéraires, M. Pagès les a secondés par d'utiles conseils, et prenant soin après lui de sa renommée, il a veillé avec sollicitude à la publication d'un de ses plus importants écrits.

Mais avant même de devenir son ami, il avait été son collaborateur. En travaillant avec lui à la *Minerve*, il apprit dans ses entretiens à connaître ce monde politique où il allait prendre sa place. Son talent acheva de se former. Il perfectionna et fixa cette manière d'écrire, solide et piquante, élégante et nerveuse, qui armait sa pensée d'un trait sûr. L'opinion connut sa valeur et sa voix fut écoutée.

Dès lors, il n'eut que le choix des moyens d'accroître sa réputation. Son esprit laborieux et fécond se dispersa dans une foule d'opuscules toujours travaillés avec art et dont le dénombrement deviendrait fort

difficile. Ainsi que la politique, l'histoire, les finances, la littérature, tout fut abordé par lui avec un succès égal. Des journaux en crédit, des recueils importants, parmi lesquels il faut citer l'*Encyclopédie moderne* et le *Dictionnaire de la conversation*, reçurent les tributs d'un talent facile et soigné qui se prodiguait sans s'épuiser.

Mais enfin les événements frayèrent à M. Pagès l'accès d'une carrière où il était naturellement appelé. La Révolution de 1830 ne tarda pas à lui ouvrir la chambre des députés. Sa cause avait triomphé ; la victoire avait divisé ses amis. Il se rangea parmi ceux qu'elle n'avait pas entièrement satisfaits. Son esprit désabusé, et qui craignait l'illusion, le portait en général à l'opposition. Son désintéressement, ses goûts modestes, la lui rendaient facile. Il était plus fait d'ailleurs pour observer les affaires humaines que pour les diriger ; il préférait à tout une situation indépendante où il pût dire sa pensée, sans compter avec le pouvoir ni même avec les partis. Pour la vie politique, il lui manquait une chose importante : l'ambition.

Aussi, prit-il dans les assemblées le rôle d'un censeur qui dit la vérité comme il l'entend, sans s'inquiéter de plaire ni même de persuader. Doux et conciliant avec ses collègues, il réservait sa sévérité pour la tribune. Il y portait de franches opinions, écrites d'un style ferme et mordant, toujours écoutées avec une sérieuse attention et qui peut se relire avec autant d'intérêt que de fruit. Son esprit naturellement élevé dédaignait les petites questions ; mais sur les grandes, il était presque toujours prêt à faire entendre, dans un langage tour à tour grave et piquant, les remontrances d'une consciencieuse opposition. Car il donnait difficilement sa confiance, et trouvait plus sûr de la refuser au pouvoir de peur qu'il n'en abusât. Il avait horreur d'être dupe, et fuyait l'association pour éviter la connivence. Un honnête homme dans l'opposition a quelque peine à se défendre d'un peu de misanthropie politique. Peut-être M. Pagès n'y échappa-t-il pas toujours. Il n'en est que plus louable d'avoir poursuivi avec plus de fidélité que d'espérance un but qui risquait de rester à jamais l'idéal de sa pensée.

Cette persistance dans une indépendance absolue, ne donne pas toujours des succès éclatants. Elle fait peu de bruit, mais elle se crée lentement un trésor d'estime publique et de silencieuse popularité. On le vit bien, lorsque la République étant survenue un peu inopinément, tous les partis hésitants, inquiets devant un avenir inconnu, tournèrent

les yeux ensemble vers M. Pagès, et la voix unanime de nos concitoyens l'appela au hasardeux honneur de représenter son pays dans une assemblée dont aucune autre n'a surpassé le courage et le patriotisme. Tout le monde, en nommant M. Pagès, était assuré d'élire la sagesse, la justice, l'intégrité, la persévérance, la modération. Ce moment, si glorieux pour sa modestie, fut la récompense de toute sa vie et comme le couronnement de sa vieillesse.

Après cette dernière mission honorablement remplie, il rentra dans la retraite ; il en aimait la paix, la dignité et presque le mystère. Hors qu'un devoir public l'appelât, il se montrait peu et sortait rarement du cercle tranquille où le retenaient ses affections et ses goûts. Les vertus et les plaisirs de la famille, des études librement suivies, d'intimes et spirituels entretiens, d'instructifs ou piquants souvenirs remplissaient sa vie et composaient son bonheur. Quand il sortait de l'ombre où il aimait à s'envelopper, vous le retrouviez tout entier, sérieux avec enjouement, naturel avec finesse, observateur pénétrant et parfois railleur de la comédie humaine. Il avait un talent qui devient rare, le talent de la conversation.

En lui ouvrant ses rangs, Messieurs, l'Académie n'avait pas seulement rendu hommage à l'amour éclairé des lettres, au talent distingué de l'écrivain ; vous aviez honoré la pureté du caractère, la solidité des convictions, soutenues par un noble mépris des richesses et de l'éclat du monde. M. Pagès était de ces hommes d'un temps de foi et d'espérance, qui croyaient leur vie bien employée quand elle était uniquement consacrée aux généreux principes que notre pays a, vers la fin du dernier siècle, inaugurés dans le monde. Cette mâle génération ne se laissait pas décourager par les vicissitudes des idées, par le spectacle des révolutions. Plus la France rencontre de traverses et d'obstacles dans sa grande et aventureuse entreprise, moins il leur semblait qu'elle dût être abandonnée sans résistance au caprice des événements. Une nation, au jugement de ces vrais disciples de 89, répond sur son honneur de ses propres destinées, et ce n'est pas quand la cause est en péril qu'on en doit déserter la défense. La vérité n'est jamais plus sacrée qu'alors qu'elle est méconnue, et la liberté malheureuse n'en a que plus de droits à la fidélité. Une sagesse moins fière a cherché à prévaloir de nos jours. Nous pouvons déjà pressentir quel succès lui est réservé, et quel souvenir elle est destinée à laisser après elle. Celui de M. Pagès reste cher à tous les gens de bien.

REMERCIEMENT DE M. LE VICOMTE DE LAPASSE,

LU DANS LA SÉANCE DU 12 MAI 1867.

Messieurs,

La première impression de celui qui est appelé, par les libres suffrages de l'Académie, à l'honneur de siéger dans cette illustre assemblée, est un sentiment de défiance en ses propres forces, un doute sur la légitimité de ses droits à la faveur qui lui est accordée. De cette modestie de situation, dont l'orgueil ou la sottise pourraient, seuls, s'affranchir, découle naturellement l'expression d'une vive reconnaissance : ce n'est pas au moment où l'on accepte le bienfait, qu'il serait permis d'être ingrat !

La reconnaissance, à son tour, inspire au Récipiendaire une ferveur de zèle et de dévouement dans l'accomplissement des devoirs académiques. Enfin, par une conséquence toute naturelle aussi, le désir de s'acquitter convenablement de ses nouvelles obligations, le conduit à exposer ses doctrines littéraires et ses aspirations en matière d'art et de goût. Avant de prendre la place qui lui est réservée dans le sanctuaire intime de l'Académie, pour ne plus être qu'une unité dans le faisceau commun, il éprouve le besoin de faire sa profession de foi et de s'affirmer, en quelque sorte, en présence de ses nouveaux confrères et du public tout entier. C'est ainsi que les preux chevaliers, quittant leur tour féodale pour rejoindre l'armée du suzerain, se faisaient précéder de leur bannière déployée et brillant au soleil ; puis, ils entraient dans les rangs et ne comptaient plus que pour un soldat.

La force des choses et les usages ont donc consacré la forme du discours imposé aux récipiendaires, dans la solennité qui nous réunit aujourd'hui. Je n'ai nullement la prétention de m'écarter de ce cadre, et je vais tâcher de le remplir dans la limite de mes forces.

L'honneur qui vient couronner mes cheveux blancs est le comble de l'ambition d'un vieux Toulousain ! En remontant à mes plus lointains souvenirs, je me rappelle les pures émotions de la jeunesse, alors que, dans le naïf enthousiasme de la gloire littéraire, je venais, avec

mes condisciples des écoles, assister à ces fêtes du 3 mai, où l'Ac
démie, incertaine entre les beaux vers de Soumet et les touchan
élégies de Millevoye, épuisait, pour les récompenser, le trésor c
fleurs de Clémence-Isaure. Avec quelle sympathie nous applaudissic
au Lauréat, avec quelle déférence nous écoutions les Académicie
qui distribuaient ces fleurs resplendissantes, qui prononçaient c
belles harangues, où notre zèle était stimulé par l'émulation, où
culte des Lettres était proclamé comme un bienfait réparateur c
désastres révolutionnaires ! Nous aimions ces vieillards échap
eux-mêmes aux orages qui avaient bouleversé la France, et dont
costume, le langage et les manières rappelaient un autre siècle. N
n'étions séparés de ce siècle, que par un petit nombre d'années, m
déjà il nous semblait relégué dans la période des temps légendair
L'idée de venir, un jour, siéger parmi ces oracles du goût, ces disp
sateurs de la renommée, nous apparaissait, dans un avenir vague
lointain, comme la plus haute récompense d'une vie bien rempli

Ces émotions du jeune âge se réveillent, quand on revient se repo
sur le sol natal, des mécomptes de la politique et des fatigues d'u
longue carrière. En m'appelant aujourd'hui dans son sein, l'Académ
a comblé des vœux qui dataient de bien loin ; elle m'a rapproc
par les souvenirs, de mes débuts dans la vie : c'est une sorte de
jeunissement plus efficace que les élixirs des alchimistes.

A ce motif de profonde reconnaissance, il me sera permis d
ajouter un autre plus puissant encore : c'est le bonheur de pouv
en entrant à l'Académie, resserrer de vieilles amitiés, en cultiver
nouvelles ; fleurs d'hiver qui, pour avoir poussé sous la neige, n
ont pas moins leur éclat et leur parfum.

Mais, hélas ! à côté de toutes les joies humaines, se glisse une t
tesse ; et le bonheur de retrouver des amis dans le sein de l'Académ
ne saurait effacer le souvenir de ceux de mes contemporains dont c
déplore la perte. Les Panat, les Limayrac, Jules de Rességuier, A
guste d'Aldéguier, m'eussent aujourd'hui accueilli avec une sym
thique et fraternelle accolade. Ils nous ont quittés : nous les regr
terons ensemble ; et ce culte pieux, rendu à leur mémoire, ajout
quelque douceur à l'intimité des relations académiques.

A ces noms, je dois joindre celui de M. Pagès auquel je suis app
à succéder, mais que je n'ai certes pas la prétention de remplacer.
n'essaierai pas non plus d'ajouter quelques traits à l'éloge que vo

venez d'entendre : nous sommes encore sous le charme de ces aperçus ingénieux, de ce langage élégant et facile qui est l'attribut des maîtres de l'art, et je n'oserais me risquer à laisser établir des comparaisons. Mais, il me sera permis de mêler mes regrets personnels à ceux dont l'Académie honore la mémoire de M. Pagès. Notre symbole politique reposait sur deux bases opposées ; mais nous étions toujours d'accord, quand il s'agissait de la religion, de la famille, de la gloire du pays ou de ses libertés, comme aussi nos aspirations étaient les mêmes en matière d'art ou de littérature : tous les deux nous voulions la libre expansion de la pensée, contrôlée seulement par la critique et soumise à la salutaire discipline des règles immuables du bon goût, de la décence et de la moralité publique.

Après ce tribut payé au souvenir d'un homme de bien, il me reste à aborder une question délicate et sur laquelle l'Académie me permettra de passer légèrement. L'honneur qui m'est accordé aujourd'hui, doit-il être attribué à la valeur réelle de mes titres littéraires, ou bien est-il seulement la récompense d'une vie laborieuse ?

Le candidat n'a point à rechercher, dans ces sortes de questions, quelles ont été les opinions de ses juges ; il doit se borner à accepter respectueusement leur arrêt ; mais je ne crois pas m'écarter des convenances, ni commettre une indiscrédion, en expliquant, par un autre motif, les bontés de l'Académie.

En rentrant, avec une certaine émotion, dans ces grandes salles de notre vieux Capitole où, naguère, j'avais été appelé, par une imposante manifestation de l'esprit public, à remplir les fonctions de l'édilité toulousaine, je me suis demandé si l'Académie n'aurait pas eu la bienveillante pensée de m'offrir, dans les travaux littéraires, une compensation ou plutôt une consolation, après un de ces revers immérités, si fréquents dans la vie publique ?

Loin de moi la pensée d'aborder des questions qui ne sont pas de votre domaine : mais l'Académie qui remonte, par ses traditions, au temps où notre vieux Capitoulat encourageait les jeux du Gai-Savoir et offrait l'hospitalité de ses banquets aux lauréats de Clémence, ne saurait refuser ses sympathies à des libertés qui sont chères à tous les cœurs toulousains, et dont la conservation est le palladium de notre antique et glorieuse cité.

Vous me pardonnerez donc, Messieurs, d'avoir un instant évoqué ces souvenirs : ils me ramènent à vous entretenir des lettres, de la

poésie et des divers modes d'expression de la pensée humaine, qui se lient, par des connexités intimes, aux institutions d'un peuple, et, par conséquent, au développement de sa civilisation. Que serait, en effet, la littérature d'un pays, si elle ne réfléchissait, comme dans un miroir, le tableau vivant et animé des mœurs, des habitudes, des idées et des aspirations de tous? Suivant que le courant des opinions se tourne vers des nécessités politiques d'ordre ou de liberté, la littérature de l'époque célèbre, tantôt les douceurs de la paix et le respect de l'autorité, ou elle flétrit le despotisme, et poursuit, du fouet acéré d'un Juvénal ou d'un Suétone, la vénalité des caractères et la perversité des mœurs; tristes conséquences des exemples donnés par un pouvoir corrompu.

C'est ainsi que nous voyons, après les guerres civiles et l'horrible anarchie qui entraînèrent la chute du Patriciat romain, Virgile essayer son génie sous les formes modestes de l'Eglogue ; plus tard, consacrer aux paisibles travaux de l'agriculture, un des poèmes les plus parfaits qui aient illustré le génie de l'homme. En même temps, Tibulle, Catulle, Properce et Ovide, rappelaient les amours qui avaient été effarouchés par les désastres de la guerre : Horace développait, en vers élégants et faciles, les doutes de la mondaine sagesse des Epicuriens : philosophie sensuelle, railleuse et sceptique, qui devait bientôt être frappée dans sa base par la philosophie chrétienne, la seule vraie, parce que, seule, elle définit les rapports entre l'homme et son créateur.

Le besoin de la paix, la réaction vers l'ordre, favorisent le développement du pouvoir absolu ; alors Tacite, interprète de la pensée des honnêtes gens de Rome, saisit son burin et grave, sur des tablettes de bronze, l'immortel tableau des excès de la tyrannie, des hontes de la servitude.

Enfin, le Césarisme a étendu le réseau de sa centralisation fiscale et tracassière jusqu'aux extrémités du monde romain : que sort-il de ces nations abâtardies? des poètes d'une enflure exagérée, tels que Claudien; des versificateurs timides, des beaux-esprits d'un goût douteux, comme Ausone ou Sidoine Apollinaire et des multitudes de rhéteurs, malheureux parasites qui consacraient leur talent à glorifier le vice.

Pendant cette décadence des lettres, qui s'affaissaient, en même temps que l'architecture, la peinture et la sculpture perdaient les

traditions du beau et du vrai, saint Augustin et les Pères des Eglises grecque et latine donnaient les premiers modèles d'une nouvelle forme d'expression de la pensée, la littérature chrétienne. C'était là que la vie s'était réfugiée, parce que là seulement se trouvaient les croyances et la règle de la foi, à côté du libre arbitre de l'homme élevé à la hauteur d'un dogme religieux.

Les époques littéraires de l'Europe moderne présentent aussi cette influence réciproque des institutions et des mœurs des nations sur la littérature et les arts. Essayons, pour nous en convaincre, de parcourir, d'un rapide coup d'œil, la marche de la civilisation et des lettres, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours.

A la France appartient le premier rang : non par ordre de primogéniture, bien qu'une critique savante puisse reconnaître dans Pétrarque et même chez Dante, quelques traces de l'influence de cette poésie romane qui brilla, d'un éclat éphémère, dans nos provinces, pendant qu'elles jouissaient d'un commencement, ou, pour mieux dire, d'un reste de civilisation et d'une indépendance de fait. Mais ce n'étaient encore ni la langue, ni la société française. Les grands poètes de l'Italie, ainsi que Machiavel son premier et son plus grand prosateur, avaient doté leur pays d'une langue et d'une littérature, longtemps avant que le laborieux enfantement de l'unité française eût créé des pensées communes et un instrument merveilleusement adapté à l'expression de ces idées.

Il est donc incontestable que l'Italie et l'Espagne nous ont précédés dans la carrière des lettres, et ont eu même une certaine influence sur les bégaiements imparfaits de nos poètes du XVIe siècle. On pourrait aussi trouver des traces de cette influence dans les premières ébauches de Corneille et de Molière. Mais quand l'auteur du *Cid* eut exprimé en beaux vers les plus nobles passions qui puissent faire battre le cœur humain, quand l'immortelle pléiade des génies du XVIIe siècle eut donné des modèles dans tous les genres, alors notre littérature apparut avec son véritable caractère, l'expression de l'esprit français, c'est-à-dire la raison, la netteté, la précision du langage et l'indépendance de la pensée, ce dernier souvenir de l'esprit gaulois.

Voilà le secret de la prééminence de notre littérature à cette glorieuse époque. L'Europe entière subit son influence, parce qu'elle exprimait le vrai, en aspirant au beau, parce qu'elle représentait un siècle justement qualifié de grand. Louis XIV, quoi qu'on ait pu dire,

était le grand Roi parmi ses contemporains ; il s'entoura de grands généraux, de ministres habiles ; il protégea les lettres et les arts, et il commandait à une grande nation, qui acceptait l'autorité du roi, parce qu'elle éprouvait, après de longs troubles, le besoin d'ordre et de règle ; mais elle n'avait abdiqué ni ses libertés provinciales et municipales, ni la plus précieuse de toutes : celle de penser et d'écrire. On tomberait dans une notable erreur, si l'on considérait les vingt premières années du règne de Louis XIV comme une époque de servitude. Descartes avait poussé la liberté de la raison humaine jusqu'à ses dernières limites : les écrivains de Port-Royal, Pascal, La Bruyère et La Rochefoucauld, ce dernier des Frondeurs, laissent percer, dans tous leurs écrits, l'esprit de liberté : l'auteur du *Tartufe* fut soutenu par ce roi dont, certes, la piété n'a jamais été mise en doute ; et ce fier monarque subissait, en présence de toute sa cour, les austères avertissements de Bossuet et de Bourdaloue, remontrances qui étaient ensuite imprimées et lues par la France entière. Enfin, pour dernier trait, quand *Télémaque* parut, tout le monde voulut y voir une sanglante critique de la politique du roi. L'ouvrage fut-il défendu, ou traduit au Châtelet ? Non, toute la vengeance de l'Idoménée de Versailles se borna à dire un jour à son lever : « M. de Cambrai est le plus chimérique des beaux-esprits de mon royaume ? »

Ce n'étaient point des instincts de servitude qui poussaient la France du XVIIe siècle à courber la tête sous le joug d'un ignoble despotisme, comme ces Romains de la corruption, flétris par Tacite d'une énergique apostrophe : « Hommes nés pour la servitude. » Ce que cherchaient nos pères à cette époque, c'était, non pas des croyances, ils étaient assez heureux pour en posséder ; mais c'était l'ordre, la règle, la discipline, indispensables pour empêcher la liberté de tomber dans des aberrations. Malherbe, Corneille, Boileau avaient déjà fait entrer la littérature dans cette voie, où les esprits ordinaires produisent des œuvres raisonnables et utiles, et où le génie s'élève à la perfection.

C'est donc, nous le répétons, l'esprit d'un grand siècle et d'une grande nation, qui se reflète dans les pages immortelles de nos poètes et de nos prosateurs du XVIIe siècle ; et, pour les bien juger, il ne faut pas les apprécier avec l'esprit de notre temps ; mais il faut se reporter, par la pensée, au milieu du monde dans lequel ils ont vécu. Rappelons-nous cette Cour d'abord brillante et polie, animée par une galanterie qui conservait quelques dernières formes de la chevalerie ;

plus tard, grave et majestueuse. Rappelons-nous aussi ces salons de Paris où régnaient les grandes Dames qui, pendant la Fronde, avaient passé des revues et harangué les masses populaires, et maintenant partageaient leurs loisirs entre les exercices de piété, les graves sermons, les oraisons funèbres de Mascaron ou de Bossuet, et ces conversations où Turenne et Condé aimaient à rencontrer les beaux-esprits du temps : on y causait des controverses de Port-Royal et du Cartésianisme; on écoutait une maxime inédite de La Rochefoucauld, un caractère de La Bruyère, et quelquefois une lecture du *Tartufe* ou du *Misanthrope*. Mais que l'on ne s'imagine pas que les salons aristocratiques eussent le monopole de ces nobles délassements. La bourgeoisie, qui avait été appelée à la vie politique par Richelieu et Mazarin, et qui, peu à peu, recevait de Louis XIV la gestion de tous les intérêts administratifs de la France; cette bourgeoisie, aux mœurs modestes et sévères, était lettrée et polie; elle goûtait les beaux vers et les grandes pensées. Enfin, au parterre, c'est Boileau qui nous le dit, le peuple et les laquais venaient, pour quinze sous, siffler *Agésilas*.

En regard de cette esquisse imparfaite et trop rapide, essayons de crayonner celle du XVIIIe siècle, qui débuta par des désastres et finit par un de ces bouleversements politiques dont la commotion, comme celle des volcans, soulève une région tout entière.

L'esprit français s'est fait sceptique : le niveau des pensées s'est abaissé, en même temps que le doute a ébranlé les croyances. Une fausse philosophie a mis en discussion l'existence de l'âme et même celle de Dieu : pendant ces controverses et à l'insu de leurs imprudents auteurs, le respect pour l'autorité royale s'effaçait des cœurs avec celui qui est dû au chef de famille. Le gouvernement d'un côté, les parlements de l'autre, veulent essayer d'arrêter le torrent; mais leurs efforts, contrariés par des attributions mal définies et qui laissaient regretter les États-Généraux, n'aboutissent qu'à des persécutions impuissantes : les écrits philosophiques de Voltaire, de Diderot, de d'Alembert, sont lus par tout le monde, et l'Encyclopédie prend sa place dans toutes les bibliothèques.

Là était le courant des idées qui, de la France, se répandait peu à peu sur l'Europe entière et imprimait un cachet particulier aux œuvres de l'esprit. Cette littérature cependant conservait des traditions et des habitudes du grand siècle, qui en ont fait une époque à part, et elle n'est pas sans gloire. La langue et le goût sont encore respec-

tés : *Mérope, Zaïre* et peut-être *Mahomet*, en en supprimant quelques déclamations, sont des tragédies qui expriment, en beaux vers, des passions humaines. La comédie aussi, grâce à la verve de Regnard et à quelques heureuses inspirations chez des auteurs de second ordre, se maintient à une certaine hauteur : J.-J. Rousseau donne à la prose française une ampleur et une harmonie dont la poésie seule avait jusqu'alors eu le secret. Mais ce langage séduisant n'a malheureusement servi qu'à interpréter une philosophie sans base, qui ne conduit qu'à des négations ou des paradoxes. Massillon, cherchant ses inspirations dans des sources plus pures, ajoute à l'éloquence chrétienne quelques pages magnifiques ; enfin, Montesquieu et Buffon ouvrent à la littérature de l'avenir deux voies nouvelles : la politique et la science.

Voilà ce qui explique comment le XVIIIe siècle a conservé un certain prestige qui a maintenu son influence sur l'Europe. Le milieu dans lequel vivaient alors les écrivains à la mode, flattés et caressés par les salons et le public ; ce monde du siècle dernier avait, il est vrai, perdu en grandeur ; mais il conservait l'élégance et le goût. Ce n'était plus ces hautes et vastes salles de l'hôtel de Rambouillet ou de l'hôtel de Longueville, aux tentures roides, aux meubles massifs et solennels ; mais des salons d'une dimension médiocre, étincelants de dorures et coquettement décorés par le pinceau de Watteau et de Boucher. Là régnaient des femmes élégantes, avec un éventail pour sceptre, une causeuse pour trône et qui battaient des mains aux tirades philosophiques, comme leurs grand'mères avaient prononcé entre Racine et Corneille, entre Port-Royal et la Sorbonne : à leurs pieds, de sémillants colonels, portant avec grâce le satin et le velours, riment des madrigaux, d'une voix que l'on serait tenté de trouver efféminée, si elle n'avait pas commandé la charge à Lanfeldt et à Fontenoy, contre les colonnes serrées des phalanges anglaises. Au milieu de cette société, trop spirituelle peut-être, et qui a remplacé les Précieuses par le Marivaudage, s'est glissé un personnage tout bouffi, doré sur toutes les tranches, et dont on écoute en riant, les lieux communs : c'est Turcaret, enrichi dans les désastres de la rue Quincampoix ; ses héritiers nous inoculeront un jour la peste de l'agiotage.

Il resterait, pour terminer cette revue rétrospective, à apprécier le mouvement des mœurs et des esprits du siècle actuel ; mais les contemporains ne sont pas encore arrivés au moment de la froide impar-

ialité : ils doivent se récuser. Qu'il me soit permis seulement de payer un tribut de respectueux hommage à la mémoire des deux rois que j'ai eu l'honneur de servir. Louis XVIII et Charles X ont présidé une époque qui jettera quelques reflets brillants sur une page de notre histoire. Les opinions peuvent être diverses sur la politique de la Restauration ; mais, aujourd'hui, on s'accorde à reconnaître l'honnêteté de ce gouvernement, qui rétablit l'ordre dans les finances, qui cicatrisa les plaies du pays, qui sut maintenir notre indépendance et notre dignité vis-à-vis de l'étranger, et qui inaugura, en France, l'exercice régulier de la liberté politique. En remontant la chaîne de mes souvenirs, je me rappelle ces salons qui accueillirent mes débuts dans le monde. Mme de Staël y venait improviser à côté de Mme Récamier, gracieuse et souriante, et la repartie lui était donnée par Chateaubriand, ou par Benjamin Constant, par Lainé, Ravez, ou Royer-Collard. Là encore, comme jadis, on retrouvait l'empire de la femme : c'est le seul pouvoir qui, en France, survive aux révolutions. Peut être les femmes, sous la Restauration, avaient-elles laissé la politique envahir trop exclusivement leurs salons ; mais, sous leur influence, la politique s'efforçait de devenir aimable et l'ambition se voilait sous les dehors des beaux sentiments. Les salons d'alors avaient souvent la primeur des discours de la Tribune ; et quand, le lendemain, l'orateur parlait à la Chambre, il apercevait, en face de lui, le charmant auditoire de la veille, qui l'encourageait du geste et du regard. Cette influence réciproque des salons sur la politique et de la politique sur les salons, est un des caractères distinctifs de la Restauration. Epoque agitée, mais brillante, où les encouragements du pouvoir ne firent pas défaut à une pléïade de jeunes poètes dont les noms ne peuvent plus être oubliés. Lamartine, Victor Hugo, de Vigny, et, à côté d'eux, notre Jules de Resseguier, ouvraient à la poésie des horizons nouveaux, pendant que la tribune relevée faisait revivre parmi nous une des plus grandes formes littéraires : l'éloquence politique, seul genre peut-être où nous excellons encore, grâce au génie des princes de la parole et aux aspirations de l'opinion publique.

Ici je m'arrête : les détails m'entraîneraient trop loin. Mais je crois avoir suffisamment indiqué, dans cette ébauche rapide, les conditions qui ont développé, en France, le génie des arts et des lettres. Si les limites de ce discours nous permettaient une étude complète des époques littéraires de l'Angleterre et de l'Allemagne, nous trouverions

les mêmes rapports entre l'expression de la pensée, les mœurs et les institutions ; mais ces deux littératures et ces deux civilisations ont conservé leur caractère national, comme notre grand siècle est demeuré éminemment français.

Cette sève du terroir, ce caractère anglais composé d'éléments bretons, saxons et normands, si bien analysés dans l'*Ivanhoé* de Walter-Scott, se retrouve à toutes les pages des auteurs anglais ; elle fait le charme des poésies du vieux Chaucer ; peut-être est-elle un peu dénaturée, par l'abus des allégories, dans la *Reine des fées*, de Spencer, cette dernière manifestation de l'esprit chevaleresque et normand ; mais le génie de Shakespeare lui rendit sa nationalité. Si un étranger veut bien comprendre l'Angleterre et les Anglais, il lui faut avant tout se familiariser avec Shakespeare. Ce génie, plus observateur que lettré, s'est imprégné de son époque où le despotisme poli, galant et un peu pédant des Tudors, avait succédé au fracas des guerres civiles. Milton fut aussi l'expression énergique de son temps ; il a presque divinisé les controverses religieuses et leurs sanglantes conséquences, en puisant, dans son ardente et féconde imagination, le tableau d'une guerre civile élevée à sa plus haute puissance, la lutte des hiérarchies célestes. Mais c'est surtout dans son poème de *Comus* qu'il a prodigué tous les charmes de la poésie.

Enfin, l'ordre s'établit en Angleterre, en même temps que le gouvernement représentatif se développe et passe dans les mœurs ; alors viennent Addison, Stern, Swift, Pope, qui cherchent à s'assimiler le génie des Grecs et des Romains, avec moins de bonheur cependant que nos grands maîtres du XVIIe siècle.

Cette époque littéraire, que les Anglais appellent leur siècle classique, n'a pas été sans quelque gloire ; mais les auteurs modernes l'ont dépassé de bien loin. Lord Byron, Walter-Scott, Moore, Crabbe, Southey, ont fait entrer la poésie dans des voies nouvelles, en même temps que Pitt, Fox, Burke, Sheridan, Canning, soutenaient l'éloquence parlementaire à une hauteur où ils n'ont trouvé de rivaux que le jour où la tribune française a été ouverte.

L'Académie me pardonnera ce rapprochement dont il ne faudrait pas abuser ; les deux littératures, comme les deux nations, ont leur caractère particulier : les comparaisons sont donc peu profitables, encore moins les imitations qui nous ont toujours été malheureuses. Sans doute, il est bon de connaître les grands écrivains de l'Angle-

terre; mais nous devons les étudier, comme on lit les relations de ces voyages, qui ouvrent à nos pensées des horizons inconnus.

Cette observation s'applique aussi à la littérature allemande : il est bon de la connaître plutôt que de l'imiter. Là, comme en Angleterre, la marche du temps a créé une langue conforme au génie national, qui incline vers les abstractions philosophiques et les rêveries de la poésie nuageuse plutôt que vers l'expression des pensées claires et nettes.

Gœthe, Schiller, et quelques-uns des poètes et des prosateurs de leur école, ont évité cet écueil en conservant l'empreinte et l'originalité germaniques. Cet esprit purement allemand, que l'on peut faire remonter jusqu'aux *Minne-Singers*, contemporains de nos troubadours, s'est développé dans les Universités, véritables républiques philosophiques, scientifiques et littéraires; et il avait jusqu'à ce moment été encouragé par l'émulation des divers gouvernements qui composaient le corps germanique. L'unité, fondée en huit jours par le gain d'une bataille, sera-t-elle favorable ou contraire au progrès des lettres et des arts? L'avenir en décidera.

Ce rapide exposé nous ramène à notre point de départ.

Deux conditions sont indispensables pour l'entier développement de toute grande époque littéraire. Il faut d'abord que l'expression de la pensée soit libre sous toutes ses formes; il faut aussi que le bon sens public ait accepté, sur le faux et le vrai, sur les passions de l'homme et sur l'harmonie des proportions dans les créations de sa main, un ensemble d'appréciations et d'idées communes qui puissent servir de règle et qui s'appliquent à la parole écrite, aussi bien qu'à l'œuvre du crayon ou du ciseau. Le dépôt de ces traditions appartient à tous les hommes d'intelligence et de raison : mais il est plus spécialement dans les attributions des Académies, magistratures indépendantes ayant juridiction sur la pensée, mais qui n'appliquent d'autre peine que la critique décente, et qui préfèrent encourager le talent en distribuant des récompenses.

A vous surtout, Messieurs, il incombe de remplir ce patriotique devoir, qui conserve à la France sa gloire la plus pure; à vous, les successeurs de ceux qui furent acclamés jadis du nom de Mainteneurs, titre qui ne doit pas demeurer sans signification. Continuez donc à maintenir, dans les générations qui s'élèvent, l'esprit de la véritable liberté qui aspire vers le beau, en restant toujours fidèle

au vrai ; maintenez aussi ce respect des croyances, ce sentiment profondément chrétien qui est l'âme de notre vieille métropole languedocienne, qui a érigé nos plus nobles monuments ; qui, jadis, envoya à la croisade les premiers libérateurs de Jérusalem ; comme hier encore, quelques-uns de ses plus valeureux enfants allaient chercher la mort sous la bannière de l'Eglise et de son chef vénéré : noble cause pour tous ceux qui ne sont pas encore glacés par le doute. Maintenez, enfin, les lois immuables du bon sens et du goût, qui ont été acceptées par les maîtres de l'art et dont le mépris n'a jamais produit que des monstruosités.

En persévérant dans cette voie, vous ouvrirez à la pensée des horizons nouveaux : l'esprit humain n'a pas dit son dernier mot. La littérature politique a encore à résoudre bien des problèmes, à réunir, vers un même but, des passions divergentes, et à réclamer les satisfactions qu'exigent les besoins de la civilisation moderne. Il lui faut donc des formes nouvelles ; elle les cherche : un homme de génie saura les créer.

La littérature chrétienne, qui a inspiré *Polyeucte*, *Esther* et *Athalie*, et qui a trouvé des interprètes parmi nos contemporains ; cette littérature, nourrie dans la méditation et dans l'étude du livre par excellence, ne saurait demeurer longtemps inféconde ; et ses efforts seront encouragés dans cette Académie, où la tunique du sacerdoce siége à côté de la pourpre épiscopale.

La science, de son côté, ouvre à la littérature contemporaine et à celle de l'avenir des voies frayées par Buffon et Cuvier : mais ces grands esprits n'ont pu ni tout voir, ni tout dire, et après eux la raison et l'imagination peuvent encore trouver à glaner. La grandeur des résultats obtenus, par quelques applications de la vapeur et de l'électricité, ont peut-être excité, dans certains esprits, des espérances exagérées sur ceux que l'on peut attendre encore ; mais il ne faut pas non plus les déprécier. La royauté terrestre qui a été abandonnée à l'homme par le Créateur a sans doute ses limites ; mais le cercle dans lequel elle doit se renfermer est bien vaste, et il offre des travaux suffisants à l'activité de la pensée. Elle peut s'égarer, si elle cherche à remonter jusqu'aux causes premières dont l'Artisan suprême s'est réservé le secret ; mais le domaine des causes secondaires, l'étude des lois de la nature et des harmonies de la création, suffisent pour occuper une humanité tout entière.

Acceptons donc le présent avec ce qu'il a de bon et de vrai : ni les tres ni les arts n'y sont à l'étroit, et il offre des espérances à venir.

Si une période de décadence était à redouter, c'est du côté des eurs publiques et des institutions que viendrait le danger. En effet, leçons de l'histoire, qui ne sont ni un exercice de mémoire, ni un ole amusement, nous présentent, dans la vie des nations, un enînement de causes et d'effets qui constituent des lois sociales. C'est une de ces lois, que nous voyons le niveau des intelligences s'asser à mesure que les caractères perdent en indépendance et en nité ; et les caractères, eux-mêmes, se modifier profondément sous fluence des institutions politiques. Cette influence est incontesle, et les grands hommes ont toujours relevé le niveau des peu- s dont la providence leur avait confié la direction. Mais, pour que e grandeur soit durable, il faut qu'elle soit appuyée sur les idées, sentiments et les aspirations de tous. Si jamais ce faisceau moral, est, pour une nation, ce qu'est la force vitale pour un individu, ait à perdre en France de son énergie, alors commencerait, pour is, l'ère de la décrépitude, et le danger s'aggraverait, si les notions juste et de l'injuste étaient renversées; si le succès pouvait jamais timer la violation d'un droit quelconque; si l'agiotage, décoré du n de spéculation, créait des fortunes honteuses ; si les besoins du e et le sensualisme portaient à leurs dernières limites l'égoïsme ividuel et l'indifférence religieuse et politique qui en sont la conuence : alors il faudrait se voiler la face et désespérer des lettres les arts condamnés à l'abîme où s'engloutirait la patrie.

Mais, Dieu merci, nous ne sommes pas descendus jusqu'à ce der- r degré de la décomposition morale d'une nation : il y a encore France des masses aux instincts justes et vrais; des cœurs patrioies qui aspirent à la liberté sans licence, et qui mettent l'honneur nt l'argent; des âmes religieuses qui persévèrent dans leurs croyan- ; des écrivains et des artistes qui ont foi dans le beau et s'élèvent s l'idéal. L'Académie s'est imposé le devoir d'encourager ces nobles timents, et tous les jours, elle fait un pas vers l'accomplissement cette sainte mission. Chaque fois qu'elle couronne des beaux vers, e récompense une bonne pensée : la forme est inséparable du fond.

En continuant à marcher dans cette voie, vous serez soutenus par les vœux et les sympathies de tous les honnêtes gens, et cette ligue du bien public ne saurait demeurer impuissante.

Ayons donc foi dans l'avenir ; espérons qu'il ne démentira pas les gloires du passé : l'esprit français saura toujours trouver des interprètes dignes de la grandeur de notre pays, quand il n'aura d'autre frein que les lois du bon goût et de la moralité publique ; d'autre passion que celle du beau et du vrai ; d'autre crainte que celle de Dieu !

RÉPONSE AU REMERCIEMENT DE M. DE LAPASSE

PAR M. DE VOISINS-LAVERNIÈRE.

Monsieur,

Notre charte académique a réalisé l'idéal d'une société vraiment fraternelle dont l'égalité est en même temps la courtoisie et la loi. Le scrutin même y est soupçonné de privilége. Nos devanciers, poètes voyants, semblent avoir prévu tout ce que le suffrage universel pourrait contenir de tyrannie et de fausseté. Surprises pour surprises, ils ont préféré celles du hasard C'est le hasard seul qui me vaut l'honneur de vous souhaiter la bienvenue. Je m'en félicite ; mais ne saurais prendre au sérieux cette égalité de courtoisie, ni trouver naturel que vous soyez ici le néophyte et moi l'initiateur. Je ne dois pourtant pas oublier que je représente aujourd'hui l'Académie, et c'est en son nom que je vous accuse, monsieur, d'un excès de gratitude et de modestie. Notre Académie se doit aux hommes comme vous, elle vous a rendu justice et vous avez pris votre place, rien au-delà. Plus de remerciements que nous n'en méritons pourrait nous sembler un reproche. Déjà l'opinion publique qui fait les meilleures candidatures nous avait trouvés lents à vous rendre justice, et vous avait placé sur le quarante-et-unième fauteuil où nous aurions été vous chercher plus tôt, si vous n'aviez été pour nous un de ces amis éprouvés q

l'on néglige quelquefois, parce qu'on est sûr de ne les oublier jamais et de les retrouver toujours.

Lorsque tant de titres impérieux vous recommandaient à ses suffrages, comment avez-vous pu supposer que l'Académie vous ouvrait ses portes pour vous offrir une compensation et parce que d'autres portes vous avaient été fermées ? Notre Académie n'est pas un lieu de refuge : et s'il est vrai qu'elle abrite souvent des vaincus, c'est que la fortune leur a fait de ces longs loisirs qu'ils n'ont pas toujours recherchés, mais qui sont indispensables à la culture des lettres. Cependant, elle ne sépare pas l'homme de talent de l'homme de bien, elle aime à trouver unies aux dons de l'esprit l'énergie et l'indépendance du caractère, et lorsque ces qualités lui sont données par surcroît, le confrère qui les lui porte lui devient plus cher. Mais aucun dédommagement ne vous était dû : il y a des défaites qui honorent plus que certaines victoires. Si vous avez été vaincu quelque part, et nous n'en voulons ici rien savoir, ce ne peut être qu'avec honneur, et vous vous êtes payé sur l'estime des honnêtes gens. Une compensation? c'est nous qui l'avons cherchée en vous appelant à remplacer le confrère éminent et regretté, qui réunissait dans un degré si rare les qualités de l'homme de lettres et celles du citoyen, politique convaincu, publiciste profond et chrétien sincère. Vous venez d'entendre son éloge; et, si tenu sous le charme d'une éloquence entraînante, vous n'avez pas été distrait du modèle par l'esprit étincelant du panégyriste, vous connaissez M. Pagès. Dans une compagnie où sont si resserrés les liens de la confraternité, les pertes ne se compensent pas, nos joies les plus légitimes n'enlèvent rien à la vivacité de nos regrets qui restent tout entiers : mais le choix que nous faisons est un dernier hommage à celui que nous avons perdu ; et c'est ainsi que notre estime et notre affection pour M. Pagès vous donnent la mesure de l'estime où nous vous tenons.

Il y avait entre M. Pagès et vous plus de rapports voilés que de contrastes apparents. Il est vrai qu'il avait attaqué pendant quinze ans ce que vous avez servi, défendu et aimé toute votre vie, mais votre mobile était le même, l'amour du pays. Avec le même dévouement et une égale indépendance, vous avez cherché l'un et l'autre les conditions de la liberté, vous n'avez été l'un et l'autre les hommes que d'un seul drapeau. Tous les deux, soldats de la presse, vous avez fait de la polémique plus ardente et plus indépendante que sage. M. Pagès,

avec un talent supérieur et dans une forme magistrale, mais avec un peu de méfiance contre la royauté, faisait dans la *Minerve* une opposition trop personnelle à la Restauration; quinze ans plus tard, avec plus de loyauté et de légitime colère que de prévoyance, vous faisiez dans le *Rénovateur* et la *Quotidienne* une guerre implacable au gouvernement de juillet; et vous acheviez, pour votre part, ce que M. Pagès avait commencé d'user, d'affaiblir et de rendre bien difficile en France la monarchie constitutionnelle que tous deux vous aimiez pourtant. Pardonnez-moi, monsieur, une modération que vous accuserez peut-être de scepticisme, ou tout au moins d'indifférence politique. Mais lorsque je vois à quels résultats, opposés au but qu'elles se proposaient, ont abouti ces oppositions si honnêtes et pourtant si passionnées; et lorsque je rencontre aujourd'hui dans le même camp et, réunis, non par de communs ressentiments, mais par les mêmes principes et par une estime réciproque, les hommes qui se sont fait la guerre pendant près d'un demi-siècle, dont l'inimitié allait jusqu'à l'invective et jusqu'à la haine, dont l'amitié va maintenant jusqu'à l'admiration et au respect, je me demande s'ils n'eussent pas fait plus sagement de se serrer la main quarante ans plus tôt et de travailler ensemble à l'œuvre commune. L'éloquence parlementaire y eût perdu quelques magnifiques journées, la presse politique son aliment principal; mais la liberté y eût gagné et avec elle le pays. S'il y a eu erreur, cette erreur est de tous les temps, et ce n'est pas la dernière fois que nous verrons les hommes qu'avait divisés une commune victoire se pardonner et se réunir après une commune défaite : c'est que dans tous les dissentiments politiques il y a un peu de réalité et beaucoup d'illusions, un peu de sincérité et beaucoup de parti pris; chacun y retient une part de vérité; on se brouille pour l'avoir divisée, on se réconcilie en la mettant en commun.

Mais le journalisme n'a été qu'un épisode et un échappé dans votre existence laborieuse. La carrière des armes, que vous aviez choisie d'abord, ne pouvait vous satisfaire, à une époque et sous un gouvernement qui donnait mieux que la paix des programmes, mais la paix réelle, et, avec elle, l'économie et la prospérité intérieure. Le vrai champ de bataille de la Restauration fut la diplomatie, qui sut faire respecter la France affaiblie, lui donner le temps de réparer ses pertes, la relever de ses humiliations, lui gagner des victoires pacifiques et faire accepter à l'Europe étonnée, mais contenue, une guerre d'intérêt politique et dynastique en Espagne, une guerre d'intérêt national et de con-

quête sur les côtes d'Afrique. C'est dans la diplomatie que vous appelaient vos goûts et vos aptitudes. Vos débuts y étaient heureux et brillants. Après un court noviciat comme secrétaire d'ambassade en Angleterre, vous étiez appelé à prendre part au Congrès d'Aix-la-Chapelle; et puis, tour à tour chargé d'affaires au Hanovre, à Berne et à Naples, vous alliez bientôt saisir votre bâton de maréchal, que vous eussiez tenu à la française, avec grâce et fermeté... Vous n'en avez rapporté que des souvenirs. Mais de ces souvenirs si nombreux, si finement recueillis, si fidèlement conservés, de vos voyages, de votre connaissance des hommes, de votre fréquentation des premiers salons de l'Europe, vous avez formé un trésor que vous nous ouvrirez sans réserve et où nous puiserons sans discrétion.

La révolution de juillet vous surprit à Naples ; les premières colères du royaliste vaincu vous jetèrent dans l'opposition militante, et, c'est alors, qu'avec quelques amis, hommes de talent et de cœur, vous avez fondé *Le Rénovateur*. Dans ces temps de luttes désintéressées, on payait quelques fois très cher l'honneur de défendre son drapeau. C'est ainsi que vous sûtes mettre au service de votre cause, non-seulement votre plume et votre expérience, mais ce qui est plus rare et plus difficile, votre fortune.

Ces agitations stériles ne pouvaient satisfaire longtemps votre esprit droit et sincère, et vous veniez demander à la science, à la médecine d'abord, un aliment plus substantiel et plus sain. Frappé du contraste qui existe entre les énergies vitales de l'homme et la faible durée de son existence, vous avez recherché les moyens de ramener la vie à sa durée normale, vous avez eu l'honneur de devancer dans cette voie un des esprits les plus distingués de notre époque. Le *Traité sur la conservation de la vie humaine* a précédé de plusieurs années le livre de M. Flourens sur la longévité, et j'aime à croire, avec vous, que votre ouvrage n'a pas été inutile au membre de l'Académie française. Dans cette œuvre d'archéologie médicale, l'érudition n'alourdit jamais l'élégance naturelle de l'écrivain ; la philosophie la plus élevée, les préceptes les plus sains d'hygiène morale coudoient, sans s'y heurter, les prescriptions thérapeutiques les plus pratiques. La science elle-même y a les apparences de la rêverie et les charmes de l'imagination. Philosophe spiritualiste et chrétien avant d'être médecin, vous avez repoussé ces systèmes matérialistes qui cherchent la conservation de la vie dans l'absence de toute émotion, c'est-à-dire dans l'égoïsme. Vous avez voulu la trou-

ver dans le développement de toutes nos facultés morales. C'est l qu'elle est en effet : pour vivre longtemps, il faut entretenir avec u soin jaloux l'activité de son intelligence et la fraîcheur de ses impres sions. C'est par là, monsieur, que vous êtes le meilleur et le plu aimable commentaire de votre système ; car, j'en demande pardon l'or potable, le véritable élixir de longue vie sera toujours le mouve ment de l'esprit et la jeunesse du cœur.

Vous ne voudriez pas, monsieur, être loué en face : je ne parlera plus de ces titres que vous cherchiez tout à l'heure avec incertitud et qui s'offrent en foule sous ma plume. Depuis que vous avez quitt les grandes affaires pour vous retirer dans la petite patrie, vous vou êtes dévoué à tous ses intérêts, vous vous êtes mêlé à sa vie morale e intellectuelle avec une intelligence et un dévouement dont nous avon été les derniers à réclamer notre part. Les curiosités de l'archéologie les nouveautés de la pisciculture, les théories les plus savantes d l'agriculture ont appelé votre attention et vous ont dicté des travau qui témoignent de la variété de vos aptitudes et de la souplesse d votre plume. Vous avez fait davantage et mieux ; vous avez voul prendre part aux affaires de la Cité, malgré vos adversaires, c'est tou naturel ; malgré vos amis, c'était plus difficile. Permettez-moi de vou en féliciter. Rien ne me semble plus imprudent et plus coupable qu cette dédaignense attitude des mécontents, qui se drapent dans leur ressentiments, se font une vertu de leur immobilité, et, sous prétext que la société n'est pas gouvernée à leur gré, punissent leur pays d la faute des hommes et lui retirent leur appui au moment où il l réclame davantage. Vous avez pour nous, vous avez pour moi, mon sieur, un titre qui nous est plus précieux, et qui nous rappelle un de no plus chers et de nos plus douloureux souvenirs. Chargé par la Société d'agriculture de faire l'éloge de M. de Panat, vous écriviez avec l cœur et dans une forme exquise quelques pages excellentes que j viens de relire avec émotion. Cet éloge seul vous aurait fait de notr famille académique, vous y êtes chez vous.

Et cependant, par un excès de loyauté, et avec vos allures chevaleresques, vous ne voulez entrer que précédé de votre bannière. Nous recevons votre profession de foi, et, franchise pour franchise, nous vous donnerons la nôtre. J'ai hâte d'ailleurs de vous prouver que, dans notre compagnie, l'harmonie la plus parfaite et la plus affec-

heureuse confraternité naissent de la diversité des opinions et de la libre discussion. La vraie liberté est si pacifique!

Vous admirez beaucoup le XVIIe siècle, je l'admire comme vous. Mais vous semblez accorder une influence prépondérante et trop personnelle à Louis XIV sur son époque, et, par une contradiction que je ne saurais trop comprendre, vous croyez que la liberté, sous toutes ses manifestations, est indispensable au développement de la littérature. Cette thèse est généreuse, et j'ai autant de regret à la trouver exagérée que vous avez eu de plaisir à la croire vraie. Ce serait rapetisser singulièrement le génie d'un peuple que de supposer qu'un homme, quelque grand qu'il soit, se nomma-t-il Périclés, Auguste ou Louis XIV, puisse suffire à son épanouissement; que le despotisme ou la liberté aient le pouvoir de donner la vie ou la mort à l'expression de la pensée humaine. Le génie d'une nation offre à la fois plus d'action et plus de résistance; il est, grâce à Dieu, plus indépendant des institutions politiques; il est une force personnelle qui a sa jeunesse, sa virilité et sa décadence. Chaque peuple porte en lui une certaine puissance morale et intellectuelle qui est son génie, et qui, plus ou moins favorisée ou contrariée dans son développement, doit un jour briser son enveloppe et s'épanouir en dépit de tous les obstacles. Nous ne voulons pas dire que la liberté ne puisse lui être une atmosphère favorable ni que le despotisme lui offre un point d'appui plus ferme que le terrain mobile de la liberté. Un examen superficiel pourrait le donner à penser; mais il faut écarter ces apparences malsaines. Un principe immoral ne saurait être un principe vrai. Ne nous laissons pas imposer par ces grands noms d'Auguste et de Louis XIV, aussi glorieux aux lettres que fatals aux libertés de leur pays. Toutes les grandeurs littéraires qui semblent se résumer en eux ne leur appartiennent pas. Il est très commode sans doute d'étiqueter et de généraliser l'histoire, et d'enfermer les grands résultats de la civilisation dans un siècle ou dans un règne. Mais la vérité ne s'accommode pas de ces classifications arbitraires.

Il faut distinguer au XVIIe siècle entre les talents purement littéraires, disciplinés, les poètes de la beauté pure ou de l'art désintéressé, qui ont vécu dans ce milieu de sécurité et de protection du grand règne, et les esprits indépendants, primesautiers, un peu batailleurs, à la sève gauloise, qui appartiennent à la Fronde. Lorsque

mourut Mazarin et que commença avec le gouvernement personnel l'influence royale, Descartes avait écrit le *Discours sur la Méthode*; Pascal *les Provinciales;* Corneille *le Cid* et *Polyeucte;* La Rochefoucault *les Maximes*; Molière avait fait jouer *les Précieuses ridicules;* les plus fiers génies avaient, sous le despotisme de Richelieu, plus dangereux, mais moins énervant que celui de Louis XIV, jeté leur première sève ou porté leurs fruits les plus savoureux. La Bruyère et La Fontaine vivent dans le règne, mais non pas dans l'orbite du grand roi.

La part de Louis XIV, de l'homme, du roi et de son influence, cette partie de la littérature du XVIIe siècle, qu'un critique ingénieux nomme la littérature de subordination, est encore assez belle; elle le sera trop, si nous trouvons quelquefois l'influence souveraine, fâcheuse ou intéressée : fâcheuse, lorsqu'elle fait descendre Racine des hauteurs austères de *Britannicus*, pour venir soupirer sous le voile transparent de *Bérénice* les amours juvéniles du grand roi; lorsqu'elle distrait le génie de Molière au profit des divertissements de Versailles et provoque l'inconvenante bouffonnerie d'*Amphitrion*: intéressée, lorsqu'elle sert d'égide à Boileau et à Molière contre une noblesse humiliée d'être jouée en face. Héritier de Richelieu et de Mazarin, ces grands niveleurs qui, en fesant l'égalité autour du trône, ont rendu bien difficiles les conditions de la liberté, Louis XIV contenait leur politique jusque dans ses divertissements, et il ne lui déplaisait pas d'entendre railler sa noblesse par son comédien ordinaire. La protection qu'il accorda aux lettres peut être généreuse, mais n'est jamais libérale. Le doux Racine, qui devait se croire l'ami du roi, perd sa faveur pour avoir essayé de l'attendrir sur les misères de la nation; et Fénelon, exilé dans son diocèse de Cambrai, avait un autre tort à ses yeux que d'avoir défendu le quiétisme contre Bossuet et d'être le plus chimérique des beaux esprits; il avait écrit dans Télémaque des pages éloquentes sur la subordination du souverain aux intérêts des peuples.

Je ne vous suivrai pas, Monsieur, dans les nombreux et intéressants développements que vous donnez à la question du rapport de la littérature avec les mœurs et les institutions d'un peuple, question complexe et qu'il serait puéril de vouloir enfermer dans une formule. Souvent la littérature devance le siècle; quelquefois elle suit, quelquefois elle accélère le courant de la civilisation et des mœurs; elle

est rarement, quoi qu'on en dise, l'expression fidèle d'une époque, si ce n'est dans ce qui est transitoire, dans ses habitudes de langage. Sous Louis XIV, elle ressemble au souverain ; elle trône isolée dans une majesté un peu hautaine ; elle est supérieure au siècle ; elle ne vit que par les esprits et sur les seuls esprits d'élite. Au XVIIIe siècle, au contraire, elle pénètre au cœur de la nation, comme elle s'est laissé pénétrer par elle. Aussi a-t-on dit qu'elle n'était pas un art, mais une puissance, et à ce titre de puissance elle marche un peu en avant du siècle. Il est difficile de parler de son temps et trop ambitieux peut-être de lui donner une place d'honneur, non pas à la suite mais à côté des deux grandes époques qui l'ont précédé. Et cependant, nous sommes convaincus que lorsque la première moitié du XIXe siècle sera placée dans la perspective de l'histoire, elle prendra une importance que nos habitudes de dénigrement et l'indifférence contemporaine lui refuseraient. Cette troisième floraison du génie d'un peuple est unique dans l'histoire ; dans les sociétés païennes, mais principalement à Rome, il n'y a eu qu'un grand siècle. Après Auguste, la décadence latine commence. La littérature est irrésistiblement entraînée dans la débâcle des mœurs et des institutions ; rien ne saurait la retenir sur cette pente, puisque rien ne change à Rome que le nom du despote imbécile ou furieux. La littérature du XVIIIe siècle n'est ni la continuation, ni l'affaiblissement de celle du XVIIe, elle est une autre et puissante manifestation du génie national. On sent qu'elle porte en elle un secret redoutable, celui d'un monde nouveau. Prophétesse de deuil et de larmes, mais aussi de glorieuses destinées, elle chante comme Virgile :

« Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo. »

Le XIXe siècle de notre littérature est aussi indépendant du XVIIIe, que celui-ci l'était du grand siècle. Ils ont chacun leur originalité et leur physionomie bien tranchée. Le principe de cette variété et de cette fécondité est dans la liberté et le spiritualisme chrétiens. La pensée humaine ne peut plus s'immobiliser et s'avilir dans le despotisme. La liberté n'est plus, comme dans les sociétés antiques, une philosophie ; elle est, depuis dix-huit cents ans, une religion.

Porté toute votre vie par ce double courant, chauffé à ce double foyer de la religion et de la liberté, mieux que personne, Monsieur,

vous devez comprendre que, s'ils ont fécondé le passé, ils peuvent enfanter l'avenir. Qu'importent les tristesses et les dégoûts du présent et le débordement des appétits sensuels et des passions égoïstes que vous venez de flétrir! Puisque nous rougissons de nos plaies, nous saurons bien les guérir; l'avenir nous rachètera; et, dans ce pays de surprises et d'impromptus, l'avenir est quelquefois bien près de nous. Et puis, sommes-nous bien sûrs d'être aussi mauvais et aussi corrompus que nous nous plaisons à le dire? Ce dénigrement du présent, au profit du passé, est vieux comme le monde. L'homme se console de son infirmité native, en se flattant d'avoir été autrefois meilleur et de pouvoir le devenir encore. Le devoir n'est pas de maudire et de gémir, mais de combattre. Vous venez de prendre l'engagement d'entrer avec nous dans cette ligue du bien et du beau sur le terrain académique. Nous recevons votre promesse. Mais nous craignons que vous n'ayiez rêvé des combats imaginaires, que vous ne vous exagériez et la mission et l'influence des académies. Leur juridiction est contestée; il nous en coûte de vous en faire l'aveu, la littérature ne l'accepte pas toujours, et nous n'avons pas le courage de la blâmer bien haut. Le présent que veulent discipliner les académies est le commencement de l'avenir et leurs regards sont trop naturellement tournés vers le passé. Timides parce qu'elles sont responsables, elles se préoccupent trop et des conditions et des dangers du combat. La poésie est un oiseau, pourquoi lui mesurer toujours et ses ailes et l'espace? Pour que le poète atteigne sa hauteur, il ne doit pas craindre de s'égarer, dût-il subir le sort d'Icare :

Uno avulso non deficit alter.

Dans ces luttes de la pensée on ne tient aucun compte des morts; on est impitoyable pour les blessés et c'est justice, on ne rend d'honneur qu'aux victorieux. Ne faut-il pas aussi convenir avec franchise que, par ce temps de prose et de tiédeur poétique, il est plus opportun d'aiguillonner que de maintenir. Maintenons, mais en avançant; l'esprit humain ne peut conserver son équilibre que dans le mouvement; le repos pour lui c'est la mort. Maintenir ainsi vous sera facile à vous, Monsieur, dont la vie tout entière a été l'action.

ARCHIVES HISTORIQUES.

UN CORTÉGE OFFICIEL

AU XVIIe SIÈCLE.

(D'après un Procès-verbal manuscrit du temps).

Le roi Louis XIIIe venait de mourir, le 14 mai 1643, en son château de Saint-Germain-en-Laye. La reine, régente de France, le roi, encore mineur, le sieur de la Vrillière, secrétaire d'Etat, échangèrent avec le Parlement de Toulouse une correspondance de deuil où se trouvent, d'une part, les regrets obligés, les prescriptions accoutumées et, d'autre part, les soumissions, les protestations de fidélité, les flatteries sacramentelles en un tel événement.

La Cour, toutes chambres assemblées, délibéra qu'une députation, prise dans son sein, irait « saluer » le nouveau roi, et, comme on dit de nos jours, elle vota une adresse à Sa Majesté.

Le texte de cette adresse était ainsi conçu :

« Sire,

» L'honneur de vos commandemens nous rend le cœur que la perte de
» notre grand Roi, votre père, nous avoit osté ; nous l'avons toujours plein
» de zèle et d'ardeur au bien de votre service et dans les soumissions et
» fidélités que nous devons à Votre Majesté, plus que tous ses autres sujets.
» Nous continuerons, suivant votre volonté, de rendre la justice..... »

Une seconde adresse, du même style, fut envoyée à la reine-mère.

Le soleil levant ne devait point cependant éblouir les parlementaires jusqu'à les rendre ingrats envers la mémoire du roi défunt.

La Cour décida, toutes affaires cessant, qu'elle ne reprendrait ses séances qu'après la cérémonie des funérailles.

Elles eurent lieu le 15 juin 1643. Les conseillers Pierre d'Agret et Victor de Frézals furent désignés pour régler l'ordre de la cérémonie et du cortége.

Il dut en coûter de beaux deniers à la ville : jugez-en !...

Les capitouls ayant été mandés par les commissaires, ceux-ci leur don-

nèrent l'ordre de faire tapisser, *aux frais et dépens de la ville*, la nef et le chœur de l'église métropolitaine Saint-Etienne, d'élever une chapelle ardente « aussi magnifique et pompeuse que se pourra », entourée d'une bande de velours noir, enrichie des armoiries de France brodées d'or et de soie, de faire faire les ornements nécessaires au service divin, avec les mêmes broderies, et un grand drap de deuil, velours et argent, qui serait porté par les capitouls, d'habiller de drap gris cent-vingt pauvres, portant chacun un flambeau du poids de deux livres, de fournir trois-cent-trente-cinq livres de bougie pour l'offrande, etc.

Les capitouls promirent de satisfaire à toutes ces demandes somptueuses; les trésoriers-généraux de France durent, eux aussi, habiller de noir cent-vingt pauvres, et fournir les cierges et bougies destinés au maître-hôtel et à la chapelle ardente.

L'ordre intérieur de l'église fut arrêté avec les chanoines. Chaque corps eut sa place fixée d'avance et, en ce temps de prérogatives, de priviléges et préséances s'il en fut jamais, c'était prendre une précaution indispensable, pour prévenir de terribles conflits.

Cependant, les apothicaires voulurent, en cette solennité, avoir le pas sur les chirurgiens. La Cour, saisie immédiatement de l'affaire, donna tort aux apothicaires, qui durent marcher après les chirurgiens. Le juge-mage et ses officiers étaient en contestation avec l'Université : encore une question de préséance que la Cour dut trancher avant la cérémonie.

Advenu le quinzième jour du mois de juin, tous les corps se rendirent au Palais.

Ici encore, nous pourrions signaler une foule de particularités très réjouissantes, n'était le but pieux de la cérémonie.

Ainsi, les capitouls voulurent entrer au Palais, en portant leur drap déployé, et la grande porte leur fut ouverte « pour ne pas donner du trouble à cette action (1). »

Les procureurs en la Sénéchaussée durent se dépouiller de certains insi-

(1) Les Capitouls étaient très chatouilleux en ces affaires. Nous trouvons rapporté dans les Mémoires du greffier Malenfant, un fait curieux qui se passa aux funérailles du roi Henri IV, et qui donne une singulière idée des mœurs de la Cité toulousaine à cette époque :

« ..... Il arriva que, après que le service fut achevé, il y eut un grand désordre » entre le Chapitre et les Capitouls, parce que le Chapitre se saisit d'autorité du » drap de velours noir qui étoit sous la chapelle ardente, et la ville, au contraire, l'en voulut empêcher, à cause de quoi il s'excita quelque tumulte et *ferant* » *quelques coups donnés ;* mais, par la présence de la Cour, tout fut apaisé. » Cependant cette action fut blâmée, et ne furent le Chapitre ni les Capitouls trouvés « exempts de faute d'avoir entrepris *cette voie de fait* en ce lieu et en présence de la » Cour..... »

es que les procureurs en la Cour avaient seuls le droit de porter.
Enfin le cortége sortit du Palais, dans l'ordre suivant :
Les quatre réveilleurs avec leurs cloches, et revêtus de longues casaques deuil.
Les pénitents bleus, auxquels on donna rang en cette cérémonie, parce le feu roi faisait partie de la confrérie. Ils étaient au nombre de plus trois cents, chacun portant un flambeau.
Les pauvres des hôpitaux.
Les pères capucins, les cordeliers du couvent Saint-Antoine-du-Salin, les nimes du couvent Saint-Roc, les récollets de saint François, les religieux tiers-ordre saint François, les religieux de Sainte-Croix-de-Saint-Orens, religieux de Notre-Dame-de-la-Merci, les religieux de la Sainte-Trinité, augustins, les carmes, les cordeliers de la Grande-Observance, les domiains, les prêtres de Saint-Nicolas, les prêtres de l'Oratoire et ceux de la lbade, les bénédictins réformés de la Daurade, les frères de la Concepn, les prêtres et curés des paroisses de Saint-Pierre et du Taur, le chapitre l'église abbatiale Saint-Sernin, le chapitre de l'église métropolitaine Saintenne.
Le capitaine de la santé, vêtu d'une robe rouge.
Huit archers, en manteau bleu, un bâton blanc à la main.
Les cent-vingt pauvres habillés par la ville d'une robe de drap gris charonnée, portant chacun un flambeau aux armes de Toulouse.
Les six maîtres les plus anciens en chaque métier, portant chacun un mbeau du poids de deux livres au moins, avec les armes du roi défunt et la ville.
Ils marchaient dans l'ordre suivant :

Les savetiers, les potiers de terre, les lanterniers, les porteurs d'huile, les vendeurs, les fourniers, les tonneliers, les pageleurs, les tourneurs, les corers, les charrons, les bourreliers, les chevrotiers, les bouchers, les tissends, les filatiers, les charpentiers, les maçons, les recouvreurs des toits, épingliers, les boursiers, les couteliers, les éperonniers, les fondeurs, les nnetiers, les chapeliers, les fourbisseurs, les maréchaux, les forgerons, les ffriers, les chaudronniers, les tailleurs de pierre, les pelletiers, les potiers tain, les pâtissiers, les boulangers, les menuisiers du Port-Garaud, les enuisiers de la ville, les blanchers, les vitriers, les corroyeurs, les paveurs, foulons, les tondeurs de drap, les pourpointiers, les chandeliers, les odeurs, les cordonniers, les courtiers jurés, les passementiers, les drapiers, gantiers, les teinturiers, les tailleurs, les boutonniers, les chaussetiers.
Les quatre métiers jurés : les serruriers, les orfèvres, les chirurgiens et apothicaires.
Le capitaine du guet.

Le lieutenant et les soldats du guet, vêtus de tuniques (hoquetons) rouges et des livrées de la ville, ayant chacun un bâton blanc à la main, en signe de deuil, et marchant deux par deux.

Les huit sergents des capitouls.

Les préposés aux poids publics, aux places et halles, avec leur robe mi-partie de rouge et de bleu et un bonnet de laine rouge, chacun portant un gros flambeau aux armes du roi et de la ville.

L'huissier à verge de l'Hôtel-de-Ville, avec sa masse d'argent et revêtu de sa robe.

Le syndic, le juge de la police, les greffiers et trésoriers de la ville.

Les assesseurs des capitouls.

Les huit capitouls, vêtus de leurs robes, manteaux, chaperons et livrées, portant le grand drap de velours noir, croisé d'argent, et entouré des armes du roi, brodées de soie et d'or.

Les bourgeois de robe longue et de robe courte.

Les quatre huissiers des requêtes, bonnet, robe et chaperon noirs; sans verge.

Les cent-vingt pauvres, portant le deuil de la Cour, vêtus d'une robe de drap noir chaperonnée, avec torche noire à la main.

Les huissiers du parlement, en robes violettes, bonnets et chaperons à bourrelet, les verges blanches en main : le premier huissier en robe rouge, et un bonnet de toile d'or sur la tête.

Les sept présidents à mortier du Parlement, revêtus de leurs robes rouges et manteaux royaux.

Entre le premier et le second président marchait M. le marquis d'Ambres, lieutenant du Roi en Languedoc, en habits de deuil et portant sur son manteau le collier de l'ordre du Saint-Esprit.

Les conseillers au Parlement, en robes rouges, chaperons fourrés et bonnets.

Les avocats et procureur généraux du Roi, vêtus de même.

Le greffier civil en la Cour, aussi en robe rouge et chaperon fourré, marchant seul.

Le greffier criminel et celui des présentations.

Les quatre secrétaires de la Cour, en robes rouges.

Les secrétaires du Roi en la chancellerie, vêtus de capes de satin.

Les payeurs des gages de Messieurs du Parlement, vêtus de même.

Deux huissiers en la Cour, en robes violettes, une verge à la main.

Les huissiers du Trésor et des Finances, portant robes et jupes de drap noir et des toques.

Les trésoriers généraux de France, revêtus de grandes capes de satin et de toques de velours.

Les receveurs et contrôleurs généraux du Roi, portant aussi des capes de soie et des toques de velours.

Les bedeaux de l'Université.

Le recteur et tout le corps de l'Université.

L'huissier à verge du Sénéchal, portant la masse d'argent.

Le juge-mage (robe violette et chaperon rouge); le juge criminel (robe rouge et chaperon noir), et les autres officiers du siége.

L'Université et le Sénéchal devaient marcher, l'une tenant la droite et l'autre la gauche, le juge-mage à la distance de deux pas en arrière du recteur, et, aux entrées ou sorties, le corps tout entier de l'Université passait devant le juge-mage, après quoi l'ordre de marche ordinaire était repris sur un pied de quasi-égalité.

Les maîtres des eaux et forêts, ports, et passages et leurs lieutenants.

Le viguier de Toulouse.

Le procureur du Roi, faisant marcher devant lui le capitaine et les soldats de sa main-forte, vêtus de noir sur leurs casaques bleues, et bâtons blancs à la main.

Les avocats en Parlement, en robes noires et chaperons fourrés d'hermine.

Les avocats au Sénéchal, auxquels le Parlement avait fait défense de porter les mêmes insignes.

Les procureurs au Parlement, avec robes, bonnets et chaperons à bourrelet.

Les procureurs au Sénéchal, avec robes et bonnets sans bourrelet.

Les notaires, en robes.

Les sergents de la ville.

Le cortége, après avoir traversé les rues Nazareth et Sainte Scarbes, entra, dans cet ordre, en l'église Saint-Etienne, où la cérémonie funèbre fut faite par l'évêque de Rieux, prévôt du chapitre.

L'oraison funèbre fut prononcée par le chanoine Dutour.

Le Roi est mort, vive le Roi. Après le deuil, la joie.

Le dimanche suivant, 21e juin, il y eut grand-messe en l'église Saint-Etienne; on fit une procession générale et on chanta un *Te Deum* en l'honneur du Roi nouveau. Enfin, un immense feu de joie, édifié sur la place Saint-Etienne, fut allumé par le Premier Président lui-même au moyen d'un flambeau que lui remit respectueusement le capitoul Fermat.

Ajoutons que le peuple se montra très-satisfait de la pompe donnée à ces cérémonies. C'est du moins ce qu'affirme un témoin oculaire, le greffier Etienne de Malenfant.

Eugène Lapierre.

CONDAMNATION A MORT D'UNE SORCIÈRE.

MAGNÉTISME ET INSENSIBILITÉ COMPLÈTE.

Antoinette Deprat, habitante de Saint-Ybars, ayant été convaincue de sortilége et d'avoir eu participation avec les démons ainsi qu'elle en auroit fait l'aveu devant les Consuls de Saint-Ybars, fut, par leur sentence, condamnée à mort et conduite de suite en la Cour; et ayant été reconnu dans le procès qu'elle avoit été marquée du diable sur l'épaule gauche, elle étant sur la sellette, la Cour lui ayant commandé d'exhiber cette marque, il fut trouvé une grande cicatrice sur l'épaule, laquelle étant piquée et s'étant trouvée sans sentiment, cela auroit obligé la Cour d'ordonner qu'elle seroit visitée par des médecins et des chirurgiens; ce qu'ayant été fait, il fut trouvé que la dite Antoinette étoit insensible non seulement en l'endroit de cette marque et cicatrice, mais généralement par tout son corps, ayant été piquée aux endroits les plus sensibles, d'où il ne sortit pas même du sang :

Ce qui ayant été rapporté, la dite Antoinette de Prat, ouie en sa cause d'appel, a dénié tout ce qu'elle avoit avoué devant les dits Consuls et soutenu ne l'avoir jamais dit :

La Cour nonobstant a confirmé la sentence des Consuls par arrêt du 1er octobre 1636.

Assézat, rapporteur.

DE L'EXPOSITION ET DE PAS MAL D'AUTRES CHOSES (1).

—

Il y a deux ans ou deux ans et demi, une question très intéressante fut mise à l'ordre du jour, et les débats en furent suivis avec une attention soutenue. On nomma des commissions, on adressa des pétitions au Sénat et probablement des interpellations eussent été adressées au Corps-Législatif si le régime des interpellations s'était trouvé en vigueur. Il s'agissait de désigner l'emplacement que devait occuper la prochaine Exposition, depuis le 1er avril jusqu'au 1er novembre, jour de son irrévocable fermeture. Plusieurs projets furent examinés avec un sérieux que je n'ai pu m'empêcher d'admirer à l'écart. Un ingénieur en chef, — ce ne peut être qu'un ingénieur en chef, — proposa de jeter sur la Seine une immense couverture en chêne et de bâtir là-dessus à grands coups de truelles. Un Parisien enragé insinua que l'Exposition devait être située au centre de la capitale; il indiqua la ligne des boulevards, de la Madeleine à la Bastille, laissant, du reste, à d'autres le soin d'élever les constructions comme ils l'entendraient. Enfin, un aimable farceur jura que les produits envoyés à l'Exposition devaient être soumis à un examen minutieux, les chefs-d'œuvre seuls méritant d'être admis. Après quelques *considérants* de cette sorte, il conclut que la place de la Concorde était de beaucoup suffisante. Du reste, avouons à la louange de cet original, qu'il se chargea généreusement d'enlever, — sans le casser, — le prétentieux obélisque de Louqsor dont la situation arbitraire aurait pu devenir gênante.

Ces trois projets furent rejetés à une majorité étonnante, et, après des rapports dont la postérité ne s'occupera guère, et des discours dont la postérité ne s'occupera pas du tout, il fut proposé, discuté et définitivement arrêté que l'Exposition universelle se tiendrait dans la vaste plaine du Champ-de-Mars. Contraste étrange et bizarre : là où nous avons vu tant de fois caracoler de brillants escadrons, image de la guerre, nous sommes appelés à voir unis dans une cordiale entente tous les peuples de la terre, — image

(1) Cet article, destiné à être publié le mois dernier, pourra paraître un peu vieillot.

de la paix. Sous ce vaste bâtiment qui ressemble pas mal à un vol-au-vent financier, dont on aurait imprudemment soulevé le couvercle, l'Anglais donne la main à l'Indien, le Français au Prussien, le Russe au Polonais, tandis que le fusil à aiguille repose près du fusil Chassepot, son jeune concurrent.

Paris, avec sa coquetterie habituelle, a voulu que les étrangers le vissent dans toute sa beauté. On a repavé la moitié de ses rues, macadamisé presque toutes ses ruelles, et la majeure partie de ses conduits à gaz ont été nettoyés. On verra clair durant l'Exposition; sans compter des millions de becs de gaz, Paris a encore la lumière électrique qui fait des siennes à deux pas du Château-d'Eau, et l'inventeur Issoire a parlé d'un procédé d'éclairage nouveau qu'il doit essayer en pleine Exposition.

Hélas! malgré l'activité fébrile déployée pendant ces six derniers mois, il est encore impossible aujourd'hui de visiter un quartier complet de l'Exposition sans craindre de se rompre le cou. Les menuisiers rabotent, les maçons gâchent, les ébénistes vernissent, et, l'autre jour, voulant franchir la frontière qui sépare les produits prussiens des produits danois, je reçus en pleine poitrine *le recul* d'une poutre soutenue par quatre hommes. J'allai échouer, avec un reste de connaissance, dans la taverne anglaise où je remarquai une demi-douzaine de jolies filles qui seront bientôt populaires.

Chose étonnante! Avant l'industrie, avant les beaux-arts, avant la peinture, avant que soient prêts les produits installés les premiers, on avait ouvert restaurants et cafés. Boire et manger, manger et boire, n'est-ce pas la première préoccupation de beaucoup de Français et l'unique souci de pas mal d'étrangers? Admirer les immenses galeries consacrées aux meilleures toiles des dix dernières années, çà altère. Entendre pendant deux heures les fantaisies des musicophobes qui tourmentent tour-à-tour les pianos, les orgues, les instruments à cuivre, çà affame. Certes, je puis l'affirmer sans craindre d'être démenti, les cafés de l'Exposition ont vu jusqu'alors beaucoup plus de visiteurs que la galerie la plus complète et la plus intéressante.

Les étrangers débarqués le 1er avril, n'ont pas eu trop à se plaindre si l'Exposition n'est pas complètement terminée. On a cherché à les distraire de toutes les façons, et si on n'y a pas réussi, il n'en faut pas vouloir à cette bonne ville de Paris. L'autre jour, la boutique de l'illustre tailleur Dusautoy s'illustrait d'une affiche aux plus vastes proportions :

FERMÉ

POUR CAUSE DE GRÈVE DES OUVRIERS.

Cela fit l'objet des cancans du jour, et l'on en parlait encore le lendemain vendredi, à la promenade de Longchamps. Cette promenade fut de tous

points divertissante et remarquable. Des calèches, des calèches et encore des calèches; dans les calèches des robes, des robes et encore des robes. Je ne parle pas des femmes qui portaient ces robes ; le jour de la promenade de Longchamps, la femme fait abnégation d'elle-même en faveur de sa toilette. Les étrangers purent voir que le bleu, le rose, le blanc et le vert rivalisaient d'ardeur, ils purent voir qu'à *Madrid*, — café ainsi nommé parce qu'il est en face de la cascade, — les maîtres ès-goût se montrèrent très-embarrassés. Ils purent voir, ces mêmes étrangers, qu'à la sortie du bois le prix fut définitivement donné au bleu dont le succès a été sérieusement applaudi.

Le lendemain, à peine si les ouvriers tailleurs étaient rentrés dans l'ordre, que les garçons coiffeurs déposaient dédaigneusement le rasoir et se nettaient en grève. Or, ce fut le Samedi-Saint que la chose arriva, aussi le jour de Pâques vit-on pas mal de barbes en souffrance; jamais, au grand jamais, Paris n'avait été si mal rasé.

Il est vrai que, ce même jour de Pâques, tous les Parisiens coururent aux courses, remorquant à leur suite les étrangers qui voulurent bien les accompagner, et il se trouva que tous les étrangers suivirent les Parisiens. La petite fête avait lieu à Porchefontaine, situé à la porte de Versailles.

Les trois premières courses ne furent marquées par aucun accident regrettable, et l'on commençait à s'ennuyer sérieusement lorsque la quatrième course vint égayer les spectateurs. *Porfire*, une jument baie s'abattit au premier obstacle et laboura la figure de son jockey qui resta pas mal de temps sans connaissance. Un instant après *Ironsidet*, un cheval d'avenir, se cassait les reins au fossé et restait mort sur place.

Tout le monde fut content, on n'avait pas perdu sa journée. Les étrangers, peu habitués aux distractions de cette sorte, confondent un peu les plaisirs de la veille avec ceux du lendemain. J'entendais, hier, un Anglais, dire à un de ses amis fraîchement débarqué : « Je m'amuse beaucoup depuis quelques jours, j'ai vu le bleu se casser les reins à Porchefontaine, et je crois qu'Ironsidet sera la couleur favorite de cette année. »

Emile Lambry.

Elections de M. Jules Favre et du P. Gratry à l'Académie française, en remplacement de M. Cousin et de M. de Barante.

—

L'opinion publique s'est trouvée dans un accord à peu près unanime avec l'Académie française pour ratifier le choix des deux dernières élections. Nous allons placer sous les yeux de nos lecteurs l'appréciation extrêmement remarquable que M. A. Claveau a faite de cette double élection dans la *Revue contemporaine* du 15 mai :

L'Académie a élu M. Jules Favre; ce sont là de ses tours. A-t-elle bien fait? A-t-elle mal fait? En vérité, nous n'avons rien à y voir, et, pour notre part, nous ne cessserons jamais de répéter que l'Académie est parfaitement libre de ses choix. Qu'il y ait un grain, et même un gros grain de politique dans cette dernière élection, l'on serait mal venu à le contester; mais il faut convenir que l'esprit d'opposition dont l'Académie paraît animée aurait pu lui souffler de plus mauvais conseils. M. Jules Favre n'est pas, que nous sachions, une acquisition compromettante, et, à moins qu'on ne refuse le fauteuil aux orateurs, sous prétexte qu'ils ont déjà la tribune, nous ne voyons pas que l'auteur applaudi de tant de brillants discours se trouve déplacé dans une compagnie où siégent déja MM. Guizot, Dufaure, Thiers, Lamartine et Berryer. A coup sûr, il n'y est point dépaysé ; il y rencontre ses pairs, et il complète bien, lui sixième, cette admirable société d'hommes éloquents. Rappelons-nous le mot de M. Sainte-Beuve, alors qu'il passait en revue les candidats possibles à la palme académique : « Celui-ci est de bonne prise ! » Celui ci, c'est M. Jules Favre, n'en déplaise aux maladroits qui crient à la coalition. Assurément, M. Sainte-Beuve n'est pas suspect d'opposition; il est seulement atteint de tolérance et convaincu de libéralisme littéraire; c'est ce qui lui fait, au Sénat, une place à part.

Nous trouvons imprudent ce mot de coalition par lequel on essaye

aujourd'hui de discréditer toute élection, quelle qu'elle soit, qui a été obtenue par l'alliance passagère d'opinions et de groupes ordinairement ennemis. Cet accord inattendu ne prouve qu'une chose, c'est qu'une idée commune, un intérêt commun, jugé supérieur à tous les ressentiments, et à toutes les rancunes, peut réunir, pour un moment d'anciens adversaires, et que, prêts à se quereller sur beaucoup de points, il y a du moins un point sur lequel ils sont capables de se concerter et de s'entendre. Ce point, quand il s'agit de l'Académie, c'est l'envie bien arrêtée de faire preuve de liberté, de faire, si l'on veut, acte d'opposition : est-ce que ce n'est pas son droit? A notre avis, c'est précisément parce que l'Académie n'est pas un corps politique, parce qu'elle n'est pas une Chambre, qu'un peu de résistance, d'ailleurs inoffensive, ne lui messied pas. Où d'autres seraient peut-être accusés de trahison, MM. les académiciens ne sont coupables que d'indépendance. D'ailleurs les coalitions sont dans la nature; elles représentent le droit et le penchant des vaincus à se réunir, dans la défaite, pour affirmer leur existence et pour tenir les vainqueurs en haleine. Il est bon, il est salutaire que ces derniers rencontrent ainsi sur leurs pas quelques obstacles et quelques souvenirs; une route trop complètement aplanie a ses inconvénients. De tout temps, il y a eu des coalitions; sous la Restauration, les partisans de la branche cadette se coalisaient avec les fidèles du régime impérial; sous le règne de Louis-Philippe, les bonapartistes faisaient cause commune avec les républicains; aujourd'hui, les républicains, s'il en reste, et l'on dit qu'il en reste, consentent à se rapprocher de ce qu'on appelle les anciens partis; c'est dans l'ordre, et se plaindre des rapprochements de ce genre, c'est se plaindre d'une loi historique, d'une loi naturelle, d'une nécessité inévitable. Encore une fois, un but commun, un intérêt identique suffisent et suffiront toujours à unir les sentiments les plus contraires, à relier les passions les plus diverses, à assoupir les haines les plus invétérées, et, en vérité, il n'est pas plus extraordinaire de voir des parlementaires et des démocrates allier en certains cas leur opposition, qu'il n'est bizarre de voir deux vieilles ennemies, comme la Prusse et l'Autriche, s'unir à un moment donné contre la France, ou deux anciennes rivales, comme la France et l'Angleterre, s'unir à un moment donné contre la Russie. Il y a des questions d'équilibre intérieur, comme il y a des questions d'équilibre européen.

C'est ce que n'ont point vu, à ce qu'il nous semble, de trop chatouilleux démocrates qui ont fait un crime à M. Jules Favre de se présenter aux suffrages de l'Académie, et de trop irritables officieux qui ont fait un reproche à l'Académie de les lui avoir accordés. On n'a pas oublié l'anathème de M. Taxile Delord; on se rappelle encore mieux les récriminations de quelques journaux dévoués au gouvernement. L'*Avenir national* était d'accord sur ce sujet avec la *Patrie*, et cet accord même ne ressemblait-il pas à une coalition contre M. Jules Favre, coalition permise, coalition légitime, mais un peu surprenante toutefois, et indiscrète de la part des démocrates. Défendre à l'un de leurs plus illustres champions l'entrée d'un corps littéraire; lui interdire (on n'a jamais pu savoir à quel titre) le droit de s'asseoir dans une éminente compagnie; l'accuser presque de compromettre la Révolution en demandant pour elle une place à l'Académie, c'est un zèle bien excessif, une susceptibilité bien puritaine, et, pour dire le vrai mot, c'est une prétention bien autoritaire. Quand les proconsuls de la Convention s'en allaient aux armées gêner les généraux, et, en beaucoup d'occasions, embarrasser la victoire, encore avaient-ils qualité pour cela; ils avaient reçu un mandat de la Convention, et ils pouvaient se persuader qu'ils l'avaient reçu de la France; mais un journal, si pur qu'il soit (et nous ne contestons rien sur ce point), n'a pas qualité pour donner des ordres à un chef de parti, à un député; pour blâmer sa conduite dans une circonstance qui n'engage en rien le parti lui-même; pour lui imposer des délicatesses exagérées et des pudeurs inutiles.

Cela va très-loin, et il y aurait certainement sur cette question de compétence beaucoup à dire, mais n'insistons pas. Les autoritaires, les absolutistes nous donneront un jour ou l'autre l'occasion de revenir sur leur politique impérative. Pour le moment, nous tenons simplement à répéter que le seul moyen de combattre la nomination, comme auparavant de discréditer la candidature de M. Jules Favre, c'est de soutenir que l'éloquence ne doit pas entrer à l'Académie. Mais qui l'oserait? N'a-t-il pas été admis de tout temps que l'arbre littéraire avait deux grands rameaux, deux branches principales, la poésie et l'éloquence? Et vous voulez en couper une? La parole n'est donc rien, la plume est donc tout? Vous figurez-vous une académie grecque, d'où Démosthènes aurait été exclu; une académie latine irrévocablement fermée à Cicéron; une académie anglaise où les plus

des hommes, Fox et Burke, seraient restés sur le seuil, où, de
ıts, le plus éloquent des orateurs anglais, le plus brillant élève
rd, M. Gladstone, ne pourrait jamais obtenir un siége. Un tel
ıme serait odieux s'il n'était ridicule.

nt à M. Jules Favre, c'est un écrivain, le plus élégant, le plus
le plus harmonieux des écrivains. Seulement il écrit sans le
; d'une plume. Les paroles tombent de ses lèvres aussi belles,
ures, aussi définitives, que s'il avait depuis longtemps appris
ır tous ses discours. C'est un don, voulez-vous lui en faire un
Il improvise ce que d'autres préparent; il fixe du premier
ı pensée dans un moule inattaquable; il parle, il dicte comme
t. Il possède un art infini, mais toujours présent et immédiat,
permet de ne jamais se retoucher. Sa phrase, sa période,
en leurs ondulations les plus sinueuses, coulent assurées et
res dans un lit qui leur semble tracé d'avance. Leur dessin,
ntour, au milieu des grâces les plus flottantes et des ornements
; poétiques, demeure intact et achevé; c'est la perfection
Encore une fois, si d'autres, M. Berryer, par exemple, écri-
ımme on parle; M. Jules Favre parle certainement comme on
t n'est-ce pas de votre aveu même, le premier mérite d'un bon
ıicien?

'este, soyons de bon compte, tel choix que l'Académie fasse, on
que et on la critiquera toujours. On lui reproche aussi le
ıry, c'est-à-dire un des hommes les plus étonnants de notre
, un savant, un poète, un orateur, un philosophe; pour tout
ne espèce de torrent humain, ou mieux encore, une sorte de
ıante, dans laquelle toutes les connaissances ont leur embou-
Le P. Gratry, un miracle en chair et en os, la tête la plus solide
ait au monde, et cependant son cœur l'emporte encore, un cer-
ıcyclopédique au service d'une imagination surnaturelle, une
, un éclair, et en même temps une équation sous la forme d'un
Arrangez cela! Fénelon et Laplace, Lacordaire et Ampère en
ıle personne, voilà le P. Gratry, un prodige! Et l'on en veut
démie de l'avoir appelé dans son sein. Qui donc y appellera-
si elle se prive volontairement de pareils hommes? Elle n'a
ujours à sa disposition des candidats qui par leur talent, par
ıchant, par leur visée la plus ancienne et la plus naturelle,
nt faire partie de l'Académie avant même qu'elle ait consenti

à les recevoir. Le jour où ils y entrent, on peut croire qu'ils n'en sont jamais sortis, tant ils y sont à l'aise, tant ils ont l'habitude, le langage, toutes les traditions du lieu ; de telle sorte qu'en lisant dans les journaux qu'ils viennent d'être élus académiciens, le public, même lettré, se demande : « Comment donc ! mais est-ce qu'ils ne l'étaient pas déjà ! » Tel était l'honorable M. Cuvillier-Fleury. Il a été nommé l'année dernière ; avec moins de modestie, moins de patience, et même moins de talent, il eût pu être nommé deux olympiades plus tôt ; mais évidemment, c'est un de ces hommes qui savent attendre ; ce sont des candidats peu pressés, parce que ce sont des candidats certains. Il était clair que M. Cuvillier-Fleury avait tout ce qu'il fallait pour être de l'Académie, et qu'il en serait un jour ou l'autre ; c'était un enfant de la maison, et, en parlant ainsi, nous ne pouvons pas être soupçonné d'épigramme. Il y a longtemps que nous avons exprimé ici même tout le respect, toute l'admiration que l'Académie nous inspire. Nous les avons puisés non-seulement dans le sentiment profond des mérites qu'elle a, des services qu'elle rend, de l'éclat qu'elle répand autour d'elle, mais dans la vue fréquente de l'honneur qu'elle fait à notre pays aux yeux des étrangers, et de la supériorité que ceux-ci lui attribuent, sans hésiter, sur toutes les plus illustres compagnies de l'univers. L'Académie française ! allez à Londres, allez à Berlin, allez à Vienne, allez à Copenhague ou à Constantinople, et vous verrez ce qu'on en pense, et vous entendrez ce qu'on en dit.

C'est pour cela qu'en disant que tel écrivain était né académicien, nous croyons lui faire un grand éloge. Les Parisiens, ou du moins certains Parisiens médiocres, qui se moquent de tout, parlent quelquefois avec ironie et avec dédain de ces académiciens-nés, de ces candidats forcés, de ces talents excellents, pour lesquels semble avoir été faite l'Académie. Professeurs, critiques, traducteurs, grammairiens et lexicographes, on les oppose, avec un secret désir de les rabaisser, aux hommes de lettres proprement dits, aux romanciers, aux poètes, aux auteurs dramatiques, aux hommes d'imagination. Eh bien, à notre avis, on a tort. Ce ne sont pas ces derniers, ce sont les autres qui maintiennent actuellement le niveau de l'Académie. Si l'on veut être juste, on remarquera qu'elle est descendue bien plus bas chez les imaginatifs que chez les critiques, et qu'elle s'est montrée beaucoup plus difficile dans son choix pour ceux-ci que pour ceux-là.

Ce n'est pas notre faute, mais nous avons toujours cru et nous continuons à croire, sans faire tort à personne, que M. Cuvillier-Fleury occupe dans les lettres une place plus distinguée, plus élevée que tel de ses collègues, de ses prédécesseurs à l'Académie, qui a fait de la prose ou des vers pour le théâtre. Le discours qu'il a prononcé lors de sa réception est, de l'aveu général, un des plus remarquables qu'on ait entendus depuis longtemps, et sur quel sujet ! Sur un sujet si épineux, si effrayant, qu'à peine y peut-on songer sans frémir, sur M. Dupin. L'éloge de M. Dupin par M. Cuvillier-Fleury est un chef-d'œuvre, et un chef-d'œuvre académique, ce qui, répétons-le pour finir, ne gâtera jamais rien.

REVUE DRAMATIQUE.

Les *Idées de Mme Aubray*. — Représentations de Mme Judith : la *Fiammina*, la *Pluie et le Beau temps*, *Maison neuve*, *Adrienne Lecouvreur*, la *Dame aux Camélias*, le *Supplice d'une Femme*.

Nous voici enfin arrivés au terme de l'année théâtrale 1866-67, année laborieuse, tourmentée, féconde en orages, et dont les derniers jours n'ont échappé qu'à grand'peine à une catastrophe définitive. Cependant, il serait injuste de ne pas le reconnaître, de louables efforts ont été faits pendant les deux mois qui viennent de s'écouler, et, tandis que, au théâtre du Capitole, l'*Africaine*, ce legs magnifique de Meyerbeer à la postérité, venait enrichir notre répertoire lyrique, tandis qu'un artiste bien cher à une partie du public toulousain, M. Merly, chanteur habile et puissant, mais essentiellement farouche, soulevait, à chacune de ses apparitions, des acclamations furibondes, plusieurs œuvres d'une valeur incontestable étaient représentées sur la scène des Variétés, en même temps que les honnêtes gens, j'entends les gens de goût, les délicats, étaient heureux d'y applaudir une comédienne éloquente, Mme Judith, du Théâtre-Français.

—

De ces œuvres diverses, la première qui s'offre à nous est la comédie nouvelle de M. Alexandre Dumas fils, les *Idées de Mme Aubray*. Voici encore un de ces sujets scabreux et irritants que, soit par goût, soit par calcul, se plaît à traiter le jeune auteur du *Demi-Monde*, un de ces paradoxes systématisés qui appellent sur une pièce l'attention universelle en provoquant une discussion passionnée. Nous n'avons garde d'entrer dans le débat qui s'est élevé en cette circonstance. Aussi bien croyons-nous qu'il n'y a pas même matière à débat, et qu'il suffit d'un peu de sens commun, d'un peu de sens moral, — deux choses devenues bien rares aujourd'hui, à ce qu'il paraît, — pour repousser la donnée de cette comédie soi-disant humanitaire. Ce n'est pas, du reste, la première fois qu'une pareille thèse a été soutenue sur le théâtre : rappelons, en effet, la *Claudie* de George Sand, cette pastorale déclamatoire, mais où ne faisaient défaut ni l'intérêt ni le charme, dont le sujet est absolument le même que celui des *Idées de Mme Aubray*.

Et si l'on invoquait en faveur de ce dernier ouvrage un tel précédent, nous nous hâterions de dire que, si d'une voix unanime on reconnaît en George Sand un conteur admirable et un écrivain de génie, les théories sociales de ses romans et de ses œuvres dramatiques appellent presque toujours une contradiction infailliblement victorieuse.

Prendre un cas tout-à-fait exceptionnel, présenter un personnage parfaitement chimérique comme celui de Jeannine, et sur des bases si fragiles s'efforcer d'établir un système d'une portée générale en le faisant développer par des rêveurs et des hallucinés, par Mme Aubray, une folle tout aimable, par son fils Camille, un amoureux à mettre sous verre comme objet de curiosité, un catéchumène, un mystique, un *prédicant;* opérer coup sur coup deux miracles éclatants : d'une part, en donnant instantanément à Mlle Jeannine, devenue mère presque sans s'en douter, le sens moral qui lui a manqué jusqu'alors ; de l'autre, en convertissant par une simple tirade,— tirade bien sentie, il est vrai, — un jeune gandin, libertin dans l'âme et séducteur émérite ; amener enfin une mère à se proclamer une femme héroïque et vraiment chrétienne, parce qu'elle fait de son fils, de son propre fils, l'instrument de réparation du mal commis par un autre : voilà certes des éléments de comédie bien étranges, et tels sont ceux pourtant de la pièce que le talent de M. Dumas fils a réussi à faire applaudir, mais que nous n'avons pu entendre, ne craignons pas de le déclarer, sans un malaise très-grand et sans un très-vif déplaisir. Les atténuations, les réserves prudentes, les mille artifices auxquels l'auteur a eu recours sont impuissants à dissimuler la hardiesse de ses conclusions ; et c'est en vain qu'il redouble d'efforts pour nous attendrir par des scènes pathétiques : on est à peine ému, on est à peine effleuré, parce que la conscience se révolte et proteste avec énergie, rebelle à la voix du sophisme et réclamant les droits de la raison et de la vérité.

—

Les comparaisons et les rapprochements ont parfois leur utilité. Qu'il nous soit donc permis de soumettre à cette épreuve les *Idées de Mme Aubray*. Et pour cela, nous n'avons pas à sortir de la famille même de leur auteur, car c'est un drame du père, du grand Dumas, comme on dit, le romancier intarissable, le dramaturge échevelé, que nous allons opposer à la présente comédie. En effet, de même que l'*Enfant naturel*, le Jacques Sternay du fils peut être mis en regard de l'*Antony* du père, d'Antony le fougueux bâtard, de si plaisante mémoire, de même les *Idées de Mme Aubray* éveillent immédiatement dans l'esprit le souvenir d'*Angèle*. Le point de départ est semblable dans les deux pièces, et Jeannine c'est Angèle elle-même. Mais dans l'accent général, dans le développement des caractères, dans les

dénouements en apparence identiques, quelle différence profonde, quel abîme !

Le drame d'*Angèle* a vu le jour en décembre 1833. On sait les belles horreurs qui s'étalaient en ce temps-là sur la scène ; on sait les crimes effroyables qui se commettaient chaque soir sur les théâtres du boulevard : ce n'étaient partout que voleurs, forçats évadés, assassins, filles séduites, femmes adultères ou incestueuses, et tout cela était pris au sérieux, et la *Jeune-France* se passionnait et s'enthousiasmait pour tant d'aimables atrocités. De tous les auteurs qui exploitaient cette mine sanglante, Alexandre Dumas n'était pas le moins audacieux. Doué d'une imagination féconde et puissante, il nouait les intrigues les plus terribles, il inventait les situations les plus poignantes, les plus tragiques ; et lorsque tant d'autres ne savaient que se vautrer dans le sang et dans la boue, il savait, lui, faire entendre de fiers accents, car il avait la flamme, il avait la passion, et, dans sa brutalité même, une véritable grandeur : il était le drame incarné.

C'est à cet ordre de créations qu'appartient *Angèle*, et dans cet ouvrage se retrouve tout entier, avec ses grandes qualités, mais surtout avec ses énormes défauts, le talent dramatique d'Alexandre Dumas. Rien n'égale l'audace de ses inventions, si ce n'est la crudité de certains tableaux. Dès le premier acte, les infamies commencent. Alfred d'Alvimar, le sceptique, l'égoïste, l'ambitieux Alfred d'Alvimar, voulant épouser Angèle, la fille de la comtesse de Gaston, parce qu'il voit en elle comme un marche-pied pour atteindre les honneurs et la richesse, et craignant d'être repoussé par la comtesse, a décidé de rendre un refus de sa part impossible, et la toile tombe au moment où, à l'aide d'une double clef, il pénètre dans la chambre de la jeune fille. Bientôt après, de nouvelles considérations lui font envisager comme plus avantageux pour lui un mariage avec la mère ; il s'attache donc à lui plaire, et déjà leur union est résolue, lorsque Angèle, qu'on avait reléguée dans un château lointain, reparaît tout à coup, au milieu du bal que donne la comtesse, et, à peine entrée dans une chambre voisine du salon où l'on danse, se sent prise des douleurs de l'enfantement. D'Alvimar est averti, et, quand l'acte s'achève, on le voit introduire auprès de la jeune malade un médecin, auquel il a bandé les yeux, après lui avoir fait jurer de garder sur cette aventure le secret le plus absolu. Ce baisser de rideau ne le cède en rien, on le voit, à celui du premier acte. Mais d'Alvimar ne s'arrête pas en si beau chemin. Pour rendre l'honneur à Angèle, il lui a de nouveau promis de l'épouser ; mais retrouvant une ancienne maîtresse, la marquise de Rieux, en ce moment toute-puissante et en plein crédit à la cour, il se remet aussitôt à la merci d'une femme qui peut être si utile aux intérêts de son ambition. Cependant, Angèle a tout avoué à sa mère ; celle-ci vient supplier d'Alvimar de tenir sa promesse. D'Alvimar, cédant à ses prières, lui permet

d'aller chercher un notaire. Mais elle est à peine sortie qu'il fait demander une voiture, il se dispose à prendre la fuite... C'est alors que paraît le vengeur, le *Deus ex machina*, qui n'est autre que le médecin de tout-à-l'heure, Henri Muller. Par une coïncidence fatale, il aime Angèle depuis longtemps ; mais, atteint d'une maladie mortelle, qui lui fait entrevoir une fin prochaine, il n'a pu prétendre à devenir son mari. Il veille, du moins, sur elle ; il fait de cette chère enfant le but et l'objet de tous ses dévouements ; et maintenant qu'elle est lâchement abandonnée, il s'impose la mission de la venger. — La comtesse et Angèle sont en scène, avec le notaire qui vient d'arriver et qui dresse un contrat de mariage. Henri Muller et d'Alvimar sont descendus au jardin.

— Angèle. Ma mère !...

— La Comtesse. Eh bien ?...

— Angèle. Avez-vous entendu ?...

— La Comtesse. Le bruit d'une arme à feu !

— Angèle. Ils se battent .

— La Comtesse (*lui montrant le notaire.*) Silence... Mon Dieu !

(Elles restent toutes deux debout et immobiles, à côté l'une de l'autre, sans oser se retourner. — Henri Muller monte lentement les degrés du perron, plus faible et plus pâle que jamais, et vient s'appuyer sur la chaise du notaire, sans être vu par lui.)

— Le Notaire (*à la Comtesse.*) Les noms et prénoms du futur époux, Madame, s'il vous plaît ?

— Henri. Henri Muller.

— La Comtesse et Angèle (*se retournant*). Oh !...

— Henri. Et ajoutez, Monsieur, que je reconnais mon enfant !

— La Comtesse. Henri, Henri ! Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Henri (*à mi-voix, s'avançant.*) Cela veut dire que, cette fois encore, cet homme vous trompait, Madame.

— La Comtesse. Il est parti ?

— Henri. Il est mort...

— Angèle. Oh !... oh ! mon Dieu !

— Henri. Angèle... il y avait sous le ciel un homme devant lequel vous auriez eu à rougir lorsqu'il aurait passé près de vous. Cela ne devait pas être : cet homme, je l'ai tué.

— Angèle. Vous oubliez, Henri, qu'il y en a encore un autre qui sait tout, et devant lequel aussi j'aurai à rougir.

— Henri. Oh !... oh !... Celui-là a si peu de temps à vivre !...

Eh, bien ! que, maintenant, on rapproche ce dénouement de celui des *Idées de Mme Aubray*, que l'on compare les sentiments et le langage des personnages qui se correspondent dans les deux pièces, et qu'on nous dise

si, malgré tant d'audaces, malgré tant de violences effrénées, le drame fiévreux du père ne reste pas, en fait de témérité, à une distance infinie de la comédie doucereuse et sentimentale du fils !

—

Nous arrivons à la partie la plus agréable de notre tâche, aux représentations données sur nos deux théâtres par Mme Judith, sociétaire de la Comédie-Française. De pareilles bonnes fortunes nous adviennent trop rarement pour que notre satisfaction à parler de celle-ci ne soit pas bien grande.

Pendant vingt ans, Mme Judith a tenu au Théâtre-Français, qu'elle a quitté récemment, l'un des principaux emplois, et il n'est pas de rôle joué par elle qui ne lui ait fourni l'occasion d'un succès. Dans le répertoire moderne, ses créations ont été aussi nombreuses que brillantes, car elle a été maintes fois l'interprète de Scribe, et Ponsard a trouvé en elle sa Charlotte Corday et sa Pénélope. Dans l'ancien répertoire, elle a joué presque tous les grands rôles, et, personnellement, nous avons eu le plaisir, il y a quinze ans environ, de lui voir représenter plusieurs personnages de Molière, ainsi que la comtesse Almaviva du *Mariage de Figaro* et la baronne de *Turcaret*. — De ce riche bagage littéraire, elle a dû malheureusement négliger la plus grande et la meilleure partie en paraissant sur notre scène : si elle avait essayé, par exemple, de jouer une comédie de Molière, qui lui aurait donné la réplique? C'est donc spécialement au répertoire moderne qu'elle a emprunté les ouvrages où nous avons pu apprécier son beau talent.

Sa première apparition a eu lieu dans la *Fiammina*, de M. Mario Uchard, drame intime d'un vif intérêt, où les remords de l'épouse coupable et les angoisses de la mère qui redoute le mépris de son fils ont été exprimés par elle de la façon la plus pathétique. Et peu d'instants après, celle qui venait de nous émouvoir si fortement nous ravissait par sa grâce, par son esprit, par son enjouement et sa verve, dans la *Pluie et le beau temps*, charmante bluette de Léon Gozlan, à laquelle on ne saurait reprocher qu'un dénouement banal, succédant à des détails pleins d'originalité.

Est venue ensuite *Maison neuve*, la dernière comédie de Victorien Sardou, qui n'avait pas encore été représentée à Toulouse. Le succès de cette pièce à Paris, au théâtre du Vaudeville, a été vigoureusement contesté, et ce n'est pas sans quelque raison. L'abus du système fidèlement suivi par M. Sardou depuis plusieurs années, et consistant à greffer, pour ainsi dire, un drame terrible sur une comédie jusqu'à ce moment fort divertissante, et à montrer bientôt après aux spectateurs, par un dénouement comique, que l'auteur n'avait voulu que leur faire une fausse peur et se jouer de leur crédulité, l'abus de ce système est par trop manifeste dans *Maison neuve*, et M. Sardou

devra faire son profit de l'avertissement sévère qui lui a été donné à cette occasion. — Malgré ses défauts pourtant, que de talent dans cet ouvrage ! Les trois premiers actes, sauf quelques scènes risquées, sont charmants, et l'on y marche à chaque instant sur le terrain de la vraie comédie. Ce quatrième acte lui-même, si malheureux et si justement condamné, n'est-il pas, une fois la donnée acceptée, traité de main de maître? Pourquoi faut-il que le dernier, qui aurait dû réparer tout le mal, soit, au contraire, l'une faiblesse extrême, et rende le succès général de la pièce presque impossible? — Toutes les difficultés qu'offre l'interprétation du rôle de Claire, créé à Paris par Mlle Fargueil, Mme Judith les a surmontées avec un art admirable, avec une aisance parfaite : et, soit quand elle traduit ses rêves de femme coquette et à l'imagination exaltée, soit dans la scène du bal, — scène très-neuve et très-originale, — où elle écoute, à moitié endormie de fatigue, une tendre déclaration, soit enfin dans la position affreuse où l'auteur la place au quatrième acte, elle a exprimé les sentiments si divers qu'engendrent ces différentes situations avec une justesse, avec une sincérité et en même temps avec une puissance qui ont fait éclater des bravos enthousiastes.

Nous l'avons encore applaudie dans *Adrienne Lecouvreur*, dans la *Dame aux Camélias*, dans le *Supplice d'une femme*, et partout nous avons admiré cette élégance, cette distinction suprême, ce débit *modulé* avec le goût le plus pur, cet accent vrai et pénétrant, cette pantomime expressive, nuancée avec une délicatesse infinie. Si parfois une légère altération de l'organe l'oblige aujourd'hui à *forcer* un peu, elle le fait dans une juste mesure, et cela n'enlève rien à la perfection de son jeu et de sa diction.

En somme, les représentations de Mme Judith à Toulouse ont été fort goûtées, et cet éclatant succès est un fait doublement heureux, car il ne témoigne pas moins en faveur de notre public qu'en faveur de l'artiste.

E. Amalric.

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition au baccalauréat par la Faculté des Sciences et la Faculté des Lettres de Toulouse, à la session de mai 1867.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES COMPLET.

Du 1er mai. — *Mathématiques* : 1° Mener une tangente commune à deux cercles donnés, — trouver, en outre, la distance du centre du plus petit cercle au point où cette tangente commune rencontre la ligne des centres, en supposant qu'on connaisse les deux rayons et la distance des centres.

2° Construire l'angle de deux droites dont on donne les projections sur un plan horizontal et sur un plan vertical. — On construira aussi les projections de la bissectrice de cet angle.

Physique : Quelle est la pression exercée sur le fond horizontal d'un vase rempli de liquide? — Preuves par le raisonnement et l'expérience. — Enoncer la valeur de la pression sur une portion oblique de paroi plane.

Du 2. — *Mathématiques* : 1° Inscrire un décagone régulier dans un cercle. — 2° Déterminer, par la trigonométrie, un point A d'où l'on a vu trois points donnés B, C, D sous les angles BAC, CAD qu'on a mesurés. — Outre ces deux angles, on supposera connues les distances BC, CD, avec l'angle BCD; les quatre points A, B, C, D sont d'ailleurs situés dans un même plan horizontal.

Physique : Décrire la méthode générale employée pour mesurer la dilatation des gaz. — Quelle loi a-t-on trouvée pour les gaz permanents? — En quoi consiste et comment explique-t-on le *tirage* des cheminées?

Du 3. — *Mathématiques* : 1° Qu'entend-on par polyèdres semblables? — Démontrer que les volumes de deux pyramides semblables sont entre eux comme les cubes des côtés homologues.

2° De l'hélice considérée comme résultant de l'enroulement du plan d'un triangle rectangle sur un cylindre droit à base circulaire. — Faire voir que la tangente en un point quelconque de cette courbe forme un angle constant avec la direction commune des arêtes du cylindre.

Physique : Action de la terre sur les aimants. — Déclinaison. — Inclinaison. — Distribution du magnétisme terrestre.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES *restreint*.

Du 4. — *Physique :* Décrire la pile de Daniell et la pile à charbon dite de Bunsen. — Faire connaître, en citant des expériences, les divers effets que l'on peut produire au moyen du courant de la pile.

Zoologie : Description de l'appareil digestif chez les ruminants et chez les oiseaux granivores.

Phénomènes de la digestion.

Du 6. — *Physique :* Exposer par quel moyen on mesure le nombre de vibrations par seconde, correspondant à un son donné. — Méthode par les vibrations des cordes. — Sirène acoustique.

Géologie : Quelle place occupe la formation crétacée dans l'échelle générale des terrains? Indiquer la composition des étages dans lesquels cette formation se divise et ses principaux fossiles caractéristiques.

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

Du 16 mai. — *Composition latine.* — Plinius junior, in patriæ suæ curiâ, municipes suos hortatur ut scholas publicas instituant.

Dicet litteras plurimùm conferre ad protegendas augendasque civitates. — Primùm, quià civium animos, saluberrimis præceptis per adolescentiam imbutos, in quâlibet ætate temperent et adversùs libidinum impetum tueantur. — Secundò, quià, propositâ præteritorum temporum gloriâ, illos generosâ æmulatione incendant. — Argumenta illustrium virorum exemplo confirmabit.

Composition française : Distinguer la loi souveraine du devoir des autres mobiles de nos actions, et particulièrement des motifs intéressés.

LETTRES TOULOUSAINES.

—

CINQUIÈME LETTRE.

A M. Jules Renoult, a Paris.

Toulouse, le 1er juin 1867.

Mon cher ami,

Ma lettre sera courte, plus courte que je ne le voudrais, car j'aurais beaucoup de choses à vous dire ; mais je suis souffrant. Voilà plusieurs mois que cet état dure. J'ai tenu ferme, tant que j'ai pu, croyant, comme le P. Lacordaire, qu'on n'est jamais malade que parce qu'on veut l'être ; mais, j'ai été forcé de reconnaître que l'énergie de l'homme est bien peu de chose devant celle du mal. Le mal vous donne du répit ; il masque sa marche, et, lorsque vous vous flattez d'avoir le dessus, il vous porte un coup secret, le traître, et vous renverse sans force, épuisé, anéanti. C'est mon histoire.

—

La *Revue* en a souffert. Elle a dû subir un temps d'arrêt. Les Revues de province ne traînent point à leur suite un nombreux personnel de commis et d'employés. Elles reposent sur une seule personne, et l'homme de la *Revue de Toulouse*, c'est moi. Je suis le directeur et le secrétaire de la rédaction, l'organisateur, le caissier, le correcteur d'épreuves, le prote, tout enfin. La *Revue* n'a pas même de bureau ; son bureau, c'est mon chez moi, mon cabinet de travail, où je confère avec les auteurs qui veulent bien honorer la *Revue* de leur collaboration, et où je couche sur un carnet les personnes bien pensantes qui viennent s'abonner. Vous comprenez que le jour où la cheville ouvrière ne fonctionne plus, tout doit s'arrêter. C'est ce qui est arrivé.

—

Ce moment de suspension a porté l'inquiétude chez les personnes

qui s'intéressent à la *Revue*. Elles y ont vu un fâcheux pronostic et comme un avant-coureur de sa fin prochaine. Qu'elles se rassurent. La *Revue* ne mourra pas de cet échec. Si ma santé ne se rétablit pas, si mon esprit se refuse longtemps encore à toute application, je résignerai, — avec bien du regret, je l'avoue, — la continuation d'une œuvre qui m'est bien chère ; mais je la résignerai sans la laisser tomber. J'ai l'orgueil de croire qu'elle fait honneur à Toulouse et que sa suppression laisserait un vide. Ce serait pour moi une peine mortelle de voir périr un recueil que j'ai pris tant à cœur. Ma vie tient à la sienne.

Qu'on soit donc hors d'inquiétude. Ma place ne restera pas longtemps vacante. Dix personnes pour une s'offrent à la prendre, et elle sera bien remplie.

—

J'arrive au sujet ordinaire de mes Lettres.

Je commencerai par une nouvelle qui vous attristera. Elle arrive un peu tard, mais les fâcheuses nouvelles arrivent toujours assez tôt. — Vous aviez noué à Toulouse d'excellents rapports avec le Doyen de la Faculté des Lettres. — Il n'y a pas de lien plus puissant que les Lettres pour rapprocher les hommes d'intelligence. — Eh bien ! M. Delavigne a éprouvé le malheur affreux de perdre sa fille, une grande et belle personne, qui venait de s'épanouir au souffle embaumé de sa douzième année. Ce n'était plus un bouton, mais une fleur ; ce n'était plus une petite fille, mais presque une femme. Sans avoir perdu les grâces enfantines de l'une, elle avait pris les grâces sérieuses de l'autre. J'ai suivi son cercueil ; il m'a paru bien léger. Hélas ! la pauvre enfant n'emportait avec elle que les joies du jeune âge, que les rêves et les illusions de la vie ; ce n'est pas cela qui pèse. Ce qui pèse, ce qui tombe lourdement au fond de notre tombe, ce sont les peines, les mécomptes, les déceptions qui nous ont fait cortége pendant notre vie et nous suivent jusque dans la mort. Elle ne les a pas connus. Le monde la trouve heureuse ; mais le père et la mère, peuvent-ils se montrer aussi résignés ?

—

Le concours des Jeux floraux a été pauvre, cette année. Il y a longtemps que l'Académie n'avait publié un recueil aussi médiocre. L'Académie n'y peut rien ; elle est bien obligée d'accepter ce qu'on lui envoie, sans marchander sur la qualité de la marchandise. Mais,

cette nuée de poètes qui s'abattent tous les ans sur l'Académie avec tant de pièces sans valeur avait besoin d'une leçon, et l'Académie a jugé à propos de la lui donner, en réduisant des deux tiers la partie du recueil réservée d'ordinaire à la poésie. Elle aurait pu faire le sacrifice plus grand encore. Si elle s'était abstenue de décerner un *Souci réservé* à l'Ode intitulée : *A la France du Midi*, personne, je crois, n'aurait murmuré. Le préjugé qui attribue au Midi la préférence sur le Nord dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, et qui prétend que le Nord est déshérité dans les choses et dans les hommes, sera longtemps encore un préjugé, et la pièce couronnée n'a pas fait faire un pas à la question. On pourrait répliquer à chaque strophe de l'Ode de M. Lacadée par une strophe correspondante en faveur de la France du Nord ; il serait facile surtout de prouver que ce ne sont pas les croyances mystiques et légendaires de la *Grotte de Lourdes* et de *La Salette* qui assurent notre supériorité, et que la France du Nord a autant et plus peut-être de légendes en honneur que la France du Midi.

—

La poésie ayant eu toute raison de s'effacer, la prose a pris sa place dans le recueil. Le sujet du concours était l'*Eloge d'Eugénie de Guérin*. Trois longs discours de près de quarante pages chacun n'ont pas suffi à combler le vide que l'absence de la poésie avait laissé. — Eh ! pourquoi le choix de l'Académie s'est-il arrêté sur cette jeune femme ? Est-ce que l'heure de l'apothéose a sonné pour elle ? Eugénie de Guérin est sans doute une figure bien accentuée, mais n'ayant été mêlée à aucun mouvement littéraire, religieux, politique, n'ayant vécu que dans le foyer de la famille, elle aurait dû y rester longtemps encore. Après tant d'articles de journaux et de revues, était-il bien opportun d'en provoquer d'autres ? n'eût-il pas été plus sage de laisser cette figure angélique rentrer dans la pénombre qui lui allait si bien, et attendre quinze ans, vingt ans le jugement de la postérité ? Il est des portraits qui ne peuvent pas supporter l'éclat.

—

Les séances annuelles du 3 mai ne sont pas les fêtes à rechercher : séances à facettes, elles scintillent, elles éblouissent, mais ne parlent pas à l'esprit. Les vraies fêtes de l'Académie sont les jours de réception d'un nouveau Mainteneur. Les Académies vivent surtout ces

jours-là. Elles y déploient tout ce qu'elles ont de véritable force et d'intelligence.

La séance du 12 mai marquera parmi les plus belles de l'Académie des Jeux Floraux. M. Ch. de Rémusat y a lu l'*Eloge de M. Pagès* (de l'Ariége), un publiciste éminent de la Restauration et du gouvernement de Louis-Philippe. Dans un cadre relativement restreint, qui contient tout ce qu'il fallait dire, et rien de plus, sans longueur, sans verbiage, M. de Rémusat a fait le tableau de l'homme et de l'époque dans un style ferme, vrai modèle en l'art d'écrire. — M. le vicomte de Lapasse, à qui l'Académie faisait les honneurs, n'a pas précisément brillé par les qualités que nous signalons en M. de Rémusat. Son discours embrassait trop de choses pour la circonstance. Le tableau de la littérature, tracé à vol d'oiseau, à travers les siècles, depuis Auguste jusqu'à Shakespeare et Gœthe, et où les préoccupations politiques percent à tout moment, a excité bien des surprises. Ce qui n'a pas été une des moindres, c'est lorsque l'honorable Mainteneur a expliqué son élection par le désir qu'avait l'Académie de le faire rentrer au Capitole d'où une mesure administrative l'avait banni, il y a quelques mois, avec tous les membres du Conseil municipal.

—

M. Et. De Voisins a répondu à l'honorable M. de Lapasse. M. De Voisins est un esprit droit, ferme, que les préjugés et les passions n'aveuglent pas. Les théories surannées de M. de Lapasse n'étaient pas pour le séduire. Il les a combattues sans ménagement, avec la franchise un peu rude d'Alceste, mais la franchise d'un honnête homme. Tous les partis ont trouvé à tirer profit du discours de l'honorable président, et la séance a été pleine d'intérêt et féconde en enseignements de toutes sortes.

—

Les Sociétés savantes de Toulouse ont fait bonne contenance aux réunions de la Sorbonne. De nombreux Mémoires sur les sujets les plus divers ont été lus par des membres de nos Académies et accueillis avec une grande faveur.

M. Th. Huc, professeur de Code Napoléon à la Faculté de Droit, a lu une *Etude sur le régime hypothécaire et les améliorations dont il est susceptible.*

M. Edw. Barry a présenté un *Essai sur la Stathmétique du Midi de la France pendant la période barbare et la période féodale.*

M. Daguin a communiqué un travail sur le *cornet acoustique* et sur le *porte-voix*, dont il a modifié notablement la théorie, et un second travail sur une aiguille libre et sur une nouvelle disposition de la boussole d'inclinaison.

M. Leymerie a présenté une *Notice sur la carte géologique de la Haute-Garonne* et sur cette *Carte* elle-même, dressée d'après les longues études qu'il a faites dans le département.

M. Lavocat a parlé des *Monstres anides* et de la place qu'ils doivent occuper dans la classification tératologique.

M. N. Joly a communiqué au nom de son fils, M. Emile Joly, un résumé des expériences que ce dernier a exécutées sur les Mammifères et les Oiseaux, au moyen du régime garancé, et il a lu, en son propre nom, un *Mémoire sur la maladie actuelle des vers à soie.*

M. Filhol a exposé le résultat de ses recherches sur la véritable composition chimique de la chlorophylle.

M. E. Trutat a présenté à l'assemblée un très-beau *squelette de l'Ours des cavernes*, reconstitué par ses soins et ceux de M. Filhol et appartenant au Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse. Il a donné, en outre, des détails intéressants sur l'ostéologie de ce grand carnassier. Toutes ces communications ont été écoutées avec beaucoup d'attention ; quelques-unes même ont provoqué d'unanimes applaudissements.

M. Clos a obtenu une médaille d'argent pour ses travaux botaniques, et une médaille de bronze a été décernée à l'Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, dont il est président.

F. Lacointa.

COMMISSION DE LA STATUE INGRES.

—

Montauban, le 11 mai 1867.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Nous avons l'honneur de vous transmettre la circulaire qui annonce que la ville de Montauban vient d'ouvrir une souscription nationale pour élever une statue à M. INGRES.

Nous osons espérer que vous voudrez bien publier dans vos colonnes cet appel que nous adressons à tous les amis des arts.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire,

P. POTTIER,

—

Montauban, le 11 mai 1867.

MONSIEUR,

La ville de Montauban, justement fière d'avoir donné le jour à M. INGRES, et profondément reconnaissante du splendide héritage qu'elle a reçu de lui, a résolu, par un élan unanime, d'ériger une Statue au plus illustre de ses enfants, au chef incontesté de l'Ecole française.

Il faut à notre grand et cher concitoyen, sous ce beau ciel qu'il a tant aimé, un monument digne de lui, digne de la ville qui l'élèvera pour perpétuer ses regrets et son admiration.

Mais, comme le disait le représentant de la cité montalbanaise sur la tombe encore ouverte du grand homme que nous pleurons : « Par l'expan- » sion de son talent et de sa renommée, INGRES appartenait à toutes les » nations; il avait pris possession du monde. C'est le privilége du génie de » se faire cette grande patrie. »

Il nous semble donc légitime d'associer tous les élèves, tous les amis, tous les admirateurs de M. INGRES au pieux et suprême hommage que nous rendons à cette mémoire vénérée. Les mairies des principales villes de France

et les journaux de chaque localité recueilleront les souscriptions pour les transmettre à la Commission organisée par l'Administration municipale de Montauban.

Un concours sera ouvert pour le projet de monument : tous les sculpteurs seront invités à y prendre part. Puisse l'inspiration de nos vaillants artistes consacrer par un chef-d'œuvre, l'image et le souvenir du père de tant de chefs-d'œuvre.

Montauban seul fera connaître Ingres tout entier. Dans nos musées, dans nos galeries, dans nos églises, on pourra assister en quelque sorte aux développements de son génie, et le suivre pas à pas dans cette longue et laborieuse carrière, couronnée par tant de triomphes et de gloire. C'est ainsi qu'on ne peut bien comprendre les maîtres italiens qu'en visitant leur patrie, et que Florence seule révèle tout le génie d'André del Sarto.

Le nom de notre cité s'associera peut-être alors dans la postérité au nom du plus grand de ses fils, et comme on dit Raphaël d'Urbin, on dira : Ingres de Montauban.

Recevez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Les Membres du Comité directeur.

Le *Maire Président*, A. Prax-Paris.
Gustave Garrisson, Alphonse De Gironde, *Vice-Présidents.*
L'Abbé Pottier, Emilien Deymié, *Secrétaires.*
Cambon père, Auguste Portal, *Trésoriers.*
Armand Cambon, Henri Nazon, *Secrétaires correspondants.*

TABLE DES MATIÈRES

DU XXVe VOLUME.

—

Livraison de Janvier 1867.

Lettres toulousaines : Première lettre, à M. J. Renoult, à Paris, par M. F. Lacointa : Sommaire : Les douze années de la *Revue*. — Modifications demandées. —Les lettres toulousaines. — La presse : Le *Journal de Toulouse* et l'*Aigle*; les rédacteurs, etc.. 5

Séance de rentrée des Facultés : Rapports complets de MM. de Félice, Chauveau, Bonfils, Molins, Delavigne et Filhol, sur l'état de l'enseignement supérieur, pendant l'année 1865-1866. 26

Poésie : A mon chien, sonnet, par M. Paul Cordeil. 88

Revue dramatique, par M. Eug. Amalric.

Sommaire : Les Féeries. — Les Opérettes : M. Désiré et Mlle Tostée. — Le Coup de Jarnac, Jean-la-Poste, Catherine Howard. — Un Pied dans le crime, Nos Gens, le Mariage à l'enchère. — Nos bons Villageois; Victorien Sardou. 89

Chronique : Séance de rentrée de la Conférence des avocats stagiaires; nouvelles et faits divers. 96

Livraison de Février.

Etudes de géographie : L'Espagne (1re partie), par M. Edw. Barry, professeur à la Faculté des Lettres. 97

Les monastères cisterciens de l'ancienne province ecclésiastique de Toulouse : 1° Belleperche. — 2° Bolbonne, par M. Victor Fons, juge au tribunal de première instance de Toulouse. 113

Poésie : Séduction. — Iles de rivière. — Les deux moissons, par M. Gabriel Tarde. 135

Lettres toulousaines : Deuxième lettre, par M. F. Lacointa : Sommaire : Réponse de M. J. Renoult à la première lettre : De la manière de faire une *Revue*, et de la critique personnelle en province. — Les nouvelles élections de l'Académie des Jeux Floraux. — M. le maréchal Niel, auteur. — M. Ingres. — Mort de M. Mathieu Guesde. 136
La moralité et la science morale en la France d'aujourd'hui, par M. Gatien-Arnoult. 151
La Fontaine, Granville et M. Gustave Doré, essai de critique artistique, par M. Jules Lagaillarde. 157
Le mariage en Angleterre, par M. Em. Gailhard. 164
Enseignement. 170
Revue critique : 1° Ecrivains auxiliaires des avocats, par M. C. Guyho; 2° les pérégrinations de Jean de Guerlins, imprimeur au XVIe siècle, à Toulouse, par M. le Dr Desbarreaux-Bernard : 3° Incident à propos de l'*Epopée Toulousaine* de M. Fl. Ducos; 4° Deux succès de la décentralisation littéraire à Bordeaux. 172

Livraison de Mars.

Etudes de géographie : L'Espagne (2e partie), par M. Edw. Barry, professeur à la Faculté des Lettres. 177
V. Cousin : L'Ecole éclectique et l'avenir de la Philosophie française (1re partie), par M. Gatien-Arnoult, professeur à la Faculté des Lettres. . 195
Lettre de M. Simplinet ainé, au sujet du roman de M. Chamfleury, *La Belle Paule*, qui a paru en feuilleton dans le *Messager de Toulouse*. 218
Archives historiques : Arrêts du Parlement de Toulouse au XVIIe siècle, 1° qui défend les bals, mascarades, brelans et jeux de carte publics en temps de carnaval; 2° qui chasse les comédiens, sous peine de fouet et de l'amende; 3° sur les secours religieux à porter aux pestiférés; 4° sur les précautions à prendre en temps de peste. 228
Revue dramatique, par M. E. Amalric : Sommaire : Théâtre des Variétés, La Conjuration d'Amboise. — Théâtre-Français de Bordeaux, Le Béarnais; Qui a bu boira. 232
Sonnet à l'ombre d'Alfred de Vigny, par M. Armand Granel. 237
Enseignement. 237
Lettres toulousaines : Troisième lettre, par M. F. Lacointa : Sommaire : De la requête des Anglais au sujet des tombes de leurs officiers tués le 10 avril 1814; détails sur la bataille; un *mot* du maréchal Soult. — Un événement à l'Académie des Jeux Floraux. — La petite presse à Toulouse. — Opinion des journaux sur M. Guesde; vœu exprimé par la *Guienne*, de Bordeaux. 240
Nécrologie : M. le baron de Belcastel. 232

Livraison d'Avril.

V. Cousin : L'Ecole éclectique et l'avenir de la Philosophie française (suite et fin), par M. Gatien-Arnoult, professeur à la Faculté des Lettres. . . 233
Etudes de géographie : L'Espagne (dernière partie), par M. Edw. Barry, professeur à la Faculté des Lettres. 274
Ingres, par M. Jules Buisson. 285
Quelques mots sur le discours prononcé par M. Gatien-Arnoult, à l'ouverture de son cours d'ouverture, par M. Taillandier. 284
Revue dramatique, par Eug. Amalric.
Théâtre des Variétés : Galilée, drame en trois actes et en vers, de François Ponsard. 389
Lettres toulousaines : Quatrième lettre, par M. F. Lacoiuta : Sommaire : Nouveaux documents sur les incidents de la bataille de Toulouse. — Les approches de l'Exposition universelle. — Me Jules Favre à Toulouse. — La subvention Lamartine. — La loi sur la presse. — Toulouse jugé par le *Paris-Magazine*. — Extraits de la correspondance de la *Revue*. 314

Livraison de Mai et de Juin.

Poésie : 1° le Charlatan, homme de lettres, par M. Alexandre Groc. — 2° Le vieux Fauteuil, par M. M. Matabon. — 3° Ma Maison brûlée, par M. Aug. Lesturgie. — 4° Le Marbre et Ciseau, tableau, par M. Aug. Rousseau. . . . . , ... 325
L'Eloge de M. Pagès de l'Ariége, par M. Ch. de Rémusat, de l'Académie française. 337
Remercîment du vicomte de Lapasse. 345
Réponse de M. Et. de Voisins-Lavernière. 358
Archives du Palais : 1° Un cortége officiel au XVIIe siècle. — 2° Condamnation à mort d'une sorcière. 367
L'Exposition universelle et pas mal d'autres choses, par M. Emile Lambry. . 373
Me J. Favre et le P. Gratry, par M. Claveau de la *Revue contemporaine*. . 376
Revue dramatique, par M. Eug. Amalric. 382
Sommaire : Les Idées de Mme Aubray. — Représentations de Mme Judith : La Fiammina, la Pluie et le Beau temps, Maison neuve, Adrienne Lecouvreur, la Dame aux camélias, le Supplice d'une femme.
Enseignement. 388

Lettres toulousaines : Cinquième lettre, par M. F. Lacointa. Sommaire : Evénements du mois. — Concours des Jeux Floraux. — Discours de M. le vicomte de Lapasse et de M. Et. de Voisins-Lavernière. — Les Toulousains aux Sociétés savantes de la Sorbonne, etc. 390
Table du XXVe volume.

Toulouse, — Imprimerie de BONNAL et GIBRAC, rue St-Rome, 44.

REVUE

DE

TOULOUSE.

TYPOGRAPHIE DE BONNAL ET GIBRAC,
RUE SAINT ROME, 44, TOULOUSE.

REVUE

DE

TOULOUSE

ET

DU MIDI DE LA FRANCE

DEUXIÈME SÉRIE.

TREIZIÈME ANNÉE. — TOME VINGT-SIXIÈME.

ON S'ABONNE

A TOULOUSE : CHEZ MM. BONNAL ET GIBRAC, ÉDITEURS,
DELBOY, lib. r. de la Pomme, 71, et ARMAING, lib. r. St.-Rome, 44.
TOUT CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION DOIT ÊTRE ADRESSÉ A M. E. BONNAL,
SECRÉTAIRE DU COMITÉ DE RÉDACTION,
Au bureau de la REVUE, rue Saint-Rome, 44.

1867.

REVUE

DE

TOULOUSE

ET

DU MIDI DE LA FRANCE.

Des raisons de santé et un besoin de repos bien légitime après une laborieuse carrière ont décidé M. F. Lacointa, fondateur de la *Revue de Toulouse*, à se séparer d'une œuvre qu'il a dirigée pendant douze années avec une persévérance et un désintéressement des plus méritoires.

Nous déplorons une détermination qui nous semble prématurée et qui prive la *Revue de Toulouse* des précieuses ressources d'une intelligence, d'une activité, d'une volonté éprouvées par une longue expérience. Mais nous n'avons pas cru que la retraite du fondateur de la *Revue* dût motiver la fin d'une publication à laquelle le nom de M. Lacointa demeure toujours attaché, et qu'il nous semble utile de continuer.

La vie intellectuelle n'est pas tellement exubérante en province, et particulièrement à Toulouse, que l'on en veuille

supprimer de gaieté de cœur la manifestation, même la plus modeste.

La *Revue de Toulouse* commence aujourd'hui une série nouvelle. Nous avons sollicité l'adhésion d'un certain nombre d'esprits éclairés et indépendants, qui ont bien voulu nous assurer leur concours.

Notre programme est d'ailleurs très-simple et nos prétentions n'ont rien d'excessif. La loi nous interdit la politique et toutes les sciences qu'une interprétation ingénieuse et large peut comprendre sous le même titre. Publiant un recueil exclusivement littéraire et scientifique, au sein d'une province reculée, très-éprise de ses gloires un peu légendaires, mais fort médiocrement associée, quoi que l'on en dise, au mouvement de recherche et d'étude qui anime d'autres contrées moins favorisées du soleil, nous ne devons point nous laisser éblouir par de trop hautes visées. Nous devons avoir le courage de faire une Revue franchement provinciale, et ne pas chercher, par des généralisations ambitieuses ou des velléités de critique transcendante, à donner un pastiche incomplet des grandes publications qui luttent d'influence et de popularité.

En restreignant notre cadre aux questions de littérature, de science et d'art qui intéressent le pays, nous ne diminuons pas nos forces : nous les redoublons au contraire en les concentrant. Nous échappons au ridicule, en évitant le reproche de publier une *Revue des Deux-Mondes* à l'usage de la Haute-Garonne, et nous espérons donner à notre recueil une physionomie plus originale, une allure plus accentuée et en faire un miroir fidèle où se reflèteront, dans leur simplicité peut-être, mais au moins dans leur sincérité, tous les éléments de la vie intellectuelle en ce pays.

Sans écarter les œuvres d'imagination qui répondent à un besoin de l'esprit et qui en sont le repos et le charme, une large place doit naturellement être faite à l'histoire. Ceux qui ont jamais touché à ces questions, savent combien il reste encore à dire : que de fausses notions à détruire, que de vérités à remettre en jour, que d'obscurités nuageuses à pénétrer ! Tous les travaux qui seront le résultat d'études sérieuses et qui jetteront quelques lumières sur le passé de notre province, trouveront dans la *Revue de Toulouse* un accueil sympathique et une cordiale hospitalité.

Mais nous comptons bien aussi ne pas négliger le présent. Les questions actuelles, celles du moins que nous permettent la lettre et l'esprit de la loi, seront traitées par des écrivains spéciaux. Uniquement préoccupés du juste et du vrai, en dehors de toute influence de coterie, nous nous proposons d'apprécier avec une sérénité impersonnelle, toutes les œuvres de science, de littérature ou d'art qui se produiront dans la province ou qui se rattacheront à elle par leur objet, sans jamais prêter le concours indépendant et volontaire de notre publicité aux mensonges de la réclame et aux combinaisons de l'intérêt privé.

Voilà dans quelles dispositions nous abordons la nouvelle carrière qui nous est ouverte. Puissent nos lecteurs nous y suivre et consacrer par leur assentiment le programme que nous venons de tracer.

Les Éditeurs de la Revue de Toulouse.

Toulouse, le 30 juin 1867.

LA VIE ET LES TRAVAUX

DU BOTANISTE PIERRE-ANDRÉ POURRET.

« Le nom de Pourret, disait naguère M. Urbain Vitry dans un » de ses rapports à l'Académie des Sciences de Toulouse, est » omis dans toutes les *Biographies*, soit générales, soit botani- » ques. On a même négligé, enfreignant ainsi les lois de la » nomenclature en histoire naturelle, de reconnaître et de » signaler dans les ouvrages modernes les plantes qu'il fut le » premier à dénommer et à décrire. » Et cependant, ce botaniste distingué avait accompli des travaux considérables ; il avait bravé des fatigues et des dangers sans nombre, afin de satisfaire sa passion pour la science ; il avait réalisé d'importantes découvertes et adressé des Mémoires à toutes les Sociétés savantes d'Europe ; — il avait entretenu des relations suivies avec les principaux naturalistes de son époque : avec Linné d'Upsal ; avec Humboldt et Willdenow de Berlin ; avec Buffon et Gigot d'Orcy, de Paris ; avec Ruiz y Pavon de Lima ; avec Lapeyrouse de Toulouse ; avec Seguier de Nîmes ; avec Gouan de Montpellier ; avec Chaix des Baux ; avec Palassou d'Orthez ; enfin ses herbiers, colligés avec le plus grand soin, en France et en Espagne, déposés dans les jardins botaniques de Paris et de Madrid, sont encore aujourd'hui classés au nombre des plus précieux qu'il y ait !

Douloureusement affecté de tant d'indifférence, de tant d'injustice, j'oserai même dire de tant d'ingratitude envers un compatriote si méritant, j'adressai, il y a quelques années, à tous les corps savants d'Europe, une *Avant-notice biographique* de

Pourret, afin de savoir s'il ne serait pas encore possible de retrouver les traces de ses manuscrits, de sa correspondance, de ses Mémoires, de ses herbiers. Le journal la *Science*, prenant en main la cause du botaniste oublié, adressait à son tour à l'Europe savante ses plus pressantes sollicitations dans le même but. La *Notice* et le journal, circulant de concert, produisirent les plus heureux résultats ; de toutes parts surgirent des renseignements nouveaux, inconnus, inespérés sur Pierre-André Pourret. A Toulouse, MM. Noulet, Desbarreaux-Bernard, Timbal-Lagrave, Bubani, me donnèrent les plus utiles indications, et le Dr Judan me communiqua plusieurs lettres et notes manuscrites adressées par Pourret à Lapeyrouse ; pendant ce temps, le Dr Clos, mettant en lumière l'*Histoire générale des Cistes*, Mémoire de Pourret, relégué dans les *olim* de l'Académie des Sciences, constatait que, dans ce seul genre, plus de vingt espèces appartenaient à Pourret, parce qu'il avait été le premier à les découvrir et à les décrire, tandis que de Lamarck, de Candolle, Duby, Dunal, Godron, décrivant les mêmes plantes, et venant longtemps après Pourret, s'étaient emparés sans scrupule de ses descriptions, comme étant le résultat de leurs propres recherches et de leurs travaux. D'un autre côté, j'apprenais que deux naturalistes suisses, Boissier et Reuter, avaient fait, sans le citer, de nombreux emprunts à l'herbier de Pourret conservé à Madrid, procédé déloyal que deux autres naturalistes espagnols, Cavanilhes et Lagasca, avaient déjà largement pratiqué (1).

Aujourd'hui, le but de cette Notice est de donner l'historique

(1) Au milieu de ces indélicatesses accomplies, il m'est agréable de pouvoir dire que M. Noulet a obéi à d'autres sentiments ; car dans sa charmante Notice sur les *Plantes voyageuses*, il s'est plu à attribuer à Pourret la constatation de l'arrivée en France de la *Conyse ambiguë*, plante de la famille des *Synanthérées*, originaire d'Amérique. M. Palassou a agi de même dans sa monographie du *Tausin*, l'*Ametza* des Basques, le *Robls* des Aquitains. Il avait d'abord pensé que le *Tausin* était originaire de cette partie de l'ancienne Novempopulanie qui avoisine l'océan Atlantique. L'abbé Pourret le fit revenir de cette opinion un peu trop absolue, et lui prouva, par des descriptions exactes, que le *Tausin* abonde pareillement dans la Galice, et que les Galiciens ont donné à cette variété du chêne le nom de *Carvalho*; ce que Palhassou a gracieusement consigné dans ses Mémoires. Plusieurs naturalistes étrangers ont également suivi ces exemples, et rapporté aux plantes qu'ils décrivaient le nom de Pourret, qui, le premier, les avait décrites, tels que Willdenow, *Species plantarum*, — Ruiz y Pavon, *Flora peruviana*, — Persoon, *Synopsis plantarum*.

complet de la vie de Pourret, ce qui n'avait pas encore été fait, et d'indiquer par quelle série d'événements déplorables, toujours imprévus, ce savant a vu sa carrière brisée, en même temps qu'il était dépouillé du fruit de ses travaux.

Pierre-André Pourret naquit à Narbonne en 1754 ; il appartenait à une famille honorable de cette famille, qui, en 1731, comptait déjà un de ses membres au nombre des chanoines de la paroisse Saint-Sébastien. La famille Pourret dut s'allier à la famille Figeac, très-nombreuse à Narbonne ; car notre abbé était désigné en 1809 parmi les membres correspondants de l'Académie des Sciences de Toulouse sous le nom de *Pourret-Figeac ;* et dans une lettre, qu'il écrivait de Santiago à M. de Lapeyrouse, sous la date du 14 février 1816, il s'arroge bravement la particule nobiliaire et signe : Pourret *de* Figeac ; c'était, alors, une prétention à la mode.

Après avoir parcouru avec distinction les divers degrés de l'enseignement ecclésiastique, le jeune Pourret se livra avec une ardeur sans égale à l'étude de la botanique et devint l'un des meilleurs élèves du Dr Pech, naturaliste distingué de Narbonne. Voici, au reste, en quels termes l'abbé Pourret nous fait connaître ses premiers pas dans la science : « Attaché par un goût instinctif » à l'étude de l'histoire naturelle, j'avois commencé, dit-il, à » étudier la botanique dès ma plus tendre enfance. L'habitude de » voir des plantes m'avoit donné de la facilité pour les reconnoître » et en causer. La connoissance de la plupart des espèces du » pays que j'habite me fournit de bonne heure les moyens de » correspondre avec divers savants du premier ordre, qui, m'ho- » norant d'une bienveillance particulière et d'une prévention » flatteuse que je ne méritois pas, m'engagèrent à bien observer » les plantes de notre Gaule, pour en donner dans la suite une » histoire qui fût plus vraie, mieux soignée et plus étendue que » les *Botanicon* et les *Flora*, connus sous le titre de *Montpellier*. » La jeunesse est ardente : je formai dès lors le projet d'étudier » assidûment les plantes de ma province, dont j'espère d'être un » jour à portée de publier l'histoire complète. » (*Prolégomènes* de l'*Histoire générale des Cistes*, rapportés par M. le Dr Clos).

Dans une lettre qu'écrivait Pourret au baron de Lapeyrouse, sous la date du 30 mai 1777, on trouve encore des détails inté-

ressants sur ses premiers travaux : « Les différentes herborisations » que j'ai faites de tout côté pendant trois ans consécutifs (1774 » à 1777, Pourret avait alors 20 à 23 ans) aux environs d'Agde, » de Montpellier, de Nîmes, d'Uzez, d'Alais, dans les Cévennes, » dans quelques cantons du Vivarais et de la Provence, m'ont » facilité le complément du *Flora Monspeliaca* que j'avois entier, » à une vingtaine de plantes près, avant de partir de Narbonne, » où j'en avois trouvé un grand nombre de totalèment nouvelles, » et une infinité d'autres rares que nous procure le voisinage » d'Espagne par le moyen de la côte. Les autres excursions m'ont » fait rencontrer peu de plantes que je n'eusse pas déjà ; mais » elles me les ont présentées sous divers points de vue, à raison » du sol qui les produisoit. Outre cela, j'ai herborisé dans les » jardins, et avec les plantes qui m'ont été envoyées de divers » endroits, je me suis formé un *herbier* qui contient 5,000 espèces » sans compter les variétés, au moyen duquel et de quelques » livres je tâche de me rendre utile à mes amis. » Voilà quels sont les premiers résultats d'un botaniste de vingt ans ; évidemment ils promettent !

C'est, animé de cet ardent désir de s'instruire et d'être utile à la science que Pourret parcourut les Corbières, le Donazan (1), le Capcir, la Cerdagne ; qu'il fouilla jusqu'aux dernières anfractuosités du Llaurenti, de la vallée d'Eynes, du Mont-Louis; qu'il visita les montagnes de Madres et le Col de Jau. Suivons-le, un instant, dans ces pénibles excursions.

« Le Pech de Bugarach, dit-il, est la montagne la plus riche » de celles qui se trouvent aux environs de Narbonne; je soup- » çonne cependant celles de Caudiès d'être beaucoup plus fertiles » en plantes sous-alpines. J'ai trouvé au Pech le *Lilium pyre-* » *naïcum* et *bulbiferum*, le *Scilla lilio-hyacinthus*, plusieurs » *Narcisses* et une infinité d'autres jolies plantes, dont je ferai le » catalogue. Aux environs de Bugarach on rencontre un bois de » sapin, appelé la *Bêtouse de Cams*. C'est là que l'on voit en

(1) Le Donazan est un des cantons pyrénéens qui renferment les montagnes les plus arides et les plus escarpées, les forêts de pins les plus sauvages et les plus désertes. Quelques maigres villages, posés çà et là, au fond des vallées étroites sur le bord des ravins, tempèrent l'âpreté de ces solitudes, tandis que des châteaux en ruines perchent comme des vautours sur la cime des pics les plus escarpés.

» abondance la *Sanicle*, l'*Hépathique* et quantité d'autres plantes » sous-alpines, qui, jointes à celles du Pech, forment une col- » lection de plantes que l'on ne trouve que très-éparses sur les » montagnes des Cévennes. L'ermitage de Saint-Antoine et le » pont de *la Fou* n'ont jamais été visités que très-rapidement ; » on y trouverait bien des choses à recueillir si on les parcourait » avec soin. Le *Daphne dioïca* ne vient pas seulement dans les » deux endroits ; il croît aussi au-delà de Bugarach, et tout auprès » j'ai eu le plaisir d'y en trouver un tout-à-fait nouveau, voisin » du *Mezereum* ; mais ce n'est pas lui.

» La montagne de Notre-Dame de Peña, qui n'est connue que » par l'*Anthyllis cytisoïdes*, est une montagne assez fournie en » plantes sous-marines ; j'y ai trouvé abondamment le *Coris*, le » *Lagurus cylindricus*, l'*Alyssum spinosum*, ma *Centaurea mari-* » *tima*. Elle ne diffère de celle qui croît aux environs de Narbonne » (et qui a été regardée comme nouvelle par tous ceux qui l'ont » vue), qu'en ce qu'elle est plus verte et moins visqueuse. Ce ne » sont que des variétés locales qui ne me feront changer que le » nom spécifique de ma plante, qui serait très-bien appelée » *Centaurea scabiosa*, s'il n'y en avait déjà une dans Linné qui » diffère de la mienne. »

Le désir d'agrandir ses connaissances, l'attrait des découvertes attirèrent insensiblement Pourret au-delà des Pyrénées ; et, en compagnie de Broussonnet et de Sibthorp, il descendit dans les plaines de la Catalogne, alla payer un juste tribut d'admiration aux travaux des frères Salvador de Barcelonne, qui avaient été les amis et les collaborateurs de Tournefort et de Jussieu ; puis, il porta ses excursions jusque sur les crêtes neigeuses du Monserrat, et rentra en France par Nouri et la vallée d'Eynes.

Nous voici parvenus en 1778, époque fatale pour les sciences naturelles, qui firent, cette année, une perte immense, irréparable ! Le grand Linné succombait, moins sous le poids de l'âge que sous celui de la fatigue et des infirmités. Pourret se recueille alors ; il examine avec calme la situation, et voici le jugement qu'il porte sur la plupart des hommes qui planent dans les hautes régions de la science :

« Linné est mort ! son fils lui succède dans la place d'inten- » dant du Jardin et se propose d'en soutenir le nom, tâche bien

» difficile à remplir! Je ne sais si nous serons assez heureux » pour retrouver des Linné, des Jussieu, des Haller; voilà trois » grands hommes qui se sont suivis de bien près; il ne nous » reste plus que M. Séguier en France, et son âge ne nous » promet pas d'en jouir aussi longtemps que l'on pourrait le » désirer. Adanson pourrait bien remplacer l'un des quatre » botanistes dont je viens de parler; il n'a point d'égal au monde » pour sa vaste érudition et pour ses connaissances en histoire » naturelle et principalement en botanique; mais c'est un homme » si extraordinaire..., si extraordinaire!

» Je pense que Thumberg deviendra le chef de la botanique » en Suède; car Bergius est aujourd'hui comme retiré, à moins » que ce ne soit Alstroëmer qui remplace Linné?

» Il est fâcheux pour Linné d'avoir cru trop aisément les » auteurs qu'il n'a fait que copier; il me seroit facile de faire » voir dans le seul genre des *Cistes* une infinité de bévues dans » lesquelles il est tombé pour avoir été trop crédule.

» Plus je vais, plus je reconnais combien peu l'on doit négliger » les *variétés* dans la description des espèces; il est bien certain » que je les aime un peu plus que Linné et ses esclaves secta- » teurs. On retrouve dans nos prés bien des plantes qui ne vien- » nent que sur le sommet des montagnes; aussi, l'œil exercé du » naturaliste est frappé de la diversité d'aspect que détermine la » différence du sol; une petite plante tomenteuse ou hérissée de » poils, vient, dans les plaines, dix fois plus grande et perd son » *tomentum* ou son *hispiditas*. Si un botaniste, qui décrit une » plante, n'a pas vu cette espèce dans tous les états possibles, » qu'en résultera-t-il? Vous sentez combien on aura de la peine » à découvrir le nom de cette plante, surtout si l'on fait attention » à la grandeur, que Linné, mal à propos, a fait entrer souvent » dans ses descriptions. Il faut qu'un auteur néglige absolument » tous les accidents, faisant abstraction de toute espèce de variété » locale, ou qu'il les concilie toutes, pour qu'il suive la marche » de la nature et qu'il la fasse connoître à son tour.

» Si le Ch^er^ Linné, à qui assurément les botanistes doivent » d'éternelles obligations, n'avait pas prétendu simplifier la » science en rejetant toutes les variétés, il serait aisé peut-être » de reconnoître les espèces qui élèvent souvent des doutes dans

» l'esprit de ceux qui aiment à les comparer. Adanson ne con-
» sidère, pour bien connues, que 4,000 plantes sur les 12,00(
» dont Linné a parlé. A la vérité, on peut regarder le jugemen
» de ce savant botaniste comme suspect lorsqu'il s'agit de Linné
» mais on ne saurait se refuser à le croire, lorsqu'il dit que le:
» descriptions de Linné sont incomplètes, puisqu'elles ne por
» tent que sur certaines parties qu'il a jugées suffisantes.

» Depuis que j'ai eu l'avantage de vivre avec le savant et res-
» pectable M. Séguier, j'ai cessé d'être aussi partisan de Linné
» et suis devenu le sien. Dans les *Plantæ veronenses*, Linné ;
» regardé souvent comme espèces, bien des plantes qui ne son
» que des variétés ou pour la couleur, ou pour quelque peti
» accident. Je me garderais bien d'embrasser strictement cett
» façon de penser qui était aussi celle de Tournefort ; je regard
» comme *espèce* une plante qui, quoique provenant d'une autre
» se reproduit constamment avec des feuilles, des corolles, de:
» calices, des fruits différents. »

Maintenant Pourret a suffisamment étudié la nature, exploré colligé, il éprouve le besoin de se manifester, de se résumer, d livrer au monde savant le résultat de ses réflexions, de se: recherches, de ses observations. C'est ce qu'il fit en soumettant presque simultanément, à l'*Académie des Sciences* de Toulouse, d 1783 à 1784, trois Mémoires, ayant pour titres :

1° *Chloris narbonensis ;*

2° *Itinéraire pour herboriser dans les Pyrénées ;*

3° *Histoire générale des Cistes.*

Ces trois Mémoires furent trouvés remarquables, et valurent à Pourret l'honneur d'être élu membre correspondant de cett Académie. Malheureusement, soit insuffisance de fonds, soi indifférence, ces Mémoires n'ont jamais été publiés ou ne l'on été que par fragments comme la *Chloris*. Ils furent ou relégué: dans la poussière ou livrés à la rapacité des plagiaires. M. Clos nous fait connaître les nombreux larcins, dont l'*Histoire de Cistes* fut l'objet ; mais il n'a pas, à notre sens, suffisamment flétr ceux qui s'en étaient rendus coupables. Un auteur du XVIIe siècle, Lamothe-Levayer, va nous affranchir de cette pénible tâche : « Prendre aux anciens, sans les citer, dit-il, et en faire œuvre

» sienne, c'est *pirater au-delà de la ligne*; — prendre aux mo-
» dernes et s'approprier leur travail, c'est *escroquer*, c'est *tirer*
» *la laine sur le Pont-Neuf!* »

Si l'Académie de Toulouse eût été en situation d'imprimer *in extenso* ces divers Mémoires, ainsi qu'ils méritaient de l'être; si la jalousie secrète de Lapeyrouse n'eût pas aussi contribué à écarter doucement les travaux de Pourret, leur impression simultanée aurait immédiatement donné à l'auteur une grande notoriété ; cette publication eût attiré sur lui l'attention des naturalistes, et l'aurait mis en demeure d'accomplir d'autres travaux. Au lieu de publier ces Mémoires, tels qu'ils avaient été produits, que fit l'Académie? elle tergiversa; elle en ajourna sans cesse l'impression; elle exigea réductions sur réductions. Sous le poids de ces exigences, le travail primitif de Pourret disparaît, s'amoindrit : ce n'est plus un *Itinéraire*; ce n'est plus une *flore*; ce devient un *Catalogue* étriqué, sec, aride, rabougri, duquel on élimine encore une quantité considérable de plantes; et, en définitive, il ressemble au Mémoire primitif présenté par l'auteur, comme un squelette peut ressembler à un corps vivant.

Au reste, voici comment Pourret, lui-même apprécie cette situation et le résultat des suppressions qu'on lui imposait, en vue d'une économie de frais d'impression.

En juillet 1785, il écrivait à M. de Lapeyrouse : « Faites à mon *Itinéraire* telle suppression que vous jugerez convenable ! » Le 24 avril 1787, rien n'était encore fait, et il exhalait ainsi sa douleur : « Vous savez le peu d'importance que j'ai toujours attaché
» à ce que je fais et encore plus à un Catalogue. Vous me blâme-
» riez sûrement si je revenois une *quatrième fois* à refondre cette
» *Chloris*, jadis *lettre*, ensuite soumise à une foule de retranche-
» ments, ensuite supprimée et remplacée par un *simple Catalogue*,
» qui, quoique nombreux, pouvoit, sous le point de vue où il avoit
» été placé, être considéré comme ayant un objet d'utilité relati-
» vement à la *flore* de notre province. Réduit, comme on le
» désireroit, aux simples espèces neuves, sans descriptions et
» sans figures, cela n'auroit aucune mine. En attendant, avec ces
» lenteurs, depuis trois ans, le chevalier de Lamarck en a décrit
» plusieurs, soit parce qu'il les tenoit de moi, soit parce qu'elles
» lui ont été communiquées d'ailleurs; et, s'il y a quelque satis-

» faction à annoncer des choses neuves, il en est plusieurs pour » lesquelles je me trouve privé de cet avantage. Je n'ai pas assez » de temps pour revenir sur ce que j'ai déjà fait. Souffrez » donc que je ne participe pas à la suppression que l'Académie » voudra y faire. J'approuverai tout, pourvu que je ne sois pas » nommé. Ce qui me fâche, c'est d'avoir fait, depuis deux ans, » divers envois à mes correspondants, en citant le 3e volume des » *Mémoires* pour les plantes que j'ai communiquées. J'ai cru » pouvoir, sans être avantageux, espérer que je ne serai pas dédit. » Si l'Académie me renvoie mon manuscrit, je ferai ce que j'au- » rois pu faire depuis longtemps, si je n'avois cru manquer à cette » savante Société, je le ferai imprimer moi-même, et j'aurois, » sans doute, mieux fait de ne pas attendre aussi longtemps. Sans » cette confiance, mes plantes, qui sont toutes décrites, auraient » pu paraître avec des figures, car, il y a trois ans, j'avois quel- » ques moyens que j'ai consacrés à d'autres objets. Je vous » laisse néanmoins juge dans cette affaire, et si vous croyez que » ce catalogue, réduit ainsi qu'on le voudroit, sera encore digne » de trouver une place dans votre Recueil, vous serez le maître » de consentir à cette réduction. Vous concevez aisément que » cela me doit être parfaitement indifférent, puisque je n'ai pas » même la prétention qu'il soit accompagné de mon nom. Je » désirerois, de tout mon cœur, pouvoir faire quelque chose qui » soit digne de l'Académie; mais les difficultés qu'on y éprouve, » les contradictions dont les étrangers sont exposés à supporter » les atteintes, ne me paroissent pas faites pour encourager ! »

Enfin, le 3 juillet 1787, Pourret poussé à bout, exténué d'ennuis, faisait son dernier envoi, qu'il accompagnait de ces mots : « Je » vous adresse cet *Extrait* tel que l'Académie a paru le désirer; » puisqu'il était trop long, ce *maudit Catalogue*, je vous l'envoie » réduit à *un dixième* pour le nombre des espèces et à *un quart* » pour l'impression. J'imagine qu'il n'y aura plus de difficultés; » en tous cas : brûlez et l'*Itinéraire* et la *Chloris* et son Extrait, » et n'en parlons plus..... J'approuve aveuglément tout ce que » l'on fera ; mais je vous promets bien de n'y plus revenir ! »

Et, pour prix de tant d'abnégation, de tous ces changements exigés, de toutes ces suppressions imposées, sacrifices si pénibles pour un auteur, qu'est-il résulté? Le silence du tombeau ! Les

trois Mémoires de Pourret sont perdus, à l'exception de l'*Histoire des Cistes*, et n'ont jamais été publiés. Cependant, au milieu de ces circonstances poignantes, de ces douloureuses angoisses, un éclair vint un instant luire aux yeux de Pourret, et sembla lui ouvrir des horizons nouveaux ! Suivons-le dans cette nouvelle voie :

Durant son séjour à Toulouse, Mgr de Brienne avait pu apprécier le savoir de Pourret ; avec d'autant plus d'autorité qu'il était lui-même très-versé dans l'étude des sciences naturelles, ainsi que son frère, lieutenant-général des armées du Roi. En conséquence, il l'engagea à prendre la direction du cabinet d'histoire naturelle que ces Messieurs voulaient concentrer à Paris (1). Pourret s'empressa d'accepter cette position qui, bien mieux que Narbonne et Toulouse, allait lui permettre de se trouver aux sources de la science, et d'établir des rapports avec tous les botanistes d'Europe. Malheureusement, avant de s'installer à Paris, il fut obligé de se rendre à Brienne, à Bar-sur-Aube, et au château de Saint-Liez, où étaient déposés divers herbiers, des collections de plantes et de minéraux, qui devaient être minutieusement examinées et inventoriées, pour de là être dirigées sur Paris où, réunies, elles devaient composer le cabinet projeté de MM. de Brienne. Pourret employa plus d'une année à ce travail de classement.

Une fois les herbiers de la famille de Brienne, rendus à Paris, Pourret vint prendre possession de la direction du cabinet ; c'était pour y mettre la dernière main et l'enrichir des découvertes qu'il avait faites durant ses herborisations dans les Pyrénées et les Corbières, où il avait recueilli une foule de plantes rares, espèces alors peu connues et qui donnaient au cabinet des frères de Brienne une valeur toute particulière. Encore aujourd'hui, l'herbier de Brienne, conservé au musée d'histoire naturelle de Paris, est considéré comme très-précieux.

Quoique savant, Pourret était avant tout homme du monde, gracieux, spirituel, un peu sceptique comme l'étaient tous les gens

(1) A cette même époque, les frères de Brienne confièrent la direction de leur riche et considérable bibliothèque à l'abbé Laire, l'un des plus savants bibliographes du XVIIIe siècle.

d'esprit de cette époque, et épicurien de bon goût. S'il eût été d'un autre caractère, le séjour qu'il fit à Paris, dans la maison de Brienne, aurait certainement changé sa manière d'être.

L'hôtel Loménie de Brienne, à Paris, était situé au faubourg Saint-Germain, rue Saint-Dominique, 73; tout auprès se trouvaient : les hôtels de Talleyrand-Périgord, de Talleyrand-Archambault, de la comtesse de Lignerac, de la princesse de Kunsky, de la maréchale de Biron, de la comtesse de Genlis, de la princesse de Monaco, etc., etc., monde d'élite par excellence, lié par toute sorte d'affinité, grand monde où se concentraient tout le luxe, tous les raffinements de la haute société de cette époque : le jeu sous les formes les plus diverses, la table avec ses accessoires les plus délicats; la conversation sans contrainte, mais toujours tempérée par la grâce. Les livres, les événements, les vices, les vertus, la sottise et le talent, trouvaient là des juges aussi éclairés qu'impartiaux; aux profondes réflexions succédaient les anecdotes badines; aux traits sublimes, les bons mots; le goût rendait en riant ses arrêts; la raison dictait avec aménité ses maximes, et de ses charmants tournois on sortait toujours plus instruit, plus aimable et meilleur !

Pourret fut admis dans ce monde, et ne s'y trouva pas déplacé : « Personne n'a plus de grâce que l'abbé, disait Mme la comtesse » de Brienne, pour offrir un bouquet de fleurs; personne ne » connaît mieux et ne raconte avec plus d'esprit tous les mys- » tères de ces êtres charmants ! » Transportons-nous un instant à Versailles, pour en avoir la preuve.

Pourret accompagnait dans les jardins de cette fastueuse résidence, les ambassadeurs de Tippo-Sahëb, envoyés par ce prince auprès de Louis XVI, pour en obtenir des secours contre les Anglais. En leur qualité d'Orientaux, les ambassadeurs du Mysore avaient un goût instinctif pour les fleurs. Toutes les barrières avaient été levées en faveur de ces hôtes illustres, et Pourret put les introduire dans le Petit-Trianon, séjour favori de la Reine, qui justifiait alors si bien la charmante définition que nous en a laissée Delille :

Semblable à son auguste et jeune Déité,
Trianon joint la grâce avec la majesté !

C'est là, en effet, que Marie-Antoinette, mettant de côté l'étiquette des cours, se plaisait à vivre en simple mortelle, s'y livrant sans contrainte aux goûts les plus innocents ; là, elle était tour-à-tour meunière, laitière, jardinière, et remplissait au sérieux ces divers rôles; car elle avait un moulin, une vacherie et un délicieux parterre où elle cultivait de ses mains les plus belles fleurs alors connues. Pourret se dirigea vers la plate-bande la mieux émaillée et, y attirant les envoyés du Mysore, il leur expliquait l'origine, la culture et les diverses constitutions des plantes qui s'y trouvaient. Le costume oriental des visiteurs piqua d'abord la curiosité des dames de la reine ; elles s'approchèrent à petit pas du parterre où la parole ravissante de l'abbé les tint enchaînées. La reine, elle-même, cédant à l'exemple, s'avança à son tour: et Pourret se vit bientôt au milieu des plus belles fleurs du monde, et entouré, à son insu, des plus gracieuses dames de France. Surpris d'un si brillant auditoire, il demeura un instant interdit : mais la reine lui dit avec bonté : « Continuez, Monsieur l'abbé, je » vous écoute et prends un vif intérêt à vos démonstrations ! » — A cette voix harmonieuse, les envoyés de Tippo-Sahëb se retournent et, reconnaissant la reine, ils s'inclinent respectueusement, en portant les deux mains à leur front, puis ils se retirèrent à reculons. Cet incident fit cesser la leçon; mais, le lendemain, une missive flatteuse invitait l'abbé Pourret, au nom de la reine, à venir reprendre son cours. De leur côté, les envoyés du Mysore, pour consacrer le souvenir de cette leçon et de cette heureuse rencontre, firent présent à l'abbé d'une magnifique tapisserie sur papier de soie, entièrement peinte à la main, et répondant parfaitement à l'étrange demande consignée dans ce vers de comique mémoire d'une tragédie de M. de Jouy (1) :

Que fait Tippo-Sahëb à Seringapatam !

(1) Cette tragédie fut représentée aux *Français*, en 1812, avec les noms hindous travestis à la française. Ainsi, au lieu de Tippo-Sahëb, le héros de la pièce, on aurait dû le produire sous le nom de *Tippou*, sultan *Bahadour*, dernier *rajah* du *Maïssour*. Mais M. de Jouy n'y regarda pas de si près; il francisa encore le nom du lieu de la scène, qu'il a intitulé : *Seringapatam*, tandis qu'il aurait dû écrire *Seringapatnam*. Aussi les vaudevillistes trouvèrent dans ce travestissement un titre piquant et tout fait pour leur parodie, qu'ils épanouirent ainsi effrontément, sur les affiches, aux regards du public : *Ne seringuez pas tant!*

En effet, cette tapisserie représentait avec le plus grand détail les fêtes données par la ville de Seringapatam à Tippo-Sahëb, lors de son avènement au trône : réceptions, festins, revues, danses, cérémonies religieuses, tout y était reproduit avec la plus fidèle exactitude. Cette tapisserie était distribuée en vingt-quatre rouleaux qui, réunis, formaient un tableau de quatre-vingt-quatorze pieds de développement; nous la verrons bientôt figurer dans une des résidences de l'abbé Pourret.

L'avènement au ministère de MM. de Brienne, l'un au département de la guerre, l'autre à celui des finances, rehaussa un instant la position de Pourret, et le mit en relation avec tous les savants d'Europe. Il reçut le titre d'archidiacre, vit son traitement considérablement augmenté et s'apprêtait à se rendre en Italie pour y herboriser et étudier les riches collections botaniques de Scopoli, à Pavie. Mais les préoccupations du cardinal et la sourde agitation que l'Assemblée des Notables avait semée dans tous les esprits, l'empêchèrent de réaliser son projet. Aussi, écrivait-il en février 1788 : « Je commence à croire que mon voyage en Italie » n'aura pas lieu; le prélat est encore trop occupé pour s'adon- » ner aux détails de l'histoire naturelle; notre cabinet ne s'est » pas encore ressenti de sa position. »

Le 25 août 1788, le cardinal de Brienne déposait entre les mains du roi son portefeuille des finances, exemple que son frère imita, en remettant le sien le 3 novembre suivant. Dès ce moment, les travaux et les espérances de Pourret furent complètement ruinés. Il quitta la capitale et vint à Narbonne oublier son infortune. Toutefois, ne le laissons pas partir sans recueillir quelques-unes de ses notes sur les herbiers les plus célèbres qui se trouvaient alors à Paris.

« On diroit qu'une main jalouse s'est appliquée à ravager » l'herbier de Tournefort. La plupart des espèces intéressantes » n'y sont plus; les étiquettes sont confondues. Je n'y ai pas » trouvé la moitié des Cistes, et je me suis lassé de m'occuper de » cet herbier, vu la confusion qui y règne. Celui de Vaillant » est en bien meilleur état; il y a cependant beaucoup à faire » pour la synonymie. Quant à celui de M. de Jussieu, c'est » le plus volumineux que je connaisse; mais la plupart des » plantes y sont horriblement séchées. Comme cet herbier est

» tout composé de dons, on y voit peu de l'écriture de Jussieu;
» les espèces y sont souvent répétées, et souvent sous différents
» noms, parce qu'on a conservé les étiquettes du tiers et du quart,
» sans se permettre de les corriger, ce qui donne beaucoup plus
» de peine à celui qui le parcourt. M. de Jussieu s'occupe à pré-
» sent, en travaillant à ses *genres*, à rapporter les noms de Linné
» aux *espèces*, et, dans la suite, son herbier deviendra très inté-
» ressant, parce qu'il a chez lui tout ce qu'on trouve chez les
» autres; il possède, en outre, un nombre infini d'herbiers parti-
» culiers, dont il extraira les doubles pour les rapporter au sien,
» et celui-ci en deviendra d'autant plus précieux. »

Malheureusement, en arrivant à Narbonne, Pourret apportait dans sa ville natale des idées peu favorables à la Révolution qui se préparait. Habitué dans les salons de Paris à penser tout haut, il ne sut pas assez se contraindre dans une petite ville de province, et fut victime de la franchise de ses opinions. Soumis à des tracasseries sans nombre, poursuivi de toutes parts, persifflé, chansonné, il fut un des premiers exposé aux lois révolutionnaires et dut abandonner précipitamment sa famille et ses travaux!

L. Galibert.

(*La suite au prochain numéro*).

LETTRES MISSIVES

DE SOUVERAINS, MINISTRES ET AUTRES PERSONNAGES,

RECUEILLIES DANS LES ARCHIVES DE TOULOUSE,

Publiées et annotées par M. Roschach.

—

AVANT-PROPOS.

Les nombreuses lettres missives qui, depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, se sont accumulées dans les Archives de la ville de Toulouse, sont, pour la plupart, aujourd'hui perdues sans retour. Ces documents, si utiles au point de vue de l'histoire et de la biographie, n'ont jamais eu qu'une importance médiocre au point de vue des intérêts présents; et, tandis que la sollicitude jalouse des Consuls ou des Capitouls entourait de précautions minutieuses tous les titres sur lesquels pouvait se fonder un droit ou une prétention quelconque, et faisait transcrire, jusqu'à satiété, les moindres priviléges, lettres-patentes et arrêts dans les Cartulaires et les Répertoires analytiques, les correspondances les plus curieuses, soit par leur origine, soit par leur objet, échap-

paient à cette vigilance étroite, et ne tardaient pas à disparaître, condamnées au néant par la rigueur sans appel des dédains administratifs.

L'idée de la conservation des documents, comme éléments de la connaissance du vrai, en dehors de toute préoccupation mesquine de procédure et de profit matériel, est une conception toute moderne, et notre époque tourmentée, qui a largement détruit sans doute en ses grandes crises, mais que l'on accuse aussi trop souvent, avec injustice, de méfaits beaucoup plus anciens, aura eu du moins cet incontestable mérite de généraliser le respect et l'étude des monuments, et d'en assurer le sauvetage autant que possible.

A partir du XIIIe siècle, époque où l'on peut retrouver en germe, dans une ordonnance consulaire (1), la première constitution des Archives de Toulouse, jusqu'à la Révolution de 1789, il a été rédigé plusieurs inventaires de ce dépôt, généralement confié à des hommes de loi, docteurs, licenciés ou notaires; mais ces classificateurs, malgré les aphorismes prétentieux dont ils ont souvent illustré leur besogne, suivant une tradition locale, se préoccupaient aussi peu de l'absolu que de la méthode. Analysant avec la conscience et la sécheresse d'un greffier les inutilités des procédures infimes,

(1) Etablissement consulaire (stabilimentum) du 12 mai 1227, prononcé en assemblée publique, *in communi colloquio*, dans l'église Saint-Pierre des Cuisines, par les vingt-quatre Consuls de Toulouse, prescrivant la rédaction, par la main de quatre notaires, d'un double recueil des ordonnances communales. L'exposé des motifs est écrit dans un style imagé assez curieux :

« Cum stabilimenta singulis annis a Consulibus Tolosanis facta seu posita, propter incuriam aut negligentiam Consulum et notariorum eorumdem, penes eosdem notarios inscripta remanerent, neque in libris publicis scriberentur, immo oblivionis nebula tegerentur, ut si aliquis vel aliqua civium vel burgensium Tolosanorum ipsis stabilimentis indigeret; super eisdem stabilimentorum nullum consilium reperiret, propterea, cum thesauro stabilimentorum in civitate Tolosana et suburbio nichil preciosius habeatur, ne gemma stabilimentorum negligentie et oblivionis pedibus conculcetur, sed semper indigentibus irradiet et appareat fructuosa, dicti Consules urbis Tolose et suburbii statuerunt, quod iiij publicorum notariorum, duo urbis et duo suburbii, libros teneant stabilimentorum, et singulis annis stabilimenta a Consulibus Tolosanis facta seu posita in eisdem libris scribi et redigi faciant..... »

(*Grand cartulaire de l'Hôtel-de-Ville*).

ils signalaient à peine, d'un mot rapide, des séries entières de documents qui nous fourniraient aujourd'hui d'innombrables sujets d'étude.

On jugera de leurs procédés par quelques passages, que je relève, au courant de la plume, dans un inventaire de 1494 (1) :

« *Item* ung petit caysson descouvert, signé devant par lettre..... dedans lequel trouveres plusieurs lettres missives à la ville de Thoulouse, tant du Roy que autres personnaiges.....

» *Item* trouveres audict estage ung caysson descouvert, signé par dedans par lettre..... dedans lequel trouverez plusieurs lettres missives anciennes et plusieurs papiers de nulle valeur.....

» *Item* trouveres aussi audict bas estage un paquet de lettres missives, tant du Roy que d'aultres plusieurs personnaiges, envoyées le temps passé à la ville de Thoulouse.....

» *Item* deux grans fardeaulx de copies de lettres missives et d'aultres et diverses matières.....

» *Item* trouveres audict bas estage ung grant sac plein de papiers, tant lettres missives du Roy et d'aultres personnaiges qui sont aussi de petite valeur..... »

Je laisse à penser ce que sont devenues, depuis le xve siècle, ces correspondances qui gisaient déjà, pêle-mêle, en

(1) Registre en papier de 53 feuillets. En voici le titre exact :

« Description faicte par manière de répertoire des procès, documents, escriptures, *vidimus*, lettres, priviléges, et toutes aultres choses estans de présent dedans les archives de la maison commune de Thoulouse, et ce par honorable homme Messire Bernard de Gaillac, licencié en loix, assesseur des nobles et puissants seigneurs Messieurs les Capitolz de la ville et cité de Thoulouse, et commis par eulx à ce faire, *una mecum Mathurino Forestarii notario ordinario* de la court desdicts Capitolz et scribe du présent répertoire par lesdicts sieurs à ce député; fait et commencé le xxij^e jour de janvier l'an mil quatre cens quatre-vingtz et quatorze, regnant par la grâce de Dieu, Charles Roy de France et estant pour lors en la cité de Romme à cause de la conqueste de ses royaumes de Naples, Cécille et Jherusalem, priant nostre seigneur Dieu qui luy donne prospérité et grâce de revenir en son royaume de France et victoire contre ses ennemis et à nous de pouvoir parfaire la présente œuvre, au bien, prouffit et utilité de la chose publique et de la présente cité de Thoulouse. Amen. »

1494, dans des « cayssons descouverts, » dont la lettre indicative n'a pas même été relevée.

L'inventaire de 1597 (1) renferme une mention plus terrible encore :

« Plus en ung trou quy est dans la muralhe et au fond dudict cabinet y a quelques lyasses de lettres missives. »

De celles-là, plus ne se faut enquérir. Le salpêtre et la moisissure en ont évidemment fait justice.

Après toutes ces calamités, et bien d'autres encore, beaucoup moins lointaines, que j'aime mieux passer sous silence, le recueil des lettres missives s'est considérablement appauvri. Les originaux sur papier ne remontent pas au-delà du XVIe siècle, et plus d'un, sans doute, a longtemps reposé « en des trous de la muraille, » si l'on en juge par leur teinte fauve, leurs adhérences perfides et leurs bords dentelés.

Outre les pièces originales, un certain nombre de lettres se trouvent transcrites, par exception, en divers Recueils : dans des volumes factices, récemment reliés, sous le titre général d'*Actes politiques et administratifs*; dans quelques registres d'*Arrêts*; dans la série des *Annales capitulaires*, si malheureusement dépouillées de la plupart de leurs précieuses peintures, et enfin dans la longue suite des *Livres des Conseils* (délibérations du Conseil général, du Conseil de bourgeoisie et du Conseil des seize).

Il m'a semblé qu'il n'était pas sans intérêt de réunir et de publier, d'après l'ordre chronologique, en les accompagnant des notes indispensables, toutes ces lettres éparses et d'en faire

(1) Registre en papier de 100 feuillets, intitulé :

« Inventaire des titres, documents, délibérations, livres blancz, recognoissances, rentes, eslections capitulaires, privileges, octroys, livres des héréticques, des serments, des mestiers, dénombrements, livres des rapports, sentences et arrests, des amendes, testaments, des notaires et scindicats, avec plusieurs inventaires de ce dessus, le tout treuvé dans la tour des Archifs de la maison de ville par nous Pierre-Louys de Barthélemy, docteur et advocat en la Cour et assesseurs de Messieurs les Capitouls de ladicte ville, et Anthoine Ambelot, aussy docteur et advocat et scindic d'icelle, et Anthoine Blanc, greffier, commissaires à ce depputés; commencé le xxvij^e septembre mil v^clxxxxvij. »

un corps, dont l'hospitalité de la *Revue de Toulouse* saura du moins garantir désormais l'existence.

Quelques mesures que l'on puisse prendre pour assurer la conservation des monuments écrits, l'impression n'a pas cessé d'en être la meilleure sauvegarde.

I.

15 mai 1513.

LETTRE DU ROI LOUIS XII AUX CAPITOULS DE TOULOUSE,

Demandant un subside à l'occasion d'une guerre avec l'Angleterre.

Très chers et bien amez, Nous avons député nos amez et féaulx conseillers l'évesque de Rieux (1), le sire de la Voulte nostre chamberlain (2), maistre Guillaume Tournoer et Accurse Maynier, présidents en nostre Cour de Parlement de Thoulouse (3) et maistre Léon Sangery, nostre notaire et secrétaire, pour vous remonstrer les grans affaires que avons de présent à conduire pour résister aux entreprinses de nos ennemiz, mesmement à la descente que présentement le Roy d'Angleterre est délibéré et résolu de faire en nostre dict Royaume à grosse puissance comme il est

(1) Pierre-Louis de Voltan, nommé évêque de Rieux en 1501 par le pape, afin de mettre un terme aux querelles qui divisaient deux prélats, sortis d'une même élection capitulaire. Il présida les Etats de Languedoc au Puy en 1501 et remplit, dans la suite, diverses missions diplomatiques en Espagne, en Italie, en Suisse. En 1517, il assistait au couronnement de la reine Claude à Saint-Denys. Dans le courant de son épiscopat, il exécuta de grands travaux de restauration à l'évêché de Rieux, à demi ruiné par un incendie Son nom disparaît dans les documents à partir de l'année 1518.

(*Gall. Christ.*, XIII, 192).

(2) Louis de Lévis, baron de la Voute, ancien chambellan du roi Charles VIII qu'il suivit dans sa campagne de Naples, mort en 1521.

(P. Anselme, *Hist. gén. de la maison de France*, IV, 30).

(3) Maistres Guillaume de Tournoer et Accurse Meynier, présidents au Parlement de Toulouse, sont nommés, en 1515, dans les lettres de confirmation données par le roi François Ier en faveur des officiers de cette cour.

(*Hist. gén. de la prov. de Languedoc*, V, *Preuves*, p. 73)

tout notoire, à quoy, attendu qu'il est question de la tuition et défense de nostre dict Royaume et de noz bons et loyaulx subgectz d'icelluy, avons pourveu et pourvoierons à nostre povoir et délibérons y aller nous-mesme en personne et rien n'y espargner. Toutesfois, vous povez assez cognoistre et considérer le long temps qu'il y a que sommes en ces gros affaires et les despenses que avons faictes et faisons continuellement pour l'entretènement de nos armées de mer et de terre, affin de rompre les dampnées entreprinses de nos ennemys, où avons emploié et consumé grosses sommes de deniers de la substance de nos pauvres subjectz à nostre gran desplaisance, tellement que sommes contraints avoir encores recours à vous et autres bonnes villes franches de nostre dict Royaume pour ceste fois. Et à ceste cause, avons donné charge aux dessus dicts nos commissaires vous requérir de par nous, que pour nous aider à iceulx affaires, qui sont tels et de telle importance que chacun peut veoir et qui touche à vous et autres villes de nostre dict Royaume, vous nous veuillez accorder semblable somme que nous accordastes dernièrement pour pareille cause, pour ceste fois seulement, sans conséquence et préjudice de vos franchises et libertés. Si vous prions ne nous faillir en ce besoing qui est plus que nécessaire, et sur ce croiez nos dicts commissaires de ce qu'ils vous en diront par nous, y procédez libéralement et promptement, comme la chose le requiert; et ainsi vous pouvez estre seurs qu'il ne sera jamais que ne vous en sachions gré pour le recognoistre en vos affaires quant d'aucune chose nous requerres (1).

Donné à Bloys, le xve jour de may.

Loys.

Hédoyn.

(Copie du temps : *Actes politiques et administratifs*, I, f° 90 v°).

(1) Le subside sollicité par le Roi fut accordé, pendant le mois de juin de la même année. Le chiffre total de la *crue* s'élevait pour tout le royaume à 400,000 livres en sus des impositions régulières. La portion du Languedoc fut arrêtée à 38,888 livres, celle de la ville de Toulouse à 6,000 livres.

II.

21 septembre 1515.

LETTRE DE LA REINE LOUISE DE SAVOIE (1) AU SÉNÉCHAL DE CARCASSONNE (2),

Annonçant la bataille de Marignan.

Monsieur le Seneschal, vous avez peu veoir par ce que dernièrement vous avoys escript, le propos en quoy les Ligues tenoient le Roy pour venir en appoinctement et lequel appoinctement tenoit le Roy pour conclud comme aussi estoit entre ses depputez et les leurs. Touteffois, à la suyte chascung a peu cognoistre qu'ils ne le faisoient que pour le surprendre et l'abuser, et qu'il n'est vray; le treizième de ce mois, lesdicts Suysses le vindrent assaillir en tres grand fureur et hardiesse en son camp qui estoit au lieu de Saincte-Brigite, à huit milles de la ville de Milan et lui présentèrent la bataille avec trente ou trente-deux mille hommes, quinze ou seize cens chevaulx estrangiers et cinq ou six mil hommes de pied d'Italiens et bonne bande d'artillerie, et de mesmes croyez qu'ils feurent receus par le Roy et sa compagnie, et à ce que j'ay veu et par plusieurs bons personnaiges qui escripvent à la vérité il y a plus de cinq cens ans qu'il ne fut veu telle ne si cruelle bataille ne où il eust tant de combatz qu'il y a eu en cestuy (3); car despuys le jeudi troys ou quatre

(1) Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, fille de Philippe duc de Savoie, veuve du comte Charles d'Angoulême, mère de François Ier, régente du royaume pendant l'absence de son fils, en 1515. Elle fut investie des mêmes pouvoirs en 1524, lors de la seconde campagne d'Italie, si malheureusement terminée par la bataille de Pavie et la captivité du roi de France.

(2) Jean de Lévis, maréchal de la foi, seigneur de Mirepoix, était déjà sénéchal de Carcassonne en 1507. (*Hist. gén. de Lang.*, v. 102.) Il occupait encore cette charge en 1523, et portait en outre, le titre de lieutenant du gouverneur de Languedoc. (*Ibid.*, p. 119.) Le gouvernement de la province appartenait depuis l'année 1513 au duc Charles de Bourbon, élevé par François Ier à la dignité de connétable et depuis tristement célèbre à cause de sa défection.

(3) Cette phrase rappelle le mot souvent cité du maréchal de Trivulce, vétéran de dix-sept batailles, « que celle de Marignan étoit un combat de géants, et toutes les autres des jeux d'enfants. »

heures après midy jusques au lendemain onze ou douze heures qui sont plus de vingt heures, les combats n'ont cessé. Toutefois, finablement, il a pleu à nostre Créateur donner la victoire au Roy, qui est la plus belle et triomphante que, longtemps a, eust prince, et est demeuré sur le champ, desdicts Suysses morts vingt mille hommes et plus ; le reste s'est honteusement mis en fuyte, blessez et affollez, et leur artillerie perdue, tellement qu'il n'en est point retorné quatre mil qui soient sains ; encores ont esté à la chasse après eulx et pour ce que je say que serez tres aise et joyeulx d'entendre lesdictes nouvelles, je vous en ay vouleu advertir pour le faire entendre par delà à ceulx que verrez que bon sera, pour le bien dudict Seigneur et aussi pour en faire rendre grâces à Dieu et faire processions par ceulx des villes du pays auxquels en escripvons de brief par autres nos lettres ; et à Dieu, Monsieur le Seneschal, que vous en aye en sa garde.

D' Amboyse, le xxie de septembre,

LOYSE.

F. DE BAUJON.

A Monsieur le Seneschal de Carcassonne, lieutenant pour le Roy en Languedoc.

(Copie du temps : *Actes politiques et administratifs*, I, f° 58)(1).

(1) La lettre de Louise de Savoie est précédée, dans le Recueil que nous venons de citer, d'une autre missive, sans adresse et sans signature, également relative à la bataille de Marignan. Elle ne manque pas d'intérêt, en ce que le danger couru par l'armée française et les premières péripéties de la journée y sont indiqués fort sincèrement : c'est à ce titre que nous croyons devoir la reproduire ici :

« Monsieur, despuys la lettre que vous escripvis hyer au soir, la poste est arrivée environ mynuyt que l'on a mandé à nostre oncle Monsieur le capitaine de Sommières ainsi qu'il s'ensuyt, des nouvelles du camp de la victoire que le Roy nostre maistre a eu sur les Suysses, ensemble le More. Les Milanoys sortirent hors de Milan que fut le jeudi treiziesme jour de ce present moys, environ troys ou quatre heures après midi et vindrent bailler la bataille en sorte que nous reppoussarent fort ; mais les adventuriers françoys se trouvarent merveilleusement vaillans, tellement qu'ilz gaignarent leur artillerie et demeura des Suysses six mille ; des Françoys Monseigneur demeura et Monseigneur de Carmy et d'autres dont je ne sçay nommer ; mais le lendemain que fut le vendredi, se refforsarent et vindrent trouver le camp du Roy en sorte que nous trouvames quasi deffaictz ; mais le Roy et Monseigneur le Connestable se porterent si vaillamment qu'ilz ne sceurent jamais gaigner nostre artillerie ; mais je vous promets qu'il est mort des gens de bien, comme est le prince de Talmont, le comte de Sancerre, Monseigneur de Chatellerault et beaucoup d'autres que ne sauroys nommer pour la haste ; mais loué soit Dieu, le Roy a eu la victoire et n'est demeuré des nostres que deux mil lancequenestz et peu de gens d'armes,

III.

23 septembre 1515.

LETTRE DU ROI FRANÇOIS Ier AUX CAPITOULS DE TOULOUSE,

Exposant l'invasion du Milanais et la bataille de Marignan.

DE PAR LE ROY.

Très chers et bien aymez, l'ung des plus grands désirs et affaires que ayons eu despuis nostre advenement à la couronne (1), a esté d'avoir paix et amytié avecques les princes chrestiens affin de solaiger et faire vivre en repos et tranquillité noz pouvres subgectz, ce que n'a esté possible obtenir quant à aucuns, quelques pratiques et moyens que ayons sceu faire, dont entretenir noz a convenu grant nombre de gens d'armes pour obvier à leurs entreprinses, que revient à la grant folle de nostre pouvre peuple tant pour le paiement desdicts soudoiez que pour le mal traictement que souffroient d'eulx. A ceste cause, pour exploicter iceulx gens d'armes, oster ladicte folle de nostre royaume, et affin de parvenir à paix par guerre, ce que par pratiques n'avions peu obtenir, entreprismes comme savez, à reconquester nostre duché de Milan où avions juste querelle, et ce faisant, repousser l'injure faicte à feu de bonne mémoire le Roy Loys dernièrement décédé que Dieu absoilhe, et en ensuivant nostre dict entreprise, nonobstant que Prospero Colonne (2) et les Suysses tinssent les

six des cent gentilshommes de la mayson du Roy; et ceulx qui en sont venus en poste, disent que en leur vie ne virent si griefve bataille et en eux retirant, Monsieur Marcure en suyvit à la queue que en tua bien cinq ou six cens. Les présentes ont esté mandées à mondict oncle par la poste de Lyon. Escript le vingtiesme du moys de septembre. »

(1) Il n'y avait pas encore neuf mois accomplis que François de Valois-Angoulême occupait le trône de France, Louis XII étant mort le 1er janvier 1515.

(2) Prospero Colonna, l'un des plus grands généraux italiens du XVIe siècle. Il avait commencé par servir le parti français, lors de l'invasion de Charles VIII et avait reçu de ce prince en récompense de son dévonement, des fiefs considérables dans le royaume de Naples. La retraite des Français l'ayant dégagé de ses obligations envers eux, il contracta d'autres liens et se trouva, par les évolutions de la

passaiges des montagnes cuydant empescher nostre venue, toutefois pour mettre nostre dicte entreprise à exécution, avions passé ensemble notre armée et artillerie par rocs et montagnes quasi inaccessibles (1), et estant partie de nostre armée en la plaine, ledict Prospero Colonne et toute sa compaignie qui estoit de neuf cens à mille chevaulx furent pris ou mis à mort par nostre cousin le mareschal de Chabanes (2), accompaigné de troys cens lances, et quant aux Suysses qui estoient en nombre de vingt mil combattans, n'eurent le cueur ne hardiesse de nous attendre, ains se mirent en fuyte. Nous suyvismes par plusieurs journées à grant erre jusques à ce qu'ils feussent retirez en leur pays. Et cependant, nostre oncle le duc de Savoye moyennant de mettre paix et éviter l'effusion du sang chrestien, nous condescendismes, jacoit ce que fussions les plus forts et que l'opportunité s'estoit donnée de venger les oultraiges qu'ils avoient faict à nostre royaume et duché de Milan, et de faict nos ambassadeurs ensemble leurs commis et depputez se trouvèrent à Versel (3) et

politique, engagé dans le parti contraire quand François Ier passa les Alpes. C'est à Villafranca qu'il fut surpris le 15 août et fait prisonnier avec tout son état-major. Il prit dans la suite une éclatante revanche de cet échec en enlevant Milan aux Français en 1521, et surtout en battant le maréchal Lautrec à la Bicoque.

(1) L'armée expéditionnaire se composait d'un corps de gendarmerie de 15,000 hommes, de 40,000 fantassins et 3,000 pionniers et d'une artillerie nombreuse. D'après les mémoires de Du Bellay, ce fut un paysan piémontais, chasseur émérite, qui signala au comte de Morette, vassal du duc de Savoie, un plan de passage à travers les Alpes, autre que les deux défilés du pas de Suze, celui du Mont-Cenis et du Mont-Genèvre, dont le double débouché était occupé par les Suisses. Le projet, transmis au roi, fut étudié par Lautrec et Navarre, et accepté après une minutieuse reconnaissance à laquelle prirent part les maréchaux de Trivulce et de la Palisse. L'armée pénétra en Piémont, après de sérieuses difficultés, par le pas de la Dragonnière, les hauteurs de Roque-Sparvière et de Coni. Ce passage des Alpes, très-célèbre au XVIe siècle, parce que, outre le mérite incontestable de la manœuvre, il avait l'avantage de rappeler aux érudits et aux poètes le souvenir d'Annibal, a été représenté en bas-relief, à la façon héroïque de la colonne Trajane, sur la longue frise historiée qui enserre dans tout leur périmètre les murailles polygonales de l'église d'Assier en Quercy, construite par le Grand-Maître de l'artillerie de France, Galiot de Genouillac, un des vainqueurs de Marignan. La figure austère de Galiot y repose encore, les mains jointes, dans une chapelle que décorent des trophées d'artillerie et les emblèmes de la charge de Grand-Maître.

(2) Le maréchal Jacques de Chabannes, seigneur de la Palisse, général de Charles VIII, élevé à la dignité de maréchal de France par François Ier en 1515, devait mourir à la bataille de Pavie.

(3) Vercelli, sur la Sesia.

fut par eulx paix et amytié conclue entre nous, laquelle devoient faire ratiffier par leurs supérieurs dedans quatre jours ensuyvans à Galeras auquel lieu se trouvoient nosdicts ambassadeurs avecques leurs supérieurs et principaulx capitaines, lesquels en lieu de faire ratiffier ce que avoit esté faict par leurs gens et depputez à Versel, voulusrent récapituler et bailher nouveaulx articles, et combien que en ce eussions grant intérest, néantmoins préférant toujours la paix à la guerre et pour éviter les maulx et inconvéniens qui viennent d'icelle, nous accordames ladicte récapitulation et nouveaulx articles, de sorte que la paix et amytié fut entre nous conclue, scellée de leurs sceaux et jurée de leur foy et serment, en manière que d'icelle part cuydions estre assuré et jamais n'eussions pensé qu'ils feussent venuz au contraire, et mesmement sans préallablement nous advertir et défier ainsi que par bonne et naturelle raison a esté par cy devant faict, voire entre les infidèles; mais ce néantmoins, venans contre leur foy et promesse, exhortez, administrez et deceus par paroles et promesses controuvées de par ceulx qui ont oblié Dieu et sont aveugles jusques là, meus d'ambition et avarice, que au lieu que ils devoient prescher la paix et concorde entre les chrestiens suyvant leur estat et vacation, preschent la guerre et effusion de sang humain (1), s'arrestèrent et descendirent dedans la ville de

(1) Allusions aux manœuvres du cardinal de Sion, agent passionné du Saint-Siége, qui s'était acquis une influence toute puissante sur l'armée des Suisses et qui, par ses prédications, avait réussi à leur démontrer la légitimité d'une trahison destinée à servir les intérêts de l'Eglise.

Les historiens se sont accordés à faire retomber sur ce personnage la responsabilité morale du carnage de Marignan. « Le cardinal de Sion, qui estoit le plus mauvois François qui feust oncques, et qui avoit amené les Suisses au secours du More, entendit que l'appointement se vouloit faire entre le Roi et les Suisses, et qu'ils ne viendroient point au-dessus de leur entreprise. Ledict cardinal fist sonner le tambourin, et fist assembler tous les Suisses en la place du chasteau de Milan, et la fist faire un rang; et lui au milieu, en une chaise, comme un regnard qui presche les poules, leur fist entendre comme le Roi n'avoit point de gens aveques lui, car il avoit envoyé une partie de son armée à Galeras; et qu'ils combattoient pour la sainte Eglise, et que jamais gens n'auroient tant d'honneur en leur affaire qu'ils auroient. Et ce faict, leur fist prendre à chacun une clef, et donna quelque argent aux capitaines particuliers. » (*Mémoires de Fleurange.*)

Parmi les capitaines suisses, il s'en trouvait plusieurs qui recevaient des pensions du roi de France. Quatorze mille hommes des hauts cantons de Zurich, Uri, Berne, Unterwalden, refusèrent de prendre part à la trahison et se retirèrent dans leurs montagnes.

Milan jusques au nombre de xxviij ou xxx m. combattans, lesquelz jeudi dernièrement passé, xiij^e jour de ce mois, sans ce que pensassions à eulx, et pour nous surprendre, vindrent en grand fureur et impétuosité avec une bande d'artillerie et quelques gens de cheval donner une alarme à nostre guet et cheminèrent au camp où estoit nostre avantgarde où ils furent recueilhis par nous et nos gens en façon que combatismes les ungs contre les autres despuis l'heure de trois heures après midy, jusque le lendemain vendredi jour de Sainte Croix, environ unze heures du matin, et finalement furent repulsez et rompuz de sorte que à l'aide de Dieu, lecamp et victoire nous demeurèrent avecques peu de perte et des leurs ont esté tués et occis de quinze à seize mille, et quant au demeurant de ceulx qui s'en sont fuys, la plupart sont blessez et navrez et meurent par les chemins; nous prions à Dieu que veulhe avoir leurs âmes et pardonner à ceulx qui sont cause de leur mort. Vous ne pourriez penser le grand regret que nous avons à la mort d'ung si grant nombre de vaillans hommes et hardis que l'on eust peu emploier à faire la guerre contre les infidelles, et nostre intention estoit ainsi le faire, comme plusieurs fois leur avons faict dire, mais les dons particuliers de ceulx qui préfèrent leur singulier proffit au bien public ont prins, et les exhortations malicieuses et cauteleuses que on leur a faictes les ont destournés du chemin de vérité, dont est procédé leur grosse perte de laquelle nous desplaict, et n'aymons ne querons la vengeance de la mort des chrestiens; dont vous avons bien voullu advertir, affin de rendre à Dieu louange, qui est celuy qui donne les victoires. Au demeurant, nostre ville de Milan nous a fait l'obéissance, comme si ont faict les autres villes et aussi celle de Cosme (1), en façon que nous tenons soubz nostre obéissance toute nostre duché de Milan fors quelques terres que tenoient par cy-devant lesdicts Suysses, que espérons en brief recouvrer, et nous avons faict clore et assiéger le chasteau de Milan dedans lequel est Massimilien (2), et croyons

(1) Como, sur le lac du même nom.

(2) Maximilien Sforza, duc de Milan.

L'espoir exprimé par le roi de France ne tarda pas à se réaliser. On lit dans le *Journal de Louise de Savoie* : « Le dimanche, 14 octobre de l'an 1515, Maximilian, fils de feu Loys Sforce estant assiégé au Chastel de Milan par les François, se rendit à mon fils par composition. »

que bien tost en aurons bonne yssue à nostre intention. Aussi avons fait amytié, intelligence et confédération avecques Nostre Saint-Père le Pape (1), au bien et utilité de nostre royaume, terres et seigneuries, et à la conservation de nostre estat et duché de Milan, moyennant laquelle nous rend Palme (2) et Plaisance qu'il tenoit, que sont de nostre dict duché de Milan. Il ne tiendra à nous que en fassions aultant avecques les autres princes chrestiens si ilz y veulent entendre, affin que tous d'ung bon accord fassions la guerre contre les infidelles, ce que avons tousjours désiré et désirons sur toutes choses faire, aidant Notre-Seigneur.

Donné à Pavie, le xxiij^e jour de septembre.

FRANÇOYS.

ROBERTET.

A noz tres chers et bien aymez les Capitouls, bourgeois et habitans de nostre bonne ville et cité de Tholose.

(Copie du temps : *Actes politiques et administratifs*, I, f° 62).

IV. 27 septembre 1515.

LETTRE DE LA REINE LOUISE DE SAVOIE AU SÉNÉCHAL DE CARCASSONNE,

Annonçant le traité conclu entre le Roi de France et le Pape.

Monsieur le Séneschal, j'ay eu présentement nouvelles que le vingtiesme jour de ce moys s'est traicté de bonne paix confédération et accord entre nostre très sainct père le Pape et le Roy (3), lequel ledict seigneur a faict publier en son camp et envoyé faire le semblable en sa ville de Milan et par toutes ses villes de son duché, et par icelluy traicté, dès à présent et promptement nostre

(1) Léon X (Jean de Médicis).

(2) Parme.

(3) La clause la plus considérable de ce traité, conséquence de la victoire de Marignan, était l'abolition de la pragmatique sanction et l'établissement du concordat. Le Pape et le Roi de France s'étaient vus en personne à Bologne.

. Sainct Père doit faire rendre et restituer ès mains dudict gneur les villes et citez de Palme et Plaisance, et se portent ices à Dieu ses affaires de mieulx en mieulx, ainsi que plus ıplement serez de brief adverti par ledict seigneur ; mais ce ındant, faictes sçavoir lesdictes bonnes nouvelles ou verrez que ssoing sera pour le bien dudict seigneur et aussi en faictes endre grâces à Dieu comme de chouse qui procède de sa bonté, ıt faictes faire par les principales villes du gouvernement de Languedoc les feuz de joye ainsi qu'il est accoustumé en tel cas ; et à Dieu, Monsieur le Séneschal, qu'il vous ait en sa garde.

A Amboise, le vingt-septième jour de septembre.

LOYSE.

HÉDOYN.

A Monsieur le Séneschal de Carcassonne, lieutenant du Roy en ses pays de Languedoc.

(Copie du temps : *Actes politiques et administratifs*, I, f° 63).

V. 19 mai 1517.

LETTRE DU ROI FRANÇOIS Ier AU SÉNÉCHAL DE TOULOUSE,

Ordonnant de lever dans la ville de Toulouse un impôt de quatre mille livres pour la fortification des places frontières.

DE PAR LE ROY,

Nostre amé et féal, pource qu'il est requis et nécessaire faire fortiffier et réparer les places fortes qui sont sur les frontières de nostre Royaulme, afin d'obvier aux surprinses d'icelles en cas d'éminent péril, qui est une chose qui concerne la seureté, deffence et conservation de toutes les villes, peuple et subgetz de nostre dict Royaulme, et que obstant les grans affaires que avons euz par cy devant pour le faict de noz guerres, il ne nous seroit possible de fournir aux grandes despenses qu'il conviendra pour ce faire, nous ayons advisé de faire prendre par forme d'octroy des villes de nostre dict Royaulme certaines sommes de deniers

pour y fournir, et mesmement de nostre ville de Tholose la somme de quatre mil livres tournois, et vous avons ordonné et commis pour faire bailler et délivrer la dicte somme ez mains de nostre amé et féal conseiller, trésorier et receveur général de nos finances de Languedoc, Lyonnais, Forestz et Beaujoloys, Jehan Lalement le jeune, ou de ses clercs et commis par sa quittance, ainsi qu'il est plus à plain contenu et déclairé en nos lettres patentes à vous adressées, que pour ce faire vous envoyons ; si vous mandons et commandons très expressement que incontinent et en la meilleure diligence que faire se pourra, vous vacquiez à mettre à effect et exécution le contenu d'icelles nos lettres, et advertissez nous ou les généraux de nos finances de ce que y fairez et leur envoyez par certiffication signée de vostre main la somme qui sera receue en la dicte ville par le dict trésorier général et ses commis pour l'en rendre comptable et en ce nous servez comme en vous avons fiance et gardez qu'il n'y ait faulte.

Donné à Paris, le XIXe jour de may.

FRANÇOYS.

DE NEUFVILLE.

(Copie du temps : *Actes politiques et administratifs*, I, f° 210).

VI.

22 janvier 1521.

LETTRE DU ROI FRANÇOIS Ier AUX HABITANTS DE TOULOUSE,

Annonçant la naissance du prince Charles.

DE PAR LE ROY,

Très chers et bien amez. Il a pleu à Dieu nostre créateur, en continuant les grandes grâces et beneffices qu'il a cy devant faictz à nouz et noz subgetz de la belle lignée et génération d'enfans qu'il nous a donnez (1), nous donner aujourd'huy ung beau filz

(1) François Ier avait épousé, le 14 mai 1514, Claude de France, fille aînée du roi Louis XII et d'Anne de Bretagne, et en avait eu déjà deux fils et trois filles :

François de France, dauphin de Viennois et duc de Bretagne, né le 28 février 1517, accordé dans son huitième mois à la princesse Marie d'Angleterre, fille aînée

dont notre très chère et très amée compaigne la Royne est accouchée (1), et sont la mère et l'enfant en bonne santé, qui nous est et doibt estre à tout nostre peuple et subjetz une grande joye et consolation, dont pour en rendre et faire rendre grâces et louanges à Dieu, escripvons présentement à tous les prélatz, Archevesques et Evesques de nostre Royaulme de en faire faire processions générales par les églises, paroisses, monastères et couvens de leurs diocèses, et dont aussi vous avons bien voulu escripre et advertir comme à ceulx de nos bons et loyaux subjectz qui plus participez au bien qui en vient, et qui en serez joyeulz et consolez, vous priant assister aux dictes processions et vous mettre en estat pour en rendre grâces à notre dict Créateur, et pour le supplier et requérir qu'il nous veuilhe donner bonne paix, repos et tranquillité, et ce que nous est utille et nécessaire pour le bien de nous et de nos dictz subjectz.

Donné à Sainct-Germain, le XXIJe jour du moys de janvier.

FRANÇOYS.

TOURNIÉ.

A *nos très chiers et bien amez les conseillers, bourgeois, manans et habitans de nostre bonne ville et cité de Tholose.*

(Copies du temps : *Actes politiques et administratifs*, I, fo 258).

de Henri VIII, et destiné à mourir par le poison d'un Italien (le comte Sébastien Montecuculli), en 1536.

Henri duc d'Orléans, né le 31 mars 1518, depuis roi de France sous le nom de Henri II.

Louise, née le 19 août 1515, accordée en 1516 à Charles d'Autriche, roi d'Espagne, morte en 1517.

Charlotte, née le 23 octobre 1516, morte au château de Blois en 1524.

Madeleine, née à Saint-Germain-en-Laye le 10 août 1520, mariée en 1536 à Jacques Stuart, roi d'Ecosse, morte en 1537.

On voit par les dates précédentes que si « la lignée et génération » était nombreuse et belle, elle fut loin d'être heureuse, presque tous les enfants de François Ier ayant été enlevés par la mort dans leur première jeunesse.

(P. Anselme : *Hist. généalogique de la maison de France*, I, 132).

(1) Le prince Charles était né à 9 heures du matin, au château de Saint-Germain-en-Laye. En 1540, François Ier lui donna les duchés d'Orléans et d'Angoulême. A l'époque de sa mort, en 1545, le prince Charles joignait à ces titres ceux de duc de Bourbon et de Châtelleraulf, comte de Clermont en Beauvoisis et de la Marche, pair et chambrier de France, gouverneur de Champagne et de Brie.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

—

LETTRE AU SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION.

—

Paris, le 22 juin 1867.

MONSIEUR,

Quand l'étranger pénètre, pour la première fois, dans le Palais du Champ-de-Mars, il éprouve une impression d'étonnement confus, qui ne ressemble pas mal à de l'ahurissement. Ce qui le surprend et l'étourdit, ce n'est pas seulement l'aspect de la foule, le sifflement des machines, l'immensité de l'édifice, c'est la masse incroyable de consommateurs et de buveurs répandus autour de la première enceinte. Cette impression, quoique triviale, devait être consignée ici, car elle est rigoureusement exacte et absolument sincère.

On dirait, quand on entre par la porte Rapp ou par celle d'Iéna, qu'on assiste à un congrès gastronomique, auprès duquel les banquets de Gamache ou de Pantagruel ne sont que des repas de famille. Tout le globe déjeûne, dîne ou lunche avec avidité, sous un promenoir couvert qui fixe le périmètre du Palais.

Ce restaurant universel n'a pas un développement moindre de trois kilomètres, et c'est vraiment un spectacle curieux de voir là s'abreuver ou s'alimenter à l'envi les deux hémisphères. Un humo-

riste jugerait du rang que tiennent les peuples dans la hiérarchie européenne par la surface qu'occupe leur restaurant respectif. Ainsi, la France, notre fortunée patrie, qui a eu le bonheur de voir déchirer récemment les Traités de 1815 et de reconquérir sa prépondérance en Europe, n'occupe pas moins de dix à douze mille mètres, sous la double enseigne Rouzé et Gousset neveu. L'Angleterre nous suit de près dans ce concours; puis vient la Prusse qui, évidemment, sans Sadowa, n'aurait point osé prétendre à une si grande importance culinaire; puis la Russie et l'Autriche, qui porte dans l'exiguité de son territoire gastronomique, la peine de ses récentes disgrâces militaires. Enfin, en suivant la progression décroissante, nous rencontrons la Belgique, la Hollande (toujours nommée les Pays-Bas par politesse), la Suisse, l'Italie, l'Espagne, la Suède, le Danemark, l'empire Ottoman, le Maroc, Tunis, l'Egypte et la Roumanie. Cette dernière puissance, j'allais dire ce dernier café, n'entr'ouvre qu'un volet de son établissement, comme si elle n'était pas encore bien sûre de son autonomie et de son indépendance.

Vous pardonnerez, Monsieur, ce parallèle fantaisiste entre le rôle diplomatique et culinaire des nations; mais il répond, croyez-le, à une impression vraie, et j'ajoute que ce côté n'est pas un des moins originaux de l'Exposition. Voir comment se tiennent à table les indigènes de tous les pays civilisés, n'est pas un spectacle médiocrement pittoresque et, parmi les plaisirs que garde aux étrangers la vaste enceinte du Champ-de-Mars, c'est un de ceux qu'un observateur intelligent se paye avec le plus de satisfaction. Songez, en outre, que la couleur locale est admirablement ménagée par tous ces traiteurs et limonadiers exotiques: qu'on est servi en Hollande par de plantureuses servantes empruntées aux Kermesses de Jordaëns ou de Teniers; en Angleterre, par de blondes miss, parfumées encore des senteurs de Hyde-Park; en Russie, par des moujiks venus directement de Kiew ou de Nowgorod; en Tunisie, par un turc impassible comme le Destin; en Egypte, par un eunuque (dit-on), muet et impénétrable comme le sphynx. Comment résister à tant de séduction et s'étonner que le premier cercle de cette vaste rotonde soit une perpétuelle fête bachique et gastronomique! Mais c'est assez insister sur ce point, qui intéresse plus l'animal que l'homme, et tâchons

de nous orienter dans ce monde si étrange, si énorme, si prodigieux et si confus.

La confusion, à vrai dire, n'est qu'à la surface. Il est difficile, dès le premier jour, de mettre quelque ordre dans ses recherches et de pénétrer les secrets du labyrinthe. Mais bientôt, le plan et la réflexion aidant, on commence à comprendre les formules du système et à posséder la clef de l'édifice. Alors l'observation lente et détaillée succède à la vue générale et superficielle ; alors, les merveilles de l'exhibition se succèdent sous vos yeux et vous goûtez un plaisir là où précédemment vous ne ressentiez que de la fatigue. J'admets qu'il faut deux journées de pénible noviciat pour saisir le plan du Palais, pour comprendre la méthode de classement, et pour faire ainsi des visites utiles et agréables. En voulant tout voir dès l'abord, on ne voit rien ; en voulant tout embrasser à la fois, on ne retient pas même un souvenir. C'est peu à peu que toutes ces merveilles se découvrent et que le panorama se développe. C'est ainsi, pour ma part, que, parti d'une impression de surprise confuse et de fatigue énervante, je suis parvenu à un sentiment de sincère et vive admiration. Essayons de vous amener au même but par le même chemin.

Le Palais du Champ-de-Mars a été construit par des ingénieurs et non par des architectes, c'est dire que tout est sacrifié à l'utile et qu'on s'est peu préoccupé de flatter l'œil. L'aspect n'a néanmoins rien de choquant, et on doit convenir qu'au point de vue de l'esthétique, ce gigantesque hangar rend tout l'effet qu'on en peut attendre. Il fallait, avant tout, loger là l'Europe industrielle, et MM. Krantz et Duval, qui s'étaient déjà signalés en construisant le chemin si pittoresque et si tourmenté du Grand-Central, ont prouvé ici que rien ne surpassait de nos jours l'audace de l'ingénieur.

Ce bâtiment, qui couvre cent quarante mille mètres carrés ou quatorze hectares, affecte la forme d'une ellipse ou d'un ellipsoïde. Il est bâti en fer, le sol en est drainé, percé de conduites d'eau et de gaz, comme les rues de Paris. Huit zones concentriques se développent autour de l'axe de l'ellipse et forment huit larges galeries coupées, d'intervalle à intervalle, par des rues transversales. Ces dernières voies sont étiquetées soigneusement

et s'appellent : rue de Flandre, rue de Lorraine, rue de Russie, rue d'Angleterre, etc.....

Les huit galeries elliptiques ou, si vous voulez, les huit cercles de cet enfer industriel, vont en s'agrandissant du centre à la circonférence, comme les volutes d'un immense entonnoir. C'est ici qu'éclate l'excellence du système de classement : chaque galerie courbe offre au visiteur les produits similaires de tout le globe, tandis que chaque secteur ou rue transversale présente l'envoi collectif d'une nationalité. Par exemple, en suivant la zone désignée sous le titre de : *Vêtement*, vous apercevrez successivement les modes adoptées par tous les peuples, depuis l'élégant du boulevard Italien, jusqu'au pêcheur de la Norwège. En marchant, au contraire, droit devant vous et en suivant la rue de Russie, vous aurez sous vos yeux l'Exposition générale de l'empire Moscovite, depuis les peaux de Tobolsk et les poissons salés d'Arkangel, jusqu'aux vases de porphyre et aux tables de malachite.

En un mot, d'après cette méthode, qui est un trait de lumière, le parcours circulaire vous donne l'ordre naturel, et le parcours rectiligne vous donne l'ordre politique. N'est-ce pas vraiment admirable ?

Voici comment, du centre à la circonférence, sont répartis les produits dans les huit galeries parallèles. La première, la plus petite, par conséquent, renferme : l'*Histoire du travail*. C'est une admirable collection archéologique que, dans le langage courant, on appelle le Musée rétrospectif. Ici brillent les émaux et les faïences, les armes et les tapisseries ; là, s'étalent les manuscrits contemporains de Pépin-le-Bref et les livres incunables, contemporains de Gutemberg ; les haches grossières des temps antéhistoriques et les plus fins bijoux de Cellini. Les époques Gauloises, Gallo-Romaines, le Moyen-Age et la Renaissance, peuvent s'étudier et se suivre dans leur développement artistique et industriel.

C'est l'histoire de l'homme attestée par des documents plus sûrs que l'écriture ou l'imprimerie. Car celles-ci peuvent être altérées, tandis que la matière reste immuable dans la forme que lui a imprimée l'ouvrier.

Cette partie de l'Exposition, où l'on remarque la collection unique des poids inscrits du Midi, formée par notre savant maître M. Edw. Barry, est surtout fréquentée par des visiteurs sérieux et recueillis qui viennent évidemment là plutôt pour le profit de l'érudition que pour la vaine récréation des yeux.

La seconde galerie, qui porte le n° I, — le Musée rétrospectif étant supposé hors classe, — est celle des Beaux-Arts, peinture, sculpture, architecture de tous les peuples. La foule s'y presse, surtout dans les sections française et italienne. En ce moment, Monsieur, je sens monter à mon cerveau toutes les effluves du chauvinisme, car c'est ici qu'éclate notre supériorité. Le grand art n'a point progressé depuis l'Exposition universelle de 1855. Delacroix, Decamps, Troyon, Ingres sont morts et n'ont point été, que je sache, remplacés. Mais, à côté ou au-dessous de ces maîtres, il s'est levé un bataillon innombrable d'hommes qui, à défaut des dons supérieurs, ont eu une facilité de main incomparable. Le talent s'est vulgarisé pendant que le génie se raréfiait. Si nous n'avons plus de Ingres ou de Delacroix, nous avons la monnaie de ces grands artistes, et cette monnaie est encore de bon aloi. Il faut s'attendre à ces évolutions dans un état démocratique. Les grandes œuvres, les machines, comme on dit à l'atelier, n'ont plus leur placement dans nos appartements restreints et dans nos habitudes de vie étriquée. Le genre seul peut figurer dans le salon du bourgeois ; le genre seul est d'un facile débit; aussi abonde-t-il et avec lui le paysage, qui constitue la meilleure poésie bucolique de notre temps.

Donc, plus de ces impressions graves et austères que causait, en 1855, la vue des grands maîtres, mais panorama varié et réjouissant d'une foule d'œuvres agréables, signées de noms aimés et populaires. La visite des deux salons réservés à la peinture française a eu pour moi un charme particulier. Eloigné de Paris à l'époque des Expositions annuelles, je ne connaissais que de nom une foule de tableaux célèbres par leur sujet ou par leur auteur. Il m'a été facile de regagner en un jour le temps perdu et de faire, sans fatigue, une agréable récapitulation du travail de dix années. Toute l'œuvre de Gérôme, notamment la *Phryné*, la *Mort de César*, le *Duel de Pierrots*, les *Gladiateurs*, se trouvent sur la même ligne et permettent de porter un jugement complet

sur ce peintre si plein de ruses et de pratiques, si habile à tirer l'effet des artifices de l'érudition, si fin et si fort et qui, malgré mes résistances, me subjugue, comme la plupart de nos contemporains. Si je résiste à Gérôme, je cède volontiers à la fascination qu'exercent sur moi les trois artistes incomparables qui me paraissent dominer le Concours international de 1867, j'ai nommé avec tout le public, François Millet, Rosa Bonheur et Jules Breton.

Millet est un poète à la façon de George Sand, mais du George Sand de *François-le-Champi* et de la *Petite Fadette.*

» A la sueur de ton visaige
» Tu gaigneras ta pauvre vie ;
» Après long et pénible usaige,
» Voicy la mort qui te convie. »

Ce quatrain, qui accompagne une gravure d'Holbein et que George Sand a mis en tête d'un de ses poëmes berrichons, exprime précisément les teintes mélancoliques et les notes graves que Millet excelle à rendre. Pour ce peintre, aimé des petits et des souffrants, les travaux de la campagne ne sont pas les joies de la terre et les sourires du ciel ; c'est la dure loi de nature, la malédiction du péché, la souffrance et le labeur quotidien. Ses bouviers, ses pâtres et ses faneuses, ne lèvent pas les yeux vers le soleil ; ils les baissent vers ce sol ingrat, qui refuse souvent un pain avare au travail opiniâtre du laboureur. Expression vraie, triste, morne et pourtant poétique d'une vie sur laquelle ont trop longtemps pesé les conventions d'un art maniéré et les fictions de la mythologie galante ! Millet est le seul artiste qui puisse donner au réalisme des lettres de naturalisation dans le domaine de la peinture.

A côté de lui, éclate Rosa Bonheur. Gâtée par le succès, éloignée des salons où ne l'appellent plus les exigences d'une réputation à faire, cette femme illustre se prodigue peu et vit recluse dans son ermitage champêtre de Fontainebleau. La retraite lui réussit ; le commerce intime et permanent qu'elle entretient avec les bêtes, lui a permis de pénétrer tous les secrets, toutes les poses, tous les instincts de l'animalité. Ses moutons

mérinos bêlent, ses taureaux des Highlands mugissent, ses poulains du Perche hennissent. Placez ces cris et ces attitudes dans un milieu sauvage ou peigné tour-à-tour, sur des terrains fermes, près de lacs transparents, sous un ciel nébuleux ou azuré, suivant la latitude, et vous aurez la reproduction idéalisée de la nature, c'est-à-dire le dernier terme de l'art. Car, peindre, ce n'est pas copier servilement le beau et le laid; ce rôle est celui de la photographie. C'est, au contraire, choisir les beaux côtés de la nature et répandre sur eux un reflet de l'âme humaine. En se faisant l'interprète des bêtes auprès de nous, Rosa Bonheur excelle à idéaliser son sujet et à ne nous présenter ses élèves que sous leur aspect noble et poétique. Ses étables et ses chenils perdent toute apparence triviale et nous font rêver aussi bien qu'un tableau d'histoire.

Jules Breton, en abordant un cadre différent, observe les mêmes règles. Ses *Glaneuses*, ses *Piqueuses de colza*, son *Soleil couchant*, sont de charmantes idylles, exemptes de tout fard mythologique et touchantes comme les voix harmonieuses du soir. Ce peintre, dont la renommée a grandi si vite, s'est mis hors de pair par la conscience de son travail et la sincérité de son rendu. Comme tous les observateurs, M. Breton vit à la campagne. C'est là seulement qu'on peut étudier les secrets de la poésie champêtre et surprendre les mystères des eaux, du ciel et des forêts. La vie isolée et contemplative favorise le développement des facultés natives du paysagiste et peut seule l'élever à une pure et solide réputation. Millet, Rosa Bonheur et Breton ont, tous les trois, mené cette vie. Ils ne sortent de leur retraite que pour produire un nouveau tableau, et il est rare que cette œuvre nouvelle ne soit pas un chef-d'œuvre. Aussi, nul ne s'étonne de les voir occuper un rang si distingué à l'Exposition de 1867.

A défaut d'une énumération complète qu'il est impossible de faire à cette place, permettez-moi de vous citer Meissonnier, inimitable dans le détail, minutieux comme un Flamand, qui compose un tableau d'histoire sur une toile de six pouces. Sa *Campagne de* 1814 est un miracle de fini qui peut braver les lunettes les plus grossissantes de l'Observatoire. Cabanel a été beaucoup trop critiqué selon moi, sans doute parce qu'il est arrivé vite. Son *Paradis perdu* a des tons chauds et colorés comme un

Vénitien ; son portrait de l'Empereur, sans valoir celui de Flandrin, n'est pas non plus une œuvre médiocre, et il soutient, sans fléchir, une place d'honneur au Salon français. N'oublions pas Fromentin, qui a décidément pris la tête des orientalistes ; Hamon, agréable en dépit de sa recherche archaïque et de sa mignardise ; Français et Daubigny, souvent remarquables malgré leurs parti-pris, et surtout Corot, le poète du paysage, celui qui, par excellence, fait circuler l'air dans le feuillage et trembler la goutte de rosée au sommet de la tige. Parmi les peintres de bataille, saluons Pils dans sa grande *Bataille de l'Alma*, et Protais qui, dans des dimensions moindres, n'obtient pas des effets moins saisissants, autant par l'expression des figures que par l'exactitude des poses de ses troupiers. Rappelons enfin au lecteur toulousain que notre concitoyen Bida figure avec honneur dans la salle des dessins avec son *Mur de Salomon* et son *Massacre des janissaires*, compositions justement admirées depuis longtemps, et avec les illustrations des œuvres de Musset que ce dessinateur vient d'achever pour l'édition préparée par Charpentier.

Voilà, Monsieur, les quelques renseignements qu'on peut fournir dans une simple lettre sur les salles de peinture. Résigné d'avance à être incomplet, je passe à la sculpture pour ne citer qu'une chose qui me semble dominer dans cette section : c'est le franc succès obtenu par les Italiens. Les envois artistiques de cette nation sont fort nombreux. L'Italie s'est sentie piquée d'émulation. Elle a tenu, dans ce grand congrès, à s'affirmer comme la patrie de Raphaël et de Michel-Ange. Si en peinture le but n'a pas été précisément atteint, il est bien près de l'être en sculpture. *Les derniers jours de Napoléon Ier*, de Vincenzio Vela ; la *Piété*, de Giovanni Dupré ; l'*Hécate*, la *Méduse*, la *Bianca Capello*, et généralement tous les envois de Marcello, attestent une énergie de conception et une fermeté de ciseau peu communes. Ce spectacle, qui attire une foule empressée et sympathique, est fait pour désabuser ceux qui croient encore la jeune Italie livrée aux pratiques d'un art licencieux et énervé. Ces productions respirent au contraire la force et la santé morale. Une reproduction colossale du *David* de Michel-Ange, qui décore l'entrée du Palazzo-Vecchio, de Florence, ajoute encore un reflet de grandeur à cet ensemble imposant. En vérité l'Italie (je comprends sous cette désignation

les Etats-Pontificaux auxquels il serait injuste d'enlever le bénéfice d'avoir produit Marcello) fait très bonne contenance dans nos galeries de sculpture.

S'il était possible de tout voir et de tout décrire, il faudrait citer aussi l'exposition artistique de la Belgique et des Pays-Bas. Ces deux territoires chéris de l'art, désespérant de contenir dans l'enceinte même du Palais, se sont ouvert une annexe dans le parc, pas sous le même abri, ne le croyez pas ; car, voisines de frontières, les anciennes provinces flamandes et néerlandaises tiennent à prouver sans cesse qu'elles ont été séparées par les révolutions et par les traités. Ces deux expositions distinctes sont curieuses à visiter. La Belgique, qui nous prête souvent ses artistes à nos Salons annuels, les reprend pour la circonstance et les place fièrement sous son drapeau. Mme O'Connell, Stevens, Verlat, Willems et d'autres, que le succès avait nationalisés Français, redeviennent Belges dans cette occasion solennelle, et prouvent que tout n'est pas contrefaçon dans les produits de Bruxelles et d'Anvers. La Hollande s'affirme aussi, elle, comme individualité artistique, par ces noms de Alma Tadema, de Elven, de Haas, de Schendel et d'autres émules ordinaires de nos artistes aux exhibitions annuelles des Champs-Elysées.

Après cette courte digression vers les annexes, rentrons, si vous le voulez bien, dans le Palais, et pénétrons, en suivant l'ordre méthodique et rationnel qui nous fait aller de l'esprit à la matière, des choses de la pensée aux choses du monde physique, dans la seconde galerie circulaire, celle qui renferme le *matériel des arts libéraux*.

Nous rencontrons ici l'imprimerie, la librairie, le bataillon serré des photographes suivi de leurs appareils, la papeterie, les arts médicaux, les cartes, les reliures enfin et surtout le monde bruyant des pianos et des instruments de musique.

S'il est des produits qui soient l'apanage exclusif d'un peuple, il en est d'autres qui ont le mérite de pousser sur tous les territoires ; de ce nombre sont les pianos. Les croque-notes de tout l'univers habité s'exercent avec acharnement sur les claviers d'ivoire et d'ébène. Cette galerie arrête la foule des dilettanti qui, de midi à six heures, peut se donner des concerts gratis. Les Américains, avec le sans-gêne qui est propre à la race Yankee,

ıt trouvé qu'il était fort inutile de s'imposer une dépense mus-
ılaire pour produire un vacarme plus ou moins harmonieux, ils
:posent des pianos à manége et à vapeur. C'est bien, mais que
ront ceux qui prétendent faire jouer un rôle à l'intelligence
ımaine dans ces machines à percussion !

MM. Hachette, de Paris et Mame, de Tours ont de magnifiques
ıllections typographiques dans cette série. Les livres illustrés
ır le crayon facile de Gustave Doré retiennent les passants sous
charme de leurs images et de leur belle reliure.

Les établissements des Sociétés bibliques et évangéliques,
tués dans le parc, forment aussi une annexe de cette section. De
:s pavillons octogones, percés de huit baies symétriques,
échappent, sans trève ni relâche, de petits livres de propagande,
:rits en toutes les langues, et destinés à convertir les libertins
t les incrédules. Rien n'est plus curieux que la gravité sacer-
otale du quaker ou du presbytérien, chargé de ces distributions
ieuses, si ce n'est l'empressement ironique du titi parisien qui
'empare de l'histoire des Machabées ou des Psaumes de David
ıour en faire des cocottes.

Le génie des deux peuples contraste bien dans cette attitude si
ontraire. Les Anglais ne cherchent pas seulement à nous évan-
;éliser par la propagande écrite ; ils emploient l'éloquence de la
:haire et ouvrent à tout venant des temples où des ministres
ırêchent l'Eglise établie. Avouez que c'est assez bizarre dans un
ieu voisin du Café tunisien, où des houris de rencontre râclent
les mélopées kabyles sur une guitare fêlée. Il n'est pas moins
ılaisant de voir, sous prétexte de repos dominical, une grande
ıartie des vitrines anglaises recouvertes de housses le dimanche.
:ontempler des bronzes ou des porcelaines n'est pas, que je
ache, œuvre servile. Une honnête distraction, prise après le
emps légitimement dû à la prière, honore, ce me semble, autant
e Seigneur qu'un ennui solennel et glacé, goûté dévotement dans
ın appartement clos et silencieux. Mais les Anglais sont ainsi
aits. Ils entendent nous prouver qu'en venant sur le continent,
ls n'épousent ni nos mœurs païennes ni nos habitudes frivoles.

La Galerie III, dans laquelle nous pénétrons à cette heure,
enferme, sous le titre générique de *Mobilier*, les bronzes, les
:ristaux, les tapis, les bijoux, l'orfèvrerie, la porcelaine ; c'est

dire qu'elle est la partie incomparablement la plus brillante et la plus fréquentée de l'Exposition. Ici, Monsieur, l'éclat du spectacle défie toute description. Un sentiment d'orgueil doit s'emparer de nous, car vraiment le génie de notre race s'affirme avec une incontestable supériorité. On a dit bien souvent que, dans les choses où le goût joue un rôle prépondérant, le Français occupait toujours le premier rang. L'Exposition de 1867 donne une éclatante confirmation à cette vérité-proverbe. La salle de Sèvres et des Gobelins surpasse les merveilles auxquelles nous avaient accoutumés ces deux manufactures célèbres. Il y a là un tableau du Titien, l'*Amour sacré et l'Amour profane*, qui tromperait, je crois, l'œil du vieux Vecelli lui-même, si la baguette des fées le ramenait à la vie. Cette laine est aussi chaude, aussi ardente que la couleur. Je crois même que le tisserand a dépassé le peintre. Quant à Sèvres, il est impossible de rêver des formes plus nobles, une pâte plus transparente, un dessin plus délicat. Sèvres fait nécessairement tort aux produits du commerce qui, malgré les progrès de l'art industriel, ne peuvent soutenir la comparaison avec cet établissement monarchique, séculaire et richement doté.

Les cristaux de Saint-Louis et de Baccarrat ruissellent de lames et de perles. Des fontaines pyramidales jaillissent du sol, tandis que des lustres gigantesques descendent du plafond. Les vases à la panse rebondie, les coupes au fût élancé, les glacières, les cabarets, projettent au loin leurs mille reflets. C'est un éblouissement qu'accroît le soleil dardant ses rayons sur les facettes du cristal. On dirait la magique vision d'une lumière surnaturelle.

L'orfèvrerie, qui est là proche, ne vous ravit pas à ces illusions. Froment Meurice et Christophle soutiennent toujours, le premier, par ses sujets antiques, sobrement dessinés sur l'argent mat, le second, par ses compositions cynégétiques plus brillantes et rehaussées d'or, la prééminence du goût français. Quant à la bijouterie, c'est à faire mourir de désespoir l'innombrable fourré de crinolines qui assiège l'exposition collective des bijoutiers de Paris. On s'étouffe surtout devant la vitrine qui renferme le Sancy, diamant historique, coté un million de francs et qui, s'il parlait, pourrait, en modifiant un vers célèbre, dire :

Brûlé de *moins* de feux que je n'en allumai.

Quels regards de convoitise s'allument, en effet, à la vue de cette pierre qui, à l'éclat de ses reflets, joint le mérite de représenter un million, c'est-à-dire l'opulence !

Quand on sort de cette mine d'or et de diamants, on est surpris de la faiblesse relative de l'exposition analogue chez les autres nations. Je me souviens qu'en 1851, à Londres, à la première exhibition internationale, on avait remarqué l'état florissant de l'orfèvrerie anglaise. En 1855 et en 1 862, les progrès étaient si frappants chez nos voisins que l'industrie parisienne s'en était alarmée. Aujourd'hui, tout en constatant les qualités remarquables des produits anglais, surtout au point de vue du prix et de l'usage, il faut reconnaître que nous avons repris l'avance perdue et que la main de l'ouvrier parisien égale la main des fées dans ce travail délicat des métaux précieux, de la porcelaine, du cristal et du bronze. Le concours actuel nous assure la palme définitive. Espérons que nous ne la perdrons plus.

Pénétrons, pour la parcourir rapidement, dans la Galerie IV, celle du *Vêtement*, dont le titre seul vous fait comprendre toute l'importance et l'immensité. On trouve ici tous les objets qui, de près ou de loin, servent à protéger ou couvrir le corps de l'homme, c'est-à-dire la peau d'ours du Groënland aussi bien que la robe de soie de Lyon, le tissu de palmiers des naturels de l'Australie et le châle de dentelle qui pare les épaules de nos élégantes. Babouches et bottines, coiffes et chapeaux, parures de l'Orient, fourrures du Nord, modes françaises, russes, chinoises, japonaises, tout se retrouve dans cette amusante revue du costume humain. La Norwège a mieux fait que d'envoyer le vêtement, elle a exposé aussi les personnages. Cette galerie ethnographique représente, de grandeur naturelle, les types de la race scandinave, vêtus du costume national. Parfois, l'artiste a formé des groupes, plaisamment distribués, qui, par la bonhommie des traits et l'abandon des attitudes, provoquent l'attention et la gaieté des passants.

Toutes les fabriques françaises, Lyon, Rouen, Mulhouse, Lille, Roubaix, etc., ont tenu à honneur de figurer dignement dans ce vaste concours des tissus de toute sorte. Si la foule des curieux se

porte de préférence vers la soierie et dédaigne les tissus de fil, de laine et de coton, j'ai entendu dire par des hommes compétents que cette partie délaissée n'était ni moins belle, ni moins intéressante que les autres. L'effort, du reste, accompli par l'industrie française se révèle dans toutes les branches. Nos chefs de manufacture ont senti que l'honneur du pays était engagé dans cette bataille pacifique. Ils ont dignement, au prix de réels sacrifices, soutenu le renom de la France. On me cite tel métallurgiste qui a dépensé jusqu'à deux et trois cent mille francs pour produire une machine capable de rivaliser avec les envois américains. Un autre, de ma connaissance, n'a pas dépensé moins de trente mille francs simplement pour élever une des pyramides de produits métallurgiques qui ornent l'entrée de la section française. L'Exposition a demandé une longue et laborieuse préparation. Il ne faut pas trop s'indigner si Paris cherche, en ce moment, à récupérer sur le flot d'étrangers qui l'assiége, une part de ses avances. Les Parisiens ont surtout fait les préparatifs de la pièce et des décors; ils cherchent à rentrer dans leurs débours en haussant un peu le prix des places.

La Galerie V renferme les *Matières premières*. L'Europe septentrionale et l'Amérique ont expédié là leurs plus formidables blocs de houille, leurs plus gigantesques troncs d'arbre, leurs minerais, fer, cuivre, argent, or (ce dernier en *fac-simile* seulement). Au milieu d'un entassement prodigieux de bois et de métaux, j'ai distingué le lot d'un de nos concitoyens, M. Mather, qui a exposé une immense vasque de cuivre et divers échantillons de feuilles laminées pour blindage de navire.

Nous n'avons qu'un pas à faire pour passer de la Galerie V à la Galerie VI, où nous retrouvons au milieu des bruits de la multitude, des émanations de la vapeur, du grincement des crics et des roues, l'industrie en mouvement. Nous sommes dans le domaine des *Arts usuels*. Ce fut un progrès en 1855 d'exposer les machines en mouvement, c'en est un plus grand en 1867 de les exposer, non pas seulement à l'état mobile, mais à l'état de production et de fabrication. L'imagination, cette fois, n'a besoin de suppléer à rien. Tout est sous vos yeux et se passe au palais du Champ-de-Mars, comme à l'atelier de Belleville ou du faubourg Saint-Antoine. Voulez-vous voir faire un chapeau? Vous pouvez

uivre l'opération, depuis le moment où un ouvrier, les bras nus, ette le poil de lapin sous le cylindre jusqu'à l'instant où la garisseuse, à l'aiguille diligente, coud le bourdaloue autour de la oiffe. Vous pouvez, à discrétion, voir comment on file le coton Manchester, comment on le tisse à Rouen, comment on l'aprête à Mulhouse. Passez quinze jours, — il faut ce délai au oins, — dans la seule galerie des Arts usuels, et l'industrie des eux hémisphères n'aura plus de secrets pour vous.

Peu de visiteurs ont cette patience, et j'avoue que je suis du ombre. Je n'en rends pas moins hommage à cette puissante onception d'avoir placé sous les yeux de l'homme les secrets de industrie en action. Après nous avoir montré dans les galeries récédentes les merveilles réalisées, les organisateurs de cette aste entreprise ont voulu nous apprendre ce qu'il en coûte l'effort et de génie pour atteindre ce résultat. L'idée est morale. Elle est un légitime hommage au Travail dont tout ici dit la granleur et la puissance.

Encore un pas, Monsieur, et nous voilà hors du Palais, dans la Galerie VII, celle qui sous le titre de *Aliments et Boissons* nous donne le prodigieux spectacle gastronomique dont je vous ai parlé au début de cette lettre. La foule n'a pas diminué. Toujours même affluence pour manger des côtelettes, des sandwiches, du caviar, pour boire du café, du sherry, de l'ale, du porter, du soda, du bock et du bitter. Les aliments les plus étranges y passent et les breuvages les plus invraisemblables y trouvent d'audacieux sectateurs. Ce serait trop amusant si l'estomac pouvait y suffire. J'ai tenté de parcourir chaque territoire en y dégustant les aliments et les boissons du crû. Tant que je me suis tenu aux approches de notre occident, j'ai fait bonne contenance. Le café turc, quoique mêlé au marc, la pâtisserie roumaine, quoique préparée au saindoux, ne m'ont causé aucune disgrâce digestive. Mais j'ai reculé décidément devant les préparations culinaires de la Russie et devant les menus chinois. Le caviar et les nids d'hirondelle m'ont rejeté parmi les sectateurs intraitables de la *cuisinière bourgeoise*.

Nous sommes hors du Palais, Monsieur, et nous avons, le croirez-vous, vu à peine la moitié de l'Exposition de 1867. Le parc s'ouvre devant nous, avec ses cent annexes, avec son jardin

réservé, avec toutes les merveilles isolées qui ne couvrent pas une surface moindre de trois cent mille mètres carrés. Je n'ai ni la prétention, ni la force de vous faire parcourir toute cette étendue et de vous introduire dans tous ces palais, ces temples, ces pavillons, ces édicules, où l'industrie et les beaux-arts ont déversé leur trop-plein. Ce territoire, d'ailleurs, appartient autant au plaisir qu'à la science. On a beaucoup fait pour le plaisir dans le parc de l'Exposition. Le cercle international s'y élève à côté du théâtre chinois; les cafés-chantants coudoient les brasseries-concerts. Vers neuf heures, tout cela s'illumine, se pavoise, festoie et flamboie. Les bouffées d'harmonie passent à travers les fenêtres ouvertes et portent au visiteur attardé les refrains des quatre parties du monde. Le Champ-de-Mars n'est plus le théâtre de merveilles industrielles, c'est la foire au plaisir, Beaucaire ou Bagdad, avec ses tréteaux pittoresques et ses oripeaux cosmopolites. Les Anglais trouvent cela médiocrement sérieux, même quelque peu *shoking*. Ils ont peut-être raison. Mais, que faire? L'Europe s'accoutume de plus en plus à considérer Paris comme une auberge et une ville de joie. On a accommodé le Champ-de-Mars au goût de l'Europe.

Parmi les annexes le plus fréquentées dans le parc, je citerai d'abord le jardin d'horticulture, avec ses aquarium et son palais de cristal, les écuries russes et toutes les constructions en bois élevées par la commission moscovite, la mosquée turque, le temple égyptien, le temple mexicain, le pavillon du bey de Tunis, le palais du vice-roi d'Egypte, où l'on offre le café aux visiteurs, la tente du Taïchoun de Satzouma (???) (Il a fallu une occasion pareille pour déterrer le potentat inconnu), et généralement tous les édifices qui ont la couleur orientale. Il faut, du reste, convenir que le pays du soleil se comporte admirablement chez nous. Les Expositions de la Perse, du Japon, de la Chine, de Siam, de tous les pays de l'extrême Asie, sur lesquelles il m'est impossible de m'étendre, ont un éclat incomparable autant au-dedans qu'au-dehors du Palais. On s'oublie sur ces molles nattes, sous ces parasols bariolés, à contempler les miracles de la patience hindoue ou annamite. Les tons franchement criards, effrontément colorés de cette partie du Palais, contrastent heureusement avec les mornes teintes adoptées par les puritains de la Grande-Breta-

gne ou de l'Amérique septentrionale. Les arcades affectées à l'exhibition africaine et asiatique sont bâties dans le goût mauresque. On est là en plein Orient, et le costume d'un grand nombre de visiteurs, coiffés du fez ou du turban, vient compléter l'illusion.

Je ne dois pas quitter le parc et terminer cette longue lettre sans dire que j'ai rencontré sur mes pas une belle exposition de terre cuite due à MM. Virebent frères de Toulouse, dont la réputation n'est plus à faire dans cette branche d'art d'industriel. C'est un grand autel, à baldaquin et colonnes émaillées, porté sur un socle à bas-relief et flanqué de statues également émaillées. J'ai découvert aussi, après de longues recherches, les verrières de M. Gesta, placées en face d'une brasserie belge, près la porte Desaix. Quoique M. Gesta ait fait de louables efforts pour élever le niveau de sa fabrication, il trouvera un redoutable concurrent dans M. Maréchal, de Metz, qui a construit un pavillon où l'on admire entre autres sujets, un portrait vitrifié hors ligne, que le gardien m'a dit être le portrait de M. Maréchal lui-même.

J'arrête là, Monsieur, cette rapide et bien incomplète revue. En présence de l'immensité de ce concours international, qui ne compte pas moins de 43,000 exposants, ma lettre ne peut traduire qu'une impression individuelle. Je vous la donne pour telle, n'y attachant d'autre mérite que celui de la sincérité.

L'Exposition universelle de 1867 est un événement sans précédent, qui n'aura pas probablement de seconde édition. Au milieu de ses défaillances morales et intellectuelles, la France y affirme toutes ses grandeurs matérielles. On sent qu'à côté de tout cela il y a des lacunes. Mais ce qu'on voit est beau, et on oublie, hélas ! trop volontiers ce qu'on ne voit pas. Tous les hommes de notre génération chercheront à contempler ce spectacle unique. Ce serait se priver de bien utiles leçons que de ne pas observer le Paris moderne et, dans le Paris moderne, de ne pas aller voir l'Exposition universelle de 1867.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

E. Vaïsse-Cibiel.

ESSAI

SUR CYRANO DE BERGERAC ET SUR SON ÉPOQUE.

—

Le dix-septième siècle est un des âges glorieux de la France. Henri IV et la « Satire Menippée » ayant récemment pacifié les effervescences farouches et mis un terme aux guerres civiles et religieuses du siècle précédent, les âmes, lassées de luttes et de tueries, se jetèrent avec passion dans les plaisirs délicats, les occupations élégantes de l'esprit, dont l'hôtel Rambouillet devint le sanctuaire. Cet hôtel s'ouvrit en 1600 et ne se ferma qu'en 1661, absorbé dans les rayons éblouissants de la cour théâtrale de Louis XIV, dont Versailles fut, en quelque sorte, l'Olympe solennel.

Catherine de Vivonne, fille du marquis de Pisani et de Julie de Savelli, épousa, en 1600, Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, bon royaliste, qui avait fait merveille à la bataille de Jarnac, et qui refusa, avec ses huit frères, d'entrer dans le parti de la Ligue.

Charles d'Angennes avait terriblement d'esprit, dit cette caillette de Tallemant des Réaux, mais l'esprit frondeur; et il était persuadé que l'Etat n'irait jamais bien s'il ne gouvernait. « Cette humeur frondeuse, son amitié pour le duc d'Epernon, si hostile à Sully; la parenté de sa femme, Strozzi par sa mère, avec Marie de Médicis, qu'outrageait et aigrissait tant l'inconstance de

enri IV; enfin, la délicatesse exquise et raffinée de la marquise l'égard des bienséances, tout engageait cette noble famille à oler de ce Louvre, où les Gabrielle d'Estrées, les Jacqueline de eil, les Henriette d'Entragues venaient successivement étaler scandale de leurs amours. Les premières réunions de la marse, à l'écart du Louvre, semblent donc une protestation indite contre ses mauvaises mœurs et son mauvais goût. Ces nions avaient lieu rue Saint-Thomas-du-Louvre, dans l'hôtel ami, qui, dès 1600, époque du mariage, avait pris le nom otel Rambouillet (1). »

Malgré les ridicules qu'on peut justement lui reprocher, ce acle fut, pendant soixante ans, le dépositaire du goût et de la ralité en France; il infusa la grâce et l'élégance à une société fermentait encore la sève ardente des guerres civiles, et l'asplit. Il éclipsa et absorba le bureau d'esprit que l'abbé de rolles avait fondé dans sa maison de la rue Saint-Etienne des ès; la réunion de beaux esprits chez Marie de Jars, demoiselle Gournay, fille d'alliance de Montaigne, et la coterie Conrart, ndez-vous de ce que Paris avait de plus raffiné et de plus poli.

Le sanctuaire de l'hôtel Rambouillet, la fameuse « Chambre bleue, » meublée de velours bleu rehaussé d'argent, où trônait la rude Catherine, nom que Malherbe changea, par un précieux anagramme, en celui d'Arthénice, devint le « club » de la fleur des pois de la cour et de la ville, de ces précieux et de ces précieuses qui donnèrent de l'élégance à la langue effrontée de Rabelais, et mirent un frein aux débauches des pétrarquistes et les ronsardisants. Honoré d'Urfé en fut la première idole.

D'Urfé, dit un biographe, est un de ces noms heureux qui, dans un ordre de faits déterminé, absorbent, en quelque sorte, la substance d'une époque, qui se l'approprient, du moins aux yeux des générations futures, parce qu'ils sont comme des vases où s'est conservé tout ce qui a pu en être transmis aux yeux de la postérité.

L'*Astrée* passionna cette société en travail de palingénésie. L'esprit qui produisit ce roman est le même que celui qui avait donné ses tensons et ses cours d'amour à la Provence, la *Diane*

(1) M. Ferdinand Delavigne.

de Montemayor à l'Espagne; qui donna à l'Italie le *Pastor fido* de Guarini, l'*Aminte* du Tasse, l'*Adone* du cavalier Marin, les poèmes de l'Arioste; à toute l'Europe ses mille romans chevaleresques et pastoraux.

La première partie de l'*Astrée* parut en 1610, et la dernière ne fut publiée qu'en 1627, après la mort de d'Urfé, par Balthazar Baro, son ami et son secrétaire, qui la mit au jour, afin de clore, dans les imaginations en suspens, les aventures de ces héros dont raffolaient les belles dames.

Il ne faut pas trop médire de ce roman, — dont le succès enfanta malheureusement l'interminable et fade série des *Cyrus*, des *Clélie*, des *Cléopâtre* et des *Alexandre*, — car l'*Astrée* c'est déjà, au point de vue purement grammatical, la langue nouvelle, la phrase telle que la construira Pascal, quarante ans plus tard, et que parlera l'Académie française.

L'*Astrée* a exercé une action sensible sur les mœurs de son temps, mais elle leur a aussi emprunté la métaphysique et les subtilités de la controverse amoureuse, venue en ligne directe des cours d'amour. Si les contemporains s'en éprirent si follement, c'est qu'ils sentaient bien que l'âme poétique des vieux âges allait quitter le corps social, qu'elle avait animé et qui se décomposait déjà. Ils comprenaient que c'était le chant du cygne de cette chevalerie dont les délicatesses de sentiment, les amoureux héroïsmes avaient idéalisé le culte de la femme. C'est depuis lors, en effet, que l'amour, qui, selon l'expression de Henri Heine, est la combinaison du sentiment de l'infini qui est en nous et du beau idéal qui se révèle sous une forme sensible, a été chassé de la terre. La raison triompha dans la seconde moitié du dix-septième siècle; le dix-huitième s'enivra des fêtes épicuriennes de l'esprit, le nôtre s'énerve dans les calculs égoïstes de l'intérêt.

L'hôtel Rambouillet fut très prude, très collet-monté dès l'origine, mais il se relâcha insensiblement de ses rigueurs, et devint enfin le rendez-vous des galants et des belles. Pendant sa faveur, le florentin Concini, devenu maréchal d'Ancre, appela le cavalier Marin, ce napolitain plein de calembours, de concetti, de miévreries, d'affèteries et l'introduisit rue Saint-Thomas-du-Louvre, où son poème de l'*Adone* fit fanatisme, comme on dit en Italie.

Vers le temps de la splendeur de l'hôtel Rambouillet, c'est-à-dire vers 1640, autour d'Arthénice et de sa fille aînée, Julie, pour laquelle fut composée l'illustre galanterie de la Guirlande de Julie, et qui devint, en 1645, duchesse de Montausier, après avoir fait parcourir au pauvre duc — l'Alceste de Molière, dit-on, — tous les relais de la carte de Tendre, se rangeaient Madeleine de Souvré, marquise de Sablé, qu'avait aimée le duc de Montmorency, décapité à Toulouse; Anne de Bourbon, duchesse de Longueville; son frère le duc d'Enghien qui avait gagné la bataille de Rocroy, pendant qu'on portait le corps de Louis XIII à Saint-Denis; la belle, spirituelle et blonde Mlle Paulet, qu'on avait surnommée « la lionne; » la noire et laide Mlle de Scudéry, et bien d'autres.

Là, vinrent successivement briller toutes les intelligences et toutes les élégances de la première moitié du dix-septième siècle: Ogier de Gombault, le poète chevaleresque et mélancolique de Marie de Médicis; Malherbe, qui régenta la poésie; Claude de Malleville, — secrétaire de Bassompierre et du cardinal de Bérulle, — dont le sonnet de la *Belle matineuse* l'emporta sur celui que Voiture avait composé sur le même sujet. Philippe Habert et son frère Germain, désigné dans le *Dictionnaire de l'Académie*, sous le nom d'abbé de Cérisy, l'un de ses bénéfices, et auteur de la *Métamorphose des yeux de Philis en astres;* Cerisay, Godeau, — le nain de Julie, — qui devint évêque de Grasse et de Vence; Sarrazin, Cotin, l'abbé de Pure, François de Civile, aux étranges aventures; La Calprenède, le rodomont George de Scudery, Ménage, célèbre par son *Dictionnaire des origines de la langue française;* l'avocat Patru, Nicolas Perrot d'Ablancourt, dont les traductions firent la réputation; Vaugelas, qui fut chambellan de Gaston d'Orléans. Corneille y lut ses créations merveilleuses. Le facétieux abbé de Bois-Robert y venait quelquefois, et parla à Richelieu de cette réunion, qui lui suggéra l'idée de créer l'Académie (1). Le badin, le sémillant Voiture, le chevalier, l'amoureux, le « mourant » de toutes les belles, en était le commensal le plus assidu et le plus souhaité. Guez de Balzac, le grand épistolier de

(1) Elle fut fondée le 13 mars 1634, complétée en 1636, et ne fut recrutée, dans l'origine, que parmi les *passe-volants* et les *Enfants de la piété* de Bois-Robert.

France, dont les *Lettres* sont emphatiques, mais dont le *Socrate chrétien*, les *Entretiens* et surtout le *Prince* sont remarquables, hantait aussi l'hôtel Pisani, que, dans ses lettres à Conrart, il appelait le temple des Muses, de l'Honneur et de la Vertu.

Voiture y représentait le raffinement, le précieux, le quentessencié italien; Balzac, la boursoufflure et l'emphase espagnole.

Benserade, avec son sonnet de *Job*, y balança un moment la gloire de Voiture, lors de la querelle des deux sonnets qui divisa la société en Jobelins et Uranins. Mme de Longueville prit parti pour Voiture et le sonnet d'*Uranie*; son frère, le prince de Conti, se déclara en faveur de Benserade et du sonnet de *Job*. Corneille, consulté, dit que celui de Voiture était mieux rêvé, mieux conduit, mieux achevé, mais qu'il voudrait avoir fait l'autre.

Chapelain fut longtemps l'oracle de l'hôtel Rambouillet, et y jouit d'une prodigieuse autorité jusqu'à l'apparition de la *Pucelle*, à laquelle il travailla pendant trente ans. Chapelain est une preuve qu'un poète médiocre peut sainement exercer l'art de la critique, car, quoiqu'il n'eût pas le talent de composer un ouvrage original, il eut celui de réprimer les écarts du génie dans les autres, par la raison, comme dit un auteur anglais, qu'un vin médiocre peut faire de très bon vinaigre.

La première moitié du dix-septième siècle, c'est-à-dire la régence de Marie de Médicis, le règne de Louis XIII et la régence d'Anne d'Autriche ont l'air d'un roman de cape et d'épée. C'était un singulier roi que ce pâle mélancolique — fils d'un héros et père d'un magnifique, — qui autorisa flegmatiquement l'exécution de Cinq-Mars, de De Thou; qui laissa assassiner le maréchal d'Ancre; qui n'osait prendre qu'avec des pincettes un billet que Mlle de Hautefort avait caché dans son corsage; qui accorda sa faveur à Luynes, parce qu'il élevait bien les pies-grièches et à Saint-Simon, le père de l'auteur des *Mémoires*, parce qu'il savait sonner du cor sans baver.

Après l'épanouissement de la renaissance italienne et de la réforme allemande, que le fanatisme de la Ligue avait eues à combattre, débordèrent les impiétés des *Libertins* à la suite de Théophile de Viau, et les frairies des *Goinfres*, marchant sur les traces de Gérard de Saint-Amant. Alors on abandonna la tradition grecque et romaine, pour s'inspirer de l'Espagne et de l'Italie.

La France, sous Marie de Médicis, s'était imprégnée du génie italien ; elle subit l'influence castillane avec Anne d'Autriche, la blanche reine aux mains d'ivoire, qui s'évanouissait à la vue des roses, comme le chevalier de Guise qui tua cependant en duel les deux barons de Luz. « Le genre espagnol, c'était, au début du dix-septième siècle, la haute galanterie, langoureuse et platonique, un héroïsme un peu romanesque, un courage de paladin, un vif sentiment des beautés de la nature, qui faisait éclore les églogues et les idylles en vers et en prose, la passion de la musique et des sérénades aussi bien que des carrousels, des conversations élégantes comme des divertissements politiques. Le genre italien était précisément le contraire de la grandeur, ou, si l'on veut, de l'influence espagnole : le bel esprit poussé jusqu'au raffinement, la moquerie, et un persiflage qui tendaient à tout rabaisser. Du mélange de ces deux genres sortit l'alliance ardemment poursuivie, rarement accomplie en une mesure parfaite, du grand et du familier, du grave et du plaisant, de l'enjoué et du sublime (1). »

Ces deux influences donnèrent naissance aux cavaliers fringants et hautains, aux mousquetaires parfumés d'ambre, aux raffinés d'honneur à la longue rapière, marchant le poing sur la hanche, en étalant la fraise, la gonelle et les gants à la frangipane ; aux galants, qui, avec leur rodomontade espagnole et leur mignardise italienne, laissèrent leur nom aux galons ; aux fantasques à la vie aventureuse et frivole ; aux fats, aux fous, aux spadassins, aux matamores bien cambrés, bien guédés ; aux capitans dont Callot et Abraham Bosse ont immortalisé les fières attitudes ; aux graciosos issus de Quévédo et de Gongora ; aux magots littéraires, aux imbroglios, aux facéties picaresques de Scarron ; mais aussi aux surhumaines grandeurs, aux énergiques combats de la passion et du devoir des poëmes de Corneille.

Aux deux influences dominantes de l'Espagne et de l'Italie vint s'unir encore celle de l'Angleterre, qui s'enorgueillissait alors de John Lely et de son école des euphuistes.

Comme tout s'agite et cherche sa voie parmi ces esprits frivoles, ces abstracteurs de quintessence, ces alambiqués, ces rimeurs de

(1) M. Cousin.

concetti, ces poètes en style gorge de pigeon, chargé de passequilles et de paillons comme la basquine d'une gypsie. Au sein des liens relâchés et rompus de cette époque affolée, on sent cependant que les lettres vont être pratiquées par des esprits d'élite et encouragées par de grandes âmes. L'austère et grave Corneille, dont les sérieuses qualités morales font dignement honorer en lui les œuvres de l'intelligence, surgit et rayonne dans ce chaos, avec le *Cid*, la veille du jour où Descartes publiera le *Discours sur la Méthode*.

Quoique le goût littéraire de Richelieu ne fût pas très pur, il faut convenir qu'il donna un puissant essor aux lettres. Il chargea l'abbé de Bois-Robert de rechercher les hommes de talent et de les signaler à sa munificence. Cet abbé était un bouffon spirituel dont un bon mot fit la fortune. Un jour on apporta un chapeau de castor à Richelieu, qui n'était pas encore cardinal, et qui lui demanda s'il lui allait bien. — « Il vous irait bien mieux, répondit l'abbé, s'il était de la couleur du nez de votre aumônier. »

Le Metel de Bois-Robert était né à Caen en 1592. Le vieux cardinal Du Perron fut son premier patron littéraire. Il alla ensuite à Rome, en 1630, où il se familiarisa chez les grands ; avec cette vie subalterne de diseur de bons mots sans conséquence de narrateur d'anecdotes graveleuses, qui firent les délices de Richelieu, il plut à Urbain VIII, qui lui offrit le prieuré de Nozay, au diocèse de Nantes. Bois-Robert, fin Normand, y vit le levain de sa fortune et se fit tonsurer. Il entra dans les ordres en revenant en France, obtint un canonicat à Rouen, d'où il alla à Paris dans les antichambres de Richelieu, qui prit tellement de plaisir à sa conversation, qu'il en fit son familier. Bois-Robert, au comble de la faveur, devint, — avec Rotrou, le laborieux Claude de L'Estoile fils et petit-fils de présidents, dont les *Mémoires* servent à l'histoire de Henri III, et Guillaume Colletet, le père du poète crotté, stigmatisé par Boileau, — l'un des quatre auteurs dramatiques que le cardinal prit à sa solde et chargea de travailler sous son inspiration.

Lorsque Corneille arriva à Paris, Richelieu l'associa à ces quatre faiseurs ; mais, comme sa fierté se refusa à broder servilement les canevas du cardinal, celui-ci, froissé dans ses susceptibilités d'homme de lettres, souleva contre lui George de

Scudéry et ne rougit pas de descendre à de mesquines tracasseries indignes de son génie. On raconte qu'après l'apparition du *Cid*, pour lequel tout Paris eut les yeux de Chimène, il tendait le poing à Bois-Robert en lui disant : — « Rodrigue, as-tu du cœur ? — A quoi le bouffon répondit d'un ton piteux : — « Je n'ai que du carreau. » Ce plat quolibet était colporté dans les salons de la cour et de la ville. Rotrou honora son caractère en refusant de prendre part à ce déchaînement, et ne craignit pas de blâmer l'abbé à la face de l'homme puissant qui l'encourageait. Balzac, qui régenta la prose comme Malherbe avait régenté la poésie, réfuta victorieusement, dans une lettre à Scudéry, les critiques de ce rodomont, et la duchesse d'Aiguillon elle-même intercéda auprès de son oncle, le cardinal, en faveur de Corneille, si bien que Richelieu récompensa, comme ministre, ce même mérite dont il était jaloux comme homme de lettres.

Le dernier effort littéraire de Richelieu fut la tragédie de *Mirame*, dans laquelle il espérait en même temps se venger des cruautés d'Anne d'Autriche, qui avait exigé qu'il dansât devant elle une sarabande déguisé en berger de l'*Astrée*, et de la rivalité de ce fat de Buckingham, en les traduisant l'un et l'autre sur la scène, sous les noms des principaux personnages de la pièce. Il choisit pour collaborateur, auteur responsable, l'athée Desmarets de Saint-Sorlin, qui se convertit plus tard et devint, dans ses *Délices spirituelles*, le poète mystique et quiétiste de l'Ordre de la Visitation. C'est lui, — dont on disait que c'était le plus grand fou parmi les poètes et le plus grand poète parmi les fous, — qui écrivait à Mme de Chantal : « Je vous embrasse, ma chère colombe, dans votre rien, tout rien que je suis, chacun de nous étant dans notre tout, par notre aimable Jésus. » Ce Desmarets, enivré des fadeurs du molinisme, offre de singulières analogies avec Clément Brentano, le frère de Bettina d'Arnim, et sa pièce des *Visionnaires* est une des compositions dramatiques les plus bizarres qui aient jamais paru. *Mirame* n'eut pas de succès, malgré les efforts désespérés du cardinal. Corneille triompha, et les passe-volants, ainsi que les enfants de la pitié de Bois-Robert, « allèrent s'engloutir dans les marais du Parnasse, dont ils avaient trop longtemps usurpé et déshonoré les sommets. »

Si, comme on le voit, il est des gloires usurpées, il en est aussi

qui ont leur fatalité, car une cruelle destinée semble s'être appesantie sur elles. Lorsqu'on plonge dans les régions mystérieuses de la littérature, on est confondu de la quantité d'écrivains qui se sont évertués sur le Parnasse et du petit nombre d'élus dont la mémoire a survécu. Cet oubli, presque toujours mérité, est quelquefois injuste, et, tout en respectant les réputations consacrées par de légitimes admirations, il est permis de chercher à réhabiliter des noms méconnus. Il est quelquefois bon de réviser les arrêts portés par les contemporains ou par la postérité, surtout en France, où nous acceptons souvent, par indolence, des opinions toutes faites, sans nous donner la peine d'en discuter la validité.

Les thuriféraires réservent leur encens pour les grandes puissances adorées de la foule et dédaignent les rêveurs, presque toujours environnés d'un certain mystère. Aussi, quoique je ne cherche pas à me singulariser en sacrifiant à des dieux inconnus, je me sens attiré, par une sorte de mission consolatrice, vers les génies injustement tombés dans l'oubli, pour les venger du dédain ou de l'indifférence. L'opinion, sujette à l'erreur ou au caprice, peut avoir des écarts passagers, l'impartiale postérité doit prononcer l'arrêt définitif.

Je veux m'occuper d'un des hommes les plus oubliés de l'époque dont je viens d'esquisser la physionomie, et qui en est cependant l'une des expressions les plus originales et les plus caractéristiques : de Savinien Cyrano de Bergerac, dont le nom et les travaux sont à peine connus, parce qu'il dédaigna l'art de soigner sa réputation, en faisant dire son nom à tous les échos de la renommée.

Né quelque temps avant que Richelieu parvînt aux affaires, mort à trente-cinq ans, au moment où la Fronde venait de s'assoupir sous la main prudente de Mazarin, Cyrano est un des plus caractéristiques représentants de son époque. Mousquetaire et périgourdin, avec un tempérament de feu et une imagination fougueuse, il fit des prouesses dignes des chevaliers de la Table-Ronde. Ses œuvres, écrites à la hâte, sont pleines d'aperçus hardis, d'éclairs de génie, d'éloquence et d'esprit. Sa grande préoccupation est de fuir les sentiers battus, de se frayer une route et d'y marcher dans toute l'indépendance de son originalité propre. On trouve dans son œuvre quelques pages dans lesquelles on sent le

Libertin, le disciple exagéré de Gassendi, le partisan de la philosophie de Démocrite et de Pyrrhon, mais il ne va jamais jusqu'à l'athéisme de Théophile, de Desbarreaux, de Miton, du chevalier de Méré, de Saint-Pavin, de Bois-Yvon, de Bardouville, du poète Hénault, de Saint-Evremont et du baron de Panat. Il se rattache à l'hôtel Rambouillet par la recherche du style, mais malgré ses subtilités italiennes, son emphase espagnole, ses mièvreries euphuistiques, il s'en éloigne par la verve gauloise de la pensée, la vigoureuse saveur et parfois la crudité de son langage.

Certains biographes le font naître à Bergerac, d'autres au château de Bergerac, plusieurs en Gascogne; personne ne s'accorde. Ce qui paraît assez probable, c'est qu'il n'est pas d'origine française, — son nom l'indique assez, — et s'il est né à Bergerac, ce n'est que par accident qu'il en a pris le nom, car le château appartenait au roi. Du reste, le rédacteur de la *Bibliothèque des romans* dit qu'il n'ajouta ce nom au sien que pour se distinguer des autres Cyrano.

On a conservé le nom de Cyrano de Mauvières, son frère, mais ce nom de fief n'est pas périgourdin. Mauvières est un village situé en Berry, dans le département de l'Indre. Le cousin chez lequel mourut Cyrano de Bergerac serait-il le même qui, en 1663, était trésorier-général des offrandes, aumônes et dévotions du roi? En remontant plus haut, on trouve Samuel Cyrano, abbé de Saint-Germain-des-Prés, vers 1594. Il y en a sans doute d'autres encore, mais tout cela ne dit pas d'où était notre auteur.

Ce qui est certain, c'est que sa famille n'a laissé aucune trace en Périgord; on ne l'y trouve pas établie, elle ne paraît pas avoir contracté d'alliance avec les autres familles du pays, il n'en existe aucune mention dans les registres de Bergerac et la tradition est aussi muette que les registres. J'ai essayé des recherches dans le village de Bragairac, dans le canton de Saint-Lys, arrondissement de Muret, département de la Haute-Garonne, car, Bragairac, c'est, sous la forme patoise, le nom qu'a longtemps porté la ville de Bergerac en Périgord, mais mes recherches ont été stériles.

Ce qui pourrait lever bien des difficultés ce serait l'épitaphe de Cyrano qui fut enterré dans l'église du couvent des Filles-de-la-Croix, dans le faubourg Saint-Antoine. Au siècle dernier, Gainiè-

res fit relever toutes les inscriptions qui se trouvaient dans les églises de Paris, et il est probable que celle de Cyrano ne fut pas oubliée, si toutefois son tombeau avait une épitaphe. Comme tous ces recueils manuscrits se trouvent en partie à Paris et en partie à la bibliothèque bodleïenne d'Oxford, c'est là que les chercheurs pourront diriger leurs investigations.

M. Léon Lapeyre, bibliothécaire de la ville de Périgueux, m'écrivait qu'il pensait que le père de Cyrano, espagnol d'origine, vint en Périgord et occupa quelque emploi militaire au château de Bergerac, où Savinien naquit probablement, vers 1620.

L'enfance de Cyrano paraît avoir été orageuse comme le fut toute sa vie. Son père le mit en pension de bonne heure chez un curé de campagne du voisinage, où il se lia avec Le Bret, qui devint plus tard son éditeur. Ce curé était un pédant ignare que Cyrano prit en aversion ; si bien que son père, vieux gentilhomme assez insouciant de l'éducation de ses enfants et trop crédule aux plaintes de son fils, l'en retira à l'âge de quinze ans, sans s'inquiéter s'il ferait mieux autre part, et l'envoya à Paris, où il le laissa sur sa bonne foi. Savinien entra au collége de Beauvais, où il termina ses études et où il puisa cette violente haine des pédants et des cuistres, qui lui inspira sa comédie du *Pédant joué*, et suggéra, sans doute, à Molière, qui avait été élevé au collége de Clermont, l'idée de ses Métaphraste et de ses Pancrace.

Lorsqu'il eut terminé ses études au collége de Beauvais, le railleur, spirituel et passionné Cyrano, qui n'avait guère que la cape et l'épée, se jeta dans le tourbillon parisien avec toute l'ardeur de la fougue méridionale. Les plaisirs ne lui firent cependant pas négliger l'étude. Il se glissa dans la société des disciples de Gassendi (1), qui donnait des leçons à Chapelle, à Molière, à Hesnault et à Bernier, le fameux voyageur qui parcourut le Mogol, l'Indoustan et le royaume de Cachemyr avec l'empereur Aureng-Zeb, auprès duquel il resta douze ans. Cyrano acquit auprès de Gassendi une science encyclopédique ; aussi, ne faut-il pas douter, dit Grimarest, qu'il ne fût devenu un grand physicien, un

(1) Vers l'an 1638, l'abbé Gassendi tenait à Paris, dans une rue silencieuse, près des Thermes de Julien, non loin du Collége de France, où il était professeur, un petit cénacle philosophique.

habile critique et un profond moraliste, si la mort ne l'eût enlevé presque aussitôt qu'il se fut consacré aux lettres.

Le Bret, qui redoutait pour Cyrano l'entraînement des passions, le fit entrer aux gardes, en qualité de cadet, dans la compagnie de M. de Carbon-Castel-Jaloux, dont il faisait lui-même partie. Cyrano n'avait que dix-neuf ans. Ce fut le beau temps de ses duels et de ses aventures.

« C'était alors, dit Théophile Gautier, le temps de ces belles aventurières espagnoles et italiennes, voluptueuses et fières créatures, aimant d'un égal amour l'or, le sang et les parfums; pâles comme l'ambre, souples comme le saule, fortes comme l'acier, le nez légèrement arqué, la lèvre dédaigneusemet retroussée à ses coins et ayant l'air de faire fi, l'œil nageant et scintillant, les cheveux drus et crépelés, les mains pleines de fossettes et presque royales, les doigts effilés, plus blancs que l'ivoire de l'éventail. Le beau temps des belles courtisanes poétiques! C'était le temps des balcons escaladés, des échelles de soie, des ballets et des mascarades; de cette galanterie espagnole, grave et folle à la fois, dévouée jusqu'à la niaiserie, ardente jusqu'à la férocité! Des sonnets, et des petits vers, et des grands coups d'épée, et des grandes rasades et du jeu effréné; on jetait sa vie par la fenêtre, on tournait son âme à tous les vents comme si l'on n'eût su qu'en faire. On se joue sur un coup de dé à toutes les minutes, on se bat pour soi, on se bat pour les autres, plutôt que de rester les bras croisés : quelqu'un vous regarde, vite un duel; quelqu'un ne vous regarde pas, encore un duel; l'un vous insulte, l'autre vous méprise; et tout cela sans forfanterie, avec un laisser-aller et une nonchalance admirables, comme s'il ne s'agissait d'autre chose que de boire un verre d'hypocras. Quel courage dépensé à rien! La monnaie de cent mille héros éparpillée au coin des carrefours, le soir, sous quelque lanterne! Cyrano trouva le moyen de se faire nommer l'*Intrépide* par une société ainsi faite, lui, tout jeune homme, arrivé hier du Périgord, de chez un pauvre curé de campagne. Magnifique début! »

Cyrano était un brave, élégant et beau cavalier, au nez près, que la fatalité lui avait octroyé colossal comme celui de Ganeça, le Dieu de la Sagesse, que les Hindous représentent avec une trompe

d'éléphant (1). Ce nez servit de texte aux railleries des malins, mais comme notre héros avait le caractère singulier et bouillant, il voulut faire respecter ce nez monumental et le fit bravement respecter à la pointe de sa colichemarde. On lit dans la *Ménagiana* (2) : Bergerac était un grand ferrailleur. Son nez, qu'il avait tout défiguré, lui a fait tuer plus de dix personnes. Il ne pouvait souffrir qu'on le regardât, et il faisait mettre aussitôt l'épée à la main. » Il se fit bientôt remarquer par ses extravagances et sa folle intrépidité ; ses duels, tous heureux, firent grand bruit dans Paris ; on parla beaucoup de sa bravoure, de son adresse, mais bien moins de son nez, dont le ridicule sembla diminuer à mesure que croissait sa réputation de spadassin.

Ce qu'il y a de bizarre, dit Le Bret, c'est qu'il avait, au fond, un caractère inoffensif et doux, et qu'il ne méprisait rien autant qu'un spadassin de profession. Il s'était trouvé en cent rencontres, jamais une seule fois pour lui-même, mais en qualité de second, et l'on sait que les seconds étaient alors des témoins qui se battaient. Son courage était si notoire que, dans sa compagnie, presque exclusivement composée de Gascons, on lui décerna le surnom de *Démon de la bravoure*.

Son existence, un peu mystérieuse, est entourée de ce prestige chevaleresque que nous prêtons aux paladins des romans du cycle carlovingien. Il ne comptait jamais ses adversaires. On raconte qu'un soir, il était à souper avec son ami Linière, connu par l'acrimonie de ses épigrammes et de ses satires, lorsqu'on vint les avertir qu'un grand seigneur, dont ce dernier s'était attiré la haine, avait apposté une centaine de coupe-jarrets sur sa route, vers les fossés de la porte de Nesle. Linière, dont l'épée était moins vaillante que la langue, n'osait rentrer chez lui. — « Pardieu ! dit Cyrano, en lui donnant une lanterne, je veux t'aider moi-même à faire la couverture de ton lit. » Il alla vers le lieu désigné, se pré-

(1) L'édition des Œuvres de Cyrano, de 1710, offre, en tête du premier volume, son portrait, tête nue, vu de trois quarts, ses armoiries au bas, et page 107, assis, écrivant, la tête coiffée d'un bonnet. Dans l'édition de 1740, même portrait que celui de l'édition de 1710, mais mieux gravé, tourné dans un autre sens et sans les armoiries. Le *Chroniqueur du Périgord et du Limousin* a publié aussi un portrait lithographié de Cyrano, avec ses armoiries.

(2) T. III, p. 242.

ipita au milieu des assassins l'épée à la main, les mit en fuite, près en avoir tué deux et grièvement blessé sept autres.

Ce combat surhumain fut vu par une foule de témoins qui en ndirent témoignage, et entr'autres par M. de Bourgogne, mestre-›-camp du régiment d'infanterie du prince de Conti, qui lui nna le surnom d'*intrépide*.

Le maréchal de Gassion, — l'ami de Gustave-Adolphe et de ichelieu, qui prit une si grande part à la bataille de Rocroy, ır il passe pour avoir conseillé la manœuvre qui décida du sort › la journée et qui mourut à trente-sept ans, — ayant appris ıtte fabuleuse aventure par Cavoye et Guigy, voulut s'attacher yrano qui refusa ses avances par désintéressement et par erté.

Cette existence aventureuse et folle ne le détournait pas de ses ıudes, et Le Bret, auquel il faut toujours en revenir, le vit un ıur, dans un corps de garde, travailler à une élégie avec aussi eu de distraction que s'il eût été dans un cabinet de travail.

Sa carrière militaire ne fut pas longue, mais n'est pas sans clat. Il reçut un coup de mousquet au travers du corps au siége e Mouzon, place forte près de Sedan, sur la Meuse; et plus tard, n 1640, un coup d'épée dans la gorge, à celui d'Arras. Ses blesıres le contraignirent, à son grand regret, à renoncer au métier es armes, à l'âge de vingt ans. Niceron dit qu'il se prit alors d'une elle passion pour la physique et la philosophie.

Le Bret affirme qu'il n'avait pas l'humeur querelleuse. On vourait le croire, mais il est permis de penser le contraire. Son venture avec le comédien Montfleury, qui était fort gros, semlerait prouver, au contraire, la véhémence de son caractère. Un ıir, au théâtre, on ne sait pour quelle cause on le vit se lever de ı place et dire au comédien : — « Je t'interdis pour un mois, ros crevé. » Celui-ci, ne tenant pas compte de l'injonction, repaıt quelques jours après sur la scène. Aussitôt que Bergerac aperçut, il lui cria, tout bouillant de colère : — « Retire-toi ou › t'assomme ; penses-tu donc, à cause qu'un homme ne te saurait attre tout entier en vingt-quatre heures, et qu'il ne saurait en un ıur échigner qu'une de tes omoplates, que je me veuille reposer e ta mort sur le bourreau ? Non, je serai moi-même ta Parque. » e comédien fut contraint de se retirer.

Une brochure intitulée : *Combat de Cirano de Bergerac contre le singe de Brioché au bout du Pont-Neuf* prouve que notre raffiné était singulièrement sur la hanche.

Jean Brioché ou Briocci était un arracheur de dents et un montreur de marionnettes, installé, en compagnie de son illustre singe Fagotin, au bas du Pont-Neuf, près la porte de Nesle, laquelle était encore debout en 1649 à l'extrémité septentrionale de la rue Guenegaud, en face d'une petite tour en encorbellement sur la Seine, qu'on appelait le Château-Gaillard. Le Pont-Neuf était alors le rendez-vous des badauds parisiens, des gentilshommes, des grandes dames, des bourgeois, des clercs de la Bazoche, des passe-volants et des filles-folles. Les raffinés, aux fraises dentelées et brodées, au feutre empanaché de plumes éclatantes, qui jonchaient de madrigaux la ruelle de Ninon et courtisaient Marion Delorme, abandonnaient parfois les ombrages aristocratiques de la place Royale pour aller s'ébaudir chez Brioché et entendre Tabarin, le beau-père de Gautier-Garguille et l'associé de Mondor, fameux opérateur qui vendait du baume sur le Pont-Neuf, comme Brioché y arrachait des dents.

L'opuscule déjà cité raconte que Cyrano assistant aux parades de Brioché aurait pris son singe Fagotin pour un laquais qui lui faisait la grimace et l'aurait tué d'un coup d'épée. « Fagotin, dit l'auteur de la brochure, était grand comme un petit homme, bouffon en diable ; Brioché l'avait coiffé d'un vieux vigogne, dont un plumet cachait les trous, les fissures, la gomme et la colle; il luy avait ceint le cou d'une fraise à la Scaramouche, il luy faisait porter un pourpoint à six basques mouvantes, garni de passements et d'aiguillettes, vêtement qui sentait le laquéisme; il luy avait concédé un baudrier où pendait une lame sans pointe. »

» Nota : Que le maître avait accoutumé son disciple à se mettre en garde et à pousser quelques bottes. Cette remarque est nécessaire. »

Cet opuscule fut attribué à Dassouci. Cyrano exaspéré lui aurait fait un mauvais parti s'il n'avait quitté Paris. On ajouta une pièce en vers à cette pièce en prose dans l'édition publiée après la mort de Cyrano. L'opuscule fut réédité en 1704, et réimprimé par Didot il y a quelques années. C'est une satire assez piquante des allures

ailleuses de l'auteur du *Pédant joué* qui était, certainement, ı turbulent et plus querelleur que ne le prétend Le Bret.

e caractère de Cyrano a été fort bien peint par l'abbé Gabriel ret, dans sa *Guerre des auteurs anciens et modernes* (1), que pourra consulter. Beauchamps prétend qu'il était d'une grande riété et qu'il buvait rarement du vin, « à cause que son excès ıtit et qu'il faut s'en défier comme de l'arsenic. » Il avait ›rit très enjoué, très aimable, très abondant en spirituelles ies; mais il l'avait, en même temps, très altier, très indépen- ı, et ses écrits en portent l'empreinte hardie et un peu extra- ınte. Il ne voulait pas plus de Mécène que de prôneurs, et se toujours à l'écart des coteries littéraires et politiques, sauf ı la Fronde, « cette guerre de pots de chambre, » comme pela Condé, où il fut du petit nombre des auteurs qui se décla- ınt pour Mazarin. Le cardinal trouva en lui un champion intré- ı et désintéressé, tandis qu'il fut un adversaire redoutable pour frondeurs.

yrano défendant le principe d'autorité contre d'augustes rebel- insurgés au nom des plus mesquines prétentions et sous les ı futiles prétextes, est un grand enseignement; car si la Fronde ut que ridicule, elle eût pu devenir sanglante comme la Ligue. si les Frondeurs furent-ils coupables de jouer avec la populace, t la férocité avait naguère éclaté à propos du maréchal d'An- Les mémoires du temps racontent qu'après l'assassinat du échal, la tourbe alla à Saint-Germain l'Auxerrois exhumer son avre, le pendit et le traîna sur la claie. Il y eut un homme vêtu carlate si enragé, qu'ayant plongé la main dans le cadavre tilé, il l'en tira et la porta à sa bouche pour sucer le sang et ler quelques morceaux qu'il avait arrachés; ce qu'il fit à la de personnes qui étaient aux fenêtres. Un autre lui arracha le ır, le fit cuire sur des charbons et le mangea publiquement avec vinaigre.

) Publiée sans nom d'auteur, en 1671, chez Girard, in-12.

LE BLANC DU VERNET.

(*La suite prochainement.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Influence de la Liberté et des idées religieuses et morales sur les Beaux-Arts, par M. A. Albrespy, de Montauban. Paris : (Librairie Internationale).

Ce livre est écrit par un artiste et un chrétien : l'artiste n'est point passé par les écoles académiques et le chrétien appartient à l'église des libres-croyants. Ces deux mots expliquent l'intention de la thèse. Or, cette thèse n'est appuyée ni sur de profondes spéculations métaphysiques, ni sur de nouvelles théories esthéticiennes. C'est un court résumé de l'Histoire des Beaux-Arts, depuis le Christianisme, résumé écrit dans un style entraînant, tour-à-tour délicat et nerveux, toujours chaud et passionné, où l'auteur défend la cause qui lui tient au cœur.

Cette œuvre eût été plus fortement conçue et plus logiquement exécutée, peut-être, si M. Albrespy avait commencé par nous expliquer ce qu'est l'Art à ses yeux, quel est son plus puissant et plus pur aliment, quelle est sa vraie mission, quel est enfin le milieu religieux, politique et social le plus favorable à son développement. Si, en procédant de la sorte, il nous eût démontré que le libre-examen est plus apte que la Foi native ou spontanée à enflammer l'*Imagination* et que la Raison, cette sage duègne de l'Idéal, cette ennemie intime du surnaturel, est faite pour exciter de sa froide haleine le souffle ardent de l'*Inspiration*; s'il nous eût démontré que l'âme de l'artiste doit être par dessus tout, comme il l'affirme : *individualiste* dans ses idées et dans ses sentiments, non un écho sonore où viennent vibrer, avec une intensité plus grande et plus harmonieuse, les voix de sa famille

de ses concitoyens, de sa Religion et de sa Patrie, — et non un miroir ssant où se réfléchit épuré, vivant, saisissable pour lui, l'Idéal impalpa- et invisible de tous; s'il nous eût démontré, enfin, que la fière indiffé- ce des Yankees ou les luttes, dans les encans modernes, des collection- urs d'objets rares sont de plus vifs stimulants pour la perfection des rts que les munificences de Léon X ou de Louis XIV ou de leurs Mécènes, ors l'auteur aurait pu aborder carrément la question principale, qui est au nd de son sujet : la liberté absolue d'interprétation religieuse, autrement it la *Réforme* et la liberté politique absolue, autrement dit les *Républiques*, euvent plus puissamment inspirer les Beaux-Arts que le *Catholicisme* et s *Monarchies*. Si pareille démonstration eût été donnée, prouvée en même mps par les faits, elle eût retenti comme un coup de foudre et renversé un e nos plus vieux et de nos plus tenaces préjugés, à ce qu'il paraît : celui de roire que la forme extérieure des cérémonies catholiques et l'éclat des nciennes Cours parlaient plus à l'imagination et au cœur que la simplicité u prêche et le sans-gêne des Kermesses des Flandres. Mais M. Albrespy n'a as suivi cette méthode.

Il s'est contenté, comme je l'ai dit plus haut, de dérouler un tableau histo- ique. Dans cette composition, la science de l'artiste est intervenue pour rêter secours à l'écrivain. Se souvenant de la manière d'un de ses maîtres référés, de Rembrandt, il a projeté, comme lui, de brillants effets de umière sur les figures qui lui sont le plus sympathiques, il a placé dans la énombre celles dont il voulait, au contraire, amortir l'éclat naturellement rop vif, pendant qu'il rejette dans une ombre épaisse celles qui, mises sous n simple rayon de jour, eussent attiré le regard aussi bien que celles qui esplendissent au premier plan.

Fidèle à la pieuse coutume des fils de la Réforme, de vénérer comme ncêtres toutes les personnalités remarquables du Moyen-Age, M. Albrespy alue du titre de *précurseur*, — et ce titre mystique revient souvent, — les oètes, les orateurs, les artistes qui se révèlent avant le XVIe siècle ou sur le euil de cette grande époque. Les trouvères, avec Thibaut de Champagne, *précurseurs ;* Dante, Pétrarque, *précurseurs ;* Donatello, Brunelleschi, Ghi- erti et Veracchio, *précurseurs* de Léonard de Vinci, qui à son tour est *précurseur*, d'un côté, de Copernic, de Galilée, de Bacon, Porta, Newton, Bernard Palissy, et de l'autre, *précurseur* du Messie attendu de l'Art de l'avenir !

Certes, devant ce dernier génie, devant ce maître, ce sage dans le sens anti- que, je m'incline à mon tour et je partage toute l'admiration que M. Albrespy ressent pour lui; mais je trouve que Raphaël lui est sacrifié, et je ne puis n'associer à cette immolation. « L'Idée chrétienne, dit-on, est subordonnée » à l'idée païenne, chez l'artiste chéri de Léon X. » Je ne le vois pas ainsi.

Beau vase athénien, plein des fleurs du Calvaire,

L'Art n'enlève pas à celles-ci la pureté de leur parfum. Je comprends sans peine que les Madones de ce peintre immortel n'émeuvent pas M. Albrespy, comme l'émeut, par exemple, la *Cène* de Vinci. Son cœur était ouvert à l'approche de l'œuvre mutilée du Réfectoire de Santa-Maria-delle-Grazie, et il était fermé d'avance quand il lui fut donné de contempler la *Vierge à la chaise*, dans laquelle il ne voit qu'un matérialisme sans idée philosophique, et la *Vierge de Saint-Sixte*, dont il trouve la composition absurde. Il aurait fallu semblablement être croyant et penseur catholique, pour juger et apprécier à sa valeur la *Dispute du Saint-Sacrement*, cette admirable page qui fait pendant à une page non moins admirable, l'*Ecole d'Athènes*. Pourquoi, dit-il, le Dante et Bramante, parmi les témoins de cette dispute? Mais le Dante n'est-il pas l'Homère du Moyen-Age catholique, le poète théologien, le saint Thomas de l'Epopée? Et Bramante n'a-t-il pas droit de s'y trouver, lui, l'architecte de l'immense hémicycle du chœur de Saint-Pierre, où se trouve le tabernacle qui abrite le Dieu de la foi romaine?

L'Etude sur Michel-Ange est grave, austère, comme le modèle lui-même. Elle est dessinée, arrêtée avec la vigueur et la fermeté du coup de pinceau de cet illustre maître. Je rends un semblable hommage au portrait du Corrège; mais je ne m'explique pas, ainsi que le fait l'auteur, rien que par le sensualisme *du siècle*, le caractère de l'Ecole Vénitienne. Admettant avant tout la liberté humaine, je crois néanmoins qu'il y a dans les eaux et le soleil qui baignent à la fois le terroir de l'ancienne reine de l'Adriatique, des influences qui agissent puissamment sur le corps et rendent les sentiments de l'âme trop souvent esclaves des sensations. De là, le règne absolu, dans cette Ecole, des chairs et de la couleur.

Arrivent les pages sur la Réforme. Je ne m'y arrêterai pas : il y a toujours des cendres brûlantes sous les bûchers de cette époque. A quoi bon les remuer et souffler dessus! Rappelons-nous toujours le mot de ce noble cœur qui, trois siècles avant nous, voulait faire comprendre cette difficile vertu qu'on nomme la tolérance, le mot du chancelier de l'Hospital : « Oublions ces noms de partis et de séditions, Luthériens, Huguenots, » Papistes, et montrons-nous Chrétiens. » Si ce conseil plein de sagesse ne fut pas malheureusement compris au jour où il fut donné, suivons-le tous aujourd'hui. A propos des Beaux-Arts, n'évoquons pas le sombre fantôme de Philippe II. Ont-ils à se plaindre de lui comme de ses adversaires ou de ses victimes, si vous voulez? A quoi bon aussi s'arrêter avec complaisance sur une seule œuvre de Vélasquez, le *Portrait du pape Innocent X*, pour avoir la satisfaction de nous dire que cette figure de moine

mble avoir emprunté aux *animaux les plus grossiers les lignes qui démon-ent les passions les plus brutales*. C'est l'unique détail donné sur toutes les chesses de la peinture espagnole. L'Ecole toute entière est jugée en bloc : Un véritable cours d'histoire réaliste : Murillo n'a pas craint de mettre une cuisine dans un tableau religieux ; Zurbaran a prodigué des têtes de morts, des cilices, etc. ; Murillo des mendiants pouilleux ; Vélasquez des marchands d'eau... Un enfant de Castille au regard colère, galopant sur un pesant coursier, dans un désert brûlé par le soleil. » Et ce jugement est ivi d'un retour amer sur Philippe II, accusé d'avoir *aplati* l'Espagne pour ois générations et immédiatement, sans transition aucune, la citation sui-nte, extraite d'un volume de M. Viardot. « On avait fait de mauvais ouvrages après des chefs-d'œuvre, on n'en fit plus d'aucune sorte. Le théâtre se ferma, les livres cessèrent de s'imprimer, etc. » Mais ce tableau l'Espagne épuisée et morte, de l'Espagne recouchée dans sa tombe, suivant xpression d'Alberoni, M. Viardot le trace pour peindre l'Espagne après la erre de la succession, l'Espagne, où va languir et se dessécher une branche s Bourbons épuisés. Ce n'est nullement l'Espagne laissée par Philippe II, 'spagne dans la montée de sa sève, l'Espagne de Philippe III et de Phi-ppe IV, ces deux générations brillantes où se succédèrent, en se donnant la ain, l'âge d'or de la littérature Castillane et l'âge d'or de la peinture Espa-ole. Au point de vue de la puissance politique, il fallut Richelieu et azarin pour relever les Pyrénées entre les péninsulaires et nous. Il nous lut le grand Condé pour briser les vieilles bandes espagnoles, italiennes wallonnes *qu'on n'avait pu rompre jusqu'alors*, et il nous fallut le grand rneille pour donner à notre langue la grandeur du Cid castillan. C'est rant ces règnes que vécurent Cervantès (mort en 1616), Lopez de Vega ort en 1635), Calderon (mort en 1681), Guilhem de Castro, Alarcon, etc. après eux Vélasquez, Murillo, Alonzo Cano, Zurbaran, etc. Donc, l'in-ence de Philippe II (mort en 1598), ne fut pas si écrasante, puisque c'est raint les générations signalées comme *aplaties* que la Poésie et sa sœur dinée la Peinture prennent tour-à-tour un si radieux essor. Mais M. Viardot, é tout-à-l'heure et pris si justement en considération par M. Albrespy, nous prend, nous le savions déjà par des tableaux célèbres de la collection alt, que Murillo n'a pas seulement peint des cuisines religieuses, des endiants plus ou moins sales. Il nous dit qu'il menait de front trois gen-s bien distincts, désignés par les Espagnols sous les noms techniques de *rid*, *chaud* et *vaporeux* (*frio*, *cálido y vaporoso*). Plus d'un poète a fait de ème. Nous aurions une ridicule idée d'Homère si nous ne regardions en i que l'auteur de la *Batrachomyomachie*, et à l'étranger le vulgaire s'éton-rait fort du renom de Corneille ou de Racine, si, dans un résumé de notre stoire littéraire, on ne saluait dans le poète de *Phèdre* et d'*Athalie*, que

l'auteur des *Plaideurs* ou de quelques épigrammes, et dans le grand cœur qui fit parler le *Cid*, *Les Horaces*, *Octave* et *Polyeucte*, le père du *Menteur* et de *sa suite*. Rappelons donc que Murillo, doué d'une imagination brillante, » intarissable, animé de sentiments délicats et tendres, capables même » d'exaltation, affectionnait surtout les compositions religieuses où l'on peut » et doit franchir les bornes de la nature pour s'élancer dans le monde » Idéal. » Le biographe insiste sur l'expression grandiose et inspirée de ses conceptions, sur la ravissante clarté qui rayonne au front du fils de Marie, dans l'aimable groupe de Jésus et de saint Jean. Son admiration grandit devant le Jésus adoré par sa mère et par saint Joseph. Elle déborde, quand il nous met en face du Christ sur la croix. La page lyrique que cette dernière contemplation lui inspire, se termine par cette strophe : « Jamais on n'a » donné à la mort du Juste une tristesse plus profonde, une majesté plus » solennelle, jamais on n'a tracé plus grande image de l'Homme-Dieu ! En le » voyant, Arius lui-même se fût un moment converti ! » (Viardot). On le voit, c'est le défaut de la cuirasse de M. Albrespy, le côté faible de la pensée systématique de son œuvre. L'Ecole Espagnole a été placée dans l'ombre-noire, par un *faire* de cette Ecole même, ou mieux, comme je le disais plus haut, par un procédé de celle où l'auteur nous mène par un *vif effet*, l'Ecole Hollandaise.

Ici, c'est un état libre. En Espagne, le réalisme était dédaigné ; en Hollande, il est admiré. Rembrandt a compris, lui, le Dieu des affligés, des malheureux, des souffreteux, des *gueux*. Voilà pourquoi il donne au Christ volontairement, au Dieu des gueux, la laideur des gueux eux-mêmes. M. Albrespy comprend ici la pensée du peintre et s'en émeut. A Venise, quand par une idée opposée, mais qui a sa portée elle aussi, Paul Véronèse met à côté du divin fils du charpentier, François Ier, Charles-Quint, Eléonore d'Autriche, Marie d'Angleterre, Don Avalos, Victoria Colonna, toutes les têtes illustres ou couronnées du temps, comme convives des Noces de Cana, M. Albrespy n'en saisit pas le sens. M. Ernest Breton, dans sa remarquable Etude sur la vie et les ouvrages de Paul Veronèse la lui avait pourtant interprêtée : « Quelle pensée, dit-il, plus grande et plus sublime » que celle de rendre témoins du premier miracle du Christ les plus grands » hommes, les personnages les plus importants du siècle où les schismes de » Luther et de Calvin divisaient la Chrétienté ? »

L'*Ecole* de paysage *Hollandaise* trouve son explication dans le nouveau sentiment religieux. « La Réforme, dit M. Albrespy, avait rapproché » l'homme de son Dieu, et, en supprimant tous les intermédiaires, l'a rap- » proché de la nature et de son Créateur. » J'aurais cru que Dieu, senti et vu à travers la nature, aurait donné une âme à celle-ci et l'aurait quelque peu transfigurée. Ce rayon d'Idéal est-il dans les pâturages de P. Potter,

glisse-t-il sur les canaux glacés de Van-Ostade? Ce rayon, cette âme brille, palpite sur les toiles étincelantes de lumière de notre grand paysagiste national, Claude Gelée, dit le Lorrain. M. Albrespy ne peut s'empêcher de le reconnaître, mais il semble en vouloir à ce maître et il se considère dans son admiration comme *séduit* par le génie du peintre.

La partie consacrée à l'Ecole française est accompagnée du vieux procès fait à la monarchie du bon plaisir, celle qui fut inaugurée par François Ier, le *Père des Lettres et des Beaux-Arts*. Louis XIV est qualifié de *Pape de la Royauté*. Passons aux peintres. Le Poussin est reconnu biblique comme Michel-Ange, et chrétien comme de Vincy, c'est-à-dire chrétien à la libre interprétation, sans Eglise marquée. Peut-on ainsi oublier les *Sept-Sacrements?* La tendre et douce physionomie de Lesueur est bien rendue. Quant à Lebrun, c'est le valet de Louis XIV, le colonel du régiment des artistes du temps. Si le XVIIIe siècle est si pâle, si énervé, si mou dans les Arts, c'est parce que, d'après l'auteur, la littérature de Mme Des Houlières et de M. de Florian remplace Corneille, l'*Arioste* et le Dante. Les idylles de Mme Des Houlières florissaient au XVIIe siècle et les pastorales de M. de Florian ne furent à la mode qu'au début du règne de Marie-Antoinette. Un siècle entier s'écoule donc entre le bêlement timide des brebis de la Seine et celui des agneaux du Lignon et, durant ce temps, se font ouïr des voix autrement graves et puissantes. On entend toute une terrible ménagerie déchaînée qui hurle, mugit et rugit, et l'Europe tout entière s'émeut à la voix de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau, de Diderot et de bien d'autres. C'est alors ou jamais le réveil de la libre pensée. Où sont les grands artistes? Seraient-ils en Angleterre? Vous n'en avez rien dit. Il y avait là pourtant depuis longtemps, la liberté politique et le libre-examen. Etaient-ils dans les colonies Américaines du Nord, ce foyer célèbre de toutes les libertés glorieusement conquises? Je ne les y vois pas, moins encore ceux de l'avenir.

Soyons équitables et jugeons des choses sans passion. Rendons à chacun sa part.

Oui, le libre-examen est une liberté que je respecte, mais il tue la Foi et laisse la Raison souveraine sur les ruines de la Religion. Avec la Raison, vous êtes arrivés « à la Science, mais non à l'Art; à la Chimie, mais non à » la Vie; à l'Archéologie, mais non à la Renaissance. »

Oui, l'artiste doit être libre, c'est-à-dire que nul, roi ou stathouder, empereur ou pape, ne peut lui dire : Tu feras cela et rien que cela. Quand Jules II enferma Michel-Ange dans la chapelle Sixtine, lui ordonnant d'en orner les murailles de peintures à la fresque, il ne lui traça pas les sujets et ne lui fixa pas les personnages. Le grand artiste, tout enfermé qu'il était, déploya librement son génie sur les ailes de la foi et de l'inspiration chrétienne. Et c'était lui-même qui, le lendemain, suspendait à sa ceinture les

clefs de sa prison où il déroulait pour les yeux de la postérité le drame saisissant du *Jugement dernier*.

Oui, l'artiste doit être libre dans les Monarchies et les Républiques, sous Périclès et sous Auguste, sous François Ier et Louis XIV; mais croyez bien que les munificences intelligentes et les applaudissements des grands chefs d'Etat élèvent l'esprit et soutiennent le cœur plus encore que l'indifférence des boursiers de New-York ou du Royal-Exchange. Les légendes de Charles-Quint ramassant son pinceau au Titien, de François Ier soutenant de Vinci, mourant dans ses bras; de Philippe IV, peignant de sa royale main la croix de l'ordre de Saint-Jacques sur le portrait de Vélasquez, montrent assez que les despotes eux-mêmes honorent les grands artistes et ne les ont jamais pris pour des valets.

Oui, enfin, il faut que l'artiste soit moral, afin que son œuvre soit belle; car, aussi bien que vous, je ne suis pas de l'Ecole de l'Art pour l'Art : le Beau ne peut être isolé du Bien, ni séparé du Vrai, pas plus que la couleur bleue ne peut, sans le jaune et le rouge, constituer seule un rayon du soleil, cette image matérielle du Verbe, qui est le soleil des âmes.

Edmond Pr,
Professeur à l'Ecole de Sorèze.

REVUE MUSICALE.

—

C'est au commencement de l'année 1865 que l'Opéra a créé l'*Africaine*. Depuis, toutes les scènes de France, principales et secondaires, ont eu l'avantage d'admirer ce chef-d'œuvre. Heureux privilége de la cité Palladienne ! Ce n'est qu'après le long intervalle de deux ans et demi qu'il lui est donné de l'applaudir. Certes, ce n'est pas nous, qui ferons aux impressarii de notre scène lyrique le reproche de montrer trop de zèle dans la création des œuvres nouvelles. D'ailleurs, à quoi serviraient nos plaintes? Nous ne doutons pas qu'ils trouveraient étrange qu'on osât se mêler de contrarier les arrêts de leur toute-puissance. La *Favorite*, la *Norma*, le *Châlet*, il y en a assez pour satisfaire leur ambition, et du moment où ils se trouvent contents, tout le monde doit l'être.

Quoi qu'il en soit des directeurs et de leur czarisme, félicitons-nous d'avoir entendu l'une des plus belles compositions de l'immortel Meyerbeer, et rendons grâce à M. Montcavrel de ce qu'il en a confié l'exécution à des interprètes dignes d'elle.

L'*Africaine* a eu le sort réservé à toutes les productions marquées du sceau du génie : elle a soulevé des critiques plus ou moins acerbes. Des esprits inquiets lui ont trouvé des longueurs. La mettant en parallèle avec les autres productions du grand maître, ils ont accusé sa sénilité. D'autres, moins sévères, ont regretté que diverses scènes n'aient pu être retouchées par le

maître lui-même. Quant à nous, nous avouons en toute sincérité qu'aucune œuvre de Meyerbeer ne nous a procuré un plus grand charme, une plus vive impression et surtout n'a excité dans notre esprit un plus vif intérêt.

D'abord, nous ne comprenons pas cette habitude de vouloir juger un chef-d'œuvre en le comparant à un autre chef-d'œuvre. Chacun a son caractère, ses situations, ses personnages. Peut-on dès lors établir des parallèles? Le duo de Raoul et de Valentine est, dit-on, supérieur à celui de Vasco et de Sélika. Oui et non; ils ont, l'un et l'autre, leur beauté propre. L'un aura sans doute plus de mouvement et de passion. Mais, quoi d'étonnant! ne voyez-vous pas que la situation des *Huguenots* est une des situations les plus dramatiques qu'il soit donné de représenter au théâtre, et que l'esprit du spectateur est aussi ému par ces cris de mort, ces glas funèbres qui résonnent à ses oreilles que par le chant d'amour qu'il entend sur la scène! Le duo de l'*Africaine* pour être moins émouvant n'en est pas moins une page sublime. Quelle ardeur passionnée! quelle flamme pénétrante! quelle fusion d'âmes dans le baiser des époux, et les accords enivrants de l'orchestre qui l'accompagnent!

Plus nous entendons, plus nous lisons cette partition de Meyerbeer, et plus nous la trouvons digne d'admiration. Partout s'y décèlent l'énergie, la grandeur, l'originalité, un sentiment profond des situations, un coloris inimitable. Nulle part, ce vaste génie n'a mêlé à une grande forme et à de vastes développements une instrumentation aussi riche, une variété de rhythmes plus saisissante, des inventions harmoniques plus nombreuses, plus saillantes. Nulle part, l'emploi des masses de voix et d'instruments n'a été plus énergique sans fracas, ni plus suave sans afféterie. Dans aucune de ses œuvres la mélodie n'a eu plus de fraîcheur. L'intelligence, l'imagination, le génie débordent de toutes parts avec une force incomparable.

Sur les nombreuses pages dont se compose la partition de l'*Africaine*, nous n'en voyons pas une de faible, et c'est presque à regret que nous citerons de préférence le *terzetto* du premier acte, plein de fraîcheur et de sentiment, et dans lequel une modulation de l'accord de *ré* bémol majeur sur la septième dominante de *ré* majeur, produit sur l'esprit une sensation délicieuse; le grand

morceau final du premier acte dont la grandeur rappelle en plus d'un endroit le quatrième acte des *Huguenots ;* — le grand air de Nelusko au second acte, *Fille des rois ;* — le septuor qui, par la magnificence de ses développements, la richesse incomparable de l'orchestration, le sentiment profond et le pathétique de ses phrases mélodiques, est la plus belle page musicale sortie du génie du grand maître ; — le gracieux entr'acte du troisième acte ; — le quatrième acte, depuis la première note jusqu'à la dernière, et dans lequel on marche d'admiration en éblouissements ; — et, enfin, le duo du cinquième acte entre Sélika et Inès.

Sans nul doute, le quatrième acte est celui que Meyerbeer a travaillé avec le plus d'amour, et qui renferme le plus de beautés. Il nous transporte de plein pied dans l'Inde, et nous fait entrer dans tous les secrets de cette nature enivrante, aux chaudes et voluptueuses émanations ; il nous montre son peuple dans ses fêtes, ses danses, ses croyances elles-mêmes. Peu s'en faut qu'avec Vasko nous ne sacrifiions à Brahma, Krishna ou à toute autre divinité védique. C'est un tableau merveilleux, d'une intensité de ton, d'un prestige d'effet, d'une magie d'illusion incomparables. La réalité ne nous en apprendrait pas davantage, ou peut-être nous en apprendrait moins, car, qui peut se vanter d'avoir le sentiment et l'intelligence de Meyerbeer ?

Nous ne dirons rien du libretto de l'*Africaine*, absurde en plus d'un endroit, faux au point de vue historique, puisqu'il fait aborder Vasco de Gama dans l'île de Madagascar où il n'est jamais allé, puisqu'il transporte la civilisation de l'Inde chez les Malgaches. Mais, peu importe à Meyerbeer le plus ou moins de logique, le plus ou moins de fidélité historique ; ce qu'il veut, ce sont des situations qui permettent à un génie musical de se développer dans toute sa grandeur et son originalité. Et il faut avouer que la pièce de Scribe, quels que soient ses défauts, a dû le satisfaire.

Le rôle de Nelusko est une des belles créations de Merly, qui ne s'y montre pas seulement habile chanteur, mais artiste. Il chante, joue, mime, marche le rôle, vit le personnage. La manière dont il compose la scène de la ballade d'Adamastor est vraiment remarquable. Il dit aussi avec un art infini la cavatine du quatrième, l'*Avoir tant adorée ;* mais c'est surtout dans le grand air du deuxième acte qu'il fait éclater les ressources immenses de

son talent. Lorsque vers la fin de cette sublime période, il arrive à l'invocation à Brahmâ, il vous émeut et vous entraîne.

L'*Africaine* a été pour Dufresne, *Vasco de Gama* ; Mme Charry, *Sélika*; Mme Gasc, *Inès*, l'occasion d'un vrai succès. Nous devons surtout des éloges à Dufresne pour la façon magistrale dont il a chanté la cavatine du quatrième acte : *O ma Sélika, vous régnez sur mon âme.* Mme Charry s'est fait applaudir dans l'air du sommeil et dans le duo du quatrième acte, c'était justice. Nous lui reprocherons de précipiter le mouvement de l'andante de la scène du Mancenillier. Elle enlève à ce morceau tout son caractère et, par suite, elle manque l'effet qu'elle y produirait sûrement, si elle le disait avec plus de majesté et de calme.

L'orchestre, sous l'habile direction de son chef, M. Mézeray, a rempli pleinement et dignement sa tâche, tâche ingrate et difficile, car le maître ne s'arrête pas devant les difficultés d'exécution, lorsqu'elles sont appelées à produire un effet harmonique. Sans nul doute, la partition de l'*Africaine* est une des plus chargées en accidents, en tonalités étranges, en changements brusques de rhythme et, de plus, elle exige plus que toute autre, de la part de l'orchestre, la plus grande délicatesse, la justesse la plus irréprochable et l'ensemble le plus parfait. L'orchestre s'est rendu pleinement maître de ses difficultés, en maints endroits il a soulevé des applaudissements, et il a même mérité les honneurs du *bis* dans la ritournelle magistrale du *Mancenillier*.

Nous ne pouvons clore cette revue, sans annoncer une bonne nouvelle aux dilettanti toulousains. Mlle Savit, fille d'un des artistes estimés de l'orchestre de notre théâtre, vient se fixer à Toulouse, après avoir conquis de nombreuses couronnes au Conservatoire de Paris, dans la classe de piano et dans la classe de solfége. Nous lui avons entendu dire ces jours-ci une romance sans parole de Mendelsohn (la Fileuse), un impromptu de Chopin, et elle nous a vivement frappé par la pureté de son jeu, la sagesse et la grande correction de son style. Le plaisir qu'elle nous a fait éprouver nous fait désirer de l'entendre dans l'interprétation d'une œuvre sérieuse, dans laquelle il nous sera permis d'apprécier son talent dans toute sa force. JULES BIBENT.

Les éditeurs responsables : BONNAL ET GIBRAC.

CONFÉRENCE

SUR LES TRAVAUX DE PERCEMENT DE L'ISTHME DE SUEZ

FAITE LE 10 JUILLET 1867,

DANS L'AMPHITHÉATRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES, A TOULOUSE.

—

Le 10 juillet 1867, la salle de l'amphithéâtre de la Faculté des Lettres était comble. Un public très élégant, parmi lequel figuraient grand nombre de dames, était venu entendre la conférence que M. Ritt, chef du secrétariat de la direction générale des travaux du canal de Suez, devait faire sur les travaux de percement de l'isthme.

Nous avons particulièrement remarqué dans l'assistance M. le général comte de Lorencez, M. le Recteur de l'Académie, les professeurs des Facultés de Droit, des Sciences et des Lettres, des magistrats, des membres du barreau et diverses notabilités de la ville. A quatre heures, M. Ritt a pris la parole au milieu d'un silence plein de sympathie et s'est exprimé en ces termes :

MESDAMES, MESSIEURS,

Pendant le temps du congé que je viens de passer à Toulouse, de nombreuses questions m'ont été adressées sur les travaux de canalisation de l'isthme de Suez, et des personnes amies ont bien voulu m'exprimer la pensée qu'une conférence sur ce sujet pour-

rait paraître intéressante dans la ville qui a honoré d'une manière toute spéciale la mémoire du créateur du canal du Midi. Ces encouragements et un penchant trop naturel à parler des choses auxquelles on se consacre, m'ont déterminé à affronter peut-être témérairement les périls inconnus d'une séance publique. Veuillez au moins ne pas perdre de vue que je sors d'un champ d'action et non pas d'une chaire d'éloquence. Soldat depuis six années d'une grande bataille pacifique, je viens simplement causer avec vous de ce que j'y ai vu et de ce que j'en sais, et je fais appel à toute votre indulgence pour suppléer à l'insuffisance du conteur. (Applaudissements.)

Il y a aujourd'hui trente-deux ans, un fléau terrible, la peste, ravageait l'Egypte. Les victimes succombaient par centaines de mille, et la colonie française était ébranlée, à la fois, par l'aspect de cette redoutable maladie et par la crainte des conséquences que pouvait finir par entraîner la surexcitation inséparable de pareilles souffrances. Le consul de France au Caire, qui, bien que très jeune encore, gérait en ce moment le consulat général, sut, par son attitude courageuse, rallier autour de lui et rassurer les plus timides. Il reçut en récompense la croix de la Légion-d'Honneur, et il commença ainsi à fonder cette belle réputation, qu'il devait si glorieusement couronner sur cette même terre d'Egypte. Ce digne représentant de la France, vous l'avez tous nommé : c'était M. Ferdinand de Lesseps.

Quelques années plus tard, le même consul se trouvait à Barcelone, au moment où cette ville allait être bombardée, à la suite de troubles politiques. Par l'activité et par l'énergie de son intervention dans ces graves circonstances, M. de Lesseps réussit à la fois à pourvoir à la sûreté et à sauvegarder les intérêts de ses nationaux. Il fit donner impartialement asile, à bord des bâtiments de l'Etat, aux Espagnols dont la vie était en péril ; enfin, par d'heureuses démarches, il détourna de la ville un désastre complet. Cette conduite lui valut les témoignages les plus précieux de la reconnaissance générale. La Chambre de Commerce de Barcelone commanda son buste en marbre et lui adressa des remerciements publics auxquels l'évêque s'associa ; les résidents français lui frappèrent une médaille. Plusieurs Chambres de Commerce, notamment celle de Marseille, lui votèrent des

Adresses. Les gouvernements étrangers le firent remercier par la voie diplomatique ou lui conférèrent les insignes de leurs ordres. Enfin, le Gouvernement français, non content de le nommer officier de la Légion-d'Honneur, échangea son titre contre celui de consul général, tout en le maintenant à ce même poste de Barcelone, où il venait de conquérir une si fière situation. (Applaudissements prolongés.)

Je me bornerai à ces citations historiques de deux épisodes de la vie de M. Ferdinand de Lesseps. Ils suffisent à caractériser sa personnalité, et, quand on les connaît, on comprend l'initiative entraînante et l'indomptable énergie avec lesquelles il a entrepris et poursuivi la grande œuvre dont son nom restera désormais inséparable.

Bien des conférences ont déjà été faites, bien des volumes ont été écrits sur cette œuvre, et j'aurais voulu pouvoir consacrer plus d'une séance à vous en parler. J'essaierai pourtant de traiter complètement le sujet, au moyen de quelques aperçus rapides.

I.

Et d'abord, voyons quelles ont été les tentatives du passé et comment a été constituée la Compagnie qui opère aujourd'hui.

Reportons-nous à deux mille cinq cents ans en arrière. Les souverains de l'Egypte, alors en pleine période de grandeur, se sont efforcés de rendre la communication par eau possible entre les deux mers, dont le commerce contribuait pour une si large part à cette prospérité. Mais ils n'ont jamais songé à établir cette communication au moyen d'un canal direct d'une mer à l'autre. Il aurait fallu, pour cela, des moyens mécaniques susceptibles de creuser sous l'eau, car la mer devait finir par envahir les tranchées, soit sous forme d'infiltration, soit en rompant les barrages de protection. Or, ces moyens n'existaient pas encore. D'un autre côté, les bâtiments de mer anciens tiraient beaucoup moins d'eau que ceux de notre temps, de sorte que le Nil et un canal dérivé de son cours pouvaient parfaitement servir à faire passer

les navires de la mer Méditerranée dans la mer Rouge. Aussi, les Pharaons se sont-ils contentés (et c'est pour eux un titre de gloire suffisant) d'établir la communication par le Nil et par un canal qui lui empruntait ses eaux.

D'après Hérodote, le creusement de ce canal a été commencé par Nécos, fils de Psamméticus, soit vers le milieu du VIIe siècle avant Jésus-Christ, et il aurait été terminé sous Darius, fils d'Hystaspe, c'est-à-dire après cent ans d'exécution.

Les vestiges du canal de Nécos existent encore, surtout quand on approche de Suez, où la nature solide du terrain a conservé aux berges leur forme primitive. La Compagnie a même pu utiliser ces berges, sur quelques kilomètres, pour un canal d'eau douce, dont j'aurai à vous entretenir.

Le canal de Nécos partait de Bubaste, aujourd'hui Zagazig, et aboutissait à Patymos, dans les environs de la ville de Suez actuelle. Sa longueur totale devait être d'à peu près 150 kilomètres. Sa largeur, variable, devait atteindre, par places, plus de 30 mètres, pour laisser passage de front à deux trirèmes, les plus gros bâtiments d'alors.

Sa profondeur n'était pas moindre de 2 mètres 50 à 3 mètres. On a dû remuer quelque chose comme 15 millions de mètres cubes pour le creusement de ce canal.

Les empereurs romains, notamment Adrien, firent faire de grands travaux de réparation au canal de Nécos. De même, les califes et notamment Omar, qui le fit nettoyer et recreuser.

Quant à la destruction de ce beau travail, destruction évidemment opérée de main d'homme, on la place sous le règne du calife Abasside Abou-Giafar-El-Mansour, pendant une révolte, vers le milieu du VIIIe siècle après Jésus-Christ.

Ainsi, il est constant qu'une grande voie de communication par eau, voie indirecte, c'est vrai, a existé pendant plus de quinze cents ans entre la mer Méditerranée et la mer Rouge.

Après la destruction du canal de Nécos, les nations occidentales, notamment l'Espagne et le Portugal, cherchèrent une autre route pour se rendre aux Indes. La découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, à la fin du XVe siècle, et le premier voyage autour du cap de Bonne-Espérance, exécuté, vers le même temps, par Vasco de Gama, ont été certainement avancés, faute

d'une voie plus directe, par le Delta du Nil et par l'isthme de Suez.

C'est une consolation de penser que tout mal apporte ainsi avec lui son remède. Mais ce remède a coûté bien cher, pendant des siècles, aux peuples de l'Europe forcés à faire de longs voyages avec bien des risques, tandis qu'en étudiant immédiatement la voie naturellement indiquée, on fût sans aucun doute arrivé bien plus tôt à rendre réalisable l'œuvre que la Compagnie exécute en ce moment. On peut dire qu'il y a eu là bien des millions et bien des siècles jetés à l'eau. (Marques d'approbation.).

C'est seulement en 1798, lors de l'expédition des Français en Egypte, que la question de la canalisation de l'isthme de Suez fut reprise. La grandeur des résultats à atteindre ne pouvait pas échapper au génie du général Bonaparte. Il avait précisément auprès de lui une Commission de savants, dont le travail sur l'Egypte, envisagée à tous les points de vue, est un des monuments les plus remarquables qui aient jamais été produits. Un de ces hommes de sciences, M. Lepère, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, fut chargé de préparer un rapport sur la question.

M. Lepère conclut en indiquant deux solutions :

1° Pour le commerce de l'Egypte, un canal à petite section, alimenté par les eaux du Nil, et traversant le désert. Ce n'était là, en réalité, qu'une variante du canal de Nécos ;

2° Pour le transit, un canal maritime à grande section et à écluses, allant de Peluse à Suez.

Il s'agissait bien là d'un canal direct ; mais le rapport présentait deux erreurs fondamentales. — D'abord, il faisait aboutir le canal, dans la Méditerranée à Peluse, et nous verrons tout à l'heure que c'eût été une impasse. — En second lieu, il admettait la nécessité d'écluses, parce que M. Lepère, s'appuyant sur les études topographiques de son personnel, croyait que les deux mers n'étaient pas de niveau, mais que la ligne d'eau moyenne de la mer Rouge était de 10 mètres environ plus élevée que la ligne d'eau de la Méditerranée. On ne peut attribuer ces deux erreurs qu'à la rapidité et aux péripéties de la campagne, qui n'ont pas permis de procéder avec toute l'exactitude nécessaire à l'exploration de la baie de Peluse et aux travaux de nivellement.

Le travail de M. Lepère n'en a pas moins rendu cet immense service d'être le point de départ de nouvelles études.

Tout d'abord, l'opinion que les deux mers n'étaient pas de niveau se heurta, à Paris, contre l'incrédulité raisonnée de savants de premier ordre, de Fourier et de Laplace. Malheureusement, l'évacuation de l'Egypte par l'armée française mit fin à toute vérification, comme aussi à l'exécution du travail projeté. Aussi bien, à supposer qu'un nouveau travail fait sur place et dans de meilleures conditions fût venu immédiatement confirmer l'opinion de Laplace, force eût encore été d'ajourner, au moins temporairement, l'exécution d'un canal maritime direct entre les deux mers, faute de moyens mécaniques nécessaires pour le creuser sous l'eau à la profondeur voulue.

Mais ces moyens, ils existaient en 1831, époque du premier séjour de M. Ferdinand de Lesseps en Egypte. Aussi est-ce avec l'intérêt qui s'attache aux choses réalisables qu'il étudia alors le travail de la Commission d'Egypte, et surtout le rapport de M. Lepère. Lui-même a fait connaître, dans une de ses conférences, que cette lecture lui avait inspiré la première idée d'un projet de canal maritime direct entre les deux mers. Notons, en passant, que le souverain de l'Egypte était, à cette date, Méhémet-Ali, dont le père avait été, avant son avènement au pouvoir, en relations intimes avec le père de M. de Lesseps. Le vice-roi accueillit le fils de son ami avec une bienveillance toute particulière et inspira les mêmes sentiments à son propre fils, Mohamed-Saïd.

Cependant, la tranquillité rendue à l'Egypte, les rapports plus fréquents de ce pays avec l'Europe, le courant des idées, la nécessité de plus en plus impérieuse de communications rapides avec l'Inde, avaient ramené à l'ordre du jour la création d'un canal de jonction des deux mers.

En 1847, un homme d'un incontestable talent, qui a joué un rôle tout spécial dans le monde contemporain, le Père Enfantin, vivement préoccupé de la solution de cette question, inspira à quelques amis l'idée d'en reprendre l'étude. Une Commission composée d'ingénieurs éminents, parmi lesquels l'ingénieur anglais Stephensen, l'ingénieur autrichien de Negrelli et l'ingénieur français Paulin Talabot, se réunit à cet effet. M. Bour-

daloue, opérateur expérimenté, prouva, par un nivellement exécuté avec le soin le plus minutieux, que la différence de niveau entre les deux mers était de quelques centimètres seulement. Les résultats de ce travail furent vérifiés en 1853, sur l'ordre du vice-roi, par l'ingénieur français Linant-Bey, et toutes les opérations ultérieures ont confirmé la même chose.

D'après ces données, il était naturel de conclure au projet d'un canal direct entre les deux mers. Toutefois, reculant devant la conception de ports d'accès à créer aux extrémités de ce canal, M. Paulin Talabot s'arrêta au projet d'un canal de communication alimenté par les eaux du Nil. L'exécution eût été bien autrement chanceuse en certains points et très-probablement plus coûteuse que le creusement d'un canal maritime direct; de plus, à la saison du bas étiage du Nil, on n'aurait pas pu conserver assez d'eau pour assurer une navigation continue par cette voie. Je ne m'arrêterai donc pas au projet dont il s'agit. Mais toute cette étude a fait encore progresser vers la solution définitive, et, à ce titre, les hommes dont je viens de citer les noms ont droit à la reconnaissance du monde.

Enfin, en 1854, dès son avènement à la vice-royauté, Mohamed-Saïd-Pacha, le fils de Méhémet-Ali, dont je vous ai dit les relations avec M. Ferdinand de Lesseps, appela auprès de lui ce diplomate, retiré des affaires depuis cinq années et qui avait mûri son projet de canalisation directe de l'isthme. M. de Lesseps partit immédiatement pour l'Egypte et n'eut pas de peine à convaincre Saïd-Pacha de la grandeur et de l'opportunité de l'œuvre.

Le 30 novembre 1854, un premier acte de concession, signé au Caire, chargea M. de Lesseps de constituer et de diriger une Compagnie, dite Compagnie universelle du Canal maritime de Suez, pour le percement de l'isthme et pour l'exploitation du canal ainsi créé, pendant quatre-vingt-dix-neuf années, à partir de la réunion des deux mers. Les terrains jugés nécessaires pour la fondation des ports, l'installation des campements et le fonctionnement des chantiers, de même que pour l'exploitation, étaient cédés en même temps que le parcours du canal et pour la même période.

En avril 1855, M. de Lesseps remit au vice-roi le rapport des

ingénieurs Linant-Bey et Mougel-Bey, constituant l'avant-projet du canal.

Une Commission internationale, composée d'hommes du plus haut rang, tant de la France que de l'Angleterre, de l'Autriche, de l'Espagne, de l'Italie, des Pays-Bas et de la Prusse (1), se réunit à Paris, puis se rendit en Egypte pour examiner sur place l'avant-projet. Le rapport de cette Commission, daté de 1856, est un travail capital. Après avoir exploré tout le pays, la Commission conclut à la création d'un canal entre les deux mers, canal sans écluses et sans autres travaux d'art que ceux des ports d'accès. Elle déclara l'entreprise réalisable, moyennant une dépense totale de 200 millions de francs, au sujet de laquelle ses évaluations raisonnées sont on ne peut plus détaillées et précises.

En novembre 1858, après deux années employées en conférences et en démarches préliminaires de toute nature, M. de Lesseps ouvrit la souscription destinée à fournir les fonds voulus pour l'exécution du canal. Nonobstant les craintes d'une guerre prochaine, la majeure partie de ces fonds fut assurée en très peu de jours par un grand nombre de souscripteurs des divers pays de l'Europe, surtout de la France, qui compte plus de vingt mille actionnaires. Le vice-roi déclara prendre pour l'Egypte le reste de la souscription, et le président de la Compagnie put dès lors s'occuper de l'exécution des travaux. (Applaudissements prolongés.)

(1) Voici les noms des membres de la Commission internationale :

Pour la France, MM. l'amiral Rigault de Genouilly ; le contre-amiral Jaurès ; Renaud, inspecteur général des Ponts et Chaussées ; Lieussou, ingénieur hydrographe de la marine impériale.

Pour l'Angleterre, MM. Rendel. Charles Manby, Mac Lean, ingénieurs; Harris capitaine de vaisseau.

Pour l'Autriche, M. de Negrelli, inspecteur général des chemins de fer.

Pour l'Espagne, M. Montésinos, directeur général des travaux publics.

Pour l'Italie, M. Paléocapa, ministre des travaux publics.

Pour les Pays-Bas, M. Conrad, inspecteur du Waterstaad.

Pour la Prusse, M. Lentzé, ingénieur en chef des travaux de la Vistule.

II.

Voilà la Compagnie constituée. Voyons sur quel terrain elle avait à opérer, ce qu'elle avait à exécuter et ce qu'elle a déjà fait.

L'étude des lieux et les données hydrographiques avaient déterminé la Commission internationale à conseiller de faire déboucher le canal, non pas au fond de la baie de Peluse, mais sur un point de la côte, au nord-ouest de l'ancienne Peluse. Il était évident, en effet, que l'abandon de cette dernière ville, qui avait servi de port connu dans l'antiquité, provenait de ce que les sables de la mer et le limon du Nil, entraînés par les courants sous l'impulsion des vents de nord-ouest, les plus constants dans ces parages, avaient fini par envahir le fond de la baie. Pour y créer utilement un nouveau port, surtout avec les profondeurs beaucoup plus considérables qu'autrefois que réclament les besoins actuels de la navigation, il aurait fallu faire des jetées de protection avançant jusqu'à 6,000 mètres en mer; c'eût été une tentative très hardie et très coûteuse, sans avantage bien marqué.

Le point choisi, en conséquence de cette considération, est celui que je vous montre maintenant et que M. de Lesseps a demandé et obtenu l'autorisation d'appeler Port-*Saïd*. Ce choix permettait de réduire à 3,000 mètres pour la jetée ouest et de 1,500 mètres pour la jetée est, les longueurs atteignant des fonds de 9 à 10 mètres, plus que suffisants pour les plus gros navires à voiles et à vapeur.

Une grande étendue d'eau, appelée le lac Menzaleh, sépare, comme vous le voyez, la langue de terre où est Port-Saïd du reste de l'isthme. Au moment des hautes eaux, ce lac a une superficie de plus de 135,000 hectares, et son contour est d'environ 220 kilomètres. La mer y pénètre par trois ouvertures, appelées boghaz dans le pays. Le Nil y débouche par deux de ses anciennes branches, la branche tanitique, aboutissant à Matarieh, et la branche pelusiaque, aboutissant à Salahieh.

La profondeur du lac ne dépasse pas 2 mètres. Son fonds est

composé d'un sable très fin, constituant parfois une vase presque liquide.

Le lac Menzaleh communique avec deux autres lacs plus petits, appelés lacs Ballah, à sec pendant une partie de l'année et dont le fonds est de même nature.

Toute la portion du tracé du canal, depuis son origine jusqu'à plus de 40 kilomètres dans l'intérieur, est à peu près dans les mêmes conditions de terrains. Ensuite, et jusqu'au kilomètre 75, le tracé du canal traverse un terrain élevé, immense dune de sable, appelée seuil d'El Guisr, second obstacle à vaincre. Néanmoins, la Commission internationale considéra qu'il n'y avait pas lieu de le contourner ; il aurait fallu pour cela une courbe énorme.

Le lac Timsah, qui se trouve immédiatement après sur le parcours du canal et qui était complètement à sec en 1858, recevait anciennement les eaux du Nil, aux moments des très hauts étiages. La nature limoneuse de son fonds révèle cette alimentation par l'eau douce, et son nom la confirme, car Timsah veut dire crocodile, et cet animal ne s'est jamais plu en eau de mer. Toute la portion que vous voyez à l'ouest du tracé du canal, à la hauteur du lac Timsah, n'est autre chose que la vallée de Gessen, dont il est parlé dans l'Ecriture, comme étant celle qu'a occupée le peuple d'Israël pendant son esclavage en Egypte. C'était une vallée fertile, et naturellement le Nil devait l'arroser.

A partir du lac Timsah, le tracé du canal traverse encore une dune de sable, dite seuil du Sérapéum, un peu moins élevée et moins longue que le seuil d'El Guisr, mais ayant pourtant une assez grande importance et s'étendant jusque vers le kilomètre 95, où commence un terrain d'argile gypseuse. Ce terrain, sur une trentaine de kilomètres, forme le lit très déprimé de lacs desséchés, d'une immense étendue, appelés les lacs Amers. Il est évident, pour les géologues, qu'à une époque encore assez récente, la mer Méditerranée, dont dépendent les lacs Menzaleh et Ballah, venait sans solution de continuité jusqu'au kilomètre 50, tandis que, dans l'autre sens, la mer Rouge venait jusqu'au kilomètre 95. On est porté à croire que c'est précisément à travers le bras de mer, devenu le lit des lacs Amers, que les Juifs, pour-

suivis par le Pharaon dans leur fuite d'Egypte, ont passé la mer Rouge.

En sortant des lacs Amers, le tracé du canal franchit un dernier seuil, dit seuil de Chalouf, sous lequel on a trouvé un banc de rocher.

Enfin, après ce seuil, le canal aboutit à la mer Rouge, après avoir parcouru un terrain argileux et, en dernier lieu, madréporique, circonstance qui permet de ne pas faire de jetées au débouché dans la mer Rouge.

Tel a été le tracé définitivement adopté.

Voici maintenant le relevé sommaire des travaux qui étaient à accomplir :

1° A Port-Saïd, créer un port d'accès, à la profondeur de 8 mètres, profondeur commune à tout le canal, avec deux jetées de protection, l'une de 3,000 mètres, l'autre de 1,600 mètres de longueur ;

2° De Port-Saïd jusqu'au kilomètre 75, ouvrir un canal à berges continues, ayant une largeur à la ligne d'eau variable entre 60 et 100 mètres, selon les terrains à traverser ;

3° Remplir le lac Timsah et le traverser sans berges, en creusant simplement un chenal balisé de 100 mètres de largeur ;

4° Du lac Timsah aux lacs Amers, creuser un canal de 60 mètres de largeur au minimum ;

5° Remplir les lacs Amers, naturellement creusés sur la plus grande portion à la profondeur voulue ; y indiquer le tracé du canal par des balises ;

6° Faire sauter le rocher pour creuser le canal dans le seuil de Chalouf ;

7° Enfin, faire aboutir le canal à la mer Rouge, à Suez, par une courbe de 100 mètres de largeur, et créer un bassin pour les besoins à venir de l'exploitation ;

En tout, 150 kilomètres de développement, présentant 75 millions de mètres cubes à extraire ;

8° Indépendamment du canal maritime, la Compagnie avait à créer un canal d'eau douce pour alimenter ses chantiers et pour faciliter ses transports. Ce canal, d'une largeur de 15 mètres à

la ligne d'eau, devait partir de Gassassine, fin du canal égyptien le plus rapproché, venir jusqu'au lac Timsah, centre du canal maritime, et tourner vers Suez, en restant autant que possible à petite distance du tracé du canal maritime.

En tout, 125 kilomètres de développement, comportant 8 millions de mètres cubes à extraire.

Quant à la ligne d'Ismaïlia à Port-Saïd, son alimentation d'eau douce devait être assurée au moyen d'une conduite forcée en fonte de 80 kilomètres de longueur.

Rien que cet exposé vous donne une idée de la grandeur de l'entreprise. Les difficultés exceptionnelles dont son exécution était entourée vous la feront tout à l'heure mieux apprécier encore. Mais, pour n'avoir plus à y revenir et pour plus de clarté, je rapprocherai tout d'abord du programme des travaux le détail chronologique de ceux qui ont déjà été faits.

Les premiers travailleurs sont arrivés en avril 1859.

Jusqu'en fin 1860, on s'est occupé exclusivement des installations, y compris la fondation de deux véritables villes.

En août 1861, le canal maritime a été ouvert sur 40 kilomètres à partir de Port-Saïd, avec une largeur de 12 mètres, suffisante pour assurer les premiers transports.

En mai 1862, 36 kilomètres du canal d'eau douce étaient exécutés, et le centre de l'isthme était ainsi relié à Zagazig.

Au mois de décembre de la même année, le canal maritime, creusé sur une première section de 12 mètres, arrivait également au centre de l'isthme, et la mer Méditerranée commençait à pénétrer dans le lac Timsah.

L'année 1863 a été employée au creusement simultané d'une tranchée du canal maritime à toute largeur sur 6 kilomètres au sud du lac Timsah, et les 89 kilomètres du canal d'eau douce compris entre le centre de l'isthme et Suez.

En 1864 et 1865, le premier bassin de Port-Saïd a été commencé, et un tiers de la jetée ouest du port a été construit ; le canal maritime entre Port-Saïd et le lac Timsah a été élargi et creusé ; deux écluses ont fait communiquer le canal d'eau douce avec le canal maritime à Ismaïlia ; trois écluses ont été échelonnées le long de la branche du canal d'eau douce vers Suez ; une

quatrième écluse a été construite à Suez, pour racheter la différence de niveau entre l'eau du Nil et l'eau de la mer Rouge.

Enfin, depuis le mois de janvier 1866 jusqu'à la date du 1er mai dernier, la jetée ouest de Port-Saïd a été continuée jusqu'à moitié de sa longueur; la jetée est a été commencée; le premier bassin a été terminé; le canal maritime a été ouvert à toute largeur et à 2 mètres au moins de profondeur, sur 50 kilomètres; 30 autres kilomètres ont été creusés à même profondeur, mais avec des largeurs variables, jusqu'au centre de l'isthme; toute la portion à creuser sur la moitié sud du canal a été attaquée presque partout à largeur définitive, jusqu'à 2 mètres également au-dessous du niveau de la mer; le bassin de Suez a été commencé; le remplissage du lac Timsah a été achevé, de sorte que la mer Méditerranée avance de 90 kilomètres dans l'intérieur de l'isthme. (Applaudissements.)

J'ajouterai que toutes les installations et l'organisation sont complètes depuis 1863, et que le matériel, qui dépasse toute imagination par le nombre et la puissance des engins, est terminé, a été essayé avant expédition, puis démonté, transporté en Egypte, remonté, essayé de nouveau et conduit sur tous les chantiers, où il fonctionne cette année d'un bout à l'autre de la ligne.

Dès à présent, la communication entre les deux mers est établie, moitié par le canal maritime, de Port-Saïd au centre de l'isthme; moitié par le canal d'eau douce, du centre de l'isthme de Suez. En 24 heures, une même embarcation à vapeur partie de la rade de Port-Saïd peut arriver à la rade de Suez. Le transit a commencé. De grands chalands en fer, remorqués par des bateaux à vapeur entre Port-Saïd et Ismaïlia, et par des toueurs entre Ismaïlia et Suez, permettent de transporter au besoin 1,000 tonnes par jour.

Dans deux ans et demi, les travaux doivent être entièrement terminés, et le canal maritime, ouvert à toute largeur et creusé à toute profondeur depuis Port-Saïd jusqu'à Suez, pourra être livré aux plus gros navires. L'exploitation en grand du canal commencera. (Applaudissements.)

Au prix de quels efforts, de quelles fatigues, au moyen de

quelles combinaisons cet immense résultat aura-t-il été obtenu ? Je vais vous le dire, en passant en revue les différents obstacles dont la Compagnie a eu à triompher, et que je diviserai en cinq classes, intitulées :

Recrutement des travailleurs ;
Ordre des travaux et premières installations ;
Approvisionnements et alimentation ;
Organisation ;
Solution des difficultés techniques.

III.

En premier lieu, il fallait des ouvriers et des chefs. Il est évident qu'il n'était pas possible de compter à cet égard uniquement sur les ressources de l'Egypte. L'acte de concession ne promettait, de la part du gouvernement local, que le concours des quatre cinquièmes des ouvriers. Le dernier cinquième, la Compagnie avait à le recruter en Europe. Or, la France a bien des ouvriers d'art et des mécaniciens excellents ; l'Italie a des mineurs très exercés ; la Dalmatie et le Montenegro fournissent des charpentiers laborieux et de bons terrassiers ; la Grèce envoie sur toutes les côtes de la Méditerranée des marins habiles. Mais quiconque a eu à s'occuper de recrutement d'ouvriers qu'il s'agit d'expatrier, sait à quels mécomptes on s'expose, en allant chercher au loin un personnel appelé à travailler pendant plusieurs années sous un climat bien différent du sien, et dans une contrée où il manque des ressources auxquelles il est habitué. A plus forte raison, s'il s'agit d'aller dans un désert inconnu, où tout est à apporter, tout à créer.

Le climat de l'Egypte est sans doute très sain, en ce sens que, si la température y est extrêmement chaude pendant une longue série de mois, l'air y est sec, les variations de température y sont bien réglées, et la plupart des maladies de l'Europe sans influence. De plus, les heures de travail sont parfaitement combinées par la Compagnie, qui a fait encore d'énormes sacrifices pour avoir des hôpitaux bien installés, des pharmacies munies de tout le nécessaire et des médecins exercés. Tout cela

est au mieux aujourd'hui, et aussi l'état sanitaire est on ne peut plus satisfaisant. Il suffit de parcourir l'isthme pour s'en assurer. Mais, au début, rien de tout cela n'existait, et le nombre des bons agents et des bons ouvriers à recruter dans ces conditions incertaines était nécessairement restreint, surtout en France, où l'idée de l'exil, même momentané, a toujours fait fort peu de prosélytes. De là, des nostalgies, des rapatriements forcés par suite d'impossibilité d'acclimatation, des frais considérables pour remplir continuellement les vides et pour amener le plus vite possible, et coûte que coûte, le bien-être sur les chantiers.

Laissons de côté ces premiers pionniers libres que la Compagnie a eu à embaucher, et passons aux travailleurs indigènes, dont le gouvernement avait promis le concours. Il s'agissait d'enlever en peu de temps tous les déblais au-dessus de l'eau, cube considérable. Vous concevez que, même avec la puissance de travail, décuplée de nos jours par une bonne organisation et par la coopération d'excellents agents techniques, il fallait un nombre de bras peu ordinaire pour en arriver là. En supposant que, bien conduits, les hommes pussent extraire et transporter sur berge, en moyenne, un mètre cube par jour et par ouvrier, cette partie du travail exigeait la réunion de 20,000 hommes travaillant sans interruption pendant près de trois ans.

Or, l'Egypte est un pays agricole, dont la population ne peut pas se déplacer pour plus d'un mois de suite. Pour avoir 20,000 hommes d'une manière continue dans l'isthme, il fallait qu'un certain nombre d'ouvriers en plus fût en route, afin de venir sans cesse relever les partants. Compte tenu de tous les mouvements, on peut évaluer à 25,000 hommes le nombre des fellahs que le gouvernement égyptien devait tenir hors de chez eux pour remplir ses engagements. Devant le grand résultat en vue, le vice-roi n'a pourtant pas hésité, et cette clause du contrat passé avec la Compagnie a été exécutée pendant bien des mois avec la plus scrupuleuse persévérance. Les fellahs recrutés sans l'intervention de la Compagnie étaient transportés en bateaux à vapeur et en chemin de fer par les soins du gouvernement égyptien et arrivaient sur les chantiers avec leurs chefs de village respectifs, qui exer-

çaient la justice et maintenaient l'ordre, sous l'autorité d'un Bey spécialement attaché à l'œuvre. (Marques de satisfaction.)

Tous les voyageurs qui ont eu l'occasion de visiter les tranchées à l'époque où ces milliers de fellahs remuaient le sable avec leurs pioches triangulaires, le chargeaient dans des paniers du pays appelés couffins et allaient le décharger par-dessus la berge, ont été émerveillés à la fois du mouvement extraordinaire et de l'esprit de discipline de tant d'hommes qui n'entendaient pas notre langage et qui étaient venus, souvent de bien loin, prendre part au grand travail du percement du canal.

Si le recrutement des fellahs et leur maintien sur les chantiers ont constitué pour le gouvernement égyptien une charge réelle, l'agglomération d'un pareil nombre d'hommes a imposé à la Compagnie des obligations d'un ordre spécial qui n'ont pas été une des moindres difficultés de l'œuvre, comme nous le verrons. Quiconque a vu les distributions de vivres et d'argent faites à ces travailleurs, quiconque a pu apprécier sur place avec quelle douceur étaient traités les ouvriers indigènes et à quel prix la Compagnie avait acquis sa réputation d'humanité, a dû protester énergiquement avec elle contre l'assimilation que l'on a voulu faire entre ces contingents et les corvées.

C'est cependant sur une pareille assimilation que l'on s'est d'abord fondé pour faire retirer à l'œuvre le concours des ouvriers fellahs recrutés par le gouvernement. M. de Lesseps n'a pu que s'incliner devant la disposition nouvelle, tout en rétablissant les faits sous leur véritable jour. Mais cette résiliation imprévue d'une des clauses capitales du contrat devait avoir pour conséquence de forcer la Compagnie à recruter désormais tous les ouvriers dans des conditions de prix et de stabilité bien défavorables. Il y avait encore beaucoup de travaux à sec restant à exécuter et le temps pressait. Une indemnité pour cet immense dommage était nécessaire. Le vice-roi s'en remit loyalement à l'arbitrage de l'Empereur des Français, et le chiffre de cette indemnité, fixée à 38 millions pour cet objet, fut librement consenti par lui. Si importante qu'elle soit, cette somme compensera-t-elle les inquiétudes, les déceptions, le temps et l'argent perdus en essais, en changements, en installations, en mise en train des masses

d'ouvriers de tous les pays qu'il a fallu faire venir depuis sur les chantiers du canal.

L'attitude du personnel tout entier, la foi robuste de tous ranimée par l'énergie du Président, les efforts des entrepreneurs, non-seulement ont rétabli la situation, mais encore ont rendu aux travaux un élan irrésistible. Un relevé très exact fait en 1866, peu de mois après la disparition du choléra, qui a sévi si cruellement en Egypte en 1865, a fait ressortir à près de 19,000 âmes la population de l'isthme, non compris Suez. Sur ces 19,000 hommes, tous venus au désert pour les travaux du canal, les ouvriers libres employés sur les chantiers entraient pour plus des deux tiers. Je reviendrai à ce renseignement statistique. Pour le moment, il suffit à affirmer que la Compagnie a complètement triomphé de l'obstacle qu'elle a rencontré dans le recrutement des travailleurs. (Applaudissements.)

IV.

J'ai considéré comme un deuxième obstacle l'ordre même des travaux et les premières installations.

C'est qu'en effet la Compagnie s'est trouvée encore, à ce double point de vue, dans des conditions tout-à-fait exceptionnelles.

Etant donné un canal à creuser dans un pays sans ressources, avec un programme tracé à l'avance, rien ne paraît plus simple que la marche à suivre. On n'avait qu'à entamer l'exécution par une extrémité et à opérer de proche en proche, en creusant à bras d'homme, à toute largeur et à une profondeur suffisante pour introduire l'eau, qui servirait, d'une part, au travail des dragues destinées à atteindre des profondeurs plus grandes, et, d'autre part, au transport facile des matériaux et des outils à pied-d'œuvre.

Malheureusement, plusieurs raisons s'opposaient à ce que la Compagnie adoptât cette méthode.

Tout d'abord, qu'aurait-on pensé si, faute de répartir au préalable des brigades d'exploration tout le long de la ligne, on se fût exposé à avoir à modifier le tracé en cours d'exécution, par suite de difficultés de terrains qui avaient pu échapper aux premières études, si consciencieuses qu'elles eussent été ?

D'ailleurs, au début, on n'avait pas assez d'ouvriers pour faire un travail de terrassement sensible, et il fallait cependant prendre pied le plus tôt possible et donner satisfaction au public et aux actionnaires, en obtenant des premiers résultats immédiats sous forme d'une organisation générale des chantiers.

Plus tard, quand le Gouvernement a prêté le concours d'une armée de fellahs, force a été de les échelonner, pour éviter la confusion et pour faire produire à cette masse de travailleurs tout l'effet utile.

D'un autre côté, une nécessité dominait la situation, celle d'amener sans retard l'eau potable au milieu des ouvriers, d'où l'obligation d'employer une partie des hommes au creusement du canal d'eau douce, en même temps que les autres attaquaient le canal maritime.

Autant de raisons pour préparer à l'avance des installations sur tout le parcours en vue de l'arrivée des travailleurs et du montage du matériel.

Et ce n'était pas une petite affaire que ces premières installations. J'essaierai de vous en donner une idée.

Pord-Saïd, le futur port d'accès du canal dans la mer Méditerranée, était une bande de sable large de 100 à 150 mètres, à peine plus élevée que le niveau de la mer et du lac Menzaleh, dont les vagues la couvraient parfois des deux côtés. Ce point perdu était à environ 60 kilomètres de Damiette, en suivant ce lit étroit, à plus de 35 kilomètres par le lac de Matarieh et de Salahieh, villages les moins éloignés et qui n'offraient d'autres ressources que celles dont se contentait une population de pauvres pêcheurs. Aucun navire de commerce ne se fût risqué à venir approvisionner un campement à peine peuplé sur cette plage inexplorée et sans abri connu. Songez à tout cela, et vous vous rendrez compte de ce qu'il a fallu d'efforts et de dépenses d'un côté, de patience et de vigoureuse intrépidité de l'autre, pour entreprendre dans ces conditions la construction d'un port.

C'est là que, vers le commencement de 1859, M. de Lesseps amenait et laissait, sous des tentes pour abri et avec un premier approvisionnement de vivres, de matériaux et d'outils, une dizaine d'hommes, sous la conduite d'un ingénieur des Ponts et Chaussées, M. Laroche : son nom, bien connu comme celui d'un des premiers

et des plus rudes pionniers de l'œuvre, est acquis à l'histoire de Port-Saïd.

Pour assurer à cette troupe isolée les arrivages de toute nature, des navires étaient achetés et équipés par la Compagnie à Alexandrie. Un marché était passé avec un chef raïs du pays ayant à sa disposition un certain nombre de barques de pêcheurs, pour le transport par le lac Menzaleh de tout ce que Damiette pouvait fournir, et de l'eau douce que l'on allait puiser dans les branches du Nil.

Bientôt, la petite colonie s'augmentait, et, avec elle, les besoins. La flottille de la Compagnie s'accroissait en proportion, et de gros navires d'Europe commençaient à s'aventurer sur la rade ainsi essayée. Des machines distillatoires étaient apportées et montées pour suppléer à l'insuffisance des transports d'eau douce par barques. De premières barraques en bois étaient également achetées en France et montées sur pilotis. Un commencement de quai sortait de l'eau pour mettre les chantiers à l'abri du flot.

Aujourd'hui, Port-Saïd est une ville de plus de 7,000 habitants et un port déjà marquant dans la Méditerranée. Son phare, construit par la Compagnie, et la sûreté de sa rade, y ont déjà attiré 3,000 navires de 14 nationalités différentes. Jugez de ce que promet l'avenir, quand les bassins seront creusés à toute profondeur !

Sur le terre-plein extrait de la mer, moins de sept années ont suffi pour créer de magnifiques ateliers de montage et de réparation parfaitement outillés, des bâtiments d'administration considérables, un bureau de poste, une station télégraphique, des magasins et des dépôts de première importance, une douane, un hôpital européen, un hôpital arabe, une chapelle catholique avec une école de petits garçons, un couvent de sœurs avec une école de petites filles, une chapelle grecque, une mosquée, un hôtel fort bien tenu, un cercle ; et pour y ériger, indépendamment de ces constructions faites aux frais de la Compagnie, ainsi que toutes les maisons pour le personnel des agents et pour les ouvriers, un grand nombre d'habitations particulières et de boutiques louées aux industriels, des bains publics, un théâtre, deux marchés, etc. (Applaudissements.)

C'est la première fois que, par la seule puissance du travail

d'une Compagnie et en dehors de toute action politique, pareils résultats ont été obtenus. Un dernier mot, pour vous en faire apprécier la saisissante réalité. Ce point désert et ignoré, où le premier coup de pioche a été donné en avril 1859, est, à l'heure qu'il est, une station régulière de quatre services de bateaux à vapeur. L'entreprise Borel, Lavalley et Ce effectue trois voyages mensuels entre Alexandrie et Port-Saïd ; la Compagnie russe du commerce et de la navigation fait faire escale à Port-Saïd trois fois par mois, dans les deux sens, à ses steamers ; la Compagnie Freissinet, de Marseille, y envoie tous les quinze jours un de ses gros bateaux à vapeur ; enfin, les Messageries impériales ont décidé que leurs paquebots desserviraient ce port trois fois par mois à l'aller et au retour : l'inauguration de ce service a eu lieu le 18 juin dernier. (Applaudissements.)

La Compagnie n'a pas eu moins de peine à prendre racine dans le reste de l'isthme. Le plus ancien campement de l'intérieur du désert est celui de Toussoum, où une faible troupe d'agents et d'ouvriers, recrutés par M. Hardon, le premier entrepreneur qui ait osé comprendre la portée de l'œuvre, luttait contre toutes les difficultés pour créer les premiers abris en vue de l'installation des chantiers. Le village le plus rapproché était à plus de 40 kilomètres à vol d'oiseau à travers le désert. Ceux qui ont eu l'occasion de voir alors à l'œuvre agents et ouvriers ont été d'accord pour rendre hommage à la foi robuste et à l'entrain tout Français qui leur ont fait supporter cette rude épreuve.

Toussoum n'était pas destiné à prendre de l'extension. Mais, il y a deux ans, il a été créé non loin de là une cité ouvrière pour 1,500 travailleurs, avec ses ateliers, ses magasins, ses hôpitaux, sa chapelle, son marché. C'est le Sérapéum.

Que n'aurais-je point encore à vous dire de ce qu'a coûté la création du poste de Raz-El-Ech, véritable îlot de vase, aujourd'hui couvert de constructions et centre d'un millier de travailleurs ?

De Kantara, dont la population atteint le chiffre de 1,500 âmes?

D'El Guisr, qui compte 2,000 habitants, et dont la situation élevée, les constructions originales, la chapelle catholique et la

mosquée, le grand atelier et le dépôt central des machines locomotives font un poste de premier ordre ?

De Chalouf, où l'extraction du banc de rocher a amené une agglomération de plus de 1,200 ouvriers?

Des établissements créés dans la plaine de Suez, à la Quarantaine, et sur le terre-plein sortant de l'eau comme par enchantement, à l'extrémité du canal dans la mer Rouge?

Enfin d'Ismaïlia, point inconnu du désert, devenu une ville de 4,500 âmes, et que sa position au centre de l'isthme a fait choisir comme siége de la direction générale des travaux? Indépendamment des constructions que comportaient les autres établissements, il a fallu ériger à Ismaïlia une habitation pour le Président, châlet charmant de simplicité et de bon goût, des bâtiments spéciaux pour les bureaux d'administration et pour la direction générale, un palais pour le représentant du gouvernement égyptien, un grand hôpital pour les Européens et pour les Arabes, deux chapelles, une mosquée, des ateliers, une agence principale des transports, de grands magasins, un hôtel, des marchés, etc. Quelques-unes de ces constructions, destinées à être encore utilisées après l'exécution des travaux de creusement du canal, ont l'importance de véritables monuments. Un quai de près de 2 kilomètres de longueur en ligne droite borde le canal d'eau douce, de l'autre côté duquel le lac Timsah étend sa vaste nappe d'eau salée, futur port de sortie d'une grande portion des produits de l'Egypte. Au-delà, la vue s'étend de toutes parts sur le désert, et, à l'horizon, au sud, on aperçoit la silhouette nettement dessinée du mont Attaka, au pied duquel est Suez. Ce panorama de plus de 20 lieues de profondeur, éclairé par la vive lumière du soleil de ces régions, est d'un effet grandiose (1).

Les visiteurs, qui n'ont jamais manqué sur les chantiers, mais pour qui, maintenant, une excursion dans l'isthme est comme le complément obligé du voyage d'Egypte, ont peine à s'imaginer comment toutes ces installations ont pu surgir du sable du désert en si peu de temps et avec les seuls moyens dont la Compagnie

(1) Presque toutes les constructions d'Ismaïlia ont été érigées alors que la division était confiée à M. Viller, ingénieur des ponts et chaussées.

disposait. Pour eux, il n'y a pas de doute que cette difficulté n'ait été surmontée avec un succès d'autant plus remarquable que la tentative était plus hardie.

V.

Quand on organise en Europe de grands travaux, on n'a pour ainsi dire à se préoccuper que de la mise en chantier. En ce qui concerne le matériel, les outils, les approvisionnements, les fournisseurs sont à proximité; cent moyens de communication facilitent le transport à pied-d'œuvre; quant à l'alimentation, les villes et les villages offrent naturellement, sur tout le parcours des chantiers, les ressources nécessaires; c'est à peine si le commerce privé a besoin d'augmenter ses stoks et ses arrivages ordinaires.

Mais au loin, au désert, rien de tout cela. Le matériel, il a fallu le commander et en faire surveiller l'exécution en Europe, l'expédier, le remonter sur place. Les outils, les approvisionnements, il a fallu se les procurer en France ou en Angleterre et en assurer le transport de manière à avoir constamment des stoks précisément en rapport avec les besoins continus ou accidentels, en bois, en fers, en charbons de terre, en matériaux de toute nature, en pièces de rechange de machines.

Et les vivres, que de tracas, que de marchés délicats, que de soins pour la réception, pour la conservation, pour la distribution ! Il ne s'agissait pas seulement de l'alimentation uniforme et réglée à l'avance d'une armée, il fallait avoir toujours à disposition de quoi satisfaire aux exigences multiples du vêtement, de la nourriture, du mobilier, de l'outillage de milliers de travailleurs de nations et d'habitudes différentes. Pendant quatre années, la Compagnie a dû entretenir à ses risques et périls, dans chacun de ses campements, des magasins fournis de toute espèce de choses.

Au moment où le gouvernement égyptien prêtait le concours mensuel de 20,000 ouvriers fellahs, une organisation spéciale

était devenue nécessaire pour assurer le service des approvisionnements et des transports. De là, la création d'une intendance générale, ayant pour mission de pourvoir à l'achat et à la continuelle arrivée des vivres et des outils au milieu des travailleurs. Un intendant militaire français, connu par de longs services en Algérie et en Crimée, M. Angot, fut désigné comme répondant aux exigences de la situation. Grâce à son expérience, cette véritable armée d'ouvriers fut alimentée, depuis le premier jour jusqu'au dernier, avec une ponctualité remarquable dans les conditions toutes particulières où l'on opérait.

Calculez ce qu'il a fallu d'animaux et d'embarcations pour le transport de tous ces approvisionnements. Ne prenons qu'un exemple, le premier de tous, car il s'agit de la chose la plus nécessaire, de l'eau douce. La distance moyenne où l'on était obligé d'aller la chercher était, au début, de près de 30 kilomètres. Chaque voyage exigeait une journée de chameau et autant pour le retour (je ne parle que pour mémoire des temps de repos et de chargement). Chaque chameau portait, dans deux barils plats fabriqués exprès, environ 125 litres d'eau, soit, à raison de 5 litres par homme, quantité bien faible pour tous les usages, de quoi suffire à 25 hommes pour un jour. Pour un chantier de 20,000 hommes, vous voyez qu'il fallait 800 chameaux marchant continuellement dans chaque sens, rien que pour ce service. Je n'exagère pas. Il a été même un moment, alors que les canaux n'étaient qu'entamés et qu'il fallait avoir des chantiers disséminés, où la Compagnie a été obligée d'avoir 2,000 chameaux constamment en mouvement.

Et notez que je laisse dans l'ombre un côté saisissant du tableau. Tous ces chameaux allaient en caravanes de 10 à 20. Qu'une de ces caravanes, par suite d'ordre mal compris ou mal exécuté (et il ne faut pas perdre de vue que les agents avaient de la peine à se faire comprendre des Arabes et que le désert n'a pas de routes) ; qu'une caravane, dis-je, vînt à s'égarer, et toute une brigade d'ouvriers eût manqué d'eau, et la désertion eût été le moindre malheur à redouter ! Grâces à Dieu, la Compagnie n'a pas eu à enregistrer une seule de ces fausses manœuvres irrémédiables. Mais, s'il en faut savoir gré aux agents chargés de ce

service, il est incontestable pour ceux qui ont été sur le terrain que le mérite en revient en grande partie au bon esprit dont la population indigène a toujours été animée, témoignage irrécusable de l'excellente nature de ce peuple et des intentions bienveillantes du gouvernement égyptien. (Applaudissements redoublés !)

C'était pour la Compagnie une impérieuse nécessité que de sortir de cette situation précaire et coûteuse. La moitié des travailleurs fut donc employée à amener l'eau douce au centre de l'isthme d'abord, puis sur toute la ligne vers Suez, en creusant un canal spécial. Véritable assaut, que M. Sciama, alors ingénieur en chef du service des travaux, a conduit en personne, avec M. Cazaux, chef de la division, et où il a eu occasion de déployer son impétueuse activité.

Et le succès n'a pas été, pour la Compagnie, seulement dans l'alimentation assurée de ses chantiers. Elle a, en même temps, fait couler aux portes de Suez, jusqu'alors approvisionnée d'eau douce par des trains de chemin de fer, un fleuve véritable, ce qui a permis à cette ville, si admirablement située, de prendre tout son développement. Ce canal d'eau douce, dont le développement dépasse 125 kilomètres, a été rétrocédé récemment au gouvernement égyptien pour 10 millions de francs. Il offre cette particularité curieuse qu'il forme comme une branche du Nil allant exactement à contre-sens du courant de ce fleuve.

Il restait encore à alimenter d'eau douce toute la partie nord de la ligne des travaux, depuis Ismaïlia jusqu'à Port-Saïd. Et, de ce côté, il fallait recourir à d'autres moyens qu'un embranchement du canal de Zagazig à Ismaïlia, une portion de terrain étant fort élevée au-dessus du niveau du canal, et le reste du parcours n'ayant pas tout d'abord des berges suffisantes pour songer à y pratiquer même une simple rigole.

La Compagnie s'est tirée de cette complication en donnant à l'entreprise, à M. Lasseron, ingénieur, ayant la grande expérience de ces sortes de travaux, la construction à Ismaïlia de deux pompes à vapeur, pouvant chaque jour puiser au canal d'eau douce et refouler, par une conduite forcée en fonte, de quoi

suffire aux besoins de tous les campements au nord d'Ismaïlia jusqu'à Port-Saïd. Cette première conduite, d'une longueur totale de 80 kilomètres, se compose d'environ 35,000 tuyaux.

Plus tard, pour parer à toutes les éventualités, la puissance de débit des deux premières pompes a été augmentée, et un nouveau marché a été passé avec le même entrepreneur pour l'établissement d'une troisième machine, plus puissante que les deux premières ensemble, et pour la pose d'une seconde conduite, de même longueur, mais d'une section beaucoup plus forte que la première. Le tout a été exécuté dans des conditions d'élégance et de solidité qui frappent tous les visiteurs.

Pendant que ces travaux s'accomplissaient, la Compagnie avait pu abandonner peu à peu au commerce libre l'approvisionnement en vivres et en vêtements de tous les travailleurs. Il ne subsiste plus aujourd'hui, à titre officiel, qu'un économat général, confié à MM. Bazin frères, et qui sert à modérer le cours des diverses denrées. Partout des marchands sont venus s'établir avec confiance, louant à la Compagnie, ou construisant eux-mêmes à leurs frais et risques, magasins et logements. Le relevé établi en 1866 a fait ressortir à près de 1,500 le nombre de ces industriels, dont plus de 700 européens. C'est, à la fois, un très intéressant exemple en faveur de la liberté absolue du commerce et la meilleure preuve que la Compagnie n'a plus à se préoccuper de cette grosse question des approvisionnements.

VI.

En passant en revue toutes les difficultés vaincues, je vous ai fait déjà pressentir la puissante organisation à laquelle la Compagnie a dû recourir. Vous en développer tous les rouages nous entraînerait trop loin. Voyons seulement quelques points saillants.

Les travaux, dont l'exécution a été sur toute la ligne donnée à l'entreprise dans des conditions dont je parlerai tout-à-l'heure, sont répartis entre quatre divisions. La première, celle de Port-

Saïd, est confiée à un ingénieur des Ponts et Chaussées, M. Laroche, déjà cité à propos de la création de Port-Saïd. La seconde, celle d'El Guisr, est dirigée par un ingénieur italien, M. Gioia, qui s'est fait connaître par son entraînante activité, alors que les 20,000 hommes des contingents indigènes attaquaient le seuil d'El Guisr. A la tête de la troisième division, celle d'Ismaïlia, est arrivé récemment un ancien élève de l'Ecole Polytechnique, pour remplacer le précédent titulaire, M. Bettès, mort sur la brèche. La quatrième, celle de Suez, a pour chef un ingénieur hydrographe, M. Larousse, antérieurement bien connu par ses travaux le long de la côte d'Egypte, et à qui la Compagnie doit une magnifique étude topographique de l'Isthme, exécutée, dans les premiers temps de l'œuvre, au prix de rudes fatigues.

Voilà pour les travaux, et, en Europe, c'eût été suffisant. Mais, dans l'Isthme, que de complications !

Indépendamment des logements qu'il a fallu construire et dont la répartition et l'entretien ont formé ensuite une branche de service, c'est à la Compagnie qu'est incombé le soin de constituer un service médical : six hôpitaux, ayant chacun salles et médecins pour les Européens et pour les Arabes, pharmacies complètes et cinq ambulances avec médecins détachés. Le tout sous la direction d'un médecin en chef, M. Aubert Roche.

Avec la santé du corps, la santé de l'âme. C'est encore la Compagnie qui a construit les églises des différents cultes et qui pourvoit au paiement de tous les frais que comporte leur existence. L'Isthme possède cinq chapelles catholiques, desservies par sept pères de la Terre-Sainte ; trois chapelles grecques, avec leurs popes ; quatre mosquées arabes, avec leurs imans, et leurs muezzins. Deux écoles de petits garçons, l'une à Port-Saïd, l'autre à Ismaïlia, sont dirigées par les Révérends Pères. Enfin, des Sœurs du Bon-Pasteur ont un établissement complet à Port-Saïd : vénérées de tous, elles remplissent leur sainte mission à l'hôpital et tiennent une école de petites filles.

Et toutes ces branches de service empruntées aux circonstances exceptionnelles de l'exécution !

Double comptabilité, offrant les plus sérieuses garanties; service matériel, chargé de la garde et de l'entretien des engins en dépôt et de la répartition du matériel en activité ; service postal, comprenant 12 stations et fonctionnant depuis six ans à l'européenne, avec une régularité parfaite ; service télégraphique, s'effectuant sur 250 kilomètres de fils, avec 11 stations (1).

C'est encore la salubrité à garantir et le débit des denrées à surveiller dans une certaine limite; la police du port de Port-Saïd et de la navigation sur toute la ligne à affirmer. Je ne parle que pour mémoire de la police générale, dont la Compagnie a eu la responsabilité exclusive pendant les premières années, offrant le spectacle, sans aucun doute unique au monde, d'une agglomération d'hommes de tous les pays et de religions différentes, travaillant à la même œuvre dans un ordre et avec un calme admirables, sous le seul empire de l'autorité morale (vifs applaudissements).

Depuis trois ans, l'accroissement de la population non immédiatement ouvrière, et la création de villes en transformant le désert, ont naturellement entraîné des mesures nouvelles. L'Isthme est devenue province, ayant pour gouverneur Ismaïl-Bey, aimé et estimé de tous pour son caractère loyal, conciliant et juste. Sous-gouverneur, effendis, cawas, administration civile, justice à tous les degrés, rien ne manque à l'institution. Port-Saïd, devenu port classé, a son gouverneur détaché, et sept nations, la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Grèce, l'Italie, la Prusse et la Suède, y battent pavillon consulaire.

Des avis, récemment publiés dans le monde entier, ont annoncé le commencement du transit entre les deux mers. C'est le service des transports qui s'est transformé et dédoublé pour ce grand résultat.

En ce qui concerne les transports proprement dits, à la traction par les chameaux, puis par les mules et les chevaux, a succédé

(1) Le service de la comptabilité générale, en Egypte, est dirigé par M. Magnan ; celui du matériel, par M. Monteil ; celui des campements, de la poste et de la télégraphie, par M. Geyler.

la traction à la vapeur. Au moyen de mahonnes remorquées, des entrepreneurs habiles, MM. Savon frères, vont chercher en mer, à Port-Saïd, et déchargent à quai marchandises et voyageurs. Chaque jour, des bateaux à vapeur de la Compagnie font le service de la poste, des voyageurs et de la messagerie, sur les trois lignes de Port-Saïd à Ismaïlia, d'Ismaïlia à Suez, et d'Ismaïlia à Zagazig.

En ce qui concerne le transit, un matériel de chalands pontés en fer, remorqués par des bateaux à vapeur à hélice, entre Port-Saïd et Ismaïlia et toués sur une chaîne sans fin entre Ismaïlia et Suez, transporte de bord à bord les marchandises entre Port-Saïd et Suez. Simplicité de manutention, diminution des risques, rapidité, économie considérable, tels sont les avantages offerts. L'importante mission de faire marcher ce service, a été confiée à un fonctionnaire, M. Guichard, précédemment mis en relief par la gestion d'un magnifique domaine, dit de l'Ouady, que la Compagnie avait acheté, comme tête de ligne du canal, pour assurer, pendant les premières années, son alimentation d'eau douce. Les circonstances ont permis, depuis, de se dessaisir de ce domaine, en le rétrocédant au gouvernement égyptien, moyennant 10 millions de francs.

J'oubliais un point encore essentiel. Le travail a besoin de distractions, et l'exil double cette exigence. Qu'a fait la Compagnie? A tous elle a facilité, dans la mesure du possible, la culture de petits jardins, qui donnent à quelques résidences, notamment à Ismaïlia, un aspect gracieux et inattendu.

Plusieurs campements, en première ligne la ville de Port-Saïd, ont leur cercle bien organisé. Port-Saïd a même un théâtre public, fondé par l'industrie. Des Sociétés chorales occupent, de la manière la plus fructueuse, les soirées d'un certain nombre de travailleurs de tous rangs.

Les fêtes publiques, européennes ou indigènes, sont célébrées chaque fois par toutes les nations, qui s'y confondent avec un entrain à faire oublier bien des fatigues.

En dernier lieu, une Société de régates s'est constituée, à l'instigation d'un grand entrepreneur, M. Lavalley, et plusieurs journées en ont déjà consacré le succès, à la fois de plaisir et d'utilité.

Aux régates de Port-Saïd, 8 bateaux à vapeur et 60 embarcations à voiles ou à rames ont concouru. A celles qui ont été données, le mois dernier, à Ismaïlia, pour l'inauguration du lac Timsah, six prix, dont deux offerts par S. A. le Vice-roi et un prix de S. M. l'Empereur, ont été disputés.

Et puis, chaque grand travail accompli a son triomphe, et, ces jours-là, tous les cœurs sont en joie et l'enthousiasme ne fait pas faute. Demandez à ceux qui ont assisté à l'achèvement de la première section du canal maritime, partant de Port-Saïd, à l'introduction de la mer Méditerranée dans le seuil d'El Guisr, à l'arrivée de l'eau douce à Suez, à l'inauguration des écluses d'Ismaïlia, à l'entrée du premier vaisseau dans le bassin de Port-Saïd.

Demandez-le aux échos de la salle où se sont réunis, à Ismaïlia, en 1865, les 110 délégués des Chambres de commerce de 70 villes importantes du globe, représentant 16 peuples différents. Ils vous diront les propositions enthousiastes arrachées à leur admiration, alors pourtant que la Compagnie commençait à peine à remplacer, par son matériel, l'armée d'ouvriers dont elle venait d'être privée. J'aperçois encore l'un d'entr'eux s'élançant de sa place pour voter une statue de bronze à élever à M. de Lesseps, auprès du canal achevé, afin que l'ouvrier pût contempler son œuvre dans l'éternité : suffrage doublement précieux dans la bouche d'un homme dont la conception hardie et l'inébranlable ténacité ont doté le monde d'une des merveilles de notre âge : je veux parler de W. Cyrus Field, un des promoteurs de l'immersion du câble transatlantique (Applaudissements prolongés).

Où placer, mieux qu'après cette énumération sommaire des services organisés par la Compagnie, une personnalité qui reparaît dans toutes les parties de ce grand ensemble, et à qui la confiance du président, et, en son absence d'Egypte, du vice-président (1), impose une immense responsabilité. Cette personnalité, c'est celle de M. Voisin, directeur général des travaux. Rien qu'il n'ait eu à prévoir, aucun détail dont il n'ait eu à s'occuper, aucune étude qu'il n'ait préparée, aucun projet qu'il n'ait étudié ni discuté, aucun travail auquel il n'ait été mêlé, aucune

(1) M. de Ruyssenaers, consul général des Pays-Bas.

difficulté dont il n'ait eu l'angoisse, aucun succès dont il ne doive avoir sa part. Le titre de Bey et le grade d'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, sans parler de plusieurs décorations, sont là pour prouver en quelle haute estime son concours est tenu.

Mais le temps presse, et le dernier point à traiter est bien important. J'arrive donc, bien vite, à la solution des difficultés techniques.

VII.

On a beaucoup parlé de deux prétendus obstacles, qui devaient même s'opposer absolument, disait-on, à l'exécution du canal : les vases du lac Menzaleh, rendant impossible la création des berges, et l'envahissement par les sables, dans la traversée des seuils d'El Guisr et du Sérapéum. Le temps et l'expérience ont fait justice de ces craintes. Sans doute, la fluidité des terrains dans la partie nord du canal maritime a nécessité des travaux préparatoires ; mais les berges sont constituées, de ce côté, depuis plus de trois ans, et sur la charge successive qu'elles reçoivent, loin de les détruire, les consolide chaque jour. Quant aux sables apportés par les vents dans le lit du canal, une seule drague suffit à les extraire : c'est là un travail d'entretien fort ordinaire et sans importance.

Les difficultés réelles, qui ont exigé les études les plus sérieuses et pour lesquelles des remèdes énergiques ont été mis en œuvre, passons-les en revue.

Aussi bien ce sera un hommage rendu aux entrepreneurs chargés de l'exécution, et que la Compagnie doit se féliciter d'avoir rencontrés.

Entreprise Dussaud frères. — C'est d'abord la création des deux jetées de Port-Saïd. Il s'agissait de trouver, transporter et submerger, jusqu'à 3,000 mètres en mer, des blocs assez forts pour résister au flot. MM. Dussaud frères, déjà connus par leurs succès en ce genre à Alger, à Cherbourg et à Marseille, ont réussi pa

un procédé aussi simple qu'ingénieux. Ils ne vont pas chercher au loin des pierres énormes, dont le seul transport coûterait des sommes considérables. Ils les font sur place. Le sable extrait de l'emplacement des bassins de Port-Saïd, ils l'utilisent en le mélangeant avec de l'eau et de la chaux du Theil dans des broyeurs mécaniques, et en coulant le produit dans des moules d'un volume de 10 mètres cubes; ils laissent sécher pendant deux mois, dans un immense chantier, les blocs ainsi obtenus; puis ils les chargent sur des alléges et vont les jeter en mer sur l'alignement déterminé. Rien de plus intéressant que cet atelier, où toutes les forces vives sont appliquées avec une entente parfaite.

La moitié de la tâche de MM. Dussaud est terminée, et deux commencements de jetées, du plus puissant effet, ont rendu accessible l'entrée de Port-Saïd par des fonds de 6 mètres. Quand ces deux jetées seront terminées, elles laisseront entre elles une entrée de 400 mètres de largeur et offriront un abri de 230 hectares.

Entreprise Couvreux. — J'ai déjà dit qu'au moment où les 20,000 hommes recrutés par le gouvernement ont été retirés, il restait encore à faire beaucoup de travaux à sec. La plus grande partie de ces terrassements a été confiée à M. Couvreux, entrepreneur, qui a inventé pour cet objet un engin spécial nommé excavateur. Figurez-vous une locomotive avançant sur des rails parallèles à la berge et faisant mouvoir perpendiculairement à son flanc un chapelet de godets dragueurs sur un plan incliné. Au plus bas de leur course, ces godets creusent le lit du canal et se remplissent; au sommet du plan de mouvement, ils s'ouvrent par le fond et se déchargent, soit sur berge, soit dans des wagons, que des locomotives amènent ensuite aux lieux de décharge définitive.

M. Couvreux a aussi des équipes d'ouvriers qui font ébouler les pans de la muraille de sable et qui chargent les produits à porter hors du profil, de manière à déraser tout le terrain au niveau de l'eau.

Enfin, il a appliqué ces excavateurs aux déblais sous l'eau, jusqu'à la profondeur de 2 ou 3 mètres, en faisant ainsi de véritables petites dragues, dont seulement le point d'appui est en terre ferme.

Quinze kilomètres du Canal maritime, dans la haute ti du seuil d'El Guisr, sont attaqués de cette manière et pré une série de chantiers variés, pleins d'animation et d'ur intérêt.

Entreprise Borel, Lavalley et Cᵉ. — MM. Borel, Lavalle ont obtenu, en plusieurs marchés consécutifs, l'exécution les dragages. Leur entreprise est de premier ordre et leur vigo organisation est admirée de tous les hommes du métier. M surveille en France l'exécution des grandes commandes et dition de tout ce que comporte cette gigantesque tâche, a expérience d'ingénieur des Ponts et Chaussées ayant prési grands travaux. M. Lavalley, également sorti de l'Ecole po nique et rompu à tous les problèmes de la haute mécani ses études en Angleterre et par ses travaux en France, en E et en Russie, dirige en Egypte un personnel longuement é et trouve pour toutes les natures d'attaques des combinais hauteur des difficultés à vaincre.

Le type des premières dragues a été successivement a et celles que l'on a construites en dernier lieu dépassent p force et leurs dimensions tout ce qui avait été fait en ce Construites entièrement en tôle et en fer, larges de 8 longues de 40, avec une charpente de 14 mètres d'élév pesant chacune un demi-million de kilogrammes, elles on à leur essai un rendement de 1,800 mètres cubes pa (Applaudissements.)

Mais il ne s'agit pas seulement de creuser le lit du canal encore décharger les produits. Quatre moyens différen employés pour cela.

1° Lorsque la berge n'est pas trop élevée, les dragues leurs produits à même, par des couloirs latéraux inclinés séquence et d'où le sable compacte est chassé au besoin jets d'eau lancés à l'aide de la machine à vapeur de la dra longueur de ces couloirs, dont la charpente, entièrement est un modèle de hardiesse mécanique et de légèreté, a été jusqu'à 70 mètres. (Applaudissements.)

2° Quand les berges sont trop élevées pour l'emploi des couloirs, MM. Borel, Lavalley et Ce appliquent un appareil nouveau, dont la première donnée appartient au directeur général des travaux. Cet appareil, appelé élévateur, consiste en un grand plan incliné, tout en tôle, de 50 mètres de longueur, pivotant autour d'un axe dont la charpente s'appuie sur la berge. L'extrémité base du plan repose sur un chaland flotteur qui se tient entre la rive et la drague desservie par l'élévateur. Le long de ce plan roule un wagonnet traîné par une chaîne sans fin mue à la vapeur. — La drague décharge dans des caisses portées sur des chalands. Ces caisses se suspendent au wagonnet qui les monte et les redescend après qu'elles se sont déchargées. — Deux élévateurs avec leurs accessoires déchargent ce qu'une grande drague peut extraire et se meuvent en même temps qu'elle, de manière à enlever tout le profil.

3° Là où les berges ne comportent aucun des deux moyens ci-dessus, et quand on est à proximité de la mer, les dragues déversent leurs produits dans des bateaux à vapeur ayant une cavité centrale de 180 mètres cubes de capacité, s'ouvrant par le fond au moyen de portes que fait jouer instantanément un système de chaînes. Ces bateaux, une fois chargés, vont aux endroits désignés d'avance en mer, et reviennent ensuite prendre de nouveaux produits.

4° Enfin, quand la mer est trop loin pour permettre à frais réduits ce mode de décharge, on a recours à des lacs de décharge artificiels. Le lac Timsah, récemment rempli par la Méditerranée, est un de ces grands déversoirs. Seulement, comme on risquerait de n'avoir pas toujours là des profondeurs suffisantes pour faire jouer des portes de fond, MM. Borel, Lavalley et Ce ont fait construire des bateaux à portes latérales.

Citons encore des chantiers plein d'intérêt dans la même entreprise.

Les terrassements à sec du seuil du Sérapéum n'étant pas assez avancés pour que l'on pût espérer de terminer à bras d'homme cette portion du tracé en même temps que le reste, on a profité,

l'an dernier, de la crue extraordinaire du Nil, qui alimentait le canal d'eau douce au-delà des besoins, pour remplir à l'eau douce (dont le niveau est de 6 mètres plus élevé que le niveau de la mer en ce point) toute la portion des tranchées en retard. On a d'ailleurs ménagé, par des ouvertures dans les berges commencées, l'accès dans de grands bassins entourés de dunes, qui servent de déversoirs artificiels. Des dragues, des chalands, des bateaux déchargeurs de sables ont été introduits par le canal d'eau douce dans ce chantier, qui fonctionnera ainsi en surélévation jusqu'au moment où la tranchée aura été creusée à 2 mètres en contre-bas du niveau de la mer. Alors, on rompra les barrages des deux extrémités, et toute la nappe liquide, avec les engins qu'elle porte, descendra au niveau de l'eau de mer.

Une autre opération du même ordre est destinée à amener par le canal d'eau douce, dans les tranchées du Canal maritime, les engins qui ont à travailler entre les lacs Amers et Suez.

Enfin, une attaque très curieuse a été celle du banc de rocher de Chalouf, aujourd'hui complètement extrait. Sur un certain nombre d'emplacements convenablement espacés, il a été établi des plans inclinés avec des rails, sur lesquels des wagons, se mouvant au moyen de chaînes enroulées par des locomobiles, arrivaient aux lieux de chargement et remontaient les débris du rocher attaqué à la mine. Cette installation a été maintenue, pour extraire de même les terres et le sable restant dans la tranchée. L'eau de mer y sera alors introduite, pour achever l'élargissement et l'approfondissement à la drague dans les parties suivantes. Dès aujourd'hui (et ce sera le seul point du canal offrant cette particularité), on peut voir à Chalouf le plafond définitif du canal parfaitement à sec, de puissantes pompes à vapeur ayant constamment épuisé les eaux d'infiltration pour permettre le travail des mineurs.

Comme je vous le disais, toute la ligne est attaquée. Vous voyez avec quelle énergie. Dans un an, l'eau de la mer Rouge commencera à remplir les petits lacs Amers par le sud, puis l'eau de la Méditerranée viendra remplir les grands lacs Amers par le nord, opération grandiose et sans précédent. Qui a jamais entendu

parler d'une chute artificielle de la mer ? Le remplissage du lac Timsah, si heureusement exécuté déjà, assure le succès de cette opération, à laquelle il faudra consacrer une période d'environ dix mois, à raison de 5 millions de mètres cubes par jour, car la capacité des lacs Amers dépasse 1,400 millions de mètres cubes ; magnifique bassin où se formera en toute sécurité la compensation entre les courants des deux mers, dont une seule a des marées. Ce double remplissage opéré, les deux mers seront directement réunies et, pendant ce temps, les dragues, ayant constamment opéré, n'auront plus que peu de travail à faire pour atteindre les fonds de 8 mètres.

La dernière main mise à la construction du matériel a permis d'assigner récemment, en pleine connaissance de cause et avec toute confiance, le délai suprême de deux ans et demi. Ce matériel, en voici le résumé, sauf omission et sans compter le matériel considérable réservé au transit et aux transports.

La Compagnie possède par elle-même ou par les différentes entreprises :

10 broyeurs mécaniques,
25 remorqueurs à vapeur,
220 chalands,
4 dragues à manivelle,
19 petites dragues,
58 grandes dragues, dont 20 à long couloir,
79 bateaux à vapeur déchargeurs de sable, à portes de fond, dont 37 pouvant tenir la mer,
30 bateaux à vapeur déchargeurs de sable, à portes latérales,
18 élévateurs,
90 chalands flotteurs,
700 caisses à déblais,
30 grues à vapeur,
10 chalands citernes à vapeur,
30 locomobiles et 15 locomotives,
20 excavateurs à sec ou mouillés
Et 1,800 wagons.

Le tout exécuté par les premières maisons de France, d'An-

ère et de Belgique (1), fonctionnant avec un personnel de ins de 4,000 ouvriers, moyennant une force de plus de 10,000 evaux, et faisant un travail utile (extraction et transport mpris) qui dépasse celui de 150,000 hommes, en évaluant tout u plus bas, et avec cette condition à ne pas perdre de vue que e travail s'exécute sous l'eau, ce à quoi les hommes seraient impuissants. (Marques d'approbation.)

Qu'il y a loin de ce travail à celui qui a été exécuté à sec avant l'introduction des machines ! Les plus puissants rois de la terre, aidés de peuples entiers d'esclaves, ont mis plus de cent ans à faire le quart de la tâche que la Compagnie aura terminée dans dix fois moins de temps. Mais aussi, les anciens, dans leurs enfantements poétiques, ont-ils rien créé qui approche de ces engins merveilleux qu'on appelle dragues, longs couloirs, élévateurs, et qui font chaque jour l'ouvrage de plus de 1,000 ouvriers.

Auprès de cette puissance, Briarée aux cent bras, Hercule et toute cette grande race célébrée par les chantres d'autrefois pâlissent et disparaissent dans l'ombre. C'est en imagination qu'Atlas soutenait un monde : le colossal effort de nos géants de la mécanique en entr'ouvre deux en réalité.

Encore quelques mots, et j'ai terminé. Mon but a été de vous mettre à même d'apprécier ce qui a été fait jusqu'ici. J'ai considéré comme un devoir de m'en tenir à la seule énumération raisonnée des moyens mis en œuvre.

Les efforts tentés de toute antiquité pour établir une communication directe entre la mer Méditerranée et la mer Rouge ; la rencontre dans cette pensée des souverains les plus puissants et

(1) Pour la France :
La Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée.
La Société des Chantiers et Ateliers de l'Océan.
La maison E. Gouin et Cie.
La maison Claparède,
La maison Frossard.
Pour l'Angleterre :
Les maisons Henderson, Coulborn, Thomas Bolton, Seath, Forrester.
Pour la Belgique :
La Société John Cokerill, de Seraing.

« les génies les plus pratiques, tout, jusqu'à cette résistance politique dont la Compagnie a eu à triompher et à laquelle je n'ai pas voulu faire allusion dans le cours de cette séance, m'inclinant devant une erreur qui paraît vouloir se faire loyalement oublier (applaudissements prolongés) ; tout, dis-je, proclame bien haut la grandeur des résultats à attendre de l'œuvre accomplie.

Comme la création des nouveaux engins de locomotion, l'ouverture des voies nouvelles a des conséquences indiscutables et doit donner des bénéfices qui défient tout calcul. Or, le canal de Suez abrégera la route liquide de l'extrême Orient de :

4,300	lieues pour	Constantinople,
3,800	—	Malte,
3,600	—	Trieste,
3,300	—	Brindisi,
id.	—	Gênes,
id.	—	Marseille,
3,000	—	Cadix,
id.	—	Le Hâvre,
2,800	—	Amsterdam,
id.	—	Bordeaux,
id.	—	Lisbonne,
id.	—	Liverpool,
id.	—	Londres,
id.	—	Saint-Pétersbourg,
2,700	—	La Nouvelle-Orléans,
2,400	—	New-York.

Le tonnage total qui sera transporté chaque année par le canal dépassera certainement de beaucoup les prévisions du projet, à en juger seulement par l'expérience des vingt dernières années. L'exemple des progrès saisissants du commerce et de la navigation, depuis le commencement de ce siècle surtout, n'est-il pas là pour affirmer que l'avenir fera bien plus que tenir les promesses du passé ?

Pour apprécier d'aussi colossales opérations, plaçons-nous au véritable point de vue.

Demandez-leur s'ils se sont fondés sur de timides rapprochements avec le passé, à ces hommes, aussi habiles que prévoyants, qui ont créé nos lignes de chemin de fer, dont quelques-unes voient, après dix ans seulement d'exercice, leurs actions à 60 % au-dessus du pair ! N'est-ce pas à la sûreté de son coup-d'œil et à sa confiance immuable dans tous les instruments du progrès, que l'Amérique doit ce vertigineux développement commercial et industriel, qui en a fait, en moins d'un siècle, une des reines du monde !

N'oublions pas la maxime que le temps est de l'or. Toute voie qui fait gagner du temps est une source inépuisable de richesse, ne fît-elle que rapprocher entre elles des contrées déjà depuis longtemps en rapports d'échanges. Que sera-ce, alors qu'il s'agit d'abréger la route vers d'immenses pays, avec lesquels les relations commencent à peine à prendre leur essor? Ce n'est plus seulement sur l'Inde qu'il faut compter, c'est sur la Chine, sur la Cochinchine et sur le Japon, dont la population réunie dépasse celle de l'Europe entière. Le canal de Suez, comme l'ont déjà dit des voix autorisées, est destiné à mettre en contact continuel 300 millions d'hommes de l'Occident avec 500 millions de leurs frères d'Orient.

Je m'arrête à ces chiffres. Tout ce que je pourrais y ajouter en diminuerait l'éloquence. Ils suffisent à prouver à quel point le percement de l'isthme intéresse le monde entier et doit être fructueux. Ce sera un éternel honneur pour le dix-neuvième siècle d'avoir accompli cette grande œuvre ; pour les souverains de l'Orient de l'avoir comprise et protégée ; pour la France d'y avoir pris une si large part. (Applaudissements redoublés).

Il me reste à vous remercier, Mesdames et Messieurs, de la bienveillante attention que vous avez bien voulu me prêter. Je ne manquerai pas de reporter à M. de Lesseps la vive sympathie que vous avez témoignée à son œuvre. — Enfin, si quelques personnes désirent m'adresser des questions ou me demander des explications, je me tiens à leur disposition immédiatement après la séance.

FIN.

Je regrette, en livrant ce travail à la publicité, que la préparation et les limites nécessairement restreintes d'une Conférence ne m'aient pas permis de citer les noms de tous ceux qui prêtent, ou qui ont prêté, soit en Egypte, soit en France, à l'œuvre du percement de l'isthme de Suez, le concours de leur dévouement, de leur science, de leur expérience administrative et de leur haute réputation.

Toulouse, le 15 juillet 1867.

OLIVIER RITT.

EXALTATION ET TRANSLATION

DES RELIQUES DE SAINT EDMOND, ROI D'ANGLETERRE, CONSERVÉES EN L'ÉGLISE SAINT-SERNIN DE TOULOUSE.

(D'après le Procès-Verbal manuscrit du temps).

Au mois d'août 1631, la ville de Toulouse délibéra d'enfermer dans une magnifique châsse d'argent les reliques de saint Edmond, roi d'Angleterre, conservées depuis plusieurs siècles en l'église Saint-Sernin.

Cette translation avait pour but d'obtenir de Dieu la cessation du terrible fléau qui ravageait périodiquement notre vieille cité.

Diverses circonstances retardèrent l'exécution du projet jusqu'au mois de novembre 1644.

Le Parlement reçut alors en députation messires Dutil, grand vicaire de l'abbé de Saint-Sernin, de Cambolas, Parade et Lassus, chanoines, qui vinrent saluer la Cour, lui faire part de la translation des reliques de saint Edmond et de quelques autres saints, et l'inviter à assister à une procession solennelle et à vouloir bien, préalablement, donner des ordres à ce sujet.

Le Parlement nomma des commissaires qui se rendirent à Saint-Sernin pour s'y concerter avec le Chapitre et avec les Capitouls, mandés d'autre part.

Il fut arrêté entre eux que : la balustrade qui séparait le chœur de la nef serait enlevée; le maître-autel serait dressé du côté de

. porte *du Pérou* et entouré de toutes les reliques des corps
ints; du côté de l'Evangile on placerait le trône de monsei-
ıeur l'Archevêque de Toulouse, et, du côté opposé, des stalles
ɜstinées aux évêques suffragants ; au milieu de l'église seraient
ɜs reliques de saint Edmond, etc.

Les places des divers corps constitués furent fixées d'avance.

A ce sujet, il paraît que les Capitouls disposèrent leurs bancs
e telle façon, qu'ils étaient de niveau avec ceux du Parlement :
ɜs Commissaires parlent ainsi de ce fait :

« ..... En tel état, il sembloit que les Capitouls suivoient immédiatement le Parlement et devançoient les autres officiers qui pourtant les précèdent en toutes assemblées. Pour marquer cette différence et la dépendance des Capitouls, nous aurions ordonné que leur siége seroit reculé et enfoncé d'un pan et demi dans l'entre-deux des piliers; sur quoi, de la part de la maison de ville, ayant été députés vers nous quatre des dits Capitouls, nous ayant fait certaines remontrances sur ce sujet, que nous aurions portées à la Cour, de son ordre, nous aurions ordonné que les dits Capitouls et la bourgeoisie prendroient leur séance sur la main gauche, et que leur banc seroit brisé et séparé de celui du Parlement par la distance d'une demi canne environ... »

Cet ordre exécuté, tous les bancs et siéges furent couverts de
pis bleus, aux armes de France, et semés de fleurs de lis.

Le 12 novembre, messieurs du Parlement se rendirent à Saint-
ɜrnin pour assister à la Translation des reliques. On remit à
ıacun un cierge blanc du poids d'une livre.

L'archevêque, suivi du chapitre de Saint-Sernin, de messieurs
ı Parlement et des Capitouls, vint prendre les reliques, enfer-
ées dans trois coffres de bois, peints en rouge et couverts d'un
ffetas rouge. Les Chanoines portèrent les trois coffres, celui
ıntenant le corps entier de saint Edmond, étant sous le poële de
ville, tenu par les Capitouls. Les reliques furent déposées solen-
ɜllement sur le « théâtre » élevé pour les recevoir. Toute la ville
ait en liesse : les commissaires l'attestent :

« ..... Ce soir, la ville ne pouvant se contenir de joie et satis-
» faction qu'elle avoit de voir son vœu exécuté, tous les habi-
» tants, de toutes sortes de condition, auroient allumé des feux
» devant les portes de leurs maisons et mis des lumières à leurs
« fenêtres, qui éclairoient durant la nuit; l'arsenal, qui est à
» Saint-Sernin, fit jouer son artillerie, celle de la Maison de
» Ville lui répondoit. Ainsi, cette nuit se passa en feux de joie,
» chants et acclamations publiques..... »

Le lendemain, 13 novembre, l'archevêque célébra la messe, assisté des évêques de Montauban, de Rieux, de Saint-Pons, de Castres, de Valence, de Saint-Papoul.....

Après l'évangile, il fit un « très docte » sermon.

La messe achevée, l'archevêque monta sur le « théâtre » avec tout son clergé; il prit entre ses mains les reliques de saint Edmond et les montra aux assistants. La tête du roi martyr fut mise dans une châsse d'argent, représentant la figure du saint, couronne en tête; le reste du corps fut placé dans un grand coffre d'argent, donné par la ville.

Pendant cette action, la musique ne cessa de se faire entendre, tandis que l'artillerie de Saint-Sernin et celle de l'Hôtel-de-Ville tonnaient sans interruption au-dehors.

« ..... Les reliques, ajoutent les commissaires dans leur pro-
» cès-verbal, furent visitées, non-seulement de tout le peuple qui
» est dans Toulouse, du clergé séculier et régulier, de toutes
» les compagnies de pénitents qui venoient jour et nuit en pro-
» cession, suivis des consuls et officiers des villes et communau-
» tés, mais encore d'une grande affluence de peuple, qui accou-
» roit de toutes parts, si bien que cette grande étendue de ville se
» trouva petite pour les loger, quoique la charité des habitants en
» reçût dans leurs maisons des familles entières. Le Ciel même
» ayant voulu contribuer à cette réjouissance et piété publique
» ces jours furent les plus beaux de l'année, contre l'ordre de la
» saison, qui prit sa rigueur dès le lendemain de la procession.

Le 20 novembre, après la grand'messe du Chapitre, la procession se mit en marche dans l'ordre suivant :

Les Réveilleurs avec leurs cloches.

Les gardes de la police et de la santé, vêtus de drap bleu, portant sur le côté droit de leurs manteaux l'image de saint Sébastien.

Les Pélerins de saint Jacques avec leurs chapeaux couverts de coquilles et bourdons en main.

Les prêtres et les pauvres de l'hôpital Saint-Jacques.

Les Capucins.

Les Cordeliers de l'antique Aquitaine, appelés de saint Antoine.

Les Minimes du couvent de Saint-Roch.

L'Ordre de saint François.

Les Religieux de saint Orens.

Les Religieux de Notre-Dame de la Merci.

Les Religieux de la Sainte-Trinité.

Les Augustins.

Les Carmes.

Les Cordeliers de la grande observance.

Les Dominicains.

Les Prêtres et confrères de Saint-Nicolas.

Les Prêtres de l'Oratoire et de la Dalbade.

Les Bénédictins de la Daurade.

Les Curés des paroisses Saint-Pierre et Notre-Dame du Taur, marchant ensemble.

Les Porteurs des flambeaux de cire jaune, huit donnés par la ville et ornés des armes de Toulouse, six offerts par les Trésoriers généraux de France, avec les armes de France et de Navarre, six autres par l'Abbé de Saint-Sernin et à ses armes, huit enfin, du poids de 46 livres chacun, donnés par le Parlement, aux armes de France et couronne royale dorée.

Les Joueurs de hautbois, portant des manteaux rouges.

Le Massier de Saint-Sernin.

Le Porteur de la croix de Saint-Sernin, et deux acolytes avec de grands chandeliers d'argent.

Le Sous-mandé des corps saints, en robe violette et marque du Saint-Esprit sur l'épaule.

Les Pères Minimes portant la tête de saint-Sernin, premier

évêque de Toulouse, sous un pavillon, autour duquel étaient rangés quatre Savetiers, avec des flambeaux à la main, et quatre maîtres du même métier, aussi avec des cierges allumés.

Les Revendeurs, portant l'image de la Vierge (dans laquelle est renfermé un grand morceau de sa robe) et huit autres maîtres du même métier.

Les Fourniers et les Tonneliers, portant un grand reliquaire d'argent, contenant une pierre teinte du sang de saint Etienne.

Les Tourneurs et les Cordiers, portant la tête de sainte Suzanne de Babylone, les Tourneurs « ayant fait un poële de menuiserie, le plus beau et le plus artificieusement travaillé qui se puisse voir. »

Les Charrons, portant le corps de cette sainte.

Les Bourreliers et les Cardeurs, portant un coffre d'ivoire, dans lequel il y avait quantité de reliques de plusieurs saints.

Les Bouchers, portant la tête de saint Gilbert.

Les Tisserands et les Filatiers, portant le corps du même saint.

Les Charpentiers, portant la tête de saint Gilles.

Les Maçons, portant le corps du même saint.

Le corps de saint Silve, évêque de Toulouse, était porté tour à tour par les Tisserands, les Epingliers, les Aiguillers, etc.

Les Hôteliers, portant la tête de saint Honest.

Les Selliers, portant la tête de saint Cirice.

Les Eperonniers et les Fondeurs, portant le corps du même saint.

Les Bonnetiers, portant la tête de saint Georges.

Les Chapeliers, le corps du même saint.

Les Maréchaux, les Forgerons, les Chaudronniers et les Coffriers, portant les reliques de saint Papoul.

Les Pâtissiers, portant le corps de saint Exupère, évêque de Toulouse.

Les Capucins, portant la tête du dit évêque.

Les Cordeliers de Saint-Antoine, portant la tête et le corps de saint Hilaire, évêque de Toulouse.

Les Religieux de La Trinité, portant la tête et le corps de saint Honoré, évêque de Toulouse.

Les Augustins, portant les corps de saint Philippe et de saint Jacques, apôtres.

Les Carmes, portant la tête et le corps de saint Barnabé, apôtre.

Les Cordeliers, portant la tête de saint Barthélemy, apôtre, et les corps de saint Simon et de saint Jude.

Les Jacobins, portant la tête et le corps de saint Jacques le Mineur, apôtre.

Les Boutonniers, portant la tête de saint Symphorien.

Les Serruriers et les Orfèvres venaient ensuite : ces derniers avaient nettoyé et remis à neuf les têtes et les coffres contenant les susdites reliques.

Les Chirurgiens formaient la dernière corporation : toujours en guerre avec les Apothicaires qui voulaient marcher devant eux. Le Parlement ayant ordonné qu'ils seraient sur un pied d'égalité, les Apothicaires se retirèrent indignés.

Le Bedeau des Corps Saints, vêtu d'une robe de drap violet, doublée de taffetas rouge, une toque de velours de même couleur sur la tête, au cou un cordon rouge où était attachée une médaille d'argent, sur laquelle une colombe figurait le Saint-Esprit.

Les Prêtres de Saint-Sernin, portant la TÊTE DE SAINT EDMOND, enfermée dans le reliquaire d'argent, donné par la ville. Ce reliquaire représentait le Roi en habits royaux, couronne en tête : il était placé sous un pavillon d'argent, chargé de couronnes d'or.

Le Chapitre, chantant des hymnes et des cantiques.

Le Massier du Chapitre.

Les quatre Trompettes de la ville, avec leurs trompettes d'argent.

La Compagnie des hautbois de la ville, vêtue de grands manteaux écarlates.

Les huit Sergents des Capitouls.

Les Gardes des places et marchés, revêtus de leurs livrées, mi-parties rouge et bleu, bonnets rouges en tête.

L'Huissier à verge de la Gaie-Science ou Jeux-Floraux, en robe violette.

Le Lieutenant du guet, le Juge de la police, le Capitaine de la santé et le Syndic.

Le Capitaine du guet, le bâton du commandement à la main.

L'Huissier à verge des Capitouls, portant sa grande masse d'argent.

Les Greffiers de la ville.

Les Assesseurs des Capitouls.

Deux acolytes avec des encensoirs.

Les Chanoines de Saint-Sernin, portant le CORPS DE SAINT EDMOND, enfermé dans le coffre d'argent, donné par la ville, et posé sur un brancard, recouvert de taffetas rouge. Les huit Capitouls portaient le grand poële de la ville, comme aux jours des entrées royales.

Le grand Vicaire, officiant, revêtu de son pluvial rouge, chargé de broderies : à ses côtés deux Chanoines.

La Bourgeoisie de robe longue et de robe courte.

En cet état, le cortége, sortant de Saint-Sernin, se dirigea vers la porte Matabiau et suivit la rue du Sénéchal jusqu'à l'Hôtel-de Ville, dont l'artillerie salua au passage ; il fit station dans l'Hôtel-de-Ville devant un autel à la vierge, puis il sortit par la porte du Poids-de-l'Huile et traversa la rue de la Pomme : devant la petite porte des Pénitents-Bleus avait été dressé un arc de triomphe colossal, sur lequel était l'effigie du Roi, assis sur un trône, couvert d'un dais de velours bleu, aux armes d'Angleterre.

Le cortége passa sous l'arc de triomphe et traversa ensuite la place Saint-George, la rue Boulbonne, la place Saint-Etienne ; enfin, il entra dans l'église, où, dès le matin, s'étaient rendus le Parlement, l'Université et tous les corps constitués.

La messe fut pontificalement célébrée.

Après cette cérémonie, la procession se remit en marche dans l'ordre ci-dessus rapporté. Les Capitouls qui avaient tenu le poële au-dessus du corps de saint Edmond, accompagnèrent, cette fois, le Saint-Sacrement. Les honneurs furent rendus aux reliques du Saint par les Intendants et Trésoriers des Corps-Saints.

La procession de Saint-Sernin étant passée, le nouveau cortége se déploya dans l'ordre suivant :

Le Massier de Saint-Etienne.

Les Confréries, les Prêtres et le Chapitre de Saint-Etienne.

Messire de Maran, archidiacre et docteur-régent, portant son surplis sur la robe de satin rouge, et Messire de Caumels, con-

seiller au Parlement, aussi archidiacre, en surplis et robe d'écarlate.

Les Evêques de Rieux, de Castres et de Saint-Pons.

Les officiers de la Maison de Ville.

Le Saint-Sacrement porté par l'Archevêque et abrité sous le poële de la ville.

La Maison de l'Archevêque.

Les Huissiers du Parlement, bonnets et robes violets, chaperon, verge blanche à la main; le premier huissier en robe rouge et bonnet d'hermine.

M. le Premier Président de Bertier, ayant, à sa gauche, M. le Président de Gragnagues, et, à sa droite, M. le marquis d'Ambres, lieutenant du Roi en Languedoc, portant le grand collier de l'Ordre du Saint-Esprit.

Les Présidents et Conseillers du Parlement en robes rouges.

M. de Marmiesse, second avocat-général du Roi.

Les Trésoriers de France.

Le Recteur et toutes les Facultés, précédés des bedeaux, avec leurs masses d'argent.

La Bourgeoisie.

Et enfin la foule, qui était immense et qui se pressait à la suite du cortége...

Il suivit les rues Sainte-Scarbes, Nazareth, du Salin, des Carmes (rue Pharaon et place des Carmes), des Changes, Saint-Rome, du Taur et arriva à Saint-Sernin.

Là eut lieu une cérémonie nouvelle, après quoi tous les Corps saints furent laissés dans l'église, et le cortége, moins les corporations, reprit le chemin de Saint-Etienne où, après une bénédiction solennelle, chacun fut congédié.

Le soir, on tira des feux d'artifice sur plusieurs places de la ville, à la gloire des Saints et pour la plus grande réjouissance du peuple.

L.

ARCHIVES HISTORIQUES.

—

La Revue a publié, en juin 1867, d'après le procès-verbal authentique dressé par les officiers du Parlement, le détail de la cérémonie funèbre, faite à Toulouse à l'occasion de la mort du roi Louis XIII. Le lecteur se souvient peut-être de la pompe déployée en ces royales obsèques, et de ce long et imposant cortége, défilant silencieusement dans les rues étroites de notre vieille cité. Le peuple trouva cela fort beau, ont écrit les contemporains, et le Parlement fut félicité de son dévouement, de son obéissance et de ses protestations de fidélité au jeune roi Louis XIV, encore à son aurore, comme on aurait dit en ce temps-là.

Un document, nouvellement découvert, nous révèle ce que coûtaient ces pompes et ces splendeurs au XVIIe siècle.

État de la dépense faite par ordre du Parlement pour les honneurs funèbres rendus au Roy Louis XIII.

Au sieur Bourguignon, marchant cirier de la présent (*sic*) ville de Toulouse, la somme de quatre vingtz une livres treize sols, pour six vingts torches, pesant deux cents cinquante neuf livres et demy, à quatorze sols la livre, pour les six vingts pauvres, assistans au convoy pour la Cour, cy. . . . . 181 liv. 13 sols.

Pour six vingts armoiries dorées, en cartouche, attachées aux susdites torches, à vingt cinq sols pièce, cy. . . . . 150 liv.

Pour le port des flambeaux jusques au Palais, donné aux

portefaix.. . . . . 8 sols 3 deniers.

Au sieur Lebrun, tapissier, pour la fourniture de six vingts robes neuves, à capuce, de serge noire, pour habiller les six vingts pauvres, lesquelles *il est tenu de reprendre*, prix fait. . . 65 liv.

Aux six vingts pauvres la somme de trente livres à eux donnée, de l'ordre de MM. les Commissaires, à raison de cinq sols chacun, cy. . . . . 30 liv.

Loyer de trois corbeilles pour rapporter les flambeaux et armoiries. . . . . 10 sols.

Aux six archers commandés pour garder les portes à l'église Saint-Etienne, 3 écus, faisant. . . . . 10 liv. 10 sols

A l'horlogeur (*sic*) du Palais pour le deffray de la dépense extraordinaire faite pour l'entretien des hommes employés à sonner la cloche depuis les 4 heures de la veille et le jour des obsèques du feu Roy, la somme de. . . . . 3 liv. 10 sols.

Aux employés, le jour de la cérémonie, pour donner les ordres d'allumer les torches, faire partir les pauvres, les accompagner, pour retirer les capuces et armoiries et les faire porter au Palais, donné. . . . . 5 liv. 5 sols.

Pour un déjeuné (*sic*) donné aux employés, le jour de la cérémonie. . . . . 5 liv. 10 sols.

En y joignant quelques autres menus frais, la somme totale s'éleva à. . . . . 456 liv. 6 sols 9 deniers.

Arrêté le 20 avril 1719.

Signé : DE BOYER,
Commissaire du Parlement.

Un autre document original nous apprend ce qu'il en coûtait, au siècle dernier, pour fournir à la dépense des officiers du Parlement, députés vers le Roi, au sujet de son joyeux avènement à la couronne.

« .... Il a été arrêté qu'il sera payé à M. le premier Président » la somme de douze cens livres, pour son *entier* defray, laquelle » sera portée en dépense avec les autres fraix de la dite dépu- » tation (1,000 liv.) — 27 avril 1718. »

DE BURTA, JULIARD, DE LA BROÜE, RESSEGUIER, MALARET, PUJOL, DADVISARD, *signés à l'original.*

ACADÉMIE DE LÉGISLATION.

—

SÉANCE DU 26 JUIN 1867.

—

Discours prononcé par M. Humbert, comme nouveau secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

Il me tardait de présenter à l'Académie l'expression de ma profonde reconnaissance ; j'ai senti tout le prix de l'honneur qu'elle a daigné me faire, en me nommant son secrétaire perpétuel ; mais ma gratitude et mon dévouement s'efforceront de s'élever à la hauteur de la mission difficile dont votre Compagnie ne m'a pas jugé indigne. Il semble qu'elle ait moins consulté le mérite que la force de l'âge, quand elle a confié cette tâche au plus récent professeur titulaire de l'École de Droit ; c'était, en effet, un honneur auquel la plupart d'entre vous auraient dû légitimement aspirer, et des fonctions qu'ils auraient plus heureusement remplies, avec l'autorité attachée à des noms connus dans la science, et à l'ancienneté des services rendus dans les diverses branches du droit. L'étendue et la difficulté de mon mandat s'accroissent encore à mes yeux, quand je considère l'œuvre et les précieuses qualités de mes éminents prédécesseurs.

Qu'il me soit permis, à cette occasion, de jeter un regard rapide

sur le passé de l'Académie et sur l'influence croissante qu'elle peut exercer dans le domaine scientifique.

Fondée le 7 mai 1851, l'Académie de Législation, ainsi que le disait très bien un de ses présidents (1), fut en grande partie l'œuvre du regrettable Bénech. Il serait superflu de retracer ici l'esquisse des travaux si nombreux et si distingués de cette intelligence ardente, et de rappeler l'énergique impulsion que son amour de la science imprimait à l'activité de tous Ce souvenir vit encore dans la mémoire des membres fondateurs de l'Académie ; il me suffira de rappeler, en empruntant les paroles expressives de M. le président Caze, que « *frappée prématurément dans la personne de celui qui, par la qualification même de son titre, semblait avoir plus spécialement la mission de perpétuer l'esprit de ses fondateurs, elle ne fut point atteinte dans ses conditions d'existence.* »

L'Académie n'a pas succombé davantage sous un nouveau coup, la mort si malheureuse de l'illustre Laferrière, à la savante direction duquel elle avait dû tant d'éclat, et qui contribua à la faire investir d'une de ses plus importantes attributions : je veux parler du droit de décerner le prix du Ministre au meilleur des Mémoires couronnés par les Facultés de Droit.

Malgré ces pertes si sensibles, l'Académie de Législation put continuer avec persévérance le cours de ses travaux ; on vit même s'accroître d'année en année l'étendue de son recueil, et se multiplier ses relations avec l'Europe savante. Cet heureux développement de votre institution avait sa source dans votre zèle scientifique, et permettez-moi d'ajouter aussi, dans les mérites du savant magistrat, qui fut appelé le 19 décembre 1855 à remplacer M. Bénech.

Nul plus que son successeur n'était propre, par sa situation, à resserrer les liens qui unissent au sein de cette Compagnie, la magistrature, le barreau et l'école ; nul n'était plus capable d'associer et de combiner ces forces diverses, en encourageant les esprits les plus zélés, en excitant les timides, en réveillant les moins actifs, enfin en suscitant à l'Académie de nouveaux et dignes collaborateurs. Pendant plus de douze ans, l'ardeur et les

(1) M. le président Caze, Discours de rentrée du 5 décembre 1855.

forces de votre secrétaire perpétuel l'ont soutenu dans cette voie à la fois si honorable et si pénible, mais où votre séance publique lui réservait un triomphe annuel. Chacun de vous en effet a présent à la pensée le souvenir de ces brillants rapports qui formaient un des plus vifs attraits de la fête de Cujas. C'est là que, disposant avec un rare talent les matériaux aussi divers que multipliés que lui apportait le hasard des travaux de l'année, votre secrétaire perpétuel en rattachait ingénieusement l'ordonnance à quelque principe supérieur emprunté au domaine de la philosophie et de l'histoire, où se complaisait son intelligence méditative. Puis, il déduisait de ce principe, comme autant de conséquences naturelles, les vérités de détail, mises en lumière par les Mémoires présentés à l'Académie. Avec quel art d'autant plus délicat qu'il était moins sensible dans ses procédés, votre rapporteur savait ménager les transitions entre des sujets en apparence si éloignés, avec quel bonheur cet habile pinceau parvenait à fondre dans l'ensemble harmonieux de ses couleurs élégantes et sobres, les nuances variées de ces œuvres disparates ; avec quelle sûreté de logique enfin, ce dialecticien exercé conduisait insensiblement la série de ses analyses à la fois discrètes et fidèles, à une conclusion spiritualiste, qui semblait le couronnement naturel d'une synthèse achevée.

Si j'ai pu réussir à exprimer exactement sur ces remarquables rapports la pensée de l'Académie, c'est peut-être qu'appelé à succéder à un tel maître plutôt qu'à le remplacer, j'ai dû étudier de plus près les mérites d'un modèle dont je désespère d'approcher. Pourquoi donc faut-il que les forces aient paru faire défaut à mon savant prédécesseur, et que, malgré vos désirs plusieurs fois réitérés, il se soit enfin déterminé à résigner ses fonctions ? Du moins, votre suffrage l'a appelé à la vice-présidence ; et là encore nous pourrons recueillir le fruit de ses lumières, et moi plus spécialement invoquer le secours de son expérience.

Mais, c'est surtout au zèle et à l'activité des membres de l'Académie que votre nouveau secrétaire perpétuel a besoin de faire un pressant appel. Leur puissant concours peut seul lui donner l'espoir d'accomplir sa mission ; c'est à l'aide de travaux dignes du passé de l'Académie, que ses membres sauront maintenir et développer dans son sein la vie scientifique. Jusqu'à ce

jour, l'Académie de Législation a marqué sa place dans l'Europe savante, en produisant des Mémoires originaux et des documents pleins d'intérêt ; elle a provoqué, par l'heureux choix de ses sujets de prix, des recherches et suscité des œuvres distinguées ; elle a enfin présidé avec une justice sévère à la distribution des récompenses dont elle dispose. Mais l'Académie ne saurait-elle encore progresser ? Pour un corps savant en particulier, ne point accélérer son activité, n'est-ce pas déjà voir ralentir en soi la vie intellectuelle ?

Il semble, en outre, que la tendance générale des esprits promette à l'Académie de Législation des conditions d'existence plus favorables encore qu'à l'origine. Sans méconnaître la part légitime qui doit être réservée au principe d'autorité, les espérances de la génération contemporaine se portent vers l'initiative individuelle, comme les aspirations des cœurs généreux vers le développement du principe de liberté. On parle beaucoup, avec plus ou moins de sagesse, de décentralisation, et le gouvernement lui-même convie les citoyens à ne pas tout attendre du pouvoir, et à demander davantage à leurs propres efforts. Sachons donc nous conformer, dans la sphère scientifique, à ce mouvement général, et, par nos travaux particuliers, concourons à ce déploiement nouveau des forces intellectuelles du pays. J'entends qu'on se plaint en province de l'influence excessive de Paris, mais, dans le champ des sciences comme ailleurs, pourquoi ne pas user d'abord de toutes les ressources que nous possédons ? L'Etat attend et provoque nos efforts, il ne saurait y suppléer. Travaillons donc par nous-mêmes à cette décentralisation scientifique, qui ne peut nous venir du législateur, comme le bienfait d'une manne miraculeuse. C'est aux esprits animés de l'amour de la science, qu'il convient de faire preuve d'initiative, de montrer leur puissance par les résultats, et de témoigner ainsi qu'on peut faire, ailleurs qu'à Paris, des œuvres dignes d'attention.

Si cette grande ville possède le privilége de réunir ce prodigieux concours de savants d'où naît l'émulation, cet auditoire instruit et attentif qui fait les grandes renommées, et ces immenses bibliothèques où s'élaborent les travaux de longue haleine, la province a d'inestimables loisirs et des récompenses honorables pour les esprits patients et laborieux ; elle a le calme et la paix

si favorables aux méditations profondes, et, dans ses grands centres, à côté de ressources scientifiques suffisantes, parfois le monopole de riches dépôts d'archives et de documents qu'on chercherait vainement ailleurs. Il ne reste donc qu'à faire appel aux volontaires de la science, c'est le beau rôle des corps savants en province; c'est le nôtre en particulier, messieurs, dans cette capitale intellectuelle du Midi.

Le domaine ouvert à l'Académie n'est-il pas immense ? Il comprend d'abord la législation, c'est-à-dire la science même du législateur, fondée sur la philosophie et appuyée sur l'expérience, notamment sur celle des faits généraux constatés par l'économie politique ; puis, le droit positif tout entier avec l'infinie variété de ses lois, et la trame sans cesse renouvelée de la jurisprudence des arrêts ; enfin l'histoire juridique, cette lumière du droit. Permettez-moi de ne pas oublier, dans la patrie de Cujas, la source inépuisable du Droit romain, et d'insister un peu sur cette partie trop calomniée de la science. Je n'ignore pas qu'il est de mode, chez certains publicistes récents, de maudire la doctrine de Papinien, et de condamner les Pandectes comme l'éternel instrument du despotisme en Europe.

Des écrivains, plus éloquents que versés dans l'étude du Droit, n'ont-ils pas imputé à l'influence des lois romaines l'inaptitude prétendue des races latines à l'exercice des libertés publiques? Loin de nous d'abord cette théorie matérialiste, qui voudrait asservir le libre arbitre au fatalisme de la race ! Mais cette accusation passionnée repose, en outre, sur une singulière confusion du droit public et du droit privé. Les magnifiques travaux de la science moderne démontrent que, sous la république romaine, le droit public et le droit criminel ont fait jouir les citoyens, pendant plusieurs siècles, de toute la prospérité et de toutes les franchises compatibles avec les conditions des sociétés païennes. Quant au droit civil, une étrange ignorance pourrait seule méconnaître l'immense bienfait du domaine qu'il ouvrit largement à l'activité individuelle, en constituant la liberté la plus complète du *dominium* et des conventions. Cette émancipation de la propriété s'est continuée sous l'empire romain, alors que le droit public avait disparu, absorbée dans la volonté du prince. Le droit

civil, développé par Ulpien, Paul et Papinien, affranchi de ses dernières gênes par le préteur, demeura, dans l'ordre privé, le seul pivot de la société chancelante; et, plus tard, il devint le type des aspirations des légistes, qui s'efforçaient d'introduire dans le chaos législatif du moyen-âge, le respect de la propriété et des libres transactions. Le droit romain qui avait sauvé le *franc-alleu* dans le Midi de la France, a fini par triompher de la féodalité dans le second et le troisième livre du Code Napoléon. C'est que le droit romain était, comme on l'a si bien nommé, *la raison écrite*, ou l'application, sinon aux personnes, du moins *au patrimoine*, du grand principe de liberté individuelle. Oublions donc ces critiques injustes et passionnées, et continuons de demander aux lois romaines, en même temps les bases de la théorie du droit, et des lumières pour l'histoire de notre ordre social et de notre législation. Cette étude a de plus le précieux avantage de nous maintenir en une étroite communion d'idées avec l'Allemagne savante des Haënel, des Mittermaïer, des Vangerow et des Walter, *j'en passe et des meilleurs*, que l'Académie compte avec orgueil au nombre de ses associés ou de ses correspondants.

J'ai rapidement énuméré, Messieurs, les ressources qu'offre à l'Académie la science de la législation. La plupart d'entre vous y ont puisé déjà les matériaux de mémoires fort intéressants; puissent ces travaux se multiplier encore à l'avenir! Un nombre croissant de dissertations originales donnerait certainement au recueil de l'Académie un caractère scientifique encore plus marqué. Si je n'ai point l'autorité qu'exigerait un appel assez puissant pour stimuler votre zèle, je puis toujours prêcher d'exemple; et, ce que vous avez pu attendre de moi, le labeur du moins ne fera pas défaut.

Efforçons-nous donc, Messieurs, d'élargir la sphère de nos travaux; il appartient à l'Académie, qui entretient au sein de cette savante cité, le foyer du culte de Cujas, de prouver que le mouvement scientifique est possible en province. Cette action salutaire ne répondra-t-elle pas, d'ailleurs, aux aspirations progressives qui se manifestent de toutes parts? Le progrès des sciences juridiques est, en effet, inséparable, à nos yeux, du développement

du principe de liberté, puisque la liberté humaine est l'organe et la condition du droit, comme l'idée de Dieu en est la source.

Après ce discours, aux principes aussi dignes qu'élevés, M. Sacase, ancien secrétaire perpétuel, a pris la parole pour remercier M. Humbert des éloges inattendus qu'il avait bien voulu lui faire. L'honorable secrétaire perpétuel démissionnaire s'est attaché à démontrer que, pendant les douze années qu'il avait exercé auprès d'elle ses fonctions, les succès obtenus par la Compagnie avaient été l'œuvre exclusive de l'Académie. M. Sacase a été vraiment trop modeste en ceci : le choix que l'on fit de lui, après la mort de l'illustre Benech, pour succéder au fondateur même de l'œuvre, suffit pour le prouver.

Quoi qu'il en soit, M. Sacase a cru devoir se retirer. La tâche laborieuse qu'il ne peut continuer sera accomplie par un successeur digne, certes, de lui. Et ce qui doit amoindrir les regrets de l'ancien secrétaire perpétuel, c'est qu'il a contribué par ses travaux et par sa valeur personnelle à la prépondérance juridique acquise par l'Académie de Législation. C'est véritablement à elle qu'appartient aujourd'hui la direction morale des hautes études juridiques dans notre pays. Toulouse a droit d'en être fière, car elle retrouve ainsi une part du prestige qu'exerçait autrefois dans le monde savant son ancienne Université.

E. B.

UN ÉPISODE

DE LA VIE INTIME DU NAVIGATEUR GALAUP DE LAPÉROUSE.

—

Sous le titre de *Légendes albigeoises*, M. de Combettes-Labourelie vient de publier une série de contes, de récits qui se rattachent, tous, au pays d'Albi. Ces récits embrassent les périodes les plus reculées et se terminent à notre époque. Ce que nous avons trouvé de plus intéressant dans ce Recueil, c'est une charmante notice autobiographique sur Lapérouse, qui, comme on sait, naquit à Albi, en 1740.

M. de Combettes a eu la bonne fortune de découvrir sept lettres authentiques de Lapérouse, toutes les sept inédites et se rapportant à un événement de la vie la plus intime de l'illustre navigateur; elles forment ainsi le complément indispensable de toutes les biographies qui lui ont été consacrées. Nous croyons être agréables à nos lecteurs en les initiant à ce charmant épisode de la vie du célèbre marin, qui ajoute un attrait nouveau à la sympathie qu'il inspire (1).

Lapérouse avait trente ans; il aborde à l'Ile-de-France et y

(1) Ces lettres sont conservées dans les archives de la famille de Thézac, qui a été l'héritière de Mme de Sénégas, ci-devant Mlle de Vézian, qui failliit un moment, devenir Mme de Lapérouse.

rencontre une jeune fille, Eléonore Bourdon, appartenant à une famille des plus honorables de cette colonie. A l'aspect de cette jeune créole, séduisante et belle comme Virginie, Lapérouse éprouve pour elle une vive passion ; il est aimé, il le sait, et ne rêve qu'elle pour sa compagne ! Un ordre de départ le transporte soudain en de lointains climats ; mais il est toujours épris des charmes d'Eléonore. Mme de Lapérouse, à qui son fils avait fait part de son inclination et qui depuis longtemps songeait, elle-même, à une autre union, lui écrit des lettres pressantes pour le détourner de son *aventure*, qu'elle qualifie de *romanesque*, et parvient à lui faire adopter le projet qu'elle a conçu.

A Albi vivait, à cette époque, une famille des plus honorables par sa position, par sa fortune, la famille de Vezian ; là aussi se trouvait une jeune fille séduisante par sa beauté, recommandable par ses vertus : c'est elle que Mme de Lapérouse destinait pour compagne à son fils. Par déférence pour sa mère et se croyant assez maître de lui-même, Lapérouse renonce à Eléonore ; il se soumet aux exigences de sa famille, et exprime le désir d'épouser Mlle de Vezian. Et en quel moment le loyal marin sacrifie-t-il ainsi sa volonté à celle de ses parents ?... Monté sur le *Sceptre*, vaisseau de premier rang, il vient de se couvrir de gloire dans la baie d'Hudson ; il y a ruiné les établissements anglais, et s'est emparé des forts du Prince-de-Galles et d'York. Et, c'est de ce vaisseau où flotte son pavillon victorieux qu'il écrit la lettre suivante, empreinte des sentiments les plus délicats, les plus affectueux, et qui témoigne en outre de sa profonde docilité aux intentions de sa mère.

A Madame de Vezian, à Albi, en Languedoc,

A bord du *Sceptre*, en rade de Cadix, 10 février 1783.

C'est sur votre modèle que je me suis formé, depuis longtemps, Madame, l'idée de celle qui doit faire mon bonheur. Votre fille, élevée par vous, formée par vos leçons, doit vous ressembler ; je ne la connais que pour l'avoir vue enfant, et je vous jure que si j'étais l'homme le plus parfait de la terre, avec tous les autres avantages possibles, je la préférerais à toutes les

femmes; l'idée que je me suis faite du bonheur ne peut exister qu'avec les vertus dont vous avez donné l'exemple dans votre famille.

Né extrêmement sensible, je serais l'être le plus malheureux, si je n'étais pas aimé de ma femme; si je n'avais pas sa confiance intime comme son meilleur ami; si son existence dans ma famille et la sienne, au milieu de ses enfants (si nous en avons), ne la rendait pas parfaitement heureuse; si enfin les plaisirs purs de la nature et de l'honnêteté n'étaient pas les seuls qui fissent impression sur son âme. Je vous ouvre mon cœur; consultez votre fille; c'est à vous de voir si nous nous convenons. Aimez-nous assez, l'un et l'autre, pour nous dire *non*, si c'est votre opinion; et permettez-moi, dès à présent, de vous regarder comme la meilleure amie que j'ai au monde. Je vous dois ma confiance intime; aussi, j'autorise ma mère à vous faire l'histoire de mes *anciennes amours*. Je n'avais alors que trente ans; plus je sacrifiais de convenances à celle que j'aimais, plus j'étais heureux; mais je n'ai jamais oublié le respect que je devais à mes parents et à leur volonté; c'est eux qui m'ont arrêté, et je sens aujourd'hui que c'est un de leurs plus grands bienfaits; j'espère que dans peu de temps je serai libre; si alors j'ai votre réponse, et plus encore, si je puis faire le bonheur de votre fille et que mon caractère lui convienne, je vole à Albi!

LAPÉROUSE.

De nouvelles lettres s'échangent : Lapérouse se croyant toujours dégagé de ses *anciennes amours*, et Mme de Vézian craignant, au contraire, leur trace profonde et redoutant de les voir surgir à l'improviste. En effet, Lapérouse se rend de Cadix à Brest où se désarme le *Sceptre;* de là, il est mandé à Paris, pour y recevoir des instructions destinées à l'accomplissement d'une expédition lointaine. Le hasard lui fait rencontrer Eléonore; il la revoit et est vaincu.....!

L'admirable lettre par laquelle il apprend à sa mère ce brusque changement, est un chef-d'œuvre de sentiment et de délicatesse; la belle âme de Lapérouse s'y reflète tout entière; jamais tendresse, honneur, loyauté, regrets, ne furent mieux sentis ni mieux exprimés!

A Madame de Lapérouse, à Albi, en Languedoc.

Paris, 25 mai 1783.

Madame de Vézian l'avait prévu, ma chère mère; elle connaissait mieux mon cœur que moi-même!.... J'ai vu Eléonore..... Je n'ai pu résister aux remords dont j'étais dévoré..... Mon excessif attachement pour vous me faisait violer tout ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes. J'oubliais mes serments, les vœux de mon cœur, les cris de ma conscience. J'étais à Paris, depuis vingt jours, fidèle aux promesses que je vous avais faites; je n'avais point été la voir..... Je reçois une lettre baignée de larmes..... Nul reproche..... Mais le sentiment profond de la douleur y était exprimé..... Le voile se déchire à l'instant..... Ma situation me fait horreur..... Je vois tous mes crimes..... Je ne suis plus à mes yeux qu'un parjure, qu'un vil séducteur, indigne de Mlle Vezian, à laquelle j'apporterais un cœur dévoré de remords et usé par une passion que rien ne peut éteindre..... Indigne d'Eléonore, que j'ai eu la faiblesse de vouloir délaisser, mon excuse, ma chère mère, est le désir extrême que j'ai toujours eu de vous plaire. Le choix de Mlle de Vezian m'avait comblé, parce que sa mère est la femme de la ville pour laquelle j'ai le plus véritable attachement, et le ciel m'est témoin aujourd'hui que j'aurais préféré sa fille au parti le plus brillant de l'univers! Il n'y a pas quatre jours que je lui ai écrit à ce sujet : comment concilier ma lettre avec ma situation présente? J'étouffais mes remords; je croyais être sûr de moi; je violais (avec effroi, cependant) les lois divines et humaines : la vertu, l'innocence, la douceur étaient sacrifiées au système de dévouement que je m'étais fait pour toutes vos volontés; mais, ma chère mère, ce motif, si pur en lui-même, serait une lâcheté si j'allais plus avant! J'ai été un imprudent de contracter un engagement sans votre consentement; je serais un monstre si je violais mes serments, et portais à Mlle de Vezian un cœur flétri et une conscience déchirée de remords. Je ne doute pas, ma chère mère, que vous ne sentiez ma situation, et que vous ne frémissiez peut-être de l'abîme où j'ai failli tomber. Je ne puis être qu'à Eléonore; j'espère que vous y donnerez votre consentement : ma fortune suffira à nos besoins, et nous serons également avec vous, mais je ne viendrai à Albi que lorsque Mlle de Vezian sera mariée, et que je serai assuré qu'un autre, mille fois plus digne d'elle que moi, lui aura juré un attachement plus pur que celui qu'il était en mon pouvoir de lui offrir!

Je n'écris point à Mme ni à M. de Vezian. Joignez à vos bontés celle de vous charger de cette affreuse et pénible mission.

LAPÉROUSE.

lle Eléonore Bourdon devint la femme de Lapérouse, et deux ıées de bonheur furent la seule récompense de cet amour si chant. Le 1er août 1785, Lapérouse arborait son pavillon sur Boussole, et suivi de l'*Astrolabe*, commandée par son ami de ıgle, il partit pour sa périlleuse expédition, dont il ne devait ıais être de retour. Ce n'est pas ici le lieu de faire le récit de émouvant voyage, qui a été raconté par tant d'auteurs divers ıuquel le monde entier s'est intéressé. Qu'il nous suffise de dire la mission de Lapérouse était : de remonter aux îles des is, de passer entre la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Hollande, un autre canal que celui de Singapour, s'il en existait un ; de ter ensuite le golfe de Carpentarie et toute la côte occidentale la Nouvelle-Hollande jusqu'à la terre de Diémen ; et de là ırner à l'Ile-de-France. On a lieu de croire que ce programme fut pas entièrement rempli, ainsi que l'indique la dernière re écrite par Lapérouse, le 7 février 1788. Dès que le silence recouvert d'un lugubre linceul le sort du malheureux naviga- dès qu'il fut bien démontré qu'il n'y avait plus d'espoir à ler sur son retour, Eléonore, tout entière au souvenir de celui lle avait tant aimé, couvrit pour toujours son séduisant visage voile funèbre ; et, après quelques années passées à pleurer ıilieu de la solitude la plus profonde, elle s'éteignit dans la de sa jeunesse et de sa beauté.

Auguste Toussaint.

REVUE DU SPORT.

—

LES COURSES DE TOULOUSE EN 1867.

Dans le cours de la première semaine de juillet ont eu lieu, à Toulouse, les courses de chevaux qui chaque année, à la même époque, ont le privilége de clore la saison et d'ouvrir la longue période de villégiature qui ne doit finir, pour une certaine partie de notre population urbaine, qu'au mois de janvier prochain.

Les choses se sont passées, d'ailleurs, dans l'ordre accoutumé : une foule élégante et suffisamment nombreuse sur le champ des courses et sur toute l'étendue de la route suivie par les équipages ; un temps convenable ; un peu de soleil et beaucoup de poussière ; un plaisir... modéré pour le gros du public ; en voilà le résumé. Le programme était tracé d'avance et les circonstances n'y ont apporté aucune modification.

Les courses de cette année, cependant, offraient sur celles des années précédentes un attrait supplémentaire, par suite de la nouvelle disposition de l'Hippodrome, qui après avoir été longtemps établi sur le vaste espace libre du Polygone et avec un caractère purement provisoire, s'est, depuis 1866, fixé à demeure, moyennant une location annuelle de 6,500 francs, sur le domaine de la Cépière, appartenant à M. Sabatier, et où il est aujourd'hui parfaitement installé, au bas du côteau qui domine le château, entre les deux routes de Lombez et de Cugnaux.

L'Hippodrome, allant d'une route à l'autre, occupe dans cet espace, une surface de 30 hectares et demi, close, dans tout son

r, par un mur de terre. Il comprend deux pistes, l'une re, pour les courses plates, et longue d'un peu plus de ètres; puis une autre immédiatement intérieure, semée de e fossés, de rivières et de banquettes irlandaises, pour les chase ou courses d'obstacles.

ibunes, solidement et élégamment construites, y sont éta- demeure, sur le modèle de celles des principaux hippo- du Nord, avec escaliers derrière et devant, terrasses ires permettant d'embrasser d'un coup d'œil non-seule- ut le champ des courses, mais encore tout le pays envi- , qui d'ailleurs présente de ce point, un des plus beaux nas que l'on puisse contempler à Toulouse. Elevées à une distance de la piste, elles laissent entr'elles et la corde ce libre, espèce de parterre, principalement réservé aux et qui, de plus, a l'avantage de faciliter la vue des courses ômes aux personnes des tribunes. L'enceinte du turf est e à celles-ci, en arrière; et tout à côté se trouvent divers de fleurs et de verdure, achevant de donner à cette instal- a cachet d'élégance et de bon goût qui contraste vivement enceintes de cordes, les tribunes de toile et de carton de hippodrome.

ourses ont duré quatre jours, du 30 juin au 7 juillet. Les ents ont eu à se partager 17 prix représentant une somme le 36,700, sans compter les *entrées*, variables depuis s jusqu'à 300 francs, suivant l'importance des courses. En répartition générale :

DONNÉ PAR S. M. L'EMPEREUR :

de l'Empereur, pour chevaux de pur sang de 3 ans et au- de l'ancienne division du Midi, n'ayant jamais gagné de 1re et de 2e classe. Distance : 2,000 mètres. 1,500 fr.

CLASSÉS (institués par l'arrêté du 9 janvier 1855 réglant sation des courses plates), savoir :

principal (3e classe) pour chevaux de 3 ans et au-dessus, jamais gagné de prix de 1re ou de 2e classe Distance, ètres. . . . . 2,500 fr.

Prix spécial (4e classe) pour chevaux de 3 ans, de toute espèce, n'ayant jamais gagné de prix de 1re, 2e ou 3e classe. Distance, 2,500 mètres. . . . . 2,000 fr.

DONNÉS PAR L'ADMINISTRATION DES HARAS :

Prix des haras, pour chevaux de pur sang, nés et élevés en France. Distance, 2,400 mètres. . . . . 1,500 fr.

Epreuve d'étalons et de juments de pur sang arabe et anglo-arabe (trois prix de 1,000, 600 et 400). Distance, 2,000 mèt. 2,000 fr.

Epreuve d'étalons (steeple-chase) pour chevaux entiers de demi-sang, de 3 à 4 ans, élevés dans une des circonscriptions du Midi (deux prix de 800 et 200). Distance, 2,600 mètres et 8 obstacles. . . . . 1,000 fr.

Prix de Restes (steeple-chase) pour chevaux hongres et juments de demi-sang de 4 et 5 ans, nés et élevés dans une des circonscriptions du Midi (2 prix de 700 et 300 fr.). Distance, 3,000 mètres et 10 obstacles. . . . . 1,000 fr.

Steeple-chase pour chevaux entiers, hongres et juments, de 4 à 8 ans inclusivement, nés et élevés dans une des circonscriptions du Midi, non montés par les jockeys. Distance, 4,500 et 15 obstacles. . . . . 1,000 fr.

Epreuve d'étalons (au trot), pour chevaux entiers de demi-sang de 3 à 4 ans, nés et élevés dans une des circonscriptions du Midi. (2 prix de 400 et 100 fr.) Distance, 4,000 mètres. . . . 500 fr.

DONNÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHEVAUX EN FRANCE :

Prix de 1re série, pour chevaux de trois ans et au-dessous, n'ayant jamais gagné une course en Angleterre, un prix de 6,000 fr. à Paris ou à Chantilly, ou un des prix de 1re classe ou série donnés par la Société dans les départements. Distance, 2,400 mètres, ... 5,000 fr.

DONNÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'AMÉLIORATION DU CHEVAL DE DEMI-SANG :

Prix de 3e classe (au trot monté), pour chevaux hongres et juments de quatre et cinq ans (trois prix de 700, 200 et 100 fr.). Distance, 4,000 mètres. . . . . 1,000 fr.

DONNÉ PAR LE DÉPARTEMENT :

Prix de la Haute-Garonne (Handicap), pour chevaux de pur-sang nés et élevés en France. Distance, 2,500 mètres. 4,000 fr.

DONNÉ PAR LA VILLE DE TOULOUSE :

Prix du Polygone (Gentlemen-Riders), pour chevaux de trois ans et au-dessus, de toute espèce, nés et élevés en France. Distance, 2,000 mètres. . . . . 1,000 fr.

DONNÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES COURSES DE TOULOUSE :

Prix de la Cépière (Steeple-chase), pour chevaux entiers, hongres, et juments de demi-sang, élevés, depuis l'âge d'un an, dans la Haute-Garonne et les départements limitrophes, âgés de trois à huit ans. Distance, 2,500 mètres et 10 obstacles. . . 1,000 fr.

DONNÉ PAR LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ DES COURSES DE TOULOUSE :

Grand prix du Midi, pour poulains et pouliches de trois ans de toute espèce et de tout pays (5,000 fr. par la Société, 5,000 fr. par la Ville). Distance, 2,4000 mètres.. . . . . 10,000 fr.

DONNÉS PAR LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER :

Prix des Chemins de fer du Midi (Gentlemen-Riders), pour chevaux de toute espèce, nés et élevés en France. Distance, 2,100 mètres.. . . . . 1,000 fr.

Handicap de consolation, pour chevaux ayant couru sur l'Hippodrome de Toulouse en 1867, mais n'ayant rien gagné, ni reçu 500 fr. comme second (500 fr. par la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans, et 200 fr. par la Compagnie des Chemins de fer du Midi). Distance, 2,000 mètres. . . . . 700 fr.

On voit, par cette longue liste de prix attribués aux seules courses de Toulouse, que l'industrie chevaline ne manque point d'encouragement en France; et il y aurait lieu de s'en féliciter, en raison du grand intérêt national qui s'attache à la conservation

et au bon entretien de l'espèce du cheval dans notre pays, si, comme on le prétend, ces récompenses nombreuses imprimaient véritablement, à la production chevaline, une direction utile et répondant à l'intérêt public. Mais, comme l'institution des courses n'a que des rapports fort indirects avec la prospérité et le développement de cette industrie, il nous sera permis, sans vouloir porter atteinte au mérite des vainqueurs, de ne pas croire l'intérêt du pays engagé plus que de raison dans la question, et de ne point juger de l'importance de cette production à la valeur des prix énumérés ci-dessus. Cette réserve faite, il nous reste à dire que ces divers prix, pendant les quatre jours que les courses ont duré, ont successivement été courus, et que, sauf un seul, le *Prix de la Cépière*, pour lequel s'est présenté un seul concurrent, lequel n'a pu se décider à franchir les obstacles, tous ont été gagnés. — Les épreuves se sont succédé dans l'ordre suivant :

PREMIER JOUR (dimanche, 30 juin).

Prix de 3e classe, au trot monté, de la Société d'Encouragement. Sont arrivés : *Milon*, à M. Léonce Borda, premier; *Persane*, à M. R. Jordan, deuxième; *Volontaire*, à M. Ducor, troisième.

Epreuve d'étalons, Steeple-Chase, de l'Administration des Haras. — Sont arrivés : *Bilboquet*, à M. Laborde-Vergez, premier; *Biribi*, à M. le baron de Cantalauze, deuxième.

Prix de Restes, de l'Administration des Haras. — Sont arrivés : *Jocaste*, à M. Lavigne, premier; *Aralia*, à M. Trouilh, second; *Rapid-Rhône*, à M. F. Maurel, troisième.

Les deux premières courses n'ont offert qu'un très médiocre intérêt. La troisième seule, suffisamment soutenue, a sollicité jusqu'au bout l'attention du public, qui a vu d'ailleurs, au dernier moment, brusquement tromper ses prévisions du départ, par l'écart subit de *Rapid-Rhône* qui, après avoir franchi avec la plus grande facilité tous les obstacles, et pris sur ses concurrents une avance qui lui assurait un triomphe facile, a refusé absolument de sauter en arrivant à la dernière haie.

En somme, prix de peu de valeur, concurrents médiocres, tel a

été le bilan de cette première journée. La seconde, par le nombre et l'importance des prix, a eu beaucoup plus d'éclat.

DEUXIÈME JOUR (mardi, 2 juillet).

Prix du Polygone. — Gagné par *Cascade*, à M. Middleditch, arrivé en 2 m. 28, 1/5; vinrent ensuite *Pervenche*, à M. Beauregard, en 2 m. 29; *La Midouze*, à M. de Lonjon, en 2 m. 32, 4/5.

Prix des Haras. — Arrivèrent : *Malvina*, à M. Fould, en 2 m. 47, 3/5; *Persil*, à M. de Vanteaux, en 2 m. 48; *Léandre*, à M. de Lonjon, en 2 m. 49.

Prix spécial (4e classe).—Arrivèrent : *Eclaireur II*, à M. A. Fould, en 2 m. 53, 3/5; *Photographe*, à M. le comte de Lagrange, en 2 m. 55.

Prix de la Haute-Garonne (Handicap).—Arrivèrent : *Bréviande*, à M. Fould, en 2 m. 51; *Potomac*, à M. le marquis de La Garde, en 2 m. 52, 2/5; *Cantinière*, à M. le baron de Nexon, en 2 m. 53, 1/5.

Prix de la 1re série, de la Société d'Encouragement.— Gagné par *Ronceveaux*, à M. le comte de Lagrange, arrivé en 2 m. 44, 2/5; ont suivi : *Mico*, à M. A. de Nexon, 2 m. 44, 3/5; *Milton II*, à M. A. Fould, 2 m. 45, 4/5.

TROISIÈME JOUR (jeudi, 4 juillet).

Prix des Chemins de fer du Midi. — A été couru par *Léandre*, à M. de Lonjon, arrivé en 2 m. 28; et *Pervenche*, à M. le comte de Nattes-Villecomtal, en 2 m. 28, 1/5.

Prix de l'Empereur. — Sont arrivés : *Malvina*, à M. A. Fould, en 2 m. 17, 4/5; *Mico*, à M. le baron de Nexon, en 2 m. 18; *Madame Putiphar*, à M. de Lonjon, en 2 m. 20, 2/5.

Prix principal (3e classe), gagné par *Potomac*, à M. W. Middleditch, arrivé en 2 m. 33 2/5; ont suivi : *Caïque*, à M. P. de Vanteaux, 2 m. 33, 4/5; *Nuit d'Eté*, à M. le comte de Lagrange, 2 m. 34, 2/5.

Grand prix du Midi. — Gagné par *Ronceveaux*, à M. le comte de Lagrange, arrivé en 2 m. 45, et suivi de près par *Eclaireur II*, à M. A. Fould, 2 m. 45, 2/5; et *Photographe*, à M. le comte de Lagrange, 2 m. 45, 4/5.

Handicap de consolation.— Sont arrivés : *Flandrin*, à M. le baron de Nexon, en 2 m. 24, 2/5 ; *Camomille*, à M. R. Jordan, en 2 m. 24, 4/5 ; *Persil*, à M. P. de Vanteaux, en 2 m. 26.

L'intérêt principal de cette journée, la plus belle des quatre, était le Grand prix du Midi, de 10,000 fr., pour lequel quinze chevaux s'étaient fait inscrire ; onze ayant déclaré forfait, la lutte est restée engagée entre deux chevaux de M. A. Fould, et deux de M. de Lagrange, qui a triomphé à cette épreuve aux applaudissements de l'assistance.

La lutte pour le Prix principal a été aussi des plus remarquables ; les quatre chevaux engagés sont restés tête à tête jusqu'à l'avant-dernier poteau ; alors seulement les rangs se sont rompus, et un dernier élan a décidé la victoire en faveur de *Potomac*.

QUATRIÈME JOUR (Dimanche 7 juillet).

Epreuve d'étalons (au trot), de l'Administration des Haras. — Huit chevaux sur neuf inscrits sont partis ; *Rajeur*, à M. le baron de Cantalauze, est arrivé premier, en 11 m. 14 ; *Etnin ex Folly*, à M. le marquis de Palaminy, second, en 11 m. 14 2/5.

Epreuve d'étalons et de juments de pur sang arabe et anglo-arabe. — Sept chevaux inscrits ; le départ a laissé beaucoup à désirer. *Nuncio*, à M. de Lalaubie, premier, en 2 m. 44 3/5 ; *Setix*, à M. F. de Lacroix, second, en 2 m. 44, 4/5.

Steeple-chase, de l'Administration des Haras. Sont arrivés, presque en même temps : *Aralia*, à M. Trouilh, monté par M. Dufour, premier ; *Jocaste*, monté par son propriétaire M. Lavigne, second. *Rapid-Rhône*, monté par M. le comte de Beauregard, était parti également ; mais il ne sut pas mieux se comporter que le dimanche précédent ; arrivé à la haie qui le séparait de la rivière, il refusa encore une fois de sauter ; et, se jetant de côté, à travers la barrière, il tomba sur son cavalier qui, heureusement, put se relever sans être blessé. Quant au cheval, il eut la jambe gauche de devant assez fortement endommagée, et dut rentrer à l'écurie sur trois jambes, terminant ainsi, d'une façon assez peu brillante, la série des Courses de Toulouse.

En résumé, cette quatrième journée fut aussi faible que la première. Ainsi l'avait décidé le programme. Pourquoi cela? C'est ce

que nous demanderons, nous faisant ici l'écho de l'opinion de la grande majorité du public, qui s'étonne, comme nous, de l'habitude prise par le Comité organisateur des Courses de Toulouse, de réserver exclusivement pour les jours de semaine les courses importantes, et de ne faire courir les dimanches que des prix parfaitement insignifiants.

Nous avouons n'avoir jamais bien compris les raisons de cette manière de procéder, dont l'unique résultat est de priver des épreuves les plus intéressantes la population bourgeoise et ouvrière, qui ne peut pas toujours disposer des jours de semaine pour se rendre aux Courses. Craindrait-on, en attirant de préférence le dimanche la société élégante qui assiste habituellement aux Courses, de la compromettre au milieu des masses populaires plus nombreuses que l'on y verrait, si les épreuves en valaient la peine? Nous n'osons croire à une telle pensée, qui serait en même temps un mauvais calcul; mais enfin il y a là une réforme essentielle à opérer, et d'autant plus opportune qu'elle se trouve recommandée par un exemple venu de haut. On devra se rappeler, en effet, que le Grand prix de Paris, de 100,000 fr., auquel assiste S. M. l'Empereur, est toujours couru un dimanche.

Quant aux Courses en elles-mêmes, elles nous ont paru ce que nous les avons vu toujours, de véritables fêtes, constituant à tout prendre un spectacle intéressant, et qui en vaut un autre. Il a ses émotions, son prestige; il passionne parfois la foule, qui, mêlant ses cris et ses applaudissements aux incidents de la lutte, joute ainsi, comme aux jeux de la Grèce, à la gloire du vainqueur. Les risques, les dangers mêmes, inhérents aux épreuves, n'augmentent l'attrait, tant est grande la séduction, pour le cœur humain, de tout plaisir mêlé d'un peu de terreur. Nous nous rappelons, d'un autre côté, que, de tout temps, les courses ont figuré dans le programme des plus belles fêtes des nations; que toujours l'attrait a été le même pour ces grandes luttes publiques, où viennent rivaliser l'élégance, l'adresse et la force.

A ce point de vue, donc, on peut admettre l'utilité des Courses. Nous ne devons pas être aujourd'hui en arrière sur le passé. Les bonnes choses n'ont pas d'âge, et ce serait mal comprendre son époque, que de désirer la suppression des joûtes de l'hippodrome.

Mais cela concédé, hâtons-nous d'ajouter que les Courses, telles qu'elles sont actuellement organisées chez nous, ne représentent nullement l'institution telle que nous la concevons. Pour qu'elles fussent réellement le spectacle grand, noble, utile, auquel nos sympathies seraient acquises, il serait urgent, d'abord, que l'on mît un frein au jeu effréné qu'elles alimentent, et qui en les transformant en un immense tripot dont se sont éloignés peu à peu les producteurs consciencieux, les a livrées presque exclusivement aux audaces spéculatives de quelques joueurs plus téméraires que raisonnables.

Ce qui ne serait pas moins à désirer ensuite, ce serait une organisation qui leur enlevât quelque chose de leur suprême monotonie, et ne les fît pas uniquement consister en cet éternel galop de quelques minutes, la plus anormale et la plus inutile de toutes les allures du cheval. Il nous semble que des courses à temps, de dix à soixante minutes, des courses attelées au trot et au galop, des courses en char même, comme dans l'antiquité, offriraient, en même temps qu'une distraction nouvelle, un élément nouveau qui, en ajoutant à l'intérêt même des Courses, leur donnerait au moins une certaine apparence de cette utilité pratique, qui leur fait aujourd'hui totalement défaut.

Il faut bien, en effet, se le persuader ; les Courses actuelles que l'on s'efforce de représenter comme un moyen d'améliorer l'espèce chevaline, n'ont, sous ce rapport, aucune influence réelle. Le cheval de course, formé expressément pour l'hippodrome, amené, par l'art de l'entraînement, à franchir l'espace avec une rapidité véritablement prodigieuse, peut avoir, à ce titre, une certaine valeur. Mais hors de cet emploi exceptionnel, ne répondant à aucun besoin déterminé, il est, au fond, dénué de toute aptitude à transmettre des qualités utilisables.

Les Anglais, que nous voulons prendre pour exemple, ne s'y trompent point. En créant ce type particulier, qu'ils ont appelé *pur-sang*, bien qu'il n'ait pas de titre spécial à cette qualification, ils ont uniquement cherché à satisfaire à la fois leur goût pour le cheval et leur passion pour les paris. Dans ce but, sacrifiant tout à la vitesse, ils ont formé ce cheval élancé, aussi disgracieux de forme, que difficile à manier, excitable à l'excès, mais sans sou-

plesse, que nous connaissons ; ils estiment pour ce qu'il vaut un tel animal, apte à parcourir 100 mètres en 7 secondes, et par cela même, remplissant parfaitement le but auquel il est destiné; mais comme ils savent qu'en dehors de la course, il n'est à peu près bon à rien ; que, notamment, il est dépourvu de toutes les qualités du cheval de service, ils l'apprécient exclusivement comme coureur d'hippodrome, de même qu'ils apprécient leurs coqs de combat et leurs boxeurs, que les Espagnols apprécient leurs taureaux de *corridas;* et rien de plus. Ils n'ont point eu, ainsi, l'étrange idée d'en faire un type améliorateur universel pour toutes les variétés de l'espèce chevaline. Cela est si vrai que, sans compter leurs chevaux de trait, pour le service de la selle seulement, les Anglais ont trois ou quatre autres races, les *hunters*, les *hackneys*, les *poneys*, toutes énergiques, souples, faciles à dresser, d'un excellent service, et à la formation desquelles le pur-sang reste parfaitement étranger.

Or, voilà ce que nos sportmen français paraissent n'avoir point su comprendre. Au lieu de ne voir, comme nos voisins, dans le cheval de course, qu'une exception, un animal d'hippodrome exclusivement, ils ont voulu l'imposer au pays tout entier comme type améliorateur de l'espèce, laquelle, pour le dire en passant, n'éprouvait nul besoin d'amélioration de ce genre; et de là ces fâcheuses tentatives de croisement avec toutes nos races dont les résultats ont soulevé tant de justes plaintes (1).

Mais ce n'est point ici le lieu de soulever une semblable question, qui exigerait de longs développements. Bornons-nous donc, sans condamner les courses en principe, à exprimer nos regrets que l'on ait si singulièrement abusé d'une institution bonne en

(1) Voici ce que répondent les partisans de l'opinion contraire :

« La vitesse et les longs parcours ayant été reconnus le plus sûr moyen de se convaincre des qualités d'un cheval, les courses sont instituées dans le but de rechercher, par des épreuves multipliées et graduées, quels sont, parmi les chevaux de pur sang, nés en France, les meilleurs entre tous, afin de les livrer à la reproduction.

Les courses n'ont donc en vue que les reproducteurs, et non les chevaux de service; confusion qui peut exister dans l'esprit des gens non encore initiés à la pratique des choses du turf.

Lorsqu'un animal est sorti vainqueur des différentes épreuves auxquelles il a été soumis pendant sa carrière de courses, il présente indubitablement à l'éleveur toutes les garanties désirables de race, de vigueur et de durée. — Tel est le but unique des luttes hippiques, et non un autre. »

soi, pour dérouter l'industrie chevaline en France, et surtout dans le Midi, plus réfractaire que le Nord à la production et à l'élève du pur-sang. Espérons que l'on en viendra tôt ou tard à une plus saine appréciation des choses ; et que tout en continuant, ce à quoi nous ne voyons nul inconvénient, à faire participer les courses aux faveurs du budget, l'on saura, en même temps, trouver un encouragement plus sérieux à l'industrie chevaline française.

J. Gourdon.

SOCIÉTÉ HIPPIQUE FRANÇAISE.

—

Concours central de chevaux de service français.

Le système des croisements multipliés avait amené une très grande confusion dans les belles races de nos chevaux français, à la fin du XVIIIe siècle. Les agitations et les troubles de la période révolutionnaire paralysèrent définitivement les efforts de l'industrie chevaline. La moindre des conséquences fut de nous rendre tributaires des nations voisines, alors que ces nations étaient approvisionnées jusques là en France.

Sous le premier Empire, la question de l'amélioration de la race ayant été mise à l'étude, on chercha un remède à son appauvrissement dans le cheval arabe pur sang.

Sous la Restauration, le duc de Guiche préconisa bien une autre doctrine, pressentant la possibilité d'une régénération par le pur sang anglais. Mais les éleveurs français, fidèles à nos vieilles traditions, continuèrent la pensée du premier Empire. Ce fut en 1820, à peu près, que l'Administration des Haras, bravant les préjugés, introduisit dans les haras de l'Etat l'élève du pur sang anglais. Ce genre d'amélioration n'en est pas moins resté renfermé dans le cercle des centres administratifs et vraiment nous ne nous en plaignons pas. Le cheval de course et le cheval de service formeront toujours deux genres bien distincts. Et entre le luxe et l'utile il n'y a pas à balancer comme préférence.

C'est en 1833 que se forma à Paris une société peu nombreuse alors et très influente aujourd'hui. Cette association se constitua sous le titre de : *Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux;* elle est plus généralement connue sous le nom de *Jockey-Club*.

Dans un Mémoire célèbre sur le turf, le duc de Guiche exposant les principes d'après lesquels se constitua la Société d'encouragement, disait :

« Les Anglais sont les premiers qui ont conçu la possibilité d'importer et d'établir chez eux ce type régénérateur (*le pur sang arabe*), et de délivrer ainsi leurs races indigènes d'un fâcheux recours à l'étranger. »

On a calculé qu'il avait fallu aux Anglais 200 ans pour se faire une race supérieure à celle dont elle tire son origine. Mais cette race est-elle réellement propre à régénérer toutes les autres? Sur celle du turf, on est généralement d'accord; mais s'il s'agit du cheval de service, nous ne croirons que faiblement à la vertu du pur sang qui court le derby.

L'idée que nous émettons, sans vouloir blesser en rien les amateurs du sport, nous paraît d'autant plus juste, que des sportmen distingués ont conçu eux-mêmes l'idée de la *Société hippique*.

C'est en mai 1866 que fut émise l'idée de favoriser l'élève du cheval de service. Ce projet, passé aujourd'hui à l'état de fait réalisé, est destiné à exercer la plus heureuse influence sur l'éducation et la propagation commerciale du cheval. L'administrateur général des Haras accueillit très bien à son origine une idée dont il apprécia justement la valeur.

Le premier concours eut lieu le 11 avril 1866, au Palais de l'Industrie. Quoique pris à l'improviste, les éleveurs présentèrent de très beaux produits; on admira surtout les élèves de demi sang. Cependant, on ne put s'empêcher de reconnaître qu'ils péchaient encore par le manque de dressage. Le concours de mai 1867 a mis fin à cette lacune. Sur le terrain de l'émulation, les éleveurs ont déterminé un perfectionnement sensible dans le dressage des chevaux de selle et d'attelage.

C'est sur l'Esplanade des Invalides que la Société avait réuni

son exhibition, qui contenait en une vaste enceinte des écuries assez nombreuses pour exposer 400 chevaux.

Le concours de 1867 a ouvert le 12 mai. Le Jury, partagé en trois sections, a procédé à ses opérations pendant les six premières journées. Il y avait en ce moment 340 chevaux présents, dont 121 fournis par la Normandie, 62 par l'Ouest, 88 par le Midi, 46 par Paris, et 23 de diverses provenances. Les écoles de dressage, qui ont pris, dans ces dernières années, un développement considérable, ont envoyé pour leur part 171 produits.

C'est toujours la Normandie qui occupe la première place dans l'élevage français, tant au point de vue numérique qu'à celui du sang de ses produits. Après elle, viennent les productions de la Vendée et du Poitou ; quant aux Pyrénées, elles sont assez faiblement représentées.

Ce dernier fait est d'autant plus regrettable, que les Pyrénées entretiennent deux races dont l'une surtout a acquis une célébrité européenne, la race de Tarbes. Si les chevaux de l'Ariége ont moins de célébrité, ils n'ont pas moins de valeur. Espérons que les éleveurs des Hautes-Pyrénées et de l'Ariége comprendront mieux leur intérêt en 1868, et qu'ils enverront des produits dignes de leurs haras et de leurs persévérants efforts. Le succès qui ne saurait leur manquer sera d'autant plus brillant, qu'il sera fructueux. La vente, et la vente à des prix rémunérateurs, voilà ce que doivent chercher, en dernier lieu, ceux qui cultivent l'élève du cheval. Or, le concours de 1867 a pleinement réussi sous ce rapport. Il n'en pourrait être autrement pour les chevaux de Tarbes des Basses-Pyrénées et de l'Ariége.

Chacun des lots exposés comprend des chevaux bien faits, aux membres sains. Nous n'avons rien vu d'aussi remarquable que la paire de chevaux du marquis d'Aligre, l'an dernier ; mais, à part ces exceptions d'animaux hors ligne, nous avons eu sous les yeux un ensemble de chevaux dont la conformation et les allures ne laissent rien à désirer. Il est probable d'ailleurs que cet avis a été partagé par les acheteurs qui se sont présentés, puisque déjà plus d'un tiers des chevaux exposés ont été vendus à des prix très rémunérateurs, de l'aveu même des éleveurs et des marchands, qui paraissent très satisfaits du nouveau débouché qui leur est offert.

Nous ne donnons de la liste des récompenses décernées par le Jury que les prix d'honneur avec les mentions d'honneur.

Aux exposants des écuries les plus remarquables, composées de cinq chevaux au moins, âgés de 4 à 6 ans, sans distinction de taille.

1er prix. — Grande médaille de vermeil, décernée à MM. Martial Parcelier et Carbonel, marchands de chevaux, demeurant à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) et Lyon (Rhône).

2e prix. — Grande médaille d'argent, à M. Antonin Bouillé, éleveur, demeurant à la Boissière-en-Gâtine (Deux-Sèvres).

Mention très honorable, à M. Ch. Marx, marchand de chevaux, à Paris.

Mention honorable, à M. Alexandre Mustory fils, directeur de l'école de dressage de Dax (Landes).

Les concours de la *Société hippique française* renferment six classes, comprenant chacune deux divisions, moins la sixième.

Première classe : chevaux de grands coupés, grandes berlines, grandes calèches.

Taille, 1 mètre 65 et au-dessus.

La première division comprend les chevaux de 4 ans, attelés par paire et attelés seuls ; la seconde division, les chevaux de 5 à 6 ans, attelés par paire ou aussi attelés seuls.

Deuxième classe : chevaux de petits coupés, landaus, phaétons, cabriolets.

Taille, 1 mètre 57 à 1 mètre 64.

La première division a trait aux chevaux de 4 ans et la seconde, à ceux de 5 et 6 ans, attelés par paire ou seuls.

Troisième classe : chevaux de victorias, américaines, tilburys, voitures de parcs.

Taille, 1 mètre 49 à 1 mètre 56.

Les deux divisions, relatives aux chevaux de 4 ans et de 5 ou 6, attelés seuls ou par paire.

Quatrième classe : chevaux de poste attelés par paire.

Taille, 1 mètre 49 et au-dessus.

Les deux divisions, propres aux chevaux de 4, 5 et 6 ans.

Cinquième classe : chevaux de selle.

Taille, 1 mètre 57 et au-dessus.

La région du Sud-Ouest y a obtenu un succès marqué.

Sixième classe : Poneys de 4 à 6 ans.

Taille inférieure à 1 mètre 49.

De toutes les classes, la sixième est la seule où, quoique attelés par paire ou en seuls, les chevaux puissent être montés. C'est même un éleveur des Basses-Pyrénées, M. Labayle, demeurant à Lambeye, qui a obtenu le prix de cette section. Il consiste en une médaille de vermeil et 200 fr., gagnés par *Tarquin*, portant le n° 372 du concours.

Le grand écuyer et S. M. l'Empereur ont fréquemment visité les écuries de l'Esplanade, en félicitant les éleveurs et les membres de la Société d'une aussi heureuse idée et surtout d'un résultat aussi remarquable.

Si le turf a sa juste part, le cheval de service aura désormais la sienne. L'institution de la Société hippique française sera le meilleur garant des encouragements à donner aux éleveurs de notre pays. Il ne nous reste plus, en ce qui concerne les éleveurs de la région du Sud-Ouest, qu'à les féliciter de leurs succès, en les exhortant à persévérer et à se rendre en plus grand nombre au concours de mai 1868.

Le passé leur répond de l'avenir.

Vte Georges Sternay.

CHRONIQUE.

Notre *Revue* ne porte plus le titre de *Revue de l'*ACADÉMIE *de Toulouse*, sous lequel elle fit sa première apparition ; ce n'est pas une raison cependant pour qu'elle demeure tout-à-fait indifférente aux nouvelles *académiques* vraiment importantes. Nous est-il possible, par exemple, de laisser passer, sans la mentionner et sans la saluer sympathiquement, la nomination de M. Humbert, professeur de droit romain à la Faculté de Droit de Toulouse, comme secrétaire perpétuel de l'Académie de Législation de notre ville ?

On oubliera difficilement sans doute la distinction exquise, l'élévation et la finesse qui brillaient dans les résumés que présentait, chaque année, des travaux de ses collègues, M. Sacase, auquel succède M. Humbert ; mais il faut reconnaître, et nous le faisons avec bonheur, que M. Humbert était sans contestation l'homme le plus naturellement désigné pour succéder à M. Sacase. Le succès de son enseignement, si solidement nourri et relevé par la plus nette des expositions, son zèle ardent pour la science élevée, son amour de l'érudition, tout l'appelait à occuper cette position importante que lui a décernée la presque unanimité des membres de l'Académie.

Et puisque nous mentionnons un changement dans la constitution intérieure du Bureau de l'Académie de Législation, nous devons, à plus forte raison, enregistrer un succès de bon aloi remporté devant elle, il y a quelques jours, par un de nos compatriotes

M. Edmond Labatut, élève de notre Faculté de Droit. Ce jeune licencié en droit, qui va bientôt soutenir sa thèse de Docteur, vient d'obtenir une médaille d'or de 500 francs pour un travail considérable et original sur l'*Edilité romaine*. Son œuvre, qui sera probablement bientôt publiée, ne peut manquer de fixer l'attention des savants de notre pays. C'est d'abord la première qui aura paru, en France, sur un pareil sujet, et puis, son auteur, qui a composé son travail à Paris, au milieu des ressources les mieux appropriées à son sujet, a utilisé les découvertes les plus récentes de l'Épigraphie, qui commence à jeter de si vives lueurs sur une foule de problèmes historiques et juridiques.

Enfin, après avoir montré comment l'on sait travailler ou récompenser les travaux dans notre capitale du Midi intellectuel, constatons avec un légitime orgueil que les efforts de nos compatriotes sont aussi largement appréciés à Paris et obtiennent d'y être sanctionnés par les plus éclatantes récompenses.

Au dernier Concours d'agrégation pour les Facultés de Droit, la Faculté de Droit de Toulouse avait envoyé cinq jeunes Docteurs aspirant au professorat. Sur ces cinq candidats, trois ont été déclarés admissibles et ont continué les épreuves jusques au bout. Nous savons même de très-bonne source que si l'on n'avait pas eu à lutter contre les nécessités du budget (pauvre budget de l'instruction publique !), et que l'on eût pu mettre un plus grand nombre de places au Concours, nos cinq candidats eussent été admissibles.

Sur les trois concurrents qui l'ont été, deux ont été nommés sous les premiers numéros : M. *Constant*, avec le n° 3 ; M. *Ribéreau*, avec le n° 5. Tous les deux se sont fait remarquer par des qualités diverses qui promettent d'excellents professeurs : vigueur dans l'argumentation, largesse dans l'exposition et sûreté de doctrines. Ce résultat a encouragé d'autres aspirants, et nous pouvons prédire dans le Concours de l'année prochaine de nouveaux succès aux anciens élèves de notre Faculté de Droit qui se préparent sous l'œil de leurs professeurs, à affronter les épreuves de l'agrégation.

Un arrêté de M. le Préfet de la Haute-Garonne vient de désigner les membres de la Commission départementale délégués à l'Exposition universelle. Cette Commission est composée de la manière suivante :

M. Bary, membre de la Chambre de Commerce.

M. Garipuy, conservateur du Musée.

M. le docteur Noulet, membre de l'Académie des Sciences, de la Société d'Agriculture et professeur à l'Ecole de Médecine.

M. de Planet, adjoint au maire, membre de l'Académie des Sciences et de la Chambre de Commerce.

—

La Société d'Emulation Nautique de Toulouse a décidé que les Régates de 1867 auraient lieu le dimanche 4 août. Le nombre des concurrents promet une fête intéressante, égayée par les épisodes les plus inattendus et les plus divertissants.

—

Le mois prochain, la *Revue* consacrera la plus grande partie de sa Chronique à ceux de nos compatriotes qui ont obtenu une récompense à l'Exposition universelle.

Le Secrétaire de la rédaction,
Ed. Bonnal.

Les éditeurs responsables : BONNAL et GIBRAC.

F. LACOINTA.

—

Il y a quelques mois à peine, au début de la seconde série de cette publication, nous exprimions le regret de voir l'honorable directeur de la *Revue de Toulouse*, cédant à un sentiment de lassitude prématurée, abandonner avant l'heure l'œuvre qu'il avait fondée, et se retirer volontairement d'une arène où il nous semblait pouvoir fournir encore longue et vaillante carrière. Ces illusions, qui n'étaient que les souhaits de l'amitié, viennent de recevoir un bien cruel démenti. Le 14 août 1867, à 7 heures du soir, M. Lacointa cessait de vivre.

Pendant les douze années qu'il a passées à la tête de ce recueil, le créateur de la *Revue* n'a jamais oublié, toutes les fois que les inexorables arrêts de la destinée frappaient une personnalité marquante, de les constater dans sa chronique, souvent avec émotion, toujours avec convenance et dignité; les services rendus, les mérites ignorés et jusqu'aux espérances à peine entrevues, ont été ainsi retracés d'une main ferme et pieuse dans ce véritable musée de nécrologie, qui fera de la *Revue de Toulouse*, pour les chercheurs à venir, une précieuse source d'informations.

Aujourd'hui qu'elle vient d'être si douloureusement atteinte par la perte de son ancien chef, la rédaction manquerait à son premier devoir, si elle négligeait de suivre ce noble exemple, et d'apporter à son tour, à cette tombe honorée de si touchantes sympathies, son témoignage de souvenirs et de regrets. Malheureusement, le coup a été si brusque et si peu ménagé, que notre bonne volonté s'en trouve surprise, et que nous désespérons forcément d'offrir un tableau complet de cette existence si laborieuse et si remplie. Nous devons savoir nous condamner d'avance à bien des lacunes ; mais les innombrables amitiés littéraires que le professeur et le publiciste avait semées sur sa route, permettront peut-être un jour de combler ces vides, et laissant de côté, par ignorance ou par choix, tout ce qui n'intéresse pas directement le public et la *Revue*, nous nous contenterons d'esquisser une biographie succincte, et de mettre en relief les traits caractéristiques et distinctifs qui méritent d'être disputés à l'oubli.

M. Félix Lacointa, dont la ville de Sorèze vient d'accueillir les restes avec une tendresse toute maternelle, n'appartenait au Midi que par la plus grande partie de sa carrière, par son mariage et par ses nombreuses relations. Il était né en Champagne, à Châlons-sur-Marne, le 9 décembre 1801. Sa famille vivait dans une situation modeste, mais honorable ; et les premières années de l'enfant furent marquées par de cruelles épreuves. Il n'avait que treize ans quand la mort lui ravit son père au milieu des plus poignantes émotions. Tandis que parents et amis étaient groupés dans la chambre de douleur, l'armée prussienne mettait ses canons en batterie, prête à foudroyer la ville. Ce fut l'année même où les terribles scènes de l'invasion, aggravant la ruine de l'État par tant de ruines privées, portèrent la désolation dans sa famille et en dévorèrent le patrimoine. Mais comme les tendances littéraires du jeune Lacointa s'étaient franchement et nettement dessinées, il poursuivit ses études avec courage, et commença

bravement à reconquérir par le travail une situation de fortune que les malheurs de la guerre lui avaient ravie.

D'abord élève du collége de Châlons, puis du lycée de Reims, et déjà signalé à l'estime et au souvenir de ses camarades par la notoriété des succès scolaires, il passa plus tard au collége Sainte-Barbe, à Paris, où il fut le condisciple des Maupassant, des Nisard, des Moignon, des Pâris, des Gérusez. En arrivant à Paris, il avait eu le bonheur d'y rencontrer une haute et paternelle direction. La famille Lacointa se trouvait alliée à celle des Royer-Collard.

L'oncle du jeune étudiant, M. Pierre-Paul Royer, ancien religieux de l'ordre de Cîteaux et prêtre-administrateur de la paroisse de Saint-Roch, accueillit son neveu avec une tendre sollicitude, et veilla sur lui au milieu des dangers et des incertitudes de la jeunesse.

La nécessité de se créer une position en rapport avec ses goûts et sans doute aussi cette vocation irrésistible qui devait donner plus tard tant d'éclat et de verve à son enseignement, ne tardèrent pas à transformer l'écolier en professeur. Il n'avait pas fini d'apprendre, qu'il commençait déjà d'enseigner. Déjà se révélaient en lui ces qualités natives et foncières que l'âge même n'a pu amoindrir, cet amour de la jeunesse, cette mémoire infatigable, ce besoin d'expansion et de communications orales, ce talent d'interpréter, par une diction tour à tour imposante et passionnée, les chefs-d'œuvre des littératures classiques, cette verve communicative et vibrante qui a impressionné tant de jeunes têtes et développé souvent, comme une contagion féconde, tant d'aptitudes qui s'ignoraient. Un des traits particuliers de cette riche organisation, l'amour des écrivains classiques, était, pour ainsi dire, une tradition de famille. Quelques années avant Delille, le grand oncle du jeune professeur, M. Royer, traduisait en vers les quatre premiers chants de l'Énéide.

Les débuts de M. Lacointa dans l'enseignement eurent pour théâtre, d'abord sa ville natale, Châlons-sur-Marne ; puis le

collége de Sainte-Barbe. C'est dans ce dernier établissement qu'il se lia d'une étroite amitié avec un homme destiné à fournir plus tard une brillante carrière universitaire, M. Thuilier, ancien recteur de l'Académie de Toulouse. Les deux amis se retrouvèrent avec bonheur, après de longues années d'éloignement et des péripéties de fortune bien variées, sans que la marche du temps et les rigueurs de la hiérarchie eussent rien changé à leur intimité, et quand la mort vint surprendre le recteur de Toulouse, ce fut son ancien collègue de Sainte-Barbe qui se chargea d'interpréter, en quelques paroles émues, les sentiments de regrets ressentis par tous les cœurs.

Vers 1824, M. Lacointa devint précepteur des fils de M. Courvoisier, alors procureur-général près la Cour royale de Lyon, et plus tard garde des sceaux.

L'année 1826 fut marquée par un événement décisif pour la carrière du professeur champenois. M. Ferlus, directeur de l'école de Sorèze, éclairé sur les dispositions exceptionnelles du jeune maître, l'appela dans son établissement. A vingt-cinq ans, M. Lacointa occupait la chaire de haute littérature et d'éloquence dramatique, dans une école célèbre, où les familles méridionales les plus distinguées, celles même de l'Espagne et de l'Amérique, semblaient tenir à honneur d'envoyer leurs enfants; école d'une physionomie originale et personnelle, où le dix-huitième siècle avait marqué à la fois une double empreinte, les élégances de l'ancienne société à côté des tendances libérales du monde nouveau; collége d'hommes du monde en même temps que d'érudits, créant à la fois des causeurs brillants pour les salons, de beaux cavaliers pour les champs de bataille, des mathématiciens profonds pour les travaux du génie. D'ailleurs, tous les prestiges de la prospérité matérielle s'alliaient, dans cette solitude d'élection, à toutes les jouissances de l'esprit : un ciel d'Espagne, pur et limpide, une vallée riante, baignée de soleil, où tout respirait le calme et l'étude; à l'horizon, les gorges de la montagne Noire et ces beaux lacs artificiels qui rappellent l'Écosse

côté des croupes ardentes de la Judée, des ombrages séculaires, préparés à plaisir pour la méditation et la lecture, et au milieu de ce paysage plein d'harmonie, la silhouette de la vieille abbaye bénédictine, dominant toutes choses de la majesté de ses souvenirs. On peut dire de M. Lacointa que sa carrière sorézienne fut, pour toutes ses facultés, une période de dilatation. Il a souvent répété plus tard, au milieu de ses épreuves, que là s'étaient écoulées les meilleures années de sa vie.

Le succès de son enseignement y fut complet, et devint à ses yeux le plus grand, nous pourrions dire l'unique titre d'orgueil de son existence; car, dans sa pensée, aucun triomphe ne valut jamais ceux qu'il obtenait chaque jour dans les salles spacieuses de l'école, en présence de cette jeunesse enthousiaste qu'il embrasait de son propre feu. Il aimait à raconter, jusques dans ses derniers jours, quel frémissement courait dans l'auditoire, quand, au début d'une leçon, interrogé par les regards attentifs, il annonçait : « Nous allons parler du grand Corneille ! » et comment, sans le vouloir, par le simple attrait d'une parole ardente et convaincue, il dépeuplait souvent les classes voisines au profit de la sienne, les élèves plus jeunes ou plus âgés venant se glisser furtivement sous les tables pour prendre leur part du festin littéraire, sans que la vigilance des préfets réussît à prévenir cette contrebande inusitée. Mais aussi quelle étude et quelle prévenance attentive pour maintenir à son niveau cette popularité ! Quelle anthologie vivante que la mémoire de ce professeur convaincu, si intimement épris de toutes les belles choses dont il se faisait l'initiateur ! Renonçant avec une abnégation sans égale à toute velléité de création personnelle qu'il eût regardée comme une vanité malséante, il se sacrifiait corps et âme à ses grands auteurs, plus fier d'avoir passionné la jeunesse autour des noms de Bossuet et de Racine, que s'il l'eût fascinée de ses propres œuvres, et assez largement récompensé de ses peines, quand les accents de Don Diègue ou d'Horace, de Chimène ou

d'Athalie, en passant par ses lèvres, avaient trouvé le chemin des cœurs.

Ce désintéressement littéraire, cette possession absolue, et, dans un certain sens infertile, d'une nature pourtant si distinguée par les objets de son admiration, nous semble un des traits les plus remarquables de cette laborieuse carrière.

Peu soucieux de la durée de son nom, de l'avenir qu'il aurait pu assurer, comme bien d'autres, par des travaux personnels, M. Lacointa s'était consacré à ses auteurs comme les vestales à leur déesse, en s'interdisant tout espoir de postérité. Il était l'homme de lettres, dans l'acception la plus pure et la plus complète de ce mot ; absorbé dans son culte, étranger à toute préoccupation extérieure, enivré pour ainsi dire chaque jour davantage des liqueurs exquises qu'il puisait pour autrui aux meilleures sources.

Une anecdote qu'il a souvent racontée, montre bien à quel point il vivait en dehors du monde réel, et combien les habiletés de la vie pratique étaient incompatibles avec les tendances de sa nature. On était aux dernières années de la Restauration. L'école de Sorèze, en butte à de puissantes jalousies, se voyait chaque jour désignée au pouvoir comme un foyer de libéralisme où les idées les plus subversives trouvaient faveur. La liberté, cette pauvre déesse, tant adorée et si mal servie, a généralement eu si peu de chances d'être une réalité présente, que les illusions de ses amants ont presque toujours cru l'entrevoir dans les souvenirs du passé. En 1826, le passé était l'Empire, et quand on chantait les soldats du grand Napoléon, l'on s'imaginait célébrer la liberté. Aussi, la popularité dont jouissaient dans l'école les principales péripéties de l'épopée impériale, était-elle un des chefs d'accusation les plus sérieux. Or, un inspecteur de l'Académie de Toulouse, qui devait plus tard être recteur, et qui est mort mainteneur de l'Académie des Jeux floraux, étant venu, pendant sa tournée à Sorèze, assister aux classes de littérature dramatique de M. Lacointa, le professeur, uniquement préoccupé des effets de style, ne jugea

rien de plus ingénieux que de faire lire devant l'envoyé officiel une composition française, intitulée : « Un jeune Français dans les neiges de la Russie. »

Le tableau commençait par un rapide exposé des conquêtes impériales ; on voyait l'Empereur, « souverain des rois, » entraîné de victoire en victoire jusqu'aux délires de l'ambition ; puis le ciel de Russie jetait une teinte sombre, et au milieu d'un paysage attristé, le soldat français, comme le jeune Argien de Virgile, exhalait sa plainte dernière et appelait sa mère absente.

Tel était le thème qui fut développé par plusieurs élèves ; l'inspecteur écoutait d'un front sinistre, et le maître, fier des succès d'une jeunesse trop bien formée, attribuait à l'éloquence précoce de ses lecteurs l'impression qui se lisait sur le visage du dignitaire, lorsqu'il vit l'auguste visiteur se lever brusquement, courir à la porte en tendant les mains vers le ciel, et s'écrier d'un ton de détresse plus navrant que celui du jeune Français : « Grand Dieu ! voilà une classe perdue ! l'on y prononce le nom de l'Usurpateur ! »

M. Lacointa est demeuré quatorze ans à l'Ecole de Sorèze, de 1826 à 1840. Dans cet intervalle, il a vu passer sous sa direction plus de deux mille élèves, destinés à faire dans le monde les figures les plus diverses.

Nous citerons seulement, au hasard de la mémoire, et en l'absence de renseignements plus complets, Nubar-Pacha, ministre et diplomate, une des volontés les plus agissantes, et un des promoteurs les plus heureux de la civilisation moderne dans le nouveau royaume d'Egypte ; — lorsque Ibrahim-Pacha traversa Toulouse, au milieu des honneurs souverains et des fêtes officielles qui l'absorbaient, Nubar, déjà personnage éminent de la vice-royauté, n'eut garde d'oublier son ancien maître, il le découvrit dans sa retraite studieuse et insista auprès de lui pour le présenter au prince ; — plusieurs jeunes Espagnols, qui siègent aujourd'hui aux Cortès et qui ont pris une part active à tous les événements politiques de la

Péninsule ; des hommes qui occupent le premier rang aux Antilles et à l'île Maurice, par la fortune comme par l'influence morale ; des militaires, des hommes politiques, des littérateurs : le général Espinasse, ancien ministre de la guerre ; M. de Saint-Paul, directeur général au ministère de l'intérieur ; M. Darnis, premier président de la Cour impériale de Metz ; MM. Charles d'Aragon, mort jeune encore représentant du peuple ; Barbès qui a laissé à son professeur un Boileau annoté ; Piccioni, député au Corps législatif ; Fraissinet, Sieurac, Dupontavice, Nouguier, les Marès, de Montpellier ; Gustave Garrisson, de Montauban ; Emile Cauvet, Gabriel Birat, de Narbonne, etc.

On peut dire que, maître et disciples luttaient de fidélité dans leurs souvenirs. Pas un de ceux qui avaient recueilli les fruits de cette direction intelligente et paternelle, n'en a voulu perdre la mémoire ; quant à lui, il fut toujours tellement dominé par les sentiments de professeur sincère qui étaient l'essence même de sa nature, qu'il ne se laissait point impressionner par les situations sociales de ses élèves ; peu lui importait le degré d'élévation auquel ils étaient parvenus plus tard ; c'était toujours d'après ses souvenirs soréziens qu'il les classait dans son cœur ; et des générations de disciples se succédant sous ses yeux avec des chances diverses, n'ont jamais pu effacer de sa mémoire une apparition pourtant bien fugitive, cette triste et poétique figure de Léon Camayou, de Castelnaudary, l'auteur du *Lépreux*, auquel il a consacré, dans ses *Annales de l'Ecole de Sorèze*, quelques pages pleines de chaleur et d'émotion. Un sentiment analogue lui avait fait placer dans sa chambre, auprès de son lit, un portrait de Charles d'Aragon, autre nature d'élite, riche d'espérances trop tôt brisées.

Il a survécu un témoignage touchant de l'affection et de la confiance que le professeur savait inspirer à ses disciples, et nous n'aurions garde de l'oublier ici. A la suite des événements politiques de 1848, un ancien élève de M. Lacointa, tête ardente mais cœur loyal et généreux, s'était laissé entraîner

dans les agitations du parti révolutionnaire, et d'orage en orage en était arrivé sur les bancs de la Cour d'assises. La situation était périlleuse; car les hommes d'ordre, tout émus du danger qu'ils venaient d'entrevoir, ne balançaient guère dans l'application des peines, et ne cherchaient pas à établir de distinction entre les coupables. Sans aucun avis personnel, M. Lacointa se vit citer à la barre, comme témoin à décharge, désigné par le prévenu. Il s'empressa de répondre à cet appel du cœur, et en l'apercevant à l'entrée de la salle d'audience, l'accusé lui écrivit à la hâte une lettre émue, dont on nous permettra de rapporter quelques passages :

« Je vous ai fait appeler, mon cher Maître, vous qui me connaissez si bien et depuis si longtemps, pour dire votre pensée sur mon caractère et sur la loyauté de mes intentions. Vous le savez, je vous ai toujours regardé comme un second père, aussi digne d'affection que celui que m'a donné la nature; car vous avez alimenté mon intelligence et mon cœur. Au milieu même des agitations politiques qui m'ont si fatalement entraîné, votre sollicitude ne m'a jamais perdu de vue, pas plus que mon amitié et ma reconnaissance pour vous ne se sont affaiblies.

« Souvent, dans des conversations intimes, je vous ai ouvert mon âme et vous avez pu y lire comme on lit dans sa propre conscience.....

» Je vous écris à la hâte, comme vous voyez, et sur un mauvais bureau, car c'est à la barre de la Cour d'assises. Ce que je vous dis est peut-être incohérent et incomplet; mais votre intelligence et votre cœur y suppléeront.

» Toulouse, banc des accusés de la Cour d'assises, le 11 décembre 1849. »

Le prévenu fut envoyé en Algérie; et, de Constantine, il ne cessa d'entretenir avec son ancien maître et ami la correspondance la plus expansive et la plus affectueuse.

Indépendamment de ces relations d'élèves, que nous voyons avoir été si cordiales, M. Lacointa en avait noué de très acti-

ves, à l'occasion de son enseignement à Sorèze, avec quelques hommes d'élite, MM. Arago, Garnier-Pagés et Théodore Ducos, depuis ministre de la marine.

Ce fut au milieu même de cet enseignement, qu'il songea à compléter son existence, en associant aux préoccupations littéraires de son intelligence, les joies intimes de la famille. En 1834, il épousa la fille de M. Marturé, ancien receveur particulier des finances de l'arrondissement de Castres.

Cette union lui donna deux enfants qui portent avec leur mère le poids d'une grande douleur. Son fils, M. Jules Lacointa, aujourd'hui substitut du procureur-général près la Cour de Montpellier, a déjà conquis un rang honorable dans la magistrature, et une haute considération.

En 1840, l'Ecole de Sorèze changea de direction. M. Lacointa dut se séparer, quoique à regret, de cette solitude riante où s'était développée, dans sa maturité féconde, sa laborieuse et virile jeunesse. Il vint à Toulouse où l'appelait son ami, M. le recteur Thuilier. Des motifs de famille contribuèrent aussi à désigner à son choix cette nouvelle résidence. Un de ses parents, M. le baron Pron, y commandait alors un régiment d'artillerie qu'il abandonna, quelques années après, pour aller diriger, en qualité de général, l'Ecole d'Artillerie de Metz.

Sur les instances de ses amis, M. Lacointa eut alors la pensée d'entrer dans l'Université. Il avait toujours professé pour les études littéraires un culte si absolu et si désintéressé, qu'il ne s'était jamais préoccupé des formalités matérielles, devenues indispensables pour l'obtention des emplois. Mais si riche était sa nature et si puissante sa faculté de travail, qu'en deux mois il eut comblé ces lacunes. En deux mois de préparation, il fut bachelier et licencié ès-lettres. Ses amis ne lui ont jamais pardonné de s'être arrêté en si beau chemin et de s'être interdit, en négligeant le doctorat, l'accès des hautes chaires de l'enseignement public. M. le recteur Thuilier répugnait singulièrement à voir perdue pour l'Université

si merveilleuse organisation de professeur. Il chargea
en ami d'un cours temporaire de Rhétorique au Lycée
ouse. Cet enseignement dura six mois, avec un succès
Lacointa aimait particulièrement à rappeler le sou-

ıdant, ses dispositions personnelles avaient subi une
n. Peu de temps après, il fondait une Institution par-
dont personne n'ignore la prospérité. Parmi ses
ateurs, il compta quelques hommes de mérite, et
res M. Dureau, maintenant préfet du Loiret, et
ergue, membre du conseil de préfecture de la Seine.
ouveau théâtre, M. Lacointa avait apporté ses qualités
es, il eut occasion d'y mériter les mêmes sympathies.
ons recueilli récemment de la bouche d'un jeune
in, ancien élève de l'Institution Lacointa, le témoi-
plus cordial d'une impérissable reconnaissance. Au
des élèves de l'établissement citons le baron Lejeune,
guère dans une charge de Cour et M. d'Ayguesvives,
ıu Corps législatif et chambellan de l'Empereur.
itution Lacointa était située dans cette impasse des
, où les sonneries du boute-selle et du couvre-feu ont
emps remplacé les chants liturgiques. Dans les heures
r que lui laissait son absorbante administration,
inta suivait de l'œil les longues files de cavaliers qui
fraient chaque jour sous les nervures des arcs gothi-
, bien que sa nature fût plutôt accessible aux beautés
es qu'aux sentiments de l'art, il s'éprenait pour le
le édifice dégradé par tant de mutilations, d'une sorte
esse filiale, dont il nous a laissé, en quelques lignes,
t pénétrante expression :
lgré ses pertes et ses blessures, *per damna, per cædes,*
les Jacobins sera toujours une grande et noble Eglise.
ıs plaît au-dessus de toutes les autres. Nous l'aimons
beautés ; nous l'aimons pour ses malheurs et pour
lures. Depuis douze ans elle est là, devant nos yeux.

Chaque matin, nous la saluons de nos regards. Nous l'avons étudiée de l'orteil à la tête, dans son ensemble et dans ses détails. Toutes les fois qu'il nous l'a été permis, nous avons pénétré dans son intérieur, monté la sombre spirale de son admirable clocher, touché de nos mains les arcs de ses voûtes. Elle a laissé en nous une image unique, distincte, ineffaçable. C'est vraiment notre Eglise bien-aimée. Et si jamais elle est rendue à la Religion et aux Arts, nous aurons vu s'accomplir un de nos vœux les plus chers. »

En jetant ce cri d'enthousiasme dans le *Journal de Toulouse*, en appelant l'attention publique sur un édifice depuis si longtemps déshonoré, M. Lacointa s'est acquis des titres indiscutables à la reconnaissance des hommes de goût ; et par le bruit qu'il a fait autour de la question, il a certainement contribué pour une large part à la mesure réparatrice qui a récemment soustrait le monastère des Dominicains à des profanations devenues déjà presque traditionnelles, et qui a consacré définitivement à la science l'Eglise de l'ancienne Université.

Cependant, les relations de M. Lacointa s'étendaient de jour en jour. Tous ceux qui, à Toulouse, s'occupaient de belles-lettres, à un titre quelconque, recherchaient sa société. Il a vécu dans l'intimité de M. Pinaud, professeur à la Faculté des Sciences, mort avant l'âge ; de M. Fortoul, plus tard Ministre de l'instruction publique, dont il a analysé les leçons pendant plusieurs années, et qui lui a donné, jusqu'à la dernière heure, les marques les plus sincères d'attachement ; de M. Dutour, rédacteur en chef du *Journal de Toulouse*, nature droite et désintéressée, esprit original et délicat, dont il a écrit, avec beaucoup de sentiment, la notice nécrologique.

En 1853, fatigué de l'enseignement, M. Lacointa quitta son Institution. Deux ans après, en 1855, sur une demande ami, M. Fortoul le nommait, à son insu, Secrétaire de la Faculté des Lettres et de la Faculté des Sciences de Toulouse. M. Lacointa prit possession de son poste. C'est alors qu'il

'installer dans cette crypte sombre et humide, encombrée le registres et de paperasses, résidence malsaine, où beauoup de ses amis le soupçonnent d'avoir éprouvé les premières tteintes du mal.

Ce fut cette même année qu'il voulut donner un aliment ouveau à l'activité de son esprit en instituant la *Revue de Académie de Toulouse.*

Cette publication parut, pour la première fois, le 1er avril 855, et par une fortune bien rare dans l'histoire de la presse rovinciale, elle dure encore.

Une loi venait de reconstituer l'organisation académique de France (14 juin 1854), et de placer Toulouse à la tête 'une circonscription qui ne comprenait pas moins de huit épartements. Un homme de grand mérite avait été chargé 'inaugurer le nouveau système et s'était épris, avec l'ardeur ıthousiaste et juvénile qu'il apportait en toutes choses, des ıciennes gloires scolaires de Toulouse. Il n'eut pas de peine faire partager cette confiance au Secrétaire des Facultés. vec la passion des lettres, M. Lacointa portait aussi en lui elle des solennités universitaires; les amphithéâtres des ours publics décorés de tentures et de guirlandes, l'impoınt cortége de professeurs drapés de leurs fourrures d'herıine, les discours alternant avec la musique, le murmure ienveillant des foules, réveillaient en lui les plus délicieuses éminiscences de jeunesse, et dans sa pensée, donnaient aux ètes de l'Ecole l'importance d'événements nationaux. Aussi, ı conception première de la *Revue* fut-elle d'abord à peu rès exclusivement universitaire. M. Lacointa ne s'était pas emandé s'il y avait un réveil provincial bien sincère et bien rofond à espérer de ces remaniements administratifs, si l'inuence en serait ressentie ailleurs que dans les bureaux, et i la capitale du Languedoc trouverait vraiment dans ces ıouvelles grandeurs officielles un élément de vitalité. La uestion lui aurait paru téméraire et déplacée. Il caressait lans son imagination de professeur, les rêves qui avaient

traversé un instant l'esprit de l'Inspecteur général, et reprenant, aux débuts même de sa publication, une idée qui lui était chère, il évoquait le souvenir des grandes Universités anglaises et allemandes, et donnait le programme d'une résurrection classique dont il plaçait naturellement le théâtre dans le monastère des Jacobins.

L'administration encouragea d'abord une tentative aussi méritante et un vote du Conseil académique, en recommandant le recueil à tous les établissements de l'Etat et des communes disséminées dans le ressort, sembla lui donner une sorte d'auréole officielle dont le Directeur se trouvait heureux et flatté. Mais si du côté des colléges, le succès était complet, le public semblait se plaindre de se voir trop négligé.

Sans doute il est bon que l'éloquence académique trouve chaque année, sous prétexte de distribution de prix ou de séance de rentrée, quelques occasions d'épancher ses trésors. Mais, pour être vives, ces joies veulent être mesurées, et le zélé Directeur de la *Revue* ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'était fait illusion sur les dispositions réelles de ses lecteurs en essayant de prolonger pour eux, pendant plusieurs mois, le retentissement des cérémonies universitaires. Alors il prit bravement son parti, et, restreignant la place faite aux rapports et aux palmarès, il entreprit d'assurer à la *Revue* une allure plus littéraire et plus vivante, et, pour caractériser cette transformation par un signe extérieur, il appela *Revue de Toulouse et du Midi de la France* l'ancienne *Revue de l'Académie.*

Ce n'est pas ici le lieu de retracer l'histoire du recueil : constatons seulement que, grâce à l'activité de son chef, aux sacrifices de toute nature devant lesquels il ne recula jamais, la publication acquit un développement rapide. Le 16 juin 1858, au commencement de sa quatrième année, M. Lacointa pouvait jeter un regard de satisfaction sur son œuvre :

« La *Revue*, écrivait-il alors, est reçue en ce moment dans plus de soixante villes de France ; elle pénètre dans les grand

centres de population comme dans les plus petites localités ; elle franchit les frontières ; elle est reçue à Bruxelles et à Gand, à Heidelberg et à Genève ; elle va même au-delà des mers, à l'île Maurice, dans les possessions anglaises ; dans les principales de nos Antilles, à la Martinique et à la Guadeloupe. »

Bientôt même, la *Revue* allait conquérir dans les colonies mieux encore que des abonnés, un collaborateur émérite dont la mort récente a précédé de bien peu celle de son ami.

M. Lacointa a dirigé la *Revue* pendant douze ans. Il en avait fait son œuvre de prédilection, la préoccupation constante et préférée de sa vie. C'était un véritable rajeunissement.

« Il y a trente ans de distance, mon cher Félix, entre votre avant-dernière lettre et la dernière, » lui écrivait un de ses anciens amis de collége, dont la correspondance, interrompue en 1826, se renouait en 1855 à l'occasion de la *Revue*.

Rien n'égale l'activité que le Directeur apportait dans l'administration et la composition de son recueil. Pas un détail ne lui échappait. Le puritanisme de sa critique ne pardonnait pas la plus légère incorrection de style ; pas une ligne n'était livrée à la presse sans qu'il en eût soigneusement pesé et discuté tous les termes ; et malgré une correspondance des plus nombreuses, — (il n'a pas laissé moins de 15 à 1,800 lettres, dont quelques-unes sont de précieux autographes), — il n'a jamais négligé de revoir par lui-même toutes les épreuves, mettant dans cette besogne ingrate de réviser les travaux d'autrui plus de conscience, plus de sollicitude et d'opiniâtreté que n'en savaient mettre les auteurs eux-mêmes.

Il avait d'ailleurs retrouvé pour les collaborateurs de son œuvre, et surtout pour les jeunes gens, cette bienveillance cordiale, parfois excessive, dont les anciens élèves de Sorèze avaient fait l'épreuve, et il confondait dans son orgueil paternel de professeur les essais des publicistes improvisés avec les travaux des lauréats que sa prévoyance a su préserver de l'oubli.

Toujours jeune d'impressions et de sentiments, il n'oublia jamais de saisir la plume pour défendre une cause généreuse. En 1856, M. de Lamartine ayant publié la préface navrante de son *Cours familier de littérature*, M. Lacointa écrivit sur les infortunes du poète quelques lignes dictées par le cœur. Peu de jours après, il recevait cette réponse :

« Monsieur,

» Votre lettre est aussi cordiale que votre article est per-
» suasif. On ne peut désirer d'être présenté par une main
» plus amie et plus habile dans son amitié au public. Sachez
» le plaisir que vous m'avez fait, et plaignez-moi de vous le
» dire si brièvement.

« 10 avril 1856.

« LAMARTINE. »

C'est dans ces nobles travaux que se sont écoulées les dernières années de M. Lacointa. L'âge n'avait pu refroidir son zèle et modérer sa passion pour les lettres. Les habitudes laborieuses de sa vie se sont perpétuées jusqu'à la fin. Même dans un âge avancé, il consacrait souvent une partie de ses nuits au travail, aussi prodigue de son temps et de son repos qu'il l'était de sa fortune, pour l'œuvre absorbante et difficile à laquelle il consacrait tous ses soins.

Pendant longtemps, ses amis s'étaient flattés de l'espoir de le voir atteindre une longue vieillesse. Sa constitution paraissait robuste ; sa haute taille et la correction traditionnelle de sa tenue, jointes à la persistante jeunesse de son esprit, faisaient oublier la marche du temps ; mais, tout-à-coup, il y a environ dix-huit mois, les premiers germes du mal qui devait l'emporter inspirèrent quelque inquiétude. Sa démarche s'était alourdie, et des préoccupations nouvelles paraissaient assombrir sa pensée.

Cependant, il faisait encore bonne contenance, et ses chères études le soutenaient. Pendant le cours de l'hiver dernier,

on l'entendit dans les salons du rectorat, rappelant les beaux jours de Sorèze, déclamer avec un sentiment profond la *Chute des feuilles* et la *Jeune captive* (1).

Bientôt les sorties devinrent plus rares, M. Lacointa dut renoncer à descendre dans les bureaux du Secrétariat, où il avait passé tant de journées solitaires et laborieuses, penché sur ses manuscrits. La dernière fois qu'il a paru en public, ce fut pour donner un témoignage de sympathie et de regrets à la toute jeune fille d'un professeur de l'Université, cruellement enlevée par la mort. Dans cette douloureuse cérémonie, il se plaignit d'un refroidissement subit, et se hâta de regagner sa chambre qu'il ne devait plus quitter.

Pendant quelque temps encore, il essaya de se dissimuler à lui-même la gravité du mal, en s'entourant de livres, de journaux, de revues, et en captivant son esprit sans paix ni trève ; mais la douleur finit par être plus forte que la volonté, et, malgré la lutte énergique soutenue contre la maladie par M. le docteur Desbarreaux-Bernard avec une sollicitude et une vigilance d'ami, M. Lacointa reconnut qu'il touchait au terme de sa carrière. Il s'y résigna sans amertume, et abandonnant à jamais les plus chères préoccupations de sa vie, il reporta vers des régions plus hautes toutes les forces de sa pensée. Sa famille eut la triste mais profonde consolation de retrouver chrétien fervent celui en qui elle croyait n'avoir à vénérer qu'un homme de bien.

Les obsèques de M. Lacointa ont été célébrées à Toulouse, dans l'église du Taur, avec le concours d'un grand nombre d'amis, de professeurs et d'hommes de lettres. Après la cérémonie, et

(1) M. le docteur Clos a, dans son discours d'adieu, rappelé le succès de ces lectures :

« La santé de Lacointa déclinait visiblement pour tous, mais il restait ferme sur la brèche ; et encore, l'hiver dernier, nous le rencontrions dans quelques salons de Toulouse, prêtant le charme de sa diction aux chefs-d'œuvre du siècle de Louis XIV ou de nos poètes modernes. On avait cessé de l'entendre, qu'on croyait, qu'on voulait l'entendre encore. C'était, hélas ! le chant du cygne ! »

conformément à la volonté expresse du défunt, le corps a été transporté à Sorèze.

L'ancien professeur de littérature, que son mariage avait d'ailleurs naturalisé sorézien, avait rêvé pour ses restes l'abri des ombrages familiers à sa jeunesse.

La population de Sorèze s'est montrée reconnaissante de ce souvenir filial.

« Tous les habitants, écrit-on au *Journal de Toulouse*, notables, artisans, ouvriers, se sont empressés d'aller recevoir à l'entrée de Sorèze les restes de celui qui était environné d'une universelle sympathie et dont le brillant enseignement a laissé dans tous les esprits un ineffaçable souvenir.

» Les réjouissances de la fête locale ont été interrompues, afin que la ville entière pût s'associer au deuil de l'honorable famille si cruellement atteinte.

» Sorèze a révélé, de la manière la plus saisissante, les sentiments dévoués qui animent la population... »

Après les prières de l'église, trois discours ont été prononcés. M. Roque, ancien professeur de l'Ecole de Sorèze, lié par une étroite et ancienne amitié à la famille Lacointa, a d'abord exprimé, en termes touchants, ses propres regrets.

Après avoir parlé de l'enseignement de son collègue, il a raconté les dernières phases de sa vie. Se préoccupant de l'écrivain, M. Roque a dit : « Sa critique n'avait jamais rien de passionné, d'acerbe, de blessant; ses jugements sur les personnes et sur les choses étaient motivés avec une impartialité bienveillante qui ne descendait jamais jusqu'à la complaisance, ni aux calculs d'intérêt personnel. Ses appréciations, sous une forme très-modeste, avaient néanmoins une grande portée; on y reconnaissait l'écrivain d'un goût sûr et de bonne compagnie, nous initiant à ses impressions, à ses pensées, sans jamais prétendre nous les imposer..... M. Lacointa a consacré sa vie d'homme à répandre autour

de lui, avec toute la prodigalité dont il était capable, les lumières qui éclairent l'esprit et le cœur..... »

Puis, M. le docteur Clos, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse, a pris la parole. Il a rappelé que les derniers vœux du défunt avaient été pour Sorèze, « pour Sorèze, dont il aimait et l'affabilité des habitants, et les montagnes si gracieusement mamelonnées, et les eaux vives, et les plantureuses prairies, où l'arbre et l'herbe, luttant de vigueur, semblent se disputer le sol... » Il a résumé en peu de mots la biographie du professeur et du publiciste, insistant sur son enseignement à Sorèze et sur la publication des *Annales de l'Ecole*, « destinées à recueillir les meilleures compositions de ses disciples dont quelques-unes eurent même l'honneur d'un tirage à part. »

Parlant ensuite de la fondation de la *Revue*, l'orateur a mis en saillie les aptitudes toutes particulières de M. Lacointa pour ce genre de travaux « qui demande avant tout le sentiment des convenances et dans la pensée et dans le style... C'est que les abonnés, a-t-il ajouté, étaient assurés d'avance de n'y rencontrer ni phrases discordantes, ni ces aberrations d'idées trop fréquentes dans certaines publications. »

Enfin M. Edmond Py, professeur lui-même au collége de Sorèze, et poète distingué dont la *Revue de Toulouse* a eu plusieurs fois la bonne fortune de publier les œuvres, a excité une émotion universelle par le sentiment élevé et l'ardeur communicative de sa parole :

« Salut, ô cher maître ! salut à votre précieuse dépouille ! Oui, vous faites bien de venir, vous aussi, reposer au pied de nos montagnes, à l'ombre des murs de notre Ecole ! Sorèze ! vous l'avez toujours aimé, et vous en fûtes, au seuil de votre virilité, l'ornement et la gloire ! Nos aînés se plaisent à redire, ô maître ! l'enthousiasme que leur communiquait votre vibrante parole ! ils entendent encore vos leçons

éloquentes sur l'art poétique et sur l'art oratoire ! Avec vous, ils furent entraînés dans ces ardentes et généreuses luttes qui électrisaient alors deux générations de la France ! Et Sorèze, qui avec votre prédécesseur marqua sa place dans les Athénées du premier Empire et de la Restauration, Sorèze, sous votre impulsion, gravita comme un météore dans le mouvement rapide et brillant de l'essor littéraire de 1830 !

» Alors grandirent, sous votre souffle, les Garrisson, les Fraissinet, les Monier, les Dupontavis, les Lieussou et les Sieurac, surtout cet intéressant et infortuné Léon Camayou, que la mort faucha sous vos yeux avec toute sa moisson d'espérances... Oui, la mort emporta sans pitié votre plus cher et plus brillant disciple, comme elle vient d'emporter naguère votre bien-aimé collaborateur, Mathieu Guesde, comme elle vous emporte vous-même, malgré notre attachement et notre douleur, auprès de Celui qui nous met à notre poste et nous relève à l'heure qu'il a marquée. Eh bien, vénéré maître, allez vous reposer en Lui, vos jours ont été pleins !

» Apôtre du beau, vous vous êtes rencontré en une heure bénie, en un même sentiment d'amour, de foi et d'espérance avec celui qui prêchait la beauté toujours ancienne et toujours nouvelle; vous vous êtes rencontré en communion avec le sauveur de Sorèze, avec Lacordaire! Vous l'avez aimé comme nous, le père de notre directeur, le père d'adoption du religieux qui regrettera de n'avoir pu mêler ses prières avec nos prières, ses larmes avec nos larmes! Vous l'avez aimé *le Rey qu'aben perdut*, suivant l'expression de cette pauvre femme, expression qui, grâce à votre *Revue*, devint européenne, répercutée qu'elle fut par tous les autres échos de la presse.

» Ah! quel mot j'ai prononcé, votre *Revue*; elle vous était bien chère..... c'était votre second Sorèze! je le sais, hélas! je le sais !

» Oui, je le répète, reposez-vous dans le sein de Dieu qui a ait votre force dans la souffrance, comme il sera votre récompense dans la paix ! Votre tâche est terminée et noblement remplie !

» Vous laissez des parents, des élèves et des amis pour lesquels, ô maître bien aimé, votre mémoire vivra toujours. »

M. Lacointa a laissé, outre la *Revue de Toulouse* qui est l'œuvre capitale de sa vie, une histoire du sacre de *Charles X*, les *Annales de l'Ecole de Sorèze* en quatre volumes, une longue *étude critique de l'Epopée Toulousaine* par M. Ducos, et diverses notices spéciales sur *M. Hippolyte Fortoul*, *ministre de l'instruction publique*, sur l'*Eglise des Jacobins et les Facultés*, sur l'*École de Sorèze et les RR. PP. Dominicains* ; publications qui toutes révèlent une heureuse abondance de style et une grande flexibilité de talent.

Toulouse, 25 août 1867.

Le Comité de Rédaction.

HISTOIRE LOCALE.

—

CORAS ET DURANTI

MAINTENEURS DES JEUX-FLORAUX (1).

—

Les annales de Toulouse offrent peu de pages aussi dramatiques et aussi intéressantes que celles qui retracent l'histoire de notre ville au XVIe siècle. Le pesant niveau de l'uniformité ne s'était pas encore étendu sur notre province. L'indépendance municipale, qui — des exemples récents l'ont prouvé — demeure la passion dominante et le ressort le plus énergique de nos populations, ne s'était pas affaissée sous la monarchie absolue de Louis XIV. On sentait, à cette époque, palpiter encore le cœur des races méridionales.

Les idées et les passions — bien ou mal dirigées — étaient du moins des idées propres et des passions personnelles. C'est à cette époque qu'il faut remonter pour trouver les dernières traces de notre originalité et pour sentir les dernières pulsations de la vie locale. Il est triste de rencontrer ces symptômes d'individualité au milieu du sang et des ruines, il est douloureux de voir l'activité d'un peuple s'épuiser dans des luttes sanglantes et stériles; mais c'est dans cette mêlée pourtant qu'il faut s'engager si l'on veut surprendre des caractères forts et des types énergiques.

(1) Étude historique communiquée à l'Académie des Jeux-Floraux, dans la séance particulière du 17 mai 1867.

C'est en suivant cet ordre d'idées que ma pensée s'est arrêtée sur deux hommes, deux toulousains, qui m'ont paru représenter, dans leurs traits, dans leur vie, dans leurs ouvrages, les mœurs et les passions de nos ancêtres du XVIe siècle. Deux grands courants se dessinent à travers cette époque orageuse et féconde d'où est sortie l'ère moderne. Deux partis se tiennent en présence, se disputant, au milieu des controverses oratoires et des démonstrations armées, par la parole et par le fer, le gouvernement des hommes et l'empire des consciences. Le premier, secondé par le spectacle d'abus réels et par ce désir d'indépendance dont est sans cesse travaillée l'âme humaine, se recrute parmi les puissants et les doctes. Il parle à la raison dont il flatte les secrètes révoltes. Il annonce l'ère de l'émancipation dogmatique et place la vérité dans l'interprétation individuelle. Ce premier parti, c'est la Réforme qui nous vint dans le midi par Genève, vers 1528. A ce parti, redoutable dès sa naissance, qui, à Toulouse comme ailleurs, exerce son influence sur les hauts rangs de la société, il faut en opposer un autre non moins puissant, qui, servi par le zèle infatigable des ordres religieux, appuyé sur la tradition, soutenu par le bras populaire, tint tête à l'ennemi pendant toute la durée des épreuves, et finit, dans notre ville, par assurer l'avantage à l'antique orthodoxie sur la doctrine nouvelle.

De 1530 à 1598, depuis la première apparition du Calvinisme jusqu'à l'édit de Folembray, ces deux éléments contraires ont toujours été en lutte dans Toulouse. Au milieu de fortunes diverses, ils ont partagé la population et l'ont malheureusement jetée dans les plus violents conflits. Retracer, même dans un cadre restreint, les scènes de la Réforme et de la Ligue en Languedoc, est une œuvre que je n'ai pas la prétention d'entreprendre, mais qui est faite pour séduire un esprit hardi. Il me suffira de présenter dans cette courte note l'esquisse des deux physionomies qui représentent le mieux ce double et contraire aspect des mœurs toulousaines au XVIe siècle.

L'idée de ce modeste travail m'a été inspirée par un document dont je dois l'obligeante communication à M. Ernest Roschach, le jeune et savant archiviste de la ville de Toulouse, document qui rentre dans le patrimoine de l'Académie des Jeux-Floraux et que je suis heureux de lui restituer.

I.

Le curieux qui, séduit par la dénomination romaine de notre hôtel de ville, visite les salles du Capitole toulousain, peut bien passer indifférent devant une foule d'illustres dont l'illustration ne dit rien à sa mémoire ; mais, pour peu qu'il ait le sens de l'observation, il s'arrêtera devant les traits saillants, anguleux, dominateurs, d'un personnage vêtu de la toge parlementaire. Le nez par sa puissante courbure, le menton par sa saillie, le front par son relief, accusent, si l'art de Lavater n'est point un mensonge, un tempérament robuste et un caractère indomptable. Cet homme n'est pas le premier venu assurément ; et l'inscription commémorative gravée au-dessous du buste met bien ce personnage redoutable en harmonie avec son rôle historique, en lui donnant le nom D'ETIENNE DURANTI, premier président du Parlement.

Il était né à Toulouse en 1534. Fils d'un conseiller au Parlement, il plongeait par ses racines généalogiques dans cette bourgeoisie, qui, riche par l'épargne accumulée des générations, éclairée par la culture du droit, lavait sa roture originelle au contact des charges parlementaires et municipales. Il étudia la jurisprudence comme tous les jeunes hommes de son temps, et se fit connaître comme avocat. En 1563, à peine âgé de vingt-neuf ans, Etienne Durant, qui, suivant le goût de l'époque, avait latinisé son nom en lui donnant la force nobiliaire du génitif, fut élu aux honneurs du capitoulat.

Les circonstances devaient le favoriser singulièrement, car, cette année-là même, Charles IX visitait sa bonne ville de Toulouse. Duranti, le plus docte des capitouls, fut choisi par le consistoire pour présider aux détails de l'entrée royale et pour haranguer le souverain. L'avocat capitoul fit preuve de belle littérature et de galanterie dans la rédaction des devises françaises, latines et grecques, placées sur le front des arcs triomphaux. Il ne déploya pas moins de pompe et d'éloquence dans le discours de bienvenue adressé au roi. Cette harangue, empreinte du goût du temps, nous a été conservée dans les *Preuves* de Lafaille (p. 69).

« Sire, s'écrie le docte capitoul, comme Dieu éternel ayant en » son secret et singulier conseil créé le genre humain, commandant universellement à iceluy, fait participant toute humaine » créature de sa prééminence, bonté et divine faveur; ainsi les » Roys vrais lieutenants de Dieu en ce bas monde et représentant » en eux une image vive du Seigneur, doivent être soigneux, » connaître leurs sujets et se rendre tels envers eux, que Dieu » tout bon et tout puissant est au monde universel. Les Roys sont » appelés Pères, Pasteurs et l'œil de la République. Le père désire voir souvent et subvenir à sa géniture. »

L'orateur compare ensuite Charles IX aux meilleurs rois de l'antiquité. Il n'a garde d'oublier dans ses flatteries Catherine de Médicis, qui s'avançait aux côtés de son fils et d'où descendaient les faveurs et les disgrâces. « Notre honorée Dame, par le conseil » de laquelle, dit-il, votre peuple a été délivré d'un si horrible et » prodigieux libertinage de malheur où toutes violences, impiétés » et profanations des choses saintes étaient exercées. » Il achève sa harangue en félicitant le souverain d'avoir bravé « les chaleurs » véhémentes de l'été et les froideurs insupportables de l'hyver » pour visiter sa ville de Toulouse qui exulte de joie voyant son » Roy le premier et le plus grand de la chrétienté, vray zélateur » de la gloire et pur service de Dieu, de l'observation de la religion catholique et antiquité sacrée, extirpation et anéantissement des hérésies et profanes nouveautés, et vous présente en » toute servitude très humble une constante et assurée volonté de » persévérer en l'obéissance et sujétion, que fidèlement et saintement elle vous a dédiée et gardée. »

Suit la cérémonie traditionnelle du serment royal sur le *Te igitur*, par lequel Charles IX s'engage à garder les priviléges et libertés de la ville.

J'ai cité ce document parce qu'il a une double importance littéraire et historique. Pénétré de ce ton emphatique et de cette pompeuse érudition qui sont le mauvais côté de la Renaissance et dont nos auteurs français du XVIe siècle sont presque tous imbus avant Montaigne, il fournit un spécimen de l'éloquence du temps. Duranti, sous ce rapport, ne fut ni pire ni meilleur que ses contemporains. Mais si sa harangue n'est point de nature à lui créer une réputation littéraire, elle ne paraît pas avoir médiocrement con-

tribué à l'avancement de sa carrière judiciaire. En quittant Toulouse le 19 mars 1563, Charles IX, ou plutôt sa royale et toute-puissante mère Catherine, garda bonne mémoire de l'avocat discret et dévoué qui avait reçu d'une façon si courtoise les hôtes royaux et lorsque, deux ans après, en 1565, un office d'avocat général devint vacant au Parlement, Etienne Duranti fut appelé à le remplir.

Son mérite comme avocat, son zèle comme capitoul lui créaient assurément des titres suffisants à cette charge. Cependant l'histoire ne laisse point ignorer que, pour évincer ses compétiteurs, rien ne fut plus utile à Duranti que son attitude militante dans les troubles religieux de mai 1562. Cette scène sanglante de nos annales est assez connue pour qu'il ne soit pas besoin d'en retracer les sombres péripéties. Toulouse, pendant cinq jours, livrée aux fureurs d'une lutte fratricide, le sang coulant dans les rues, tandis que la flamme dévore les plus riches quartiers, toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut; tel est le spectacle que nous retrouverions s'il n'était trop douloureux de contempler les tristes effets des passions humaines. Qu'il nous suffise de rappeler que Duranti se montra l'un des plus zélés combattants du parti catholique, et que, lorsque trois ans plus tard il était appelé à gravir les degrés de la cour, on se souvenait du rôle actif qu'il avait joué dans ces journées de deuil, et l'on comptait sur un dévouement affirmé par de tels services. La vie et surtout la mort de Duranti devaient pleinement justifier cette confiance.

Les événements de 1562 eurent, sur la destinée des deux hommes, dont les noms sont écrits en tête de cette notice, une influence bien diverse. Tandis qu'ils contribuent à assurer la fortune d'Etienne Duranti, ils précipitent dans l'exil Jean de Coras. Mais, par une fatale concordance qui renferme plus d'un enseignement, la victoire de l'un comme la proscription de l'autre ne sont que l'acheminement vers une fin également tragique. Le vainqueur et le vaincu de 1562 doivent, à seize ans de distance, périr victimes d'une sédition populaire. Tristes leçons dont on ne trouve que trop d'exemples dans les époques de trouble ! Ce que la violence fait, la violence le défait, et les proscripteurs sont frappés par les armes mêmes qu'ils ont imprudemment aiguisées.

Mais n'anticipons pas dans ce récit et regardons de près, à son

tour, cette figure de Coras, qui contraste si vivement avec l'austère et redoutable profil de Duranti.

II.

Jean de Coras, lui, était né à Réalmont, petite ville d'Albigeois, en 1513. Doué d'une intelligence pénétrante et précoce, il vint à Toulouse où, dès l'âge de quinze ans, il avait acquis tous les grades de jurisprudence. A cette heure solennelle de l'histoire, l'esprit des hommes était travaillé par la passion des nouveautés. Des souffles venus d'Italie et d'Allemagne apportaient à la France les germes d'une double révolution intellectuelle et religieuse. Ces courants, auxquels peu d'hommes de ce temps résistèrent, s'appellent dans l'histoire la Renaissance et la Réforme.

Il faudrait n'avoir jamais feuilleté les registres de nos annales pour ne pas connaître l'animation, la fougue et l'exubérance de vie qui régnaient dans l'Université de Toulouse, vers 1535, à l'heure même où Jean de Coras, docteur *in utroque jure*, se signalait parmi les plus brillants maîtres de nos écoles. La Renaissance, qui avait mis près d'un demi siècle à se propager d'Italie en France, était là en pleine floraison. Toute cette ardente jeunesse venue de France et d'outre-monts, divisée en nations, étudiants libres ou collégiats, se précipite avec une incroyable émulation vers les sources restaurées du droit, vers la littérature cicéronienne, et vers les nouveautés dogmatiques qui trompent la surveillance du parlement et qui arrivent secrètement de Genève. La discipline ne règne pas toujours parmi ces phalanges studieuses, et le parlement est souvent forcé d'intervenir pour réprimer leur turbulence. Gardiens de l'ordre théologique, non moins que de l'ordre social, les magistrats préviennent avec un soin jaloux les progrès de l'hétérodoxie. Le sort de Jean de Boyssonné, de Mathieu Pac, de Cadurque, d'Etienne Dolet, prouve, à des degrés différents, les rigueurs d'une vigilance rarement en défaut. Le parlement lui-même n'est pas étranger à toutes ces influences du renouveau, et sur les siéges de la Cour brillent d'éminents romanistes, des littérateurs diserts, protecteurs

éclairés des gens de lettres, tels que le président Jacques Minut et l'évêque Jean de Pins.

Coras cède à tous les entraînements de ce milieu. Il suce a une égale ardeur le lait de la science et les principes de réforme. Moins circonspect que son émule Cujas, il était à vin deux ans un jurisconsulte éminent et un calviniste résolu. Il se ble aussi avoir partagé toutes les passions bruyantes des écol contre les Capitouls. Le bon Lafaille, tout en nous apprenan popularité de ce jeune maître, qui réunissait autour de sa ch ir plusieurs milliers d'étudiants, nous raconte, dans ses *Annales*, que le Consistoire sut très mauvais gré à Coras, d'avoir dirigé contre le corps capitulaire une violente diatribe, où il qualifiait les magistrats toulousains de « hommes illettrés, de petits et sor- » dides marchands qui ne se contentent pas de garder, pour eux- » mêmes, leur misère, mais ont besoin de l'inoculer à la cité. »

Ce langage, qui rappelle celui des violentes philippiques d'Etienne Dolet contre Toulouse, n'eut pas pour le brillant professeur les conséquences que les *Orationes in Tholosam* eurent pour Dolet. On n'exila pas Coras, parce que sa popularité d'abord, les hautes protections qui le couvraient ensuite, le mettaient momentanément à l'abri des rancunes des capitouls. Mais le souvenir des injures resta dans l'esprit des gens du Consistoire. *manet altâ mente repostum*, et ne contribua pas médiocrement, plus tard, à raviver les haines qui causèrent sa fin tragique. Pour l'instant, il quitte librement Toulouse, et se met à parcourir les universités de France et d'Italie. Sa vie est le modèle frappant de celle de tous les érudits de la Renaissance. Ces soldats nomades de la pensée, ces intrépides aventuriers du syllogisme, couraient de ville en ville, d'école en école, enseignant ici, discourant là, soutenant au vol de savantes dissertations sur la physique, la métaphysique, le droit canon et le droit civil, sur la chimie et l'alchimie, sur *omni re scibili*, comme l'affichait Pic de la Mirandole, le plus encyclopédique de ces chevaliers errants de la science.

Ce côté si original de la vie des savants du XVIe siècle, a été parfaitement retracé, en ce qui touche Coras, par un avocat de notre ville, M. Paul Caze, dans son excellent discours de rentrée

la conférence des avocats (1). Rien de plus curieux que de suie avec lui les pérégrinations du docte professeur à Angers, à léans, à Paris, à Padoue, à Valence, à Ferrare, où il trouve un cueil bienveillant auprès de la duchesse Renée de France, enfin Toulouse, où il enseigne à deux reprises, d'abord en 1544, puis 1555.

A cette dernière date, Coras rentre dans sa ville adoptive, non us seulement à titre de professeur ès-lois, mais revêtu par la veur royale d'une charge de conseiller au Parlement. Nous mmes en 1556. Le docte maître, quoiqu'il eût acquis une répution européenne de jurisconsulte, n'est pas exempt de l'examen éalable que Messieurs de la Grand'Chambre imposaient au cipiendaire. Cet usage salutaire, destiné à corriger l'abus de la nalité des charges et à empêcher l'ignorance de venir s'asseoir, prix d'or, sur les hauts siéges de la Cour, était revêtu d'une telle lennité, qu'elle troubla, dit-on, Coras lui-même. En présence cet auguste sénat, revêtu de pourpre, le savant juriste ressen- la timidité du néophyte. Il hésita d'abord, mais reprit bientôt s sens, et subjugua l'assemblée par la hauteur de ses connaisnces et l'éloquence de sa parole. Coras entre donc au parlement, il se distingue par sa collaboration à de nombreux arrêts, et tamment par la longue instruction du fameux procès Martin ierre, procès qu'il nous raconte avec une foule de belles et vantes annotations.

Arrivé à ce point de notre récit, nous pouvons déjà signaler s singulières différences qui distinguent Coras et Duranti, ces eux hommes que le hasard devait se faire succéder dans le colge de la Gaie-Science, et dont l'antagonisme devait se poursuie jusque sur un parchemin académique.

Duranti, beaucoup plus jeune que son compétiteur, arrive aux oles de Toulouse, à l'heure où la vigilance du Parlement en a éjà réprimé les habitudes turbulentes et proscrit les tendances étérodoxes, c'est-à-dire après la condamnation de Boyssonné, de olet, de Cadurque (1533), et après la grande émeute de 1540, ns laquelle les écoliers en révolte brûlèrent la salle des études. ette insurrection, causée par la question de l'épée, coûta la vie

(1) Toulouse, décembre 1866.

à un nommé Tilletou; elle fut châtiée avec une grande énergie par le parlement, et cette répression semble avoir amené un peu plus de calme parmi cette ardente population de jeunes hommes. Etienne Durant, étudiant vers 1550, à une époque de paix relative, ne connut pas les entraînements de ses prédécesseurs. Toulousain de race, il ne quitta jamais sa ville natale, et adopta, en politique et en religion, les opinions de la grande majorité de ses concitoyens. Le bruit des grandes disputes théologiques et des vaillants coups d'épée, qui s'échangent dans toute l'Europe, expire au seuil de sa demeure. Tandis que Coras travaillé de l'esprit du siècle, parcourt l'Italie et l'Allemagne, aspirant à pleine poitrine les idées nouvelles, s'essayant aux doctes controverses dans les universités françaises et étrangères, soutenant en *baroco* ou *barelipton* les plus merveilleux syllogismes, trouvant dans les voyages mille occasions de modifier les impressions natives, tandis que Coras, en un mot, est l'homme de son temps, Etienne Durant, lui, ne quitte pas les murs de Toulouse, et demeure avec ses pensées fixes et ses croyances héréditaires, l'homme de sa ville.

S'il était permis de scruter les secrètes ambitions de ce jeune toulousain, on le trouverait pénétré, non du désir de courir les aventures à l'étranger, d'aller cueillir des palmes scolaires à Padoue ou à Ferrare, mais de revêtir un jour le chaperon consulaire ou l'épitoge parlementaire. Pour Etienne Durant, la gloire est là où est le foyer natal; pour Coras, elle est partout où se pratique l'art de bien dire. Pour le premier, il n'y a d'autre vérité dogmatique que celle que seize siècles ont transmise à l'humanité; pour le second, l'heure est venue de restituer à la conscience des droits longtemps méconnus. Egale science de part et d'autre, égale fermeté de caractère, égal héroïsme, quand le moment des grandes épreuves arrivera. En examinant de près ces deux rudes athlètes, on s'explique et leurs profondes analogies et leurs saillants contrastes. Associés à la même cause, leur commun effort aurait renversé tous les obstacles, placés sous des drapeaux opposés, ils devaient fatalement s'entre-détruire; mais l'un et l'autre devaient tomber héroïquement victimes de leur foi. Vaincus, ils emportent la gloire dans la tombe et laissent la honte à leurs vainqueurs. Pour Coras, l'heure de la mort et du triomphe sonne le 4 octobre 1572; pour Duranti, elle attendra près de

seize ans et ne sonnera que le 10 février 1589. Tous les deux, par une analogie touchante et suprême, ils tomberont en priant et en implorant la miséricorde de Dieu pour leurs assassins.

Les événements de 1562 — nous l'avons déjà rappelé — les trouvent en présence, armés pour une cause contraire, chacun exerçant sur les siens l'influence que donnent la vivacité des passions et l'autorité du caractère, l'avocat Durant debout pour Rome et Montluc, le conseiller Coras pour Genève et Condé. Les Huguenots sont battus et chassés de la ville après une lutte de cinq jours. Tandis que la victoire prépare à Duranti l'accès du Capitoulat et du Parlement, Coras se sauve furtivement de la ville. Il est recueilli par les siens qui, sous le commandement du prince de Condé, tiennent la campagne. La plus ardente zélatrice de « la cause, » Jeanne d'Albret, l'accueille à sa petite cour et lui confère, à la place de d'Aubigné mort au siége d'Orléans, le titre de Chancelier de Navarre. Cette position, où il goûte un repos relatif, ne convient guère à l'humeur militante de Coras. La trève de 1563 lui permet un instant de rentrer à Toulouse. La cour, dont la politique penchait à cette heure pour le parti protestant, le fait réintégrer dans son siége par arrêt du conseil. Mais bientôt après, en 1566, la lutte recommence. Nommé par le prince de Condé, intendant des finances en Languedoc, Coras se rend à Castres, y administre au nom du roi, y bat monnaie, et contribue avec plusieurs de ses collègues à la fondation d'une chambre souveraine dans cette ville, origine de la chambre mi-partie créée plus tard par l'édit de Nantes. Soldat ardent d'une politique qui tendait à faire de la religion nouvelle un Etat dans l'Etat, politique qui ne devait tomber qu'avec les murs de La Rochelle sous la main puissante de Richelieu, il prend part aux expéditions de Coligny, assiste aux débuts militaires de celui qui sera Henri IV, et voit périr le prince de Condé à la bataille de Jarnac. La paix de Saint-Germain (1570) ne le rassure qu'à demi sur les dispositions de la cour. Il préfère au séjour de Toulouse la retraite de Réalmont, son bourg natal, où il vit entouré et gardé par l'amour de ses compatriotes et coréligionnaires. Ce n'est qu'en 1572 que, cédant aux instances de ses amis, Jean de Coras revient occuper son siége au Parlement.

L'heure était critique. Sous les apparences d'une pacification,

garantie par le mariage de Henri de Navarre avec Marguerite Valois, fermentaient de sourdes haines. Elles éclatent bientôt l'on sait quelle trace sanglante elles ont laissée dans l'histoire.

Jusqu'à la fin de septembre 1572, notre ville de Toulouse jouit d'un calme relatif. Mais, le 27 de ce même mois, des ordres de la cour arrivent formels. Trois cents huguenots, et à leur tête Coras, Ferrière et Lacger, conseillers au Parlement, sont jetés dans les prisons de la conciergerie. La cour instruit leur procès ; mais, le 4 octobre, dès l'aube, une troupe armée assiége les portes de la prison, réclamant les détenus. L'enceinte est forcée, les couteaux sont tirés, et Coras tombe l'un des premiers, frappé par lui le grand professeur — par un écolier nommé Latour.

Cette scène douloureuse de nos dissensions civiles s'offre à nous sous un aspect assez sombre pour que nous ne chargions pas ses couleurs et pour que nous n'en détachions que ce qui intéresse notre sujet. A cette heure solennelle et tragique demandons où sont les deux hommes qui font le sujet de cette étude et qui forment les deux types de notre parallèle.

Pendant que Coras succombe sous le couteau des assassins dans les salles basses du palais, Etienne Duranti, devenu avocat général, occupe son siége aux étages supérieurs. Les deux adversaires de 1562, tous deux intrépides, tous deux polémistes ardents, zélateurs passionnés de leur cause, sont dans une attitude, hélas ! bien diverse, pendant cette matinée du 4 octobre 1572. La violence de ce contraste a fait poser la question de savoir si Duranti, dont l'influence était toute puissante au Parlement, n'aurait pu prévenir le massacre des prisonniers. L'inaction en cette heure critique n'équivalait-elle pas à la connivence ? Nous ne résoudrons pas cette question qui a pesé, à certaines heures, sur la mémoire de l'illustre Duranti. On ne trouve dans l'histoire sur ce sujet que des témoignages suspects de passion et de partialité, tel que celui du chroniqueur castrais Gaches.

Malgré tout le zèle de Duranti, malgré sa soumission aux ordres de la cour, il semble que les vertus déployées plus tard par ce magistrat, dans l'exercice de sa charge de premier président, le mettent au-dessus d'une telle accusation. On ne saurait nier, devant des exemples historiques, trop fréquents hélas ! l'obscurcissement qu'éprouvent les idées morales en temps de lutte politique

et religieuse. Quoique Duranti se soit ressenti de ce mal, il nous coûterait trop pourtant de trouver une pareille tâche dans un tel caractère. Il convient plus à notre impartialité de regarder les scènes du massacre du 4 octobre comme un fait fortuit, fatal, irrésistible, amenées par une sédition que le Parlement ne put prévenir ni réprimer et dont Duranti ne saurait porter jusqu'à preuve contraire la responsabilité dans l'histoire.

III.

C'est à cette date que nous arrêterons ce court et pourtant trop long récit de nos dissensions civiles ; car c'est à l'année 1573 que se rapporte le document curieux et inédit que nous tenons à produire ; et si nous avons rappelé cette fatale journée du 4 octobre 1572, ce n'est pas pour le vain plaisir d'évoquer de funèbres images, mais parce que les événements de cette journée ont été la cause et l'origine de ce document.

Circonstance étrange, en effet ! Ces deux hommes, si hostiles l'un à l'autre, ont appartenu tous les deux au Corps des Jeux-Floraux, et leurs noms, jetés pendant la vie comme un cri de défi et de combat, se retrouvent après la mort associés sur un parchemin du collége de la Gaie-Science.

Coras a succombé le 4 octobre 1572, et voici, à la date du 1er avril suivant, le diplôme que l'œil exercé de notre collaborateur, M. Roschach, a découvert avec beaucoup d'autres richesses enfouies dans les catacombes paléographiques de notre hôtel de ville :

« Les Capitoulz et mainteneurs des Jeux-Fleuraulx, suyvant » l'institution et testament de madame Clemence de Ysalguy, à » tous ceulx qui ces présentes lettres verront salut. Scavoir fai- » sons que nous, deuement certifiés des sens, science, expé- » rience, loyaulté et bonne prodhomye de monsieur maistre » Estienne de Durant, advocat général du Roy en la cour de par- » lement séant à Tholose, ayant esté parcy devant pourveu de

» l'office de mainteneur en la science et art rhétorique fondé par
» feue dame Clemence, vacquant lors par l'absence de feu maistre
» Jehan Corras, conseiller du Roy en ladicte cour, et d'autant
» que aujourd'hui ledit Corras est allé de vye à trespas, avons
» de nouveau, par ces présentes, créé icelluy de Durant audit
» estat de mainteneur vacquant entre nous mains par le deces
» dudit feu de Corras au lieu duquel avoit esté cy devant mays,
» pour icelluy estat de mainteneur par ledict de Durant dores
» en avant exercer sa vye durant avec les droictz, honneurs, pré-
» rogatives, libertés, franchises, proficts acoustumés ; receu de
» luy de nouveau le serment en tel cas requis ; comme plus a
» plain appert aux actes et registres de nostre cour. En tesmoing
» de ce, avons faict expédier ces présentes signées et scellées
» du scel ordinaire de nostre cour.

» Donné à Tholose le premier de avril vc.lxxiij (1573). »

Ce document est précieux sous plusieurs rapports. Il touche d'abord à un point délicat de controverse sur lequel il pourrait bien jeter une lumière inattendue. On comprend que je veux parler de la personne de Clémence-Isaure, dont quelques critiques ont nié jusqu'à l'existence, et dont un plus grand nombre ont contesté les libéralités académiques.

Or, il me semble utile de constater, d'après le parchemin ci-dessus, que, en 1573, soixante ans après l'époque présumée de la mort de Clémence, les Capitouls de Toulouse proclament, dans un acte officiel, non-seulement l'existence de Clémence de Ysalguier, mais encore reconnaissent à deux reprises la réalité de son testament et de sa fondation littéraire par cette mention : « *Suivant l'institution et testament de Madame Clémence de Ysalguy;* » et, plus loin, par ces mots : « *pourvu de l'office de mainteneur en la science et art rhétorique fondé par feue dame Clémence.* »

Cette double affirmation est d'autant plus remarquable que le système contraire repose sur un antagonisme prétendu entre le Capitoulat et le corps des Jeux-Floraux. Laganne, notamment, assure que la ville a toujours fait les frais des fêtes et des concours du gai-savoir, et que cette constante libéralité municipale

rend inutile le personnage de Clémence de Ysalguier et imaginaire le fait de ses donations. Voici poutant, d'après notre pièce, que les Capitouls de 1573, parmi lesquels nous trouvons sur les listes chronologiques les noms recommandables de Laurens de Puibusque, Antoine Boisset, Simon Puget, Antoine de Rudelle, François de Laporte, tous gentilshommes ou avocats, affirment à la fois et Clémence-Isaure et sa fondation. Cette révélation nous paraît devoir exercer une certaine influence sur les esprits indécis pour lesquels la question fait encore doute, aussi versons-nous ce document nouveau dans le débat en laissant à de plus érudits le soin d'en tirer les conséquences légitimes et de formuler sur ce point litigieux une conclusion définitive.

Mais ce n'est pas seulement ce point — si grave qu'il soit — qu'il nous importe de dégager de nos lettres inédites de 1573. Coras et Duranti, dont le parallèle forme le sujet de cette courte notice, figurent ici comme se succédant l'un à l'autre dans le collége d'art et rhétorique, suivant l'expression du diplôme. A vrai dire, ces lettres semblent être plutôt un titre de confirmation que d'institution. Il est écrit, en effet :

« Monsieur maistre Estienne de Durant, advocat général du » Roy en la cour de Parlement séant à Tholose, ayant été par ci- » devant pourveu de l'office de mainteneur, vacquant lors par » l'absence de feu maistre Jehan de Corras, conseiller du Roy en » ladicte cour, et d'autant que aujourd'hui ledict Corras est allé » de vye à trépas, avons de nouveau par ces présentes créé iceluy » de Durant au dit estat de mainteneur, etc... »

Cette rédaction n'est pas moins intéressante au point de vue moral qu'au point de vue biographique. Elle prouve d'abord surabondamment ce que nous savions déjà par l'histoire, c'est l'instabilité de l'existence de Coras. Obligé de fuir pour éviter la proscription, il prolonge ses absences forcées, au point que les Capitouls et mainteneurs des Jeux-Floraux croient pouvoir disposer de son titre académique en faveur de Duranti. Mais bientôt, sous le bénéfice du traité de Saint-Germain, le chancelier de Jeanne d'Albret, l'ami du jeune Henri de Bourbon, Coras, enfin, reparaît à Toulouse, et rentre, par arrêt du conseil, au Parlement. Cette première réintégration en amène une correspondante au sein du

collége de la gaie-science. Courte restauration, car Coras succombe quelques jours après. Mais comme sa réapparition momentanée semblait altérer sans doute les droits conférés à Etienne Durant par une première nomination, ce dernier éprouva le besoin, lorsque Coras fut passé de vie à trépas et que sa succession fut définitivement ouverte, de demander une nouvelle et cette fois irrévocable investiture. C'est le but qu'il poursuivit et qui fut atteint par le diplôme du 1er avril 1573.

Ce document confirme donc, au point de vue biographique, toutes les vicissitudes qui ont troublé la vie de Coras. Il porte la trace des disgrâces qu'il a essuyées, des alternatives de défaite et de succès qui, tour à tour, l'ont fait sortir de Toulouse et l'y ont fait rentrer.

Sous ce rapport, ce titre n'est pas dépourvu d'intérêt. Il est encore plus curieux au point de vue moral. Ces deux hommes, en effet, si distingués, si braves au combat, si résignés devant la mort, devaient rester adversaires jusque sur le terrain littéraire. Le huguenot et le catholique de 1562, le conseiller et l'avocat général de 1572, l'ami de Coligny et le confident de Catherine, le grand jurisconsulte de la « cause » et le magistrat dévoué aux Valois, ces deux hommes, jetés pendant le cours d'une vie militante en un perpétuel contraste, se retrouvent après leur mort sur un parchemin académique, mais ils s'y retrouvent encore pour affirmer une hostilité que la mort n'a pu trancher. Si Coras, proscrit, cède sa place de mainteneur, son rival Duranti s'en empare. Coras reparaît ; il est sur le point de ressaisir son fauteuil et ses droits. Mais les poignards ont raison de sa vaillance. Il meurt, et son adversaire, cette fois bien sûr de ne plus voir le spectre du revenant calviniste, se fait adjuger par titre novel les droits, honneurs, prérogatives, libertés, franchises et profits du défunt.

Image réduite, mais trop fidèle des passions qui vont diviser notre malheureux pays jusqu'à l'avènement de Henri IV ; passions dont Duranti tombera lui-même victime et qui ne vengeront que trop Coras de la spoliation académique du 1er avril 1573.

J'arrête là ce parallèle, puisqu'aussi bien l'un des termes me manque désormais. Si la biographie de Duranti eût été l'objet de

cette notice, il faudrait montrer avec quel courage hautain, quelle persévérance inflexible ce magistrat poursuivit la défense de la cause royale et catholique, avec quel zèle il multiplia les milices religieuses à Toulouse ; il faudrait surtout raconter les violences séditieuses de la Ligue où Duranti a pu perdre la vie, mais où son nom a trouvé l'immortalité.

Mais, encore une fois, tel n'est pas notre but. Il est suffisamment atteint si, à l'occasion d'un document inédit, nous avons pu crayonner deux profils historiques, saisissants par leurs contrastes ; et, surtout, si en esquissant ces portraits nous avons pu donner une image impartiale d'une des périodes les plus troublées, mais les plus intéressantes de nos annales toulousaines.

E. Vaïsse-Cibiel.

LA VIE ET LES TRAVAUX

DU BOTANISTE PIERRE-ANDRÉ POURRET

DEUXIÈME ARTICLE.

(Voir la première partie, livraison de juillet 1867).

Exilé de France par les événements politiques, l'abbé Pourret alla se réfugier à Barcelone où il avait déjà séjourné en 1782. Les relations que, depuis plus de dix ans, il avait établies dans cette ville, lui en rendirent le séjour agréable pour sa personne et utile pour la science. Tout d'abord il fut accueilli avec empressement dans les meilleures sociétés et vécut dans l'intimité de l'évêque Don Pedro Valdez, ancien inquisiteur, et du commandant de la province, le général Filangieri, frère du célèbre publiciste napolitain de ce nom. La position précaire où se trouvait Pourret ne l'empêcha pas de s'occuper de sa science favorite : il mit en ordre le riche herbier des frères Salvador, naturalistes barcelonais, qui avaient été les amis et les collaborateurs de Tournefort et de Jussieu ; il y ajouta la nomenclature moderne, et écrivit en castillan la biographie des deux frères (1796).

Nommé directeur du jardin botanique de Barcelone, professeur à l'Université et membre de l'Académie des Sciences de cette ville, Pourret se crut obligé d'entreprendre des travaux qui justifiassent les faveurs dont il était l'objet. A cet effet, il lut à l'Académie des Sciences de Barcelone divers Mémoires, deux entre autres : l'un sur l'*Histoire naturelle du Monserrat*, l'autre sur les *Volcans éteints de la vallée d'Olot*. C'est durant son

séjour à Barcelone que Pourret commença à entreprendre sa *Flore espagnole*, destinée à faire suite et à servir de complément à la *Flore* de don José Quer, ainsi qu'à celle de don Antonio Palau ; « car cet ouvrage contiendra, ajoute-t-il, la description de » deux mille plantes espagnoles, omises par Quer, et de mille, » oubliées ou mal décrites par Palau. » Pour publier ce travail, Pourret, qui déclinait sa condition d'étranger, sollicitait les encouragements du gouvernement espagnol ; mais, moins heureux que le botaniste génevois, De Candolle, en France, il ne reçut aucun appui.

Dans l'intention de servir ses projets, quelques amis firent imprimer divers fragments de ses manuscrits ; soins inutiles, Charles IV et Godoy, son favori, demeurèrent sourds à toutes les sollicitations. « Je vis, à mon grand regret, dit Pourret, le » temps s'écouler, et d'autres, plus riches ou plus heureux que » moi, eurent l'impudeur de me devancer, en abusant de ma » bonne foi. »

Espérant que le séjour de la capitale lui serait plus avantageux, les amis de Pourret obtinrent, pour notre malheureux compatriote, la direction du Jardin botanique de Madrid. Pourret se rendit à son poste au commencement de 1798.

Grâce aux lettres de recommandation de l'évêque de Barcelone et du capitaine général de la Catalogne, Pourret fut accueilli avec empressement dans les meilleures maisons de la capitale, et fut bientôt appelé à siéger à l'Académie royale des sciences de Madrid. Pour payer sa bienvenue dans cette honorable compagnie, Pourret y lut la deuxième partie de son *Histoire des volcans éteints de la vallée d'Olot*, mémoire plein de faits curieux, rehaussé d'observations ingénieuses, qui lui attira les sympathies de quelques savants étrangers, entr'autres du baron de Humboldt et de Wildenow, le remarquable auteur du *Species Plantarum*.

Désireux de faire prospérer le Jardin botanique de Madrid, Pourret se livra à un examen sérieux de toutes les parties de ce vaste établissement, et formula ensuite ses projets d'amélioration dans un mémoire motivé, résumant tous les travaux qu'il y avait à accomplir. Ce mémoire fut d'abord goûté et approuvé par les autorités supérieures ; mais bientôt les ennemis secrets de Pourret, les naturalistes espagnols, mécontents de voir une place qu'ils

enviaient donnée à un étranger, firent surgir les critiques les plus malveillantes, et aucun fonds ne fut accordé pour la restauration du Jardin botanique de Madrid. Le résident français, Truguet, qui détestait les émigrés, fit, de son chef, circuler des notes désobligeantes pour Pourret, dont la considération et l'existence eurent beaucoup à souffrir. D'un autre côté, rien ne pouvait surmonter les préventions que Cavanilhes et Lagasca avaient fait naître contre le malheureux émigré.

Cependant, en 1804, la faveur du Roi s'étendit sur Pourret, et afin de le dégager de la situation pénible dans laquelle il se trouvait à Madrid, et pour lui faciliter les moyens de travailler, on le nomma chanoine de la cathédrale d'Orense, avec la faculté de ne point être assujéti à la règle.

Orense est une petite ville de Galice, sur le Meinho. Quoiqu'à peine peuplée de 8,000 habitants, elle est le siége d'un évêché, et le chapitre est composé de onze dignitaires, dix-huit chanoines, douze prébendiers, huit prêtres avec le titre de cardinaux et quatorze chapelains. Pour un naturaliste, les environs d'Orense offrent une particularité vraiment curieuse : tandis que la partie orientale subit toutes les rigueurs de l'hiver, celle opposée est constamment maintenue dans une température relativement très élevée, phénomène produit par la présence de plusieurs sources d'eau chaude qui sourdent en cet endroit et réchauffent l'atmosphère d'une manière sensible.

Pourret était à peine installé à Orense, que la fièvre jaune se déclare dans la ville et sa banlieue ; bientôt tout le diocèse en est infecté. Les prières, les neuvaines, les oraisons de quarante heures furent impuissantes à conjurer le mal : on recourut à la science. Pourret était arrivé à Orense avec la réputation d'un savant à qui nulle connaissance n'était étrangère ; en conséquence, on le chargea d'organiser des ambulances, d'établir un service de secours à domicile et d'aviser à tous les moyens qui pourraient combattre efficacement l'épidémie. Sa prévoyance, son activité, son savoir, répondirent à la haute idée que l'on avait conçue de lui ; il fit face à toutes les exigences de ces moments critiques, et le succès qu'il obtint à Orense accrut au loin sa réputation. Aussi, un grand nombre d'*ayuntamientos* de la Galice et même de l'Andalousie, recoururent à ses lumières pour préserver ou

guérir leurs administrés du fléau qui avait envahi ces provinces. Pourret s'acquitta avec empressement des nouvelles fonctions que la Providence et la confiance publique lui départirent; mais il négligea complètement ses études favorites.

Lorsque la santé publique fut rétablie, lorsque les symptômes morbides eurent disparu, Pourret jouit pendant quelque temps du fruit de son dévouement; puis il se disposa à reprendre ses travaux sur la flore d'Espagne. « J'étais content, dit-il, et » n'aurais point cessé de l'être sans la folle ambition de cet homme » trop fameux, qui, ayant pris à tâche de subjuguer toute l'Europe, » eut l'impudeur d'usurper lâchement la couronne d'Espagne, » et, dans le vain espoir de la conserver, de porter dans la Péninsule la guerre la plus injuste et la plus désastreuse. Je ne pensais pas qu'on pût me faire un crime de ma naissance dans un » pays où j'avais donné tant de preuves de mon attachement et » de mon zèle pour sa prospérité; et où je pouvois me flatter » d'avoir été constamment chéri et honoré. Cependant, le nom » français y devint si odieux, surtout parmi le bas peuple, que je » me vis publiquement insulté; et probablement j'aurais été victime de la fureur populaire si je n'eusse pris le parti d'abandonner cette ville devenue tout-à-coup inhospitalière pour » moi! »

Ces pressentiments ne tardèrent pas à se réaliser. Le jour même où Pourret se disposait à quitter Orense, la populace envahit sa demeure, saccagea ses meubles, dispersa ses livres, déchira ses manuscrits et détruisit une grande partie de son herbier. Un serviteur fidèle parvint à peine à sauver quelques cahiers maculés et quelques lambeaux de plantes séchées!

Instruit des dangers qu'avait courus l'abbé Pourret, à Orense, et afin de le soustraire à ceux auxquels il pourrait encore être exposé, le général Filangieri, qui commandait à cette époque les troupes concentrées dans la Galice, conféra à son ami le titre de *vicaire-général* ou *aumônier* de l'armée, avec ordre de venir le joindre au plus tôt à son quartier-général. L'abbé Pourret s'empressait de se rendre à l'invitation de Filangieri, lorsque se trouvant à peine à deux lieues du camp, il apprend que le malheureux général venait d'être assassiné par ses soldats qui le trouvaient trop modéré!..... Dans l'état d'exaltation où étaient alors

les esprits en Espagne, Pourret, en sa qualité de Français, courait les plus grands dangers s'il se fût rendu à son poste. Il rebroussa chemin, errant à l'aventure, se cachant le jour, voyageant la nuit, et n'ayant aucun asile assuré! Enfin, à force d'allées et de venues, il trouva un refuge dans un couvent de Bénédictins, situé au milieu des montagnes rocheuses du Vieïro (1), le seul peut-être en Espagne qui, par sa situation, ne fût pas exposé à la fureur des Français et à la haine de Espagnols. « Ma retraite, dit Pourret, » devint heureuse pour moi dans les circonstances actuelles, car » elle me ramena à mes anciennes études. Entouré de montagnes » sub-alpines, je me plaisais à en gravir les rudes aspérités; » quelques plantes particulières, qui me tombèrent sous la main » dans mes premières excursions, me firent deviner que le pays » que j'habitais devait m'en fournir de plus rares. Je résolus alors » de le parcourir avec soin, et mes espérances ne furent point » déçues. Quoique je n'eusse aucun livre de botanique avec moi, » ni d'autres ressources que ma mémoire, j'entrepris de recueillir, » de classer, de déterminer tout ce que je rencontrais, et de » décrire les espèces neuves et rares qui paraissaient l'exiger. » Grâce à ce travail soutenu, je finis par me trouver avec un » nombreux herbier de plantes presque toutes différentes de celles » que m'avaient fournies mes herborisations multipliées en Cata- » logne, dans le royaume de Valence, dans les deux Castilles, et » surtout dans le riche royaume de Galice, ainsi que dans une » partie du Portugal. Aussi, me considérant alors, après vingt- » six ans, comme transporté dans les Pyrénées, qui me rappe- » laient encore les belles années de ma vie; et me croyant par là » même presque rajeuni, je commençais à m'attacher à ma nou- » velle existence lorsque les événements de 1814 m'obligèrent à » y renoncer. »

La déroute de l'armée française à Vittoria et les désastres de de Leipsig avaient fait pâlir l'étoile impériale. S'apercevant enfin qu'il ne pouvait pas soumettre l'Europe à sa domination, Napoléon se décida à rendre la liberté aux Bourbons d'Espagne, injustement détenus à Valençay. Dès-lors, Ferdinand VII, ses frères et ses oncles purent retourner dans la Péninsule.

(1) Le *Vieïro* est un petit vallon dominé par la *Sierra de San-Mamed*, d'où s'échappent plusieurs cours d'eau qui forment la *Limia*, fleuve considérable du Portugal.

Dès qu'il apprit l'arrivée à Madrid de la famille royale, Pourret, en sa qualité de royaliste éprouvé, s'empressa de quitter son refuge du Vieïro pour venir saluer le Roi et surtout l'infant don Antonio, oncle de Ferdinand VII, protecteur éclairé des sciences et de ceux qui les cultivent. A la suite d'un entretien particulier qu'il eut avec le Roi, et dans lequel il exposa les malheurs qu'il avait éprouvés, et les travaux auxquels il se livrait, S. M. C. nomma Pourret, chanoine trésorier de l'église métropolitaine de Santiago de Galice, la seconde d'Espagne, mais la plus renommée par son sanctuaire et ses riches dotations.

Santiago de Compostelle, le *Brigantium* des Romains, le *Campus-Stellæ* du moyen-âge, est la capitale de la Galice et le siége d'un archevêché très important qui compte quatorze évêchés pour suffragants. La chronique du faux Turpin, ayant accrédité que le corps de saint Jacques-le-Majeur avait été transporté miraculeusement de Jérusalem à Santiago, attira à ce sanctuaire une foule innombrable de pélerins; les faveurs spéciales des papes en firent même un des principaux pélerinages de la chrétienté : Jérusalem, Rome, Santiago. Aussi, le P. Salmiento s'est-il cru autorisé à dire que : « la Galice est la Judée d'Occident. »

Grâce à cette célébrité, grâce aux offrandes des fidèles, le siége archiépiscopal de Santiago est l'un des mieux dotés de la chrétienté : le titulaire jouit d'un revenu de 3,000,000 de réaux (790,000 fr.), et son chapitre métropolitain, outre des immeubles considérables, possède 5,000,000 de réaux de rente, qui furent doublés en 1815. Le personnel de ce chapitre est des plus imposants. On y compte sept prêtres cardinaux, les seuls qui puissent célébrer la messe à l'autel de saint Jacques ; treize dignitaires, quarante-six chanoines, neuf prébendiers, six maîtres de chapelle, vingt chapelains majeurs, quarante-un chapelains mineurs, et vingt-quatre confesseurs, tous largement rétribués. Le sous-chantre a un traitement de 18,000 réaux !

Les fêtes célébrées, chaque année, en l'honneur de saint Jacques sont des plus spendides. Organisées avec beaucoup de goût par le chapitre de la métropole, elles attirent à Santiago un grand concours de pélerins de tous les pays, et sont l'occasion de miracles sans nombre. Des feux d'artifice, des illuminations, des concerts, des bénédictions, des festins, des processions, des

danses, des sermons, des courses de taureaux, le sacré et le profane, forment le programme obligé de ces fêtes.

Lors de l'arrivée de Pourret à Santiago, le Chapitre s'occupait d'une nouvelle répartition des immeubles; il en profita pour se faire adjuger une superbe maison dans le meilleur quartier, ainsi qu'un établissement rural aux portes de la ville.

Le domaine rural (*tenencia*), affecté au canonicat de Pourret, produisait : 500 fanègues de maïs, 300 de blé, 200 d'orge et 80 de fèves. Les prairies fournissaient le fourrage nécessaire à quatre bœufs de charrue et servaient, en outre, à la dépaissance de six vaches laitières. A ces revenus en nature, venait s'ajouter une pension de 45,000 à 50,000 réaux (11,200 à 12,200 fr.). Ce n'était pas trop mal, comme on voit, pour un émigré; mais cette bonne fortune lui arrivait un peu tard, ainsi qu'il le fait remarquer lui-même : « La fortune a paru vouloir me sourire, lorsqu'à peine je » puis me promettre d'en jouir encore quelques années. Si elle » fût venue lorsque ma vue n'était point aussi affaiblie qu'elle » l'est aujourd'hui, le temps que j'ai employé, en Espagne, à » écrire, ne serait peut-être pas tout-à-fait perdu pour moi et » pour elle. »

Toutefois, l'installation de Pourret à Santiago ne fut pas entièrement inutile à la propagation de la science.

Dans sa *tenencia*, Pourret créa un délicieux parterre où bientôt s'épanouirent les plus belles fleurs, alors connues; il y fit construire une magnifique orangerie, planter un verger; il convertit une certaine étendue de terre en potager où il s'appliqua à introduire les meilleures variétés de plantes alimentaires. Tous ces soins et cette heureuse transformation attirèrent à la *tenencia* de Pourret de nombreux visiteurs, qu'il se plaisait à initier à la science de la botanique. Le charme de sa parole, l'intérêt qu'il donnait à ses démonstrations, convertirent bientôt une grande partie de ces visiteurs bénévoles en élèves assidus et très attachés aux leçons du maître. De ce nombre, fut D. Ramon de la Sagra, qui est devenu directeur du Jardin Botanique de la Havane, correspondant de l'Institut de France, et à qui la science est redevable d'ouvrages fort remarquables sur l'histoire naturelle des régions tropicales.

Après s'être confortablement installé à Santiago, Pourret son-

gea à recouvrer les débris de ses manuscrits et de son herbier, que ses domestiques et quelques amis avaient sauvés, avons-nous dit, du sac d'Orense. Mais, hélas! depuis sept ans, les rats, les vers et la moisissure avaient considérablement ajouté aux ravages des insurgés! Voici en quels termes Pourret déplore cette ruine :

« Les papiers sauvés à Orense sont si tronqués et si en désordre, qu'il ne m'est plus possible de penser à les remettre sur leur courant, et encore moins à réparer les lacunes de l'herbier (1), qui, cependant, a souffert un peu moins. Celui-ci, tel qu'il est, ne laisse pas que d'être intéressant, et, sans vanité, il est le plus considérable qu'il y ait en Espagne; surtout pour ce qui concerne les plantes indigènes de notre presqu'île.

» Les Vandales, qui dispersèrent mes papiers, n'auraient pas fait pire s'ils eussent été payés pour me dépouiller du fruit de mes longs travaux. Je n'ai pu trouver intacts que quelques petits manuscrits qui m'intéressaient le moins; d'autres furent mis en pièces, et à tous ceux qui purent être ramassés confusément dans la rue, il manque des feuillets. Il m'est impossible aujourd'hui d'en remplir les lacunes, surtout celles qui existent dans mon *Histoire naturelle du Monserrat* et dans celle des *Volcans éteints de Catalogne*.

» Ce qui me reste de moins incomplet, c'est ma *Chloris hispanica*, que j'avais formée dans l'objet de faire sentir la nécessité d'entreprendre une nouvelle *Flore espagnole;* celle de Quer, en six volumes in-4°, est un ouvrage qui, aux yeux des botanistes étrangers, doit faire bien peu d'honneur à la nation. Je l'ai augmentée de 2,800 plantes espagnoles; et, de ce nombre, il y en a près de la moitié qui ne sont pas connues ou qui l'étaient mal des botanistes modernes. A la vérité, depuis lors, beaucoup ont été publiées, bien ou mal, par d'autres; parce que je n'ai jamais fait difficulté de communiquer confidentiellement mes propres découvertes à ceux que je ne soupçonnais pas capables d'abuser de ma bonne foi, et encore moins d'être assez injustes

(1) Au mois de février 1852, M. Secane, conservateur de la *Bibliothèque royale* de Madrid, transmettait le renseignement suivant, sur ce recueil. « *L'herbier* de » l'abbé Pourret, dit-il, *el Herbario Pourret*, déposé dans les collections de l'*Ecole* » *de pharmacie* de cette capitale, est très bien ordonné, et, à la première vue, on » reconnaît qu'il a été formé par une personne très versée dans la botanique. »

» pour s'en faire un mérite exclusif. Au reste, je m'en console,
» car enfin il vaut mieux que le public en profite et ne souffre
» pas de ma lenteur! » Qu'importe à Pourret que d'autres s'attribuent le mérite de ses travaux; que d'autres se parent de ses découvertes, pourvu que ces travaux, que ces découvertes ne soient pas perdus pour la science! Noble consolation qui n'appartient qu'au sage, qu'à celui qui est entièrement dévoué au culte qu'il dessert!

Voilà le suprême adieu de Pourret à la science; hors d'état, désormais, de s'appliquer à l'étude, il ne songe plus qu'à régler son bien-être. Ses confidences à M. de Lapeyrouse vont nous faire assister à l'aménagement de sa vie de chanoine. La vie intérieure d'un homme d'esprit est toujours intéressante à connaître. Ecoutons-le :

« Ma maison de ville est des plus heureusement situées : elle
» a trois façades qui donnent, chacune, dans une rue différente;
» le soleil l'immerge de ses rayons, depuis l'instant de son lever
» jusqu'à ce qu'il se couche; elle est à toutes les expositions,
» moins celle du nord, car elle termine deux grandes rues parallèles. Je puis, par conséquent, sans nul obstacle, y respirer
» à mon gré l'air qui me convient davantage; en outre, elle est
» magnifiquement bâtie, toute en pierre de taille, même dans
» l'intérieur; elle est voûtée jusqu'au rez-de-chaussée. Elle serait
» belle partout; ici, c'est un petit palais; je cherche néanmoins
» à l'embellir autant que je puis. Mon salon, rehaussé par la
» tapisserie de Tippo-Sahëb, est sans contredit le plus élégant de
» la ville. »

Et, dans ce milieu, comment se trouve sa personne?

« Je me crois obligé, dit-il, de confesser que je n'ai rien perdu
» de mes avantages; au contraire, j'ai peut-être gagné, si toutefois je dois me féliciter d'avoir acquis un peu plus d'embonpoint, qui n'a rien d'incommode et ne laisse pas que de faire
» honneur à mon état et à mon âge. » Dans sa jeunesse, Pourret avait été d'une complexion un peu frêle, le teint frais et rosé, la peau blanche et fine. Cet embonpoint tardif, donnant une nouvelle vigueur à son tempérament lymphatique, était pour lui comme une seconde jeunesse. Il faut voir aussi combien il tenait à ce regain du printemps de la vie :

« J'ai perdu plusieurs amis et quelques confrères que je » regrette; je m'observe pour ne pas les imiter; car je n'en ai » nulle envie! » Et quels remèdes ingénieux et de bon goût se prescrit-il pour conserver cette précieuse santé; ils méritent d'être proposés à tous les malades gens d'esprit.

Pourret s'aperçoit un jour que ses nerfs sont agacés, que son estomac digère difficilement, que ses nuits sont agitées, que des idées chagrines le poursuivent.

A quels moyens curatifs croyez-vous qu'il ait recours, lui qui habite la « ville des miracles? » Eh bien il n'intercède ni saint Jacques-le-Majeur, ni saint Jacques-le-Mineur; il laisse de côté les neuvaines et les scapulaires; mais dans son salon de gala, où est exposée la belle tapisserie de Tippo-Sahëb, il organise une série de brillants concerts, exécutés par les meilleurs artistes de Santiago, et il y convie la société la plus élégante de la ville. Après quelques soirées, ô merveille, je n'ose dire : ô miracle! les nerfs de notre abbé se détendent, l'appétit revient, le sommeil est doux et paisible, comme doit toujours l'être celui d'un chanoine, et l'équilibre se rétablit dans toutes ses fonctions. « Je puis dire, » ajoute Pourret, que nos musiciens furent mes véritables Escu- » lapes! » Quel ascète eût imaginé un moyen curatif aussi efficace?

Voici encore un remède agréable et souverain contre une des plus douloureuses maladies qui affligent l'humanité. Je suis heureux de le produire sous le double patronage de Linné et de Pourret. Comme Linné, l'abbé Pourret préconisait l'usage des fraises pour dissiper et prévenir les douleurs de goutte. On sait que le savant naturaliste d'Upsal, fort sobre d'ailleurs, se sentant tourmenté de la goutte à vingt-neuf ans, ne mangea que des fraises pendant un mois, la douleur fut amoindrie; un an après, même régime, et la goutte disparut; la troisième année, l'usage des fraises prévint le retour du mal. L'abbé Pourret a constaté les mêmes résultats: « c'est à l'usage constant des fraises, que je » dois de m'être débarrassé de mes douleurs, qui semblaient me » faire redouter une goutte des plus opiniâtres! »

Je viens de donner quelques aperçus caractéristiques de la vie intime de Pourret, voici, écrit par lui-même, le résumé de son

existence, durant ses pérégrinations dans la Péninsule. C'est toujours à Lapeyrouse qu'il fait ses confidences :

« Je renouvelai à Barcelone, dit-il, d'anciennes connaissances » *agréables*, que j'avais faites en passant, durant mon premier » voyage de 1782. Il était écrit qu'elles devaient être un jour » *intimes*, et me dédommager, en grande partie, de l'existence » que j'avais perdue en France. Je fus comme *adopté* dans une » famille *honnête*, dont la *tendre et constante amitié* ne s'est jamais » démentie, et à laquelle je suis redevable de tout le bien qui » m'est survenu depuis. »

En 1798, Pourret, ayant transporté sa résidence de Barcelone à Madrid, attira dans cette capitale la *famille tendre et honnête* de Barcelone. Voici avec quelle délicatesse il annonce ce dévouement : « Afin de m'éviter l'embarras de former mon ménage, » vint avec moi s'établir la famille chez qui j'avais été loger à » Barcelone, très décidée à m'accompagner partout et à partager » mon sort. » En effet, Pourret ayant été nommé chanoine d'Orense, il abrita encore, dans sa nouvelle demeure, la famille *tendre et honnête* de Barcelone. « J'y emmenai, dit-il, ma nouvelle » famille, et, au bout de six ans, j'eus le malheur de perdre le » mari de la veuve, qui me reste encore et qui continue à faire » les *délices de ma maison*, ou pour mieux dire de la *sienne;* car » ma reconnaissance exige que celle qui m'a tenu lieu de *mère* » et de *sœur*, n'éprouve jamais, de ma part, la moindre différence » dans sa manière d'être. »

Cette *tendre* veuve fut fidèle jusqu'à la fin ; et c'est sans doute elle, qui adoucit les derniers moments de Pourret ; car voici le portrait qu'il en fait en 1818, l'année de sa mort, à M. de Lapeyrouse, qui se préparait à faire le voyage de Santiago :

« Vous êtes déjà prévenu que vous avez ici votre maison qu » vous attend, et vous pouvez être certain du plaisir qu'aura » vous y fêter ma *bienfaitrice*, dont vous avez la bonté de m » demander des nouvelles, car c'est elle qui a le soin de faire les » *honneurs* de chez moi, et elle sait y distinguer ceux qui *m'ai* » *ment*, parce qu'elle y trouve *sa satisfaction*. Je ne doute pas d » plaisir que vous auriez à la connaître, mais elle vous en aura » fait certainement davantage *il y a vingt-cinq ans*, lorsque j'étai

» chez elle à Barcelone, car, quoiqu'elle soit depuis quelques » mois aussi bien portante que jamais, ce qu'elle eut à souffrir » pendant la guerre et le cours de notre révolution, sans dimi- » nuer *l'amabilité de son caractère et de son bon cœur*, ne laisse pas » que d'avoir altéré un peu, à ce qui me semble, la *vivacité de* » *son enjouement et de son esprit.* »

Qui ne se rappelle, en lisant ces lignes, le naïf aveu que nous a laissé l'excellent abbé Cotin : « L'heureux commerce que j'ay » eu avec les dames, dès mes jeunes ans, dit-il, dure encore aujour- » d'huy. Leurs innocentes faveurs ont adoucy tout le chagrin de » ma vie ; elles ont poly mes mœurs et cultivé mon esprit. » (1604-1682).

Voici la dernière annotation que l'abbé Pourret a inscrite sur son journal, 10 juin 1818 : « Je n'ai pas le courage de rouvrir mon » herbier, ma mauvaise vue me sert si mal pour examiner les plan- » tes séchées !... » et dans le nécrologe de Santiago, pour cette même année 1818, on trouve cette mention laconique : « Sep- » temb... est décédé *Pierre André Pourret*, chanoine trésorier de » cette église, autrefois prêtre dans le diocèse de Narbonne. »

Ainsi s'est éteinte, sans bruit, une existence dont les prémisses semblaient promettre un brillant avenir. Mais aussi, combien de circonstances fâcheuses, combien d'événements sinistres accumulés n'a-t-il pas fallu pour étouffer de si heureux germes : d'abord, l'indifférence de l'Académie des sciences de Toulouse qui, au lieu de publier *in extenso* les premiers Mémoires de Pourret les réduisit en simples catalogues ou les ensevelit dans ses *in pace;* l'égoïsme et la secrète jalousie de Lapeyrouse, qui eut toujours soin de couvrir d'un épais linceul les travaux de son ami ; la disgrâce des frères de Brienne, qui annihila quatre années de travail ; la révolution de 1789, qui obligea Pourret à s'expatrier précipitamment, laissant à l'abandon son herbier et ses manuscrits ; les haines et les préventions hostiles qu'il rencontra en Espagne ; l'odieuse invasion de 1808 qui, dans la Péninsule, avait voué le nom français à l'exécration ; le pillage de la maison du proscrit à Orense, où son herbier et ses manuscrits furent de nouveau saccagés ; la vie errante qu'il fut obligé de mener pendant six années, privé de toute espèce de secours intellectuel, voyant, chaque jour, son existence menacée et sa vue s'affaiblir !

C'est évidemment ce concours de circonstances déplorables qui

a détruit l'avenir de Pourret et qui a privé son nom de la juste notoriété qu'il méritait. Jusqu'à sa mort, tout lui fut contraire. Ainsi, en 1812, la comtesse de Brienne avait légué à Pourret l'herbier de ses frères, à la formation duquel celui-ci avait pris une si large part ; quelque temps avant sa mort, Mme de Brienne avait même engagé Pourret à venir le recueillir : la situation politique où se trouvaient alors la France et l'Espagne ne lui permit pas d'accepter cette offre, et l'avis du legs ne lui parvint que tardivement. Lors de l'invasion de la France en 1814, par les armées alliées, le château de Brienne ayant été incendié, Pourret négligea de revendiquer cet herbier, pensant qu'il avait dû être détruit avec les autres appartenances du château. Il n'en fut rien ; l'herbier a été conservé, il existe encore, mais dispersé, ainsi que nous l'apprend M. Clos : « Après avoir passé dans les mains du » docteur Barbier, pharmacien des armées, l'herbier général de » Pourret est devenu la propriété du Muséum d'histoire natu- » relle de Paris, qui a classé les plantes exotiques de cette collec- » tion dans l'Herbier général, celles d'Espagne dans l'herbier d'Eu- » rope, celles du *Chloris* dans l'herbier de France. » Morcelée de la sorte, cette collection perd une grande partie de sa valeur primitive; et le mérite de celui qui l'avait formée disparaît complètement.

Des nombreux travaux de Pourret, voici ce qui a échappé à la destruction : deux herbiers généraux conservés l'un à Paris, l'autre à Madrid; et de ses ouvrages imprimés ou manuscrits, on ne peut citer que les suivants, qui pour la plupart sont tronqués surtout parmi les manuscrits : 1° *Mémoire sur deux nouveaux genres de liliacées ;* — 2° *Extraits de la Chloris Narbonensis*; ces deux ouvrages sont imprimés dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*; le manuscrit du *Chloris* a été perdu chez M. de Lapeyrouse; — 3° *Description de deux nouveaux genres de la famille des Liliacées*, désignés sous le nom de *Lomenia* et de *Lapeyrousia*, insérée dans les *Observations sur la Physique* de l'abbé Rozier; — 4° *Noticia historica de la familia Salvador*, imprimée à Barcelone en 1796, et déposée à la bibliothèque de Narbonne; — 5° *Flore narbonnaise ;* — 6° *Voyage botanique au Monserrat* ; — 7° *Itinéraire pour herboriser dans les Pyrénées ;* une copie de cet *Itinéraire*, suivant l'assertion de M. Bubani, est déposée dans la bibliothèque *Requiem* à Avignon; — 8° *Catalogue des plantes*

usuelles des environs de Narbonne, déposé à la bibliothèque de cette ville ; — 9° *Chloris hispanica ;* — 10° *Flore espagnole*, résumant plus de vingt années de travail et d'excursions dans toutes les Espagnes, ouvrage cité avec éloge par M. de Lapeyrouse ; — 11° *Projet d'une histoire générale de la famille des Cistes*, exhumé en 1858 des *olim* de l'Académie des sciences de Toulouse par M. Clos ; — 12° un travail monographique sur le genre *Statice*, cité par M. Clos ; — 13° une *Monographie du genre Galium*, incomplète, découverte à Madrid par M. Bubani ; — 14° *Histoire naturelle du Monserrat ;* — 15° *Histoire des volcans éteints de la vallée d'Olot ;* ces deux derniers mémoires ont été composés de 1793 à 1798, et lus à l'Académie des sciences de Barcelone et à celle de Madrid.

Pourret a, en outre, contribué par ses travaux à la publication des *Illustrationes botanicæ* de Gouan, — à l'*Histoire des papillons d'Europe* de Gigot d'Arcy, — à l'*Histoire abrégée des plantes des Pyrénées* par Lapeyrouse, — au *Species plantarum* de Wildenow, à la *Flora Peruviana* de Ruiz y Pavon ; — au *Synopsis plantarum* de Persoon. L'abbé Chaix, à qui la science botanique est redevable de travaux considérables, entrepris pour faire connaître la Flore du Dauphiné, cite au premier rang l'abbé Pourret comme l'ayant activement servi dans la poursuite de son travail. L'abbé Palhassou lui rend le même témoignage.

Voilà tout ce qui reste de cette vie laborieuse, si féconde en naufrages et qui s'est heurtée à tant d'écueils ! Puissent les indications que je viens de donner sur la vie et les travaux de Pourret, exciter la sympathie d'hommes plus compétents et mieux informés que moi ; puissent-ils, sous cette influence, entreprendre un examen approfondi des œuvres du botaniste narbonnais, et lui faire obtenir la place qu'il mérite dans le sanctuaire de la science. Satisfait d'un tel résultat, je n'aurai plus qu'à répéter avec Pourret ce qu'il disait, en écrivant la biographie des frères Salvador de Barcelone, ignorés jusqu'à lui : « La mémoire des hommes qui se sont » signalés par leur talent et leurs connaissances mérite aussi bien » d'être conservée que celle des héros qui ont vaillamment » défendu leur pays ; car les uns et les autres concourent également à l'illustration de leur commune patrie ! »

L. Galibert.

LES FÊTES DU TRIDUUM DE SAINTE GERMAINE.

Il peut sembler étrange qu'on vienne entretenir d'une fête religieuse les lecteurs d'un recueil consacré aux lettres, aux beaux-arts, à l'histoire. J'espère cependant justifier la convenance de ces réflexions, dans cette revue et à cette place.

Et d'abord, les dernières fêtes de Toulouse sont de l'histoire. Que serait donc l'histoire, si elle ne pouvait admettre dans ses cadres les manifestations les plus étonnantes de la vie et du sentiment populaires? Tout au plus pourrait-on objecter le temps, l'actualité. Nous étions, en effet, partie dans ces fêtes encore si proches ou si présentes. Pour les faits, comme pour les monuments et les œuvres d'art, tout le monde en convient, ils veulent être jugés à distance. Or, nous avons vécu trois jours durant au cœur même de l'édifice; de cet édifice, à proportions si grandioses, qu'il pourrait bien avoir le sort de nos prodigieuses cathédrales, longtemps étouffées sous le flot des maisons gothiques, et attendant pendant des siècles l'air et l'espace pour être appréciées dans leur ensemble et à leur vrai point de vue. Il faut donc renoncer à faire de l'histoire proprement dite.

Rien de plus facile quand on n'est pas historien. Je n'ai d'ailleurs jamais eu d'autre pensée que de réunir ici des éléments, des matériaux de bon aloi, et de donner simplement le témoignage des yeux et de la conscience d'un contemporain.

Telle qu'elle est, cette ambition est assez haute, en semblable matière, pour ne pas être poursuivie sans hésitation. On ne tou-

che pas à de pareils sujets, sans éprouver des scrupules plus sérieux que des scrupules littéraires. Il est des impressions d'une telle nature, si intimes et si profondes, qu'on les sent peu à peu se consacrer, en quelque sorte, intérieurement, prendre possession d'une certaine partie haute et secrète de l'âme, se voiler, résister à toute communication publique. J'ai eu, je l'avoue, à surmonter cette répugnance ou cette pudeur pour aborder, en homme de mon temps, cette causerie avec les hommes de mon pays et de mon temps.

Aussi bien, ce temps est-il plus qu'aucun autre à l'étude sincère des faits; on lui demande même, si j'ai bonne mémoire, *le style des faits*. Appliquer la méthode d'observation au fait extraordinaire dont nous venons d'être les témoins enthousiastes, sympathiques, émus ou étonnés, c'est donc répondre à notre goût essentiellement moderne des libres investigations.

La presse locale a dû fournir des fêtes des empreintes photographiques; eût-elle réussi ses *épreuves* au-delà de toute espérance, elle n'a pu certainement donner la physionomie vivante de cette manifestation supérieure. On doit renoncer à la rendre par des détails, des chiffres, des procédés de description et de peinture. Et quel maître ne faudrait-il pas pour résumer, concentrer, mettre en relief, par quelques traits simples, caractéristiques et généraux, la puissance de vie qui l'animait? Jamais il ne fut plus vrai de le dire : ce sont là des faits *qu'il faut avoir vus*, probablement parce qu'ils recèlent quelque chose au-dessus de la parole; faits à la fois universels et particuliers, manifestant à l'extrême l'unité des impressions et des âmes, et réveillant dans chaque âme un monde spécial de pensées; d'émotions, d'élévations.

A ne regarder que par les sommets, qu'a-t-on vu à Toulouse dans ces mémorables journées? Une population plus que doublée, la profusion des fleurs, des guirlandes, des images, des oriflammes, la profusion des illuminations, l'éclat et la variété des couleurs durant le jour, la splendeur des lumières la nuit. Quand on sait l'égoïsme de la vie en tout lieu, l'économie de la vie en province, l'horreur méridionale de la gêne, après une première journée, on pouvait redouter la fatigue. Bien loin de là, on a marché de surprise en surprise; chacun avait ses réserves, et le dernier soir a été le plus beau. En haut, en bas, au centre, aux

faubourgs, la lumière était partout dans la ville ; et non seulement dans la ville, mais dans la campagne, car en montant sur la colline qui domine la Gare, au pied de la Colonne, on pouvait voir les villages et les fermes illuminés jusqu'à la forêt de Bouconne. Les places et les grandes voies, les rues, les ruelles, les impasses, les églises, les couvents et les résidences, les édifices publics, les hôtels, les maisons, les mansardes, les plus humbles logis d'ouvriers resplendissaient; à peine çà et là quelques efforts collectifs, qui ont produit, comme dans la rue Vélane-Montoulieu par exemple, des chefs-d'œuvre d'élégance et de goût. Mais j'ai regret à l'avoir nommée ; tout nom propre, hormis celui de la Sainte écrit en langue romane à l'entrée même de cette petite rue , tout nom propre devant disparaître dans l'unité des intentions. En général, nul n'a connu les projets de son voisin. Le succès dès longtemps annoncé de telle combinaison décorative a été éclipsé par d'autres succès inattendus. Les Toulousains eux-mêmes s'étonnaient à l'égal des étrangers. Des cordons de feu faisant saillir dans la nuit les membres de l'architecture des monuments et des hôtels, la fantaisie des fleurs d'or et de feu sur des balcons isolés, les globes lumineux, les transparents, les statues, les eaux jaillissantes des fontaines, les feux de Bengale, les inventions savantes de l'imagination des artistes, les inventions enfantines des imaginations populaires, alternaient et variaient à l'infini. Ce n'était pas l'effet monumental résultant de l'unité d'impulsion et d'ordonnance, mais l'irrésistible effet d'une explosion unanime s'exprimant dans la variété des sentiments et des goûts, pour former de la ville entière un *reliquaire* (1). J'ai bien entendu signaler des nuances ; plus de drapeaux jaunes et blancs aux armoiries papales dans tel quartier que dans tel autre ; qu'étaient les nuances dans ce concert ? des notes, se fondant à distance dans une mélodie puissante et douce.

En réalité, la manifestation a été dans chaque maison, à chaque étage, à chaque fenêtre, le produit d'une pensée individuelle, la floraison d'une âme. Seulement, toutes ces âmes ont fleuri en même temps au jour de la glorification du miracle des roses, et elles ont donné à 120,000 visiteurs, sous un ciel d'une suavité

(1) L'expression est de Mgr Mermillod.

admirable, le spectacle inespéré d'un printemps radieux de trois jours, le printemps de sainte Germaine.

En d'autres temps, le seul panégyrique de la Sainte prononcé à Saint-Etienne par Monseigneur Mermillod eût été un événement. Qui peut résister à la séduction exercée par l'évêque d'Hébron ? Sa figure et sa personne rayonnent à la fois de jeunesse, d'esprit et de sainteté. Ce n'est pas sans raison qu'une autre bouche épiscopale rappelait un jour devant lui, avec une grâce exquise, le souvenir de saint François de Sales. Mais s'il a de saint François de Sales la simplicité, l'attrait et la sympathie supérieure, l'habitude de vivre sur la brèche donne à sa parole un si vif accent de confiance, de vaillance chevaleresque, que je me demandais, en l'écoutant, si je n'avais pas sous les yeux le meilleur *exemplaire* dont un peintre eût pu se servir pour reproduire la figure de ces grands évêques du IVe siècle, sacrés diacres, prêtres, Evêques le même jour, à cause de la nécessité du temps, et qui devenaient subitement les *Pères*, les organisateurs, les boucliers d'une ville ou d'une province ? Cette noble parole, qui a si généreusement caractérisé notre temps et parlé pour notre temps, a entraîné tout le monde. En présence du Dieu vivant, elle a été applaudie..... — C'est, croyons-nous, le seul acte manquant de convenance pieuse signalé dans ces solennités. — Elle a été applaudie, mais le discours de Monseigneur Mermillod n'a pas eu peut-être tout le retentissement dû à sa portée ; je ne sache pas que la sténographie ait pris soin de nous le conserver. Par une sorte de compensation vraiment providentielle et épiscopale, le bruit du panégyrique s'est fondu, s'est perdu comme tous les autres éléments de la fête dans le grand cri de glorification unissant, dans la sainteté d'une pauvre fille de campagne, Toulouse et Rome, Toulouse, Rome et le monde catholique, l'Eglise militante et l'Eglise triomphante.

Après les solennités de Saint-Etienne, les solennités de Saint-Sernin. Au dernier jour, ses cryptes ont livré leurs trésors vivants. Exposées d'abord à la vénération des fidèles, les reliques des Saints sont venues au devant des reliques de sainte Germaine. Les rues se sont jonchées de feuillage et de fleurs ; les maisons se sont couvertes de tentures ; la foule a écarté ses flots pour laisser passer la plus belle procession que Toulouse

ait jamais vue. Le défilé a duré plus de trois heures, les quinze Evêques, Archevêques ou Abbés mitrés, nos hôtes, toujours bénissant.

Si nous avions conservé la tradition des belles gravures décoratives du XVIIe siècle, ce serait là la partie pompeuse du *Triduum* et la plus facile à représenter. Ce qu'un peintre ne saurait rendre, c'est l'entrée dans la basilique de Saint-Sernin rendue à la jeune splendeur des jours où l'Eglise lui confiait les reliques des Apôtres, des Docteurs et des Martyrs, débordante et frémissante ; l'encens, les chants, l'enthousiasme, les yeux éclairés du dedans illuminés et pleins de larmes, larmes de reconnaissance pour tant de cœurs dont la Sainte a été la bienfaitrice secrète, et cette atmosphère particulière des églises catholiques, lorsque le Verbe fait chair se montre et s'élève au-dessus des âmes en adoration.

Quand on essaie de se dépouiller de tout ce qu'on a senti pour ne laisser regarder que les yeux de la raison, on reste saisi des grands caractères de ces manifestations, de leur spontanéité (1), de leur ampleur, de leur unanimité. On reste saisi surtout de cet autre caractère de joie profonde et calme, de mansuétude, d'ordre naturel tout-à-fait inconnu de nos populations méridionales dans les jours d'exaltation et de liesse. Au milieu de ces foules venues, en très-grande majorité, des campagnes du Bas-Languedoc, de l'Ariége, du Tarn, du Lot-et-Garonne,..... en nombre égal à la population de la ville et faisant corps avec elle, rien qui rappelât la passion, la violence et parfois la grossièreté habituelle des mœurs. Unies ensemble, la ville et la campagne formaient une foule spéciale, si j'ose le dire, où le bien s'est montré sans aucun mélange de l'inévitable mal qui accompagne toutes les foules. Pendant ces trois jours, la vie, la vie de l'âme à Toulouse, a été vive, tranquille, douce, charmante, sage ; tranquille d'une tranquillité assurée, douce d'une douceur parfaite. Et devant cette étrange transformation, je n'ai pas rencontré un seul

(1) Il a suffi d'une simple invitation de Mgr l'Archevêque de Toulouse pour mettre la ville en demeure ; il a suffi d'un avis dans les journaux pour mettre en mouvement la Haute-Garonne et les départements voisins.

omme de tête et d'observation, quelle que fût sa foi et son idée, ui ne restât plongé dans ses réflexions et n'eût un air intérieur.

Sans nul doute, de grands, puissants et visibles éléments umains ont concouru à ce mouvement extraordinaire. Le senment populaire et démocratique soulevé par cette bergère ıcomparablement mieux honorée que les rois, et devenant, dans a pauvreté et son humilité, une des colonnes qui soutiennent édifice toujours pendant de l'Eglise universelle, le goût mérional de tout ce peuple pour les cérémonies, les processions, ute la partie du culte que les Espagnols nomment *exteriori-ades*, expliqueraient, à la rigueur, le nombre et les réjouisances extérieures. Mais la tenue, l'expansion sereine, l'expresion des cœurs et des visages? Mais le débordement des âmes ppelant intérieurement, conviant leurs amis, leur famille, leur atrie, le monde à cette vue, et sentant, et proclamant que c'était ien là une fête des âmes, une fête universelle intéressant toute 'âme humaine?

De quelque part de l'horizon que nous fussions venus, à uelque doctrine que nous eussions puisé notre sève, savants, gnorants, croyants, sceptiques, pieux, indifférents, ce qui se assait sous nos yeux s'imposait invinciblement à notre mémoire omme un grand spectacle de religion, de paix, de concorde.

C'était aussi un grand et instructif spectacle de liberté.

A une heure avancée de la nuit, des sœurs de charité conluisaient encore leurs orphelines à travers la foule, des religieux 'y mêlaient, de jeunes séminaristes, des prêtres, chantaient en hœur devant les églises, sur les places, des Litanies et des Caniques en l'honneur de la Sainte. Du côté des dévots, la joie resentie pour elle-même, nul air de triomphe ou de défi, de tout utre côté nul sarcasme, nulle protestation; l'envie absente; un ıccord tacite, naturel et louable pour laisser dire, laisser chanter, aisser faire, écouter et regarder. Chacun exprimait son opinion ibrement avec ou sans sympathie, mais tout au moins sans excès. « Pour une manifestation, disait près de moi un homme qui ne croit qu'à la politique, celle-ci est carrée. » — Carrée par la base, répondait son voisin; mais quel sommet! « N'importe, ajoutait un troisième, nous ne savons pas faire les choses de cette façon. »

Les hommes seuls, en effet, ne mettent point dans les allégresses publiques tant de courtoisie chrétienne et de discrétion. Et, parvenu au terme de ces journées si pleines, chacun retournant en lui-même tous les élémens humains de ce fait immense, ne pouvait s'empêcher d'avouer : *que cela ne suffisait pas*.

Aux dernières lueurs des illuminations, cédant à ce courant des réflexions communes, je faisais aussi comparaître dans ma pensée toutes les manifestations publiques dont j'ai été le témoin dans ma vie, sans découvrir ni causes, ni noms, ni principes qui m'eussent montré de si vraies grandeurs. Je fatiguais mes souvenirs des récits de fêtes de même ordre empruntés à d'autres temps, à d'autres religions. J'allais de l'Inde en Amérique, dans ce pays *affamé de religion*, suivant l'expression de Tocqueville, où d'après les témoignages récents des voyageurs, les Assises tenues par les Missionnaires, sur les terres avancées, longtemps privées de tout culte extérieur, excitent le comble et l'enthousiasme ; je cherchais, je creusais sans retrouver nulle part la ressemblance formelle de ce que je venais d'admirer. Cet enthousiasme, en effet, combien différent de la sérénité de nos trois jours, combien mêlé d'excès, de violence, de fanatisme de folies !

Il y a plus, si, remuant avec réflexion tout ce qui peut jaillir, dans une grande réunion d'hommes, des sentiments les plus généraux de l'âme humaine, l'amour de la famille, le patriotisme, la liberté, j'essayais de rapprocher ce que j'avais vu de ce que je pouvais imaginer, les fêtes présentes défiaient encore toute comparaison. Supposez, en effet, le pays sous la meule, foulé, envahi ; une grande victoire délivre sa poitrine du poids de l'étranger ; quelle exaltation sur l'entier sol national ! quelle explosion folle dans les villes frontières ! et cependant ce n'est pas encore là le *Triduum* de sainte Germaine. J'entrevois ici des ombres au tableau, des ruines, des deuils peut-être muets, un caractère de violence passionnée dans l'expression de la délivrance. Enfin, le lien entre ces réjouissances et leur cause est saignant et fumant, la joie du triomphe est proportionnée à la douleur et à la honte de la défaite. Où est ce rapport, cette relation sensible dans les fêtes de Toulouse? Quoi ! ces 240,000 Français catholiques seraient plongés dans le contentement le plus parfait,

ı cause d'une petite bergère souffreteuse, maltraitée, quand vivait, ıar sa marâtre, morte il y a deux cents ans, dans l'abandon, sous ın escalier, et exaltée aujourd'hui, uniquement parce qu'elle a ıu la gloire longtemps secrète, dans les plus ordinaires condi- ions de la vie des bergers, de servir Dieu et de l'aimer avec la ılénitude et la hauteur prômise aux vraies âmes d'enfant!.....

Si rien, dans l'humble histoire de cette paysanne n'est humai- ıement suffisant pour expliquer ces émotions et ces honneurs, onvenons, enfin, qu'il a fallu une violence divine pour l'arracher ux ombres de sa vie mortelle et la présenter au monde dans la ımière d'une apothéose. Et, puisque nul sentiment naturel géné- ıl de l'humanité n'a pu donner la raison de ces émotions et de ıs honneurs, ni fournir toute la matière de ces fêtes, convenons ıcore, conformément aux habitudes de logique et d'observation ı temps présent, que nous nous sommes trouvés en présence un fait surnaturel.

L'âme se repose, elle se repose en s'élevant dans ces contem- ations : Rome recueillant lentement la tradition populaire sur sainteté d'une bergère et la proclamant deux cents ans après mort, une fête grandiose renvoyant à Rome avec un élan ıpulaire que les fêtes romaines de la canonisation n'ont pas alé, l'écho de cette tradition accru de la puissance universelle divine que Rome seule pouvait lui donner.

Sous l'influence de ces impressions, la soirée incomparable du juillet pouvait passer pour l'aurore de ce Concile œcuménique noncé aux peuples à l'occasion des dernières canonisations, et ınt sainte Germaine sera une des patrones naturelles. Concile aiment général, assemblée plus réellement universelle qu'elle put l'être jamais, où les forces modernes amèneront un con- urs que l'Eglise n'a jamais vu ; où elles viendront se tremper ıns les eaux vives de la vérité catholique et dans la foi.

Passons maintenant à un autre ordre d'idées et, considérant s foules au point de vue de la vie positive, pratique et politique, ıspendue momentanément dans une sorte de trève de Dieu, ımandons-nous quel fonds il faut faire sur la vive et naïve ıpression de leur religion? Quelle serait l'attitude de ces mêmes ıpulations dans les moments de trouble et de désordre dont la révision est une des tristes conditions du monde actuel?

Notre logique française portée à les prendre, sur la vue de leurs derniers gestes, pour une légion de saints risquerait de décompter si elle attendait d'elles une modération subite, le frein volontaire, la domination des passions ordinaires en temps de révolution, des actes de saint. Il faut se défendre de ces excès puérils de confiance. Si tant est que de pareilles vertus dans les foules aient jamais été de l'histoire, il y a eu dans l'exercice de la foi et du culte des intermittences historiques (1793-1798), dont nous souffrons encore. Les attaques subies par la foi ont mille fois plus de moyens de se répandre, la morale s'est crue trop indépendante d'elle ; enfin, la vie contemporaine surmène trop, et trop nouvellement l'homme individuel pour que la Providence daigne accorder aujourd'hui, sous nos yeux, aux convictions religieuses, cette efficacité directe parfaitement proportionnée à leur force intérieure, dont elle a favorisé les temps de plein sève chrétienne. La transmission du mouvement entre les sentiments divins et le ressort de notre volonté active semble gêné de nos jours par quelque maladie ou faiblesse endémique. Nous ne nous montrons pas en cela plus virils qu'en bien d'autres choses. Mais si l'on ne peut compter absolument sur ces sentiments pour l'action, pour la résistance, c'est bien autre chose; et il y aurait folie à ne pas voir ce que pourrait amasser au fond des âmes, *altâ mente*, au fond des âmes ainsi possédées, de colère sourde et de révolte, une attaque ouverte à ces convictions, à cette foi.

Mais à quoi bon tant d'interrogations? Jouissons en citoyens chrétiens de ce que les fêtes nous ont montré de bon et de consolant. Remercions la religion catholique d'avoir fait sentir à ce point à une réunion de 240,000 âmes combien la liberté est excellente ; de lui avoir montré que les sentiments religieux aident à la pratique avec douceur, de lui avoir enseigné, par une grande expérimentation publique, que la liberté moderne ne sera pas ou que son nom sera : *Liberté chrétienne*.

C'est donc une affliction pour l'âme de voir une certaine fraction de la presse parisienne, attardée dans les banalités et les préjugés d'un autre âge, se refuser à regarder impartialement de tels faits, à les étudier, à y voir à l'œuvre les plus grands agents d'union nationale, à reconnaître que, la religion étant ce qui nous

réunit le plus, elle constitue le ciment qu'il faut utiliser à nouveau pour la solidité de l'édifice à venir.

Dans la pratique de la vie privée, on doit refuser d'une main qui n'est pas sympathique : c'est une rare marque d'affection que de recevoir. Dans la vie publique, c'est différent. Les hommes sont effacés par les principes, et, de tel parti que l'on soit, c'est être insensé que de refuser un bien général en regardant la main qui le fait, qui seule peut le faire.

Or, c'est de la religion chrétienne seule que l'homme a reçu la conscience entière de sa dignité, c'est-à-dire la pierre angulaire de la liberté.

« Ce n'est point dans les livres des politiques, disait un jour » Bossuet devant Louis XIV, que nous devons prendre une grande » idée de l'honneur de notre nature. La croix nous découvre d'un » seul regard tout ce qui se peut lire sur cette matière. O âme, » image de Dieu, viens apprendre ta dignité à la croix, *Jésus-* » *Christ se donne lui-même pour te racheter*. Prends courage, dit » saint Augustin, âme raisonnable, et considère combien tu vaux : » *O anima, erige te, tanti vales!* »

Et non-seulement la religion catholique nous a donné ce fondement inappréciable, mais seule encore, en exaltant, dans l'homme, le sentiment de sa valeur et de son droit, elle a exalté à un degré suréminent et suffisant le sentiment de ses devoirs personnels et sociaux. En d'autres termes, elle nous a fourni le point d'appui du levier et le contrepoids qui règle son effort. De gré ou de force, c'est donc à elle qu'il faut demander l'un et l'autre.

La France est fatiguée de ce vieux libéralisme, monstrueux amalgame de négations et de contradictions. En somme, *libéral* veut dire généreux. Appliqué aux choses de la politique, la générosité est cette disposition, cette ouverture d'esprit toute moderne, qui nous porte à étudier avec une attention impartiale et curieuse, sinon sympathique, les idées, les manifestations et même les succès de nos adversaires. A se conduire autrement,

on perd son sangfroid, son jugement, sa dignité, et on s'expose à ne plus ressembler à personne dans ces triomphes extraordinaires d'une idée contraire, qu'à ce personnage antique dénué du caractère de personne civile et civilisée, qui ne pouvait supporter la grandeur et les triomphateurs, et qui les insultait.

Devant la dimension de ces grands faits populaires, se défier de ses vues préconçues, de ses rancunes, de son pauvre moi, n'en parler en tout cas qu'avec le respect commandé par leurs proportions et leur caractère, c'est une loi élémentaire pour ceux-là surtout dont tout le principe politique est la volonté exprimée du peuple.

En montrant dans nos fêtes le triomphe, non des hommes mais de Dieu, nous aurons d'ailleurs aidé à désintéresser leur amour-propre, et peut-être *Le Siècle* souscrira-t-il pour la statue de sainte Germaine.

Jules Buisson.

La Bastide d'Anjou (Aude), août 1867.

BIBLIOGRAPHIE.

Précis de Télégraphie électrique et des connaissances mathématiques physiques et chimiques indispensables pour la Télégraphie, ouvrage spécial à l'usage des employés de l'administration des Lignes télégraphiques et des candidats à cette administration, par A. Boussac, inspecteur des Lignes télégraphiques. 1 volume in-8° de 503 pages, avec 233 figures intercalées dans le texte. Prix : 6 francs et 7 francs par la poste, chez Bonnal et Gibrac, imprimeurs-éditeurs, rue Saint-Rome, 44, Toulouse.

Nous ne croyons pas devoir passer sous silence l'apparition d'un excellent traité de *Télégraphie électrique*, que vient de publier M. Boussac, inspecteur des Lignes télégraphiques. Cet ouvrage, théorique et pratique à la fois, présente, réunies en un seul volume, toutes les connaissances utiles à ceux qui se proposent de se consacrer à la Télégraphie. Les matières de ce Traité, composé par un esprit très méthodique, suivent une progression parfaitement sage et si bien mesurée, qu'on peut en entreprendre la lecture avec la connaissance de l'arithmétique la plus élémentaire, et la terminer en possédant tout le savoir théorique et pratique nécessaire pour diriger et, au besoin, construire une ligne télégraphique. « J'ai pensé faire un travail utile, dit M. Boussac, en offrant aux employés studieux de l'Administration télégraphique, un moyen de s'instruire commodément à l'aide d'un seul ouvrage qui, supposant la simple connaissance préalable des quatre règles de l'Arithmétique, pût les conduire par un enchaînement successif et rationnel aux connaissances théoriques spéciales de toute nature, nécessaires et suffisantes pour se rendre strictement compte de leur travail. »

Voici la division de l'ouvrage. Dans le premier chapitre, alliant f heureusement l'arithmétique à l'algèbre, qui en étend les horizons, l'aut a condensé les notions qu'il est indispensable d'avoir pour obtenir la sol tion des problèmes que doit souvent résoudre la Télégraphie. Puis, se suc dent, en autant de chapitres séparés, des traités abrégés de Géométrie, Cosmographie, de Géodésie et de Mécanique, sciences qu'il est nécessaire connaître pour la construction raisonnée d'un télégraphe.

Après avoir consacré à ces préliminaires indispensables un tiers envir de son ouvrage, l'auteur entre directement dans son sujet; sujet multip dans lequel la Physique, la Chimie et la Mécanique, se tiennent par main. Grâce à la méthode lumineuse de l'auteur, aucune obscurité ne règ dans ce sujet si compliqué; mais aussi, rien qui ne soit absolument néc saire n'a été admis dans un ouvrage destiné à former des hommes pratiq Ne cherchez pas dans le *Précis* de M. Boussac l'histoire de la Télégrap électrique ou la description raisonnée des nombreux appareils qui se sont succédé depuis sa création. Il s'est contenté d'expliquer le mécanisme de ceux qui sont maintenant en usage et dont on se sert dans les divers pays civilisés; ce sont les télégraphes Bréguet, Morse, Hugues, d'Arlincourt et Caselli.

Ici, l'ouvrage de M. Boussac prend un intérêt sérieux, non-seulement pour ceux qui veulent se consacrer à la Télégraphie, mais encore pour les personnes du monde désireuses de s'instruire, qui tiennent à surprendre le secret par lequel leur pensée se transmet en quelques secondes à des centaines de lieues !

Voici d'abord le télégraphe Bréguet, encore employé dans les gares des chemins de fer. Qui n'a vu cette manœuvre si simple de l'envoi, consistant à promener sur un disque en cuivre, autour duquel sont gravées les lettres de l'alphabet, un levier dont l'extrémité est fixée au centre, et à l'appuyer successivement sur les lettres dont se compose la dépêche? Qui n'a vu, à une station d'arrivée, l'aiguille d'un cadran, pareil à celui d'une pendule, s'arrêter tour-à-tour devant certaines lettres, épelant ainsi les dépêches aux yeu de l'employé qui les transcrit?

Mais le système Bréguet qui, à son apparition, supplanta ses devanci a été surpassé à son tour par le plus simple des appareils télégraphiq par l'appareil de Morse. Ce télégraphe, après s'être rapidement propag Amérique, a prévalu aussi en France. Plus de disques, plus de leviers, de cadrans, ni d'aiguilles. Un bouton, que ramène un ressort, et sur on appuie un temps plus ou moins court, suffit pour envoyer la dé tandis qu'à l'arrivée, un poinçon, mû par un électro-aimant, marque la durée de la pression, un point ou un trait sur une bande de papier lée par un mouvement d'horlogerie.

Grâce à cette nouvelle combinaison, on avait un télégraphe desp

ss. Mais pourquoi, se sont dit les inventeurs, l'électricité, qui transmet dépêche, ne l'imprimerait-elle pas elle-même en caractères connus, de ɔon à épargner à l'employé le travail de la traduction? La question était esque aussitôt résolue que posée; et le télégraphe Hughes présentait la ution désirée. Avec cet appareil, un enfant qui sait lire, peut, à la ueur, envoyer une dépêche; car il suffit de poser le doigt sur les touches ıne espèce de piano où sont tracées les lettres de l'alphabet; pendant ce nps, les lettres correspondantes gravées en relief sur la tranche d'une ème roue, et imprégnées d'encre d'imprimerie, viennent se placer devant e bande de papier pareille à celle du télégraphe Morse, tandis qu'un er marteau, frappant sur le revers de la bande, lui donne l'empreinte de lettre transmise.

Tout satisfaisant qu'était un pareil résultat, on a voulu le simplifier core: le système des touches paraissait trop compliqué; et au télégraphe ıghes on a préféré le télégraphe d'Arlincourt, dont nos lecteurs ont pu précier la commodité en recevant non plus une copie des dépêches qui ır sont envoyées, mais la bande originale sur laquelle ces dépêches sont primées. Le télégraphe d'Arlincourt, on le voit, n'est qu'une modification l'appareil Hughes, dans lequel on a remplacé les touches par une roue rtant les lettres de l'alphabet, pareille à celle qui est destinée à imprimer dépêches à leur arrivée. Ces deux roues se meuvent ensemble, de façon occuper sans cesse des positions identiques. Ainsi, pour opérer la transssion, on n'a qu'à mettre celle qui sert à envoyer la dépêche dans toutes positions qu'elle devrait occuper si elle la recevait. Tel est, en principe, mécanisme du télégraphe d'Arlincourt, dont les résultats, tout merveilıx qu'ils paraissent, ne sont rien auprès de ceux du télégraphe Caselli.

Comme si ce n'était pas assez d'avoir des appareils télégraphiques enregisınt seuls les dépêches en caractères connus, on a voulu transmettre criture même des expéditeurs. Mais comment confier à un fil la forme si riée des caractères que trace notre main? Cela paraîtrait impossible, si un être Florentin n'avait prouvé le contraire par les faits. Grâce à l'invenn de l'abbé Caselli, on peut envoyer des dépêches autographes et transettre, à son gré, des signatures ou des croquis. Il suffit d'écrire sur un pier recouvert d'une légère feuille métallique, ce que l'on veut faire reproire. Cette feuille est fixée sur un cylindre et l'appareil achève le travail qui i est confié, sans le secours de personne. La signature ou le dessin se reproisent en bleu, avec la plus entière exactitude, sur une feuille blanche, prégnée de cyanure de potassium. Tel est le résultat qu'on obtient avec cet génieux système; quant aux moyens qui servent à y arriver, nous renonns à en donner même une idée incomplète dans un compte-rendu aussi pide. Consultez le Traité de M. Boussac si vous voulez pénétrer plus avant

dans l'étude des merveilles de la Télégraphie, si vous voulez apprendre par quels ingénieux moyens on peut établir une communication directe entre les stations les plus éloignées, fussent-elles aux deux extrémités du globe; comment on empêche la foudre de détruire, en suivant les fils métalliques, les fragiles appareils qui rendent de si grands services, et mille autres choses encore.

Vous, surtout, qui vous destinez à embrasser la carrière de la Télégraphie, recourez à cet excellent ouvrage; lorsque vous en serez bien pénétrés, vous pourrez, sans crainte, affronter les épreuves qu'il est destiné à vous faciliter et répéter à juste titre cette parole d'un ancien sage : *Omnia mecum porto!*

H. G.

Courrier des Eaux.

—

EMS

LA COMÉDIE EN VOYAGE, opéra-comique de Méry,
MUSIQUE DE LOUIS DEFFÉS

La *Revue*, qui a toujours encouragé les écrivains et les artistes de Toulouse dignes de ce nom, tient à constater aujourd'hui, comme elle l'a fait en 1863 (1), les succès de notre concitoyen M. Deffés.

Nous ne rappellerons point le passé de cet artiste qui a vu ses ouvrages interprétés sur les premières scènes de Paris et de l'Allemagne. Nous nous contenterons de détacher d'un journal de la capitale, *la Comédie*, le compte-rendu le plus complet que nous ayons trouvé sur son nouvel ouvrage.

« La représentation de l'opéra de Louis Deffés, la *Comédie en Voyage*, a tenu tout ce qu'on devait attendre de la collaboration de l'auteur de *Héva*, et du compositeur auquel nous devons tant d'opéras charmants. Méry a terminé cette pièce quelques mois seulement avant sa mort; son chant de cygne fut pour ce Rhin qu'il avait tant aimé, tant poétisé. Le sujet est peu compliqué, mais rempli de fins détails. Un marquis Don Juan aime une

(1) Voir le tome XVIII de la première série de la *Revue*.

cantatrice, la demande en mariage de la main gauche, et se voit vertueusement refusé. Pour se distraire de ce chagrin, il entreprend un voyage en Allemagne, avec sa nièce que fit veuve la bataille de Rosbach. Félicia, aimée par un de ses cousins, le refuse par la seule raison qu'il appartient à l'armée et qu'une escarmouche pourrait la rendre veuve une seconde fois avant vingt ans.

» Elle cherche donc à étouffer le penchant qu'elle éprouve pour son beau cousin Edmond et accepte avec joie la proposition de venir à Ems. Mais sur la route, brigands horribles, chaise dételée, vol de bijoux, toutes les émotions d'une aventure. Le marquis poltron, la nièce craintive, sont amenés dans un château de mystérieuse apparence, et cherchent vainement des propriétaires ou des valets dans ce burg qui ne semble nullement démantelé. On devine bien que l'attaque des voleurs est un moyen employé par la cantatrice liguée avec le capitaine. Mlle Gobetti, travestie en fantôme, effraie son ancien amoureux et lui arrache la promesse de mariage qu'il gardait dans sa poche; puis quand le revenant s'est évanoui et que la cantatrice reste, la malicieuse fille joue à la coquetterie avec Edmond pour exciter la jalousie de Félicia. Celle-ci effrayée, désolée à la pensée de voir son cousin s'éprendre d'une autre, laisse échapper l'aveu de sa tendresse, et deux mariages seront célébrés dans le château de la cantatrice devenue marquise.

» M. Deffés, de Toulouse, a tiré du libretto un parti charmant. A la bonne heure, voilà de la musique jolie, soignée, ailée, distinguée avant tout. Elle ne vise jamais au bizarre, et n'oublie point qu'elle est une muse. L'idée de la peur est d'une vérité adorable. L'air bouffe du marquis racontant qu'il vient de rencontrer un fantôme est admirablement trouvé, et a produit beaucoup d'effet.

» La perle de cet opéra est la chanson à boire : *Versez le vin du Rhin*, qui a été enlevé avec une grande maestria par Mlle Lemaire.

» Le duo des amoureux et les roulades de la cantatrice n'ont pas obtenu moins d'applaudissements. M. Deffés est un de ces rares musiciens qui respectent leur art en s'y abandonnant.

Il ne néglige rien. On sent que l'harmonie, l'orchestration, tout l'occupe, le préoccupe, et qu'il donne à chaque chose une égale part de labeur.

» La conscience! la belle chose dans les œuvres d'imagination et de sentiment! et combien les vrais amis de la musique sont reconnaissants aux compositeurs qui leur donnent à louer sans restriction des travaux d'une telle valeur. »

Nous espérons avoir le plaisir de constater cet hiver sur la scène du Capitole le mérite croissant de M. Deffés.

CHRONIQUE.

Le mois d'août 1867 marquera dans les traditions de la *Revue* par un souvenir à jamais douloureux. Le fondateur de l'œuvre, M. F. Lacointa, est mort le 14 août, après avoir survécu deux mois à peine à la modification que venait de subir une publication qui lui était si chère.

Le Comité de rédaction, affecté par une telle perte, n'a pas voulu laisser à d'autres le soin de publier sur ce maître respecté une biographie. Le premier, il s'est mis à l'œuvre. Une main amie a recueilli sur la tombe de celui qui lui fut cher les documents propres à rappeler une existence toute vouée au culte du beau et de l'art. Puisse ce souvenir, puisse cette marque de sympathie si vraie, si profonde, amoindrir les regrets d'une famille cruellement frappée et dont le nom restera toujours attaché à la *Revue de Toulouse*.

Les 28, 29 et 30 juillet, la ville de Toulouse était en liesse.

Sur tous les points, et dans une foule d'industries commerçantes, les ouvriers étaient à l'œuvre. Les préparatifs des fêtes célébrées au sujet de la canonisation de sainte Germaine présentaient l'aspect le plus varié, le plus pittoresque. Le caractère méridional se retrouvait à cette occasion tout entier. L'enthousiasme le plus sincère et l'émulation la plus profonde s'étaient emparés de tous.

Ces trois jours nous ont donné des fêtes religieuses comme, de mémoire d'homme, Toulouse n'en a point vu.

Le centenaire de saint Pierre, célébré le 30 juin, n'avait été que la modeste préface du 30 juillet.

La présence de plusieurs cardinaux, primats, archevêques et évêques rappelait, à s'y méprendre, les fêtes par lesquelles la ville de Marseille célébra, en juin 1864, l'inauguration de la chapelle de Notre-Dame de la Garde. Toulouse n'a pas voulu rester en arrière. On en jugera par la lecture de l'article sur les fêtes du Triduum, écrit par un des collaborateurs ordinaires de la *Revue*. On pourra *peut-être* ne pas adopter toutes les observations de l'écrivain, mais on lui rendra cette justice qu'il a envisagé un fait, et un fait ne se nie pas plus que ses conséquences.

—

Le mois d'août partage avec le mois de novembre la faveur des solennités académiques. Le retour de ces époques tant désirées par les uns, trop redoutées par les autres, n'en apporte pas moins à période fixe un enseignement utile, soit pour les résultats qu'il constate, soit par les promesses qu'il donne.

Nous parlerons cette fois des succès, c'est-à-dire des résultats, soit au Petit-Collége, soit au Lycée, soit à l'Ecole de Sorèze. Nous passerons sous silence, à regret, l'Ecole des Frères et l'Ecole Sainte-Marie, dirigée par les Pères de la Compagnie de Jésus : des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont empêché d'assister à ces deux dernières solennités ; à plus tard sur ce point.

—

C'est le vendredi 13 août, à 9 heures du matin, qu'a eu lieu la distribution des prix du Petit-Collége, dans la salle du gymnase. La cérémonie était présidée par M. Filhol, maire de Toulouse. Le nouveau proviseur, M. Gousset, a prononcé le discours d'usage. Nous sommes heureux d'en publier un fragment : ce sera encore un écho des applaudissements unanimes qui ont tant de fois interrompu M. Gousset, si sympathique aux familles et aux élèves.

« Mes chers enfants,

» Un ancien, parlant de la jeunesse Athénienne, qui était tombée dans les combats, disait que l'année avait perdu son printemps. En ce moment où libres et déjà rendus aux caresses de la famille, vous vous apprêtez à franchir le seuil de cette demeure et à vous en éloigner pour quelque temps, ma pensée se reporte involontairement vers ce souvenir classique; je me surprends à vous appliquer le mot de Périclès et à répéter après lui que, dans quelques heures, vous partis, le Lycée lui aussi aura perdu son printemps. N'êtes-vous pas, en effet, par l'heureux privilége de votre âge, l'ornement et la grâce de cette maison? Et ne représentez-vous pas à nos yeux, à un degré plus haut encore que vos aînés, les espérances et les promesses de l'avenir? Ces murs, ces cours, témoins journaliers de vos cris et de vos jeux, vous allez, ingrats, dans l'égoïste ivresse de votre liberté, vous efforcer, pendant deux longs mois, de les oublier! Laissez-moi donc les rappeler un moment encore à votre souvenir et arrêter votre pensée sur la reconnaissance que votre cœur leur doit. En m'imposant votre attention, je tâcherai de ne pas oublier que la brièveté est plus qu'un précepte de goût, et qu'elle devient une convenance quand on parle à des enfants de votre âge.

» Le Petit-Collége, dont vous êtes les hôtes aimés, réalise, mes chers amis, une pensée bien salutaire; car, selon la parole « du divin maître, *il laisse venir à lui les petits enfants :* coin de verdure et d'ombrage, que notre grande maison, étreinte dans les enlacements d'une ville populeuse, a su néanmoins vous ménager; asile écarté où les bruits de la vie extérieure et les murmures du monde ne vous arrivent qu'affaiblis, comme la voix d'un écho lointain : séjour où tout est calme et silence, comme ces régions sereines de la sagesse dont parle le poète, et où vos premières années vivent dans la pure atmosphère des enseignements de la religion et du travail. Tout imprégné des influences de la famille, le Petit-Collége a pour mission d'en continuer pour vous les traditions et les bonnes habitudes; et il admet volontiers, jusque dans les nécessités de sa discipline, la discrète intervention des tendresses maternelles. Ici, la règle s'est rapetissée à votre taille, à vos forces, elle s'est faite douce et facile pour votre faiblesse; et,

comme une indulgente amie, elle a pour vos défaillances surtout les conseils bienveillants et d'affectueux pardons.

» Voilà comment, tout entier à son rôle de douce sollicitude et le paternelle prévoyance, le Collége sourit à vos sympathies, voilà pourquoi vous l'aimez comme votre propre famille. C'est qu'ici, en effet, vous vous sentez chez vous. N'est-ce pas le toit qui abrite votre jeunesse, le lieu des libres expansions de votre âge, de vos premières et plus fidèles amitiés, de vos petites querelles d'un jour, suivies des réconciliations du lendemain? N'est-ce pas aussi le confident de votre travail et de vos progrès? N'est-ce pas surtout, pour beaucoup d'entre vous, le théâtre de vos premiers triomphes, de ceux qu'on n'oublie jamais? »

—

La distribution des prix du Lycée a été faite, le samedi 8 août, sous la présidence du général comte de Goyon, sénateur, commandant le 6e corps d'armée.

On remarquait aux places réservées, M. le Premier président, Mgr l'Archevêque, M. le Préfet, M. le Recteur, M. le Président du tribunal civil, M. le général d'Ouvrier de Villegly, M. le Procureur impérial, M. le Maire de Toulouse, et de nombreux représentants de la magistrature, des lettres, des sciences, de l'armée, etc.

Le discours d'usage a été prononcé par M. Moireau, professeur de troisième. Le sujet était : *La nécessité du travail*. L'honorable professeur a su rajeunir cette thèse fort ancienne, mais toujours utile à développer. On a applaudi l'élégance de son style non moins que la finesse de ses pensées.

M. le général de Goyon a pris ensuite la parole. Il a rappelé en termes flatteurs l'importance de l'Académie de Toulouse, les succès du Lycée dans le Concours académique et le Concours général, puis il a donné les plus sages conseils aux élèves, heureux à leur tour d'entendre une parole à laquelle la brièveté n'a rien enlevé de son émotion.

Voici les derniers passages de cette allocution.

« Soyez donc, vous aussi, chers enfants, d'ardents et persévérants travailleurs, soyez encore, soyez surtout des hommes religieux.

» La religion est l'école de la morale la plus pure. Elle ennoblit toutes nos jouissances, elle adoucit toutes nos peines par la foi dans une vie meilleure, dans une vie où, comme nos âmes, les couronnes seront immortelles !...

» Je me reprocherais de retarder plus longtemps la distribution des récompenses que vous avez su mériter. Après les avoir reçues, chers amis, allez en faire hommage à vos bons parents, en les priant de vous couronner à leur tour. Vos pères se lèveront avec fierté pour ceindre une fois de plus vos jeunes fronts. Vos mères vous prodigueront les tendres caresses dont les mères seules ont le secret. En ce moment, les sacrifices de tout genre que votre éducation impose à vos familles seront oubliés, les joies mêlées d'orgueil que leur apporte votre jeunesse, effaceront la trace des peines que leur coûta votre enfance. Votre cœur seul et votre reconnaissance en conserveront à jamais le souvenir. C'est avec ces sentiments, chers enfants, que vous vous préparerez à servir votre patrie, en hommes instruits, dévoués et consciencieux. »

Après ce discours, chaudement applaudi, la solennité a repris l'ordre accoutumé.

—

La distribution des prix de l'Ecole de Sorèze a eu lieu le 22 juillet. Le R. P. Mourey, directeur, a prononcé une allocution où le souvenir du R. P. Lacordaire a été très heureusement mêlé.

« A un autre point de vue, a-t-il dit, cette solennité doit aussi nous réjouir : je veux parler du devoir, qui nous est sacré, de garder à Sorèze l'esprit du P. Lacordaire en même temps que ses cendres et de les y ranimer pour ainsi dire tous deux par des manifestations capables de les ressusciter ensemble en les glorifiant.

» Oui, l'Ecole doit rester le sanctuaire et devenir le pélerinage de cette double piété ; tandis que des restes vénérés y consolent nos cœurs, qu'un esprit toujours vivant y parle à l'intelligence; que dis-je? le culte de cette parole doit dominer l'autre, et ces reliques précieuses elles-mêmes, pourquoi semblent-elles avoir

préféré cet asile, sinon pour rester ici le gage et comme le sacrement des croyances catholiques et libérales auxquelles elles servirent longtemps de glorieux interprète?.....

» Heureuses, Messieurs, heureuses les écoles quand leurs voiles peuvent sans crainte s'ouvrir au vent du siècle, et que de tous les rivages l'esprit qui souffle mène au port!

» Vous demandez si nous trouvons cette faveur dans le mouvement actuel des idées en France : je vais répondre. Une société libre et divisée comme la nôtre ne saurait offrir, reconnaissons-le d'abord, le spectacle d'une entente unanime pour le bien, le noble et le vrai : c'est à peine si nous trouvons, de nos jours, au sein de la famille, cette précieuse harmonie d'où jaillirait cependant, je le sais, un progrès puissant, rapide et véritable. Mais il faut bien subir les nécessités des choses et renoncer, quoiqu'à regret, à cet accord, à cette heureuse conspiration, actuellement impossibles. Cette concession faite, je ne trouve pas, je le déclare, à notre point de vue du moins, le temps présent sans ressources; et il me semble que cette année même a pu, sous certains rapports, être tournée au service de l'éducation comme un auxiliaire utile et tout préparé.....

» A cette heure, nous avons sous les yeux trois faits dont on peut, à notre avis, tirer bon parti pour le progrès de la jeunesse, et qui seraient capables de lui profiter même à l'insu des maîtres, comme l'air qu'on respire une fois placé dans un lieu ouvert et sain : trois faits considérables et dignes de caractériser ce moment-ci. dans l'histoire : vous les nommez, Messieurs, c'est d'abord l'Exposition universelle avec la moralité du mouvement qu'elle occasionne en déplaçant, six mois durant, le monde; c'est en second lieu, un élan manifeste de foi et de sympathie religieuses.

» Rome, qui en est le terme sacré, s'en applaudissait hier, et lui donne rendez-vous, l'attend, le reverra demain; enfin, Messieurs, c'est un éclat plus vif de la conscience publique, prompte à s'indigner de tout attentat commis contre le droit des gens, peuples et souverains : nous l'entendons retentir, cet éclat généreux, partout, à l'heure qu'il est, dans l'Europe chrétienne, mais surtout en France, où il proteste de l'ardeur de cet esprit chevaleresque et militaire que rien, ni le temps ni les mécomptes,

ne saurait éteindre ou ralentir au cœur de notre pays. Ainsi, effort de travail, effort de religion et de haute moralité : tel est le triple mouvement que cette année nous révèle et qu'elle oppose à l'invasion du mal pour la suspendre et nous consoler. »

C'est sur d'aussi heureuses dispositions qu'on s'est séparé en se disant au revoir.

—

La ville de Toulouse a obtenu des succès, dignes de remarque, à l'Exposition universelle. Il est juste de les rappeler.

M. Fouque jeune, exposant de la sixième classe, a reçu une médaille de bronze pour ses porcelaines décorées et gravées.

Ce qui faisait le mérite de cette exhibition, c'est que, d'abord, c'était une œuvre exécutée en province, puis le procédé de gravure en relief appliqué à la porcelaine cuite. La manufacture de Sèvres, elle-même, n'a pas le mérite de ce procédé, qui a été découvert par M. Charles Fouque. C'est à raison de cette invention, destinée à produire une véritable transformation dans la décoration des porcelaines, que M. Fouque jeune a reçu du gouvernement un brevet gratuit. Le ministre des beaux-arts qui avait remarqué la distinction et la valeur des produits de cette maison, a voulu donner à son directeur une marque du plus bienveillant intérêt, en le classant dans les trois cents brévetés, que le gouvernement français a récompensés d'une manière toute spéciale.

Si l'on songe que sur trois mille demandes, le jury international n'a accordé que trois cents brevets, on comprendra la valeur de l'exposition de M. Fouque.

—

Dans la peinture sur verre, le jury a décerné à M. Châlons une mention honorable. Ses vitraux avaient été exposés dans les grandes galeries faisant face au pont de l'Alma. Cela seul était déjà un premier honneur.

Voici en quels termes s'exprime la chronique artistique de l'*Etendard*, le 30 juillet :

« Vous avez certainement vu à l'Exposition, à côté des remarquables vitraux de Maréchal de Metz, les verrières exposées par M. Paul Châlons, de Toulouse, un véritable artiste, et dont la place est certainement marquée parmi les maîtres-verriers contemporains. »

—

M. Martin, fabricant de pianos, a mérité une médaille d'argent. Il avait déjà obtenu une grande médaille à l'Exposition de Londres, en 1862.

—

La maison G. Lapersonne et Thomas, de Toulouse, vient d'obtenir une *médaille de bronze* pour les produits de sa magnifique fabrique de dentelles.

Cette distinction est d'autant plus flatteuse pour nos honorables compatriotes, que le Jury international a très peu prodigué les médailles spécialement affectées à l'industrie dentelière. L'on doit se rappeler en outre, que la Belgique et l'Angleterre avaient envoyé leurs magnifiques points à l'Exposition, et pesaient d'autant sur les producteurs français. C'est dire que le succès de MM. Lapersonne et Thomas s'accroît par la supériorité de la concurrence.

—

L'industrie métallurgique n'est pas restée en arrière. Les usines de l'Ariége (Pamiers) ont acquis un remarquable succès. Organe du Sud-Ouest, la *Revue* tient à le constater.

« Le Jury de la classe XL (section de la métallurgie), composé d'ingénieurs français, anglais et allemands, a apprécié à quel degré de perfectionnement la Société Métallurgique de l'Ariége a su pousser la fabrication des fers fins, des aciers de toutes sortes, des ressorts de carrosserie ; il lui a accordé en conséquence une *médaille d'argent*.

» C'est là certainement un très beau succès, si l'on songe que la section de métallurgie était représentée par les plus anciennes et les plus importantes usines des centres les plus réputés de l'Europe, et que ce n'est que depuis peu d'années que nos usines

ont abandonné les vieilles méthodes de la routine, pour la voie meilleure du progrès.

» La Société Métallurgique s'est placée du jour de son début au premier rang pour la fabrication des aciers puddlés. Ceux qu'elle a exposés ont attiré l'attention de tous les ingénieurs et des producteurs rivaux, et le Jury a voulu consacrer un temps, relativement très long, à la comparaison de ces produits, à bas prix, avec les aciers les plus fins, pour lesquels la Société n'avait qu'à soutenir une vieille réputation.»

(*Etoile*).

—

Nous devons constater encore le nouveau succès d'un des établissements les plus importants du Midi pour sa spécialité. La Vermicellerie des Actionnaires des Moulins d'Albi a obtenu une médaille d'or.

—

A Toulouse, MM. Chipoulet et Arnaud, vermicelliers, ont reçu une médaille d'argent.

—

M. A. Tivollier a attesté, lui aussi, la supériorité de ses produits.

« Une médaille en argent, est-il dit dans le *Journal de Toulouse*, a été attribuée à ses excellents pâtés de foie de canard, si estimés en France, à Toulouse comme à Paris, et qui tiennent une place honorable à la table de plusieurs grands souverains.

» Ce succès est d'autant plus remarquable que les compétiteurs étaient nombreux ; aucune médaille d'or n'était affectée à cette section ; en recevant la première des trois médailles d'argent décernées, M. Tivollier a donc obtenu le plus haut prix auquel il lui fût permis de prétendre.

» Nous félicitons sincèrement M. Tivollier qui est devenu, depuis plusieurs années, notre concitoyen, de la récompense si méritée, acquise à ses travaux intelligents et éclairés, dont le résultat est de nous aider à descendre avec quelque agrément ce que les poètes ont appelé *le fleuve de la vie.* »

—

Une médaille de bronze a été accordée, pour ses pâtés de foie de canard, au pâtissier-glacier des allées Louis-Napoléon, si favorablement connu des gourmets, M. Albrighi.

Le premier prix étant représenté dans cette classe par les médailles d'argent, c'est donc un second prix qu'a mérité M. Albrighi.

—

L'orphéon Sainte-Cécile a donné un grand concert à ses patrons, le samedi 3 août, dans la salle du Théâtre du Capitole. La réunion était aussi brillante que nombreuse.

Les dames qui avaient prêté leur concours à cette fête ont été couvertes de fleurs. Les autres artistes ont été vivement applaudis. La Société instrumentale l'*Union harmonique* a joué avec talent sous l'habile direction de M. Troy.

Quoique de formation récente, l'orphéon Sainte-Cécile promet de prendre place au premier rang, si l'on en croit ce qu'on a entendu déjà. Les voix sont belles, bien timbrées, nourries ; les connaissances musicales marchent en raison du dévouement des membres et du talent du directeur.

M. Bru a reçu une couronne d'or, précieux témoignage de l'affection de ses orphéonistes et des sympathies du public. Encouragé par un tel succès, il a réuni dans un grand festival près de 500 chanteurs et instrumentistes. La soirée a eu lieu dans la grande cour des Jacobins, au milieu de plus de deux mille auditeurs. On a particulièrement applaudi le chœur des *Pirates*, dont la musique est de M. Bru, sur des paroles de Victor Hugo, et la *Toulousaine*, de M. Deffès, admirablement bien exécutée par les Sociétés chorales réunies.

—

M. le préfet, en ce qui concerne les établissements de bienfaisance de notre département, vient de formuler en ces termes une demande de crédit de 500 fr., applicable à l'institution des jeunes Aveugles.

« J'ai l'honneur de vous communiquer une demande de fondation de bourses à l'institution des jeunes Aveugles de Toulouse, formée par M. le directeur et les membres de la commission de surveillance de l'œuvre.

» Cette demande est accompagnée de deux notes contenant des renseignement sur les résultats obtenus depuis la création de l'établissement, qui remonte à peine à une année, ainsi que sur les élèves de la Haute-Garonne qui y ont été admis.

» Je ne puis, Messieurs, que recommander à votre bienveillance une institution qui paraît appelée à rendre dans le département d'utiles services, et vous prier d'inscrire à votre budget la somme nécessaire pour l'entretien d'une bourse ou de deux demi-bourses.

» Le prix de la pension est de 500 fr. par an. »

Nous ne pouvons que nous associer à une aussi utile demande, et tout nous fait espérer que le Conseil général accueillera favorablement les vœux exprimés par M. le préfet avec une telle sollicitude.

—

La section artistique tient ce qu'elle promet; en voici certes la preuve :

M. Barthélemy jeune, notre compatriote, ancien élève de l'Ecole des Arts de Toulouse, vient d'obtenir à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, une médaille d'argent. Le concours avait lieu sur des études de sculpture d'*après l'antique*. M. Barthélemy avait obtenu aussi une médaille d'argent dans le concours du premier trimestre pour ses études d'*après nature*.

—

Son collègue de la Villa Médicis, M. Falguières, encore un de nos compatriotes, a continué cette année le succès qu'il avait obtenu au Salon de 1865.

Son envoi de Rome n'a trouvé que des éloges dans les critiques parisiennes. Théophile Gautier au *Moniteur*, comme Maxime Du Camp à la *Revue des Deux-Mondes*, ont désigné dans ce jeune élève un artiste passé maître.

Le secrétaire de la rédaction,
ED. BONNAL.

Les éditeurs responsables : BONNAL ET GIBRAC.

POÉSIE.

LA VOGUE ET LE GÉNIE.

A M. J. BÉLIARD.

J'ai laissé ma préface au fond de l'écritoire ;
Mais je vous avertis : *ce conte est une histoire.*

Darvelle est un grand peintre, un artiste inspiré,
Et dans l'ombre pourtant il végète ignoré.
A broyer des couleurs un stupide manœuvre
Gagne plus que Darvelle à produire un chef-d'œuvre ;
Pauvre, à peine vêtu, ses habits en lambeaux
Ont d'avance fixé le prix de ses tableaux.
Le feu sacré l'anime, il le prouve, — on le nie ;
Est-ce qu'un malheureux peut avoir du génie !
Sans espoir aujourd'hui comme il l'était hier,
Rejeté dans la foule, oublié, mais trop fier
Pour se faire afficher aux quatre coins des villes
Et demander la gloire à des réclames viles,
Darvelle se redresse et lutte avec le sort.
Il aime autour de lui, — l'amour l'a rendu fort.
Sous les chevrons disjoints d'une vieille mansarde
Où la misère seule à loger se hasarde,

Il combat l'infortune, armé de son pinceau,
Entre sa mère aveugle et son fils au berceau !

Saint-Réal est le peintre à la mode : il est riche,
Décoré par l'Espagne, anobli par l'Autriche.
Sa couleur est criarde et son dessin est mou,
Qu'importe ! ses tableaux se vendent un prix fou.
Triompher sans mérite est donc chose possible ?
Oui bien ! — Qu'un barbouilleur ait le genou flexible,
Qu'il marche sur ses mains, qu'il prodigue l'encens,
Qu'il sache se créer des protecteurs puissants,
Qu'il soit vanté par eux, — et sa fortune est faite !
Sa plus mauvaise toile est une œuvre parfaite,
On ne saurait payer son talent ce qu'il vaut.
La foule admire en bas ceux que l'on prône en haut.
Saint-Réal à bon droit se passe de génie ;
Il a, pour illustrer le pinceau qu'il manie,
Le sourire influent, le cordial accueil
Des grands seigneurs du jour dont il flatte l'orgueil.
Saint-Réal s'est rendu l'Agio sympathique,
Saint-Réal hardiment peut braver la critique ;
Eh ! qui donc oserait lui trouver un défaut ?
Il dîne chez Mirès et soupe chez Millaud !

Dans un bazar célèbre où des Crésus vulgaires,
Prodiguant les écus qui ne leur coûtent guères,
Couvrent d'or, sur le bruit qu'a déjà fait son nom,
L'œuvre d'un statuaire ou d'un peintre en renom,
Un jour de l'an dernier, Saint-Réal et Darvelle
Exposaient, l'un et l'autre, une toile nouvelle.
Tous les deux avaient peint des prés, des bois, des eaux,
Et, tous les deux, omis de signer leurs tableaux.

Ce jour-là, quand vint l'heure où flâne le beau monde,
Où l'habile marchand que la vogue seconde
Voit en foule arriver les riches acheteurs,

Le bazar regorgeait d'élégants visiteurs.
« Oh ! le divin talent que ce tableau révèle ! »
Dit l'un deux, en montrant la toile de Darvelle
Qui pour voisine avait l'œuvre de Saint-Réal.
« L'art ne va pas plus loin ! Que ce ciel matinal
« Est pur ! Quelle fraîcheur dans ce vert pâturage !
« Quel calme dans ce bois au séculaire ombrage !
« A travers la feuillée où son cristal reluit,
« On entend le babil de ce ruisseau qui fuit ;
« Comme de l'horizon la teinte est bien saisie !
« Tout cela n'est que vrai ; mais quelle poésie
« Dans cette vérité ! Quel miroir enchanteur
« De l'ouvrage sorti des mains du créateur !..
« J'achète mille écus cette *crâne* peinture ;
« Mais de l'artiste, au bas, je veux la signature.
« Quel est-il ? »
—Je ne sais, répond discrètement
Le gérant du bazar, un vieux juif allemand,
Brocanteur émérite, à la mine rusée.
« Absent, quand cette toile ici fut déposée,
« J'en ignore l'auteur ; mais d'un fameux pinceau
« Le splendide cachet brille dans ce tableau...
« Moi, je n'en doute pas, c'est la touche d'un maître,
« D'une célébrité.
— De Saint Réal ?
— Peut-être !
« Ce soir, je le saurai.
— Qu'il signe de sa main...
« J'ai dit trois mille francs.....A demain !
— A demain !

Le soir, dans le bazar, un jeune et pauvre artiste
Entrait. Sur ses habits rapés, sur son front triste,
Il portait doublement l'empreinte du malheur.
« Je suis...
—Ce paysage est de vous ?..La couleur,
« Le dessin, tout est pur...Et votre nom ?
— Darvelle.

—Eh ! bien, je vous annonce une bonne nouvelle,
Ajouta le vieux juif, car c'est lui qui parlait.
Un financier a vu votre œuvre, elle lui plaît ;
« Il paîra mille écus cette charmante toile.
« Signez-la. »
Le marin dont la nef est sans voile,
Sans gouvernail, livrée à la fureur des mers,
Et qui voit, aux lueurs des rapides éclairs,
Un généreux esquif voler à sa rencontre,
Ce marin, quand l'espoir sur l'abîme se montre,
N'a pas de son bonheur un sentiment plus vif
Que n'en conçoit Darvelle aux paroles du juif.
« Enfin, à mon pinceau désormais je puis croire,
Dit-il ; j'aurai ma part de bien-être et de gloire !
« Mon fils ! ma mère ! un jour nous serons tous heureux...
« Mon Dieu, merci pour moi ; surtout, merci pour eux ! »

Et Darvelle d'un trait signe son paysage.
Puis, l'espoir dans le cœur, l'espoir sur le visage,
Il sort, et, dans sa joie, il ne remarque pas
L'orgueilleux Saint-Réal dont il croise les pas.
Le peintre favori de la gent financière,
Réparant un oubli, venait, d'une main fière,
Ardent à profiter d'un renom imposteur,
Apposer sur sa toile un sceau fascinateur,
Et des riches badeaux exploitant la phalange,
Tirer sur l'engoûment une lettre de change !

Darvelle a disparu. Le pied léger, l'esprit
Lancé vers l'avenir qui déjà lui sourit,
Il vole à sa mansarde..... elle est pleine de larmes !
« Pourquoi ces pleurs ? pourquoi ces nouvelles alarmes ?
— On doit au boulanger, il refuse du pain.
— C'est juste ! l'indigent ne doit pas avoir faim...
« Allons courage ! encore une nuit de souffrance ;
« Aujourd'hui la misère et demain l'abondance ! »

A peine le bazar s'ouvrait le lendemain,
Que l'amateur accourt, un lorgnon à la main.
Il va droit au tableau qu'il admirait la veille :
« Darvelle !..... C'est le nom du peintre? et la merveille
« Dont je m'étais hier si chaudement épris,
« C'est ce froid paysage au terne coloris?
« Mais hier j'étais fou ! Je ne sais quel vertige
« Dans ce dessin confus me fit voir un prodige...
« J'aurais, dans mes salons où trônent les beaux arts,
« Offert une œuvre obscure à d'illustres regards?
« Fi d'un pareil honneur, ce cadre n'est pas digne...
« Le voilà le prodige ! »
Et l'amateur désigne
La toile où resplendit le nom de Saint-Réal.

« Comme on reconnaît bien son *faire* magistral !
« Sans doute, ce vallon rouge, ce ciel orange,
« Ce lac vert, tout cela d'abord paraît étrange,
« Mais c'est un parti pris et chacun le sait bien.
« Un artiste éminent n'est esclave de rien.
« Le caprice l'inspire et, sur la toile, il jette
« Les couleurs qu'au hasard lui fournit sa palette;
« Il ose et, quoi qu'il fasse, il est toujours heureux...
« Ce tableau me ravit; vrai ! j'en suis amoureux.
« Le prix?
— Six mille francs.
— Payé ! Voici la somme. »

L'amateur s'en va, fier de sa conquête... Un homme,
Témoin de cette scène, avait tout entendu,
Tout vu; c'était Darvelle... O coup inattendu !
Le malheureux pâlit et garde le silence.
Vers lui d'un air cafard le brocanteur s'avance :
« Mon ami, votre nom n'est pas célèbre encor;
« Mais, qu'y faire?... Tenez, voilà deux pièces d'or,
« Vingt francs pour votre toile et vingt francs pour le cadre;
« C'est pour vous obliger, croyez-le bien.
— Vieux ladre ! »

Murmure entre ses dents le peintre humilié.
Sous son corps frissonnant son jarret a plié,
Le sang bout dans sa tête et l'artiste, de rage,
A fait un mouvement pour briser son ouvrage...
Mais sa mère et son fils attendent... ils ont faim...
Et, poussant un soupir, Darvelle tend la main!

HIPPOLYTE MINIER.

23 Mars 1858.

HISTOIRE

DE LEUCATE ET DE LA FAMILLE DE BARRY.

A l'extrémité du département de l'Aude, et à 26 kilomètres au sud de Narbonne, s'élève un promontoire, dernier rudiment des Corbières (1), baigné d'un côté par la Méditerranée, de l'autre par un étang, vaste lagune de plus de 5,000 hectares de superficie, qui détache complètement le promontoire de la chaîne des Corbières, et ne laisse entre ses bords et la base de ces montagnes qu'un étroit espace, qui faisait autrefois partie de la *Voie Domitienne*. C'est là que passèrent les troupes d'Annibal qui, dirigées contre Rome, furent détruites à Cannes; c'est là que passèrent les légions de César et de Pompée pour aller conquérir l'Espagne; c'est là que défilèrent les Cimbres et les Goths, lorsqu'à leur tour ils se ruaient sur l'Ibérie; c'est enfin cet étroit passage que franchirent les Arabes en 714, pour envahir notre Septimanie !

Lorsque les Phocéens, premiers colonisateurs de ces contrées, reconnurent cette côte, remarquant l'excessive blancheur du promontoire qui se détachait sur le vert sombre des masses forestières qui, alors, l'avoisinaient, ils lui donnèrent le nom de λευκός ἀκτή, blanche falaise, dénomination que ce promontoire a retenue, car on l'appelle encore aujourd'hui *Leucate*. Les Phocéens

(1) La chaîne centrale des Pyrénées plonge, par la saillie aiguë du cap Creus, ses pieds de granit dans la Méditerranée. A 100 kilomètres, à l'ouest, se détache un contrefort qui enveloppe les bassins du Tech, de la Tet et de la Gly; courant d'abord vers le nord, il se replie bientôt vers l'est, forme la chaîne calcaire des Corbières, et se termine brusquement à l'étang de Leucate.

y déposèrent un embryon de colonie qui, malgré les nombreuses révolutions politiques dont ces parages ont été le théâtre, a parfaitement conservé dans sa physionomie le type grec; et, dans son langage, se retrouvent encore quelques mots de la langue maternelle.

Pendant la période romaine, Leucate fut complètement négligé; car, mieux que Louis XIV, les Romains pouvaient dire : « Pour » nous, il n'y a pas de Pyrénées ! » En effet, en deçà comme au-delà de cette chaîne de montagnes, ils étaient souverains maîtres.

Au moyen-âge, divers groupes de pêcheurs avaient établi leurs cabanes au-dessous du promontoire ; dans les premières années du XIVe siècle on comptait à Leucate cent feux, et tous les habitants étaient serfs de corps et de casalage, soumis à la famille Durban qui avait fait construire un château sur le point culminant du promontoire et s'était arrogé le droit d'épave.

En 1306, les consuls de Narbonne offrirent à Philippe-le-Bel de payer dix sols par feu, pendant six années, s'il voulait établir un port dans l'anse de la Franqui, commandée par le promontoire de Leucate, excellente idée que, trois siècles plus tard, Vauban approuvait beaucoup, et qu'il essaya même de réaliser. En effet, l'anse de la Franqui offre, en tout temps, un abri sûr, une profondeur d'eau permanente de dix-huit pieds, un fond d'argile excellent pour l'ancrage, deux fontaines d'eau douce très abondantes ; enfin, un cap élevé se prolongeant de 1,200 toises dans la mer, l'abrite du vent du sud, et la signale, durant la tempête, aux marins effrayés, comme le seul point, sur nos côtes, qui doit les affranchir de tout danger. Malgré ces avantages, le port de la Franqui reste encore à faire (1) !

(1) En 1664, alors que l'on cherchait des débouchés pour le futur canal des Deux-Mers, cette situation fut minutieusement constatée par les Commissaires du roi et les Députés des Etats. — En 1706, un grand nombre de négociants de Dantzick, désireux de se soustraire au protectorat que l'Angleterre, la Hollande et la Prusse réunies, venaient d'imposer à leur ville et à leur commerce, demandèrent à Louis XIV l'autorisation de s'établir à la Franqui et d'y construire, à leurs frais, un port et une citadelle. Les Marseillais s'opposèrent énergiquement à l'exécution de ces projets, comme devant être ruineux pour leur commerce et préjudiciables à la sécurité des frontières maritimes de la France. En 1783, l'ingénieur Barthez de Marmorières déplorait l'abandon du port de la Franqui, et, en 1800, le général Andréossy démontrait tous les avantages de l'ouverture d'un port en ce lieu.

Désireux de développer le commerce du Languedoc, province ouvellement annexée à la couronne de France, Philippe-le-Bel ccepta l'offre des habitants de Narbonne, et fit travailler activeent à l'établissement du port demandé ; afin même d'être moins ntrarié dans l'exécution de ses projets, il amena les frères Durn, alors co-seigneurs de Leucate, à lui abandonner ce château ec son territoire, et leur donna en compensation le château de illegly, près Carcassonne. Poursuivant toujours son projet, Phippe-le-Bel accorda, en 1314, moyennant une faible rançon, la berté à tous les habitants de Leucate avec la faculté de posséder s immeubles, mesure habile qui créait sur ce point, extrême mite du royaume, des habitants intéressés à défendre à la fois le rritoire national et leurs propriétés.

Intimidés par les essais de Philippe-le-Bel, les rois d'Aragon onstruisirent, de leur côté, presqu'en face, et à deux kilomètres nviron de Leucate, un établissement militaire qui semblait éfier celle-ci ; c'était le fort de *Salces*, adossé à la chaîne des orbières.

Les successeurs de Philippe-le-Bel : Louis-le-Hutin et Charles-Bel (1316-1328) continuèrent les travaux de leur devancier ; ais, ayant bientôt épuisé leurs ressources, ils durent abandoner l'entreprise. On avait déjà dépensé au creusement du port e la Franqui, 11,949 livres, somme énorme pour cette époue. En 1337, Philippe-de-Valois reprit encore le dessein d'étalir un port sous Leucate ; il demanda le concours de toutes les illes du Languedoc, en leur faisant remarquer que le commerce e la province gagnerait beaucoup à avoir ce débouché ; toutes s municipalités refusèrent, Toulouse en tête ; les consuls de Naronne consentirent, seuls, à s'imposer ; mais, la guerre déclarée ar le roi d'Angleterre au roi de France, et les malheurs du emps, firent abandonner, à tout jamais, l'établissement d'un ort sous Leucate.

Cependant, l'antagonisme invétéré qui existait entre la France t l'Espagne attirait sans cesse l'attention des deux états sur leurs rontières respectives, non pour en faciliter les approches, mais u contraire pour en rendre l'accès plus difficile. Ainsi, Charles-Quint croyant s'apercevoir que François Ier jetait des regards d'enie sur le Roussillon, fit augmenter considérablement les fortifica-

tions de Salces, et par contre-coup, Leucate vit les siennes prendre plus d'importance : ce surcroît d'ouvrages, combinés avec l'heureuse position de la place, l'avaient en quelque sorte rendue inexpugnable ; de 1524 à 1559, on avait dépensé à ce stérile objet plus de 30,000 livres !

En 1581, le commandement de Leucate fut confié à un brave officier étranger, le chevalier de Barry, dont nous nous sommes proposé, en entreprenant ce travail, de faire connaître l'origine et la famille, car plusieurs de ses membres sont morts victimes de leur dévouement aux intérêts du Languedoc. Nous paierons ainsi un juste mais bien tardif hommage de reconnaissance à cette famille restée, jusqu'à ce jour, presque totalement ignorée.

La famille de Barry était originaire d'Irlande, où l'un de ses chefs jouissait du titre de *pair* de ce royaume ; les troubles que fit naître le schisme provoqué par Henri VIII l'obligèrent à quitter son pays natal et à venir chercher asile en France ; elle choisit le Languedoc pour sa résidence.

En arrivant en France, le chef de la famille, M. de Barry, prit du service, et fut nommé capitaine d'une compagnie de cent cinquante hommes qu'il avait levés à ses frais. M. de Barry n'avait qu'un fils qu'il destina à la carrière des armes. Du même âge que Henri d'Albret, le jeune de Saint-Aunez (c'était le titre que prenaient les fils aînés de la maison de Barry) fit, comme ce prince, et presque sous ses yeux, ses premières armes aux journées de Jarnac et de Moncontour, si fatales aux huguenots (1). Quoique dans les rangs opposés, le jeune de Saint-Aunez, par l'impétuosité de son courage, se fit remarquer du Béarnais qui, depuis cette époque, l'eut en singulière estime.

En attendant l'occasion de se mesurer de nouveau avec le jeune Henri de Navarre, de Barry, père et fils, à la tête de leur compagnie, se maintenaient dans le Languedoc, marchant résolûment contre tous ceux qui ne reconnaissaient pas l'autorité du roi. Ainsi, les religionnaires s'étant pris à attaquer Ouveillan, petite ville fortifiée du diocèse de Narbonne, les de Barry volent au secours de la place assiégée, et parviennent à déloger l'ennemi et à le

(1) Les batailles de Jarnac et de Moncontour furent livrées le 13 mars 1569 et le 30 octobre 1569.

mettre en fuite ; mais de Barry père fut mortellement atteint dans cette affaire, et le jeune de Saint-Aunez, devenu par ce douloureux événement chef de la famille, prit à la fois le nom de de Barry et le commandement de la compagnie. C'est à ce titre qu'il fut chargé de la défense d'Ouveillan.

Cette fois, les Religionnaires vinrent avec des forces considérables attaquer la place : il fallut toute la résolution du jeune de Barry et tout le courage qu'il sut inspirer aux habitants d'Ouveillan pour repousser l'ennemi. Les femmes, elles-mêmes, prirent une part très active à toutes les opérations du siége ; parmi celles-ci, de Barry distingua une jeune fille de condition qui, avec une rare énergie, entraînait ses compagnes sur les remparts, soit pour y apporter des munitions, soit pour enlever les blessés. En présence d'une défense si opiniâtre, et démoralisés par une vigoureuse sortie à la tête de laquelle s'était mis de Barry, les Religionnaires levèrent le siége et disparurent.

Aussitôt après la délivrance d'Ouveillan, de Barry demanda la main de sa jeune compagne d'armes et l'obtint, c'était Constance de Cezelli, fille de Jean de Cezelli, *président en seul* de la Cour des comptes de Montpellier (d'Aigrefeuille), jeune femme que nous verrons bientôt déployer une fermeté de caractère et un dévouement patriotique des plus rares.

Peu de temps après son mariage, de Barry fut appelé par le roi dans le Quercy, où venait d'entrer Henri d'Albret à la tête d'un grand nombre de ses partisans ; il s'était même déjà emparé de Cahors (1580). De Barry fut chargé de le déloger de cette place ; et dans l'accomplissement de sa mission, il eut plusieurs fois l'occasion de se mesurer avec le Béarnais : « Ventre saint-gris, lui » dit le roi de Navarre dans une de ces rencontres, est-ce à moi » que vous en voulez, chevalier ? Ne me ménagez pas, je ne suis » qu'un soldat comme vous.

» — Sire ! lui répondit de Barry, vous m'apprenez à faire mon » devoir ! Mourir pour mon roi, c'est tout ce que je désire ! »

L'engagement entre les troupes royales et les Huguenots fut des plus acharnés, et malgré les efforts de de Barry et des siens, Henri parvint à se maintenir dans Cahors. De Barry perdit un grand nombre de ses soldats, et lui-même, atteint de plusieurs blessures, resta au pouvoir de l'ennemi.

« Qu'on ménage cet officier, dit Henri, en reconnaissant de
» Barry, qu'on panse ses blessures ; ventre saint-gris ! J'aimerais
» mieux gagner un officier tel que lui qu'une ville ! »

Le combat, dans Cahors, avait duré cinq jours et cinq nuits,
durant lesquels le roi de Navarre combattit constamment à la tête
des siens. Lorsque les hostilités eurent cessé, Henri accorda la
liberté à tous les prisonniers, et, à cette occasion, de Barry reçut
une honorable distinction : « Prenez mon cheval de bataille et
» cette épée, lui dit le roi de Navarre ; l'un vous reconduira chez
» vous, l'autre vous fera souvenir que je sais m'en servir ! »

Instruit du courage de de Barry et de la belle conduite qu'il
avait tenue à Cahors, Henri III voulut lui témoigner sa satisfac-
tion et lui donna le gouvernement de Leucate, place que le roi
tenait beaucoup à conserver, à cause des Espagnols qui, soute-
nant la Ligue, menaçaient sans cesse d'envahir le territoire fran-
çais. La récompense, hâtons-nous de le dire, était des plus mi-
mes ; car les gages du commandant de Leucate, pour cette année,
1581, n'étaient que de 16 écus $^2/_3$ par mois.

Une fois installé à Leucate, de Barry en fit réparer les forti-
cations et mit la place sur un bon pied de défense.

La forteresse de Leucate était située sur une montagne qui a
1,500 pas de front, du côté de France ; elle est presque enviro-
née de la mer ou d'un étang qui porte son nom, et communiq-
à la terre-ferme par une langue de terre qui sépare cet étang
celui de la Palme ; en sorte qu'elle forme une presqu'île. Le
rocher est presque partout escarpé, et il n'y a, pour l'atteind-
que deux avenues, qui sont fort resserrées, lorsque les étan-
viennent à grossir par les pluies. Cette forteresse avait d'ab-
consisté en un donjon de figure presque ronde, environné d'
boulevard à l'antique, avec un terre-plein, conduisant à
citerne ; François Ier fit revêtir ce bâtiment ancien de quatre pe-
bastions irréguliers, avec leurs courtines. La dureté du roc
avait empêché de creuser des fossés ; mais, devant les portes,
surmonta cette difficulté, afin de pouvoir manœuvrer les po-
levis. De Barry relia ce pêle-mêle de fortifications par
enceinte générale, en forme de *fausses-brayes ;* et, pour cou-
la pointe des bastions, il disposa quatre demi-lunes devant

ourtines. Cet ouvrage extérieur était de pierre, mais les murail-
es, qui avaient fort peu d'épaisseur, n'étaient pas terrassées.

Au bas de la forteresse est le village de Leucate, qui existe
ncore aujourd'hui ; un peu plus haut, du côté de l'étang, et vis-
-vis le bastion dit de Montmorency, se trouve l'église ainsi que
ı maison du curé. La Palme, petit village le plus près de Leu-
ıte, en venant de Narbonne, n'en est éloigné que d'environ une
eue, et ses cabanes encore moins ; celles-ci sont dans la plaine
t sur le grand chemin de France en Espagne, tandis que le vil-
ıge est sur une petite colline et plus rapproché de la mer.

Tel était le lieu où la famille de Barry allait acquérir de nou-
eaux droits à la reconnaissance de la France et du Languedoc
n particulier.

Rien d'extraordinaire ne s'accomplit autour de Leucate, durant
es premières années du commandement de de Barry ; nous
oyons seulement dans le *Livre d'ordonnances* du maréchal de
oyeuse, que, le 5 octobre 1585, le gouverneur de Leucate reçut
rdre d'aller s'emparer du château du Terrail, près Capestang,
ı diocèse de Narbonne. Déjà la brèche était pratiquée, et de
arry se disposait à monter à l'assaut, lorsque, soudainement
ttaqué par Sandal, lieutenant dévoué de Montmorency, à la tête
e forces considérables, il dut lever le siége et se retirer précipi-
ımment dans Leucate.

Henri IV, appelé au trône par la mort de Henri III (2 août 1589),
empressa de confirmer de Barry dans le poste d'honneur qui
ıi avait été confié. Mais l'Espagne catholique, voyant avec horreur
n huguenot ceindre la couronne de France, ne voulut point le
econnaître ; aussi, plus que jamais, elle soutint la Ligue ; plus
ue jamais elle entretint dans le Languedoc, et surtout dans le
oisinage de Leucate, des bandes armées qui saccageaient le
ays et fomentaient partout des troubles.

Au mois d'août 1590, 6,000 Tudesques, envoyés par l'Espagne,
ous les ordres du comte de Lodron, débarquent à la Nouvelle,
ıetit port situé entre Narbonne et Leucate ; ils venaient prêter
nain-forte aux ligueurs. Dès que Montmorency fut instruit de
eur arrivée, il marche à leur rencontre : les atteint, sur les
ords de la Robine, et, après un combat de peu de durée, force

leur camp et les disperse. A cette époque de guerres d'escarmouches, de surprises, on se contentait d'un léger avantage, mais on ne prenait nul souci d'assurer les effets de la victoire et de réduire l'ennemi. Ne se voyant pas poursuivis, les Tudesques se dirigent sur Leucate et investissent la place : surpris de cette attaque soudaine, de Barry court auprès de Montmorency, pour s'entendre avec lui sur les moyens de défense. Après avoir reçu les instructions de son chef, il se dirigeait vers Leucate, lorsqu'aux abords du village, il est enveloppé par une patrouille espagnole et reconnu pour le commandant de la forteresse assiégée. On l'invite, on le somme d'embrasser la Ligue et de trahir le Roi ; de Barry résiste à toutes les propositions, demeure inébranlable devant toutes les menaces. Sa femme, Constance de Cezelli, était enfermée dans Leucate ; on la crut plus accessible aux séductions et à la crainte. Après lui avoir fait part de la captivité de son mari, des dangers auxquels il est exposé, si elle ne vient immédiatement à son aide, on lui déclare qu'elle seule peut le sauver !

« — Et quel moyen me proposez-vous pour le délivrer ?

» — Rendez immédiatement la place ; et alors la vie de votre » mari et sa liberté vous seront garanties.

» Non ; je ne rachèterai pas à un tel prix la vie de mon mari. » Prenez la mienne ; prenez notre fortune ; ce sont là les seuls » sacrifices que je puis faire. Nous tenons de la confiance du » Roi la forteresse de Leucate, et nous la lui conserverons jus- » qu'à la fin et aux dépens de nos jours ! »

En présence d'une telle fermeté, le parlementaire se retira, et, quelques instants après, le comte de Lodron faisait remettre à Constance de Cezelli la tête de son mari !

Ce n'est pas le premier exemple d'atroce barbarie qu'offrent les annales d'Espagne, en semblable occurrence : en 1270, Don Juan de Castille faisait le siége de Tarifa ; s'étant emparé du fils du gouverneur de cette place, il lui fit dire que, s'il ne rendait pas à l'instant la ville, il allait faire tuer son fils sous ses yeux : « Dans notre famille, mieux vaut l'honneur que la perte d'un » fils ! » fut la réponse du gouverneur de Tarifa. Et aussitôt Don Juan, fidèle à sa parole, plongea son épée dans le sein du jeune homme !

Constance de Cezelli ne se laissa pas abattre par la douleur ;

ı ordonna plusieurs sorties; et, combinant ses efforts avec x de l'armée active, elle parvint à dégager Leucate; elle fit ıux encore, n'obéissant qu'à ses généreuses inspirations, elle ; sous sa protection les prisonniers espagnols qui avaient été s pendant les sorties et que la soldatesque, par représailles ou ır venger l'assassinat du commandant de Barry, voulait met- à mort. Grâces à elle, un gentilhomme de Languedoc, le ıvalier de Loupian, qui se trouvait parmi les prisonniers, eut la sauve.

Touché de tant de courage et de force d'âme, Henri IV nomma ıvernante de Leucate, Constance de Cezelli, jusqu'à la majo- ı de son fils aîné, Hercule, que nous verrons bientôt, à son r, se signaler à la défense de cette place. Et comme l'entou- e du Roi trouvait mauvais qu'une femme fût appelée au com- ındement d'une forteresse : « Eh! qui de vous, Messieurs, fit e Roi dédaigneusement, a donné à ma cause une preuve plus ıclatante de dévouement que cette femme? »

Rien de remarquable ne s'accomplit autour de Leucate sous le ıvernement de Constance et durant les premières années du nmandement de son fils. Nous voyons seulement qu'en 1630, ıcate fut appelée à devenir siége particulier d'amirauté.

L'avènement au trône de Louis XIII ne fit qu'accroître les nbreux sujets de collision qui existaient entre les grands feu- aires et la Couronne, entre les Réformés et l'église orthodoxe. Languedoc se ressentit nécessairement de ces luttes, et, comme ıs étaient sans cesse excitées et soutenues à main armée par ıpagne, les places frontières durent en supporter la plus large t.

Ainsi, le 9 juillet 1637, les Capitouls de Toulouse reçurent avis Roi que les Espagnols se disposaient à envahir la France sur ıx points à la fois : par Bayonne et le Roussillon; le 15 de ce is, le duc d'Hallwin, gouverneur général de Languedoc, leur ıonce que les Espagnols, en armes, ont commencé à s'avancer s nos frontières; en conséquence, il ordonne la réunion du ı et de l'arrière-ban de la noblesse, somme les Capitouls d'or- ıiser leurs *communes* et fait appel à la bourgeoisie pour venir à défense du pays. Ces ordres furent adressés à toutes les villes la province, car il y eut partout un élan général pour repous-

ser l'invasion ennemie, qui était principalement dirigée contre Leucate.

Les documents nous manquent pour dire avec détail les préparatifs que firent en cette circonstance les différentes communautés de Languedoc ; nous nous bornerons à faire connaître les dispositions qui furent prises à Toulouse ; c'est dans le livre des *Annales* et dans le registre des *Délibérations* conservés aux Archives du Capitole, que nous empruntons les détails qu'on va lire :

Pour faire face aux événements, les Capitouls instituèrent un *Conseil raccourci*, chargé de tout préparer ; et, dans ce but, celui-ci nomma huit capitaines, à qui fut confié le soin d'organiser les communes ; il fit mettre en état les armes renfermées dans l'arsenal, et recueillir toutes les munitions de guerre conservées dans divers dépôts ; en même temps il déléguait à MM. de Calvet et de Catel le pouvoir de lever et d'armer deux compagnies de gendarmes à cheval. De son côté, la noblesse, sous les ordres des marquis d'Ambres et de Mirepoix, du vicomte de Monfâ, des barons de Mauléon, de Spondeilhan, de Berat, organisait un corps de cavalerie imposant. Tous ces préparatifs furent menés avec tant de vigueur, que, dans les premiers jours du mois d'août, Toulouse put diriger sur le quartier général du duc d'Hallwin, établi entre Narbonne et Béziers :

Deux compagnies de gendarmes, fortes de cent chevaux chacune ;

Trois cents fantassins des communes ;

Trois escadrons de cavalerie, composés de gentilshommes ;

A ces troupes régulières vinrent s'adjoindre un grand nombre de volontaires qui n'avaient pu y être incorporés, et parmi lesquels se trouvaient des jeunes gens appartenant aux meilleures familles : Paulo-Grandval, cornette des chevau-légers de la compagnie d'Enghien ; Nolet ; Balard, gouverneur du château de Penne ; Caussidières, Madron, Gargas, Celery, etc., etc.

Un approvisionnement de 150 quintaux de poudre, 100 quintaux de mèches, 100 quintaux de plomb en balle, et des vivres en quantité, accompagnaient le contingent toulousain. La plupart des villes de la province, imitant cet exemple, s'étaient empressées, par des envois de troupes et de munitions, de renforcer la

petite armée du duc d'Hallwin. Montpellier équipa et monta trois compagnies de cavalerie; Albi fournit 150 maîtres; Narbonne, Béziers, Carcassonne, armèrent chacune 400 hommes de milice.

Les archevêques de Narbonne et d'Albi, les évêques de Béziers, de Montpellier, d'Agde, de Die, ne considérant que la situation critique du moment, crurent de leur devoir de se rendre au camp, afin d'accroître par leur présence le courage des combattants. Mgr de Sourdis, archevêque de Bordeaux, commandait une escadre qui s'était embossée dans la baie de la Franqui pour défendre Leucate et soutenir les opérations de l'armée de terre; enfin, le provincial des jésuites d'Avignon, Paul de Barry, frère du gouverneur de Leucate, apprenant le danger qui menaçait cette place, courut s'y renfermer, pour partager avec sa famille les angoisses et les périls auxquels elle allait être exposée.

Pendant ce temps, l'armée espagnole, sous les ordres du comte Cerbellon, franchissait timidement la frontière. Au lieu de marcher droit sur Narbonne, elle se mit à investir sérieusement la forteresse de Leucate, comme si une pareille bicoque, qui n'avait pas plus de 200 hommes de garnison méritait tant de précautions. Au reste, c'est à cette circonspection exagérée du général espagnol et à la lenteur de ses mouvements que la province dut d'être affranchie des horreurs d'une invasion.

Dans les premiers jours de septembre, tous les contingents des différents diocèses du Languedoc furent réunis au camp du duc d'Hallwin. Ce général les assimila entre eux, et réunis aux régiments de Vitry, de Languedoc, de Mercœur, de Castellan, de Saint-André, il se trouva à la tête d'une petite armée de 8,000 hommes, 1,800 chevaux et 12 pièces d'artillerie; l'armée espagnole comptait 12,000 hommes, 20 pièces d'artillerie et 2,000 chevaux. En présence de forces si peu imposantes, on a lieu de s'étonner que l'alarme ait été générale dans le Languedoc; que toutes les municipalités aient manifesté les craintes les plus vives, et que partout on se soit cru perdu! C'est, néanmoins, ce qui résulte avec évidence de la correspondance officielle qui, à cette époque, fut engagée entre toutes les villes de la province. Mais voici un témoin oculaire et bien digne de foi, qui a résumé

ainsi la situation du pays ; c'est l'évêque de Nîmes, haranguant Louis XIII : « En l'opinion la plus censée, dit-il, Leucate était » perdue ; Narbonne courait fortune, — Béziers et Montpellier » avaient pris l'épouvante, — et la ville de Nîmes, toute guer- » rière qu'elle est, tremblait aussi bien que les autres ! »

Heureusement, la panique ne fut pas de longue durée.

Les Espagnols avaient formé autour de Leucate trois camps retranchés, ceints de murailles en pierre, avec fossés et contres- carpe ; de là, ils ajustèrent leur artillerie contre la place. Mais avant de commencer l'attaque, le comte Cerbellon crut devoir envoyer un parlementaire au gouverneur pour le sommer de se rendre. Voici quelle fut sa réponse : « Dites à votre général que » mon père m'a tracé avec son sang la conduite que j'ai à tenir, » et que j'entends conserver les traditions de famille ; mitraillez- » nous et nous vous répondrons ! »

En effet, le 27 août, l'artillerie espagnole ouvrit son feu, et le maintint pendant une partie de la nuit ; la place y répondit avec la même vigueur ; le 29, les assiégeants se rendirent maîtres de la fontaine, située à 800 pas de la forteresse, de l'Eglise et de toutes les hauteurs ; le 2 septembre, la cavalerie espagnole s'em- para de Treilles, Fitou, la Palme, villages voisins de Leucate. Ces succès étaient alarmants pour les assiégés, car ils se voyaient sans secours et plus étroitement bloqués. Le 5, les batteries de brèche commencèrent leur tir ; de Barry y répondit de son mieux et faisait réparer, la nuit, les dégâts de la journée. Les deux frères : Hercule et Paul de Barry, en ce moment critique, soutinrent par leur exemple et leurs paroles persuasives le cou- rage de la garnison, résultat heureux ; car on sait combien peu il faut pour démoraliser une petite troupe sans rapports avec l'ex- térieur : 80 hommes du régiment de Languedoc ; 40 soldats de divers corps et 60 paysans avec leurs femmes et leurs enfants ; voilà quels étaient, pour le moment, les défenseurs de Leucate ; voilà ceux qui devaient tenir tête à une armée de 12,000 hommes ! et cependant rien ne fut en souffrance !

Le 19 septembre, les ouvrages extérieurs étaient ruinés et la brèche était reconnue praticable au corps de la place ; l'assaut fut donc ordonné. Huit cents hommes entrent résolûment dans la voie, se font jour à travers toutes les fissures, et gagnent au moyen

d'échelles la crête des remparts ; mais partout ils sont repoussés ; de Barry et les siens s'opposent sans cesse à leur passage et les précipitent dans les fossés. En présence de tant d'énergie, les Espagnols hésitent et finissent par se retirer tumultueusement. Après un tel effort, les hostilités furent supendues de part et d'autre, pendant plusieurs jours.

Le 25 septembre, l'approche de l'armée du duc d'Hallwin fut signalée aux assiégés, qui en témoignèrent leur joie par de solennelles actions de grâces. Désormais, il n'y avait plus rien à craindre. En effet, le 27, les Espagnols furent délogés de toutes les positions qu'il avaient prises autour de Leucate, et furent eux-mêmes obligés de soutenir un siége. Le 28, un conseil de guerre est tenu sous la présidence du duc d'Hallwin et avec le concours des archevêques de Narbonne et d'Albi, des évêques de Béziers et d'Agde. On y décida que, le soir même, une attaque générale serait dirigée contre les retranchements espagnols ; détermination heureuse, car le 29 avait été désigné par Cerbellon pour livrer un assaut décisif.

L'armée française fut divisée en cinq corps, dont le commandement fut confié aux chefs les plus expérimentés : ils avaient reçu ordre d'attendre la chute du jour, de se diriger alors au pas de course sur les retranchements espagnols, d'éviter autant que possible les feux plongeants de leur artillerie, et de ne pas répondre au tir de la mousqueterie. Ces ordres furent ponctuellement exécutés : les Languedociens, excellents coureurs, arrivèrent en un clin d'œil au pied des murailles en pierre sèche formant l'enceinte des retranchements, les détruisirent avec la crosse de leurs fusils ou les escaladèrent : une fois dans l'intérieur des camps, ce fut une lutte abominable, corps à corps, où la baïonnette, le sabre, les pistolets et l'espingole jouèrent un rôle affreux. En général, les Espagnols étaient effrayés de cette attaque soudaine, au milieu de la nuit ; aussi se défendirent-ils mollement. Un grand nombre d'entre eux se noyèrent dans les étangs de Leucate et de la Palme, en cherchant à se sauver.

Le camp retranché du comte Cerbellon repoussa seul avec énergie cette attaque imprévue ; il venait de recevoir un renfort de 2,500 hommes du régiment *Comte-Duc-Olivarès*, composé de vieux soldats qui avaient guerroyé en Flandre, en Italie et en

Allemagne. Il fut impossible de les ébranler. C'est à la première attaque de ce camp que succomba le jeune de Saint-Aunez, fils du gouverneur de Leucate. Les quatre colonnes victorieuses se réunirent à celle qui avait été tenue en échec, et le 29, au matin, malgré toute la bravoure des vieux soldats espagnols, ils durent céder au nombre et à l'impétueuse ardeur des Languedociens. Malgré leur résistance opiniâtre, le comte Cerbellon, voyant que la lutte était trop inégale, fit sonner la retraite et évacuer le camp en assez bon ordre, en repoussant de son mieux les charges de notre cavalerie.

Ainsi, les Espagnols furent expulsés de notre territoire, et Leucate se trouva affranchie de ses alarmes.

Cette courte campagne avait tellement impressionné les esprits languedociens que tout le monde voulut en connaître les détails; aussi, à Toulouse et à Montpellier, parut-il plusieurs relations de la bataille de Leucate, en prose et en vers, en français et en latin. Voici l'indication des plus importantes : 1° *Leucata obsidione liberata*, ex libris rerum gallicarum, Joannis Samblancati, Tolosæ, 1637; — 2° *Brief narré des particularitez les plus remarquables* qui se sont passées pendant le siége de Leucate, en forme de journal; Montpellier, 1637, Jean Pech, imprimeur; — 3° *Relation des siége et bataille de Leucate*, par Paulhac, avocat, Tolose, 1638; J. Colomiez, imprimeur; — 4° *Leucata triumphans*, autore J. Henric. Auberio, è societate Jesu, poème en dix chants et 1,200 vers latins hexamètres (1). Ces diverses relations, suivant les influences sous

(1) Les arts graphiques vinrent en aide aux simples récits : on publia simultanément avec les *Relations* des plans de Leucate assiégée, des estampes représentant les différentes phases du siége, ainsi que la déroute des Espagnols; puis, des pièces satiriques où l'armée de Cerbellon était mise en déroute à coups de balais, le tout saupoudré de calembours et de jeux de mots aiguisés par Goudouli, et souvent assez mal réussis, celui-ci entre autres : *Qué faran de la Salso, perqué Laoucat nous resto?* Au-dessus de ces exhibitions vulgaires, planait le magnifique portrait du maréchal de Schomberg, rehaussé de devises à sa louange; une médaille commémorative fut aussi frappée pour perpétuer le souvenir de la victoire de Leucate. Rien, en un mot, ne fut négligé pour satisfaire la curiosité publique et exciter l'enthousiasme populaire. Aussitôt après son retour, M. de Calvet, commandant une des compagnies de gendarmes levée à Toulouse, s'empressa d'aller déposer processionnellement sur l'autel de Notre-Dame du Rosaire, aux Jacobins, un drapeau pris aux Espagnols, précieux trophée de la vaillance toulousaine qui fut conservé dans cette église jusqu'en 1793. Enfin, les Capitouls qui entrèrent en charge, en 1638, voulurent que la bataille de Leucate fût représentée sur le grand tableau destiné à perpétuer leur image; l'excellent peintre Chalette,

esquelles elles ont été écrites, recommandent, chacune, divers ersonnages, comme s'étant particulièrement distingués dans action. Quant à nous, aujourd'hui, désintéressés dans cette conécration, nous avons choisi les noms que nous avons trouvés plus souvent reproduits pour les offrir au respect ou à la uriosité de notre génération. Ce sont :

Le duc d'Hallwin, lieutenant-général et commandant en chef, ui aussitôt après la bataille fut promu au maréchalat, sous le tre de : Maréchal de Schomberg; le marquis de Mirepoix, qui it partagé en deux par un boulet de canon; le marquis d'Ambres, ui fut atteint de deux coups de pistolet, en chargeant à la tête de on escadron; les comtes d'Aubijoux et de Merinville qui se tinrent onstamment près du général en chef pour aller porter et faire xécuter ses ordres; le vicomte de Lautrec; le vicomte de Monfâ, escendant des anciens comtes de Toulouse et qui fut tué à la te de son escadron; Annibal, fils naturel du duc de Montmorency, ui eut le même sort ; de Barry père, gouverneur de Leucate, qui it fidèle au courage et au dévouement de ses ancêtres; de aint-Aunez, son fils, qui expira sous ses yeux, à la tête des ilices de Narbonne et qui déjà s'était couvert de gloire à l'île e Rhé et à Cazal, dans le Monferrat. Dans un rang inférieur, ous trouvons les barons de Vieules, de Pezens, de Moussoulens, e Voysins, de Majolas, de Mauléon, de Bonrepos, de Clairemont, de Murviel, d'Amboise, de Saint-André; et après : les ieurs de Monfrin, de Calvet, de Lambertie, de Catel, de Saulsan e Suse, de Lions, de Spondeilhan, de Calvisson, de Lastrongues, e Noir de Narbonne, de Grave, de Montredon, Jean de Lordat. Une de ces relations a constaté que vingt femmes de Leucate avaient été tuées sur les remparts de la place en venant y apporer des munitions ou enlever des blessés; on voit que le mâle

un des meilleurs qu'ait eus l'Hôtel-de-Ville, eut mission de reproduire sur la ième toile la bataille de Leucate et les huit portraits des Capitouls, moyennant 00 livres! Aussitôt après leur installation, les Capitouls votèrent, en outre, Adresse suivante au maréchal de Schomberg : « Puisque cette province doit à votre valeur le repos dont elle jouit présentement, il est plus que juste que cette ville, qui en est la capitale, vous salue comme son gouverneur par l'entremise de ses nouveaux magistrats. Nous espérons que l'exercice de leurs charges, ayant commencé par la gratitude que nous vous devons, nous attirera l'honneur de votre protection, et celui-là, le bonheur de contribuer par nos soins à la tranquillité publique ! »

courage de Constance de Cezelli avait créé en ce lieu des émules. — Dans l'ordre ecclésiastique, nous avons remarqué : Mgr de Sourdis, archevêque de Bordeaux; Mgr de Rebé, archevêque de Narbonne, *pietate consilioque potens ;* Mgr Gaspard de Ludo, archevêque d'Albi ; Mgr de Leberon, évêque de Die et de Valence, etc., etc.

Toutes les relations du siége de Leucate mentionnent honorablement la conduite du P. de Barry ; et le poème de *Leucate triumphans* a consacré deux vers à sa louange, que nous reproduisons, car nous avons à cœur de mettre en lumière cette illustration de la famille de Barry, ignorée jusqu'à ce jour. Voici ces vers, un peu durs, un peu barbares, si l'on veut, mais ils servent notre cause :

> Heic Loyolei pietate et sanguine clarus
> Ordinis, assiduis damna avertebat ab arce
> Barryades precibus.....

Le P. de Barry, durant le siége de Leucate, ne se distingua pas seulement par la ferveur de ses prières : son courage, son sang-froid, furent toujours à la hauteur des circonstances les plus difficiles et prévinrent bien des malheurs. Mais, à nos yeux, le P. de Barry a un mérite plus élevé que celui de la simple bravoure ; il est un des onze mille écrivains dont s'honore à bon droit la Société de Jésus. On lui doit le *Pensez-y bien*, ouvrage estimé des âmes dévotes, et dont le *Nouveau Pensez-y bien de 1853* faisait ainsi l'éloge :

« Le *Pensez-y bien* du P. de Barry est un petit livre qui a produit de grands fruits. Bien des personnes l'ont lu si souvent, » qu'elles le savent comme par cœur ; et dès lors les grandes » vérités qu'il renferme ne font plus la même impression. On a » cru qu'un *Nouveau Pensez-y bien* tracé à peu près sur le même » modèle pourrait en quelque manière remédier à cet inconvénient, et que ce second ouvrage, quoique bien inférieur au » premier, pourrait être de quelque utilité pour le bien des » âmes. » Certes, il est impossible de recommander, en meilleurs termes, un livre auquel on veut faire concurrence. Le P. de Barry est, en outre, auteur de plusieurs ouvrages ascétiques

ıes, dont nous ne citerons qu'un seul, parce qu'il tempère les ɣueurs du *Pensez-y bien*, et qu'il fait entrevoir l'avenir sous des uleurs plus riantes ; c'est *Le Paradis ouvert à Philagie par cent rotions à la Mère de Dieu, aisées à pratiquer ;* voici le début de t ouvrage :

« Qui vous ouvriroit le Paradis, ne vous obligeroit-il pas parfaitement? Ne donneriez-vous pas des millions d'or pour en avoir une clef et entrer dedans quand bon vous sembleroit? Heureusement, il ne faut point faire de si grands frais : en voici une, voire cent à meilleur marché. » L'abbé Thiers, en n *Traité des Superstitions*, apprécie de la manière suivante ces *fs* et ces *manières aisées* d'entrer au Paradis : « Ce bon père s'imagine que toutes ces *dévotionnettes* sont autant de *clefs* du Paradis ; mais, pour moi, j'appréhende fort que ces *clefs* ne soient rouillées, parce que je sais, par l'Ecriture et par la tradition, qu'il faut autre chose pour arriver à la gloire éternelle. » ascal prend au sérieux les assertions du P. de Barry, et s'écrie : Eh! quoi! chacune de ces dévotions aisées suffit pour ouvrir le ciel? » Oui, répond imperturbablement le P. de Barry : « Tout autant de dévotions à la Mère de Dieu que vous trouverez consignées en ce livre, sont autant de clefs du ciel qui vous ouvriront le Paradis! » Et ne croyez pas ces dévotions difficiles à 'atiquer ; elles consistent, par exemple : « A saluer la Sainte-Vierge, à la rencontre de ses images ; à dire le petit chapelet des dix plaisirs de la Vierge ; à prononcer souvent le nom de Marie ; à donner commission aux anges de lui faire la révérence, de notre part ; à souhaiter de lui bâtir plus d'églises que n'en ont fait tous les monarques ensemble ; à lui donner, tous les matins, le bonjour, et, sur le tard, le bonsoir ; à dire tous les jours l'*Ave Maria*, en l'honneur du cœur de Marie. Cette dernière dévotion, fait remarquer le P. de Barry, assure, outre l'entrée au Paradis, le cœur de la Vierge, sans qu'on soit obligé de lui donner le sien. » Notez bien ceci : « Cela n'est pas nécessaire, a-t-il soin d'ajouter, lorsque l'on est trop attaché au monde. Cœur pour cœur, ce seroit bien ce qu'il faudroit ; mais le vôtre est un peu trop attaché et tient un peu trop aux créatures, ce qui fait que je n'ose vous inviter à offrir aujourd'hui ce petit esclave que vous appelez votre cœur. » Aussi le bon

père se contente-t-il de l'*Ave Maria* pur et simple, tel qu'il l'avait demandé d'abord. Cela est tout-à-fait commode, comme on voit; mais le P. de Barry ne s'arrête pas encore là. « Comme il y a, dit-il, » des personnes qui ne s'attacheroient jamais à dire tous les jours » ces deux paroles : *bonjour* et *bonsoir!* parce que cela ne peut » se faire sans quelque attention de mémoire, » le P. de Barry a voulu fournir aux plus paresseux le moyen de sauver leur âme, avec une excessive facilité; ainsi, un des moyens très aisés qu'il propose consiste à graver et à former sur son cœur le nom de Marie, à avoir, jour et nuit, un chapelet au bras, en forme de bracelet, ou bien à porter sur soi un rosaire ou bien une image de la Vierge. « Et puis, dites, s'écrie le P. de Barry, tout satisfait » de son invention, que je ne vous fournis pas des dévotions faci- » les pour acquérir les bonnes grâces de Marie? » En effet, il faudrait être bien misérable que de se refuser à prendre un moment, en toute sa vie, pour mettre un chapelet à son bras ou un rosaire dans sa poche, et assurer par là son salut avec tant de certitude « que ceux qui en ont fait l'épreuve n'y ont jamais » été trompés, de quelque manière qu'ils aient vécu; » car c'est une particularité toute spéciale aux dévotions du P. de Barry que, pour les pratiquer avec fruit, il n'est nul besoin de réformer sa manière de vivre; et, afin de convaincre ses lecteurs, il rapporte l'exemple d'une dame qui, pratiquant tous les jours la dévotion de saluer les images de la Vierge, vécut toute la vie dans le péché mortel et mourut enfin en cet état, ce qui ne l'empêcha pas d'être sauvée par le mérite de cette seule dévotion! « Toute la grâce que » l'on peut faire à l'auteur de ce faux Paradis, dit l'abbé Thiers, » c'est qu'il était en délire, quand il essaya de l'ouvrir. »

L'âme austère de Pascal est moins indulgente; elle s'indigne à la monstruosité de pareilles assertions : « En vérité, dit-il, je sais » que les dévotions à la Vierge sont un puissant moyen pour le » salut, et que les moindres sont d'un grand mérite quand elles » partent d'un mouvement de foi et de charité, comme dans les » saints qui les ont pratiquées. Mais de faire croire à ceux qui en » usent, sans changer leur mauvaise vie, qu'ils se convertiront à » l'heure de la mort, presque à leur insçu; c'est ce que je trouve » bien plus propre à entretenir les pécheurs dans leurs désordres » par la fausse paix que cette confiance téméraire apporte, qu'à

les en retirer par une véritable conversion que la grâce peut seule produire. » Aussi, pour tranquilliser par avance les consciences timorées, le P. de Barry ne manque pas d'ajouter : « Qu'importe par où nous entrions dans le Paradis, moyennant que nous y entrions! » J'avoue que cela n'importe, répond Pascal; mais la question est de savoir si on y entrera. » Le P. de Barry n'a pas attendu l'objection; et il y va au-devant : « La Vierge en répond. S'il arrivoit qu'à la mort, l'ennemi eût quelques prétentions sur vous, et qu'il y eût du trouble dans la petite république de vos pensées, vous n'avez qu'à dire que Marie répond pour vous, et que c'est à elle qu'il faut s'adresser. » Et si quelqu'un assez outre-cuidant eût dit au P. de Barry : « Mais qui vous a assuré que la Vierge en répond? » Il n'eût pas été le moins du monde embarrassé. Sa réponse était toute prête; la voici : « Quant au profit et bonheur qui vous en reviendra, je vous en réponds et me rends *pleige* (caution) pour la bonne mère. » Et si, enfin, on l'eût poussé dans ses derniers retranchements et qu'on lui eût demandé : « Mais, qui répond de vous ici-bas? » Il n'eût pas manqué de prendre, comme tant d'autres de ses confrères, la Compagnie pour son garant : « Ne savez-vous pas, auroit-il dit, que la Société répond de tous les livres de nos Pères! »

Cependant, la plupart des assertions du P. de Barry ont paru si étranges, si absurdes, si ridicules, si scandaleuses, que le P. Raiaud, jésuite comme lui, les a recueillies et combattues, dans son ouvrage intitulé : *Dyptica Mariana*.

Nous ne ferons pas d'autres emprunts aux ouvrages du P. de Barry, nous nous bornerons à cueillir dans ses *Lettres sur des sujets importants*, deux anecdotes piquantes, dont Louis XIII est le héros. Dans quelques-unes de ces lettres, il entreprend de blâmer les nudités de gorge, alors fort à la mode (1), et cite, à ce

(1) Dans le XVIIe siècle, un grand nombre d'auteurs publièrent des diatribes contre l'abus des nudités de gorge, chez les femmes du monde, comme on fait aujourd'hui contre les crinolines. Nous citons ici les ouvrages les plus curieux : *Le Chancre* ou *Couvre-sein féminin*, ensemble *Le Voile* ou *Couvre-chef féminin*, par J. Polman, chanoine de Cambrai; Douai, 1635, in-8o. — *Discours particulier contre les femmes débraillées de ce temps*, par. P. Juvernay; Paris, 1637, in-8o. — *Discours contre les filles et les femmes mondaines, découvrant leur sein et portant des moustaches*, par Juvernay; 1640, in-8o. — *De l'abus des nudités de gorge*, tiré de la Sainte-

propos, deux actes de Louis XIII, qui prouvent combien peu ce prince tenait à encourager ce genre d'exhibition.

« Le Roi, dit-il, étant à Dijon, se rendit à la Sainte-Chapelle » pour y faire ses dévotions, une demoiselle demanda au capi- » taine des gardes de se placer près de Sa Majesté pour la voir. » La politesse alloit y déterminer cet officier, lorsqu'il s'aperçut » qu'elle avoit la gorge découverte : « Ou mettez un mouchoir, » lui dit-il, ou retirez-vous; le Roi ne vous verroit pas de bon » œil; il n'aime pas ces nudités. » Le lendemain, le Roi dînant » en public, une autre demoiselle se trouva placée vis-à-vis de » Sa Majesté; elle étoit aussi découverte. Le Roi, qui s'en aper- « çut, tint son chapeau enfoncé et rabattu pendant tout son dîner, » et la dernière fois qu'il but, il retint une gorgée de vin dans la » bouche et la rejetta sur la gorge de la demoiselle. On ne pou- » voit pas, dit le P. de Barry, désapprouver plus hautement l'im- » modestie de cette demoiselle; pourquoi aussi paroissoit-elle en » cet état en présence de Louis-le-Chaste ? Sa *gorge* méritoit bien » cette *gorgée!* » Cela s'appelait alors de l'esprit!

Au reste, Louis-le-Chaste n'eut jamais de formes bien élégantes pour témoigner le déplaisir ou l'antipathie qu'il éprouvait. Dès qu'il n'avait plus d'affection pour une personne, il disait : « Je la » vomis! » Et à Cinq-Mars, il le lui dit en face : « Tenez, je vous » vomis! » Combien mieux nous préférons à ces grossièretés la répartie du jeune prince de Prusse, actuellement roi. Il avait quinze ans et faisait sa première entrée dans le monde; à cette occasion, il y eut gala à la Cour : les dames les plus élégantes de Berlin y avaient été invitées, et ne se firent faute d'étaler leurs parures, ainsi que les perfections dont la nature les avait douées. C'était des rivières de diamants, des rinceaux de pierres précieuses relevant, par leur éclat, le blanc mat de divines épaules ou accu-

Ecriture, des Conciles et des Pères, par S. Boileau, frère du poète; Bruxelles, 1675, in-8°, divisé en deux parties. Première partie : *Les nudités de gorge sont blâmables et nuisibles.* Deuxième partie : *Des vaines excuses des femmes qui ont la gorge et les épaules nues.* Ce livre a été réimprimé à Toulouse. Une deuxième édition, faite en cette ville, porte l'approbation ou l'ordonnance des vicaires généraux de l'archevêque de cette ville, dans laquelle on lit : « Enjoignons aux confesseurs de refuser » les sacrements à celles qui porteront les bras nuds ou la gorge ou les épaules » découvertes, et dont la nudité ne sera pas modestement cachée par des toiles non » transparentes, de laquelle nudité nous nous réservons l'absolution »

sant, par leur scintillement, le gracieux contour de gorges ravissantes. Le jeune prince paraissait tout ébahi, et comme on lui demandait ce qu'il pensait de cette réunion : « Ma foi, répondit-il, » depuis ma nourrice, je n'en avais jamais tant vu ! »

Après la dispersion des Espagnols devant Leucate, en 1637, cesse l'existence politique de cette forteresse, et s'éteint le brillant renom des de Barry. En 1639, les Espagnols essayèrent encore une timide attaque contre Leucate, tentative qui échoua comme la précédente ; enfin, en 1642, Perpignan tomba au pouvoir de la France ; le Roussillon devint une province française, et la démolition de Leucate fut ordonnée, comme place de guerre inutile à conserver. La destinée des de Barry s'évanouit avec la destruction de la forteresse qui avait été le principal théâtre de leurs exploits. Nous essayons aujourd'hui de sauver de l'oubli cette famille généreuse et d'en recommander le souvenir à tous ceux pour qui dévouement et patriotisme ne sont pas de vains mots !

Jules Augier.

LE DERNIER CONCOURS DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

EN 1867 (1).

Si l'importance des concours de notre Ecole se mesurait uniquement à la nature des récompenses à distribuer, il y aurait peu de chose à en dire en 1867 ; les grands prix ont été décernés l'an passé. Mais l'organisation de l'Ecole des Beaux-Arts, l'emploi d'une méthode rationnelle réduite enfin aux vrais éléments du dessin, le caractère d'un enseignement qui suffit à une double fin artistique et professionnelle, tout se réunit pour conserver heureusement à chaque degré des études, à chaque degré des récompenses un intérêt spécial et permanent.

On ne peut pas faire sans doute que les grands prix n'attirent davantage l'attention du public. Ils sont le couronnement de ces études et de ces récompenses ; ils font le lustre de l'Ecole. Pour ceux, toutefois, qui cherchent à pénétrer et à suivre le mécanisme de son organisation, à étudier les secrets de cette production annuelle si remarquable d'ouvriers intelligents et d'artistes habiles, ils attachent presque une égale importance à toutes ses expositions.

Les nombreux élèves dont nous avons examiné les travaux n'arrivent pas tous aux classes supérieures qui préparent à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris des lauréats, à l'Ecole française de Rome des grands prix, et dont une distinction supérieure vient d'honorer à l'Exposition de 1867 un des représentants les plus juste-

(1) L'abondance des matières nous a obligés à retarder la publication de ce compte-rendu. (*Note du Comité.*)

ment en vue. Le plus grand nombre ne va chercher à l'Ecole qu'un enseignement professionnel. Dans les classes du premier degré les étudiants se comptent par centaines, dans les classes du *modèle vivant* et de la *composition*, nous les trouvons réduits, en moyenne, à une vingtaine de concurrents. Une répartition naturelle s'opère, dans la seconde ou la troisième année d'études, entre les rares vocations d'artiste et les nombreux jeunes gens poussés seulement vers les éléments du dessin par le progrès de l'industrie, qui enlève de plus en plus l'ouvrier à la routine pour lui demander l'intelligence de ce qu'il fait, comme aussi par l'instinct artistique de la population toulousaine.

Au milieu du mouvement universel qui nous porte à exiger les meilleures conditions de convenance ou d'harmonie dans les formes diverses, dans les emplois divers donnés à la matière, cet instinct est d'un immense avantage. Par le nombre d'élèves qu'elle nous envoie, la population témoigne du profit qu'elle trouve à le cultiver ; par l'importance de son budget des beaux-arts et des arts industriels, la ville témoigne du soin qu'elle met à le satisfaire. Il serait difficile de trouver une autre utilisation de l'impôt aussi complètement justifiée par un semblable concours de l'administration et des administrés. C'est que nous rencontrons ici tout à la fois une tradition municipale très ancienne, et une tradition du génie local ; l'une des plus originales certainement et des plus vivantes, celle, en tout cas, qui se prête avec le moins d'effort aux transformations et aux emplois les mieux prisés du monde actuel. Le succès des artistes de l'Ecole ou des ouvriers sortis de son sein est ainsi devenu le succès même de Toulouse, son blason et sa marque de fabrique. C'est bien sa parure ; c'est aussi son industrie et sa richesse. Elle peut, elle doit être appelée à devenir l'Ecole centrale des arts industriels comme des beaux-arts dans le Midi, et à fournir à l'industrie française tout un corps d'armée dans cette lutte où nous devons conserver du moins la supériorité du goût sinon celle du bon marché. Lui demander, à la suite d'un concours de l'Ecole des Beaux-Arts, de considérer de plus en plus cette Ecole, de la compléter, de l'agrandir, de songer à faire sa part dans les grands travaux qui vont la rapprocher d'une voie maîtresse, d'améliorer de plus en plus la position des professeurs dévoués qui l'ont élevée à cette hauteur,

qu'est-ce autre chose qu'appeler son attention sur un de ses meilleurs titres, et, au demeurant, sur une de ses plus grosses et de ses meilleures affaires ?

ÉLÉMENTS DU DESSIN : *Dessin à vue des figures de géométrie plane sur l'ardoise ; — Récapitulation sur papier des mêmes figures ; — Concours des moniteurs ; — Dessin des solides au trait ; — Dessin des solides ombrés ; — Estampes ; — Album, ornements ; — Album, figures ; — Fragments de ronde-bosse ; — Dessin de ronde-bosse.*

Après ces rapides considérations, nous allons essayer de caractériser en peu de mots notre impression sur chaque classe dans le Concours de 1867.

Sous la direction du dernier survivant des initiateurs de l'enseignement du dessin par la méthode des reliefs, les classes élémentaires du premier, deuxième et troisième degré se font remarquer par le nombre des élèves, le succès de l'enseignement mutuel et la moyenne excellente des dispositions natives. Quand on sait à quelles aberrations les races dénuées du sens plastique se laissent entraîner dans la détermination de la forme réelle des objets, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la clairvoyance relative de tous ces yeux d'enfants, dont les dessins de concours se suivent presque toujours de très-près.

Dès qu'on arrive au troisième degré (*solides ombrés*), j'ai déjà eu occasion de le remarquer ailleurs, la perception claire du relief se montre à un degré remarquable dans l'ensemble de l'exposition. C'est une des qualités familières de l'ancienne Ecole de Toulouse, qu'une conduite plus rationnelle des études développe naturellement chez ses jeunes continuateurs.

Avec la classe d'estampe se retrouve l'ancienne manière d'étudier les arts du dessin dont nous avons tous été plus ou moins les innocentes victimes. Copier péniblement une estampe est presque un pur exercice de calligraphie. Plus d'une saine nature y a perdu la patience. On peut dire d'ailleurs que les femmes seules conservent aujourd'hui à cette vénérable manière une fidélité peu méritoire. Elle fournit un aliment journalier à la

remière admiration des parents. Et c'est de là que viennent ıcore tous ces dessins que j'appellerais volontiers des dessins › ménage.

Le plus grave inconvénient de cette méthode, ce n'était pas apprendre peu de chose et de dévorer le temps, c'était de ne ›n prouver. J'ai connu sur les bancs un magistrat d'un ordre ›s-élevé qui exécuta, en six mois, une copie à la plume de *Education de l'Amour*, par Vanloo, de manière à désespérer le aveur ; il n'a jamais été bon qu'à faire des réquisitoires.

Le vrai, le seul avantage du dessin d'après l'estampe était de *ire la main*. Le même but ne pourrait-il donc être atteint d'une ıtre manière ?

C'est un des mérites reconnus du professeur de cette classe aimer et de saisir vivement *la ligne*, la valeur de la ligne ; ne ›nse-t-il pas qu'en faisant copier librement au trait des frag- ents de figures, des figures, des compositions gravées d'après s maîtres, même et plutôt d'après les reproductions des dessins › certains maîtres, on arriverait plus rationnellement à donner l'élève l'aisance de la main ?

Les groupes supérieurs de la classe indiqueraient le modelé ır les moyens les plus rapides, l'estompe, le fusain, et même crayon, mais sans souci de ces terribles et méthodiques batail- ›ns de hâchures qui ont fait trop longtemps profession de garder ırt contre les profanes, et qui dégoûtaient de l'art les esprits bres et sensés.

Les deux prix d'*Album*, dessin d'ornements et dessin de figures, ıngés, je ne sais pourquoi, dans les classes de sculpture, ren- ›nt dans cet ordre d'idées et dans cette vue d'éducation de la ıain.

Est-ce bien d'ailleurs l'habileté qui doit préoccuper dans un ays dont les enfants semblent naître avec ébauchoirs et crayons ans les doigts, dans un pays où la facilité de l'exécution s'est ıontrée constamment un écueil pour les artistes ?

L'étude des *fragments de ronde-bosse* et des *dessins de ronde-›sse*, en nous ramenant au système spécial d'enseignement de Ecole, établit surabondamment cette faculté naturelle des tudiants. Ce n'est certes point la facilité qui manque. Ce qui fait éfaut, c'est le caractère. Il y a, de tout temps, très-peu d'or-

ganisations qui montrent, dès le début, la tendance à saisir les formes par leur grand côté. Les détails attirent le regard des commençants ; ils sont bien plus faciles à voir et à rendre. On ne saurait donc trop le leur répéter : il n'y a d'art simple et expressif, d'art vraiment digne d'être ambitionné, que celui qui va saisir dans la physionomie des objets le trait principal et caractéristique.

Deux prix ont été décernés dans la classe du *groupe*. En revanche, le 1er prix a dû être réservé dans la *figure antique* (*Jason recevant les envoyés de Médée*).

MODÈLE VIVANT.

Après les études de ronde-bosse, nous venons à la classe du modèle vivant.

C'est ici d'ordinaire, et parfois plutôt à la classe supérieure de ronde-bosse, que s'établit une ligne de démarcation entre les aspirants ouvriers et les aspirants artistes. Pour ceux-ci, il ne suffit plus de reproduire la saillie des objets, il faut aussi saisir malgré sa mobilité, il faut reproduire la vie.

La vie est un élément si important de l'art, qu'on pourrait presque caractériser les moments de décadence dans chaque époque par cette seule considération du plus ou moins de vie accumulée dans l'art. (Ainsi, la Vénus de Milo est dix fois plus vivante que l'Apollon du Belvédère). Un art où la convention, la manière remplacent la vie, est un art qui s'éteint. De là vient que certains peintres sont allés jusqu'à cet excès de supprimer la tradition entière et de vouloir former des artistes uniquement devant et par des formes vivantes. L'Ecole de Toulouse n'a garde de se perdre dans un absolutisme appauvrissant l'espèce humaine de toutes les grandes expérimentations du passé. Tout au plus pourrait-on dire que certains élèves arrivent trop vite au modèle vivant. N'y aurait-il pas avantage pour eux et pour l'Ecole à modérer parfois leur ardeur?

Si nous sommes bien informés, un incident se serait d'ailleurs produit dans ce Concours. La figure qui eût mérité le prix a dû être écartée. L'auteur ayant vu son étude détruite par la maladresse d'un gardien, en avait dessiné une seconde d'après le

modèle de la classe de sculpture. La pose était mieux écrite, elle avait duré plus longtemps, les conditions de la lutte se trouvaient ainsi trop inégales.

Le prix du *Porte-crayon*, qui ramène tous les ans le souvenir du chevalier Rivalz son fondateur, n'a point égalé celui de l'an passé, honoré de mentions exceptionnelles. A le juger par les reproductions que nous avons sous les yeux, le modèle, présentant l'aspect de la force, mais de la force seule sans le nerf et l'originalité, n'était pas fait, il faut bien le dire, pour inspirer les élèves. Sans doute, la vraie beauté est rare, et nous n'avons pas, comme les Athéniens, un peuple de types à notre disposition. Mais avec des élèves inclinés à la banalité, ce vice rédhibitoire dans les arts du dessin, et devant un modèle banal dans son ensemble, il ne faudrait peut-être pas hésiter, une fois les proportions bien établies et la figure campée avec justesse, à ne laisser achever que les morceaux empreints d'un caractère d'ampleur ou d'élégance. Tout en restant fidèle à des principes déterminés, l'enseignement admet dans la pratique une sorte de stratégie appropriée aux tempéraments. Nul ne semble d'ailleurs plus apte à l'inaugurer, que l'artiste tout-à-fait libre de préjugés qui dirige cette classe.

Il n'y aurait qu'à regarder le concours d'esquisse (*la Mort de Zacharie, fils de Joad*) pour se convaincre de la nécessité des précautions à prendre avec de telles natures. Le sentiment et le goût du mouvement caractérisent nos élèves comme notre école ; à titre de préservatif contre les excès où elle s'est souvent abâtardie et perdue, une autre bonne mesure consisterait à infliger à ces jeunes exaspérés, des sujets très-simples de un ou deux personnages, exprimant des sentiments modérés, en plein air. Quand on songe à leur jeunesse, à leur inexpérience, on ne saurait trop s'étonner d'ailleurs de ce qu'il y a de fougue et d'appétit batailleur dans ces têtes et surtout dans ces mains méridionales. Ce sont là des dons, mais des dons à régler par des méthodes attentives et perfectionnées.

Le croquis préféré par le jury a une certaine unité d'effet et montre déjà chez son auteur quelque entente du *tableau*.

SCULPTURE.

On arrive plus vite à faire de la sculpture médiocre que de la peinture médiocre. Tous ceux qui ont pratiqué les arts du dessin n'ont pas l'ombre d'un doute à cet égard. Telle n'est pas, cependant, la cause de la prédominance habituelle des classes de sculpture dans les concours de l'Ecole. Il faut la chercher ailleurs, dans la direction des études qui familiarise dès le début avec les reliefs, dans les prédispositions, dans la race. La sculpture fut toujours l'apanage des races méridionales. L'histoire de l'art nous les montre, par une indication constante, s'exerçant de bonne heure avec éclat à la poursuite de la forme solide faite pour la pleine lumière et le soleil, tandis que les gens du Nord, nord relatif s'entend, excellent plutôt dans les abstractions et les nuances de la peinture et de la couleur. On peut, sans excès cette fois, signaler cette tendance remarquable du génie toulousain, et son influence sur des succès incontestés. Je n'hésite pas à penser, pour mon compte, que, si la Providence nous eût mis comme Nîmes, comme Montpellier, comme Avignon, comme Paris, etc., à portée de matériaux ductiles, complaisants et durables à la fois, les édifices et les maisons de Toulouse, à tous les âges, se fussent couverts de figures et d'ornements sculptés. La brique rebelle et le bois ont presque réduit nos artistes à des combinaisons purement architecturales dont l'art du moyen-âge a d'ailleurs tiré de très grands partis.

La précocité de nos jeunes sculpteurs n'est donc pas seulement apparente. La classe du premier degré, *ornement d'après l'antique*, nous les montre déjà adroits, ne tâtonnant presque plus devant le modèle. Le *concours de tête*, d'après un Christ de la Renaissance, est plus remarquable encore.

Les ornements d'après nature laissaient davantage à désirer. La nature, même dénaturée par le moulage, présente à l'intelligence de l'enfant des difficultés d'interprétations bien autrement complexes que la copie de l'œuvre d'un artiste consommé, celui-ci, par un travail sûr et savant de simplification, ayant supprimé la moitié, et la moitié la plus ardue de la besogne. Sont-ce bien là

d'ailleurs des *ornements d'après nature?* le moulage change le port, le caractère de la feuille d'acanthe : ni grâce ni vie. C'est le squelette, ce sont les organes de la feuille ; elle peut encore servir aux démonstrations d'un botaniste sur une table d'amphithéâtre ; elle est morte et perdue pour un sculpteur. De deux choses l'une, ou bien il faut trouver un procédé chimique qui conserve au modèle naturel l'apparence de la vie, ou bien il faut réduire l'étude de l'ornement d'après nature à la saison d'été, et mettre sous les yeux de l'élève la plante elle-même végétant et vivant. La classe alors change d'ordre, elle se place non au début mais au sommet des études de sculpture, car elle exige de la sûreté et de la rapidité dans l'observation, au sommet des études de sculpture destinées à former des ouvriers d'art, des sculpteurs d'ornement, des décorateurs. Elle pourrait fournir avec *la composition d'ornement*, dont j'ai entendu signaler la lacune dans l'enseignement par des ouvriers et des chefs d'industrie, la matière d'une sorte de *prix d'honneur*, pour ceux qui se destinent aux carrières industrielles.

Les concours d'après un bas-relief antique et d'après le Faune, ont semblé plus faibles que le concours de *Tête*, plus faibles dans leur ensemble, car le premier prix de la reproduction du Faune a réuni tous les suffrages.

Le concours de modèle vivant donne lieu à une simple observation : pour bien comprendre le sens des choix du jury, les élèves ne doivent jamais perdre de vue que les hommes de science et de goût s'attachent bien plus à l'ensemble de la figure qu'à l'habileté matérielle de l'exécution de tel ou tel morceau. Ils doivent aussi s'habituer à voir simplement et largement, par plans principaux. Les demi-teintes n'existent pas dans la classe de sculpture. Le premier prix indique un esprit tourné à comprendre et à pratiquer ces grands principes de l'art sculptural.

Avec le concours de *composition* nous allons voir à l'œuvre, chez nos jeunes étudiants, la faculté maîtresse des beaux-arts, l'imagination.

Le sujet, le *Sacrifice d'Abel*, offre ce caractère de simplicité que nous demandions tout à l'heure,

La variété des attitudes nous montre d'abord, sous un jour favorable, le sentiment personnel de chaque concurrent. Ils ont tous

évité l'exagération, et, en vérité, il en faut rendre grâces dans un concours méridional à ce nom d'Abel, le premier nom de la modération et de la douceur parmi les hommes. C'est le sujet qui a bridé, soutenu, inspiré tous les élèves. Celui qui a mérité d'être nommé le premier, se recommande par l'intelligence des conditions de la statuaire ; dans le second, on peut louer l'expression de l'action, du sacrifice, rendue avec une grande vérité ; sa figure, d'ailleurs, était presque féminine et conçue plus en peintre qu'en sculpteur ; les deux auteurs des figures debout semblent avoir cherché à rendre cette beauté de l'adolescence qui a si souvent tenté le ciseau des grands sculpteurs florentins au seuil de la Renaissance.

Abel en a été le premier type dans la création, et il a dû résumer en lui toutes les merveilles de la beauté adolescente dans la fraîcheur de l'union de la terre et de l'homme, au moment où ce dernier échappait à peine aux doigts du sculpteur divin. Il faut savoir gré à nos élèves de tant de bonnes intentions ; ils ne pouvaient guère aller au-delà. Je ne vois, en effet, que Praxitèle capable de nous rendre le corps d'Abel. Quant à la tête, ce n'est point à l'art antique qu'il faudrait la demander ; Donatello, Mino da Fiesole, et deux ou trois de leurs contemporains auraient pu seuls l'imaginer.

Arts graphiques. — Dessin graphique : *Cahier de croquis levés ; dessin au net des projections diverses des corps géométriques ; levés de machines.* — Perspective : *Topographie.* — Architecture : *Lavis ; étude des monuments, 1re et 2me année.*

Parvenus au sommet du concours et des récompenses à décerner cette année, nous redescendons avec le programme vers un autre ordre d'éléments, les études du dessin graphique dirigées vers les arts graphiques, la géométrie, la mécanique, la géométrie descriptive ou la stéréotomie, la perspective, l'architecture.

Dans les classes de dessin d'après les solides, on a appris aux élèves à *voir*, à se rendre compte du relief et des moyens de le reproduire sur une surface plane ; par l'étude des tracés directs, des figures de géométrie plane, des levés de projections des corps

géométriques, des dessins de machines, de bâtiments, etc., on leur enseigne à lire dans l'espace, à se figurer l'effet, la perspective d'un monument, les combinaisons mécaniques propres à transmettre ou à régler le mouvement, à imaginer, en un mot, des formes qu'ils n'ont pas sous les yeux et à les disposer pour un usage mécanique, architectural ou autre.

Les différentes classes qui composent cette section sont toujours très-nombreuses et très-suivies. C'est par elles, comme par les classes élémentaires du dessin, proprement dit, que l'influence de l'école sur les progrès des arts et métiers s'exerce le plus directement.

Chacune mériterait une mention particulière. On remarque dans toutes, mais plus spécialement dans celle qui se rapproche le plus des arts du dessin, dans la classe d'architecture, la même habileté d'exécution que nous avons trouvée partout dans les travaux des beaux-arts. Si les facultés d'invention marchaient de pair dans le concours de 2e année (*école de village*), avec cette adresse de la main, l'Exposition n'eût rien laissé à désirer. Mais, ne l'oublions pas, ce sont là de premiers essais; la direction est excellente, et c'est là l'important. L'architecture de notre temps, si habile, d'ailleurs, à faire revivre le passé, ne nous donne pas le droit d'être très-difficiles envers des élèves au point de vue de l'invention.

L'étude de cette Exposition n'a donc fait que confirmer, une fois de plus, la valeur de notre Ecole des Beaux-Arts, la *liaison remarquable de toutes les parties de l'enseignement* (1), *son organisation puissante, sa méthode supérieure*. Avec des modifications de détail, dont quelques-unes ont été indiquées dans le courant de ce travail, il serait aisé d'en faire un institut modèle défiant certainement la comparaison avec toute autre création municipale de cette nature, en France et peut-être en Europe.

Il ne suffit donc pas d'appeler de plus en plus généreusement à son aide les ressources de la ville. Nous l'avons dit, c'est sa tradition, son honneur, son affaire. Il faut encore éveiller, provoquer,

(1) Ce sont les termes même du rapporteur de l'Exposition générale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, à Paris, en 1862. L'enseignement embrasse encore, outre l'anatomie, la chimie, la physique, les mathématiques dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

attirer l'attention, la sympathie de tous les hommes aimant les beaux-arts, aimant les institutions libres, fondées par une sorte d'harmonie naturelle, plantées sur leur sol spécial, vivantes et dignes de vivre. Que chacun, en rendant justice à ce qui est, médite sur le mieux possible, sur les améliorations désirables et pratiques. Nos devanciers ont créé ; ne nous contentons pas de maintenir, complétons.

S'il nous était permis de revenir sur une idée souvent émise par nous, nous répéterions, en 1867, ce que nous écrivions à la fin du rapport de la section des beaux-arts de l'Exposition Toulousaine de 1865, au sujet de l'Ecole : « Après avoir semé, sarclé, élevé une semblable pépinière, gardons les sujets pour nous, fournissons-leur le terrain, l'espace, les éléments pour vivre et grandir. Dans l'état actuel, une transplantation fatale, continuelle et lointaine, nous appauvrit sans cesse. Honneur et profit chez nous pour les enfants de notre Ecole, telle doit être la devise de la ville..... Proposons à cette cité généreuse de réserver dans ses édifices civils et religieux la part de ses architectes, de ses sculpteurs, de ses peintres, de ses maîtres-verriers. A côté du budget ordinaire de l'Ecole des Arts, son honneur, qu'elle inscrive à son budget extraordinaire des travaux de grand art, de statuaire, de peinture monumentale, offerts au concours à tous les artistes sortis de cette Ecole. »

Au moment où vont s'ouvrir les grandes entreprises de transformation urbaine, nulle invitation ne saurait avoir plus d'à-propos.

Voilà le vrai complément, le complément fécond, principal. Ce bel édifice restera inachevé tant que la ville n'aura pas décidé en principe, que la construction, la réparation, la décoration de tout édifice urbain sera mise au concours entre les seuls architectes, peintres, sculpteurs, etc..., élevés dans son sein. L'insuffisance de ce premier concours, déclaré par un jury composé avec le plus grand soin, et mêlé d'éléments étrangers, motiverait seule l'admission de tous les artistes français à un concours nouveau.

C'est là un incontestable moyen de maintenir l'émulation entre nos artistes, d'exciter leur patriotisme, d'assurer le développement naturel d'une bonne institution, de porter et de main-

tenir la vie à la tête de l'Ecole. Par la tête, nous entendons les beaux-arts, sans lesquels les arts industriels tombent dans la manière, le mauvais goût, la banalité (1).

La Bastide-d'Anjou (Aude), août 1867.

JULES BUISSON.

(1) Ces lignes étaient écrites lorsqu'a paru l'annonce d'une proposition de *révision complète* des règlements et programmes de l'Ecole des Beaux-Arts et Sciences industrielles faite à la Commission municipale par le chef d'une industrie importante à Toulouse. Si nous ne nous trompons, une commission aurait été nommée dans ce but. Il y a là un fait de grande importance et de nature à appeler l'attention de tous les hommes compétents. L'expérience acquise, les succès nombreux, éclatants, commandent les plus grands ménagements en semblable matière. Quelqu'ambition que l'on ait pour l'Ecole de Toulouse et son perfectionnement, on se demande si c'est un moment bien choisi pour opérer des transformations pareilles qu'un moment de transition. N'eût-il pas fallu, en tout cas, les préparer par des études préalables, patientes, complètes, confiées à des réunions de professeurs, d'artistes, d'industriels, etc., etc., dont le travail, après avoir subi l'épreuve d'une discussion publique, servirait de base aux résolutions définitives d'une Commission municipale?

INGRES.

ÉPISODES DE LA VIE INTIME.

Je ne me propose point de sonder les mystères de l'art, ni de me prononcer sur les sublimités ou les défaillances de la palette... Trop de gens de notre temps ont voulu aborder l'inconnu. Un grand nombre, agissant en sens inverse de ce qu'ils étaient, ont fait incursion sur un territoire qui n'était pas le leur et il y a eu abus.

Je ne dois donc pas essayer de pénétrer dans un monde qui n'est pas le mien, ni m'élancer par imitation sur les traces de quelques-uns qui, n'ayant jamais eu rien à démêler avec la pensée, ni avec ses formes, se jettent sans façon dans les profondeurs du parvis sacré : je me contenterai de raconter ce que j'ai vu.

En parlant du maître qui vient de s'éteindre, de cette célébrité incontestée qui vient de quitter le monde, de Ingres, en un mot; de l'artiste que nos contrées méridionales revendiquent, aussi bien que la France entière, je dois convenir que mes prétentions sont seulement de rappeler des souvenirs, d'esquisser une part des intimités de sa vie, de signaler des détails, de donner une légère idée de ce que fut l'homme aux moments et aux heures où il n'était pas encore le premier maître de l'Ecole française au XIXe siècle.

Je n'élabore point une biographie complète; je mentionnerai

seulement, pour m'attacher à nos annales méridionales, que Ingres naquit le 29 août (d'autres disent le 14), de l'année 1780, dans la ville de Montauban. Son père était peintre et violoniste tout à la fois, sans avoir jamais pu réunir dans sa demeure autre chose que la gêne et la médiocrité. Le fils, jeune encore, vint à Toulouse, et voulut essayer si, dans une nouvelle patrie, la destinée se montrerait plus favorable à son égard qu'envers son père. A l'âge de 20 ans, il se fit entendre sur le théâtre de Toulouse, et se fit applaudir, en exécutant sur le violon un *concerto* de Viotti. Mais, dans cette cité de son choix, il ne se trouva point, disent quelques-uns, impunément en face des œuvres de Champagne, de Jean de Troy, de Sublayras, de Rivals et, selon d'autres, d'une copie de Michel-Ange.

Je ne parle pas du peintre; je veux évoquer seulement des souvenirs : j'essaye de voir si les hommes célèbres, aperçus de loin, ont ou n'ont plus le même prestige. J'étais un peu moi-même, à l'époque en question, à ce noviciat de la vie, qui nous permet de croire en toute franchise que les demi-dieux sont aussi bien, vus de loin que de près, sans qu'il soit nécessaire de les draper dans un manteau ou de les hisser sur un piédestal. Avec le temps, les manières de voir se modifient assez pour nous rendre moins difficiles.

Nous sommes de quelques années au-delà de 1848 : je vois d'ici cette maison du quai Voltaire qui, regardant la Seine, la voyait fuir à ses pieds, vers le pont Royal. A son faîte, des mansardes élégantes, des charpentes ardoisées, lui donnaient, avec le marteau d'or mugissant à sa porte, un certain cachet de grandeur caractérisée. C'est là qu'habitait Mme Jacotot. Je n'ai jamais frappé à ce sanctuaire, et je mentionne seulement ce fait, sans le circonstancier, sans remarquer qu'il y avait là un va-et-vient de gens d'une rare élégance. Dans cet hôtel demeurait encore Mme P... la parente recherchée d'un sculpteur habile qui, à son tour, recevait avec une grâce parfaite les plus obscurs de la province, comme les visiteurs illustres, et ce personnel innomé qui fait le charme intarissable des salons parisiens.

C'est là que j'ai vu pour la première fois le grand peintre que la France vient de perdre. En disant que c'est là où je l'aperçus d'abord, c'est une erreur; car au jour réel, les intimes de

Mme Jacotot s'étaient donné rendez-vous dans le monument inachevé du quai d'Orsay (depuis le Conseil d'Etat). Il s'agissait de voir un feu d'artifice que l'on tirait dans le jardin des Tuileries, sur la terrasse du bord de l'eau. Le lieu où nous étions pouvait s'appeler les loges de face. La nuit était d'une limpidité surprenante, et une demi-clarté se glissait assez avantageusement à travers les ouvertures cintrées du premier étage.

Les amis que l'on coudoyait pouvaient aisément se reconnaître; si leur silhouette, noircie par l'heure, disparaissait dans l'ombre, par moments aussi quelques feux éclatants de bengale venaient animer toutes ces physionomies, et leur donner un éclat tant soit peu fantastique.

Au bout d'un instant, ce ne fut plus le spectacle qui captiva l'attention, mais bien l'un des spectateurs. C'était un homme dans la force de l'âge, à la perruque blonde, assez discrètement frisée, aux épaules amples, aux jambes courtes, de stature comprimée; sa figure vulgaire exprimait une terreur si exagérée, que l'inconnu en devint divertissant. Les explosions se répétaient avec fracas, les feux les plus éclatants nous montraient les Tuileries, le Louvre, le Palais-de-Justice et la Seine, sous les couleurs les plus variées. Les fusées lancées vers le ciel décrivaient sur les eaux des courbes assez inquiétantes pour notre spectateur. A ses yeux, le péril était grand, l'issue lui paraissait devoir être funeste..... Mais qu'y faire.....? Toute retraite était interdite..... On le lui avait assuré du moins; il n'avait plus qu'à se résigner, mourir sur place....., et il n'y était pas le moins du monde résolu!

Le mal en ceci, c'est que du moment où cette terreur, puérile tant que l'on voudra, eût pris ou commencé à prendre des proportions extrêmes, il arriva ce qui arrive dans ces circonstances, un malin s'avisa de compliquer la situation et, sans pitié, tint son homme sur la braise, avec cette railleuse persévérance qui ne fait pas l'éloge du cœur humain.

Une fusée n'était pas plutôt lancée au-dessus des tilleuls, ou décrivait dans l'espace une inclinaison vacillante, que vite le loustic pronostiquait une atteinte funeste. Il citait des exemples à faire frissonner, et sans se contenter de perruques, de cha-

peaux et de robes brûlées, il prédisait pour le lendemain l'incendie du palais d'Orsay.

Je ne fus pas le premier à trouver tout cela étrange, car les soupirs, les gestes désolés de notre inconnu, sont heureusement rares en pareils cas. Et l'on se plut à remarquer tout comme moi que les peintres comme les poètes représentent les héros, la guerre, la foudre, la terreur, les passions les plus exaltées, sans se croire tenus de justifier personnellement leurs appréciations. A la suite d'émotions les plus vives et qui n'avaient pas pour résultat d'assombrir les visages, je vis le moment où il cherchait un refuge sous les meubles, et pour peu que les vertugadins de la reine Catherine eussent été de mode, je crois que les dames auraient été impuissantes à lui retrancher ce dernier asile.

Lorsque les dernières fusées eurent lancé en tous sens leur suprême note, lorsqu'il ne resta plus de tout ce bruit qu'une vaine fumée, mon inconnu respira ; et il répétait, en s'essuyant le front : il était temps, grâces à Dieu je suis sauvé !

Vers la fin de la saison, à quelques mois de distance, je retrouvai le trembleur par excellence, le personnage qui avait si fort attiré notre attention. Ses traits n'étaient pas sortis de ma mémoire (on le croirait à moins), je le rencontrai cette fois dans la maison du quai Voltaire. Il est dans la salle à manger, les convives sont en partie réunis, et lui, sans façon, va, vient dans tous les sens, et poursuit sans interruption une opération dont le but géométrique tend à déterminer les surfaces carrées du lieu où nous nous trouvons. Le résultat était, disait-il à Mme P....., notre excellente hôtesse, la constatation de l'agrandissement de la salle à manger du quai Voltaire (huit ou neuf mètres de plus), comparée à celle de la rue de l'Université, où il s'était trouvé déjà avec les mêmes hôtes. Il s'ensuivait, qu'il se disait menacé d'une congélation inévitable ; le plus curieux, c'est que durant le repas, rien au monde ne put le décider à quitter son chapeau, et l'immense manteau, dans lequel il était plutôt emprisonné que drapé. Les arbres perdaient à peine leurs feuilles jaunies par l'automne (on était dans la première quinzaine de novembre). Dès cet instant, l'on demeura convaincu que si le grand peintre n'aimait pas le feu, il ne traitait pas mieux les variations atmosphériques.

Le général Pelet était parmi les convives, rappelant toujours à Ingres le temps où ils s'étaient assis tous deux sur le même banc à l'école des Beaux-Arts de Toulouse. L'ancien grenadier de l'an VII et le créateur merveilleux de tant de toiles avaient été élèves du bon Vigan. Tous deux s'étendaient avec complaisance sur le jeune temps ; ils ne tarissaient pas sur l'excellent dessinateur qui a dirigé tant de jeunes talents, dont quelques-uns sont passés maîtres ; sur cette bonne figure, qui leur enseignait les éléments de l'art, les tempes abritées d'un pouf ou d'un crépé, la nuque parée d'une queue antérévolutionnaire.

On parla de la *Fontaine d'Amour*, de la *Biernaise*, des promenades sur le *remparts*, du billard *des Trois-Banquets*, de tous ces lieux délaissés qu'animait la jeunesse d'autrefois. Ingres contait pourquoi il avait quitté Montauban, et comment le violon de son père, rien qu'à la vue de quelques chefs-d'œuvre, avait glissé entre ses doigts pour faire place au pinceau dont il ne s'était plus séparé.

Son père, qui lui avait mis dans les mains, au dire de certains biographes, un portefeuille rempli de gravures d'après les meilleurs maîtres, le laissa partir léger des faveurs de la fortune. Ingres fut lancé dans la vie avec cette pauvreté que l'on rencontre au commencement de la plupart des existences d'artistes. Le futur pensionnaire du bon Vigan avait, pour toute richesse, un crayon et un archet ; c'est à l'aide de ces faibles armes qu'il dut chercher sa voie. Je crois bien que par le fait d'une nature bien trempée il avait fait son choix dès le début ; je veux bien admettre, avec quelques-uns, que le feu sacré lui sera venu en présence des suaves copies que Roques apportait de Rome, c'est un hommage de plus rendu à l'un de nos maitres ; il est de fait, cependant, que sans faire de dissertation sur la spontanéité de sa vocation, bien des fois Ingres eut recours au talent du musicien pour soutenir les espérances du peintre.

Si, devenu membre de l'Institut, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, peintre en renom, il parlait avec intérêt de Montauban qu'il avait quitté, du bon M. Vigan qui l'avait reçu à sa table et dans sa demeure ; de Roques le fils, avec lequel il avait fait à pied le chemin de Toulouse à Paris, il est certain qu'il ne s'appesantissait pas considérablement sur ces premières et tristes

époques ; une susceptibilité vaniteuse ne le contenait pas sans doute, mais il obéissait, comme tant d'autres, à sa nature qui lui disait : que s'il est cruel de se rappeler dans la détresse les instants de la félicité, il n'est pas plus divertissant d'invoquer dans les temps meilleurs les jours qui ont compté plus d'épines que de roses. Ainsi, il ne racontait guère les instants passés à l'école de David, les heures difficiles de son séjour à Rome : il lui avait fallu pourvoir aux besoins de l'existence selon qu'il avait pu le faire ; pourtant, soit que les sombres images n'allassent pas à sa pensée, ou qu'il fût de ceux qui cherchent leur étoile à l'horizon sans se laisser distraire par les aspérités du chemin, il paraîtrait qu'il semblât à cet endroit avoir conservé assez peu de mémoire. On serait tenté de croire à un motif semblable qui provient d'un sentiment de dignité, plutôt que de supposer une idée mesquine, tendant à effacer du passé les épisodes qui ne font pas toujours le compte de l'amour-propre.

D'autres, cependant, n'eurent pas constamment la même réserve. La vie familière et intime a ses confidences, mais il n'y a pas une faute si grande à rompre le secret pour laisser surgir au grand jour les péripéties de l'infortune ! Les grandes renommées sont souvent précédées par le malheur, quelquefois même c'est par lui qu'elles arrivent à la gloire ; la souffrance est presque le cachet obligé de celui qui s'élève haut dans son siècle. Conter les heures du malheur est un outrage peut-être pour une existence vulgaire ; les redire quand il s'agit d'une personne illustre, c'est payer le tribut que l'on doit au génie et aux hommes supérieurs.

A l'époque dont je parle, en voyant le peintre désormais célèbre accompagné d'une femme simple d'allures, on s'inquiétait volontiers de sa valeur. Mais on ne tardait pas, en l'étudiant, à voir en elle une femme digne, modeste, la compagne de tous les instants, l'épouse de son choix, celle qui en unissant son sort à celui du grand artiste avait envisagé la destinée dès le commencement avec résolution. Elle sut jusques au bout rester fidèle aux joies, comme aux vicissitudes d'une vie si pleine d'amertumes et d'épreuves. Aux moments de découragement et de défaillance elle eut du courage pour deux ; et lorsque l'élève de Rome, oublieux des nécessités impérieuses de la vie, lui préparait

par ses imprévoyances des embarras cruels, au lieu d'élever un murmure ou de faiblir un instant, elle entrait dans ses insouciances et s'unissait à ce martyre qui sait chercher l'art en dépit de tout.

Ingres a été marié deux fois ; remarquons bien que je n'en suis qu'à sa première femme, à cette excellente personne qui, au témoignage de tous, à travers les humilités d'une existence très-restreinte dès le début, avait appris les vertus qui font les nobles cœurs. Dans l'intimité de son intérieur, comme dans les jours d'apparat, elle était avant tout naturelle, facile, et le lendemain du succès elle n'oublia jamais les tristesses de la veille ou les vestiges d'une pauvreté que personne n'était tenté de lui reprocher. Elle porta longtemps le costume de la fille du peuple; elle n'adopta que bien lentement les insignes obligés de la femme des salons, et crut devoir s'astreindre, durant bien des années, à cette simplicité extérieure qui contrastait le plus souvent avec les manifestations d'une supériorité intellectuelle et de bon goût. Agissant en quelque sorte en sens inverse de ce qui se voit, avant d'avoir songé le moins du monde à revêtir le velours et la soie, elle s'était montrée par son langage, par ses allures, et surtout par son cœur, la femme d'élite.

L'hymen de celle qui avait uni son sort à celui du peintre devenu plus tard célèbre, s'était accompli dans des conditions assez singulières et assez bizarres pour être dignes d'être rapportées. Ingres, tel que la renommée contemporaine nous l'a fait, est l'artiste par excellence ; il doit être nécessairement l'homme impressionnable et accessible plus qu'un autre aux choses du cœur ; l'être qui sent bien, et qui sait rendre les beautés de l'idéal, doit avoir une propension marquée pour les sympathies les plus exquises.

A une époque assez reculée, qui précède de plusieurs années le départ pour l'Ecole de Rome, une famille, composée uniquement de trois jeunes filles, habitait au faubourg Saint-Germain le carrefour de *Bussy*. L'opulence était inconnue dans la demeure des trois sœurs ; une honnête aisance s'en était à peine approchée. Mais Ingres, jeune et enthousiaste, avait tourné ses affections de ce côté. Sa jeune âme éprouvait le besoin de se laisser vivre dans le domaine de l'imagination, il aimait aussi de tourner son

dée vers les aspirations les plus suaves de l'existence, il le disait lu moins ; et, après avoir porté ses regards sur les héros de 'antiquité, il trouvait bon de les reposer sur des images plus aisissables ; l'idylle ou l'églogue en action lui paraissait pleine l'attraits.

Sa première pensée, ou du moins sa première passion, pencha ongtemps dans ce sens ; un amour tout virginal l'entraînait, et l avait choisi l'aînée des trois filles que j'ai indiquées. Mais, si n entraînement chaleureux partait de bien haut, l'amour de l'art rondait encore plus fort, la vocation irrésistible était là, et il ouchait au moment de s'éloigner. Les affaires du cœur le cap- ivaient assez ; c'était une aurore de bonheur d'autant plus douce u'elle apparaissait à Ingres très-gracieusement colorée ; les spirations vers la gloire surnagèrent néanmoins en grande artie.

Après avoir été second prix, Ingres était devenu premier prix le Rome. C'était en 1802, il ne partit cependant qu'en 1806 ; 'administration n'était pas en fonds ; et, dans ce temps-là, il 'allait attendre forcément que la crue se fût opérée dans l'inté- ieur du trésor. Un biographe a voulu écrire que les trois sœurs lont s'agit étaient des cousines ; je ne puis découvrir un prétexte uelconque à cette parenté improvisée, et dont on n'a jamais entendu parler Le lauréat de 1802 partit..... C'était pour cinq ns ; mais avant de prendre le chemin d'Italie, il jura qu'il eviendrait constant et fidèle, c'est-à-dire inébranlable dans ses entiments. Il emportait donc dans ses minces bagages un ser- nent qui lui promettait pour le retour une foi inviolable ; il allait niquement au-delà des monts pour perfectionner son art. Il levait inévitablement, dans cet intervalle, mettre la main sur la 'ortune, et placer cette déesse un peu rebelle au service de sa iancée.

La cinquième année sonna bien, il est vrai, pour ces deux tres qui s'étaient aimés avec la ponctualité invariable et ordi- aire des heures, mais la déesse en question n'avait pas pourtant ignalé son apparition au logis. Malgré ses cinq ans de pénibles abeurs, Ingres un peu différent de tous ces génies de conven- ion qui craignent d'éteindre dans le travail les élans de leur âme, ngres, dis-je, sentait qu'il lui fallait encore dix années pour

acquérir cette perfection qu'il avait rêvée. Il n'a jamais cru, lui, homme de labeur, à la science infuse, ni à ces élans de génie ni à ces talents spontanés qui se produisent à l'improviste : il savait que les mines ont des profondeurs inconnues et que les filons précieux ne sont guère placés à la surface du sol. Il lui fallait des années devant lui, et cela avant même de toucher du doigt cette destinée qu'il cherchait avec tant d'ardeur. Il lui fallait, en outre, ses affections de la rue de Bussy. Il les lui fallait, il en avait grand besoin surtout dans les heures de découragement.

La solitude peut aller à l'homme qu'entraîne l'idéal seul, mais les joies de l'âme ont leur temps d'arrêt, et il est permis à l'artiste d'avoir peur de son isolement. Ingres mit la main à la plume ; il écrivit : Venez donc à Rome, puisque je ne puis retourner de longtemps à Paris, je vis ici tout entier pour mes affections, mais je vis encore pour mon art qui m'est aussi cher que mon existence.

A mesure que les messages se multiplièrent, on en délibéra à la rue de Bussy ; à l'aide des voisins et des amis on pesa toutes choses ; une jeune fille, en effet, quitter les siens, traverser la France, parcourir l'Italie et courir à Rome pour retrouver le fiancé de cinq ans, c'était une aventure qui en eût effrayé bien d'autres. Et ce qui doit de plus entrer en ligne de compte, être pris en considération sérieuse au milieu des affaires de ce monde, cette fortune toujours si lente au gré de ceux qui l'appellent n'avait pas prodigué le moindre sourire, la misère avait élu domicile dans ce malheureux atelier que l'on parlait de transformer en chambre nuptiale. L'aînée de ces trois sœurs hésita donc, c'était bien fait pour cela ; mais la seconde, armée d'un courage à toute épreuve, et pourvue d'une de ces natures d'élite qu'on rencontre peu, entreprit ce que sa sœur n'avait pas osé faire ; elle alla à Rome rejoindre le jeune artiste. Ce fut celle qui devint la compagne de l'illustre peintre, celle-là même que l'on a pu admirer pendant bien des années, toujours supérieure à la mauvaise fortune.

Le mariage fut célébré en peu de temps : à Rome, l'union des époux n'est pas un contrat civil, mais un sacremeux religieux. Donc, pas de ces détails, de ces formalités, qui, comme autant

ncidents, viennent imprimer un ralentissement sensible au
nheur promis. Là, le roman finit et commence tout à la fois;
ıs allez trouver le sacristain administrateur, vous saisissez au
ssage l'officiant vêtu de ses ornements ; vous vous dirigez
's l'autel ; vous laissez une menue monnaie entre les mains
percepteur d'église, armé quelquefois pour tous insignes
la plume classique, et vous voilà inscrit au livre de vie,
: un lien indissoluble. Il y en a même qui, pour simplifier ce
émonial déjà assez restreint par lui-même, se contentent en
reille occasion de se ranger derrière les époux venus dans un
me but, et moyennant une poignée de mains qui leur coûtera
ins que l'argent que leur poche pourrait bien leur refuser,
ont les mêmes droits au coup d'aspersoir parti de l'autel.
ressort de là incontestablement, que si, en bonne législation,
textes les moins surchargés sont les meilleurs, le code nup-
l de Rome a des droits à la première place. Si dans une
nsée semblable, aussi philosophique que religieuse, je crains
rencontrer des contradicteurs, ce ne sera pas du moins parmi
époux du premier âge. Je ne vous dirai pas auquel des deux
mulaires eurent recours le jeune peintre et sa courageuse
npagne; mais ils se marièrent dans l'une des églises de Rome,
printemps de l'année 1813.

EUG. HANGAR,
Avocat.

(*La fin à un prochain numéro.*)

ARCHIVES HISTORIQUES.

UN PROCÈS-VERBAL DE QUESTION

1668.

QUESTION DE LA CORDE ET QUESTION DE L'EAU.

L'an mil six cens soixante huict et le vingtiesme jour du mois de mars, dans la Chambre de la question de l'hostel de ville de Tholose, pardevant MM. de Galien, capitoul et chef de Consistoire, Couderc et Cassaignol, capitouls, Pradines, Marmiesse, Dutilh et Molinier, assesseurs, et le Procureur du Roy.

A esté mandé venir Anthoine Delbosc, habitant près Lavaur, conduict par l'exécuteur de la haulte justisse ; le dict sieur de Galien, capitoul, luy auroit faict prester serment, la main mise sur les saincts Evangiles Nostre Seigneur, et exhorté de dire la vérité...

Par le dict sieur de Pradines, assesseur et commissaire, a esté représenté au dict Delbosc que par arrest de la Cour de Parlement, du premier décembre 1664, il feust ordonné que (pour raison du murtre par luy commis) il seroit mis et appliqué à la question pour sçavoir de sa bouche la vérité du faict....

C'est pourquoy il doibt se disposer à dire la vérité et donner cette satisfaction à la justisse ; et, ce faisant, Dieu aura pitié de son ame et il esvitera les tourmans quy luy sont préparés....

Et voyant que le dict Delbosc ne vouloit pas accorder la vérité

ı dict murtre, aurions faict entrer l'exécuteur de la haulte jus-
ıse et les gardes pour bailher les *deux premiers boutons* de la
ıestion au dict Delbosc.

Le sieur de Pradines luy ayant réyteré l'interrogatoire et s'il
est véritable qu'il tua le sieur Bellegarde, l'exhortant dire la
rité et non pas se faire tourmanter, et la justisse aura pitié de
y :

A dict : L'ay dito, soun innoussent, Jesus !....

Et voyant que le dict Delbosc continuoit à desnier la vérité du
ct murtre, aurions faict entrer l'exécuteur et les gardes pour
i bailher le *troisiesme bouton* de la question....

Le sieur de Pradines ayant réyteré le susdict interrogatoire :

A dict : Nani, jou soun innoussent ; le boun Dious nous assisté ;
ıli tout soufri per l'amour de Diou.

Et pendant que l'exécuteur l'attachoit à la corde, l'interroga-
ire luy ayant esté réyteré, et exhorté dire la vérité :

A dict : Sancto Vierges, assistas me ; moun Diou, lay dito.

Eslevé pour la troisiesme et dernière fois, et ayant esté rapporté
ır l'exécuteur, le dict troisiesme bouton de la question estre
ımplet, luy auroit esté enjoinct de descendre le dict Delbosc et
eluy destacher pour luy bailher la *question de l'eau.*

Et ayant esté estendu sur le banc à ce destiné et attaché sur
eluy, la face tournée vers le ciel, et le dict sieur de Pradines
ıytérant l'interrogatoire :

A dict : Moun Diou, assistas me ; soun aissi ambé innoussenso ;
' ! moun Diou, Jesus ! e bé, al noun de Diou, l'ay dito.

Couvert pour la première fois d'un linge sur le visaige et *les
ux fuseaux mis dans la bouche* et *quatre pleins pots d'eau,* l'un
ırès l'autre versés, le sieur de Pradines lui réytérant toujours
s interrogatoires :

Descouvert, a dict : Nou pas.

Couvert pour la seconde fois et quatre pleins pots d'eau versés
ı la forme susdite :

A respondu, après avoir un peu respiré : Nou pas, nou, Jesus !

Couvert pour la troisiesme fois et les fuseaux mis dans la bou-
ıe et quatre pleins pots d'eau versés :

A dict encore : Soun innoussent ; l'ay dito.

Couvert pour la quatriesme fois et quatre pleins pots d'eau versés, et les dicts interrogatoires réytérés :

A dict : Soun innoussent, soun innoussent, paouré !

Couvert pour la cinquiesme fois et quatre pleins pots d'eau versés dans la bouche :

Même réponse.

Couvert pour la sixiesme fois et quatre pleins pots d'eau versés :

A dict : Jesus ! soun innoussent, soun innoussent.

Et ayant esté rapporté par les exécuteurs et gardes, la dicte question de l'eau estre complète, leur auroit esté enjoint de destacher le dict Delbosc et iceluy revestir et remettre en prison.

Ce faict, dressé le present procès-verbal.

ÉTUDES SUR LA SOCIÉTÉ ROMAINE.

HISTOIRE DE L'ÉDILITÉ (1).

LE COSTUME.

Sous Auguste, les Ediles furent chargés de faire exécuter les règlements de cet empereur, qui voulait rétablir la tenue et le costume des anciens temps. Voyant un jour dans une assemblée une foule de citoyens habillés de noir ou portant des tuniques, il s'était écrié avec indignation en répétant le vers de Virgile : « Voilà donc ces Romains, les maîtres du monde, ce peuple vêtu de la toge (2). »

Romanos rerum dominos, gentemque togatam.

Il ordonna aussitôt aux Ediles de veiller à ce que personne ne prît place au Forum ou dans le Cirque, si ce n'est revêtu de la toge et sans lacerne : « Negotium ædilibus dedit, ne quam posthac paterentur in foro circove, nisi positis lacernis, togatum consistere. »

(1) L'Académie de Législation avait mis au concours en 1866 (médaille de la ville de Toulouse), la question suivante : *Etude sur l'Edilité romaine.* M. E. Labatut, de Toulouse, avocat, a remporté le prix. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en insérant quelques fragments de ce remarquable travail.

L'auteur devant publier bientôt l'ouvrage, nous avons cru devoir supprimer les notes qui accompagnent le texte en grand nombre et qui, par là même, sont trop techniques pour une Revue. (*Note du Comité de rédaction.*)

(2) Servius ajoute dans son commentaire : « Bene gentem, quia et sexus omnis et conditio toga utebatur : sed servi nec colobia, nec calceos habebunt. »

Ce détail, qui nous paraît puéril, avait aux yeux de cet empereur la plus grande importance : par là, il se montrait conservateur et partisan des usages de la république ; par là, il montrait que son plus grand désir était de revenir aux anciens temps. La toge est, en effet, le vêtement romain par excellence, le vêtement national ; elle rappelait de grands et chers souvenirs, celui de ces belles années qui virent naître et se développer la gloire de Rome. Elle était la tenue de rigueur, le vêtement officiel pour les assemblées politiques et les cérémonies religieuses ; et son histoire est liée d'une manière si intime à celle de ce peuple, que nous ne saurions nous représenter un Romain avec un autre vêtement que la toge. Toute l'antiquité l'avait entourée d'un véritable culte : on pensait que la fortune de la république était en quelque sorte attachée à sa destinée, qu'elle ajoutait un degré de plus à la dignité et à l'autorité de l'homme qui en était revêtu.

Quand les députés du Sénat viennent chercher Cincinnatus à sa charrue, avant de lui annoncer que Rome abdique toute puissance dans ses mains, ils le préviennent qu'il ait à se revêtir de sa toge pour pouvoir entendre les ordres de la république, et on ne lui parla que lorsque sa femme l'en eût revêtu.

On peut dire sans exagération, que tant que les Romains conservèrent ce vêtement traditionnel, ils conservèrent aussi tous les éléments de force et de grandeur qui les rendirent maîtres du monde ; quand, dans les derniers jours de la république, on abandonne un peu la toge, quand les élégants adoptent le manteau grec, que la mode fait son apparition dans Rome, on peut dire aussi que le vieil esprit s'en va et qu'une ère nouvelle commence. La toge eut le même sort que toutes les grandes et belles choses de ces temps, le même sort que la vertu, que la grandeur d'âme, que la liberté ; elle disparut de la scène : désormais elle ne se montrera plus que dans de hautes circonstances, dans les cérémonies et les fêtes religieuses. Mais ce respect dont l'entouraient les vieux Romains, n'est pas encore éteint aujourd'hui ; et quand l'artiste veut, dans une représentation antique, consacrer le souvenir d'un Romain, il le revêt de la toge.

Il n'est pas dans l'histoire des peuples de costume d'un caractère aussi beau et aussi élevé ; nul n'était mieux fait pour

s'harmoniser avec cette grandeur et cette majesté du peuple qui le portait.

Ses formes amples et étoffées se drapaient d'une manière élégante, les chutes en étaient riches et harmonieuses : tour à tour sévère et gracieux, on devinait sous ses plis le rude Caton ou le voluptueux César. L'art de se draper faisait partie de l'éducation, et les Romains y acquirent une très-grande habileté ; sous un extérieur simple et naturel, tout était étudié dans cet ajustement de la toge, si difficile et si compliqué.

La clef du costume était dans les plis de l'épaule gauche ; suivant qu'on les disposait, on pouvait varier à l'infini le genre et l'expression du vêtement : on reconnaissait bien vite une main habile. On tenait tant à l'élégance des plis, à leur chute ondulée, qu'Hortensius intenta un procès à un individu qui en avait dérangé l'harmonie : l'anecdote a son intérêt.

« Cet efféminé de profession, dit Macrobe (1), suffit à lui seul pour caractériser tout un siècle ; il faisait consister toute la beauté d'un homme dans la manière de se ceindre ; il soignait son vêtement jusqu'à la plus exquise recherche ; se servant d'un miroir pour se bien vêtir, par ce moyen, il endossait la toge de telle façon que les plis ne se formaient point au hasard, mais que, disposés à l'aide d'un nœud, ils se déroulaient régulièrement sur ses côtés. Marchant un jour ainsi vêtu, un de ses collègues qui le rencontra dans un lieu étroit, détruisit par hasard l'économie de son vêtement. Hortensius l'assigna en réparation, et intenta contre lui une action en dommage (*de injuriis*) pour avoir dérangé un pli de sa toge. »

Les spécimens de l'art antique que nous possédons, et l'orateur étrusque par exemple, nous montrent que tous les efforts de l'artiste tendaient vers l'ajustement du costume.

Le suprême de l'art consistait à faire suivre à la draperie les mouvements du corps, à dessiner les formes sans les accuser trop vivement, à éviter les retours brusques et disgracieux de l'étoffe : l'ampleur, la forme circulaire et les angles arrondis de ce vêtement se prêtaient aux combinaisons les plus ingénieuses et les plus recherchées.

(1) Saturnales, II, 9.

Quand on avait besoin de sa liberté d'allure et de l'usage de ses deux bras, on les repliait en trois doubles sur l'épaule gauche, de manière à former une ceinture autour du corps. D'autres fois, on relève la toge, on la serre sur la poitrine comme une cuirasse, et on l'arrête en fixant une extrémité dans la ceinture; alors, elle présente un aspect militaire et viril, en harmonie avec la vie active des Romains.

On sait ce que Sylla dit de César, qui ceignait sa toge de manière à en laisser tomber un pan, ce qui lui donnait la démarche d'un homme efféminé : « Prenez garde à ce jeune homme à la ceinture lâche. »

Et lorsque, après la victoire de César sur Pompée, on demanda à Cicéron comment il avait eu la maladresse de se méprendre dans le choix d'un parti, il répondit ingénument : « La ceinture m'a trompé. »

LA MAGIE ET LA SORCELLERIE.

Les Ediles devaient veiller sur tout ce qui touchait la sécurité publique ou la fortune privée des citoyens : c'est en vertu de ce mandat qu'ils étaient tenus de rechercher et de punir tous les artifices en usage dans l'antiquité, soit pour jeter un sort sur une personne, soit pour enchanter les productions de la terre.

Les astrologues, sorciers et magiciens, eurent de grands succès à Rome : on accourait de tout côté pour consulter les devins en renom, et toute cette classe d'industriels qui exploitaient la crédulité publique ; on suivait leurs prescriptions, et on les payait cher.

Une des distractions des inoccupés de l'époque était d'aller le soir au Forum ou au Champ de Mars, entendre pérorer les charlatans, qui faisaient de grands frais d'éloquence pour écouler leur spécifique souverain à la faveur de l'enthousiasme. On s'extasiait volontiers devant ces pauvres hères, dont l'espèce n'est pas encore perdue, et qui racontaient d'une voix lamentable leurs destinées

extraordinaires, portant au bout d'une perche un tableau représentant leurs malheureuses aventures, que l'imagination de l'artiste, disaient-ils, avait rendues saisissantes de vérité.

Mais c'était bien autre chose lorsqu'on avait la bonne fortune de pouvoir écouter un véritable astrologue, et de se faire dire la bonne aventure : on prenait ces gens là au sérieux et on leur attribuait des pouvoirs surnaturels. Alors, ce n'était pas seulement le vulgaire qui se pressait autour d'eux, les gens d'esprit s'y rendaient en foule ; Horace n'avait garde d'y manquer, c'était un de ses plaisirs favoris.

Il ne veut pas de cette fortune et de cette renommée qui enchaînent la liberté de l'homme : vive la médiocrité qui permet de tout faire sans que nul s'occupe de vous : Ne t'en déplaise, grand sénateur, dit-il, ma vie est mille fois plus agréable que la tienne et que beaucoup d'autres. Je vais où je veux, et j'y vais seul ; et il allait entendre les diseurs de bonne aventure (1).

Les pauvres gens s'adressent aux devins populaires ; mais les femmes riches interrogent les astrologues qu'elles appellent à grands frais du fond de l'Inde et de la Phrygie. Rebelles aux volontés de leurs maris, elles obéissent ponctuellement aux ordres de ces Chaldéens qui se sont chargés de prédire l'avenir, depuis que Delphes ne rend plus d'oracles.

On les consultait pour tous les actes de la vie ; le fils, impatient de la succession de son père, allait demander à l'astrologue combien d'années lui étaient réservées, pour pouvoir hâter au besoin ce moment désiré. Il n'était guère d'événement, de crime, de maladie, qui ne fût considéré comme une œuvre de la magie, dans ce palais des Césars, où la peur et le remords inévitable troublaient souvent les monstrueuses orgies. Tacite (*Annal.*, II, 69) nous rapporte que pour l'empoisonnement de Germanicus, on trouva dans le palais et autour des murs, des lambeaux de cadavres arrachés aux tombeaux, des formules d'enchantements et d'imprécations, le nom de Germanicus gravé sur des lames de

(1) *Satir.*, I, 6. On ne peut s'expliquer cette superstition et ces croyances étranges de l'antiquité, que par l'ignorance des sciences dans tous les rangs de la société. Quelques rares privilégiés avaient seuls pénétré les secrets de la nature, et en prenaient possession ; mais nul d'entre eux ne vulgarisait, et la science restait fermée au peuple.

plomb, des cendres humaines à demi-brûlées et trempées d'un sang noir, et d'autres symboles magiques, auxquels on attribuait la vertu de dévouer les âmes aux divinités infernales.

A côté de ces magiciens, on trouvait une autre catégorie de charlatans qui enchantaient, moyennant de l'argent, la terre du voisin, et la rendaient ainsi stérile ; là où ils avaient jeté un sort, jamais on ne récoltait une moisson. C'est particulièrement sur cette classe de gens, *incantatores*, que les Ediles devaient veiller : ils inspiraient la plus grande frayeur aux propriétaires.

Les trésors de Cérès, dit Ovide, frappés par un enchantement, ne sont bientôt plus qu'une herbe stérile ; frappées par un enchantement, les sources d'eau vive tarissent ; sous le poids d'un enchantement, le gland se détache du chêne ; la grappe tombe de la vigne, et les fruits quittent l'arbre sans qu'on le secoue. Qui empêche que l'art magique ne paralyse ainsi nos nerfs.....

Une disposition de la loi des Douze Tables avait puni de mort quiconque, par des charmes, attire le blé d'autrui, l'empêche de croître et de mûrir.

Est-ce aux chrétiens, dit saint Augustin, qu'il faut attribuer ces lois portées contre la magie ? N'est-ce pas un témoignage rendu sur la pernicieuse influence des maléfices contre le genre humain que ces vers : « Oui, je l'ai vu transporter des moissons d'un champ dans un autre. » « Les XII Tables ne prononcent-elles pas, au dire de Cicéron, une peine rigoureuse contre les auteurs des maléfices ? » Sénèque est un des seuls écrivains de l'antiquité qui ait repoussé ces croyances. « Mensonge et fable que cela, dit-il ; à Cléone on rendait des jugements contre ceux qui étaient chargés de prévenir l'orage, lorsque par leur négligence les vignes avaient souffert, ou que les moissons étaient couchées par terre.

» Chez nous, les Douze Tables ont prévu le cas où quelqu'un frapperait d'un charme les récoltes d'autrui : nos grossiers ancêtres croyaient que les pluies s'attiraient et se repoussaient par des enchantements ; toutes choses si visiblement impossibles, qu'il n'est besoin, pour s'en convaincre, d'entrer dans l'école d'aucun philosophe. »

Les magiciens avaient acquis une si grande influence, malgré les dispositions de la loi des Douze Tables, qu'ils durent encore être l'objet de sévères règlements de police.

En 417 de Rome, l'Edile curule Posthumius Albinus cita devant le peuple un ancien esclave, Furius Cresinus. Cet homme laborieux retirait d'un très-petit fonds de terre beaucoup plus que ses voisins d'un grand domaine. La jalousie s'en mêla, et on l'accusa d'employer des enchantements pour attirer dans son champ les grains des possesseurs voisins. L'Edile pressait la condamnation ; et il courait grand risque de subir la peine.

Dans ce péril extrême, il amène sur le Forum tout son attirail de laboureur ; il fait remarquer au peuple ses outils bien faits, un soc pesant, une charrue puissante, des bœufs bien nourris, un personnel de service nombreux et robuste ; puis il s'écrie : « Voilà, Romains, en quoi consiste toute ma magie ; mais, vous ne voyez pas tout encore : ce sont mes sueurs, mes veilles, mes fatigues, que je n'ai pas apportées. » Il fut absous à l'unanimité ; et Pline, qui nous a conservé cette anecdote, ajoute : « C'est du travail et non de la dépense que dépend la bonne agriculture, le meilleur engrais des champs, c'est l'œil du maître. »

En 614, C. Hispalus enjoignit aux magiciens de sortir de Rome et de l'Italie dans les dix jours. Ils n'en revinrent pas moins bientôt ; et, en 721, l'Edile Agrippa dut les chasser de nouveau. Ils obtenaient trop de succès, pour ne pas tenter encore la fortune ; mais cette fois on s'alarma dans le Sénat (788), qui rendit un sénatus-consulte ; un de ces astrologues, L. Bituanicus, fut précipité de la roche tarpéienne ; un autre eut bientôt le même sort.

Ces rigueurs furent encore sans effet ; ils rentrèrent dans Rome ; sous Auguste, ils eurent quelque faveur, à cause de leurs flatteuses prophéties : certes, il n'était pas besoin d'être astrologue et de lire dans les cieux pour prédire sa fortune future ; on n'avait qu'à regarder autour de soi.

Tibère, qui voulait d'abord les renvoyer, eut égard à leurs supplications, sous la condition qu'ils renonceraient à leur art ; au reste, cet empereur s'adonna particulièrement à l'étude de la magie, et c'est pour cela, dit Suétone, qu'il était indifférent en matière de religion.

Vitellius les fit condamner à mort, sans vouloir entendre aucune défense.

Domitien et quelques autres princes eurent recours à eux pour

se faire tirer leurs horoscopes. On tenait à les ménager, car leurs prédictions effrayaient beaucoup ces empereurs dont la conscience était surchargée de crimes.

Lorsque Vitellius les chassa de Rome et de l'Italie, ils affichèrent aussitôt ce placard dans les rues :

A tous, salut! Les Chaldéens font défense à Vitellius Germanicus de se trouver en aucun lieu du monde, le jour des calendes d'octobre.

La prédiction se réalisa.

On les récompensait magnifiquement quand leurs prédictions heureuses s'effectuaient ; mais, en revanche, ils étaient mis à mort quand on pouvait les convaincre de fausseté.

Enfin, en 193 de J. C., on redoubla de rigueur. Et pour couper le mal dans sa racine, on décida que quiconque consulterait un devin au sujet du prince ou de l'Etat, ce qui était fort à la mode, serait puni de mort.

Nous ne pouvons parcourir ici la série des règlements dont les magiciens furent plus tard l'objet : une sévérité excessive fut la règle. Les chrétiens étaient frappés par l'anathème de l'Eglise quand ils faisaient usage de magie. Dans le recueil de Gratien, on trouve un grand nombre de décrets de concile contre la magie.

Il est enfin au Code une disposition assez étrange. On punit rigoureusement les sorciers ; et cependant, on défend de poursuivre ceux qui, par le procédé de la magie, rendent la terre fertile.

LE JEU.

Dès la plus haute antiquité, les hommes ont toujours eu une passion pour les jeux de hasard ; une fortune facile séduit notre faiblesse , on ne prévoit jamais de déception quand on se laisse entraîner par les passions

Devant les murs de Troie, les Grecs égayaient leurs loisirs par des jeux ; et, de retour dans leurs foyers, ils se gardèrent de laisser perdre ces excellentes traditions. En Grèce, Lacédémone était la seule ville où le jeu fût interdit ; mais, en compensation, Corinthe, la ville des plaisirs et de l'oisiveté par excellence, s'y

livrait avec fureur. Philon, ambassadeur de Sparte, ne voulut pas contracter alliance avec un tel peuple de joueurs.

Les Germains nous ont sans doute transmis par héritage cette frénésie de perdre son bien. « Ils connaissent les jeux de hasard, dit Tacite, et, chose étonnante, ils s'en font, même à jeun, la plus sérieuse occupation : si follement acharnés au gain ou à la perte, que, quand ils n'ont plus rien, ils jouent encore dans un dernier coup de dés leur personne et leur liberté. Le vaincu va lui-même se livrer à la servitude. Fût-il le plus jeune, fût-il le plus robuste, il se laisse enchaîner et vendre. Telle est, dans un engagement contre nature, leur fanatique résignation ; eux l'appellent loyauté.»

Platon maudit l'invention des jeux, saint Cyprien écrit tout un traité contre les joueurs.

Pour si haut enfin que nous remontions dans l'histoire des peuples, nous y trouvons les jeux de hasard.

Deux cents ans avant Moïse, les peuples de Lydie, beaucoup trop nombreux pour les productions de leur pays, furent soumis par leur roi au régime suivant : La population fut divisée en deux parties, et on ne devait manger que d'un jour entr'autre ; mais, comme compensation, on les autorisa à jouer pendant le jour où ils ne mangeraient pas. Hérodote ne nous dit pas que l'on se soit plaint de ce régime.

Mais nous ne voulons pas faire ici l'histoire de ce vice invétéré, nous devons limiter notre sujet à Rome, il est déjà assez vaste par lui-même.

Si les cartes n'étaient pas encore inventées, le démon du jeu n'y perdit rien ; il devait être honoré au premier rang par ce peuple chez qui le culte de l'or était le plus auguste et le plus sacré, et qui nous offre un exemple de tous les extrêmes. Il s'y livra avec un tel excès, que l'Etat dut intervenir, et essayer de modérer par les lois cette passion effrénée : on ne pouvait jouer plus d'une certaine somme. Mais ces règlements ne furent pas sans doute mieux exécutés que les lois somptuaires, et les vices grandissant en raison directe des richesses et du despotisme, bientôt celui du jeu ne connut plus de bornes.

Comme il n'est pas besoin d'un esprit très inventif pour aventurer sa fortune, les Romains se livrèrent au jeu de très-bonne

heure : leur pauvreté primitive limitait nécessairement les enjeux, mais peu à peu les ressources arrivant de toute part, ils purent risquer des sommes énormes sur un coup de dé. A mesure que nous avançons vers la décadence, ce goût se développe ; et sous Domitien, Juvénal peut le mettre au nombre des fléaux de la société. « Quand le torrent du vice fut-il plus rapide, s'écrie-t-il, le gouffre de l'avarice plus profond, la passion des jeux de hasard plus effrénée ? Non content aujourd'hui de venir avec sa bourse, on vient avec son coffre-fort. C'est là, dès que les instruments du jeu sont distribués, que vous verriez naître les plus funestes querelles. Perdre cent mille sesterces, et ne pas vêtir un esclave transi de froid, n'est-ce pas là de la fureur ? »

Ce besoin de jouer n'était pas du domaine exclusif d'une certaine catégorie de gens ; tout le monde s'y livrait aveuglément, et notre poète a pu dire encore : « Il est bien des vices, Fuscinus, bien des vices déshonorants, et capables de flétrir à jamais les plus heureux caractères, que les parents eux-mêmes enseignent et transmettent à leurs enfants. Si le père a la passion du jeu, son fils, qui porte encore la bulle, remue déjà le dé dans un petit cornet. »

Sous Auguste, mêmes faits et mêmes remarques. « Il faut anéantir, dit Horace, les germes de nos honteuses passions, et retremper par de plus rudes travaux nos âmes énervées par le plaisir. Le jeune Romain est inhabile aux mâles exercices.....; le dé proscrit par les lois, voilà le jeu où il excelle. »

Ce fut, avec les femmes, une des rares passions dont Auguste ne sut pas se corriger : lui qui voulait prêcher d'exemple, fut cette fois pris en défaut ; il jouait beaucoup et en tout temps, malgré les lois qu'il faisait appliquer.

Pour remonter plus avant encore, nous apprenons de Cicéron que de son temps ce vice produisait les plus funestes effets, qu'on classait les joueurs dans les derniers rangs de la société, qu'on les regardait comme des misérables. C'est dans cette catégorie que Catilina recruta une partie de sa bande, et ce sont eux que Cicéron veut faire chasser de Rome.

C'est au jeu enfin qu'Antoine dissipa les biens immenses de Pompée, qu'il s'était appropriés : il tenait maison de jeu, et là, au milieu de gens ivres, d'acteurs, de courtisanes, que sais-je, il

risquait sur un coup de dé de véritables fortunes. Comme l'a dit un poète : Bien mal acquis, mal se dissipe.

Nous pourrions faire l'histoire du jeu depuis les premiers temps de Rome jusqu'à la chute de l'empire, les textes abondent ; nous trouvons au Digeste et dans le Code de Justinien des titres entiers, qui, tout en nous faisant connaître les lois en vigueur sur le jeu, nous prouvent que si les Romains avaient alors perdu beaucoup de leurs vertus, il n'en était pas de même des vices.

—

Inspecter les maisons de jeu, dépister les joueurs, appliquer les lois; telle était cette partie des attributions de l'Edile, qui rentre dans la police générale de Rome.

On le voit, ils avaient fort à faire; mais ici encore, nous les verrons remplir fidèlement leur mission. Ils étaient très-redoutés des joueurs, et sans pitié pour ceux qu'ils pouvaient surprendre.

« L'enfant, dit Martial, que rappellent à l'étude les cris de son pédagogue, quitte tristement ses noix, et le joueur de dés, tout en sueur, trahi par le bruit séduisant du cornet, est arraché du tripot où il se cachait et paraît devant l'Edile qu'il implore. » Et, plus loin : « Dès que l'esclave voit la glace près de couvrir les eaux, il agite son cornet sans crainte d'être vu par l'Edile. »

Ce dernier vers fait allusion à un texte de loi, qui défendait rigoureusement les jeux pendant toute l'année, à l'exception du mois de décembre. « Quittez un moment, Silius, votre gravité austère, dans ce mois de décembre, où le jeu nous convie à tous ses hasards séduisants, où le bruit du cornet capricieux retentit çà et là, où le victimaire joue avec des dés pipés, etc. »

Pendant les Saturnales, ce carnaval échevelé de l'ancienne Rome, tout était permis, la licence régnait en souveraine, et ce n'était en tout lieu que bruit, chansons, festins et fêtes. Il était naturel d'autoriser alors les jeux de hasard.

« De ton temps, Saturne, fait demander Lucien, les hommes avaient-ils l'habitude de jouer aux dés ?

Certainement, répond le Dieu; mais non pas des talents et des myriades comme vous; le plus gros enjeu était des noix, pour ne pas attrister le perdant...

Le prêtre. — Ils faisaient bien de ne jouer que des noix; car,

qu'est-ce qu'ils auraient pu mettre au jeu, ces hommes en or ? Mais en parlant, il me vient une idée. Si un de ces hommes faits d'or massif, paraissait aujourd'hui dans le monde, quel supplice, le malheureux ! On lui courrait sus, et il serait mis en pièces, comme Panthée par les Ménades. Malgré la solennité des Saturnales, les hommes n'oublient pas l'amour du gain, et la plupart se font un revenu de la fête. Les uns vont chez leurs amis piller la table, les autres se répandent en injures contre toi et brisent les dés, qui ne peuvent mais des maux que ces fous se font à eux-mêmes. »

Plus loin, le Dieu s'occupe de la législation des Saturnales. « Personne, durant la fête, ne devra s'occuper d'affaires, soit politiques, soit particulières, excepté de celles qui ont pour objet les jeux, la bonne chère et les plaisirs. »

Restaient donc onze mois de l'année, pendant lesquels l'Edile devait exercer une active surveillance sur les joueurs.

Trois lois avaient réglementé la matière ; le jurisconsulte Marcius nous en a laissé les noms : leurs dispositions se retrouvent en partie dans le Digeste. Ce sont les lois Titia, Publicia et Cornelia.

Cicéron mentionne un cas dans lequel elles furent appliquées. « Antoine, dit-il, a rappelé Licinius Denticula, condamné comme joueur, et compagnon de toutes ses parties ; comme si en apparence il se fût fait scrupule de jouer avec un condamné, mais en réalité parce qu'il voulait, par le prix de cette faveur, s'acquitter de ce que lui-même avait perdu au jeu... Cet homme, un des plus pervers, qui osait jusqu'au milieu du Forum se livrer au jeu, a été condamné en vertu de la loi sur les jeux de hasard ; cet homme, Antoine vient de le réhabiliter ! N'est-ce pas là déclarer de la manière la plus formelle sa passion pour le jeu ? »

Il nous apprend dans ce même passage qu'il n'existait point de tribunal où on jugeait ceux qui étaient accusés d'avoir joué : les Ediles, en effet, décidaient sommairement et seuls de toutes les affaires de leur ressort ; il est probable qu'ils avaient condamné Licinius, pour avoir joué en plein Forum, au mépris de leurs prescriptions.

On ne faisait point grâce aux maîtres des maisons de jeu, et aux habitués. Par exemple, si le directeur du tripot se plaignait

d'avoir été volé ou battu, on ne lui donnait point d'action pour poursuivre la réparation du tort qu'on lui avait fait. Ulpien est bien d'avis qu'il faut étendre cette disposition aux joueurs eux-mêmes, qui se sont volés entr'eux, car ils sont indignes de la protection de la loi; mais on leur accordera cependant l'action, *vi bonorum raptorum*. On ne punissait pas le joueur qui volait le maître du tripot.

Quant au refus complet d'action, il y avait controverse : Pomponius prétendait que l'action pénale seule devait être refusée ; mais Ulpien s'appuyant sur l'édit répondait, qu'il ne donnerait aucune action. On frappait d'une forte amende, ou on mettait en prison celui qui forçait un individu à jouer avec lui. Ce sont, dit Paul, les gens qui forcent les autres à jouer, ou qui les retiennent quand ils ont commencé, sous prétexte de prendre une revanche.

Il était permis par les trois lois que nous avons citées, de parier pour les exercices du corps, tels que la course, le saut, la lutte, le combat de ceste, le jet du javelot, parce qu'on considérait ces jeux comme des exercices utiles : à ces exceptions près, il était rigoureusement interdit de jouer de l'argent.

On permettait aux esclaves de jouer leur dîner; il n'est pas probable qu'ils aient jamais abusé de cette autorisation.

L'opinion de Cujas et de quelques autres commentateurs, est que la condamnation pour délit de jeu montait au quadruple. Nous avons vu qu'on exila Licinius.

Dans une constitution du Code, nous remarquons que Justinien se préoccupa sérieusement des moyens à employer pour couper le mal dans ses racines. « L'usage des jeux de hasard, y est-il dit, est fort ancien ; on permettait aux soldats de jouer à ces jeux, lorsqu'ils n'étaient pas occupés à autre chose. Mais avec le temps, cette passion s'est emparée de tous les hommes, et a fait verser bien des larmes. Combien d'hommes, qui sans même savoir jouer ont perdu toute leur fortune en pariant, en la risquant jour et nuit. Les pertes du jeu entraînent des blasphèmes et obligent à contracter des engagements.

Ordonnons, en vue du bien de nos sujets, par cette loi générale, qu'il ne soit permis à personne dans les maisons publiques ou privées, ou en d'autres lieux, non seulement de jouer, mais encore de regarder jouer.....

Ceux qui ont perdu au jeu et payé leur dette, pourront réclamer ce qu'ils ont donné; à défaut de réclamation de leur part, ce droit passera au fisc, qui, lui, n'a pas de scrupules, et ne pense pas qu'une dette de jeu soit une véritable dette, bien qu'elle émane d'un consentement volontairement donné.

Justinien fixe ensuite certains jeux qui seront permis par exception; mais on ne pourra risquer plus d'une pièce d'or par partie.

On confisquait les maisons des directeurs de tripot.

§ II. — On comprend sous le nom générique d'*alea*, tous les jeux de hasard; nous ne parlerons que de ceux qui étaient le plus répandus à Rome (1).

Nous signalerons d'abord le jeu de dés, *terseræ*, exactement pareils à notre dé cube d'ivoire : à chacune des six faces correspondait un numéro, depuis un jusqu'à six. Pollux nous donne quelques détails curieux et peu connus. Περὶ τῶν ἐν συμποσίαις παιδιῶν, περὶ κύβων, περὶ πέττων, καὶ τοῦ κινήσω τον ἀφ' ἱέρας, καὶ τῶν ἕξης.

C'est ainsi qu'à la place des chiffres on gravait ou on dessinait sur les six faces des terseræ, les images de certaines divinités; de là à notre jeu de cartes, il n'y a qu'un pas, car ce seul fait suppose des combinaisons de la part des joueurs. Saint Cyprien nous apprend que cé n'était pas seulement les Dieux qu'on y représentait, mais aussi, suivant le goût des joueurs, des héros ou des courtisanes.

On prenait d'ordinaire trois de ces dés, et quatre osselets; on les mettait dans un cornet, *fritellus;* et après l'avoir secoué, chaque partenaire le renversait à son tour sur la table, *tabula lusoria.* « Si je suis inférieur en nombre aux osselets, dit le dé, la chance avec moi est plus forte. » Quand on amenait trois six pour les dés, et un nombre différent pour chaque osselet, on faisait le coup le plus heureux : c'était le coup de Vénus, *jactus Venereus;* il décidait le plus souvent de l'issue de la partie. Auguste écrit à ce sujet la lettre suivante à Tibère :

(1) Lucain, Phars. v. 7. *Alea* signifie hasard, sort; on se rappelle le mot de César : *alea jacta est.* Pour les différents sens, voir Pétronne, *satiric.*, ch. 22. — Sénèque, *De benef.* III, 2. — Sidoine Apollinaire, ép. III, 6. — Apulée, *métam.* IV. — Suétone, Claude, 33.

« Mon cher Tibère,

» J'ai soupé avec les mêmes convives. Pendant le repas, nous avons joué comme des vieillards, tout hier et tout aujourd'hui : on jetait les dés, et suivant qu'on avait amené le chien, *canis* (c'était le coup le plus malheureux), ou le six, on mettait pour chaque dé un denier à la masse ; le coup de Vénus enlevait tout. »

On était, en effet, dans l'usage de jouer aux dés pendant les repas, dans l'intervalle de toasts nombreux que les convives portaient en l'honneur des Dieux ; s'ils n'oubliaient, comme il faut le supposer, aucun des habitants de l'Olympe, il est probable qu'à la fin du repas, ils devaient s'abstenir de jouer aux dés.

On jouait quelquefois avec des osselets seulement, *tali*. Ils avaient une forme rectangulaire et ne portaient pas de numéros aux deux bouts : les nombres deux et cinq manquaient. Quand un des osselets tombait sur une de ses extrémités, le coup était nul, on recommençait, *rectus cadere*.

« Si chaque osselet, dit Martial, amène un point différent, avouez que je vous aurais fait un beau cadeau. »

En jetant les dés ou les osselets, on exprimait un vœu, on invoquait sa maîtresse. L'heureux auteur du coup de Vénus était proclamé roi de la fête.

On jouait encore à pair ou impair, aux échecs, au jeu aujourd'hui même en usage en Italie, et connu sous le nom de *morra*.

« Ici on joue aux dés, dit Martial, et le point le plus fort est douze ; là, aux échecs, et le pion cerné par un autre pion est perdu. » Et plus loin : « si vous aimez les ruses, les combats, ces pions de verre seront vos ennemis et vos soldats. »

Ovide nous apprend qu'on avait écrit des traités sur les jeux ; passion, dit-il, qui, aux yeux de nos ancêtres, ne serait pas pour nous une tâche légère.

L'empereur Claude fut un de ces auteurs ; il avait un goût si prononcé, qu'il jouait même en voiture, et le damier était si bien ajusté que le jeu n'était jamais brouillé. Dans ces traités, on découvrait les secrets divers et les chances du jeu ; on y enseignait la valeur des osselets, la manière de les lancer pour amener le point le plus fort, ou pour éviter l'as fatal, le nombre des points de chaque dé, l'art de les jeter quand on désire tel ou tel chiffre, et de combiner son coup.

Pour les échecs, nous apprend encore Ovide, ils traçaient la marche des champions des deux couleurs, sur un seul front de bataille, parce qu'une pièce entre deux ennemis est prisonnière : l'art d'attaquer, plutôt que d'attendre, et de rappeler à propos la pièce trop avancée, pour que, par une retraite salutaire, elle ne s'engage pas isolée : sur un étroit damier, on place deux rangs de petites pierres ;... la victoire reste à qui maintient la ligne sans être rompue ; il parle encore de bien d'autres jeux, qui servaient à écouler le temps dont les Romains ne savaient que faire.

Caligula ne dédaignait pas d'étudier ces livres, afin d'user de leurs procédés et de s'enrichir par la fraude et la tricherie. Dans tous les cas, il avait trouvé un excellent moyen pour réparer ses pertes ; le voici :

Un jour, ayant chargé son voisin de jouer pour lui, il fut se placer devant la porte ; là, il vit passer deux des plus riches chevaliers de Rome : aussitôt, il les fait arrêter, confisque leurs biens, et rentre dans la salle, fier et heureux, s'écriant qu'il venait de faire un beau coup de dés.

Nous terminerons ces quelques détails par une lettre d'Auguste : « Nous avons passé fort agréablement, mon cher Tibère, les fêtes de Minerve. Nous avons joué pendant les cinq jours et brûlé l'échiquier. Ton frère poussait les hauts cris : en somme, il n'a pas perdu beaucoup ; au contraire, il a peu à peu réparé, contre son attente, les grandes pertes qu'il avait faites. Moi, j'ai perdu, pour mon compte, 25,000 sesterces, et cela, pour avoir été généreux, suivant mon habitude : car si j'avais exigé les coups dont j'ai fait grâce, ou que j'eusse gardé ce que j'ai donné à chacun, j'en aurais gagné plus de 50 mille. Mais j'aime mieux cela, ma bonté portera ma gloire jusqu'au ciel (1). »

Ne faisons pas un reproche aux Ediles d'avoir laissé jouer pendant cinq jours sans s'inquiéter autrement : ils avaient affaire à Auguste. A Rome, comme partout, pour le bien et la morale publique, les Empereurs sont hors la loi ; seuls, ils ont le privilége de la faire et de la violer.

(1) Auguste tenait à se faire passer pour généreux ; il écrit encore à sa fille : « Je t'ai envoyé 250 deniers que j'avais donnés à chacun des convives dans le cas où ils voudraient, à souper, jouer entre eux aux dés à pair ou impair. »

ANNUAIRE CONTEMPORAIN.

REVUE DE L'ANNÉE (1).

L'*Annuaire contemporain* expose, année par année, le mouvement des intelligences, l'état des doctrines, et résume les points politiques, économiques ou sociaux. Loin de nier ses affinités avec l'orthodoxie, il proclame haut ses rapports avec l'Eglise catholique, son intention de lui rester fidèle. Bien plus, ce recueil compte aujourd'hui au nombre de ses plus sympathiques défenseurs.

Ce n'est pas là une œuvre nouvelle. L'*Annuaire contemporain* compte ses sept années d'existence. A Toulouse, moins qu'ailleurs, on n'a pas oublié ce recueil qui a paru dans notre ville sous le titre modeste de *Revue de l'année*. Il formait alors un volume in-12, et avait pour directeur un prêtre des plus distingués de notre Midi, Mainteneur des Jeux-Floraux, lauréat de l'Académie française, M. F. Duilhé de Saint-Projet. Nous avons vu l'œuvre de près, et nous avons pu juger des difficultés à vaincre, des soins apportés à l'exécution d'une pensée élevée et d'un plan complexe.

« Nous nous proposons, disait-on au début, de faire connaître et juger *dans son ensemble* le mouvement annuel des études et de la pensée contemporaine. Nous voudrions qu'à l'aide de ce simple volume, les ecclésiastiques voués au ministère, les magistrats, les hommes du monde pussent, en peu de temps et à peu de frais,

(1) Un volume de 550 pages in-8°, Paris, 1867 (publié en avril), chez Adrien Leclerc, éditeur, rue Cassette, 29, et chez Douniol, rue de Tournon, 29. — A Toulouse, en vente chez les principaux libraires.

se rendre un compte exact de chaque nouvelle manifestation de l'erreur et de la vérité, et participer ainsi pleinement à la vie intellectuelle de notre époque. »

La *Revue* a-t-elle été fidèle au programme que s'étaient tracé ses premiers rédacteurs ? son succès a répondu.

Pendant quatre ans elle a paru à Toulouse même, encouragée par le concours le plus empressé. Le nom de ses collaborateurs est là pour en témoigner. Nos académies, des membres de l'Université supérieure, des journalistes, des hommes de lettres, l'ont secondée dans une même pensée. Ce n'est pas que le concours d'hommes de la capitale, connus dans la république des lettres, lui ait manqué ; non certes. Et nous les donnerions ici, si nous ne craignions de paraître faire un catalogue de librairie plutôt qu'une analyse littéraire. Mais nous mentionnons ces rapports, parce qu'ils serviront à expliquer la transformation de la *Revue de l'année* en *Annuaire contemporain*.

Après quatre années de publication successive, brillante, on peut le dire sans crainte de flatter ses compatriotes ou ses amis, le recueil de M. de Saint-Projet subit une suspension de deux années, mais ce n'était qu'une suspension. L'œuvre, comme l'a dit un de ses collaborateurs, marchait pendant cette apparente inaction.

Le succès même avait inspiré au directeur la pensée de faire partir de Paris son programme libéral et chrétien. Ce but s'explique d'autant mieux, si l'on connaît celui qui dirige le recueil. M. de Saint-Projet a perfectionné ainsi et complété ce qu'il avait fondé. *La pensée et le plan primitif ont pu être réalisés dans toute leur étendue.* Le rédacteur en chef du *Contemporain*, M. de Melun, a fait de la *Revue de l'année* son annuaire politique et littéraire ; il lui a prêté ses propres écrivains. Mais il a accepté en retour le plan de la Revue. Cette alliance serait le gage d'un succès certain s'il n'était obtenu déjà.

Le recueil débute par la *Politique*. Il fait les honneurs à l'Allemagne, passe en Italie pour y étudier les situations diverses, signale en Angleterre le fait du fénianisme, flétrit en Russie la politique du Czar à l'égard de la Pologne, côtoie l'Espagne avec ses princes de la paix et ses ducs de la victoire, constate le travail de réorganisation qui se fait aux Etats-Unis, et après avoir salué

la Chine, le Japon, arrive en France pour y partager son attention entre le Mexique et l'enquête agricole.

On comprendra que nous n'ayons rien à formuler comme appréciation sur cette succession de jugements. L'accès de la politique ne nous est pas permis, et la fameuse loi de 1849 nous interdit de discuter les sciences renfermées dans ces deux mots : économie sociale, sous peine d'être timbrés !

Après la politique, la *Théologie*. L'honorable M. de Saint-Projet s'est réservé les études sacrées et la controverse religieuse. Il est là dans son domaine, et se retrouve sur le théâtre de ses plus chers succès. On conçoit facilement la part qu'il fait aux documents émanés du Saint-Siége, le soin qu'il met à les expliquer et à les défendre. M. Guizot et Mgr Dupanloup sont les publicistes obligés des œuvres religieuses de notre temps ; aussi sont-ils associés dans une même théorie, quoique sortis de deux pôles opposés. L'exégèse a encore sa part. L'écrivain revendique pour notre pays l'honneur de cette création. « Richard Simon, dit-il, est le véritable fondateur de l'introduction historico-critique dans le bon comme dans le mauvais sens. Son *Histoire critique du nouveau Testament* est devenue une mine, et, sous le rapport de la forme, un modèle pour tous ceux qui l'ont suivi. » Le critique passe ensuite en revue les *Evangiles annotés* par Proudhon, les travaux des exégètes catholiques français, ceux des protestants orthodoxes, le célèbre Pusey entre autres ; il signale l'importance chaque jour croissante des études géologiques, cosmogoniques, formule son opinion en savant, et termine ce paragraphe par un mot sur les découvertes des Orientalistes qui confirment à l'envi l'unité de la race humaine, tout comme une chronologie s'accordant avec la chronologie mosaïque.

Dans les questions de dogme, on voit l'état actuel des esprits à l'égard des dogmes violés. M. Auguste Nicolas, l'abbé Perreyve, M. Veuillot, M. Wallon, le P. Monsabré et M. de Pressensé fixent l'état du christianisme dans ses rapports avec la société.

La part faite à la morale n'est pas moindre. L'écrivain s'occupe d'abord de la morale indépendante. Il définit ainsi cette triste et nouvelle forme du matérialisme contemporain : « Conserver le culte de la justice en dehors de tout culte religieux, ne lui donner d'autre base, d'autre règle que la conscience, la dignité

humaine, proclamer la loi morale innée, primordiale, immanente et non dérivée d'une théologie ou d'une métaphysique quelconque, tel est le symbole de la morale indépendante. Le véritable père du système est Proudhon. » On le voit, M. de Saint-Projet n'est pas seulement théologien, il est avant tout philosophe et appuie tout d'abord ses croyances sur la raison ; c'est dire quel fondement on peut faire sur sa critique.

La morale indépendante, cet outrage à la saine raison, n'a pas eu d'adversaire plus déclaré et plus brillant à la fois que le P. Hyacinthe. On peut résumer ainsi l'esprit de son enseignement à Notre-Dame : « Les trois premières conférences ne sortent pas de l'ordre purement rationnel : il s'agit de la connaissance scientifique de la morale ; les trois dernières pénètrent dans l'ordre surnaturel ou de la grâce : il s'agit de la réalisation pratique de la morale. » Voilà bien le successeur immédiat du R. P. Lacordaire.

Après les orages du dehors, les joies de l'intimité : le *Récit d'une sœur* (1), ou Souvenirs de famille recueillis par Mme Augustin Craven ; voilà en quelque sorte la contre-partie de la morale indépendante. Ce livre, profondément intime, qui révèle jusque dans ses moindres détails la délicatesse la plus exquise, est comme l'idylle du foyer domestique. Ce sont là les épreuves, les joies et les tristesses bénies d'un intérieur tout chrétien, mais singulièrement touchant. Les sentiments les plus cachés et les plus sympathiques d'âmes d'élite se font jour dans ces deux volumes. On voit à chaque page les larmes de ces deux êtres si purs, si aimants. Il y a là comme un parfum exquis, ignoré d'ordinaire par ceux qui parlent de vertus, d'amour. On sent à chaque ligne un fonds d'inépuisable douceur, et à mesure qu'on entre dans ce sanctuaire, on voit dans ceux qui ont écrit ces lettres, ces fragments de journal, une religion vraie, une raison supérieure, une intelligence élevée, une pudeur adorable ! Que ce soit Albert de la Ferronays ou Alexandrine d'Alopæus qui parlent, on retrouve toutes ces qualités à un degré éminent. Aussi, l'écrivain s'est-il arrêté avec une intention marquée sur cet ouvrage qui, à peine paru, a atteint sa douzième édition.

La patrologie est représentée par les plus grands docteurs du

(1) Cet ouvrage a été couronné par l'Académie française. Il forme le pendant obligé du *Journal d'Eugénie de Guérin* et des *Lettres de Madame Swetchine*.

christianisme auxquels on a ajouté, comme fragments, les œuvres de l'enseignement épiscopal : Mgr de Poitiers, Mgr Landriot et Mgr de la Bouillerie. La crise du protestantisme est habilement décrite et le directeur de l'Annuaire a porté dans ses jugements la bienveillance la plus entière.

En parlant de *Philosophie*, M. de Saint-Projet a établi le rapport des questions philosophiques avec les questions religieuses. De là une triple division : philosophie hostile à la foi, séparée de la foi, alliée de la foi. On comprend qu'une analyse aussi rapide que doit l'être la nôtre ne peut pénétrer dans les arcanes du Péripatétisme, du Lycée et de l'Eclectisme. Nous renvoyons les adeptes de la plus utile des sciences au recueil lui-même. Nous ne passerons pas pourtant sous silence la mention qui est faite dans cet article d'un hommemodeste et distingué, que le suffrage du doyen de la Faculté de théologie de Paris vient d'appeler à lui succéder. Mgr Maret a choisi M. l'abbé Fabre, de Toulouse, pour professer le dogme à la première chaire de la vieille Sorbonne. M. l'abbé Fabre est connu pour son *Traité de Philosophie*, sa *Défense de l'Ontologisme*, sa *Réponse aux lettres d'un sensualiste* et sa magnifique édition de la *Philosophie de saint Augustin*. On devait donc rencontrer son nom là où se débattent les grandes questions philosophiques.

La science du *Droit* est représentée par M. A. Rodière. L'honorable professeur de Toulouse a jeté un coup-d'œil sur les lois, en indiquant les plus importantes promulguées dans les trois dernières années. Il a expliqué l'esprit de la jurisprudence des Cours d'appel et de Cassation par les principaux arrêts intéressant la généralité des citoyens, et terminé par une biographie où est commentée cette thèse : Pourquoi la science du droit paraît-elle moins cultivée en France qu'à l'étranger?

L'*Economie politique*, dans ses parties sociale et charitable, a pour interprète le vicomte de Melun, rédacteur en chef de la *Revue d'économie chrétienne*. M. de Melun n'a pas tardé à se faire un nom dans le monde économique. Sa charité et ses convictions lui faisaient un devoir d'insister sur les institutions de bienfaisance sur les hospices, les sociétés de secours mutuels et les œuvres de charité privée ou publique. Il l'a fait avec une profonde connaissance de cause; nous y renvoyons le lecteur.

L'*Histoire* est largement représentée. Elle comprend les subdivisions suivantes : Histoire ecclésiastique, Hagiographies et Biographies, Histoire ancienne, Temps modernes, Révolution, Histoire contemporaine. C'est M. A. Lézat, bientôt docteur ès-lettres, qui s'est réservé cette part si féconde de la Revue. Il est là dans son domaine, aussi ne l'a-t-il pas quitté depuis la fondation de l'œuvre ; la seconde série le retrouve aux avant-postes. Littérateur sérieux, plein d'esprit, aux allures vives, décidées, rendant coup pour coup, M. Lézat a conquis sa place à la Revue, moins par l'importance de ses travaux que par un talent profond et brillant.

L'*Archéologie* est échue à M. le comte de Toulouse-Lautrec. Le spirituel mainteneur des Jeux-Floraux a parlé de l'archéologie anté-historique, de l'âge de pierre, de l'âge lacustre et de l'âge des cavernes en vrai savant. Il a dit son mot sur les habitations troglodytiques, et n'est arrivé au moyen-âge qu'en rappelant le débat, en matière d'archéologie gauloise, sur la position d'Alesia et d'Uxellodunum. Puis, il a constaté l'état de restauration de la basilique Saint-Sernin, reprochant à M. Viollet-Leduc de trop sacrifier à « la recherche de l'unité absolue. » La cité de Carcassonne touche à la fin de sa restauration et complète, quoique à distance, la valeur du château de Pierrefonds, au point de vue de l'archéologie militaire.

La *Poésie* est jugée par M. Victor Fournel, un intrépide et laborieux écrivain. La poésie couronnée, les poètes divers et la nouvelle école, sont jugés par lui avec la liberté d'allures qui le distinguent. Compétent en matière artistique, M. Fournel parle du Salon, des concours, des envois de Rome et des travaux de l'édilité parisienne, en homme plein de goût qui voit dans les *Beaux-arts* une forme matérialisée de la littérature elle-même. De là aux *Romans* il n'y a qu'un pas. Notre critique l'étudie sous ses formes diverses : le roman philosophique, le roman de Cour d'assises, le roman politique, le roman de controverse religieuse, et termine par nos charmants conteurs, à quelques écoles qu'ils appartiennent, tout à tous.

Le *Théâtre* a pour censeur M. A. Rondelet, un esprit philosophique. La question de la liberté des théâtres est reprise en son œuvre. Les féeries, les pièces à femmes, à cascades, la char

mythologique y sont appréciées comme il convient. Une bonne part est faite à la comédie et aux proverbes.

La *Revue scientifique*, rédigée par J. C., comprend l'Astronomie, la Météorologie, la Physique, l'Histoire naturelle et l'Hygiène. On le voit, rien de positif n'y manque.

Enfin, l'*Agriculture* a pour défenseur M. L. Hervé. Les branches de l'usine agricole sont toutes étudiées comme il convient, et nos lecteurs, qui vivent la plupart dans un pays où l'agriculture joue le premier rôle, y trouveront de très utiles conseils.

Le directeur de l'*Annuaire* n'a pas voulu que sa publication restât étrangère à ce qui se passe hors de notre pays. Aussi a-t-il consacré près de cent pages à caractériser le *mouvement littéraire et religieux de l'étranger*. Des publicistes, étrangers eux-mêmes, ont écrit sur l'Allemagne, ce foyer traditionnel de la science ; sur l'Angleterre, où l'activité littéraire et religieuse se doublent des forces qu'y a économisées la réforme libérale ; sur l'Espagne que travaille un mouvement incontestable ; sur l'Italie, où s'agitent de grandes destinées ; sur la Russie, enfin, qui tend à sortir de son recueillement par la propagande unioniste et la persécution religieuse, de toutes la plus horrible.

Un tableau des publications périodiques les plus importantes, dressé avec le plus grand soin et où l'on a fait à la *Revue de Toulouse* une part si honorable, termine ce vaste recueil, enrichi d'appendices divers.

A l'analyse seule, si imparfaite qu'elle soit, on peut juger une telle œuvre.

La seconde série de la *Revue de l'année* ne déserte pas la voie tracée par ses fondateurs. De même que les premiers collaborateurs cherchaient la vérité sur toutes les questions à l'étude ; de même, les seconds restent invariablement fidèles à la voie tracée. Le plan, le style, l'unité de vues, ont été respectés. En religion le catholicisme, en philosophie la raison, en politique une sage liberté, en littérature et en matière d'art le spiritualisme, en économie les droits de la matière sans leur sacrifier la pensée. Tel fut le programme de 1861, tel est celui de 1867 ; ce sera l'écueil des écrivains de l'*Annuaire contemporain* de lui rester fidèles, ce sera aussi leur honneur.

Ed. Bonnal.

CONGRÈS INTERNATIONAL

D'ANTHROPOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES (1).

—

Il y a deux ans, un petit groupe de naturalistes italiens et étrangers, réunis à la Spezzia, eut l'heureuse idée de fonder un Congrès international et annuel d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques.

L'année dernière, le Congrès, sous la présidence de M. Desor, se réunit à Neufchâtel, au bord du seul lac Suisse dont les eaux couvrent des stations remarquables et si bien étudiées, des trois âges de pierre, de bronze et de fer. Là, on se donna rendez-vous pour l'année suivante à Paris, et M. Lartet fut désigné avec transport comme président.

En août 1867, on a pu voir, comme le dit M. Carl Vogt, dans le discours d'ouverture, que le germe modeste semé à la Spezzia et transplanté à Neufchâtel, a grandi au milieu de la lutte pour l'existence ; qu'il a poussé de fortes racines et qu'un trône majestueux va élever sa couronne, portant des feuilles et des fruits. Dans le vaste amphithéâtre de l'Ecole de Médecine, richement décoré, s'étaient rendus plus de trois cents savants ; les uns délégués par les gouvernements, les autres accourus spontanément de tous les points du globe.

Aux côtés du vénérable président, étaient MM. de Quatrefages,

(1) Le mois prochain, la *Revue* publiera une lettre de M. P. E. Cartailhac à M. le docteur Neulet, sur *Les civilisations primitives* à l'Exposition Universelle.

de Longpérier, membres de l'Institut; MM. Carl Vogt, Francks, du British Museum; Vorsaae, de Copenhague; Nilsson, de Stockholm; Desor, de Neufchâtel, vice-présidents. On remarquait encore MM. Lyell, l'illustre géologue et défenseur de l'homme fossile, d'Omalius d'Halloy, président du Sénat belge; Squier, de New-York; Vilanova, de l'Université de Madrid; Lanca di Brolo, de Palerme; Virchow, homme d'Etat et savant prussien; Geinitz, de l'Université de Dresde; Thassin-effendi, de l'empire Ottoman; Figari-bey, du Caire; Schaaffausen, de Bonn; le docteur Clément; le jeune et déjà célèbre docteur Dupont (Belgique); MM. de Mortillet, Broca, Pruner-bey, Desnoyers, Cotteau, Noulet, Al. Maury, Al. Bertrand, Henri Martin, Penguilly l'Haridon, de Rouville, de Vibraye et bien d'autres, témoignant, par leur présence assidue, de la haute importance qu'ils attribuaient aux travaux du Congrès.

La session a duré douze jours. On a recherché les conditions géologiques, la faune et la flore au milieu desquelles on a constaté, dans les différentes contrées du globe, les traces les plus anciennes de l'existence de l'homme. Quels sont les changements qui ont pu s'opérer, depuis lors, dans la distribution des terres et des mers. L'habitation dans les cavernes a été, pense-t-on, à peu près générale, et a paru le fait de plusieurs races, se rapportant certainement à plusieurs époques. M. Lartet a établi avec une science profonde les subdivisions et les caractères essentiels de chacune d'elles. Les questions touchant l'anthropophagie en Europe, les monuments mégalithiques et le peuple qui les a élevés, les cités lacustres, l'introduction du bronze en Occident, les caractères de la première époque du fer antérieure aux temps historiques et surtout l'anthropologie, ont été l'objet des plus savantes discussions, qui se prolongeaient souvent bien avant dans la nuit.

Elles ont été sténographiées et seront réunies en un volume par les soins de M. de Mortillet, secrétaire général et MM. Hamy, Rhoné, Lartet Louis, de Longpérier fils, P.-E. Cartailhac, secrétaires adjoints.

Dans l'intervalle des séances et comme complément d'études pratiques d'un haut intérêt, le Congrès a visité certaines parties de l'Exposition Universelle, guidé par les commissaires spéciaux,

le Muséum d'histoire naturelle, le Musée d'artillerie, le Musée du château de Saint-Germain consacré, par ordre de l'Empereur, aux antiquités gallo-romaines et antédiluviennes, les terrains quaternaires classiques des environs d'Amiens, les sablières de Grenelle et de Levallois, près Paris, et enfin le monument mégalithique d'Argenteuil.

Le Congrès se tiendra, en 1868, en Angleterre; il se continuera, pendant des années, en transportant sa demeure momentanée de pays en pays et en discutant, au milieu des faits accumulés dans chaque contrée, les observations sur lesquelles doivent toujours se fonder les conséquences que l'on tire et les conclusions auxquelles l'on arrive.

E. C.

CHRONIQUE.

Le Budget de la Haute-Garonne, les Sciences, les Lettres, les Arts, et l'instruction primaire en 1867.

Nous trouvons dans le *Rapport* que M. le Préfet vient d'adresser à MM. les membres du Conseil Général, pour la session de 1867, des renseignements précieux qui sont de notre compétence ; ils sont relatifs aux Sciences, aux Lettres, aux Arts, ainsi qu'à l'Instruction primaire.

Nous croyons devoir en soumettre à nos lecteurs les principaux résultats.

Le Budget départemental concourt avec ceux de l'Etat et des communes à favoriser et à développer la culture des Sciences, des Lettres et des Arts. Voici dans quelles proportions. Il affecte tous les ans à la garde, au classement et à l'analyse des archives départementales et judiciaires 9,800 fr., dont 1,000 fr. sont affectés à l'accroissement des Bibliothèques administratives ; — 600 fr. à la conservation et à la recherche des monuments historiques. Cette année-ci, une grande partie de ces fonds est employée à exécuter des fouilles dans le hameau de Saint-Tritons, commune de Garin, où l'on a découvert un cimetière gallo-romain.

Le Budget départemental subventionne encore la *Carte géologique* de la Haute-Garonne, dressée avec le soin le plus minutieux par le savant professeur M. Leymerie. Cette carte doit se composer de six feuilles ; cinq sont déjà achevées.

Voici dans quelle proportion, le Budget départemental distribue ses encouragements à nos sociétés savantes : à l'Académie des Sciences, 500 fr.; — à la Société de Médecine, 500 fr.; — à la Société Archéologique, 500 fr; — à l'Académie de Législation, 500 fr. L'administration départementale a en outre institué une médaille de 300 fr. destinée au meilleur Mémoire publié dans l'année sur une des nombreuses parties du Droit public ; enfin, elle accorde 600 fr., qui sont appliqués à la distribution de prix aux Elèves de Droit.

Le Budget départemental s'applique aussi à rendre facile l'accès des différentes écoles : ainsi, il fait les fonds de 11 bourses à l'école des sourds-et-muets pour les garçons, et de 6 pour les filles, ce qui forme une dépense totale de 9,000 fr. par an; — 800 fr. sont affectés à l'admission de l'*école normale supérieure de Cluny;* — 1,000 fr., à l'école des arts-et-métiers d'Aix; — 500 fr., à l'école des Beaux-Arts de Toulouse. Il distribue une somme de 1,600 fr. pour l'entretien de six élèves sages-femmes à l'école de la Maternité de Toulouse. Une Institution pour les jeunes aveugles a été fondée, il y a un an à peine, et l'administration départementale lui a aussitôt accordé un encouragement de 500 fr.

C'est surtout en faveur de l'instruction primaire que le Budget départemental déploie ses largesses; elles s'élèvent à 155,440 fr. Aussi compte-t-on aujourd'hui dans la Haute-Garonne 1,363 établissements de toute nature, où 66,433 enfants des deux sexes reçoivent le bienfait de l'instruction primaire; il n'y a dans le département que 89 communes qui soient dépourvues d'écoles, et par suite 5,458 enfants de 7 à 13 ans, 2,304 garçons et 3,154 filles sont privés d'instruction. Le personnel enseignant se compose de 1,400 instituteurs ou institutrices, dont 1,000 environ relèvent du Ministère de l'Instruction publique. Ce personnel est si bien pénétré de ses fonctions, que, dans l'année qui vient de s'écouler, il n'a fallu prononcer que 5 peines disciplinaires, tandis que 12 récompenses honorifiques ont été accordées aux plus méritants !

A. Fl...

Le secrétaire de la rédaction,
Ed. Bonnal.

Les éditeurs responsables : BONNAL et GIBRAC.

ESSAI

SUR CYRANO DE BERGERAC ET SUR SON ÉPOQUE.

(Suite. — Voir la livraison de juillet 1867).

Cyrano eut de vrais et sincères amis. Le fait est assez rare pour qu'on prenne la peine de le signaler. Nous tenons à nommer quelques-uns de ces amis. Les deux frères Le Bret vécurent dans la plus grande intimité avec lui. L'aîné, Henri, édita les œuvres de notre auteur. Il fut d'abord militaire, puis avocat au Conseil du Roi, enfin prévôt de l'église de Montauban, sa ville natale, dont il a écrit l'histoire. Le frère cadet était capitaine et major au régiment du prince de Conti. Il est probable que les deux frères étaient les fils de Cardin Le Bret, mort doyen des conseillers d'Etat, en 1655. Ses autres amis étaient Jean Le Royer, sieur de Prade, auteur du *Sommaire de l'Histoire de France, depuis Pharamond jusqu'à présent, avec les portraits des rois et des reines*, édité en 1651, et de plusieurs tragédies, parmi lesquelles la *Victime d'Etat* et *Annibal*; l'illustre de Cavoye, qui fut tué à la bataille de Lens; le vaillant Hector de Brissailles, enseigne des gardes du prince de Conti; M. de Bourgogne, mestre-de-camp du régiment d'infanterie du prince de Conti; le brave Duret de Monchenin; de Zeddé et de Saint-Gilles, capitaines au même régiment; le comte Henri de Brienne, fils du ministre de Louis XIII; M. de Chavagne, ou plutôt de Chavagne-Duret; le conseiller de Longueville-Gontier; le sieur de Chateaufort, qui commandait un corps de cavalerie à la bataille de Lens, en 1648, et qui donna de grandes preuves

de courage dans les campagnes de 1650 et 1651, en Lorraine; Tristan l'Hermite, gentilhomme du duc d'Orléans, célèbre par ses duels, ses poésies et sa passion pour le jeu; Michel de Marolles, abbé de Villeloin et infatigable traducteur des auteurs latins; Gillet Filleau des Billettes, frère de l'abbé de La Chaise et de l'abbé de Saint-Martin; Adrien de La Morlière, chanoine d'Amiens, poète médiocre, auteur d'une *Histoire des antiquités d'Amiens* et le mathématicien Rohault.

Tous ces amis l'engagèrent vainement, pendant longtemps, à se conformer aux mœurs de l'époque, en se mettant sous la protection d'un patron, qui l'aurait appuyé à la Cour. Il finit par céder à leurs instances et se résigna à accepter, en 1653, le patronage du duc d'Arpajon, à qui il dédia ses ouvrages, comme Corneille dédia les siens à l'opulent Montauron. Cyrano était entré chez le duc d'Arpajon en qualité de secrétaire intime et de gentilhomme ordinaire.

On a prétendu que Cyrano était mort fou et que la première preuve qu'il donna de sa folie, fut d'aller à la messe, à l'église de la Merci, à midi, sans pourpoint, en haut-de-chausses et bonnet de nuit. Cette accusation est gratuite, et Charles Nodier en a vengé sa mémoire, dans une page charmante :

« Dans ses estimations cavalières de tout ce que la littérature française avait produit jusqu'à lui, Voltaire a rangé Cyrano de Bergerac au nombre des fous, avec cette autorité magistrale qui s'attachait à toutes ses paroles et dont l'influence a été si féconde en résultats. Il mourut fou, dit-il, et il était déjà fou quand il fit le *Voyage de la Lune*.

» Voltaire était assurément fort compétent sur cette question, car il avait pris *Micromégas*, dans le *Voyage de la Lune*, où Fontenelle avait pris les *Mondes*, et le bon doyen Swift les *Voyages de Gulliver*. C'était là une excellente raison, dans la tactique de Voltaire, pour imprimer au livre de Cyrano un cachet ineffaçable de ridicule et de mépris; et tout le monde sait qu'il s'était armé de la même précaution contre le *César* et l'*Othello* anglais qui lui avaient fourni son *César* et sa *Zaïre*. Shakspeare a survécu, à c qu'on assure, et Cyrano est bien mort. Il n'y a même pas gra mal, car *Micromégas* vaut mieux, à cela près qu'il n'est ni au savant ni aussi original. Le passage sur Cyrano est curieux, pa

qu'il marque à peu près la limite où se sont arrêtées les investigations de Voltaire dans la littérature antérieure. On pourrait assurer qu'il n'y connaissait rien de plus, si ce n'est Rabelais, qu'il a toujours traité avec un profond dédain, et dont quelques reflets éblouissants brillent çà et là dans *Candide*.

» Boileau avait mieux jugé Cyrano de Bergerac, qu'il ne regarde pas comme un fou, mais dont il caractérise la « burlesque audace » avec sa netteté ordinaire de tact et d'expressions. C'est la juste définition, ou, comme on disait autrefois, le véritable *blason* littéraire de ce jeune poète qui mourut, à trente-cinq ans, des suites de ses blessures, au jour et presque à l'heure où la langue française allait se fixer, dans la poésie, sous la plume de Corneille, et sous celle de Pascal, dans la prose. Bergerac était jusqu'alors un des hommes, et l'homme, peut-être, qui en avait le mieux remué les éléments, varié les formes et assoupli les difficultés. Ce qu'on peut lui reprocher, sans lui faire tort, c'est un luxe intraitable d'imagination, un abus fastidieux de l'esprit, un mélange hybride et pénible de pédantisme et de mauvais ton, qui accuse une éducation inachevée. Accordez-lui le goût que lui auraient accordé l'âge et la réflexion, et Bergerac, vieilli de quinze ans, sera un des écrivains les plus remarquables de son siècle. Tenez-lui compte, au moins, de ce qu'il a fait. Serait-ce un homme si méprisable que celui qui a donné le *Gilles* à la farce, dans *Pasquier;* le *Scapin* à la comédie, dans *Corbineli;* le paysan, dans *Mathieu Gareau;* des scènes charmantes à Molière, des types à La Fontaine, et quelquefois, dans de belles scènes d'*Agrippine*, un digne rival de Corneille? Vous savez déjà ce que lui doivent Fontenelle, Swift et Voltaire. Quant à ce livre qu'il écrivit *quand il était déjà fou*, ne vous étonnerait-on pas un peu en vous disant qu'on y trouve plus de vues profondes, plus de prévisions ingénieuses, plus de conquêtes anticipées, sur une science dont Descartes débrouillait à peine les éléments confus, que dans un gros volume de Voltaire, écrit sous la dictée de la marquise Du Châtelet? Cyrano a fait de son génie l'usage qu'en font les étourdis, mais il n'y a rien là qui ressemble à un fou. »

La mort de Cyrano fut occasionnée par un accident. En rentrant, un soir, à l'hôtel d'Arpajon, une pièce de bois lui tomba sur la tête et le blessa grièvement. Une maladie dangereuse se

déclara, et le duc l'abandonna durant cette maladie. Heureusement, Tanneguy Regnault des Boisclairs, grand-prévôt de Bourgogne et de Bresse, le recueillit chez lui et l'y garda pendant quatorze mois que durèrent ses souffrances. De là, Cyrano, espérant que l'air de la campagne le soulagerait, alla chez M. de Cyrano, son cousin, où il mourut cinq jours après, en 1655, à l'âge de trente-cinq ans, dans des sentiments chrétiens. Une de ses parentes, Madeleine Robineau, baronne de Neuvillette, secondée par la Mère Marguerite de Jésus, fondatrice du couvent des Filles-de-la-Croix, au faubourg Saint-Antoine, lui avait fait abjurer les erreurs de sa jeunesse, et elle le fit inhumer dans l'église du couvent, où le duc d'Arpajon avait fait construire une chapelle pour y placer la sépulture de sa famille.

Cyrano professait un dédain suprême de la renommée et semblait avoir adopté cette maxime d'un écrivain mystique : *Ama nesciri*. Personne n'eut l'imagination plus vive, mais il lui manqua les qualités harmoniques et pondérées, également éloignées des extrêmes, que Confucius préconise dans le Tchoung-Young.

Quoique leur imagination les égare souvent, il ne faut pas dédaigner les hommes doués de ces qualités brillantes et douloureuses. Ils ont l'intuition des merveilles que la civilisation a tant de peine à réaliser, et la science surprise finit par s'apercevoir, après des efforts inouïs et des calculs infinis, qu'elle sait tout juste ce que les poètes avaient depuis longtemps pressenti.

L'*Histoire comique ou voyage dans la Lune*, et l'*Histoire comique des Etats et Empires du Soleil*, renferment les idées les plus originales et les plus profondes sur la physique, la morale et la politique. Cyrano y donne la théorie des ballons, cent ans avant que Montgolfier ait songé à l'appliquer; il y développe les formules du principe atomistique de Démocrite et les doctrines d'Epicure que Gassendi lui avait inoculées. Il a entrevu le principe de la perfectibilité, en donnant à la jeunesse des Etats de la Lune le pas sur les vieillards. Il fraya la route à Swift, à Voltaire, à Fontenelle et à Restif de La Bretonne, car les *Voyages de Gulliver*, *Microméga*s, la *Pluralité des Mondes* et la *Découverte australe*, trahissent des réminiscences empruntées à Cyrano, dont les découvertes restent originales après les merveilleuses fantaisies de Lucien et d'Apulée, même après l'*Utopie*, de Thomas Morus; la *Nouvelle Atlantide*, de

Bacon; *L'Homme dans la Lune*, de François Godwin de Llandaff (1), et le *Monde dans la Lune*, de John Wilkins (2).

Dans le petit cénacle que Gassendi tenait, dans une petite rue silencieuse, bordant les Thermes de Julien, non loin du Collége de France, où il était professeur, Cyrano s'enivra des doctrines de Campanella, avec lequel il se lia, dont la *Cité du Soleil* exerça une grande influence sur son esprit.

L'*Histoire des Etats de la Lune* et l'*Histoire des Etats et Empires du Soleil*, qui avaient été volées dans un coffre, pendant la maladie de l'auteur et heureusement retrouvées, ne furent imprimées qu'en 1661. L'*Histoire de l'Etincelle*, qui avait été également volée, n'a pas été retrouvée.

Outre ces ouvrages, Cyrano a produit *Le Pédant joué*, la *Mort d'Agrippine*, un *Fragment de Physique*, des *Lettres* et un recueil d'*Entretiens pointus*.

Dans l'*Histoire comique des Etats et Empires de la Lune et du Soleil*, la science positive et pratique y dispute la place à la fantaisie. Cyrano emploie des procédés burlesques pour tenter son ascension, et finit par des théories empreintes, comme par anticipation, du génie des découvertes modernes.

Lucien avait supposé un aquilon complaisant, Arioste un hippogriphe; Cyrano s'applique à donner une certaine valeur positive et scientifique à ses inventions, même les plus badines en apparence. Il y a dans son procédé les bases essentielles du ballon, et Cyrano doit être compté parmi les précurseurs de cet art, qui promet de devenir une science.

Il n'est pas possible de donner une analyse méthodique complète et détaillée de ces ouvrages, à cause de la grande diversité de matières dont ils traitent et de la brusquerie des transitions.

(1) *The Man in the Moon*, by Godwin. London, 1638. Traduit ou plutôt imité et publié en français, en 1648, par Jean Baudoin, sous ce titre : *L'Homme dans la Lune* ou *Le Voyage chimérique fait au monde de la Lune*, par Dominique Gonzalès, aventurier espagnol.

(2) *A discourse concerning a new World and another Planet, in two books*, by John Wilkins. London. 1640. Traduit avec des modifications par le sieur de La Mortagne et édité à Rouen, en 1655, sous ce titre : *Le Monde dans la Lune, divisé en deux livres : le premier prouvant que la Lune peut être un Monde, le second que la Terre peut être une planète*. Godwin et Wilkins étaient évêques. L'ouvrage de Godwin est purement romanesque et fantaisiste, celui de Vilkins est plus scientifique et plus sérieux.

Cyrano marche à l'aventure et finit au hasard, en coupant court. Le roman n'est qu'un prétexte, un cadre, pour recevoir ses fantaisies et ses idées. L'œuvre est moins frivole qu'elle ne le paraît, car l'auteur y remue des idées profondes et hardies. Descartes, qu'il avait sérieusement étudié et qu'il rectifie souvent, lui sert presque toujours de guide.

L'*Histoire comique des Etats et Empires du Soleil*, commence aux environs de Toulouse et finit très brusquement, au milieu d'une conversation avec Descartes. Peut-être cette œuvre avait-elle son complément dans l'*Histoire de l'Etincelle*, qui était, à ce qu'il paraît, le plus curieux des ouvrages de Cyrano, mais qu'un voleur déroba à la postérité.

L'*Histoire des oiseaux* est une satire mordante, qui rappelle Hogarth et Aristophane. Cyrano voyait, comme eux, dans le monde des bêtes, le miroir fidèle et railleur du monde des hommes. Comme Dante, il est à la fois le héros et l'historien de ses étranges poëmes.

Le Pédant joué est la première comédie qui ait paru depuis que Hardy et ses contemporains avaient établi un théâtre régulier à Paris. Si cette pièce est inférieure à la plupart de celles de Molière, qu'elle précéda, elle est déjà bien supérieure à la farce de *Pathelin*, et nous croyons qu'il ne serait pas inutile de jeter un regard sur les origines de notre théâtre, pour en apprécier toute la valeur.

On est d'accord que les pèlerins qui revenaient de Palestine, à la suite des Croisades, se livraient à la composition de cantates et d'hymnes, où ils rappelaient les événements de leurs voyages, et s'ingéniaient à lier des scènes, dans lesquelles Jésus-Christ et les Apôtres jouaient les principaux rôles. Les pèlerins, dit le Père Menestrier, voyageaient en troupes et s'arrêtaient aux carrefours, où ils récitaient leurs scènes avec des bourdons à la main, et cela finit par tellement intéresser le public, qu'on leur fit élever de temps à autre un théâtre. Ces spectacles servaient à l'amusement et à l'instruction du peuple. Les représentations qu'on y donnait avaient un tel attrait pour lui, qu'elles faisaient un des principaux ornements de la réception des princes à leur entrée dans les villes. On appelait ces représentations des *Miracles* et des

Mystères. C'étaient des dialogues où les interlocuteurs représentaient des personnages imaginaires ou allégoriques.

Lorsque les *Mystères* furent représentés, à une époque où l'instruction était plus avancée, on confia les rôles à des acteurs plus distingués. C'étaient, en général, des ecclésiastiques, qui se réunissaient en corps, sous le titre de *Confrères de la Passion*. Leurs productions furent divisées, non en plusieurs actes, mais en plusieurs jours, et se jouèrent en plein air. Ces spectacles ne furent pas sans utilité, non-seulement en ce qu'ils enseignaient l'Ecriture à des gens qui ne pouvaient pas lire la Bible, mais en abolissant les tournois, qui avaient fait si longtemps la seule jouissance populaire. Quelque bizarres que fussent ces représentations théâtrales, elles adoucissaient les mœurs, en dirigeant l'attention publique vers des spectacles dans lesquels l'esprit était intéressé, et en faisant aspirer à la considération par d'autres exercices que ceux de la force brutale et de la valeur sauvage.

Les *Confrères de la Passion* furent autorisés à donner des représentations théâtrales, dès le 4 décembre 1402, par des lettres patentes de Charles VI. Ils s'installèrent d'abord à l'hôpital de la Trinité. Ce lieu leur ayant été ôté, ils se transportèrent, en 1540, à l'hôtel de Flandre, où est aujourd'hui la rue Coquillière; François Ier ayant ordonné la démolition de cet hôtel, en 1543, les *Confrères de la Passion* se réfugièrent à l'hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil.

La fervente société du Moyen-Age, devenue sceptique et railleuse en vieillissant, voulut s'ébaudir au lieu de s'édifier. Aux xve et xvie siècles, les moralités, les farces, les sotties grossières et dissolues des *Clercs de la Bazoche* et des *Enfants Sans-Souci*, firent pâlir les *Miracles* et les *Mystères des Confrères de la Passion*. La dialectique philosophique et profane succéda à l'inspiration mystique et chrétienne. La farce de *Pathelin* prépara la France aux finesses de la grande comédie d'intrigue et de caractère.

Au commencement du xviie siècle, les *Mystères* qu'on avait autrefois écoutés avec un pieux recueillement, furent honnis comme des impiétés odieuses et de mauvais goût. Assiégés sur les tréteaux de l'hôtel de Bourgogne, son dernier refuge, par les censures ecclésiastiques, par les arrêts du Parlement, qui fit défense

aux *Confrères de la Passion* de représenter à l'avenir des sujets de l'Ecriture-Sainte, et par les huées des spectateurs, les *Confrères de la Passion*, après avoir vainement essayé des pièces profanes, furent forcés de céder la place à de nouveaux acteurs, moyennant quelques droits honorifiques et pécuniaires qui, après avoir été contestés à plusieurs reprises, furent juridiquement anéantis en 1629.

La pléiade de Ronsard lui avait déjà porté une rude atteinte avec la *Cléopâtre* d'Etienne Jodelle, qui n'était cependant qu'une servile et médiocre imitation des tragédies grecques, et la *Sophoniste* de Mellin de Saint-Gelais. Puis, vinrent Remy Belleau, Antoine de Baïf, Robert Garnier et Alexandre Hardy dont la fécondité rappelle celle de Lope de Véga. La *Pyrame et Thisbé* de Théophile parut en 1617, les *Bergeries* de Racan en 1618. On vit ensuite surgir la scabreuse *Sainte-Agnès* de Trotterel, la fade *Sylvie* de Mairet, le *Thémistocle* et le *Scévole* de Duryer, où il y a des passages dignes de Corneille; enfin, les créations informes de Villetoustain, de Jean de Schelandre, de Cotignon et de Bourrée.

Voilà où nous en étions lorsque les Espagnols avaient, depuis deux siècles, la *Célestine* de Rojas, et les Italiens la *Mandragore* de Machiavel. Il était temps que Corneille donnât de la sévérité et de la grandeur à la littérature.

La tragédie et la comédie naissantes n'expulsèrent cependant pas complètement la farce que l'on continua à représenter à l'hôtel de Bourgogne. Gros-Guillaume, Gautier-Carguille et Turlupin avaient établi leurs tréteaux à l'Estrapade, et y obtenaient un si grand succès, que Richelieu, en ayant ouï parler, força les comédiens de l'hôtel de Bourgogne à s'associer ces trois célèbres farceurs. Ils moururent tous les trois en 1634, et furent successivement remplacés par Guillot-Gorju, par le maître de Molière, le fameux Scaramouche, que Mazarin avait fait venir d'Italie et par Jodelet.

La scène du *Pédant joué* se passe à Paris, au collége de Beauvais. Manon Granger, fille de Nicolas Granger, principal du collége, est recherchée en mariage par le capitan Chateaufort, par M. de la Tremblaye, gentilhomme peu favorisé des dons de la fortune, et par Matthieu Garreau, paysan, qui passe pour possé-

der des biens considérables. L'affection de la fille est entièrement pour le gentilhomme, mais le père, qui ne consulte que son avarice, la destine au paysan et reçoit lestement les deux autres prétendants.

Charlot, fils du pédant Granger, est épris de Genevotte, sœur de M. de la Tremblaye, mais il a pour rival son propre père, qui voudrait convoler avec elle. Le pédant cherche à se débarrasser de son fils, et songe à l'envoyer à Venise chez un oncle paternel, « orbe d'hoirs mâles, » qui a besoin d'un personnage sur la fidélité duquel il puisse se reposer du maniement de ses facultés.

GRANGER.

Puis donc que tu n'as jamais voulu t'abreuver aux marais, fils de l'ongle du cheval emplumé, et que la lyrique harmonie du savant meurtrier de Python n'a jamais enflé ta parole, essaie si dans la marchandise, Mercure, aux pieds ailés, te prêtera son caducée. Ainsi, le turbulent Eole te soit aussi affable qu'aux pacifiques nids des Alcyons. Enfin, Charlot, il faut partir.

Charlot résiste, le père s'emporte et va retenir une place au coche de Lyon. Le fils, resté seul, se désespère, lorsque survient son valet Corbineli, un de ces valets narquois, qui conduisent toute l'intrigue, sans avoir l'air d'y toucher, fils des Badins du XVIe siècle, pères des Scapins du XVIIe et des Frontins du XVIIIe.

CORBINELI.

Si vous me voulez croire, votre voyage ne sera pas long.

CHARLOT.

Ah ! mon pauvre Corbineli, te voilà. Sais-tu donc bien les malheurs où mon père m'engage ?

CORBINELI.

Il m'en vient d'apostropher tout le *tu autem*. Il vous envoie à Venise, vous devez partir demain : mais pourvu que vous m'écoutiez, je pense que si le bonhomme, pour tracer le plan de cette ville, attend votre retour, il peut dès maintenant s'en fier à la carte. Il vous commande d'acheter ici quelque bagage à bon marché, qui soit rare à Venise, pour en faire un présent à votre oncle : c'est un couteau qu'il vient d'émoudre pour s'égorger. Suivez-moi seulement.

Le second acte commence par un monologue du capitan Chateaufort. Ses rodomontades, ses jactances sont bien celles que l'on rêve à la vue des types de Callot et d'Abraham Bosse. Le théâtre et la caricature s'en emparèrent, parce qu'ils étaient nombreux dans ce temps-là. Les poltrons qui font les braves et assomment les gens du récit mensonger de leurs prouesses, ces capitaines Fracasse des théâtres de l'hôtel de Bourgogne et du Marais, correspondent au Spavento, au Spezzafer de l'ancien théâtre italien. Le baron de Fœneste, ce gascon bravache et fanfaron de Théodore-Agrippa d'Aubigné et le Rhinocéronte de Rotrou, sont des capitans. Maréchal fit, en 1637, une comédie intitulée : *Le véritable capitan Matamore ou le Fanfaron*, imité du *Miles gloriosus* de Plaute. Corneille en a introduit un dans l'*Illusion comique*. Il abat, dit-il, d'un souffle, le Grand Sophi de Perse et le Grand Mogol, il remplit tour à tour les hommes de terreur et les femmes d'amour; les reines d'Ethiopie et du Japon, à leurs soupirs d'amour ne mêlent que son nom; les sultanes se sont échappées du sérail pour le voir, et l'ont mis quelque temps mal avec le Grand-Seigneur. Il a empêché une fois le Soleil de se lever à son heure prescrite, parce qu'on ne trouvait point l'Aurore, qui était couchée avec ce merveilleux brave.

Il existait, dans ce temps-là, des capitans réels, qui ne le cédaient en rien à ceux de la fantaisie. Scudéry était un capitan littéraire, bravache et cuistre, rodomont et pédant dont les jactances dépassaient tout ce qu'on peut rêver de plus extravagant chez les Fierabras et les Taillebras. Il s'était fait peindre en tête du *Trompeur puni*, armé de pied en cap, avec cette légende outrecuidante :

Et poète et guerrier
Il aura du laurier.

Ce qui fit dire aux malins :

Et poète et gascon
Il aura du bâton.

Ce Scudéry était un homme qu'il fallait admirer par ordre. Il faillit tuer La Calprenède, parce qu'il lui contestait quelque invention de son esprit. Ce n'était point assez que Conrart eût publié qu'il s'était rendu célèbre en France, pour les nombreux

ouvrages en vers et en prose dont il avait enrichi le public, il le força d'ajouter, dans le texte d'un privilége, qu'il était aussi grand guerrier que grand poète. Ce fanfaron était d'ailleurs assez brave. Il fit ses preuves au Pas-de-Suze, et Turenne vanta son intrépidité. Au demeurant, ce matamore défendait ses amis avec la même chaleur que sa gloire personnelle. « Il n'y a rien, disait-il, de comparable à Théophile, ni parmi les vivants, ni parmi les morts ; et s'il y a quelqu'un qui pense que j'offense sa gloire imaginaire, pour lui montrer que je le crains aussi peu que je l'estime, je veux qu'il sache que je m'appelle Scudéry. »

Les dédicaces et les préfaces de ce Franca-Trippa littéraire, justement célèbres par leur outrecuidance, font comprendre que le Chateaufort de Cyrano, que je considère comme un des capitans les plus complets qu'on ait jamais mis sur la scène, n'a rien d'exagéré.

J'ai déjà dit que le second acte du *Pédant joué* débute par un monologue de Chateaufort qui voudrait bien se débarrasser de La Tremblaye, mais que ne sachant comment s'y prendre, en est finalement réduit à n'oser pas seulement lui défendre de vivre, parce qu'il ne sait comment le faire mourir. Matthieu Gareau le surprend au milieu de ses rêveries. Ce paysan madré est le premier paysan que l'on ait mis sur la scène, parlant le jargon de la province. La conversation de ces deux personnages est singulière. Gareau raconte ses aventures et ses voyages dans les pays lointains ; Chateaufort lui adresse des questions si saugrenues, que le paysan impatienté lui donne des coups de bâton, si bien que le bravache déguerpit.

CHATEAUFORT.

Quoi que tu fasses, ayant protesté que tu gagnerais cela sur moi-même, de me laisser battre une fois dans ma vie, il ne sera pas dit qu'un maraud comme toi me fasse changer d'avis.

Le pédant Granger et sa fille Manon arrivent.

GRANGER (*à Gareau*).

Voilà ma fille qui voudrait déjà qu'on dît d'elle et de vous : *sub, super, tu, subter, casu junguntur viroque, in vario sensu.*

MANON.

Mon père, je ne suis pas capable de former des souhaits, mais de seconder les vôtres ; conduisez ma main dans celle que vous avez choisie, et vous verrez votre fille d'un visage égal, ou descendre ou monter.

GRANGER.

Rien donc ne nous empêche plus de conclure cet accord, aussitôt que nous saurons les natures de votre bien. Vos facultés consistent-elles en rentes, en maisons ou en meubles!

GAREAU.

Dam ! oui. J'ai très bien de tout çà, par le moyen d'un héritage.

GRANGER.

Qu'on donne promptement un siége à Monsieur. Manon, saluez votre mari. Cette succession est-elle grande ?

GAREAU.

Elle est de 20,000 francs.

GRANGER.

Vite, Paquier, qu'on mette le couvert.

Là-dessus, Gareau explique son affaire d'une si hétéroclite façon (1) que le Pédant, persuadé qu'il n'a pas hérité, se renfrogne, fait replier la nappe et l'éconduit.

GAREAU.

Ma foy voire ! aussi bian n'en velai-je pas. J'aime bian mieux une ménagère, qui vous travaille de ses dix doigts, que non pas de ces madames de Paris qui se fesont courtiser des courtisans. Vous verrais ces galouriaux, tant que le jour est long, leur dire : Mon cœur, mamour ; par-ci, par-là, je le veux bian. Le veux-tu bian ? Et pis, c'est à se sabouler, à plaquer les mains au commencement sur les joues, pis sur le cou, et ainsi le vitse glisse (2).

(1) L'auteur des *Anecdotes dramatiques* dit : « Gareau fait le détail d'un procès que lui occasionna une succession qui doit faire tout son bien, et ce rapport du procès est une énigme indéchiffrable. On dit, cependant, qu'un habile avocat s'étant, à ses heures de loisir, donné la peine d'examiner le droit de ce paysan, il avait reconnu qu'il avait raison et que la succession devait lui appartenir. »

(2) Les deux premières éditions du *Pédant joué* (1654, 1658) de Charles de Sercy portent *vitse glisse*. Celles de 1710 et 1741 écrivent *visse glisse*.

Stanpendant, moy qui ne veux pas qu'on me fasse des trogedies, si j'avoüas trouvé queuque ribaut licher le morviau à ma femme, comme cet affront là frappe bian au cœur, peut-être que, dans le désespoir, je m'emporteroüas à jeter son chapiau par les frenestres, pis ce seret du scandale. Tigué, queuque gniais !

Corbineli intervient et annonce à Granger que son fils a été fait prisonnier par une galère turque. C'est cette fameuse scène que Molière, grand et habile picoreur, s'est appropriée dans les *Fourberies de Scapin*, en disant : « Je prends mon bien où je le trouve. » Il l'a copiée presque littéralement, jusqu'à cette merveilleuse phrase devenue proverbiale : « Que diable allait-il faire dans cette galère ? » (1).

Charles Nodier avait raison de dire qu'en général l'homme qui donne un proverbe au peuple a fait preuve de génie, et Cyrano en est là.

Granger, après avoir versé dans les mains de Corbineli la rançon de son fils, ordonne à Paquier, son cuistre, d'aller faire un beau compliment à Genevotte, de sa part, et surtout de ne l'entretenir que de feux, de charbons, de traits et s'en va. Genevotte entre, Paquier remplit consciencieusement la commission dont le pédant l'a chargé, lorsqu'il est intempestivement interrompu par l'arrivée de Châteaufort, qui fait fuir Genevotte.

CHATEAUFORT.

Hé ! mon Dieu, Messieurs, j'ai perdu mon garde, personne ne l'a-t-il rencontré ? Sans mentir, j'en ferai reproche à la connétablie d'avoir fié à un jeune homme la garde d'un diable comme moi. Si j'allais maintenant rencontrer ma partie, que serait-ce ? Il faudrait s'égorger comme des bêtes farouches. Pour moi, encore que je sois vaillant, je ne suis point brutal. Ce n'est pas que je craigne le combat, au contraire, c'est le pain quotidien que je demande à Dieu tous les jours en me levant. Holà ! garde mulet, ne l'as-tu pas vu passer mon garde ? C'est un garde que les maré-

(1) La scène IV de la *Jalousie de Barbouillé* de Molière, scène scabreuse, a été aussi très probablement empruntée au *Pédant joué*. A moins, toutefois, que Molière n'ait collaboré au *Pédant joué*, comme le prétendent certains critiques, qui assurent qu'il fut lié avec Cyrano.

chaux de France m'ont envoyé pour m'empêcher de faire un duel, le plus sanglant qui ait jamais rongé l'herbe du Pré-aux-Clercs.

PAQUIER.

Hé bien, Monsieur, qu'importe, puisque vous voulez tuer votre ennemi, que ce garde vous ait abandonné ? Vous pouvez à cette heure vous battre sans obstacle.

CHATEAUFORT.

Quoi ! tu te figures que je sois peu sensible à l'honneur que de me résoudre à tromper lâchement, traitreusement la vigilance d'un honnête homme qui me gardait et qui, à l'heure que je parle, ne s'attend nullement que je me batte ? Moy, aggraver la faute d'un imprudent par une plus grande ! Si je pensais qu'un seul homme se le fût imaginé, pour me venger d'un individu sur toute l'espèce, j'enverrais défendre au genre humain d'être vivant dans trois jours.

PAQUIER.

Adieu, adieu.

CRATEAUFORT.

Vas toi-même à Dieu, poltron, et lui dis de ma part que je lui vais envoyer bientôt tout ce qui reste d'hommes sur la terre.

Au troisième acte, Granger attend Genevotte, qui arrive en riant aux éclats, et lui raconte un tour que l'on vient de jouer à un avare, dont elle trace un portrait peu flatteur. C'est le même récit que Zerbinette fait à Géronte dans les *Fourberies de Scapin*, et que Molière a encore dérobé à Cyrano. Granger n'a pas de peine à reconnaître son aventure dans le récit de Genevotte ; sa flamme n'en est cependant pas refroidie, et il la lui expose par les quatre figures de rhétorique : les antithèses, les métaphores, les comparaisons et les arguments. La jeune fille, d'accord avec son frère, promet un rendez-vous au Pédant pour la nuit, en lui recommandant de venir avec une échelle et de monter par la fenêtre, car son frère, dit-elle, serre tous les soirs les clefs de la maison sous son chevet. Granger s'en va ravi ; Charlot survient, Genevotte lui explique la ruse et le troisième acte finit.

Au quatrième, la nuit est venue. Le Pédant et son cuistre croisent devant la maison de Genevotte. Paquier, croyant placer

l'échelle contre le mur, l'appuie contre le dos de Corbineli, qui les guette, et fait une chute. Il remonte à l'échelle et nage des bras dans la nuit pour toucher le mur. Corbineli transporte l'échelle d'un côté et d'autre avec tant d'adresse que Paquier faisant aller sa main à droite et à gauche, frappe toujours un des côtés sans trouver les échelons. Les deux pédagogues effrayés pensent avoir affaire au diable. Corbineli, pour les achever, leur distribue quelques horions, entre prestement dans la maison de Genevotte, et se met à la fenêtre, d'où il les harangue en déguisant sa voix, de telle façon qu'ils croient à une apparition démoniaque.

M. de La Tremblaye survient en criant : Au voleur! et veut faire pendre Paquier ainsi que Granger, qui appelle Chateaufort à son secours.

Le capitan paraît à la fenêtre.

CHATEAUFORT.

Qui sont ces canailles qui font du bruit là-bas? Si je descends, je lâcherai la bride aux Parques.

GRANGER.

Ah! M. de Chateau-Très-Fort, envoyez de l'arsenal de votre puissance la foudre craquetante sur la témérité criminelle de ces chétifs mirmidons.

CHATEAUFORT (*descendu sur le théâtre*).

Vous voilà donc, marauds.

GRANGER.

M. de Chateaufort, *a minori ad majus*, si vous traitez de la sorte un malheureux, que ferez-vous à votre rival?

CHATEAUFORT.

Mon rival! Jupiter ne l'oserait être avec impunité.

GRANGER.

Cet homme ose donc plus que Jupiter?

CHATEAUFORT.

Ce grimaud, ce fat, ce farfadet! Docteur, vous avez grand tort : je l'allais faire mourir avec douceur; maintenant que ma bile est chauffée, sans vous mettre au hasard d'être accablé du ciel qui

tombera de peur, je ne le saurais punir. N'avez-vous pas vu cet estramaçon dont les siècles ont tant parlé? Certain fat avait marché dans mon ombre, mon tempérament s'en alluma, je laissai tomber un de mes revers, qu'on nomme l'archi-épouvantable, avec un tel fracas, que le vent seul de ma tueuse ayant étouffé mon ennemi, le coup alla fracasser les omoplates de la Nature. L'Univers, de frayeur, de carré qu'il était, s'en ramassa tout en boule, les cieux en virent plus de cent milles étoiles, la terre en demeura immobile, l'air en perdit le vent, les nuées en pleurèrent. Iris en prit l'écharpe, le soleil en courut comme un fou, la lune en dressa les cornes, la canicule en enragea, le silence en mordit ses doigts, la Sicile en trembla, le Vésuve en jeta feu et flammes, les fleuves en gardèrent le lit, la nuit en porta le deuil, les fous en perdirent la raison, les chimistes y gagnèrent la pierre, l'or en eut la jaunisse, la crotte sécha sur pied, le tonnerre en gronda, l'hiver en eut le frisson, l'été en sua, l'automne en avorta, le vin s'en aigrit, l'écarlate en rougit, les rois en eurent échec et mât, les cordeliers en perdirent leur latin, et les noms grecs en vinrent au duel.

LA TREMBLAYE.

Pour éviter un semblable malheur, je vous fais commandement de me suivre. Allons, Monsieur l'archi-épouvantable, je vous fais prisonnier à la requête de l'Univers.

CHATEAUFORT.

Vous le voyez, Docteur, pour ne vous pas envelopper dans le désastre de ce coquin, j'ai pu me résoudre à lui pardonner.

Manon demande la grâce de son père à M. de La Tremblaye. Elle convient qu'il mérite la mort d'avoir été surpris en flagrant délit d'effraction, mais comme il l'a tant aimée, elle compte, en devenant sa femme, obtenir son pardon. Granger se sent joué; il se résigne néanmoins et consent au mariage de sa fille avec le gentilhomme, à la condition, toutefois, que celui-ci lui accordera la main de sa sœur Genevotte.

LA TREMBLAYE.

Désirer cela, c'est me le commander. Mais n'oublions pas de punir ce grotesque rodomont de son impertinence. (*Il frappe Chateaufort.*)

CHATEAUFORT (*comptant les coups*).

Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze. Ah ! le rusé, qu'il a fait sagement. S'il en eût donné treize, il était mort.

LA TREMBLAYE.

Voilà pour vous obliger à ce meurtre. (*Il le jette à terre d'un coup de pied.*)

CHATEAUFORT.

Aussi bien voulais-je me coucher.

LA TREMBLAYE.

Allons chez nous passer l'accord.

GRANGER.

Entrez toujours, je vous suis. Je demeure ici un moment pour donner des ordres que nous ayons de quoi nous ébaudir.

Il ordonne à Paquier d'aller chercher des musiciens, « des confrères d'Orphée. » Celui-ci lui fait observer qu'au lieu de l'envoyer quérir des baladins, il serait bien plus urgent de le faire habiller, car il est fait comme un gueux. Là dessus arrive Corbineli.

GRANGER.

Corbineli, tu vois un pirate d'amour : c'est sur cette mer orageuse et fameuse que j'ai besoin pour guide du phare de tes inventions. Certaine voix secrète me menace, au milieu de mes jours, d'un brisan, d'un banc ou d'un écueil. Penses-tu que ma maîtresse renvoie mon fils sans rallumer des flammes qui ne sont pas encore éteintes? Ah ! c'est une plaie nouvellement fermée qu'on ne peut toucher sans la rouvrir. Toi seul peux démêler les sinueux détours d'un si léthifère dédale. Toi seul peux devenir l'Argus qui me conservera cette Io. Fais donc, je te supplie, toi qui es l'astre et la constellation de mes félicités, que mon fils ne soit plus rétrograde à ma volonté. Mais, si tu veux que l'embryon de tes espérances, devenant le plastron de mes libéralités, fasse métamorphoser ta bourse en un microcosme de richesses et ta poche en corne d'abondance; fais, dis-je, que mon coquin de fils prenne un verre au collet de si bonne sorte, qu'ils en tombent tous deux sur le cul. Je présage un triste succès à mes entreprises s'il assiste à cette fête : c'est pourquoi enfonce-le

dans un cabaret, où le jus des tonneaux le puisse entretenir jusques à demain matin. Voici de l'or, voici de l'argent ; regarde si, par un prodige surnaturel, je ne fais pas bien dans ma poche conjonction du soleil et de la lune sans éclipse. Prends, ris, bois, manges, et surtout fais-le trinquer jusques à l'ourlet. Qu'il en crève, n'importe, ce ne sera que du vin perdu.

Corbineli et Paquier promettent au Pédant de seconder ses projets; mais ils avertissent Charlot et lui conseillent de feindre l'ébriété. Charlot goûte le conseil et arrive auprès de son père en contrefaisant l'ivrognerie. Il déblatère, et finit par frapper Paquier qui s'enfuit avec Granger.

LA TREMBLAYE.

Marchez, marchez, il faut bien que la position éborgne étrangement votre bon père; car il était bien aisé de juger que ni vos yeux, ni vos gestes, ni vos pensées ne sentaient point le vin. Mais encore je n'ai point su ce que vous prétendez par cette galanterie.

CHARLOT.

Je vous l'apprendrai chez vous.

Au cinquième acte, le cuistre Paquier, vexé d'avoir été battu par Charlot, dévoile l'intrigue au Pédant, et le prévient d'un nouveau tour qu'on a l'intention de lui jouer, pour obtenir son consentement au mariage de Genevotte avec Charlot, qu'on doit faire passer pour mort.

GRANGER.

Mais *cui bono* toute cette machine de fourbes?

PAQUIER.

Cui bono? Je m'en vais vous l'apprendre : c'est qu'étant ainsi trépassé, Mademoiselle Genevotte, laquelle a pris langue des conjurés, doit feindre qu'elle avait promis au défunt de l'épouser vif ou mort, et qu'à moins de s'être acquittée de sa parole, elle n'ose vous donner la main. Corbineli, là dessus, vous conseillera de lui faire épouser le cadavre (au moins de faire toutes les cérémonies qu'on observe dans l'action des épousailles), afin qu'étant ainsi libre de sa promesse, elle vous la puisse engager. Donc, comme ils s'y attendent bien, quand vous leur aurez fait prêter la

foi conjugale, votre fils doit ressusciter et vous remercier du présent que vous lui aurez fait.

Entre Corbineli, annonçant la mort de Charlot. Le Pédant lui ordonne d'aller quérir Genevotte, qui arrive incontinent. Granger leur annonce qu'il n'est pas dupe de leurs fourberies, et enjoint à Corbineli, pour toute pénitence, d'exhiber le spectacle de quelque intrigue ou de quelque comédie, que M. de La Tremblaye a demandée pour réjouir l'assemblée.

GRANGER.

J'avais mis en jeu mon paranymphe des Muses, mais M. de La Tremblaye n'a pas trouvé bon que rien se passât sur ces matières sans prendre ton avis.

Corbineli, qui, malgré cet échec, ne se tient pas pour battu, rumine une nouvelle embûche, dans laquelle il espère faire choir le Pédant, et lui promet une comédie dont il sera content. Là dessus ils s'en vont. Chateaufort entre en scène, où il est bientôt rejoint par Gareau. Ils se gouaillent mutuellement. Granger intervient et leur permet de rester spectateurs de l'invention théâtrale de Corbineli.

La comédie commence. Charlot joue le rôle d'un jeune homme amoureux d'une jeune fille, représentée par Genevotte. Ces deux personnages, après avoir roucoulé quelques tendresses, viennent prier Granger de leur permettre de se marier.

GRANGER.

Comment, marier : c'est une comédie.

CORBINELI.

Hé bien ! ne savez-vous pas que la conclusion d'un poème comique est toujours un mariage ?

GRANGER.

Oui, mais comment serait-ce ici la fin : il n'y a pas encore un acte de fait.

CORBINELI.

Nous avons uni tous les cinq en un, de peur de confusion : cela s'appelle pièce à la polonaise.

GRANGER.

Hé bien ! comme cela, je te permets de prendre mademoiselle pour légitime épouse.

Lorsque le contrat est signé, Charlot et Genevotte avouent au Pédant la fourberie dont ils viennent de faire usage.

CORBINELI.

C'est une pilule qu'il vous faut avaler.

LA TREMBLAYE.

Vous l'avalerez, ou par la mort !

Là dessus, le paysan Gareau se livre à d'amères considérations sur les tribulations et les infortunes conjugales que lui avait causées sa première femme, et se félicite de n'avoir pas épousé Genevotte, qui lui en eût peut-être fait autant. Corbineli prie Chateaufort d'augmenter le bien des nouveaux mariés de celui d'un empire. Celui-ci répond qu'il donne assez quand il n'ôte rien, et qu'il leur a fait beaucoup de bien de ne leur avoir point fait de mal.

CHARLOT (*à Genevotte*).

Mon petit cœur, il est fort tard, allons nous mettre au lit.

PAQUIER.

Je n'ai donc plus qu'à faire venir la sage-femme, car vous allez entrer en travail d'enfant.

LA TREMBLAYE.

Je n'oserais quasi prendre la hardiesse de vous consoler.

GRANGER.

N'en prenez pas la peine, je me consolerai bien moi-même. *O tempora! o mores!* »

Le *Pédant joué* est une pièce très irrégulière, le plan en est défectueux et la conduite incohérente, il y a peu de liaison dans les scènes. Le dénouement est ridicule et d'une improbabilité révoltante, mais la pièce renferme beaucoup de situations comiques et d'un goût singulier. Le style, hérissé de concetti, de gofferies, de calembredaines, de quolibets effrontés, a cependant une allure vive et piquante, une certaine verdeur narquoise, cavalière et fringante. Les expressions techniques, dont rougit la pruderie de notre époque, appartiennent au langage familier du temps, et nul ne songeait alors à s'en offusquer. Il ne faut pas, d'ailleurs, oublier que Cyrano, en sa qualité de compatriote de Montaigne et

de Brantôme, a pris les doctrines sceptiques de l'auteur des *Essais* et la désinvolture gaillarde de celui des *Dames galantes*.

Les caractères sont neufs, soit par le fond, soit par la manière dont ils sont présentés. Le rôle un peu outré de Granger est original, quoiqu'on eût antérieurement introduit des pédants sur la scène. Paquier est un bon type de Gilles. Chateaufort est un capitan fort divertissant. Le paysan Gareau est le personnage le plus original de la pièce. Ce manant astucieux, égoïste et madré, comme la plupart des paysans, est une excellente création, car c'est, somme toute, le personnage raisonnable de l'œuvre, l'homme positif qui ramène au ton naturel tous ces affolés de la science, de la vanité et de l'amour.

On ne doit pas oublier que, quoiqu'il n'ait été représenté qu'en 1654, le *Pédant joué* est l'œuvre d'un écolier, car Cyrano en eut la première idée dès le temps où il était au collége de Beauvais, dirigé alors par Grangier, dont il se vengea en le bafouant sur la scène, et se bornant seulement à supprimer une lettre de son nom.

Ce Grangier est celui dont Guy Patin a dit : « Qu'après avoir été principal du collége de Beauvais, il épousa, en 1637, pour la décharge de sa conscience, sa servante, en ayant eu des enfants. »

Guy Patin, ce médecin fameux par son esprit satirique et la singularité de ses manières, et qui doit sa réputation à son intéressant *Recueil de Lettres*, avait également été élevé au collége de Beauvais (1).

Il faut avouer, en toute justice, qu'en écrivant le *Pédant joué*, Cyrano a dû se souvenir du *Candelaïo* de Nolano Bruno qui venait d'être traduit en français sous le titre de *Boniface et le Pédant*.

(1) La chapelle de l'ancien collége de Beauvais, près de la place Maubert, vient d'être restaurée. Ce collége fut fondé par Jean de Dormans, évêque de Beauvais, sur l'emplacement d'une maison dite la Maison aux Images, qui appartenait auparavant au collége de Laon. La chapelle a été récemment acquise par les dominicains.

LE BLANC DU VERNET.

(*La fin prochainement.*)

ÉTUDE HISTORIQUE.

LES GUERRES DES ANGLAIS EN GUYENNE (1).

Malgré l'uniformité croissante dont notre époque a semblé faire la condition de ses progrès matériels, de sa diffusion intellectuelle et de ses mœurs, malgré l'effacement des traditions historiques, des distinctions territoriales dont les dernières vont se perdre sous nos yeux dans le flot toujours montant des grandes agglomérations modernes, le goût des sujets circonscrits, des curieuses découvertes, des patientes reconstructions d'intérêt local, se réveille au lieu de s'amoindrir. C'est comme une instinctive réaction des esprits cultivés vers cette poésie des souvenirs qui ne saurait être suspecte, alors même qu'elle paraîtrait exagérée. L'interprétation saine et désintéressée du passé fait honneur au temps présent. Le sol de la France, disait naguère le Ministre de l'Instruction publique aux délégués des sociétés savantes, est formé de la poussière de nos pères ; l'aimer et l'étudier, ajouterons-nous, c'est une forme du patriotisme : le patriotisme rétrospectif.

Des groupes de lettrés et d'archéologues ont propagé cette fer-

(1) *Histoire de la conquête de la Guyenne par les Français, de ses antécédents et de ses suites*, par M. Félix Ribadieu. 1 vol. in-8°, 1866 ; Bordeaux, Chaumas, libraire-éditeur.

veur d'érudition intelligente au sein de nos principales villes de province. Les congrès archéologiques de M. de Caumont, les mémoires des académies de province, les travaux collectifs ou isolés qui se rattachent au mouvement de décentralisation artistique et littéraire n'ont pas peu contribué à généraliser l'attrait de ces sortes d'études.

C'est une œuvre récente de longue haleine, pleine de ces intéressantes recherches et fortement marquée d'une empreinte individuelle que nous venons, pour notre part, signaler à la sérieuse attention du public méridional. Elle nous arrive de Bordeaux, foyer actif de lumières spéciales, où des hommes, tels que MM. Francisque Michel, Léo Drouyn, Delpit, Gergerés, d'Etcheverry, explorent habilement leurs sillons parallèles dans le champ de l'histoire et de l'archéologie locales. La préface de ce livre atteste l'influence d'un tel voisinage, tout en faisant ressortir le lot original et la pensée particulière de l'auteur.

Son but est de restituer la physionomie distincte et si énergique au Moyen-Age de cette commune de Bordeaux, espèce de république anglaise détachée sur le sol français, assez semblable, sauf ses mœurs moins dissolues et ses drames moins sanglants, aux républiques italiennes de la même époque, fille comme elles du négoce et de la mer. L'*Histoire de la conquête de la Guyenne par les Français* est, à vrai dire, l'histoire de la résistance ardente et prolongée de Bordeaux contre la domination française. Ce sont les antipathies, les ambitions et les luttes de Bordeaux, qu'un de ses enfants d'adoption nous retrace avec une nuance de prédilection que nous ne saurions partager, mais avec une exactitude et une vigueur de pinceau que nous devons reconnaître.

M. Félix Ribadieu est un publiciste qui tient, avec modération et talent, au journal *La Guyenne,* le poste de combat laissé vacant par la mort du regrettable Justin Dupuy. Le travail absorbant et souvent mécanique de la rédaction d'une feuille quotidienne ne l'a point empêché de se faire une place à part dans ce groupe d'érudits dont nous parlions tout à l'heure, de cultiver, lui aussi, à l'écart de la foule et en dehors des polémiques du jour, son sillon préféré dans le domaine du passé, de fouiller les archives et les bibliothèques, et d'y recueillir les éléments d'un beau volume, dont l'édition, presque luxueuse, est due aux presses mêmes de

son journal. Les qualités de l'œuvre en elle-même répondent à ces brillants dehors. Le style a aussi bon air que l'exécution typographique, les matières sont disposées avec beaucoup d'art et de netteté. Mais, à côté de ces éloges justifiés par la forme, nous placerons une réserve quant au fond. L'énorme prépondérance de la métropole du Sud-Ouest, les impulsions et les ressources créées dans son sein par sa situation à la fois territoriale et maritime, les agitations de son histoire, le rôle audacieux et puissant de cette grande cité dominent, circonscrivent un peu trop les préoccupations et les récits de M. Ribadieu.

Sans doute, la série de ces agitations et de ces luttes sur lesquelles plane l'image tourmentée, ou plutôt la rude ébauche des franchises municipales, revit, dans ce livre sincère, sous des aspects aussi neufs qu'émouvants. Mais quel ressort caché, quel mobile intime et suprême l'auteur assigne-t-il lui-même à cette énergie, à cette initiative déployées en plusieurs occurrences par la commune de Bordeaux ?

« La crainte de devenir française ou de perdre le débouché de l'Angleterre (1). » Or, ce mobile vulgaire résultant d'un parti pris purement mercantile, a-t-il une valeur comparable à l'ensemble des intérêts et des propensions naturelles qui excitèrent et firent triompher la revendication française de la Guyenne ? Mérite-t-il qu'on lui sacrifie comme M. Ribadieu semble le faire, l'idéal évidemment supérieur de sûreté, d'indépendance territoriale qui poussait les rois de France à reconquérir sans cesse par leurs menées ou par leurs armes cette portion indispensable de l'héritage féodal, ce brillant fleuron détaché de leur couronne ? Pour soutenir cette thèse sans rapport, au surplus, avec le point de vue moderne auquel nous sommes tous placés, M. F. Ribadieu a puisé à pleines mains dans les documents inédits, dans les vieilles *Chroniques bourdeloises*, mais il a dû restreindre au territoire bordelais le cadre de ses savantes explorations. Il n'en franchit que bien rarement les limites et s'arrête aux villes *filleules*, ainsi qu'on appelait les petites places environnantes. L'horizon de la Tour Pey-Berland a exercé sur son œuvre une influence fascinatrice ; mais, quoi qu'il fasse, cet horizon manque d'étendue et de vérité.

(1) Préface, p. VIII.

L'intérêt de Bordeaux, si dramatique et si considérable qu'il soit, n'est qu'un intérêt de clocher. Il ne saurait prévaloir aux regards de la véritable histoire sur les intérêts, sur les destinées de la France.

M. Ribadieu a un peu trop prodigué à la cause gasconne l'épithète de *nationale*. La conquête française qu'il dit être le fait dominant de son livre, finit, contre son intention peut-être, par en devenir l'élément secondaire et accessoire, tant grandissent sous sa plume les efforts de la résistance anglo-bordelaise. Aussi, la conclusion de son histoire, se ressentant bon gré malgré des prémisses, aboutit-elle à une sorte de protestation contre l'œuvre centralisatrice de l'ancienne monarchie. Il n'est pas rare de trouver de ces regrets-là chez les esprits les plus fidèles à son culte chevaleresque. Les types chaque jour plus effacés de la vie provinciale font partie de ce passé justement réhabilité à divers points de vue par tant de travaux historiques. Mais il est peu de provinces, en France, où les précédents d'une ville, comme Bordeaux, aient un caractère aussi opposé, aussi hostile à la grande tâche de l'unification nationale qui fut la gloire incontestée de nos rois. Il y a là, tout au moins, une exception qui commande sans doute l'attention de l'historien, mais non son absolue sympathie. Or, tel serait à la longue, selon nous, le sens des jugements portés par M. Ribadieu. Il tient un peu trop le parti de la fière cité contre la patrie commune. Cette tendance constitue une sorte de dissonnance avec l'école à laquelle appartient M. le Rédacteur de la *Guyenne*. Il est vrai que, pour justifier cette donnée principale de son œuvre, il a soin de la rattacher à la question toujours pendante de la liberté, de l'initiative municipale. La commune de Bordeaux acquiert à ses yeux toute l'importance d'un principe. Peu s'en faut qu'il ne considère sa défaite définitive comme un malheur public et qu'il n'offre comme un modèle, impossible dans tous les cas à suivre de nos jours, son esprit d'indépendance guerrière et d'égoïsme hautain.

« Enfant de la Gascogne, il m'a semblé, dit-il, que je ne pouvais, sans oublier mon origine, assister en spectateur muet à ce débat, qui rendra tôt ou tard à la commune asservie son ancienne personnalité..... J'ai rappelé à des hommes qui ne sont plus rien ce qu'ont été leurs aïeux du Moyen-Age. J'ai cherché dans de nou-

velles études les éléments sérieux de mon œuvre ; j'ai interrogé les écrits originaux ; j'ai demandé aux collections de Bréquigny et de Rymer, aux archives historiques de la Gironde, de me dire ce qu'avait fait l'Aquitaine des anciens temps pour le maintien de son autonomie (1). »

Il n'existe que de très vagues et lointaines analogies entre les époques et les situations que l'auteur rapproche ainsi, désireux sans doute d'ajouter aux sérieux mérites de son livre un intérêt de circonstance, un cachet d'actualité. Cette préoccupation du rôle municipal et militaire de Bordeaux a donc son côté légèrement systématique et, comme à tout système, il arrive parfois à celui-ci de classer, de grouper un peu arbitrairement les documents et les faits. De là vient que M. Ribadieu ne sort guère du rayon immédiat de la ville centrale. S'il s'était étendu davantage dans le restant de la province, il y eût retrouvé facilement les traces d'une aversion vive et constante à l'égard de la domination anglaise, d'une active résistance en sens inverse de celle qu'il décrit avec un peu trop de complaisance. Les nombreux souvenirs historiques qui manifestent ce désaccord auraient nécessairement modifié sa vue d'ensemble, et son récit, moins habilement concentré sur un seul point, n'en serait devenu que plus complet et plus varié. Nous noterons, au point de vue de nos propres traditions provinciales, ces divergences essentielles, que M. Ribadieu a négligées, ce dévouement tout français et souvent héroïque de la Haute-Guyenne, qu'il a passé sous silence. Cela dit, nous aborderons en détail les pages instructives du nouvel historien bordelais ; elles n'intéressent pas seulement nos voisins, et, une fois dégagées de tout parti-pris, il en est beaucoup qu'on peut recommander au suffrage impartial des lecteurs de la *Revue de Toulouse*.

I.

C'est dans une sirvente guerrière d'un troubadour quercinois du XIIe siècle, Arnaud de Montcuq, qu'apparaît pour la première fois ce nom de *Guyenne*, *Guiana*, évidemment formé par contrac-

(1) Préface, p. XIV.

tion de celui d'*Aquitaine*, *Aquitana*. La vaste province gallo-romaine de ce nom avait conservé à peu près la même étendue et les mêmes limites sous la conquête Carlovingienne, plus tard, sous la souveraineté héréditaire des quatre Sanches de Navarre et des quatre Guillaumes de Poitiers. La Navarre, le pays des Basques, la Gascogne proprement dite, l'ancienne Novempopulanie, l'Agenais, le Périgord, une partie du Quercy et du Limousin, l'Angoûmois, la Saintonge et le Poitou, sans compter la vassalité, même la possession plus ou moins disputée du comté de Toulouse, formaient cet état indépendant, cette remuante annexe méridionale du royaume des Francks, tel qu'il tendait déjà à se constituer par les conquêtes ou les alliances. Dès 1137, le mariage de la trop fameuse Eléonore (Alianor), fille de Guillaume X, le dernier des ducs poitevins, avec Louis VII, avait réuni, mais pour bien peu de temps, ce riche apanage aux premiers accroissements de la monarchie Capétienne. Personne n'ignore les suites du ressentiment de l'altière et inconstante reine, redevenue duchesse d'Aquitaine par son divorce avec le faible roi qu'avaient poussé à bout ses désordres et ses mépris.

Juste deux mois après que le concile réuni à Beaugency eût prononcé ce fatal divorce, elle épousait à Poitiers, le 18 mai 1152, Henry Plantagenet, duc de Normandie, fils de l'impératrice Mathilde et du duc d'Anjou, qui, deux ans plus tard, était roi d'Angleterre, et elle lui apportait l'Aquitaine pour son présent de noces.

« La nouvelle alliance, nous dit M. Ribadieu, ne fut pas mieux accueillie que la première dans les états d'Alianor. Comme Louis VII, Henry II ne cessa d'être pour les habitants du midi de la Gaule un prince étranger. Les écrits du temps le désignent souvent par ces mots : Le roi du Nord. L'hostilité des Aquitains, contenue tant qu'Alianor et Henry vécurent en bonne intelligence, éclata le jour où ils virent la fille de leur dernier duc délaissée par son époux, se liguer contre lui avec ses propres enfants..... Alianor, surprise voyageant en Aquitaine sous des vêtements d'homme, fut arrêtée, conduite en Angleterre et enfermée dans une étroite prison (1173). De la Loire à la Garonne un cri de révolte s'éleva en faveur de la reine captive..... « Aigle d'Aquitaine, » s'écrie une chronique contemporaine, aigle des deux royau-

» mes (*dic, aquila bispertita, dic ubi*, etc. — *Richardus Pictaviensis*
» *apud script. rer. Franc.* t. XII, p. 420), où étais-tu quand tes
» aiglons, s'élançant de leurs nids, osèrent lever leurs serres
» contre le roi du Nord? Tu as été enlevée de ton pays et mené
» dans la terre étrangère. Elevée dans l'abondance et la délica
» tesse, tu jouissais d'une liberté royale; maintenant tu te lame
» tes et tu pleures. Reviens, pauvre captive, reviens à tes ville
» Tu cries et personne ne t'écoute, car le roi du Nord te tie
» resserrée comme une ville qu'on assiége. Crie donc et
» te lasse point, jusqu'à ce que ta voix soit entendue. Tes
» viendront à ton secours et le jour approche où tu reverras
» pays natal. »

» Une guerre obscure, qui assombrit la vie de Henry II, su
cet appel. Pendant quinze années, elle mit aux prises le roi
d'Angleterre et ses enfants. A sa mort (1189), la guerre cess et
Alianor recouvra sa liberté.

» Elle gouverna avec son fils Richard-Cœur-de-Lion, ce vaste
empire des Plantagenets, qui comprenait, dans la Grande-Bretagne, l'Angleterre jusqu'à la Tweed; en France, la Normandie, l'Anjou, le Maine et le Sud-Ouest de la Gaule jusqu'aux Pyrénées.

» Richard eut pour successeur son frère Jean (1199).

» Les Aquitains, qui n'avaient point de raison pour nourrir contre ces princes, héritiers légitimes de Guillaume X, les sentiments hostiles que, durant tout son règne, ils avaient manifestés contre le roi Henry, finirent par adopter la domination des fils d'Alianor. Cependant, comme il y avait en eux un esprit d'indépendance que toute domination inquiétait, ils cherchèrent mettre à profit la rivalité naturelle des rois d'Angleterre et
France..... L'agent le plus actif de cette politique fut un troul
dour de l'évêché de Périgueux, vicomte de Hautefort, seign
d'un château qui avait près de mille hommes (1). »

L'auteur, après Raynouard et M. Mary-Lafon, esquisse
vigueur cette rude et originale figure du *Castellan* de Haut
Bertrand de Born, du trouvère-batailleur, dont la vie se pass

(1) Liv. II, p. 19-23.

entière en coups d'estoc et en *canzons* de combat, en *courses* et en rimes provocatrices à l'adresse des deux rois Richard et Philippe-Auguste. On découvre à travers cet exposé succinct, mais substantiel, des premiers démêlés entre les deux couronnes, le germe amer et sanglant de la longue rivalité qui devait si profondément troubler l'existence et diviser le génie des deux grandes nations. Signalons tout d'abord un fait de cette période, omis par M. Ribadieu, et qui montre avec quelle énergie l'agression étrangère était dès lors repoussée sur notre sol.

La dévastation et le meurtre portés dans la Haute-Guyenne par les bandes de Cottereaux et de Brabançons que Richard Cœur-de-Lion avait prises à sa solde, la prise de Cahors, de Moissac et d'un certain nombre de villes et châteaux de la même contrée, les violences qui en étaient résultées, y avaient excité la soif de la vengeance. L'occasion aidant, ce fut un cadet de famille, « un » ieusne cavalier de la maison de Gourdon, » lisons-nous dans un vieux manuscrit (1), qui se chargea de l'exécuter. Le roi d'Angleterre assiégeait en personne la place de Chalus. Au moment où il allait en reconnaître les abords, Bertrand de Gourdon, l'un des guerriers qui s'étaient jetés dans cette place, pointa sur lui son arbalète et l'atteignit au bras droit. Sous le coup de sa blessure, Richard eut encore la force de remonter à cheval et d'ordonner l'assaut immédiat. Transportés de fureur, ses routiers tuèrent ou pendirent toute la garnison; mais le roi s'était réservé son meurtrier. Ici se place une scène d'une grandeur antique ou plutôt d'une incomparable générosité chrétienne, mais avec le contraste subit et instantané de la férocité des mœurs de l'époque (1199), de la grossièreté des natures vulgaires, toujours les mêmes de tout temps.

Le roi d'Angleterre fait amener devant lui le prisonnier qui l'a mortellement blessé. « Quel mal t'ai-je fait pour vouloir me tuer! » — Vous avez tué de votre main mon père et mes deux frères, » répond le jeune chevalier, et moi-même vous alliez me faire » pendre. Vengez-vous comme vous l'entendrez; je souffrirai » volontiers les plus grands tourments, puisque je vous ai donné

(1) Dominicy, *Histoire du pays de Quercy*, in-folio de 360 pages, 1640. Bibliothèque du Grand-Séminaire de Cahors.

» la mort, à vous qui nous avez fait tant de mal. » Ce mâle dialogue, que nous a conservé, dans sa rude latinité, l'auteur de la *Philippide*, est terminé par un trait admirable. Le roi mourant n'a rien à objecter à cette franchise : il fait délier l'intrépide enfant et lui dit : « Je te pardonne ma mort; va, tu es libre. » Il ordonne en même temps qu'on lui compte cent sous de monnaie anglaise. Mais le chef des Cottereaux, Marchadier (Marchadeus), qui était en même temps médecin de Richard, au rapport de la même chronique, le retint prisonnier, à l'insu de celui-ci, et s'obstinant à venger sa mort, malgré son pardon chevaleresque, il fit écorcher vif et pendre Gourdon : *post obitum regis excoriatum suspendit.*

Le souvenir du jeune héros se perpétua dans son pays et dans sa famille : par une sorte d'allusion à cet événement, la branche dont il était issu fit du nom de sa glorieuse victime, Richard ou *Ricard*, un de ses noms patronymiques, et c'est de cette souche guerrière que devait sortir, trois cents ans plus tard, un autre ferme champion de la valeur et de l'indépendance françaises, François *Ricard de Gourdon*-Genouillac, grand maître de l'artillerie sous François Ier.

Débarrassé de son rival par cette mémorable action d'un volontaire obscur, Philippe-Auguste n'eut à son tour ni repos ni trêve qu'il n'eût brisé les mailles dont l'Anglais enserrait de toutes parts la grandeur naissante de la France. Une série de batailles heureuses et de manœuvres non moins profitables en Flandre, en Normandie, en Bretagne, en Poitou, réduisirent Jean *Sans-Terre* à l'inaction, puis à la déconvenue la plus honteuse, et aboutirent presque en même temps à ces deux magnifiques résultats : le retour définitif de la Normandie à la couronne et l'éclatante victoire de Bouvines (1213).

Les prétentions qu'Alianor de Guyenne avait transmises à ses enfants sur les domaines des comtes de Toulouse furent éteintes, du vivant de Richard Cœur-de-Lion par le mariage de Jeanne, sa sœur, veuve de Guillaume, roi de Sicile, avec le comte Raymond VI. Elle lui avait apporté en dot l'Agenais, à la charge par ses héritiers de le tenir en fief des rois d'Angleterre et de servir ceux-ci avec cinq cents hommes d'armes à leur solde pendant un mois de chaque année. Aussi, voyons-nous, vers la

fin d'août 1242, Raymond VII, bien que remis en possession de ses états par le bon vouloir du roi de France, aller joindre à Bordeaux le roi d'Angleterre, Henry III, et se lier avec lui par un traité « d'aide mutuelle. » Au nombre des vingt-quatre vassaux qui l'accompagnaient et qui jurèrent avec lui, « sur leur âme, » les clauses de ce traité, figuraient Amanieu d'Albret, Arnaud de Blanquefort, Raymond de Pins, Begon et Nonpar de Caumont, et les seigneurs quercinois, Bertrand de Cardaillac, Aimeric de Gourdon, Raymond de Caussade, etc. (1).

Le roi contre lequel était conclue cette alliance avait nom Louis IX. Son génie précoce veillait au salut de la monarchie. Ses deux rapides victoires de Taillebourg et de Saintes dispersèrent l'armée anglaise avant qu'elle n'eût été renforcée par les secours qu'elle attendait. Henry III fugitif se jeta dans Bordeaux, laissant les débris de son armée à la merci du vainqueur. Tout le pays, à part cette cité, se soumit avec empressement aux armes françaises.

Tels furent les brillants préludes de ces guerres si calamiteuses depuis, mêlées sans doute de bien d'autres pages de gloire, mais assombries par les dates sinistres de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt !

A la suite d'une rixe survenue à Bayonne entre des matelots anglais et normands, les navires des deux pays se livrèrent, en 1292, des attaques désordonnées, et une expédition anglo-gasconne, partie de Bayonne, vint piller les côtes saintongeoises et insulter La Rochelle. Philippe-le-Bel ayant mandé qu'on eût à remettre en sa prison de Périgueux un certain nombre de ces pirates « qui avaient sa gent occis, pour faire d'eux ce que raison dirait, » le roi d'Angleterre ou ses lieutenants n'en tinrent compte. Philippe alors envoya son connétable Raoul de Nesle, comte d'Eu et de Guines, « saisir en sa main toute Gascogne, comme appartenant au fié de son royaume ; » et, en même temps, il fit citer Edouard Ier à son parlement. Sur le refus de ce prince, la guerre éclata. Une flotte anglaise, après avoir ravagé l'île de Rhé, entra dans la Garonne et la remonta jusqu'à Bordeaux. Le connétable occupait solidement la ville et prévint la des-

(1) *Histoire générale du Languedoc*, t. III, p. 268.

cente des troupes ennemies dont une partie put gagner Rions, un poste fortifié du voisinage. La flotte regagna la mer et cingla vers Bayonne, où les Anglais avaient conservé de nombreuses intelligences. Le sire d'Aspremont, qui commandait la citadelle, fut obligé de capituler. De là l'ennemi vint occuper et fortifier Saint-Sever, place importante qui devait longtemps lui servir de boulevard. Dax, mieux défendu par son évêque et par le comte Roger-Bernard de Foix, résista cette fois, mais dut céder plus tard. Charles de Valois, frère du roi Philippe, fit ses premières armes aux dépens des anglo-gascons de Rions et de Podensac. Robert d'Artois, l'un des plus grands batailleurs du temps, guerroya aussi contre eux en Guyenne et fit prisonnier Jean de Saint-Jean, leur plus vaillant capitaine. Guichard de Marciac, sénéchal de Toulouse et fondateur de la *bastide* qui porte son nom, au diocèse d'Auch, tint aussi la campagne avec succès, sous le titre de « capitaine et gouverneur de la Gascogne et de la duché d'Acquitaine (1298). » Ces faits d'armes, ces combats épars n'eurent rien de décisif; en 1300, Edouard proposa une trève qui ne tarda pas à être convertie en traité de paix; il conserva ses possessions de Guyenne, à la charge d'en faire hommage au roi de France. En 1319, jour de l'Ascension, honorable et puissant homme, Guilhaume de Tholose, se disant varlet du roy d'Angleterre, duc d'Aquitaine, et procédant pour le sénéchal anglais d'Agenais et de Quercy, délivra une charte communale aux habitants de la bastide de Cazals, près le Puy de l'Evesque (*Hist. manuscrite de Dominicy*, p. 208).

Mais nulle trève ne pouvait être de longue durée entre des intérêts aussi divergents. Vers 1324, un incident nouveau amena la reprise des hostilités. Hugues de Cardaillac, seigneur de Montpezat, en Quercy, avait fait édifier un de ces fortins à configuration régulière, désignés alors par le nom de *bastides*, dans un endroit que l'on croit être Piquecos, aux environs de Montauban. En vue sans doute de mettre le pays à contribution, il y avait appelé une petite troupe de routiers, empruntée aux compagnies anglaises de l'Agenais. Actionné pour ce fait et condamné par les gens du roi de France, le sire de Montpezat se mit en rébellion ouverte, passa au fil de l'épée les hommes d'armes envoyés devers lui et appela le sénéchal d'Agenais à son aide. Réparation

de cette insulte fut demandée de la part de Charles-le-Bel au roi d'Angleterre. Un arrangement fut proposé au nom de ce dernier, aux termes duquel le sire de Montpezat et le sénéchal anglais lui seraient remis, et « avec ce, le chastel rendu. » Jean d'Arreblay, sénéchal français du Quercy, fut chargé de veiller à l'exécution de ces conditions ; mais à peine était-il arrivé sur les lieux qu'il se vit menacé, contraint de s'en retourner, après avoir été témoin des préparatifs de guerre qu'on se hâtait de faire sous ses yeux. Il courut en rendre compte au roi son maître, lequel, « quand il l'oït, réputa Gascogne estre forfaite et à luy droict et justice devoir estre appliqués. » Il fit marcher de suite vers la Guyenne les deux guerriers qui l'avaient subjuguée à demi, son oncle Charles de Valois et Robert, comte d'Artois, auxquels se joignirent de nouveau les milices toulousaines et les grands feudataires du midi, les comtes de Foix, de l'Isle-Jourdain, d'Armagnac et de Comminges.

Agen et plusieurs autres villes furent emportées de vive force. Edmond, comte de Kent, frère et lieutenant du roi Edouard II, s'était enfermé à la Réole. Le comte de Valois courut l'y assiéger et le força à capituler. Il ne resta au pouvoir des Anglais que Bordeaux, Bayonne et Saint-Sever.

Isabelle, reine d'Angleterre et sœur du roi de France, servit fort à propos de médiatrice. Edouard II fit cession du duché de Guyenne et du comté de Ponthieu à son fils Edouard, prince de Galles, et ce jeune prince, accompagné de sa mère, vint en faire hommage à Charles-le-Bel, son oncle ; mais ces liens de parenté, qui semblaient un gage de paix, devaient bientôt fournir un prétexte de plus à la lutte des deux couronnes.

La mort de Charles-le-Bel en fut l'occasion ; par suite de l'absence d'héritiers directs, Philippe de Valois, cousin germain du roi défunt, fils de ce Charles de Valois, deux fois vainqueur des anglo-gascons et arrière petit-fils de saint Louis, était appelé par la loi salique à lui succéder ; mais le fils d'Isabelle de France, le jeune Edouard III, roi d'Angleterre, après avoir renouvelé, pour la forme, son premier hommage, ne tarda pas à invoquer, contre la branche masculine collatérale, son origine plus voisine du trône en vertu du droit féodal de primogéniture. Ici la ques-

tion change, ainsi que M. Ribadieu le constate en fort bons termes :

« Il ne s'agissait plus, comme au temps de Louis IX et de Philippe-le-Bel, d'une simple question d'hommage. Au lieu d'un vassal récalcitrant, Philippe de Valois eut en face de lui un rival qui s'intitulait « roi d'Angleterre et de France, » et prétendait comme prince légitime lui enlever la couronne. Placée sur ce terrain, la lutte devint du côté des Français une guerre nationale. Cette guerre, qui forme la seconde période des luttes de l'Angleterre et de la France, dura plus d'un siècle et a reçu de l'histoire le nom de guerre de cent ans. L'attaque des Français contre l'Aquitaine commença vers l'an 1337 par la prise de Penne en Agenais (1). »

Philippe VI avait commencé par s'assurer du concours des seigneurs Pyrénéens, alliés de son père, et l'un d'eux, Jean Ier, comte d'Armagnac et de Rodez, fut institué son lieutenant général en Languedoc et en Gascogne, où il prit la conduite de la guerre. Le roi convoqua, au mois de juillet 1338, les députés des neuf sénéchaussées du midi (Toulouse, Carcassonne, Béziers, Nîmes, Beaucaire, Périgueux, Cahors, Rodez et Bigorre), afin de s'entendre avec eux sur la levée et la solde des troupes (2). De cette alliance du prince et des communes devait sortir le salut du pays.

II.

L'attention de l'histoire, détournée de ce théâtre secondaire du grand démêlé national par les événements militaires des Flandres et de Bretagne, et par les complications politiques survenues au centre même de la monarchie, a pu cependant y être ramenée grâce à la chronique de Jehan Froissart, cette mine féconde d'informations et de relations contemporaines. Aucun historien ne fut plus à portée que lui de remplir son rôle et ne s'en acquitta avec plus d'ardeur et de persévérance. Tour à tour secrétaire de Philippe de Hainaut, reine d'Angleterre, attaché au prince Noir,

(1) Livre III, p. 32 et 33.
(2) Ordonnances des rois de France, t. II, p. 120.

son glorieux fils, durant une partie de son séjour en Guyenne, chanoine de Chimay par la grâce du duc de Brabant, enfin hôte de la cour brillante, quoique encore à demi-sauvage, de Gaston Phœbus, à Orthez ; il court sans cesse du Nord au Midi, d'un pays à l'autre, de château en château, d'hôtellerie en hôtellerie, d'aubaine en aubaine. L'intrépide questionneur, l'agile annaliste grandit et justifie en lui l'aventurier, le parasite. Sa vie fut un voyage par monts et par vaux, une longue chasse aux nouvelles, une enquête perpétuelle. On se le représente doué du don d'ubiquité, tout yeux ou tout oreilles, et toujours la plume en arrêt, aux ordres de sa curiosité, de sa mémoire inépuisable. C'est le don Quichotte de l'histoire, deux siècles avant Cervantès.

Ce rapprochement n'a rien d'arbitraire, sauf la différence des temps et des lieux, et le génie littéraire à part, auquel Froissart ne prétend pas. Il est uniquement préoccupé d'écouter, de noter et de narrer ce qui s'est passé ; il le raconte aux autres comme on le lui a raconté à lui-même. Cependant, l'improvisation toute naturelle du chroniqueur n'est pas si inférieure qu'on pourrait le croire à l'art raffiné du conteur. L'air de famille est visible entre ces deux esprits, tant chez l'un la réalité des faits ressemble au roman, tant chez l'autre le roman touche de près à la réalité des mœurs.

Qu'on relise, par exemple, le récit des aventures du Bascot de Mauléon, reproduit presque tout au long par M. Ribadieu (1), tel que Froissart le tenait de la bouche même de ce chef de bande « avec lequel il s'étoit accointé un jour de l'an 1388, dans la ville d'Orthe, à l'hostel de la Lune. » Ne croirait-on pas assister à la rencontre que le héros de la Manche fait lui aussi dans une *posada* d'un aventurier de même espèce, d'un détrousseur des grands chemins de la Castille ? Ne croirait-on pas écouter la même histoire, à quelques détails près ?

Froissart est aussi antérieur de deux siècles à Montaigne, et cependant il le précède immédiatement dans l'ordre de nos prosateurs. Il en a déjà le tour d'esprit ainsi que l'instrument. Le mouvement aisé, les formes ingénieuses et précises, les vives allures de son vieux langage tiennent le milieu entre la naïveté

(1) Liv. II, c. IV, p. 42-54.

charmante et quasi enfantine de Joinville et de Villehardouin, ces premiers bégaiements de notre idiôme moderne, et l'ampleur, l'abondance nonchalante de Montaigne et d'Amyot, qui en sont comme le riche épanouissement. C'est la langue d'oil déjà toute formée, en pleine possession d'elle-même; on y sent la fermeté des muscles et la chaleur du sang, quelque chose comme la force et la grâce de la puberté. Quelle franchise et quelle animation dans ce pêle-mêle de faits d'armes de toute sorte et de particularités de toute provenance qui alimentent sa narration quelquefois un peu confuse, mais toujours si fidèle et si pittoresque ! Comme ses personnages sont vivants ! Comme ses descriptions sont exactes ! Quelle vérité de physionomie et d'accent ! Quelle singulière éloquence en certains endroits ! M. Sainte-Beuve l'a appelé quelque part l'Hérodote de la Chevalerie. Il y a parfois comme un reflet de grandeur et de familiarité homérique dans les peintures qu'il nous fait des mœurs ou des faits et gestes de son temps. Ecoutez plutôt ces étranges plaintes d'un routier sans ouvrage, Aimerigot Marcel :

« Il n'est temps, ébattement ny gloire en ce monde que de guerroyer. Combien étions-nous réjouis quand nous chevauchions à l'aventure, et nous pouvions trouver sur les champs un riche présent, un marchand ou une *route* (compagnie) de mules de Montpellier, de Narbonne, de Limoux, de Béziers, de Toulouse ou de Carcassonne, chargés de draps de Bruxelles, de pelleteries venant de la foire au Lendit, ou d'épicerie venant de Bruges, et de drap de soie venant de Damas ou d'Alexandrie. *Tout était nôtre et rançonné à notre volonté. Tous les jours nous avions nouvel argent.* Les vilains d'Auvergne et du Limousin nous pourvoyaient et amenaient en notre chastel les blés, la farine, le pain tout cuit, l'avoine pour les chevaux, la litière, les bons vins, les bœufs, les brebis, les moutons tout gras, la poulaille et la volaille. Nous étions gouvernés et étoffés comme rois, *et quand nous chevauchions, tous le pays trembloit devant nous. Tout était nôtre, allant et retournant.*

» Comment prîmes-nous Carlat, moi et le Bourg (bâtard) de Canpène, et Chalucet, moi et Perrot le Béarnais ?..... *Par ma foy, cette vie était bonne et belle*, et me tiens par trop déçu de ce que j'ai vendu et rendu mon chastel. Il était au jour où je le rendis,

pourvu, pour vivre et tenir sept ans, sans être rafraîchi d'autres pourvéances. *Je me tiens de ce comte d'Armagnac vilainement déçu.* Olim Barbe et Perrot (autres routiers) me le disaient bien que je m'en repentirais. Certes, de ce que j'ai fait, je m'en repens très grandement (1). »

Mais, n'anticipons pas sur la suite chronologique des faits, notamment sur le rôle pacificateur joué en 1387 par le comte d'Armagnac, contre lequel Aimerigot formule ainsi ses griefs : — Ce fut un autre seigneur puissant du même pays, le comte de l'Isle-Jourdain et de Comminges (Froissart, qui n'orthographie pas toujours exactement les noms, l'appelle le comte de Laille) qui, secondé par les milices toulousaines et quercinoises, de tout temps antipathiques aux anglo-gascons, remporta sur ces derniers les premiers avantages, dès le début de la guerre de cent ans. Ses partis, dont l'un était sous les ordres de son gendre Arnaud Duèse, comte de Carmaing (Caraman), neveu du pape Jean XXII, s'emparèrent de l'Agenais et du Périgord (1343). Deux ans plus tard, la face des choses avait changé. Le comte de Derby, commandant à Bordeaux pour le roi d'Angleterre, reprenait l'offensive avec le concours des barons de Guyenne, faisait prisonnier le comte de l'Isle-Jourdain avec la fleur de la noblesse languedocienne, et obligeant le gros de leurs troupes à se replier sur Toulouse, après leur avoir enlevé successivement Bergerac, la clef de la Dordogne, plusieurs autres places, et surtout Aiguillon, importante par sa situation au confluent du Lot et de la Garonne, au centre d'une contrée ouverte et magnifique.

Au cri d'alarme, poussé par les Français du Midi, le roi Philippe-de-Valois se hâte d'envoyer à Toulouse son fils Jean, duc de Normandie, brave, mais déjà poursuivi par son mauvais destin : c'est lui qui sera le roi Jean ! Il tente vainement pendant plus de trois mois de reprendre Aiguillon. Au milieu des prouesses et incidents de l'attaque et de la défense que M. Ribadieu décrit, toujours d'après Froissart, tombe inopinément la nouvelle du désastre de Crécy (26 août 1346), et le duc de Normandie est contraint de lever le siége pour courir vers le Nord au secours du roi, son père. Son vaillant adversaire, Gaultier de Mauny, après avoir glo-

(1) *Chroniques* de Froissart, t. III, p. 62.

rieusement soutenu ce siége d'Aiguillon que le vieux chroniqueur appelle « le plus bel ost qui onques se fut vu, » prit à son tour la même route : dix mois plus tard, il contribuait à l'issue d'un autre siége plus célèbre, celui de Calais, et l'histoire constate à sa louange qu'il implora la clémence d'Edouard III en faveur d'Eustache de Saint-Pierre et des autres ôtages de la capitulation. Calais fut pendant deux siècles une porte ouverte à l'Angleterre, une tête de pont de ce côté du détroit. Cette ville devait être la dernière étape de l'invasion, et ce fut seulement en 1558 que François de Guise eut la gloire de la rendre à la France.

Dans le trouble et l'humiliation profonde où ces funestes événements venaient de jeter le pays et la royauté, sa seule force, son seul lien de cohésion, il surgit un nouvel élément de confusion et de licence. Les rangs de la société féodale étaient entremêlés d'existences irrégulières, de prétendants illégitimes qui voulaient de gré ou de force se faire une place, soit aux côtés, soit aux dépens de la hiérarchie. Dès 1326, des bandes de gens sans aveu recrutées par « des bâtards de nobles hommes, » s'étaient livrées en Gascogne à de tels excès, que les Anglais eux-mêmes avaient agi de concert avec les vassaux du roi de France pour les réprimer. L'affaiblissement de la monarchie offrant une pâture large et facile à ces oiseaux de proie, leurs incursions et leurs violences ne connurent plus de bornes. M. Ribadieu leur consacre un curieux chapitre, intitulé l'*invasion gasconne* (1).

« Du milieu à la fin du XIVe siècle, nous dit-il, il y eut dans les provinces restées françaises un véritable débordement d'aventuriers et de bâtards, la plupart gascons d'origine. Perducas d'Albret, le *bourg* de Lesparre, le *bourg* de Canpène, le *bourg* Anglais, le *bourg* de Périgord, Olim Barbe, le Bascot de Mauléon, Perrot le Béarnais, et des milliers d'autres parcoururent le royaume des Valois du Nord au Midi. Ils appelaient la France « leur chambre ; » et de fait, ils l'occupèrent pendant plus de quarante ans, vivant sur elle aux dépens de son commerce et de son agriculture.

» A leur tête, ou à côté d'eux, se trouvaient les principaux seigneurs de la Guyenne. Le captal de Buch, le soudan de la Trau, Aymon de Pommiers, Petiton de Curson, Ogier de Montaut, sei-

(1) Liv. II, p. 37-40.

gneur de Mussidan, Durfort-Duras, seigneur de Blanquefort, les trois sires de Montferrant, de Rozan et de Longoiran, le sire d'Albret, espèce de petit potentat qui se vantait de pouvoir, à lui seul, mettre sur pied mille lances, figurent pendant près d'un demi-siècle sur les champs de bataille ; on les voit partout où il y a quelque combat à livrer ou quelque ville à prendre.....

» En 1356, sous les ordres du prince de Galles ou prince Noir, fils aîné d'Edouard III, ils passèrent la Garonne au Port Sainte-Marie, entrèrent en Languedoc et ne s'arrêtèrent qu'à Narbonne, en face de la Méditerranée. Revenus à Bordeaux, ils entreprirent une nouvelle expédition vers le Nord ; ils traversèrent le Limousin et le haut Quercy, dévastèrent l'Auvergne et le Berry, et s'avancèrent jusqu'à la Loire.

» A Poitiers, leur armée, composée de huit à neuf mille combattants, dont les Anglais formaient à peine le quart, fut attaquée par l'armée française, forte de soixante mille hommes. Ils se crurent perdus ; ils durent à la valeur du prince Noir et à la savante stratégie de Jean Chandos, secondé par le captal de Buch, de remporter la victoire et de faire prisonnier le roi Jean. Ils conduisirent le roi de France à Bordeaux, et il fallut plus tard leur compter 100,000 francs pour l'enlever de leurs mains et l'emmener à Londres. »

L'auteur a peut-être exagéré la part que prirent ses compatriotes aux expéditions, aux victoires du Prince Noir, ainsi que leur infériorité numérique à la bataille de Poitiers ou Maupertuis. Mais, ce dont témoignent les traditions et les chroniques, ce sont les excès de toute sorte commis par les compagnies franches. C'étaient des ramas de mercenaires et d'aventuriers de toute nation ; Froissart les appelle les *compaignons*, les *bons-hommes*, les *tard-venus ;* car venus après la guerre, il leur fallait aussi leur part ; ceux-ci n'étaient pas seulement aux ordres de ces bâtards de Gascogne dont il nous a si bien dépeint les physionomies et conservé les noms. « Nous étions, fait-il dire à l'un d'eux, sur la rivière de Loire capitaines anglois, gascons, espagnols, navarrois, allemans, aussi apperts et aussi subtils pour aviser une bataille, prendre à son avantage, *écheller* une ville que nulles gens pouvoient estre. Assez le montrâmes à la bataille de Brignais, où nous *rudmes jus* le connestable de France, le comte de

Forez, et bien deux mille lances de chevaliers et d'écuyers. Nous rançionnons tout le pays et l'on ne pouvoit estre quitte de nous en bien payant ni aultrement (1). »

Cette sanglante affaire de Brignais (1361) avait, en effet, mis aux prises les forces royales, reconstituées à grand'peine après le traité de Brétigny, et commandées par le comte de Tancarville, avec le gros de ces bandits, militairement organisés, sous la conduite d'un gentilhomme périgourdin, Seguin de Bathefol ou de Badefol. Le choc fut terrible. Tout ce qui avait échappé aux hécatombes de Poitiers et de Crécy, parmi la loyale chevalerie du temps, fut tué ou rançonné par ces pillards. Jacques de Bourbon, petit-fils de Robert de France, cinquième fils de saint Louis, fut au nombre des morts avec son fils, le comte de Forez. Tel fut, dès le début, le sceau glorieux et tragique de cette race prédestinée à tant d'éclat comme à tant de sacrifices, de cette maison future de Bourbon, qui devait produire Henri IV, Louis XIV et Louis XVI !

Les bandits, vainqueurs des princes du sang royal de France, poussèrent leurs ravages jusque sous les murs d'Avignon. Le pape Innocent VI prêcha vainement une croisade pour exciter les bourgeois et chevaliers à leur courir sus. Tout le Midi tremblait à leur approche. Il fallut négocier avec eux et faire luire à leurs yeux une autre perspective d'aventures et de profits. Sur les instances du pontife, le marquis de Montferrat prit à sa solde la *grant compaignie*, et l'emmena combattre le duc de Milan. C'est ainsi que les routiers gascons et brabançons donnèrent naissance aux condottieri italiens. Leur général d'un jour, Badefol, ne les suivit pas ; il aima mieux « se tourner françois, » comme le dit la chronique, et aller jouir de ses rapines dans sa terre de Périgord. C'était un cadet de cette illustre maison de Gontaut-Biron, destinée à briller d'une sorte de sinistre éclat dans nos fastes militaires.

La double captivité du roi Jean, laissant le royaume privé de centre d'action et de police, avait assuré à ces hardis chefs de bande l'impunité de leurs déprédations. Les suspensions d'hostilités entre la France et l'Angleterre, loin d'arrêter ce désordre

(1) Froissart, éd. Buisson, t. II, p. 408.

inexprimable, lui fournissaient, au contraire, un nouvel aliment. A mesure que les places rentrées en la possession des Français étaient évacuées, les garnisons anglo-gasconnes, dépourvues de ressources et d'emploi, les débris des précédentes *chevauchées* ne pouvant plus guerroyer pour le compte d'autrui, se mettaient en campagne pour leur propre compte. Ils se dispersaient dans toutes les directions, s'emparaient des châteaux, des places fortifiées, à leur convenance, et, rompus qu'ils étaient à cette guerre de postes et de surprises, ne laissaient aucun repos aux populations sans défense. C'était la féodalité du pillage et de la violence substituée à la féodalité du patronage et du bon droit. Toute cette civilisation généreuse et splendide, éclose au XIIe siècle, à la suite des Croisades, était menacée de sombrer dans des guet-apens et des luttes sans nom. Cette seconde phase d'une ère féconde et glorieuse fut pleine d'oppressions et de calamités : de là vient, sans doute, qu'elle est restée si sombre et si répugnante dans la mémoire des peuples. N'oublions pourtant pas que c'est de ces compagnies de malfaiteurs et de vagabonds à la solde des princes et des partis, que provient l'une des plus vibrantes des appellations modernes, celle de *soldat*.

CH. DELONCLE.

(*La suite prochainement*).

INGRES.

ÉPISODES DE LA VIE INTIME.

(Suite. — Voir la livraison d'octobre 1867).

Si l'on en vient aux questions d'intérieur, pourrait-on soutenir, dans le sens le plus absolu du mot, que le bonheur habita dans ce sanctuaire que les affections seules avaient préparé ?..... Oui, s'il n'est question que de deux âmes prêtes à s'aider l'une l'autre, sans préoccupation aucune des puérilités de l'existence. Mais, si notre récit comprend dans ce mot intérieur les détails de la vie, l'aisance du ménage, il faut faire de nombreuses réserves. Les affections du peintre et de sa chère compagne restèrent fermes devant le malheur, et leur courage ne se déconcerta jamais; aussi, ne peut-on que rappeler en passant les difficultés, les vicissitudes qu'ils eurent à subir.

Madame Ingres, la première, parlait avec franchise des temps d'épreuves essuyées en France et en Italie ; elle racontait, avec une noble ingénuité, les assauts qu'elle avait supportés, la résignation dont elle avait fait preuve. Ce que tout autre aurait pu taire, elle avait le droit de le dire, parce qu'il n'y eut jamais en elle un murmure de découragement pour celui qui avait voué sa vie au culte de l'art ; elle sut jusqu'à la fin se faire la plus grande part

dans les souffrances, prodiguant les plus tendres encouragements à celui qui, fort d'une telle persévérance, devait s'ouvrir une voie originale.

Au manque ordinaire de ressources se joignait l'imprévoyance de l'homme; la passion de l'artiste entrait pour une bonne part dans cette noble misère. Ainsi, en une occasion, on pourrait même dire bien des fois, les moyens étaient épuisés, le crédit était à bout, il n'y avait plus de supplications possibles propres à attendrir un marchand lassé d'attendre : l'on touchait au moment où l'apparition d'un modeste écu romain était reçue comme une bénédiction. Avec un écu on faisait des miracles sur le marché aux herbes : on approvisionnait la maison de légumes pour toute la semaine. Mais qu'importaient à Ingres les exigences de la vie; avant d'alimenter le corps, il pensait à ses chères études, et, sans tenir compte des nécessités de son intérieur, il courait chez le fabricant de couleurs, se munir de toiles et de pinceaux.

Et le souper, le repas du lendemain, la faim, selon lui, c'étaient quelques heures de patience qu'il faut savoir franchir avec résignation; puis, une fois dans le domaine de la pensée, le vrai poète, le véritable artiste, disait-il, ne sont-ils pas au troisième ciel, où rien ne saurait les distraire de la route lumineuse à parcourir, pas même les importunités de la faim. Ingres est resté, pour ceux qui ont pu le comprendre, ce type, aujourd'hui perdu, qui marche à travers les épreuves de toute sorte, acquiert sa place au soleil sans s'inquiéter du vulgaire et n'envisage que le beau idéal. Il est vrai que sa femme, l'ange gardien du foyer domestique, était là, veillant sans cesse, toujours dévouée.

Cette compagne, si ferme, si digne de l'époux qu'elle était allé chercher elle-même, ne devait lui causer qu'une douleur, celle de sa mort. Mme Ingres mourut d'une manière aussi fatale qu'inattendue. Une incision pratiquée au pied causa les tensions convulsives du tétanos; elle expira après cinq jours de souffrances. La générosité d'âme du grand artiste se dévoila alors tout entière. Ingres fut atterré, et durant plusieurs années il demeura inconsolable.

Bien longtemps après, il épousa en secondes noces la fille du

Conservateur des hypothèques de Versailles, Mlle Ramel. M[illegible] quoique marié deux fois, il ne devait jamais avoir d'enfant, [illegible] plutôt d'autre postérité que ses chefs-d'œuvre ; sa famille s'ét[illegible] il éteinte avec le temps. Des deux sœurs qui lui étaient restées, u[illegible] e seule lui a survécu pour consoler ses derniers moments.

J'ai déjà dit que je ne me proposais point de pénétrer dans l[illegible] sanctuaire de l'art. La peinture a ses secrets, mais pour ne poin[illegible] les révéler à tous, elle nous autorise tous, du moins, à admirer les œuvres des maîtres. Aussi, me permettra-t-on de dresser un inventaire de celles de notre compatriote.

Sa première toile nous a été conservée. Elle représente *Antiochus envoyant à Scipion des ambassadeurs chargés de lui remettre son fils ;* c'était un beau début, et les amateurs les plus difficiles l'ont universellement constaté. Puis, *Achille recevant dans sa tente les députés d'Agamemnon* ; on peut dire que la personnalité du peintre commençait à s'y dégager. C'est ce tableau qui valut à l'élève de Vigan, de Roques, de David, et du paysagiste Vien, le grand prix de Rome. Dans ses premiers temps, il donna *Philémon et Baucis tombant aux pieds de Jupiter*, *Vénus blessée par Diomède*, *un Bonaparte premier consul*, le portrait d'un ami le sculpteur *Battolini*, et quelques personnages historiques. A Rome, les résultats vont être différents. Ingres, comme il l'a eu dit, se révèle à lui-même, il cherche par une intuition profonde son propre type, son originalité ; néanmoins, Raphael est le guide qu'il s'est donné, c'est vers ce grand modèle qu'il tourne ses aspirations. *Œdipe et le Sphinx* est son premier envoi réglementaire ; ce tableau a produit en son temps une profonde sensation. De 1806 à 1822, Ingres ne traite guère que des sujets païens, entre autres une *Baigneuse*, *la Nymphe endormie*, *Jupiter et Téthys*, au Musée d'Aix ; *Romulus vainqueur d'Acron*, digne d'être transféré de Monte-Cavallo à Saint-Jean de Latran.

Son premier pas, au sein de l'art chrétien, est une page sublime : *Le saint Symphorien* fit son apparition dans des conditions exceptionnelles, et il passe aujourd'hui encore pour l'un des titres les plus incontestables du grand maître qui se révélait. Je rencontre avec un intérêt qui me devient propre, en quelque sorte, *le Songe d'Ossian ;* il était destiné à orner la chambre à coucher de Napoléon Ier. La composition de ce sujet a été

vivement critiquée, je le sais ; mais il me sera permis de me rappeler que les peintres trouvent le plus souvent leurs inspirations chez les poètes, et qu'en jetant sur la toile une conception toute scandinave, prise dans les derniers feuillets d'Ossian, Ingres n'a fait qu'accentuer la vogue attachée aux *Imitations* de Baour-Lormian. Si nous continuons de citer : *le Christ donnant les clefs à saint Pierre, Virgile lisant son Enéide devant Auguste, l'apothéose d'Homère,* nous aurons constaté les droits exceptionnels du maître, et par cela seul la place qui lui revient en notre siècle. Je mentionnerai encore *Françoise de Rimini, l'Arétin chez le Tintoret, l'Arétin refusant la chaîne d'or que lui envoie Charles-Quint, Raphael et la Fornarina, Dom Pèdre de Tolède, le duc d'Albe, François Ier et Léonard de Vinci, Roger et Angélique;* enfin, *la Chapelle Sixtine,* plusieurs fois répétée et reproduite avec les plus heureuses variantes. C'est à Florence que Ingres a fait son tableau du *Vœu de Louis XIII,* destiné à la cathédrale de Montauban, ainsi que celui de *Charles V faisant son entrée à Paris.* Si ces toiles lui ont attiré de grands admirateurs, elles lui ont suscité pareillement de vives critiques.

Si la critique est utile, nécessaire pour former le talent, le purifier, elle a aussi son contrepoids dans les rancunes concentrées, qui ne s'effacent point et surtout ne savent pas comprendre la supériorité. Toutes ces vérités, admises en principe par la plupart des écrivains et des artistes, Ingres ne les reconnut jamais, et en aucun temps ne s'en est accommodé ; sans doute il avançait toujours et ne considérait pas la blessure comme un obstacle ; mais le trait même le moins aigu excitait son humeur. Dans ces instants d'angoisse, et d'irritabilité surprenante pour les siens et pour ses intimes, il nous rappelait les colères de l'enfant, prêt à briser l'instrument qui a blessé ses mains ; puis, étonné peu à peu de ses émotions, redevenu calme, il était tout disposé à faire des excuses pour des diatribes qui n'avaient pas franchi l'enceinte de l'atelier.

C'est vers l'année 1834 que Ingres fit le portrait de *M. Bertin de Vaux* resté dans les annales de l'art, comme l'un de ses chefs-d'œuvre. Mme Ancelot, Mme Gay, de Girardin, et quelques autres muses, ont répété de par le monde, que M. Bertin de Vaux avait la mine avenante, la figure princière, et qu'il posait dans les salons

comme un Mécène. Ce portrait est demeuré longtemps chez le peintre, à demi voilé par un rideau. Les effets de cette physionomie étaient tellement saisissants de vérité, que plus d'une jeune femme ne voulut plus passer seule dans l'atelier où il était déposé.

Malgré les sarcasmes et la critique, en dépit de ses luttes avec Gérard, Gros et les élèves de David, qui affectaient le mépris à son endroit, le regardant comme un audacieux novateur, Ingres devait rentrer à Rome en triomphateur, il y fut nommé directeur de l'Ecole de France. Inspiré de nouveau par ce sanctuaire éternel de l'art et de la foi, il y peignit plusieurs toiles qui firent à son nom une auréole désormais incontestée. Ainsi, *la Vierge à l'hostie*, *la petite Odalisque*, et principalement *la Stratonice*. Il partageait son temps entre ses études et les soins à donner à l'Ecole, formant des élèves, agrandissant le genre, prêchant ses inspirations avec le zèle d'un apôtre. La peinture ne lui était pas une chose tout individuelle, la gloire de l'art, dans sa pensée, prenait des proportions nationales.

En 1841, il quitta la Villa-Médicis, et rentra à Paris. Il fit le portrait du *duc d'Orléans*, de *Chérubini*, de *M. Molé*, de *M. de Pastoret*, de *Mme de Rotschild*, et de la plupart des célébrités de l'époque. Ces œuvres vinrent prouver que le maître avait étudié la nature, qu'il avait le sentiment de la vie, qu'il faisait plus que des lignes froides, sèches, et qu'il allait jusques à donner une seconde vie à ses personnages.

Ici se place une anecdote qui a son prix :

A l'époque où il peignit le portrait du duc d'Orléans, Ingres avait son appartement à l'Institut, dans l'un des côtés de la seconde cour. Le duc d'Orléans, plein de courtoisie et de déférence pour son ami, au lieu de poser aux Tuileries, se rendait avec assiduité dans son atelier. Impatient de lire quelques articles de critique, dans le même temps où il faisait son portrait, Ingres avait envoyé plusieurs fois chez le concierge, toujours en vain. Celui-ci qui avait observé qu'une même personne allait et venait devant sa loge, lui dit, en l'arrêtant : « puisque vous allez chez M. Ingres, veuillez vous charger de ces quelques brochures, » et il lui met sous le bras gauche une forte liasse de papiers sans attendre sa réponse. Puis, s'apercevant qu'il a la figure assez avenante, notre concierge comble la mesure en ajoutant : « autant

vaut-il que vous vous chargiez encore du reste, » et il lui place sous le bras droit un immense carton de dessins. L'inconnu accepte le tout avec une passivité des plus obligeantes et se rend chez Ingres. Comme il se présentait à la porte entrebaillée de l'atelier, il entend le maître qui s'écrie : — Vous verrez que je n'aurai pas d'aujourd'hui mes journaux, il faut que ces malheureux portiers se réservent toujours les prémices ! – Si, si ; vous les aurez, dit le prince en entrant, seulement dispensez-moi de vous saluer, ou bien, si vous exigez que j'ôte mon chapeau, rendez-moi la liberté de mes bras, car je ne puis les mouvoir. — Ingres, confus et impuissant à balbutier des excuses, finit par rire avec M. le duc d'Orléans, qui riait encore plus fort de sa propre situation.

Après les portraits, les toiles reprirent leur cours : *Jeanne d'Arc*, *Racine en habit de cour*, *La Fontaine cherchant son chemin*, la *Vénus Anadyomène*, le *Christ instruisant les Docteurs*. Je rappellerai pour mémoire *ses plafonds de l'Hôtel-de-Ville*, *ses vitraux de la chapelle de Dreux*, ses grandes peintures du *Château de Dampierre*, et cette multiplicité de dessins au crayon, à la mine de plomb, qui allèrent s'éparpillant dans le cabinet des amateurs.

Je n'ai rien à dire sur les défectuosités du coloris que les critiques du temps ont mises en relief plus d'une fois avec trop de complaisance ; mais l'on conviendra que si Ingres n'eût jamais commis aucune erreur de perspective, s'il n'eût pas laissé la moindre place à la critique, on verrait en lui, non plus un peintre, mais un être mythique.

Cette existence de peintre ne brille point par la variété de nombreux incidents : l'homme est en lui-même, il faut le chercher principalement dans son art ; sa vie, différente en cela de celle de bien d'autres, n'est pas un drame,.... ou si le drame existe, il est dans le fond de son cœur, et son agitation est toute intérieure. L'auteur du *Saint-Symphorien*, de *Stratonice*, est un être dont on peut deviner les pensées, le génie par ses œuvres, non par son enveloppe naïve et vulgaire.

Que nous l'accompagnions auprès de Vigan, de Roques, sur le chemin de Toulouse, visitant les hôtelleries les plus modestes, ou que nous le suivions dans les rues de Paris, dans les carrefours de Rome, disputant à l'infortune les premières années de sa vie, nous n'aurons guère d'événements à narrer. Ingres

est un néophyte qui ne voit sur son chemin rien de ce que les autres ont pu y voir : c'est un illuminé qui, sans se soucier de ce qui se passe autour de lui, n'aperçoit que les clartés splendides de l'art. Voilà son éternel horizon.

Le grand peintre, à l'exemple de quelques âmes tendres et passionnées, a beaucoup aimé la musique ; mais soit qu'il considérât le violon dont j'ai parlé, comme le triste compagnon de la mauvaise heure, et que les instants passés à l'orchestre de *Doyen* ou celui de Toulouse lui fussent demeurés dans la mémoire comme un souvenir importun, il ne saisissait son instrument qu'avec une sorte de réserve. Il y avait, en ces circonstances, dans sa manière d'agir, toutes les apparences du mystère ; il ne se décidait à jouer qu'après s'être assuré qu'aucun visiteur fâcheux ne viendrait enlever à la réunion le caractère d'intimité qu'il lui voulait. Après quoi il se livrait tout entier à ses impressions du premier âge. Plusieurs fois il lui arriva de se trouver en compagnie de un ou deux artistes, principalement chez Madame Jacotot ; chacun l'y estimait dans une admiration profonde comme le héros de la soirée.

Il a été enthousiaste de l'art qui nous a donné Mozart et Rossini jusqu'à la singularité. L'influence de l'harmonie se manifestait chez lui par des actes d'une originalité caractéristique. Ainsi, dans la *Salle Favart*, notamment à l'une des représentations de *Roméo et Juliette* de Bellini, on l'a vu assister quelquefois à la représentation les épaules tournées à la scène. En le voyant ainsi, le visage dans les mains, les yeux fermés, l'oreille seule ouverte pour une contemplation mystérieuse, ses amis s'étonnaient et souriaient ; les plus familiers allaient jusqu'à le tirer par le pan de son habit ; il se contentait de leur répondre : « Je ne veux pas des distractions et des jeux du théâtre ; je suis tout entier aux charmes de la musique ; tout autre éclat ou toute autre pompe importune les jouissances de l'ouïe ; » et jusqu'à la fin il gardait la même attitude.

Avec les tendances que nous lui connaissons, Ingres n'a pas dû faire comme beaucoup de nos grands artistes : loin de s'isoler, il a eu des élèves. Pradier lui-même, l'élégant auteur de la *Cloris* et de la *Fontaine de Nîmes*, le sculpteur qui a peuplé nos jardins publics de tant de gracieuses divinités, voulut apprendre sous lui

les secrets de la palette après ceux du ciseau. Un autre statuaire, Etex, qui a travaillé aux trophées de l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile, qui a produit *Le Caïn* de Lyon, la *Reine Blanche* de Versailles et bien d'autres œuvres encore, se rangea sous la bannière du maître.

Un seul exemple prouvera jusqu'à la fin le fanatisme qu'il avait voué à la peinture. Pour lui, un élève qui désertait l'atelier devenait un sujet de désespoir; il ne se consolait pas de voir quitter un sillon noblement commencé. Hier encore, en contemplant son portrait, le souvenir m'en est revenu. La fuite amenait presque pour lui le ressentiment; une fois sa colère s'arrêta sur ses lèvres, parce que celle qui n'aurait pas manqué de se faire un nom allait en prendre un déjà populaire dans les arts. Aussi, pour témoigner sa joie et faire disparaître tout prétexte de mécontentement, il voulut immortaliser sur la toile celle qui se disposait à déserter l'atelier.

Ingres a péniblement commencé sa carrière, bien longtemps la tâche a été rude, mais la persévérance a été grande; le succès est enfin arrivé entier. L'artiste octogénaire qui avait remplacé Daunou à l'Institut, s'est vu revêtir de la plus haute de toutes les dignités en devenant membre du Sénat.

Plein de force et de santé, il espérait vivre encore de longs jours; aussi s'est-il laissé surprendre au milieu de ses travaux. Malgré ses 86 ans, qui peut dire quels étaient ses projets! Il a été réellement heureux au soir de la vie; ses dernières années surtout furent des années de bénédiction. Ses amis, une épouse jeune encore, la fortune qui n'est pas toujours présente au chevet des grands hommes, la gloire, tout lui faisait cortége. Aussi est-il presque mort dans un sourire.

Ingres est une des gloires qui appartiennent le plus sans conteste à notre Midi. C'est pourquoi nous avons cru devoir esquisser quelques épisodes d'une vie qu'il nous a été donné de connaître; ce n'est pas là le moindre honneur qui nous soit advenu. D'autres, plus habiles, plus compétents, dessineront, au point de vue artistique, cette noble figure; nous leur laissons ce soin, car pour avoir connu Ingres il n'en appartient pas moins à la postérité.

Eugène HANGAR,
Avocat.

LES CIVILISATIONS PRIMITIVES,

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS. 1867.

—

A Monsieur le Dr Noulet.

—

Monsieur et cher maître,

Je suis heureux de donner sous vos auspices aux lecteurs de la *Revue de Toulouse*, un compte-rendu, une description raisonnée des précieux produits de l'industrie primitive réunis pour la première fois, à l'Exposition universelle, dans la *Galerie de l'histoire et du travail*.

L'un des premiers vous avez soutenu avec M. Boucher de Perthes, qu'il faut placer le berceau du genre humain plus haut dans les âges géologiques qu'on ne l'avait cru d'abord, et dès l'année 1851 vous découvriez les preuves, que l'on affectait vainement alors de méconnaître, de la contemporanéité de l'homme avec plusieurs espèces d'animaux éteintes depuis longtemps (1).

Grâce à vos travaux, à ceux de vos savants confrères Lyell, Falconer, Lartet et Christy, de Quatrefages et autres, grâce aux encouragements prodigués aux observateurs, les faits se sont

(1) *Mémoire sur un dépôt alluvien, renfermant des restes d'animaux éteints, mêlés à des cailloux, façonnés de main d'homme, découverts à Clermont, près de Toulouse.* Dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences de Toulouse*, 5e série, t. IV, p. 265.

accumulés, la vérité ne peut plus être contestée et une nouvelle science se fonde.

L'anthropologie et l'archéologie se donnent la main, et toutes les deux contractent d'étroites alliances avec l'histoire naturelle générale, avec la physique et la chimie, avec les sciences historiques et littéraires. En un mot, toutes les connaissances humaines deviennent au moins utiles, dès qu'il s'agit de jeter quelque jour sur les origines et le passé de l'humanité.

On peut affirmer qu'il y a eu une époque dont nous ne reconnaîtrons certainement jamais les vestiges. Il n'est pas, en effet, nécessaire de se mettre en frais d'imagination pour concevoir que l'humanité a dû passer par une période d'enfance où elle n'avait pas la moindre notion de l'industrie la plus vulgaire. Il s'est écoulé un temps incalculable, avant que l'homme, luttant pour l'existence, ait eu l'idée de tailler les simples cailloux avec lesquels il assommait les bêtes sauvages, avant qu'il eût terminé le long apprentissage qui devait lui montrer la supériorité des roches les plus résistantes. Ces premiers pas de notre espèce ne peuvent être mis en doute, si l'on réfléchit aux lois générales qui la régissent et aux conditions de son développement graduel.

Pendant ce premier âge, l'homme commence ses migrations, et dans l'état de nos connaissances, nous pouvons déjà penser que l'Europe et l'Amérique étaient peuplées au moins vers la fin de l'époque tertiaire.

La commission de l'histoire du travail n'a pas admis, par prudence, les pièces qui établissent la présence de l'homme dans les terrains *Pliocènes* de la vallée de l'Eure, et voici que MM. l'abbé Bourgeois et l'abbé Delaunay, savants bien connus, viennent de soumettre au Congrès international les silex ouvrés, les ossements d'*Alitherium* fortement entaillés, n'ayant pu l'être ainsi qu'à l'état frais, retirés des couches *Miocènes* (1) du Loir-et-Cher, et qui attesteraient qu'à une époque incomparablement plus éloignée, des groupes humains ont passé par là.

Des faits analogues nous ont été signalés en Italie, et bientôt sans doute, grâce aux recherches incessantes qui ont lieu partout,

(1) Les terrains *tertiaires* sont divisés en trois groupes : *Eocène, miocène, pliocène.*

nous pourrons soulever le voile qui nous cache la vie et les mœurs de l'homme tertiaire.

En attendant, nous commençons l'histoire de nos aïeux à l'époque *Quaternaire*. C'est le moment où sur toute la surface du globe apparaissent des animaux très-variés et en général beaucoup plus grands que leurs congénères actuels. Le cheval, l'éléphant, le mastodonte, le lion et le castor peuplent l'Amérique du Nord; le *Mégatherium* et les autres édentés, l'Amérique du Sud; le *Diprotodon* et les autres marsupiaux, l'Australie; l'Europe jouit d'un climat insulaire éminemment régulier. Le grand désert actuel du Sahara était une mer, et le vent du sud, dépouillé de cette chaleur ardente qui le fait appeler le Sirocco, ne fondait pas la neige des Apennins et ne limitait pas les empiétements des glaciers des Alpes, pendant que le Nord et spécialement la Scandinavie et l'Ecosse étaient recouverts par un manteau de glace.

La végétation devait être, surtout dans les premiers temps, assez luxuriante pour fournir à la nourriture du Mammouth ou Eléphant à longue crinière et du Rhinocéros à narines cloisonnées. Alors le Cerf d'Irlande aux bois gigantesque, le grand Chat ou le Lion, le grand Ours, le plus ancien et le premier disparu, le Renne qui paraît être, sauf vérification, de la même espèce que le Renne de la Laponie, peuplaient les forêts ou les prairies de l'Europe occidentale.

Qu'était l'homme au commencement de cette période? Ce n'était déjà plus et depuis bien longtemps, l'homme primitif aux cheveux rouges, au teint jaunâtre, selon M. de Quatrefages, se fondant sur l'*Atavisme*, c'est-à-dire la réapparition d'un caractère primitif, après un nombre indéterminé de générations. Les ossements que nous possédons à cette heure sont trop peu nombreux et surtout trop endommagés pour nous permettre la moindre conclusion. Sur ce point, comme sur tant d'autres, il faut savoir attendre.

Quant à l'industrie barbare de ces âges reculés, nous sommes plus heureux; M. Boucher de Perthes l'a signalée le premier, et l'on sait que, sans la patience et la tenacité de ce vénérable savant, la haute antiquité de l'homme trouverait encore longtemps des incrédules, et l'homme fossile demeurerait ignoré. Sa

collection est demeurée au Musée impérial de Saint-Germain-en-Laye, dont elle forme le plus précieux noyau ; mais les pièces exposées par MM. Lartet, l'abbé Bourgeois, l'abbé Delaunay, Hébert, Ch. Robert et Peccadeau de l'Isle appellent tous les regards, et s'imposent à tous comme spécimens de l'industrie à peu près primitive.

Ces haches en silex du Diluvium de la Somme, d'abord lancéolées et taillées à grands éclats, plus tard elliptiques, très-allongées et taillées à petits éclats, indiquent, par cette modification notable d'une même industrie, moins un perfectionnement graduel que l'arrivée de populations nouvelles.

On trouve ces silex taillés partout où on les a cherchés. Les alluvions anciennes de Paris en ont fourni un certain nombre; il en est venu de l'Aisne, du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire, de l'Allier, de l'Yonne, de la Dordogne, etc.; de l'Angleterre, des comtés de Suffolk, du Kent, du Norfolk et du Salisbury ; des environs de Madrid et même du quaternaire de Rome.

Permettez-moi, Monsieur, de vous reprocher ici une lacune qu'il vous appartenait de combler. L'homme n'a pas employé toujours la hache en silex, même à cette époque où la civilisation paraît à peu près partout uniforme. Vous avez retrouvé, en effet, dans les couches quaternaires du vallon de l'Infernet (Haute-Garonne), des cailloux en quarzite, étrangers à la localité, apportés par l'homme, qui les taillait sur les lieux, en forme de disques, aux bords tranchants, ne pouvant avoir que des usages fort limités, tels que les font supposer les besoins bornés des sociétés naissantes.

Il existe d'autres dépôts de la même époque géologique où les vestiges de l'homme se sont montrés en bien plus grand nombre. Je veux parler des cavernes. Celles du Midi de la France avaient déjà attiré l'attention de MM. Tournal et Cristol, en 1828; celles des environs de Liège avaient fourni au Dr Schmerling un conglomérat de silex taillés, de débris de l'industrie, d'ossements de l'homme et des animaux éteints. Mais on ne sut pas d'abord profiter de ces éléments précieux. L'immortel Cuvier les méconnut, et M. Desnoyers, aujourd'hui l'un des plus hardis défenseurs de la haute antiquité de notre espèce, arrêtait pour vingt années la

croyance à l'homme fossile, par un fameux article sur le remplissage des cavernes.

Néanmoins, l'éveil était donné; les faits se multipliaient, et l'on pouvait prévoir que le moment approchait où une synthèse et des conclusions deviendraient possibles.

Une véritable ère pour ces études s'ouvrit en 1860, par l'exploration de la caverne d'Aurignac (Haute-Garonne). C'était d'après l'illustre paléontologiste Edouard Lartet, notre compatriote, un caveau funéraire, naturellement taillé dans la roche ; une plaque de grès fermait la cavité; on en avait extrait, en 1850, un certain nombre de squelettes humains, que le maire avait fait transporter au cimetière. Le sol de cette grotte et la terrasse qui en précède l'entrée étaient formés de lits terreux superposés, dans lesquels M. Lartet trouva encore une demi-mâchoire des quelques ossements humains et des os intacts d'animaux quaternaires, probablement déposés là à titre d'offrande funèbre. En dehors du caveau, il reconnut la trace d'un foyer, des ossements calcinés, fendus, pour en extraire la moelle, ou rongés par des hyènes dont les coprolithes étaient mélangés aux cendres ou disséminés dans le sol superposé. Huit espèces, sur les neuf caractéristiques du terrain quaternaire, se trouvèrent là. La seule qui manque est l'*Ursus* des anciens, disparu le dernier.

Evidemment le Rhinocéros, l'homme qui en faisait cuire la chair et en brisait les os, la Hyène qui les rongeait, étaient contemporains.

M. Lartet a exposé des objets peu nombreux provenant d'Aurignac, ayant généreusement donné presque tout le produit de sa fouille au Musée de Saint-Germain et au Muséum de Toulouse qui lui doit tant. Mais quelques instruments en silex, des grains de collier en rondelles de coquilles, des os de l'oreille du cheval percés pour être suspendus comme pendeloques et une flèche en os plat, fournissent des données suffisantes sur l'industrie pendant cette période; à la suite de son étude de ce gisement, M. Lartet exposa sa chronologie, basée sur la présence des animaux quaternaires qui ont disparu successivement à de longs intervalles, parce que l'homme leur fit une guerre acharnée, et aussi par suite de l'action des forces et des causes naturelles; chronologie qui n'est valable que pour la France. D'abord l'âge

de l'*Ours*, — en second lieu l'âge de l'*Eléphant*, appelé, bien à tort, *primigenius*, et du *Rhinocéros*, *tychorrinus* ; l'âge du *Renne*, et enfin l'âge de l'*Aurochs*, compris tous les quatre dans la période de la pierre taillée. Le Renne s'est retiré vers les pôles, et l'Aurochs n'existe plus que dans les forêts de la Lithuanie.

Un magnifique squelette de l'Ours des cavernes (*Ursus spelæus*), placé au-dessus des vitrines, attire tous les regards; il a été exposé, ainsi qu'une tête du Lion ou grand Chat, animal contemporain, pièce unique au monde, par M. Filhol, directeur du Musée d'histoire naturelle de Toulouse.

Il faut rapporter à la seconde époque, caractérisée par l'Eléphant et le Rhinocéros, le gisement du Moustier (Dordogne), qui a fourni, entre autres, un certain nombre de silex du type de Saint-Acheul (près Amiens). Mais le champ d'observation devient plus vaste ; aux instruments de pierre se joignent en abondance les instrumens en os et en bois de Renne. Ce dernier animal devient énormément répandu. L'homme l'a exploité de toutes les manières possibles, et nous en a laissé des preuves innombrables. Ce sont surtout les cavernes des départements de la Dordogne, du Tarn-et-Garonne et aussi de l'Ariège qui ont fourni les admirables séries des objets travaillés, dont les heureux propriétaires sont MM. Lartet et le regrettable Christy, de Vibraye, Brun et Peccadeau de l'Isle.

Les hommes de l'âge du Renne n'étaient probablement que les descendants adoucis et policés, des rudes sauvages de l'époque du diluvium.

Eminemment troglodytes, ils vivent dans les cavernes où ils s'abritent misérablement contre une température extrêmement basse.

Ils faisaient grand usage du feu obtenu par le choc d'un silex contre la pyrite de fer et aussi en faisant tourner rapidement dans la cavité tôujours rugueuse de certains cailloux de granit travaillés dans ce but, un bâton de bois sec et inflammable par ce genre de frottement; les foyers sont dans leur demeure même et généralement entourés de blocs de pierre.

Ils se couvraient avec des peaux d'animaux cousues ensemble au moyen d'aiguilles fort curieuses, parce qu'elles sont tout-à-fait semblables à celles d'aujourd'hui et presque aussi fines.

M. Brun en a tout un carton. Elles sont faites de longues esquilles d'os d'oiseaux ou de bois de Renne, polies et arrondies sur une pierre de grès, percées enfin d'un petit chas au moyen de silex armés d'une fine pointe. Le trou de percement des peaux était fait avec un poinçon pour ouvrir le passage à l'aiguille conduisant avec elle le fil de couture ; ce fil devait être fait, comme chez les Esquimaux, avec des tendons de Renne fendus et finement divisés.

Pour l'industrie, ils pratiquaient la division du travail. Ainsi, dans l'abri de Lafaye (Bruniquel), on fabriquait de petites scies en silex denteié avec une grande habileté d'un seul côté en général. Le gisement de Plantade, tout voisin, contenait surtout de belles flèches en bois de Renne avec de nombreux rejets de fabrication. En Périgord, aux Eysies et à la Madeleine, on taillait le silex sous forme de couteaux et de grattoirs. A Laugerie-Haute était un atelier de belles têtes de lance en silex. A Laugerie-Basse, les silex sont de petite dimension ; mais l'on y entreposait des quantités de bois de Renne de tout âge, que l'on débitait ensuite sous les formes les plus variées, comme des lissoirs et des poinçons, des poignards, des têtes de lance, des pointes de flèches barbelées, etc.

Dans ces pièces barbelées de toute cette époque, les crochets extérieurs sont presque toujours garnis d'une rainure médiane dans les pointes à deux rangs de barbelures, et au contraire sans rainure dans celles à un seul rang : celles-ci seraient plutôt des harpons pour la pêche, semblables à ceux dont se servent encore les Esquimaux ; les autres, de véritables pointes de flèches, garnies dans les sillons d'un poison subtil à la manière des sauvages actuels.

Signalons encore de grands morceaux de bois de Renne percés de un ou plusieurs larges trous. M. Lartet, les rapprochant d'objets analogues qui se trouvent chez les Esquimaux et certains peuples sauvages, serait porté à y voir des bâtons de commandement. Ajoutons que ces objets, retrouvés dans toutes les stations, sont ornés d'une façon exceptionnelle.

Le goût des hommes de cette période pour les ornements semble très-prononcé ; les dents de divers animaux percées, les valves de coquilles fossiles perforées, des ossements troués, des

rondelles de schiste, etc., sont les représentants de leurs parures.

Un objet trouvé isolé à Aurignac, retrouvé en grand nombre dans le Périgord et le Tarn-et-Garonne, est le sifflet, formé d'une phalange ordinairement de Renne, creuse et percée d'un trou.

Le caractère curieux et investigateur de ces peuplades nous est démontré par la présence de substances diverses qu'elles se sont procurées, telles que des fossiles, des cristaux de quartz, des plaques d'ardoise, des morceaux de minerai de fer, du jayet, etc.

La présence à Bruniquel de coquilles marines témoigne de rapports avec la mer ; d'un autre côté, le silex de la Champagne et même de la Touraine retrouvé jusqu'en Belgique, atteste des relations commerciales fort étendues.

Ces sauvages vivaient des produits de la chasse, et dans certaines contrées, de la pêche. Presque tous les animaux du pays apparaissaient à leurs festins. Le cheval était pour eux un animal alimentaire de prédilection.

Leur insouciance pour la putréfaction des débris de leur nourriture, déduite du nombre des parties de squelettes des animaux qu'ils laissèrent dans leur antre, ne peut être comparée qu'à celle des Esquimaux qui vivent aussi au milieu des restes d'animaux sans se soucier des miasmes qu'ils répandent.

Les coutumes funéraires sont, au moins en apparence, les mêmes que celles de l'homme d'Aurignac. Les cadavres étaient déposés dans une anfractuosité formant le fond d'un abri naturel ; des ornements, des armes, un vase y étaient placés ; une dalle en formait l'ouverture. Des repas avaient lieu devant la cavité sépulcrale ; suivant l'usage ordinaire, les ossements qui en étaient les débris et les silex taillés avec lesquels on avait détaché les peaux et découpé la chair, restaient sur le lieu du festin. Le culte, ou plutôt le respect des morts, est ainsi nettement indiqué.

Jusqu'ici nous avons trouvé l'homme préoccupé surtout de ses attractions physiques et de ses besoins matériels ; pourtant, certains indices nous ont déjà révélé l'artiste. Ainsi, il a su apercevoir dans la nature, des objets agréables, intéressants, singuliers, auxquels il s'est attaché, dont il a fait un amusement, une parure, un souvenir. La femme qui se compose un collier de dents percées, de coquilles marines et de perles en pierres rares ; le

guerrier qui, pour se rendre plus terrible, s'affuble d'une peau d'ours ou de lion, sont des artistes.

On peut dire encore que la vie s'enveloppe d'art, lorsque les principales circonstances, et nous ne pouvons avoir de détail que sur les funérailles comme à Aurignac, à Bruniquel, au Trou du Frontal en Belgique, etc., sont accompagnées de cérémonies.

Mais à l'âge du Renne, il y a plus encore : la faculté spéciale à l'homme d'apercevoir ou de découvrir le beau et le laid, l'agréable ou le disgracieux en sa personne ou dans les choses, l'esthétique en un mot apparaît complètement. Nos chasseurs ne se contentent plus de manger leur gibier : ils s'entourent d'images de Mammouth, de Renne, d'Aurochs, de Chevaux, de Poissons.

Dans une des deux vitrines placées, comme écrin, au milieu de la salle, il y avait 150 de ces sculptures ou *graffiti*. Cet ensemble était vraiment merveilleux. Sur une grande plaque d'ivoire trouvée à Laugerie-Basse par M. de Vibraye, on voit la gravure au trait d'un Eléphant à crinière. A côté, deux sculptures le représentent mieux encore ; la plus remarquable (à M. Peccadeau de L'Isle), retirée des abris sous roche de Bruniquel, est taillée dans une palme de bois de Renne. Les quatre pattes sont droites, épaisses, sans articulations sensibles, terminées par de larges pieds plats ; l'animal a la tête baissée, sa trompe vient se placer contre ses deux pieds de devant, et les défenses un peu déviées de leur position naturelle sont plaquées contre la lame dont cette œuvre d'art formait la poignée.

Ce que l'on chercherait vainement dans les produits de civilisations bien plus avancées, c'est l'habileté dont les artistes faisaient preuve en adaptant avec élégance les formes animales, sans trop les violenter, aux nécessités du maniement usuel des objets. Je citerai, par exemple, un poignard de Laugerie-Basse (à MM. Lartet et Christy) ; l'arme est longue, forte, effilée ; la poignée est sculptée en forme de Renne, le nez au vent, les cornes ramées retombant sur le côté des épaules ; les jambes de devant sont repliées sans efforts sous le ventre, celles de derrière sont allongées dans la direction de la lame.

Mais la pièce qui prouve que l'homme de l'âge Renne possédait ce certain sentiment, cette vibration et résonnance de l'âme à l'aspect de certaines choses et de certaines scènes, c'est

une plaque de roche schisteuse, sur laquelle est gravée au trait toute l'esquisse d'un tableau. Un Renne aux allures fières, après avoir terrassé plusieurs rivaux qui se débattent sur le sol, s'approche amoureusement de la femelle. Chaque animal est tracé comme si les autres n'existaient pas. On n'a pourtant pas de peine à reconnaître les détails de la scène, au milieu d'un enchevêtrement de lignes hardies qui sont comme le cachet particulier et inimitable des gravures de cette époque.

Il faudrait tout décrire : Le Lion ou grand Chat représenté sur un bâton de commandement de Bruniquel, plusieurs Aurochs, des Chevaux en demi-relief, des Oies les unes à la suite des autres sur une pointe de lance, des Poissons et même des Reptiles. Presque toujours il est possible de déterminer exactement l'animal représenté ; et ainsi l'homme de ces temps reculés semble avoir pris soin de nous prouver qu'il avait vécu avec les animaux de la période quaternaire, puisqu'il nous a légué leurs images gravées sur leurs dépouilles mêmes.

Il ne s'est pas oublié, comme on pourrait le croire. Sur un de ces grands bois troués est dessinée au trait une petite forme humaine, maigre et au corps allongé, tenant un bâton sur l'épaule et cheminant de compagnie avec deux chevaux au travers de grandes herbes. M. de Vibraye a exposé une petite statuette en ivoire de Laugerie-Basse ; c'est une femme toute nue, maigre et longue, le derrière fort proéminent, les jambes naturellement écartées ; les bras n'ont jamais existé, et malheureusement la tête est cassée.

Ces sculptures, faites sans l'aide du métal, avec des lames tranchantes de silex, font penser aux simples bergers de l'Oberland (Suisse), qui, sans autre ressource que la pointe de leur couteau, reproduisent les animaux de leurs montagnes, le Chamois entre autres, avec plus de vérité, plus de mouvement et d'animation dans les attitudes que ne sauraient y mettre les meilleurs ouvriers de nos cités, aidés de tout l'attirail de leur outillage technique.

Quoique l'on ait recueilli les produits de l'industrie de l'âge du Renne dans bien des contrées, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre, les stations de la France ont seules fourni des figures d'animaux. C'est, sans doute, que l'existence de l'homme de cette période dans les pays étrangers était rude et laborieuse. Dans le

Périgord, sur les bords de l'Aveyron ou dans l'Ariége, la chasse et la pêche fournissaient amplement aux besoins de ces aborigènes et leur laissaient ainsi les loisirs d'une existence peu tourmentée ; or, si la nécessité est mère de l'industrie, on peut dire aussi que les loisirs d'une vie facile engendrent les arts.

Dans toutes les grottes de l'âge du Renne, et le nombre en est fort considérable, il a été recueilli des millions de silex taillés, pas un n'a présenté de traces de poli intentionnel sur aucune de ses faces. La période qui suit immédiatement est celle de l'Aurochs. Le Renne est revenu tout-à-coup excessivement rare et disparaît bientôt de nos contrées. Chose curieuse, l'homme ne se rencontre pas dans les gisements où l'Aurochs se trouve en abondance. A une époque plus récente, l'homme reparaît partout avec une industrie toute particulière qui n'a aucun rapport avec celle des âges précédents. La quantité d'objets polis est fort considérable. Les animaux domestiques sont nombreux, et les mêmes espèces que nous avons aujourd'hui autour de nous existent enfin.

Contraste frappant, qui laisserait supposer dans cet âge même de l'Aurochs, d'ailleurs assez mal défini, une grande lacune. Espérons que la géologie et l'archéologie nous donneront bientôt la clef de ce mystère.

Avant d'aller plus loin, nous signalerons les ateliers de silex en plein air qui étaient en activité dès l'âge du Renne et qui lui survécurent. Ils ont été signalés principalement dans le Poitou, où les terrains de la craie contiennent des rognons de silex pyromaque dont l'abondance, le volume et le clivage facile ont séduit les anciens fabricants d'outils. M. de Vibraye a exposé plusieurs cartons contenant une belle série de haches commençant à l'ébauche la plus grossière et se terminant à la hache parfaitement polie. Tout à côté, sont les polissoirs, blocs ou plaques d'un grès très-siliceux, portant des rainures plus ou moins profondes. Les gisements du Poitou sont surtout connus comme ayant fourni à l'exportation de très-beaux couteaux ou lames de silex détachés habilement de gros nucleus préparés à cet effet. Le plus beau couteau connu est celui de M. Bischoff, trouvé à Paulhac; il a 0,34c de long, et on lui a fait les honneurs d'un riche écrin. Pourtant, le beau fragment retrouvé par Vous, à

rque, appartenait à une pièce encore plus longue et plus

.

ıintenant nous devons quitter la section française pour aller er dans des pays mieux privilégiés, en Danemark et en ıe, l'état de l'industrie pendant la période de la pierre polie ème un peu avant.

s magnifiques séries provenant du Musée royal de Copenha- et de la collection particulière de M. le professeur Worsaæ sous la direction de M. Vlademar Schmidt, auquel je dois mes remercîments pour sa complaisance et ses savantes cations.

ı avait depuis longtemps remarqué des monceaux de coquil- ı sur les bords du *Fiords* ou golfes étroits qui pénètrent jus- ı cœur des îles et des péninsules danoises. La situation de ıancs, à huit ou dix mètres au-dessus du niveau actuel des , avait de quoi surprendre ceux qui savent que la Baltique pas sujette aux hautes marées. En 1850, l'Académie Sciences de Copenhague chargea trois de ses membres, hhammer, Steenstrup et Worsaæ de soumettre ces restes à ıamen approfondi. Ces savants trouvèrent entre les coquil- ı des fragments de pots de terre et de grossiers instruments ierre et d'os, dont les formes anguleuses attestaient qu'ils ıient pas été roulés par les flots. Un fait plus significatif re, c'est que, même entre les couches inférieures, il y avait ıierres calcinées formant foyer et couvertes de cendres et de bon, mêlées à des os d'animaux cassés et fendus, preuve ıtestable que les vagues n'ont pas passé par là. On se trouvait ı en présence d'immenses amas de débris de cuisine, *kjœk ıoèddings*. C'étaient les vestiges des plus anciens habitants du ɜmark et les uniques documents qui nous restent sur leur vie ɜe. Un morceau de silex à peine dégrossi et fixé dans un che de bois servait de pieu ou de casse-tête à ces hardis seurs qui ne craignaient pas de s'attaquer au *bos urus*, au , au Sanglier. Ils ne dédaignaient pas le Porc-Epic, le Mulot, ıien marin, le Chat sauvage, et ce n'était pas sans doute uni- nent pour la fourrure qu'ils recherchaient le Castor, la re, la Martre. Avec des flèches dont un mince éclat de silex ıait la pointe, ils abattaient le Coq de bruyère, le Cygne,

l'Aigle pêcheur, la Mouette, le Canard et l'Oie sauvage. Cette race, à en juger par les énormes quantités des coquillages qu'elle a consommés, a été sédentaire et nombreuse. Elle n'a point connu l'agriculture, comme les habitants des cités lacustres de l'âge de la pierre, desquels elle se rapproche d'ailleurs à d'autres égards. Elle ne manquait pas d'esprit d'invention, car elle savait extraire le sel des cendres de l'algue marine, comme l'a démontré Forchhammer; Steenstrup a découvert ingénieusement qu'elle avait la première réduit à l'état domestique l'animal qui a mérité le nom de l'ami de l'homme.

Enfin, s'il fallait assigner une date à son passage en Danemark, l'absence d'ossements d'espèces perdues, et la rareté excessive des objets en pierre polie, nous font croire qu'elle a précédé immédiatement le peuple qui élevait pour ses morts les tumuli et les monuments mégalithiques.

Des amas analogues aux kjoekkenmoeddings ont été signalés en d'autres contrées. On en connaît dans le Cornwall, sur le côté nord de l'Ecosse, aux Orcades; dans le Pas-de-Calais; et sur les bords de la Méditerranée, dans le Var; en 1653, le missionnaire Vieira signalait au Brésil des amas de coquillages tout-à-fait semblables. La tribu indienne qui se nourrissait de mollusques sur les bords de l'Océan, avait la coutume de jeter les débris toujours au même endroit, ce qui finit par y former des espèces de mamelons ou collines, qui, avec le temps, devinrent de plus en plus compactes et dures; cela, à un tel point, qu'au bout de quelques siècles, de nouvelles populations exploitèrent ces collines comme matériaux de construction et y trouvèrent des squelettes, des armes de pierre, des fragments de poterie, etc. Enfin, on a récemment découvert de pareils amas sur le continent de l'Inde.

La période de la pierre polie a été en Danemark plus longue que partout ailleurs, et c'est là que l'art de tailler le silex a atteint la perfection. Les produits que nous retrouvons dans les tombeaux excitent d'autant plus d'étonnement que l'on ne peut, de nos jours, en faire d'aussi beaux, même à l'aide des meilleurs instruments d'acier. On croit que, pour travailler le silex, les fabricants primitifs se servaient de ces petites pierres dures et compactes, taillées à facettes et à angles vifs quand elles n'ont pas servi, et

qui ont de légères concavités sur les faces opposées, sans doute pour placer le pouce et l'index; qu'ils tenaient sous l'eau le caillou à façonner, ou bien le faisaient auparavant chauffer dans l'eau bouillante, afin qu'il ne volât pas en éclat pendant le travail.

Il est impossible de décrire certains objets merveilleux que j'ai eu le bonheur de tenir à la main. Entre autres, les pointes de lance en forme de feuilles de laurier, complètement plates, longues de 0,35c, toutes retaillées à petits éclats avec un soin parfait; les poignards sont au moins aussi beaux, sinon plus. Ils se composent d'une lame dans le genre de celle des pointes de lance, faisant suite à une poignée large et épaisse. L'extrémité s'élargit habituellement un peu, formant pommeau. Parfois, sur le milieu de la poignée, et sur tout le pourtour, règne une espèce de taille fine, imitant un plissé fort élégant.

En outre, les principaux objets sont les coins, les marteaux, les ciseaux de menuiserie, les gouges, des espèces de râcloires en demi-lune que l'on employait peut-être à préparer les peaux. Il y a encore des faucilles, des pointes de pique, de flèches, de harpon; lorsque les armes ou les outils de pierre avaient la forme voulue, il n'était pas rare qu'on les fît glisser mille et mille fois sur des blocs de grès pour les aiguiser et les polir. Les haches et les marteaux subissaient ordinairement le polissage et sont assez souvent percés d'un trou destiné à recevoir le manche.

Les os d'animaux ou le bois de Cerf ont parfois fourni la matière des pointes de flèches, d'épieux et de harpons ; mais c'est principalement comme parures qu'on les utilisait, sous forme de peignes, de broches à cheveux, de boutons, d'aiguilles, d'épingles... Il y avait aussi d'énormes colliers de perles d'ambre, percées et réunies par des cordes de boyaux. Les plus grosses d'entre elles ont une forme passablement irrégulière. L'artiste paraît avoir voulu épargner la matière, de même que nos lapidaires ménagent les côtés anguleux du diamant, afin de n'en pas trop diminuer la masse.

Les hommes de la période en question n'excellaient pas seulement dans l'art de tailler la pierre ; ils avaient déjà fait de notables progrès en céramique. Les artistes exécutaient avec un certain goût les dessins géométriques, mais ils ne savaient pas

représenter la nature avec ses formes multiples; on ne trouve jamais ni en Danemark, ni ailleurs, de figure de plantes ou d'animaux sur les objets qui nous restent d'eux.

Ajoutons, enfin, que les dolmens, allées couvertes et tumulus explorés avec beaucoup d'habileté, ont livré bien des secrets sur leurs mœurs. Ainsi, Worsaæ s'est convaincu qu'en Danemark, comme chez d'autres peuples sauvages, l'inauguration du tombeau avait donné lieu à une solennité dans laquelle on avait sacrifié aux dieux, et en partie mangé, non seulement les bêtes fauves, mais aussi les victimes humaines. Les ossements humains, qui ont été coupés en deux, sans doute à l'effet d'en extraire la moëlle, présentent, en outre, cette singularité, qu'ils sont complètement carbonisés d'un bout, mais tout-à-fait intacts de l'autre; on aura peut-être entouré celui-ci de glaise ou d'une autre matière, pour le pouvoir tenir sur le feu et faire griller la moëlle contenue dans l'os.

Les constructeurs des tombeaux, sur lesquels nous reviendrons, ont connu sans doute l'agriculture, puisque cet art était pratiqué à la même époque ou environ, par les peuples moins avancés, dont nous allons parler.

En 1853, la grande baisse des eaux du lac de Zurich avait permis à M. le Dr Keller d'observer des vestiges d'habitation sur pilotis qui semblaient remonter à une haute antiquité. Il en retira divers objets qui ne firent que confirmer cette apparence, et ayant appelé l'attention sur cette découverte, par des rapports devenus classiques, on se mit à explorer d'autres lacs en vue de rechercher s'ils ne contenaient pas de semblables constructions. Les investigations furent bientôt couronnées de succès; plus de 200 villages furent retrouvés dans les lacs de la Suisse et devinrent l'objet des plus intéressantes études. Aujourd'hui encore, quoique l'on ait découvert des cités lacustres en Autriche, en Allemagne, en France, en Italie (*Terramares*), en Irlande (*Crannoge*), la Suisse mérite sans conteste le premier rang par ses collections et les travaux de ses savants. Il est arrivé à ce pays ce que nous aurions pu constater aussi en Danemark. Ces contrées sont habitées par un petit peuple, mais un peuple cultivé et naturellement porté à soutenir les recherches de ses savants par une

collaboration zélée. Dans de grands Etats, l'intelligence s'unit trop souvent à une profonde indifférence et à une indolence coupable. On laisse aller les choses, en les critiquant. Dans ceux-là qui sont de plus petites proportions, le lien est intime entre la science et l'activité, et dans des espaces de temps plus courts on trouve de plus grandes choses.

Grâce aux recherches de F. Keller, Troyon et Morlot, de MM. Desor et Clément, les villages qu'habitait au milieu des flots l'homme primitif de ces contrées à peine dégagés de leur linceul de glace, peuvent être entièrement reconstruits. Des pieux, la plupart en chêne, alignés non loin du rivage, et que l'on a retrouvés en place, souvent au nombre de plus de cent mille, enfoncés dans le fond naturel du lac ou bien dans des amoncellements artificiels de pierre, formaient un pilotis sortant de l'eau et supportant des planches sur lesquelles étaient établies des huttes qui servaient d'habitation. Un pont les reliait quelquefois à la terre ferme ; une série de pieux dont l'extrémité libre arrivait à fleur d'eau empêchait l'approche des barques ennemies. Ce singulier mode de construction est d'ailleurs décrit par Hérodote qui nous parle tout au long des Pæoniens du lac Prasias. Chaque citoyen lacustre, qui prenait femme (et le nombre des femmes n'était pas limité), était soumis à l'obligation de faire venir troix pieux de la forêt voisine d'Orbelos et de les fixer dans le lac. Sur ces pilotis on établissait un plancher commun de poutres, et chacun y avait sa cabane, qui était en communicatiou avec l'eau par une trappe. On attachait les petits enfants par le pied à une corde, pour qu'ils ne tombassent pas dans l'eau. Chevaux et bétail étaïent nourris de poissons, qui étaient en si grand nombre dans le lac, qu'on n'avait qu'à ouvrir la trappe et à faire descendre un filet au bout d'une corde pour en retirer bientôt une grande quantité.

Hippocrate, dans son *Traité sur l'Air, les Eaux et les Lieux*, décrit de même la façon de vivre des habitants du Phase, fleuve qui a son embouchure dans un coin occidental de la mer Noire, où sont encore aujourd'hui des villages sur pilotis au-dessus d'un sol marécageux. Les habitudes sont bien durables quand aucun progrès ne s'accomplit, surtout dans la culture intellectuelle. On sait en effet que Dumont d'Urville a découvert sur les

côtes de la Nouvelle-Guinée, dans le port de Dorei, quatre bourg composés chacun de huit ou dix maisons construites au-dess des flots.

Pour en revenir à la Suisse, c'est entre les pieux, au fond lac ou dans une couche de tourbe (lorsqu'une tourbière a rempl le lac) que gisent au milieu de masses souvent considérables vivres et de débris domestiques (os rongés, noisettes bris orge, froment, pommes, cerises, à demi ou entièrement bonisés), un nombre considérable d'objets de tout genre rapportables aux trois âges depuis longtemps constatés par les antiquaires du Danemark : période de la pierre polie, âge du bronze, âge du fer (1).

Il y a des stations de ces trois époques et quelques-unes des temps de transition.

Au-dessous de plusieurs tableaux assez fantaisistes représentant ces villages lacustres d'autrefois et de deux trophées d'armes restituées habilement par M. le Dr Clément, on peut voir à l'Exposition une magnifique collection appartenant presque toute à ce savant. La description des pièces, même les plus remarquables, m'entraînerait trop loin. Nous ne trouvons pas les belles et grandes armes du Danemark, car le silex ne se rencontre pas dans la région, et il y arrivait par le commerce sous forme de petits *nuclei*, débités ensuite sur les lieux. La série des petites pointes de flèches, soigneusement taillées, est fort remarquable. Quelques-unes portent encore la trace du bitume qui servait à les coller à la baguette et du fil qui les liait. Les haches polies en jadeite, saussurite, diorite et autres roches fort résistantes sont nombreuses, et M. Clément les a disposées de façon à ce que l'on puisse suivre tous les détails de la fabrication. Il y avait deux sortes d'emmanchement ; une méthode, relativement assez rare, consistait à percer le marteau d'un trou destiné à recevoir le manche, au moyen d'une pointe fort dure à laquelle on faisait décrire un cercle, de sorte qu'il se formait un sillon circulaire

(1) Chose curieuse ! dans les Tourbières du Danemarck chacune de ces périodes correspond à une couche ayant une flore particulière ; avec le pin, la pierre et l'os ; avec le chêne, le bronze ; avec le hêtre, le fer, et à la lenteur dont se forme la couche actuelle on peut juger du temps qu'ont demandé ces lits tourbeux de l'âge du bronze et de l'âge de la pierre polie.

de plus en plus profond, laissant au centre un petit cône plein qui se détachait quand la pointe avait atteint la surface opposée. Mais c'était là une œuvre de patience bien inutile ; un mode plus simple et universellement répandu à cette époque comme de nos jours chez les sauvages, consistait à emprisonner de diverses façons la partie obtuse de l'instrument dans l'extrémité d'un tronçon d'andouiller ou de bois solide.

Les os longs de certains animaux sont souvent taillés en forme de poinçons, de bouts de lances ou de flèches, de ciseaux ou de gouge. Tout à côté sont des vases et des écuelles de formes les plus différentes, des pierres à polir, des moulins portatifs, des navettes et des ustensiles divers, encore de nos jours en usage chez les Esquimaux, pour tisser les étoffes ou faire les filets. Dans les vitrines voisines sont de nombreux échantillons de filets, d'étoffes tressées ou tissées, faites de lin, jamais de laine ou de chanvre, conservées par une carbonisation incomplète (de Robenhausen, à M. Messikommer). Les parures fort simples, qu'il serait téméraire d'attribuer seulement aux femmes, sont des colliers en canines d'ours, de loups, de renards, de chiens, de putois, de fouines trouées à la base, des perles en pierre, des épingles et des peignes en os. Je m'arrête à l'âge du bronze, qui nous offre une civilisation fort avancée. Après lui est venu le premier âge du fer, toujours compris dans les temps préhistoriques, et à la fin duquel seulement apparaissent des monnaies et des armes gauloises.

Tandis que les archéologues de la Suisse publiaient leurs découvertes, vous vous livriez, Monsieur et cher maître, à des explorations sérieuses dans les grottes de nos régions pyrénéennes. Vous reconnaissiez que, généralement, leur entrée contient des vestiges de l'homme plus récents que ceux des couches intérieures. A cette époque, MM. Rames, Henri Filhol et le Dr Garrigou firent une série de recherches dont ils communiquèrent les résultats aux sociétés savantes ou au public. Plus tard, M. Henri Filhol, voulant faire de la science une tradition de famille, et M. le Dr Garrigou publièrent leur ouvrage intitulé : *L'âge de la pierre polie dans les cavernes des Pyrénées ariégeoises.* Les nombreux objets envoyés par M. le Dr Garrigou, joints à une dizaine de pièces de notre Muséum ou de la collection particulière

de M. Filhol, permettent de reconnaître que les peuplades des cavernes de l'Ariége avaient à peu près la même industrie et les mêmes mœurs que les plus anciens habitants des cités lacustres. Depuis les études de MM. Rames, Garrigou et Filhol, de nombreuses découvertes ont démontré que toute la France a passé par cette phase de civilisation.

Nous avons quitté le Danemark, après avoir dit quelques mots sur les tumuli et les chambres sépulcrales en pierre brute. Ces monuments sont loin d'être particuliers à ce pays. Ils se retrouvent sous des formes assez variées, mais ayant toujours de nombreuses ressemblances, dans l'Allemagne, les îles Britanniques, l'ouest et le sud-ouest de la France, en Portugal, dans le nord de l'Afrique, dans l'Inde, en Syrie et en Palestine. Ils se composent essentiellement de grands blocs supportés par des pierres dressées ou des murs de pierre sèche, entre lesquels étaient déposés les cadavres. Ce sont là les dolmens et allées couvertes, cachées assez souvent par des amas de terre ou de pierre parfois énormes, quelquefois entourés de grandes pierres droites ou *menhirs*, ou bien de cercles de blocs ou *cromlechs*. Ils ont été longtemps attribués aux Celtes, à tort, puisqu'ils ne se rencontrent pas dans un certain nombre de pays longtemps occupés par ces peuples. Les auteurs anciens ne les désignent que très-rarement, et encore vaguement. Enfin leur contenu, étudié avec soin, a prouvé que si en Europe et en Palestine ils datent du beau temps de l'âge de la pierre polie, les plus récents d'entr'eux en Afrique, près Constantine, contiennent déjà quelques objets en fer.

Les splendides tumuli de la Bretagne, explorés avec beaucoup d'habileté par la Société polymatique du Morbihan, sont dignement représentés à l'Exposition. Dans la seconde vitrine-écrin du milieu de la salle française, on a placé la superbe trouvaille faite dans le dolmen de Manné-H'Rock : 104 haches plates et parfaitement polies, parmi lesquelles 10 en jade, ayant jusqu'à 47 centimètres de long, sont les plus belles que l'on ait jamais vues. Il y a aussi un grand anneau aplati, à large bord, de jadéite, et plusieurs grosses perles ou pendeloques en callaïs, espèce de turquoise vert tendre, tout-à-fait inconnue des minéralogistes, décrite cependant par Pline, qui en place le gisement

au-delà du Caucase. Ce tumulus, qui ne cube pas moins de 20,000 mètres, n'a-t-il pas été élevé sur le tombeau d'un grand chef? M. René Galles a rencontré au seuil de la crypte une plaque de granit, sur laquelle sont gravées dans un cartouche, des haches emmanchées et des lignes sinueuses et variées formant des dessins d'un caractère barbare, *sui generis*, qui semblent dire : Nous ne sommes l'œuvre d'aucune des races européennes existant aujourd'hui. Si un jour on parvient à déchiffrer ces signes, on lira peut-être le nom d'un guerrier, entouré des représentations de ses armes favorites.

Dans le Midi de la France, les dolmens ne sont pas gigantesques, et loin d'être élevés sur la tombe d'un seul homme, prêtre ou guerrier, ils sont encombrés de squelettes de tout sexe et de tout âge, avec lesquels on a déposé un très-grand nombre de menus objets ; on n'y rencontre presque jamais les petites haches en pierre polie si communes dans les champs voisins ; en revanche le silex, qui en Bretagne affecte la forme toute simple d'éclats et de couteaux, est ici très-répandu sous forme de pointes de flèches délicieusement taillées.

Vous avez eu la bonté de me dire, Monsieur, que la série exposée par mon ami V. Ancessy et par moi est tout-à-fait charmante et n'a pas de rivales ; vous avez loué aussi les nombreux grains de colliers en calcaire, coquille de cardium, ardoise, jais, dents percées ; les perles en bronze faites sur le modèle de celles en pierre, les pendeloques, les anneaux, bracelets et petites plaques qui prouvent que le bronze commençait à ce moment de pénétrer dans l'Aveyron et les départements circonvoisins.

Encore ici Vous me permettrez de regretter votre abstention. Il eût été utile pour les visiteurs sérieux qui n'ont certes pas manqué, de voir représenté le contenu de certaines grottes, celle de Sinsat, par exemple, dans lesquelles, comme vous l'avez démontré, le peuple des dolmens enterrait aussi ses morts. De sorte que l'absence des monuments funéraires ne prouve pas, *à priori*, que les hordes qui nous occupent n'ont pas habité le pays.

Le passage de la pierre au bronze ne s'est certainement pas accompli dans toute l'Europe au même moment. Le progrès vers la science et la puissance se faisait plus tard dans certains pays qu'ailleurs, et surtout on n'a pas besoin d'admettre dès l'abord

qu'à chaque période de civilisation se rapporte un peuple particulier. En général, le progrès fut lent et pacifique. Ce sont, sans doute, les relations commerciales qui apportèrent le bronze sous forme de lingots aux populations lacustres et au peuple des dolmens. Avant de fabriquer le bronze, il a fallu nécessairement découvrir le cuivre et le travailler seul peut-être pendant longtemps. Puis, l'étain étant connu, composer avec les deux métaux un alliage bien préférable. Or, dans l'Europe, le bronze succède immédiatement à la pierre et les objets en cuivre pur sont à peu près introuvables. Pendant que l'âge de la pierre polie existait chez nous, il devait donc y avoir ailleurs, peut-être en Asie, une ou plusieurs nations déjà fort avancées dans la civilisation.

Il ne s'ensuit nullement de cette considération qu'il faille rajeunir nos périodes de la pierre, qu'il y ait synchronisme entre elles et l'antique civilisation de l'Egypte ou de l'Asie. Mettons d'abord de côté la longue période géologique que n'ont pu éviter dans aucun pays les premiers habitants de notre terre, bien étudiée en Europe sous le nom d'âge de la pierre taillée, qui commence à être reconnue en Amérique et sur laquelle l'Asie nous garde encore tous ses secrets ou à peu près; constatons seulement que l'usage de la pierre à l'exclusion des métaux est, d'après ce que nous savons et tout ce que nous avons vu, un fait qui s'impose dans l'enfance de l'humanité. Il n'y a pas un coin du globe où, après les avoir cherchés, on n'ait trouvé des outils en silex ou en roches dures.

MM. Louis Lartet, de Saulcy, le duc de Luyne les rencontrent en abondance aux environs des dolmens ou dans les brèches osseuses des cavernes de la Syrie et de la Palestine. M. Taylor, dans les fouilles qu'il a faites en 1860 au-dessous des ruines de Babylone, a trouvé des haches et des couteaux en silex. Les haches polies sont communes dans le Bengale. En étudiant les 200 hiéroglyphes primitifs des Chinois, on voit qu'ils ne possédaient aucun métal, quoiqu'ils eussent 9 ou 10 espèces d'armes, et aujourd'hui encore le nom de la hache s'écrit avec le caractère de la pierre, comme pour rappeler la matière dont ces instruments étaient faits autrefois. Les pointes de flèches en silex noir sont très-nombreuses sur le champ de bataille de Marathon,

et elles proviennent sans doute de quelques peuplades barbares de l'armée Perse. Les Ethiopiens et les Cuschites faisaient usage, au temps de Xerxés, de flèches armées de pierres, et de lances dont la pointe était en corne. De nos jours, au Japon, les paysans arment encore leurs traits de pointes en silex ou en obsidienne.

En Egypte, le couteau en silex qui servait, au temps d'Hérodote, à pratiquer dans les flancs des cadavres l'incision par laquelle on en retirait les entrailles, la lame de pierre qui fut employée pour faire la circoncision chez les juifs, par ordre de Josué; comme les haches polies recherchées, sous le nom encore aujourd'hui répandu dans tout l'univers, de pierres de la foudre, par les prêtres de la Perse pour leurs opérations magiques, sont des témoins d'un âge primitif dont on avait perdu depuis longtemps le souvenir. et dont les instruments vulgaires devenus par suite un sujet d'étonnement furent employés dans les cérémonies religieuses.

Si, quittant la galerie de l'histoire du travail, on parcourt les sections des Colonies notamment, on est souvent arrêté par la vue de certains objets en pierre ou en os identiques à ceux de l'Europe. On remarque surtout une série très-complète des armes et ustensiles en pierre recueillis à la Guadeloupe par feu M. Guesde, bien connu des lecteurs de la *Revue*, et envoyée à l'Exposition suivant le désir exprimé par le défunt. Ces haches en grès trouvées dans les tombeaux caraïbes affectent, les unes, les formes qui nous sont bien connues, et d'autres plus larges, celles d'un disque aplati se rétrécissant au sommet et terminé par un bourrelet : type tout particulier. Mêmes objets que les nôtres au Gabon, au Sénégal, au Brésil, au Pérou, à la Guyane, dans les Républiques de l'Equateur, au Mexique, aux Etats-Unis, à l'île de Java, aux îles Sandwich, à la Nouvelle-Galle du Sud, surtout à la Nouvelle-Calédonie, tous ces pays où l'âge de la pierre polie s'est prolongé longtemps, où il dure même encore, nous ont fourni de précieux renseignements sur l'usage des ustensiles et des armes primitives et la manière dont ils étaient employés. C'est partout la même industrie; il y a identité entre la civilisation élémentaire des sauvages et la civilisation primitive des temps préhistoriques.

La cause ou plutôt les causes en sont toutes simples : les

mêmes besoins amènent nécessairement les mêmes moyens de les satisfaire. Les peignes, les marteaux, les couteaux, les hameçons dans tous les temps et dans toutes les nations se ressemblent et se ressembleront toujours. S'il s'agit d'armes offensives ou défensives, l'analogie sera encore plus frappante. Les hommes ont eu partout les mêmes besoins, les mêmes sens, les mêmes passions. De plus, l'homme s'est servi des premiers matériaux qu'il avait sous la main, et ici il a d'abord été à la merci du milieu. Pêcheur et né sur le bord de la mer, il a employé des arêtes de poissons, des fragments de coquilles; chasseur et habitant les continents, il a fait usage des os ou des cornes des animaux; quand il a eu sous la main des roches dures, il a vite appris à façonner les éclats du silex, de l'obsidienne, du jade, etc., et quand on n'a pour satisfaire aux mêmes besoins que des matériaux semblables, on ne peut que se rencontrer. Eh! puis, la grande famille humaine ne s'est pas divisée en groupes entièrement isolés. Nous avons vu des preuves de relations commerciales très-étendues sur le continent. La mer n'était pas un obstacle aux temps préhistoriques, les preuves en abondent : M. Raffaelo Foresi a exposé de nombreux silex, trouvés à l'île d'Elbe, et que les peuplades primitives avaient apportés du continent. En Danemark, en Irlande, en Angleterre, en France, sur les bords de l'Océan, on a retrouvé des pirogues, tout-à-fait semblables à celles des sauvages actuels qui, montés sur ces frêles embarcations, ne craignent pas d'accomplir des voyages au long cours, avec l'aide des vents ou des courants marins.

Je ne dis rien des calculs isolés par lesquels on a cherché à évaluer l'antiquité de notre espèce. Notre croyance à cette vérité, notre conviction repose sur les changements qui ont eu lieu. Depuis que l'homme existe, des vallées se sont creusées, élargies et en partie remplies de nouveau. Les cavernes à travers lesquelles coulaient autrefois des rivières souterraines, sont actuellement desséchées. La configuration même des terres et des mers a changé, la faune s'est modifiée ou même complètement renouvelée. La flore a vu se succéder les espèces les plus diverses. Tous ces faits se sont accomplis avant les plus anciens monuments des peuples historiques, et sont encore plus éloignés

de nous par le silence absolu de l'histoire; et cependant nous l'avons dit, nous ne savons rien encore sur l'homme vraiment primitif qui repose sans doute dans les couches tertiaires du plateau central de l'Asie.

Mais il n'est pas besoin d'attendre plus longtemps pour reconnaître combien se vérifie la loi, si consolante, du progrès. L'humanité est divisée en groupes qui, par la force d'influences et de causes variées, n'ont pas été continuellement solidaires; ils ne marchent pas sur un front immense, comme une armée, à la conquête de l'avenir : la race blanche devance les autres et les attire lentement après elle, et chacun des peuples qu'elle comprend, privilégié à son tour, tout en faisant sa propre éducation, influe heureusement sur la civilisation générale. Ce mouvement qui dure depuis l'origine, ne peut pas s'arrêter, et toute l'expérience du passé justifie pour l'avenir les plus hardies espérances.

Enfin, permettez-moi, Monsieur et cher Maître, de placer à l'ombre de votre autorité une dernière pensée : les temps modernes et la science qui nous occupe peuvent revendiquer l'honneur d'une tardive et solennelle réhabilitation. N'est-ce pas le travail qui a mis l'humanité en quelque sorte hors de pages? N'est-ce pas à lui qu'elle doit ses titres de noblesse? Lui qui doit amener sur la terre cet âge d'or que les poètes de l'antiquité païenne mettaient avec résignation dans le passé : temps fortunés auxquels nous croyons nécessairement et réservés à nos plus lointains descendants. C'est là, si je ne me trompe, l'idée que doivent emporter tous ceux qui, après avoir visité la salle des antiquités primitives, ont admiré les splendides galeries pleines des merveilleux produits de l'art, de la science et de l'industrie.

P.-E. Cartailhac.

NÉCROLOGIE.

—

La ville de Toulouse vient d'être doublement frappée par la perte de deux hommes considérables : M. le vicomte de Lapasse et M. Jules Amilhau.

I.

Le vicomte de Lapasse.

M. Ed. de Lapasse est décédé au château de Lussac, le 8 octobre, à l'âge de 75 ans, plein de vigueur et de santé. Rien ne faisait pressentir un coup aussi prématuré ; et la nouvelle de sa mort a excité dans toutes les classes de la société de profonds regrets. On perd en lui un homme de bien, un savant, un ami d'une rare sincérité ; les pauvres, un appui.

Né pendant la Révolution française, M. de Lapasse, que son nom, ses titres et ses traditions de famille rattachaient au passé, assista en indifférent aux gloires de l'Empire. Il comprit dès sa jeunesse ce qu'il y avait eu de générosité dans le mouvement de 1789 ; et, pour rester fidèle à son Roi, il n'en reconnut pas moins les droits de l'autorité publique. Il vint de bonne heure à Paris. Pour un homme jeune, riche, spirituel, qui avait à porter seul l'intérêt de sa race, qui était allié à l'une des premières familles de France, aux d'Osmond, dont le chef devait représenter la France à la cour de Turin et auprès du cabinet de Saint-James, Paris était un séjour plein de vie et d'attrait. Tout était nouveau à cette époque, les fortunes comme les personnes. La

vie privée reprenait, après les horreurs de 1793, une sécurité précieuse. Les émigrés rentraient dans leur patrie. La gloire militaire compensait les chances de la guerre. La liberté politique ! qui donc y pensait alors ? sinon les débris des premiers Constituants, ou ceux qui correspondaient mystérieusement avec Coppet, échos affaiblis du génie qui enflammait Mme de Staël, Benjamin Constant, Royer-Collard !

Mais la gloire ne suffit pas au bonheur d'un peuple, et l'Acte additionnel ne put sauver celui qui avait tenté de refaire l'Europe à son profit. Le triomphe des principes de la Révolution française a brisé pour jamais les tentatives des conquérants. A la chute de l'Empire, M. de Lapasse s'empressa d'offrir aux Bourbons sa fortune, son honneur ; aussi choisit-il de préférence la carrière des armes. Mais les essais d'un gouvernement qui venait apprendre à la France la pratique de la politique juste, des institutions constitutionnelles, de la liberté sous la loi, voulaient l'ordre dans la liberté. Il fallait surtout la paix, et l'Europe ne devait l'accorder à notre patrie que grâce à l'habileté de nos diplomates. C'est ce qu'eut vite compris M. de Lapasse ; aussi rejoignit-il comme secrétaire son oncle, le marquis d'Osmond, qui venait d'être nommé ambassadeur à Londres. Ses débuts furent si brillants, qu'il eut l'honneur d'être appelé au Congrès d'Aix-la-Chapelle. Et auprès du duc de Richelieu, il y négocia la retraite des armées étrangères et le règlement définitif des charges financières que les Cent-Jours avaient fait peser sur la France. De là il passa à la cour de Hanovre comme chargé d'affaires, puis à Berne ; enfin à Naples, où il représentait en grand seigneur l'alliance intime de cette malheureuse maison de Bourbon, qui constituait à ses yeux l'histoire même de son pays, la France à travers les siècles !

Ame sympathique, élevée, cœur généreux, M. de Lapasse croyait que l'ordre ne pouvait se fonder chez nous qu'en unissant les intérêts et les droits conquis de nos jours aux éléments anciens de la société française. Cette société, en effet, n'est pas nouvelle, et elle ne peut pas plus abdiquer ce qu'elle a gagné au prix de tant d'efforts, qu'elle ne peut renier ce qu'elle fut dans son passé. C'est en agissant autrement qu'elle serait infidèle à elle-même, au culte des idées et aux principes transformateurs qu'elle représente dans le concert européen.

La Révolution de 1830 surprit M. de Lapasse en le désespérant. Il vit là un effort violent des principes nouveaux contre les principes anciens, une disjonction cruelle entre la justice et le droit. Parce qu'il pratiquait l'urbanité, et qu'il portait dans ses relations comme dans ses convictions une très-grande loyauté, il ne s'était pas aperçu du travail intérieur qui s'était fait pendant quinze ans. Le contraste profond qui existait entre les deux France appelées à vivre ensemble, contraste qui avait effrayé sa cousine, la célèbre comtesse de Boigne, lui avait échappé. Aussi brisa-t-il sa carrière plutôt que de se soumettre au régime nouveau et demanda-t-il à la liberté de la presse la possibilité de défendre le passé en attaquant le présent.

Il fonda dans la capitale le journal politique le *Rénovateur*, et mit au service de sa cause, les ressources d'une fortune considérable. Il les y consacra pendant plusieurs années ; puis fatigué de ces luttes où l'homme meurt tous les jours parce qu'il y vit tout entier, il demanda à la science, qui ne trompe jamais, un repos sûr, contre des agitations stériles. Il se fit médecin ; mais là encore il voulut attaquer et défendre. Il prit la plume pour indiquer les moyens de ramener la vie à une durée normale. C'est ce but qu'il a poursuivi dans son *Traité sur la conservation de la vie humaine.* « Dans cette œuvre d'archéologie médicale (1), l'érudition n'alourdit jamais l'élégance naturelle de l'écrivain ; la philosophie la plus élevée, les préceptes les plus sains d'hygiène morale coudoient, sans s'y heurter, les prescriptions thérapeutiques les plus pratiques. La science elle-même y a les apparences de la rêverie et les charmes de l'imagination. »

L'action fut le trait dominant de la vie de M. de Lapasse : du journalisme, il passa dans les entreprises industrielles, car il avait à cœur d'être aussi utile dans l'ordre matériel qu'il l'avait voulu être dans l'ordre moral. Il ne retira rien de cette tentative hardie, souvenir de sa vie d'Angleterre, et de sa fréquentation avec une aristocratie qui étonne trop souvent nos allures démocratiques par la grandeur de ses actes égalitaires.

Ce fut après ce nouvel échec, il y a de cela vingt ans, que

(1) Discours de M. de Voisins-Lavernière en réponse au Remercîment de M. de Lapasse, prononcé le 12 mai 1867, en séance publique, aux Jeux Floraux.

M. de Lapasse se décida à rentrer dans sa ville natale; il y devint l'ornement des salons toulousains. Des salons il passa dans les Académies, pour témoigner une fois de plus la variété de ses aptitudes et la singularité d'un esprit éminemment français. Sa conversation était aussi attrayante qu'animée. Il avait contracté dans sa vie publique de nombreuses liaisons avec les hommes les plus distingués de la société de son temps. De là, ces anecdotes piquantes, délicates, trésor envié où il puisait sans cesse sans jamais l'épuiser. Les Académies de notre ville tinrent à honneur de se l'attacher. Secrétaire général de la Société archéologique du Midi de la France, il y conviait ses plus jeunes membres à l'étude des curiosités intelligentes de notre Midi; membre de la Société d'agriculture, il appelait l'attention de ses collègues sur les découvertes de la chimie agricole, sur les procédés les plus nouveaux et les théories les plus savantes.

Dans le mouvement des idées municipales (nous ne faisons que *signaler un fait*), il voulut participer aux devoirs de la vie publique malgré ses propres amis, ne pensant pas qu'il fallût se retirer de l'arène, alors que le vœu général y convie ceux qui en sont dignes.

Le 12 mai 1867 vint mettre le comble à ses désirs par un véritable triomphe. Il entra à l'Académie des Jeux Floraux aux applaudissements unanimes du public lettré. Mais, avant de prendre la place qui lui était réservée, il éprouva le besoin de faire sa profession de foi et de s'affirmer de nouveau en présence de ses collègues. « C'est ainsi, dit-il, que les preux chevaliers quittant leur tour féodale pour rejoindre l'armée du suzerain, se faisaient précéder de leur bannière déployée et brillant au soleil; puis, ils entraient dans les rangs et ne comptaient plus que pour un soldat. » L'honneur qui vint couronner ses cheveux blancs, le *comble de l'ambition d'un vieux Toulousain*, le rapprochait *par les souvenirs* de ses *débuts* dans la vie. Hélas, il ignorait alors qu'il en voyait le soir !

Telle fut, à grands traits, la destinée de l'homme éminemment distingué qui cause nos regrets. Pour le mieux apprécier, il faudrait entrer dans l'intimité de sa vie par sa correspondance; nous y reviendrons un jour. Et si, parmi ses nombreux travaux, il en est que nous puissions publier, la *Revue* tiendra à honneur

de le faire. Elle affirmera ainsi son estime pour ce citoyen si délicatement honnête, pour ce savant et cet homme politique devant la probité duquel chacun s'est incliné.

II.

Jules Amilhau.

Né en 1828, d'une famille qui occupait dans le barreau et la magistrature un rang honorable, M. Amilhau continua ses traditions dans les hautes études. Il fit son droit à Paris, avec un succès que constatèrent ses maîtres eux-mêmes ; aspirant à la pratique des affaires, il tenta inutilement le rachat de l'étude de son père. Puis, il revint à Paris, quelques années encore et ne s'établit définitivement parmi nous qu'en 1855. Il ne tarda pas , quoique notaire , à être appelé aux fonctions si utiles de juge de paix : ce fut là surtout qu'il montra l'aménité et la douceur de son caractère, un empressement serviable, une probité à toute épreuve; son cœur était ouvert à toutes les infortunes; pour les soulager, rien ne lui coûtait. Aussi lui confia-t-on l'administration provisoire des biens des aliénés. Par son habileté et son dévoûment, il remplit sa tâche avec un rare bonheur. Ce fut alors que, pour lui témoigner leur estime et leur sympathie, ses concitoyens l'appelèrent à siéger, dès 1860, au Conseil municipal de la cité.

Sa connaissance des affaires, son intelligence vive, sa parole animée, son caractère affectueux et simple, toutes ces qualités réunies le désignèrent aux suffrages de ses collègues pour remplir la place de Secrétaire du Conseil. Pendant cinq ans, il fit preuve d'un dévoûment éclairé, d'une modération d'autant plus sincère qu'elle reposait sur le sentiment de son indépendance personnelle. C'est là ce qui le fit réussir exceptionnellement en juillet 1865.

La situation était alors plus délicate que difficile. « Les garanties qu'il offrait au pouvoir, a dit M. Fourtanier sur sa tombe, le désignèrent naturellement pour remplir les fonctions de Maire de Toulouse. Quelque désireux qu'il fût de rester dans l'ombre et de décliner une aussi lourde tâche, les circonstances étaient graves,

son dévoûment aux intérêts de Toulouse imposa silence à son goût pour la retraite et les travaux modestes du cabinet; il accepta donc, *sans ambition personnelle*, ainsi qu'il nous le dit dans sa proclamation, et *très-décidé à hâter le jour de sa retraite*. Aussi, tandis que certaines popularités disparaissaient au premier vent, avant même de subir quelques épreuves, celle de J. Amilhau ne fit que grandir avec son élévation imprévue. Le jour de son installation dans la première magistrature de la cité fut un véritable jour de fête pour tous, et nul de vous n'a perdu le souvenir de l'ovation spontanée et chaleureuse dont il fut l'objet. Elle ne fut dépassée, peut-être, que par la manifestation des regrets qui se produisirent le jour où, cédant à de légitimes susceptibilités, il crut devoir déposer l'écharpe municipale qu'il avait acceptée sans orgueil et qu'il abandonnait sans amertume et sans arrière-pensée. »

M. Amilhau a survécu un an à peine aux chagrins que lui avait causés sa bonne volonté et sa tentative de conciliation. Il est un frappant exemple de ce que peuvent sur la santé d'un homme fait les amertumes de la vie politique. Mais il ne faut pas croire que son dévoûment aux intérêts de la cité, son désintéressement dans la gestion des affaires publiques, son empressement à aider autrui, sa charité pour les pauvres, son honnêteté profonde aient laissé ses concitoyens indifférents. Loin de là. On peut le répéter avec les organes de la cité, la ville tout entière a pris part aux funérailles de Jules Amilhau. Chacun avait voulu témoigner son estime à celui que tous regrettaient. Ses obsèques ont été comme une immense manifestation des sympathies qu'il avait inspirées à ses administrés. Puisse cette unanimité de regrets adoucir la douleur d'une famille éplorée ! Puissent ses enfants grandir dans l'imitation des vertus de leur père ! ils entrent dans la vie sous la double égide du malheur et du respect !

EDMOND BONNAL.

CHRONIQUE.

Voici en quels termes s'exprime le chroniqueur du Salon de l'Exposition Universelle dans le *Correspondant*, sur M. Falguière, sculpteur toulousain, grand prix de notre Ecole des Beaux-Arts et de Rome :

« De toutes les formes de l'art moderne, aucune assurément n'est plus digne d'intérêt que la sculpture. Placée par la Grèce sur les sommets de l'art idéal, la sculpture n'a cessé de planer au-dessus des réalités passagères. Tous les efforts pour l'en faire descendre aboutissent en général au ridicule. Au contraire, chaque fois qu'un artiste convaincu nous ramène sans ménagement au point de départ de la statuaire, à l'art grec, un fait étrange se produit qui prouve combien l'âme humaine a soif d'idéal : le succès suit cette œuvre.

» Le talent jeune et fin de M. Falguière a délaissé la fantaisie antique pour cette antiquité plus rapprochée de nous qui raconte les premières souffrances et les premiers triomphes de l'Eglise. Louis David, chargé par la Convention de peindre les martyrs révolutionnaires, représenta le jeune Barra expirant, tandis que sa main presse sur son cœur la cocarde tricolore.

» Je ne sais si M. Falguière s'est souvenu de l'esquisse de Louis David quand il a modelé le jeune martyr Tarcinus, mourant sous les coups des païens plutôt que de leur livrer la sainte Eucharistie; c'est la même élégance, le même abandon, la même expression douce et triste d'une fleur arrachée qui va mourir au ciel. »

—

La *Revue* s'occupera, le mois prochain, de l'Expédition au pôle Nord, sur laquelle le *Journal des Débats* a publié un article de M. Paul de Rémusat, fort remarqué, et que plusieurs organes de la presse périodique ont reproduit.

—

Nous mentionnerons aussi les efforts faits dans le Midi, et plus particulièrement dans le Sud-Ouest, pour généraliser les canaux d'irrigation et les voies ferrées, en nous appuyant sur les chiffres officiels et les rapports des préfets aux conseils généraux.

—

Les éditeurs responsables : BONNAL ET GIBRAC.

LETTRES MISSIVES

DE SOUVERAINS, MINISTRES ET AUTRES PERSONNAGES,

RECUEILLIES DANS LES ARCHIVES DE TOULOUSE.

Publiées et annotées par M. Roschach.

VII. 12 septembre 1523.

LETTRE DU ROI FRANÇOIS Ier AUX CAPITOULS DE TOULOUSE,

Concernant la défection du connétable de Bourbon.

Très chers et bien amez,

Despuis la déclaration par nous dernièrement faicte au partir de nostre bonne ville et cité de Paris, que pour le régime, gouvernement, administration et tuition de ce royaume en nostre absence et durant nostre voyaige que estions conseillé de faire delà les monts, nous confians au connestable de Bourbon qui est nostre parent, et grandement hérité en ce royaume et a les principaulx et plus gros estatz d'iceluy, l'avons esleu avec nostre très chere dame et mère comme un second nous mesmes, acquel avions intime et entière confiance ; par la grâce et bonté divine nous avons sceu et entendu, tant par advertissement de dedans que dehors nostre royaume, que ledit connestable, violant l'obligation qu'il doit à la patrie dont il est né et aux très grans honneurs que

ses prédécesseurs et luy y ont abundamment receuz, à l'amour que le peuple de France luy a tousjours portée, violant aussi la foy qu'il nous a tant de foys promise, le debvoir de subjection et obéissance en quoy, comme subject et vassal, il nous est tenu, ingrat des bienfaictz, grâces et honneurs que ses progéniteurs et luy ont eus de nous et la couronne de France, non craignant Dieu et dénigrant son honneur, premièrement par paroles et murmures a détracté de nous et de nostre conseil, en et hors nostre royaume, jusques à gaigner prescheurs pour mesdire de nous et esmouvoir le peuple à sédition, après a souffert que en sa présence ait esté parlé et traité de nous tuer et de tuer nos enfans, et luy mesmes a entreprins de nous suspendre et mettre la main à nostre personne, et nous enfermer en une de ses places, et si a promis de mettre les Angloys, Allemands et Espaignols en nostre dict royaume (1), saccaiger et piller les principales et meilleures villes d'iceluy, celles qui résisteroient mettre à feu et à sang, tuer et mettre à sac tous les vrays et bons françoys, et laisser la vie et les biens aux traistres et meschans, butiner et mettre tout ce noble royaume à ruyne et en proye, et pour donner seureté aux ennemys, a contracté mariaige avec la sœur de l'esleu empereur (2), nostre ennemy capital et mortel, et ceste exécrable conjuration a esté cause d'empescher la conclusion de la paix universelle que s'en alloit entièrement faicte et conclue, à l'honneur de la nation françoyse, et au repoz et seureté de tous, n'eust esté l'esperance et facillité d'entrer, friandise de butin des biens et substances de chacun de vous que ledict connestable promettoit à noz ennemys; desquelles choses advertis, avons quelque temps dissimulé, espérant par gracieuse et doulce voye conseiller et attirer à nous iceluy connestable, devers lequel

(1) Le plan de démembrement de la France, concerté par le connétable avec l'empereur Charles-Quint et le roi d'Angleterre, Henri VIII, consistait à donner au premier le Languedoc, la Bourgogne, la Champagne et la Picardie; au second, la Guyenne, le Poitou, l'Anjou, la Bretagne et la Normandie, tandis que le duc de Bourbon aurait constitué pour lui-même un royaume indépendant, avec ses apanages personnels de Bourbonnais et d'Auvergne, unis à la Provence et au Dauphiné.

(2) Eléonore d'Autriche, veuve du roi de Portugal. La main de cette princesse avait été offerte au connétable par Charles-Quint, qui avait envoyé en France, à cet effet, un de ses principaux gentilshommes, le seigneur de Beaurein.

sommes passez (1) et luy avons depuis envoyé plusieurs messaiges par lesquels il n'est voulu venir, feignant estre malade, et en persévérant de mal en pis cependant a envoyé gens pour haster et avancer l'effort de noz ennemis; pour obvier auxquelles malignes et détestables conjurations et entreprinses, et à l'effect et exécution lamentable qui s'en pourroit ensuivre, avons décerné nos lettres patentes et envoyé nostre oncle le bastard de Savoye, grand maistre de France et nostre cousin le maréchal de Chabannes, avec gens pour prendre et nous amener ledict connestable prisonnier; et néantmoins, pour encore le gaigner, luy avons envoyé gentilshommes exprès pour l'exhorter de venir devers nous et luy faire entendre qu'en ce faisant, il trouveroit plus de miséricorde qu'il en pouvoit espérer, dont ledict connestable n'en a tenu compte jusques à présent; mais en se déclarant et monstrant coulpable desditz cas, s'est deffuy et absenté, et à grant diligence gaigné chemin, tendant se retirer en habit dissimulé (2) avec nos ennemys, pour allumer et enflamber la guerre de toutes parts, et exécuter sadicte meschante, dampnée et trop pernicieuse entreprinse; à ceste cause, désirant éviter les grans maulx, dangiers et inconvéniens que par l'exécution de la dicte conjuration pourroient advenir, non seulement à nous mais aussi à nostre ville de Tholose, à nos bons et loyaulx subjectz les manans et habitans d'icelle, vous avons bien voulu advertir de ce que vous pensiez à vous tenir sur vos gardes, faire bon guet, et de tout vostre pouvoir empescher que ledict connestable ne aulcun de ses adhérens ne passe par la dicte ville et ses environs, que incontinent il ne soit prins et saisy au corps, et mys en lieu où l'on nous en puisse respondre; car vous cognoissez l'inconvénient que ce pourroit

(1) Au château de Moulins, où le duc tenait sa cour avec une magnificence affectée. Le roi de France, qui avait fait occuper les portes de la ville par les lansquenets du duc de Suffolk, alla trouver en personne le connétable dans sa chambre et essaya de le détourner de ses projets de défection, par des promesses froidement accueillies.

(2) Le connétable, qui se trouvait alors dans son château de Chantelle, sur les confins de l'Auvergne et du Bourbonnais, avait licencié sa maison. Il se déguisa en valet, prétendit suivre comme tel un de ses gentilshommes, le marquis de Pompéran, et se jeta avec lui dans les montagnes. Il traversa après neuf jours de courses errantes, qui rappellent les folles équipées de l'ancienne chevalerie, les monts d'Auvergne, le Gévaudan et les Cévennes, atteignit le Rhône et gagna enfin la Franche-Comté, fief du Saint-Empire, où cessait la suzeraineté du roi de France.

estre si luy qui cognoist tous les secretz de ce royaume et peult avoir plusieurs intelligences en iceluy, s'estoit retiré avec nos ennemis; en vous notiffiant que voulons estre publié à son de trompe que s'il y a aulcun qui nous livre et mette en noz mains la personne dudict connestable, que nous luy donnerons la somme de dix mil escuz comptant, et luy ferons d'autres biens et honneurs, tant qu'il sera mémoire perpétuelle du service qu'il aura fait à la couronne et chose publique de France.

Très chers et bien amez, Nostre Seigneur vous ayt en sa garde.

Donné à Lyon, le XIIe de septembre.

FRANÇOYS.

DE NEUFVILLE.

(Copie du temps. *Actes politiques et administratifs*, I, f° 354).

VIII.

8 octobre 1523.

LETTRE DU GÉNÉRAL DES FINANCES AUX CAPITOULS DE TOULOUSE,

Se plaignant des retards qu'éprouvent les courriers royaux aux portes de la ville.

Messieurs, je me recommande de bon cœur à vous ; les postes de Tholoze, Villefranque et de la Ville se plaignent que quand ilz courent de nuit audit Tholoze, portans et rapportans les pacquetz du Roy et de Monsieur de Lautrec pour affaires dudict seigneur, les portiers de la dicte ville les font séjourner à la porte jusques à ce qu'il soit grant jour, et attendre l'heure que l'on ouvre les portes, que pourroit estre cause de la retardation des dites affaires et d'un grant inconvénient ; à cette cause, je vous prie donner ordre à ce que lesdites postes puissent entrer et sortir en ladite ville portans et rapportans lesdicts pacquetz dudict seigneur sans les faire retarder ; car ledict seigneur s'est plusieurs fois plaint de la longue demeure que font les postes à porter lesdicts pacquetz, dont ils se pourroient descharger sur vous, et n'en seroit ledict Seigneur content.

Messieurs, je prie à Dieu vous donner tout ce que désirez.

Escrit à Narbonne, le XIIJ^e jour d'octobre.

Vostre frère et bon amy, le général,

J. DE PONCHIER.

(Copie du temps. *Actes politiques et administratifs*, I, f° 346).

IX.

2 octobre 1524.

LETTRE DU ROI FRANÇOIS Ier AUX HABITANTS DE TOULOUSE,

Annonçant la défaite des Espagnols à Marseille.

A nos très chers et bien amez les manans et habitans de nostre bonne ville et cité de Tholoze.

De par le Roy.

Très chers et bien amez, nous ne faisons nul doubte que vous ne désirez singulièrement savoir et entendre à la vérité de noz nouvelles et en quelz termes sont à présent noz affaires de par deçà, et pour ceste cause, vous en avons bien voulu advertir par la présente, vous advisans que nous, voyans puis naguières que Charles de Bourbon et les Espaignols nos ennemys et adversaires continuoient à battre d'artillerie nostre ville de Marseille, y envoyasmes de secours douze cens hommes de pied et cent hommes d'armes et en la plus grande diligence que nous a esté possible, avons dressé notre armée pour marcher incontinent contre noz ennemiz, affin de les combattre; mais eulx, après avoir fait une très grande bresche audict Marseille, laquelle néantmoings ils n'ont osé assaillir, et avoir esté aussi bien frottés et battus de ceulx de dedans que furent jamais en siege de ville, et de sorte qu'il y est demeuré pour le moins mil Espaignols des plus gens de bien qu'ilz eussent; et, estant advertis que avions dressé nostre pont sur la Durance et que le jour mesme avions passé ladicte rivière avec notre dite armée, et que s'ils eussent attendu encore un jour il leur eust esté impossible d'eulx désenvelopper du combat, de nuit ont levé le siége et ont voulu envoyer en toute diligence à Thoulon tout leur bagage et leurs plus grosses pièces d'artillerie pour essayer de les saulver par mer; mais nous, sçachant leur dicte retraicte, avons faict telle et si grosse diligence que les avons contrainctz d'abandonner leurdicte grosse artillerie pour plus aisément eulx saulver et pour les garder de ce faire et rémédier promptement à cela, avons dépesché le Mareschal de Montmorancy avec quatre cens hommes d'armes, quatorze cents chevaulx

légers et de sept à huit mil hommes de pied, dont la pluspart sont hacquebutiers, lequel les a tenus de si près, tient encore et tiendra que nous croyons que à grand difficulté, quelque bonne diligence qu'ilz fassent, se pourra saulver la tierce partie de leur camp ; car oultre tout ce que dessus, le pays est révolté contre eulx, et dès incontinent que avons esté près d'icy, tous les ennemis qu'estoient dedans cette ville d'Aix où nous arrivasmes hier, se sont fuis et l'ont abandonnée, et pareillement ceulx qui estoient à Thoulon à la tour dudict lieu et aultres villes, places et lieux qu'ils tenoient en nostre pays de Provence, ont fait le semblable, et présentement, en escripvant ces présentes, ledict Mareschal de Montmorancy nous a adverty comme nosdicts ennemiz auxquels il n'estoit demeuré que cinq petites pièces d'artillerie, les ont abandonnées, ont mis le feu dedans leurs pouldres et ont bruslé et rompu de quatre à cinq mil que piques que hallebardes, de sorte qu'ils sont à présent en totale rompture, et ceulx qui peuvent monter la montaigne, aultres la marine, cent à cent, le font, et pour tascher d'eulx saulver donnent d'une petite barque où il ne peult tenir que quatre ou cinq hommes, cent et deux cens escuz, pour ne tomber ès mains de nos gens, lesquelz les vont tailler en pièces partout où il les trouvent. Et oultre cela, les paysans nos subjectz leur coupent les gorges ès lieux par où ils passent ; ne voulant oublier de vous advertir comme ledict Charles de Bourbon s'en est fuy devant avec deulx cens chevaulx légers, et ne oseroit trouver parmi les Espaignols, pour autant que le Marquis de Pesquière (1) luy a dict publiquement qu'il n'estoit que ung traistre et trompeur, et que en sa bouche il ne trouva jamais vérité. De tout ce que dessus, comme noz bons, vrays et loyaulx subjectz que vous tenons et réputons, vous avons bien voulu advertir, pensant que ce vous fera plaisir d'entendre ceste tant heureuse victoire; aussi afin que vous fassiez processions et que en rendiez louanges à Nostre Seigneur ; car, sans nul doubte, outre tant de grâces que luy a pleu nous faire et à tout nostre royaume et subjectz, nous sommes miraculeusement tenus et obligez à luy de ladicte victoire, laquelle vous pouvez estre asseurez que nous

(1) Ferdinand François d'Avalos, marquis de Pescaire, un des plus illustres généraux de Charles-Quint en Italie.

poursuivrons jusques au bout, en la plus grande et extrême diligence que nous pourrons, afin de lever et oster les guerres de nostre dict royaume, pour le soulaigement de nos subjectz, et en cela ne perdrons heures ni temps.

Donné à Aix, le deuxième jour d'octobre mil v^c^ xxiiij.

FRANÇOYS.

BRETON.

(Copie du temps. *Actes politiques et administratifs*. I, f° 361, v°).

X.

7 mars 1524 (1525).

LETTRE DE MONSIEUR DE LAUTREC (1) AUX CAPITOULS DE TOULOUSE.

Prescrivant des mesures de défense autour de la ville.

Messieurs, Montagut présent porteur m'a dit que désirez que vous envoye le sieur Anchis pour deviser les fortifications de vostre ville de Tholose. Vous sçavez que quand je y passai, qui fut plus de six mois a, je vous ordonnai, après l'avoir visitée, que fissiez abattre toutes les maisons et jardins qui sont à vingt pas de la muraille, et despuis lors vous ay fait dire par Monsieur le Séneschal de Tholose, ce que n'avez faict, dont je ne suis pas content. A ceste cause, je vous ordonne de rechef, que le fassiez incontinent, car il est question du service du Roy et de la seureté de vostre ville; et, cela faict, je vous envoyerai ledict Anchis toutes les foys que m'escripvrez que le voudrez avoir; priant Dieu, Messieurs, qu'il vous donne ce que plus désirez.

A Narbonne, le vij^e^ jour de mars.

Le tout votre,

ODET DE FOIX.

A Messieurs les Capitouls de Tholose.

(*Actes politiques et administratifs*. I, f° 366 v°).

(1) Odet, comte de Foix, de Comminges, de Rethel, de Beaufort, seigneur de Lautrec et d'Orval, grand-sénéchal, amiral, gouverneur et lieutenant-général du Roi en Guyenne.

POÉSIE.

—

LES DEUX POÈTES.

—

DIALOGUE.

—

A MON COUSIN ET AMI ÉDOUARD ALBERNY.

A toi, cher confident de mes jeunes pensées,
Ces prémices du cœur à ton cœur adressées;
A toi ces premiers vers et ces modestes chants,
Je te les devais bien, vieil ami de vingt ans!

ANDRÉ CHÉNIER.

O juste destinée! ô mort pleine de charmes!
O douce récompense à mes longues alarmes!
Souvenir déchirant de ma triste prison,
Toi-même, hélas! ô mort, — amère trahison, —
Mon âme consolée en ce bonheur suprême,
Au nom de l'amitié, vous bénit et vous aime;
Puisque, après ces douleurs et cet injuste sort,
C'est au bras d'un ami que je vais à la mort!
« Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle,
Et déjà son courroux semble s'être adouci,
Depuis qu'elle a pris soin de nous rejoindre ici. »

Ami, que nos douleurs eussent été légères,
Si le ciel, écoutant nos communes prières,
N'avait point séparé ceux qu'unit l'amitié ;
Mais de vœux aussi purs il prend enfin pitié,
Et, comme deux martyrs que le péril assemble,
L'ange des vrais amis nous fait mourir ensemble !

ROUCHER.

Nœud sacré de deux cœurs par la Divinité
Faits pour la poésie et la félicité !
Pourquoi faut-il, ami, que des lois inhumaines
Viennent ainsi briser la plus douce des chaînes?
La mort ne frappe en moi que l'amour et la foi ;
Mais c'est génie, espoir, qu'elle détruit en toi ;
Les Muses t'ont béni, Chénier ; ces douces mères
Ont versé sur ton front leurs faveurs les plus chères.
Cette semence, éclose à leurs sages leçons,
Promettait pour l'été d'abondantes moissons ;
La noble antiquité revit en tes ouvrages ;
On croirait des anciens tourner les grandes pages.
Quiconque sacrifie à leurs sacrés autels,
Comme les leurs, ami, voit ses vers immortels.

La parole est à toi, noble et touchant Virgile :
Ne reconnais-tu pas ta gracieuse idylle?
A la voix de Chénier, ces antiques bergers,
Ces hommes pleins de force, aux vices étrangers,
Tous ces robustes fils des bois et des montagnes,
Viennent, pour ainsi dire, animer nos campagnes,
Comme ils peuplaient jadis les champs de nos aïeux ;
Et l'âge d'or encor apparaît à nos yeux.
Aimable Théocrite, et toi, charmant Horace,
Reconnaissez aussi le fils de votre race
Dans ce poète heureux ! Durant des jours bénis
Où la France brilla par tous les arts unis,
Pas un ne nous redit vos grâces ravissantes,
Et vos tendres amours et vos plaintes charmantes ;
Pas un ne célébra le doux repos des bois,

Le satyre lascif, et la nymphe aux abois;
Mais Chénier, s'abreuvant à vos sources heureuses,
A su rendre la voix à ces Muses joyeuses;
Oubliant la sagesse en de charmants loisirs,
Il a chanté l'amour et les riants plaisirs.
Et toi, sombre Lucrèce, à ces *chants* du Poète,
Que la nature entière avec amour répète,
Tu t'éveilles soudain dans la nuit du tombeau.
Que cette Muse est grande et que son hymne est beau!
Cette même nature, aux splendeurs sans pareilles,
Dont tu chantes la gloire en tes ardentes veilles,
Chénier te la redit avec sa majesté,
Ses admirables lois et son éternité.
Il chante l'océan, aux colères sublimes;
Il dit les frais vallons, il dit les hautes cîmes:
Les obscures forêts, et les mônts sourcilleux
Elevant vers le ciel leurs sommets orgueilleux;
Tous ces membres vivants de la sainte nature,
Qui dispense la vie à toute créature.
Il chante l'homme aussi, raisonnable animal,
Misérable théâtre où le bien et le mal
Poursuivent sans succès une lutte immortelle:
Ne sont-ce point les traits de ton ange rebelle,
Chantre de la nature et de l'impiété,
Et du vieil Epicure enfant déshérité?
Chénier suit de tes pas la course vagabonde;
Il chante le grand Pan, régulateur du monde;
Il dit les conquérants et les législateurs,
Les savantes cités et les peuples pasteurs,
Et les premiers humains aux rustiques usages,
Véritables enfants élevés par des sages.
Il maudit comme toi l'injustice d'un sort
Qui répand au hasard et la vie et la mort.
O sublimes penseurs des époques antiques,
Eternel ornement des vieilles Républiques,
Dans le flot écoulé des peuples et des temps,
Parmi tous les efforts, parmi tous les talents,

Qu'inspira, que soutint votre immortel génie,
Avez-vous rencontré de plus douce harmonie,
De plus riants tableaux, de plus pures beautés
Qu'en ces jeunes travaux par la mort arrêtés?
La seule antiquité ne fut pas ton idole,
Chénier; abandonnant le calme de l'école,
On te vit affronter de plus rudes labeurs;
Ton vers audacieux frappa nos oppresseurs;
Et puis, comme Tyrtée, aux bords de Messénie,
Soutenait ses guerriers, aux chants de son génie,
Ton courage, éclatant dans des vers inspirés,
Sut ranimer encor les cœurs désespérés.
Hélas! touchant à peine à ton septième lustre,
Déjà ton nom est grand, ta jeunesse est illustre.
Et des talents si purs, un avenir si beau,
Par d'injustes soupçons vont descendre au tombeau!
Bientôt, quand ses fureurs seront enfin calmées,
La France pleurera sur tes cendres aimées!

ANDRÉ CHÉNIER.

Il est vrai, cher ami, que plein d'ambition,
Sous le charme vainqueur de l'inspiration,
Souvent j'ai caressé de doux pensers de gloire;
Car je te le confesse, — à cette heure où l'histoire,
Qui se lève pour nous, m'interdit tout orgueil, —
J'emporte des projets au fond de mon cercueil!
(Se frappant le front).
J'avais là quelque chose! Et dans des jours de joie,
Où je ne rencontrais que des fleurs dans ma voie,
Sur ce front que tu vois aujourd'hui soucieux,
Brilla plus d'une fois un éclat radieux!
Mais, Dieu m'en est témoin! Beaux rêves d'espérance,
Vous n'avez point brisé notre amitié d'enfance;
Nous vécûmes tous deux et nous mourons tous deux;
L'équitable avenir respectera ces nœuds;
Et nos noms réunis ainsi que nos ouvrages

Avons nous satisfait la jalouse fortune ?
Notre œuvre par nos mains conduite lentement,
Est encor sans colonne et sans couronnement.
Pour toi, d'autres liens t'attachent à la vie ;
C'est l'amitié d'un père à ses enfants ravie ;
C'est leur mère, impuissante à calmer leurs douleurs,
Par un triste sourire achevé dans les pleurs.
Non, je n'essaierai point de calmer tes alarmes ;
Un chagrin trop profond te fait verser ces larmes.
Quel avenir s'offrait à tes regards charmés !
Que de doux sentiments ! Combien d'êtres aimés !
Que sont tous nos travaux, notre espoir poétique,
Comparés aux devoirs du foyer domestique ?
Il est vrai que peut-être à ces purs sentiments
Mon cœur bientôt ouvert..... ô terribles tourments !
Eloignez, ô mon Dieu, cette mortelle image
D'un cœur que son aspect accable et décourage !
Mais pourquoi sans pitié violenter mon amour ?
Souffre et parle, mon cœur, car c'est ton dernier jour !
Tu la connais, ami ; tu sais son innocence,
Sa beauté, son amour, sa douce intelligence.
O mon Dieu, que je crains l'effet de la douleur
Pour ce cœur délicat étranger au malheur !
Hélas ! je crois la voir, errante et désolée,

Sans doute à la douleur elle succombera ;
Mais que dis-je, peut-être en cette immense foule,
Dont le flot mugissant autour de nous s'écoule,
Mourante, sans espoir, elle nous suit des yeux,
Et le même couteau nous frappera tous deux !.....
Implacable destin, tu veux briser mon âme !

ROUCHER.

Tu pleures une amante et je pleure une femme !

ANDRÉ CHÉNIER.

Combien je vous maudis, bourreaux-législateurs,
Et d'un peuple égaré lâches adulateurs !
Non, ces cris odieux, insulte à la souffrance,
Non, ce n'est pas ta voix, ô généreuse France !
Mère aimante et fidèle à tes nobles enfants,
Ton front n'est point rougi du sang des innocents !
Non, tu n'es point pour nous une injuste marâtre !
C'est toi seul, vil tyran et pontife idolâtre,
Qui répands tant de sang et d'illustres débris
Sur le sol vénéré de notre beau pays !
Ainsi donc notre mort, stérile sacrifice,
Sera le vain jouet d'un ignoble caprice !
Hélas ! qu'il est cruel, pour un cœur libre et fort,
De se voir expirer d'une inutile mort !

ROUCHER.

Oui, si nous espérions, pauvre France adorée,
Que par ce sacrifice, heureuse et délivrée,
Tu vas briser tes fers, relever tes genoux,
A nos cœurs résignés le trépas serait doux !

CHÉNIER.

Va, je sens pour mourir une force suprême ;
Mon cœur n'a plus de fiel, ma bouche d'anathème ;
Embrassons-nous, ami, voici l'instant fatal :
Au-devant de la mort courons d'un zèle égal ;
Mourons pour l'innocence et pour la poésie :
O chère et douce mort que Virgile eût choisie !

ROUCHER.

Mourons pour la Vertu, mourons pour l'avenir ;
Dans un séjour meilleur allons nous réunir !

CHÉNIER.

Là nos yeux, inondés d'une clarté nouvelle,
Contempleront du Vrai la splendeur éternelle.

ROUCHER.

Comme deux voyageurs, qui, sur le bord de l'eau,
Ne trouvant pour passer qu'un fragile bateau,
Un instant séparés, sur l'onde fugitive,
Se retrouvent bientôt sur la nouvelle rive ;
Ainsi, nous nous quittons pour déserter ces lieux,
Avec le doux espoir de nous trouver aux cieux.

CHÉNIER. (à la France).

Je te le dis encore, ô beau pays de France !
Je ne te maudis point en ce jour de souffrance !
(A son ami).
A toi cœur généreux, vertu, courage, espoir !
A bientôt, ô mon frère.

ROUCHER.

O mon frère, au revoir !

Armand GRANEL,
Etudiant en Droit.

De Gourgazand, 1866.

ESSAI

SUR CYRANO DE BERGERAC ET SUR SON ÉPOQUE.

(Suite. — Voir les livraisons de juillet et de novembre 1867).

La *Mort d'Agrippine* fut représentée en 1653. Il ne s'agit pas, dans cette tragédie, de la mère de Néron, mais de la fille d'Agrippa, petite-fille d'Auguste, célèbre par sa tendresse pour son mari Germanicus.

On sait que Germanicus, après ses succès sur le Rhin, avait été envoyé en Syrie, où Agrippine l'accompagna. Il y fut empoisonné par Pison, à l'instigation de Tibère, jaloux de son génie militaire. Sa veuve rapporta ses cendres en Italie et accusa son meurtrier, qui n'échappa à ses poursuites qu'en se donnant la mort.

L'arrogant et astucieux Séjan, — qui déshonora sa première jeunesse par d'ignobles complaisances pour Apicius, — était alors tout puissant sur l'esprit de Tibère et rêvait le pouvoir suprême. Il feignit, pour y parvenir, d'être épris de la sœur de Germanicus, la belle Livilla, fille de Drusus, frère de Tibère, et femme de Drusus, fils de ce dernier. Il la séduisit, lui proposa de l'épouser et de l'élever avec lui à l'empire, après s'être débarrassés de son mari. Livilla y consentit, et l'infortuné Drusus mourut empoisonné par l'eunuque Lygdus, sous les ordres du médecin Eudémus.

Séjan répudia Apicata, dont il avait eu trois enfants, et demanda la main de Livilla à Tibère, qui la lui refusa. Le favori, loin de

se laisser décourager par cet échec, réveilla la haine de la vieille Livie et la jalousie de Livilla contre Agrippine, afin que ces deux princesses représentassent, en toute occasion, la veuve de Germanicus à l'empereur comme une orgueilleuse ennemie, qui, fière de sa fécondité et de la faveur populaire, aspirait à la souveraine puissance

Agrippine fut reléguée dans l'île Pandataria, où sa mère Julie avait été autrefois, — pour des motifs bien différents, — exilée par Auguste. Néron, son fils aîné, fut interné dans l'île Pontia, voisine de l'île Pandataria, où il mourut. Drusus, le second, fut emprisonné à Rome au pied du Palatin, où il mourut de faim. Le troisième était Caligula, qui a laissé une trace sinistre dans l'histoire. Quant à ses trois filles, elles furent mariées : Drusille à Cassius, Julie à Vinitius et Agrippine à Domitius Ænobarbus. Caligula, leur frère, étant parvenu au pouvoir, eut avec elles un commerce incestueux, principalement avec Drusille, dont il rompit le mariage qu'elle avait contracté avec Cassius, pour la marier à Lépidus, avec lequel il se livrait aux débauches les plus contraires à la nature.

Tibère, ulcéré par l'ambition de Séjan, le fit cauteleusement condamner à mort par le Sénat, dont la sentence fut immédiatement exécutée. Ses enfants eurent le même sort que leur père. Apicata, qu'il avait répudiée, fut épargnée, mais la mort de ses enfants et la vue de leurs corps exposés aux gémonies lui causèrent une si cruelle douleur, qu'elle n'y put survivre. Elle se suicida, après avoir envoyé à Tibère un mémoire où elle dévoilait l'intrigue qui lui avait enlevé, par le poison, son fils Drusus. Tibère, qui avait jusque-là attribué la mort de son fils à une maladie causée par son intempérance et ses excès, fit mettre Livilla à mort. Quant à Agrippine, elle mourut de faim dans l'île Pandataria, deux ans après la mort de Séjan.

Tel est le sujet choisi par Cyrano, qui a altéré la donnée historique ; aussi sa tragédie devrait-elle être plutôt intitulée la *Conspiration de Séjan* que la *Mort d'Agrippine*, car la veuve de Germanicus n'y meurt pas.

D'après Cyrano, Séjan aime Agrippine et Livilla aime Séjan. Agrippine, qui ne songe qu'à punir l'un par l'autre tous les assassins de Germanicus, promet sa main à Séjan s'il peut tuer

Tibère et régner à sa place, espérant alors se défaire de Séjan lui-même. D'une autre part, Séjan promet à Livilla de l'épouser, si elle l'aide à perdre l'empereur. Mais Livilla découvre l'amour de Séjan pour Agrippine, sa belle-sœur. Elle révèle toute la conspiration à Tibère et s'accuse elle-même. Tibère fait périr Séjan et Livilla.

Cette tragédie est précédée d'une épître dédicatoire au duc d'Arpajon et d'un sonnet à Mlle d'Arpajon, qui ne voulut pas se marier et entra, en 1668, aux Carmélites, où elle prit l'habit sous le nom de Sainte-Marie-de-la-Croix. Je ne reproduis pas l'épître, mais je cite le sonnet, qui se trouve dans l'édition de Rouen, de 1676.

Le vol est trop hardi que mon cœur le propose :
Il veut peindre un soleil, par les dieux animé ;
Un visage qu'Amour de ses mains a formé,
Où des fleurs du printemps la jeunesse est éclose ;

Une bouche où respire une haleine de rose,
Entre deux arcs flambants d'un corail allumé ;
Un balustre de dents, en perles transformé,
Au-devant d'un palais où la langue repose ;

Un front où la pudeur tient son chaste séjour,
Dont la table polie est le trône du jour ;
Un chef-d'œuvre où s'est peint l'ouvrier admirable :

Superbe, tu prétends par dessus ses efforts !
L'éclat de ce visage est l'éclat adorable
De son âme qui luit au travers de son corps.

Au premier acte, Agrippine rappelle, en pleurant, à sa confidente Cornélie, la mort de Germanicus. Séjan, qui en est épris, vient lui annoncer que Tibère arrive de Caprée et que l'heure est venue de le faire périr. Agrippine lui confie sa destinée, qui, — triomphants ou vaincus, — doit leur être commune, en lui disant que s'il prétend disposer d'elle, le trône est le temple où elle doit l'épouser. Livilla aborde Séjan, lorsque Agrippine est sortie et lui demande sa mort. Le favori de Tibère hésite, et la sœur de Germanicus lui reproche tout ce qu'elle a fait pour lui.

LIVILLA.

Quoi ! je t'ai de mon frère immolé jusqu'au nom !
Sur son fameux débris élevé ton renom
Et chassé, pour complaire à toi seul où j'aspire,
De mon lit et du jour l'héritier de l'Empire !
Je semblais un lion sur le trône enchaîné,
Qui t'en gardait l'abord comme à toi destiné.
J'ai fait à ton amour, au péril de la tombe,
Du héros de ma race un funeste hécatombe ;
Et ne préjugeant pas obtenir les souhaits
D'un si grand criminel, que par de grands forfaits,
On m'a vu promener encor jeune, encor fille,
Le fer et le poison par toute ma famille,
Et rompre tous les nœuds de mon sang, de ma foi,
Pour n'être plus liée à personne qu'à toi.
Chaque instant de ma vie est coupable d'un crime !
Paie au moins tant de sang du sang d'une victime !
Je n'en brûle de soif qu'afin de te sauver
Du bras qu'à ton malheur ce sang fera lever.
Ose donc, ou permets, quand on joindra notre âme,
Que je sois ton mari, si tu n'es que ma femme.

Le cauteleux Séjan calme son ressentiment en prétendant qu'il est plus urgent de se débarrasser d'abord de Tibère, et qu'on se défera plus facilement ensuite d'Agrippine.

Au second acte, Tibère est arrivé à Rome, et dit à son confident Nerva, qui l'engage à faire périr Agrippine, que l'instant n'est pas encore venu. Celle-ci paraît. Cette scène est un chef-d'œuvre d'ironique duplicité. Tibère, offrant hypocritement le diadème à la veuve de Germanicus, ne réussit pas à l'abuser, et il se retire en ordonnant à Séjan de lui découvrir les vastes desseins qu'il a pour sa grandeur; mais Agrippine est sourde aux paroles dorées du favori, et lui rappelle qu'il ne pourra l'épouser que le sceptre à la main. Séjan reste seul avec son confident Térentius, qui lui conseille d'abandonner la cour, où il lui prédit qu'il sera écrasé entre Agrippine et Tibère; mais l'ambitieux, que la perspective du trône a enivré, veut que Tibère meure.

TÉRENTIUS.

Mais n'as-tu point d'horreur pour un tel parricide ?

SÉJANUS.

Je marche sur les pas d'Alexandre et d'Alcide.
Penses-tu qu'un vain nom de traître, de voleur,
Aux hommes demi-dieux doive abattre le cœur ?

TÉRENTIUS.

Mais d'un coup si douteux peux-tu prévoir l'issue ?

SÉJANUS.

De courage et d'esprit cette trame est tissue :
Si César massacré, quelques nouveaux tyrans,
Elevés par mon crime au trône où je prétends,
Songent à s'emparer du pouvoir monarchique,
J'appellerai pour lors le peuple en république.
Et je lui ferai voir que par des coups si grands
Rome n'a pas perdu mais changé ses tyrans.

TÉRENTIUS.

Tu connais cependant que Rome est monarchique,
Qu'elle ne peut durer dans l'aristocratique,
Et que l'aigle romaine aura peine à monter,
Quand elle aura sur soi plus d'un homme à porter.
Respecte et crains des dieux l'effroyable tonnerre.

SÉJANUS.

Il ne tombe jamais en hiver sur la terre ;
J'ai six mois pour le moins à me moquer des dieux,
Ensuite je ferai ma paix avec les cieux.

TÉRENTIUS.

Ces dieux renverseront tout ce que tu proposes.

SÉJANUS.

Un peu d'encens brûlé rajuste bien des choses.

TÉRENTIUS.

Qui les craint ne craint rien.

SÉJANUS.

Ces enfants de l'effroi,
Ces beaux riens qu'on adore, et sans savoir pourquoi,
Ces altérés du sang des bêtes qu'on assomme,
Ces dieux que l'homme a faits et qui n'ont point fait l'homme,
Des plus fermes états ce fantasque soutien,
Va, va, Térentius, qui les craint ne craint rien.

TÉRENTIUS.

Mais s'il n'en était point, cette machine ronde...

SÉJANUS.

Oui, mais s'il en était, serais-je encore au monde?

Livilla vient prévenir Séjan que les augures ne sont pas favorables, mais celui-ci la rassure, en lui persuadant, au contraire, que les présages sont contre Tibère.

Au troisième acte, Agrippine, poursuivie par l'ombre de Germanicus, qui semble lui reprocher de ne l'avoir pas encore vengé, jure d'égorger Tibère.

AGRIPPINE.

Sanglante ombre qui passe et repasse à mes yeux,
Fantôme dont le vol me poursuit en tous lieux :
Tes travaux, ton trépas, ta lamentable histoire,
Reviendront-ils sans cesse offenser ma mémoire?
Ah ! trève, cher époux ! si tu veux m'affliger,
Prête-moi pour le moins le temps de te venger !

Cette scène a de la grandeur et du mouvement. Agrippine dit à Cornélie qu'elle va poignarder Tibère lorsque celui-ci paraît et elle n'ose pas le frapper. Elle est même sur le point de lui dévoiler la conspiration au moment où Séjan survient et l'arrête habilement, en disant à l'Empereur, que l'on croit dans Rome qu'il est venu pour répandre, avec Agrippine, ce qui reste du sang des Césars et que le peuple murmure. Tibère va calmer la sédition. Séjan profite de la sortie de l'Empereur pour conseiller à Agrippine d'attendre un moment plus propice pour sa vengeance, et le rejoint. Livilla survient et annonce avec aigreur à Agrippine

que le peuple soulevé la tient à couvert du tyran, que les dieux se prononcent en sa faveur, et que, pour se bien acquitter, ils la couronneront.

AGRIPPINE.

Ils s'aquitteront bien quand ils me vengeront.
C'est la mort que je veux, non le sang du monarque.

LIVILLA.

Se joindre à Séjanus n'en est pas une marque.

AGRIPPINE.

Je fais encore pis, je me joins avec vous.

LIVILLA.

Vous nous aviez longtemps caché votre courroux.

AGRIPPINE.

Je règle à mon devoir les transports de mon âme.

LIVILLA.

Au devoir, en effet, vous réglez votre flamme;
Car, comme l'amour seul est le prix de l'amour,
Séjanus vous aimant, vous l'aimez à son tour.

AGRIPPINE.

Il vous sied mieux qu'à moi d'aimer un adultère,
Après l'assassinat d'un époux et d'un frère.

LIVILLA.

Sont-ils ressuscités pour vous le révéler?

AGRIPPINE.

S'ils sortaient du cercueil ils vous feraient trembler.

LIVILLA.

Cette ardeur dont j'embrasse et presse leur vengeance,
De l'envie et de vous sauve mon innocence.

AGRIPPINE.

Si, sans exception, votre main les vengeait,
Vous verseriez du sang qui vous affaiblirait;

Mais, quand vous vengerez leurs ombres magnanimes,
Vous leur déroberez tout au moins deux victimes.

LIVILLA.

Vous pourriez m'attendrir par de telles douleurs,
Qu'enfin j'accorderais Séjanus à vos pleurs.

AGRIPPINE.

Si, m'en faisant le don, vous faites un miracle,
J'en promets à vos yeux le tragique spectacle;
Mais il vous est utile et vous le garderez,
Pour le premier époux dont vous vous lasserez.

LIVILLA.

Quiconque ose inventer ce crime abominable,
Du crime qu'il invente il a l'esprit capable.

AGRIPPINE.

Votre langue s'emporte, apaisez sa fureur...;
Ce n'est pas le moyen d'acquérir un vainqueur,
Que vous dites m'aimer avec tant de constance;
Car, s'il m'aime, il reçoit la moitié de l'offense.

LIVILLA.

Séjanus vaut beaucoup! Vous devez l'estimer?

AGRIPPINE.

Son mérite est trop grand pour pouvoir m'exprimer.
Mais, Tibère étant mort, que nous avons en butte,
Séjanus à son tour sera notre dispute:
Il doit être immolé pour victime, entre nous,
Ou bien de notre frère, ou bien de mon époux.
Adieu donc, et, de peur que dans la solitude
Votre jaloux soupçon n'ait de l'inquiétude,
J'engage à ma parole un solennel serment,
Que je sors, sans dessein d'aller voir votre amant.

Au quatrième acte, la révolte est apaisée, et Tibère a résolu la mort d'Agrippine, mais il veut préalablement l'interroger et tâcher de pénétrer ses desseins. Il lui reproche d'en vouloir à ses jours. Agrippine se justifie habilement. Dans cette scène gran-

diose, Tibère est insinuant et souple, Agrippine véhémente et fière. L'Empereur conclut, enfin, qu'il veut bien ne pas la faire mourir et qu'il va se retirer à Caprée en emmenant son fils, Caïus Caligula, comme ôtage et gage de leur bonne intelligence.

Séjan paraît après la sortie de Tibère, et s'efforce de faire passer tout le ressentiment d'Agrippine sur ce dernier. Il la pousse à soulever les légions en lui rappelant qu'elle lui a promis sa main.

AGRIPPINE.

Oui, va, je m'en souviens ;
Mais une ombre qui crie, empêche nos liens.

SÉJANUS.

Hé, quoi ! Germanicus peut-il trouver étrange
Que sa veuve se donne à celui qui le venge ?

Agrippine lui promet ce qu'il désire et se retire à l'aspect de Livilla, qui reproche sa perfidie à Séjan, car elle s'est aperçue qu'il lui préfère sa rivale.

LIVILLA.

Ingrat, tu punis bien ce que fit mon courage,
Quand je sacrifiai mon époux à ta rage.
Est-ce trop peu de chose? Et pour te mériter,
A des crimes plus grands faut-il encor monter?
J'ai tué mes neveux, j'ai fait périr mon père,
Et je suis sur le point d'égorger mon beau-père.
Du creux de ton néant sors, Séjanus, et voi
Le trône où mes forfaits t'ont élevé sans toi.
Si pour des coups si grands tu te sens trop timide,
Rends-moi l'assassinat, rends-moi le parricide,
Et pour me rendre un crime encor plus déplaisant,
Traître, rends-moi l'amour dont je t'ai fait présent.

Séjan répond que l'amour qu'il affiche pour Agrippine n'est qu'un leurre dont il la berce pour lui cacher ses projets. Livilla lui réplique que, malgré ses soupçons, elle l'aime tant qu'elle croit à son innocence, et lui ordonne d'en finir avec Tibère.

SÉJANUS.

Je sais que l'Empereur ne peut être averti
Du nom des conjurés qui forment le parti ;
Cependant plus ma course approche la barrière,
Plus mon âme recule et me tire en arrière.

LIVILLA.

Va, va, ne tremble point, aucun ne te trahit.

SÉJANUS.

Une secrète horreur tous mes sens envahit :
Je ne sais quoi me parle et je ne puis l'entendre ;
Ma raison dans mon cœur s'efforce de descendre ;
Mais encor que ce bruit soit un bruit mal distinct,
Je sens que ma raison le cède à mon instinct :
Cette raison pourtant redevient la maîtresse.
Frappons, voilà l'hostie, et l'occasion presse !
Aussi bien, quand le coup me pourrait accabler,
Séjanus peut mourir, mais il ne peut trembler.

La Monnoye raconte, dans ses additions au *Menagiana* (1), que cette scène donna lieu à une singulère aventure. « Un jour, qu'on jouait l'*Agrippine*, dit-il, des badauds, avertis qu'il y avoit des endroits dangereux, vinrent l'entendre et laissèrent passer, sans la moindre émotion, les tirades les plus scabreuses, auxquelles ils ne comprirent rien ; mais au moment où Séjan vient à dire :

Frappons, voilà l'hostie,

ils ne manquèrent pas de s'écrier : « Ah ! le méchant ! ah ! l'athée ! comme il parle du Saint-Sacrement ! » Ces sycophantes confondaient niaisement l'eucharistie avec le mot français hostie, qui reparaît sans cesse dans les tragédies contemporaines de Corneille, comme synonyme de victime. »

Au cinquième acte, les soupçons de Livilla se sont réveillés à l'endroit de la préférence de Séjan pour Agrippine. Elle a résolu de les perdre et de mourir satisfaite en les faisant périr. Elle dévoile le complot de Séjan à l'empereur, qui donne ordre au

(1) T. II, p. 25, édition de 1715.

Sénat de le condamner à mort. Nerva revient bientôt après avec la sentence du Sénat et Livilla avoue à Tibère qu'elle a été l'instigatrice du complot.

LIVILLA.

Si je t'ai découvert la révolte secrète
Dont ce couple maudit complotait ta défaite,
C'est que mon cœur, jaloux de leurs contentements,
N'a pu que par le fer désunir ces amants ;
Et dans mon désespoir si je m'accuse encore,
C'est pour suivre au tombeau Séjanus que j'adore.
Ose donc, ose donc quelque chose de grand :
Je brûle de mourir par les mains d'un tyran.

Tibère lui déclare qu'elle mourra, en effet, et lui accorde une entrevue avec Séjan ; mais il ordonne, en même temps, aux gardes de le traîner à la mort pendant les transports de leurs adieux, afin que leur tendresse, ne pouvant s'assouvir, augmente leurs rancœurs. Séjan paraît, et Livilla lui avoue que, puisqu'il ne l'aimait pas, elle a préféré le voir mort qu'aux bras de sa rivale.

LIVILLA.

J'ai mieux aimé, barbare, en te privant du jour,
Précipiter le vol de mon heure fatale,
Que de te voir heureux aux bras de ma rivale.

SÉJANUS.

La mort dont vous pensez croître mon désespoir,
Délivrera mes yeux de l'horreur de vous voir.
Nous serons séparés ; est-ce un mal dont je tremble ?

LIVILLA.

Tu te trompes encor, nous partirons ensemble :
La Parque, au lieu de rompre, allongera nos fers ;
Je t'accompagnerai jusques dans les enfers.
C'est dans cette demeure, à la pitié cachée,
Que mon ombre, sans cesse à ton ombre attachée,
De son vol éternel fatiguera tes yeux
Et te rencontrera pour ta peine en tous lieux.
Nous partirons ensemble et d'une égale course

Mon sang avec le tien ne fera qu'une source,
Dont les ruisseaux de feu, par un reflux commun,
Pêle-mêle assemblés et confondus en un,
Se joindront chez les morts d'une ardeur si commune,
Que la Parque y prendra nos deux âmes en une.
Mais Agrippine vient; ses redoutables yeux,
Ainsi que de ton cœur, me chassent de ces lieux.

Les vœux de l'implacable Agrippine vont être satisfaits. Séjan va mourir; elle vient jouir de sa vengeance et la savourer avec une volupté cruelle.

AGRIPPINE.

Je voulais, Séjanus, quand tu t'offris à moi,
T'égorger par Tibère et Tibère par toi;
Et feignant tous les jours de t'engager mon âme,
Tous les jours, en secret, je dévidais ta trame.

Elle lui peint les angoisses du supplice, les apprêts poignants de la dernière heure et les horreurs des gémonies.

SÉJANUS.

Cela n'est que la mort et n'a rien qui m'émeuve.

AGRIPPINE.

Et cette incertitude où mène le trépas?

SÉJANUS.

Etais-je malheureux lorsque je n'étais pas?
Une heure après la mort notre âme évanouie
Sera ce qu'elle était une heure avant la vie.

AGRIPPINE.

Mais il faut, t'annonçant ce que tu vas souffrir,
Que tu meures cent fois avant que de mourir.

SÉJANUS.

J'ai beau plonger mon âme et mes regards funèbres
Dans ce vaste néant et ces vastes ténèbres,
J'y rencontre toujours un état sans douleur,
Qui n'élève à mon front ni trouble, ni terreur;

Car puisque l'on ne reste, après ce grand passage,
Que le songe léger d'une légère image,
Et que le coup fatal ne fait ni mal, ni bien,
Vivant, parce qu'on est, mort, parce qu'on n'est rien ;
Pourquoi perdre à regret la lumière reçue,
Qu'on ne peut regretter après qu'elle est perdue ?
Pensez-vous m'étonner par ce faible moyen,
Par l'horreur du tableau d'un être qui n'est rien ?
Non, quand ma mort luirait au ciel comme un comète,
Elle me trouvera dans une ferme assiette :
Sur celle des Catons je m'en vais enrichir,
Et si vous en doutez, venez me voir mourir.
Marchez, gardes !

AGRIPPINE.

Marchez, je te rends grâce, ô Rome !
D'avoir d'un si grand cœur partagé ce grand homme ;
Car je suis sûre au moins d'avoir vengé le sort
Du grand Germanicus par une grande mort.

Cette scène est un des passages qui valurent à Cyrano une réputation d'impiété, dont on exagéra l'importance, par une tactique perfide, qui consiste à prêter à un auteur les vices des personnages de ses œuvres. Cyrano a fait de Séjan un personnage tout d'une pièce, repu de sang et de meurtres, mais il lui fait expier ses crimes et le laisse tomber sous la hache sanglante d'un tyran, dont il fut le complice et le sicaire.

Tibère arrive et se trouve en présence d'Agrippine.

TIBÈRE.

Je vous cherche, Madame, avec impatience,
Et viens vous faire part du fruit de ma vengeance :
Séjanus, par sa mort, vous va faire raison
Et venger hautement votre illustre maison.

La veuve de Germanicus convient qu'il l'a vengée de Séjan, mais cherche vainement quel bras la vengera de Tibère, car sa famille outragée, sur le tombeau d'un seul n'est qu'à demi vengée. Elle s'emporte aux plus violentes invectives et lui dit de combler ses lâchetés du meurtre d'une femme.

TIBÈRE.

Moi te donner la mort! j'admire ton audace!
Depuis quand avec nous es-tu rentrée en grâce?
Pour allonger tes maux, je te veux voir nourrir
Un trépas éternel dans la peur de mourir.

Agrippine redouble de violence contre le tyran, qui donne l'ordre d'égorger tous les fils de Germanicus, hormis Caligula.

AGRIPPINE.

Pour ta perte il suffit d'épargner celui-là.

Le confident Nerva vient raconter le supplice de Séjan et de Livilla à l'empereur, qui l'interrompt.

TIBÈRE.

Sont-ils morts l'un et l'autre?

NERVA.

Ils sont morts.

TIBÈRE.

C'est assez.

Cette dernière scène, qui est fort belle, a été servilement imitée dans *Brutus*, par Voltaire, qui ne se gênait pas plus que Molière pour prendre son bien où il le trouvait.

La *Mort d'Agrippine*, dans laquelle le mouvement dramatique s'allie à l'analyse vraie des caractères et des sentiments humains, n'est pas irréprochable. Le plan est mal dessiné, les scènes mal agencées, l'action presque nulle. Le caractère de Tibère n'est qu'esquissé. La pensée et l'expression atteignent parfois une emphase monstrueuse. Au milieu de tout cela, il y a des vers étincelants, des tirades cornéliennes, des aperçus shakspeariens, des scènes entières d'un grandiose et d'une vigueur extraordinaires. Le caractère de Séjan est énergiquement tracé. Palissot, dans ses *Mémoires sur la Littérature*, dit que Cyrano a donné dans ce personnage, le premier exemple des doctrines anti-religieuses. Il est certain qu'il a inauguré, cent ans avant Voltaire, la tragédie philosophique.

LE BLANC DU VERNET.

(*La fin prochainement.*)

ARCHIVES HISTORIQUES.

RELATION

DE LA MORT DE MESSrs DE CINQ-MARS ET DE THOU.

Jeudi au soir, xje du présent mois de septembre 1642, je fus appelé en un consulat extraordinairement tenu, sur les cinq heures du soir, chez l'un des échevins (de Lyon), où je reçus ordre de me tenir prêt le lendemain sur le midi.....

Le lendemain, xije, entre six et sept heures du matin, Monsr de Cinq-Mars fut mené du château où il étoit prisonnier, au palais royal : quelque temps encore après on manda quérir Monsr de Thou.

Sur une heure après midi, je me rendis au lieu qui m'avoit été désigné et fus loger à l'avenue de la place d'Armes, en laquelle nous fîmes un carré..... Défenses furent faites aux soldats de tirer, sur peine de la vie, et de quitter son rang à peine de prison. Quelque temps après, l'échafaud fut dressé par des charpentiers, avec un poteau planté en terre, passant par dessus le dit échafaud et au milieu d'icelui, et, derrière, un sommier pour se mettre à genoux.

On ne croyoit pas qu'autre que le sieur de Cinq-Mars fut exécuté, et si bien Monsr de Thou avoit été amené, on estimoit que ce fut seulement pour récoler et confronter. Mais à l'instant un bruit courut que tous deux étoient condamnés; et, en effet, nous les vîmes venir en un carrosse, avec quatre jésuites, accompagnés du

chevalier du guet et du prévôt des maréchaux avec leurs archers. Et comme j'étois empêché à garder l'avenue et défendre qu'autres que les sieurs du guet et prévôt passassent, je ne pus ouïr les discours des condamnés, mais seulement considérer leurs visages et leurs contenances. Je remarquai en Monsr de Cinq-Mars un visage serein, qui témoignoit une grande tranquillité d'esprit et qui sembloit défier la mort. Pour Monsr de Thou, je jugeai qu'il proféroit des paroles sur ce qu'il devoit souffrir. J'ai ouï dire que, par le chemin, il disoit à Monsr de Cinq-Mars : « Cette ignominie ne durera pas longtemps; » et comme il aperçut l'échafaud, il dit que c'étoit le chemin du Paradis. Etant encore dans le palais, il hâtoit le départ et consoloit le dit sieur de Cinq-Mars.

Le carrosse étant au pied de l'échafaud, le sieur de Cinq-Mars descendit le premier, fit un compliment au prévôt et au greffier, lesquels aussitôt tournèrent la vue de l'autre côté. A l'instant les archers se voulurent saisir de son manteau et de son chapeau, duquel on dit que le cordon étoit garni de pierreries : il se fit rendre le chapeau, auparavant que l'on eut loisir de s'emparer du manteau. Après, il monta hardiment sur l'échafaud, où il parut, semblable à un acteur dans une tragédie, se tourna d'un côté et d'autre, fit une révérence, se mesura au poteau, consulta son confesseur de la posture en laquelle il se devoit tenir, bailla son manteau au confesseur, refusa son chapeau, qu'il laissa pour l'apanage du bourreau.

Il tira une boite de portrait, toute couverte de diamans de grand prix : il pria son dit confesseur de brûler le portrait qui étoit dedans, et de l'argent de la boîte faire des œuvres de charité, et une bague qu'il bailla encore à son dit confesseur ; il dépouilla lui-même son pourpoint, ouvrit sa chemise, prit le crucifix qu'on lui présenta, pria très dévotement, se réconcilia à son confesseur, reçut l'absolution, se mit à genoux contre le poteau, fit signe au bourreau de se retirer ; lorsqu'il parut avec les ciseaux, les prit doucement de ses mains, coupa sa moustache, qu'il pria son confesseur de brûler avec le portrait, puis les donna au dit confesseur avec grâce et le pria de lui couper les cheveux.

Ce qu'étant fait, dit son *In manus*....., embrassa le poteau, mit sa tête dessus, sans être bandé ni lié, et, comme il attendoit le

coup qui ne venoit pas, leva la tête par deux fois pour appeler le bourreau, lequel, quoiqu'âgé de soixante ans, faisoit encore son apprentissage.

A la fin, en deux coups, la tête fut séparée du corps; le sang rejaillit en haut, la tête sauta en bas, où je considérai ses yeux ouverts aussi beaux que lorsqu'ils étoient animés. Le corps demeura en la même posture sur le poteau, sinon qu'il se baissa d'un demi-pied par sa pesanteur, les mains toujours jointes : ce qui témoigne un grand calme. A l'instant on couvrit le corps.

Après, Monsr de Thou, qui étoit demeuré dans le carrosse avec son confesseur, monta sur l'échafaud et embrassa d'abord le bourreau, se mit à genoux et récita le psaume *Credidi*, qui est fort beau et bien à propos de ce qu'il alloit souffrir.

Après, tenant un crucifix en ses mains, dit : « Mon Dieu, je vous adore en esprit, ma bouche n'est pas assez éloquente pour ce faire. » Il se tourna du côté duquel j'étois; il aperçut derrière moi, qui étois au pied du théâtre, une personne de sa connoissance qui s'étoit glissée dans la place; il la salua, lui disant : « A Dieu, Monsieur, je suis votre serviteur. » Moi, qui prenois cela pour moi, ne croyant pas qu'il y eut personne derrière, je levai mon chapeau et lui fis un remercîment. Aussitôt, il me fit le même compliment qu'à l'autre.

Comme le jésuite lui voulut couper les cheveux, il ne le voulut souffrir : il dit au bourreau de le faire; *qu'il se moquoit de cette vanité.* Comme on lui parla de pardonner, il répartit : Qu'il n'avoit point de vengeance ni d'animosité, qu'il avoit de l'obligation à cet ami (parlant de M. de Cinq-Mars), qu'il croyoit l'avoir chargé, puisqu'il sortoit de ce monde où il n'avoit jamais rien fait; que ce moment, qui lui restoit, il le falloit profiter pour une éternité.

Après, considérant son crucifix : « Mon Dieu, dit-il, j'ai vécu » pour mourir; aussi, si j'ai de la constance, c'est à votre bonté » que je l'attribue, puisque vous me la donnez..... de Lyon que » j'aille en Paradis. »

Et comme il fut sur le poteau, il prit frayeur du sang de Monsr de Cinq-Mars, demanda un mouchoir pour se bander et mettre sur le poteau, disant : « Messieurs, je suis poltron, je » crains la mort; quand j'en entends parler, je tremble et je

» frémis..... » Aussitôt on lui jeta trois mouchoirs ; les ayant, il dit : « Messieurs, je vous remercie de ce bon office : je prie Dieu » qu'il me fasse la grâce de m'en ressouvenir en Paradis. »

Il mit la tête sur le poteau, où il reçut deux coups : son corps se leva, retombant sur l'échafaud, où il reçut encore trois coups, avant que sa tête fut séparée du corps.

Les corps furent à l'instant emportés aux Feuillans, par l'ordre de M. le chancelier..... et moi, les armes en main et les larmes aux yeux, je me retirai chez moi avec mes hommes, qui empêchèrent que le peuple ne tuât le bourreau.

(*D'après une copie manuscrite*).

COURRIER DU PALAIS.

—

Sommaire : Rentrée de la Cour. — Mercuriale de M. Gaytou, substitut de M. le Procureur général. — Sujet du discours : *De l'esprit d'association dans ses rapports avec la loi*. — Historique de la question. — Ouvrage de M. Rozy, sur les sociétés coopératives. — Les sociétés coopératives en Angleterre, en Allemagne et en France. — But du Code de commerce dans les formes de l'association commerciale. — But de la loi de 1867 sur les sociétés coopératives.

La Cour impériale de Toulouse a fait sa rentrée solennelle le lundi 4 novembre, dans la grand'chambre du Palais. Le Tribunal civil, le Tribunal de commerce, MM. les Juges de paix, l'Ordre des Avocats et MM. les Avoués, assistaient à la cérémonie.

La mercuriale en usage lors de l'inauguration des travaux de la nouvelle année judiciaire, a été prononcée par M. Gaytou, substitut de M. le procureur général.

Le sujet traité par l'honorable magistrat est : l'*Esprit d'association dans ses rapports avec la loi*. On comprend la part que devait faire aux sociétés coopératives une intelligence élevée. M. le Substitut n'y a pas manqué, et nous le constatons avec d'autant plus de bonheur, que la voix qui se faisait entendre empruntait à la solennité judiciaire dont elle était l'écho, une importance qui n'a échappé à personne. Les aspirations progressives de la coopération auront désormais des défenseurs autres que les professeurs d'économie politique ou les mandataires libéraux du pays. Il faut s'en féliciter ; car il ressort des études faites chez le peuple le plus pratique de tous, chez les Anglais, que la mise en œuvre des sociétés coopératives aura ce double résultat : l'amoindrissement de la mortalité et l'élévation du

niveau moral venant réduire l'application des peines répressives.

La *Revue* ne peut reproduire le discours de M. Gaytou. Aussi n'en donnerons-nous qu'une analyse succincte.

L'orateur a constaté dès le début l'influence croissante du Code Napoléon et l'extension de son autorité. Mais tout n'a pu être prévu cependant par les législateurs de 1804, et l'eussent-ils fait, que le temps aurait apporté avec lui des modifications indispensables. N'est-ce pas là ce qui a donné lieu à des monographies remarquables, telles que, par exemple : l'*Esprit démocratique dans le Code civil*, lecture faite à l'Institut, en 1861, par M. Troplong? Et plus tard, par notre compatriote M. Bathie, en 1866 : *De la révision du Code Napoléon*, ou encore : *De l'origine révolutionnaire de nos Codes*? L'école historique, en soutenant sa thèse *De la codification*, comme l'a fait M. Ginouilhac à l'Académie de Législation, est venue apporter une sanction précieuse à toutes les demandes de réformes juridiques. Qu'est-ce donc, si l'on se pénètre des changements survenus dans les conditions économiques de la société.

Dès 1840, ce grave problème avait préoccupé Rossi et, le premier, il signalait les modifications désormais nécessaires dans une étude intitulée : *Le droit civil français, considéré dans ses rapports avec l'état économique de la société*. C'est un des côtés les plus utiles de cette question qu'a traité M. Gaytou.

« Les développements incessants de l'industrie, a dit l'orateur, ont ouvert des voies nouvelles à l'activité humaine et proposé à notre époque des problèmes, qui, entrevus à peine ou même inconnus il y a soixante ans, sollicitent aujourd'hui l'intervention du législateur.

» Parmi ces problèmes, celui de l'association ouvrière est l'objet des préoccupations générales, et les cœurs comme les esprits en cherchent ardemment la solution.....

» Remonter à l'origine de l'association en France et la suivre dans les vicissitudes qu'elle a subies, sous ses formes diverses, depuis les communautés serves et la corporation jusqu'aux sociétés coopératives, c'est faire, à travers l'histoire, un pèlerinage souvent douloureux, mais utile. En voyant le chemin lentement et péniblement parcouru par nos pères, durant plusieurs siècles, nous apprécierons mieux la distance que nous-mêmes

avons rapidement franchie en quelques années. En comparant le sort du travailleur moderne à celui de l'esclave antique et du serf du moyen-âge, nous aurons la vraie mesure des conquêtes successives de la civilisation et le droit légitime d'en espérer de nouvelles. »

Entrant aussitôt dans son sujet, l'honorable magistrat a établi que, pour être une forme moderne de l'association, la coopération n'en avait pas moins une vieille origine. Son histoire se lie intimément à celle de l'humanité. Le besoin de sociabilité de l'homme une fois prouvé, il a montré l'association à l'origine de tous les peuples. Après avoir demandé au droit romain la nature et l'esprit du contrat de société, il a esquissé à grands traits l'histoire des associations françaises au moyen-âge, qui est celle même du travail et de la liberté.

L'esprit d'association a enfanté la liberté des communes. - Les sociétés taisibles, dont a parlé avec tant d'autorité notre excellent professeur d'économie politique M. Rozy (1), embrassaient tous les genres de sociétés formées sans contrat, sans écrit. Elles avaient été organisées par les serfs pour obtenir la com munauté de tous biens, réaliser des opérations industrielles ou agricoles et renfermaient dans leur sein, soit des serfs, soit des mainmortables, soit des hommes libres. — Les corporations s'organisèrent sous le règne de saint Louis dans un monument de législation aussi curieux qu'admirable : *Etablissements des métiers de Paris*, rédigé sous la direction d'Etienne Boyleau, prévôt de la capitale. Les statuts de cent professions ainsi rédigés, l'industrie gagna en vitalité ce qu'elle parut perdre en indépendance; mais c'est depuis le treizième siècle qu'elle a pris un essor, qui, au dire de Blanqui, ne s'arrêtera plus (2). Avec le temps elles grandirent, en effet; mais au dix-huitième siècle éclata le vice de leur institution, à savoir : la séparation absolue des industries différentes. D'où étaient nés des procès, des

(1) *Etude sur les sociétés coopératives et leur constitution légale*, forte brochure in-8° de 212 pages, résumant les cours de toute une année de professorat d'économie politique à la Faculté de droit de Toulouse.

Le *Journal des Economistes* et l'*Economiste français* ont rendu compte de l'ouvrage de M. Rozy, avec les plus grands éloges.

(2) *Histoire de l'économie politique*, par Blanqui, t. I, ch. 19.

rivalités perpétuant l'antagonisme entre les corporations, puis entre les ouvriers et leurs patrons. Des personnes les restrictions s'étaient étendues sur les localités, la fabrication et les matières premières. Producteur et consommateur en souffraient tellement que les physiocrates profitèrent de leur avènement au pouvoir pour faire supprimer les corporations sous le ministère de Turgot.

Rapporté en août, l'édit de mars 1776 fut consacré par les principes de 1789. Comme l'a très-bien dit l'orateur :

« Du seul fait de sa durée, il est permis de conclure que la corporation n'a pas été toujours un régime oppressif et inique, absolument dépourvu de ces éléments de justice et de vérité, qui seuls peuvent faire vivre une institution.

» A sa formation et pendant la première période de son histoire, la corporation a été un bienfait et la forme protectrice de l'industrie au berceau. Si, plus tard, elle est devenue un obstacle à ses développements, si elle a pesé douloureusement sur l'ouvrier, elle a contribué à la civilisation et, dès-lors, le service qu'elle a rendu doit faire oublier le prix qu'il a coûté.

» Il ne faut donc ni décrier cette forme de l'association, ni la louer sans mesure. Entre les critiques et les admirations excessives, il y a place pour une appréciation équitable, et c'est à nous, Messieurs, qui mettons notre honneur à distribuer la justice, qu'il appartient de la rendre entière à ce qui n'est plus.

» Tout n'était donc pas à rejeter de ce passé où le mal était largement mêlé au bien. Il fallait garder l'association qui était utile et juste ; et repousser le monopole et le privilége.

» Au lieu de faire cette sage distinction, la législation de 1791 enveloppa, dans une commune proscription, le bien et le mal, les dispositions oppressives et celles qui avaient un caractère protecteur. En ne croyant frapper que l'abus, elle atteignit l'association elle-même. »

La liberté du travail, décrétée le 15 février 1791, n'exista point de fait, les ouvriers n'ayant pu s'associer entre eux. La vraie cause de cette erreur économique consista moins dans la crainte de voir revivre les corporations blasonnées que dans cette tendance philosophique du dix-huitième siècle : l'individualisme. Isoler l'homme pour le rendre meilleur, c'était revenir au *Contrat*

social, le prendre dans un état fictif, nier son besoin de sociabilité et le ramener aux dégradantes conditions d'un matérialisme brutal. Mais, comme le constate M. Gaytou, l'association personnifiait alors le privilége, et l'action individuelle représentait un instrument pur de tout excès, *comme ce qui a peu servi.* C'est ce qui explique l'absence de l'association dans la *Déclaration des droits* et dans les Constitutions républicaines.

L'utopie prit le dessus. Menaçant les idées et les choses les plus sacrées, la religion, la famille, la propriété, la patrie elle-même, on en vint à promettre le paradis sur la terre. De là à prétendre imposer le bonheur, il n'y avait pas loin ; l'histoire des temps révolutionnaires nous dit comment on l'imposa. La volonté personnelle fut sacrifiée à cette chimère que Jean-Jacques appelait : la volonté générale. Quelle supériorité pour le salarié moderne qui peut devenir propriétaire ! Quelle supériorité dans le passé pour le serf qui acquérait et possédait au mépris de la mainmorte par la société taisible ! La doctrine de 1791 devait succomber devant l'évidence des faits.

La pratique de la liberté politique et des institutions constitutionnelles a remédié aux inexpériences et aux préjugés de la révolution. Les erreurs de 1848 même n'ont pu affaiblir par leurs insolentes prétentions au *droit au travail*, ce rêve communiste de M. Louis Blanc, les droits de l'association et du mouvement coopératif. Ce qu'a fait l'Angleterre, la France saura le faire à son tour.

Après notre honorable maître et ami M. Rozy, M. Gaytou a raconté les commencements de la *Société de consommation* de Rochdale, la première de toutes.

« Pendant l'hiver de 1844, 28 tisserands en laine, de Rochdale, petite ville du Comté de Lancastre, qu'une longue et douloureuse grève avait réduits à la misère, pensèrent qu'il était possible d'améliorer leur condition, en s'unissant pour acheter, en gros, les objets nécessaires à leur consommation. Ils mirent en commun une somme de 700 francs, qu'ils étaient parvenus à amasser, en s'imposant, pendant une année, les plus sévères économies et de dures privations. Doués d'une volonté robuste et pénétrés d'un profond sentiment de justice, ils eurent le bon sens de rejeter loin d'eux les idées communistes.

» Leurs débuts furent modestes et rudes leurs commencements. Les opérations consistèrent, pendant assez longtemps, à se revendre à eux-mêmes, et au comptant, quelques sacs de farine et des épiceries. Chacun des associés était chargé, à tour de rôle, d'opérer cette vente, le samedi soir, dans une pauvre boutique à peine éclairée. Les frais étaient couverts au moyen d'une cotisation personnelle de 3 pences (31 centimes) par semaine.

» Bientôt, leur vente, qui n'était qu'hebdomadaire, devint quotidienne et s'étendit à d'autres qu'aux sociétaires. Les affaires augmentèrent avec la prospérité. Ils ouvrirent de nouveaux magasins, fondèrent une bibliothèque, des lectures et un enseignement professionnel.

» L'association, qui, en 1844, débutait avec 28 membres et un capital de 700 francs, comptait, au mois de mars 1866, 6,246 associés, possédait un fonds de 2,499,725 francs, faisait pour plus de six millions d'affaires et réalisait huit cent mille francs de bénéfices. »

En Allemagne, l'effort s'est tourné vers le capital par l'épargne. De là les *Sociétés de crédit mutuel*, dont le nombre s'élève aujourd'hui à plus de 1200, faisant pour 400 millions d'affaires.

De l'étude du mouvement coopératif, il est résulté pour l'honorable magistrat qui a si bien captivé son auditoire par le fond comme par la forme, que chaque pays avait une prédilection pour un type particulier de sociétés. La France, elle, tourne son activité vers la *production*. Si cette forme est la plus difficile de toutes à organiser, elle est en revanche celle qui présente le plus de garanties pour l'avenir : l'ouvrier y peut devenir maître à son tour. Paris compte déjà plus de 60 associations de production, Toulouse en renferme aussi quelques-unes dans l'industrie.

Les *Land-societies*, qui avaient donné l'idée des cités-ouvrières où la communauté nuisait à l'indépendance personnelle de ses habitants, ont trouvé leur forme la plus heureuse dans le système de Mulhouse. Depuis 1853, il existe dans le Nord-Est de la France des maisons ouvrières, dont l'orateur de la Cour a tracé le tableau le plus piquant.

« Mulhouse compte plusieurs types de maisons ouvrières.

» Les unes sont adossées deux à deux; d'autres sont construites entre cour et jardin ; les troisièmes, enfin, sont distribuées par

groupes de quatre, au milieu d'un jardin divisé lui-même en quatre parties.

» Cette dernière disposition a obtenu la préférence.

» Chaque logement est séparé et a une double façade qui facilite la ventilation. Un jardin dépend de chaque maison. — Les hommes d'intelligence et de cœur qui se sont voués à cette œuvre, vivent sans cesse au milieu de leurs ouvriers. Ils connaissent leurs goûts, leurs aspirations, et savent combien les fleurs, les arbres, un paysage à l'horizon, toute cette poésie de la nature parle doucement à l'âme comme aux yeux. — C'est dans le jardin, d'ailleurs, que jouent les petits enfants, que la famille respire aux heures du repos, que l'ouvrier, fatigué des labeurs de l'atelier, retrouve des forces nouvelles pour un travail à la fois récréatif et fructueux.

» Cette maison, riante et commode, rêve si souvent caressé par les travailleurs, devient, à Mulhouse, une propriété facile à acquérir avec un peu d'ordre et d'économie. »

Voici comment opère la Société Mulhousienne :

« Elle vend pour 2,650 francs, une maison à rez-de-chaussée, ou pour 3,400 francs, une maison à un étage. L'ouvrier qui l'achète en devient propriétaire le jour même, à la condition de payer un à-compte de 300 francs seulement. Il verse ensuite, tous les mois, une somme de 18 à 25 francs, qui représente le prix du loyer et un excédant destiné à l'amortissement. En 10, 12 ou 14 ans, au plus, selon les conventions, la société a recouvré son capital avec les intérêts, et l'ouvrier, transformé en propriétaire, a bien à lui cette maison, calme asile de sa vieillesse, héritage assuré de ses enfants. »

C'est en présence des nécessités actuelles que le Gouvernement a voulu mettre la législation en harmonie avec les besoins nouveaux, fidèle en cela au principe de Montesquieu : relation des lois avec les mœurs d'un peuple. Ce qu'avait fait le Code de commerce, c'est-à-dire une société constituée en vue d'un capital existant et s'appropriant au fonctionnement nouveau d'une affaire nouvelle, cela ne suffit plus à nos connaissances économiques et à nos goûts. De là l'impérieux besoin d'une réforme; de là la loi de 1867.

Dès 1865, un projet de loi fut soumis au Corps-Législatif, laissant à chaque forme d'association du mouvement coopératif le droit de se produire. L'égalité, voilà la base première ; le droit commun, tout à tous. La Commission, organisée le 20 avril 1865, entendit les hommes compétents en pareille matière ; l'intervalle qui sépara les deux sessions fut employé à de nouvelles enquêtes. L'unanimité, peut-on dire, sortit de ces travaux et de ces études, faits d'un commun accord. Aussi a-t-on donné satisfaction à tous les intérêts et à tous les besoins. L'unanimité de la Commission s'est retrouvée entière devant le Corps-Législatif, et ceux qui ont critiqué certaines des dispositions de la nouvelle loi en ont loué l'*esprit et le but*.

L'économie de la loi se trouve dans la variabilité du capital, qui ne peut être inférieur au dixième ; dans la mobilité des personnes, qui restent responsables de leurs actes cinq années encore après la sortie de la Société ; dans la cessibilité des actions, par le transfert sur les registres sociaux ; dans le droit de l'assemblée générale des actionnaires à refuser cette cession. La publicité la plus large des actes sociaux est le dernier contrepoids, l'expression la plus vive de la sincérité et de la sollicitude du législateur.

Le temps seul perfectionnera l'œuvre et les ouvriers.

L'âme de l'association, a dit l'orateur, aujourd'hui comme autrefois, c'est la fraternité. Toute réforme, même matérielle, doit être en harmonie avec les lois de la morale et de la justice pour être possible, surtout durable. L'association ne peut détruire, malgré ses bienfaits et sa force la pauvreté, qui sera toujours de ce monde. Le travail est la loi éternelle d'ici-bas, car l'homme ne peut se reposer qu'en Dieu.

C'est par ces grandes pensées que l'honorable magistrat a terminé une œuvre originale et instructive. Si le sujet qu'a traité M. Gaytou ne forme pas le cadre ordinaire des études et des travaux communs à ceux qui distribuent la justice, ni à ceux qui lui viennent en aide, soit comme avocats, soit comme hommes d'affaires, ceci n'en est pas moins vrai : le problème du sort des classes laborieuses s'impose à chacun. C'est bien ce qu'a prouvé, au sein de la Cour de Toulouse, M. le substitut du procureur-

général. Son éloquent plaidoyer en faveur des Sociétés coopératives restera donc comme une preuve du talent et comme un fait acquis.

Mais comme c'est le propre des idées nouvelles d'avoir d'ardents adversaires, on a vu un économiste connu, M. Cernuschi, publier, en contradiction avec l'esprit de la nouvelle loi, un livre ainsi intitulé : *Illusions des sociétés coopératives*. Des objections adressées les unes à toutes les sociétés, les autres aux trois types fondamentaux de la coopération, les sociétés de *consommation*, de *crédit* et de *production*, il n'est rien resté après la discussion qu'en a faite M. Rozy, dans son ouvrage, et MM. Wolowski, Jules Duval, Schultze-Delitzsch dans leurs Conférences populaires. La loi de 1867 était donc essentielle pour supprimer les entraves à leur fondation. Félicitons-nous de ce qu'elle ait été rendue, et félicitons-nous surtout de ce que les magistrats appellent à eux les économistes.

Ed. Bonnal.

BIBLIOGRAPHIE.

—

Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse.

(6e Série, tome V, année 1867).

« Nos recueils sont nos cercueils, » disait un jour tristement l'un des plus spirituels membres de nos Académies toulousaines. Cette exclamation mélancolique ne peint que trop l'abandon dans lequel le public laisse les publications émanées des corps savants. Sans vouloir nous lancer dans un réquisitoire vertueux contre les goûts frivoles du siècle, nous ne saurions méconnaître ce qu'il y a d'injuste dans cet oubli systématique et presque général. D'honnêtes gens, qui pourraient tourner vers des vues intéressées l'essor parfois remarquable de leur intelligence, consacrent de laborieuses veilles à l'histoire de leur pays natal; ils fouillent le sol pour en tirer des révélations géologiques; ils gravissent les sites les plus abruptes pour enrichir la flore de leur zone botanique; ils se vouent à des expériences longues et répugnantes pour pénétrer plus avant dans les mystères de la physiologie; et souvent, ils n'ont pour confident de leur patient labeur que l'auditoire clairsemé d'une séance académique. Cela s'imprime, mais cela se lit peu ou point, et la seule récompense qu'attendent ces volontaires de la science, je veux dire la publicité, manque le plus souvent à leurs légitimes espérances. Tristes, tristes en vérité! Ces résultats ne doivent pas décourager les caractères résolus, mais ils démontrent surabondamment que la culture des sciences et des lettres en province est peut-être la plus honorable, mais est à coup sûr la moins lucrative des opérations de l'esprit.

Sans prétendre en rien changer ce courant et, convaincu d'avance de l'inutilité de nos efforts, signalons, pour le simple acquit de notre conscience, le volume que vient de publier avec sa régularité habituelle l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. Ce volume, qui com-

prend les travaux communiqués dans les séances de 1867, forme le tome cinquième de la sixième série. Il est la digne suite d'une série de mémoires qui remontent à 1746, date de la transformation de la vieille Société des Lanternistes en Académie Royale.

L'un des mérites de cette Compagnie est de circonscrire, le plus possible, le champ de ses études dans la région toulousaine. En suivant cette voie, elle répond pleinement au but que doit poursuivre l'érudition provinciale. Ce n'est pas pour créer des synthèses, pour écrire des généralités, que sont instituées ces savantes corporations, mais bien plutôt pour éclairer de leurs investigations les points obscurs ou inconnus de l'histoire locale. Si ce rôle n'est pas très-brillant, il est du moins fort utile. Disons même que c'est sur cette seule base d'études partielles et approfondies que peut s'édifier solidement l'histoire générale de la France. Augustin Thierry n'a pas employé d'autre système : ses recherches sur les communes du Nord ont donné une assise inébranlable à ses récits et assuré l'autorité de ses livres.

Le recueil de l'Académie de Toulouse, que nous avons sous les yeux, porte la trace de ces préoccupations. Les Mémoires de la section des Inscriptions et Belles-Lettres se réfèrent tous à des questions d'histoire locale.

Signalons à l'attention du lecteur le travail de M. Fons sur l'ancien *Bourg de Toulouse*, dans lequel l'ancienne topographie de notre ville est circonscrite avec la précision et la conscience que ce patient archéologue apporte à toutes ses recherches. M. Fons ne prête pas à la science les couleurs de l'imagination, mais, à l'aide de laborieuses fouilles dans les archives et les collections, il reconstitue par fragment l'ancienne physionomie de la province. Les lecteurs de ce recueil ont eu l'occasion d'apprécier quelquefois, notamment dans le Mémoire sur le *Bassin de la Daurade, sur l'ancienne capitale du Comminges*, etc., la sûreté de ses informations.

M. Astre nous offre un travail analogue relatif à une commune voisine de Toulouse, celle de Blagnac, snr laquelle des documents inédits, communiqués par M. Gatien-Arnoult et savamment discutés par l'auteur du Mémoire, jettent un jour inattendu.

M. Molinier s'est tenu, en 1867, dans l'ordre d'idées qu'il avait embrassé en 1866. Après son intéressant Mémoire sur Bodin et sur la démonologie, Mémoire dont le retentissement a dépassé l'enceinte de notre ville et qu'un journal de Montpellier a reproduit tout entier, le savant professeur de droit criminel aborde la question des attentats aux mœurs sous l'ancien régime pénal. On trouve dans cet écrit, auquel la position personnelle de l'auteur prête une autorité particulière, de curieux renseignements sur la répression du délit de proxénétisme M. Molinier n'a pas craint de puiser dans les « Heures perdues de Pierre Barthez » des informations inédites et piquantes

sur le supplice des coupables qu'on plongeait dans la Garonne au moyen d'une cage suspendue aux voûtes du Pont-Vieux. Au milieu d'un fatras de narrations prétentieuses, dans lesquelles Barthez se plaît à décrire avec volupté les supplices dont Toulouse était trop souvent le théâtre, on trouve dans les cahiers de ce bourgeois « du bon vieux temps » des détails curieux sur les mœurs des Toulousains du XVIIIe siècle. M Molinier, en empruntant cet extrait, ajoute qu'il a eu l'occasion de contrôler les assertions de Barthez, et qu'il a toujours constaté leur exactitude. Ce témoignage ne peut que relever le crédit du chroniqueur Toulousain, et inspirer à quelque hardi spéculateur l'idée de publier un jour ces « Heures perdues. »

Le souvenir de la justice parlementaire a inspiré aussi à M. Vaïsse-Cibiel un Mémoire sur un délit, aujourd'hui rayé de nos Codes, celui de magie qui valut, en 1614, à Jean Dusel, vicaire de Saint-Pierre, une poursuite rigoureuse et un châtiment terrible. Déclaré coupable à la fois par le Tribunal de l'officialité et par la Chambre Tournelle, Jean Dusel, auquel on opposait la pratique de la médecine au moyen de formules magiques, fut condamné au supplice du feu après avoir subi au préalable les épreuves de la torture.

L'analogie de ce procès avec celui de Vanini ramène la pensée sur le fameux philosophe napolitain dont se sont occupés, cette année, au sein de l'Académie, MM. Baudouin et Gatien-Arnoult. Ce sujet, malgré des recherches antérieures, renferme encore quelques obscurités qu'essaient d'éclaircir ces deux écrivains. La brièveté de l'arrêt de condamnation, qui ne désigne pas le prisonnier sous ses vrais noms et qui ne mentionne pas ses ouvrages; la suppression de la procédure dont un prétendu fragment a surpris la bonne foi de M. Cousin en 1843, les portent à croire que l'identité de Vanini ne fut pas connue de ses juges, et qu'en condamnant *Pompée Uciglio* (comme porte le texte de l'arrêt), ils ne croyaient pas atteindre l'auteur de l'*Amphitheatrum* et des *Dialogues sur la Nature*. MM. Baudouin et Gatien-Arnoult se réservent l'un et l'autre de compléter, par de nouvelles recherches, ce que leur démonstration peut offrir d'incomplet et de mettre sous son vrai jour ce point si intéressant du drame judiciaire de 1619.

Après avoir regardé au-dedans de la cité comtale, c'est hors de son enceinte qu'il faut jeter les yeux pour suivre avec M. Ernest Roschach les relations diplomatiques des comtes de Toulouse avec la République de Gênes (1101-1174). C'est une page entière d'histoire que M. Roschach a su restituer, grâce à ses découvertes dans les archives municipales, grâce aux communications qu'il a obtenues de M. Giuseppe Canale, bibliothécaire en chef de la ville de Gênes. Dans ce tableau inédit, que l'auteur a su relever de l'éclat de son style, nous assistons à des combats épiques, soutenus sur terre et sur l'onde par les marins de Provence et par ceux de Ligurie. Le

théâtre principal de ces exploits, aujourd'hui déchu de tant de gloire, n'est autre que la Camargue et le bas cours du Rhône, entre Arles et la mer. Les galères de la République génoise remontaient jusqu'à Saint-Gilles et se livraient à des passes glorieuses contre celles du comte Raymond. Personne n'avait songé que Toulouse eût compté au rang des puissances navales. M. Roschach rend cet honneur à sa ville natale et fait de nos ancêtres de vaillants marins d'eau douce. Les documents diplomatiques qui accompagnent cet intéressant Mémoire, découvrent un côté complètement ignoré de l'histoire locale, et nous montrent le rôle international d'un peuple dont on se plaît trop à renfermer l'action entre les limites du Rhône, de la Garonne et des Pyrénées.

Revenant, pour l'approfondir, sur un sujet effleuré par plusieurs archéologues, M. de Clausade étudie dans un Mémoire consciencieux et développé, les origines de la ville de Cordes en Albigeois. Il publie un document inédit emprunté au fonds Doat, qui contient une donation faite par Guillaume, évêque d'Albi, au chapitre de Sainte-Cécile, des églises de Saint-Jean-de-Mordania et de Saint-Pierre-de-Crantol, à la date du 7 juillet 1224. D'après ce titre, Saint-Jean-de-Mordania ne serait autre que Cordes, dont la fondation remonterait au-delà de 1222, date adoptée jusqu'à ce jour. Ce Mémoire ne forme que la première partie d'une monographie complète que l'auteur prépare sur l'histoire de cette ville, l'une des plus curieuses et des plus pittoresques du Midi.

Comme les années précédentes, M. Barry a enrichi le recueil de communications intéressantes sur des problèmes d'épigraphie. On connaît la sagacité que ce savant professeur apporte dans ces difficiles interprétations. Sa Note sur trois inscriptions wisigothiques, découvertes au château de Gléon, forme un digne pendant à tous les travaux épigraphiques par lesquels M. Barry a relevé une foule d'erreurs qu'une érudition complaisante et improvisée avait accréditées sur le gouvernement et la religion des races gallo-romaines.

M. Théron de Montaugé, qui, même à l'Académie des Sciences, aime à rester agriculteur, a continué à creuser le champ de ses études favorites en publiant un Mémoire sur *Les populations ouvrières dans les campagnes depuis* 1789. Rattachant ce travail à celui qu'il a donné déjà sur l'état agricole du pays toulousain avant la Révolution, l'auteur arrive ainsi peu à peu à présenter l'historique complet des populations rurales du Midi de la France. C'est là une œuvre méritoire qui a déjà valu à M. Théron les suffrages de la Société centrale d'Agriculture, et qui est vraiment digne d'un homme jeune, actif, voué par goût à la pratique agricole.

Nous ne saurions clore cette rapide revue des Mémoires présentés par la section des Inscriptions et Belles-Lettres, sans rappeler l'intérêt très-vif que

nous a fait éprouver l'éloge de M. Pagès (de l'Ariége), par M. Gatien-Arnoult. Le biographe s'est plu à développer un sujet qui lui était sympathique. La figure si populaire de M. Pagès est peinte sous tous ses aspects, et ceux de nos concitoyens qui croyaient le mieux connaître le célèbre publiciste, trouveront des côtés nouveaux et ignorés dans le portrait qu'en trace M. Gatien. Inspirée aux sources les plus authentiques, cette biographie prend l'homme dès son berceau en 1784, le suit à travers sa carrière de poète, de magistrat, de proscrit, de polémiste, de député, pour le retrouver, sur la fin de ses jours, dans cette petite maison du faubourg Saint-Michel, — maison de Socrate, — qui s'accordait si bien avec les goûts sobres et modestes de son maître. Une copieuse collection de notes accompagne le texte et accroît l'authenticité du récit. Nous avons retrouvé là des fragments de discours très-curieux qui, en caractérisant la manière oratoire de M. Pagès, rappellent le diapason des luttes politiques d'une époque déjà lointaine. Cette biographie analytique, venant après la synthèse éloquente écrite par M. de Rémusat sur le même sujet, jette un jour définitif sur l'existence de M. Pagès, et assigne à sa mémoire la place honorable qu'elle doit occuper dans les souvenirs de la postérité.

La section des Sciences n'a pas été moins féconde, en 1867, que celle des Lettres. Mais ici on nous permettra, pour défaut de compétence, de nous en tenir à une simple énumération. La variété du programme de cette Compagnie, qui porte ses études sur toutes les branches des connaissances humaines, rend une appréciation impossible au même critique, et nous laissons à de plus avisés le soin de dire tous les mérites renfermés dans les travaux de mathématiques, de géologie, de botanique, d'anatomie et de tératologie, etc. Signalons pourtant les travaux de M. Noulet qui, après avoir été l'un des propagateurs des études botaniques dans le bassin sous-pyrénéen, applique sa puissance d'observation aux matières géologiques, et qui trouve le succès dans l'une comme dans l'autre de ces sciences naturelles. Ses deux Notes sur *Un nouveau genre de tortues* fossiles et sur l'*Anthracotherium magnum*, font faire un pas de plus aux découvertes de ce savant dans les bassins du Tarn et de l'Ariége. Rappelons les travaux de l'infatigable M. Joly, un des hommes les plus sincèrement dévoués au progrès des sciences et qui relève la sévérité de ses sujets par tous les agréments du style. Ces Mémoires, au nombre de quatre, ont trait à l'*Education hivernale des vers à soie*, au *Mangouste d'Egypte*, à la *Maladie des vers à soie*, enfin à un *Œuf de poule monstrueux*.

M. Leymerie, prenant pour texte l'étude de la géologie locale, nous offre un Mémoire accompagné de cartes sur le *Phénomène diluvien dans les parties afférentes des vallées de la Garonne, du Tarn et de l'Aveyron*. M. Clos continue ses observations de tératologie végétale ; M. Musset résume

la question si controversée de l'hétérogénie; M. Lavocat publie un nouveau fragment de ses belles études anatomiques; M. Filhol analyse la composition chimique du maïs; M. Daguin décrit un nouvel instrument d'acoustique. Enfin, MM. Brassinne, Despeyrous et Tillol présentent de savants Mémoires de mathématiques, qui méritent les suffrages des hommes compétents, nous en sommes sûr, mais qui, plus que toute autre matière scientifique, restent lettre close pour les profanes.

Tel est l'incomplet aperçu du travail annuel d'une Compagnie qui, dans la pénombre de la vie provinciale, donne l'exemple d'un labeur assidu et persévérant. Tout cela ne crée pas la célébrité, mais cela attire l'estime silencieuse des honnêtes gens. En fin de compte il vaut mieux, pour ceux qui prennent part à ces modestes occupations, le calme assuré d'une vie obscure et laborieuse, que les orages d'une éphémère popularité.

XXX.

Itinéraire par la voie ferrée de Toulouse à Albi, et de Tessonnières à Lexos (1).

Il y a trois ans que Toulouse a été dotée d'une nouvelle voie ferrée la reliant à Albi. Cette voie, par un embranchement de Tessonnières à Lexos, a rendu plus directe la route qui mène de Toulouse à Paris; et la distance à parcourir entre ces deux villes sera aussi abrégée que possible, après l'exécution du chemin de Brives à Lafarge. Mais nous n'avons, pour le moment, qu'à nous occuper de la voie ferrée qui relie Toulouse à Albi, et Tessonnières à Lexos. Un habitant de la région qu'elle parcourt a voulu faire au public les honneurs de son pays, en publiant un *Itinéraire*, destiné à charmer d'une manière utile les heures du voyageur appelé à traverser cette contrée. Le chemin de fer dont nous parlons étant en grande partie établi sur le territoire de l'ancien Albigeois, l'auteur, dans une sorte de préface, donne une idée très-rapide de l'histoire et de l'ancienne organisation politique de ce pays; puis, abordant l'ordre naturel des stations, il consacre une assez grande partie de son ouvrage à Toulouse, qui forme la tête de la ligne, et pour laquelle il témoigne un attachement et une admiration bien faits pour lui créer autant d'amis qu'il aura de lecteurs toulousains.

La Notice consacrée à Toulouse tient en effet du panégyrique. « Redire » son passé, raconter ses gloires, appartient à plus compétent que moi, dit » l'auteur; les bornes d'un modeste Itinéraire, l'insuffisance de mon » érudition, me défendent d'entreprendre cette tâche, qui cependant me

(1) Un vol in-12. Prix, 2 fr. 50.

» serait chère. J'essaierai seulement de faire connaître brièvement au » voyageur qui visite notre beau Midi, que la cité palladienne, sainte et » savante, fut et est encore digne de ces trois noms ; puis, fouillant dans » ses archives guerrières et politiques, je dirai les titres éclatants qu'elle a » à la gloire et à la reconnaissance des peuples. » Après ce début plein de chaleur vient un aperçu rapide mais animé de l'histoire de notre ville, depuis les Volsces-Tectosages jusqu'à nos jours. Çà et là, à travers les faits accumulés dans quelques pages, qui ont de la peine à les contenir, notre guide n'a pu s'empêcher de donner cours à l'expression de son patriotisme méridional ; témoin ces quelques lignes dont il accompagne, à bon droit, le récit de la mort de Simon de Montfort, tué d'un coup de pierre sous les murs de Toulouse : « Telle fut, dit-il, la fin tragique de ce héros vail- » lant, habile, zélé pour la religion, mais ambitieux et fanatique, et que » tout cœur méridional doit haïr comme le persécuteur et l'usurpateur de » sa patrie. »

Après un coup-d'œil précipité sur l'histoire de Toulouse, l'auteur n'a que le temps de parler à la hâte des institutions auxquelles elle doit le rôle qu'elle a joué et celui qu'elle joue encore. Voici d'abord les Capitouls, magistrats bien avisés que l'on vante et qui doivent en grande partie les éloges posthumes qu'ils reçoivent à la sage précaution d'avoir surveillé eux-mêmes la rédaction des annales sur lesquelles devait se fonder leur gloire. Après les Capitouls viennent le Parlement, l'Université, les Ecoles et l'Académie des Jeux Floraux. Plein de respect pour le passé, d'amour pour le présent et de goût pour la poésie, notre guide ne songe pas à parler des doutes qui se sont élevés sur l'origine romaine de notre Capitole ou sur l'existence même d'Isaure. Nos pompes poétiques perdraient sans doute leur prestige à ses yeux. Tandis qu'au contraire, « lorsque vient le premier » jour du mois de Mai, si riant sous notre heureux climat, il est touchant » et glorieux pour un Toulousain de voir ses magistrats, l'élite de sa » société, un concours de savants et de nobles étrangers encombrer la salle » des Illustres au Capitole, où vont se distribuer les fleurs d'Isaure, si » précieuses et si enviées. » Tout ce qui touche à notre cité dans l'Itinéraire dont nous parlons, est présenté sous les plus belles couleurs. Les habitants et le paysage ont leur part dans ce panégyrique. « Le Toulousain est enjoué, » railleur, curieux, crédule, expansif, hospitalier ; l'étranger qui, dans ses » jours d'agitation, a parcouru cette heureuse ville et connu ses joyeux » habitants, vient souvent, quand l'heure du repos est arrivée, planter sa » tente, vivre et mourir au milieu d'eux. » Enfin, pour couronner ce tableau poétique, voici comment l'auteur dépeint notre ville avant de la quitter : « Baignée par ses eaux abondantes, embaumée par ses fleurs, » éclairée par son doux soleil, radieuse, belle, heureuse au milieu du riche

» pays qui l'entoure, Toulouse ressemble à une de ces grandioses villes » d'Orient bâties dans les jardins du Bosphore. »

Moins brillant mais plus positif, notre panégyriste devient ensuite un guide très-utile, consignant dans son ouvrage des indications nombreuses et intéressantes sur un pays qu'il paraît avoir longtemps habité. Ces renseignements recommandent l'Itinéraire de Toulouse à Albi aux personnes que l'histoire de nos contrées intéresse, ou pour lesquelles l'archéologie est un sujet privilégié d'étude. Pour le prouver, nous n'avons qu'à le parcourir rapidement. A Montrabe, l'Itinéraire signale des ruines de constructions maures. A Verfeil, non loin de Gragnague, vit le souvenir de Saint-Bernard. Près de là, se trouve Bonrepos, ancienne résidence de Paul Riquet. Auprès de Montastruc sont les restes d'un souterrain dans lequel Jeanne de Foix, après la mort de Jean d'Armagnac, son mari, aurait été enfermée par ordre de Louis XI. Puis vient Saint-Sulpice avec son église du quatorzième siècle, enrichie d'un curieux tabernacle en dent de morse sculptée. C'est dans le voisinage de cette petite ville que saint Vincent de Paul commença son humble et glorieuse carrière. Voici Rabastens, dont les environs riches en constructions romaines, ont donné de belles mosaïques. Elle possède une église romane bien conservée et ornée d'anciennes fresques récemment restaurées. L'Isle d'Albi vient ensuite, et près d'elle est Montans (*mons antiquus*), dépôt si abondant d'antiquités romaines, que notre guide y voit l'emplacement de l'ancienne *Alba Julia*, à laquelle Albi doit son nom. L'Itinéraire signale à l'attention des archéologues, non loin de Montans, un vaste tumulus imparfaitement fouillé, qui a donné de précieux débris de statues, et qui en cache peut-être d'autres encore. Voici Gaillac et son église Saint-Michel, mise au nombre des monuments historiques de France; Gaillac, dont les Anglais ont enlevé les archives au XIVe siècle pour les conserver dans la tour de Londres, où elles sont encore.

Immédiatement après Gaillac, vient Tessonnières, où la voie ferrée se bifurque, une ligne se dirigeant sur Albi et l'autre sur Lexos. C'est des environs de Tessonnières que proviennent ces belles mosaïques, confiées aux savantes mains de M. Roschach et provisoirement déposées dans la galerie des plâtres de notre Musée. La seule station de Marsac sépare Tessonnières d'Albi, et cette dernière ville, offrant un sujet de description moins étendu que Toulouse, est traitée dans l'Itinéraire avec plus de précision et de détail.

L'embranchement de Tessonnières à Lexos ne comprend que trois stations peu remarquables. La première est Cahuzac, dont les environs sont riches en dolmens et en menhirs. Près de Cahuzac est le Cayla, résidence d'Eugénie de Guérin, qui fut témoin de ses mystiques amours. Nous faisons grâce au ecteur, pour terminer, de deux stations en *ac* qui séparent Cahuzac de

Lexos; elles ne rappellent que le souvenir d'atrocités commises au temps de la réforme.

Tel est l'Itinéraire que nous recommandons à nos lecteurs; il peut rendre service non-seulement aux voyageurs, mais encore aux personnes qui veulent étudier dans tous ses détails l'histoire de notre pays Si l'inspiration et la poésie prennent quelquefois place dans cet ouvrage, à côté de l'érudition, on n'en fera pas un grand reproche à l'auteur; mieux vaut, pour compagnon de voyage, un guide à l'humeur enthousiaste et facile, qu'un cicérone réaliste et quinteux.

F. T.

Les Muses du Macadam, par M. O. Justice (1).

Lorsqu'en 1822 Victor Hugo faisait paraître la première édition des *Odes et Ballades*, il écrivait dans la préface de son livre ces mots, dignes d'être rappelés : Les beaux ouvrages de poésie en tout genre, soit en vers, soit en » prose, qui ont honoré notre siècle, ont révélé cette vérité, à peine soup- » çonnée, auparavant, que la poésie n'est pas dans la forme des idées, mais » dans les idées elles-mêmes. La poésie, ajoutait-il : c'est tout ce qu'il y a » d'intime dans tout. » On peut le dire, l'Ecole romantique qui commençait alors à s'imposer, quoique au milieu de luttes très vives, a pris aujourdhui son entier développement, et il est permis d'apprécier maintenant le résultat de ses principes, d'abord interprétés avec sagesse et modération, puis poussés jusqu'à leur extrême limite par suite de l'entraînement de la victoire. Qu'il y a loin, en effet, de ce qu'on appelait le progrès il y a quarante-cinq ans et de ce que l'on décore de ce nom à présent! Pour s'en convaincre, il suffit de relire les premières Odes de Victor Hugo. On a de la peine à voir dans ces poésies l'œuvre d'un novateur, et l'on ne conçoit pas comment, en alliant si heureusement la forme et l'idée, on pouvait passer pour appartenir à une Ecole qui, tenant l'expression poétique pour peu de chose, ne voulait désormais s'attacher qu'à la pensée. Aujourd'hui l'antique poésie, soucieuse de l'idée et des mots qui doivent la traduire, émondant avec soin tout ce qui peut détourner l'esprit des nobles sentiments qu'elle veut inspirer, l'antique poésie a fait place à une rivale sauvage et sans frein, que contiennent à peine les limites du langage et de la pensée. L'absence de mesure et de règle, répondant trop souvent à un désordre moral analogue, produit des œuvres d'un mélange étonnant, dans lesquelles la muse se montre

(1) Paris. Librairie internationale, Lacroix, Verboeckhoven et Cie, éditeurs.

tour-à-tour triviale ou sublime, grossière ou poétique, selon l'inspiration et le caprice de poètes sans lois, sans volonté et sans foi.

Ces réflexions n'auraient que faire à cette place, si elles n'étaient, en partie, le fruit de la lecture d'un nouvel ouvrage de poésie dont nous voulons entretenir nos lecteurs; si le jeune auteur qui l'a composé n'appartenait à l'Ecole dont nous venons de parler; si enfin ses premiers essais n'étaient dédiés au grand poète que nous nommions tout-à-l'heure, à Victor Hugo. L'envoi est simple et touchant, il mérite d'être cité:

Poète, dont le nom resplendit éternel,
Vieillard, jeune de gloire, immortel d'espérance,
Père, dont la douleur cherche une fille au ciel,
Exilé..... prends ces fleurs, elles viennent de France!

Ces fleurs, ces poésies, l'auteur les présente au public sous le nom moderne et réaliste de *Muses du Macadam*. Titre destiné, par le contraste qu'il renferme, à faire appel à l'œil et à l'esprit distrait du passant, à moins que le poète n'ait voulu en faire une espèce de déclaration de foi littéraire, indépendante et nouvelle; car s'annoncer ainsi, c'est rompre avec les vieilles traditions, c'est déclarer qu'on n'ira pas chercher l'inspiration sur l'Olympe des anciens poètes, mais sur nos places publiques et dans notre vie de tous les jours, c'est promettre que l'expression sera sans fard et sans apprêt, crue, vraie, vigoureuse, comme doit l'être le coup de pinceau d'un peintre réaliste.

L'ouvrage de M. Justice se divise en trois parties bien tranchées et distinctes, non-seulement par les titres qu'elles portent, mais encore par les matières qu'elles renferment. La première partie porte le titre de l'ouvrage lui même et comprend des poésies généralement élevées, dont l'inspiration est empruntée à la vie et aux événements du jour. La seconde est composée de poésies légères, ce sont les *Gaîtés du cœur*, ainsi que les appelle notre poète. La dernière enfin est consacrée à des poésies philosophiques, métaphysiques et religieuses, dont nous parlerons, après avoir jeté un coup-d'œil sur celles qui les précèdent.

Dans son entrée en matière, l'auteur, se faisant moitié saltimbanque, moitié poète, appelle le public dans ce qu'il nomme *sa barraque, établie en plein vent*, et fait sa profession de foi en même temps que la parade:

Je n'ai pas de galon que la garde salue,
Ni bleu, ni blanc, ni noir, sans crédit, sans brevet,
Je n'ai pu parvenir à fendre la cohue,
Tout le monde ici-bas ne peut être préfet.
. . . . . .
J'aime la Liberté par dessus toutes choses,
Et je sais que le vrai peut nuire quelquefois,

Qu'il n'est pas toujours bon d'ouvrir le pot aux roses,
Et que louer Brutus c'est faire peur aux rois.
. . . . . .
. . . . . .
La vie est, à mon sens, pleine de pourriture;
Chacun souffre et le mal l'emporte sur le bien :
Est-ce ma faute à moi, peintre de la nature;
Je prends tout et ne veux reculer devant rien.

Je dis ce que je vois, je copie et l'on pose.
Le modèle c'est vous, c'est moi; je prends vos traits,
L'âme de celui-ci, d'un troisième autre chose;
Mes crayons sont exacts sans être des portraits.
. . . . . .

On voit à ces derniers vers que l'auteur a quelque parenté avec Alfred de Musset, car cette dernière strophe me semblerait une réminiscence de *Namouna*, où le poète dit au lecteur :

Le vrai seul est ma loi
. . . . . .
. . . . . Je prends à l'un le nez,
A l'autre le talon, à l'autre devinez.....

Alfred de Musset et Victor Hugo sont les maîtres de prédilection de M. Justice et, comme nous aurons occasion de le constater dans la suite, il s'est tellement pénétré de leurs idées et vit dans un commerce si habituel avec eux, que des ressemblances soutenues et frappantes entre lui et ces poètes le trahissent parfois et surprennent le lecteur.

Il y aurait beaucoup à citer dans la première partie de l'ouvrage de M. Justice, si l'on voulait donner une idée de tout ce qu'il y a de bon, et de vraiment poétique. Nous emprunterons seulement quelques vers à une page émue et vigoureuse, dans laquelle le poète s'essaie à plaindre et à venger ces malheureux qui ont la folie d'une idée et qu'on appelle depuis peu *Réfractaires*, sans doute parce que rien ne peut les arracher à la poursuite de leur chimère, poursuite vaine, dans laquelle ils ne trouvent que la misère et la mort. Au nombre de ces infortunés notre auteur range les poètes et s'écrie :

Ah ! misérable, oui, bien misérable l'homme
A qui Dieu mit le ciel dans la tête, et qu'on nomme
Poète, et qui s'en va, — crucifié de l'art,
Se heurtant dans la vie aux angles du hasard.
Misérable et maudit qui se tue et se damne,
L'idéal le fait Dieu, l'idéal le condamne.
Il est né comme nous, homme, bête, banal;
Un jour, il a rêvé son beau rêve idéal,

Il a percé le ciel, éclairé le mystère,
Tendu l'aile, et voulu renier cette terre.
Et la terre se venge. Et la terre a raison !
Rêvez donc ! soyez bon ! cherchez à l'horizon
L'Etoile des bergers et du Jésus antique,
Soyez doux en morale et pur en politique.
Soyez Gama, Colomb, Galilée, on vous hait.
On lapide saint Paul ! Et voilà ce qui fait
Que vous passez des jours sans manger, des nuits blanches
Et des hivers sans feu, sans chemise, sans manches,
Ayant depuis longtemps tout vendu pour avoir,
Un soir que vous mouriez, un peu de brouet noir.

M. Justice puise volontiers son inspiration dans l'amertume du cœur, dans cette espèce d'ennui dont Chateaubriand fut longtemps atteint, et dont Alfred de Musset ne fut délivré que par la mort. Cet état indéfinissable de l'esprit consiste dans un mélange d'ambition impuissante et comprimée, de désirs universels, d'aspirations vers l'origine et la fin des choses. Nôtre poète l'appelle heureusement le *mal de l'âme*. Sans méconnaître ce que ce sentiment a de poétique, à bien des égards, nous le croirions sans peine plus dangereux qu'utile; il attriste, en effet, énerve, décourage, et porte l'homme au dégoût de la vie, par la sombre idée qu'il en fait concevoir. Et cependant, comment résister au charme de ces tristes pensées? Comment lire *Rolla* sans essayer d'en graver quelques vers dans sa mémoire? Comment lire certaines pages du livre dont nous parlons, sans leur payer le sympathique tribut qu'elles méritent, sans regretter de ne pouvoir les citer en entier? Au reste, la poésie vraiment mâle et vivifiante trouve une large place dans ce recueil varié. Qu'il nous suffise de citer, au milieu de pièces détachées et sans titre, inspirations passagères, éclairs rapides et nombreux, les Odes *A la Liberté*, *A la Paix*, *Le gâteau des Rois*, *Les fiançailles*, *L'Antéchrist*. Ce ne sont dans ces poésies que nobles pensées, exprimées dans un style vraiment poétique, soutenu, bien fait pour concilier à l'auteur les suffrages de tous les gens de goût.

Qu'il nous soit permis seulement de revenir sur une observation que nous avons déjà faite en commençant. M. Justice procède de Victor Hugo et d'Alfred de Musset. Ceci soit dit sans révoquer en doute son originalité, il n'aurait qu'à nous répondre, avec un de ses maîtres :

Il faut être ignorant comme un maître d'école,
Pour se flatter de dire une seule parole
Que personne ici-bas n'ait pu dire avant vous;
C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

Cette espèce de filiation est le fruit de l'étude et de la lecture habituelle des œuvres de ces grands poètes; mais cette étude et cette lecture ont laissé

dans l'esprit de M. Justice des traces si profondes, qu'il lui arrive de laisser sa mémoire se substituer à sa propre imagination. C'est ainsi que le début d'une excellente pièce offre, avec une poésie de Victor Hugo, une frappante ressemblance.

On lit dans *Les Chants du Crépuscule*, IV :

La salle est magnifique et la table est immense;
Toujours par quelque bout le banquet recommence,
Un magique banquet, sans cesse amoncelé,
Dans l'or et le cristal et l'argent ciselé.
. . . . . .
. . . . . .
Casques, cimiers, fleurons, bannières triomphales,
Les lions couronnés, les vautours bicéphales.
Les étoiles d'argent sur le sinople obscur,
L'abeille dans la pourpre et le lys dans l'azur,
Les chaînes, les chevrons, les lambels, les losanges,
Tout ce que le blason a de formes étranges,
De léopards ailés, d'aigles et de griffons,
Tourbillonne autour d'eux, se cramponne aux plafonds.
Etc., etc. . . . . .

Voici, dans les *Muses du Macadam*, des vers d'une analogie que l'auteur aurait sans doute fait disparaître, s'il l'eût soupçonnée :

L'assemblée est brillante et le festin immense.
L'orgueil fait ruisseler l'ivresse et la démence.
La salle armoriée et les plats ciselés,
Ont peine à contenir les plats amoncelés.
Ecus, armes, portraits, antiques panoplies,
Bannières et pennons et généalogies,
Le sinople étoilé, l'azur fleuré de lys,
Et la double tiare, et la pourpre aux cent plis,
Les lions couronnés, les aigles bicéphales,
Les vautours, les griffons, les flammes triomphales,
Tous les sceptres, tous les drapeaux, tous les blasons,
Se tordent cramponnés avec l'or aux plafonds.

Nous signalons cette similitude à M. Justice, qui l'ignore peut-être, afin que, pouvant remplir par lui-même son verre déjà grand, il évite de paraître s'abreuver aux sources d'autrui.

Pour en finir avec la première partie de cet ouvrage, nous signalerons deux poésies légères : *Les Hirondelles d'Hiver*, larme versée par le poète sur la pénible existence des petits Savoyards noircis que nous amène l'automne, et une pièce badine intitulée *Arlequin*, conçue d'après le conte charmant d'Alfred de Musset appelé *Namouna*. A propos d'un personnage quelconque qu'on laisse de côté, dans une situation critique, parler de tout et se laisser

aller à une poétique rêverie, égayer cette course au clocher de saillies incessantes, tel est l'artifice et le charme de ces sortes de compositions. Nous ferons observer seulement, à propos de cette pièce, à l'auteur des *Muses du Macadam* que, pour ne pas blesser le goût, la pensée doit être d'autant plus poétique que la forme l'est moins. C'est ce qui fait que nous n'apprécions guère des vers tels que ceux-ci :

Devant mes amis seuls je lève la chemise,
Sans craindre de montrer mes taches de rousseur.

A imiter de loin Musset, ne valait-il pas mieux s'élever comme lui, au lieu de s'abaisser à des pensées triviales, traduites d'une façon un peu crue? La plaisanterie de Musset devient de la haute poésie, lorsqu'il parle de Don Juan et qu'il analyse l'étonnante passion de ce séducteur insatiable. Autant valait, puisque M. Justice nous montre un étudiant nommé d'Armagne, nu, au sortir du bain comme Hassan et, qui pis est, assis sur son sopha, autant valait qu'il s'élevât comme son modèle, plutôt que de badiner, avec esprit il est vrai, mais dans un langage vulgaire.

La seconde partie de l'ouvrage de M. Justice, qui a pour titre les *Gaîtés du cœur*, est entièrement composée de poésies légères, de stances amoureuses, de chansons, de madrigaux. Ce qu'il y a de plus intime dans son portefeuille a été réuni là par l'auteur ; il a été tant fait en ce genre, que nous ne nous étendrons pas là-dessus ; nous nous contenterons de dire que ces poésies seraient tout-à-fait charmantes et à l'abri de la critique, si elles n'avaient le malheur de rappeler un peu trop celles d'Alfred de Musset. La pièce intitulée *Chanson*, dans l'ouvrage de M. Justice, est une pâle imitation de *L'Andalouse* si connue, à laquelle elle doit plusieurs de ses pensées. Une autre poésie, qui a pour titre *Guitare*, est la seconde édition d'une chanson dédiée par Musset *A Pepa*. S'il n'était trop long de rapprocher ici les deux pièces dont nous parlons, nous établirions, les preuves à l'appui, que M. Justice a emprunté presque tout à son modèle, voire même le trait final. Après cela, l'auteur n'est-il pas excusable? Comment être poète, aimer une Andalouse et faire des vers sur elle, sans imiter Musset? S'en charge qui voudra? Cela n'en est pas moins un grave défaut, bien dangereux pour un auteur qui ne peut encore braver la critique, car, après plusieurs rencontres pareilles, le lecteur hésite, craint d'admirer ou de louer, de peur de prendre une réminiscence pour un morceau d'inspiration. On aurait tort, néanmoins, de voir là dedans autre chose que l'erreur d'une mémoire sans doute trop surchargée, car ce qui arrive à M. Justice pour les œuvres d'autrui, lui arrive parfois également pour les siennes, et certains traits qui lui appartiennent se trouvent reproduits plusieurs fois dans son ouvrage.

La critique que nous venons de faire est la seule que l'on puisse sérieuse-

ment adresser à notre poète au sujet de ses œuvres légères, au demeurant pleines de grâce et d'esprit. Pour en convaincre le lecteur, nous lui soumettons la piquante *Circulaire* que voici :

J'emprunte à Pégase une plume
Pour vous prier de vouloir bien,
A l'heure où l'étoile s'allume,
Chez moi venir après demain :

Nous ferons un peu de musique,
De huit heures jusqu'à minuit ;
On interdit le gant classique,
Mais on réclame un peu d'esprit.

L'ennui sera mis à la porte,
En guise de municipal,
Nous remplirons une comporte
De punch pour éclairer le bal !

Si par hasard quelque marquise
Se glissait parmi nous ce soir,
On est prié, malgré sa mise,
De ne pas s'en apercevoir.

J'emprunte à Pégase une plume
Pour vous prier de vouloir bien,
A l'heure où l'étoile s'allume,
Chez moi venir après demain !

Reste la dernière partie, mystique, religieuse, philosophique, mais malheureusement bien obscure. Je ne sais qu'Hégel qui puisse l'emporter, à cet égard, sur M. Justice. Il est fâcheux que cette obscurité règne sur presque toutes les poésies qui font partie de ce troisième et dernier faisceau. Voici quelques exemples, pris à peu près au hasard.

Que sont les temps et l'étendue,
La fraction, nombre imparfait,
Et la mesure au prix du fait?
— L'abstraction est défendue
Par le concret, masque hideux !
Les mondes ont tout autour d'eux :
L'erreur, aux ténèbres sinistres ;
L'Esprit feuilletant les registres
De l'infini qu'il a tenté,
Soudain s'arrête épouvanté
Devant le sceau triple et terrible,
Le triple fermoir invincible
Des trois vertus de l'unité.

On lit plus haut :

L'abîme est dans l'abîme et partout est le nombre.
Son triple flamboiement resplendit dans toute ombre ;

Le sans-fond à jamais engloutit le sans-fin;
Tous deux ne forment qu'un dans leur unique sein!
Dont chacun des aspects est l'infini lui-même;
Et ces trois infinis font l'unité suprême!

Ce que nous croyons comprendre dans ces poésies, c'est que l'auteur chante le panthéisme, qui paraît être son système privilégié. Nous n'aurons garde de le suivre sur ce terrain, où il a apporté une lumière aussi douteuse que son sujet.

Le nouveau thème de M. Justice et la manière dont il l'a traité semblent devoir le mettre, pour cette partie de son livre, à l'abri du reproche que nous lui avons déjà adressé; il n'en est pas tout-à-fait ainsi, témoin ces vers, que nous prenons la liberté de lui signaler :

. . . . . .
. . . . . .
En vain, agenouillés dans leur robe de pierre,
Les temples du vrai Dieu, de saint Paul, de saint Pierre.
Montaient jusqu'à l'azur où notre œil est borné
Sur l'orgue universel du monde prosterné.
En vain faisant vibrer la voix de l'Evangile,
Résonnait le noël du peuple nouveau-né.

Pourquoi ces emprunts à Rolla? Nous ne les relevons pas tous. C'est avoir de la sorte assez signalé le danger à M. Justice.

En somme, des trois parties qui composent l'ouvrage de M. Justice, la première est sans contredit la meilleure, soit par l'élévation des pensées, soit par le choix de l'expression; la seconde, purement légère, fait une diversion agréable à celle qui la précède, mais la troisième est d'une lecture difficile. Si l'auteur eût élagué la plupart des dernières poésies, émondé quelques pièces, bonnes seulement à garder dans son portefeuille, comme imitations ou comme études, s'il avait aussi laissé de côté bon nombre de pensées fugitives, qui ne figurent ordinairement bien que dans les œuvres posthumes des poètes aimés, il aurait offert au public un recueil moins considérable, mais bien choisi et digne d'éloges sans mélange.

Il est temps de fermer cet ouvrage, que nous ouvrirons encore pour donner à nos lecteurs une idée plus complète des excellentes pages qu'il renferme, en les leur mettant sous les yeux. Que le poète dont nous venons de parler, car il est de ceux auxquels on peut donner ce nom, que le poète ne se méprenne sur aucun des sentiments qui nous ont inspiré, en écrivant ces lignes. Nous ne voudrions pas plus blesser son âme jeune et sensible, qu'essayer de fouler aux pieds la fleur d'un parterre, de mutiler un papillon ou d'effaroucher un rossignol dans les bois.

H. G.

JULES DE BIERS.

NOUVELLE.

I.

Tu me demandes, mon cher Gustave, pourquoi je reste si longtemps à Paris, éloigné de ma famille, de mes occupations, et de tout ce que j'aime dans ma ville natale. Tu crois, peut-être, que cette séduisante sirène, tant chérie de Montaigne, en dépit des boues morales et physiques qu'elle contient en si grand nombre, me retient dans ses filets enchanteurs? Détrompe-toi. L'Exposition peut avoir beaucoup d'attrait à mes yeux; la vie parisienne peut me plaire infiniment; rien ne me fera oublier mon clocher natal, et si je suis resté à Paris, plus longtemps que je n'en avais l'intention en partant, c'est qu'une triste et sombre histoire m'y a retenu, en dépit de moi-même. Comme tu as connu beaucoup le héros de ce récit, Jules de Biers, mon plus cher ami après toi, *dimidium animæ meæ*, comme le dit Horace de Virgile, je veux te raconter tous les détails intimes de ce drame.

Nous avions fait, tu le sais, toutes nos classes ensemble, passé nos examens le même jour, et après avoir achevé son droit à Toulouse, Jules de Biers, au lieu de revenir près de sa famille, dans ce doux nid que l'on n'abandonne jamais sans regret, le *sweet home*, comme l'appellent les Anglais, Jules de Biers, poussé par le démon des aventures, par un caractère inquiet et changeant, partit pour Paris, malgré les remontrances de ses parents et les observations de ses amis.

Son père, sans fortune, obligé de pourvoir encore à l'éducation de deux filles, ne pouvait faire à Jules qu'une très-maigre pension

de douze cents francs, juste assez pour l'empêcher de mourir de faim.

J'essayai, au nom de notre ancienne amitié, de le détourner de son dessein, et de le retenir près de nous; tous mes efforts furent inutiles.

— « Que ferai-je ici? me dit-il; je végèterai dans quelque étude de notaire ou d'avoué, durant dix années, puis j'achèterai une charge, payée avec la dot d'une femme, qu'il me sera impossible d'aimer *par ordre*, et que je ne pourrai regarder que comme un créancier plus ou moins intraitable. Non, mille fois non ! Je me sens au cœur une autre ambition ; cette vie étroite de la province m'étouffe; il me faut l'atmosphère parisienne pour respirer à l'aise, et j'ai besoin des luttes fiévreuses d'une existence véritable, agitée, ardente, dont la flamme éclaire et brûle !

— » Oui, lui répondis-je; mais cette vie use l'homme en peu de temps.

— » Eh ! qu'importe ! au moins, lorsqu'on arrive au terme, on peut dire qu'on a vécu ; tandis qu'ici, on végète , et l'on meurt sans avoir connu la vie. »

Il nous quitta donc, malgré nos larmes, et partit pour Paris, muni de lettres de recommandation auprès d'amis riches et haut placés. Si son nom lui ouvrit en même temps tous les salons du faubourg Saint-Germain, si partout il fut accueilli avec cette politesse cordiale, sous laquelle se cache l'égoïsme parisien, il se heurta néanmoins bientôt à cet obstacle infranchissable et capital, la pauvreté, contre lequel viennent se briser les efforts de tant d'hommes jeunes, ardents, doués d'une énergie capable de tout....., pourvu qu'ils trouvent comme point d'appui un coffre-fort bien rempli, ou un crédit illimité.

II.

Jules de Biers n'était ni un Rastignac, ni un De Marsay ; s'il possédait plus de valeur réelle que ces deux types de Balzac, s'il était dévoré comme eux de cette fièvre ambitieuse qui pousse les hommes aux plus hautes actions, et aux bassesses les plus honteuses, il n'avait ni leur habileté, ni leur rouerie.

Franc à s'en repentir, se laissant aller à son premier mouve-

ment, qui n'est plus le bon, maintenant; ne se méfiant pas assez des paroles mielleuses, des promesses et des poignées de main qu'on lui prodiguait; se livrant tout entier sur un mot amical, et croyant les hommes tous semblables à lui, il devait, avec une pareille inexpérience du cœur humain, être dupe toujours, et échouer dans la lutte qu'il allait entreprendre. Il ignorait que ce terrible combat de la vie parisienne exige du lutteur, avec la force et l'énergie, la ruse et la finesse. Il n'avait que la force, ou plutôt un désir violent, une ardeur fiévreuse, qu'il prenait pour la force.

Son projet, en arrivant à Paris, était de pénétrer jusqu'à l'une des sommités du barreau, de se faire admettre auprès d'elle comme secrétaire, et, sous l'égide puissante d'un de ces hommes habiles dont la parole remue les foules, comme la tempête soulève les flots, de se faire connaître au Palais, de manière à pouvoir atteindre en quelques années, au moins au second rang dans la carrière d'avocat.

Patroné par le duc de F..., cousin éloigné de son père, Jules de Biers fut bientôt accueilli comme secrétaire par Me B..., un de nos plus célèbres avocats; d'un caractère assez difficile, ce dernier rendait l'existence de ses secrétaires fort pénible. Les accablant de travail, depuis l'aube jusqu'au soir, il ne les payait presque point, les trouvant déjà suffisamment récompensés par l'honneur de travailler sous ses ordres. Ce n'était rien pour les compagnons de Jules, tous jeunes gens riches, qui ne voulaient que passer peu de temps dans le cabinet de Me B..., assez seulement pour pouvoir se dire ses anciens secrétaires, titre qui suffisait pour pousser un homme dans toutes les carrières, à une époque où l'étiquette du sac est seule examinée, sans que le contenu paraisse digne d'attention.

Ils menaient tous la vie à grandes guides, ayant chevaux, maîtresses connues, jouant au cercle, hantant les coulisses de l'Opéra, se battant en duel pour leur cheval favori aussi bien et mieux que pour leur maîtresse, au nom de l'honneur toujours, et tous sans honneur, ignorant même ce que ce mot voulait dire, finissant par un mariage déshonorant, afin de redorer leur blason, comme le prince de X..., ou poitrinaires à vingt-cinq ans, comme le duc de Z....

III.

Jules de Biers comprit bientôt son impuissance en sondant l'abîme sans fond de sa pauvreté; il sentit qu'il lui manquait l'essentiel pour réussir, et un moment, il eut la pensée de revenir, découragé et prêt à abandonner la lutte, dès le début. Il m'écrivit à ce sujet, me demandant un conseil, et je ne lui répondis que ces mots :

— « Reviens, reviens vite ! »

Pourquoi ne m'a-t-il pas écouté ! Pourquoi faut-il qu'il ait rencontré sur son chemin un de ces êtres, semblables au Méphistophélès de Gœthe, qu'on dirait envoyés par le génie du mal, pour pousser l'homme qu'ils ont choisi comme victime, jusqu'aux dernières limites du malheur et de la fatalité !

Jules se lia d'amitié avec un des secrétaires de Me B..., le vicomte Du Parc, jeune homme de vingt-huit ans, aux manières distinguées, affables, d'un extérieur séduisant, mais cachant sous cette enveloppe une âme vile et corrompue, faisant le mal pour le mal lui-même ; d'autant plus dangereux qu'il portait le masque de l'honneur le plus sévère, et de la délicatesse la plus minutieuse. Une nature, aussi franche et aussi inexpérimentée que celle de Jules, devait certainement se laisser prendre aux piéges tendus par ce raffiné de vice.

Le vicomte Du Parc commença par amener Jules au cercle de la rue *****, fréquenté par l'aristocratie, et où les descendants dégénérés des plus grandes familles de France passent leur nuit autour d'une table de baccarat ou de lansquenet, remplaçant les actions d'éclat de leurs ancêtres, par des gains ou des pertes, dont le chiffre effrayant doit rendre leur nom illustre, grâce à la plume de nos modernes *reporters* de la *high-life*. Quand le duc de Z..... avait perdu deux cent mille francs en quelques heures, K..... bey gagné cette somme aussi vite, on regardait ainsi la nuit employée, comme une des plus fameuses de l'année, digne de figurer dans les annales du cercle, et tous les journaux de Paris l'annonçaient à la France et au monde !

Quelquefois c'était une actrice en renom, sans esprit ni beauté, que ces Messieurs protégeaient, et qu'ils défendaient au théâtre à

coups de poing et à coups de canne, contre un parterre plébéien sifflant l'indigne idole, et la couvrant de boue. Alors, sur le trottoir de la place publique, on entendait comme jadis sur les champs de bataille historiques de notre vieille France, ces cris fameux : « A moi, la Trémouille ! à la rescousse Montmorency ! » Et l'on voyait rouler dans la fange du ruisseau, pour aller s'asseoir ensuite sur les bancs de la police correctionnelle, les descendants des preux chevaliers, qui avaient versé leur sang pour la défense de la patrie et de la religion. Tels étaient les plaisirs et les occupations d'une partie de notre aristocratique jeunesse, en y joignant les courses de chevaux, pour l'amélioration de la race chevaline et l'abêtissement des coureurs.

Plus d'élan pour les grandes choses du cœur et de l'intelligence humaine ! L'honneur? une grimace ! La patrie, la religion, la poésie, l'art, des mots vides, qui se prêtent à la plaisanterie, à l'ironie fine et mordante !

Jules de Biers recula d'abord de dégout, au contact de ces mœurs dissolvantes, corrompues comme celles de la régence et du siècle de Louis XV, mais sans en avoir le vernis, ni le brillant; corruption d'écurie et d'égout, écœurante pour l'homme d'esprit autant que pour le philosophe. Puis, peu à peu, il se familiarisa avec ces nuits passées au jeu, ou dans les orgies de cafés et de restaurants connus, en compagnie d'hommes perdus et dépravés, n'ayant plus même conscience de leur dépravation, et de femmes pour qui l'amour n'est absolument qu'une spéculation financière, plus ou moins lucrative, suivant que le hasard leur fournit des dupes plus ou moins riches. Il devint bien vite comme eux un épicurien à la façon d'Horace, moins l'esprit pourtant, et répétant l'éternel refrain : *Carpe diem*.

Il fallait beaucoup d'or pour mener cette existence *à outrance;* Jules en trouva dans le jeu, où le bonheur le plus insolent l'accompagna longtemps. On attribua sa chance, au Cercle, à une breloque microscopique qu'il portait, et qui devint pour tous les joueurs un fétiche redoutable. On lui offrit des sommes considérables afin de le lui enlever, mais il refusa toujours de s'en dessaisir, et il fut même obligé de veiller sur cet objet, pour le sauver des tentatives de quelques-uns des joueurs superstitieux. Un jour, cette breloque disparut, et comme si le destin eût voulu

donner raison aux stupides croyances des joueurs, Jules commença bientôt à perdre d'une façon effrayante. En vain restait-il à la table de jeu toute la nuit et le jour suivant, sans désemparer, mangeant à la hâte, et continuant la partie infernale, avec cette fièvre hideuse du joueur forcené ; ses pertes s'accumulaient de plus en plus ; il devait à K..... bey, cent mille francs, à six heures du soir, et il n'avait pas chez lui un louis.

Il perdit complètement la tête, et pour se sauver, le malheureux écouta les funestes conseils du vicomte Du Parc. Il apporta au Cercle un paquet de cartes préparées... il tricha honteusement... et les gains revinrent plus abondants que jamais.

IV.

Jules de Biers faisait alors la cour à une jeune veuve, Mme de Perceval, jolie, riche, cherchant un second mari dans cette foule d'adorateurs qui remplissaient les salons de son hôtel de la rue Saint-Dominique. Jules, élégant, distingué, point banal, d'un esprit délicat et fin, fut remarqué bientôt par la jolie veuve, à qui il plut surtout à cause de sa nature franche et ouverte. Elle laissa voir sa préférence pour le nouveau soupirant que lui avait présenté le duc de F..., et les habitués de l'hôtel comprirent vite que Jules n'avait eu qu'à paraître pour les vaincre tous.

Il fut admis dans les réunions intimes du Lundi, et l'amour vint faire battre son cœur et le remplir des plus douces émotions. A vingt-deux ans, Mme de Perceval était dans tout l'épanouissement de sa beauté : blonde et blanche, mignonne et modelée cependant comme une statue antique, les cheveux fins et abondants, avec un reflet d'or semblable à celui que donnaient à leurs Vénus le Titien ou Paul Véronèse ; d'une simplicité de mise, indiquant le goût et l'élégance la plus difficile à acquérir pour une femme, elle devint rapidement l'idole adorée de Jules, qui sembla se purifier au contact de cette pure atmosphère d'amour, et y retrouver sa première nature des anciens jours.

Il négligea le Cercle et le jeu ; on ne le vit plus dans les avant-scènes des Bouffes, ni dans les coulisses de l'Opéra. La *Perle noire*, la plus célèbre Phryné de l'époque, le réclamait à

tous les échos d'alentour, et M. Du Parc fut accusé de séquestration. Ce dernier, en riant de son mauvais sourire, répondit qu'on reverrait bientôt Jules de Biers. Il savait que pour faire la cour à une femme riche, jeune, belle, comme l'était Mme de Perceval, il fallait les trésors inépuisables de Golconde, et l'argent gagné misérablement au jeu par Jules ne devait pas durer toujours. En effet, cette prédiction sinistre ne tarda point à se réaliser, et un mois après, Jules reparaissait au Cercle, et reprenait son ancien sceptre de joueur, en continuant son infâme manége.

Il étonnait les habitués du salon de jeu par sa chance invariable, et tous se demandaient quel était le nouveau fétiche d'un si heureux joueur. Un jour, vers quatre heures du matin, il tenait la banque depuis minuit, et venait de réaliser un gain de cent cinquante mille francs, lorsque son voisin se leva soudainement, et lui touchant légèrement le bras du bout des doigts, il lui dit froidement :

— « Monsieur, vous êtes un escroc ! depuis deux heures vous nous volez tous indignement ! »

Et prenant les cartes bizeautées, il les lui jeta à la figure. Immédiatement tous les joueurs se levèrent, et sans mot dire, ils montrèrent du doigt la porte à Jules, suivant les us et coutumes du Cercle en pareille circonstance. Ce dernier, pâle, haletant, les yeux hagards, courba la tête sous cet affront sanglant ; et, chancelant comme un homme ivre, il prit le chapeau et le pardessus que lui tendit dans l'antichambre le valet de pied, et machinalement, sans bien savoir ce qu'il faisait, écrasé sous le poids de l'injure méritée qui venait de le mettre au ban de la société, il rentra chez lui à pied, oubliant sa voiture qui l'attendait à la porte du Cercle.

V.

J'arrivai à Paris à cette époque ; c'était au commencement du mois de mars, et j'allai demander l'adresse de Jules chez Me B..., ne l'ayant plus trouvé à son ancien domicile, celui qu'il occupait, en débutant pauvre et honnête dans la vie parisienne. On ne put me l'indiquer, mais on m'envoya au Cercle de la

rue ****, où j'appris le scandaleux épisode qui s'était passé la veille, et dont tout Paris commençait à causer. Désespéré, et l'âme remplie d'une inquiétude mortelle, je me fis conduire à l'hôtel où demeurait Jules, et en entrant dans sa chambre, je le vis étendu mourant sur un lit ensanglanté. En me voyant, sa figure sembla s'illuminer d'un sourire ; il murmura faiblement quelques paroles que je ne pus entendre; puis l'agonie vint, lutte terrible contre la mort, qu'il soutint pendant toute la nuit. Je veillai près de lui avec le prêtre, et durant ces longues heures nocturnes, le domestique de mon pauvre ami m'apprit la fin de cette lamentable histoire.

Après l'affront sanglant et mérité qu'il avait reçu au Cercle, Jules comprit que toutes ses espérances de bonheur venaient de s'évanouir à jamais. Il fallait dire adieu pour toujours à la fortune, à la gloire, à l'amour ; Mme de Perceval était perdue complètement pour lui ; et il savait que si le joueur escroc, chassé honteusement du Cercle, osait se présenter devant elle, elle s'éloignerait à la hâte, le mépris et le dégoût aux lèvres. Au milieu de cet écroulement complet de tous ses beaux rêves d'avenir, il ne vit de refuge que dans la mort. Le suicide se présenta tout d'abord à sa pensée ; mais il le repoussa, non point par timidité ou par crainte, mais par une sorte de répugnance instinctive pour ce genre de mort. Si une épidémie terrible s'était soudainement déclarée, il serait allé puiser des germes mortels près du lit des malades ; si une émeute sanglante avait subitement semé de cadavres les rues de la grande ville, il serait descendu dans l'arène, afin d'y tomber sous la balle d'un émeutier.

Au milieu de ses douloureuses méditations, il vit surgir devant lui la sinistre figure de Du Parc, la cause première de tous ses maux, et une idée nouvelle vint terminer toutes ses irrésolutions. Un duel avec cet homme était chose possible ; le vicomte, menacé par Jules de révélations compromettantes, n'oserait pas refuser de se battre ; et, de première force à l'épée et au pistolet, il ne lui serait pas difficile de se débarrasser d'un témoin importun, prêt à révéler ses conseils et ses insinuations perfides, et à le perdre complètement dans l'esprit du monde parisien, fort sévère pour les grecs et les escrocs. Les raffinés d'honneur, qui

composent cette couche élevée de la société, tolèrent en effet très-bien qu'on vole des fournisseurs trop confiants, ou des actionnaires trop... naïfs ; mais ils regardent les dettes de jeu comme des dettes d'honneur, et vouloir les payer en trichant est le dernier degré de l'infamie.

Jules ne se trompait pas ; le vicomte accepta le duel, et après s'être procuré quatre témoins, ils allèrent se battre dans la forêt de Fontainebleau. Notre pauvre ami reçut une balle dans le côté, et lorsque j'arrivai chez lui, on venait de le ramener mourant, car il n'avait pas voulu rester sur le lieu du combat, et avait exigé qu'on le transportât en voiture dans son domicile de Paris.

Il est mort entre les bras de son père, que j'appelai par une dépêche télégraphique, et qui a pu recevoir le dernier baiser de son cher enfant. Mme de Perceval n'a envoyé personne pour s'informer de l'état de celui qu'elle croyait aimer. Aucun ami n'a suivi le cercueil de notre cher Jules, et son père et moi l'avons accompagné seuls au cimetière Montmartre.

Telle est la vie parisienne, mon cher Gustave ; c'est un monstre aux dents d'acier qui broie les imprudents trop faibles pour lui résister. Les combattants ont pour drapeau un billet de banque, et leur devise est : chacun pour soi ! Comme le disait si bien Balzac, qui avait sondé tous les sombres abîmes de cette existence, le meilleur ami qu'on puisse y posséder est la pièce de cent sous, et le parent véritable le billet de mille francs. Restons donc dans notre province ; si l'égoïme s'y montre aussi, il y est moins cruel et moins dur qu'à Paris. Il blesse peut-être, mais il ne tue pas. La famille existe encore en province ; l'amitié y fleurit toujours, rare sans doute, mais non pas introuvable ; tandis qu'à Paris, trop souvent ces deux mots, famille, amitié, sont rayés du dictionnaire. Malheureusement la centralisation fait trop de progrès ; elle attire dans quelques centres gorgés de vie tout le sang du corps ; et de cet état de choses déplorable, sortira peut-être le règne universel de l'égoïsme, en province aussi bien qu'à Paris.

EMILE GAILHARD.

L'EXPÉDITION FRANÇAISE AU POLE NORD.

Depuis les voyages de Barentz, d'Hudson et de Baffin, vers le commencement du XVIIe siècle, de vains et nombreux efforts ont été tentés pour parvenir jusqu'au pôle Nord.

Dans la première moitié de notre siècle, ces efforts ont redoublé d'énergie, en consacrant les noms principaux des deux Ross, de Parry, Franklin, Austin, Penny, de Haven, Kennedy, Belcher, Kellet, Ommaney, Collinson, Mac-Clure, Inglefield, Kane, Mac-Clintock, etc.

Le but spécial de la plupart de ces expéditions était de trouver un passage direct et commercial pour pénétrer de l'Atlantique dans le Pacifique, soit par le Nord-Ouest, soit par le Nord-Est.

A la suite de la douloureuse issue du voyage de Franklin, et au retour des expéditions envoyées à sa recherche, pendant plus de dix ans, on a paru abandonner tout nouveau projet.

En 1865, le capitaine de vaisseau Sherard Osborne, de la marine britannique, proposa une nouvelle tentative par le détroit de Smith, au nord du Groënland, en reprenant à peu près les traces de l'américain Elisha Kane.

Ce projet accueilli dès le début par de chaleureuses sympathies, fut combattu par le docteur Augustus Petermann, géographe allemand, qui recommandait de préférence la route entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble, en revenant à la voie de Barentz.

Aujourd'hui, un hydrographe et navigateur français, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, M. Gustave Lambert, propose une direction entièrement nouvelle, par laquelle il n'a jamais été fait aucune tentative, en partant du détroit de Behring pour atteindre la Polynia, mer reconnue libre, et de là, le pôle Nord même.

Aucun des hardis navigateurs qui ont parcouru les mers où s'est perdu sir John Franklin, n'ont pu atteindre encore le pôle Nord. Leurs travaux et leurs relâches n'ont eu jusqu'ici qu'un résultat certain : le perfectionnement de la topographie de l'Océan Glacial Arctique. Mais « nul mortel n'est parvenu à l'extrémité de l'axe autour duquel la terre exécute son mouvement diurne, à l'endroit où le soleil, pendant six mois de l'année, ne se couche point et semble décrire tous les jours une circonférence de cercle dont tous les points sont à la même distance de l'horizon (1). » Deux Français seulement ont parcouru cette voie, le lieutenant Bellot, mort à l'œuvre et M. Emile de Bray, de la marine militaire.

M. Gustave Lambert propose d'entreprendre ce voyage, si intéressant au double point de vue de la science et des civilisations primitives, par une route toute nouvelle. Si l'on est tenté de demander au nouvel explorateur ses titres à notre confiance, il a sa réponse prête et vraiment on ne saurait être plus complet. Ce n'est pas dans la géographie théorique seule que M. Lambert a pénétré le secret de sa découverte future, mais dans la navigation elle-même.

L'on a eu cherché dans les mers polaires une route pour le commerce qui permît de communiquer directement du Pacifique à l'Atlantique. Si cette voie soi-disant commerciale a été trouvée, l'on sait à n'en plus douter, depuis 1851, que l'intensité du froid en interdit l'usage. L'Océan Glacial est désormais, comme calculs, le domaine exclusif de la science pure. Pourrait-on s'étonner qu'un mathématicien, joignant à ses connaissances spéculatives la science de l'ingénieur hydrographe, soit tenté de compléter l'œuvre de Franklin? Prétendre arriver au pôle Nord, découvrir l'inconnu, n'est-ce pas vouloir admirer l'œuvre du Créateur pour ainsi dire à sa base? N'est-ce pas reculer les bornes de la science topographique au bénéfice de la philosophie religeuse transcendentale?

Tout se tient dans cette grande question, à l'apparence pure-

(1) Voir dans le *Journal des Débats* du 25 septembre l'article si intéressant de M. Paul de Rémusat, dont nous donnons quelques extraits, intitulé : *M. Gustave Lambert et le projet de voyage au pôle Nord.*

ment physique; il y a là un double intérêt : matériel et moral. Mais la prédominance appartient pour l'heure présente à la découverte géographique. Le côté moral ne sera qu'une déduction du côté matériel. A celui-ci donc l'importance première.

« La carte de cette région n'est pas seulement peu exacte, elle est nulle. Entre 80 et 90 degrés de latitude, tout est inconnu, et ce pays équivaut en étendue aux quatre cinquièmes de l'Europe. Peut-être y a-t-il là des habitants et une civilisation rudimentaire, celle de l'âge où les hommes vivaient dans les villages lacustres de la Suisse; car Morton, un peu au-delà de 80 degrés, a trouvé des huttes enfouies dans la glace et entourées d'ossements de phoques. La topographie, la géologie, la faune et la flore de ces contrées n'ont pu être étudiées. Que de grands sujets de curiosité noble et désintéressée !

» Dans un projet de ce genre, une première question se pose: Quelle est la nature du sol qu'on doit rencontrer au pôle Nord? Il semble que la réponse puisse être gardée pour le retour, et qu'on doive dire : Nous verrons bien. Il importe cependant de savoir, avant de partir, si l'axe de la terre aboutit à une plaine liquide ou solide. Si ce pôle est placé sur un continent, ou simplement si les glaces qui ont arrêté tant de voyageurs se continuent jusque là en augmentant de ténacité et de solidité, il y faut aller par terre et abandonner le vaisseau, au cap Parry, par exemple, par 81 degrés 56 minutes, pour prendre ces traîneaux légers, auxquels s'attellent aisément les chiens des Esquimaux. Bien des voyageurs anglais estiment qu'il en doit être ainsi et qu'on peut parcourir dans cette voiture fragile et incommode les 900 kilomètres qui séparent le cap Parry du pôle. On cite des exemples encourageants.....

» Ce voyage en traîneau, quoique possible si la route entière était glacée, aurait l'inconvénient de ne pouvoir être entrepris qu'en hiver, pour que la sécurité fût plus grande et la glace plus épaisse et on en devine toutes les misères. Les glaces d'ailleurs, qui semblent immobiles, sont trompeuses, et un mouvement insensible fait souvent perdre au voyageur la plus grande partie du chemin qu'en se hâtant il a pu faire. Un long séjour enfin serait impossible, faute de provisions, et les instruments fragiles nécessaires aux observations arriveraient brisés. C'est donc là un

voyage de plaisir. Heureusement le raisonnement et l'observation paraissent démontrer qu'une mer libre, au moins une partie de l'année, recouvre le pôle. On peut prévoir qu'il n'y a là ni continent, ni glaces, et le même vaisseau parti des côtes d'Angleterre, de France ou de Hollande, y pourra jeter l'ancre et hiverner.

» Sans se confier uniquement à l'opinion de Parry et à celle de Morton qui, à l'extrémité du détroit de Smith, a vu, du haut d'une montagne escarpée, une mer dégagée de glaces, et constaté un adoucissement de température, sans en croire, dis-je, le témoignage des yeux, si incertain en ces climats, on peut se convaincre que le pôle n'est point le lieu le plus froid du globe, et qu'en remontant sans cesse vers le nord, malgré l'opinion commune, on ne remonte pas vers le froid. S'il est vrai, d'une manière générale, que la température décroît de l'équateur vers les pôles, la loi de décroissance est loin d'être régulière. Des points situés sur un même degré de latitude ont des températures très-inégales. On chasse l'ours arctique à Terre-Neuve, sous le parallèle de Paris. La chaleur reçue est différemment employée suivant les régions où elle tombe, et des circonstances diverses en modifient la répartition. Les vents et les courants marins emportent une portion notable des rayons que le soleil envoie aux régions équatoriales.

» La réalité et la fluidité de la mer polaire sont encore attestées par les nombreux courants des environs du pôle, qui passent d'un hémisphère dans l'autre, et dont les mouvements sont incompatibles avec un sol immobile. Enfin une dernière remarque a été faite et confirme ces observations. Les glaces qui flottent près du pôle, et particulièrement dans les environs du détroit de Behring, ont des dimensions assez faibles.

» Lorsque les glaces qu'on rencontre en mer sont très hautes, on peut affirmer qu'une terre à glaciers est très-voisine ; et si le massif des Alpes était entouré par une mer, on trouverait aux abords des glaces énormes. Or dans la mer arctique, surtout près du détroit de Behring, les blocs de glace sont la plupart très-étendus en longueur, mais peu élevés ; différents en cela de ceux du pôle sud, où Ross a rencontré une ceinture de glaces de hauteur colossale mesurant parfois près de 1 kilomètre, et témoi-

gnant de l'existence probable d'un continent et d'un froid très-intense. C'est une des preuves de ce fait, singulier au premier abord, qu'il fait plus chaud au pôle nord qu'au pôle sud.

» Puisque c'est une mer qu'on atteindra, c'est sur un navire qu'il faut partir. Ce navire devra traverser une ceinture de glaces en partie flottantes durant l'été. Mais les continents divers dont la pointe se prolonge vers le pôle ont une forme et une fin inconnues dans les environs de cette ceinture ou du pôle lui-même. C'est par un des intervalles que ces continents laissent entre eux qu'il faut pénétrer dans l'océan arctique. »

Des trois routes que présente la carte : le Groënland et la Norvége, la mer de Baffin, le détroit de Behring séparant l'Amérique russe de la Russie d'Asie, il suit que le détroit de Behring doit être préféré à raison du degré inférieur de difficultés qu'il présente, comparé surtout aux deux autres. C'est ce chemin que veut suivre M. Lambert, par ce double motif qu'il le croit vrai et qu'il l'a déjà fréquenté. Le navire avec lequel il tentera sa découverte « doit jauger de 6 à 700 tonneaux, être large de flanc, relativement court, tirant peu d'eau, avec des mâts très-forts et un avant très-solide. Il faut le disposer d'une façon particulière, le chauffer par une sorte de calorifère, et lui ajouter, s'il se peut, une machine à vapeur d'un modèle nouveau. » Mais ce n'est pas tout. Il ne suffit pas de parler de l'œuvre, de trouver les collaborateurs. Il faut obtenir le navire, les instruments de précision, les approvisionnements indispensables comme travail et comme durée. Il faut, en un mot, assurer l'entreprise.

Dans le principe, M. Gustave Lambert s'était proposé de réaliser son voyage en doublant son but. Pour cela, il y aurait intéressé des négociants et des industriels ; ayant acquis une connaissance profonde des lieux, il aurait guidé son navire dans les parages que n'a pas encore désertés la baleine, et le produit de la pêche aurait hâté la solution de l'œuvre scientifique ; mais un bâtiment baleinier aurait été peu propre à une exploration géographique : les préoccupations des cointéressés auraient pu entraver la marche des investigations. Il faut donc se réjouir de ce qu'un grand nombre de savants se soit intéressé à l'entreprise.

Un Comité de patronage central a été constitué à Paris. On y voit des hommes appartenant à toutes les opinions politiques,

professant les convictions religieuses les plus diverses, tous sans distinction de rang ou d'âge. La Société de Géographie, l'Association scientifique de France, l'Institut, le Sénat, le Conseil d'Etat, le Corps législatif, le Corps des mines, le Bureau des longitudes y sont largement représentés.

Le Comité fait appel par les Comités de province à tous ceux de nos concitoyens qui s'intéressent aux progrès de la science, et qui seraient heureux de voir une pareille entreprise menée à bonne fin à l'honneur du pavillon national.

L'importance scientifique exceptionnelle de cette expédition dont le succès inscrirait dans nos annales une date mémorable, puisqu'il s'agit de résoudre le plus grand problème géographique que notre siècle puisse se poser, nous fait espérer qu'en France on saura répondre à un libre appel.

Une souscription publique est ouverte (1).

Dès que la souscription aura atteint le chiffre de 600,000 fr., minimum jugé nécessaire pour une expédition d'un caractère exclusivement scientifique, il sera procédé à l'armement spécial d'un navire, par les soins de M. Gustave Lambert, chef de l'expédition, sous le contrôle du Comité de surveillance, et avec le concours technique d'un armateur désigné par le Comité ; des savants spéciaux seront attachés à l'expédition.

Si, à la date du 1er juillet 1868, le montant des souscriptions était insuffisant, il serait procédé au remboursement *intégral* de chaque souscription.

Nous terminons en disant que le Chef de l'État, après un examen attentif du projet, a manifesté sa haute approbation, et en a autorisé l'expression publique.

CH. FLORENT.

(1) Dans les bureaux de la Société de géographie (adresser les lettres à l'agent de la Société, rue Christine, 3).

Les fonds seront versés : Au siége de la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie, rue de Provence, 68, et chez les divers agents et correspondants de cette Société ; — au Comptoir d'escompte, rue Bergère, 14, et dans les diverses succursales.

CHRONIQUE.

—

La rentrée solennelle des Facultés a eu lieu le samedi 23 novembre, sous la présidence de M. le Recteur.

Le grand amphithéâtre de l'Ecole de Droit, décoré comme de coutume, a trouvé réunis autour de l'honorable chef de l'Académie de Toulouse les premiers représentants du corps universitaire. Les jeunes gens de nos écoles avaient répondu en masse à l'appel de leurs maîtres, les uns prêts à entrer dans l'exercice d'une vie indépendante et libre, les autres qui venaient de nouveau saluer l'enseignement de leurs anciens professeurs et témoignaient ainsi aux nouveaux venus le respect qui naît de l'expérience et de l'étude.

Après l'ouverture officielle de la séance, M. le Recteur a donné la parole à M. Vidal Lablache, le nouvel inspecteur d'Académie, le successeur du regretté M. Cahuzac. M. Vidal a présenté un résumé succinct et statistique du Rapport de MM. les doyens, selon un nouvel usage inauguré l'an passé. Comme il convenait, M. l'Inspecteur a payé un juste tribut d'éloges au zèle et au talent de MM. les professeurs des diverses Facultés. Le ton bienveillant et distingué de M. Vidal a trouvé un écho sympathique dans son jeune auditoire et d'unanimes applaudissements sont venus témoigner du bon effet de son Rapport général.

D'après une noble et vieille tradition, c'est au dernier venu des professeurs suppléants de l'Ecole de Droit que revient l'honneur de juger les concours de cette Faculté. Cette année, c'est donc M. Arnaud qui a dû porter la parole. Le rapporteur a d'abord remercié de leur sympathie ceux qui furent naguère ses maîtres et qui sont aujourd'hui ses collègues. Puis, entrant dans son sujet, il a caractérisé avec précision et mesure les défauts et les qualités des travaux produits au concours par les lauréats.

M. Arnaud a émis une pensée aussi pleine de finesse que vraie, à savoir : le lendemain d'un concours malheureux en apparence porte avec lui sa récompense ; avoir répondu à l'appel de ses maîtres, n'est-ce pas avoir triomphé de funestes loisirs? n'est-ce pas surtout avoir vaincu ce mortel ennemi de l'étude, la paresse? Les déboutés des concours n'ont pas été ceux qui ont le moins applaudi, et c'était justice.

La Faculté des Lettres est toujours représentée pour le rapport sur les conférences de littérature française, par le professeur même de cette chaire. Depuis que M. Delavigne a été appelé aux honneurs du décanat, il fait un double travail et n'en réussit pas moins, quoique terminant une séance un peu longue, par un franc succès. Le sujet, cette année surtout, y prêtait fort. Parler de Montesquieu dans l'enceinte où se forment nos futurs magistrats et ceux qui seront un jour l'honneur du barreau, c'était une rare bonne fortune. Parler de l'*Esprit des Lois* n'était-ce pas aussi évoquer la *Politique* d'Aristote par sa théorie sur les Révolutions, d'où est sorti le plan de Montesquieu lui-même? Parler des *Lettres Persanes*, cette satire brillante des mœurs du XVIIe siècle, de la *Décadence et de la grandeur des Romains*, n'était-ce pas faire revivre d'un trait ce que l'antiquité et les temps modernes offrent de plus attrayant à notre esprit, de plus profond pour nos méditations? M. Delavigne a intéressé son auditoire pour le sujet traité et pour ceux qui ont pris part au succès de ses Conférences. On a tout particulièrement applaudi le nom d'un jeune lauréat polonais.

La distribution des prix a terminé cette séance.

On lira le nom des heureux vainqueurs dans le compte-rendu de la rentrée solennelle et dans le *Messager de Toulouse* des 19 et 24 août.

—

Par décision de M. le Ministre de l'Instruction publique, M. Barry, principal du collége de Figeac, est nommé secrétaire-comptable des Facultés des Lettres, des Sciences et de l'Ecole de Médecine de Toulouse.

Nous sommes heureux de voir succéder à l'ancien professeur d'éloquence de Sorèze, le regrettable fondateur de notre Revue, M. Lacointa, un homme aussi distingué que le principal du collége

de Figeac. Nous constatons cet avancement avec d'autant plus de plaisir, que M. Barry est le frère du savant épigraphiste, M. Edw. Barry, dont on connaît la collaboration incessante dans notre recueil.

M. le docteur Joly, professeur de zoologie à la Faculté des Sciences, vient d'être nommé membre correspondant de l'Académie royale de médecine de Bruxelles. Cette haute distinction est d'autant plus flatteuse, qu'elle est toute spontanée. Notre savant professeur de physiologie était depuis longtemps désigné au choix de cette Académie : lors du Concours de 1851 à 1853, le Mémoire de M. le docteur Joly et de M. le docteur Filhol, intitulé : *Recherches sur le lait*, remporta, devant l'Académie royale de Bruxelles, la grande médaille d'or. Le lauréat de 1853 ne reçoit qu'en 1857 le titre honorifique qui sanctionne son succès; mais M. Joly est un de ces rares savants pour lesquels les honneurs les plus légitimes sont toujours en retard.

Le savant conservateur du Musée archéologique de Narbonne, M. Tournal, vient de donner à son collègue de Toulouse, pour les galeries des Augustins, de très-belles empreintes de sceaux qui se rattachent à l'histoire du Bas-Languedoc et qui occuperont une place importante dans la série sigillographique récemment constituée à Toulouse.

La pièce la plus intéressante de cette largesse, le sceau de l'abbaye de La Grasse (diocèse de Carcassonne) est une véritable œuvre d'art qui présente à la fois ces caractères de richesse, d'ornementation élégante, de naïveté et même d'incorrection expressive des plus beaux ivoires du XIVe siècle. La Vierge est assise portant l'enfant Jésus, au-dessous d'un dais ogival à efflorescences découpées. Deux anges aux ailes aiguës, se penchent avec une expression d'adoration et de foi, dans deux chaires latérales, surmontées de clochetons. Pour rappeler l'origine carlovingienne du monastère, la Vierge de La Grasse porte la couronne et le sceptre fleurdelysés; des fleurs de lys se détachent sur la tenture qui forme le fond du dais, et sur les deux pennons, emblêmes de sauvegarde royale, qui flottent à droite et à gauche du dais. Au-dessous du groupe, se relève en bosse un écu abbatial,

autour duquel huit moines agenouillés représentent la communauté en prières. La légende, en capitales gothiques merveilleusement conservées, ajoute à l'intérêt de ce magnifique morceau : *Sigillum venerabilis conventus Grasse monasterii edificati per Karolum magnum.*

Le sceau du chapitre Saint-Etienne de Narbonne, très-inférieur comme travail, représente le supplice du protomartyr et porte deux armoiries capitulaires.

Signalons encore un sceau épiscopal qui intéresse la province par l'illustration des armes dont il est chargé : celui de l'évêque d'Alet, Guillaume de Joyeuse, monument inédit jusqu'à ce jour et qui prendra une des premières places dans l'iconographie de cette puissante maison.

Parmi les sceaux laïques, il en est un d'une parfaite conservation qui porte un château donjonné à trois tours, surmonté de deux grosses étoiles à huit raies. Il appartient à la commune de Saint-Saturnin-les-Apt.

Le sceau d'un bourgeois de Narbonne au XIVe siècle, Guillaume Narbonès, n'est pas moins curieux en ce qu'il montre une fois de plus la fréquence des emprunts que faisait la bourgeoisie du moyen âge aux armoiries même des villes. Guillaume Narbonès avait adopté pour son symbole héraldique la clef de saint Pierre qui figure dans le blason de Narbonne ; seulement, comme variante personnelle, il en avait dessiné l'anneau en forme de croissant fermé dans lequel s'inscrit une étoile ; type qui est évidemment d'inspiration orientale, et dont les magnifiques sceaux équestres et de majesté des Comtes de Toulouse offraient déjà, dans le siècle précédent, un exemple mémorable.

Si les libéralités éclairées de M. Tournal trouvaient de nombreux imitateurs, on pourrait espérer de réunir en peu de temps à Toulouse, soit comme matrices, soit comme empreintes, une collection d'une très-grande valeur au point de vue de l'histoire et de l'art en Languedoc.

ACADÉMIE DE LÉGISLATION.

PROGRAMME DES CONCOURS ET DES SUJETS DE PRIX (1868-1869).

CONCOURS ÉTABLI PAR LA VILLE DE TOULOUSE

EN L'HONNEUR DE LA FÊTE DE CUJAS.

(*Délibération du Conseil municipal du* 15 *mai* 1855).

L'Académie rappelle qu'elle a mis au concours, pour 1868, le sujet suivant :

« Etude sur la vie et les travaux de Charles Salomon Zachariæ. »

« *Programme.* — L'Académie désire que les concurrents, dans l'étude qu'elle leur propose, s'attachent surtout, mais sans toutefois négliger les mémorables travaux du publiciste allemand, à caractériser l'ouvrage capital du jurisconsulte, celui qui a fondé sa réputation en France, le *Manuel du droit civil français*, à décrire et à apprécier la méthode qui y a été suivie, à mesurer la valeur scientifique de l'ensemble et à marquer le rang de cette composition parmi celles dont le Code Napoléon a été le sujet. »

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de cinq cents francs.

L'Académie propose pour 1869 le sujet suivant :

Programme. — Des Sociétés coopératives de production comparées avec les anciennes maîtrises et jurandes, sous le rapport des causes qui les ont fait naître, de leur constitution juridique et de leur influence sur la liberté du travail. »

« *Programme.* — Les concurrents devront examiner rapidement l'origine et les développements de l'institution des maîtrises et jurandes en France, et signaler les avantages et les inconvénients que présentait leur organisation au point de vue social et économique. Ils exposeront ensuite les causes qui ont donné naissance aux sociétés coopératives, le système législatif qui les régit, leur constitution juridique comparée à celle des jurandes, et l'influence que ces divers régimes peuvent exercer soit sur la condition des producteurs, soit sur les progrès de la richesse publique. »

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de cinq cents francs. »

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT

DE LA HAUTE-GARONNE.

L'Académie rappelle qu'elle a proposé le sujet suivant pour le concours de 1868 :

« De la vérification et de l'enregistrement des édits royaux sous l'ancienne monarchie. »

« *Programme.* — Les concurrents devront rechercher l'origine de cette grande attribution, à la fois politique et judiciaire, en y rattachant celle des remontrances ; marquer ensuite les changements que les circonstances ou le caractère des souverains y apportèrent, et retracer tour à tour les avantages ou les dangers sociaux et politiques qui se révélèrent dans l'usage qu'en firent les grandes compagnies en vue ou d'améliorer la législation, ou de limiter le pouvoir royal. »

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de cinq cents francs.

L'Académie a proposé, pour 1869, le sujet suivant :

« Etude sur la vie et les travaux de Pellegrino Rossi. »

« *Programme.* — L'Académie désire que les concurrents s'attachent à retracer la vie et surtout à apprécier les travaux du jurisconsulte et de l'économiste, à marquer le caractère original et la direction spéciale de ces écrits, à signaler enfin la trace qu'ils ont laissée dans la science et la législation. »

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de cinq cents francs.

CONCOURS GÉNÉRAL.

L'Académie se réserve de décerner, en outre, une ou plusieurs médailles d'or, d'une valeur de cent à cinq cents francs, aux travaux les plus remarquables qui pourront lui être adressés par les auteurs sur un sujet de leur choix et se rattachant à l'histoire d'une coutume ou d'une institution juridique (Délibération de l'Académie du 19 juin 1861).

CONCOURS SPÉCIAL DES LAURÉATS UNIVERSITAIRES.

PRIX DE L'ACADÉMIE.

Les licenciés en droit, les aspirants au doctorat, les docteurs, qui depuis *moins de cinq ans* ont obtenu des prix dans les concours pour la licence ou le doctorat, dans l'une des Facultés de droit de l'Empire, ou obtenu des distinctions analogues et correspondantes dans les universités étrangères, sont seuls admis à ce concours.

Les auteurs jouissent de toute liberté pour le choix du genre et du sujet, qui pourra porter sur toutes les branches du droit indistinctement.

L'Académie *présentera*, à la séance de la *Fête de Cujas*, les Mémoires qu'elle aura jugés dignes de cette distinction académique.

Le nombre des présentations n'est pas limité.

L'ordre dans lequel elle seront faites sera réglé d'après la date de la réception des Mémoires.

Une médaille d'or de la valeur de deux cents francs, qui prendra le titre de *prix de l'Académie*, sera décernée, s'il y a lieu, au meilleur des Mémoires reconnus dignes d'être *présentés* (Délibération de l'Académie du 2 mai 1855).

PRIX DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'Académie décernera une médaille d'or de la valeur de trois cents francs, fondée par Son Exc M. le Ministre de l'instruction publique, à la composition qui sera reconnue la plus remarquable *sous le rapport de la science du droit et par les qualités du style*.

Les Mémoires qui, dans le courant de l'année précédente, ont obtenu, devant l'une des Facultés de droit de l'Empire, le premier prix au concours ouvert entre les aspirants au doctorat et les docteurs, concourent seuls pour le prix du Ministre de l'instruction publique (Arrêté ministériel du 30 mai 1855).

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

I. Les Mémoires devront être déposés, au plus tard, le 30 avril de l'année pour laquelle le concours est ouvert.

(Les adresser *franco* au Secrétaire archiviste de l'Académie, rue de la Fonderie, 2, à Toulouse).

II. Les prix seront distribués dans la séance annuelle de la *Fête de Cujas*.

III. Les Mémoires seront écrits en français ou en latin. Ils devront être très lisibles.

IV. Les Mémoires déposés deviendront la propriété de l'Académie, mais les concurrents pourront toujours s'en faire délivrer une copie à leurs frais.

V. Les enveloppes cachetées, contenant les noms des auteurs, ne seront ouvertes que dans le cas où le Mémoire aura obtenu une distinction.

VI. L'auteur qui livrerait son Mémoire à la publicité avant la séance solennelle, perdrait tout droit au prix qu'il aurait obtenu. Cette déchéance ne pourra être opposée aux auteurs des Mémoires qui auront obtenu la première médaille d'or dans les concours des Facultés de droit (1).

Toulouse, le 8 août 1867.

Le secrétaire perpétuel, professeur à la Faculté de Droit,
GUSTAVE HUMBERT.

(1) Les correspondants de l'Académie sont admis à concourir.

Les éditeurs responsables : BONNAL ET GIBRAC.

TABLE DES MATIÈRES.

Livraison de juillet.

Pages.

I. Avertissement des Editeurs. 5
II. La vie et les travaux du botaniste Jacques Pourret, par M. L. Galibert. 8
III. Lettres missives de souverains, ministres et autres personnages, recueillies dans les Archives de Toulouse, par M. Roschach. . . 22
IV. Exposition universelle de 1867, lettre au Secrétaire de la rédaction, par M. Vaïsse-Cibiel.. 38
V. Essai sur Cyrano de Bergerac et son époque, par M. Le Blanc du Vernet. 54
VI. Bibliographie : Influence de la liberté et des idées religieuses et morales sur les Beaux-Arts, par M. Albrespy, de Montauban, compte-rendu, par M. Edmond Py. 70
VII. Revue musicale, par M. Jules Bibent. 77

Livraison d'août.

I. Conférence sur les travaux de percement de l'Isthme de Suez, par M. Olivier Ritt, chef du Secrétariat de la direction générale de la Compagnie. 81
II. Exaltation et translation des reliques de saint Edmond, roi d'Angleterre, conservées en l'église Saint-Sernin de Toulouse, par M. L... 120
III. Archives historiques : Etat de la dépense faite par ordre du Parlement, pour les honneurs funèbres rendus au roy Louis XIV. . . . 128
IV. Académie de Législation : Discours prononcé par M. Humbert, comme nouveau secrétaire perpétuel 130
V. Un épisode de la vie intime du navigateur Galaup de Lapérouse, par M. R. Toussaint. 137
VI. Revue du Sport : Les Courses de Toulouse en 1867, par M. Gourdon. 142
VII. Société hippique française : Concours central de chevaux du service français, par le Vte Georges Sternay. 153
VIII. Chronique, par M. Ed. Bonnal, secrétaire de la Rédaction. 158

Livraison de septembre.

I. F. Lacointa, par le Comité de Rédaction. 161
II. Histoire locale : Coras et Duranti, par M. Vaïsse-Cibiel. 182
III. La vie et les travaux du botaniste Pourret (2e article), par M. L. Galibert.. 198
IV. Les fêtes du *Triduum* de sainte Germaine, par M. Jules Buisson. . . 212
V. Bibliographie : *Précis de Télégraphie électrique*, par M. H. G. . . . 223
VI. Courrier des Eaux : *La Comédie en voyage*, opéra-comique de Méry, musique de L. Deffès 227
VII. Chronique, par M. Ed. Bonnal, secrétaire de la Rédaction. 230

Livraison d'octobre.

Pages.

I. Poésie : la Vogue et le Génie, par Hyp. Minier. 241
II. Histoire de Leucate et de la famille de Barry, par M. Jules Augier. 247
III. Le dernier Concours de l'Ecole des Beaux-Arts en 1867, par M. Jules Buisson. 268
IV. Ingres, épisodes de la vie intime, par M. Eugène Hangar, avocat. . . 280
V. Archives historiques, un procès-verbal de question en 1668. 290
VI. Etudes sur la société romaine, histoire de l'Edilité, par M. Ed. Labatut, avocat. 293
VII. Annuaire contemporain, compte-rendu, par M. Ed. Bonnal. 309
VIII. Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, par M. E. C. 316
IX. Chronique : Le budget de la Haute-Garonne, les Sciences, les Lettres, les Arts et l'Instruction primaire en 1867, par M. A. Fl.. 319

Livraison de novembre.

I. Essai sur Cyrano de Bergerac et sur son époque (suite), par M. Le Blanc du Vernet. 321
II. Etude historique, les Guerres des Anglais en Guyenne, par M. Charles Deloncle. 342
III. Ingres, épisodes de la vie intime (fin), par M. Eugène Hangar, avocat. 362
IV. Les Civilisations primitives à l'Exposition universelle, *Lettre à M. le docteur Noulet*, par M. P.-E. Cartailhac. 370
V. Nécrologie : M. le vicomte de Lapasse, M. Jules Amilhau, par M. Ed. Bonnal. 394
VI. Chronique. 400

Livraison de décembre.

I. Lettres missives de souverains, ministres et autres personnages (suite), recueillies dans les Archives de Toulouse, par M. Roschach. . . . 401
II. Poésie : Les deux Poètes (Dialogue), par M. Armand Granel, étudiant en Droit 408
III. Essai sur Cyrano de Bergerac et sur son époque (suite), par M. Le Blanc du Vernet.. 416
IV. Archives historiques, relation de la mort de Messieurs de Cinq-Mars et de Thou. 429
V. Courrier du Palais, par M. Ed. Bonnal. 433
VI. Bibliographie 442
VII. Jules de Biers (Nouvelle), par M. E. Gailhard. 458
VIII. L'expédition française au pôle Nord, par M. Ch. Florent. 467
IX. Chronique. 473
X. Programme des Concours de l'Académie de Législation. 477
XI. Table des matières. 479
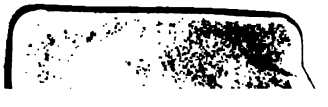
Toulouse. Typographie de BONNAL et GIBRAC, rue Saint-Rome, 44.